

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

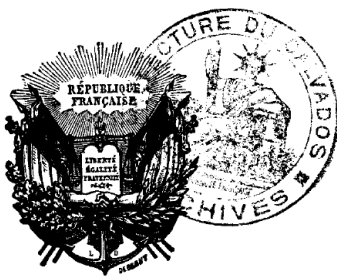
ANTÉRIEURES A 1790,

REDIGÉ PAR M. CHARLES DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, ARCHIVISTE.

SEINE-INFÉRIEURE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES. – SÉRIE G (N^{OS} 1567-3172).

TOME DEUXIÈME.



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES

DE PAUL DUPONT

1874

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

SÉRIE G. – TOME II.

NOTE PRÉLIMINAIRE,

Ce volume contient la fin de l'inventaire du fonds de l'Archevêché de Rouen et une notable partie de celui du fonds du Chapitre métropolitain. Nous réservons pour le volume suivant l'introduction que nous avons préparée et qui servira de supplément à *l'Histoire de la cathédrale*, de Dom Pommeraye. Nous nous contenterons de placer ici, pour remplir l'engagement que nous avons pris, une liste assez étendue, et qui pourtant, nous devons le reconnaître, est encore loin d'être complète, des officiaux, vice-gérants de l'officialité, promoteurs, vice-promoteurs de la cour ecclésiastique de Rouen et de quelques-uns des principaux officiers de la cour ecclésiastique du vicariat de Pontoise.

LISTE DES OFFICIERS DE L'ARCHEVÊCHÉ,

Officiaux de Rouen.

ACARIE (Pierre), official, 1628-18 janvier 1637 ; prince du Puy de la Conception en 1629 ; assista, la même année, aux États de Normandie ; cité aux vicaires généraux dans l'Introduction du volume précédent.

ANISY (Robert d') d'Anisise ou *de Aniseio*, professeur en l'un et l'autre droit, official, 14 mai 1376 – 1^{er} février 1378.

BILLY (Guillaume de), official de Pontoise en 1434 ; official de Rouen en 1438.

BLANCFORT (Jean), sous-doyen de l'église cathédrale de Bordeaux, licencié en l'un et l'autre droit de la Faculté de Paris ; nommé official métropolitain, le 17 septembre 1720.

BOUJU (Michel de), licencié ès lois, official, 1^{er} février 1581-1591 ; cité aux vicaires généraux.

BRETEL (Martin). Dom Pommeraye le cite dans sa liste, fort incomplète, des officiaux (*Histoire de l'église cathédrale de Rouen*, p. 420), mais sans indiquer à quelle époque il vécut. Tout ce que nous pouvons dire de lui, c'est qu'il fut official au moins de 1535 à 1550, qu'il fut nommé chanoine, le 22 mai 1533, et qu'il mourut en possession de ce titre, le 6 septembre 1552.

BRETTEVILLE (Alphonse de), official, 1612-1623. Le 4 septembre 1617, il visita le monastère de Montivilliers en qualité *d'officialis in tota Normanniæ provincia* ou d'official métropolitain, titre que l'on ne distinguait pas encore communément de celui d'official diocésain. Il avait été nommé à la chancellerie de la cathédrale, le 7 mai 1614. Prieur de Saint-Blaise, grand vicaire du prieur de Saint-Lô de Rouen, syndic général du clergé de Normandie, il fut député, pour l'église du bailliage de Rouen, aux États de la province de Normandie en 1601 et en 1619 ; pour l'église du même bailliage, aux États généraux du royaume tenus à Sens en 1614, où il remplit les fonctions de secrétaire de la Chambre ecclésiastique ; de nouveau, député aux États généraux de 1617. Il fut prince du Puy de la Conception et fonda, en faveur de ce concours littéraire, le *Laurier*, premier prix de l'épigramme ou allégorie latine ; cité aux vicaires généraux.

BRIDELLE (Pierre), nommé official métropolitain, le 14 avril 1725 ; vice-gérant de l'officialité diocésaine, le 4 février 1734 ; official diocésain, le 30 mars 1731 et le 15 mai 1736 ; l'était encore en 1746 ; cité aux vicaires généraux.

BRIDELLE (Pierre-Charles-Honoré), nommé chanoine de Rouen en 1767, archidiacre d'Eu en 1788, official diocésain dès le 6 avril 1773 ; démissionnaire, le 12 janvier 1779 ; cité aux vicaires généraux.

CASTIGNOLLES (Jean de), chanoine de Rouen ; reçu à la chancellerie de la cathédrale en remplacement de Jean de Boton, le 27 février 1533 ; official, 1542-19 janvier 1564, date de son décès ; fut, pendant plus de 45 ans curé de Bourdainville, au doyenné de Pavilly ; cité aux vicaires généraux.

CAUVIN (Mathieu) ou Chauvin, *Cauvini*, licencié en l'un et l'autre droit, official après Jean de Liront, 1387-4406 : remplacé par Jean Gébelin en cette dernière année ; chancelier du chapitre ; nommé à une prébende canoniale, le dernier mai 1440 ; décédé en 1443 ; cité aux vicaires généraux. J'ignore pour quelle cause il avait encouru une sentence du suspense et d'excommunication. 26 mars 1440, *Matheus Cauvini, dudum officialis Rothomagensis et nunc cancellarius hujus ecclesie, osiendit publiée unam litteram absolutionis, a magistro Matheo de Tria emanatam et suo sigillo pendendum in cauda simplici et cera rubea sigillatam, in qua continebatur quod ipse magister Matheus erat absolutus de anno 1404, in menue ociobris, a sententiis suspensionis, excommunicationis et aggravationis quas ipse incurrerat pro... contra Thomam de Vatelot* (Registres capitulaires de la cathédrale).

CHALON (Alphonse de), chanoine de Rouen, nommé official diocésain et métropolitain, en remplacement de Mahault de Tierceville, au mois d'octobre 1659-1695 ; prince du Puy de Sainte-Cécile en 1667 ; décédé, le 23 février 1696.

CHAMPAGNE DE SEHIÇOURT (Claude de), supérieur des deux monastères de la Visitation ; président de la Chambre du clergé en 1695 ; nommé par Mgr d'Aubigné, official diocésain et métropolitain, le 25 avril 1708 ; décédé, en possession de cette charge, à Rouen, rue Saint-Amand, le 20 janvier 1709, après avoir institué, par testament olographe du 20 juin 1708, pour ses légataires universels, les pauvres de l'Hotel-Dieu et de l'hôpital général ; cité aux vicaires généraux,

CHEVROT (Jean), de Polignic, official, 27 septembre 1423-3 décembre 1429 ; cité aux vicaires généraux.

CLÉMENT (Pierre), official en la cour diocésaine et métropolitaine, 1691-1703, avec interruption en 1702 ; plus tard, évêque de Périgueux ; cité aux vicaires généraux.

COQUELIN ou QUOQUEUN (Gui) *Coqueiini*, official, 12 novembre 1389-1396, année de son décès, fut remplacé par Jean de Lirout ; ses gages étaient de 160 livres par an en 1392 ; cité aux vicaires généraux.

COQUEREL (Hector de) nommé, le 3 janvier 1448, chanoine de la cathédrale de Rouen, où il avait obtenu la chapelle de, Saint-Ssver en la nef dès le 18 janvier 1438 : official, 8 juillet 1450-1467 ; prit part au procès de réhabilitation de la Pucelle ; accompagna, dans son voyage à Rome, le cardinal d'Estouteville, en 1459 ; cité aux vicaires généraux.

COUET (Bernard), licencié ès lois, nommé official diocésain, le 4 novembre 1703 ; encore en fonctions en 1707 ; cité aux vicaires généraux.

DE LA FAYE (Adrien), bachelier en théologie de la faculté de Paris, pourvu à la cure de Caudebec en Caux, le 18 avril 1640 ; d'abord avocat en la cour d'église, nommé vice-gérant en l'officialité diocésaine et métropolitaine, le 8 juin 1637 ; official, 18 mars 1641-1650 ; cité aux vicaires généraux.

DU BUISSON (Jean) ou *De Dumo*, professeur ès droits, chanoine de Rouen, official, 23 octobre 1303-1323. Il fit, le vendredi avant la Conception de Notre-Dame 1322, une donation au Chapitre *ad cantandas antiphonas Beatæ Mariæ Virginis quatuor diebus sabbati adventus* (Inventaire des lettres de Londinières, fol. 68 recto) ; cité année 1222 *ibidem*, fol. 69 verso),

Du FAY (Richard), chanoine de Rouen, curé d'Angerviile-la-Martel, promoteur, 1508, 1509 ; official, 1523-1534, Son testament est du mois de novembre 1539 ; cité aux vicaires généraux.

Du FAY (Robert), chanoine de Rouen, official, 1579-1587 ; décédé, le 24 mai de cette dernière année, laissant pour héritier » ses neveux Pierre Du Fay, vicomte de Pontautou et Pontaudemer, et Jean Du Fay, sieur de la Bodardière et du Taillis ; cité aux vicaires généraux.

Du FRISCHE (Robert), licencié ès lois, prévôt et doyen de l'église cathédrale de Séez, nommé official, en même temps que vicaire général, par Mgr Rouxel de Médavy, le 5 août 1672 : chanoine de Rouen, grand archidiacre, 1675 ; décédé, le 23 juillet 1675. Son corps fut reporté à Séez et enterré en la cathédrale. Cité aux vicaires généraux.

DUMESNEL (Jean), du diocèse de Coutances. official, 1460-1476 ; cité aux vicaires généraux.

ÉPINES (Guillaume d') ou *de Spinis*, official; cité dans des actes du dernier avril et du 21 décembre 1350.

ESMANGARD (Adam-Charles), après avoir été vice-gérant de l'officialité dès 1747, fut nommé official diocésain, le 13 novembre 1762 ; remplit cette charge jusqu'en 1769, année de son décès ; cité aux vicaires généraux,

ESSAI (Robert d') de Essei ou *de Esseio*, chanoine de Rouen et official du temps de l'archevêque Robert Poulain, 1208, v^d cité connue chanoine dans des chartes de 1241 et de 1212,

EUBES (Christophe), official, 28 août 1562-12 septembre 1579, date de son décès ; assista aux États de Normandie pour le chargé du bailliage de Rouen en 1568 ; fonda, on la cathédrale de Rouen, un obit qui se disait le 12 octobre ; voulut, par son testament, de 7 août 1579, être enterré « au parmy entre les deux piliers devant l'entrée du choeur ou derrière l'image de la Vierge Marie, près ladite entrée » ; laissait pour ses héritiers Christophe et Nicolas Eudes ; cité aux vicaires généraux.

EUSTACHE. Une charte d'Ermangart *de Guerris*, en faveur du prieuré de Bondeville, se termine par ces mots : *Actum fuit hoc cotam magistro Eustatio, tunc ballivo et officiali domini archiepiscopi Rothomagensis*. Cette charte doit être du temps de l'archevêque Gautier de Goutances. On y remarque, comme pouvant servir à la dater, les noms de l'archidiacre Gautier de Saint-Valeri et du chantre Roger.

EVART (Martin), chanoine et official de Rouen, 1355. Il fut commis, cette année-là, par le Roi, avec le sieur de Sainte-Beuve ; pour la levée d'un subside en Normandie ; mourut antérieurement au 11 septembre 1361, après avoir donné au Chapitre 20 livres de rente « pour tresbler la feste Madame Sainte-Catherine » ; il avait nommé, pour ses exécuteurs testamentaires, le chanoine Jean de Pontoise et maître Jean Evart dit Petit-Pontoise ; cité aux vicaires généraux.

FIEUX (Etienne de), official en remplacement de Du Frische en 1675 ; remplit cette charge, ainsi que le dit Dom Pommeraye, avec beaucoup de capacité et d'assiduité » jusqu'à la fin de l'année 1690. « A la mort de Mgr de Médavy, l'abbé de Fieux et le promoteur de l'officialité furent destitués, sans qu'ils réclamassent contre leur destitution. D'autres officiers virent leurs bancs retirés et leurs noms effacés sans aucune opposition, tant il est vrai qu'eux-mêmes reconnaissaient qu'ils étaient destituables ou destitués par la mort de M. l'archevêque. » De Fieux fut prince du Puy de la Conception en 1673 Il mourut, le 25 novembre 1694, à Rouen, dans sa maison de la rue Noble ; cité aux vicaires généraux.

FORTIA DE MONTRÉAL (Jean-Louis de), nommé official diocésain, le 22 septembre 1702 ; cité aux vicaires généraux.

Freta (Robert de), official, 10 novembre 1373 ; cité à cette date, dans les Registres capitulaires.

GEBELIN (Jean) ou Gobelin, official aux gages de 160 livres par an, 1405-1409.

GOUVYS (Jean de), official, 13 janvier 1457 ; cité aux vicaires généraux.

GRYMOUARD DE FRATEAUX, official, 17 mai, 2 juillet 1565 ; cité aux vicaires généraux.

GUERNIER (noble homme François), frère de Marin Guernier, capitaine de Mantes, fut, en même temps que chanoine de Rouen, doyen d'Andely ; official, *sede vacante*, après la mort du cardinal Charles de Bourbon ; plus tard official en vertu de délégation des archevêques, de 1594 à 1610 ; cité aux vicaires généraux.

HAUDRI (Thomas), official, 1365-1368. Suivant Dom Pommeraye, il l'aurait été dès 1355 ; cité aux vicaires généraux.

HERMESSENT (Nicolas), official et vicaire, 25 janvier 1455 ; cité avec ce titre aux Registres capitulaires.

JEAN. Le Registre des visites d'Eudes Rigaud, p. 264, mentionne cet official : « *Johanne Suessionensi canonico, officiali tunc Rothomagensi* ».

Joscius, official de la cour de Rouen, 1231, *Cartulaire* de Foucarmont f^o 61.

LA ROQUE-HUE (Jean de) nommé official diocésain métropolitain et primatial, le 15 juillet 1708 ; en remplissait encore les fonctions en 1715 ; cité aux vicaires généraux.

LA ROSE (Philippe de), official, 1438-1443 ; fonda un obit en la cathédrale, le 15 novembre 1469 ; cité aux vicaires généraux.

LE BRETON (Alain), originaire de Vitré en Bretagne, chanoine de Rouen, official de Thibaud d'Amiens, archevêque de Rouen 1222 (*Obituaire de la cathédrale*, XIII SIECLE, t° 11). – *In manu magistri Alani Britonis, tunc officialis nostri*. (Charte de ce prélat, janvier 1222. F. de Jumièges). – Témoin de l'archevêque Thibaud d'Amiens, à Gisors, lorsque ce prélat, en présence du roi Louis VIII, jura d'observer les droits et les coutumes de Normandie, 4 janvier 1224 (*Cartul. Normand*, de M. Léopold Delisle, n° 1129). – *Coram magistro Alano, tunc officiali* (le siège étant vacant) dans une charte de Guillaume de Saint-Mard, chevalier, en faveur de l'abbaye de Saint-Wandrille à laquelle ce seigneur donne son droit sur la dîme de Saint-Mard, mars 1229 (*Cartul. de Saint-Wandrille* f° 92 vo). – *Coram magistro Alano, tunc officiali, mai 1230* (*Cartulaire de la cathédrale* n° 8 bis f° 86¹⁰). Un obit est marqué pour lui dans l'Obituaire de la cathédrale, p. 122.

LE BRETON (Jean), clerc de l'archevêque Gautier de Coutances, avec Laurent de Coutances et Raoul de Saint-Maclou (Charte de Raoul de Lindeboe, relative à l'église de Mireville, commencement du XIII^e siècle) ; – cité avec le titre d'ofacial dans une charte sans date, relative à l'église de Néville, du temps de Robert Poulain, archevêque de Rouen, de Roger, doyen, de R. Le Baube ou Le Bègue, archidiacre de Caux, et d'Eudes de Pontoise, chancelier ; dans une autre charte, du 4 des nones de juillet, par laquelle l'archevêque le nomme à la cure d'Anglesqueville, etc. Suivant Dom Pommeraye, Jean Le Breton aurait été official en 1216, « comme on le voit, dit-il, dans le *Cartulaire de l'archevêché* ».

LE FÈVRE (Guillaume), official en 1223. *Willelmo dicto Fabro, canonico Rothomagensi, tunc vices officii nostri gerente* (*Obituaire de la cathédrale* XIII^e siècle, f° XIV vo).

LE GRAS (Guillaume), originaire de Caudebec en Caux, circonstance qui le fit récuser dans un procès que l'abbé commendataire de Jumièges eût à soutenir contre les moines et contre l'abbé nommé par eux ; promoteur, 1483-1493 ; official, aux gages de 50 livres par an, 1494-1508 ; reçu à la dignité de doyen du Chapitre, le 29 septembre 1500 ; décédé à Eauplet près de Rouen, le 20 mars 1535 ; inhumé dans la chapelle de la Vierge à la cathédrale ; connu comme un des bienfaiteurs du collège de Navarre.

LIROUT (Jean de), promoteur en 1377-1379, puis official ; l'était encore, le 11 janvier 1397, cité aux vicaires généraux.

LE ROYER (noble homme Nicolas), chantre et chanoine de Rouen, chanoine de Bayeux, conseiller aumônier ordinaire du Roi ; official, 1620-1629 ; vice-gérant en l'officialité, 1630-1642 ; fut prince du Puy de la Conception en 1620 et 1629 ; assista, comme député, aux États de Normandie en novembre 1634. Son testament est du 26 août 1641.

MAHAULT DE TIERCEVILLE (François), licencié ès lois, conseiller du Roi, aumônier de la Reine, chanoine de Rouen ; official, 1631 – octobre 1659, date de sa démission et de son remplacement par Alphonse de Chalon. Il y eut d'assez graves difficultés entre lui et le Chapitre, en décembre 1654 et en novembre 1657. Le 14 décembre 1654. l'archevêque de Rouen, présent au Chapitre, déclara avoir appris avec douleur les différens survenus entre les chanoines et son official M. Mahault. » Du temps de cet official, Mgr de Harlay présida plusieurs fois le tribunal de l'officialité « pour tenir lui-même et pour remettre toutes les choses en estat, ainsy qu'elles estoient du passé ».

MARESCOT (Philibert-Pierre), chanoine de Rouen, curé de Saint-Sauveur de cette ville, nommé vice-promoteur en la cour métropolitaine, le dernier octobre 1753 ; promoteur de l'officialité diocésaine, le 22 juillet 1759 ; vice-gérant en l'officialité diocésaine, le 6 avril 1763 ; official diocésain, le 27 avril 1767-1779 ; cité aux vicaires généraux.

MARTEQUIN (Jean), official, 1433-4 avril 1439, date de son décès ; cité aux vicaires généraux.

MASSELIN (Jean), official, 1483-1500. N'étant encore que maître ès arts et licencié en décret, afin d'obtenir un bénéfice, il insinua à l'archevêché de Rouen des lettres de l'université de Paris, en sa faveur, du 12 février 1454 et du dernier août 1458. Georges d'Amboise, dont il fut le vicaire général, aux gages de 100 livres par an, l'avait nommé pour prendre, avec Geoffroy Hébert, évêque de Coutances, possession, en son nom, de l'archevêché de Rouen ; fut aussi vicaire général de Jean, cardinal de Sainte-Suzanne, dit le cardinal d'Angers, abbé de Fécamp, 9 novembre 1419 ; cité aux vicaires généraux.

MADESTOUR (Hugues de), cité par Dom Pommeraye, d'après le pouillé d'Eudes Rigaud, comme ayant été official en 1247.

MUNCHY (Henri de) et non Mouchy, faisait les fonctions d'official diocésain en 1699-1700 ; nommé official métropolitain, le 22 décembre 1702-1704 ; cité aux vicaires généraux.

MONTAUTER (Guillaume de) *de Monte altaris*, official, 1379-1388, sous Mgr Guillaume de Lestrenge qui lui légua comme marque d'amitié, un gobelet doré.

OLIVIER (Richard), chantre de l'église de Lisieux, reçu à l'archidiaconé d'Eu, le 11 juin 1449 ; official, 1437-1452 ; depuis, évêque de Coutances et cardinal ; cité aux vicaires généraux.

OSMONT (Adrien), après avoir été vice-gérant, puis promoteur général en l'officialité diocésaine et métropolitaine, fut nommé official diocésain en remplacement de Bridelle, démissionnaire, le 12 janvier 1779, charge qu'il exerçait encore en octobre 1790 : cité aux vicaires généraux.

PAÏEN (noble homme Roger), autrement dit M. Desloges, archidiacre du Vexin normand, official, 1513-1524 ; fut chargé d'une mission importante par la ville de Rouen en janvier 1523. Par son testament il demanda à être enterré dans la cathédrale sans aucune pompe, et même sans assistance de chanoines à son convoi, clause insolite et qui fut critiquée ; cité aux vicaires généraux.

RAOUL FILS DE GIROUD, chanoine de Rouen, archidiacre d'Eu, official du temps de l'archevêque Gautier de Coutances. *Factum est hoc in curia domini archiepiscopi Rothomagensis coram Radulfo filio Giroldi, tunc ejus officiali* (Charte de Guillaume de Beaunai, sans date, du commencement du XIII^e siècle, F. de Jumièges). – Mentionné dans la charte de Raoul de Lindeboe relative à Mirville. – *In curia domini Walteri Rothomagensis archiepiscopi, coram Radulfo filio Geroudi, tunc officiali suo, et Roberto Bouet, tunc decano* ; sans date (*Cartul de Saint Wandrille*, f^o. XLII). – *Radulfo filio Geroudi, officiali nostro*, chanoine de Rouen (Charte de l'archevêque Gautier, 6 des calendes de septembre 1205, F. de Jumièges). *Domino Radulfo filio Geroudi, tunc officiali Rothomagensi* 1206 (F. de Saint-Ouen, layette 8, liasse 2). – *Radulfo filio Geroudi, archidiacono Augi*, 1211 (F. de l'archevêché). – Cité dans *l'Obituaire de la cathédrale*, XIII^e siècle. f^o. 30 v^o.

ROBINET (Urbain), official métropolitain sous Mgr. d'Aubigné ; remplacé, après la mort de ce prélat, *sede vacante*, par Alexis du Tot-Frontin, qui fut continué dans cette charge par Mgr. de Bezons ; nommé official diocésain par Mgr. de Lavergne de Tressan, le 14 avril 1724-1729 ; cité aux vicaires généraux.

ROGER (Jean), official, excommunié par le Chapitre, pour s'être attribué, en cette qualité, droit de juridiction sur un chapelain du chœur de la cathédrale, 13 décembre 1333. Ce fut, pour mettre fin à ces conflits de juridiction, que fut conclu, en 1336, un accord entre les chanoines et l'archevêque Pierre Roger, depuis pape sous le nom de Clément VI.

ROCHETAILLÉE (Jean de la), plus tard archevêque de Rouen et cardinal, mentionné par Hugues Du Tems, comme ayant été chanoine et official à Rouen.

ROSE (Claude-Louis), vice-gérant de l'officialité, novembre 1740 ; nommé official diocésain, le 19 novembre 1746 ; de nouveau, le 22 juillet 1749, charge qu'il remplit jusqu'à son décès arrivé le 9 novembre 1762 ; cité aux vicaires généraux.

RUDEMARE (Etienne de) et non Rondemare, official de Rouen dès 1418, puisque son nom figure, avec cette qualité, dans l'acte de capitulation de la ville de Rouen ; le fut jusqu'au 22 novembre 1422 ; cité aux vicaires généraux.

RUELLO (François), docteur de Sorbonne, chanoine de Rouen, grand pénitencier, nommé official métropolitain, le dernier août 1759, charge qu'il exerça jusqu'au 8 mars 1789, date de son décès.

SAINT-DENIS (Pierre de), cité par Dom Pommeraye, comme ayant été official en 1290. Un Pierre de Saint-Denis, archidiacre du Vexin français, est mentionné dans *l'Obituaire de la cathédrale*.

SAINT-GERVAIS (Jean-Baptiste de Carrey de), docteur en théologie de la Faculté de Paris, nommé le même jour, 14 février 1734, par Mgr. de Saulx-Tavannes, promoteur diocésain et official métropolitain ; était encore official en 1752.

SEVREY (Louis), licencié es droits, après avoir été promoteur à partir de 1638, fut nommé official en 1651. « M. de Sevrey, dit Dom Pommeraye, ayant été promoteur de l'officialité, fut, après le décès du sieur de la Faye, nommé official par M. François de Harlay. ».

SIMON, archidiacre du Vexin français, official à Rouen en 1240. (F. de l'archevêché, charte relative à Ourville). – Mention, dans une charte du mois d'août de 1254, de *Symon, archidiaconus Rothomagensis, vices gerens reverendi patris Odonis, Rothomagensis archiepiscopi* (F. du Valasse.) On trouve le nom de cet archidiacre dans *l'Obituaire de la cathédrale*, p. 146.

SURREAU (Pierre), maître, ès arts, licencié en droit canon, chanoine de Rouen, promoteur, 1434-1457, official, 1459.

TERRISSE (François-Christophe), après avoir été vice-gérant en l'officialité métropolitaine dès l'année 1735, fut nommé vice-gérant officiel métropolitain, le 31 octobre 1753 ; fut prince du Puy de la Conception en 1782, 1783, 1784 ; cité aux vicaires généraux.

TOT-FRONTIN (Alexis du), après avoir été vice-gérant de la cour ordinaire et métropolitaine, fut nommé par Mgr. Colbert, official primatial et métropolitain, le 26 avril 1707 ; par le chapitre, *sede vacante*, de nouveau official, le 13 décembre de la même année ; par le chapitre, *sede vacante*, encore official en 1719. Mgr. de Bezons le nomma official diocésain, le 19 janvier 1720. Le Chapitre, à deux vacances du siège, et Mgr. de Saulx-Tavanes lui conservèrent ce titre ; pendant un certain temps du moins, il le cumula avec celui de vice-gérant en la cour métropolitaine qu'il avait obtenu, le 23 février 1720. Il mourut en janvier 1738, laissant pour héritier son frère François-Claude Frontin, écuyer, sieur du Bout-du-Bosc ; cité aux vicaires généraux.

TRENCHANT (Guillaume) ou Treschant, *Treschandi*, official, 1374-1378. Guillaume Treschant, official et vicaire de l'archevêque, 10 avril 1374 (Registres capitulaires). Guillaume Trenchant présent à la prestation du serment de fidélité de l'évêque d'Evreux, le 22 septembre 1377. *Guillelmus Trenchendi, officialis*, 1^{er} février 1378 (v. s.) *Ibidem*.

VASSE (Jean), official et vicaire de l'archevêque, 1415 ; cité aux vicaires généraux.

VIPPART (Jean), licencié en droit canon, prêtre du personnage de Prédauge, official aux gages de 160 livres par an, 1412, 1413. Il fut destitué pour avoir permis d'enterrer en terre sainte, à Notre-Dame de la Ronde, le corps du clerc de la ville Jean Mignot, qui s'était pendu.

VIVIEN (Jean), official et vicaire de l'archevêque, 1431-1433.

Y DE SERAUCOURT (Joseph-Nicolas de), nommé official diocésain et métropolitain jusqu'à ce que Mgr y eût autrement pourvu, décembre 1702.

YON (Gaultier), prêtre, curé d'Offranville et official de la cour ecclésiastique, charge vacante par le décès de M. Christophe Eudes, 13 novembre 1579 (Tabellionage de Rouen, meubles).

Officiaux pendant la vacance du siège.

BASSET (Jean), 1429-1431. – 3 décembre 1439.

BIDAULT (Jean), 20 octobre 1443.

COQUEREL (Hector de), 1^{er} janvier 1453.

GRÉSIL (Sébastien-Charles), 11 mars 1759.

GUERNIER (François), nommé pour exercer l'office d'official, vacant par le décès du sieur Michel de Bouju, 11 juin 1591.

LE BARBIER (Robert), licencié en l'un et l'autre droit, 19 novembre 1422 ; de nouveau, le 5 septembre 1436,

LIVET (Robert de), 20 février 1408.

MAHAULT DE TIERCEVILLE (François), 1651.

MUSTEL (Roger), archidiacre du Grand-Caux, septembre 1375.

TOT-FRONTIN (Alexis du), 13 décembre 1707, 1719, 9 octobre 1721, 4 avril 1733.

Vice-gérants en l'officialité.

AUBOURG (Jean), licencié ès droits, chanoine de Rouen, vice-gérant en la cour d'église, 1662.

BOISVILLE (Jean-François Martin de), nommé vice-gérant de l'officialité métropolitaine, le 7 avril 1789

BORDIER (Jean-Baptiste-Pierre), nommé vice-gérant de l'officialité, *sede vacante*, le 11 mars 1759 ; cité aux vicaires généraux.

BRIDELLE (Pierre), vice-gérant en l'officialité métropolitaine, 18 août 1724, 30 mars 1731 ; en l'officialité diocésaine, 4 février 1734 ; cité aux vicaires généraux.

BRIDELLE (Pierre Charles-Honoré), nommé vice-gérant en l'officialité diocésaine, le 9 décembre 1768-1773 ; cité aux vicaires généraux.

CUQUEMELLE (Noël), nommé vice-gérant de l'officialité, *sede vacante*, 1734.

DE LA FAYE (Adrien), nommé vice-gérant en l'officialité diocésaine et métropolitaine, le 8 juin 1637.

DESBROUILLONS (Robin), du diocèse de Coutances, chanoine de Rouen, nommé par Mgr Colbert, avocat général en la cour archiépiscopale, le 13 mai 1704 ; vice-gérant de l'officialité, *sede vacante*, le 13 décembre 1707.

DULAU D'ALLEMANS (Henri-Charles), nommé vice-gérant en l'officialité diocésaine, le 13 mars 1775 ; dans les deux officialités en 1788 ; cité aux vicaires généraux.

ESMANGARD (Adam-Charles), nommé vice-gérant en l'officialité diocésaine, le 29 mars 1747, le 4 octobre 1759-1762.

FONTENELLE (Joseph-Alexis le Boyyer de), nommé vice-gérant de la cour métropolitaine, *sede vacante*, le 17 octobre 1721,

HINCOURT (Antoine de) vice-gérant en l'officialité, 1645.

LAVOUE DE TOUROUVRE (Jean-Armand de) nommé, par Mgr d'Aubigné, vice-gérant de l'officialité diocésaine et primatiale, le 11 juillet 1708 ; l'était encore en 1715 ; cité aux vicaires généraux.

LE MESLE (François), docteur de la Faculté de Paris, curé de Saint-Cande le jeune, puis de Saint-Patrice de Rouen, vice-gérant en la cour ecclésiastique, 1696-1702 ; était, en même temps, promoteur subsidiaire.

LE ROYER (Nicolas), vice-gérant en l'officialité, 1630-1642 date de son décès ; cité aux officiaux.

MARESCOT (Philibert-Pierre), nommé vice-gérant en l'officialité, le 6 avril 1763 ; cité aux vicaires généraux.

OSMONT (Adrien), nommé vice-gérant en l'officialité diocésaine et métropolitaine, le 25 janvier 1760 – 13 avril 1763, cité aux vicaires généraux,

PRADT (Georges-Frédéric de Riom de), nommé vice-gérant en l'officialité diocésaine, le 7 avril 1767 ; cité aux vicaires généraux.

ROBINET (Urbain), nommé vice-gérant en l'officialité métropolitaine, le 15 juillet 1724 ; cité aux vicaires généraux.

ROSE (Claude-Louis), vice-gérant en l'officialité diocésaine, 16 juin 1744-1755 ; cité aux vicaires généraux.

SAINT-GERVAIS (Jacques-François-Augustin de Carrey de), nommé vice-gérant en l'officialité métropolitaine, le 28 août 1759 ; l'était encore en 1788 ; cité aux officiaux.

SEHIER (Louis-Mathieu), nommé vice-gérant en l'officialité métropolitaine, le 6 juin 1753 ; cité aux vicaires généraux

TERRISSE (François-Christophe), nommé vice-gérant en l'officialité diocésaine, le 30 mars 1731 ; vice-gérant en l'officialité métropolitaine, 1736-1752 ; cité aux vicaires généraux.

TOT-FRONTIN (Alexis du), nommé vice-gérant en l'officialité ordinaire et métropolitaine, le 17 juillet 1705 ; de nouveau official en l'officialité métropolitaine, le 23 février 1720 ; décédé, le 18 janvier 1736.

Promoteurs.

BOYVENET (Charles-Michel), promoteur, *sede vacante*, 1707.

BOURJOTEL (Jacques), clerc secrétaire du cardinal Georges d'Amboise, chanoine de Rouen, archidiacre du Vexin français, promoteur, 1543-1553 ; décédé à Rouen, le 27 juillet de cette dernière année.

BRETEL (Martin), chanoine de Rouen, promoteur avant d'être official ; cité aux officiaux.

BRICE (Barthélémy), conseiller du Roi au parlement de Normandie, chanoine, promoteur, *sede vacante*, 1671.

CARIT (Nicolas), promoteur de la cour de Rouen, 7 septembre 1386.

CHARLES (Geoffroy), archidiacre du Petit-Caux, chanoine de Rouen ; promoteur, 1454-1467. Son testament porte la date du 16 août 1476.

CHESNAYE (de la), promoteur, 27 janvier 1496.

CLÉREL (Nicolas), curé de Connelles, chanoine de Rouen et de Saint-Hildevert de Gonnay ; promoteur, 1479-1584 ; assista, comme député de l'église du bailliage de Rouen, aux États de Normandie de 1572, 1577, 1578 ; obtint la faveur du cardinal de Bourbon, et se fit la réputation d'un orateur distingué. Décédé, le 22 octobre 1584 ; enterré dans la chapelle du Saint-Esprit à la cathédrale.

GORBIN (Antoine-Roger), licencié en l'un et l'autre droit, curé de Saint-Denis de Rouen ; nommé promoteur en l'officialité diocésaine et métropolitaine, le 19 janvier 1720.

COULOMBEL (Jean) ou Colombel *Coulombelli*, licencié en décrets, curé de Valliquerville, plus tard de Saint-Vivien de Rouen ; promoteur, 1423-1429 ; le 15 juillet 1437, chanoine et scholastique de Lisieux..

DELAÎTRE (Jean) *de Atrio*, promoteur, 1494-1495.

DENIS, chanoine, promoteur, *sede vacante*, 24 avril 1734.

DESBOUILLONS (Pierre Robin), docteur de Sorbonne, promoteur subsidiaire en 1704 ; nommé promoteur général, le 17 juillet 1705 ; l'était encore en octobre 1707 ; décédé, le 27 décembre 1730.

DUBOS DE MONTBRISON (Antoine), promoteur en la cour ecclésiastique, M. Carrey de Saint-Gervais étant promoteur général, 1715 ; décédé, le 9 avril 1742.

DUMESNIL, promoteur des causes d'office, 18 novembre 1560.

ESPAUBOURG (Gui d') *alias* d'Espagny, promoteur de l'official, 5 juillet 1505.

FOUQUES (Jacques), promoteur, *sede vacante*, 1^{er} janvier 1453.

GALAND (Guillaume) *Galandi*, chanoine de Rouen, promoteur, *sede vacante*, 1493

GOUEL (Jean), chanoine de Rouen, promoteur, *sede vacante*, 1483.

GUÉRARD (Denis), curé de Louvetot, chanoine de Rouen, promoteur général, 1569-1575 ; fut député aux États de Normandie du mois de novembre 1569.

GUÉRIN (Pierre), licencié ès lois, docteur en théologie, né à Fresnes le Puceux près de Caen, le 19 juin 1692 ; nommé-chanoine de Rouen en 1745 ; vice-promoteur en 1742 ;. promoteur métropolitain et diocésain, le 31 octobre 1753. Décédé à Rouen, le 16 avril 1759, Ancien secrétaire de l'Académie de Rouen.

GUERNIER (François), promoteur général, 1587-1591 ; député, pour le clergé du bailliage de Rouen, aux États de Normandie de 1585 ; cité aux vicaires généraux.

HALLÉ (Barthelémy) sieur d'Orgeville,. prieur de Saint-Laurent de Ribeuif, archidiacre d'Eu, chanoine de Rouen, promoteur général, 1618-1636 ; assista aux États de Normandie de 1618, 1622, 1628 ; décédé à Louviers en 1636.

HAMELLIN (Pierre), promoteur général, 1594.

HÉBERT (Charles), licencié en l'un et l'autre droit, curé de Saint-Caude le jeune ; nommé promoteur général en la cour métropolitaine, le 5 juillet 1734.

HÉNAUT (Jacques-Antoine de), nommé promoteur de la cour métropolitaine et vice-gérant du promoteur de la cour diocésaine, le 30 mars 1731.

HEUZÉ (Nicolas), promoteur, 1511-1530 ; assista aux États de Normandie tenus à Pontaudemer en juillet 1502, et à ceux qui furent tenus à Rouen, au mois d'octobre de la même année.

HINCOURT (Antoine de), curé de la Haye de Routot ; vice-gérant en l'officialité en 1645 ; promoteur général, de 1655 à 1670 ; décédé, le 14 septembre 1676.

JEUBERT (Gérard), promoteur en 1433. Ce fut à lui que Salvaing, bailli de Rouen, remit, avec ordre de lui faire son procès, la personne de Jean de Saint-Avit, évêque d'Avranches. Dès 1434, Jeubert n'était plus promoteur.

LE BAILLIF-MESNAGER (Jacques), chanoine, licencié en théologie, nommé promoteur général, *sede vacante*, 1749 ; l'avait été auparavant, et le fut encore en 1722, 1723, 1724.

LE BRUMEN (Guillaume), chanoine, promoteur, *sede vacante*, 1510.

LE DOULX (Jean), maître ès arts, licencié en l'un et l'autre droit, avocat à l'officialité, promoteur, *sede vacante*, 19 novembre 1422 ; était official de Saint-Cande dès 1423 ; nommé conseiller du chapitre, le 10 mai 1432.

LE FEBVRE (Nicolas), promoteur général, 1691-1700 ; était curé de Saint-Sauveur de Rouen.

LE GRAS (Guillaume), promoteur d'office, 12 juin 1483-1493 ; plus tard, official et doyen de la cathédrale ; cité aux officiaux.

LE ROY (Jean), chanoine, promoteur de Rouen, curé de Londinières, puis de Bourdainville, 1429-1430 ; promoteur, *sede vacante*, le 13 décembre 1429 ; décédé, le 25 janvier 1460.

LE TAILLEUR (Benjamin), promoteur de l'archevêché ; décédé, le 20 novembre 1556.

LIROUT (Jean de), promoteur, 22 septembre 1377-1380 ; cité aux vicaires généraux.

LIVET (Guillaume de), frère de Robert de Livet, chanoine de Rouen, promoteur, 24 juillet 1416-1421 ; décédé, le 18 juillet 1432.

LIVET (Guillaume de), bachelier ès lois, reçu chanoine de Rouen, le 18 janvier 1431 ; nommé, par le Chapitre, promoteur, *sede vacante*, 5 septembre 1436-20 octobre 1443.

Louis (Louis-Pierre), docteur en théologie de la maison de Sorbonne, promoteur général, 1701-1702.

MANCHON (Guillaume), chanoine de Rouen et d'Évreux, notaire de la cour d'église, ayant pris part, en cette qualité, au procès de condamnation de la Pucelle, curé de Saint-Martin de Vitefleury, plus tard de Saint-Nicolas de Rouen ; promoteur d'office, 1437-1443 ; visita, comme promoteur, les abbayes et les prieurés du diocèse en 1440 ; décédé, le 19 décembre 1456.

MANNEVILLE (Jean de), curé de Bautot, au doyenné de Pavilly, bénéfice, qu'il résigna en 1505 ; promoteur général, 1500-1506 ; décédé, le 24 novembre 1507.

MARESCOT (Philibert-Pierre) nommé promoteur de l'officialité métropolitaine et diocésaine, le 22 juillet 1749.

MARESCOT (André), licencié en l'un et l'autre droit, chanoine ; promoteur, *sede vacante*, 11 mars 1759 ; décédé en 1780.

MONNIER (Jacques), curé de Saint-Sever de Rouen ; nommé promoteur de l'officialité, le 16 novembre 1672.

OSMONT (Adrien) nommé promoteur général en l'officialité métropolitaine et diocésaine, le 13 avril 1763.

PICART (Vincent), promoteur, 1511-1512.

PILLOIS (Nicolas) ou Pillays, promoteur, 1389-1404.

PIQUENOT (Aubin), promoteur, 1445-1446.

ROBERT (Nicolas), promoteur général de l'officialité, 1637-1638 ; décédé, le 28 août 1652 ; cité aux vicaires généraux.

ROUSSEL (Jean), licencié en décrets, trésorier du cardinal d'Estouteville ; promoteur, 1448-1455.

SAINT-GERVAIS (Jean-Baptiste de Carrey de) nommé promoteur général par Mgr d'Aubigné, le 18 juillet 1708 ; *sede vacante*, 1719 ; de nouveau par Mgr de Lavergne de Tressan, le 18 août 1724 ; par Mgr de Saulx-Tavanes, le 4 février 1734-1746 ; décédé, le 30 juillet 1753 ; cité aux officiaux.

SANSON (Étienne), promoteur, 1606 ; député aux États de Normandie, aux années 1597, 1601, 1605 ; prince du Puy de la Conception en 1611 ; cité aux vicaires généraux.

SEVREY (Louis), promoteur, 1638-1650 ; cité aux officiaux

Soricis (Guillaume), licencié en l'un et l'autre droit, promoteur, 1372.

SURREAU (Pierre), promoteur, 1434-1438 ; cité aux officiaux.

TUEROÏLLE, promoteur général, 1690.

TOT -FRONTIN (Alexis du), nommé promoteur en la cour ecclésiastique et métropolitaine, le 2 novembre 1753.

TUVACHE DE VERTVILLE (Louis-Théopompe), licencié en théologie de la Faculté de Paris, nommé vice-promoteur de la cour ecclésiastique diocésaine et métropolitaine, le 13 mars 1775 ; promoteur général diocésain et métropolitain, en remplacement de M Osmont, démissionnaire, le 12 janvier 1779. La réception eut lieu, le 25 juin 1780. M. Tuvache fut promoteur général jusqu'à l'époque de la Révolution. Il fut chanoine de Rouen et professeur au collège de cette ville. On a sur ce personnage une notice biographique rédigée par M. l'abbé Neveu, ancien aumônier du lycée de Rouet.

VEREUL, commis par le Chapitre, *sede vacante*, à l'office de promoteur en remplacement de Guernier, chargé de l'officialité au lieu du sieur de Bouju, malade, 22 avril 1591.

VILAIN (Denis), promoteur pendant la régale, 1406 ; nommé promoteur, *sede vacante*, 20 février 1408.

YBERT (Jean), promoteur, 1467-1480.

Vice promoteurs et promoteurs subsidiaires.

BASTON (Guillaume-André-René), chanoine de Rouen, professeur de théologie au collège de cette ville, vice-promoteur de l'officialité métropolitaine et diocésaine, 1788-1789. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, (V, *Notice sur la Vie et les écrits de l'abbé G. A. R. Baston, chanoine de Rouen, évêque nommé de Sées*, etc., par A. Canel, 1861).

DIEUDONNÉ (Pierre), nommé sous-promoteur, *sede vacante*, le 20 février 1408.

GUÉRIN (Pierre), vice-promoteur, 7 décembre 1752-22 septembre 1753 ; cité aux promoteurs.

HÉBERT (Jean-Nicolas), nommé vice-promoteur, *sede vacante*, le 11 mars 1759.

HÉNAUT (Jacques-Antoine de), nommé vice-promoteur, le 15 juillet 1724-1726 ; cité aux promoteurs.

HODOUL (François), licencié en l'un et l'autre droit, chanoine de Châlons-sur-Marne ; nommé sous-promoteur, le 1^{er} juin 1734.

LANDRY (Jean-Baptiste), chanoine de Rouen, nommé vice-promoteur, *sede vacante*, le 24 avril 1734.

MARESCOT (Philibert-Pierre), nommé vice-promoteur de la cour métropolitaine, le dernier octobre 1753 ; cité aux vicaires généraux.

OSMONT (Adrien), nommé vice-promoteur de l'officialité diocésaine, le 25 janvier 1760 ; cité aux vicaires généraux,

TUVACHE DE VERTVILLE (Louis-Théopompe), vice-promoteur de l'officialité diocésaine, 1779 ; cité aux promoteurs.

BESNIER (Pierre), promoteur subsidiaire au cours de la visite de Mgr Colbert, 20 octobre 1684.

CLÉMENT (Pierre), promoteur subsidiaire, 22 septembre 1682-4 juin 1687 ; cité aux vicaires généraux.

DUBOS DE MONTBRISQ.(Antoine), nommé promoteur subsidiaire, le 9 novembre 1712 ; décédé, le 19 avril 1742 ; cité aux promoteurs.

DUVAL (Constant), curé de Malaunay, promoteur subsidiaire, octobre 1685.

ELIE (Louis), chanoine de Rouen, promoteur subsidiaire, 1660, 1661.

FEU (François), docteur de Sorbonne, promoteur subsidiaire, 30 octobre 1682.

GUÉRIR (Pierre), nommé promoteur subsidiaire en l'officialité diocésaine et métropolitaine, le 7 avril 1742 ; cité aux promoteurs.

LE FEBVRE (Jacques), prêtre, accompagna, comme promoteur subsidiaire, Jacques Gallemant, docteur en théologie, dans la visite que celui-ci fit du diocèse de Rouen, en vertu d'une commission de l'archevêque Charles de Bourbon, 1602.

LE FRILEUX (Nicolas), curé de Réalcamp, promoteur subsidiaire, 1680.

LE MESLE, promoteur subsidiaire en même temps que vice-gérant de l'officialité, 1699 ; cité aux vice-gérants

LE TOURNEUR (Henri), curé de Beuzevillette, promoteur subsidiaire, 29 avril 1684.

QUIMDEL (Pierre), licencié en théologie de la Faculté de Paris, curé de Saint-Étienne la grande Église, nommé promoteur subsidiaire en l'officialité diocésaine, le 7 février 1734.

SEFFRIE (Pierre), curé de Guiseniers, promoteur subsidiaire, 1657.

Assesseurs en l'officialité.

BOISGELIN DE CUCÉ (Jean-de-Dieu-Remon de), licencié en droit canon, nommé assesseur en l'officialité diocésaine, le 3 juillet 1760 ; cité aux vicaires généraux.

GRUCHET (Nicolas), docteur en théologie de la faculté de Paris, curé de Beuzeville-la-Guérand ; nommé assesseur, le 8 avril 1763.

MARBEUF (Alexandre de) nommé assesseur de la cour diocésaine, le 25 mai 1761 ; cité aux vicaires généraux.

MARESCOT (André), chanoine de Rouen, nommé assesseur en l'officialité, le 30 mars 1768 ; cité aux promoteurs.

MONTBOISSIER-CANILLAC (Claude-François de), du diocèse de Saint-Flour, abbé de Barbel, nommé assesseur en la cour métropolitaine et diocésaine, le 30 mars 1731 ; cité au mot Canillac dans la liste des vicaires généraux.

NOË (Marc-Antoine de) nommé assesseur en l'officialité diocésaine, le 3 juillet 1760 ; conseiller assesseur en la cour ecclésiastique, le 25 mai 1761 ; cité aux vicaires généraux.

POUSSART DU VIGEAN (François-Joseph) nommé assesseur en la cour diocésaine et métropolitaine, le 30 mars 1731 ; cité aux vicaires généraux.

Vicaires, officiaux et autres officiers de Pontoise.

AGARIE (Pierre), vicaire de Pontoise et du Vexin français après la mort de Des Boves, 7 janvier 1623 ; démissionnaire, le 28 novembre 1628 ; cité aux vicaires généraux.

ANGO (Nicolas), curé de Louvetot, vicaire et receveur de Pontoise, 1512-1525, date de sa mort ; laissa pour héritier Jean Ango, écuyer.

ANROUX (Jean), licencié en droit, notaire apostolique, exerça la juridiction pour l'absence de Féret. Par ordonnance datée de l'abbaye de Saint-Victor, le 4 janvier 1637, Mgr de Harlay lui interdit de s'immiscer, à l'avenir, de son autorité privée, dans l'administration du vicariat. Cependant, plus tard, de 1641 au mois d'août 1645, on voit Anroux remplir les fonctions de vice-gérant de l'official.

AQUILLEGUY (François d'), du diocèse d'Aix, licencié ès droits, prévôt de l'église collégiale de Barjolle, doyen de la collégiale de Saint-Mellon de Pontoise, prieur de Mortemer, chanoine de Rouen, successivement archidiacre du Vexin normand, grand-archidiacre et trésorier du Chapitre ; grand vicaire de Pontoise et official de Pontoise et du Vexin français, 1638-1666 ; fut aussi vicaire général du cardinal Grimaldi, abbé de Saint-Florent au diocèse d'Angers.

AUVRAY (Paschase), du diocèse de Bayeux, nommé promoteur subsidiaire, 8 octobre 1637.

BALLUE (Adrien), nommé par le Chapitre au vicariat de Pontoise, après la mort de Charles I^{er}, cardinal de Bourbon, nomination dont la légalité fut contestée par Charles II, cardinal de Bourbon, qui prétendit que le siège n'était pas vacant. Ballue mourut en 1599.

BELBEUF (Pierre-Augustin Godart de), nommé official de Pontoise, le 31 mai 1767 ; cité aux vicaires généraux.

BILLY (Guillaume de), vicaire de Pontoise, 1434 ; cité aux officiaux de Rouen.

BLANCBASTON (Guillaume), licencié ès droits, vicaire et receveur à Pontoise, 1525-1542 ; décédé à Pontoise en 1559.

BLONBEL, vicaire à Pontoise, 1544.

BOCHART DE CHAMPIGNY (Guillaume), prêtre du diocèse de Paris, docteur de Sprbonne, archidiacre du Vexin normand après Sublet, 2 mai 1681 ; nommé grand vicaire de Pontoise, le 6 août 1681. En 1693, il fut nommé évêque de Valence.

BORDEREAU (Louis), licencié en droit canon, chanoine de Saint-Mellon de Pontoise, ancien notaire de la cour ecclésiastique, exerçant la juridiction d'icelle pour l'absence du grand vicaire en 1626 ; vice-gérant du vicaire Féret, 15 juillet 1632-1636.

BRIDELLE (Pierre), nommé par le Chapitre grand vicaire de Pontoise, pendant la vacance du siège par suite du décès de Mgr de Bezons, 9 octobre 1721.

BRIENNE (Charles de Loménie de), nommé official de Pontoise, le 30 septembre 1753 ; cité aux vicaires généraux.

BUGNY (Mathieu) de), nommé vice-promoteur, le 13 août 1633 ; nommé promoteur subsidiaire, le 20 février 1636.

CANTEREL (Jacques), chanoine de Rouen, vicaire de Pontoise, *sede vacante*, 30 août 1550.

COLBERT DE CROISSY (Charles-Joachim), docteur en théologie de la Faculté de Paris, abbé de Notre-Dame de Froidmont, nommé vicaire général à Pontoise, le 6 février 1692 ; official, la même année.

CONSEIL (Eustache), vicaire et receveur à Pontoise, 1495-1499.

CROISMARE (Jacques de), vicaire et receveur de Pontoise, *sede vacante*, 1510-1511.

DE MACHY, vicaire de Mgr Philippe d'Alençon à Pontoise en 1379,

DES BŒUFS (Arnaud), vicaire de Pontoise, *sede vacante*, le 19 novembre 1422,

DESCOULLONS (Pierre Robin), grand vicaire et official de Pontoise, *sede vacante*, 1719 ; cité aux promoteurs.

DES BOVES (Charles), protonotaire du saint-siège, conseiller et, aumônier du Roi, abbé de Lannaux en Bretagne, nommé grand vicaire de Pontoise, le 10 mars 1602 ; confirmé dans cette charge par le cardinal de Joyeuse, le 9 novembre 1605 ; par Mgr de Harlay, le 29 novembre 1615 ; fut remplacé, à sa mort, par Pierre Acarie. Ce vicaire eut à soutenir un long procès avec les chanoines de Saint-Mellon, à propos des droits paroissiaux en l'église de Saint-Pierre (Dom Toussaint Duplessis. *Description de la haute Normandie*, t. II, p. 180).

DESCHEVERT (Roger), doyen de Saint-Germain l'Auxerrois, nommé vicaire de Pontoise, par Charles de Bourbon, le 24 janvier 1505 ; révoqué, le 24 février 1596 ; nommé de nouveau, le 10 avril de la même année. *Voyez La Sanssaye*.

DESMAREZ (Vincent-François), licencié en droit canon, grand vicaire et official de Pontoise, 14 janvier, 15 juin 1697.

DILLON (Richard-Arthur), nommé grand vicaire à Pontoise, le 31 mars 1749 ; official, le 1^{er} avril 1749 ; cité aux vicaires généraux.

DUHAMEL (Jean), docteur en théologie, chanoine de Rouen, successivement archidiacre d'Eu et archidiacre de Rouen, vicaire de Pontoise, 1651 ; *sede vacante*, 1651-1652 ; nommé de nouveau vicaire de Pontoise et official, par François II de Harlay, le 6 janvier 1666 ; continué audit vicariat par le Chapitre, *sede vacante*, 1671 ; fut vicaire général du cardinal de Bouillon, abbé de Saint-Ouen de Rouen.

DUPUYS (Jean), du diocèse de Clermont, chanoine de Saint-Mellon de Pontoise, promoteur à Pontoise, 1636.

FÉRET (Hippolyte), chanoine de Rouen, « frère du sieur de Beaupré qui était au service de l'archevêque, nommé au vicariat et à l'officialité de Pontoise, le 11 octobre 1630 ; démissionnaire, le 16 mars 1638. La pièce suivante, que l'archevêque fit enregistrer à l'officialité de Rouen, nous donne lieu de penser que la démission de Féret ne fut pas complètement volontaire.

« Je soussigné, prieur de la Trinité et curé de Valliquerville, reconnois, confesse et déclare par ces présentes qu'ayant été mis' en lumière certain livre depuis quelques années intitulé *Cathedra Rothomagensis* soubz le nom de monsieur Deniauld, curé de Gisors, à la prière et sollicitation de plusieurs notables bourgeois de la ville de Pontoise, je dressay une responce latine au dict livre suivant leurs mémoires et instructions, de laquelle responce toutefois je n'ay jamais voulu souffrir l'impression pour l'honneur et le respect que je doib à monseigneur l'archevesque de Rouen, primat de Normandie, mon prélat, bien que j'en aye esté plusieurs foys pressé et sollicité par Messieurs ; que, du depuis, ayant esté mis au jour un autre livre intitulé *Histoire de l'origine et fondation du vicariat de Ponthoise*, il m'a esté mis entre les mains une responce entière et parfaite au dict livre, avec quelques autres mémoires sur le mesme sujet par M. Féret, grand vicaire de Ponthoise, me priant de donner quelque ordre à toutes ces pièces un peu confuses, ce que j'ay fait sans avoir produit ny mis en advant aucun titre de mon estocq ny poursuiivy l'aprobation dudit livre ny le privilège de l'imprimeur. Bien est-il vray que le sieur Féret me mena chez un imprimeur nommé Tergas et que, du depuis, sans moy, il a fait imprimer le dit livre, y mettant les propositions dont on se plainet et que je n'ay travaillé que sur ses mémoires. Fait à Rouen, ce sixiesme may 1637. Signé : Bretonneau sans paraphe ; et sur le dos est escript : L'escript mentionné en l'autre part a esté transcript au plumitif du greffe, suivant l'ordonnance de Mgr l'illustrissime et révérendissime archevesque de Rouen, primat de Normandie, de ce jour d'huy, pour y avoir recours, sy besoing est. » A la suite de cette déclaration Bretonneau fut relevé de la suspence qu'il avait encourue et fut admis à prendre place au bureau des avocats de l'officialité.

FRAGUIER (Pierre), curé de Saint-André de Pontoise, nommé promoteur subsidiaire, le 27 octobre 1636, avec charge de remplacer le promoteur Jean Dupuys, 1639.

FRÉVILLE (Jacques de), vicaire de Pontoise, *sede vacante*, 20 février 1407.

GAUDIN (Mathieu), vicaire de Pontoise, *sede vacante*, 1^{er} janvier 1453, 31 janvier 1483.

GERENTON (Claude), de Pierrelatte, licencié en droit canon, chanoine de Saint-Mellon de Pontoise, secrétaire du vicariat, commis au vicariat en l'absence d'Acarie ; plus tard, 1638-1641, vice-gérant du promoteur de l'official

GIROUST (Jean), licencié en l'un et l'autre droit, grand vicaire de Mgr. de Bourbon en son vicariat de Pontoise, 1569-1572.

GOUEY (Jacques-Athanase de), nommé au vicariat de Pontoise, le 29 décembre 1706 ; cité aux vicaires généraux.

GUESCLIN (Bertrand-Baptiste-René du), nommé official à Pontoise, le 30 juillet 1730 ; cité aux vicaires généraux.

HÉBERT (Nicolas), nommé vicaire de Pontoise sous Mgr. de Croismare, 1481-1491.

HEUZÉ (Nicolas), vicaire et receveur à Pontoise, 1504-1510.

JACQUART (Jacques), docteur ès droits, prieur d'Avernes, nommé vicaire au vicariat de Pontoise, le 28 novembre 1628 ; révoqué au synode de Magny, le 25 mai 1630 ; remplacé par Antoine Rigoulet, abbé de Mauzac.

JEUFFOSSE (Antoine de), docteur de Sorbonne, nommé vice-gérant de l'official de Pontoise, le 5 juillet 1672 ; grand vicaire et official de Pontoise, 1676.

LANGLOIS (Jacques), promoteur à Pontoise en 1641 ; nommé, le 9 octobre 1645, vice-gérant et provicaire, en remplacement de Jean Anroux, décédé ; l'était encore en 1662.

LA QUESNAYE (Nicolas de), licencié en droit canon, nommé vicaire de Pontoise, le 15 novembre 1476 ; l'était encore en 1478 ; nommé vicaire, *sede vacante*, 1493 ; de nouveau, sous Mgr. d'Amboise, 1493.

LA SAUSSAYE (Jacques de la), licencié en l'un et l'autre droit, prieur des Saintes-Vertus au vicariat de Pontoise, nommé vicaire ou official de Pontoise, par Mgr. de Bourbon, le 9 mars 1577. Après la mort du cardinal de Bourbon, en 1590, les chanoines de Rouen, considérant le siège archiépiscopal comme vacant, parce que son neveu et son coadjuteur, comme lui cardinal de Bourbon, avait adhéré au parti de Henri IV, nommèrent Adrien Ballue, vicaire de Pontoise, nomination dont ne tint compte le nouvel archevêque qui maintint La Saussaye dans son office et transféra la juridiction ecclésiastique à Limay. Après la mort du second cardinal de Bourbon, Jean Dadré, théologal et pénitencier de Rouen, fut nommé vicaire de Pontoise par le Chapitre, le 4 août 1594 ; le 30 septembre, il fut autorisé à se substituer Roger Deschevert, lequel, à la faveur des troubles de la Ligue, s'était intrus dans les fonctions du vicariat dès 1590. Ce Deschevert fut nommé vicaire de Pontoise par Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, 3^e du nom. Mais on voit que cette même année, un arrêt du grand Conseil réintégra La Saussaye au vicariat (30 septembre 1595), et bientôt après (22 février 1596) celui-ci obtint, de l'archevêque, de nouvelles lettres de provision, ce qui n'empêcha pas ce prélat de le révoquer au bout de peu de temps et de mettre Deschevert à sa place. Le siège archiépiscopal ayant été déclaré vacant parce que le pape avait reconnu qu'on n'y avait point pourvu suivant les formes canoniques, Dadré reparut comme vicaire de Pontoise, en vertu de la nomination du Chapitre, du 31 mai 1596. Le 6 janvier 1597, l'archevêque, cette fois, régulièrement pourvu, rendit le vicariat à La Saussaye et le lui retira, le 29 septembre de l'année suivante, ce qui donna lieu à un procès qu'il suffira d'avoir indiqué.

LASTIC (Dominique de), nommé official de Pontoise, le 6 mars 1774 ; cité aux vicaires généraux.

LE CONTE (François), curé de Gueuteville, vicaire de Pontoise, 1502-1522.

LEGAL (André), vicaire de Pontoise, *sede vacante*, 20 décembre 1443.

LE ROY (Jean), vicaire de Pontoise, *sede vacante*, 12 mars 1389.

LE ROYER (Nicolas), vicaire de Pontoise, *sede vacante*, 1602-1615.

MALHERBE (Jean-Baptiste de), official de Pontoise, 1749 ; cité aux Vicaires généraux.

MAUGER (Jean), pénitencier et chanoine de l'église de Rouen, nommé vicaire de Pontoise, *sede vacante*, le 3 septembre 1436.

MOREAU (Jean), chanoine de la collégiale de Saint-Georges de Rouen ; nommé promoteur à Pontoise, en remplacement de Jacques Langlois, démissionnaire, le 9 octobre 1645-1656.

POITRINE (Joseph), promoteur à Pontoise, 1632-1635.

POUPEL (Henri), promoteur à Pontoise, du temps de Mgr. d'Estouteville, 1466.

ROSE (Claude-Louis), official à Pontoise, 1759.

ROUSSEL (Pierre), vicaire à Pontoise, 1514-1519.

RUBÉ (Jean), chanoine de Rouen, vicaire de Pontoise, *sede vacante*, 5 décembre 1429, 10 mars 1432.

SANSON (Étienne), vicaire de Pontoise, *sede vacante*, 15 septembre 1615.

SAULX-TAVANNES (Nicolas de), docteur en théologie, abbé de Montbenoît ; nommé official, de Pontoise, le 14 décembre 1719 ; cité aux vicaires généraux.

VERTAMONT (Jean-Baptiste de), nommé vicaire de Pontoise, le 25 mars 1687 ; de nouveau, en 1691.

VOLET (Jean), vicaire à Pontoise (excepté pendant la vacance du siège), de 1447 à 1476, année de son décès. On le voit à Dieppe, avec le titre de vicaire de Rouen, en l'année 1438.

Département de la Seine-Inférieure.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE G (SUITE).



(Clergé séculier. – Archevêchés, Chapitres métropolitains, Officialités métropolitaines et autres juridiction relevant des archevêchés, Évêchés, Chapitres épiscopaux, Officialités épiscopales et autres juridiction relevant des évêchés, Séminaires, Églises collégiales, Églises paroissiales et leurs fabriques, Bénéfice chapelles, Aumôneries, etc.)

G. 1567. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier ; 4 sceaux, plaqués.

1654-1984. – Présentations à la cure de Saint-Pierre du Mesnil-Réaume par les comtes d'Eu : Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine ; – Louis-Charles de Bourbon, comte de Dreux, gouverneur lieutenant général pour Sa Majesté du haut et-du.bas Languedoc. – Présentés : Louis Henoc, Pierre Cauvel, Nicolas Theroude, Jean Ménard. – Visite de l'église du Mesnil-Réaume par M. Simon, curé de Saint-Martin-le-Gaillard, doyen du doyenné d'Eu. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld pour assurer la décence du culte divin au Mesnil-Réaume. – Présentations à la cure de Saint-Wandrille de Millebosc par Louis de Bourbon, abbé du Bec-Hellouin. – Présenté : Antoine-Augustin Morcans. – Dotation par Antoine Le Blond, chevalier, seigneur de Platemare, d'une chapelle établie en sa maison à Millebosc. – Permission de la construire, accordée audit Le Blond par Mgr François II de Harlay. – Présentations à la cure de Saint-Denis de Monchy (alternative entre les seigneurs du lieu et les comtes d'Eu) par les seigneurs : Jean Tardieu, Elisabeth Tardieu, François Dipre, Pierre-Joseph Dipre ; – par les comtes d'Eu : Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine ; – Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, au nom de son frère Louis-Charles de Bourbon, comte de Dreux. – Présentés ; Jean Le François, Pierre Duhamel, Nicolas Bonnet, Louis Lechevin, Florent-Charles Le Blond de Gousseauville, Jean-Charles Le Blond, Antoine de Belleville, Jean Clément, Pierre de Rocquigny de Rocquefort, Pierre Bequet. – Projet de réduction des fondations. – Pièces signées par les comtes d'Eu. – Sceaux de Louis-Auguste de Bourbon, de Louis-Charles de Bourbon, comte de Dreux, de M. Dipre.

G. 1568. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier ; 1 sceau, 1 fragment de sceau pendant, 22 sceaux plaqués.

1303-1786. – Présentations à la cure de Saint-Denis de Penly par les abbés du Tréport : Jacques de Souvré, Claude-Louis de La Chastre, licencié en théologie de la faculté de Paris, ayant pour procureur Gabriel Rapine, docteur en théologie de la même faculté. – Présentés : Jacques Auger, Olivier Blondin. – Procès entre François de Malderrée, écuyer, sieur de Penly, et les propriétaires de cette paroisse, d'une part, et le curé, Charles Caron, d'autre part, au sujet du rétablissement de la maison et de la grange du presbytère, ruinées par l'impétuosité des vents. – Présentations à la cure de Ponts par Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, comte d'Eu. – Présenté : Jean-Baptiste Du Buscq. – Lettres de Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen, au

doyen d'Eu, pour qu'il ait à mettre en possession de la cure de Saint-Aignan sur Sept-meules, Ansel Lesueur, à qui ledit archevêque l'avait conférée ; engagement pris par ledit Ansel de résider personnellement en sa paroisse. – Charte de Raoul Després, écuyer, par laquelle, à la suite d'un procès avec l'archevêque Bernard de Farges, il renonce à ses prétentions au patronage de Saint-Aignan ; témoin à l'acte, Simon Du Buisson, chanoine d'Avranches. – Présentations à la cure de Saint-Aignan, par Jacques et Louis de Pardieu, Henri-Charles Le Veneur, châtelain héréditaire de Bailly en Rivière ; – Marie-Catherine de Pardieu Le Veneur. – Présentés : Jacques Le Cousturier, Antoine Danzel de Beaulieu, Lucas Jouen, François Du Chauchoy, Robert-Juste Basin, François de Guiran, écuyer, sieur de Beaumont ; – Jean-Baptiste Houlié. – Réduction des fondations. – Présentations à la cure de Saint-Étienne de Harencourt par les abbés d'Eu : de la Place de Saint-Étienne, Pierre de Calvo, ayant pour vicaire général le prieur Claude de Paris ; – Maximilien de Montboissier, Jean-Claude Macé. – Nommés ou présentés : Charles Le Sens, Adrien Vivier, Charles Eschassereau, Nicolas Piedfort, Claude Marchand, Julien-François Marchand, Simon Graillet, Laurent Varambault, Yves Després, Dumotel, Jean-Hyacinthe Guillaumeron, Charles Danicourt, François Fournier, Antoine Brihaye, Nicolas Michaux, Jean Vernier, Louis-Robert Getz. – Requête adressée à l'archevêque par le prieur-curé et les trésoriers de Harencourt, pour obtenir que la célébration de la fête de Saint Étienne ait lieu le dimanche le plus prochain du 3 août, jour de l'invocation de ce saint. – Pièces signées par le duc du Maine. – Sceaux de Raoul Després, écuyer, de l'archevêque Guillaume de Flavacourt (fragment). – Sceaux plaqués de Mgr de La Rochefoucauld, de l'abbaye d'Eu, des abbés de la Chastre, de Calvo, de Montboissier, Macé ; de MM. de Pardieu, Le Veneur.

G. 1569. (Liasse) – 21 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier, 12 sceaux, 3 fragments de sceaux.

1288-1747. – Lettres d'Étienne de Montargis, vicomte de Rouen, contenant un acte par lequel Jean de Saint-Martin, chevalier, reconnaît, ainsi que Jeanne, sa femme, et Jean, son fils, que le patronage de Notre-Dame de Saint-Martin le Gaillard est alternatif entre eux et leurs successeurs, et l'archevêque Guillaume de Flavacourt et ses successeurs. – Présentations à la cure de Saint-Martin le Gaillard par Jean sire de Saint-Martin le Gaillard, chevalier ; – Marie de Berry, duchesse de Bourbon (acte daté de la Chaucière en Bourbonnais) ; – Henri VI, roi d'Angleterre ; – Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier. – Présentés : Bernard-François de Clermont en Auvergne, cleric du roi de France et du duc de Normandie, à la place de Aymeri *Alamanni* ou Le Mareschal ; – Ulric Kempfinger, chapelain de la duchesse de Berry, à la place de Élizée de Placentines, démissionnaire ; – Raoul Verecte, à la place de Jean Lambert, maître ès arts, licencié en théologie, nommé à la cure de Saint-Martin aux Burneaux ; – Gabriel Rollinde. – Collation par le cardinal d'Estouteville à Guy Cossart, de la cure de Saint-Martin le Gaillard. – Contestation à cette occasion entre le cardinal et le comte d'Eu, portée à la vicomté de Neufchâtel et à l'échiquier de Normandie. – Bref de patronage obtenu par Charles d'Artois, comte d'Eu ; – arrêt de l'échiquier. – Mémoire, appointment entre le cardinal et le comte d'Eu ; patronage reconnu alternatif. – Consentement donné par Jean duc de Brabant et de Lembourg, comte de Nevers et de Rethel, baron de Douzi, à l'archevêque de Rouen et à ses vicaires, de faire collation de la cure de Saint-Martin le Gaillard, à messire Pierre de La Forest, chanoine de Nevers. – Permission donnée par Engelbert de Clèves, comte de Nevers, d'Eu et de Rethel, lieutenant général et gouverneur pour le Roi, en Bourgogne, à Pierre de Fontenay, docteur en théologie, trésorier et chanoine de Saint-Cyr de Nevers, de résigner sa cure de Saint-Martin le Gaillard. – Désistement par Bedieu Morange, bachelier en théologie, de ses prétentions à la même cure en faveur d'Augustin Barillon, aumônier du Roi. – Fondation par Jean, sire de Saint-Martin le Gaillard, d'une chapelle de deux chapelains « u nom de le très sainte mère de Dieu pour l'ame de mey et de Ysabel Martel m'espeuse en mes bos de Saint Martin le Gaillard. » – Approbation de cette fondation par Raoul, comte d'Eu, connétable de France ; – par Aymeri Guenaut, archevêque de Rouen. – Fondation de chapelles domestiques au manoir du Tot, par Christophe Roussel, trésorier général de France ; – au hameau de Mélincamp, par Jacques Le Sénéchal, seigneur de Fumechon. – Lettres de Byrne, curé de Floques, et de Dupays, doyen du doyenné d'Eu, en faveur de Macdonnel, curé de Saint-Martin le Gaillard. – Pièces signées par la duchesse de Montpensier. – Sceaux de Henri VI (fragment), de l'échiquier de Normandie, de la vicomté de Rouen, de Raoul, comte d'Eu, connétable de France, de

Jean, duc de Brabant, d'Engelbert de Clèves (fruste), d'Aymeri Guenaut, du cardinal d'Estouteville (fragment), de Jean de Saint-Martin le Gaillard, de Jean, son fils, de Jeanne, sa femme.

G. 1570. (Liasse) – 8 pièces ; parchemin ; 29 pièces, papier ; 4 sceaux pendants, 4 sceaux plaqués.

1225-1782. – Présentations à la cure de Saint-Pierre en Val par les abbés du Tréport : Nicolas de Béthune de Charost, Claude-Louis de La Chastre, évêque et comte d'Agde, ayant pour procureur Frédéric-Jérôme de Roye de La Rochefoucauld, docteur en théologie, abbé de Beauport ; – Jean-Jacques, comte de Ligniville, chanoine de Nancy. – Présentés : Richard Dumont, Jean André et Louis Bremond, Antoine Magnin, chapelain de la collégiale de Saint-Sauveur de Metz. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld portant que la procession dite « la Procession du Vœu, » qui se faisait tous les ans, depuis 1728, le 1^{er} mai, de Saint-Pierre en Val à Cuverville, sera supprimée et remplacée par une procession au calvaire de Saint-Pierre en Val. – Lettres du doyen, du chantre et du sous-chantre de Paris, juges délégués par le pape pour connaître d'un procès entre Thibaud d'Amiens, archevêque de Rouen, et Gilon *de Vineolis*, clerc, au sujet de l'église de Saint-Rémi en Campagne à laquelle celui-ci prétendait être reçu ; gain de cause à l'archevêque. – Lettres de Hue, sire de Donqueure, chevalier, bailli de Caux, sur un procès entre Guillaume d'Auberbosc, seigneur de Saint-Remi en la Campagne, « à cause des deux bénéfices à cure qui sont nommées deux porcions de l'église paroissiale de Saint-Rémi en la Campagne au doiené d'Eu à présent vacantes, l'une par la mort de Guillaume Morehier, l'autre par la mort de messire Nicolas Landry ; » – jugé aux assises d'Arques que ledit seigneur n'avait point droit de patronage, – Sentence rendue au bailliage d'Eu, à la requête du curé Jean Hébert, pour le paiement des réparations à faire au presbytère de la 2^e portion de Saint-Rémi en Campagne. – Présentations à la cure de Saint-Rémi en Campagne ; – 2^e portion, par l'abbé d'Eu, le cardinal des Ursins ; 3^e portion, par Nicolas de La Place, abbé d'Eu, par Pierre de Neufville, baron de Saint-Rémi ; – 4^e portion, par les abbés d'Eu : le cardinal Des Ursins, Maximilien de Montboissier. – Présentés : Claude Duval ; – Pons Germont ; – Charles Leseigneur, François Dupont, Robert Broussin ; – Nicolas Lagot, Laurent Lagot, Michel Tiercelin. – Union par Mgr de La Vergne de Tressan, de la première et de la seconde, de la 3^e et de la 4^e portion de l'église de Saint-Rémi en Campagne. – Sceaux du doyen, du chantre et du sous-chantre de l'église de Paris ; aux causes du bailliage de Caux. – Sceaux plaqués des abbés de Béthune de Charost, de Roye de la Rochefoucauld, de la Chastre.

G. 1571. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier ; 9 sceaux plaqués.

1648-1783. – Présentations à la cure de Saint-Sulpice par les Chartreux de Bourbon-lès-Gaillon. – Présentés : Nicolas Le Febvre, maître ès arts ; – Gilles Bocquillon, Jean La Boullays, Nicolas Courtois, François Clémence, curé de Vaudreville ; – François-Michel Boucher. – Présentations à la chapelle de Saint-Antoine et Saint-Adrien en l'église de Saint-Sulpice, de la fondation d'un ancien curé, Guillaume Bellin, par les curés de Canehan, d'Auberville-sur-Yère et de Saint-Sulpice. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Septmeules par les abbés du Tréport : Jacques de Souvré, Nicolas de Béthune de Charost, ayant pour vicaire général Nicolas Le Bret, curé de Saint-Jacques du Tréport ; – Jacques de Saint-Pierre, archidiacre du Vexin Normand. – Présentés : Henri Haillard, Jean Desbiens, François Dubuc. – Présentations à la cure de Tocqueville par les abbés d'Eu : Pierre de Calvo, Maximilien de Montboissier. – Présentés : Jacques Faguet, diacre, maître ès arts en l'université de Paris ; – Edmond Byrne, écossais, plus tard nommé à la cure de Floques. – Requête présentée à Mgr Colbert, par Jean Corneille, curé de Tocqueville, et par les paroissiens de cette même paroisse, pour en obtenir la confirmation d'un échange fait entre eux. – Visite de l'église de Tocqueville par M. Simon, curé de Saint-Martin le Gaillard, doyen du doyenné d'Eu, – Présentations à la cure de Saint-Sulpice de Toufreville (patronage alternatif entre les comtes d'Eu et les barons du Fresne) par Henriette-Catherine de Joyeuse, duchesse de Guise et de Joyeuse ; – Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Mgr fils de France, oncle du Roi ; – Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine ; – Louis-Marie, duc de Penthièvre ; – par MM. Jean de Neufville, chevalier, baron de Toufreville ; – Nicolas de Neufville, marquis de Saint-Rémi et de Comblizy ; – par Louis XIV. – Présentés : Noël Le Borgne de Villeneuve, Claude Le Carpentier, Pierre Maudet, Gabriel Rollinde, Michel Guillot, Pierre Le Ber, Gabriel Rollinde, Rolland-Jean Yver, Louis-Laurent Lagot, Nicolas Beaurain, François Lemée. – Requête adressée à Mgr de Médavy par le curé

et les paroissiens de Toufreville pour obtenir la permission d'affecter un tiers du cimetière à la construction d'une école qui sera bâtie aux frais de Son Altesse royale Mademoiselle et de quelques autres personnes. – Examen de François Lemée, présenté par le duc de Penthièvre, devant les vicaires généraux de l'archevêché. – Pièces signées par Louis XIV ; par les comtes d'Eu. – Sceaux du duc du Maine, de la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon ; des abbés : Pierre de Calvo, de Montboissier ; de MM. de Neufville, le Bret, curé du Tréport.

G. 1572. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1636-1776. – Présentations à la cure de Saint-Michel du Tréport par les abbés du Tréport : Jacques de Souvré, ayant pour vicaire général Louis Du Héron ; – Nicolas de Béthune de Charost, Claude-Louis de La Chastre, vicaire général de l'archevêque de Tours. – Présentés : François Le Roux, François Le Vilain, Pierre Fremont, Nicolas Le Bret, Charles-François de Monvoisin, Jacques-Louis Caron, Jean-Baptiste Dupays. – Donation de 10 livres de rente faite à la fabrique du Tréport par Jean Obry, ancien maître de bateau. – Règlement donné par M. Gaulde, vicaire général, concernant le service divin au Tréport. – Ordonnance de Mgr. de la Rochefoucauld portant qu'il y aura au moins un vicaire dans la paroisse du Tréport et que ses honoraires seront payés par qui de droit. – Visite de la chapelle de Saint-Nicolas près du Tréport par Roland-Jean Yver de Beauvais, curé de Toufreville et doyen d'Eu. – Présentations à la cure du Val du Roi par Jacques de Malvende, seigneur de la Pierre ; – Jean-François, Charles-Antoine et Antoine-Léonor de Gaude. – Présentés : Edmond Doré, Nicolas Duboc, François Ducastel, Jean-Baptiste Rousseaux, Etienne de La Haye, Richarl Ducreux, Laurent Morel. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Villy par Jacques de Souvré, abbé du Tréport. – Présentés : Nicolas Poyer, Antoine Croze. – Visite par Caqueray de Folleville, curé de Notre-Dame d'Alihermont, de la chapelle de Saint-Nicolas de Maisoncelle. – Requête des paroissiens et habitants des hameaux de Cottecotte, Maisoncelles et Feuillois, dépendants de Villy, pour obtenir l'établissement d'un prêtre en la chapelle de Cottecotte, succursale dudit Villy (la plupart des habitants desdits hameaux n'entendent ni messe ni vêpres ; les enfants sont élevés en payons ; plusieurs y meurent sans sacrements, le peuple demeure sans instruction), 1700. – Fondation par Jean de Neufville, baron de Toufreville, d'une chapelle au manoir du Sangroy en la paroisse de Saint-Léonor du Besle. – Sceaux des abbés de Béthune de Charost, de la Chastre ; de M. de Malvende.

G. 1573. (Rouleau.) – Parchemin ; longueur, 1 m. 50 c, largeur, 34 c.

XV^e siècle. – « Chi ensuivent les noms des personnes demourans en omosne eu doiené d'Aubmalle, combien chaseun tient d'omosne, les bous, les costés des lieux et terres, s'il y a crois sur les lieux ou non, et la ù ilz ont acoustumé à aler pour les drois de juridiction, quant il y a débat par cri de Haro ou autrement, et s'il en font rente ou non, et quelx terres les curés ont par raison de leurs églises, et aussi leurs rentes, et sur quoy elles sont assises. *Item*, ensuivent les terres et rentes appartenant au trésor dez églises. – *Item*, les terres et rentes des contraries, ainsi comme chaseun curé particulièrement l'a baillié par escript au doien du lieu : » – A Aumale deux mesures croisées en la rue de Froit-Moulin ; confréries du Saint-Sacrement, – du Saint-Esprit, – de Notre-Dame, – de Saint-Michel, – de Saint-Pierre, – de Saint-Jacques, – de Saint-Nicolas, – de Saint-Éloi en l'église Saint-Ladre. – A Orival, maladrerie. – A Haudricourt, presbytère non croisé. – A Mont de Marçais, presbytère croisé comme aumône. – A la Fresnoie, maladrerie croisée où demeure Jean Le Duc, qui est ladre. – A Villers, presbytère non croisé. – « N'est mie à oublier que s'il a débat en toute la conté d'Aubmalle, soit en lieu d'omosne ou non, Mons^r le comte ou ses officiers en ont la congnoissance. – Et aussi, quant est de la paroisse de Foursegnies et Fretencourt, lez ospitaliers les tiennent en leurs mains et lez gouvernent eux meismes, et n'en puis avoir autre congnoissance. – Quant au fait de l'archediacre ou ses vicaires, savoir se en aucune manière ilz excèdent en exersant leur office, et en quelx choses et comment il ont acoustumé à visiter et font couvenir les deffailans eu cours de leur Visitation et en quelx lieux et en quel manière il se maintiennent sur les causes dessus dictes, Messieurs, plaise vous savoir que, quant il viennent en l'église pour visiter, font atteindre le sacrement de l'autel et demandent s'il est souvent renouvelé, et après font atteindre le cresse et l'onxion, et puis vont veir lez fons, les livres, les aournemens et les édifices de l'église, et s'aucune chose y a de deffaute, il font injuction qu'il soit fait dedens l'an sur tel paine qu'il appartient au cas, selon leur avis; et quant il tiennent aucun coupablez, il lez font convenues lieux

où il visitent, au secont ou au tiers jour ensuivant ou à plus lonc ternie, s'il leur plaist ; ne autre excez n'y ay trové par la relation de mes compaignons curés faite devant moi en plaine calende. » – Ce rouleau contient les réponses faites par le doyen d'Aumale à toute une série de questions adressées par les vicaires généraux de l'archevêque. Il est probable que le même questionnaire fut adressé aux autres doyens ; mais leurs réponses n'ont point été conservées. – Ce document paraît pouvoir être rapporté à l'épiscopat du cardinal d'Estouteville. – Fragment du sceau du doyenné d'Aumale.

G. 1574. (Liasse.) – 24 pièces, parchemin ; 5 sceaux, 7 fragments de sceaux.

1462-1494. – Informations, en vertu de mandements des vicaires généraux de l'archevêché, par les doyens ruraux du doyenné d'Aumale : Philippe Monnier et de Neully, à l'occasion des présentations, au sujet du patronage, de la valeur des bénéfices, de l'âge et de la conduite des présentés : – Beaucamp le jeune : patron, Guillaume, bâtard de Pisseleu, écuyer, sieur d'Ammars, Tillart et de Beaucamp ; présenté, Antoine Frongnet. – Beaufresne (*ecclesia sancti Petri de Bella fraxino*) : patron, Pierre, abbé d'Auchy ; présenté, Louis Jullien ; valeur, 100 sous à peine *ultra onus et servicium* ; les terres sont pleines de bois et d'épines ; 16 paroissiens. – La Boissière (*Boisseria*) : patron, Jean de Fieffés, chevalier, commandeur de Villedieu la Montagne ; présenté, Nicolas le Boullenger ; Firmin, chevalier, curé d'Aumale, l'a vu souvent aux calendes tenues en l'église d'Aumale ; le bénéfice ne vaut pas la service (*non valet deservire*) ; 9 paroissiens. – Fouilloy (*ecclesia de Foulleyo*) : patron, l'abbé de Saint-Fuscien ; valeur, 10 livres, *ultra deservire et alia onera* ; valeur ainsi réduite *propter Burgundos qui multa mala et quamplurima damna in eadem parvochia et aliis locis fecerunt* ; 20 paroissiens. – Saint-Nicolas de la Fresnaye : patron, l'abbé du Tréport ; présenté, Guérard Ricquier ; valeur, 10 livres, *ultra deservire et alia onera* ; 40 paroissiens. – Gourcelles : patron, le précepteur de Villedieu ; 20 paroissiens. – Haudricourt : patron, Raoul, abbé d'Auchy ; présenté, Guillaume de Nully, licencié ès arts ; valeur nulle *in portatis* ; 20 paroissiens. – Monts-Marquais : patron, l'abbé d'Auchy ; présenté, Henri Pecoul ; valeur, 26 livres, *et ultra servicium et alla onera que tenetur facere curatus*, 60 sous ; 26 paroissiens. – Notre-Dame d'Orival : patron, Raoulequin de Biencourt ; présentés, Nicolas Du Pont, Jean Bouloche ; le bénéfice ne vaut pas pour vivre et ne se baillerait pas 60 sols tournois tout déduit parce que le prieur de Hornoy prend, chaque année, 38 mines de méteil, 19 mines de blé, autant d'avoine et 10 sols sur les grosses dîmes ; 18 paroissiens ; en 1480, valeur, 8 livres *in portatis*, 20 paroissiens. – Saint-Valery, patron, l'abbé d'Auchy ; présentés, Simon Valoys, Pierre Deleau ; ne vaut pas le service ; 9 et plus tard 11 paroissiens. – Sceaux du doyenné d'Aumale, du doyenné d'Aussemont.

G. 1575. (Liasse.) – 28 pièces, papier.

1681. – Procès-verbaux des visites faites par Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, dans les églises du doyenné d'Aumale. – Églises visitées : Saint-Pierre et Saint-Paul d'Aumale (le chœur ne sera point occupé par les laïques ; on laissera libres les premières places et autant qu'il en faut pour le nombre des ecclésiastiques desservans ; les officiers de justice pourront, après les ecclésiastiques, prendre séance dans le chœur,., les trésoriers se placeront dans le banc qui leur est destiné, et les reliques seront mises devant eux ; ... la fondation du sieur Callon, curé de cette paroisse, pour l'établissement d'une école de filles, sera incessamment exécutée..... ; les processions qu'on avoit coutume de faire tous les jours dans l'église seront célébrées) ; – Beaucamp le jeune ; – Beaucamp le vieux (les paroissiens auront soin d'envoyer leurs enfants à l'école) ; – Beaufresne ; – la Boissière ; – Coupigny ; – Eccles ; – Fouilloy ; – Fourcigny ; – la Fresnaye ; – Frérencourt ; – Guéhanville (les paroissiens se cotiseront pour les réparations à faire à la nef) ; – Gourcelles ; – Haudricourt ; – Lannoy ; – Montmarquets ; – Orival ; – Quincampoix ; – Rothois ; – Saint-Saturnin ; – Saint-Valery ; – Sainte-Marguerite ; – Villers (la nef et le clocher seront réparés aux dépens des propriétaires) ; – abbaye d'Aumale (voûte du chœur menaçant ruine ; nef abattue et abandonnée ; maison abbatiale tombée en partie depuis peu ; le reste des bâtiments en ruine et en désordre ; cinq religieux, peu de régularité) ; – prieuré de Fleuzy ; – chapelle d'Estotonne à Saint-Saturnin. – Extraits des ordonnances rendues par Mgr Colbert.

G. 1576. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 39 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1635-1709. – Statuts et ordonnances de la confrérie et charité du Saint-Sacrement, de Sainte-Marguerite et de Sainte-Clotilde, érigée en l'église paroissiale de Sainte-Marguerite-lès-Aumale.–Approbation par Mgr François II de Harlay d'une confrérie établie à Aumale pour le soulagement et l'assistance des pauvres par Louis Callon, prêtre, docteur de Sorbonne, rétablie par Jean Saunier, administrateur des pauvres de la charité de cette ville : « les statuts seront suivis et exécutés selon leur forme et teneur ; la messe fondée sera dite et célébrée conformément aux statuts ; et à ce faire, chacun sera exhorté par le curé du lieu de temps en temps ; et pour exciter la dévotion des fidèles et leur charité, qui est entièrement refroidie en ce temps de stérilité, nous avons accordé 40 jours d'indulgences à ceux qui assisteront les pauvres dans leurs nécessités chaque fois qu'ils exerceront les œuvres de charité envers eux. » – Statuts de la confrérie du Saint Sacrement à Aumale approuvés par les vicaires généraux de Mgr Colbert : de Séricour, Armand de Tourouvre. – Contestations entre les frères du Saint-Sacrement et ceux de la charité, qui leur contestaient le droit de faire des quêtes pendant les offices publics, de se faire précéder par la croix ou la bannière de leur confrérie, et de porter le dais pour accompagner le saint Sacrement. – Mémoires, projets de règlements adressés à ce sujet à Mgr Colbert ; suivant ces mémoires, ces deux confréries n'en avaient formé qu'une à l'origine et avaient eu des statuts approuvés, en 1548, par le pape Paul III, à la demande de Claude de Lorraine, duc de Guise, par le pape Clément VIII, en 1602. – Statuts des confréries du Saint-Nom de Jésus et de la Vraie-Croix à Beaucamp le jeune ; – de Saint-Nicolas à Saint-Nicolas de la Fresnaye ; – de la Sainte-Vierge et de Saint-Saturnin à Saint-Saturnin près Aumale. – Sceaux plaqués du bailliage d'Aumale.

G. 1577. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 10 pièces, papier ; 1 sceau.

1464-1744. – Approbation par les vicaires généraux du cardinal d'Estouteville de l'élection faite par les religieux de Saint-Martin d'Auchy-lès-Aumale de Pierre Roussel, comme abbé dudit monastère, en remplacement de Thomas Hurel, décédé. – Commission de prieur claustral donnée par provision par Mgr François II de Harlay, à François Chevalier, religieux de Saint-Martin de Pontoise ; – par Mgr de Médavy, à Benoit Fontaine, profès de Saint-Nicolas aux bois. – Ordonnance de Mgr de Médavy, rendue à Saint-Martin d'Auchy-lès-Aumale, au cours de la visite générale, contenant règlement pour cette abbaye ; outre le revenu de l'enclos de l'abbaye, les religieux recevaient de l'abbé 1,300 livres, 52 mines de blé, et 200 livres pour les aumônes ; avaient chacun leur jardin particulier. – « Conclusions du promoteur subsidiaire, au cours des visites de Mgr Colbert dans le doyenné d'Aumale : que la chapelle de ladite abbaye soit incessamment et provisionnellement réparée,... qu'attendu les absences du prieur et qu'il n'y a que deux religieux âgés et infirmes résidants dans ladite abbaye, il soit nommé 4 prêtres d'office pour célébrer les messes et l'office divin, comme il est accoutumé dans les monastères de l'ordre de Saint-Benoît. » – Requête adressée à Mgr Colbert par Louis Joubert, prieur claustral de Saint-Martin d'Auchy-lès-Aumale : « l'église et tous les bastimens de ladite abbaye estant dans une entière ruine, le prieur auroit mis en usage tous les moyens possibles pour les faire réparer et restablir ; mais n'ayant pu y réussir il se serait enfin adressé au Roy pour le supplier d'y pourvoir ; et après deux années de sollicitations faites par le suppliant à cet effet, S. M. se seroit enfin déterminée à unir la mense conventuelle à la paroisse d'Aumalle pour y establir une collégiale, et auroit à ceste fin fait expédier un brevet et une lettre au pape ; » il demande à l'archevêque la « dispense de résider à l'abbaye pour faire les démarches nécessaires à l'accomplissement de cet ouvrage et une allocation de 600 livres par an sur le revenu de la mense conventuelle. » – Ordonnance de Mgr Colbert, favorable à cette demande. – Autre ordonnance du même pour l'introduction des religieux réformés de la congrégation de Saint-Maur au monastère d'Auchy-lès-Aumale. – Nouvelle église de l'abbaye d'Auchy construite de 1729 à 1744, visitée par Léonor Duret, curé de Saint-Saturnin, doyen du doyenné d'Aumale, qui atteste que son état permet d'en faire la bénédiction. – Contresceau de l'officialité de Rouen.

G. 1578. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1629-1781. – Ordonnance du Bureau de l'Hôtel-Dieu d'Aumale, portant que l'administrateur de cette maison prendra l'administration de la confrérie de la charité instituée par Callon, « portera aux dames le plat de la quête de semaine en-semaine ; – que ces dames prendront tour à tour le soin de la marmite pour les pauvres malades de de la ville et d'accompagner ladite

marmite dans la maison des pauvres ; – que le curé fera une assemblée des sœurs de la charité et autres dames de la ville, une fois le mois, dans l'une des chapelles de l'église paroissiale. » – Requête adressée à Mgr François I de Harlay, par le frère Jean-Chrysostome de Saint-Lo, ministre provincial de la province de Saint-Yves, pour qu'il leur soit permis d'établir un monastère à Aumale ; – accordé. – Présentation par la duchesse de Savoie, reine de Chypre, duchesse d'Aumale, à l'hermitage d'Aumale. – Commission donnée par Mgr de Saulx-Tavanes à M. Barabé, curé d'Aumale, pour présider à l'élection d'une prieure au couvent des Dominicaines de cette ville. – Nommée : la dame Besûel. – État du temporel des religieuses. – Plan du couvent. – Acte de la bénédiction de la nouvelle chapelle et du cloître. – Projet de réduction des fondations. – Donation par Louis Callon, docteur en théologie, à Vincent de Paul et à la congrégation de la Mission, d'une somme de 4,000 livres, à condition « que le revenu qui en proviendra soit dépensé tous les ans en devoir de mission pour aller par deux prêtres de ladite compagnie prescher, catéchiser et ouïr confessions générales du pauvre peuple des champs du diocèse de Rouen. » – Rétablissement par François de Belleval et Marie-Anne de La Rue, son épouse, de la chapelle du Bois-Robin. – Visite de cette chapelle par le curé de Beaucamp le vieux, doyen d'Aumale. – Lettres de provisions de Gabriel Damours pour le prieuré de Fleury-lès-Aumale. – Sceau plaqué du monastère des Dominicaines d'Aumale.

G. 1579. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier ; 1 fragment de sceau, 8 sceaux plaqués.

1456-1784. – Présentations à l'office de doyen du doyenné d'Aumale par Nicolas Du Tot, en qualité de vicaire général, d'Edmond Du Broc *aliàs* Du Nozet, abbé de Saint-Martin d'Auchy, aux termes d'un accord conclu autrefois entre l'abbé d'Auchy et l'archevêque Thibaut d'Amiens. – Présentés : David de Berneval, curé de Sainte-Marguerite ; – Philippe Mahien, bachelier en théologie, curé de Montmarquets. – Présentations à la cure de Beaucamp le jeune par Charlotte-Thérèse de Rune, civilement séparée, quantaux biens, d'avec le marquis d'Estrades, son mari ; – Anne de Lorraine, duchesse de Nemours et d'Aumale, veuve de Henri de Savoie ; – Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine ; – Louis Godefroy, marquis d'Estrades, maire perpétuel et gouverneur de Bordeaux ; – Louis-Charles de Bourbon, lieutenant général en Guyenne ; – Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre. – Présentés : François-Joseph de Charny le Vaillant, Vincent Mallot, Nicolas Angrand, Antoine de Brossard, Adrien Poivret, Jean Poissonnier. – Visite de l'église de Beaucamp le jeune par Miquignon, curé d'Haudricourt, doyen d'Aumale. – Mémoire en faveur de Jacques Cornu, curé, et de Jean Vausnier, maître d'école de Saint-Martin de Beaucamp le vieux. – Présentations à la cure de cette paroisse par Jean Beliard, François et Jean Cornu, Angélique de Vuidebien, veuve du comte de Monchy ; – Eugène Werhier de Chartres, seigneur de Chatenay, officier des mousquetaires de la garde ordinaire du Roi. – Présentés : messire Grégoire Pépin, curé de Saint-Remi de Berneul au diocèse de Soissons ; – François de Lestoille, Jacques Cornu, François Hecquet, Jean-François Hecquet, Charles Caignard. – Commission donnée par Mgr Colbert au curé de Fesques pour juger de la commodité ou incommodité de la place occupée par Marguerite Cornu, femme de Louis Hobbé, dans l'église de Beaucamp le vieux, près de l'autel de la Sainte Vierge. – Présentations à l'église de Saint-Pierre de Beaufresne par les abbés d'Auchy : Pierre de Lespine, sous-diacre, conseiller du Roi au parlement de Normandie ; – Joly de Fleury, chanoine de la cathédrale de Paris ; – Pierre de Savary de Brèves, chanoine de Vienne, ayant pour vicaire général Michel Couet du Vivier de Lorry, abbé de Saint-Martin des Aires. – Présentés : Pierre Vallot, Noël Bourgeois, Etienne Le Roux. – Bénédiction du chœur de Beaufresne faite par le curé M. Bourgeois. – Pièces signées par Anne de Lorraine, le duc du Maine, le duc de Penthièvre. – Sceau de Jean Beliard, seigneur de Beaucamp (fragment). – Sceaux plaqués des abbés : Joly de Fleury, de Lorry ; – de M. Cornu de Beaucamp ; de la comtesse de Monchy.

G. 1580. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier ; 14 sceaux plaqués.

1470-1783. – Nominations par Jean Hubert de procureurs, pour résigner en son nom la cure de la Boissière. – Présentations à cette cure par les commandeurs de Villedieu la Montagne : Antoine Costart de Hottot, François de Polastron, ayant pour procureur Étienne Cabeuil, commandeur de Lingville ; – Pierre de Mauléon. – Présentations à la cure de Coupigny par Amédée de Savoie, duc de Nemours ; – Marie-Jeanne-Baptiste, duchesse de Savoie et d'Aumale, princesse

de Piémont, reine de Chypre (lettres datées de Turin) ; – le duc du Maine, Louis-Charles de Bourbon. – Présentés : Jacques Barate, Alexandre Pépin, Guillaume Larcher, Jacques Barré, Pierre Lequen. – Présentations à la cure de Saint-Pierre d'Ecoles par les commandeurs de Villedieu la Montagne : Philippe de Meaulxrocourt, Antoine Costart de Hottot. – Présentés : Pierre de Marseilles, François Bonnières, Jean Turpin. – Plainte des paroissiens d'Ecoles contre leur curé. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Fouilloy par les abbés de Saint-Fuscien aux bois : Charles Daily, Louis Sublet d'Heudicourt, ayant pour vicaire général Jean-Baptiste Canon ; – Philibert-Bernard Bauldry. – Présentés : Jean Hertault, Toussaint Doquoi, Philippe Hocquet, Pierre Cuisset, Claude Olive. – Approbation de la fondation de Marie Beaumont en faveur de l'église de Fouilloy. – Présentations à la cure de Saint-Jean de Fourcigny par les commandeurs de Villedieu la Montagne : Louis Feydeau de Vaugien, Eustache de Bernard d'Avernes, Pierre de Mauléon de Savaillan, représenté par Le Bascle d'Argenteuil, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. – Présentés : Florimond Therache, Alexandre de Fay Cerney, Jean Turpin, Pierre Boutin. – Pièces signées par le duc de Nemours, la duchesse de Savoie, le duc du Maine. – Sceaux du duc du Maine, de Mgr de la Rochefoucauld ; des commandeurs de Meaulxrocourt, d'Avernes, Costart, Cabeuil ; – des abbés Daily, Sublet d'Heudicourt, Bauldry ; – de MM. Canon, Le Bascle d'Argenteuil.

G. 1581. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1647-1748. – Présentations à la cure de Saint-Nicolas de la Fresnaye par Pierre de Hardivilliers, archevêque de Bourges, comme prieur de la Fresnaye ; – par les abbés du Tréport : Jacques de Souvré, ayant pour vicaire général Louis Du Héron ; – Claude-Louis de La Chastre, Jacques de Saint-Pierre, archidiacre du Vexin Normand. – Présentés : Paul Carcireulx, Jacques Anger, Nicolas Richebraque, Jean Simon, François Le Courtois, Jean-Baptiste Martin. – Ordonnance de Mgr Colbert pour qu'il soit informé du nombre des communicants de la paroisse et de la nécessité qu'il y a d'avoir un vicaire. – Information faite par le curé de Richemont, doyen d'Aumale. – Liste des paroissiens et paroissiennes qui ont fait leur communion pascale en l'année 1700 ; – nombre des communicants, 415. – Permission accordée par Étienne de Fieux, vicaire général, au curé d'Ellecourt, de réconcilier le cimetière de la paroisse de la Fresnaye pollué par effusion de sang. – Supplique adressée à Mgr Colbert par Mauger, curé de Frérencourt, pour s'excuser de n'avoir pu comparaître au dernier synode de l'année 1691. – Commission donnée par le même archevêque, au curé de Richemont, pour dresser procès-verbal de l'état de l'église de Frérencourt, entièrement consumée par le feu du ciel, dans la nuit du 9 au 10 janvier 1693, et de la chapelle qui avait été rétablie. – Présentation à la cure de Saint-Pierre de Frérencourt par Pierre de Polastron, colonel d'infanterie, commandeur de Villedieu la Montagne. – Présenté : Mathieu Du Quesnoy. – Présentations à la cure de Gourchelles par les commandeurs de Villedieu la Montagne : Philippe de Meaulxrocourt, Jacques Carrel de Mercey, Étienne Texier d'Hautefeuille, Eustache de Bernard d'Avernes. – Présentés : François Carmen, Pierre Noblet, Louis Maillart, Jacques-Floremont Froment. – Présentations à la cure de Saint-Léonard de Gauville, ou Guchauville, par les abbés de Saint-Martin d'Auchy : Du Nozet ayant pour vicaire Louis Callon, docteur en théologie ; – Geoffroy de Jarente, Joly de Fleury. – Présentés : Jean Clare, Nicolas Bonnard, Jean Le Blond, Claude Pépin. – Pièces signées par Pierre de Hardivilliers, archevêque de Bourges – Sceaux des abbés de la Chastre, de Saint-Pierre, de Fleury ; des commandeurs de Haute-feuille et Polastron.

G. 1582. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1471-1734. – Nomination par Nicolas Dupont, curé d'Orival au doyenné d'Aumale, de procureurs pour résigner en son nom ce bénéfice. – Réduction par Charles Mallet, vicaire général, des fondations de l'église du Rotherois, à la requête de maître Charles Chambon. – Présentations à la cure de Saint-Saturnin par les abbés d'Auchy-lès-Aumale : Aimé Du Nozet, ayant pour vicaire général Louis Callon, docteur en théologie ; – Guillaume de Senas de Jarente, Guillaume Anffrye de Chaulieu, Pierre de Lespine, conseiller au parlement de Normandie ; – Edouard Colbert, docteur en théologie de la faculté de Paris, doyen de la cathédrale de Beauvais. – Présentés : Louis Mahieu, Jean Le Blond, Noël Hacouil, Alexandre Pépin, François Le Prévost, Charles Sauvé, Léonor Daret. – Dotation par Alphonse-Nicolas de Riencourt, chevalier, d'une chapelle sous le titre de la Présentation de la Sainte-Vierge en son château d'Estotonne à Saint-Saturnin. – Visite de cette chapelle par Nicolas Le Frilleux, curé de Réalcamp, doyen de Foucarmont. – Présentations à la dite

chapelle par MM. de Riencourt. – Présentations à la cure de Saint-Valery par les abbés d'Auchy-lès-Aumale : Edmond Du Broc du Nozet, ayant pour vicaire général Nicolas Du Tot, chanoine de Rouen, prieur de Saint-Laurent-en-Lyons ; – Godefroy-Alexandre de Senas de Jarente, Edouard Colbert, Jean-Omer Joly de Fleury, chanoine de Notre-Dame-de-Paris. – Présentés : Pierre Bresmontier, Etienne Denise, François Vidor, Antoine Lhernault, Jacques Tranchepain, Pierre Chevalier, Jean-François Lavrilleux, Jean La Bitte, Adrien Baignet. – Fondation par messire Jacques Du Mesnil, chevalier, seigneur d'Herdonseille, d'une chapelle au manoir d'Herdonseille (Hardouceilles). – Visite de cette chapelle par Philippe Mahieu, bachelier en théologie, curé de Montmarquets, official et doyen d'Aumale, accompagné d'Antoine de Paris, curé d'Haudricourt, promoteur substitut audit doyenné. – Approbation de ladite chapelle par Mgr de Harlay. – Dotalion de la même chapelle par Pierre Du Mesnil. – Commission donnée par Mgr de la Rochefoucauld, au curé d'Haudricourt pour faire la visite de l'église de Morienne en la paroisse de Sainte-Marguerite. – Pièces signées par MM. Callon, l'abbé de Chaulieu. – Sceaux des abbés de Jarente, de Chaulieu, Colbert, Joly de Fleury ; – de Nicolas Du Tot, de MM. de Riencourt.

G. 1583. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués,

1627-1788. – Présentations à la cure du Val de la Haye dit Quinquempoix par les abbés de Saint-Fuscien aux Bois : Charles Daily, Louis Sublet d'Heudicourt, Guy d'Aligre. – Présentés ; Léger Cornilleau, Philibert Bauldry, Philibert Navel, Pierre Forceville, Bernard Brunel. – Sentence d'Étienne de Fieux, official de Rouen, par laquelle est enjoint au vicaire desservant au prieuré de Fleuzy de faire toutes les fonctions curiales, comme il a été fait par le passé, parce que néanmoins le curé du Val de la Haye les y pourra faire, aux jours qu'il souhaitera, préférablement audit vicaire qui sera préposé par le prieur. – Arrêt des requêtes du Palais à Rouen qui condamne Dom Jean Léon, prieur de Fleuzy, à faire dans l'église de Fleuzy les fonctions curiales, à fournir dans l'église l'aube, l'antiphonier et autres choses nécessaires à la desserte desdites fonctions. – Requête des habitants du prieuré-cure de Fleuzy, pour qu'il plaise à l'archevêque leur nommer un prêtre et lui assigner un fonds suffisant pour résider sur le lieu. – Procès-verbal des réparations et réédifications à faire aux bâtiments du prieuré de Fleuzy. – Visite de la chapelle et du prieuré par Jean-Pierre Le Tellier, curé de Saint-Pierre et Saint-Paul d'Aumale, doyen du doyenné d'Eu. – Présentations à la cure de Villers par Étienne Semichon, prieur d'Auchy-lès-Aumale ; par les abbés du même monastère : Pierre de Lespine, Joly de Fleury. – Présentés : François de Paris, Jacques-Florimond Froment, Nicolas Le Gros, Laurent Bailluel. – Information par Jean Quatresols, docteur de Sorbonne, pénitencier de la cathédrale de Rouen et vicaire général de Mgr de Harlay, au sujet de l'établissement que désirait faire d'une chapelle au hameau de Bretagne à Villers, maître Claude Le Cauchoix, licencié ès droits, sieur de Blangiel, vicomte d'Aumale. – Visite de cette chapelle par M. Guillaume Barabé, curé de Saint-Pierre et Saint-Paul d'Aumale. – Fondation par Louis de Rune, chevalier, d'une chapelle en son fief de Fontaine. – Mémoire au sujet de la chapelle de Saint-Charles de Roupierre à Villers. – Sceaux de MMgrs de Saulx-Tavannes, de La Rochefoucauld, et Jacques de Grasse, évêque d'Angers ; des abbés Sublet d'Heudicourt, de Bauldry, d'Aligre, de Lespine, Joly de Fleury.

G. 1584. (Liasse.) – 65 pièces, parchemin ; 15 sceaux ; 24 fragments de sceau.

1432-1495. – Informations, en vertu des mandements des vicaires généraux de l'archevêché de Rouen, par les doyens ruraux du doyenné de Saint-Romain : Nicolas de La Bruyère, Jean Fauvel, Jean Benard, curé du Coudray, Jean de La Perruque, curé d'Eprétot, à l'occasion des présentations, au sujet du patronage, de la valeur des bénéfices, de l'âge et de la conduite des présentés : – Abbetot : patron, l'abbé de Saint-Georges de Boscherville ; présenté, Thomas Cardon ; valeur, 20 livres. – Saint-Étienne de Beaucamp : patron, Georges Dufour *aliàs* du Boschulin ; présenté, Thomas de Magny ; valeur, 40 sous ; 10 paroissiens. – Notre-Dame du Bec-Crespin : patron, Jacques de Brezé ; présenté, Georges de La Bruyère ; valeur, 20 livres *in portatis* ; 15 paroissiens. – Saint-Martin du Bec-Crespin : nomination par le curé Guillaume Le Boutillier de procureurs pour résigner sa cure. – Saint-Laurent de Bournenbusc : patron, l'abbé de Villedieu ; présenté, Jean Du Quesne, acolyte ; valeur, 13 livres ; 12 paroissiens. – Saint-Michel de la Chapelle : patron, l'abbé de Saint-Georges ; présenté, Nicolas Quinbel ; valeur, 10 livres ; 8 ou 9 paroissiens. – La chapelle de Hartelay : patron, Simon, abbé de Valmont ; présenté ; Michel

Cacherat ; valeur, 10 ou 12 livres ; 10 paroissiens. – Crasmesnil : patron, Pierre Mallet ; présenté, Jean Mallet ; valeur, 10 livres ; 7 ou 8 paroissiens, 5 en 1471. – Criquetot l'Esneval : patron, Robert de Dreux, baron d'Esneval ; présentés, Guillaume Le Roy, licencié ès lois, François de Dreux ; valeur, 60 livres, plus tard 80 livres *in portatis* ; 40 paroissiens. – Ecultot : patron, Louis de Brezé, grand sénéchal de Normandie ; présenté, Jean de Hellande ; valeur, 50 livres ; 10 paroissiens. – Gonfreville l'Orcher : patron, Pierre Arquambout, chevalier ; présenté, Guillaume Féré ; valeur, 50 livres ; 44 paroissiens. – Grosmesnil : patron, Thierry, abbé de Saint-Georges ; présenté, Raoul Billart ; valeur, 36 livres ; 5 paroissiens. – Saint-Pierre de Hermeville : patron, Raoul Betas ; présenté, Raoul Toustain ; valeur, 60 livres ; 16 ou 17 paroissiens. – Saint-Pierre de Heuqueville : patron, *Silvestris* d'Estemanville, écuyer ; présenté, Guillaume Le Sueur ; valeur, 50 livres ; 18 paroissiens. – Houquetot : patron, Jean, abbé de Préaux ; présenté, Jean Le Tellier ; valeur, 21 livres, *in portatis* ; 10 paroissiens. – Mannevillette : patron, l'abbé de Valmont ; présenté, Robert Marc ; valeur, 30 livres ; 22 paroissiens. – Pierrefique : patron, Robert le Machecrier à cause de sa femme Jeanne Langlois ; présenté, Guillaume Du Seullot ; valeur, 20 livres ; 9 paroissiens. – Saineville : patron, le Roi ; présentés, Raoul Baterel, Jean Laillet ; valeur, 24 livres ; 24 paroissiens ; en 1472, 30 paroissiens. – Saint-Antoine la Forêt : patron, Guillaume de Harcourt ; présenté, Jean de La Valette ; valeur, 40 livres ; 30 paroissiens. – Saint-Gilles de La Neuville : patron, l'abbé de Valmont ; présenté, Jean Du Hestray ; valeur, 80 livres ; 50 paroissiens. – Saint-Jouin : patron, le prieur de Longueville ayant pour procureur Robert Coupequesne ; présentés, Michel Morieult, Jean Leres ; valeur, 100 livres ; 80 paroissiens. – Saint-Martin du Tilleul : patron, Nicolas de La Croix, seigneur du lieu ; présenté, Guillaume Guerin ; valeur, 45 livres ; 22 paroissiens. – Saint-Romain de Collebosc : nomination par le curé Jean Baqueler, chanoine de Notre-Dame de la Ronde, de procureurs pour régir sa cure. – Saint-Vigor : patron, l'abbé de Valmont ; présenté, Michel de Mauny ; valeur, 80 livres ; 60 paroissiens. – Tancarville : patron, Guillaume de Harcourt ; présenté, Richard Misère *aliàs* Fauquet ; valeur, 20 livres ; 50 paroissiens. – Les Trois-Pierres : patronne, Marie de Harcourt, comtesse de Vaudemont ; présenté, Guillaume de Sully ; valeur, 30 livres ; 20 paroissiens. – Vireville : patron, le comte de Tancarville ; présenté, Guillaume Trouvé ; valeur, de 15 à 20 livres. – Léproserie de Vireville : patron, Guillaume de Clercy ; présenté, Guillaume de Gieffosse. – Chapelle de Blésimare : patron, Mathurin Brachet ; présentés, Nicaise de Nerval, Richard Néel ; valeur, 12 livres. – Chapelle du château de Rames : patron, Thomas de Beaumont, chevalier, seigneur de Basqueville et de Brachy en 1433 ; présenté, Geoffroi Du Busc. – Fragment du sceau de la chambre de l'archevêque Hugues d'Orges. – Sceaux de la cour d'église, du doyenné de Saint-Romain, de Jean Fauvel, doyen de ce doyenné, des curés d'Eprétot et Étainhus.

G. 1585. (Liasse.) – 14 cahiers in-f^o formant 78 feuillets.

1684-1687. – Procès-verbaux des visites des doyennés de Saint-Romain et de Valmont, par Mgr Colbert, co-adjuteur de Rouen. – Saint-Sauveur la Campagne ; – Angerville (les propriétaires se cotiseront pour les réparations de la tour et de la nef) ; – Hermeville (l'échevin de la confrérie présentera à l'archevêque le compte de la charité) ; – Manneville (nef ruinée) ; – Hertelay ; – Bournembusc (chœur couvert de chaume, ordonné qu'il sera couvert de suite aux dépens des gros décimateurs) ; – Sausseusemare ; – Crétot ; – Goderville ; – Écraiville ; – Tainemare ; – Emalleville ; – Mannevillette (nous avons été informés qu'on faisait des charivaris, quand quelques paroissiens se marioient en secondes nocces ; nous avons deffendu aux paroissiens de faire jamais de ces sortes de charivaris qui ne sont propres qu'à causer du scandale... enjoignant au curé d'y tenir la main) ; – Raimbertot ; – Buglise (enjoint au curé de tenir la main à ce qu'aucun ne travaille les jours de festes, si ce n'est en cas de nécessité et après en avoir obtenu la permission) ; – Vergetot ; – le Coudray ; – Ecuquetot ; – Turretot (les habitants se cotiseront pour gager un clerc qui tiendra les écoles) ; – Notre-Dame du Bec ; – Saint-Martin du Bec ; – Ecultot ; – Anglesqueville l'Esneval (les habitants se cotiseront pour réparer la nef) ; – Berneval : – Saint-Jouin (les deux figures d'enfants qui sont au-dessous de la contrétable de la Sainte-Vierge seront ôtées) ; – Heuqueville ; – Gonnevillle (attendu la pauvreté du trésor les réparations de la nef seront faites aux dépens des propriétaires) ; – la Poterie ; – le Tilleul ; – Beaurepaire ; – Pierrefique ; – Vilainville ; – Cuverville (le curé empêchera de mettre des grains dans la chapelle de Saint-Nicolas) ; – Bénouville ; – Etrétat ; – Saint-Clair ; – Vattetot (contre le charivari aux secondes nocces et le travail du dimanche) ; – les Loges (défense aux paroissiens de s'assembler dans le cimetièrre pour leurs

affaires temporelles); – Bordeaux ; – le Parc d’Anselot ; – Saint-Gilles ; – Gomerville ; – Graimbouville ; – Eprérot ; – Étainhus ; – Saineville (contre les danses) ; – Manéglise ; – Gonfreville ; – Guaineville ; – Saint-Laurent ; – Rogerville ; – Routot ; – Saint-Aubin ; – Sandouville (le clerc tiendra exactement l’école) ; – Oudalle (ordre, sous peine d’excommunication, de faire baptiser les enfants dans les 24 heures après leur naissance) ; – Beaucamp ; – Saint-Vigor ; – Saint-Vincent ; – Saint-Michel ; – Saint-Jean d’Aptot ; – Crasmesnil ; – Grosmenil ; – chapelle Sainte-Marie et Sainte-Marguerite à Vireville ; – Houquetot ; – Ansetot (le clocher sera réparé aux dépens des propriétaires) ; – Tancarville ; – la Cerlangue (le vicaire tiendra l’école ; le clerc ne la fera qu’à son défaut) ; – Saint-Jean des Essarts ; – la Remuée ; – les Trois-Pierres ; – Loiselière ; – procès-verbaux signés par Mgr Colbert.

G. 1586. (Liasse.) – 26 pièces, papier.

1687. – Réponses des curés du doyenné de Saint-Romain à une série de questions à eux adressées par Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, sur le patronage, la valeur de leurs bénéfices, le nombre des communicants, les écoles etc., etc. – Ansetot : 250 livres ; 50 communicants ; – Appetot : de 5 à 600 livres ; 100 communicants ; – Beaucamp : 300 livres ; 90 communicants ; – Bornambusc : 500 livres ; 160 communicants ; – la Cerlangue : 700 livres ; 500 communicants ; – Crasmesnil : 300 livres ; 60 communicants ; – Eprérot : 900 livres ; 250 communicants ; – Étainhus : de 8 à 900 livres ; 200 communicants ; – Gomerville : 400 livres, 400 communicants ; – Gonfreville l’Orcher : 100 livres ; 300 communicants ; – Grosmesnil : revenus montant à la pension canonique ; 80 communicants ; – Hertelay : 65 communicants et une famille de nouveaux convertis ; – Loiselière : 150 livres ; 80 communicants ; – Oudalle : 500 livres ; 150 communicants ; – la Remuée : de 5 à 600 livres ; 400 communicants ; – Rogerville : 220 livres ; 400 communicants ; – Routot : 240 livres ; 50 communicants, plus une famille de nouveaux convertis ; les comptes se rendent au portail de l’église ; on a dansé par exception au feu de joie de la convalescence du Roi ; – Saineville : 300 livres ; 50 communicants. « On a dansé dans la feste du patron, et ce devant l’église par l’autorité du patron et contre la volonté du sieur curé, et ne se passe aucune année qu’il n’y ait batterie. Il y a deux ans qu’un jeune garçon eust un coup de pistolet dans le corps d’une balle de plomb, et ceste année un garçon qui eust la teste cassée ; les danses accompagnées de violons et fusils ; » – Saint-Aubin des Cercueils : 400 livres ; 180 communicants, plus une famille de nouveaux convertis ; – Saint-Gilles : 450 livres ; 430 communicants ; – Saint-Vigor : 450 communicants ; – Tancarville : 400 livres ; 220 communicants plus 20 nouveaux convertis ; – les Trois-Pierres : de 6 à 700 livres ; 350 communicants, plus 20 nouveaux convertis ; – Sandouville : 300 livres ; 200 communicants ; – Vireville : 400 livres ; 140 communicants. – Sur 27 paroisses, vicaires dans 10 ; maîtres d’école dans 20 ; maîtresses d’école dans aucune.

G. 1587. (Liasse.) – 81 pièces, papier.

1691. – Déclarations des revenus et des charges des fabriques du doyenné de Saint-Romain, fournies par les curés, conformément aux ordres de Mgr Colbert, archevêque de Rouen. – A Mélamare, trésor imposé à 55 livres pour droit d’amortissement, que le trésor ne peut payer ; « on a eu dessein de taxer les bancs de l’église, ce qui a occasionné du tumulte ; dans la paroisse, 34 familles pour le moins de nouveaux convertis, qui ne manquent pas de faire assemblées dans les maisons des particuliers et dans les carrières adjacentes et contigues à la paroisse. » – A Rogerville, donations : en 1525, de pièces de terre pour le logement d’un prêtre par M. Rousselin, curé ; – en 1623, d’une mesure pour loger le clerc et le maître d’école, par M. Sence, curé. – Saint-Jouin : « l’église possède, depuis plus de 400 ans, deux traits de dîmes, l’un nommé le trait Barthelemy, l’autre le trait de la Lampe. » – A Saint-Martin du Bec-Crespin, fondation par Isabeau de Hanyvel, veuve de Nicolas Romé, seigneur de Fresquiennes, conseiller du Roi en ses conseils d’État et privé.

G. 1588. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 15 pièces, papier.

1522-1695. – Statuts des confréries de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean l’évangéliste, Saint-Martin, Saint-Clair et Sainte-Suzanne à Saint-Jean d’Appetot (approuvée par M. André Guyon, vicaire général de Mgr de Joyeuse) ; – de la Nativité de la Sainte-Vierge, de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Jacques-le-mineur ; – Saint-Ercouvald, patron et titulaire de la paroisse, à Gonfreville l’Orcher (approuvée par Anne Du Buisson, vicaire général de Mgr de

Harlay) ; – de Saint-Clair, Saint-Sébastien, Sainte-Barbe et Sainte-Véronique à Sainville, (établie parce que plusieurs paroissiens étaient morts de peste et n'avaient pu être ensevelis ou enterrés pour le doute de ladite peste), du temps de Mgr de Joyeuse ; – du Saint-Cœur de Jésus à Saint-Aubin des Cercueils ; – de Notre-Dame du Mont-Carmel à Saint-Nicolas de la Taille ; – de Saint-Vigor Sainte-Esdeburge, Saint-Nicolas, Saint-Étienne à Saint-Vigor d'Imonville ; – de Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Éloi et Saint-Hubert aux Trois-Pierres ; – de la confrérie du Bon-Pasteur pour les ecclésiastiques de Godarville, Sausseuse-mare, Graimbouville, Gerville, le Hertelay, Imauville, Saint-Gilles de la Neuville, Escrainville, Manneville la Goupil, Saint-Jean de la Neuville, Tainemare et Crétot. – Requête de Robert Fouquard, curé de Saint-Pierre de Prétot pour obtenir l'établissement d'une confrérie du Rosaire en sa paroisse. – État des rentes appartenant à la confrérie de Saint-Blaise, fondée en l'église du Parc d'Ansetot.

G. 1589. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier ; 5 sceaux plaqués.

1641-1790. – Présentations à la cure d'Angerville, par André Potier, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, président au parlement de Paris et chancelier de la Reine mère du Roi ; – Louis-Jacques de Vitry-de-Malassise, Charles-Étienne Duhamel, seigneur de Melmont, conseiller au parlement de Normandie ; – Françoise Planterose, veuve du précédent. – Présentés : Nicolas Buisson, bachelier en théologie ; – Guillaume Perrin, docteur en théologie de la maison de Navarre ; – Claude Accault, Eustache Langlois de Croixmare, Pierre-Charles Eudes, curé de la Haye-Auberée. – Présentations à la cure d'Ansetot par François de Bassompierre, abbé de Saint-Georges de Boscherville, ayant pour vicaire général Guillaume Coterel, prieur de Saint-Ouen ; – Jacques Remond. – Présentés : Guillaume Duhamel, Robert Fauvel. – Démission de Jacques-Adrien Léger, nommé à la cure de Saint-Michel de Préaux, au diocèse de Lisieux. – Présentations à la cure de Saint-Jean d'Appetot par les abbés de Saint-Georges de Boscherville : François de Bassompierre, évêque de Saintes, ayant pour vicaire général Guillaume Coterel ; – Louis d'Espinay de Saint-Luc, Charles Du Cambout de Coislin, évêque de Metz, représenté par François Percheron, docteur en théologie. – Présentés : Guillaume Duhamel, Michel Varet, Lucas Madeline, Mathieu Godefroy. – Présentations à la cure de Beaucamp par Adrien de Canouville, seigneur de Grosmesnil ; – Marie-Élisabeth Bretel de Gremonville, veuve du précédent ; – Anne-Marie-Madeleine de Canouville, veuve de Charles-François de Montholon, premier président au parlement de Normandie ; – Élisabeth Le Roux d'Esneval de Catteville, Charles de Becdelièvre, ancien vicaire général des diocèses de Rennes et de Saint-Brieuc, curé d'Ouainville, comme procureur du marquis de Cany. – Présentés : Pierre de Rallemont, écuyer ; – Jean Bertren, curé de Grosmesnil ; – Pierre Dampierre, Nicolas Imbert, Laurent Godefroy, Jean-Thomas Lucas, Noël Anthoinne. – Ordonnance des vicaires généraux de Mgr de Médavy pour la réparation d'un sacrilège commis en l'église de Beaucamp. – Pièces signées par Potier. – Sceaux des abbés Louis d'Espinay de Saint-Luc, du Cambout de Coislin ; de MM. de Becdelièvre, de Canouville.

G. 1590. (Liasse) – 10 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1644-1776. – Présentations à la cure de Bournembusc par Jean-Baptiste de Pelletot, Louis de Romé, écuyer, seigneur de Bazincourt, aumônier du Roi, abbé de Lilledieu ; – Charles de Cuves de Préfontaine, et Pierre de La Rue, vicaire général de Québec, autres abbés de Lilledieu. – Présentés : Jean Douvre, Nicolas Canu, Jean Chevalier, François Colombel, Pierre-Philippe Maillard. – Dotation par Jean de Roussel, chevalier, seigneur de Frémont, d'une chapelle bâtie, depuis 200 ans, en sa maison de Clercy à Bournembusc. – Approbation de cette chapelle par Mgr François II de Harlay, à la suite d'une enquête faite par M. Dumoulin, curé des Trois-Pierres, archiprêtre, doyen de Saint-Romain. – Présentations à la cure de la Cerlangue par les comtes de Tancarville : Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse douairière de Longueville, sa veuve ; – Jean Law, Louis de La Tour d'Auvergne comte d'Évreux, colonel général de la cavalerie de France ; – Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, gouverneur de la province de Normandie. – Présentés : Louis Picot, Jacques Le Fèvre, docteur en théologie ; – Louis Ducros, Michel Le Prévost, Claude-Joseph Tocqueville, Jean-Baptiste Glier, licencié en théologie ; – François Beuvain. – Présentations à la cure de Saint-Aignan de Crasmesnil par Louis XIV ; – par François Mallet, seigneur de Crasmesnil et Oudalle ; – Alexandre-Robert Mallet de Gravelle, Charles-Robert-Louis Mallet de Gravelle, mousquetaire dans

la première compagnie des mousquetaires du Roi ; – Louis-Robert-Charles Mallet, marquis de Graille, ancien mestre de camp de cavalerie. – Présentés : Jean Enquehard, Charles Mallet, François Martel, Antoine Boulon, Pierre Damaize, Pierre Michault, Jacques Rivière, Pierre Dubosc, Jean Le Masson, Jean Le Maur, Louis Breton. – Pièces signées par Louis XIV, le duc de Longueville, la duchesse de Longueville, Law. – Sceaux de Mgr de Harlay, de la duchesse de Longueville, du duc de Luxembourg, des abbés de Préfontaine et de La Rue ; de Law, de MM. Mallet de Graille.

G. 1591. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier ; 4 sceaux plaqués.

1626-1788. – Présentations à la cure d'Éprétot par les comtes de Tancarville : Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse douairière de Longueville ; – Marie d'Orléans, duchesse de Nemours ; – Louis de La Tour d'Auvergne, comte d'Évreux, colonel général des armées du Roi ; – Charles-François de Montmorency-Luxembourg, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en la province de Normandie ; – Anne-Léon, duc de Montmorency, maréchal des camps et armées du Roi. – Présentés : Michel Le Thuilier, Joseph Delouche, Charles Denis, François Restais, Jean Hautot, curé de Bolbec ; – Jacques Duval, Jean-Baptiste de La Tour, curé d'Évry-les-Châteaux. – Réduction des fondations. – Présentations à la cure de Saint-Jacques d'Étainhus (patronage alternatif entre seigneurs), par Pierre de Roncherolles, gouverneur du Ponthieu, premier baron de Normandie, conseiller né au parlement de cette province ; – Claude de Roncherolles, Marie de Bonnissent, veuve de Guillaume Durand, lieutenant civil et criminel du bailliage de Caux ; – Guillaume Gueroult, sieur du Verderay et Jean-Baptiste-François Gueroult, lieutenants généraux au même bailliage ; – par Louis XIV. – Présentés : Tristan Marc, Paul Hardy, curé de Saint-Pierre du Pont-Saint-Pierre ; – Charles Bouret, Louis Le Roux, Louis-François Le Roux de Touffreville, Jacques Bademer, licencié ès lois, curé de Saint-Paul de Rouen. – Visite de l'église d'Étainhus, par M. Pimare, curé de Saint-Vincent. – Présentations à la cure de Folleville, par Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, lieutenant-général pour Sa Majesté en Picardie, Artois et Boulonnois ; – Élisabeth Le Vigner, femme de François Dubosc, sieur de Sourdemare ; – Pierre Aubery, correcteur en la Cour des Comptes de Normandie. – Présentés : Robert Du Moullin, Pierre Besogne, Jacques Lemoyne d'Aubermesnil, curé de Dampierre ; – Nicolas Richard, Nicolas Hébert, curé de Saint-Jean de la Haie ; – Antoine Lancien, Louis-François Videcoq, Charles Dumoustier, Louis Lemercier. – Pièces signées par Louis XIV, la duchesse de Longueville, le duc du Maine ; Charles de Lorraine. – Sceaux de Charles-François de Montmorency-Luxembourg, de Marie de Bonnissent.

G. 1592. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 10 sceaux, plaqués.

1579-1786. – Présentations à la cure de Gainville : par la duchesse de Longueville, André Potier de Novion, Jean Law ; – par Louis XV et Louis XVI. – Présentés : Nicolas Costé, Philippe Hay, écuyer, sieur de Renneville ; – Siro de Bloville, Nicolas Bobé, André de Baudot de Senneville, Alexandre de La Houssaye, Jacques Manoury, Charles-Martin d'Amonville, Jean Beuzebocq, chanoine d'Amiens. – Présentations à la cure de Saint-Anne du Hertelay, par Louis de La Fayette, abbé de Valmont, de Guillaume Jouanne ; – à la chapelle de Flainville à Gainville, par Marie Le Gay, veuve de Guy de Pardieu, de Dom Jean Despommare. – Présentations à la cure de Saint-Aubin de Houquetot, par les abbés de Préaux : Jean d'Estrées, docteur en Sorbonne, ambassadeur pour le Roi en Espagne et en Portugal ; – Thomas de Stirkland, évêque de Namur, ayant pour vicaire général Urbain Robinet, chanoine à Paris ; – Charles d'Osmond, ancien évêque de Comminges, représenté par Nicolas d'Osmond, chanoine de Rouen ; – Jacques Aleaume, conseiller au parlement de Normandie, prieur de Sainte-Radegonde. – Présentés : Pierre Duval, Pierre Le Chevallier, Robert Séry, Louis Mahierre. – Permutation entre le curé de la Trinité de Loiselière, Vincent Deschamps et Jean Le Picard, curé de Gueures. – Sentence de Christophe Eude, official de Rouen, portant approbation d'un échange de terre conclu entre Jean Despommare, curé de Manneville la Goupil, et Antoine de Clercy, seigneur du lieu. – Présentations à cette cure par MM. de Bourgoise. – Présentés : Alexandre Le Coustre, Jacques Malandain. – Présentations à la cure de Saint-Jacques de Mélamare (patronage alternatif entre seigneurs), par les comtes et comtesses de Lillebonne : Isabelle de La Tour-d'Auvergne, duchesse d'Elbeuf ; – Angélique de Fabert, marquise de Beuvron et de la Mailleraye ; – Marie-Anne Bruslart de Genlis, veuve de Henri de Harcourt ; – par MM. Alphonse, Charles, Auguste, Claude, Charles et Claude Boutren ; – par

Louis XIV et Louis XV. – Présentés : Robert Lemercier, Alphonse Boutren, prieur de Sainte-Honorine ; – Antoine Ravier, Louis Ducroc, Jean Bouillon, Jacques Paray, Jean Haudiguier, Georges de Thiboutot d'Alvemont, François Perchel, docteur en Sorbonne ; – Jacques-Charles Marguier, Pierre Petit, Jacques Dumont, Charles Le Seigle. – Visite de la chapelle de M. Manoury, à Mélamare, par M. Touzé, curé de Saint-Laurent de Brèvedent, doyen de Saint-Romain. – Pièces signées par Louis XIV, Louis XV, Louis XVI ; par la duchesse de Longueville, Law, d'Estrées, Robinet. – Sceaux de MM. Aleaume, de Bourgoise, Boutren ; d'Isabelle de La Tour d'Auvergne, d'Angélique de Fabert, de la maréchale de Harcourt, de Marie de Pardieu.

G. 1593. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier ; 1 sceau pendant, 9 sceaux plaqués.

1472-1760. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Gomerville par Simon et Joseph-Philippe Le Royer de Forges, licencié en l'un et l'autre droit, abbés de Valmont. – Présentés : Pierre Fauchon, Michel Rondeau. – « Mémoire et instruction sur la chute de l'église de Gomerville » arrivée en juin 1729 ; clocher servant de chancel et de voûte au chœur de l'église ; malheur attribué à ce que M. de La Fayette, abbé de Valmont, et les religieux de cette abbaye avaient négligé les réparations de la voûte et du chœur auxquelles ils étaient tenus comme décimateurs. – Visite par Jean Le Grix, licencié en droit civil et canon, curé des Trois-Pierres, doyen du doyenné de Saint-Romain, de la nouvelle église de Gomerville en 1745 ; à cette époque, 400 communicants en la paroisse. – Visite par Jean Le Vasseur, curé et doyen de Saint-Romain de Collebosc, de la chapelle du château de Filières, appartenant à messire Olivier Chardon, seigneur de Saint-Jean du Tanné. – Présentation par François-Alphonse de Civile à la chapelle de Sainte-Anne de Rames, fondée en l'église de Gomerville. – Présentations à la cure de Gonfreville l'Orcher par Nicolas Potier, président au parlement de Paris ; – André Potier de Novion, maître des requêtes de l'hôtel du Roi ; – André Potier de Novion, marquis de Grignon, président à mortier au parlement de Paris ; – Charles-Étienne Duhamel, conseiller du Roi au parlement de Normandie. – Présentés : Gilles Le Rebours, Jacques Peley, curé de Rogerville ; – Georges Le Febvre, Antoine Fresson, Gaston Noury, Claude Le Pigny. – Présentation de trois sujets en la prieuré de Notre-Dame-des-Bois par Mgr de Valras, évêque de Mâcon, abbé de Valmont. – Protestation de M. Duhamel contre cette présentation. – Échange entre M. Le Pigny de Bimare, curé de Gonfreville-l'Orcher, et M. d'Emalleville Martel et madame de Melmont. – Requête adressée à Mgr d'Aubigné par J.-B. Le Roux, seigneur de Touffreville, pour obtenir le rétablissement de l'ancienne chapelle de Senitot : « Par un abus étrange, profitant des guerres civiles, les propriétaires, étant tombés dans les erreurs de Calvin, firent construire un temple auquel ils attachèrent le revenu qui sans doute estoit destiné pour la chapelle... le temple a été démolé de sorte qu'il n'en reste aucun vestige. » – Visite de ladite chapelle par Jean Le Vasseur, curé doyen de Saint-Romain ; date de 1536 écrite sur le pavé, au dessous des armes des seigneurs de Senitot, lesquelles sont les mêmes que celles de la vitre. – Sceau de Simon, abbé de Valmont, en 1472. – Sceaux plaqués de l'abbé de Forges, de MM. Potier et de Civile.

G. 1594. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 1-4 pièces, papier ; 4 sceaux.

1500-1778. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Graimbouville par Gilles Du Fay de Vergetot, chevalier de dévotion de Saint-Jean-de-Jérusalem, marchal de bataille de l'armée de Malte ; – Jean Du Fay de Vergetot, colonel du régiment royal comtois ; – Charles de Houdetot, lieutenant général pour le Roi dans les provinces de l'Ile de France, Soissons, Laonois et Vexin, commandant en la ville d'Oléron ; – Charles-Louis de Houdetot, marquis de Houdetot. – Présentés : Paul de Chaumont, clerc du diocèse de Paris, abbé de Bourg, maître de la bibliothèque du Roi ; – Jean Taillot, curé d'Oudalle ; – Antoine Chauvin, Barthélémy Grégoire, curé de Saint-Laurent de Brèvedent. – Visite de l'église de Graimbouville par M. Pimare, curé de Saint-Vincent, doyen de Saint-Romain de Collebosc. – Dotation par Charles de Goustimesnil, d'une chapelle qu'il avait fait construire en sa maison de Goustimesnil. – Ordonnance de Mgr de Lavergne de Tressan par laquelle, sur la demande de Charles de Houdetot, lieutenant général pour le Roi de l'Ile de France, Soissonais, etc. il lève l'interdit dont avait été frappée la chapelle du château de la Brière. – Présentations à la cure de Saint-Lubin de Grosmesnil par les abbés de Saint-Georges de Boscherville : Louis de Bassompierre, ayant pour vicaire général Guillaume Coterel, prieur de Saint-Ouen ; – Henri-Charles Du Cambout de Coislin, évêque de Metz. – Présentés : Adrien Carrel,

Nicolas Imbert. – Copie : des lettres d'ordre de Michel Tardivel, écolier de Notre-Dame du Pré à Pont-Audemer, de sa nomination à la cure de Grosmesnil ; – de la dispense obtenue par lui en cour de Rome pour posséder plusieurs bénéfices incompatibles ; – de la présentation faite à la même cure par l'abbé de Saint-Georges, de Pierre Louvet ; – de diverses pièces de procédure concernant un procès entre les-dits Tardivel et Louvet, au sujet de cette cure, en 1531. – Sceaux de Mgr de Harlay ; de Coterel ; de MM. Du Fay de Vergetot.

G. 1595. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier ; 16 sceaux plaqués.

1639-1775. – Présentations à la cure de Saint-Pierre d'Oudalle par : Renée de Callays, veuve de Louis Mallet ; – François-Alexandre-Robert Mallet de Graville, sieurs de Crasmesnil ; – Louis-Robert Mallet de Graville, mestre de camp de cavalerie ; – par Louis XIV. – Présentés : Charles Falempin, Jacques Fillolet, Charles Mallet, curé de Saint-Ouen des Champs ; – Jean Taillot, Jean Maillard, Pierre Damaize, curé de Crasmesnil ; – Nicolas de Meillibusc, Antoine de Saint-Aubin. – Information par Pierre Pimare curé de Saint-Vincent d'Aubermare, doyen de Saint-Romain, commissaire député par Mgr de La Rochefoucauld, au sujet de la reconstruction projetée de l'église d'Oudalle, dans une place plus commode et plus avantageuse pour les paroissiens : « située à l'extrémité de la paroisse dans une vallée inaccessible. » – Autorisation accordée par Mgr de La Rochefoucauld : « ne pourra l'ancienne église être démolie que lorsque la nouvelle sera construite et bénite. – Ordonnons en outre qu'il sera fait un cimetière autour de la nouvelle église, et que l'ancienne ne pourra être employée à aucun usage profane que dans quinze ans à compter du jour où on commencera à se servir du nouveau. » – Présentation à l'église de Saint-Blaise du Parc d'Anselot, par Guillaume Ellyes, abbé de Valmont. – Présenté : Charles Follain. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Prétot par Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, Gilles Du Fay, seigneur de Graimbouville, Jean-François Du Fay, Louis Mallet de Graville ; – par Louis XIV. – Présentés : Louis Rouillard, Robert Foucard, François Lucas, Thomas Néel, Louis du Bouillonney, écuyer ; – François de Roquignyde Bulonde, Jean Le Maur. – Présentations à la cure de Notre-Dame de la Remuée par les ducs d'Estouteville : le duc de Longueville ayant pour curateur Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé ; – Marie d'Orléans, duchesse de Nemours ; – Honoré-Camille-Léonor Grimaldi, prince de Monaco. – Présentés : François Carré, Étienne Desmonts, François-Thomas Coquais, Paul-François de Loucelles. – Visite par Isaac-Guillaume Touzé, curé de Saint-Laurent de Brèvedent, doyen de Saint-Romain, d'une chapelle construite au manoir de M. de Moy d'Ectot, conseiller au parlement de Normandie, en sa terre de la Marefosse. – Présentations à la cure de Saint-Michel de Rogerville par les abbés de Saint-Wandrille : Ferdinand de Neufville, évêque de Saint-Malo, ensuite évêque de Chartres ; – Henri-Balthazar de Fourcy. – Présentés : Jacques Le Pelley, Alexandre Maintru, Maurice Sacqueespée, Michel Mesnil, Louis Hautot, Noël Fleury. – Pièces signées par Louis XIV, Henri-Jules de Bourbon ; – Marie d'Orléans. – Sceaux de Mgr de la Rochefoucauld, de l'abbé de Fourcy, du prince de Monaco, de MM. Mallet de Graville.

G. 1596. (Liasse.) – 27 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier ; 9 sceaux, 2 fragments de sceaux ; 6 sceaux plaqués.

1349-1765. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Routot par les abbes de Montivilliers : Léonor de Bellefont, Madeleine de Sebeville. – Présentés : Philippe Filliatre, Louis Le Roux. – Présentation à la cure de Saint-Maclou de Sainville par Pierre Le Petit, conseiller honoraire au parlement de Rouen, d'Étienne Gohon. – Présentations à la cure de Saint-Antoine la Forêt par les comtes de Tancarville : Henri d'Orléans ; – Henri-Jules de Bourbon, comme curateur honoraire du duc de Longueville ; – Charles-François de Montmorency-Luxembourg, gouverneur de la Normandie. – Présentés : Jacques le Magnen, Aubin Lallemant, François Plaimpel, Isaac Le Pietre, Jean Bourguignoles. – Visite par M. Touzé de la nef, du chœur et du clocher de Saint-Antoine la Forêt. – Permission donnée au même par Mgr de la Rochefoucauld pour procéder à la bénédiction du nouveau chœur et chancel. – Réduction des fondations. – Procès au sujet du patronage de Saint-Aubin des Cercueils entre l'archevêque Pierre de La Forêt et Jean de Nuisement, chevalier, héritier, au droit de sa femme, de Jean de Poissy ; – renvoyé par arrêt de l'échiquier, aux assises de Montivilliers. – Procès au même sujet aux assises de Montivilliers, devant Rogier Ravin, lieutenant général de Aubert de Trye, Regnaud Des Illes et Gieffroi de Charny, successivement baillis de Caux ; – plus tard en l'échiquier, entre Regnaud de Grosmesnil et Robin Estienne,

procureur du Roi ; – entre les mêmes et l’archevêque Guillaume de Lestrenge ; – ajournements, sentences, arrêts de l’échiquier et des requêtes de l’hôtel ; lettres du Roi Charles VI. – Faits résultant des pièces de ce procès engagé depuis plus de 40 ans, et qui paraît n’avoir jamais été complètement vidé : à la vacance de l’église de Saint-Aubin des Sarquelx par la mort de maître Nicole Le Nepvein, patronage disputé entre l’archevêque, le procureur du Roi et Jean de Poissy, chevalier, seigneur du fief de la Tourelle ; – fief de la Tourelle, vendu en 1360, à Jean de Landres dont hérita, à cause de sa femme, Guillaume de Grosmesnil qui eut pour successeur Regnaut de Grosmesnil ; – procès repris par ce dernier ; – l’enquête ordonnée par la coutume pour les questions de patronage d’une exécution difficile, parce qu’on ne peut rencontrer à dix lieues à la ronde, pour se joindre aux quatre ecclésiastiques et quatre vavasseurs d’usage, quatre chevaliers qui ne fussent de lignage et affinité à l’une des parties ; cités avec Jean de Sandouville et Jean de Clercy, chevaliers, six écuyers : Robin de Rogerville, Pierre de Cresetot, Jean Drumare, Guillaume de La Bruière, Jean Le Courtois et Guillaume Delêtre ; – reconnu par sentence des assises de Montivilliers, conformément à l’enquête, contrairement aux prétentions du procureur du Roi, que le seigneur du fief de la Tourelle avait le patronage. – Présentations à la cure de Saint-Aubin des Cercueils par MM. de Motteville. – Présentés : Guillaume Dupré, Henri Langlois, curé de Flamanville ; – Jean-Baptiste Lesueur du Tanney. – « Mémoire tiré des pièces communiquées par M. de Motteville de la Haye du Puis pour prouver que la cure de Saint-Aubin des Cercueils est à sa seule présentation sans alternative. » – Réduction des fondations de la confrérie du Saint-Enfant-Jésus. – Approbation par M. Gaulde, vicaire général, d’une chapelle au manoir de Nicolas Langlois à Saint-Aubin des Cercueils, et par lui préalablement dotée. – Ratification par les religieux du Val-aux-Grès de l’union faite à leur monastère par Guillaume de Lestrenge de la cure de Saint-Eustache la Forêt. – Présentation à cette cure par Pierre Puchot des Alleurs, commandeur du Val-aux-Grès. – Présenté : Richard Baudouin. – Pièces signées par le duc de Longueville et Henri-Jules de Bourbon. – Sceaux de la cour ecclésiastique de Rouen, de l’échiquier en 1349, du bailliage de Caux ; aux causes de la vicomté de Caudebec ; aux obligations de la vicomté de Montivilliers ; de Ravin, de Robin Taillefer, sergent des Baons-le-Comte ; de Robert, prieur du Val-aux-Grès et des religieux de ce prieuré ; – fragments des sceaux de Charles VI ; de l’échiquier de Normandie à la fin du xv^e siècle. – Sceaux plaqués de Mgr de la Rochefoucauld, de MM. de Montmorency-Luxembourg, de Motteville et Le Petit.

G. 1597. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier ; 9 sceaux plaqués.

1637-1771. – Présentations à la cure de Saint-Gilles de la Neuville par les abbés de Valmont : Guillaume et Jacques Ellyes. – Présentés : Robert Le Tellier, Simon Pappavoine. – Présentations à la cure de Saint-Jean des Essarts par les comtes de Tancarville : le duc de Longueville, la duchesse douairière de Longueville, le duc de Longueville, ayant pour curateurs honoraires Louis de Bourbon, prince de Condé ; – Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé ; – Charles-François de Montmorency-Luxembourg. – Présentés : Jean Tillart, Jean Thiboult, Nicolas Le Maire, Louis Le Febvre, Jean Caron, – Jacques Aubourg, Jean-Baptiste Cotté. – Visite par M. Rose, vicaire général, d’une chapelle construite en la maison de madame Dumoncel à Saint-Jean des Essarts. – Collation faite par Mgr François de Harlay de la cure de Saint-Laurent de Brèvedent, vacante par la mort de Jean Roussel, à Louis de Roches, carme, son prédicateur ordinaire ; au mépris des canons, le patron laïque avait négligé d’y présenter dans le délai légal ; mention de l’intrusion faite dans ce bénéfice par dol et violence d’un pseudo-moine ; ordre au doyen du lieu de mettre ledit de Roches en possession et de résister, au besoin jusqu’au sang, pour défendre la liberté de l’église. – Présentations à la cure de Saint-Laurent de Brèvedent par Nicolas Le Roy, sieur d’Aplemont ; – Pierre Dumont, ancien capitaine quartenier au Havre, tuteur de ses enfants mineurs, héritiers de Nicolas Le Roy d’Aplemont, chef d’escadre des vaisseaux du Roi en ses armées navales ; – Charles de Houdetot, marquis d’Hectot, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Picardie ; – Charles-Louis-Marie de Houdetot, marquis de Houdetot ; – par Louis XIV. – Présentés ou nommés : Michel Lengelié, Guillaume L’Hurier, Gaspard Le Noble, chanoine de Saint-Louis de la Saussaye ; – Pierre Maurice, curé d’Ectot-sur-les-Baons ; – Barthélémy Grégoire, Jean-Baptiste Lapert. – Donation par Nicolas le Roy du Mé, seigneur d’Aplemont, capitaine d’un des vaisseaux du Roi, d’une chapelle en son fief d’Esquetot, à Saint-Laurent de Brèvedent. – Commission donnée par Mgr de Saulx-Tavanes au sieur du Tanné, curé de Saint-Aubin des Cercueils, de faire la

bénédiction d'une chapelle nouvellement construite au château de Houdetot à Saint-Laurent de Brévedent. – Présentations à la cure de Saint-Michel du Haizel par les abbés de Saint-Georges de Boscherville : de Bassompierre, évêque de Saintes, ayant pour vicaire général Charles Dufour, abbé de Notre-Dame d'Aulnay ; – Henri Du Cambout de Coislin, évêque de Metz, ayant pour vicaire général Pierre Besnier, prieur commendataire de Saint-Nicolas de la Chaînée. – Présentés : Gabriel de Laulne, Michel Le Prévost. – Pièces signées par Louis XIV, par le prince de Condé, par le duc et la duchesse de Longueville. – Sceaux de la duchesse de Longueville, de Henri-Jules de Bourbon, de Montmorency-Luxembourg, de Mgr de Saulx-Tavannes, de Dufour, abbé d'Aulnay, de Louis de La Fayette, abbé de Valmont ; de MM. Nicolas Le Roy d'Aplemont, Pierre Dumont.

G. 1598. (Liasse.)– 18 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier ; 12 sceaux plaqués.

1535-1786. – Lettres de provisions de Guillaume Bardou, à la cure de Sandouville, sur la présentation d'Étienne de Vieupont, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, précepteur de la commanderie de Sainte-Vaubourg. – Présentations à la cure de Saint-Aubin de Sandouville par les commandeurs de Sainte-Vaubourg : Charles de Clinchamp, Pierre de Chamissot, seigneur d'Audenane ; – Eustache de Bernard, de la chastellenie d'Avernes ; – Charles Casimir de Champignelles. – Présentés : Jean Saxus, Robert Des Buissons, Jean Halle, Jean Hedouin, Henri Touzé, Antoine Odieuvre, Dominique Bicherier, Alexandre Benoist. – Présentations à la cure de Saineville, par MM. Baudot. – Présentés : Jacques Canteleu, Richard Dumont, Jacques Berthe. – Présentations à la cure de Tancarville par les comtes de Tancarville : Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – la duchesse de Longueville, Charles d'Orléans, Marie d'Orléans, Louis de La Tour d'Auvergne, comte d'Evreux ; – Jean Law, contrôleur général des finances de France ; – Charles-François de Montmorency-Luxembourg. – Présentés : André de Chaillière, Robert Barré, Charles d'Andrieu, Michel Corbin, Simon Boulard, Louis Le Febvre, Jean Hauguel, Romain Le Cœur, Jean-Baptiste Le Héricher, Godefroy de Bellefontaine, Jacques Duval, Jacques Goueslain, François Beuvani, Philippe-Félix Le Clerc. – Présentations à la cure des Trois-Pierres par Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, lieutenant général pour le Roi en Picardie ; – Charles Barbé, lieutenant-colonel au régiment de la Marche ; – Jacques Le Roux, chevalier. – Présentés : Jean de la Mothe, Guillaume Eude, Jean Le Grix, Jean-Georges Le Doult. – Réduction des fondations. – Donation par Denis Barbé, secrétaire du Roi et de ses finances, seigneur d'Orival, d'une chapelle au manoir seigneurial d'Orival, paroisse des Trois-Pierres. – Fondation d'une chapelle domestique au manoir de M. Le Roux, seigneur des Trois-Pierres. – Présentations à la cure de Saint-Aubin de Vireville, par les comtes de Tancarville. – Présentés : Jean Le Prévost, curé de Martigny ; – Mathurin Raoul, Michel Langlois, Nicolas de Lestendart, curé de Fontaine-sous-Préaux ; – Gilbert Mazière, Antoine de la Barre, curé de Bouafle au doyenné de Baudemont. – Présentation par Raoul Deschamps, chevalier, seigneur de Boishébert, à la chapelle de Sainte-Marguerite à Vireville. – Pièces signées par le duc, la duchesse de Longueville, Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. – Sceaux du duc et de la duchesse de Longueville, de MM. de Montmorency-Luxembourg, de Mgr de La Rochefoucauld, des commandeurs de Chamissot, de Champignelles, de Clinchamp.

G. 1599. (Liasse.) – 29 pièces, papier.

1687. – Réponses des curés du doyenné du Havre à des questions à eux adressées par Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, sur le patronage, la valeur des bénéfices, le nombre des communicants, etc. – Anglesqueville : revenus du bénéfice, de 7 à 800 livres. – Berneval : 120 livres. – Bléville : 800 livres ; 400 communicants ; église réédifiée par le curé ; tenue proprement comme une abbaye de filles. – Buglise : de 8 à 900 livres ; quatre-vingt dix communicants ; on rend les comptes à la porte de l'église. – Le Coudray : 600 livres ; quatre-vingts communicants. – Cuverville : 1,000 livres. – Criquetot : 1,200 livres. – Ecrainville : 2,000 livres. – Eculletot : 400 livres ; soixante-six communicants. – Ecuquetot : 600 livres. – Fontaine-la-Malet : de 1,000 à 1,200 livres ; trois cents communicants ; deux chapelles, l'une de Sainte-Catherine de laquelle il ne paraît que de vieilles ruines ; l'autre de Sainte-Madeleine à M. de Lanfrette. – Goderville : de 6 à 700 livres ; trois cent trente communicants. – Gonnevillle : patron, M. de Gonnevillle. – Hermeville : de 7 à 800 livres. – Heuqueville : 200 écus, deux cents communicants. – L'Heure : de 4 à 500 livres ; cent cinquante communicants. – Chapelle de Notre-Dame-des-Neiges qui sert d'hospice à deux Capucins du Havre, que M. le duc de Villars, gouverneur du Havre, leur a donnée après l'avoir fait rebâtir. –

Pierrefique : 400 livres. – La Poterie : de 7 à 800 livres. – Raimbertot : de soixante-dix à quatre-vingts communicants. – Saint-Barthélemy : 600 livres ; cent communicants. – Saint-Jouin : 1,600 livres : une confrérie du Rosaire ; quart du chœur occupé par M. de Sainte-Hélène. – Saint-Laurent : 700 livres ; deux cents communicants et dix-sept nouveaux convertis. – Saint-Martin-du-Bec-Crespin : de 7 à 800 livres ; deux cents communicants. – Saint-Sauveur : 750 livres ; cent communicants plus cinquante nouveaux convertis. – Saint-Supplix : 300 livres ; quatre-vingts communicants ; mention de la chapelle de la Consolation. – Tainemare : à peine la portion congrue. – Le Tilleul : de 6 à 700 livres. – Sur 26 paroisses, vicaires en 17 ; maîtres d'école en 19 ; maîtresse d'école en une seule. – A la fin de quelques états, copie des instructions de l'archevêque au sujet de la rédaction et de la transmission de ces états qui devaient être remis aux mains du prélat à l'époque de sa visite pastorale : « Les curés auront soin de faire tenir toutes choses prêtes pour le jour et l'heure de l'arrivée de Monseigneur dans leur église, d'y faire trouver tous ceux à qui probablement Monseigneur voudra parler, soit sur les biens de l'église ou sur leur conduite particulière, surtout les maîtres et maîtresses d'école avec leurs écolliers et escollières, les cabaretiers et les cabaretières, toutes personnes publiques, tous les trésoriers anciens et modernes, les sages-femmes, tous ceux qui sont en procès ou en inimitié, les personnes scandaleuses; MM. les ecclésiastiques et clercs, en quelque degré qu'ils soient, ne manqueront de s'y rendre ni d'y apporter leurs lettres d'ordre, de provision, certificats de séminaire, *excats*, permission de confesser. »

G. 1600. (Liasse.) – 2 pièces, papier.

1708-1710. – « Etat des paroisses du doyenné du Havre dressé par le doyen du lieu, accompagné du sieur curé d'Anglequeville, l'un des tesmoins sinodaux, dans la visite qu'il en a faite au mois de juin dernier pour M^r l'archidiacre, suivant l'ordre qui lui en a esté adressé par Mgr l'archevêque : » – Esmalleville, vingt communicants ; – Cuverville, de 400 à 500 ; – Villainville, 140 ; – Ecultot 60 ; – Gonnevillle, 250 ; – Le Tilleul, 350 ; – La Poterie, 350 ; – Bruneval, 25 ; – Saint-Jouin, 950 ; – Heuqueville, 200 ; – Buglise, 180 ; – Mannevillette, 240 ; Raimbertot, 120 ; – Chef-de-Caux, 200 ; – L'Heure, 130 ; – Gravelle, 600 ; – Fontaine, 300 ; – Saint-Barthélemy, 100 ; – Notre-Dame-du-Bec-Crespin, 150 ; – Tennemare, 100 ; – Le Coudray, 50 ; – Vergetot, 100 ; – Ecuquetot, 70 ; – Turetôt, 100 ; – Englesqueville, 230 ; – Ecrainville, de 400 à 500 ; – Goderville, 100 ; – Criquetot, 700, – État de la visite du doyenné du Havre faite aux mois d'octobre et de novembre 1710 : « Buglise, le clocher estoit prest à tomber en ruine. Il y a un arrest du Conseil qui ordonne qu'il sera réparé aux despens des propriétaires ; c'est à quoy l'on va travailler. »

G. 1601. (Cahier.) – In-4°, 60 feuillets, papier.

1712. – Visite des églises de l'archidiaconé du Grand-Caux (doyenné du Havre), faite par Nicolas Bachelier, curé de Saint-Barthélemy, doyen du Havre, par commission spéciale de Mgr d'Aubigné. – Renseignements sur l'état des églises, les écoles, la population des paroisses, etc. : – Saint-Jouin, neuf cents communicants ; – Sainte-Adresse, deux cents ; – L'Heure, cent cinquante ; – Gravelle, cinq cent cinquante. – Écoles tenues par les vicaires à Goderville, Raimbertot, Saint-Jouin ; – par le clerc à Buglise, La Poterie, Le Tilleul, Gonnevillle, Anglesqueville, Ecultot, Mannevillette, Villainville, Criquetot, Ecrainville, Cuverville, Emalleville, Saint-Martin-du-Bec, Le Coudray, Notre-Dame-du-Bec, Manéglise, Bléville, Gravelle ; – pour les filles au Coudray, Hermeville, Bléville, Fontaine, Saint-Barthélemy, Gonnevillle, Pierrefique. – A Saint-Jouin, sur un des autels, un bas relief des mystères de la Passion ; – à Beaufrepaire, une manière de petite chaire pour faire les prônes à l'ancienne mode ; *idem* à Mannevillette, etc. ; à Cauville, Ecultot, Emalleville, L'Heure, Saint-Barthélemy, Tainemare, Villainville, à la porte des églises, bénitiers de cuivre ou de fonte dont on se sert pour faire l'eau bénite les dimanches.

G. 1602. (Cahier.) – In-4°, 40 feuillets, papier.

1713. – Visite par le même des églises de la même circonscription. – Renseignements de la même nature. – Saint-Martin-du-Bec, clocher renversé, il y a plusieurs années, par la violence des vents. – A Notre-Dame-du-Bec, grand tableau du Rosaire ; – Turetôt : sur la balustrade du chœur, chaire à faire les prônes ; – sept familles de nouveaux convertis qui ne font aucun devoir de catholique ; – Ecrainville : cinq familles de nouveaux convertis qui ne font aucun devoir de catholicité ; – Gonnevillle : « Le curé remontre que, depuis viron 60 ans, le clocher ayant été

renversé, une seule cloche est pendue à la porte de l'église, et comme elle n'est pas élevée assez, le peuple ne peut pas être assez bien averti pour l'office, et pour ce supplieroit Mgr l'archevêque à ce qu'il luy plust ordonner qu'il seroit élevé et bâti un petit clocher pour la décoration de l'église ; » – Criquetot : il y a plusieurs filles qui ont soin d'instruire les petites filles ; – Tainemare : le clocher menace ruine dans son entier ; – Anglesqueville : huit familles de nouveaux convertis qui ne font aucun devoir de catholique ; – La Poterie : nef couverte en paille ; – Saint-Jouin : sept familles de nouveaux convertis qui ne font aucun devoir de catholique ; point de clocher depuis longtemps ; cloche pendue à une charpente dans le cimetière ; – Graville : quatre familles de nouveaux convertis ; – Bléville : quatre familles de nouveaux convertis ; – Le Havre : « Le collège se tient régulièrement par le sieur Tournois ; les prières se font à l'entrée et à la sortie de l'école ; – école publique tenue par un maître. » – Partout les familles de nouveaux-convertis signalées comme ne faisant aucun devoir de religion.

G. 1603. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 25 pièces, papier.

1698-1764. – Statuts et règlements des confréries de la Sainte-Vierge, Saint-Martin, Saint-Adrien, Saint-Roch et Saint-Sébastien à Saint-Martin d'Anglesqueville ; – de la Sainte-Vierge et Saint-Joseph à Berneval ; – de la Sainte-Vierge et Saint-Nicolas à Cauville ; – de Notre-Dame de la Miséricorde à Saint-Denis du Chef-de-Caux, vulgairement appelée Notre-Dame de Sainte – Adresse (1661) ; – du Saint-Sacrement-de-l'Autel et du Rosaire à Criquetot-l'Esneval ; – de Saint-Ouen, Saint-Nicolas, Saint-Eustache, Saint Sébastien à Cuverville ; – de Saint-Eutrope, évêque et martyr, à Eculetot ; – de Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Barbe, Saint-Sever à Ecuquetot ; – de la Sainte-Vierge, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Maur et Saint-Lubin à Goderville ; – du Saint-Sacrement-de-l'Autel à Saint-François du Havre ; – de Saint-Pierre, Saint-Eutrope à Hermeville ; – de Saint-Nicolas, Saint-Pierre, Saint-Paul à L'Heure ; – de Saint-Jean-Baptiste à Pierrefique (édifiée dès le temps de Mgr Robert de Croismare) ; – de Saint-Martin, Saint-Sébastien, Saint-Adrien, Saint-Roch, Saint-Nicolas à Saint-Martin de la Poterie ; – du Saint-Sacrement-de-l'Autel *ibidem* ; – de la Sainte-Vierge, Saint-Barthélemy, apôtre, Saint-Clair et Saint-Eutrope, martyrs, à Saint-Barthélémy ; – du Saint-Nom de Jésus, de Saint-Martin, Saint-Joseph, Saint-Gilles, Saint-Clair à Saint-Martin-du-Bec. – Indulgences accordées par le pape Clément XIII aux confrères du Mont-Calvaire chez les Capucins du Havre.

G. 1604. (Pièce.) – 0^m38 de hauteur sur 0^m33 de largeur, parchemin.

1342. – Vidimus par l'official de Rouen d'actes de décharge donnés à l'archevêque de Rouen, Pierre Roger, plus tard cardinal du titre de Saint-Nérée et Saint-Achillée, et pape sous le nom de Clément VI, et à son vicaire Guillaume d'Aubussac, professeur en l'un et l'autre droit, chantre de là cathédrale de Rouen, par plusieurs curés du diocèse pour la recette par lui faite du temporel de leurs bénéfices pendant les litiges auxquels avait donné lieu le droit de patronage desdits bénéfices. – Curés : du Chef-de-Caux, Jean Feré ; – delà seconde portion de Normanville, Jean Le Rêve ; – de Dammesnil, au doyenné d'Envermeu, Jacques Granot ; – d'Escrettevillette, Etienne Le Fevre ; – du Carville, Raoul Criquet ; – de Saint-Martin-sur-Renelle, Pierre Pesant ; – de Réalcamp, Jean Le Gaillard ; – du Grand-Couronne, Jean de Serion. – Mention de Pierre Arquier, doyen de l'église de Rouen ; – de Bernard de Maubuisson, curé de Froberville ; – de Gérard *de Castanea*, curé de Bondeville.

G. 1605. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ; 1 sceau, 3 fragments de sceaux ; 4 sceaux plaqués.

1325-1787. – Procès aux assises du bailliage de Caux, tenues par le bailli Jean Blondel, au sujet du patronage de Saint-Martin d'Anglesqueville, entre l'archevêque Guillaume de Durfort et Philippe, sire de Clères ; renonciation par ce dernier à ses prétentions. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Berneval par les abbés et les prieurs de Saint-Georges de Boscherville. – Présentés : Clément Le Post, François Baril, Philippe Le Baillif, Jean-Baptiste Le Prévost, Jacques-Amand David. – Ordonnance de l'Échiquier de Normandie sur un procès jugé aux assises de Montivilliers tenues par le bailli de Caux, entre Pierre, prieur du Val-aux-Malades, l'archevêque Guillaume de Durfort et Jourdain de La Bourderie, pourvu de la cure de Bléville, au sujet du patronage de cette église. – Bulle du pape Jean XXII, adressée au même Guillaume de Durfort, par laquelle il lui

mande d'unir au prieuré du Val-aux-Grès l'église paroissiale de Bléville, conformément à la demande de Charles, roi de France, après toutefois qu'il aura constaté par enquête la donation qu'on prétendait avoir été faite du patronage de Bléville au prieuré du Val-aux-Grès par Alexandre Arsce, avec l'approbation du Roi saint Louis. – Union décrétée par l'archevêque : quand l'église viendra à vaquer, l'archevêque, sur la présentation du prieur et du couvent, instituera un religieux, lequel se rendra personnellement avec un autre dans la cure ; une portion congrue lui sera affectée sur laquelle il payera les décimes et acquittera les autres charges curiales ; – au lieu du déport dont l'église sera affranchie, le curé payera, chaque année, 12 livres, à savoir : 8 livres à l'archevêque, 4 livres à l'archidiaque ; celui-ci quand il visitera l'église de Bléville, aura sa procuration, laquelle sera payée, moitié par le curé, moitié par le couvent ; – le reste des revenus sera affecté à la manse conventuelle ; ledit décret donné au manoir de Pinterville, en présence de Hugues Bonsoulas, curé de Limésy, Pierre Bonsoulas, curé de Cideville, Jean Bonnin, curé de Doudeauville. – Autres lettres du même prélat datées de Fresnes, par lesquelles il attribue au curé *altalagium et minutas décimas*. – Présentations à la cure du Saint-Sépulcre de Bléville par les prieurs du Val-aux-Grès : Pierre Puchot, ayant pour procureur Nicolas Le Febvre, curé de Saint-Sauveur de Rouen ; – Guillaume Du Boys, secrétaire des commandements du duc d'Orléans, ayant pour procureur Jean Moullin, prieur du Bourgachard. – Présentés : Louis De La Croix, Antoine Jacquin, Alexandre Bréant. – Visite de l'église de Bléville par Louis-Bonet Charuel, curé d'Ecraiville, doyen du Havre ; – de la chapelle de Saint-Antoine dépendant du prieuré de Graille, par Nicolas Bachelier, curé de Saint-Barthélémy. – Présentations à la cure de Buglise par MM. Costé de Saint-Supplix ; – par Louis XIV. – Présentés : Jean Durand, Noël Lemaire, Jacques Pinand, Jacques-Daniel Des Vaux, Jacques-Augustin Hue. – Pièce signée par Louis XIV. – Sceau du bailliage de Caux ; fragments des sceaux de l'Échiquier de Normandie, de 1327, portant les lettres *K R*, de Philippe, seigneur de Clères ; – sceaux plaqués de l'abbaye de Saint-Georges, d'Alliot, prieur de ce monastère ; – de M. Costé.

G. 1606. (Liasse.) – 23 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier ; 6 sceaux pendants, 12 fragments de sceaux ; 5 sceaux plaqués.

1338-1764. – Présentations à la cure de Cauville par David Grenier, capitaine garde-côte du Havre de Grâce, directeur de la compagnie des Indes Orientales ; – David-François Grenier, premier président aux requêtes du parlement de Normandie ; – François Grenier. – Présentés : Antoine Turel, Robert Le Canu, Romain Baudry, Martin Roulleau, Louis-Vincent Dujardin. – Procès aux assises de Montivilliers et en l'Échiquier, au sujet du patronage de Saint-Denis-Chef-de-Caux, entre l'archevêque Pierre Roger de Maumont, et Jean Malet, sieur de Graille, à cause de la garde noble de Robert Noirepel, seigneur de Vitanval, fief prétendant droit au patronage ; – entre Guy Malet, sire de Graille, et Pierre Le Marchant, seigneur de Saint-Denis-du-Chef-de-Caux, d'une part, et l'archevêque Guillaume de Vienne, d'autre part ; – entre Tiphaigne-Noirepel, veuve de Pierre Le Marchant et le même ; – entre Louis de Robessart, chevalier, seigneur de Graille, pardon du Roi d'Angleterre, et Jean Bicheffort, écuyer anglais, seigneur de Padeville et de Vitanval, aussi par don du roi d'Angleterre, par suite de la confiscation des biens de Pierre Le Marchant, sieur de Vitanval, d'une part, et l'archevêque Jean de La Rochetaillée, d'autre part ; – entre Jean Malet, sire de Graille et le cardinal d'Estouteville ; – sentences, arrêts, assignations ; – mention des baillis de Caux : Jean Gale, Jean, sire de Saint-Sauflieu et d'Erquerry, chambellan de Charles VI, ayant pour lieutenant général Guillaume Le Prévost. – Présentations à la cure de Saint-Denis-du-Chef-de-Caux dite de Sainte-Adresse, dès le XVII^e siècle, par Jean Morel et, Jacques Ferrand, président en la chambre des comptes de Bourgogne, intendant des affaires de Monsieur le Prince ; – les marquis de Graille : Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien ; – François-Louis de Bourbon, prince de Conti ; – Louis-François-Joseph de Bourbon, comte de la Marche ; – par Charles-Henri-Anne Adam, seigneur de Bonnemare ; – Michel Le Grand du Petit-Bosc, seigneur de Vitanval. – Présentés : Jean Puy, bachelier en lois ; – Jean Hurel, Jean Leclerc, Jean-Charles Adam, Pierre Le Bert, Charles Le Blond de Gousseauville, Michel-Romain Beaugrand. – Délibération des trésoriers et propriétaires de Saint-Denis-du-Chef-de-Caux au sujet des réparations à faire à l'église. – Pièces signées par le duc d'Enghien, le prince de Conti, le comte de La Marche. – Sceaux de l'Échiquier avant et pendant l'occupation anglaise, des obligations de la vicomté de Rouen, de la vicomté de Montivilliers, de Turbot, sergent. – Fragments des sceaux du Roi, de l'Échiquier, aux obligations de la ville de Dieppe, des vicomtés de Caudebec, Rouen et Montivilliers ; de l'archevêque Guillaume de Vienne ;

de Morelet, de Jean Piedecoq, lieutenant du vicomte de Montivilliers. – Sceaux plaqués de MM. Adam, Grenier, Le Grand de Vitanval.

G. 1607. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1645-1785. – Présentations à la cure de Saint-Martin du Coudray par les prieurs de Sainte-Honorine de Gravelle : Antoine de Bragelongne, Guillaume de Grosbois, Hyacinthe Gobert, Pierre-Joseph Marye. – Présentés : Claude de Saint-Mesmin, bachelier en droit canon, chapelain de la chapelle Saint-Nicaise en la cathédrale de Paris ; – Etienne Le Corbiller, Jean Grésil, Joseph Savary, vicaire de Notre-Dame du Havre-de-Grâce ; – Jean-Pierre-Ouen Crosnier, curé de Montaure ; – Jean-François Bocquet. – Réduction des fondations à la demande de M. Charron, curé. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Criquetot-l'Esneval par Claude de Pruneley, Gabrielle-Eléonor de Montault de Benac deNavailles, veuve de Henri d'Orléans, marquis de Rothelin ; – Joseph-Maximilien Dastron. – Présentés : Pierre Briard, Jean Théroienne, André Bernart de Fourmeuil, curé de Saint-Cyr d'Estrancourt. – Requête de M. Dufresne, curé, pour obtenir l'autorisation d'instituer les quarante-heures à Criquetot-l'Esneval. – Réduction des fondations de celle paroisse à la demande du curé Etienne Roche. – Présentation à la cure de Notre-Dame de Cuverville par les ducs de Longueville : Henri d'Orléans, Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille du duc d'Orléans ; – Anne-Geneviève de Bourbon ; – Charles-Paris d'Orléans ; – par les rois Louis XV et Louis XVI. – Présentés : Claude de Chabot, Robert Barrey, Pierre Simon, Gilles Jean, Pierre Aubert, Jean Ozenne, Jean-François Dupont, François Hubert. – Fondation par Jacques de Cavelier, sieur de Mocomble, trésorier général au Bureau des finances de Rouen, d'une chapelle en sa vavassorie du Bocage à Cuverville. – Approbation de cette chapelle par Antoine Gaulde, vicaire général. – Pièces signées par Louis XV, Louis XVI, le duc et la duchesse de Longueville. – Sceaux du duc de Longueville, de Charles-Paris d'Orléans ; – de MM. Grosbois, Dastron, de Pruneley, de Gabrielle de Montault.

G. 1608. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier ; 3 sceaux.

1451-1779. – Procès en l'officialité de Rouen entre Nicolas de Foville, curé d'Ecrainville, et les sieurs Guillaume et Jean Fillesac, au sujet des dîmes de la paroisse. – A Ecrainville, en 1451, huit cents agneaux, dont la dîme de quatre-vingts agneaux, à 5 sous l'agneau ; cent quatre-vingts toisons, de 3 livres de laine non lavée par chaque toison, la livre de laine valant 27 deniers, la toison 6 sous 9 deniers tournois ; obligation à chaque paroissien d'offrir au curé un denier tournois aux fêtes de Pâques, Pentecôte, Toussaint, Noël. – Présentations à la cure de Saint-Denis d'Ecrainville par MM. Pierre, Jean-Anne et François-Alexandre de Foville, Michel-François de Rallemont. – Présentés : François de Foville, bachelier en théologie ; – Robert de Pestel, curé de Saint-Laurent-en-Caux ; – Michel Le Ber, Louis Asselin, curé de Saint-Martin-du-Bec-Crespin ; – Jacques Thorel de Catillon, Nicolas Gasquerel. – Réduction des fondations sur la demande du curé M. Asselin. – Présentations à la chapelle de Saint-Jacques et Saint-Lubin, par Pierre de Foville ; – à la chapelle et maladrerie de Cantelou, par Jean-Anne de Foville. – Fondation par Philippe Dumont, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, d'une chapelle en son manoir des Groiseliens, sous le titre de Notre-Dame-de-la-Paix. – Visite par M. Thorel de Castillon, alors curé d'Emalleville, commissaire délégué par l'archevêque, d'une chapelle nouvellement construite au manoir seigneurial d'Ecrainville, appartenant à M. de Rallemont. – Sceaux de MM. de Foville et de Rallemont.

G. 1609. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier ; 1 sceau pendant, 6 sceaux plaqués.

1404-1763. – Présentations à la cure de la Madeleine de Goderville par François-Paul de Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon, abbé de Fécamp, ayant pour vicaire général Noël Cornuau, docteur en théologie de la faculté de Paris. – Présentés ou nommés : Jean Potevin, Martin Seigneur, Abraham Le Breton. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Gonnevillle par Nicolas Lescolier, François de Pestel, marquis de Normanville ; – François de Vattebosc, Françoise Cavelet, veuve de François de Vattebosc, marquis de Hermeville et Jean-Baptiste de Vattebosc ; – par Louis de Bourbon, prince de Condé, grand maître de France, duc d'Enghien ; – Louis-François de Bourbon, prince de Conti. – Présentés : Jean Laire, François et Jean Du Fresne, Charles D'Andrieu,

Philippe de Vaudrey, Pierre Simon, curé de Saint-Pierre de Bondy ; – Nicolas Le Chaiblier, Jean-Baptiste Bobée... – Procès entre les religieux de Gravelle et ceux de Sainte-Barbe en Auge ; – entre l'archevêque de Rouen et Guy Malet, sire de Gravelle au sujet de la nomination du prieur de Gravelle ; formalités à suivre à la vacance du prieuré de Gravelle : « les religieux de Gravelle envoient trois d'eux mesmes à Sainte-Barbe ; le prieur de Sainte-Barbe, leur adjoint trois de ses religieux ; les six, serementés, élisent deux religieux, soit de Sainte-Barbe, soit de Sainte-Honorine de Gravelle, et les présentent au sire de Gravelle qui en élit un que le prieur de Sainte-Barbe et lui présentent ensuite à l'archevêque. » – Refus fait par l'archevêque Guillaume de Vienne de nommer au prieuré de Gravelle Richard Coquerel qui lui avait été présenté par Guy Malet. – Débat porté en cour d'église et par appel au Pape ; évoqué par le Roi aux requêtes du palais à Paris, parce que le prieur de Sainte-Barbe, mis en cause comme étudiant à Paris, n'était tenu plaider hors de cette ville, que l'archevêque avait d'autres causes commises par devant les conseillers tenant les requêtes, et y entretenait avocats et procureurs à pension, que le sire de Gravelle était chambellan du Roi et de son frère le duc d'Orléans. – Fondation d'une chapelle au hameau de Tourneville, à Gravelle, par Jacques Le Neuf, écuyer, sieur d'Obranville, procureur du Roi aux juridictions royales du Havre. – Présentation par Jean-Baptiste Le Roux de Touffreville à la chapelle Saint-Michel de Harfleur. – Visite par Mgr d'Aubigné de l'église de Saint-Michel d'Ingouville. ; – par Louis-Bonnet Charnel, curé d'Ecraiville, doyen du Havre, d'une chapelle construite par M. Derchigny, intendant de la marine, sur la côte d'Ingouville. – Pièces signées par le prince de Condé ; – par Mgr de Villeroy. – Sceau de la vicomté de L'Eau de Rouen. – Sceaux plaqués de Mgr de Villeroy, de MM. Lescolier, de Vattebosc, Pestel de Normanville, Le Roux de Touffreville.

G. 1610. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1639-1785. – Présentations à la cure d'Eculletot par les prieurs de Saint-Laurent en Lyons : Jean Du Tôt, Raymond Marye. – Présentés : Guillaume Couaillard, Pierre-Laurent Ignou. – Présentations à la cure de Saint-Jean d'Ecuquetot par MM. Romé de Fresquienne. – Présentés : Pierre Bertrand, Jacques Harel, Alexandre Andrieu, Jean Estard, Guillaume Barjolle, Thomas des Allais, Philippe-François Le Conte, Jean-Simon Marguerite, vicaire d'Allouville. – Présentations à la cure de Sainte-Anne d'Emalleville par Louis XIV ; – par Jean-François Martel, le duc de Charost, ayant épousé Louise-Edmée Martel. – Présentés : Jean-Baptiste Le Tellier, Jacques Thorel de Castillon, vicaire de Theuville ; – Louis-François Rozé. – Réduction des fondations. – Présentations à la cure de Saint-Valery de Fontaine-la-Mallet par les religieux de Sainte-Honorine de Gravelle. – Présentés : Guillaume du Val, Claude de Saint-Mesmin, curé du Coudray ; – Pierre de Neuville, maître ès-arts ; – Michel de Fultot, Jean-Baptiste Pruvost, sous-diacre, licencié de Sorbonne ; – Jean-François Bocquet, curé du Coudray. – Présentations à la chapelle de Sainte-Catherine de Glatigny par François-Louis de Bourbon, prince de Conti ; – Louise-Élisabeth de Bourbon, Louis-François-Joseph de Bourbon à cause de leur marquisat de Gravelle. – Présentés : Robert Pocquelin, du diocèse de Paris, docteur de Sorbonne ; – Isaac-Armand de Saint-Martin de Fretun, Antoine Guille. – Pièces signées par Louis XIV, par le prince de Conti. – Sceaux du prieuré de Gravelle, de Louise-Élisabeth de Bourbon, de Jean Du Tôt, de MM. Rome.

G. 1611. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 85 pièces, papier (2 imprimées).

1644-1741. – Visite de l'église de Notre-Dame du Havre par Mgr d'Aubigné. – Procès en l'officialité ; – devant le lieutenant du bailli de Caux au siège du Havre ; – en la grand'chambre du parlement entre Jean-Baptiste de Clieu, docteur de Paris, curé de Saint-Michel d'Ingouville, Notre-Dame et Saint-François du Havre, ses annexes, d'une part, et MM. Nicolas Du Jardin et Pierre de Saint-Léger, prêtres, choristes de l'église de Saint-François, d'autre part, en présence du sieur Grouet, vicaire, et des marguilliers de cette paroisse, parties intervenantes, au sujet des distributions manuelles, de la nomination des clercs et des assemblées. – Sentences du lieutenant du Havre, de l'officialité ; – règlements ; – délibérations de la fabrique, transactions, mémoires, inventaires de pièces, arrêts du parlement, etc.. à ce sujet. – Au nombre des pièces produites : « Arrest de la cour entre les sieurs curé, prestres habituez, trésoriers, paroissiens et expectans de la paroisse de Saint-Sauveur de Caen, qui ordonne que le vicaire, quoiqu'il ne soit pas originaire, occupera une place vacante dans ladite église au préjudice de tous expectans nez et régénerez dudit lieu. » (Imprimé). – « Sentence arbitrale en forme de règlement donnée par Mgr l'evesque de Coutances entre le sieur

curé de l'église paroissiale de Saint-Nicolas dudit lieu et les prêtres de ladite église pour la discipline d'icelle confirmée par arrêt contradictoire le 26 janvier 1683. » (Imprimé). – Visite de l'église de Saint-François du Havre par Mgr d'Aubigné, accompagné de M. Bonnedame, trésorier de la cathédrale de Noyon, son vicaire général. – Donations à la fabrique de Saint-François du Havre, par Françoise Du Mouchel pour la fondation de trois saluts ; – par Marie-Thérèse Mouchel, veuve de Pierre Fortin, brasseur de bière en la citadelle, pour la solennisation de la fête de sainte Thérèse. – Réductions des fondations. – Pièces écrites et signées par M. de Clieu.

G. 1612. (Liasse.) – 29 pièces, papier (1 imprimée).

1669-1745. – « Edit et déclaration du Roy pour l'établissement de l'hôpital général de Saint-Jean-Baptiste du Havre-de-Grâce, chez Jacques Hubault, marchand libraire, 1689 » (Imprimé). – Mémoire de M. de Clieu, curé du Havre, présenté à Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, où il le prie de recommander à M. de Marillac (intendant) les affaires du collège et de l'hôpital général : – « Le collège est assez beau ; il y a trois régents à qui la ville donne 360 livres ; l'on peut achever l'église de Saint-François, agrandir l'église de Notre-Dame et y faire des charniers comme à Saint-Sulpice. » – Visite de l'hôpital du Havre par Mgr d'Aubigné. – Etat des fondations à acquitter dans cette maison. – Lettres relatives à l'union des léproseries ; – requête adressée par les administrateurs à Mgr de Saulx-Tavanes pour être autorisés à faire démolir les chapelles de Saint-Nicolas d'Étretat et de Saint-Gilles et Saint-Leu de Mesmoulins. – État des revenus et des charges de l'hôpital du Havre : 468 pauvres et malades etc... dans cet établissement en 1740. – Ordonnance de Mgr Colbert portant que les sœurs qui seront reçues à l'hôpital pour avoir soin des pauvres, après deux ans de services, n'en pourront être mises dehors ; – à la suite, règlement du même prélat, relatif à tous les clercs du diocèse qui étaient à Paris pour y faire leurs études : soumis à la direction de M. Vivant le jeune, docteur de Sorbonne. – Accord passé entre les administrateurs et Mauricette Lepape de Beauvais, procuratrice de la sœur Dubois, supérieure générale de la congrégation de Saint-Thomas de Villeneuve, pour l'introduction de sœurs de cette congrégation en l'hôpital du Havre. – Difficultés entre les sœurs et les administrateurs au sujet du rappel de la supérieure et de la réduction des sœurs au nombre de neuf, par autorité des administrateurs. – Lettres adressées à cette occasion à M. Languet de Gergy, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Sulpice et supérieur général de la congrégation de Saint-Thomas de Villeneuve. – Lettres de celui-ci à Mgr de Saulx-Tavanes dans l'intérêt des sœurs : « Pour ce qui est du nombre de ces saintes filles dont ils se plaignent, il a été toujours certain que ces filles, n'étant que neuf ou dix, elles étoient accablées sous le poids du travail qui, avec le mauvais air du Havre, en faisoit mourir beaucoup et rendoit les autres très-souvent malades de fièvre. Cet hôpital est bien à charge à notre congrégation ; nous avons tâché de le fournir de très-bons sujets, de filles de condition de très-bonne famille et éducation. » – « Il n'y a point d'hôpital plus mal conduit pour le spirituel et pour le temporel que celui-là. Lorsque nos sœurs y arrivèrent, elles trouvèrent cette maison dans l'état le plus affreux. Ce furent les travaux d'Hercule quand il fallut le nettoyer. Plusieurs de nos meilleurs sujets en moururent ou revinrent mourir à Paris ou ailleurs. » – « Il y a longtemps que j'y vois avec peine nos filles de Saint-Thomas. Elles n'y ont eu que des morts ou des infirmes, bien de la peine, beaucoup de tourments et surtout d'ingratitude. » – Ordre du jour pour la communauté des filles de Saint-Thomas de Villeneuve.

G. 1613. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

1426-1767. – Commission donnée, au nom des élus aux affaires de la ville, des officiers, bourgeois et habitants du Havre, par Georges de Branquas, seigneur de Villars, marquis de Gravelle, gouverneur pour le Roi en ses villes du Havre-de-Grâce, Harfleur et Montivilliers, à Jean Le Magnan, curé de Harfleur, pour se rendre à Rouen, afin de s'entendre avec les religieuses de Sainte-Ursule auxquelles il s'agissait de confier l'éducation et institution de jeunes filles du Havre. – Visite de l'église des Ursulines par Mgr d'Aubigné. – Arrêt du parlement de Normandie ordonnant l'enregistrement des lettres patentes d'établissement des Pénitents, à Ingouville, au faubourg du Havre, nonobstant l'opposition des curés et des habitants du Havre, de Harfleur, d'Ingouville et de Montivilliers. – État de la maison des Pénitents établie à Ingouville en 1660, transmis à Mgr de La Rochefoucauld par le frère Christophe, gardien, en 1767 ; à cette date, sept prêtres, un frère lay ; 260 livres de revenu.

G. 1614. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier ; 9 sceaux plaqués.

1661-1785. – Présentations à la cure de Saint-Pierre d'Hermeville par François Cavelet, écuyer, sieur de Rondemare, ayant épousé Marie Aude, fille de Charles Aude, seigneur d'Hermeville, et par Marguerite Aude ; – Marie-Françoise Cavelet, veuve de François de Vattebosc, logée au prieuré de Bellechasse à Paris ; – Jean-Baptiste de Vattebosc, Pierre de Gallet de Vallière. – Présentés : Pierre Baril, Jacques Coquille, curé de Saint-Riquier au doyenné de Foville ; – Richard Parent, Jacques-Christophe Hay, bachelier en théologie ; – Jean Mabire, curé de Saint-Vigor d'Ymonville ; – Jean-Louis-Martin Le François. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Heuqueville par Ozias Dufay, Raoul Le Voyer, François-Marie Le Voyer, commissaire d'artillerie au Havre ; – Jacques, Guillaume-Jacques et Jean-Joseph Compoinct. – Présentés : Louis Desperrois, Alphonse de Bretteville, Pierre Noël, Ambroise de Mayel, Guillaume Scelle, François de La Masure, étudiant au collège de Navarre ; – Antoine Nollent, Guillaume-Jacques de Compoinct de Laval, François Desvaux, curé de Saint-Martin d'Epinay ; – Louis-Vincent Dujardin, curé de Saint-Nicolas de Cauville. – Présentations à la cure de Saint-Nicolas de L'Heure par les prieurs de Sainte-Foi de Longueville : Pierre de Bellière, conseiller du Roi en ses conseils ; – Jérôme Chatelus de Sainte-Colombe, ayant pour vicaire général Philibert Marescot, docteur en théologie. – Présentés : Pierre Cheminel, premier vicaire à l'église de Notre-Dame-de-Grâce ; – Robert Ricques, Adrien Graine. – Réduction des fondations. – Présentation à la chapelle de Notre-Dame-des-Neiges par Antoine de Brancas, marquis de Silly. – Présenté : Michel Martin, curé de Saint-Pierre de Poursac au diocèse de Poitiers. – Bénédiction par M. Landrey, curé de L'Heure, de la chapelle du lazaret du Hoc, sous le titre de Saint-Lazare. – Présentations à la cure de Saint-Jean-Baptiste de Pierrefiques par Pierre Romé, écuyer, sieur du Thuit et de Folleville, trésorier général des finances de Sa Majesté en la généralité de Rouen, ayant épousé demoiselle Madeleine Le Terrier, fille de feu Jean Le Terrier, seigneur de Pierrefiques et de Filières, lieutenant du bailli de Caux en la vicomté de Montivilliers ; – Jacques Le Georgelier, sieur de La Cour ; – André Le Georgelier, conseiller au parlement de Normandie ; – Louis-Charles Maignart de Bernières de Bautot, procureur général au parlement de Normandie, ayant épousé Gabrielle Durant ; – Olivier Chardon de Filières, Louise-Françoise Chardon de Filières, veuve de Jacques Eudes, marquis de Catheville. – Présentés Nicolas Ancel, Thomas Le Febvre, Nicolas Néel, Guillaume Du Hazé, Michel-Louis Du Quesne, diacre ; – Guillaume Duprey, Pierre Chardon, écuyer, sieur de Marmouillé ; – Jean Le Masurier. – Requête des paroissiens pour obtenir que le saint Sacrement pût être exposé en l'église de Pierrefiques le jour de la fête patronale, la saint Jean-Baptiste, qui attirait un concours de peuple assez considérable. – Sceaux de Mgr d'Aubigné, de MM. Gallet de Vallière, Rome, Le Georgelier, François Cavelet, de Marie Cavelet et de Marguerite Aude.

G. 1615. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1652-1776. – Présentations à la cure de Saint-Jouin par les prieurs de Longueville : Pierre de Bellière, conseiller d'État ; – Blaise-Marie d'Aydie, ayant pour vicaire général Martial-Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire. – Présentés : Pierre Dunois, Pierre Le Maistre, Michel-Étienne Fancourt. – Procès en l'officialité contre ledit Le Maistre ; sentence contre lui dont appel comme d'abus ; l'official de Séz désigné par le pape pour prendre connaissance de l'affaire ; – Le Maistre enfermé au Bourgachard en vertu de lettres de cachet. – Requête de Pierre Halley, prêtre, faisant à Saint-Jouin les fonctions curiales en l'absence du curé, pour être déchargé desdites fonctions. – Requête des paroissiens pour obtenir deux messes le dimanche à Saint-Jouin, paroisse qualifiée l'une des plus grandes du diocèse, comprenant quatre cents ménages et douze cents communiant. – Autre requête de Jean-Georges de La Masure de Guetteville pour obtenir l'autorisation de faire dire la messe dans sa chapelle de Saint-Jouin. – Présentations à la chapelle de Sainte-Marguerite de Saint-Jouin par Louis de Bourbon, prince de Condé, duc d'Enghien ; – Henri-Jules de Bourbon, marquis de Graille. – Présentations à la cure de Saint-Martin-du-Bec-Crespin par MM. de Romé. – Présentés : Marin Varemault, Antoine Aubuchon, Louis Asselin, Nicolas Le Baube, Jacques Houllerville, François Le Coq, François Drouet. – Pièces signées par le prince de Condé. – Sceau de M. de Saint-Aulaire, abbé de Saint-Taurin d'Évreux.

G. 1616. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier ; 3 sceaux pendants, 3 sceaux plaqués.

1387-1776. – Décret de l'archevêque Guillaume de Lestranges, commissaire délégué par l'anti-pape Clément VII, qui unit au prieuré de Notre-Dame-des-Bois d'Auricher, fondé par Pierre Le Marchand, doté par lui d'un revenu de 60 livres tournois et soumis à l'abbaye de Valmont, la cure de Saint-Martin de la Poterie, dont le patronage appartenait à ladite abbaye. – Promesse faite à l'archevêque par Florent Le Marchand, prieur de Notre-Dame-des-Bois, de payera l'archevêque une rente de 60 livres tournois, moitié au senne d'été, moitié au senne d'hiver, en compensation du droit de déport que perdait l'archevêque par suite de cette union. – Ratification de cet engagement par Gérard, abbé de Valmont, et par le couvent de ce monastère. – Présentations à la cure de la Poterie par Mgr de Valras, évêque de Mâcon, abbé de Valmont, représenté par l'abbé Terrisse. – Visite de l'église de la Poterie par M. Bernard Le Pigny, archidiacre du Grand-Caux. – Ordonnance de M. Larcher, intendant de la généralité de Rouen, qui commet le sieur Henault, architecte, pour dresser procès-verbal, en présence du syndic et des habitants de la paroisse, des réparations à faire à l'église de la Poterie. – Présentations à la cure de Raimbertot par Adrien de Canouville, David et Claude-David Grenier de Cauville. – Présentes : Benard, curé du Mesnil ; – Nicolas Grenier, Jacques Lanfranc, Talbot de Romesnil. – Cure de Rolleville conférée par Mgr Colberl à Etienne Riot. – Présentations à la cure de Saint-Barthélemy-en-Caux par Marie-Marguerite Le Blais, veuve d'Alexandre Costé, conseiller en la grand'chambre du parlement de Normandie ; – Pierre-Jacques Costé, marquis de Saint-Supplix. – Présentés : Pierre-Tristan Collet de Cantelou, Charles-Antoine Daniel. – Ordonnance de Mgr d'Aubigné relative à la réduction des fondations. – Mention dans le décret de Mgr Guillaume de Lestranges, de R. *de Jumello*, prévôt de Saint-Benoît-sur-Loire, de Guillaume Tousé et Jean *de Caprosia*, familiers de l'archevêque. – Sceau de Gérard, abbé, et du couvent de Valmont. – Sceaux plaqués de Mgr d'Aubigné, de Terrisse, de Marie-Marguerite Le Blais.

G. 1617. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier ; 5 sceaux plaqués.

1637-1785. – Présentations à la cure de Saint-Sauveur-de-la-Campagne par les prieurs de Sainte-Honorine de Graville : Nicolas de Launay, Antoine Bragelongne, et par le chapitre du même lieu. – Présentés : Guillaume de Leauté, Jacques Auger, François Tardif, Charles Duvivier, Charles Clouet. – Présentations à la cure de Saint-Sulpice par MM. Costé de Saint-Supplix ; – par Louis XIV. – Présentés : Adam Duval, Jean Vauzelle, Robert Noël, Jacques De La Croix, Antoine Le Boulanger, Jean De Lesque. Jacques Ermel, Pierre-Nicolas d'Arse. – Présentation à la cure de Saint-Nicolas de Tainemare par les prieurs de Sainte-Honorine de Graville : Nicolas de Launay, Hyacinthe Gobert et par le chapitre dudit lieu. – Présentés : François Poitevin, curé de L'Heure ; – Simon Eustache, Jean-Baptiste Fajolle, Pierre Manoury. – Réduction des fondations. – Présentations à la cure de Saint-Martin-du-Tilleul par MM. Jean-Baptiste Doulé, seigneur de Fréfosse ; – Jacques-Daniel Puchot, comte de Gerponville, ancien chevalier d'honneur de la reine douairière de Pologne ; – Jacques Compoinet du Boulhard ; par Louis XIV. – Présentés : Pierre Bernard, Alexandre David, Laurent Desmares. – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux du prieuré de Graville, de MM. Costé, Gobert, de Compoinet du Boulhard.

G. 1618. (Liasse.) – 8 pièces, papier ; 7 sceaux.

1415-1476. – Informations, en vertu de mandements des vicaires généraux de l'archevêché, par Henri Le Boulenguier et Robert d'Outresaine, doyens ruraux du doyenné de Foville, à la suite de présentations, au sujet du patronage, de la valeur des bénéfices, du nombre des paroissiens, de l'âge et des mœurs des présentés. – Bolbec : présentateur, l'abbé de Bernay, sur la nomination de Jeanne de Malleville, dame de Fontaines ; présenté, André Feuillet ; valeur, 20 livres ; cent paroissiens. – Foucard-Écales : patron, Charles VII ; présenté, Pierre de Plachy ; valeur 20 livres ; trente paroissiens. – Yébleron : patronne, Marguerite de La Heuse, dame de Beuzemouchel ; présenté, Robert Coulleren ; valeur, 15 livres. – Saint-Pierre d'Yvetot, patronne, Clémence de Dresvay, veuve de Guillaume Chenu, chevalier, seigneur et prince d'Yvetot ; présenté, à la suite de Nicolas Coupequesne de Robert Beaufiles et de maître Guillaume Le Munier, Jean Chenu ; valeur, 45 livres au lieu de 75 livres, valeur ordinaire avant les guerres ; cinquante paroissiens. – Acte passé devant un notaire apostolique et Jean Alespée, vicaire général de l'archevêque Louis de Harcourt, par lequel Raoul Recuchon, bachelier en théologie et maître ès-arts, et Jean Louvel renoncent, en faveur de Guillaume Desjardins, maître en médecine, aux droits

qu'ils pouvaient prétendre au personnat de Mireville. – Sceaux de la cour d'église de Rouen, l'un entouré d'un bourrelet de paille, l'autre accompagné de deux signets. – Sceau du doyenné de Foville.

G. 1619. (Liasse.) – 30 pièces, papier.

1684. – Procès-verbaux des visites pastorales de Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, dans les églises paroissiales et les chapelles du doyenné de Fauville. – Alliquerville ; – Allouville ; – Alvimare ; – Ancourteville-sur-Héricourt ; – Auberbosc (chapelles de Sainte-Geneviève et de Sainte-Véronique interdites) ; – Auberville-la-Campagne ; – Autretot ; – Auzebosc ; – Auzouville (nef couverte de paille) ; – Baons-le-Comte ; – Bellefosse (nef couverte de paille) ; – Bennetot ; – Berronville ; – Bernières ou Beuzemouchel ; – Beuzeville-la-Grenier ; – Beuzevillette (ordonné au curé de recevoir un clerc qui soit de bonnes mœurs pour tenir les écoles) ; – Bierville (sur ce qui nous a été représenté que les habitants sont refusans de satisfaire aux gages du clerc qui sert dans l'église et tient les écoles, nous ordonnons que les habitants payeront, à proportion de leurs facultez, pour la subsistance du clerc, jusqu'à concurrence de 40 livres par an dont ils sont convenus, si mieux n'aiment se cotiser à plus haute somme avec le sieur curé à la subsistance d'un vicaire) ; – Bolbec (église ruinée par un incendie ; pour ce qui regarde les maîtres d'école ; nous ordonnons qu'ils amèneront tous les jours leurs escoliers rengez deux à deux à l'église pour y entendre la messe ; – défendons auxdits maîtres de recevoir aucune fille dans leurs écoles et ordonnons aux pères et mères de les envoyer chez Jeanne Martinbosc et Marie Longuet, que nous avons préposées et autorisées pour tenir les écoles de filles) ; – Bolleville (les principaux habitans s'assembleront dimanche prochain pour délibérer sur les moyens de contribuer pour avoir un vicaire ou un clerc qui tiendront assidument les écoles) ; – Boschimont ; – Bréauté (les paroissiens se pourvoiront d'un clerc pour tenir les écoles) ; – Cléville ; – Cliponville (nef d'église menaçant ruine) : – Ecretteville (les images en bosse indécentes seront enterrées) ; – Environville ; – Escalles ; – Esquimbosc.

G. 1620. (Liasse.) – 45 pièces, papier.

1683-1712. – Visites pastorales de Mgr Colbert dans les églises paroissiales et les chapelles du doyenné de Fauville. – Foucart ; – Fauville ; – Grandcamp (particulier cité à comparaître devant l'archevêque à Caudebec pour déclarer quelle religion il professe) ; – Gruchet ; – Guillerville ; – Hastenville ; – la Haye : – Hotot-Saint-Sulpice (pignon de la nef en totale ruine ; les images de Saint-Sébastien, Sainte-Barbe et Saint-Nicolas seront enterrées) ; – Lanquetot : – Lintot (l'image de Saint-Sébastien sera enterrée) ; – Mirville (clocher démonté ; cloche suspendue à un arbre) ; – Nointot ; – Normanville (chœur couvert de paille) ; – Raffetot ; – Ricarville ; – Roquefort ; – Rouville ; – Saint-Aubin-de-Crétot ; – Saint-Denis-de-Lillebonne ; – Saint-Gilles (les habitants se cotiseront pour fournir à la subsistance d'un clerc qui tiendra les écoles) ; – Saint-Jean-de-la-Neuville ; – Saint-Maclou-de-la-Brière ; – Saint-Pierre-Lavis ; – Saint-Riquier-de-Héricourt (tour et nef ruinées) ; – Saint-Silvestre (ordonné aux habitants et au curé de se cotiser pour la subsistance d'un clerc que le curé choisira et qui fera l'école) ; – Sainte-Marguerite-sur-Foville : – Sainte-Marie-des-Champs ; – Thiouville ; – la Trinité-des-Monts (pignon du chœur en ruine) ; – Trouville ; – Vattetot-sur-Beaumont ; – Vauville-sur-les-Bans ; – Yébleron ; – Yvetot. – Extraits des ordonnances de Mgr Colbert. – « État des églises du doyenné de Fauville dans la dernière visite 1708 par Mons. Couet, archidiacre du Grand-Caux, commissaire de Mgr l'archevêque. » – « Procès-verbaux des visites archidiaconales du doyenné de Fauville faites par le curé de Foucard (M. Houel), doyen dudit Fauville, en l'année 1712, en vertu d'une commission spéciale à luy adressée par Mgr l'archevêque : – Foucard : le porche où les cloches sont suspendues menace ruine ; la nef ne peut être pavée parce qu'elle est, pour la plus grande partie, occupée par de grosses pièces de bois, autrefois données par le Roi pour l'achèvement du clocher dont les murailles ne sont qu'à la hauteur de celles de la nef. »

G. 1621. (Liasse.) – 38 pièces, papier.

1691. – États des biens et revenus des églises paroissiales du doyenné de Fauville dressés par les curés conformément aux ordres de Mgr Colbert. – A Bierville, 10 livres à distribuer chaque année aux pauvres en vertu de la fondation de messire Charles Davy ; – à Fauville, au clerc, 30 livres par an pour tenir l'école et servir à l'église ; 10 livres au prédicateur pour l'avent et le

carême ; confrérie du Rosaire fondée par feu M. Desmeillers, curé de la paroisse ; au clochetier de la charité, 60 sous pour ses peines et criées ; – à Yébleron, 12 livres de rente données par Françoise Puchot, veuve de Charles Maignart, sieur de Bernières, à charge de placer deux bougies de cire allumées dans deux lanternes pour accompagner le saint Sacrement, quand on le portera aux malades, et de sonner vingt tints de la grosse cloche afin qu'on prie Dieu pour les agonisants.

G. 1622. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1461-1731. – Statuts des confréries de Sainte-Geneviève, Saint-Sébastien, Saint-Adrien, Saint-Roch, Saint-Antoine et Saint-Fiacre à Allouville (du temps de Georges II d'Amboise) ; – de Saint-Martin, Saint-Maur, Saint-Gelbrod, Saint-Sébastien à Beuzeville-la-Grenier ; – de Saint-Laurent à Boishimont, (du temps du cardinal d'Estouteville) : – « quand quelqu'un des frères servants manquera d'assister à l'inhumation de quelque frère ou sœur mort de maladie commune, il paiera 6 blans d'amende ; s'il est mort de maladie contagieuse, il paiera 5 sols ; et après la troisième amende, il sera rejeté et mis hors de la dite charité par l'avis de M. le curé, du chapelain et des autres frères et servants. En cas de maladie contagieuse, le chapelain, du consentement de M. le curé, sera tenu administrer les sacrements, s'il le peut faire sans péril. – Si quelque frère ou sœur devenoit en telle pauvreté ou maladie qu'il n'eust de quoi subsister, les autres frères et sœurs seront obligés de le soulager suivant leurs moiens. – Si quelque frère ou sœur entreprend quelque pèlerinage éloigné, les frères servants seront tenus de le conduire avec la croix et la bannière et les clochettes et le chapelain jusqu'à la banlieue, en priant Dieu pour le succès de son voyage. – S'il arrivoit que quelque frère ou sœur fût atteint de lèpre ou ladrerie, les frères servants seront tenus de le conduire jusqu'à la maladrerie, et avant le départ on leur fera dire une messe de *Requiem* devant l'image de Saint-Laurens, comme s'il était déjà mort. » – (copie) ; – de Messieurs Saint-Ouen, Saint-Barthélemy, patrons de la paroisse, Saint-Nicolas, Saint-Fiacre et Saint-Gilles à Normanville ; – de la Nativité de la Sainte-Vierge, Saint-Jacques et Saint-Philippe, Saint-Nicolas, Saint-Sébastien, Saint-Clair, Sainte-Avoye à Notre-Dame de Raffetot (le clerc sera revêtu d'un habit en façon d'estamine figuré des images de la vierge Marie lequel habit sera entretenu aux despens de la charité) ; – de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean l'évangéliste, Saint-Mathurin à Saint-Jean de la Neuville ; – du Saint-Sacrement à Saint-Denis-de-Lillebonne ; – de la Trinité, la Sainte-Vierge, Saint-Maclou à Saint-Maclou de la Bruière ; – de Saint-Nicolas et Saint-Blaise à Saint-Nicolas de la Haye ; – de Sainte-Croix à Sainte-Croix de Ricarville : – de Sainte-Marguerite et Saint-Léonard à Sainte-Marguerite ; – de Saint-Cyr et Sainte-Juliette à Sainte-Marie-des-Champs, à la demande d'Antoine Corneille, curé de la paroisse ; – de Saint-Nicolas, Saint-Sébastien, Saint-Adrien, Sainte-Barbe à la Trinité-du-Mont ; – de la Sainte-Vierge, Sainte-Catherine et Sainte-Barbe à Notre-Dame de Trouville.

G. 1623. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier ; 2 sceaux pendants, 3 fragments de sceaux ; 1 sceau plaqué.

1325-1789. – Approbation par Mgr Colbert d'une chapelle fondée par Marc-François de Chalon de Crétot, écuyer, conseiller du Roi au parlement, à son manoir d'Allouville ; – par Mgr François II de Harlay, d'une autre chapelle fondée par Gabriel Le Vasseur, écuyer, au manoir de Ronfresc à Aubersosc. – État des biens et des charges de la cure d'Auberville-la-Campagne ; paroisse comprenant cent dix communicants ; dîmes du trèfle évaluées à 4 livres par an parce qu'on en fait fort peu ; valets du curé payés 12 et 13 livres par an avec leur nourriture, en 1728. – Réduction des fondations de la paroisse d'Auberville sur la demande de M. Asselin de Crevecœur, conseiller du Roi en ses conseils, seigneur du lieu. – Présentation à la chapelle de Saint-Amateur par François d'Argouges, abbé du Valasse, évêque de Vannes. – Présentations à la cure d'Auzebosc et à la chapelle du château par Charles de Biran de Castel-Jaloux, seigneur du lieu. – Présenté : Jean-Charles de Montlesun, abbé de Saramon, en remplacement de Jacques de Montlesun, abbé de Saramon, aumônier de la Reine, décédé. – Présentation à la cure d'Autretot par Jean-Jacques Behic, prieur de l'hôtel-Dieu de Rouen. – Présenté : Robert de La Rue. – Réduction des fondations de la paroisse d'Autretot. – Procès au sujet du patronage de l'église des Bans-le-Comte entre le roi de France, Philippe de Valois, Jean, fils aîné du roi de France, duc de Normandie, ayant pour procureur général en cette province Jean de Besençon, et l'archevêque de Rouen ; – chevaliers consultés dans l'enquête relative au patronage en 1325 : Messeigneurs Michel de Berneval, Guillaume de

Dun, Jean Recuchon, Guillaume de Gerponville ; – en 1331 : Sauvage Dausargnie, Guillaume d'Ouille, Jean de Tournebu, Simon de Mansignie, Jean de Montpoignant, Colart Choisel, Jean Le Veneur, Robert de Tournay ; curés nommés ou présentés à la cure : Laurent Le Carpentier, Michel de Trechy, Pierre *de Coneto*, Gauteron de Venois, clerc de la chapelle de Mgr Jean de France ; – patronage reconnu à l'archevêque. – Nomination à la cure des Bans-le-Comte par Georges II d'Amboise de Jean de Vairac, du diocèse de Limoges, en remplacement de Mathieu Paviot, décédé. – Présentations à la cure de Bermonville par Jacques-Nicolas Colbert, abbé du Bec, de Pierre Collé ; – à la chapelle de Saint-Martin près du château de Fontaine à Bolbec par René Martel ; – à la cure de Bennetot par Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, de maître Bausche et d'André Roquet ; – à la cure de Saint-Georges de Bréauté par le prieur de Saint-Lo de Rouen, ayant pour vicaire général Claude Bretel, doyen du chapitre de Rouen, de Jean Le Clerc. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld portant qu'il y aura un vicaire à Bréauté et déterminant le chiffre de ses honoraires (400 livres). – Réduction des fondations de Beuzeville-la-Grenier et Beuzevillette. – Visite par Jean Douvre, cun d'Alvimare, de l'église de Bolbec, à la suite de l'incendie du bourg le 25 juin 1676. – Pèces signées par la duchesse de Longueville. – Sceaux de l'Échiquier de Normandie, du bailliage de Caux, de l'archevêque Georges d'Amboise ; sceaux plaqués de la duchesse de Longueville, de Mgr Colbert.

G. 1624. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier ; 2 sceaux, 1 fragment de sceau ; 6 sceaux plaqués.

1314-1783. – Procès aux assises de Maulévrier devant le bailli de Caux, Jean Blondel, pour le patronage de la chapelle Notre-Dame-des-Devises de Cliponville, entre Guillaume Louvel, chevalier, seigneur de Normanville, et l'archevêque. – Charte par laquelle ce seigneur renonce, en faveur de l'église de Notre-Dame de Rouen, au patronage de cette chapelle. – Acte par lequel, en 1314, Jean de Normanville, chevalier, donne à son frère Robert, moyennant hommage et service, tout le tènement qu'il avait en la paroisse de Cliponville, et à Environville tout le tènement de Wereavast, à l'exception de celui de Geoffroi de Hageht et des foires de la chapelle de Notre-Dame-des-Devises ; – témoins à l'acte : Thomas de Normanville, frère du donateur ; Guillaume de Steindale et Thomas de Baumarc, chevaliers. – Collation faite par Georges II d'Amboise de la cure de Saint-Martin de Cliponville, à Jean de Vayrac, sur la résignation de Jean de Combarel, qui obtint en échange la cure de Saint-Martin de *Bouessy*, au diocèse d'Évreux. – Permission donnée par Vincent-Robert d'Esmalleville à Barthélémy Busquet, fils de Nicolas Busquet, conseiller au parlement, de permuter sa cure d'Escales-Alix pour tel autre bénéfice qu'il avisera bien. – Réduction des fondations des paroisses d'Equimbosc, Saint-Thomas de Gruchet, Hautot-Saint-Sulpice, de Sainte-Anne ou Notre-Dame de Raffetot. – Démissions des curés de Raffetot : Nicolas Blaise, Pierre Barbette. – Présentations à la cure de Sainte-Croix de Ricarville, par François d'Espinay, marquis de Saint-Luc, lieutenant pour le Roi au gouvernement de la province de Guyenne ; – Daniel Bouette, écuyer, négociant à Rouen ; – Alexis Le Painturier, secrétaire du Roi, maison et couronne de France. – Présentés : Philippe Gallement, Nicolas Noël, Jean-Louis Duval. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Roquefort, par les prieurs de la Madeleine de Rouen : Philippe de Marescot, Guillaume Brunet, Claude Chauvel, docteur en théologie ; – Charles-Pamphile Maillet, Louis-Auguste Marye. – Présentés : Jacques de la Rocque, Jean Lucas, Nicolas Thiaut, Thomas Plouze, curé de Villequier ; – François-Jérôme Picart, Denis de Voulges, Jean-Louis Dubois, Jacques Gangnot, Thomas Jamart. – Visite de la chapelle du président de Crosville à Roquefort. – Présentation à la cure de Saint-Hermès ou Saint-Edme de Rouville, par Françoise Puchot Gillet, veuve de Charles Maignart, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, président au parlement de Normandie ; – Étienne Maignart, marquis de Bernières, conseiller au parlement de Paris ; – Gilles-Henri Maignart de Bernières, président à mortier honoraire au parlement de Rouen ; – Étienne-Michel Le Duc, marquis de Bernières, gentilhomme ordinaire du Roi. – Présentés : Jean Guillebert, docteur de Sorbonne ; – Adam Rabasse ; – Sylvain Rousselet, du diocèse d'Orléans ; – Sébastien Duval, curé de Quevillon ; – Robert-Louis de Rome ; – Pierre-Jean-Thomas Le Gras. – Sceau de Guillaume Louvel, de Jean Blondel, bailli de Caux, des obligations de la vicomté de Rouen (fragment). – Sceaux plaqués de la Madeleine de Rouen, de Françoise Puchot, de Maignart de Bernières.

G. 1625. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 8 sceaux, 3 fragments de sceaux.

XIIIe siècle-1459. – Charte de Raoul de Lindeboc et d'*Alicia*, sa femme, par laquelle, à la suite d'un procès porté devant Philippe, évêque de Beauvais, et les abbés de Froidmonl et de Saint-Lucien, juges délégués par le Pape, ils abandonnent à Gautier de Coutances, archevêque de Rouen, une partie des dîmes de l'église de Mirville (*de Milevilla*) et la terre d'aumône; la vicairie sera à leur présentation. – Procès aux assises de Caudebec, devant Pierre Le Courant, bailli de Caux, et Jean Le Petit, son lieutenant, entre Jean de Melun, sire de Tancarville, en qualité de gardien de Jean de Hausseis, sous-âge, et l'archevêque de Rouen, Nicolas Roger, au sujet du patronage du personnat de Saint-Quentin de Mileville. – Sentence du vicaire et de l'official de Rouen, du temps de Philippe d'Alençon : reconnu, à la suite d'une enquête, qu'au personnat de *Milevilla* n'était point attachée charge d'âmes, que celui qui en serait pourvu serait exempt de toute charge de cure paroissiale, sans pourtant qu'il pût, au mépris de son devoir, mettre la main à la charrue ; qu'il devait se faire conférer la prêtrise dans le délai d'un an, célébrer la messe *de die* aux fêtes de Noël, Épiphanie, Pâques, Ascension, Pentecôte, Saint-Sacrement, Toussaint, Sainte-Vierge, Saint-Pierre et Saint-Paul, dire ou faire dire chaque semaine à l'autel Saint-Pierre, en l'église de Mileville, deux messes, l'une de *Requiem*, l'autre *de die, seu de Spiritu Sancto vel de Beata*, à son choix, pour les bienfaiteurs ou fondateurs: du personnat. – Lettres de Philippe d'Alençon, par lesquelles, il décide, à la suite d'un procès entre lui et Robert Du Fay, chevalier, ayant le droit de Jean de Haussez, écuyer, et Jean de Gaulières, aussi écuyer, ayant le droit de Robert de Berneval, les parties s'en étant remises à son équité, que l'église de Mileville, formant autrefois un bénéfice unique avait été divisée, que le patronage était acquis à son église, et appartenait aux archevêques de Rouen de plein droit. – Collation par Louis de Harcourt, administrateur de l'église de Rouen, du personnat de Mileville, à Hugues Conat ; – par le même, alors archevêque de Rouen, du même personnat à Guillaume Desjardins, maître en médecine, frère de Robert Desjardins, vicaire de l'archevêque. – Procès au sujet du patronage entre Louis de Harcourt, le sire d'Estellan et Jean de Gaulières, dit Compagnon. – Nouveau procès en l'Échiquier, entre le cardinal d'Estouteville et Louis Le Gouppil, écuyer, sieur de Mileville, ayant le droit d'Ansel Fécoult, sieur de Gaulières ; appointment entre les parties : le patronage de la chapelle du personnat de Mileville sera alternatif entre l'archevêque et le seigneur de Mileville. – Sceaux de l'archevêque, Philippe d'Alençon, de Louis de Harcourt, comme administrateur de l'église de Rouen, du même, comme archevêque (fragment) ; de l'Échiquier de Normandie, des obligations de la vicomté de Caudebec, de Raoul de Lindeboe, du sire d'Estellan, de Jean de Gaulières.

G. 1626. (Liasse.) – 20 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier : 3 sceaux, 1 fragment de sceau ; 1 sceau plaqué.

1325-1478. – Procès pour le patronage delà moindre portion (la 3^e portion) de l'église de Normanville, aux assises de Cany, tenues par Jean Gale, bailli de Caux, et par son lieutenant, Jean Luelier, entre l'archevêque Guillaume de Durfort et Guillaume Louvel et Mgr Guillaume d'Auceville, chevalier ; – gain de cause adjugé à l'archevêque, sur l'avis des chevaliers présents aux assises : Pierre, sire de Bailleul, Colart de Hotot, Guillaume Maucondit, vicomte de Blosseville, Robert de Houdetot. – Lettres de l'archevêque Raoul Roussel, qui confèrent à Raoul Le Prévost la moindre portion de l'église de Normanville. – Nouveau procès, au sujet du patronage de cette même portion, au siège de Cany, devant Robert Hellart, écuyer d'écurie du Roi, lieutenant général d'Antoine d'Aubusson, seigneur de Monteil, chevalier chambellan du Roi et son bailli de Caux ; – devant Guillaume Le Parmentier, lieutenant particulier du même bailli ; – entre le cardinal d'Estouteville, d'une part, et les seigneurs d'Ausseville, Jacques et Mathieu Deschamps, d'autre part. – Exploits, sentences, arrêts relatifs à ce procès. – Mémoire des seigneurs d'Ausseville : « A Normanville a trois fieux nobles dont l'un appelle le fieu d'Ausseville appartenant à Jacques Deschamps. – En l'église de Normanville a trois cures, chacun en son regard et selon son fieu présente ung curé. – En signiffiance des droiz de présenter que ont lesdits seigneurs, ès verrières de dessus l'aoustel sont les armes de chacun seigneur par ordre. – Dehors l'église sont trois croix jointes ensemble en signiffiance des trois seigneuries. » – Accord passé devant Guillaume Delamare et Nicolas Ogier, tabellions de Rouen, entre le cardinal d'Estouteville et Gilles et Mathieu Deschamps ; ceux-ci reconnaissent que le patronage de la moindre portion de l'église de Normanville appartient à l'archevêque. – Sceaux du bailliage de Caux ; – de Jean Luelier, lieutenant

du bailli de Caux ; des obligations de la vicomté de Rouen. – Fragment du sceau de la chambre de Raoul Roussel en cire rouge. – Sceau plaqué de Raoul de Gournay, sergent à masse du Roi à Rouen.

G. 1627. (Liasse.) – 81 pièces, papier ; 12 sceaux plaqués.

1652-1783. – Présentations à la cure de Saint-Ouen et Saint-Barthélemy de Normanville (première et deuxième portions) par les seigneurs MM. de Pestel et Fiquet. – Présentés, première portion : Jacques Basset, Charles Mouquet, Robert-Louis d'Estrépagny, acolyte ; – Nicolas Mouquet, Charles de La Croix, supérieur-curé de l'hôpital de Saint-Sauveur des petites maisons de Paris ; – deuxième portion : Jean Heuzé, Jean de Foville, Alphonse Houel, Nicolas Isabel, Charles Mouquet, Adrien Le Vaillant, curé d'Auzouville-sur-Saane ; – Nicolas Mouquet, Charles de La Croix. – Procès en l'officialité, entre les curés de Normanville, et François Lenoir, prêtre habitué en ladite paroisse, au sujet de l'acquit de quelques fondations. – Plainte calomnieuse adressée à M. Orry, contrôleur général des finances, et à M. Amelot, secrétaire d'état, par un des curés de Normanville, au sujet de quelques abus qui se seraient introduits dans l'administration de la fabrique et qu'il attribuait à M. Fiquet, seigneur de la paroisse. – Mémoire justificatif de M. Fiquet. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld qui enjoint au sieur Tourneroché, curé de la troisième portion de Normanville, de s'abstenir de toutes fonctions curiales et sacerdotales, eu égard à son état d'infirmité. – Extrait des contrats de fondation de l'église de Normanville. – Présentations par MM. de Pestel et Fiquet aux chapelles de Saint-Jean et de Saint-Éloi de Beauquesne, de Saint-Nicolas de Beauquesne. – Procès-verbal dressé par M. Nicolas Roulland, docteur de Sorbonne, curé d'Ourville, constatant l'état de ruine des chapelles de Saint-Nicolas et Saint-Éloi. – Décret de Mgr de Saulx-Tavannes autorisant la translation des titres des dites chapelles à l'autel de la chapelle construite récemment par M. Jean Fiquet auprès de son manoir seigneurial de Normanville (1741). – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux de MM. de Pestel et Fiquet.

G. 1628. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier ; 12 sceaux plaqués.

1323-1774. – Présentations à la cure de Saint-Aubin de Crétot par les abbés de Saint-Georges de Boscherville : Mgr de Bassompierre, évêque de Saintes ; – Louis d'Espinay, ayant pour vicaire général Martin Dieppedalle, chanoine de Rouen ; – Henri-Charles Du Cambout, duc de Coislin, évêque de Metz. – Présentés : Thierry, Belart, Jean Mauger, Druel. – « Dénonciation que baille Jean de Lavotte, escuyer, conseiller du Roi et son procureur en l'eslection de Caudebec, à Monsieur l'archidiacre ou grand vicquaire tenant la calende au doyenné de Foville, » au sujet des réédifications à faire au chancel de Saint-Aubin de Crétot. – Présentations à la cure de Saint-Clair sur les Monts par les princes d'Yvetot : Charles Du Bellay, François de Houdetot, Claude-Bonaventure de Crevant, le maréchal de Humières, MM. d'Albon ; – par Louis XIV. – Présentés : Jacques Dupont, Robert Le Marchand, Jacques Le Picard, François Chauvigny, François Gautier, Georges Hautement, Pierre Larpenteur, Nicolas Nicolle, François-Guillaume Léger, curé de Routot ; – Jean-Baptiste Huet, doyen de la collégiale d'Yvetot ; – Pierre General, docteur en théologie ; – François Chauvigné, Jacques Nantou, Jean-Baptiste Grégoire. – Visite d'une chapelle attenante au chœur de l'église de Saint-Clair appartenant à Charles Le Bailly, seigneur de Taillanville. – Lettres de l'officialité de Rouen, contenant mandement de l'official de Rouen au curé du domicile ou de la résidence de Guillaume de Soteville, bailli du seigneur de Harcourt, d'avoir à signifier audit bailli de rétablir en l'église de Saint-Denis de Lillebonne Durand Pasté qui s'y était réfugié pour y trouver franchise et en avait été violemment arraché au mépris du droit d'asile. – Présentations à la cure de Saint-Denis de Lillebonne par les comtes et comtesses de Lillebonne : Catherine-Henriette de France, duchesse d'Elbeuf ; – Charles de Lorraine, Henri de Lorraine, Théodose de Lorraine, ducs d'Elbeuf ; – Angélique de Fabert, marquise de Beuvron, Marie-Anne-Claude Brulart de Genlis, maréchale duchesse de Harcourt ; – le duc de Harcourt. – Présentés : Robert Beaumaistre, Nicolas Regnault, Thomas Le Chartier, docteur de Sorbonne, du diocèse de Coutances ; – Jean-Jacques Le Goubé, licencié ès lois du diocèse d'Avranches ; – Robert Fondary, Pierre Revet, Claude Courty, Pierre Halbout. – Permission accordée par Mgr François II de Harlay à Madeleine Du Parc, religieuse professe de Saint-Amand de Rouen, de se retirer à Lillebonne pour y faire les fonctions d'hospitalière et y établir une communauté de religieuses de Saint-Benoît, y faire construire chapelle et lieux réguliers. – Présentations par les comtes de Lillebonne. – Bénédiction de la chapelle de Saint-Laurent par M. Halbout, curé de Saint-Denis de Lillebonne. – Pièces signées

par Louis XIV ; par son ministre Colbert. – Sceaux du duc de Harcourt, de MM. de Crevant, d'Albon, Dufour, abbé d'Aulnay, Lavotte, de Catherine de France, duchesse d'Elbeuf, Angélique de Fabert, Gabrielle d'Anglure, Nicole d'Herbouville, veuve d'Adrien de Houdetot.

G. 1629. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier ; 7 sceaux plaqués.

1663-1780. – Présentations à la cure de Saint-Gilles-de-Crétot par Louis XIV ; – par Adrien Ysnel, Adrien Le Tellier. – Présentés : François Le Sauvage, Clément Marnière, Nicolas-Gaspar de La Place ; François Le Vavas seur. – Présentations à la cure de Saint-Gilles-de-la-Neuville par les prieurs de Beaulieu : Charles de Monichal, archevêque de Toulouse, ayant pour vicaire général Pierre Demeure ; – l'abbé de Ménibus du Quesnay. – Présentés : Elie Pinchon, Pierre-Jacques Laisné, François Chocque. – Présentations à la cure de Saint-Maclou-de-la-Bruyère par les prieurs de Saint-Laurent-en-Lyons : Jean Du Tot, Claude-Lazare de Maupin, docteur en théologie. – Présentés : Jean Le Gentil, Pierre-Anténor de Than, Antoine Jacquin, curé de Beauvoir-en-Lyons ; – Denis Molineau, Pierre Pillard. – Approbation par Mgr François II de Harlay d'une chapelle construite au manoir de Houpeville, en la paroisse de Saint-Maclou de la Bruyère, appartenant à Guillaume de Bailleul, seigneur de Drumare. – Présentations à la cure de Sainte-Marguerite par MM. Pierre Le Cerf, seigneur d'Icquelon ; – Paul-Bon Le Mercier, correcteur en la cour des comptes de Normandie. – Présentés : Alexandre de La Rue, Louis Gravois, Nicolas Le Thuillier, curé de Saint-Fromond ; – Jean-Baptiste Du Coudray, curé de Bréauté ; – Jean-Baptiste Vigot, Jacques-Raoul Léger. – Requête de M. Gravois, curé de Sainte-Marguerite, pour qu'il lui soit permis de faire l'exposition du saint Sacrement pendant l'office de la Sainte-Marguerite, qui attire un grand concours de peuple. – Pièce signée par Louis XIV, par Mgr de Montchal, archevêque de Toulouse. – Sceaux de MM. Du Tot, Maupin, de Ménibus, Ysnel, Le Cerf d'Icquelon.

G. 1630. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier ; 1 sceau, 12 sceaux plaqués.

1336-1780. – Présentations à la cure de Sainte-Marie-des-Champs par Charles Du Bellay, le maréchal de Humières, princes d'Yvetot. – Présentés : Jean Jeanne, à la place d'Antoine-Corneille, décédé ; – Nicolas Langlois, François Bérenger. – Présentations à la cure de Saint-Nicolas-de-la-Haye par Louis XIII ; – François Le Brun, sieur de Sauvagemare, conseiller au parlement de Normandie ; – Susanne Auber, sa veuve ; – Richard Tanneguy Le Prévost, marquis de Saint-Julien, lieutenant pour le Roi en Normandie ; – Catherine-Henriette de Mouchy, sa veuve ; – Antoine-Louis Caillot de Coqueromont, président en la cour des comptes de Normandie. – Présentés : Jacques Baillehache, Barnabé Godey, Rodolphe de La Marcesserie, sieur de Travaille, Antoine Mary, Marc-Antoine Auber d'Hénouville, curé de Saint-Martin d'Ardancourt ; – François Le Revers, curé de Saint-Ouen d'Épreville. – Présentations à la cure de Saint-Pierre-l'Avis par Antoine de Mareste, seigneur d'Alge ; – Jean Fiquet, seigneur de Normanville. – Présentés : Jacques de Mareste, Marc-Antoine de Romieu, chanoine d'Yvetot ; – Jean-François Arnois. – Présentations à la cure de Saint-Riquier d'Héricourt par les ducs d'Estouteville : Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – la duchesse de Longueville, Marie d'Orléans, Jacques de Matignon, lieutenant général des armées du Roi et de la province de Normandie ; – Honoré-Camille Grimaldi, prince de Monaco. – Présentés : Charles Benoist, Nicolas Ferecoq, Jacques Coquille, Marc-Adrien de Lorgeril, J.-B. de Champagne, Louis-François Talbot de Saint-Ouen, Jacques-Amable Plaimpel, Pierre de la Montagne, Claude Humbert. – Présentation par le prince de Monaco à la chapellenie de Saint-Martin à Saint-Riquier d'Héricourt. – Visite par Antoine Rouland, doyen de Fauville, d'une chapelle établie par Charlotte-Jourdain Desmares, veuve de M. Hébert de Beauvoir, en son château du Boscaule. – Sentence rendue aux assises de Caudebec en faveur de Guillaume, sire de Beuseville, prétendant au patronage de l'église de Saint-Silvestre. – Présentations à la cure de Saint-Silvestre, par Anne de Goustimesnil, veuve de Nicolas Le Lanternier ; – Charles Le Lanternier, sieur de Saint-Amator ; – Pierre Le Jaulne, avocat en la cour du parlement ; – Louis-François Nupied de Francheville, gentilhomme servant du Roi ; – Pierre de Recusson. – Présentés : Nicolas Le Ber, curé de Saint-Aubin de Crétot ; – François Le Lanternier, Robert Duquesne, Louis-Bonnet Charnel, Jean-Jacques Lourcel, Guillaume Hautot. – Pièces signées par Louis XIII, par le duc et la duchesse de Longueville, le maréchal de Humières, – Sceau du bailliage de Caux ; sceaux plaqués du maréchal de Humières, de Mareste d'Alge, de Matignon, de Grimaldi, Le Brun, Le Jaulne, Nupied de Francheville.

G. 1631. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier ; 17 sceaux plaqués.

1638-1788. – Présentations à la cure delà Trinité du Mont par Gabriel Dudan, prieur de Fécamp, de Thomas Asselin ; – à la cure de Thiouville, par le chapitre de la cathédrale de Rouen, de Jean Du Saussay, Pierre-Mathieu Gondouin ; – à celle de Trouville en Caux, par MM. Guillaume de Saffray, à cause de Catherine de Boyvin, sa femme, Le Ber, Caillot de Coqueromont, d'Olivier Calbries, Simon Picot, curé d'Imbleville, ; – Martin Bourel, Ezéchias Desmeiller, curé de Grandcamp ; – Arthur Tesson, curé d'Alliquerville ; – Louis Thiboutot, curé des Trois-Pierres ; – Jacques Capron, curé de Cléville ; – Antoine Grenet, Pierre Bouvet, curé de Roncherolles-sur-le-Vivier ; – Nicolas Le Sage, curé de Sauchay-le-Haut ; – François Colliot, curé d'Orival-sur-Seine. – Visite de la chapelle construite par le président Caillot de Coqueromont, près de son château de Trouville, sous l'invocation de Saint-Pierre et de Saint-Thomas. – Réduction des fondations de Vattetot-sous-Beaumont. – Présentations au personnat et à la cure de Saint-Léger d'Yébleron par Françoise Puchot, veuve de Charles Maignart, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, président en sa cour du parlement de Normandie ; – Étienne Maignart, seigneur de Bernières et de la Rivière-Bourdet, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, et Philippe Maignart, seigneur de Hauville, procureur général au parlement de Normandie, ses fils ; – Françoise-Madeleine-Gabrielle Maignart de Bernières, veuve de Louis de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, lieutenant général des armées du Roi. – Présentés : Nicolas Drieu, Pierre Caillet, Charles Nouvel, docteur en théologie de la faculté de Paris ; – Claude de Garenne à la place de Jean Guillebert, docteur de Sorbonne, décédé ; – Pierre Danet, Salomon-Joseph Restoult, prêtre de l'Oratoire ; – Anne-Jean de Faucon de Ris ; – Pierre-Jean Rouillon, Étienne Tirant, curé de Tréforêt ; – Michel Fossard, David Bazire, Philippe Gagu, Thomas Richard Dumoucel de Gouy, Anne-Marie-Joseph Faucon de Ris, chanoine de Laon, abbé de Saint-Vincent-du-Luc, vicaire général de l'évêque de Laon ; – Jacques Lepilley, Guillaume Bobec. – Ordonnance de Mgr de Saulx-Tavannes contenant règlement au sujet de la cure des, manoirs du Valasse, sous le vocable de Notre-Dame située dans l'enclos de l'abbaye du Valasse. – Présentations par les religieux du Valasse à la cure des manoirs du Valasse, dite autrefois la chapelle du Vœu. – Adjudication des revenus du prieuré du Val-aux Grès. – Présentation par les seigneurs de Valliquerville à la chapelle de Saint-Georges de la Londe-Recusson à Valliquerviile. – Arrêt du parlement en faveur du curé de Foucard, contre le doyen de Foville qui voulait exiger un droit pour le paiement des saintes huiles. – Sceaux de Mgr de Saulx-Tavannes, de l'abbaye du Valasse, de MM. Maignart, Le Ber, Saffray, de la Rivière-Lesdo, de Françoise Puchot et de Gabrielle Maignart, veuve du marquis de Flavacourt.

G. 1632. (Liasse.) – 84 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 25 sceaux ; 18 fragments de sceaux.

1246-1467. – Charte de l'archevêque Eudes Rigaud contenant accord entre lui et Jourdain de Valliquerville, chevalier, au sujet du patronage de Notre-Dame de Valliquerviile, alternatif entre l'archevêque et le seigneur. – Procès au sujet de ce patronage, aux assises de Caudebec et en l'Echiquier, entre les archevêques Guillaume de Vienne, Louis de Harcourt, le cardinal de La Rochetaillée, Raoul Roussel, le cardinal d'Estouteville, d'une part, et, d'autre part, Jean de Valliquerville, chevalier, chambellan et maître d'hôtel du duc d'Orléans, Aubert d'Évreux dit Valiquet, seigneur de Beauvais et de Saint-Denis-le-Thibout, en la garde du roi Charles VI, ayant pour tuteur Drevé Dangouste ; – le sire de Reneval, Baugoys d'Arly, vidame d'Amiens, seigneur de Pequigny et de Grainville sur Ry ; – Philippe de Harcourt, à cause de sa femme ; – Guillaume Merlin, seigneur de Valliquerville pardon du Roi ; – Jean de Valliquerville. – Curés de Valliquerville : Jean Le Métayer, conseiller et maître des requêtes du Roi, chancelier et chanoine de l'église de Rouen ; – Jean de Boissay, maître des requêtes, archidiacre du Petit-Caux, devenu depuis évêque de Bayeux, qui permuta avec Albert de Miremont, chanoine de Bayeux ; – Albert de Miremont qui permuta avec Jean Des Landes, maître ès arts, grossaire et abrégiateur du Pape, chanoine, archidiacre d'Agen, en résignant en sa faveur l'archidiaconé d'Agen et le canonicat de Saint-Honoré à Paris ; – Jean Des Landes, secrétaire du Roi, qui permuta avec Geoffroy Maupoivre, maître ès arts et en médecine, pour deux canonicats à Paris et à Soissons ; – Jean Coulombel, licencié en décret, qui permuta avec Jean Secart, licencié en décret, curé de Saint-Vivien de Rouen ; – Jean-Martin de Banneville. – Consentement donné, par les archevêques et les seigneurs prétendant au patronage, aux permutations. – Mandement de Charles VI au bailli de Caux, qui

donne congé à l'archevêque Guillaume de Vienne et à Jean de Valliquerville de « pacifier sur leurs descorts, soit par compromis arbitraire ou autrement, sans encourir aucune amende envers le Roi, pourvu que ils seront tenus porter par devant le bailli leur accort. » – Charte de Charles VI, datée de Saint-Denis en France, 24 février 1402 ; – de Henri V, datée de Rouen, 1^{er} septembre, septième année du règne ; – chartes de Charles VII, datées de Rouen, 14 novembre, 6 décembre 1449, le patriarche d'Antioche présent. – Jean, sire de Saint-Sauflieu, bailli de Caux, récusé par l'archevêque Guillaume de Vienne, comme parent du seigneur de Valliquerville, et parce que ses enfants étaient neveux de Jean de Boissay présenté à la cure ; procureurs nommés par Pierre de Grainville, écuyer, seigneur d'Yvetot et de Valliquerville. – Sceaux de Charles VI, de l'Échiquier, du bailliage de Caux (sceau et contre-sceau), du bailliage de Rouen, aux obligations de la vicomté de Rouen, de la vicomté de Caudebec (fragment), de l'archevêque Louis de Harcourt, de l'archevêque Guillaume de Vienne (fragment), de Jourdain et de Jean de Valliquerville, de Baugoys d'Arly (fragment), d'Aubert d'Évreux (fragment), de Mathieu Cauvin, official ; – de Thomas Du Breuil, avocat en cour laïe ; – des sergents Saquespée et Turbot ; – de Guillaume de La Fontaine, Henri Lanestre, Pierre Daron, lieutenant de Cousinot, bailli de Rouen.

G. 1633. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 71 pièces, papier ; 9 sceaux plaqués.

1350-1783. – Fondation et dotation par Jean, sire d'Yvetot, de trois « canonies et provendes » en l'église d'Yvetot. – Donation par le même, au trésorier de la collégiale, du jardin Notre-Dame, près du marché de la ville (copies). – Présentations aux quatre prébendes de la collégiale de Saint-Jean d'Yvetot par les princes d'Yvetot : Charles Du Bellay, Gabrielle d'Anglure, dame d'Hectot, héritière bénéficiaire du précédent ; – Claude-Bonaventure de Crevant ; – Louis de Crevant de Humières, maréchal de France, gouverneur lieutenant général pour le Roi en sa province de Flandre, gouverneur particulier des ville et citadelle de Lille, des ville et château de Compiègne ; – Camille d'Albon, Camille-Eléonor, comte d'Albon, lieutenant pour le Roi en la province et pays de Forez ; – Claude-François-Camille, comte d'Albon, capitaine de cavalerie. – Doyens : Nicolas de Montaignac, chevalier des ordres du Roi ; – François Berenger, Jean Pouchin, Jean Le Roux, Jean Chauvigné, François de La Bleterie, Pierre Général, docteur en théologie ; – Marin de La Porte, Louis Vieillot. – Chanoines : Marc de Romieu, curé de Saint-Pierre l'Avis ; – Joseph-Marie Closet, docteur en théologie, directeur du séminaire royal de la Sainte-Famille, dit des 33, plus tard principal du collège et chanoine d'Auxerre. – Ordonnance de Mgr Colbert, à la suite d'une enquête faite par le curé de Touffreville, qui astreint, sous peine de saisie des revenus de leurs bénéfices, le doyen et les chanoines d'Yvetot à la résidence, ladite ordonnance à lire au prône de la messe paroissiale pour monition. – Lettre du marquis d'Albon à Mgr de Saulx-Tavanes, 1745 : « Je ne suis point étonné si mes chanoines vous demandent un changement de l'église ; c'est pour que l'on s'apersoive moins de leurs absences. De plus, deux offices si près l'un de l'autre, par une pente naturelle, éloigneroit les paroissiens de la mère église et de leur véritable pasteur ; ce qui procureroit dans un lieu aussy républicain de très mauvaises suites. » – Curés : Adrien Feugueray, Louis Desjardins. – Information sur le droit prétendu par les frères de la confrérie des Agonisants d'Yvetot de se choisir leur chapelain. – Réduction des fondations de l'église Saint-Pierre d'Yvetot. – Fondation par Abraham Vion, bailli de la principauté d'Yvetot, d'une chapelle au Montchesné ; – approbation de cette chapelle par Mgr François II de Harlay, à la suite d'une information faite par Jean Douvre, curé d'Alvimare, doyen de Foville, et sur l'avis favorable de Pierre Feugueray, curé d'Yvetot. – Fulmination par M. Rose, official, des bulles du prieuré conventuel de Notre-Dame d'Yvetot pour Françoise Renée Piffaud de La Houssaye. – Lettre de M. Pion, curé de Sainte-Marie-la-Petite, supérieur des sœurs d'Ernemont, à Mgr de Harlay, pour réclamer sa protection en faveur de ces sœurs contre les chirurgiens d'Yvetot qui voulaient leur faire interdire toute fonction chirurgicale ; – moyens de défense proposés ; population d'Yvetot évaluée à quatre mille âmes. – Pièces signées par le maréchal de Humières. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld, de Gabrielle d'Anglure, Charles de Crevant, MM. d'Albon.

G. 1634. (Liasse.) – 30 pièces, parchemin ; 15 sceaux, 8 fragments de sceaux.

1434-1495. – Informations, en vertu de mandements des vicaires généraux de l'archevêché, par les doyens ruraux du doyenné de Valmont : Jean Du Désert, Jean de La Bucaille, Jean de Roquegny, à l'occasion de présentations, au sujet de patronage, de la valeur des bénéfices,

du nombre des paroissiens, de l'âge, de la naissance et de la conduite des présentés. – Auberville-la-Meluel : patron, Hector de Flavy, chevalier, seigneur de Viquemont, Lagny, Mortemer, présenté, Pierre Le Fevre ; valeur, 10 livres *in portatis* ; sept paroissiens. – Beuzeville-la-Guérand : patron, Guillaume de Malleville ; présenté, Guillaume de Malleville, en remplacement de Guillaume Du Marques, décédé ; valeur, 70 livres *in portatis* ; vingt-quatre paroissiens *résidentes*. – Butot : patronne, Marguerite de La Luzerice (?), veuve de Robert de Fréville ; présenté, Robert de Tiéville, bachelier ès lois. – Canouville : patron, Robert Morelet, prêtre ; présenté, Nicolas Le Coq ; valeur, 40 livres *in portatis* ; quinze paroissiens. – Saint-Martin de Cany (*de Canyaco*) : patron, Jacques Hay, écuyer, seigneur de Barville ; présenté, Nicolas Du Buisson ; valeur, 55 livres ; quarante cinq paroissiens *commorantes et résidentes*. – Critot : patron, Pierre de Roncherolles, baron de Heuqueville, seigneur de Critot ; présenté, Jean Boutelet ; valeur, 25 livres ; neuf paroissiens. – Notre-Dame de Gonfreville-la-Caillet ; patron, Étienne Du Tot, écuyer ; présenté, Nicolas Le Fevre ; valeur, 30 livres *in portatis* ; treize paroissiens. – Saint-Pierre de Mesmoulins (*ecclesia Beati Petri de Mediis Molendinis*), patronage alternatif entre seigneurs : patron, Jacques Le Fliquier, écuyer, à cause de son mariage avec la sœur de Jean de Herbouville ; présenté, Raoul Le Fliquier ; valeur, 30 livres *in portatis* ; quinze paroissiens en 1434. – Riville, patronage alternatif entre l'abbaye de Valmont et Pierre de Hoqueville, seigneur du lieu ; présenté, Jean de La Bucaille ; valeur, 10 livres *in portatis* ; quinze paroissiens *morantes et résidentes*. – Saint-Martin-aux-Buneaux (aux Burneaux) : patronne, Marguerite, femme de Thomas Quesnel, bourgeois de Rouen ; présenté, Simon de La Motte, maître ès arts, à la place d'Alain Olivier, professeur en théologie, décédé. – Serville : patronne, Jeanne de Soteville ; présenté, Jean Le Vavasseur ; valeur, 8 livres *in portatis* ; six paroissiens *commorantes et résidentes*. – Theuville-aux-Maillots, patronage alternatif entre Jean de Monmor et l'abbaye de Valmont : présenté, Pierre Hérault ; valeur, 50 livres ; vingt-cinq paroissiens. – Valmont : patron, Michel d'Estouteville ; présenté, Jean Calipel ; valeur, *non valet vitam curati* ; neuf paroissiens. – Veulettes : patron, le monastère de Saint-Ouen de Rouen ; présenté, Robert Benest, acolyte ; valeur, 60 livres ; trente-deux paroissiens. – Chapelle de Saint-Gilles *de Oyervilla* à Colleville : patron, le roi Louis XI comme ayant la garde des enfants de Jeanne Crossy, dame de Basqueville ; présenté, Thomas Grante ; valeur, 15 livres. – Chapelle de Saint-Gervais au hameau de Bolleville à Saint-Pierre-en-Port, peu connue, même dans le lieu où elle était située ; suivant la tradition commune, ancienne succursale de Saint-Pierre-en-Port : patron, Guillaume Le Vasseur, seigneur d'Ancretteville-sur-mer ; présenté, Jean Raulin, docteur en théologie. – Sceaux de la cour d'église, du doyenné de Valmont, de Dumesnil, vicaire général du cardinal d'Estouteville, de Jean Cavalier, curé de Mentheville, de Jean Quesnel, curé de Baigneville.

G. 1635. (Liasse.) – 76 pièces, papier.

1683-1684. – Procès-verbaux des visites pastorales de Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, dans les églises du doyenné de Valmont. – Auberville, (chapelle de Thiboutot interdite) ; – Angerville-la-Martel (les bancs qui ne sont pas fondez seront ôtés de la nef, et ceux qui en voudront avoir seront obligés de les fieffer au profit du trésor) ; – Bec-de-Mortagne (nef couverte en chaume) ; – Biville (muraille du chœur menaçant ruine) ; – Baigneville (nef abattue et ruinée) ; – Bignerville (les images de Saint-Germain et autres seront raccommodées ou enterrées) ; – Criquetot (les images, rompues ou indécentes, seront raccommodées ou enterrées) ; – Canouville (deux autels supprimés) ; – Criquebeuf (l'endroit de l'église qui a été retranché servira pour y enterrer les enfants innocents qui meurent après avoir été baptisés) ; – Colleville (clocher abattu) ; – Epreville (chœur rainé et abandonné) ; – Froberville (murailles du chœur en ruine) ; – Gerville (permission au curé de mettre le chœur à l'autre bout de l'église, attendu l'incommodité du clocher qui est au dessus dudit chœur) ; – Ganseville (une image de la Vierge sera ôtée et enterrée) ; – Irnaville (la pierre d'autel de l'autel Sainte-Catherine et Sainte-Marguerite sera enterrée) ; – chapelle d'Hongerville à Colleville où on n'avait pas dit la messe depuis six ans, et qui était en totale ruine, interdite ; – chapelle de Gonnevillle au hameau du Bec de Montagne (fenêtres non vitrées ; voûte au dessus de l'autel menaçant ruine) ; – chapelle de Maupertus en la paroisse de Gerville (défense d'y faire le pain bénit) ; – chapelle de Saint-André d'Estanville en la paroisse d'Epreville (fenêtres sans vitres) ; – Mantheville (les images indécentes seront raccommodées ou enterrées) ; Ouainville (travaux pour l'embellissement du chœur) ; – Saint-Pierre-en-Port (l'image de Saint-Sébastien sera enterrée) ; –

Sainte-Hélène, *idem* ; – Saint-Martin-aux-Buneaux (ordre au clerc d'amener ses écoliers à la messe) ; – Serville (église couverte de chaume) ; – Sorquainville (le vicaire tiendra les écoles) ; – Sassetot (chapelle de la Vierge couverte de paille) ; – Tiergeville (les images indécentes seront enterrées) ; – Theuville, *idem* ; – Tiétreville (messes du lundi et du jeudi chantées à haute voix) ; – Venéville (tour menaçant ruine) ; – Valmont (les habitants se pourvoient d'un clerc d'une capacité suffisante pour tenir l'école).

G. 1636. (Liasse.) – 28 pièces, papier.

1691. – Déclarations des biens et revenus des églises paroissiales du doyenné de Valmont, fournies par les curés conformément aux ordres de Mgr Colbert. – A Saint-Martin de Criquebeuf, fondation faite, en 1528, par Charles Loisel, pour faire une partie des gages du vicaire ; – 50 livres payées par le trésor pour un clerc qui fait les écoles ; – à Daubeuf-le-Sec, fondation par Louise de Prie, épouse de messire Charles d'Auber ; – à Etretrat, vicaire et clerc logés *gratis* de temps immémorial ; – fondation par Nicolas Adam, bourgeois du Havre, d'une messe à célébrer tous les mercredis de l'année ; obligation au curé de le faire avertir à sa maison avant la célébration de ladite messe.

G. 1637. (Liasse.) – 15 pièces, papier.

1623-1774. – Statuts des confréries de Sainte-Anne à Ancretteville ; – de Sainte-Marie, Saint-Léonard, Saint-Joseph, Sainte-Anne et Sainte-Foy à Berteauville (afin que les statuts soient mieux observés et gardés pour l'avenir, ils seront lus par chacun an de mot à mot après l'offrande de la grand'messe de la fête de Saint Léonard, en la présence des frères et sœurs, le droit paroissial du sieur curé et d'un chacun gardé) ; – de Saint-Pierre, prince des apôtres, et Saint-Clair, martyr, à Bondeville ; – de la Vierge Marie, de Saint-Clair, Saint-Claude, Saint-Sébastien et Sainte-Barbe à Butot ; – de Saint-Aubert à Criquetot-le-Mauconduit ; – des bienheureux apôtres Saint-Pierre, patron de la paroisse, Saint-Paul, Saint-Étienne et Sainte-Barbe à Crosville ; – du Saint-Nom de Jésus et de Saint-Martin à Ecretteville-sur-la-Mer ; – de la Sainte-Vierge, Saint-Denis, Saint-Rustique et Saint-Élentère, compagnons de son martyr, Saint-Sébastien, Saint-Nicolas, Sainte-Barbe au Hanouart ; – de Saint-Valery, Saint-Nicolas, Saint-Sébastien, Sainte-Barbe à Veulettes. – Requête du curé et des habitants de Sassetot pour obtenir la permission de faire établir une confrérie du Rosaire en leur église. – Requête adressée à Mgr d'Aubigné par Pierre Le Brun curé d'Angerville, prévôt de la confrérie des prêtres du doyenné, en son nom et au nom de ses confrères, pour obtenir confirmation des droits et privilèges de cette confrérie érigée dès le 18 mai 1423, avec l'approbation du cardinal de La Rochetaillée, sous le titre de l'Auguste Sacrement de nos Autels : « Mgr Colbert la trouvée si célèbre et si religieuse que pour l'approuver il s'en est rendu et luy a fait l'honneur d'y célébrer en habits pontificaux. »

G. 1638. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 32 pièce, papier ; 4 sceux plaqués.

1437-1786. – « Presentacio ecclesiarum parrochialium sequentium in decanatu de Validomonte spectat et pertinet, pleno jure, R... archiepiscopo : Sanctus Germanus de Annouvilla : curatus loci, magister Jacobus Cholet, ætatis xxxii^{or} annorum, secretarius abbatis Sancti-Dyonisii in Francia ; valoris 50 librarum turonensium. – Sanctus Medardus de Anservilla, 100 lib. – Sanctus Amandus de Ancrettevilla supra mare, 80 lib. – Sanctus Germanus de Baignevilla, 70 l. – Sanctus Petrus de Bondevilletta : curatus, Nicolaus Michelin, canonicus de Gaillon, familiaris archiepiscopi ; 70 l. – Sanctus Martinus de Escrudevilla : curatus, nepos Johannis de Treyllia, studens, utfertur, in aliqua universitate, ætatis xxxv annorum ; 80 l. – Sassetot, alternativum inter archiepiscopum et Johannem de Bavent, locumtenentem generalem baillivi Caletensis : curatus, Guillelmus de Kanouvilla, familiaris domini Lexoviensis ; ecclesia fundata est in honore Béate Marie ; 200 lib. » – Prise de possession de la cure d'Ancretteville-sur-la-Mer par Jean Gravier, du diocèse de Paris. – Sentence des gens tenant à Rouen le conseil du roi Henri VI, sur un procès entre messire Thomas de Beaumont, chevalier, seigneur de Rasqueville et d'Angierville-la-Martel, par don à lui fait par Henri V, et Robert Lermite, procureur général du Roi en Normandie, au sujet du patronage d'Angierville-la-Martel, cure vacante par le trépas de Lambert de Paigny ; pour cette fois le bénéfice sera rempli de la personne de Jean Seffrie qui avait été présenté par ledit de Beaumont sans préjudice du droit de propriété des parties. – Présentations à la cure de Saint-Martin d'Angerville-la-Martel par Anne

Lestendart, baron de Bully ; – François Le Cornier, François-Armand Le Cornier, marquis de Sainte-Hélène, conseiller au parlement de Normandie ; – Pierre-René-François Thouars, secrétaire du Roi, maison et couronne de France. – Présentés : Guillaume de Caux, chanoine de Rouen ; – Jean Brunel, François Gommé, curé d'Ancretteville-sur-Mer ; – Pierre Le Brun, curé d'Auberbosc ; – Pierre Bréant, curé de Sainte-Marie de Vattetot-sur-Beaumont ; – Jean-François Ducliatel de Chateauneuf-Cussac, du diocèse du Puy. – Présentations par les seigneurs d'Angerville à la chapelle des Saints-Innocents ou de la Croix-de-Pierre à Angerville, hameau d'Épreville. – Présentations à la cure d'Auberville-la-Manuel par Louis-François de Chalon, conseiller au parlement de Normandie ; – Gilbert de Lombelon des Essars, marquis des Essars-Avrilly et Marie-Françoise-Claude de Chalon, son épouse, séparée d'avec lui quant aux biens. – Présentés : François-Joseph Labbé, vicaire de Saint-Pierre-du-Châtel de Rouen ; – Barnabé Verdière, curé de Saint-Martin-de-Laigle ; Jean-Baptiste Désert. – Présentation par François de La Fayette, abbé de Valmont, sur la désignation de Mgr Léonor Grimaldy, duc de Valentinois, de Jean Gucroult à la cure du Bec-aux-Cauchois. – Sceaux du conseil du roi Henri VI, en Normandie, de MM. Le Cornier, de Lombelon des Essarts, de Françoise-Claude de Chalon.

G. 1639. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier ; 7 sceaux plaqués.

1653-1788. – Présentations à la cure de Saint-Léonard de Bertheauville par MM. Robert Puchot, prêtre, écuyer, sieur de Bourdet et curé de Gerponville ; – Marie Feullet du Fay, veuve de Pierre Puchot ; – François Puchot, Jean-Baptiste Dandasne, président à mortier au parlement de Normandie ; – Nicolas-Charles-Armand de Bailleul, président à mortier à la même cour. – Présentés : Jacques Desmelliers, Pierre Bougeard, Antoine de Caqueray, Pierre Bicquelle, Pierre Dumais, François-Félix Rivière. – Etat des revenus et des charges de l'église de Bertheauville. – Présentations à la cure de Berteville par Louis XIV, par Pierre de Becdelièvre, premier président en la cour des aides de Normandie ; – Marie-Angélique du Moucel de Louraille, veuve de Claude de Becdelièvre ; – Pierre de Becdelièvre, marquis de Quevilly. – Présentés : Jean Dorange, Pierre Lormier, Georges Maubert, Louis Hureau. – Présentations à la cure de Beuzeville-la-Guéart par Henriette-Françoise de Pertuis, épouse d'Antoine-Alexandre de Canouville, marquis de Raffetot ; – Joseph-Pierre de Thomson, Jean-Baptiste Nupied de Francheville, Charles-Louis comte de Manneville, Charlotte de Manneville, marquise de Maulévrier. – Présentés : Pierre Paperolle, curé des Baons-le-Comte ; – Jean-Baptiste La Massonnière, Jean-Nicolas Marguerit, curé de Villers-le-Chambellan ; Jean Gueroult, vicaire de Notre-Dame-de-la-Ronde ; Nicolas-Gruchet, docteur de Sorbonne ; – Charles Roussel, prieur de Saint-Jean des Bois-Rolland, curé de Tiétreville. – Pièce signée par Louis XIV. – Sceaux de MM. Puchot, de Bourdet, de Bailleul, de Becdelièvre, Antoine de Canouville, marquis de Raffetot, Henriette-Françoise de Pertuis, Jacqueline de Manneville.

G. 1640. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier ; 2 sceaux pendants, 19 sceaux plaqués.

1325-1785. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Biville-la-Martel par les seigneurs -du lieu : Claude-François de Guénégaud, docteur de Sorbonne, abbé de Notre-Dame du Lieu-Restauré ; – Louis-Jean-Jacques de Lisle, marquis de Marivault, brigadier des armées du Roi ; – Louis Caillebot, marquis de Caillebot-la-Salle, lieutenant général du Roi, gouverneur et lieutenant général pour le Roi de la province de la Marche, sénéchal et bailli d'épée du Puy et pays de Velay, commandant en chef de la province d'Alsace, ayant pour procureur Jean-Dominique Finatery, de l'ordre de Malte, prieur de Saint-Jacques de Nesques, auditeur du cardinal de Rohan et chanoine de Gnessen, au royaume de Pologne. – Présentés : Guillaume Duhamel, Jacques Langlois, curé de Daubouf-le-Sec ; – Jean Le Barc, Richart le Couturier, curé de Rouxmesnil ; – Jean Nez, Nicolas-Joseph de Pairet. – Présentations par les seigneurs de Riville-la-Martel à la chapelle de Saint-Gilles. – Visite de la chapelle du château de Biville par Louis Berthet, curé de Notre-Dame de Sassetot et doyen de Valmont. – Procès pour le patronage de l'église de Saint-Pierre de Bondeville entre l'archevêque Guillaume de Durfort et Jean Paviot, Richart Le Feivre et Jean de Reville ; sentences de Jean Blondel et de Jean Gale, baillis de Caux, à ce sujet ; – chevaliers consultés : MMgrs Robert d'Estouteville, Pierre de Bailleul, Guillaume de Beusemouchel, Pierre de Mares. – Réduction des fondations de la paroisse de Bondeville. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Butot par Louis XIV ; – par Robert François, Louis-François Le Parmentier. – Présentés : Adrien Talbot, Robert Du

Teurtre, Jean Vasselin, Jean Gueutteville, Jacques Le Guest. – Présentations à la cure de Saint-Jean de Canouville par Louis XIV ; – par Marguerite Grisel, Adrien Pochier, président au parlement de Normandie ; – Charlotte-Françoise Auber, veuve de Charles-Louis comte de Manneville. Présentés : Georges de Boyvin, François Dupré, Pierre Manoury, licencié en théologie ; – Antoine Viévard, curé de Blaru ; – Timothée Naguet de Saint-Vulfran. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Cany par les seigneurs Balthazar Le Marinier, MM. de Becdelièvre. – Présentés : Nicolas Brametot, Baise de Cusy, Jean de Chatouru, Pierre de Hardelley, Michel de Pennotot, curé de Gueutteville ; – Louis Berthet, curé de Sassetot ; – Nicolas Theulin, vicaire de Saint-Laurent de Rouen ; – Louis Levreux, Barthélémy Laisné, Pierre Duval. – Présentations à la chapelle de Saint-Gilles et Saint-Nicolas de Cany-Caniel par les abbés de Beaubec : Etienne de Girardin, Jean-Paul d'Ortigue ; – à la chapelle de la Sainte-Vierge au château de Cany par les seigneurs de Cany ; contrats de dotation de cette chapelle. – Visite de cette chapelle par Nicolas de Paris, docteur en théologie, vicaire général de Mgr François I de Harlay, Firmin-Martin de Vieux, docteur ès-droits, curé de Saint-Martin-aux-Buneaux. – Requête des religieux de l'hôpital de la Charité de Grainville-la-Teinturière à Mgr d'Aubigné, pour obtenir la permission de démolir la chapelle de la maladrerie de Saint-Thibault à Cany, dont les revenus avaient été unis à leur hôpital. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Claville par les prieurs de Gravelle : Hyacinthe Gobert, Pierre-Joseph Marye. – Présentés : Antoine de Caqueray, Louis Bertrand, Mathieu Goubin, Jacques Bloquel, Charles Le Chevalier. – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux du bailliage de Caux. – Sceaux plaqués de François-Paul de Villeroy, abbé de Fécamp, de Claude de Guénégaud, du marquis de Marivault, de Jean-Dominique Finatery, Marguerite Grisel, Adrien Pochier d'Amfreville, Charlotte Auber de Manneville, de MM. Le Marinier, de Becdelièvre, Étienne de Girardin.

G. 1641. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1637-1782. – Présentations à la cure de Saint-Romain de Colleville par l'abbé du Bec-Hellouin, Louis de Bourbon, comte de Clermont. – Présentés : Pierre Rault, Jacques Pouchin, Robert Le Grand. – Présentations à la chapelle Saint-Gilles et Saint-Leu à Colleville, au manoir d'Hongerville, par François Auber, seigneur de Theuville, et Louis Le Parmentier, seigneur de Criquetot et de Butot, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, comme curateur de Pierre Le Vasnier, seigneur d'Hongerville et d'Ancretteville ; – par Louis et Philippe de Canivet. – Présentations à la cure de Criquetot-le-Mauconduit par les seigneurs Louis-François et Nicolas-Barthélémy Le Parmentier. – Présentés : François Le Parmentier, Pierre Fosse, Charles-Bernard Le Pigny, curé de Londinières ; – Pierre Grenet, curé de Butot ; – Jacques Dupont, curé de Saint-Pierre-en-Port ; – Nicolas Requier. – Fondation par Antoine Tallebot, lieutenant au siège de Grainville, d'une chapelle sous l'invocation de la Sainte Vierge et de Saint-Antoine dans son grand manoir de Criquetot. – Visite de cette chapelle par Jean Gobbé, curé de Saint-Martin-aux-Buneaux. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Crosville, par Charles de Boyvin, Nicolas Auber, Charles-Louis comte de Manneville, ayant épousé Charlotte-Françoise Auber. – Présentés : Jacques Gobbé, Germain Patey, Jean-Baptiste Patey, Pierre-Michel Roulland. – Procès-verbal dressé par M. Paumier, curé de Sassetot-le-Mauconduit, constatant l'état de dégradation de l'église de Crosville, qu'on proposait de remplacer par une nouvelle église. – Démolition autorisée par Mgr de La Rochefoucauld. – Présentation par Henri-Joseph de Manneville, gouverneur de Dieppe, à la chapelle de Saint-François du Bois-1'Abbé à Crosville. – Sceaux de MM. Le Parmentier, Auber, Joseph de Manneville.

G. 1642. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier ; 1 sceau pendant, 6 sceaux plaqués.

1332-1784. – Lettres de Jean Gale, bailli de Caux, contenant vidimus d'un accord passé entre Pierre Roger, archevêque de Rouen, et Drouet de Lintot, fils mineur de Ricart de Lintot, « d'après le conseil de son conduit, de ses amis prochains et charnels : Mgr Thomas de Crasmesnil, Mgr Raoul de Limezy, Mgr Pierre de Fescamp, Mgr Jean du Fay, Mgr Henry de Sandouville, chevaliers ; Henri de Crasmesnil, Hue de Septemenville et Jean de Sandouville, et de Mgr Jean Recuchon, chevalier, conseiller du Roi et du duc, au sujet du patronage de Saint-Martin d'Escruteville ; ledit accord confirmé par le roi Philippe ; patronage reconnu appartenir à l'archevêque. – Permutation entre Pierre Duval, chapelain de Notre-Dame-des-Grèves à Neuville-

le-Pollet, et Adrien de La Faye, curé de Saint-Martin d'Escretteville. – Réduction des fondations d'Escretteville. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Gerponville par la Reine, sur l'avis de la congrégation ordonnée par le Roi pour les affaires ecclésiastiques ; – par Louis XIV ; – par François Puchot, Charles de La Blandinière, Jean-Baptiste Dandasne, Nicolas Bailleul. – Présentés : Robert Puchot, diacre ; – Pierre-Guy de Massac ; – Charles Gueroult, curé de Melleville ; – Antoine Desmeilliers, curé deMonteauvaire ; – Jacques Le Gay, curé de Mauteville-sur-Durdan ; – Auger, curé de Brioux ; – François Ferey, curé du Mesnil-Geffroy ; – Jean-Adrien Pupin, chanoine d'Yvetot ; – Jean-Baptiste Le Chandelier, chanoine de Notre-Dame de la Ronde. – Présentations à la cure de Saint-Denis du Hanouart par Alphonsine de Balsac, veuve de messire Charles Martel ; – Louis de Caillebot, seigneur de La Salle ayant épousé Anne Martel, fille aînée de Charles Martel ; – François de Caillebot, marquis de la Salle, maître de la garde-robe du Roi ; – Pierre de Becdelièvre, marquis de Cany. – Présentés : Pierre Le Noir, Jacques Guyard, Jean Chartier, Le Reitre, Antoine-Charles Michel, curé de Saint-Georges de Gravenchon ; – François Auvray, curé de Corbeil ; – Nicolas Duquesné, Maurice Goupil, Pierre Le Fevre, Michel Dupré, Jacques Jobbé. – Pièces signées par Louis XIV ; par Mazarin et Colbert. – Sceau du bailliage de Caux. – Sceaux plaqués de Mgr d'Aubigné, de MM. Caillebot de la Salle, de Becdelièvre.

G. 1643. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier ; 1 sceau pendant.

1250-1785. – Accord entre Mgr François de Harlay et Antoine Doulé, chevalier, au sujet du patronage de Saint-Pierre, patronage reconnu alternatif entre eux. – Présentation à la cure de Saint-Michel de Malleville par Charlotte Auber, comtesse de Manneville. – Présenté : André Langlois de La Heuse, curé de Vénesville. – Déclaration d'une pièce de terre dépendant du bénéfice de Mesmoulins. – Lettres de Robert de La Heuse dit le Borgne, chevalier, châtelain de Belencombre et chambellan du roi Charles VI, et de Raoul d'Annebault, seigneur d'Appeville, à Guillaume de Vienne ; – ils donnent leur consentement à la nomination de Nicolas du Bourg à la cure d'Ouainville vacante par la résignation de Jean de Boissay, maître des requêtes de l'hôtel du Roi et archidiacre du Petit-Caux, en réservant pour l'avenir leur droit au patronage. – Accord entre Guillaume de Saane, archidiacre d'Eu, vicaire d'Eudes Rigaud et Jean de Ros, scolastique de Fécamp, au sujet du patronage *Beatae Mariae de Orvilla* ; présent à l'acte, Simon, archidiacre du Vexin-français, official de Rouen. – Nomination par Mgr de La Rochefoucauld de Jean-Baptiste-Frédéric Asselin à la cure d'Ourville. – Arrêt de l'Échiquier sur un procès entre Pierre de Hocqueville, écuyer, et l'archevêque de Croismare au sujet de la présentation faite par ledit écuyer à la cure de Saint-Pierre de Riville de Jacques Dubuisson. – Assignation à l'archevêque en la personne de Guillaume Mesart, son secrétaire. – Présentation à la cure de Riville par Jacques Ellyes, abbé de Valmont. – Présenté : Jacques Hamon, curé de Troudeville. – Sceau de Raoul d'Annebault, seigneur d'Appeville (fruste) avec un bourrelet de paille.

G. 1644. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1468-1773. – Présentations à la cure de Saint-Vast de Saineville par les abbés de Fécamp : Henri de Bourbon, duc de Verneuil, François-Paul de Neufville de Villeroy. – Présentés : Charles Le Baube, François Feuillolé, Claude Cornau. – Nomination, par Nicolas Grisel, de procureurs pour résigner en son nom la cure de Saint-Ouen au Bosc. – Présentation à ladite cure par MM. Charles Le Grant, Tallebol de Saint-Ouen, Grenier de Cauville. – Présentés : Adrien Tallebot, Jean-Baptiste Perdrix, Charles Gasquerel, Charles Cousturc, Louis Tallebot de Romeny, Nicolas Laurens, Jean-Louis Tallebot de Saint-Ouen, de la maison et société des Trésoriers, à Paris ; – Pierre Cornuel, Pierre-Emmanuel Dampierre, Vincent-François de Berville. – Visite de l'église de Saint-Ouen au Bosc par Firmin-Martin de Rieux, doyen de Valmont, pour dresser procès-verbal du chœur après sa reconstruction. – Présentations à la cure de Saint-Pierre-en-Port, par les abbés de Fécamp : François-Paul de Neufville de Villeroy, Charles-Antoine de La Roche-Aymon, archevêque de Reims, représenté par Pierre de Langlade, vicaire général de Rouen. Présentés : Jean-Jacques-Pierre Dupont, Pierre Le Bouis. – Dotation par Louis Des Mares, seigneur d'Orcher, d'une chapelle à Saint-Pierre-en-Port près de son manoir. – Présentations à la cure de Sainte-Geneviève par Amador-Jean-Raptiste Dupont, abbé de Saint-Ouen de Rouen. – Présenté : Jean Quenet. – Présentations à la cure de Sainte-Hélène par MM. Le Cornier. – Présentés : Jean Prévost, Michel-François-Dominique Potier, Jean-Pierre Godeffroy. – Présentation par Henri de Bourbon, duc de Verneuil, abbé de

Fécamp, à la cure de Saint-Martin de Sorquainville. – Présenté : Louis Maribrasse. – État de l'église de Sorquainville en 1693 : « Il n'y a point de tour, mais seulement des fondements jettés et élevés à hauteur d'homme, il y a plus de 50 ans, et point de fonds pour achever. » – Sceaux de Mgr de Neuville de Villeroy, Tallebot de Saint-Ouen, Le Cornier, Langlade, Rose, vicaire général.

G. 1645. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier ; 10 sceaux, 4 fragments de sceaux, 1 sceau plaqué.

1242-1762. – Lettres de l'official et de Jean Brunel, chanoine de Rouen, délégués comme auditeurs par P. de Papa, archidiacre du Vexin normand, vicaire de l'archevêque Pierre de Colmieu, constatant l'abandon fait par certains paroissiens de l'église de Sainte-Marie de Sassetot (Saussetot), de leurs prétentions à certaines dîmes par eux indûment fieffées à Jean Louel, lesquelles appartenaient à l'église de Sassetot. – Procès aux assises de Cany et à l'Échiquier, au sujet du patronage de Sassetot, pendant plus d'un siècle, entre Baudouin Poutrel, « citeien de Rouen » et l'archevêque Guillaume de Flavacourt ; – entre Guillaume Mauconduit, chevalier, vicomte de Blosserville et l'archevêque Jean de Marigny ; – entre Guillaume de Saint-Maart, chevalier, vicomte de Blosserville, et l'archevêque Guillaume de Vienne ; – entre le comte de Salisbury et le cardinal de La Rochetaillée. – Bail de la cure de Sassetot, pour un an, à Guillaume de Houdetot, écuyer, moyennant 212 livres, 1399. – Certificat constatant les mises faites pour la cause de la ferme de l'église de Sassetot, adjugée à Guillaume de Houdetot et à Guillaume de Caux, écuyers. – Quittances du droit de procuration perçu par l'archidiacre Jean de Nant, lors de sa visite ; – des sommes versées à Guillaume Arambert, licencié en droit canon, receveur de la décime accordée par le concile des prélats de l'église gallicane assemblés à Paris. – Quittance donnée par le curé Nicole de Dun à l'archevêque Guillaume de Vienne, qui avait, pendant le procès relatif au patronage, mis en séquestre les revenus de la cure de Sassetot. – Curés de Sassetot mentionnés : Michel Mauconduit, au XIII^e siècle ; Jean Regier, Mathieu Anquetil, au XIV^e siècle ; Nicole de Dun, bachelier en théologie, plus tard curé de Neufchatel. – Information par Louis-Phillippe de Guillebert des Essars, curé de Beuzeville-la-Guéraud, doyen de Valmont, au sujet des fonts baptismaux de Sassetot, dont le curé demandait le déplacement. – Visite par Nicolas Gruchet, docteur de Sorbonne, d'une chapelle domestique au château de Bruquedalle. – Présentations à la chapelle ou hôpital de Bruquedalle par les curés d'Ypreville et de Sassetot. – Sceaux aux causes de la vicomte de Caudebec ; – aux obligations de la vicomte de Rouen, de la cour d'église, de Jean Brunel, chanoine de Rouen ; de Nicole de Dun, curé de Sassetot ; de Guillaume Le Prévost, lieutenant général du bailli de Caux ; de M. de Saint-Maard, vicomte de Blosserville ; Jean Maillard, sergent à masse du Boi ; – fragments des sceaux de l'Échiquier, du bailliage de Caux ; de Guillaume de Vienne, d'Arambert. – Sceau plaqué de M. Rose, vicaire général.

G. 1646. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier ; 10 sceaux.

1635-1772. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Theroudeville par les abbés de Valmont : Jacques Ellyes, Louis de La Fayette. – Présentés : Robert Hamon, François Dumont, Jean-Baptiste Savoye. – Présentations à la cure de Saint-Maclou de Theuville-aux-Maillots par MM. Auber et de Manneville. – Présentés : Antoine d'Argillière, Hebert, curé de Grosmesnil ; – Noël Gimer, Jean Tauvel, Adrien Godebout, Louis Pertuson, curé de Routes ; – Jean-Michel Gilles, curé d'Attemesnil. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Thiétreville par les abbés de Fécamp : Henri de Lorraine, archevêque de Reims ; – Louis-Antoine d'Anton, comte palatin du Rhin, ayant pour vicaire général Martin de Ratabon ; – Claude-François de Montboissier Beaufort de Canillac, ayant pour vicaire général l'abbé Terrisse. – Présentés : Robert Carrel, Charles Lugan, curé de Saint-Eustache de la Feuillie ; – Robert Lugan, Charles-Joseph Roussel. – Présentations à la cure de Tiergeville par les abbés de Valmont : Louis de La Fayette, Henri de Lort de Serignan de Valras, agent général du clergé de France. – Présentés : Nicolas Guerard, Jean Le Seigneur. – Présentations à la cure de Saint-Nicolas de Valmont par les ducs d'Estouteville Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – Marie d'Orléans, Jacques, sire de Matignon, comte de Thorigny ; – les Grimaldi ; – par Louis XIV. – Présentés : Jean Auber, Etienne Bailleul, Pierre Caumont, Benoît-Ambroise Clovis, François Dumont, Pierre Fondimare, Jacques Savoie, Louis-François Talbot de Saint-Ouen, Pierre-Alexandre Benard. – Visite de l'abbaye de Valmont par Mgr Colbert, coadjuteur, en 1684, archevêque, en 1697 : lieux claustraux ruinés par un incendie ; – religieux

vivant comme des séculiers sans aucune observance de la règle. – Acte par lequel Adrien Pecoul, vicaire général de Mgr François I de Harlay, met Jacques Ellyes en possession de l'abbaye de Valmont. – Approbation par Antoine Gaulde, vicaire général du même archevêque, de la chapelle du logis abbatial de Valmont. – Pièces signées par Louis XIV ; par le duc de Longueville, par Matignon, etc. – Sceaux du duc de Longueville, de Marie d'Orléans, de Matignon, de Grimaldi, de Louis-Antoine d'Anton, comte palatin du Rhin, de l'abbé Terrisse, de M. Auber de Mauneville.

G. 1647. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier ; 11 sceaux plaqués.

1643-1780. – Présentations à la cure de Vatecrist (*de Vado Christi*) par les abbés de Fécamp : Henri de Bourbon, marquis de Verneuil, évêque de Metz ; – Louis-Antoine d'Anton, comte palatin du Rhin ayant pour vicaire-général Alexandre-Louis de Gouy ; – François-Paul de Neufville de Villeroy ayant pour vicaire général Maximilien-Henri de Gravel, abbé de Saint-Symphorien de Metz, etc. – Présentés : Robert de Butot, Louis Le Vasseur, Pierret Jourel, Guillaume Happedey, Joseph David. – Visite de l'église de Vatecrist par Dominique de Lastic, archidiacre du Grand-Caux, vicaire de Mgr de La Rochefoucauld. – Interdit de l'église de Vatecrist. – Présentations à la cure de Saint-Amand de Vénesville par messire Alexandre de Canouville, Charlotte-Françoise Auber de Manneville ; – par Louis XIV. – Présentés : Guillaume Le Jeune, Louis Lamy, Nicolas Procof, Pierre-Nicolas Neveu. – Présentations à la cure de Saint-Valery de Veulettes, par les abbés de Saint-Ouen : Emmanuel-Joseph de Vuignerod du Pont du Plessis, abbé de Richelieu ; – le cardinal de Bouillon, ayant pour vicaire général Duhamel, docteur en théologie ; Charles de Rochechouart, évêque de Laon ; – Présentés : François Carpentier, Jean Vasse, Jean Le Marchand, Abraham Mariotte. – Présentations à la cure de la Sainte-Vierge de Villemerville ou Guillemerville, par les abbés de Lilledieu : Louis de Rome, Pierre de La Rue, vicaire général du diocèse de Québec et de toutes les colonies de l'Amérique septentrionale. – Présentés : Pierre Bresmontier, Bernard. – Présentations par Noël Cornnau, docteur en théologie, vicaire général de François-Paul de Neufville de Villeroy, abbé de Fécamp, à la cure de Saint-Michel d'Ipreville, – Présenté : Michel-François Demante. – Présentation par François Delahaye à la chapelle de Quasimodo d'Ipreville. – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux de MMgrs de Saulx-Tavanes de La Rochefoucauld, François-Paul de Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon, Charles de Rochechouart, évêque de Laon ; – de MM. Louis-Antoine d'Anton, comte palatin du Rhin ; – Pierre de La Rue, Alexandre de Canouville, Jean Duhamel, François De la Haye, Charlotte Auber de Manneville.

G. 1648. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 3 sceaux, plaqués ; 4 fragments de sceaux pendants.

1466-1495. – Informations, en vertu de mandements des vicaires généraux de l'archevêché, par les doyens ruraux du doyenné de Valmont : de La Bucaille, de Roquegny, à l'occasion de présentations, au sujet du patronage, de la valeur des bénéfices, du nombre des paroissiens, de l'âge, de la naissance et de la conduite des présentés. – Paroisses depuis comprises dans le doyenné des Loges : Grainville la Louet : patron, Hugues de Dye ; présenté : Jean Bagot ; valeur, 20 livres *in portatis* ; douze paroissiens. – Serville : patronne, Jeanne de Sotteville ; présenté, Pierre Cambier ; valeur, 10 livres *in portatis* ; cinq paroissiens. – Notre-Darne-de-Toussaint : patron, Antoine, abbé de Fécamp ; présenté, Guy de Sintray ; valeur, 15 livres ; vingt-cinq paroissiens. – Sceaux du doyenné de Valmont.

G. 1649. (Liasse.) – 7 pièces, papier.

1687. – Réponses des curés du doyenné des Loges à une série de questions à eux adressées par Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, sur le patronage, la valeur des bénéfices, le nombre des communicants, etc. – Bénouville, 400 livres ; – Bordeaux, 400 livres ; – Crétot, 400 livres ; – Etretat, 400 livres ; « Il y a une chapelle ou léproserie fondée en l'honneur de Saint-Nicolas, qui a esté dotée par plusieurs paroisses circonvoisines pour retirer les lépreux de chaque ; est à présent réunie à l'hôpital général ; » – Saint-Clair, 300 livres ; – Sausseusemare ; – Vattetot, 800 livres ; – Sur six paroisses, vicaires en trois, maîtres d'écoles en cinq, (à Vattetot c'était le vicaire qui faisait l'école), maîtresse d'école dans aucune.

G. 1650. (Liasse.) – 68 pièces, papier.

1708-1710. – Visites des églises paroissiales du doyenné des Loges par Etienne Le Vasseur, curé de Mentheville, doyen du doyenné des Loges. – Maîtresses d'écoles à Contremoulins, Criquebeuf, Etretat (une bonne femme veuve). – Maîtres d'écoles de garçons à Auberville-la-Renaud, Bec-de-Mortagne, Bénouville-sur-la-mer, Bordeaux, Bretteville, Contremoulins (tenue par le vicaire), Criquebeuf, Daubeuf-le-Sec, Epreville, Etretat, Gerville, Grainville-l'Allouette, Sausseusemare, Tocqueville, Toussaint, Vattetot-sur-la-mer, Vilmesnil. – A Tourville, église nouvellement reconstruite et dont la bénédiction se fera le 29 janvier 1711 ; – à Gonfreville-la-Caillet, « le sieur vicaire enseigne le latin à la jeunesse, faisant trois classes dans son école, fort capable. » – Visites des mêmes églises par MM. Noël-Charles Du Saussay, curé de Mesmoulins ; – Gasquerel, curé de Saint-Clair, doyen du doyenné des Loges.

G. 1651. (Cahier.) – In-4°, 10 feuillets, papier.

1711. – « Procès-verbaux de la visite des églises paroissiales du doyenné des Loges faite, pour l'absence de M. l'archidiacre du Grand Caux, par nous Estienne Levasseur, curé de Mantheville, doyen dudit doyenné, en vertu de la commission qui nous auroit été envoyée de la part de Mgr l'archevêque. » – Angerville, deux cents communicants ; – Annouville, cent quatre-vingts ; – Auberville-la-Renaud, deux cents ; – Baigneville, cinquante-six ; – Bec-de-Mortagne, quatre cent cinquante ; – Daubeuf, deux cents ; – Bénarville, cent ; – Bénouville, cent quatre-vingts ; – Bordeaux, quatre cents ; – Bretteville, de six à sept cents. – Sur ces dix paroisses, sept où il y avait des écoles de garçons ; – une seule école de filles à Angerville. – Contremoulins (église si parfaite, qu'il n'y a rien qui y manque, Sa Grandeur y tient sa calende) ; – Criquebeuf (la plus belle église du doyenné) ; – Epreville (une chapelle de Saint-André où l'on va faire l'office de Saint-André) ; – Etretat (sept petits autels aux chapelles, dans la nef et au jubé) ; – Goufreville-la-Caillet (chœur très-beau) ; – Gerville (chœur bien raccommode ; tour entre la nef et le chœur abattue ; une nouvelle sera placée au bas de la nef en dehors) ; – Les Loges (sept cent cinquante communicants ; beau chœur d'église) ; – Mantheville (les réparations de la nef coûteront plus de 5,000 livres ; écoles tenues par un acolyte âgé de 52 ans ; enseigne les enfants de la paroisse et ceux des paroisses voisines qui manquent de clercs) ; – Tourville (la nef s'achève) ; – Toussaint (chœur très-beau ; école tenue par un clerc marié, âgé de 55 ans ; le curé et les peuples ont témoigné, sous le bon plaisir de Sa Grandeur, vouloir établir une charité pour éviter la confusion qu'ils ont eu depuis un an, dans la maladie dernière, de voir les enfants obligés de porter les corps de leurs pères et mères, quand il a fallu les enterrer ; petite maison d'école bien réédifiée) ; – Vilmesnil (lieu de la conférence). – Sages-femmes approuvées dans un assez bon nombre de communes.

G. 1652. (Liasse.) – 3 pièces, papier.

1619-1793. – Statuts et ordonnances des confréries et charités de Saint-Martin, Saint-Adrien, et Saint-Sébastien à Criquebeuf ; – de Saint-Denis, Saint-Nicolas, Saint-Fiacre, Saint-Gratien et Sainte-Barbe à Saint-Denis d'Epreville ; – approuvés par les vicaires généraux : Antoine Gaulde, Jean Quatresols. – « Il y aura à Epreville, douze porteurs de corps, pour porter les corps des frères et sœurs trépassés... de quelque maladie que ce soit, fut-ce peste, non seulement à Epreville mais à une lieue d'estendue en rond. »

G. 1653. (Liasse.) – 24 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier ; 8 sceaux, 7 fragments de sceaux.

1263-1781. – Charte par laquelle Robert de Laitre, fils d'Alexandre de Laitre, renonce, en faveur de l'archevêque Eudes Rigaud, à ses prétentions au patronage d'Angerville (*Sancti-Medardi de Anserivilla*). – Procès au sujet du patronage d'Angerville (Saint-Maart d'Anzerville ou Anserville) devant les baillis de Caux : Jean de Vaucheules, ayant pour lieutenant Jean Martin, prêtre, tenant les assises de Montivilliers ; Guillaume de La Haulle, Jean Blondel, et Regnaud des Illes, entre les archevêques de Rouen, d'une part, et d'autre part, les procureurs du Roi : Philippe Pielée et Robert Estienne et les seigneurs: Jean Commin, escuyer, seigneur de La Londe Commin, « son oir estant en la garde du Roi pour cause de son petit âge, » Robert d'Estouteville, Thomas de Tiboulot et Osber du Bosc. – Curés : Ricart Tournart, Hue de Saussetot, Remon de Verneulles, Jean Muste, clerc du Roi ; – Jean de Cerisy. – Chevaliers consultés dans une enquête, en 1321 : MMgrs Robert d'Enitot, Jean de Tourgouville, Robert d'Aurichier, Sauvage d'Auteny. – Lettre de M. de Bailleul à Mgr de Saulx-Tavannes en faveur de M. Héron, pour lui faire donner la cure d'Angerville.

– Procès au sujet du patronage d'Anouville, aux assises de Montivilliers, devant les baillis de Caux : Regnauld des Illes, Thibaud de La Boissière, Jean sire de Saint-Sauflieu et d'Erquery, entre les archevêques Guillaume de Flavacourt, Philippe d'Alençon, etc., et Jean Cherisier et Jean de Limare. etc. – Charte par laquelle Robert Cherisier renonce à ses prétentions à l'église d'Anouville ; présents à l'acte : Pierre, archidiacre du Grand-Caux ; – Etienne, archidiacre du Vexin-français ; – Jean de Fleenville, chantre de Rouen ; – Simon, curé de Hooncourt : – Pierre du Mesnil, sénéchal de l'archevêque Rigaud. – Acte par lequel Jean Cherisier reconnaît le sceau de son père, mentionné dans la charte précédente, et renonce, à son tour, à toute prétention au patronage d'Anouville ; – témoins : messire Nicole Marc d'Argent, chevalier ; – Jean de Farceaux, trésorier de l'archevêque Guillaume de Flavacourt ; – Pierre de Boissey, personne de Banetot ; – Jean de Tourny, notaire en la cour de Rouen ; – Jean de Joy, personne de Buelot ; – Robert de Caudecoste et Colart Marc d'Argent, écuyers. – Lettres de Charles, fils aîné du Roi de France, duc de Normandie, par laquelle il consent à ce que l'archevêque Philippe d'Alençon confère la cure d'Anouville à Jean de Us (*de Usco*) alias Pescheloche, familier de son trésorier Aymar Bourgoise ; les dites lettres datées de Rouen, 13 août 1363. – Mandement des vicaires généraux au doyen de Valmont, pour qu'il ait à mettre Jean de Us en possession de la cure d'Anouville. – Nouveau procès, à la suite d'une vacance de cette même cure : « L'église, désolée de propre curé, l'espace de dix ans ou plus, avoit cependant mains deurement esté deservie, le manoir et autres maisons d'icelle du tout tournés en ruyne. » – Présentations à la cure d'Anouville par Marie Lambert de Formentin, veuve de Marc-Antoine de Languedor ; – Thomas Lambert de Frondeville, président à mortier au parlement de Normandie, comme procureur de Marie-Anne de Languedor, marquise du Beethomas. – Présentés : Pierre Turgart, Jean-Baptiste Pinel, Jean-Baptiste Thorel. – Sceaux du bailliage de Caux, de Robert et de Jean Cherisier, de Robert de Laitre, du vicariat de Rouen, du temps de Mgr Pierre de La Forest. – Fragments des sceaux du bailliage de Caux, de la vicomté de Gaudebec, de la cour de Rouen, de Cherisier.

G. 1654. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1644-1787. – Ordonnance de Mgr François II de Harlay qui autorise, nonobstant l'opposition du sieur d'Alvemont, une fondation faite par Robert Le Boulanger, écuyer, sieur de Glatigny, pour la célébration à perpétuité d'une première messe, tous les dimanches de l'année, à condition de pouvoir clore la chapelle de Saint-Gourgon, située dans la nef de l'église d'Auberville-la-Renault, et d'y avoir droit de séance et de sépulture pour lui et pour les siens. – Enquête *de commodo* à ce sujet. – Permission accordée par Mgr Colbert au sieur d'Alvemont de faire construire une chapelle à côté du chœur de cette église. – Présentations à la cure d'Auberville-la-Renault par Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – Louis François de Thiboutot, seigneur d'Alvemont, lieutenant général d'artillerie ; – le marquis de Thiboutot, sous-lieutenant général de l'artillerie de France ; – par Louis XV. – Présentés : Antoine Vatin, Claude Chabot, Georges de Thiboutot, curé de Mélamare ; – Nicolas Gouzot, curé de Maniquerville ; – Joseph De Soubzlebieu. – Réduction des fondations. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Daubeuf par les abbés de Fécamp : Henri de Bourbon, duc de Verneuil, pair de France ; – Claude-François de Montboissier de Beaufort de Canillac, ayant pour vicaire général l'abbé Terrisse. – Présentés : Adrien de Fontaines, Robert Lemonnier. – Fondation par Charles d'Auber, chevalier, seigneur de Daubeuf et Vertot, d'une chapelle sous l'invocation de Saint-Charles-Borromée et de Saint-Louis. – Remplacement de cette chapelle par une autre construite par René d'Auber. – Présentations à la chapelle de Saint-Charles par Charles d'Auber, Charles-David Godefroy, seigneur de Senneville, l'un des gentilshommes ordinaires de la chambre du Roi. – Présentation à la cure d'Epreville par Antoine duc de Neubourg, abbé de Fécamp, ayant pour vicaire général Alexandre de Gouy de Cartigny, prieur de Brethaucourt. – Présenté : Nicolas de la Haye. – Présentations à la chapelle de Saint-André d'Auberville ou d'Estanville à Epreville par Charles, Charles-Nicolas et Françoise-Marguerite de Grainville. – Présentations à la cure d'Etretat par Louis de Caillebot, seigneur de la Salle, lieutenant général des armées du Roi. – Présenté : Lucas Fermanel. – Présentation à la chapelle de Saint-Nicolas d'Etretat par Henri d'Orléans, duc de Longueville. – Présenté : Antoine Valin, prévôt de l'église de Saint-André de Châteaudun. – Pièces signées par Louis XV. – Sceaux de Henri d'Orléans, duc de Longueville, du marquis de Thiboutot, de l'abbé Terrisse, de MM. Godefroy de Senneville, de Grainville.

G. 1655. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1641-1783. – Présentations à la cure de Saint-Germain de Baigneville par le chapitre de la cathédrale de Rouen. – Présentés : Nicolas Baude, maître ès arts ; – Pierre Bailleul, curé du Bec-de-Mortagne ; – Jean Le Gallois, curé de la Chapelle ; – Pierre-Augustin Léger, maître ès arts de l'université de Caen. – Présentations à la cure du Bec-de-Mortagne par le même chapitre. – Présentés : Séverin David, Pierre Bailleul de La Fosse, Jacques Fortin, Pierre Galley, Pierre Osmont. – Présentations à la cure de Saint-Germain de Baignerville par MM. François-Charles, Charles-Pierre et Nicolas-Charles-Armand de Bailleul. – Présentés: Jacques Laurens, Pierre Le Prévost de la Vallée, prêtre habitué en la communauté de Saint-Patrice de Rouen ; – Jean-Baptiste Dyel, curé de Bouelles ; – Guillaume Héron, Jean Ferrant, Alexis-Nicolas Hellouin de Ménibus d'Alaincourt, Charles-Joseph Lheureux du Chouqué. – Présentations à la cure de Saint-Riquier de Bénouville par les prieurs de la Madeleine de Rouen : Philippe Marescot, Charles Maillet, Louis-Augustin Marye. – Présentés : Denis Bataille, Jacques Hamelin, Jérôme Gouel de Bellefosse, Louis-Mathieu Cresté, Guillaume Bréard, Jean-Jacques Josse. – Visite par Guillaume Lesignerre, curé de Contremoulins, doyen du doyenné des Loges, d'une chapelle au manoir seigneurial de Bénouville. – Bénédiction de cette chapelle. – Présentations au personnat et à la cure de Notre-Dame de Bretteville par MM. Rome de Fresquiennes. – Présentés au personnat : Charles de Rome, chanoine de Rouen ; – François de Rome, Louis-Henri de Rome de Vernouillet, Robert-Louis de Rome, Thomas Pasquier, Louis Groulard, Adrien de Rome, Jules-Louis de Romé ; – à la cure : Jean-Pierre-Adrien Yvelin, Dominique Yvelin, Pierre Guenot, René Servot, curé de Breauté ; – Jean Gaquerel, Michel Dessillons. – Transaction au sujet d'une fondation faite en l'église de Bretteville par Robert Le Tellier, curé de Saint-Gilles de la Neufville, entre Nicolas Le Tellier, héritier dudit curé, et les trésoriers de Bretteville. – Bénédiction par M. Baudry, curé de Criquebeuf, de la chapelle du saint évêque de Genève, construite par M. Mahiel à Bretteville. – Présentations à la cure de Bordeaux par le prieur de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle ; – par Louis de Bourbon, abbé du Bec. – Présentés : Antoine de La Folie, Louis Heudebert. – Sceaux du chapitre de Rouen, des prieurs de Bonne-Nouvelle et de la Madeleine ; de MM. de Bailleul et de Romé.

G. 1656. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 9 sceaux plaqués.

1637-1780. – Procès-verbal dressé par les curés de Mentheville et de Crétot, de la réédification de la nef de Saint-Jacques de Crétot. – Présentations à la cure de Crétot par les barons de Crétot : MM. Roderic, secrétaire du cabinet de Sa Majesté ; – Marc-François de Chalon, comte de Maulévrier, conseiller du Roi en sa grand chambre du parlement de Normandie ; – François Le Roux, Charles-François Le Roux. – Présentés: Pierre Collange, curé de Sausseusemare ; – André Bourdin, curé de Saint-Pierre-de-la-Garenne ; – Jacques Leviandier, Marc-François Le Mazurier, Louis Le Couturier, Henri Goudemetz. – Présentations à la cure de Saint-Jacques de Contremoulins par Pierre de Cauquigny, châtelain de Ganseville ; – Adrien-Raoul de Mouchy, chevalier, seigneur de Moismont ; – Pierre de Cauquigny, écuyer, châtelain de Ganseville ; – Marie-Madeleine de Mouchy, Claude-Simon Belhomme, garde des rôles des offices de France. – Présentés : Pierre Mirault, Clériadus Le Balleur, Henri de Mouchy, licencié en théologie ; – Guillaume Lesignerre, Bernard Baudry, curé de Criquebeuf. – Présentation à la chapelle de Sainte-Marguerite à Contremoulins par le curé de cette paroisse, M. Jacques Sagot. – Présentations à la cure de Criquebeuf par les prieurs de Saint-Lô de Rouen : Henri Claussé, évêque de Chalons, ayant pour vicaire général Claude de Bretel, doyen de la cathédrale de Rouen ; – Louis de Simianes de Gordes, ayant pour vicaire général Pierre Lescalopier, prieur claustral du même prieuré ; – François-Timoléon de Choisy, Jules-César de Rochechouart, évêque de Bayeux, ayant pour vicaire général l'abbé Terrisse ; – François-Joseph Du Gascq. – Nominations aux prieurs de Saint-Lô, de curés à présenter, par Henri Martel, Raoul de Mouchy, Marie-Madeleine de Mouchy, Claude-Simon Belhomme de Franqueville. – Présentés ou nommés : Thomas Le Desvé, Pierre Golley, David Le Blond, Nicolas La Misse, Jean Osmont, Bernard Le Comte, Bernard Baudry, Claude-Simon Dumont, chanoine de Saint-Hildevvert de Gournay ; – Pierre-François Thiboult. – Sceaux de MM. Belhomme, Bretel, de Chalon, Le Roux, baron de Crétot ; de Mouchy, Martel.

G. 1657. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1494-1775. – Accord entre l'archevêque de Rouen, Mgr Robert de Croisnare et Pierre de Bavent, seigneur d'Igneauville ; – entre Mgr de Harlay et Antoine Doule, autre seigneur d'Igneauville, au sujet du droit de présenter à la cure d'Igneauville ; patronage reconnu alternatif entre l'archevêque et le seigneur. – Réduction des fondations d'Igneauville. – Présentation à la cure de Saint-Valeri par Placide Roussel, prieur de Fécamp. – Présenté : Pierre Barbey. – Présentations à la cure de Sausseuse-mare par les abbés de Fécamp : Louis-Antoine d'Anton, ayant pour vicaire général François Verjus, de l'Oratoire ; – François-Paul de Neufville de Villeroy. – Présentés : Jean Le Prévost, du diocèse de Lisieux ; – Claude Barrier, Pierre Foulques, vicaire de Sainte-Opportune de Paris ; – Gabriel Riot. – Requête de Georges Loisel, curé de Sausseusemare, contre les frères de la Charité, à l'occasion de l'abolition de la seconde fête de Saint-Étienne, leur patron. – Présentations à la cure de Saint-Clair de Serville par MM. de Railleul. – Présentés : Laurent Hébert, François Hauscorne, Pierre Pimont, Charles Villers, curé de Tournedos ; – Richard de La Cour, Michel Roissel, Jean-Louis Osmont, Charles Moutier. – Présentations à la cure de Saint-Germain de Tocqueville par les abbés de Fécamp : Henri de Lorraine, ayant pour vicaire général François de Bridieu, prieur de Saint-Léonard de Neuilly (*Nobiliaco*), au diocèse de Limoges ; – François-Paul de Neufville de Villeroy, Maximilien de Canillac de Beaufort de Montboissier. – Présentés : Michel Le Mosnier de Bermonville, Pierre de Lespine, Thomas Monnier, Jean Papillaut, Pierre Périgault. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Tourville, près Fécamp, par Placide Roussel, prieur de Fécamp ; – par Louis-Antoine d'Anton, duc de Neubourg, abbé de Fécamp, ayant pour vicaires généraux Louis de Gouy, Martin de Ratabon. – Présentés : Pierre Lesueur, Louis Le Vasseur, Jean Mangin. – Visite et bénédiction de la chapelle domestique construite au château des Grands-Ifs à Tourville, appartenant à Louis-Alexis d'Hervieu. – Sceaux de Louis-Antoine d'Anton, de Neufville de Villeroy, de Bailleul, de Maximilien de Canillac de Montboissier.

G. 1658. (Liasse.) – 26 pièces, papier.

1644-1786. – Concordat entre Mgr Henri de Bourbon, évêque de Metz, marquis de Verneuil, abbé de Fécamp, et les pères de la congrégation de Saint-Maur, introduits audit monastère : « La garde des Chartres de l'abbaye sera délaissée aux dits pères, qui seront mises sous trois clefs dont Mgr en aura une ; à l'égard de la musique, l'entière disposition en demeurera aux dits pères, et si tant est qu'ils la discontinuent, seront obligés d'élever, nourrir et entretenir, à leurs frais et despens, quinze petits gentils hommes en la piété et aux lettres depuis l'âge de huit à dix ans jus qu'à quinze ou seize, qui seront nommez par Mgr ou ses successeurs abbés. » – État des charges, frais, mises et dépenses de l'abbaye de Fécamp, dressé à l'époque de ce concordat : « Sera distribué de jour en jour continuellement, par chacun an, aux prestres de ladite abbaye jusqu'au nombre de quarante deux, tant prestres que novices, c'est asçavoir aux prestres, depuis Pasques jusqu'à la Sainte-Croix en septembre, à chacun un grand pain blanc de fleur de farine, du poids de 28 onces cuit, et un petit pain blanc de 14 onces aux novices. – A celui qui fait l'agneau, le jour de Saint-Jean-Baptiste, 4 grands pains blancs. – Au jardinier, pour la bénédiction des pommes, au jour de Saint Jacques en juillet, 2 grands pains blancs. – Pour faire le gâteau des Rois, sera délivré le nombre de trois mines de bled froment. – Au jeudi absolu, bailler les séminaux, comme il est accoutumé... Aux dix paroisses de Fécamp le jour de Pasques, pour administrer les paroissiens, 28 pots de vin. – A celui qui baille aux religieux les verges blanches pour porter aux processions des Rogations, à chacun des trois jours, 1 pot de vin. – Pour la cène des lépreux, 4 pots. – Au maître d'école des novices, 15 livres » (copie). – Lettre de Fr. P. Boucher, prieur de Fécamp, à Mgr de Saulx-Tavanes : « Votre Grandeur veut que la feste de saint Romain soit chommée universellement dans tout son diocèse, et pour m'y conformer, j'ecris à tous messieurs les curés pour en faire la règle de leur conduite. » – Nomination par Mgr de La Rochefoucauld de dom Jacques-Alexis Le Maire comme grand vicaire de l'abbaye de Fécamp. – Déclaration des biens du prieuré de Saint Jacques-du-Sépulere à Fécamp. – Provisions à la cure de Saint-Ouen de Fécamp pour Louis Duval de la Hauteville. – Démission de la cure de Saint-Thomas de Fécamp, par M. Morel ; – de celle de Saint-Nicolas, par Jean-Charles Fouquet ; – de celle de Saint-Fromont, par Louis-Mathieu Sehier.

G. 1659. (Cahier.) – In-4°, 33 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. – « Mémoire abrégé sur l'exemption et la juridiction prétendue par l'abbaye de Fécamp, divisé en deux parties. Première partie : Examen des titres produits par les religieux de

Fécamp. – Deuxième partie sur la possession dans laquelle les religieux prétendent être : – Nous finissons ce mémoire par le sentiment du cardinal de Richelieu sur les exemptions, il veut bien qu'on conserve les moines dans l'exemption personnelle dont ils jouissent en qualité de moines, qui consiste en ce qu'ils sont gouvernés par leurs supérieurs réguliers et non par les évêques ; mais il soutient en même temps qu'on peut abolir les autres exemptions pour le profit de l'église et qu'on doit préférer en cette occasion le bien public aux intérêts particuliers. » – Ce mémoire est de la main de l'abbé Terrisse.

G. 1660. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier, 2 imprimées ; 12 sceaux plaqués.

1636-1784. – Présentations à la cure de Froberville par les prieurs commendataires de Saint-Lô de Rouen : Louis-Marie-Armand de Simianes de Gordes, chanoine de Lyon, premier aumônier de la Reine, abbé de la Roe au diocèse d'Angers ; – François-Thimoléon de Choisy, Pierre-Jules-César de Rochechouart, nommé à l'évêché d'Évreux, ayant pour vicaire général Robert-Léonard Coustey, docteur de Sorbonne, chanoine et pénitencier de la cathédrale de Rouen. – Présentés : François de *Sirriani*, docteur en théologie ; – Pierre de Recusson, Jacques Cousté. – Visite par Robert Lombard, curé de Gerville, d'une chapelle domestique au manoir d'Hainneville, appartenant à Pierre de Larrey. – Présentations à la cure de Saint-Remi de Ganseville par les abbés de Fécamp : Louis-Antoine d'Anton, prince palatin du Rhin, ayant pour vicaire général Martin de Ratabon ; – Charles-Antoine de La Roche-Aymon, archevêque de Reims, ayant pour vicaire général Pierre de Langlade, doyen de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou. – Présentés : Charles Lugan, Robert Lugan, curé de Pargny au diocèse de Reims ; – François Le Bas, docteur en théologie, du diocèse de Bourges ; – Adrien-Robert Lemire. – Requêtes adressées à Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, par M. Robert Lugan, ancien curé de Ganseville, et par les habitants de cette paroisse, afin qu'il lui plaise terminer les contestations qu'ils ont entre eux. – Présentations à la cure de Saint-Michel de Gerville par Pierre Le Pesant de Boisguilbert, lieutenant général au bailliage de Rouen ; – Pierre de Larrey, Louise-Marthe Bocquet de Romainville, veuve de Charles-Claude Houssaye, lieutenant général au bailliage du Havre ; – par Louis XVI. – Présentés : J.-B. de La Haye, François de Harden, curé de Pinterville ; – Robert Lombard, Jacques La Chèvre, Nicolas Bouic. – Présentations à la chapelle de Saint-Jean et Saint-Éloi-de-Maupertuis, sise à Gerville par Jean Le Febvre, seigneur de Longueil, gouverneur pour le Roi à Fécamp ; – par MM. Le Pesant et de Larrey, en leur qualité de châtelains de Boisguilbert. – Présentations à la cure de Saint-Maur de Gonfreville, par Charles-Nicolas Du Tot, Jules-Pierre de Ferrare, Marie-Julie-Louise de Marcillac, étant au monastère de la Visitation du Pollet ; – Marie-Julie Ferrare, veuve de M. Le Roux, comte de Touffreville. – Présentés : Nicolas Du Tot, Robert Bigot, Jean Roussel Le Conte, curé de Buchy ; – Charles-François Carrion de l'Épronnière, Pierre-Jacques Bruzen, Cosme-Damien Brossard de Beauchesne. – Pièce signée par Louis XV. – Sceaux de MM. de Choisy, de Ratabon, de Langlade, de Larrey, Le Febvre de Longueil, Le Pesant de Pinterville, Nicolas Du Tot, Julie de Ferrare, veuve de M. Le Roux.

G. 1661. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 11 sceaux plaqués.

1637-1782. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Toussaint-sur-Fécamp, par les abbés de Fécamp : Henri de Bourbon, duc de Verneuil, évêque de Metz ; – Louis-Antoine d'Anton, comte palatin du Rhin, ayant pour vicaire général François Verjus ; – François-Paul de Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon, ayant pour vicaire général Noël Cornuau, docteur en théologie. – Présentés : Jacques Vimont, Jacques de Vattemare, Pierre Renoult, François Le Boucher, Nicolas Rousse. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Vattetot, par les prieurs de la Madeleine de Rouen : Philippe Marescot, Vincent Bechameil, Charles-Pamphile Maillet, Louis-Auguste Marye, Maurice-Claude-Clair de Montendre. – Présentés : Jean Fumierre, Philippe Renard, Nicolas de Pont, Henri Cavelier, Nicolas Chartier, Louis-Jacques Brunel, Louis-Amable Le Maux. – Présentations à la cure de Saint-Germain de Vilmesnil, par MM. de Bailleul. – Présentés : Pierre de Hervieu, Joseph Racyne, Jean-Baptiste de Beaunay, Pierre Le Prévost de la Vallée, curé de Bénerville ; – Jean-Baptiste Dyel de Clermont, curé de Bénarville ; – François Duval, chevalier, seigneur de la Hauteville ; – Antoine Perdrieu de Bellemare, curé de Grainville-Allouette. – Présentations à la chapelle de Fongueusemare, chapelle à charge d'âmes, par les abbés du Valasse : Henri de La Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne ; – Pierre-François Fumée,

aumônier du Roi, de la maison de Navarre ; – Jean Du Chilleau, aumônier de la Reine, vicaire général du diocèse de Metz. – Lettre de Mgr d'Argouges, évêque de Vannes, abbé du Valasse, au sujet de cette chapelle : « Tous les prêtres séculiers qui l'ont desservie n'ont jamais eu, du moins à ma connaissance, d'autre pouvoir qu'une approbation et un consentement tacite et verbal de l'abbé et du prieur de l'abbaye du Valasse. » – La chapelle de Fongueusemare qualifiée de cure au XVIII^e siècle. – Sceaux du prieuré de la Madeleine, de Louis-Antoine d'Anton, de François-Paul de Neufville de Villeroy, de MM. de Bailleul. – Pièces signées par Henri de La Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne.

G. 1662. (Cahier.) – In-12, 16 feuillets, papier.

1714. – États des chapelles de l'archidiaconé du Petit-Caux, visitées par ordre de Mgr d'Aubigné. – Chapelles : de Saint-Blaise, dit prieuré de Luy ; – de Saint-Cosme à Étouteville ; – de Saint-Hubert à Bosville ; – du sieur Boulais de Catteville ; – de Sainte-Véronique, dans le manoir d'Ermenouville ; – de Saint-Jacques, au château de Néville ; – de Saint-Jean-Baptiste, au hameau de Plaine-sevette, à Néville ; – de Saint-Denis à Drosay ; – de Notre-Dame-de-Bonsecours, au hameau des Autels, à Hotot-l'Auvray ; – de Notre-Dame des Marettes, à Blossenville ; – de Saint-Gilles du Boscaulle, à Saint-Denis d'Héricourt ; – du Fresnay, à Doudeville ; – de Saint-Jean-Baptiste, au Bourgdun ; – de Saint-Nicolas, au hameau de Roquigny, paroisse de Gueures ; – de Saint-Laurent à Ribeuf ; – de Saint-Nicolas de Griserue, au hameau de Blainville, à Longueil ; – de Saint-François du Bois-l'Abbé, à Crosville ; – de Saint-Léonard, au hameau du Fresne à Biville-la-Baignarde ; – de Saint-François, au hameau de Montpinson, à Heugleville, etc.

G. 1663. (Liasse.) – 31 pièces, parchemin ; 8 sceaux, 12 fragments de sceaux.

1432-1495. – Informations, en vertu de mandements des vicaires généraux de l'archevêché, par les doyens ruraux du doyenné de Canville : Jean La Mousque, Jean Sireude, Pierre de Cuverville, à l'occasion de présentations, au sujet du patronage et de la valeur des bénéfices, du nombre des paroissiens, de l'âge, de la conduite des présentés. – Attemesnil (Ademesnil) : patron, Gilles Duremort, abbé de Fécamp ; présenté, Robert Capelle, en remplacement de Jean Poirier, bachelier en théologie, démissionnaire ; valeur, 20 livres *oneribus supportatis* ; six paroissiens. – Barville : nomination par Mathieu de Targny, chanoine d'Orléans, très-excellent professeur de l'un et de l'autre droit en cette ville, de procureurs, pour obtenir, en son nom et pour lui, des lettres de provision à la cure de Barville. – Chapelle Blanchet, au manoir de Blossenville : patron, Jean de Saint-Maard ; présenté, Guillaume Agasse ; valeur, 10 livres. – Bourville (*Bourvilla*) : patron, le seigneur de Cramesnil ; présenté, Jacques Le Bourgeois ; valeur, 85 livres ; vingt-cinq paroissiens. – Léproserie de Saint-Gilles du Boscaulle-sur-Héricourt : patron, Guy de Hoqueville ; présenté, Guy Duval ; valeur, 400 sous tournois. – Saint-Samson de Bosville (*Ecclesia Sancti Sansonis de Bovilla*) : patron, Louis de Rouville, seigneur de Grainville et de Bosville, dont l'oncle, Jacques de Rouville, archidiacre d'Eu, seigneur des mêmes fiefs, avait acheté la terre de Rouville des hoirs de Regnaud de Longueil ; valeur, 150 livres *in portatis* ; quarante-cinq paroissiens. – Saint-Aubin de Cailleville : patronne, Marie de Monberon ; présenté, Mathieu Le Prévost, chapelain de Saint-Michel au Palais, à Paris ; valeur, 22 livres ; dix-huit paroissiens. – Léproserie de Saint-Thomas de Canville : patron, Jean Taillepetit ; présenté, Pierre Choppin, curé du Boishulin ; valeur, 8 livres *in portatis*. – Léproserie de Clémence (*de Clemenciaco*) : patron, le curé de Cailleville ; présenté, Jean de Guillos ; valeur, 8 livres. – Saint-Martin de Criquetot : patron, Pierre Paillou, comme ayant épousé Marguerite Thesart ; présenté, Adam Chenart, licencié en décret ; valeur, de 45 à 50 livres ; vingt paroissiens. – Notre-Dame de Flamanvillette : patronne, Catherine d'Alençon, duchesse de Bavière, à cause de la seigneurie de Cany-Caniel ; présenté, Jean Le Conte ; valeur, 12 livres 10 sols ; huit paroissiens ; autrefois 40 livres ; vingt paroissiens. – Chapelle de Saint-Léonard du Fresnay, à Doudeville : patron, Robert Byote, seigneur de la Roche ; présenté, Pierre Doguet. – Oherville (*Beata Maria de Harvilla*) : patron, Jean de Houdetot, seigneur d'Auffay-la-Mallet ; présenté, Laurent Du Genestay ; valeur, de 20 à 30 livres ; trois paroissiens. – Héricourt : patron, Michel d'Estouteville ; présenté, Gilles Duval ; valeur, 30 livres ; trente-six paroissiens. – Saint-Sulpice de Harcanville (*Harquenvilla*) : patron, après le régent, duc de Bedford et Clément Overton, du temps de l'occupation anglaise, les sieurs de Carouges et de Harcanville ; présenté, après Guillaume Savary, le sieur de Riville ; trente paroissiens dans les deux portions de la

cure. – Informations au sujet des réparations à faire au chancel et au manoir presbytéral d'Harcanville. – Deux sceaux de Hugues d'Orges, archevêque de Rouen, dont l'un est entouré d'un bourrelet de paille. – Sceaux de la cour de Rouen, du doyenné de Canville, de Sireude, doyen ; de Guillaume Paste, curé de Héberville.

G. 1664. (Liasse.) – 27 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 5 sceaux, 1 fragment de sceau.

1463-1494. – Informations, en vertu de mandements des vicaires généraux de l'archevêché de Rouen, par les doyens ruraux du doyenné de Canville, au sujet du patronage, de la valeur des bénéfices, du nombre des paroissiens, de l'âge, de la naissance et de la conduite des présentés. – Iclon : patron, Jean de Saint-Maard, écuyer, vicomte de Blossenville ; présenté, Jean Loyson. – Saint-Aubin d'Ivecrique : patron, François, comte de Dunois, grand chambellan de France ; présenté, Pierre Rocher ; valeur, 60 livres ; 28 feux. – Chapelle de Notre-Dame-des-Marettes, fondée par les seigneurs de Blossenville à Blossenville : patrons, les chanoines de Charlemesnil, à raison de la vente qui leur avait été faite du patronage par Guillaume de Saint-Mard ; valeur, 10 livres. – Mesnil-Duredent : patron, Louis de Gruchy ; présenté, Nicolas Le Carpentier. – Saint-Martin de Néville : patron, Jean de Bréaulté ; présentés, Gauvain de Bréaulté, frère du seigneur, Jean Le Testu ; valeur, 220 ou 250 livres ; soixante ou soixante-dix paroissiens ; pendant l'occupation anglaise, Denys Gastinel, présenté à cette cure par Gautier de Hongreffort, chevalier anglais, alors seigneur de Néville. – Ocqueville : patron, Guillaume Marafin, évêque de Noyon, en qualité de prieur de Longueville (1494) ; valeur, de 50 à 60 livres ; soixante paroissiens. – Saint-Pierre de Prétot : patrons, les seigneurs du lieu, plus tard les religieux d'Ouille, par suite de l'acquisition par eux faite de la seigneurie de Prétot de Jean Goupil, lequel l'avait lui-même acquise de Jean Taillepetit ; présenté, Jacques Goubert ; valeur, 40 livres *in portatis* ; quinze paroissiens. – Saint-Pierre de Robertot : patronage alternatif entre l'archevêque et le seigneur ; valeur, 15 livres ; dix paroissiens ; avant les guerres vingt paroissiens. – Saint-Vast : patron, Jean de La Chaussée, abbé de Jumièges ; présenté, Guillaume de Brecy ; valeur, 30 livres ; en temps de paix, 50 livres ; vingt-cinq ménages (*mesnagia*). – Sasseville : patron, Michel d'Estouteville ; présenté, Jean Plusbel, chapelain de Saint-Thomas, martyr, à Saint-Antoine de Rouen ; valeur, 20 livres *facto servicio* ; neuf paroissiens. – Sotteville-sur-mer : patron, le chapitre de Saint-Quentin en Vermandois ; présenté, Pierre de La Barre ; valeur, 60 livres ; cinquante-cinq paroissiens. – Veauville-l'Echelle : patron, Jacques de Rouville, chevalier ; présenté, Jean Meriel ; valeur, 25 livres *in portatis*. – Sceaux de la cour de Rouen, de Pierre de Cuverville, doyen de Canville ; des vicaires généraux du cardinal d'Estouteville et de Georges d'Amboise ; fragment du sceau du doyenné de Canville.

G. 1665. (Liasse.) – 76 pièces, papier.

1683-1780. – Procès-verbaux des visites faites par Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, dans les églises paroissiales du doyenné de Canville. – Bosville (tous les bancs des particuliers qui ne font point de rente à l'église seront ôtés, s'ils n'en sont en possession depuis vingt années) ; – Craville-la-Mallet, Doudeville, Flamanville (les images rompues et indécentes seront ôtées et enterrées) ; – Flamanvillette (les paroissiens satisferont à leur devoir et feront leurs pasques dans la paroisse, à peine d'être procédé contre eux par les voies de droit) ; – Houdetot (les balustres des chapelles de la Sainte-Vierge et de Saint-Nicolas seront abaissées en sorte qu'elles n'empêchent pas les paroissiens de voir le prêtre à l'autel) ; – Iquelon (tour en ruine) ; – Ouville (l'image de Saint-Maur sera enterrée ou raccommodée) ; – Sasseville (enjoint au vicaire de tenir exactement les écoles). – Chapelles de Grainville-la-Teinturière ; – de Mouy à Bosville ; – de Notre-Dame-des-Marettes (le missel romain sera remplacé par un missel à l'usage du diocèse) ; – de Notre-Dame-du-Val ; – de Saint-Cosme et Saint-Damien sur Étouteville ; – de Saint-Gilles ; – de Sainte-Véronique à Ermenouville. – Extrait des ordonnances de Mgr Colbert relatives aux églises du doyenné de Canville par Jean de La Roque-Hue, archidiacre du Petil-Caux ; – par Nicolas-Bernard Jeanne, curé de Bourville, doyen du doyenné de Canville.

G. 1666. (Liasse.) – 20 pièces, papier.

1687-1783. – Réponses au questionnaire de Mgr Colbert pour la paroisse de Prétot, en 1687 ; revenu de la cure, de 8 à 900 livres ; quatre-vingts communiant ; pas de vicaire ; une école

de garçons. – Barville en 1693 ; nef réédifiée en grande partie ; cent quatre-vingts communiants. – Réponses aux demandes de l'archevêque touchant l'état des paroisses du doyenné de Canville, le revenu des cures, la population en 1720. – Amfreville-aux-Champs (700 livres ; cent soixante-deux communiants) ; – Benesville (le tiers des grosses dîmes et les vertes dîmes ; deux cent cinquante communiants) ; – Berville (revenus fort modiques, les religieux de Saint-Wandrille en prennent les deux tiers ; plus de cinq cents communiants) ; – Cailleville (le tiers des grosses dîmes et les vertes dîmes ; le reste appartenant aux chanoines de Rouen ; trois cents communiants) ; – Notre-Dame de Canville (revenu si médiocre que le curé a peine à vivre) ; – Saint-Martin de Canville (450 livres ; à Notre-Dame et à Saint-Martin de Canville cinq cent quarante communiants ; le bénéfice dépend du Maréchal de Viliars) ; – Carville-sur-Hércourt (les grosses dîmes ; cent trente-trois communiants) ; – Drosay (1,000 livres ; cinq cents communiants) ; – Fultot (675 livres, quatre cents communiants) ; – Hébertville (600 livres ; deux cents communiants) ; – le Mesnil-Duredent (400 livres ; soixante-dix communiants) ; – Onveville (revenu très-médiocre à cause du nombre de pauvres ; trois cent trente communiants) ; – Saint-Vast-Dieppedalle (1,000 livres ; cinq cents communiants dans sept hameaux fort écartés l'un de l'autre) ; – Sommenil (200 livres ; cent cinquante communiants). – Vicaires dans toutes les paroisses à l'exception de trois ; point de nouveaux convertis dans toute l'étendue du doyenné. – Procès-verbaux des visites du doyenné de Canville par M. Adrien Petit-seigneur, curé d'Amfreville, doyen de Canville, en 1780 et 1783.

G. 1667. (Liasse.) – 55 pièces, papier.

1691. – États des revenus et des charges des églises paroissiales du doyenné de Canville dressés par les curés, conformément aux ordres de Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen : – Notre-Dame et Saint-Martin de Canville (Nicolas Demarests, trésorier, année 1600, doit de son débet la somme de 164 livres, pour laquelle il est délégué aux ouvriers qui travaillent aux églises en exécution des ordres de Sa Majesté ; – mention d'une fondation faite en 1389 devant Michel Piedfort, tabellion à Cany, par Guillebert Mahieu) ; – Ermenouville (les habitants hors d'état de réparer la tour de leur église qui menaçait ruine) ; – Hébertville (1,400 livres employées à la réparation de la nef) ; – Onveville (on couvre en ardoise la nef et le clocher).

G. 1668. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 38 pièces, papier.

1455-1675. – Statuts et règlements des charités et confréries de Saint-Pierre, Saint-Michel-Archange Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Joseph, Saint-Nicolas, Saint-Thomas-le-Martyr, Sainte-Barbe et Sainte-Geneviève, à Amfreville (le chapelain sera obligé d'enseigner les enfants de la paroisse, de faire le catéchisme à l'escole et à l'église, en l'absence du curé ; et lorsqu'il se trouvera quelque enfant qui aura de la voix, luy montrera le plain chant ; – quand un confrère agonisera, lira la passion et durant qu'il la récitera fera tinter la cloche) ; – de la Sainte-Vierge, à Berville ; – des Cinq-Plaies-de-Notre-Seigneur, de Saint-Martin, Saint-Lezin, Saint-Nicolas et Saint-Éloi à Saint-Martin de Blossville ; – de Saint-Martin, Saint-Nicolas, Saint-Sébastien, Saint-Julien et Sainte-Barbe à Bourville ; – de Saint-Sanson à Bosville ; – de Saint-Aubin, Saint-Nicolas, Saint-Sébastien et Sainte-Barbe à Cailleville ; – de Sainte-Barbe, Saint-Nicolas, Saint-Sébastien, Saint-Fiacre et Sainte-Marguerite à Crasville la Mallet ; – de Tous-les-Saints à Doudeville (approuvé par les vicaires généraux du cardinal d'Estouteville ; copie) ; – de Sainte-Barbe *ibidem* ; – de Saint-Roch et Saint-Sébastien à Drosay ; – de Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Nicolas, Saint-Adrien, Sainte-Barbe *ibidem* ; – du Saint-Sacrement-de-l'Autel, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sébastien, Saint-Nicolas et Sainte-Barbe à Ermenonville ; – de la Sainte-Vierge, Saint-Denis, Saint-Jean, Saint-Sébastien, Saint-Nicolas et Saint-Adrien à Esquetot ; – de Saint-Thomas, Saint-Hubert, Saint-Sébastien à Étouteville ; – de Notre-Dame-du-Remède pour la rédemption des captifs *ibidem* ; – du Saint-Sacrement-de-l'Autel à Grainville-la-Teinturière ; – de Saint-Pierre, Saint-Christophe, Saint-Nicolas et Saint-Sébastien à Grémonville ; – de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sulpice, Saint-Antoine, Saint-Clair et Sainte-Barbe à Harcanville ; – du Rosaire à Hautot-l'Auvray ; – de Sainte-Austreberte à Hébertville ; – de Saint-Pierre, Saint-Eutrope, Saint-Nicolas, Saint-Sébastien et Sainte-Catherine à Houdetot ; – de Saint-Martin, Saint-Michel-Archange, Saint-Nicolas, Saint-Sébastien, Sainte-Catherine et Sainte-Barbe à Iclon ; – de Saint-Aubin, Saint-Léonard et Sainte-Anne au Mesnil-Duredent ; – de Saint-Nicolas, Saint-Martin, Saint-Sébastien, Sainte-Barbe et Sainte-Catherine à Néville (du temps de Mgr Georges II d'Amboise ; copie) ; – du Saint-Nom-de-Jésus à

Ocqueville ; – de la Très-haute-et-trionphante-Trinité, Saint-Pierre et Saint-Sébastien à Onville ; – du Saint-Sacrement, de Saint-Martin, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Nicolas, Saint-Maur, Saint-Sébastien, Saint-Mathurin et Sainte-Barbe à Oville-l'Abbaye ; – de la Sainte-Vierge à Oherville ; – de Saint-Mellon à Saint-Denis-d'Héricourt ; – de Saint-Antoine à Sainte-Colombe.

G. 1669. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1318-1787. – Présentations à la cure de la Sainte-Trinité d'Attemesnil. – Lettres de Pierres de Biaumont, vicomte de Rouen (Roen ou Roem) et lieutenant de sage homme et honorable sire Pierres de Hangest, bailli dudit Rouen, contenant un acte passé aux assises de cette ville par lequel Guillaume Du Plesseys, écuyer, renonce à ses prétentions au patronage de Saint-Pierre d'Amfreville : « Se il avoit ou avoir devoit aucun droit, fust par raison de fleu d'arrière fié, il le donna, otria et à touz jours mes delessa en pure et perpétuel omosne à Dieu, à Notre-Dame et à révèrent père eu Jésus-Crist l'archevesque de Rouen. » – Reconnaissance de ce désistement par le même Du Plesseys devant Simon de Herichon, clerc, établi à la garde du bailliage de Caux pour l'absence du bailli Jean de Vauchelles. – Procès aux assises de Caux pour le patronage d'Amfreville, entre Gieffroy Du Val, écuyer, et l'archevêque Philippe d'Alençon. – Lettres de Nicolas Du Boys, bailli de Rouen, contenant un acte par lequel Gieffroy Du Val, écuyer, de la paroisse d'Yvecricque, ratifiant le fait de son « ancheseur, » Guillaume Du Plesseys, seigneur de Heaumenville, reconnaît le droit de l'archevêque au patronage d'Amfreville. – Lettres de l'archevêque par lesquelles il déclare que le droit de patronage lui appartient. – Présentations à la cure d'Angiens par les prieurs de Longueville : Pierre de Bellievre, conseiller du Roi en son Conseil privé, etc. – Présentés : Lanfranc Bigot, Jean Louvet, Jacques Saint-Riquier. – Dotation d'une chapelle au manoir de Silleron à Angiens par Jacques de Clercy. – Réduction des fondations de cette chapelle. – Présentations à la cure d'Anglesqueville-la-Braslong par MM. Toustain et de Becdelièvre. – Présentés : Nicolas Petit, Pierre Absolue, curé du Petit-Quevilly ; – Jacques Vieillot, Georges Du Chesne, Charles Laudasse, Antoine Duhamel, Nicolas de Mayelle, Jacques Le Mareschal, Jean Naze. – Présentations à la cure d'Anglesqueville-les-Murs-et-Saint-Silvin par Centurion de Quièvermont, Gilles Le Diacre, seigneur de Martinbos. – Présentés : Édouard de Bestencourt, sous-diacre ; – Jean-Baptiste Lucas, écuyer, diacre. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld par laquelle il éteint les titres des chapelles de Saint-Pierre, Saint-Martin et Saint-Nicolas, fondées en 1514, en la paroisse d'Onvéville, par messires Guillaume et Pierre de Sandouville, frères, seigneurs d'Onvéville ; unit à perpétuité leurs biens au titre de la chapelle de la Sainte-Vierge, fondée et érigée au maître autel de la même église ; ladite union décrétée, à la requête de Philippe-Claude de Montboissier, sieur d'Onvéville, lieutenant général des armées du Roi, commandant en chef de la province d'Auvergne. – Informations au sujet de cette réunion. – Sceaux aux causes du bailliage de Caux. – Sceaux plaqués de la juridiction de Maulévrier, de MM. Le Seigneur, Auber de Manneville, Toustain et de Becdelièvre.

G. 1670. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier ; 9 sceaux plaqués.

1640-1773. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Barville par Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse douairière de Longueville ; – Jacques-François-Léonor et Honoré-Camille Grimaldi, princes de Monaco. – Présentés : Laurent de Lamour, bachelier en théologie, du diocèse de Noyon ; – Nicolas Costé, du diocèse de Lisieux ; – Chabot, du diocèse du Mans ; – Benoît-Ambroise Clovis, du diocèse de Turin ; – Jacques Le Masurier, curé de Saint-Martin-la-Campagne, du diocèse de Coutances ; – Jean-Baptiste Millo, curé de Drosay, du diocèse de Nice ; – Thomas Barbot, licencié en théologie, du diocèse de Bayeux. – Dotation par Pierre de Rouen, écuyer, vicomte de Caudebec, d'une chapelle en sa maison seigneuriale de Commanville à Barville. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Bénesville par les religieux de Saint-Georges de Boscherville. – Présentés : Guy Halley, du diocèse de Lisieux ; – Jean Lambert. – Certificat des paroissiens et habitants de Bénesville assemblés en état de commun à l'issue de la messe paroissiale, en 1693, en faveur de Jean-Baptiste La Vallée, vicaire de Bénesville. – Présentations à la cure ou prieuré-cure de Saint-Wandrille de Berville en Caux par les religieux du prieuré des Deux-Amants. – Présentés : Nicolas Le Vallet, diacre ; – Mathurin Hureau, Jean Guérault, Robert Guérault, Pierre Darlut, Eustache Taillet, tous chanoines réguliers. – Requête de M. Darlut, prieur-curé de Berville, et des paroissiens à Mgr de Saulx-Tavannes pour faire dresser

procès-verbal de l'église nouvellement réédifiée de cette paroisse, de la décence dudit lieu aux fins d'y célébrer l'office divin. – Pièces signées par le duc et la duchesse de Longueville. – Sceaux de l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville, de la Madeleine des Deux-Amants, de MM. Grimaldi, princes de Monaco.

G. 1671. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 57 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1648-1780. – Présentations à la cure de Blosseville par les abbés de Fécamp : Jean-Casimir, roi de Pologne ; – Louis-Antoine d'Anton, comte palatin du Rhin, ayant pour vicaire général François Verjus, abbé de Barberie ; – Claude-François de Beaufort de Canillac de Montboissier, ayant pour vicaire général l'abbé Terrisse. – Présentés : Bernard de Vauquelin, du diocèse de Sées ; – Henri Soulas, Jacques-Romain Quinet. – Requête des habitants de Blosseville à Mgr d'Aubigné pour qu'il lui plût lever l'interdit de leur cimetièrre. – Fondation de la chapelle de Notre-Dame-des-Marettes par Lanfranc-Bouchart, vicomte de Blosseville ; – visitée par Noël Dupré, curé de Flamanville, doyen de Canville ; – approuvée par Antoine Gaulde, vicaire général de Mgr François de Harlay. – Présentations à cette chapelle par Nicolas Bouchart, vicomte de Blosseville. – Présentés : Charles et Jean Bouchart. – Extinction, à la requête de Louise Le Baillif, veuve de Nicolas Marye, dame de Blosseville, du titre de la chapelle de Notre-Dame-des-Marettes ; obligation imposée aux deux chapelains portant chape de montrer le plain-chant aux enfants de la paroisse et le latin à ceux des jeunes gens du canton qui se destineraient à l'état ecclésiastique. – Informations ordonnées à ce sujet par Mgr de Saulx-Tavanes. – Présentations à la cure de Saint-Samson de Bosville par François de Rouville, MM. de Becdelièvre. – Présentés : François de Rouville, Charles-Jean à la place de Jacob Pradon ; – Jean-Baptiste Hulin, curé d'Ouville-la-Rivière ; – Pierre Tharel, Laurent Blondel, Nicolas-Bernard Jeanne, curé de Lintot ; – Louis-Robert Caron, curé de Lintot. – Acte de délimitation des dîmages de Bosville et de Sasseville ; – les hameaux de Toufrainville, Pancheville, Cailleville, distraits de Bosville et unis à Sasseville. – Réduction des fondations de la paroisse de Bosville par M. de Noé, vicaire général de Mgr de La Rochefoucauld, plus tard, évêque de Lescar. – Fondation par Georges Du Crocq, écuyer, sieur d'Orgeville, d'une chapelle en l'honneur de Saint-Hubert, en sa maison du hameau de Riville à Bosville ; – visitée par Robert Amelin, curé d'Amfreville, doyen de Canville ; – approuvée par Mgr François II de Harlay. – Fondation par Charles de Mouy, capitaine au régiment de Sa Majesté, d'une chapelle, au manoir seigneurial de Bieurville à Bosville ; – consentement donné à cette fondation par François de Rouville, aumônier du Roi, prieur de Saint-Pierre et Saint-Antoine d'Alisay et curé de Bosville ; – visitée par François Regnault, curé de Grainville-la-Teinturière, archiprêtre et doyen de Canville. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Bourville par Jacques Toustain, conseiller au parlement de Normandie ; – Louis et Anne-Louis Roger de Becdelièvre, marquis de Cany. – Présentés : Marin Corbeiller, Charles Corruble, Thomas Barjolles, Jacques-Thomas Duval, oratorien de la maison de Boulogne en Picardie ; – Jacques-Robert Duval, curé de Saint-Pierre de Quevilly. – Bénédiction par M. Nion, curé de Saint-Martin de Canville, doyen de Canville, de la chapelle du manoir seigneurial de M. de Bourval, écuyer, sieur de Tourneroché. – Pièce écrite par M. de Noé ; pièce signée par Casimir, roi de Pologne. – Sceaux de l'abbé de Terrisse, de MM. Bouchart, de Becdelièvre, Toustain de Gelleville.

G. 1672. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1636-1783. – Présentations à la cure de Saint-Aubin de Cailleville par MM. Adrien de Bréauté, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, héritier de son neveu, sire de Bréauté, premier écuyer de la reine mère ; – Alexandre de Bréauté, Pierre Hébert, secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; – Jean-Baptiste-Louis-Adrien Arnois, seigneur de Reutteville, maître ordinaire en la Chambre des comptes. – Présentés : Pierre Delastre, en remplacement de Toussaint Dyel, décédé ; – Adrien de Sochon, Louis Hacquet, Jean Le Coup, Jean Courduron, du diocèse de Clermont, bachelier en théologie ; – Jean Brasnu, du diocèse de Lisieux ; – François Heurtematte, curé de Sainte-Cécile de Beauvillers au diocèse de Lisieux ; – Charles Ruette, vicaire de Cailleville ; – Jean-François Quesnel. – Présentations à la cure de Saint-Hilaire de Carville, par Jacques Ellyes, abbé de Valmont. – Présentés : Jacques Bataille, Charles Lucas, Jacques Anthiaume. – Présentations à la cure de Craville-la-Mallet, patronage alternatif entre les religieux de Saint-Georges de Boscherville et les seigneurs, par Louis XIV ; – par Guillaume Cotterel, prieur

claustral de Saint-Ouen de Rouen, vicaire général de l'abbé de Saint-Georges ; – Robert-François Boullays, conseiller du Roi au parlement de Normandie ; – Daniel-David Miffant. – Présentés : Charles Desdames, Louis Provensal, François Bernage, Gabriel-Antoine Lucas, Henri Prier, Prieur de l'Hôtel-Dieu de Pacy ; – Louis Bouïc, Corneille Macnemara, Jacques-Adrien Le Clerc. – Sceaux de M. Ellyes, abbé de Valmont, de MM. de La Hogue et de Bréauté.

G. 1673. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier ; 1 sceau, 1 fragment de sceau, 5 sceaux plaqués.

1350-1786. – Sentence de Jehan Le Roy, lieutenant de Mgr Jehan de Chaponval, chevalier, bailli de Caux, sur un procès entre le procureur du Roi et Guillaume Le Vaillant, recteur de l'église de Saint-Martin de Canville, à l'occasion de ce que Gieffroy Thomas, sergent, avait fait ôter « de l'aumône de son église Raoul Le Prévost, qui estoit venu à resuyment à ladite franchise » ; chevaliers consultés : MMgrs Hue de Saintemauville, Jourdain de Baudribosc, Pierre d'Orival ; les écuyers : Thomas Malemain, dit Cordelier, Colart Le Bouteillier, Guillaume Blosset, Mathieu d'Ermenouville ; – lieu reconnu exempt de toute juridiction temporelle et séculière ; ordonné que le lieu sera rétabli dudit Le Prévost ou d'une figure en exemple. – Sentence de Jean de Chaponval, bailli de Caux, attestant que le sergent s'était transporté à Canville « en la présence de quantité de bonnes gens ; et de la partie du recteur fu baillée la figure d'une personne d'omme, laquelle figure il fist porter au lieu qui contempcieux avoit esté, et yllec, les dictes gens présens, restabli et restitua ledit curé de ladite figure. » – Nomination par les inanants et habitants de Canville d'un chapelain pour la chapelle de Saint-Thomas, en l'église de Saint-Martin de Canville. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Canville par Pierre Roque, secrétaire du cabinet de Mgr fils de France, frère unique du Roi (Louis XIV) ; – Louis Lambert, intendant des affaires de Son Excellence Jacques Roque, ambassadeur du Roi vers la sérénissime république de Venise ; – le duc de Villars, M. de Becdelièvre, à cause de son fief Postel. – Présentés : Louis Rasset, Antoine Basselin, Adrien-Pierre Martin, Jean-Baptiste Papillon. – Visite de l'église de Notre-Dame de Canville par Pierre Throsnel, charpentier, et Pierre Vincent, maçon ; devis des réparation à y faire ; évaluées à 11,018 livres. – Église de Notre-Dame interdite. – Règlement pour le service divin en la nouvelle église de Notre-Dame. – Décret de Mgr de La Rochefoucauld réglant les droits des deux curés de Canville, fixant les limites de leurs dîmages : « Dans la paroisse de Canville, il y avait deux curés, deux églises : chaque curé, suivant l'ancien usage, était obligé de dire la messe tantôt dans une église, tantôt dans l'autre ; la messe paroissiale, quoiqu'elle fut habituellement attachée à l'église de Saint-Martin, se célébrait en certains jours, après une procession solennelle, en l'église de Notre-Dame ; les curés n'avaient aucuns paroissiens qui leur fussent particuliers ; ils étaient chargés par indivis du soin et des fonctions ecclésiastiques envers tous les habitants de Canville ; ces derniers pouvaient choisir et préférer celui des deux curés qui leur plaisait. » – Démission de deux chapelains de la chapelle de Notre-Dame, dite des Gladouins, en l'église de Notre-Dame de Canville. – Pièces signées par le maréchal de Villars. – Sceaux du bailliage de Caux (fragment), de Jean Le Roy, lieutenant de Jean de Chaponval, bailli de Caux. – Sceaux plaqués de Mgr de La Rochefoucauld, de MM. de Recdelièvre et Roque.

G. 1674. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin, 28 pièces, papier ; 1 sceau, 11 sceaux plaqués.

1392-1773. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Criquetot-sur-Ouville par : Jean de La Place, écuyer, seigneur de Fumechon, conseiller en la Chambre des comptes de Normandie ; – Pierre de La Place, chanoine de Rouen, conseiller au parlement de Normandie ; – Jacques Scott, conseiller en la même cour ; – Marie de La Place, sa veuve ; – Pierre Scott, président à mortier au parlement de Normandie ; – Françoise Scott de Fumechon, Jacques Du Hamel de Melmont, conseiller du Roi en la grand'chambre du parlement de Normandie ; – Charles Du Hamel, ancien capitaine au régiment de Puyguyon. – Présentés : Pierre de La Place, chanoine de Rouen, conseiller au parlement de Normandie ; – Claude de La Place, sous-diacre, conseiller en la même cour ; – Pierre Canu, Jean Dusaussay, Alexandre Dupré, Guillaume Thorel, curé de Notre-Dame de Flamanville-l'Esneval ; – Louis-Maclou Hubert, Louis-Charles Osmont de Mortemer, curé d'Anvéville ; – Laurent-Anne de Sonning, curé de Saint-Lubin d'Alliquerville ; – Louis Le Chesne, curé de Gonnetot. – « État du bien et des charges des fondations de la paroisse de Criquetot-sur-Ouville. » – Réduction des fondations de cette paroisse ; – visite de l'église de Criquetot par

Philibert Léger, curé d'Amfreville, doyen de Canville. – Approbation par le vicaire de Guillaume de Vienne, archevêque de Rouen, d'une fondation faite par le curé Jean Havart de l'antienne *Salve Regina, Mater misericordiae*, chaque samedi, après complies, et de l'*Inviolata* aux fêtes de la sainte Vierge et vigiles desdites fêtes après l'heure des vêpres ; indulgences de trente jours accordées à cette occasion (1392). – Présentations à la cure de Doudeville par Louis XIV ; – par Jeanne-Angélique Roque de Varengeville, duchesse de Villars. – Présentés : Claude Gaugain, André Sasserville, Claude Dumont. – Présentations à la chapelle de Saint-Léonard par : Pierre Roque, conseiller ordinaire du Roi en tous ses conseils ; – Louis-Hector, maréchal de Villars ; – François-Louis Le Seigneur de Reuville. – Présentations à la chapelle de Saint-Éloi, anciennement dite de la Madeleine, à Doudeville, par la maréchale duchesse de Villars. – Présentations à la cure de Drosay par : Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – Marie d'Orléans, duchesse de Nemours ; – Jacques de Matignon, lieutenant général pour le Roi en Normandie ; – Jacques-François-Léonor Grimaldi, duc de Valentinois, lieutenant général pour le Roi en Normandie ; – le duc de Valentinois, pair de France. – Présentés : Antoine Vatin, Thomas Rousseau, François de Bonnefont, curé de Villy, au diocèse de Bayeux ; – Laurent Le Prévost, curé de Saint-Martin-en-Campagne ; – Jean-Antoine Millo, curé de Feigneux, au diocèse de Senlis. – Approbation par Antoine Gaulde, vicaire général, d'une chapelle fondée au manoir de Drosay, par Susanne de Caumont, veuve de Jacques d'Orival. – Information au sujet de la construction d'une maison vicariale dans le cimetière de Drosay. – Pièces signées par Louis XIV ; – par le maréchal de Villars, le duc d'Orléans, la duchesse de Nemours. – Contre-sceau de l'officialité de Rouen. – Sceaux plaqués du maréchal de Villars, de la maréchale de Villars, du duc de Valentinois et de MM. Le Seigneur de Reuville, de La Place, Scott de Fumechon.

G. 1675. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1639-1780. – Présentations à la cure de Notre-Dame d'Esquetot-sur-les-Bans par les abbés de Saint-Wandrille : Ferdinand de Neufville, évêque de Chartres ; – Balthazar-Henri de Fourcy, Louis-Sextius de Jarente de la Bruyère. – Présentés : Jean Decaen, Jean Pouillet, Pierre-Gabriel Maurice, Pierre Le Charpentier, Jean-Jacques Duhomme. – Présentations à la cure d'Ermenouville, par Louis XIV ; – par Pierre Dupuis. – Présentés : Pierre de Maneville, Lanfranc Hebert. – « Affaire d'Ermenouville, » placard imprimé, relatif à un procès sur le point de savoir si la provision donnée par Mgr d'Aubigné au sieur Guimoneau, quoique non acceptée, empêchait la prévention en cour de Rome. – Échange entre M. Le Normand, curé d'Ermenouville, dont le presbytère venait d'être incendié par l'imprudence de son domestique, et le sieur Dupuys, patron de la paroisse. – Présentations à la chapelle de Sainte-Véronique à Ermenouville par les seigneurs MM. Dupuys. – Translation de ladite chapelle « pillée tous les jours, étant dans un lieu abandonné et en pleine campagne et ayant mesme servi plusieurs fois dans ces dernières années de retraite aux fauxsoniers. » – Présentations à la cure de Saint-Michel d'Épineville par : MM. Charles et Nicolas Puchot, conseillers au parlement de Normandie ; – Louis Puchot, conseiller en la Chambre des comptes ; – Marie Le Ber de Tourville, veuve de M. Caillot de Coqueromont ; – Antoine Caillot de Coqueromont, président en la Cour des comptes ; – Louis-Charles, marquis de Gouffier, maréchal des camps et années du Roi. – Présentés : Jean Le Masson, Jean Daubin, Marguerin Levesque, Jean Bonay, Marin de La Motte, Jacques de Caux, Martin Le Picard, Adrien Berville, Jacques Ridel, Auguste Collibeaux, Tesson. – Approbation par M. Antoine Gaulde, vicaire général, d'un échange à conclure entre M. Puchot, seigneur d'Épineville, et le curé pour « la construction d'un nouveau manoir presbyteral proche de l'église et dans un clos fermé de hayes et de fossés qui le mettent à couvert de l'injure du temps. » – Sceaux de MMgrs de La Rochefoucauld, de Neufville, de Fourcy ; – de MM. Puchot.

G. 1676. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 41 pièces, papier ; 13 sceaux plaqués.

1637-1787. – Présentations à la cure de Saint-Gratien d'Étalleville par : MM. Charles Bretel, président à mortier au parlement de Normandie ; – Nicolas Hullin, sieur de Secqueville ; – Louis-André de Romé, seigneur de Farceaux ; – François, marquis de Creil, lieutenant général des armées du Roi. – Présentés : Pierre Alexandre, Nicolas Pochon, curé de Fontaine-le-Dun ; – Jacques Foucher, curé de la Pierre ; – Jean Le Febvre, Georges Foucout, Jean David, chapelain de Notre-Dame de Rouen ; – Pierre Rairie, curé de Rayment au diocèse de Bourges ; – François Lefèvre. – Visite de l'église d'Étalleville par M. Corbeiller, curé de Bourville ; « clocher d'une grande hauteur,

couvert d'ardoise, mais en totale ruine de toute part. » – Présentations à la cure de Saint-Thomas d'Étouteville par les prieurs de la Chartreuse de la Rose près Rouen ; – d'Oultreleau, Charles de Gonnellieu, Joseph Le Tellier, Pascal Le Tonnelier, Benoît Boyer, Vincent Barquier. – Présentés : Charles Bertelot, Pierre Basselin, François Le Poulletier, Guillaume Lasnon, André Marescot, Étienne Lasnon, J.-B. Bailleul. – Réduction des fondations de la paroisse d'Étouteville. – Bénédiction par M. Petitseigneur, curé d'Amfreville, de la chapelle Saint-Côme à Étouteville. – Présentations à la cure de Saint-Sanson de Gonzeville, par MM. Jacques Le Ver, seigneur de Villiers, Pierre-Nicolas Baudouin, conseiller du Roi en la grand'chambre du parlement ; – Catherine-Françoise Baudouin. – Présentés : Louis Maribrasse, Pierre Gillé, Jean Caniel, Louis Gallot, Nicolas La Caille, Jean-Bernard de Quenoch du Saussay, curé de Montreuil près Vincennes. – Présentations à la cure de Grainville-la-Teinturière par les abbés de Saint-Wandrille : Ferdinand de Neufville, évêque de Saint-Malo ; – Henri-Balthazar de Fourcy, Louis-Sextius de Jarente de la Bruyère, évêque d'Orléans. – Présentés : Charles de La Berquerie, Dominique Morel, Louis-Bertrand de Court. – Requête des administrateurs de l'hôpital de Grainville-la-Teinturière à Mgr Colbert aux fins d'obtenir l'union à cet établissement des chapelles des léproseries de Saint-Thibaud de Cany, de Palucl, de Notre-Dame-du-Val-d'Ermenouville, de Foville, de Bans-le-Comte, de Valmont et chapelle de Saint-Marc en dépendant, d'Ouville-la-Rivière, de Saint-Gilles-du-Bourgdu et chapelle en dépendant. – Informations à ce sujet par Louis Berthet, curé de Notre-Dame-de Sassetot, doyen de Valmont. – Réduction des fondations de la paroisse de Grainville-la-Teinturière. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld, de Jarente de la Bruyère, de l'abbé de Fourcy, de la Chartreuse de Rouen, de MM. Bretel, de Creil, Baudouin de Gonzeville.

G. 1677. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 57 pièces, papier ; 7 sceaux plaqués.

1316-1787. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Grémonville par: Anne-Françoise de Loménie, veuve de messire Nicolas Bretel, ambassadeur pour le Roi à Venise, ayant la garde noble de ses enfants mineurs ; – la même et Louis Boucherat, conseiller ordinaire du Roi en ses conseils d'État et privé ; – Anne-Marie-Madeleine de Canouville, veuve de Charles-François de Montholon président au parlement de Normandie ; – Anne-Claude-Robert Le Roux d'Esneval, Pierre-Robert Le Roux d'Esneval, président à mortier au même parlement. – Présentés : Michel Avisse, Claude de Sonning, Jacques de Beaurepaire, curé du Mesnil Jourdain ; – Antoine de Lussac, curé d'Esmanville ; – Pierre Le Febvre de la Roche, curé de Mesmoulins. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld, par laquelle il autorise le baron d'Acquigny à faire démolir l'église actuelle de Grémonville, et à en faire construire une nouvelle dans un autre terrain, le tout à ses frais. – Pouvoir donné par le même prélat à Gaspar Brunet de Tressemanes, ancien évêque de Glandève, de procéder à la consécration de la nouvelle église de Grémonville. – Réduction des fondations. – Visites de la chapelle du hameau du Bois-Tillant par M. Lecerf, curé de Robertot ; – Le Normand, curé d'Ermenouville, doyen de Canville. – Mémoire de M. Armand Ferrare Du Tot, écuyer, commendataire du prieuré de Saint-Blaize de Luy à Grémonville, contre le curé qui prétendait l'empêcher de faire célébrer la messe en la chapelle dudit prieuré. – Procès au sujet du patronage d'Harcanville (Harqueinville) devant les baillis de Rouen et de Caux, entre l'archevêque Gilles Aycelin de Montaigu, ayant pour vicaires Jean de Cruches, chanoine de Mâcon, Du Bisson, chanoine d'Évreux, maître Astorges de l'Eveschié, d'une part, et Mgr Gieffrey de Biaucamp, Mgr Guillaume Louvet, chevaliers, et Robert de Renierville, écuyer, de la paroisse d'Yébleron, d'autre part ; – entre l'archevêque Aymeric Guenaut et les hoirs Jean Louvel ; – entre l'archevêque Jean de Marigny et Guillaume de Beaucamp et Mahieu d'Ermenouville. – Mandement de Jean, fils aîné du roi de France, duc de Normandie, relatif à ce procès, compris dans un vidimus de Jean de Chaponval, « chevalier le Roy, bailli de Caux » ; ledit mandement daté de Déeville près Rouen, 21 mai 1349. – Présentations à la cure de Saint-Jean-Baptiste d'Harcanville (deux portions) par : MM. Raoul Du Voyer, Pierre Roque, conseiller au parlement de Normandie ; – Louis de Banastre, Adrien-Joseph de Houdetot, Louis-Hector, duc de Villars, maréchal de France ; – Jeanne-Angélique Roque de Varengeville, sa veuve ; – Louis-Roger de Becdelièvre, marquis de Cany. – Présentés : Pierre Heuzé, Antoine Rasset, Antoine Basselin, Ambroise Bréant, Isaac Lefebvre, Nicolas-Jacques Lasnon, Laurent Delastre, Nicolas-Bernard-Augustin Jeanne, curé d'Ouainville. – Visite de l'église d'Harcanville par M. Rose, vicaire général de Mgr de Saulx-Tavanes ; – mémoire pour la réunion des deux portions de la cure d'Harcanville (de la main de l'abbé Saas). – Décret d'union rendu par Mgr de La Rochefoucauld à la

requête du marquis de Cany. – Établissement, en 1712, d'une maison dans le cimetière d'Harcenville pour le logement d'une maîtresse d'école. – Informations à ce sujet. – Présentations à la cure d'Héberville par les prieurs de Longueville : Pierre de Bellière, Louis Colbert, abbé de Bonport. – Présentés : Antoine Carpentier, Euvelines, prêtre du diocèse du Mans (1686). – Acte par lequel Philippe-Thomas Taveau, maître ès arts en l'université de Caen, demeurant au Havre, se démet de la cure d'Héberville (1785). – Pièces signées par Louis XIV ; – par le maréchal de Villars. – Sceaux du maréchal de Villars, de Mgr de La Rochefoucauld, de MM. Louis de Banastre, Louis Boucherat, Robert Le Roux d'Esneval d'Acquigny ; – de Jeanne-Angélique Roque de Varengeville.

G. 1678. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 26 pièces, papier, 8 sceaux plaqués

1655-1783. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Hautot-l'Auvray par les religieux de Kotre-Dame-du-Val, ordre des Célestins, de la ville de Rouen. – Présentés : Louis Vallery, Pierre Falague. – Présentations à la cure de Houdetot par les religieux de Saint-Georges de Boscherville. – Présentés : Pierre Le Coultre, Valentin David, curé et doyen de Canville ; – Michel Cheval, Bernard-Jérôme Benard. – Présentations à la cure de Saint-Martin d'icquelon (1671) par MM. Adrien-Esmar Quesnel, René Baillard, sieur des Cours, doyen des substituts au parlement de Normandie ; – Louis-Claude Baillard, conseiller de grand'chambre en la même cour. – Présentés : noble et discrète personne Nicolas de Caux, Nicolas Caudebec, Charles Maret, Antoine-Pierre de Hannoy, Jean-Baptiste Bloquet ;. – Visite par M. Nion, curé et doyen de Canville, du chœur de Saint-Martin-d'Iclon, nouvellement reconstruit. – Présentations à la cure de Saint-Aubin d'Yvecrique par Louis XIV ; – par Marc-Nicolas Bretel, Elisabeth-Marie Bretel, veuve d'Adrien de Canouville ; – Raoul Deschamps, seigneur de Boishébert ; Anne-Claude-Robert Le Roux d'Esneval. – Présentés : Foucher, du diocèse d'Orléans, aumônier et prédicateur ordinaire du Roi ; – Robert Le Lièvre, bachelier en théologie ; – René Béranger, Adrien Petit, François-Louis de Beaurepaire, curé de Saint-Germin-l'Angot ; – Antoine de Lignos de Lussac, du diocèse de Limoges ; – Charles-Mamert Thibault. – Pièce signée par Louis XIV. – Sceaux du couvent de Saint-Georges de Boscherville, des Célestins de Rouen ; de MM. René Baillard, Marc-Nicolas Bretel, François Arnois, François de Breauté.

G. 1679. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier ; 5 sceaux plaqués.

1648-1786. – Présentations à la cure d'Ocqucelle par les prieurs de Sainte-Foy de Longueville : Pierre de Bellière, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, ambassadeur en Angleterre, ayant pour vicaire général Guillaume Boquet ; – Blaise-Marie d'Aydie, chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. – Présentés : Nicolas Ausou, maître ès arts ; – Jean-Baptiste Dorange. – Réduction des fondations de la paroisse d'Ocqueville par Mgr d'Aubigné. – Présentations à la cure de Saint Pierre d'Onvéville, plus tard Anvéville, par Louis XIV ; par François, Joseph, Adrien-Joseph de Houdetot, Louis de Becdelièvre, Marie-Madeleine de Houdetot, sa veuve ; – Charles de Houdetot, le comte de Montboissier. – Présentés : Pierre Du Hestray, Alexandre d'Herbouville, François de La Motte, Nicolas Chrestien, curé de Carville-la-Folletière ; – César-Auguste Le Pelletier, Nicolas-Charles-Prosper Tissot, Louis-Charles-Osmont de Mortemer, Pierre Guenet, bachelier en théologie ; – Louis Brière, Laurent Jourdain, Jacques Dumont. – Présentations aux chapelles d'Anvéville. – Présentés : Jean-Baptiste Fliot, curé de Cliponville ; – Augustin Du Quesnay, Roch Armerie. – Décret de Mgr de La Rochefoucauld portant suppression des titres des chapelles de Saint-Pierre, Saint-Martin et Saint-Nicolas à Anvéville, union des biens desdites chapelles à celle de la Sainte-Vierge. – Présentations à la cure de Notre-Dame d'Ouille par les religieux d'Ouille-l'Abbaye. – Présentés : Jacques Bernage, Louis Caron, Noël de Pardey, Nicolas Fisset, Vallery Saillot, Jean-Baptiste Levallois. – Réduction des fondations de la paroisse d'Ouille-l'Abbaye. – Requête adressée à Mgr de La Rochefoucauld par François Ruellon, trésorier des finances, aux fins d'obtenir l'approbation d'une chapelle construite au Mesnillet, paroisse d'Ouille. – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld ; des Feuillants d'Ouille ; du chevalier d'Aydie, de MM. François de Houdetot et de Montboissier.

G. 1680. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier ; 14 sceaux plaqués.

1637-1786. – Présentations à la cure d'Oherville, (première portion) par Nicole d'Herbouville, veuve d'Adrien de Houdetot ; – François de Houdetot, son fils ; – Adrien-Joseph de Houdetot, Marie-Constance d'Espinay, veuve d'Adrien-François de Houdetot ; – Philippe-Claude

de Montboissier, lieutenant général des armées du Roi. – Présentés : Antoine Le Seigneur, Louis Ricard, Pierre Rabault, René Osmont, Jean Le Roy, curé de Saint-Pierre du Teillement ; – Nicolas Lefevre, Adrien Du Noyer, Alexandre Pecqueult, Pierre Ancel, Jacques-Jean-Paul de Guillebert des Essars, Jean-Baptiste Constantin. – Présentations à la cure d’Oherville (deuxième portion) par MM. de Houdetot, Jacques Tallebot, Charles-Joseph Le Petit, seigneur du Manoir, ayant épousé Suzanne de Houdetot. – Présentés: François Guevesne, Louis Delaistre, Nicolas Vincent, Jean Tallebot, Louis Tallebot, curé de Brachy ; – Charles de Becquet, sieur des Marettes, Jean Tesnière, Romain Paumier, Jean-Augustin Tubeuf, François-René Saint-Jean, Jean-Baptiste Le Barrois. – Requête de M. Adrien Du Noyer, curé d’Oherville, première portion, pour qu’il lui fût permis faire toutes les fonctions honorifiques en sa paroisse à l’exclusion du curé de la petite portion, autrement dite d’Auffy. – Règlement de Mgr Colbert sur les contestations entre les deux curés. – Requête à Mgr de Saulx-Tavanes par Louis de Houdetot pour obtenir l’approbation d’une chapelle construite dans son château : « L’église de la paroisse d’Herville commune aux deux seigneurs..... est scituée dans une profonde vallée au pied d’une montagne appelée la coste et commune d’Auffay. » – Pièces signées par Louis XIV, Louis XV. – Sceaux de MM. de Houdetot, d’Herbouville, de Montboissier, Le Petit du Manoir.

G. 1681. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier ; 1 sceau, 5 sceaux plaqués.

1325-1774. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Prétot, sur la nomination faite par les religieux d’Ouville-1’Abbaye, par les barons de Cuverville : Charles de Lorraine, duc de Guise ; – Anne-Marie-Louise d’Orléans, Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine ; – Louis-Auguste de Bourbon, lieutenant général pour le Roi dans les provinces du haut et du bas Languedoc. – Présentés : Charles Le Seel, Louis Caron, Jean Guetteville, François Le Leueur. – Procès à l’échiquier de Normandie ; – aux assises de Cany tenues par Gieffroy de Charny, bailli de Caux, entre Robin Postel, écuyer, sieur de Robertot et l’archevêque Guillaume de Durfort ; – entre Raoul Postel, curé d’Amfreville-les-champs, seigneur de Robertot, et l’archevêque Guillaume de Lestranges, ayant pour vicaire général Gérard La Roche, ancien celérier d’Aurillac ; – arrêt de l’échiquier, sentences de Gieffroy de Charny, chevalier, bailli de Caux ; – de Simon de Baigneux, vicomte de Rouen ; – de Jean de La Moricière, bailli de Cany pour le comte d’Alençon. – Présentations à la cure de Robertot ; – actes de prise de possession. – Curés: Jean Le Métayer, chanoine de Rouen, conseiller du roi Charles VI, maître des requêtes ordinaire de son hôtel ; – Hugues de Septemanville ; – Jean Du Four, du diocèse de Tulle, étudiant à Paris ; – Guy Rabaschier, chanoine de Rouen. – Mention dans les lettres des vicaires généraux des archevêques Guillaume de Lestranges et Guillaume de Vienne pour la mise en possession de la cure, de l’obligation imposée aux curés de résider personnellement et de comparaître, à moins de dispense, aux synodes et aux calendes du doyenné. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Robertot (patronage alternatif entre les seigneurs et l’archevêque) par Adrien-François de Houdetot, Marie-Madeleine de Chalon, veuve d’Adrienne de Houdetot ; – par Louis XIV, Louis XV. – Présentés : Robert de Tallebot, André Le Couturier, Adrien Le Cerf, Thomas-Alexandre-Nicolas Bunel. – Réduction des fondations. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Routes par les abbés de Valmont ; Louis de La Fayette, Mgr de Lort de Sérignan de Valras, évêque de Mâcon, ayant pour vicaire général Pierre Bridelle, prieur de Beaulieu. – Présentés : Pierre Baudet, Louis Pertuson, Louis-Bonaventure Le Guest. – Pièces signées par Louis XIV, Louis XV, par le ministre Colbert, Charles de Lorraine, Anne-Marie-Louise d’Orléans, le duc du Maine. – Sceau de la cour de Rouen. – Sceaux plaqués de l’abbaye d’Ouville, de Mgr de Valras, de Louis de La Fayette, de M. de Houdetot.

G. 1682. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier ; 13 sceaux plaqués.

1639-1784. – Présentations à la cure de Saint-Aubin-sur-Mer par MM. René d’Auber de Daubeuf, Jacques-Antoine de Civia, sieur des Forges ; – Marie Le Ber de Trouville, veuve de M. Caillot de Coqueromont ; – Marie-Gabriel-Florent, comte de Choiseul Gouffier, ambassadeur à Constantinople, l’un des quarante de l’Académie française ; – Adélaïde-Marie de Gouffier, sa femme. – Présentés : Barthélemy Yves, curé de Saint-André de Rouen ; – Adrien Marais, Vincent Dupuis, curé de Bertrimout ; – Jacques Le Moigne, Charles-Nicolas Bonnet de Mouchy. – Ordonnance de Mgr Colbert sur certains différends survenus entre le curé et les frères de la charité

de Saint-Aubin-sur-Mer. – Quittance du chapelain du château de Saint-Aubin. – Présentations à la cure de Sainte-Colombe-en-Caux par les prieurs de Saint-Lô : Timoléon de Choisy, Mgr Jules-César de Rochechouart ayant pour vicaire général l'abbé Cousté. – Présenté : Michel de La Salle, Le Bas. – Visite de l'église de Sainte-Colombe par M. Rose, vicaire général ; une école de garçons et une de filles en cette paroisse, en 1745. – Présentations à la cure de Saint-Denis d'Héricourt, vulgairement de Saint-Mellon, par Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – Anne-Geneviève de Bourbon, Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, Jacques de Matignon, le duc de Valentinois, pair de France. – Présentés : Jean Du Jardin, Sulpice Gérard, Pierre Bouy, Joseph Brunon, Pierre Jouette, Guillaume Tilleul, Pierre Osmont, Michel-Augustin Duquesney. – Présentations à la chapelle de Saint-Gilles du Boscaulle par M. Pierre Le Guerchoys, avocat général au parlement de Normandie ; – Pierre Le Guerchoys, lieutenant général des armées du Roi ; – de Rouen de Bermonville. – Requête adressée par M. Jouette, curé de Saint-Denis d'Héricourt, à l'archevêque de Rouen, aux fins d'être autorisé à publier les indulgences accordées par le pape Innocent XII pour la fête Saint-Mellon. – Démission de Pierre Niel, curé de Saint-Pierre-le-Petit ; – de Philippe Blanquet, curé de Saint-Riquier-ès-Plains. – Pièces signées par le duc, la duchesse de Longueville, Henri-Jules de Bourbon-Matignon. – Sceaux de te duchesse de Longueville, de Matignon, du duc de Valentinois ; de MM. Jacques-Antoine de Civia des Forges, Pierre Le Guerchoys, René d'Auber de Daubeuf, de Houdetot, de Rouen de Bermonville, Claude Le Seurre, prévôt des armées de Louis XIV.

G. 1683. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1636-1786. – Présentation à la cure de Sasseville par M. de Becdelièvre, marquis de Cany, de Charles Sampic, curé de Dénestanville. – Liste des provisions de la cure de Sommesnil. – Réduction des fondations de cette paroisse. – Présentations à la cure de Tonneville par Jacques Scott, sieur de Fumechon ; – Louis Maignart de Bernières, procureur général au parlement de Normandie ; – Jacques Dumoucel, président à mortier en la même cour ; – par Louis XVI. – Présentés : Jean Tourneroché, Adrien Deschamps, Jacques Soudry, Jacques Hain, Pierre Delastre, Pierre Vigan, Adrien Quesnel. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Veauville-l'Échelle par Balthasar Le Marinier, Nicolas-Balthasar Le Marinier, grand maître des eaux et forêts de l'Ile-de-France ; – Joseph-Hippolyte de Clercy, comme ayant épousé Anne Le Marinier ; – par Louis XVI, à cause de garde noble. – Présentés : Jean-Jacques Courtois, Jacques, Pigny, Pierre Dupuis, Jacques Gabelle, Jean-Baptiste Ridel. – Réduction des fondations de Veauville-l'Échelle. – Arrêt du parlement sur un procès entre maître François Farin, chapelain de la chapelle de Notre-Dame-du-Val, et les religieux de Fécamp ; défenses faites aux religieux de troubler le chapelain dans sa possession. – Présentation à la même chapelle par Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, de Joseph Delouche. – Nomination par Mgr de Harlay, de Guillaume de Caux à la cure de Vibeuf. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Viquemare par Adrien Le Seigneur, président au Bureau des finances de la Généralité de Rouen ; – Cécile Langlois, veuve du précédent ; – Nicolas, François, Louis, François-Louis Le Seigneur. – Présentés : Pierre Camus, Jacques Sagot, Jean Dumesnil, Jacques Poussin, Charles Avisse, Nicolas Grenier, Charles Sagot, Charles Hache, Jean-Baptiste Le Dévé, Martin Glinel, Jean Le Nouvel, Philippe Bouffé de Moncornet, Louis de Vaudichon, Guillaume Thieury, Michel Duhamel, Jacques Desétables. – Réduction des fondations de la paroisse de Viquemare. – Pièces signées par Louis XVI. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld, de MM. de Beedelièvre, Balthasar Le Marinier, François Le Seigneur de Reuville, de Cécile Langlois.

G. 1684. – (Liasse.) – 18 pièces, parchemin ; 3 sceaux.

1454-1494. – Informations en vertu de mandements des vicaires généraux de l'archevêché, par les doyens ruraux du doyenné de Brachy : Thomas Le Cartier, Thomas Selles, à l'occasion de présentations, au sujet du patronage, de la valeur des bénéfices, du nombre des paroissiens, de l'âge et de la conduite des présentés. – Avremesnil : patron, Jean de Saint-Mard, à cause de sa seigneurie de Monmorensi, en la garde du Roi, comme mineur ; présenté, Laurent Gaffer, maître ès arts ; valeur 20 livres *in portatis* ; neuf paroissiens. – Saint-Vast de Bauville : patron, l'abbé de Lilledieu ; présenté, Jean Douville ; valeur 24 livres *in portatis*. – Canteleu : patron, le prieur de Longueville ; présenté, Jean Le Roux ; valeur 10 livres. – Saint-Siméon de

Gruchet : patron, Philippe de Cantiers, écuyer, sieur de Gruchet ; présenté, Pierre Fulcon, docteur en théologie ; valeur, 50 livres ; treize paroissiens. – Longueil (deuxième portion), patron, Maturin Marraphin, prieur de Longueville-la-Giffard, ayant pour vicaire général Robert Coupequesne ; présenté, Pierre de Boscronde ; valeur, 30 livres ; quatre-vingts paroissiens. – Saint-Laurent-en-Caux : patron, Jean de Brioux, écuyer ; présenté, Pierre de La Valette ; valeur 100 livres *in portatis* ; vingt-six paroissiens. – Pourville (*Ecclesia sancti Thome de Pohiervilla*) : patron, Jacques d'Estouteville ; présenté, Jean Le Vasseur ; trois paroissiens. – Saint-Denis de Haquelon : patron, Jean, comte de Dunois et de Longueville, grand chambellan de France ; présenté, Thomas Papillon. – Saint-Laurent-en-Caux : patron, Jean de Saint-Germain, écuyer, seigneur de Saint-Germain Langot ; présenté Jean de Cordey ; valeur 100 livres ; vingt-quatre paroissiens. – Saint-Ouen-sur-Brachy : patron, Robert, abbé de Lilledieu ; présentés, Nicolas Philippe, Adam Le Borgne ; valeur, 8 livres en 1471, 40 livres en 1494 ; douze paroissiens en 1471 ; vingt paroissiens en 1494. – Sceaux du doyenné de Brachy.

G. 1685. (Liasse.) – 58 pièces, parchemin.

1681-1712. – Visites des églises paroissiales du doyenné de Brachy par Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen. – Aubrumesnil (le curé s'est plaint à nous de ce que le nommé Douterlot n'avait point fait son devoir pascal et que les habitants ne laissoient point d'y envoyer leurs enfants à l'escole au préjudice du clerc) ; – Blancmesnil (pour prévenir les accidents qui pourroient arriver dans l'église que nous avons trouvée au milieu de la campagne, éloignée de tous secours, nous ordonnons que les fenestres seront fermées de grilles de fer, tant aux despens des gros décimateurs pour le chœur qu'aux despens des propriétaires pour la nef) ; – Biville-la-Rivière (le clerc sera obligé de tenir l'école) ; – Bourg de Saane (l'entrée de l'église du côté de la ferme appartenant à l'abbesse de Saint-Amand sera fermée ; la chapelle de Sainte-Catherine dite le prieuré de Saint-Amand sera réparée par l'abbesse à peine de saisie de son temporel) ; – Crasville-la-Roquefort (muraille du chœur du côté du prieuré en ruine) ; – Avremesnil (la pierre d'autel de la chapelle de la Sainte-Vierge sera enlevée) ; – Gueures (les maîtres de la confrérie de la Charité supprimeront les festins accoustumez le jour et siège de leurs festes ; ils seront reglez de suite ; ils ne dureront que trois quarts d'heure ; il n'y aura ny violons ni autres instruments) ; – Greuville (chœur en ruine totale ; il sera réparé, dans six mois, aux dépens des gros décimateurs, et faute d'y satisfaire, les dîmes seront saisies, et le promoteur se pourvoira devant le juge royal, si besoin est) ; – Gruchet (chœur abandonné et sur le point de tomber) ; – Quiberville (il ne sera enterré et inhumé aucun corps dans l'église qu'en payant à la fabrique pour l'ouverture de terre 3 livres pour les grands corps et 30 sols pour les petits) ; – Hermanville (le pas de la nef sera réparé aux dépens des propriétaires) ; – le Til (arcade du chœur menaçant ruine) ; – Luneray (il y aura un clerc qui sera obligé de tenir les écoles) ; – Ribouf (défenses aux confrères de la Charité de faire des festins et des danses le jour de leur fête et siège) ; – Saint-Denis-du-Val (l'office paroissial se faisait habituellement en la chapelle de Flainville à la réserve des fêtes solennelles qui se célébraient dans l'église paroissiale ; permission aux habitants de faire transporter la nef de leur église à Flainville, aux dépens des propriétaires qui se cotiseront à cet effet ; le chœur de l'église de Saint-Denis-du-Val sera conservé dans la place et entretenu aux dépens des gros décimateurs ; enjoint au curé d'y faire le service divin accoutumé et surtout les jours des fêtes solennelles) ; – Saint-Ouen-sur-Brachy (chœur et nef en ruine) ; – Toqueville (le vicaire tiendra l'école et montrera à chanter aux petits garçons) ; – Vénestanville (pignon du bas de la nef en ruine). – Chapelles de Sainte Apolline à Ourville ; – de Saint-Nicolas de Griserue à Longueville (les images des saints rompues seront raccommoquées ou enterrées). – Visite des paroisses du doyenné de Brachy par M. de Villerval, curé du Thil, doyen de Brachy.

G. 1686. (Cahier.) – In-folio, 6 feuillets, papier.

1682. – Calende du doyenné de Brachy tenue par Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, en l'église Saint-Jacques de Dieppe. – Vocation des curés ; – Biville-la-Rivière (ordonné qu'il y aura un clerc pour assister au curé dans l'administration des sacrements et tenir les petites écoles, auquel sera donné par le curé suivant sa soumission la somme de 10 livres et le reste par les paroissiens) ; – Canteleu (le curé remontre que son église est enfermée dans la basse-cour de M. Jubert de Bonnemare, ce qui luy peut oster la liberté d'y entrer toutes fois et quantes qu'il en sera nécessaire

pour l'administration des sacrements) ; – Gueures (il se passe plusieurs désordres dans le temps d'une prédication qui doit être faite suivant sa fondation au lieu nommé la Croix de Roquigny..... les fondateurs de la prédication susdite seront exhortés de consentir qu'elle se fasse dans l'église dudit lieu).

G. 1687. (Liasse.) – 42 pièces, papier.

1691. – États des biens et revenus des églises du doyenné de Brachy dressés par les curés conformément aux ordres de Mgr Colbert. – Saint-Georges de Colmesnil (on supplie d'avoir esgard aux grandes et pressantes réparations qui sont à faire tant au comble de l'église qu'aux murailles et à une chapelle) ; – Crasville-la-Roquefort (on travaille à la tour depuis 37 ans) ; – Avremesnil (à la fabrique petite maison où l'on tient l'école) ; – Fontaine-le-Dun (ruine arrivée à l'église par une furieuse tempête, la veille du jour Saint-Vincent).

G. 1688. (Liasse.) – 22 pièces, papier.

1526-1749. – Statuts et règlements des confréries et charités de la Sainte-Vierge, de Saint-Éloi, Saint-Nicolas, Saint-Maur, et Saint-Adrien à Notre-Dame d'Aubrumesnil ; – de Saint-Martin, Saint-Fiacre, Sainte-Barbe à Autigny ; – de Saint-Aubin à Avremesnil ; – de Saint-Georges à Colmesnil ; – du Saint-Sacrement à Fontaine-le-Dun (en la confrérie tous les prestres et clerics qui voudront parvenir aux ordres sacrez seront reçus pourveu que, comme il est dit cy-dessus, ils soient gens d'honneur, d'une louable conversation. Si toutefois il arrive qu'un d'iceux clerics convole puis après au mariage, il sera biffé de ladite société et ne sera plus censé du nombre des frères, si ce n'est que pour ses mérites et du consentement des autres confrères, de grace spéciale, on ne luy permette de rester en ladite société) ; – de Saint-Mathurin, Saint-Léonard, Sainte-Barbe à Saint-Valeri de Quiberville ; – de Saint-Adrien à Haulot-sur-Dieppe (pour arrester les fléaux de Dieu desquels il punit son peuple évidemment depuis plusieurs années et principalement celui de la contagion qui est le plus inévitable, l'expérience nous faisant voir que les plus ordinaires faveurs de ce grand saint vers les hommes consistent à préserver ceux, qui se mettent sous sa protection, de ce dangereux mal) ; – du Saint-Nom de Jésus à Saint-Remi de Hotot ; – de Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Michel et Saint-Julien à Reuville ; – de Saint-Denis, Saint-Nicolas, Sainte-Barbe, Sainte-Catherine à Saint-Denis-en-Val ; – du Saint-Sacrement-de-l'autel à Saint-Ouen-le-Mauger ; – du Saint-Sacrement-de-l'autel, Saint-Sulpice, Saint-Fiacre, Saint-Adrien, Saint-Nicolas et Sainte-Barbe à Saint-Sulpice du Thil.

G. 1689. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier (2 imprimées) ; 2 sceaux, 12 sceaux plaqués.

1264-1782. – Présentations à la cure d'Aubrumesnil par Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – Anne-Geneviève de Bourbon, sa veuve ; – Antoine Cousture de Chamacourt, trésorier général de France au Bureau des finances de Rouen ; – Samuel-Jacques Bernard, comte de Coubert, châtelain haut justicier de Longueil, conseiller d'État, l'un des doyens des maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel du Roi, intendant de la maison de la Reine, grand-croix, grand-prévôt et maître des cérémonies ; – Marie-Gabriel-Florent, comte de Choiseul Gouffier, colonel en second du régiment mestre de camp général dragons. – Présentés : Laurent Budel, Pierre Paresy, Jean Letellier, Charles Morard, Pierre Le Hérichon, diacres du diocèse de Bayeux ; – Louis-François Brousseau, Pierre-Nicolas Marquet, Jean-Joseph Guillard, vicaire de Saint-Jacques de Dieppe ; – Nicolas-Antoine Rouen. – Requête du curé Pierre Le Hérichon à Mgr Colbert pour être autorisé à affecter à usage de cimetière une partie de son jardin : « Le cimetière de la paroisse seroit éloigné de l'église, pourquoy aucun des paroissiens ne veut y avoir sa sépulture ; l'église étant petite, quand il y faut inhumer un corps, on est forcé d'en exhumer un autre, et les ossements d'icelluy (sont) transportez au cimetière par des fosseyeurs qui, grossiers et stupides, les portent avec négligence, et assez souvent les laissent tomber en partie dans la rue, et pour les autres se contentent de mettre quelque terre dessus, ce qui n'empescheroit pas les chiens et pourceaux de les déterrer et transporter ailleurs, au scandalle de toute la paroisse. » – Présentations à la cure de Saint-Martin d'Autigny par les Feuillants de Notre-Dame d'Ouville l'abbaye. – Présentés : Jean-François Maubogne, Thomas Néel, Nicolas Thomas, vicaire d'Yvecrique ; – Jacques Fatras. – « Factum pour les agents généraux du clergé de France prenant le fait et cause pour maître Charles Remoussin, prestre, curé d'Autigny,

du diocèse de Rouen, demandeurs contre les religieux Feuillants de Notre-Dame d'Ouille, ordre de Cîteaux, défenseurs. » (Imprimé.) – Lettres de Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen, contenant accord entre lui et Jean, sire d'Yvetot, chevalier, et Jean Le Breton, écuyer : le patronage de la moyenne portion de l'église d'Avremesnil appartiendra à l'archevêque et à ses successeurs ; « et pour le bien de paiz, pour charité, pour le bien et salut des âmes de culx, de leurs ancesseurs et amis, nous voulons que il aient par chascun an deux messes perpetuellement, qui par les curez de ladicté moienne portion seront chantées à note. » – Présentations à la cure de Saint-Aubin d'Avremesnil (première portion) par MM. François, Charles, Philippe de Pardieu. – Présentés : Nicolas Alleaume, Pierre Le Ber, Pierre Le Ber, son frère, Michel Le Clerc, Étienne Hamel ; – (troisième portion) par François, Philippe, Louis-François-Joseph de Pardieu ; – par Louis XIV. – Présentés : Jean de La Pierre, Charles Le Clerc, Nicolas Bourgeaux, vicaire à Luneray ; – Jean Milville. – Actes par lesquels Étienne Hamel et Henri-Nicolas Bourgeaux, curé de Saint-Étienne la grande église de Rouen, se démettent de la troisième portion de la cure d'Avremesnil. – Décret de Mgr de La Rochefoucauld pour l'union des portions d'Avremesnil (informe et incomplet). – Pièces signées par Louis XIV, par Colbert, par le duc et la duchesse de Longueville, par Samuel Bernard. – Sceaux de la vicomté d'Arques, de Roger Ravin, lieutenant du bailli de Caux. – Sceaux plaqués du duc et de la duchesse de Longueville, de MM. de Pardieu, de Chamacourt, du comte de Choiseul Gouffier.

G. 1690. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier ; 3 sceaux plaqués.

1642-1778. – Provisions de François Brasdefer, nommé, sur la présentation du chapitre de Saint-Quentin-en-Vermandois, à la première portion de l'église du Bourgdun. – Réduction des fondations de cette paroisse sur la demande de M. Martinet, curé de la première portion : « Bornés ; comme nous le sommes, à la portion congrue à l'ancien taux, avec quelques novalles qu'on nous enlève par-ci par-là et les vertes dîmes, n'ayant ni logement ni presbytère, obligés d'errer, à l'aventure, d'une maison à une autre, perdant la moitié de nos revenus, puisque nous ne savons où les déposer, accablés de décimes, privés de vicaire, jugez s'il est des curés, je ne dis pas dans le diocèse, mais dans le royaume, dont la situation soit plus triste et plus opposée aux droits sacrés de notre état. » – Présentation à la cure de Saint-Clair de Bretteville par très-haut et très-puissant seigneur Paul-Charles-Cardin Le Bret, comte de Selles, seigneur de Paulin, greffier en chef civil de la cour de parlement, époux de Anne-Jacqueline-Armande Hue de Miroménil. – Présenté : Jean-Thomas Le Normand. – Présentations à la cure de Canteleu par les prieurs de Longueville : Pierre de Bellièvre, abbé de Jouy ; – le même, ambassadeur du Roi en Angleterre, ayant pour vicaire général Guillaume Bouquet ; – Blaise-Marie d'Aydie, ayant pour vicaire général François Cornet, chanoine de Rouen. – Présentés : Antoine Logeois, Jean Bellin, Pierre Dunoys, du diocèse de Bourges ; – Jean Gueroult, Michel Bertaut, chapelain des Bénédictines d'Étrépany ; – Adrien Violette, curé de Sandouville ; – François Grenier. – Visite par Nicolas Bourgeaux, curé d'Avremesnil (troisième portion), doyen de Brachy, de l'église de Canteleu et du terrain où l'on demandait à construire une nouvelle église : « L'église de Canteleu est un vieux bâtiment situé au milieu de la cour dudit lieu, laquelle cour est entièrement close de murs... elle menace ruine... on ne peut y rester sans danger... on ne peut y tenir dans le temps de pluie... les paroissiens ne peuvent volontiers s'y rendre que dans les temps destinés aux offices divins... Si dans d'autres moments ils vouloient rendre à Dieu leurs hommages, ils ne le pourroient pas, la cour du chasteau pouvant être fermée et embarrassée. » – Visite, par le même, de la nouvelle église de Canteleu, en 1749. – Présentations à la cure de la Chapelle-sur-Dun par les chanoines de Saint-Quentin-en-Vermandois. – Présentés : Mathurin Hubert, Pierre Homps. – Présentations à la cure de Colmesnil par le prieur de Longueville Blaise-Marie d'Aydie. – Présenté : Georges-Nicolas Vauquelin. – Réduction des fondations. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Crasville-la-Roquefort par Charles-Émery, Charles-Louis-Émery de Rocquigny. – Présentés : Robert Le Roux, Charlemagne de Rocquigny, sous-diacre ; – Robert-Jacques Allain, Marc de Fry, Nicolas Capperon, Pierre Le Febvre du Boval, chanoine de Charlemesnil ; – Nicolas Barbe, directeur au séminaire Saint-Nicaise de Rouen. – Visite de l'église de Crasville-la-Roquefort et du prieuré dudit lieu par M. Rose, vicaire général, en 1745 : trois cent quatre-vingts communians ; petites écoles tenues par le vicaire ; une femme de la paroisse montre aux filles. Le prieuré de Crasville est régulier, dépendant de l'abbaye de Tiron ; vaut environ 1,140 livres ; il est sous l'invocation de Saint-Martin, patron de la paroisse ; ledit

prieur n'est ni seigneur ni patron de la paroisse ; l'église paroissiale est au seigneur et aux habitants, et ledit sieur prieur n'a aucun droit dessus non plus que sur le cimetière. » – Visite de la chapelle et des bâtiments du prieuré de Crasville-la-Roquefort par François Grenier, curé de Gruchet-Saint-Siméon, doyen de Brachy. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld ; du chapitre de Saint-Quentin-en-Vermandois, de M. de Rocquigny.

G. 1691. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier ; 1 fragment de sceau, 9 sceaux plaqués.

1310-1784. – Lettres de Guillaume Du Bos, bailli de Caux, sur un procès entre l'archevêque et Guillaume de Guerres, écuyer, pour le patronage « de la mendre portion de l'église Notre-Dame des Fontaines de Dun... Jugié fu par les chevaliers et par les sages estans à l'assise d'Arches (1310) que le droit dudit patronage en tant comme monte audit Guillaume apartenoit à Mgr l'archevesque. » – Présentations à la cure de Fontaine-le-Dun, première portion, par Louis XIV ; – par Charles Bretel, président à mortier au parlement de Normandie ; – Charles de Toumeroch, écuyer, sieur de Valmont ; – Louis Jubert de Bonnemarc, doyen de MM. les conseillers du parlement de Normandie ; – Jacques de Tourneroch, Catherine-Charlotte-Henriette de Canouville de Raffetot, MM. de Becdelièvre. – Présentés : Pierre Follin, Nicolas Pochon, André Guerard, Toussaint Le Chevallier, Pierre Le Roux, Augustin Fréchon, Joseph Guerard, Nicolas Guerard du Parc, Jean de Jouselin, curé de Saint-Martin de Bouaffle, au diocèse de Chartres ; – Pierre L'Heureux, chapelain du château de Cany ; – Nicolas Le Forestier, Pierre Pournier, Laurent Delaistre, à cause de l'union à la première portion de la deuxième. – Transaction au sujet de la perception des dîmes entre Adrien Remoussin, curé de la première portion, et Pierre Follin, curé de la seconde. – Visite de l'église de Fontaine-le-Dun, par M. Barbe, curé de Crasville-la-Roquefort, témoin synodal du doyenné de Brachy. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld, pour assurer la décence du culte à Fontaine-le-Dun. – Présentations à la chapelle de Saint-Avon à Fontaine-le-Dun, par Marguerite de Tyrel, femme d'Anne Le Vaillant, baron de Rebais ; – Anne Le Vaillant, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lieutenant de ses gardes ; – Louis Jubert de Bonnemare. – Pièces signées par Louis XIV. – Sceau du bailliage de Caux (fragment). – Sceaux plaqués de Mgr de La Rochefoucauld, de MM. Bretel, Le Vaillant de Becdelièvre, de Tourneroch, Jubert, Catherine de Canouville de Raffetot.

G. 1692. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier ; 2 sceaux pendants, dont un fruste.

1351-1781. – Présentation à la cure de Quiberville, par Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, comme curatrice de son frère, abbé, duc de Longueville. – Présenté : François Vivenay, chanoine de Gournay. – Procès aux assises d'Arques tenues par Jean de Chaponval, bailli de Caux, entre l'archevêque Pierre de La Forest et Nicole et Colart de Saenne ; – entre le même et Jean Martel de Longueil, chevalier, seigneur de Lanquetot, pour le patronage de Saint-Pierre de Gonnetot. – Renonciation par ces seigneurs à leurs prétentions. – Accord passé devant Guillaume Delamare, notaire apostolique à Rouen, entre Pierre, évêque de Bayeux, en qualité de vicaire général de Pierre de La Forest, archevêque de Rouen, et noble homme Colard de Saenne, par lequel ce dernier se désiste de sa prétention audit patronage ; présents à l'acte : Mathieu, évêque de Florence ; – Guillaume *d'Espinis*, official de Rouen ; – Jean Poullète, curé de Fresquiennes ; – Pierre *Honoratus*, curé de Villers. – Sentence de Robert Hellart, lieutenant général de Pierre Blosset, bailli de Caux, sur un procès entre Guillaume Le Mareschal, procureur du Roi audit bailliage, et l'archevêque Robert de Croismare, au sujet du patronage de Gonnetot ; le procureur du Roi accorde que le bénéfice « soit emply » de la personne de Richard Lorget nommé par le prélat. – Résignation de la cure de Gonnetot par Simon de Hérichon, en 1350. – Présentations à la cure de Herbouville par les abbesses de Saint-Amand de Rouen : Anne de Souvré, Marie-Élisabeth de Barentin, Marguerite-Claude de Lévis, madame de La Baume de Suze. – Présentés : Pierre Canu, diacre ; – Nicolas Poulet, curé de Parfondeval ; – Jacques-Paul Teinturier, Pierre-Paul Massif. – Examen sur le rituel passé par ledit Teinturier devant M. l'abbé de Clercy, vicaire général de Mgr de La Rochefoucauld. – Sceaux de Nicole de Saenne, de Jean Martel de Longueil (fruste).

G. 1693. (Liasse.) – 33 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier ; 1 fragment de sceau, 6 sceaux plaqués.

1321-1771. – Procès aux assises d'Arques et à l'Échiquier de Normandie, au sujet du patronage de Saint-Martin d'Hermanville, entre les archevêques de Rouen et le comte d'Évreux, le seigneur de Clères, MM. Masquerel, seigneur d'Hermanville, Jean de Dreux, baron d'Esneval, et Jean Le Mareschal, procureur du Roi au bailliage de Caux. – Accords provisoires, pendant ce litige de près de deux siècles, entre les parties pour la nomination de curés : Pierre Paigny, conseiller du Roi, en remplacement de Jean de Vaurichier ; – Nicole Coupequesne, maître ès arts ; – Guillaume Le Clerc. – Présentations à la cure d'Hermanville par MM. Antoine, Louis, Anne-Claire de Masquerel ; – Henri Le Marinier, seigneur d'Auppegard ; – Louis-François de Thiboutot, comte de Montgommery, lieutenant général de l'artillerie de France. – Présentés : Massé Le Nepveu, Jean Blanbaston, Laurent Langlois, Jean-Baptiste Bellefontaine, Claude Des Hayes en remplacement de Pierre Torrisi dit la Tour, docteur en théologie d'une faculté d'Italie. – Présentations à la cure de Hotot par Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville ; – Marie d'Orléans, duchesse de Nemours ; – Jacques, sire de Matignon, Honoré-Camille Grimaldi, prince de Monaco. – Présentés : Adrien de La Saigne, Claude Thurin, Sulpice Gerar, Vincent Macé, François Caruel, Charles-Guillaume Houard, Charles-Jacques Aumont. – Présentations par MM. Grimaldi aux chapellenies de Notre-Dame-de-Pitié et de Saint-Georges de Hotot près Dieppe. – Pièces signées par la duchesse de Longueville, par Marie d'Orléans. – Sceau de l'Échiquier de Normandie (fragment). – Sceaux plaqués de MM. Jacques de Matignon, de Grimaldi, de Masquerel.

G. 1694. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier ; 1 fragment de sceau, 5 sceaux plaqués.

1399-1788. – Présentations à la cure de Notre-Dame d Lammerville par les prieurs claustraux de la Madeleine des Deux-Amants : Jacques Ballot, G. de Grosbois, Louis Dubois. – Présentés : Jean Lucas, Marin Meillibuc, Jean Macé, Louis Langlois, Jean de Senlis, François Tardif, Guy Loyson, en remplacement d'Antoine-Ange Le Bachelier, curé de Saint-Frambaud sur Pisse, dans le Maine, promoteur dû Mans. – Dotation par Jean Caron, ancien conseiller échevin de la ville de Dieppe, d'une « hapelle dédiée à Saint-Jean-Baptiste et Saint-Charles en sa terre des Mesnils à Lammerville. – Présentations à la cure de Longueil (première portion) par Louis XIV ; – par Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – Anne de Bourbon, duchesse de Longueville, sa femme ; – Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé ; – Jeanne-Angélique Roque de Varengeville, veuve du duc de Villars, premier maréchal de France ; – Marie-Renée de Bellefrière de Soyecourt, veuve de Timoléon Gilbert de Seiglier, chancelier, garde des sceaux de Monsieur, frère unique du roi Louis le Grand, et Adolphe-Charles de Rommilley, marquis de la Chesnelaye ; – Samuel-Jacques Bernard, comte de Coubert ; – Marie-Gabriel, comte de Choiseul-Gouffier. – Présentés : Jacques Jouet, Michel Roger, Adrien Terrien, Louis Mouquet, Joseph Arnault, Charles de La Barre, Louis Retel, Jacques Veyerenc, ancien préfet du collège royal d'Aubenas en Vivarais ; – à la deuxième portion par les prieurs de Longueville : Pierre de Bellière ayant pour vicaire général Guillaume Nollais, bachelier en droit canon ; – Louis Colbert, abbé de Bonport, ayant pour vicaire général Pierre Clément, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou de Rouen et prieur de Saint-Pierre de Pontoise ; – Joachim Colbert, évêque de Montpellier, ayant pour vicaire général Jean-Armand de La Voue de Tourouvre, docteur de Sorbonne et grand archidiacre de Notre-Dame de Rouen. – Présentés : Jacques Jouet, Pierre de La Faye, Petit, Louis Mouquet, curé de Bellencombre ; – Pierre Ronssin, curé de Saint-Denis-de-Haquelon. – Réduction des fondations de Longueil. – Fondation par Pierre Paresy d'une chapelle en sa maison de Longueil. – Requête adressée par lui à Mgr de Harlay, aux fins d'être autorisé à la faire démolir, à la suite de sa nomination à la cure d'Aubrumesnil. – Mandement de Jean, sire de Saint-Sauflieu et d'Erquerry, chambellan du Roi et son bailli de Caux, au premier sergent du bailliage qui sur ce sera requis, pour faire cesser l'empêchement mis par l'archevêque au droit de patronage de la chapelle de Saint-Nicolas de Griserue, lequel appartenait à Ollivier Du Gleselin, comte viager de Longueville. – Enquête au sujet de la suppression de la nef de la chapelle de Saint-Nicolas de Griserue, réclamée par Gilbert-Alexandre de Carbonnières, titulaire de ladite chapelle. – Pièces signées par Louis XIV, par Samuel Bernard, le duc et la duchesse de Longueville. – Sceau aux causes de la vicomté de Rouen

(fragment). – Sceaux plaqués de la Madeleine des Deux-Amants, du duc de Longueville, de la maréchale de Villars, de Marie de Belleforière, du marquis de La Chesnelaye.

G. 1695. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier ; 9 sceaux plaqués.

1636-1783. – Présentations à la cure de Saint-Remi de Luneray par MM. d'Herbouville, par les créanciers d'Adrien d'Herbouville : François de Bailleul, Nicolas de Canappeville, François de Chalon, Jean-Gilles Halley, Jean-Charles Heurtault. – Présentés : Louis Lesœur, Toussaint Du Val, Gilles Trochu, Toussaint Goutard, Jean-Baptiste Du Val, Jacques Duparc, Charles Le Harivel, Jean-Baptiste Bouillie, Mathieu Lanfray, Jean-François Vattement. – Fondation par Aymar de Couvain, écuyer, sieur de Radiolles, lieutenant du bailli de Caux, d'une chapelle en sa maison du Ronchay, au hameau de Luneray. – Présentations à la cure d'Offranville, par les prieurs de Longueville : Joachim Colbert, évêque de Montpellier, ayant pour vicaire général Jean-Armand de La Voue de Tourouvre, docteur en théologie, grand archidiacre de Rouen ; – Blaise-Marie d'Aydie, ayant pour vicaire général François Cornet ; – Jérôme Chatelus de Sainte-Colombe, docteur en théologie, ayant pour vicaire général Philibert-Pierre Marescot, archidiacre d'Eu. – Présentés : Antoine Le Gendre, du diocèse de Coutances ; – Gilles Pintel, du diocèse de Rennes ; – Romain Benard. – Réduction des fondations d'Offranville. – Présentations à la cure de Saint-Gilles d'Ouille-la-Rivière, par les prieurs de Longueville : Pierre de Bellière, conseiller d'État ; – Joachim Colbert, évêque de Montpellier, ayant pour vicaires généraux, Jean-Armand de La Voue de Tourouvre, évêque de Rodez, et Noël Cuquemelle, docteur en théologie de la faculté de Paris ; – Blaise-Marie d'Aydie, ayant pour vicaire général Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, abbé de Saint-Taurin d'Évreux. – Présentés : Jean Bultel, Louis-François Sanegon, Jean-Baptiste Hullin, Jacques Boyard. – Fondation d'une chapelle en la terre de Toulemesnil, à Ouille-la-Rivière, par Antoine Dupont, sieur de Santeville, avocat du Roi au bailliage de Caux, vicomte d'Arques. – Sceaux de l'abbaye de Tiron, de MMgrs de La Rochefoucauld, de Tourouvre, évêque de Rodez ; – de Saint-Aulaire, abbé de Saint-Taurin d'Évreux, de MM. d'Herbouville.

G. 1696. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier ; 2 sceaux, 10 sceaux plaqués.

1323-1786. – Présentations à la cure de Saint-Denis-en -Val, par Guy de Pardieu, Marie Le Gay, sa veuve ; – François de Pardieu, François Phelypeaux, seigneur d'Outreville, conseiller du Roi en sa cour de parlement de Paris ; – Marie-Catherine Voisin, sa veuve ; – Louise de Gouffier, épouse de Gabriel-Florent, comte de Choiseul Gouffier, ambassadeur de Sa Majesté à Constantinople. – Présentés : Nicolas Barette, Thomas d'Orival, Michel Pennetot, Pierre Fultot, Philippe de Rotte, Pierre Dorange, Jean-Baptiste Pinel, Antoine Hullart, Étienne Le Neveu, Jean-Joseph Canis, Jean-Baptiste Rousselin. – Nomination d'un desservant, en remplacement du curé absent. – Donation faite par Estout de Grouchel, chevalier, pour « le douement de sa chapelle assise et fondée en le honneur de Dieu et de Saint-Julien en son manoir de Fleuille et pour le vivre d'un chapelein qui d'ore en avant y sera institué de par luy et de par ses successeurs. » – Requête du curé et des paroissiens de Saint-Denis du Val, tendant à ce qu'il plût à l'archevêque transférer la fête de saint Denis, patron de la paroisse, du 9 octobre au 13 du même mois, pour empêcher qu'elle ne coïncidat avec la foire de Saint-Denis, qui se tenait à Saint-Denis-de-Haquelon : « Cette foire attire à elle la plus grande partie de nos paroissiens, les uns pour vendre et acheter, les autres pour y passer le temps dans les jeux et les divertissements. » – Présentations à la chapelle de Saint-Julien de Flainville par MM. Louis Voisin, conseiller en la grand'chambre du parlement de Normandie ; – Louis-Charles, marquis de Gouffier ; – Gabriel-Florent de Choiseul Gouffier. – Présentations à la cure de Saint-Just par MM. Hector Desmares, Adrien Quesnel, Emar Quesnel, seigneur de Saanne-Saint-Just ; – Albert-Louis Asselin, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi ; – Marie-Louis Duhamel, Paul-Charles Cardin Le Bret, greffier en chef du parlement de Paris. – Présentés : Christophe Desmares, écuyer ; – Adrien Quesnel, Jacques Delaune, sous-diacre ; – Jean-Baptiste Le Galois, Jacques Bourdon, Laurent Deurieu, Jean-Baptiste Le Beheray. – Présentations à la cure de Saint-Laurent-en-Caux, par Louis XIV ; – par Gilles et Jean de Pestel, Jacques-François de Pestel, Pierre-Charles Jérôme de Bayard, seigneur des Catelets, lieutenant des vaisseaux du Roi. – Présentés : Émery Vettier, Robert de Pestel, Antoine de Rallemont, Jean-Baptiste de Croutelle de Haudecourt, Méderic de Bayard, Jean-Baptiste Masselin. – Engagement pris par Nicole, seigneur de Saint-Laurent-en-Caux, de faire faire une chapelle, conformément aux intentions de Nicole de Hotot, chevalier, et d'Isabelle de

Férières, dame de Saint-Martin-le-Gaillard. – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux aux obligations de la vicomté de Rouen ; – de Nicole, seigneur de Saint-Laurent-en-Caux. – Sceaux plaqués de MM. de Pardieu, Phelypeaux, Voisin, de Choiseul Gouffier, Quesnel, de Pestel.

G. 1697. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1638-1785. – Présentations à la cure de Pourville, par les ducs d'Estouteville : Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – Anne de Bourbon, son épouse ; – Marie d'Orléans, duchesse de Nemours ; – Jacques, sire de Matignon ; – Jacques-François-Léonor, Honoré-Camille-Léonor Grimaldi. – Présentés : Jean Catheville, Jean Le Tellier, François Le Tellier, Nicolas Dupont, Jean Le Breton, Pierre de Fieret, François Ferrant, Adrien Barbe, Robert Lehulle, Charles Pesquet, Joseph Dieulois, Charles Tiercelin. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Raimfreville, par Louis Desmares, seigneur de Bellefosse, aux droits de Marguerite de Roncherolles, sa femme ; – Gaston Savary, Pierre-François Lafitau, évêque de Sisteron, abbés de Corneville. – Présentés ou nommés : Pierre Bertren, Jacques Pottier, Charles-Antoine Davout, Jacques Poignant. – Information au sujet d'une usurpation de terrain sur le cimetière de Raimfreville. – Visite de l'église de Raimfreville, par M. Grenier, curé de Gruchet, doyen du doyenné de Brachy. – Réduction des fondations de Raimfreville. – Présentations à la cure de Reuville, par MM. Adrien, Nicolas, François, Louis Le Seigneur. – Présentés : Michel Le Moleur, Nicolas Commere, Charles Hache, Thomas Gaugain, Philippe Bouffé de Montcornet, Louis de Vaudichon. – Pièces signées par le duc et la duchesse de Longueville. – Sceaux du duc de Longueville, de Jacques de Matignon, de Grimaldi.

G. 1698. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1638-1789. – Présentations à la cure de Saint-Ouen-le-Mauger, par les abbesses de Saint-Amand de Rouen : Léonor de Souvré, Élisabeth de Barentin, Marguerite-Claude de Lévis. – Présentés : Pierre Henry, François Grébauval, François-Denis Vassel. – Fondation par Adrien de La Montaigne, chevalier, sieur de Crasville et de Saenne, et par Madeleine Parent, sa femme, d'une chapelle dans leur manoir de Saint-Ouen. – Ordonnance pour l'exécution d'une fondation faite par un sieur Grandcourt, ancien curé du Bourg-de-Saenne. – Présentations à la cure de Saint-Ouen-sous-Brachy, par les abbés de Lilledieu : Louis de Rome, aumônier du Roi ; – Pierre de La Rue. – Présentés : Marin Pottier, Jean Morin, François de Pardé. – Visite de l'église de Saint-Ouen-sous-Brachy par M. Bougeard, curé de Reuville en 1781 ; soixante-six communians, un maître d'école, point de maîtresse d'école. – Ordonnance de M. Osmont, official, vicaire général de Mgr de La Rochefoucauld, portant défense au sieur Le Febvre de tenir les petites écoles en la paroisse de Saint-Ouen-sous-Brachy, jusqu'à ce qu'il eût obtenu de l'archevêque les lettres d'approbation nécessaires à cet effet, 1789. – Présentation par le marquis d'Herbouville à la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, au bourg de Pitié, à Saint-Pierre-le-Vieux. – Présentations à la cure de Sainte-Marguerite de Quèvremont ou Caprimont, par l'archevêque d'Aix, ayant pour vicaire général René Du Val, curé de Grémonville ; – par François-René de Beauvau, évêque de Bayeux, ayant pour vicaire général Nicolas Le Noble, prieur de Saint-Saëns ; – par Philippe Parent, capitaine général garde-côte de la Haute-Normandie. – Présentés : Claude Bretel, Denis Bertrand, Pierre de Chaufray, Jean-Baptiste Le Vasseur, Pierre-Jacques Cahard de Vauroger, Nicolas Le Clerc. – Présentations à la cure de Sassetot-le-Malgardé, par le chapitre de Rouen. – Présentés : Alexandre de Grainville, Guillaume Dieppedalle, Guillaume Brunet, Jean Le Roux, Amand-Faustin Cousture, Jean-Baptiste Barbe. – Sceaux plaqués du chapitre de Rouen, de René Du Val, du marquis d'Herbouville, de Pierre de La Rue.

G. 1699. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier ; 1 sceau, 1 fragment de sceau, 1 sceau plaqué.

1326-1769. – Procès aux assises d'Arques tenues par Jean Blondel, bailli de Caux ; – Jean Legier, lieutenant général du bailli Hue de Donquerre ; – Pierre Galopin, secrétaire du Roi, lieutenant général du bailli Jean Havart, au sujet du patronage de Saint-Pierre-le-Vigier, entre les archevêques et les seigneurs de Saint-Pierre : Mgr Guillaume de Durfort et Jean de Saint-Martin ; présents : Mons^f Jean Malet, sire de Graville, Mons^f Jehan d'Yvetot, Mons^f Raoul de Lymesy et Mons^f Raoul Sausse (1326) ; – entre Mgr Guillaume de Vienne et Jean de Berguettes, chevalier,

chambellan du Roi Charles VI, et Jeanne de Bailleul, sa femme (1393) ; – entre le cardinal d'Estouteville et Guillaume Blosset, dit le Borgne. – Mémoires, instructions au sujet du patronage de Saint-Pierre-le-Vigier : « Enquérir quelx gentilz hommes et en quel nombre demeurent en la banlieue dudit lieu de Saint-Pierre et en prendre les noms et surnoms, et pareillement soit fait des vavasseurs qui sont demourans en ladicte banlieue, de savoir se les dits nobles et vavasseurs ou aucuns d'eulx sont parens, compères, hommes ou tenans de M. Guillaume Blosset, chevalier, sieur de Saint-Pierre et de madame d'Araines et Guillaume Toustain ou d'aucuns d'eulx ; » – réponse à cette question : En 1457, « en la paroisse de Saint-Pierre-le-Vigier ne en la banlieue, ne a aucuns nobles demourans. Robinet Héron, Abraham Lamy, Colin de Paris dit Philippart, Raoulin Le Danois, vavasseurs, sont hommes de Mons. de Saint-Pierre. En toute la sergenterie du Val de Dun, en laquelle ledit patronage est assis, ne a demourans que les nobles qui ensuivent : Mons. de Clersy qui, comme je ay oy dire, est cousin Mons. de Saint Pierre, Martin de Touneville demourant à Saint-Aubin et Choquart de Vasmare demourant à Veulles. Tous les nobles qui ont seigneuries au Val de Dun et en espécial à Saint-Pierre-le-Vigier sont demourans, c'est assavoir : Mons. de Bellegarde en la Basse-Normandie, Jehan Desprez ou bailliage de Rouen, Baudouin Eude à Dieppe, Henriet Verdier à Auffay, Pierre Boulton à Gourrel ; Chatelou et Hutin, sieur de Grouchet, sont hommes d'icellui seigneur de Saint-Pierre... Tous les nobles, en la plus saine partie, par qui la veue pourra estre souste-nue sont demourans à Dieppe ou y souvent fréquentans, comme Mons. de Hermanville, Mons. de La Heuze, Mons. le cappitaine pour sa seigneurie de la Cour le comte, Mons. de Longueil, Mons. de Byville, Georges de Haquenouville, Mons. de Clersy, Chantelou, Hutin, se saonables (recusables) ne sont pour les causes dessus dictes. » – Mandement du cardinal de Luxembourg aux doyens ruraux de la Chrétienté et de Brachy et aux tabellions pour faire mettre Benard de La Mare en possession de la cure de Saint-Pierre-le-Vigier, en l'église de cette paroisse, si on peut y accéder, sinon en l'église de Rouen, au moment de l'office et de l'affluence du peuple ; au dos de ce mandement, acte de mise en possession par Pierre Cochon, « *per tactum et ingressum majoris porte ecclesie Rothomagensis, cum ad ecclesiam sancti Petri non foret tutus accessus*, le jour de la Pentecôte 1439. – Nomination par Mgr de Harlay de Jean de Grandmare à la cure de Saint-Pierre-le-Vigier. – Présentations à cette cure par les Feuillants de Blérancourt. – Présentés : Michel Godebout, Jacques-Vincent Larchevêque. – Quelques lignes de la main de Pierre Cochon, auteur de la *Chronique normande*. – Sceaux aux causes du bailliage de Caux, du cardinal d'Estouteville (fragment). – Sceau plaqué des Feuillants de Blérancourt.

G. 1700. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier ; 4 sceaux plaqués.

1640-1785. – Présentations au décanat-cure de Sauqueville par les seigneurs de Charlemesnil. – Présentés : Laurent Budel, Charles Regnauld, François Guilbert, Joseph Terrien, Guillaume Gondrée, Nicolas Hélicher, Alexandre Foubert, Nicolas Prouin. – Suspense prononcée contre les chanoines de Sauqueville pour s'être opposés à la visite de M. Mallet, docteur en théologie, commis par Mgr de Harlay, pour faire la visite de son diocèse. – Visite de l'église et du chapitre de Sauqueville par M. Mallet et par Mgr Colbert. – Règlement de l'archevêque de Rouen portant union à la collégiale de Sauqueville du chapitre de Charlemesnil. – Réduction des fondations de l'église de Sauqueville. – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux de MM. de Manneville.

G. 1701. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1660-1782. – Présentations à la cure de Saint-Sulpice du Thil par les abbés de Mortemer : le cardinal *Bonzius*, archevêque de Narbonne ; – César-Guillaume de La Luzerne, agent général du clergé de France, plus tard évêque de Langres. – Présentés : Nicolas de Villerval, Noël Pichon, Joseph Rhedi, de Dublin en Irlande ; – Louis Gy. – Ordonnance pour la condition d'un vicaire à Saint-Sulpice du Thil. – Présentations à la cure de Varengeville par les abbés de Conches : Guillaume de Longueil, Jean d'Estrées, évêque de Laon ; – Henri-Oswald de La Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne ; – Pierre-Jules-César de Rochechouart, évêque d'Évreux ; – Gabriel Cortois de Quincey, évêque de Belley ; – par Claude Du Val, abbé de la Victoire, au diocèse de Senlis, baron de Beaunay ; – Jacques de Matignon, comte de Thorigny. – Présentés : Nicolas Pochon, Jean Vuazelle, docteur en théologie ; – Joseph Hagot, Jean Roussel, Guillaume de Fautereau, Marc-Antoine de Lorgerie, Claude-Germain Landrin, Charles-François Thierry, Jean-François Hedin. –

Ordonnance pour la décoration de l'église de Varengueville. – Visite de cette église par M. Bougeard, curé de Neuville. – Ordonnance pour l'établissement d'un vicaire à Varengueville. – Fondation par Jean de Guillebert d'une chapelle en son manoir de Varengueville. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Vénestanville par les prieurs de la Madeleine de Rouen. – Présentés : Edouard Le Camus, Jean Ygou, Nicolas Laubreau, Nicolas Marsolet, Pierre Prévost, Pierre-Joseph Clicquot. – Sceaux de MMgrs d'Estrées, de La Tour d'Auvergne, de La Rochefoucauld ; de l'abbé de La Luzerne ; de Matignon.

G. 1702. (Liasse.) – 28 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier ; 7 sceaux, 1 fragment de sceau, 2 sceaux plaqués.

1256-1771. – Procès au sujet du patronage de Saint-Pierre de Toqueville, entre l'archevêque Eudes Rigaud et Gautier de Laitre, écuyer ; – sentence arbitrale de Guillaume de Saane, trésorier de l'église de Rouen, et de Regnaud *de Bullis*, archidiacre du Petit-Caux, donnant gain de cause à l'archevêque. – Procès au sujet du même patronage entre l'archevêque Gilles Aycelin de Montaigu et Guillaume de Bertreville ; – entre l'archevêque Guillaume de Lestranges et Robert de Saenne. – Cure conférée, à la suite d'accords provisoires faits avec les seigneurs Colard de Saenne, Richard de Houdetot, Jean de Saenne, par Philippe d'Alençon à Denis *de Soucheyo*, son chapelain ; – par Guillaume de Lestranges à Martin James, son familier ; – par Raoul Roussel à Richard Du Val ; – par le cardinal d'Estouteville à Pierre Le Roux et à Robert *Avis*. – Hymbert de Boisy, président du parlement de Paris, en 1397. – Philippe de La Rose et Alain Olivier, official, choisis pour arbitres. – Accord entre Mgr Robert de Croismare et Jean de Saenne ; patronage reconnu alternatif entre l'archevêque et les seigneurs. – « *Sequuntur nomina beneficiorum ac curatorum existentium in decanatu de Brachiaco ad quæ collatio et electio seu presentatio, pleno jure, pertinet ad reverendissimum virum Dominum archiepiscopum Rothom. : Sanctus Petrus Vigerius, VIII^{xx} libras ; curatus, magister Jacobus Le Voyer ; residet cum domino Luxoviensi. – Tocquevilla, VI^{xx} libras ; curatus, magister Franciscus Thibiviller, canonicus Carnotensis ; residet in dicto loco Carnotensi.* » – Présentations à la cure de Toqueville par MM. Le Vasseur et Pierre-Alexandre de Lamondière. – Présentés : Pierre Cavelier, François Le Vasseur, prieur de Crasville-la-Roquefort ; – Charles Blasne, Charles Le Franc. – Sceau d'Eudes Rigaud (fragment) ; de l'Échiquier, aux causes du bailliage de Rouen, de Robert de Saenne, d'Andrieu Beaucompère, lieutenant commis de M. Karados Des Quesnes, bailli de Rouen ; de Michel Le Tignierre, sergent à Offranville. – Sceaux plaqués de MM. Le Vasseur.

G. 1703. (Liasse.) – 31 pièces, parchemin ; 3 sceaux, 1 fragment de sceau.

1447-1494. – Informations, en vertu de mandements des vicaires généraux de l'archevêché, par les doyens ruraux du doyenné de Basqueville : Jean Vincent, Hervieu, Thomas Le Cartier, Guillaume de Riville, Guillaume Rocheffort, Raoul Hays, à l'occasion de présentations, au sujet du patronage, de la valeur des bénéfices, du nombre des paroissiens, de l'âge, de la naissance et de la conduite des présentés. – Aumonville : patron, le roi Louis XI, comme ayant la garde noble des enfants mineurs de Baudouin Eude : présenté, Guillaume de Bauquemare ; valeur, 40 livres ; douze paroissiens. – Saint-Pierre de Bondeville : nomination, par le curé Jean Lesage, de procureurs pour opérer en son nom la résignation de ce bénéfice. – Saint-Pierre de la Chapelle-Bénouville : patronne, Catherine Guérin ; présenté, Thomas Selles ; valeur, 20 livres ; huit ou neuf paroissiens. – La Chapelle-de-Cailleville : patronage alternatif entre Robert de Pardieu, seigneur de Gailleville, et Robert Byote, écuyer, seigneur de Foumychon ; présenté, Guillaume Le Feivre ; valeur, 12 livres ; onze paroissiens. – Criquetot : patron, Roger de Criquetot ; présenté, Gilles Caruel ; valeur, 30 livres ; dix-huit paroissiens. – Eurville : patronage alternatif entre l'abbaye du Tréport et le seigneur de Hermanville ; présenté : Jean de Biéville ; valeur, 20 livres ; neuf paroissiens. – Gonnevillle, seconde portion : patron, le prieur de Longueville ; valeur, 25 livres ; vingt paroissiens dans les deux portions. – Lindebeuf (*Lindebotum*) : patron, Jean Martel ; présenté, Gui de Castillon ; valeur, 35 livres ; dix paroissiens. – Manéhouville : patron, Guillaume de Harcourt, comte de Tancarville ; présenté, Guillaume Mallet ; valeur, 40 livres ; douze paroissiens. – Saint-Crespin : patron, le roi Louis XI, ayant la garde noble de Louis Brouvel, écuyer ; présenté, Robert de Letre ; valeur, 50 livres ; vingt paroissiens. – Saint-Maclou de Folleville : patron, Jean, abbé de Saint-Victor-en-Caux ; présenté, Robert Maloisel. – Le Torp : patron, Jean Martel ; présenté,

Guillaume Roquefort ; valeur, 10 livres ; huit paroissiens. – Varvannes : patronage à l'abbaye de Saint-Amand ; présenté, Nicolas de La Mare ; valeur, de 80 à 100 livres. – Vibeuf (*Vibotum*) : patron, le sieur de Braqueinont *aliàs* « le chengler d'Ardenne ; » présenté, Jean Hardi ; valeur, de 70 à 80 livres ; vingt-cinq paroissiens. – Chapelle Saint-Léonard, à Basqueville : patron, Jean Martel ; présenté, David Ouest ; valeur, 10 livres. – Chapelle de Notre-Dame, au côté gauche de l'église paroissiale de Basqueville : patron, Jean Martel ; présenté, Jean Clarel ; valeur nulle. – Sceaux du vicariat de Rouen, du doyenné de Basqueville, de Jean, abbé de Valmont (1447). – Sceau de la cour d'église de Rouen (fragment), entouré d'une lanière de cuir.

G. 1704. (Liasse.) – 48 pièces, papier.

1681-1710. – Visites de Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, dans les églises paroissiales et les chapelles du doyenné de Basqueville. – Anglesqueville (nef couverte de chaume ; pignon au-dessus du grand portail ouvert) ; – Auppegard ; – Auzouville ; – Basqueville ; – Baudribosc ; – Beaunay ; – Belleville ; – Bénouville (examen des travaux de peinture et de menuiserie faits par le sieur de Marancourt ; image en bosse de Saint-Pierre et crosse de Saint-Julien) ; – Biville-la-Baignard ; – Bennetot ; – Boutteville ; – Calleville-Grand-Montier ; – Calleville-Petit-Montier ; – la Chapelle (muraille du grand portail menaçant ruine) ; – Draqueville ; – Eurville ; – Heugleville ; – Imbleville (le vicaire fera les écoles conformément à son obligation) ; – Lamberville ; – Lestanville ; – Lindebeuf (chœur à réédifier aux dépens des décimateurs) ; – Saint-Denis-sur-Scie ; – Saint-Maclou de Folleville ; Saint-Ouen-prend-en-Bourse (les images en bosse rompues ou indécentes seront enterrées) ; – Thiédeville ; – Tibermesnil (nef et clocher menaçant ruine) ; – le Torp ; – Vassonville (l'école sera exactement faite par le vicaire) ; – Vibeuf (chœur découvert) ; – prieuré de Saint-Biaise ; – chapelles de Saint-Barthélémy en la paroisse de Sainte-Geneviève ; – de Saint-Éloi à Auzouville ; – de Saint-Eutrope, aide de Basqueville ; – de Saint-Léonard à Biville-la-Baignard ; – de Saint-Nicolas à Saint-Denis ; – du Tilleul. – Extraits des ordonnances de Mgr Colbert relatives aux églises du doyenné de Basqueville par M. d'Osmond, archidiacre du Petit-Caux.

G. 1705. (Cahier.) – Grand in-folio, 4 feuillets, papier.

1682. – Calende du doyenné de Basqueville. – Vocation des curés. – « Sur la remontrance à nous faite que le trésor de l'église de Draqueville est abandonné pour n'y avoir aucun paroissien qui le puisse gérer, nous avons, après avoir oui le promoteur, au deffaut de paroissiens laïques, permis au vicaire d'avoir soin dudit trésor. » – On travaillera à la tour de Heugleville ; – on réparera la chapelle de Saint-Éloi à Lamberville ; – le chancel du Mesnil-Rury en ruine ; – ordre aux ecclésiastiques de porter la soutane longue, si ce n'est hors le lieu de leur résidence, où ils pourront porter la soutanelle ; « les vicaires et prestres habitués comparoistront aux petites calendes, à peine de révocation de leurs pouvoirs, et les doyens ruraux nous enverront tous les ans leurs procès-verbaux de la tenue de ladite calende. »

G. 1706. (Cahiers.) – In-folio, 19 feuillets, papier.

1691-1770. – Visite des églises du doyenné de Basqueville par M. de Rouen, curé de Beaunay, doyen de Basqueville, pour y vérifier l'état des biens et les comptes desdites églises conformément aux mandements de Mgr Colbert, ci-devant envoyés aux paroisses de ce doyenné. – Mémoire de l'argenterie des églises visitées. – Autre visite du même doyenné par le doyen, en 1770.

G. 1707. (Liasse.) – 20 pièces, papier.

1691. – États des biens et revenus des églises paroissiales du doyenné de Basqueville. – A Biville, maison pour tenir l'école ; – à Auppegard, « donation par Nicolas Le Marinier à la fabrique de quatre acres de terre et de 5 livres de rente à condition de faire dire deux messes basses chaque semaine, dans sa chapelle domestique, aux jours de sa commodité, et de plus d'entretenir la chapelle que les ancêtres de ce seigneur avaient fait bâtir dans l'église paroissiale. »

G. 1708. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1528-1686. – Statuts et règlements des confréries et charités de Saint-Pierre à Auppegard ; – de Saint-Michel, Sainte-Barbe et Sainte-Reine *ibidem* ; – du Saint-Rosaire *ibidem* ; – de la Sainte-Vierge à Auzouville ; – de la Visitation de la Sainte-Vierge pour les prêtres du doyenné à Basqueville ; – du Rosaire à Belmesnil ; – de Saint-Gilles à Baudribosc ; – de Saint-Pierre, Saint-Mathieu, Saint-Sébastien, Saint-Roch, de l'Annonciation de la Sainte-Vierge et de Sainte-Barbe à Beaunay ; – de Saint-Wandrille, Saint-Sébastien, Sainte-Catherine à Belleville ; – de Saint-Hubert, évêque de Liège, à Bertreville (si un frère ou sœur devient malade de lèpre, il aura toutes ses ordonnances comme un trépassé, et sera convoyé jusqu'à la maison ou maladrerie, s'il est natif de ladite paroisse ; mais s'il est d'autre paroisse, il sera convoyé jusqu'à la banlieue par lesdits chapelains, prévost et frères servants avec leurs chaperons de livrée, croix, clochettes, bannière et luminaire de ladite charité, et si seront tenus le consoler et l'induire d'avoir patience, tant que faire le pourront. – *Item*, se aucun des frères se promouvoit à l'ordre de prestrise et voulust dire et célébrer sa première messe en l'église dudit Bertreville, lesdits frères seront tenus le conduire et reconduire aux premières et secondes vespres et à ladite messe ; » – de Saint-Hildevert, Saint-Onuphre, Saint-Léonard et Saint-Avoye à Biville-la-Baignard ; – de Saint-Isidore à Bennetot, de Sainte-Paix, Saint-Firmin, Saint-Georges, Saint-Sébastien, Sainte-Marguerite au Grand-Montier de Calleville ; – de Saint-Julien, Saint-Nicolas, Saint-Sébastien, Sainte-Marguerite à Criquetot (dispositions relatives aux ladres, analogues à celles qui ont été citées précédemment) ; – de Saint-Sébastien, Saint-Roch, Saint-Adrien, Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Saint-Ursin, Saint-Firmin, Saint-Mathurin, Saint-Antoine de Pade, Sainte-Barbe à Crosville ; – de Sainte-Barbe à Lintot, succursale de Dénestanville ; – de Saint-Étienne, Saint-Clair, Saint-Nicolas, Saint-Adrien, Saint-Sébastien, Saint-Jacques, Sainte-Barbe, Sainte-Marguerite à Draqueville ; – de Saint-Médard, Saint-Baptiste, Saint-Marc, Saint-Nicolas, Sainte-Véronique et Sainte-Appolline à Saint-Marc ; – de Saint-Denis, Sainte-Barbe et Sainte-Austreberte à Saint-Denis-sur-Scie ; – de Saint-Antoine, Saint-Michel, Saint-Adrien en la chapelle Saint-Michel à Dénestanville ; – de Saint-Eutrope, Saint-Jacques, Saint-Maur, Sainte-Barbe, Sainte-Foy en la chapelle de Saint-Eutrope de Pierreville à Basqueville ; – de Notre-Dame, Saint-Nicolas, Saint-Étienne, Saint-Sébastien, Saint-Lambert à Lamberville ; – de Saint-Antoine, Saint-Sulpice, Sainte-Anne, Saint-Jean-l'Évangéliste, Saint-Sébastien, Saint-Adrien, Saint-Nicolas et Saint-Roch à Varvannes (dispositions en faveur des frères et sœurs, lépreux, tombes dans la misère ou partant en pèlerinage pour Rome, Saint-Jacques en Galice, Saint-Hubert, Notre-Dame-de-Liesse, Saint-Claude).

G. 1709. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1635-1787. – Présentations à la cure d'Anglesqueville-sur-Saanne par les Chartreux de Bourbon-lès-Gaillon. – Présentés : Jean Petit, L.-A. Du Crottey, François Hamel, Jacques Laire, Jean-Baptiste Saint-Aubin, Pierre-René Duval. – Présentations à la cure d'Auzouville-sur-Saanne par MM. Louis de Manneville, chevalier de l'ordre du Roi ; – Jacques-François de Pestel, Charles-Jérôme de Bayard, sieur des Catelets. – Présentés : Louis des Coutures, chanoine de Tours ; – Adrien Prouin, Gilles Le Court, Claude Juhel, Jean Jourdain, Jean-Baptiste de Bellefontaine, Adrien Le Vaillant, Louis Gagu, Louis Gogibu, Jean-Baptiste-Auguste Delaunay. – Fondation d'une chapelle au manoir d'Auzouville par Adrien Secart, écuyer, seigneur et patron d'Auzouville-sur-Saanne. – Présentation à la chapelle de Saint-Éloi à Auzouville-sur-Saanne par Louis de Manneville. – Présenté : François Closier, curé d'Orly, au diocèse de Meaux. – Visite par M. Guerard, curé de Sainte-Geneviève, doyen de Basqueville, de cette chapelle qu'il trouve exposée aux inondations de la Saanne, en ruine, couverte de paille. – Certificat de la publication faite par M. Gagu, curé d'Auzouville-sur-Saanne, de l'ordonnance de M. Griinaldi, vicaire général de Mgr de La Rochefoucauld, pour la démolition de l'église de Saint-Éloi, et la translation du titre de cette chapelle en l'église paroissiale. – Présentations à la cure de Saint-Pierre d'Auppegard (on trouve aussi Saint-Étienne d'Auppegard) par les prieurs de Longueville : Pierre de Bellière, Louis Colbert, abbé de Bonport, ayant pour vicaire général Pierre Clément, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou de Rouen. – Présentés : Laurent Budel, François Heyraud. – Démission du curé Nicolas Vauquelin. – « Catalogue des livres que maître Nicolas Le Bouteiller, presbtre, curé d'Auppegard, a laissés dans le presbitère du dit lieu par son testament pour l'usage de MM. les curés ses successeurs. » – Fondation par Nicolas Le Marinier, seigneur d'Auppegard, de services religieux en l'église de la paroisse et en la chapelle de son manoir. – Réduction des fondations de la



paroisse de Basqueville. – « Services ou obits à diacre et sous-diacre célébrés dans l'église paroissiale de Saint-Pierre de Bacqueville-en-Caux pour fondations au trésor de ladite paroisse. » – Baux des terres dépendant de la chapelle du Tilleul à Basqueville. – Sceaux de la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon, de MM. de Manneville, Bayard, de Pestel.

G. 1710. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1629-1788. – Présentations à la cure de Baudribosc par François de Bresdoul, seigneur de Neuville, vicomte d'Authie ; – Charles de Lombard, Rault-Abraham Paon, Jean-Baptiste-Philippe de Clercy, officier au régiment de Navarre. – Présentés : Antoine Troude, Antoine Leflament, Simon Villedieu, Augustin Clerissy, Claude Le Maire, François d'Herbouville, Jean-Antoine Duval, Nicolas Gilles, Michel Le Cœur. – Requête adressée à Mgr de Saulx-Tavanes par M. Duval, curé, pour qu'il lui fût permis de dire la messe dans sa sacristie en attendant l'achèvement de la nouvelle église dont s'était chargé le sieur de Clercy, seigneur de la paroisse. – Visite de la nouvelle église (1735). – Interdit du sieur Duval, curé de Baudribosc, à cause de sa santé (quatre-vingt-dix-sept ans et cinquante-huit ans de cure). – Réduction des fondations de la paroisse de Baudribosc. – Contrat d'échange passé entre M. Dyel des Hameaux et Nicolas d'Aligre, aumônier du Roi, abbé de Saint-Évroult ; M. Dyel cède à l'abbé, en échange du patronage de Saint-Pierre de Beaunay, le patronage des chapelles de Saint-Claude et de Saint-Maclou desservies dans la chapelle du Clos-Jacquet à Auffay. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Beaunay par Jean Dyel, sieur des Hameaux, conseiller ordinaire du Roi en ses conseils et son ambassadeur près la sérénissime république de Venise ; – Louis de Mathan, Bernardin de Mathan, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Caen ; – Anne-Louis, marquis de Mathan, maréchal des camps et armées du Roi ; – par Pierre Chevillard, prieur de Saint-Évroult. – Présentés : Jean Villotte, Nicolas Dupré, curé de Saint-Pierre de Condecourt ; – François Lequesne, curé de Biville-la-Baignard ; – Toussaint Le Tellier, Jacques Sevaux, curé de Calleville ; – Robert de Rouen, Thomas Bocquet, curé de Saint-Denis-sur-Scie ; – Louis-François de Sanegon, Jean-Baptiste Barbe, Joseph-Adrien Cavelet, curé d'Igoville ; – Michel Ango, Michel Cappelain, curé de Calleville-Petit-Montier ; – Pierre Feret, curé de Saint-Mars. – Présentations par M. Dyel à la première et à la deuxième portion de la chapelle du manoir de Beaunay. – Présentations à la cure de Saint-Remi de Belmesnil par les prieurs de Longue ville : Pierre de Bellière, ayant pour vicaire général Nicolas de Beaumets ; – l'évêque de Montpellier, ayant pour vicaire général Jean-Armand de La Voue de Tourouvre. – Présentés : Michel Guerrand, Jean Touzé, Nicolas Bonté. – « Mémoire de l'état de la paroisse de Belmesnil en 1693 » ; vingt-sept pauvres en cette paroisse à cette époque. – Réduction des fondations de Belmesnil. – Présentations à la cure de Saint-Wandrille de Belleville, patronage alternatif entre seigneurs, par Françoise Le Normand de Beaumont, abbesse de Bondeville ; – par François du Mesnil, Alphonse Du Crottay, Augustin Le Bourgeois de Belleville, conseiller du Roi en l'amirauté de France, à la table de marbre à Rouen ; – Augustin Le Bourgeois de Belleville, avocat au parlement, échevin de l'hôtel de ville de Rouen. – Présentés : Charles Mallet, Charles Bourgeois, Pierre Hellouin, Pierre Le Bourgeois, Jean-Augustin Le Bourgeois, curé de Buchy ; – Pierre-Louis Bouillye. – Réduction des fondations de Belleville. – Pièces signées par M. Dyel des Hameaux, ambassadeur à Venise. – Sceaux de MM. Dyel, de Mathan, du Mesnil, Du Crottay, de Lombard, de Clercy.

G. 1711. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier ; 11 sceaux plaqués.

1530-1783. – Présentations aux portions de la cure ou à la cure de Saint-Pierre de Basqueville par les seigneurs de Basqueville : – Charlotte et Françoise Martel et François de Saint-Germain, héritiers de Charles Martel ; – Auboux de Stheveng, des Vergnes et de Saint-Maurice, tuteur des enfants mineurs de lui et de Louise du Mesnil-Simon ; – Jean-François de Boyvin, marquis de Basqueville, mestre de camp d'un régiment d'infanterie ; – Alexis-Madeleine-Paul de Boyvin, maréchal des camps et armées du Roi. – Présentés : Philippe Dehors, Bonaventure Dangenne, Adrien Le Marchand, Louis Auger, curé de Bonnetot ; – Jean-Baptiste Le Neslet, Jacques Le Maistre, Louis Le Féron de la Heuze, vicaire de Saint-Pierre d'Yvetot, en remplacement de Simon-Pierre-François Le Prévost, curé de Saint-Ouen de Fécamp. – Déclaration des terres aumônées à l'église de Basqueville. – Information, en vertu d'un mandement de Mgr de La Rochefoucauld, par Guillaume L'Hurier, licencié de Sorbonne, curé de Gonnevillle, 1^{re} portion, doyen de Basqueville, au sujet d'un maître d'école, lequel, bien que déposé par délibération de la

fabrique, s'ingérait de tenir école particulière, y admettant filles et garçons. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld : « Nous avons défendu et par ces présentes nous défendons à toutes personnes de tenir, même séparément, l'école, soit des garçons, soit des filles, si elles n'ont de nous des lettres d'autorisation. Exceptons néanmoins les sœurs des Écoles chrétiennes, dites d'Ernemont, qui ont notre approbation dans leur état. Défendons pareillement à toutes personnes, dans tous les cas, de tenir les écoles des garçons et des filles. Ordonnons que notre présente ordonnance sera lue au prône de la messe paroissiale de Basqueville le dimanche qui suivra sa réception ; qu'elle sera signifiée, à la requête du promoteur général de notre diocèse et à la diligence du sieur curé de Basqueville, à ceux qui y contreviendront ; requérons, en tant que besoin, le secours du juge à qui la connaissance en appartient, 1783. » – Réduction en une même confrérie, par ordonnance de Mgr Georges II d'Amboise, des cinq confréries de Notre-Dame, Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Saint-Sébastien et Saint-André, Saint-Cyr et Sainte-Julitte fondées en l'église de Basqueville, 1530 (copie). – Approbation par Mgr de Vendôme, archevêque de Rouen, d'une association de gens d'église en l'honneur du saint Sacrement, 1553 (copie). – Autre association de prêtres pour honorer Saint-Michel-Archange, 1681. – Fondation par M. Charles-Étienne du Fay-Martel, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, conformément aux volontés de son oncle, haut et puissant seigneur, messire Henri Martel, conseiller d'État et privé, maître de la garde-robe et premier chambellan de S. A. R. Monsieur le duc d'Orléans, d'une chapelle en l'honneur de saint Léonard, au château de Basqueville proche de la grande porte, « en mémoire du miracle arrivé en la personne de M. de Basqueville-Martel, prisonnier en Turquie pour la foy catholique et transporté miraculeusement de ce pays infidèle dans les bois de Basqueville où est encore une croix à la place où ledit sieur a été trouvé, en mémoire de quoy fut lors bâtie une chapelle à l'honneur de ce grand saint, ruinée et démolie durant les guerres et par l'impiété des calvinistes », 1674. – Visite de cette chapelle par M. Dehors, curé de Basqueville. – Requête présentée à Mgr de La Rochefoucauld par M. Boyvin, marquis de Basqueville, tendant à ce qu'il lui fût permis de faire transférer les ossements de MM. Martel, de la chapelle du prieuré de Basqueville, en totale ruine, en celle du château de Basqueville, laquelle était sans contredit « une des plus belles qu'aucun seigneur pût avoir. » – Procès-verbal de visite desdites chapelles. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld qui transfère à perpétuité à l'autel de Saint-Nicolas, dans l'église paroissiale de Basqueville, l'acquit de trois messes par semaine, dont l'honoraire était dû par le collège de Rouen et qu'il faisait ci-devant acquitter dans la chapelle du prieuré dudit lieu ; – autorise le marquis de Basqueville à faire transférer, après une fouille convenable, dans ladite chapelle, les ossements et cercueils de MM. Martel qui y étaient inhumés dans le caveau de la chapelle du château et à démolir la chapelle du prieuré, 1780. – Présentations par les seigneurs de Basqueville aux chapelles de Notre-Dame et Saint-Aubin du Tilleul ; – de Saint-Eustache de Pierreville. – Bénédiction par Mgr de La Rochefoucauld de la nouvelle chapelle de Saint-Eutrope et interdiction de l'ancienne. – Demande de levée d'interdiction de la chapelle d'Ablemont. – Fondation par André de Roussel, seigneur de Freulleville et Henriette-Catherine de Saint-Germain, sa femme, d'une chapelle en leur manoir de Basqueville, 1649. – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld, de MM. Martel, de Boyvin, Auboux de Stheveng, François de Paul de Veneville, maître en la chambre des comptes, seigneur du Tilleul.

G. 1712. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1647-1787. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Bénouville ou Bernouville par Mgr de Bassompierre, évêque de Saintes, abbé de Saint-Georges de Boscherville, ayant pour vicaire général Guillaume Cotterel, prieur de Saint-Ouen de Rouen ; – par les religieux de Saint-Georges. – Présentés : Marin Varemault, Adrien Lescuyer, Nicolas Thierry, sous-diacre, bachelier de Sorbonne ; – Pierre Tiphaigne, Emery Godefroy, Jacques Millet. – Approbation d'une fondation d'offices à l'intention de Pierre Hinfré et de Marguerite Du Buc, sa veuve, bienfaiteurs de l'église de Bénouville. – Présentations à la cure de Saint-Michel de Bertreville par Anne de Bourbon, duchesse de Longueville ; – Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé ; – Henri-Joseph de Manneville, baron de Manéhouville ; – Jean-Victor de Rochechouart, pair de France et Amable-Françoise-Charlotte Asselin de Frenelle, marquise de Manneville-Charlemesnil. – Présentés : Nicolas Susanne, Jean Filye, Jacques-Augustin Dacheux, curé de Saint-Martin de Boissefont ; – Jean-Pierre Pujot, vicaire de Saint-Jacques de Dieppe. – Présentations à la cure de Saint-Paer de

Biville-la-Baignard par Jean Dyel, comte d'Auffay ; – Louis de Mathan. – Présentés : François Le Quesne, Marin Le Marchant, Jacques-Louis Parisy, docteur en théologie, du diocèse de Coutances. – Présentations à la chapelle de Saint-Léonard du Fresne (2 portions), située à Biville-la-Baignard, par MM. Dyel des Hameaux, de Mathan; – par Louis XIV. – Présentés : Jean Hue de la Roque, Philippe de Mathan, Jean Hue de la Roque, Louis Rohault, du diocèse de Paris, Philippe de Mathan, chevalier profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; – Louis-Guillaume de Mathan, docteur de Sorbonne ; – Nicolas-Augustin Larcher, curé du Petit-Montier-de-Calleville. – Informations au sujet de la translation en la chapelle du château de Beaunay du titre de la chapelle de Saint-Léonard du Fresne, conformément à la demande du fondateur, le marquis de Mathan, et du chapelain titulaire, Guillaume de Mathan, abbé commendataire de la Croix-Saint-Leuffroi : « Chapelle sur le bord du grand chemin de Rouen à Dieppe ; elle a été volée plusieurs fois et a servi de retraite à plusieurs fripons qui se cachaient derrière, la nuit, pour voler les passans ; l'assemblée qu'on y faisoit tous les ans, le mardi des festes de Pasques, estoit très scandaleuse par l'yvrognerie et l'indécence des deux sexes qui s'y rencontroient ; le côté du nord menace ruine, 1735. » – Pièces signées par Colbert, la duchesse de Longueville, Henri de Bourbon. – Sceaux de Mgr de Saulx-Tavannes, de Jean-Victor de Rochechouart, pair de France, de Henri-Joseph de Manneville ; de MM. de Mathan, Dyel ; de Charlotte Asselin de Frenelle ; de M. Charles Dufour, abbé d'Aunay.

G. 1713. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1640-1785. – Présentations à la cure de Saint-Paterne de Bonnetot par MM. Barthélémy de Boyvin, maître ordinaire en la chambre des comptes ; – Jean-Baptiste de Boyvin, premier président en la même chambre ; – Jean-François de Boyvin, marquis de Basqueville ; – Pierre-Romain Fiquet d'Ausseville ; – par Louis XIV. – Présentés : Yves Langlois, Robert Langlois, Louis Auger, Robert Langlois, curé de Saint-Germain de Louviers ; – Jacques Lemaître, licencié de Sorbonne ; – Pierre Godefroy, curé d'Abbetot ; – Guillaume Batel, curé de la Chapelle-Bénouville. – Présentations par les religieux de Saint-Georges de Boscherville à la cure de Saint-Pierre de Boudeville. – Présentés : Robert Heuzé, Pierre Guerillon. – Réduction des fondations de la paroisse de Boudeville. – Présentations à la cure de Calleville-Grand-Montier, par MM. Jean Dyel, seigneur des Hameaux, premier président en la cour des aides de Rouen ; – Jean Dyel, conseiller du Roi en ses Conseils, ambassadeur près la république de Venise ; – Jean de Beuselin de Bosmelet, président à mortier au parlement de Normandie ; – Jacques Nompert de Caumont, duc de la Force, pair de France ; – Henri-Jacques Nompert de Caumont, duc de la Force, pair de France ; – Anne-Marie de Beuselin de Bosmelet, sa veuve ; – Anne-Louis, marquis de Mathan ; – par Louis XIV. – Présentés : Michel Blondel, diacre ; – Jacques Sepvaux, Jean Ficquet, Thomas de Vauquelin, Antoine Le Carlier, Pierre Attinas, François Lemercier, Antoine Lefebvre, Claude Lejeune ; – à la cure de Saint-Paterne de Câlleville-Petit-Montier, dit la Chapelle, par Jean Dyel, comte des Hameaux, ci-devant ambassadeur à Venise ; – Claude Le Roux, seigneur de Cambremont, baron d'Acquigny, conseiller au parlement de Normandie, comme chargé de la procuration de la présidente de Livet, dame d'Esneval ; – Jean Beuselin de Bosmelet ; – Anne-Louis de Mathan ; – par Louis XIV. – Présentés : Jacques Bourdon, Nicolas Manne, Jean-Baptiste Fauvel, curé de Tostes ; – Martin Le Bert, Jacques Valot, Michel Capplain, Nicolas Larcher. – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux de MM. de Boyvin, Fiquet d'Ausseville, Beuselin de Bosmelet, de Mathan, de la duchesse de la Force.

G. 1714. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin, 42 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1638-1773. – Présentations à la cure de la Chapelle par M. Beuselin de Bosmelet, Henri-Jacques Nompert de Caumont. – Présentés : Jean Le Gallois, Pierre Boust. – Présentations à la cure de Crespeville par Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – Louis de Bourbon, prince de Condé ; – par Louis XV et Louis XVI. – Présentés : Roger Le Goupil, Antoine Durand, diacre ; – Nicolas Bonté, Nicolas Cocatrix. – Acte par lequel un curé de Crespeville se soumet à passer six mois en pénitence dans le séminaire archiépiscopal pour avoir marié deux particuliers qui n'étaient pas de sa paroisse et passaient pour être protestants. – Présentations à la cure de Criquetot par Jean Thomas, sieur de Verdun ; – Pierre de Becdelièvre, marquis de Quevilly ; – Claude de Becdelièvre, président au parlement de Normandie ; – Pierre-Jacques-Louis et Charles-Jacques-Denis de Becdelièvre ; – par Louis XIV. – Présentés : Nicolas Langlois, curé d'Eslettes ; – Jacques Fichet, curé de Cropus ; –

Pierre Dunois, Etienne Febvrier, Thomas Fauvel, Joseph Cabot, Jacques-François Delaune, Louis Saunier. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Crosville par les abbés de Saint-Ouen de Rouen : Amador-Jean-Baptiste de Vuignerod, ayant pour vicaire général Jacques Charton, docteur en théologie, pénitencier de la cathédrale de Paris ; – le cardinal de Bouillon, ayant pour vicaire général Jean Duhamel, docteur en théologie, archidiacre de Rouen ; – l'archevêque de Cambrai, ayant pour vicaire général Jean-Baptiste Moullin, archidiacre de la cathédrale de Lisieux ; – le cardinal de Rochechouart, évêque de Laon. – Présentés : Jacques Forton, docteur en théologie, du diocèse du Mans ; – Michel Fauvel, Pierre Joron, François-Bonaventure Bertrand. – Réduction des fondations. – Fondation par François Gaffer, curé de Manéhouville, de la chapelle de Saint-François-d'Assise et Saint-François-de-Paule au Bosc-l'Abbé à Crosville. – Visite de cette chapelle par le curé d'Omonville, ancien doyen du doyenné de Basqueville, – Arpentage des terres dépendant de cette chapelle. – Présentations à ladite chapelle par MM. François Gaffer, Catherine de Guillebert, marquise de Charlemesnil ; – Etienne-Joseph de Manneville, ancien gouverneur pour le Roi, de la ville et du château de Dieppe ; – Henri-Joseph de Manneville ; – Jean-Baptiste-Adrien Arnois, sieur de Captot. – Pièces signées par Louis XIV, Louis XV, Louis XVI ; le due de Longueville, le grand Condé. – Sceaux du cardinal de Rochechouart ; de MM. Thomas de Verdun, de Becdelièvre, Duhamel, de Manneville ; de Catherine de Guillebert, Catherine Grisel.

G. 1715. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier ; 11 sceaux plaqués.

1307-1778. – Acte par lequel Charles de Magnicourt, sieur de Varnes, commis de Nicolas Tourtier, trésorier général des finances de la duchesse de Longueville et d'Estouteville, vend à Nicolas Thomas, sieur de Verdun, premier avocat du Roi au parlement de Rouen, une rente de 188 livres sur le fief de Nestanville, le patronage dudit lieu de Nestanville, le tiers et danger du Bois-Mahiet. – Échange entre le Roi et les ducs de Ligne et de Chevreuse ; patronage de Nestanville cédé à ces derniers (copies). – Présentations à la cure de Saint-Martin de Nestanville et à ses annexes Lintot et Saint-Michel, par Jean Thomas, lieutenant général criminel au bailliage de Rouen ; – Pierre de Becdelièvre, marquis de Quevilly, premier président en la cour des aides de Normandie ; – Marie de Houdetot, veuve de Louis de Becdelièvre. – Présentés : Jacques Oursel, Louis de Chourses, du diocèse du Mans ; – Gabriel de Tregouin de Ricardelle, du diocèse de Narbonne ; – Jean de Paris, Charles de Beauregard de Champagne, du diocèse du Mans ; – Honoré de Bontemps, docteur en théologie, aumônier ordinaire du Roi, du diocèse d'Aix en Provence ; – Jacques Feré, Pierre-Thomas Mauduit, de Tourville ; – Nicolas Jeanne, Charles Sampic, Pierres Gilles. – Requête pour obtenir l'interdit de la chapelle Saint-Michel (sur une côte, entre Lintot et Dénestanville, servant de siège à une charité de Saint-Michel, Saint-Antoine et Suint-Adrien pour enterrer les morts en temps de contagion) ; – difficultés à l'occasion de cette mesure, par suite de l'opposition de la dame de Cany. – Mémoires sur cette chapelle ; on signale son état de dépérissement et les scandales qui s'y commettaient aux environs le jour Saint-Michel ; – Lettre de M. Rose, vicaire général, à Mgr de Saulx-Tavannes avec des notes marginales de la main de ce prélat : « Il n'y a concours à ladite chapelle que le jour de Saint-Michel où les pellerins y viennent quelquefois au nombre de 2,000 et plus, de 3 ou 4 lieues à la ronde ; ce qui ne peut se faire sans occasionner audit lieu vente de boissons et beaucoup d'agitation. » – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld qui transfère le titre de cette chapelle en l'église de Dénestanville. – Arrêt de l'Échiquier, de l'année 1307, au sujet du patronage de « Dragleville. » – Présentations à la cure de Saint-Étienne de Draqueville par les religieux de Saint-Georges-de-Boscherville. – Présentés : Richard Lucas, un autre curé du même nom, Henri de Tourny, Charles-Jacques du Mesnil, Pierre Frérot. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld qui autorise le nommé Mallet, clerc tonsuré, à faire les fonctions de clerc et de maître d'école à Draqueville. – Sceaux de l'abbaye de Saint-Georges, de Mgr de La Rochefoucauld ; de MM. de Becdelièvre, de Houdetot, Thomas de Verdun.

G. 1716. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1649-1774. – Approbation par M. Gaulde, vicaire général de Mgr François II de Harlay, d'une chapelle construite sur le fief de Chavacourt, au village de la Corbière à Heugleville, par Gilles Bécu, écuyer, greffier en chef de la cour des aides de Rouen. – Contrat de dotation de cette chapelle par le fondateur. – Visites de ladite chapelle par M. Mordant, doyen de Basqueville ; – par M. Jacques Frehet, curé de Cropus, doyen de Longueville. – Dotation par Raoul de Bourbel. –

Visite par Jacques Auvray, curé d'Auppegard, doyen de Basqueville, d'une chapelle domestique dédiée à Saint-François, située au manoir du Montpinson à Heugleville. – Présentation par Charles Baudry, écuyer, conseiller au parlement, de Normandie, à la chapelle de Notre-Dame au château d'Imbleville. – Provisions à la cure de Notre-Dame de Lamberville par Jacques Bethye, chanoine de Charlemesuil. – Présentations à la cure de Lestanville par Adrien de La Montaigne, MM. Puchot, Jacques-Nicolas de Malderrée. – Présentés : Jean Bureaux, Guillaume Ancel, Jean Le Maistre, Claude Pain, Jacques Du Moutier, Louis Dnjardin, Ezéchiél-Joseph Dieulloy. – Présentation à la cure de Saint-Nicolas de Lintot par Pierre de Becdelièvre, marquis de Cany. – Présenté : Louis-Robert Caron, curé de Pelletot. – Réduction des fondations de la paroisse de Montebourg ; – de celle d'Omonville ; – de celle de Saint-Crespin. – État des biens et revenus du prieuré de Saint-Thomas-sur-Scie en la paroisse de Saint-Maclou-de-Folleville. – Sceaux de MM. de Becdelièvre.

G. 1717. (Liasse.) – 41 pièces, parchemin ; 9 sceaux pendants.

1464-1495. – Informations, en vertu de mandements des vicaires généraux de l'archevêché de Rouen, par les doyens ruraux du doyenné de Baudemont : Vincent Lestallon, Jean Derat, Thomas Regnault, à l'occasion de présentations, au sujet du patronage, de la valeur des bénéfices, du nombre des paroissiens, de l'âge, de la naissance et de la conduite des présentés. – Arquenchy (*Ecclesia Sancti Petri de Erquency*) : patron, Louis de Laporte, écuyer, sieur d'Erquency ; présenté, Barthélemy Tisserant, du diocèse de Bourges ; valeur, 55 livres ; quarante paroissiens. – Auteverne : patron, l'abbé du Mont-Sainte-Catherine ; présenté, Guillaume Aubry, secrétaire du Roi ; valeur, 65 livres ; vingt-quatre paroissiens. – Raudemont : patron, Philippe de Monthenay, baron de Baudemont ; présenté, Jean Le Diacre ; valeur, 20 livres ; quatre paroissiens. – Bertouville : patron, Fiacre de Harville, baron de Nainville ; présenté, Nicolas Delamare ; valeur, 25 livres ; vingt-quatre paroissiens. – Notre-Dame-du-Busc : patron, Georges de Clères, chambellan du Roi, seigneur de Panilleuse ; présenté, Guillaume Callouay ; valeur, 6 livres tournois ; vingt paroissiens. – Cahengnes : nomination par le curé Jean Carmont de procureurs pour résigner sa cure. – Cantiers : patron, Henri Helebout, seigneur du Boisdennemets ; présenté, Jean Bonicent ; valeur, 30 livres ; quinze paroissiens. – La Chapelle-Saint-Ouen : patron, l'abbé de Saint-Ouen, ayant pour vicaire général Guillaume Mésard, doyen de la Ronde ; présenté, Jean Morel ; valeur, 100 sous *in portatis* ; douze paroissiens. – Courcelles : patron, l'abbé de Beaubec ; présenté, Thomas Regnault ; valeur 24 livres ; vingt paroissiens. – Saint-Sulpice de la Forest : patron, Jean, abbé de Saint-Wandrille ; présenté, Pierre Le Saonnier. – Saint-Pierre de Fourges : patrons, François Le Leu et Philippe de Montenay, baron de Baudemont ; présentés, Jean Hardel, Michel Daniel, licencié ès lois ; valeur, 25 livres *in portatis* ; trente paroissiens. – Hanesis : patron, Geoffroi de Villers ; présenté, Guillaume de Saint-Pol ; valeur, 36 livres ; quarante paroissiens. – Molaincourt ou Notre-Dame de Moullincourt : patron, Antoine de Cugnac, seigneur de Nainville ; présenté, Pierre Guillaume, du diocèse de Coutances ; valeur, 30 livres ; sept paroissiens. – Nomination par Jean Boulengier de procureurs pour résigner, en son nom, sa cure de Moullincourt. – Mouflaines : patron, Robert de Levemont ; présenté, Nicolas Delamare ; valeur, 15 livres ; quinze paroissiens. – Notre-Dame-de-l'Île : patronage alternatif entre le chapitre de Vernon et l'abbé de Bernay ; présenté, Guillaume Le Boucher ; valeur, 60 livres ; cent paroissiens. – Pormor, grande portion : patron, Motinet Loutrel, bourgeois de Rouen, en vertu de la concession à lui faite par le seigneur Gui de Matignon, baron de Thorigny, ayant épousé Péronne de Jeucourt ; présenté, Jean Osmont ; valeur, 80 livres ; dans toute la paroisse cent paroissiens. – Pressigny-l'Orgueilleux : patron, Jean de Brezé, protonotaire du Saint-Siège, commendataire de l'abbaye de Bernay ; présenté, Gilles Maury ; valeur, 50 livres ; cinquante paroissiens. – Chapelle de Saint-Jean, en la paroisse de Forest : patron, Michel Daniel, seigneur de Forest ; présenté, Guillaume Daguénet ; valeur, 20 livres. – Sceaux de la cour ecclésiastique de Rouen, du doyenné de Baudemont, du vicariat de Rouen, de Derat, doyen de Baudemont.

G. 1718. (Liasse.) – 20 pièces, papier.

1687. – Réponses des curés du doyenné de Baudemont à une série de questions à eux adressées par Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, sur le patronage, la valeur de leurs bénéfices, le nombre des communians, les écoles, etc. – Auteverne : revenus de la cure, 600 livres ; cent soixante communians. – Aveny : 400 livres ; soixante-dix communians. – Baudemont : 250 livres ; de

cinquante à soixante communiants. – Bertenouville : 800 livres ; quatre-vingts communiants. – Boisjérome : cent soixante communiants. – Bus : 200 livres ; cent quatre-vingt-dix communiants. – Château-sur-Epte : 500 livres ; cent communiants. – Damesnil : 400 livres ; deux cents communiants. – Fontenay : 650 livres ; quatre-vingts communiants. – Gasny : 700 livres ; six cent trente communiants. – Giverny : 2,000 livres ; quatre cents communiants. – Haricourt : de cent dix à cent vingt communiants. – L'Île : 600 livres ; cinq cent cinquante communiants. – Pressagny : 400 livres ; quatre cent vingt communiants. – Tilly : de 5 à 600 livres ; cent quarante communiants. – Val Corbon : 10 écus ; vingt communiants. – Sur quinze paroisses : vicaires, en quatre ; maîtres d'école pour les garçons, en quatre ; maîtresse d'école dans aucune. – A Bertenouville, « on sonne, ce semble, trop longtemps et avec importunité la veille des morts et aux dépens de l'église, et il y a toujours quelque danger d'irrévérence en ces occasions. – Les gentilshommes entrent dans l'église avec des chiens de chasse. – Les trésoriers agissent dans l'église paisiblement. – Quand on va bénir le lit des mariez, parce qu'on fait cette cérémonie vers le soir, on y rencontre quelquefois des personnes peu en état de se tenir en respect. – Les secondes nopces demeurent exposées aux tumultes ; mais cela nous arrive rarement dans les petites paroisses et on tache d'y remédier. » – A Damesnil, après la messe de mariage « l'espouse s'enfuit brusquement de l'église et avec tumulte » : on conserve dans cette paroisse les reliques de saint Arnoult et de sainte Cariberge. – Gasny : Le cardinal de Bourbon, gros décimateur, comme abbé de Saint-Ouen, n'a point encore avisé aux réparations de l'église ; « ses gens n'ont point fait estat de tous les ordres qui ont été donnés et laissent tout le peuple à deux doigts de la mort et prest de se voir enseveli sous les ruines du clocher. A Gasny une chapelle marquant le lieu du martyre de saint Nicaise. » – « Un des plus grands abus qui sont dans cette paroisse et qu'on a toujours tâché de détruire, ce sont certaines veilleries ou assemblées de filles et femmes dans des caves en hyver pour filler jusque presque à trois heures aprez minuit, et dans ces assemblées publiques se rendent les garçons et la jeunesse du païs, qui rudent le long des nuits à picorer, se battre et commettre cent insolences. On appelle ces sortes d'assemblées nocturnes *les bureaux de diables*. MM. les prédicateurs y ont perdu toutes leurs parolles. »

G. 1719. (Cahier.) – In-4, 8 feuillets, papier.

XVII^e siècle. – État des paroisses de l'archidiaconé du Vexin-Normand ; population des paroisses ; revenu des cures ; vicaires et confréries. – Cuy : trois cents communiants ; 4,000 livres. – Saint-Clair : cinquante communiants ; 420 livres. – Saint-Hildevert de Fournay : cinq cents communiants ; 500 livres. – Notre-Dame de Gournay : quinze cents communiants ; de 1,500 à 2,000 livres ; confréries du Rosaire, du Saint-Sacrement et de Sainte-Barbe ; douze prêtres. – Bellosanne : de quatre-vingts à cent communiants ; de 5 à 600 livres. – Merval, secours de Brémontier : trois cents communiants. – Brémontier : trois cent cinquante communiants ; de 5 à 600 livres. – Beauvoir : de neuf cents à mille communiants ; 1,200 livres ; cinq prêtres. – La Feuillie : de douze à quinze cents communiants ; plus de 1,500 livres. – Fleury : six cent cinquante communiants ; confrérie de Sainte-Barbe. – Lilly : trois cent cinquante communiants ; de 6 à 700 livres. – Bocquentin : quatre-vingts communiants ; de 3 à 400 livres. – Morgny : sept cents communiants ; 3,000 livres ; trois prêtres dans la paroisse ; confréries de Saint-Hubert, Saint-Cosme, Saint-Damien et Saint-Maur. – Bezu : cinq cents communiants ; de 12 à 1,500 livres. – Montroti : trois cents communiants ; de 300 à 400 livres. – Boschion : deux cent cinquante communiants ; de 4 à 500 livres. – Elbeuf : deux cent cinquante communiants. – Avesnes : trois cent cinquante communiants. – Ernemont : cinquante communiants ; 2,000 livres. – L'Aunay, aide d'Ernemont : soixante-dix communiants. – Vardes : de soixante-dix à quatre-vingts communiants ; 300 livres. – Neufmarché : quatre cents communiants ; 1,000 livres. – Bouchevilliers : deux cents communiants ; de 1,000 à 1,200 livres. – Amécourt : trois cents communiants ; de 1,000 à 1,200 livres. – Basincourt : de quatre-vingts à cent communiants 1,000 livres. – Pressigny-l'Orgueilleux : six cents communiants ; 1,000 livres. – Vernonnet : de deux à trois cents communiants ; 200 livres. – Gasny : mille communiants ; de 5 à 600 livres. – Cet état paraît avoir été dressé du temps de MM. Gaulde et Dufour, vicaires généraux de l'archevêché.

G. 1720. (Cahiers.) – In-4°, 86 feuillets ; 3 pièces, papier.

1688-1690. – Mandement de Mgr Rouxel de Médavy au doyen de Baudemont et aux curés et vicaires des paroisses adjacentes de Tourny pour leur annoncer que son coadjuteur, Mgr Colbert, archevêque de Carthage, a été délégué aux visites des églises du diocèse ; – il leur mande d'avertir les peuples que la mission commencera le dimanche 9 d'avril 1690, en l'église paroissiale de Tourny, d'exhorter les fidèles à se rendre assidus aux prédications, conférences, catéchismes et autres exercices de piété qui s'y feront journellement, auxquels assisteront les paroisses qu'il désigne avec les curés qui y conduiront leurs paroissiens processionnellement et modestement pour la communion générale. – Visites des églises des doyennés de Baudemont et de Gamaches par Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen. – Ordonnances rendues à la suite des visites. – Mgr Colbert, empêché, en 1688, par la maladie, de visiter toutes les églises, mande aux curés de venir le trouver au prieuré de Sausseuse où il fait sa résidence pour lui rendre compte de l'état de leurs paroisses et de tout ce qui en dépend, tant au spirituel qu'au temporel. – Escos (nous avons été informé qu'il n'y avoit point de vicaire ni de cleric dans ladite paroisse et qu'ainsy la jeunesse manquoit d'instruction ; nous avons enjoint au curé et aux paroissiens de s'assembler pour délibérer incessamment sur les moyens de faire la condition d'un prestre qui servira de vicaire et tiendra exactement les écoles) ; – Boisjérome (on s'occupera de la confection d'une chaise pour faire les prosnes et prédications et d'un confessionnal) ; – Valcorbon (le curé fera exactement les catéchismes, festes et dimanches après vespres, pendant toute l'année, et les instructions aux prosnes, il enseignera pareillement aux enfants à lire et à écrire, n'y ayant point de cleric pour tenir l'école) ; – Fours (nous aurions appris qu'il se commet des abus par des danses et des veilles qui se font dans la paroisse et qu'on y déshonore les secondes nopees par des assemblées tumultueuses) ; – Gasny (les réparations des murailles de la nef et des vouttes des chapelles aux costez du chœur seront faites aux despens de la fabrique ; les écoles seront tenues exactement dans la paroisse et les habitans prendront soin d'y envoyer leurs enfans) ; – Connelle (les images rompues et indécentes seront enterrées) ; – Boisemont (sur la plainte qui nous auroit été portée par le curé touchant les assemblées nocturnes de femmes et de filles qui se font dans la paroisse, communément appelées les veilleries, dans lesquelles il se commet de grands désordres, s'y trouvant de jeunes hommes et mesme des joueurs de violons... nous deffendons aux femmes et filles d'admettre à l'avenir aucunes personnes de différent sexe, et aux hommes ou garçons d'y aller, à peine d'estre privés de l'administration des sacrements, et en cas que semblables désordres continuent... il sera procédé contre eux par voie de censurés ecclésiastiques et d'excommunication... deffendons de commettre aucun abus au feu de la saint Jean, tels que les danses) ; – Flumesnil, Haqueville, Sainte-Marie, Neufville, Mussegros (*idem*) ; – Richeville (chœur à réparer).

G. 1721. (Cahiers.) – Grand in-folio el in-4°, 17 feuillets, papier.

1708-1713. – Visite des églises du doyenné de Baudemont par Jean-Baptiste Davoult, curé de Mezières, en vertu d'une commission à lui adressée par Mgr d'Aubigné. – Panilleuse, deux cents communicants ; – Tilly, cent cinquante ; – Vernonnet, deux cent cinquante ; – Pressigny, quatre cents ; – L'Isle, trois cents ; – Portmort, six cents ; – Courcelles, cent ; église en totale ruine ; l'office se fait dans une chapelle ; – Bouaffe, deux cents ; – Guiseniers, trois cent cinquante ; – Arcancy, cent ; – Travaillies, quarante ; église menaçant ruine ainsi que le clocher et le chancel ; – Flumesnil, soixante ; – Mouflaines, cent cinquante ; – Forest, quatre cents ; – Quitry, deux cent vingt ; église inachevée ; – Gantiers, deux cents : ni clocher, ni confessionnal, ni chaire à prêcher ; – Cahaignes, cent quatre-vingt-dix ; – Fontenay, deux cents ; – Fours, cent soixante-dix ; – Civières, deux cents ; – Molaincourt, vingt-cinq ; ni confessionnal ni chaire à prêcher ; – Requiercourt, vingt ; pignon de l'église menaçant ruine ; point de confessionnal ; – Auteverne, cent quarante ; – Château-sur-Epte, cent vingt ; – Bertenouville ; église très-propre ; – Aveny, soixante ; – Dampmesnil, cent cinquante ; – Escos, deux cent cinquante ; – Tourny, douze cents ; – Mésières, deux cent vingt ; – Corbie, soixante ; – Bus, cent cinquante ; – Fourges, cent cinquante ; – Bosroger, quatre-vingts ; point de confessionnal ; – Baudemont, cent cinquante ; muraille du côté droit menaçant ruine ; – Valcorbon, dix-huit ; muraille du côté droit menaçant ruine ; – Hébecourt, deux cents ; point de chaire à prêcher ; – Bionval, vingt-six ; ni confessionnal, ni chaire à prêcher, ni contrétable ; – Haricourt, cent dix ; – Gany, six cents ; Sainte-Geneviève, cent cinquante ; – Giverny, église propre ; – Bois-Jérome, cent soixante ; – Sourcy, succursale de Mésières, cent ; – Hennesis, quatre cents. – En 1708, sur quarante-cinq paroisses visitées, vingt-huit écoles de garçons, à savoir : trois

tenues par les curés, dix-huit tenues par des vicaires, sept par des magisters et seulement deux de filles.

G. 1722. (Liasse.) – 26 pièces, papier.

1690-1691. – États des biens, des revenus et des charges, des paroisses du doyenné de Baudemont dressés par les curés, conformément aux ordres de Mgr Colbert. – Inventaires des contrats déposés dans les archives des fabriques. – Tilly : « Il est dû par presque tous ceux qui ont été trésoriers du *reliqua*, non pas à l'église, mais à moy curé qui ay employé quantité de deniers à la réparation de l'église, à la réfection du clocher et pour le fait d'une cloche. » – A Molaincourt : dix-neuf paroissiens ; ni maître ni maîtresse d'école ; – « la veille de la commémoration des morts, ceux qui sonnoient fesoient bien des insolences dans l'église, quand ils sonnoient la nuit, mais j'ay retranché cela, et on se contente de sonner deux ou trois fois le soir. »

G. 1723. (Liasse.) – 11 pièces, papier.

1638-1771. – Statuts et règlements des confréries et charités de Saint-Sulpice, Saint-Sébastien à Bois-Jérôme ; – du glorieux Saint-André à Cahaignes (approuvés par Mgr de La Rochefoucauld) ; – de Saint-Pierre et Saint-Paul à Flumesnil ; – de Saint-Roch à Gasny ; – de Sainte-Marie et Sainte-Anne à Saint-Georges de Mézières ; – du Saint-Sacrement à Pressigny-l'Orgueilleux ; – de Saint-Sébastien à Pormort. – État des confréries fondées à Saint-Ouen de Berthenouville : les confréries de Saint-Sébastien ; – de Sainte-Bonne (pour les femmes) ; – du Rosaire, établie en 1660.

G. 1724. (Liasse.) – 38 pièces, papier ; 11 sceaux plaqués.

1506-1784. – Présentations à la cure de Saint-Pierre d'Arquency par Jean Gallopin, licencié en droit, procureur du duc de Longueville ; – Alcibiade de Courseulles, Pierre de Courseulles, comte de Rouvray, marquis de Montgoux ; – Marguerite Fauvel, veuve de Gentian Puchot, maître des comptes à Rouen ; – Marie-Madeleine Cavelier, veuve de messire Jean Le Forestier, seigneur de Guenonville ; – Présentés : Jean Guérin, noble homme Georges Le Pelletier, clerc tonsuré, prieur titulaire du prieuré de Saint-Barthélemy de Bouqueval au diocèse de Beauvais ; – Robert Lugan, curé de Thiétreville ; – Charles-Gilles de Solle, curé de Saint-Médard de Grandru au diocèse de Noyon ; – Louis-Romain Esnard, du diocèse de la Rochelle. – Réduction des fondations de la paroisse de Saint-Pierre d'Arquency. – Présentations à la cure de Notre-Dame d'Aveny par Jacques Jubert du Thil, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé ; – Jacques Jubert, marquis du Thil ; – François de Broglie, lieutenant général des armées du Roi, son ambassadeur en Grande-Bretagne ; – Charles-Guillaume-Louis, marquis de Broglie, seigneur du Mesnilvoisin. – Présentés : Philippe Caron, Philippe Retté, Étienne Branche, François Dalibour, Jean Escoullant, Jean Valence, Thomas Noël. – Présentations à la cure de Notre-Dame d'Auteverne (*Beate Marie de Alta vergna, vulgo Haultevergne*) par les Chartreux de Bourbon-lès-Gaillon. – Présentés : Jacques Gouyn, du diocèse de Chartres ; – François Petit, Joseph Seffrie, Nicolas Bertault, Jacques Laire, Jacques Bertot, curé de Saint-Aubin de Mauquenchy ; – Louis-Nicolas Mignot, curé de Saint-André de Cahagnes. – Réduction des fondations de la paroisse d'Auteverne. – Sceaux de la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon ; de MM. de Broglie, de Courseulles, Jubert du Thil, Jacques de Bressac, notaire à Londres.

G. 1725. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier ; 9 sceaux, plaqués.

1650-1765. – Présentations à la cure de Saint-Ouen de Berthenouville par François de Paccarony, chevalier, seigneur de Massigny ; – Adrien de Paccarony, Jacques Chassigne, receveur des tailles de l'Élection de Gisors. – Présentés : Mathurin Sublet, Jacques Hullin, François Moreau, Philippe-Auguste de Savary. – Lettre du curé de Pannilleuse au trésorier de Mgr Georges d'Amboise, au sujet de la valeur des bénéfices qui appartiennent en collation à l'archevêque *pleno jure* : Saint-Ouen de Bionval dont le curé réside à Rouen, nommé messire Jehan Bacheler, *alias* Ardant ; vaut XL livres tournois. – Tourny, vaut VII^{xx} livres ; le curé réside en Poitou, nommé Oger de Perdeillan ; – Pormor *prima portio*, vaut IIII^{xx} livres ; le curé réside en Penthgoth, nommé Antoine Parisot ; – Domesnil, vaut C livres ; le curé réside en la maison de Mons^r, et est son organiste ; ladite lettre se terminant par cette formule : « Aultre chose pour le présent ne vous

seroye que rescripre, synon que je pryé notre S^r vous donner tousjours bonne vie et longue et que je puisse demourer en votre bonne grâce. » – Provision à la cure de Bionval pour Adrien Boivin. – Ordonnance de Mgr de Saulx-Tavannes portant que l'église de Bionval sera réparée, fournie d'ornements, linge, chaire à prêcher dans un délai déterminé, faute de quoi ladite église sera interdite. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Baudemont par Louis XIII, Louis XIV ; – par Tanneguy de La Luzerne, marquis de Beuzeville, marquis de Baudemont, à cause de Marie-Césarine de Montenay, son épouse ; – Marie de Montenay, veuve du précédent ; – Guy-César de La Luzerne, marquis de Beuzeville, comte de Lorey ; – Jacques Danviray, président honoraire en la cour des comptes, aides et finances de Normandie ; – Pierre Danviray, président en la même cour ; – Madeleine-Louise-Charlotte Danviray, veuve de Philippe-Antoine-Victor, marquis de la Rivière. – Présentés : Louis Hinfrey, Robert Hinfrey, Jean Tousard, curé de Jugauville ; – Nicolas Jouenne, Jean Roger, Jean Benet, bachelier de la maison de Sorbonne ; – François Bouley, Pierre Joüa, Claude-Nicolas Lefebvre, Henri Routier, Louis Bidou. – Présentations par Louis XIII ; par Jacques Danviray, Philippe-Antoine-Victor de La Rivière, à la chapelle de Saint-Jean du château de Baudemont. – Pièces signées par Louis XIII et Louis XIV. – Sceaux de MM^{rs} de La Rochefoucauld, de Saulx-Tavannes ; de MM. de Paccarony, Tanneguy de La Luzerne, Danviray ; de Marie-Catherine de Montenay.

G. 1726. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 57 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1664-1787. – Présentations à la cure de Saint-Sulpice de Boisjérome par les prieurs de Sausseuse : Jérôme de Chevrier, Claude Bonnedame, docteur en théologie ; – Pierre-Anastase de Torné, du diocèse de Tarbes, prédicateur ordinaire du feu roi de Pologne. – Présentés : Romain Le Roux, Philippe Mallet, Pierre Seyer, prieur-curé de Saint-Martin de Tilly. – Procès-verbal dressé par M. Gavelle, curé de Fourges, des réparations à faire au presbytère de Boisjérome. – Compte de Pierre Beuzeron, établi séquestre des fruits et revenus du bénéfice-cure de Boisjérome par ordonnance de S. E. Mgr le cardinal de La Rochefoucauld. – Pièces justificatives dudit compte. – Lettres relatives à l'administration de la paroisse de Boisjérome. – État des pauvres nécessiteux de cette paroisse : journée de l'homme et de deux chevaux à labourer, semer et herser, payée 5 livres ; – au jardinier, pour vingt-quatre jours, 36 livres ; – domestique, de Pâques à la Trinité, 80 livres. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Bouafle par les abbesses de Préaux : Claude de La Fontaine, Louise de Vaudétard, Anne-Thérèse de Rohan de Montbazou, Marguerite-Candide de Brancas, Gabrielle-Marguerite-Adélaïde de Bouillé de Créance. – Présentés : Louis Duclos, André de La Faye, écuyer, sieur des Casteaux ; – Jean Thouas, Henri-Joseph Haneguy de Hardencourt, Robert-Nicolas Gueudray, Pierre-Antoine Gille, Antoine de La Barre du Mesnillet, Jacques-Félix Picard, second régent du collège du Havre (1781) ; – Thomas-André Hardy (1786). – Présentations à la cure de Notre-Dame du Bus par André Jubert de Bouville, marquis de Bizy et de Clères, intendant de la généralité d'Orléans ; – Nicolas-Louis Jubert, maréchal des camps et armées du Roi. – Présentés : Robert Vatel, Michel Le Maistre, Louis-Martin Matière. – Sceaux de MM. de Bonnedame, Baroche ; de Claude de La Fontaine, Gabrielle de Bouillé de Créance, abbesses de Préaux ; de MM. Jubert, marquis de Bizy ; de frère Pierre Portemer, desservant à Vernonnet.

G. 1727. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier, 8 sceaux.

1640-1786. – Présentations à la cure de Saint-André de Cahagnes ou Cahaignes par les Chartreux de Bourbon-lès-Gaillon. – Présentés : Nicolas Doré, vicaire de Criel-sur-Mer ; – Georges Cuisinier, curé de Muchedent. – Fondation par Louis Jubert, conseiller au parlement, d'une haute messe du Saint-Sacrement, à célébrer, tous les jeudis de l'année à perpétuité, en l'église de Cahaignes. – Brevet de la reine Anne d'Autriche qui admet la résignation faite par Gilbert Blacal, de la cure de Sainte-Austreberte de Cantiers, au profit de Robert Des Freches, la présentation de laquelle appartient à Sa Majesté à cause de la garde-noble des enfants mineurs de messire Paul Daniel, seigneur du Boisdennemets. – Présentations à cette cure par Claude Daniel, Madeleine de Frameslevesque, veuve dudit Claude-Nicolas Daniel ; – Claude Daniel, lieutenant général des armées du Roi ; – par Louis XV. – Présentés : Charles Hulot, Léonor-Antoine Langevin, Robert Le Sauvage, curé de Notre-Dame d'Andely ; – Gabriel Delamotte, vicaire d'Auteverne ; – Gabriel-Germain Amaury, Jean Caron. – Présentations à la cure de la Chapelle-Saint-Ouen par les abbés de Saint-Ouen de Rouen : Emmanuel-Joseph de Vuignerod du Pont, le cardinal de Rochechouart. –

Présentés : Louis Le Jeune, du diocèse d'Amiens ; – Gaspard Gaillon. – Signification de grade sur l'abbaye de Saint-Ouen par Pierre Boutehen pour la cure de la Chapelle-Saint-Ouen. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Château-sur-Epte par Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, maréchal de France ; – François de Neufville, premier maréchal de France, gouverneur de la personne de Sa Majesté Louis XV, conseiller du Conseil de Régence, etc. ; – Claude-Daniel de Boisdenemets, maréchal des camps et armées du Roi. – Présentés : Pierre Bacquet, Nicolas Dufour, diacre, du diocèse de Rouen ; – Laurent Hicquedel, Robert Neveu, Jean-Chrysostôme Legrand. – « Extrait de l'inventaire des escrits, tiltres et enseignements faisant mention des legs testamentaires, rentes et revenus appartenant à l'église et fabrique de Saint-Martin du Château-sur-Epte, fait l'an 1571 par Pierre Le Peltier, presbtre, curé dudit lieu. » – Requête de Nicolas de Saint-Aubin, curé du Château-sur-Epte et des habitants de cette paroisse à Mgr d'Aubigné à ce qu'il lui plût approuver une chapelle construite par ledit curé sur le fonds de son presbytère : « l'église est située au milieu des champs, très-éloignée des voisins et exposée à la mercy des voleurs... ». – Présentation par Louis de Bourbon, abbé du Bec-Hellouin, de Marc-Antoine Corval à la cure de Civières. – Pièces signées par Louis XIV, Louis XV, Mazarin, le maréchal de Villeroy. – Sceaux de MM. de Neufville de Villeroy, Daniel de Boisdenemets ; de Madeleine de Frameslesvesque.

G. 1728. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 17 pièces, papier ; 5 sceaux plaqués.

1691-1784. – Présentations à la cure de Corbie par Claude Darcona, veuve de Charles de Tilly ; – Charles de Tilly, Henri de Gaillardbois, ancien colonel de cavalerie. – Présentés : Vincent Le Normand, curé de Colombières ; – Thomas Fermelhuis, Jean-Baptiste Delaunay, Simon Langlois. – Présentations à la cure de Courcelles par Claude Hallé de Clerbourg, sieur de Jeuffosse, lieutenant du vol pour corneilles du cabinet du Roi ; – André Hallé de Clerbourg, capitaine de dragons ; – Pierre-Thomas La Niepce du Plis ; – par les Chartreux de Gaillon. – Présentés : Pierre Mallet, Charles Le Hec, Jacques-Nicolas Troussel, Cosme-Damien de Brossard, Étienne-Victor Le Febvre. – Fondation par Claude Postel, curé de Courcelles, d'une chapelle au milieu de cette paroisse, près de la maison des Chartreux ; – visitée par Pierre Seffrye, curé de Guiseniers, doyen de Baudemont ; – approuvée par Mgr de Harlay, – Information faite par Jean-Baptiste Davout, curé de Mézières, doyen de Baudemont, au sujet de la commodité ou incommodité de la translation des fonts baptismaux de Courcelles en cette chapelle ; – église de Courcelles, en totale ruine en 1709. – Sceaux de MM. Halle de Clerbourg, de La Niepce du Plis.

G. 1729. (Liasse.) – 37 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier ; 9 sceaux ; 6 fragments de sceaux.

1379-1463. – Bulle du pape Clément VI, datée d'Avignon, neuvième année de son pontificat, adressée à l'archevêque de Limoges, au chantre et à l'official de Rouen, pour leur ordonner de conférer, quand elle deviendra vacante, la cure de Daumesnil, à *Geraldus* Pradel, curé de la Pluie. – Procès pour le patronage de Saint-Pierre de Daumesnil, entre Jean Le Brun dit Brunet, chevalier, seigneur d'Aveny et l'archevêque de Rouen, Guillaume de Vienne ; – mandement du roi Charles VI à ses justiciers pour qu'ils aient à tenir en état, pendant un an, les causes de Jean Le Brun, « lequel se dit estre monté et armé souffi-samment pour aler, par notre congié et ordonnance, ès parties de Barbarie contre les anemis de notre foy en la compagnie de notre amé et féal admirai. » – Acte passé par-devant Guillaume Lemarié, vicomte de Gisors, par Robert de Groysi, chevalier, Robert Lesauvage, Mahieu de La Court, Robert Du Val, Robert de La Cuisine et Pierre Le Merchier, constatant que « messire Jehan Le Brun estoit au saint voyage de Barbarie en la compagnie de Mons^r de Bourbon et les autres ses aliés », 23 octobre 1390. – Arrêt de l'Échiquier de Normandie sur un procès entre Étienne Bertram, clerc, nommé par le Pape, la première année de sa création, à la cure de Daumesnil, vacante par la mort de Guerart Pradel, d'une part, et l'archevêque Guillaume de Vienne et Jean Le Brun, dit Brunet, chevalier, seigneur d'Aveny, d'autre part ; – cure conférée par l'archevêque à Jean Hugues, au préjudice de Bertram ; sentence de l'official de Paris, exécuteur des bulles de Bertrand, en faveur de celui-ci ; – appel de Hugues en cour de Rome ; affaire commise à un des auditeurs des causes du palais apostolique ; sentence de l'a cour de Rome, contre ledit Hugues ; lettres obtenues de Charles VI qui « despointent ledit Bertram de sa cure » ; affaire portée au bailliage de Rouen ; cure vacante pendant cinq ans par suite de ce procès ; Bertram dénonce Hugues excommunié, et « en accumulant mal sur mal, » fait ajourner les parties au

parlement de Paris ; affaire renvoyée à l'Échiquier par lettres royales ; arrêt contre Bertram ; accord provisoire entre l'archevêque Guillaume de Vienne et Jean Le Brun : accordé que Pierre de Sommaus ou de Soment, licencié en lois, bachelier en décret, vicaire de Pontoise, sera curé de Daumesnil. – Procès repris et porté devant l'Échiquier, pendant l'occupation anglaise, entre l'archevêque et Roger Inguerland à qui Henri V avait donné les fiefs d'Aveny et de Vault ; Robert Le Normand présenté par Inguerland à la place de Pierre Le Fourrier, refusé par l'archevêque. – Mandement de Henri VI au bailli de Rouen, sur la requête du chapitre de Rouen, le siège archiépiscopal vacant, qui évoque devant le bailli de cette ville l'affaire du patronage de Daumesnil : « Les parties finiront mieulx de bon conseil et ausy d'asistens pour juger et déterminer d'icelle question et discord à Rouen, et y sera plus seurement jugée et déterminée que audit lieu de Gisors... se la matière nous touche, elle pourra estre mieulx et plus seurement déterminée audit lieu de Rouen, auquel lieu notre procureur général et son conseil sont demourans que audit lieu de Gisors, » octobre 1431. – Lettre de Robert Des Monceaux : « A honorable homme et saige maistre Martin Loison, procureur général de Mgr l'archevesque de Rouen, mon très cher seigneur et especial amy... Très cher et especial ami, je me recomande à vous et vous plaise savoir que la cause... est esvoquée... Pardonnez moy, se si brief vous rescripts. Se fait la haste du message. Je prie Dieu qui vous ait en sa sainte garde. A Gisors le xxvii jour de juin. Votre très humble serviteur Rob. Des Monceaux. » – Procès au sujet du patronage de Daumesnil repris entre Simon Le Maire, écuyer, sieur d'Aveny, au droit de Jeanne La Brune, sa femme, et le cardinal d'Estouteville. – Accord entre les parties, conclu en 1463, aux termes duquel la cure sera alternative par moitié entre l'archevêque et le seigneur. – Sceaux de Clément VI, de l'Échiquier de Normandie, des obligations de la vicomté de Rouen, de la cour ecclésiastique de Rouen (sceau et contre-sceau) ; de l'archevêque Guillaume de Vienne (grand sceau) ; de Jean Le Brun, seigneur d'Aveny.

G. 1730. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1621-1778. – Collations de la cure de Daumesnil ; présentations à cette cure par Jacques Jubert, marquis du Thil, conseiller du Roi en tous ses Conseils ; – Charles-Guillaume, marquis de Broglie, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Gravelines ; – Marie-Marguerite-Blanche Thorel, veuve d'Alain-Pierre, comte de Fayel, capitaine des vaisseaux du Roi. – Présentés ou nommés : Claude Gérenton, du diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; – Pierre Charpentier, du diocèse de Séczy ; – Jacques-François Le Cellier, Philippe Aude, Louis Morin, Henri Dupré, Jean-Baptiste-François Blondel. – « Mémoire des débiteurs prétendus insolubles de Dammesnil ; – de ceux qui n'ont point été confirmés ; – de ceux qui n'ont point fait leur première communion. » – Lettre de M. de Broglie à Mgr de Saulx-Tavannes, pour le prier de nommer à la cure de Dammesnil le sieur Moufle : « La cure est une des plus médiocres de votre archevêché, ne produisant que 5 à 600 livres de revenu. » – Pièces signées par M. de Broglie, lieutenant général des armées du Roi. – Sceau de Mgr de Saulx-Tavannes.

G. 1731. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 1 sceau pendant, 5 sceaux plaqués.

1341-1787. – Présentations à la cure de Saint-Denis d'Escos, par Louis XIV, ayant la garde noble du sieur de Montenay, baron de Baudemont ; – Henri de Prestreval, chevalier, et dame Louise de Clères, son épouse ; – sœur Adrienne de Courtilz, abbesse du Trésor-Notre-Dame ; – René de Prestreval, chevalier des Ordres du Roi, baron de Clères-Panilleuse ; – Henri-René-Charles de Prestreval, Nicolas-Louis Jubert, comte de Bouville, marquis de Clères-Panilleuse, brigadier des armées du Roi, sous-lieutenant des gendarmes anglais, plus tard, maréchal des camps et armées du Roi. – Présentés : Nicolas Mordant, Nicolas Le Cousturier, Pierre Seffrie, curé de Travaillès ; – Pierre Heurtault, Nicolas Du Noier, Louis Piédeloup, Étienne de Carette, Pierre Devé, curé de la seconde portion de Pormor ; – Louis-Clément Legendre, vicaire de Notre-Dame de Louviers. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Flumesnil, par M. de Chevrier d'Hacqueville, prieur de Sausseuse ; – par Joseph-François Le Ber, supérieur du séminaire Saint-Nicaise (par suite de la réunion audit séminaire du prieuré de Sausseuse). – Présentés : Julien Corneillau, chanoine de la collégiale de Sillé, au diocèse du Mans ; – Thomas Mascot. – Donation de 10 livres 10 sous parisis de rente à l'église de Fontenay par madame Jeanne de La Chapelle, dame de Fontenay, jadis femme de Mgr Jehan de Trie (1341). – Présentations à la cure de Fontenay par MM. Anffrye de Chaulieu. –

Présentés : Jean Crevel, Étienne Harcourt, Charles Rager, Louis-Charles-Pierre Fortin, Jean-Baptiste Rossignol, Charles Cavalier. – Requête adressée à Mgr François I^{er} de Harlay par Jacques-Paul Anffrye, sieur de Chaulieu, Fontenay, le Bur, Saint-Martin de Talvende et du Guedrel, conseiller du Roi, gentilhomme de la chambre de Sa Majesté et maître ordinaire en la Chambre des comptes de Normandie, au sujet de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste de Beauregard, proche du manoir seigneurial, à Fontenay ; mention de l'union faite à cette chapelle, en 1634, de la chapelle de l'ancien manoir seigneurial, nommée la chapelle de Toussaints, de présent ruinée et entièrement démolie. – Information au sujet de la chapelle de Beauregard, reconstruite récemment, et dont Jacques Anffrye de Chaulieu, seigneur de Fontenay, Guillaume Anffrye de Chaulieu, ci-devant abbé d'Aumale, demandaient la bénédiction à Mgr d'Aubigné. – Présentations à cette chapelle par MM. Anffrye de Chaulieu. – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux de la châtellenie d'Andely (pendant) ; de l'abbaye du Trésor, de MM. de Prestreval, Anffrye de Chaulieu (plaqués).

G. 1732. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier ; 9 sceaux plaqués.

1644-1787. – Présentations à la cure de Saint-Sulpice de Forest, par les abbés de Saint-Wandrille : Ferdinand de Neufville, évêque de Chartres ; – Balthasar-Henri de Fourcy, docteur de Sorbonne ; – Louis-Sextius de Jarente de la Bruyère, évêque d'Orléans. – Présentés : Antoine Duval, Guillaume Burnouf, bachelier en théologie, du diocèse de Coutances, prieur de Notre-Dame de Lorry, au diocèse de Sens ; – Nicolas Noyet, Jean-Baptiste Lucas, du diocèse d'Avranches ; – Anne Beudon, Charles Follope. – Réduction de la fondation faite, en 1619, par Nicolas de Chaumont et Suzanne Du Brocq. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld, portant, sur la requête des habitants de Forest, qu'il sera établi un vicaire à Forest, « paroisse composée de plus de quinze-cents personnes, qui fournissent environ cinq à six cents communians. » – Présentations à la chapelle de Saint-Jean, au manoir seigneurial du Veneur à Forest, par MM. Daniel de Boisdenemets ; – par Louis XIV, ayant la garde noble des enfants mineurs du sieur de Boisdenemets. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Fourges, par Louis XIV ; – par Joseph-Louis de Montenay, Marie-Césarine de Montenay, veuve de Messire Paul-Tanneguy de La Luzerne, baronne de Garancières et de Baudemont. ; – par le chapitre de Notre-Dame de Vernon ; – par Charles-Louis de Montenay, colonel d'infanterie ; – Joseph-Louis de Montenay ; – par Louis XIV, par droit de garde noble. – Présentés : Robert de Tallebot, François Gaultain, Claude-Nicolas Le Fèvre, (Curé de Baudemont ; – Jean Botin, de la paroisse de Cenilly, au diocèse de Coutances ; – Adrien Lescuyer, François Bouley ; – Jean Gavelle, curé du Bus-Saint-Remi ; – Gilles Tourgis, chapelain du duc de La Rochefoucauld ; – Pierre-François Hasley. – Visite de, la chapelle construite au château du comte de Montenay, à Fourges, par M. Lesage, curé de Tourny, doyen du doyenné de Baudemont. – Présentations à la cure de Saint-Sauveur de Fours, par les prieurs de Sausseuse : Paul Tallemant, diacre de Paris ; – Jérôme de Chevrier de Hacqueville. – Permutation entre Louis-René-François Le Breton de Vertemare, curé de Fours, et François Amaury, curé de Saint-Pierre de la Ferté et de Saint-Samson, son annexe, – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux de MMgrs de Jarente de la Bruyère, Balthasar-Henri de Fourcy ; de MM, de Montenay, de Boisdenemets.

G. 1733. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1672-1787. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Gasny, par les abbés de Saint-Ouen de Rouen : Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, ayant pour vicaire général Jean-Baptiste-Étienne Duhamel, docteur en théologie, conseiller au parlement de Normandie, abbé d'Aubigny, au diocèse de Bourges ; – Charles de Saint-Albin, archevêque-duc de Cambrai. – Présentés : Pierre Manthois, Gilles Le Courayer, Étienne Darré, curé de Sainte-Geneviève ; – Jean-Baptiste-Adrien Canu. – Présentations à la cure de Sainte-Radegonde de Giverny, par les abbés de Saint-Ouen : le cardinal de Bouillon, Charles de Saint-Albin, archevêque-duc de Cambrai, ayant pour vicaire général Jean-Baptiste Moullin, archidiacre de Lisieux ; – le cardinal de Rochechouart, évêque de Laon. – Présentés : François Baudouin, Charles Desvages, Edmond Bertault. – État des meubles et ornements de l'église ; – des biens du trésor et des contrats concernant lesdits biens ; – des dettes actives et passives de Giverny. – Réduction des fondations de la paroisse de Giverny. – Présentations à la cure de Saint-Denis de Guiseniers (*de Gysiniaco*), par les religieux de Jumièges, par l'abbé Claude de Saint-Simon. – Présentés : Jacques Aubourg, Robert-Bertrand Pinart, curé de Trouville-la-Haute ; – Étienne Gossart, curé de Bourneville ; –

Clément Pantin, François de La Coste, docteur en théologie, du diocèse de Lavaur ; – de Bongard, curé d'Épinay ; – François-Jacques Le Blanc. – Permission accordée par Louis XIV à François-Jacques Le Blanc, du diocèse de Viviers, de se réserver une pension viagère sur les fruits de la cure de Guiseniers, lorsqu'il la résignera. – Approbation de M. Le Comte, comme vicaire de Guiseniers. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld, pour assurer la décence du culte en cette paroisse. – Visite de l'église de Guiseniers, par M. Lesage, curé de Tourny, commissaire délégué par M. Marescot, vicaire général : « Point de vicaire ; un *quidam* faisant les fonctions de maître d'école et payé par les paroissiens », en 1789. – Présentations à la chapelle de Saint-Nicolas de la Bucaille, à Guiseniers, par MM. Jubert de Bouville. – Pièces signées par Louis XIV, les cardinaux de Bouillon et de Rochechouart. – Sceaux du cardinal de La Rochefoucauld, de Charles de Saint-Albin, archevêque-duc de Cambrai ; de Claude de Saint-Simon.

G. 1734. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier ; 9 sceaux plaqués.

1644-1748. – Présentations à la cure de Saint-Germain de Haricourt, par les prieurs de Sausseuse : Jérôme de Chevrier, Paul Tallemant, Claude Bonnedame, docteur en théologie ; – Jean Démange, licencié en théologie. – Présentés : Antoine Mériel, Pierre Le Tellier de Crèvecœur, Claude Marcadé, curé d'Hébécourt ; – Henriquez de Renneville, curé d'Hébécourt ; – Richard Le Jeune, prieur claustral de Sausseuse. – Présentations à la cure de Notre-Dame d'Hébécourt (Heubeucourt), par les prieurs de Sausseuse : André de Bauquemare, etc.. – Présentés ou nommés : Louis Josset, François Basin, Jean-Baptiste Costard, Jacques Henriquez de Renneville, Antoine Grignon. – Fondation d'une chapelle en la terre de Grumesnil, à Hébecourt, par Henri Danviray, écuyer, sieur de Machonville, conseiller du Roi au parlement de Normandie. – Présentations à la cure de Saint-Pierre d'Hennesis, par Charles de Mouy, seigneur de Richebourg ; – Charles de Capendu, commandeur de Moreuil, ordre de Saint-Lazare, maître des eaux et forêts du duché et bailliage de Valois ; – Marie-Anne et Cécile de Mouy, filles de Charles de Mouy et de Louise d'Auber, épouse en secondes noces de Jean de Bouton, seigneur de Chantemelle, baron de Ferrière ; – Charles de Capendu, comte de Boursonne. – Présentés : Nicolas Cousin, bachelier en décret, curé de Saint-Étienne-la-Grande-Église de Rouen ; – Vincent Du Val, licencié en théologie ; – Jean Le Roux, Silvestre Le Normand, Pierre Caumont, curé de Valmont ; – Nicolas-Charles de Lestendart, curé de Fontaines-sous-Préaux. – Réduction des fondations de la paroisse d'Hennesis. – Sceaux de MM. de Chevrier, Tallemant, Bonnedame, Démange, prieurs de Sausseuse ; de MM. de Mouy, de Capendu.

G. 1735. (Liasse.) – 28 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1643-1786. – Acte par lequel Jean-Baptiste Davoult, grand chantre de la cathédrale de Rouen, curé de Saint-Georges de Mezières et Pierre Rupalley, curé de Saint-Martin de Civières, se démettent l'un et l'autre de leurs cures pour cause de permutation. – Présentations à la cure de Saint-Brice et Saint-Blaise de Moufflaines (patronage alternatif) par les Chartreux de la rue d'Enfer, faubourg de Paris ; – par Jean Hallé, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé ; – Robert Fauvel, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Normandie. – Présentés : Jean Dupré, Charles Le Febvre, Henri Mouchelet, Noël-François Chayel. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Moullaincourt par Charles de Paccarony, Marie-Françoise Ruellon, veuve d'Alexandre de Paccarony ; – Désiré-Henri Seffrie, avocat au parlement de Paris, rapporteur du point d'honneur, subdélégué de l'intendant en la Généralité de Rouen. – Présentés : Thomas Dumoustier, Jean-Nicolas Le Feuvre, Jean Bertier, chanoine de Courpalais, avocat au parlement de Paris. – Présentation à la cure de Notre-Dame-de-l'Île par Pierre Gouttard, chanoine de Notre-Dame de Vernon ; – Léonard de Poudenx, licencié en théologie de la maison de Navarre, abbé de Bernay. – Présentés : Jacques Josset, Josaphat du Coudray. – Présentations à la cure de Saint-Jean-Baptiste de Pannilleuse, par les chanoines de Rouen prébendés de Pannilleuse : Jean Caresmel, Charles Levesque, Joseph-Alexis Le Bovyer de Fontenelle, François-Antoine Le Viconte de Saint-Hilaire, Nicolas-Alexandre de Bonnissent, docteur en théologie, conseiller clerc au parlement de Normandie, abbé de Bois-Aubry. – Présentés : René Lambert, Robert Goullé, Louis Lévesque, curé de Saint-Riquier-en-Rivière ; – Pierre Quièvremont, Pierre Voisin, Toussaint Belhoste, Pierre-Nicolas Marest, Jérôme Le Barbier, Charles Cavelier, Jean-Pierre Renoult. – Approbation de frère

Claude, Pénitent de Vernonnet, pour desservir la cure de Pannilleuse pendant l'absence du curé. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld ; de MM. Halle, Caresmel, Levesque, de Bonnissent.

G. 1736. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1542-1779. – Présentations à la cure de Portmort, 1^{re} portion, par Marie Lecointe, veuve de Charles Jubert, à présent femme de Charles de Brèvedent, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Normandie ; – Jacques Jubert, ancien maréchal des logis des cheveu-légers de la garde ordinaire du Roi ; – Nicolas-Louis Jubert, maréchal des camps et armées du Roi. – Présentés ou nommés : Jean Bonvallet, notaire juré de la cour d'église, au lieu de Louis de Courcillon, décédé ; – Dubusc, François Lesage, Louis Lesage, Philippe de Roussel, Jean Mesteil, Toussaint, Bellamy. – Présentations à la 2^{me} portion par Charles Jubert, maître des eaux et forêts de Rouen ; – Marie Lecointe, Jacques Jubert, Jean-Louis de Lamperrière, conseiller honoraire en la grand'chambre du parlement de Normandie ; – Nicolas-Louis Jubert, comte de Bouville. – Présentés : Nicolas Jullienne, Philippe Cappellet, Louis Lesage, Robert Vatel, Thomas Jubert, Pierre-François Du Quesnay, Thomas-Pierre Le Mettayer, Pierre Devé, Robert Carey. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld qui éteint et supprime à perpétuité le titre de bénéfice-cure de Saint-Martin-de-Châteauneuf, seconde portion de la paroisse de Portmort, unit tous les biens, revenus et droits quelconques dudit bénéfice au titre du bénéfice-cure de Saint-Pierre-de-Portmort, pour ne plus faire qu'un seul et unique bénéfice sous le titre de Saint-Pierre-de-Port-mort, pour être ladite paroisse desservie à l'avenir par un seul et unique curé en titre ; « pour ne point priver les habitants de la paroisse de Portmort de tous les secours spirituels qu'ils tiroient de la présence d'un curé à Saint-Martin-de-Châteauneuf, il sera établi un vicaire desservant amovible pour le canton de Saint-Martin-de-Châteauneuf et le reste de la paroisse, lequel fera dans ladite église de Saint-Martin-de-Châteauneuf, sous la direction des curés de Saint-Pierre, les offices et toutes autres fonctions spirituelles, auquel les curés seront tenus de payer 500 livres et en outre 50 livres pour lui tenir lieu de logement ; – ledit vicaire sera tenu de faire gratuitement les petites écoles pour les garçons des pauvres habitants de toute la paroisse de Saint-Pierre-de-Portmort lesquels seront jugés tels par le curé. » – Informations faites à ce sujet, par M. de Lastic, vicaire général. – Autres informations par M. Pierre-René Lefrère des Maisons, conseiller au parlement. – Lettres patentes qui confirment le décret de suppression ; – arrêt d'enregistrement desdites lettres patentes au parlement. – Règlement pour les vicaires de Port-mort desservant la succursale de Saint-Martin-de-Châteauneuf. – Présentation à la cure de Portmort par Jeanne de Lamperrière de Montigny, comtesse de Bouville, veuve de Louis Jubert, comte de Bouville. – Présenté : Louis-François Rouxel. – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld ; de Marie Lecointe.

G. 1737. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1647-1782. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Pressigny-l'Orgueilleux, par Marie de La Fontaine, abbesse de Préaux ; – par les abbés de Bernay : Léon Pottier de Gesvres, le cardinal de Gesvres, *Drusius* Hennequin, conseiller au parlement de Paris. – Présentés : Gabriel Lorrain, André Goulaffre des Hangars, Jean Corbin, Louis-François Le Gaigneur, Jacques Oursel. – Dotation par René de Pestreval, marquis de Clères-Pannilleuse, d'une chapelle bâtie depuis deux ou trois cents ans au village de Pressagny-le-Val, dépendant de la paroisse Notre-Dame-de-l'Isle et dédiée à Sainte-Geneviève ; – ledit village éloigné de la paroisse d'une grande demi-lieue et comptant de quatre à cinq cents communicants. – Approbation de cette dotation par Mgr de Harlay en 1657. – Requête des pauvres habitants de Pressagny pour obtenir à Pressagny-le-Val, la continuation du service divin pour lequel ils avaient promis une subvention annuelle de 250 livres ; – difficultés de la part des chanoines de Vernon ; – lettre adressée par M. de Bouville, intendant d'Orléans, à Mgr Colbert, en faveur des habitants : « Ces pauvres gens ont une si grande passion d'avoir une église dans leur village, que je crois qu'ils feront tout ce que vous jugerez à propos pour faciliter l'érection d'une paroisse J'y contribueray aussi très volontiers. » – Ordonnance de Mgr Colbert portant règlement pour le service divin en l'église de Pressagny-le-Val. – Présentations à cette chapelle par Marguerite de Pompadour, veuve de René de Prestreval, marquis de Clères et de Pannilleuse ; – MM. Jubert de Bouville. – Présentés : Nicolas Vincent, Bernard-Marie-Gabriel Jubert de Bouville, chanoine de Chartres, grand vicaire de l'évêque dudit lieu. – Présentation à la cure de Saint-Pierre de Quiry, par les abbés de Saint-Wandrille : Frédéric-Jérôme de Roye de La

Rochefoucauld, archevêque de Bourges ; – Louis Sextius de Jarente de la Bruyère, évêque d'Orléans. – Présentés : Jacques Bultel, Charles-François Angers, curé de Saint-Denis de Rouxmesnil. – « Mémoire pour établir l'état du sieur curé de Quitry et la conduite qu'il a tenue depuis dix ans qu'il est curé pour se faire donner un presbitère. » – « Mémoire pour les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris, propriétaire de deux fermes dans la paroisse de Quitry, et pour les habitants de la même paroisse. » – Curé sans presbytère depuis un temps immémorial et recevant des habitants 30 livres par an pour son logement. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Requiécourt par les Chartreux de Bourbon-lès-Gaillon. – Présentés : Robert Desfresches, Nicolas Bouillie, Jean du Penhair, Denis Gilles, Charles Rousselin. – Pièces signées par le cardinal de La Rochefoucauld. – Sceaux de la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon (4 types différents) ; des cardinaux de Gesvres et de Roye de La Rochefoucauld ; de Mgr Colbert et de Marguerite de Pompadour.

G. 1738. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1637-1786. – Présentations à la cure de Sainte-Geneviève par l'abbé de Saint-Ouen de Rouen, Charles de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, ayant pour vicaire général Christophe Terrisse. – Présentés ou nommés : Philippe Seffrie, Jean-François Lenfant, Marin Petit. – Acte d'élection de Charles Le Febvre comme prieur claustral de Notre-Dame de Sausseuse. – Approbation par Mgr de Saulx-Tavannes de l'élection de dom Louis-Laurent Michel comme prieur claustral. – Ordonnance du même prélat, par laquelle il consent que les matines soient chantées à cinq heures au lieu de quatre heures du matin en été et permet aux chanoines de prendre leurs repas à la même table et sans que les portions soient divisées. – Lettre de M. Dufour, prieur de Miseray, au diocèse de Bourges, visiteur des communautés des chanoines réguliers où religieuse et vénérable personne M. Moullin a ci-devant rétabli la règle, par laquelle il rend compte à Mgr de Saulx-Tavannes de la visite qu'il a faite du prieuré de Notre-Dame de Sausseuse. – Visite de cette communauté par M. Demelle, prieur claustral des chanoines réguliers du Bourgachard et visiteur général du même ordre. – A la suite d'une requête de M. Pierre-Anastase de Torné, prêtre, prédicateur ordinaire du Roi, prieur commendataire de Sausseuse, ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld portant que l'église du prieuré de Sausseuse, dont la mense conventuelle venait d'être réunie au séminaire Saint-Nicaise, sera réduite à la seule grandeur du chœur, qu'il sera élevé un mur de séparation entre ledit chœur et la nef, qui pourra être démolie ou employée à usage profane, et que les corps ou ossements enterrés dans ladite nef ou dans les chapelles de l'église seront exhumés et enterrés ensuite dans le chœur. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Tilly, par les prieurs de Sausseuse : Jérôme de Chevrier, Claude Bonnedame, vicaire général de l'évêque de Noyon ; – Jean de Mauge. – Présentés : Jérôme Postel, Firmin Violette, Joseph-Louis Lavenant. – Lettre de M. Baroche au sujet de la cure de Tilly. – Présentations à la cure de Notre-Dame-de-Travaillles par les chanoines prébendés de Pannilleuse en la cathédrale de Rouen : Jean Caresmel, Charles Lévesque, diacre. – Présentés : Émeri Vettier, Alphonse de Bretteville, Louis Barbey, Louis Lévesque, Jean Causebourg, François de Fontenay. – Sceaux de Charles de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, de l'abbé Terrisse, de Dufour, prieur de Miseray, Bonne-dame, de Mauge, Baroche, Lévesque.

G. 1739. (Liasse.) – 40 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 11 sceaux, 14 sceaux plaqués.

1210-1554. – Charte de Gautier de Tourny par laquelle il donne aux chanoines de Sausseuse le patronage de l'église de Tourny ; en présence de Robert *Pulli*, archevêque de Rouen ; témoin, Robert *Dalbus*, archidiacre de Rouen. – Charte dudit archevêque constatant ladite donation. – Charte de l'archevêque Maurice par laquelle, après avoir accepté des chanoines de Sausseuse le patronage de Tourny dont il avait refusé de leur confirmer la concession, il leur donne une partie des dîmes de cette paroisse (copies du XIV^e siècle). – Acte, passé devant un notaire apostolique, dans lequel se trouvent rapportées, d'après un procès-verbal consigné dans un missel, les formalités de l'installation dans la cure de Notre-Dame de Tourny, par Étienne de Corny, doyen de Baudemont, de Robert de *Savilla*, l'inventaire des livres et ornements de cette église, en 1309 ; lesdites pièces produites par Jean Guidouche, docteur en décrets, successeur de Robert de *Savilla*. – Procès au sujet du patronage de Tourny à l'Échiquier de Normandie, au bailliage de Gisors, aux plaids de la châtellenie de Vernon tenus à Andely, entre les archevêques de Rouen, d'une part, et les

seigneurs de Tourny : Jean de Tourny, chevalier ; Pierre, sire de Villaines, dit le Bègue, seigneur d'Yvetot, comte de Ribedieu, conseiller et chambellan de Charles VI ; Guillaume Prévosteau, au droit de sa femme ; Jacques d'Assy, d'autre part. – Accord provisoire entre les parties pour le patronage. – Question soulevée au sujet de ce droit ; connaissance en fait de patronage contestée à la Reine qui possédait en douaire la châtelainie de Gisors ; à l'égard des églises étant « ès mettes » de son douaire ; cette matière de patronage est réservée à Mgr le duc (Charles, dauphin, depuis roi sous le nom de Charles V). – Jean Dehors, compagnon de l'archevêque Philippe d'Alençon, institué en l'église de Tourny « par main commune » de l'archevêque et de Jean de Tourny, en vertu d'un accord entre ledit de Tourny et Thomas Haudri, official et vicaire, et Jean de La Moricière, sénéchal et garde du temporel de l'archevêché. – Poursuites contre Élie de Rouffignac, curé de Tourny par don du Pape, pour s'être permis de faire citer ses parties adverses devant maître Jacques de Manse-Guichart, « scolaste » d'Amiens, auditeur et commissaire du Pape sur le fait de ses bulles. – Notification à l'archevêque, par Pierre de Vilaines, du consentement par lui donné à la permutation que ce curé entendait faire de sa cure contre le doyenné d'Arlebrecque et la prébende de Furnes dont était titulaire Jean Gorse, licencié ès lois, chanoine de Chartres. – Accord entre le même Pierre de Vilaines et Mgr Louis de Harcourt pour donner la cure de Tourny à Charles Des Barres, clerc, secrétaire du duc de Guyenne, lequel prendra la place du curé Lambert Martin « qui s'est montré fauteur, adhérent, complice et alié d'aucuns seigneurs, nagaires vassaux du Roy, de son sang et aultres, qui ont faictes plusieurs grans assemblées de gens d'armes, subgés du Roy, estrangers et aultres, en gastant et destruyant le royaulme et le peuple, par quoi ont esté déboutés, abandonnés et privés de leurs bénéfices ; et sont excommuniés, comme par bulles du pape Urbain V, de nouveau confirmées par le Pape à présent, Ces choses peuvent apparoir. » – Appointment entre le cardinal d'Estouteville et Guillaume Prévosteau ; – congé de cour à eux donné par l'Échiquier. – Appointment devant les tabellions de Rouen entre Jacques d'Assy, sieur de Cantelou, et Antoine Bohier, abbé de Fécamp et de Saint-Ouen, vicaire général du cardinal d'Amboise, légat, du Saint-Siège ; patronage reconnu alternatif entre les archevêques et les seigneurs, en 1505. – Baillis de Gisors mentionnés : Jean Du Bois, Jean de La Tuille, Robert Le Maistre, écuyer d'écurie du Roi ; – Robert Biotte, sieur de la Roche, Jean de LaVieville. – Sceaux de Charles V, duc de Normandie (fragment), de l'Échiquier de Normandie, du parlement de Paris, du conseil du Roi à Rouen, 1365 (fragment) ; – des assises de la châtelainie de Vernon à Andely, de la cour d'église de Rouen ; de MMgrs Guillaume de Vienne, Louis de Harcourt, Pierre de Vilaines ; de Jean de Tourtry (fragment) ; de Guillaume Droue, sergent à masse du Roi à Rouen.

G. 1740. (Liasse.) – 3 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1686-1730. – Présentations à la cure de Tourny par Dominique de Montfort, marquis de Tourny, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel ; – Louis-Urbain Aubert, marquis de Tourny, baron de Neuilly, intendant de la Généralité de Limoges. – Présentés : Jean-Baptiste Fauvel, curé de Tostes ; – Pierre Voisin, curé de Pannilleuse. – Requête des habitants de Tourny à Mgr François II de Harlay, pour qu'il leur fût permis de retrancher du cimetière une partie inutile et incommode. – Information à ce sujet, en vertu des ordres de M. Mallet, vicaire général, par Pierre Seffrie, curé de Guiseniers, doyen de Raudemont. – Requête de Jacques Lamperrière, prêtre de Tourny, adressée à M. Clément, vicaire général de Mgr Colbert, pour obtenir une somme sur les fruits du bénéfice perçus à la moisson dernière comme ayant desservi pendant six mois au Mesnil-sous-Verclive : « Il n'a pour vivre que ses gages dans une année autant chère que celle-ci (1693). » – Sceau de M. de Montfort.

G. 1741. (Liasse.) – 21 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; 2 fragments de sceaux.

1272-1768. – Sentence arbitrale prononcée par *Ancellus* Le Vicomte, autrefois bailli de Gisors, sur un procès pendant en l'officialité entre les religieuses du Trésor de Notre-Dame près Baudemont, de Fontaine-Guérard, et de Saint-Mathieu près Rouen, d'une part, et Gautier Le Chambellan, héritier de Pierre, chambellan du roi Saint-Louis, d'autre part, au sujet des legs compris dans le testament dudit Pierre ; – biens et rentes aux Autieux (*Altaria*), Blaquevillé, Villers, Fontaine-le-Châtel. – Charte par laquelle Albert de Hangest, chevalier, sieur de Genly et de Fontaine-le-Châtel, et Isabelle, sa femme, fille de Gautier Le Chambellan, seigneur de Tourneufve, reconnaissent avoir reçu en fief et héritage, pour le prix de 16 livres de rente, des religieuses du

Trésor de Notre-Dame, ordre de Citeaux, ce qui leur appartenait à Saint-Sulpice, Saint-Germain, Fontaine-le-Châtel, les Autieux, Castenay, Longuerue, Salmonville-l'Éage, Blainville. – Procès au sujet de cette rente entre les religieuses du Trésor et Pierre de Roncherolles, baron de Heugueville, seigneur de Fontaine-le-Châtel ; rente diminuée en considération de la petite valeur des héritages en 1478. – Procès au sujet du paiement des arrérages de cette rente. – Contrat de revalidation. – Visite de l'abbaye du Trésor par Mgr François de Harlay, le 26 novembre 1637, à la suite de la mort de l'abbesse sœur Jeanne de Vieuxpont ; – sœur Catherine de Vieuxpont, nommée abbesse par brevet du Roi, reconnue par Mgr de Harlay qui la prépose pour la conservation de l'ordre et pour gouverner par provision jusqu'à l'obtention des bulles. – Fulmination par Adrien de La Faye, official de Rouen, des bulles de l'abbaye du Trésor pour Adrienne de Courtils de Talmontier. – Serment de fidélité prêté par l'abbesse Jeanne de Vieuxpont à l'église de Rouen et à Mgr de Harlay. – Fragments des sceaux d'Aubert de Hangest et d'Isabelle, sa femme.

G. 1742. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier ; 13 sceaux plaqués.

1638-1789. – Présentations à la cure de Saint-Étienne du Valcorbon par les prieurs de Sausseuse : Nicolas de Rauquemare, Jérôme Chevrier, Claude Bonnedame. – Présentés ou nommés : André de Limoge, François Gaumer, Henri Gobert, Antoine Le Boullenger, Gérard Kints, Antoine Grignon, Louis Huby, Nicolas Le Terrier. – Mgr Colbert, archevêque de Rouen, prieur de Sausseuse. – Visite de l'église du Valcorbon par Hélot, curé de Travaillies, doyen de Baudemont. – Nomination par l'archevêque Mgr de La Rochefoucauld d'un économe séquestre pour percevoir les revenus de la cure du Valcorbon. – Détail de la dîme du prieuré-cure du Valcorbon, en 1787, estimée à 1,062 livres. – Ordonnance du même prélat, portant que les revenus séquestrés seront employés aux fournitures et réparations jugées indispensables pour la décence du culte divin. – Présentations à la cure de Saint-Nicolas de Vernonnet, au faubourg de Vernon, par les chanoines de Vernon. – Présentés : Charles Pauthin, Jean Chevallier., Jacques-Adrien Chouquet, Jacques Hullot, François-Simon Delair, Jean-Baptiste Soynard. – Visite du prieuré de de Saint-Michel de Vernonnet par M. Voisin, curé de Tourny. – Sceaux du chapitre de Vernon, de MM. Chevrier et Bonnedame.

G. 1743. – (Liasse.) – 20 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 2 sceaux ; 3 fragments de sceaux.

1434-1495. – Informations faites, en vertu des mandements des vicaires généraux de l'archevêché, par les doyens ruraux du doyenné de Gisors : Jean Langlois, Jean Vyon, curé de Maineville ; par le vice-gérant du doyen, Philippe de Chambos, à l'occasion de présentations, sur la valeur des bénéfices, le nombre des paroissiens, le patronage, l'âge, la naissance et la conduite des présentés. – Bouchevillier : patron, Jean de Gisencourt ; présenté, Jean Riquier ; valeur, 26 livres ; vingt-six paroissiens, 1495. – Corval : patron, l'abbé de Saint-Évroult ; présenté, Robert Blancvillain ; revenus à peine suffisants pour l'entretien du curé ; sept paroissiens, 1493. – Saint-Aubin de Doudeauville : patronne, l'abbesse de Fontaine-Guéraud ; présenté, Jean Duval, chapelain de la chapelle de Saint-Thomas-le-Martyr à Saint-Antoine de Rouen ; valeur, 30 livres ; cinquante paroissiens, 1481. – La Feuillie : dépositions de Guillaume Rommain, ancien curé de la Feuillie ; Pierre Coulombel, curé du Tronquay, Guillaume de La Haye, curé du Boulay ; au temps de la reine Blanche, il y avait à la Feuillie une chapelle dans l'enceinte du château et du manoir royal où s'assemblaient les habitants du lieu ; Hugues *de Alneto*, qui en était chapelain, fit construire une autre chapelle hors le manoir ; elle fut érigée en église paroissiale par la reine Blanche qui donna deux acres de terre pour faire le cimetière et le manoir presbytéral ; patrons, les prieurs de Saint-Laurent-en-Lyons ; valeur, 10 sous tournois ; *valet pro supportatione servicii*, 1466. – En 1475, Guillaume Lucas, présenté par Jean, prieur de Saint-Laurent-en-Lyons. – Fleury : patron, Jean de Baskerville, ayant succédé à Guillaume Crespin, chevalier, seigneur du lieu ; présenté, Robert Lemoine ; valeur, de 15 à 16 livres ; trente paroissiens, 1434. – Saint-Laurent d'Hébécourt ; patronne, Blanche de Gamaches ; présenté, Jean Le Roy ; valeur, 10 livres *in portatis* ; dix-huit paroissiens, 1478. – Saint-Sulpice d'Heudicourt : patron, Jacques Daniel, seigneur de Saint-Paër et d'Heudicourt ; présenté, Michel Daniel, licencié ès lois ; valeur, 120 livres ; soixante paroissiens, 1495 – Maineville (*Mediavilla*) : patron, Jean de Roncherolles, à cause de son mariage avec Marguerite de Chastillon ; présenté, Jean Tiphaine ; valeur, 36 livres ; cinquante paroissiens, 1494. – Saint-Denis-le-Ferment : patronne, Catherine de Saint-Clair ; présenté, Jean Tude ; valeur,

20 livres ; quarante-quatre paroissiens, 1462 ; – patron, Guillaume de Fors ; présenté, Claude de Fors ; 50 livres ; soixante paroissiens, 1493. – Verclives (*Warcliva*) : patron, l'abbé de Mortemer ; valeur, autrefois, en temps de paix, 20 à 24 livres, *in portatis* ; à présent, 15 livres ; quinze paroissiens, 1462. – Sceau du doyenné de Gisors. – Fragment du sceau de la cour ecclésiastique de Rouen.

G. 1744. (Liasse.) – 33 pièces, papier.

1683-1710. – Visites des églises du doyenné de Gisors, par Mgr Colbert, et par le curé de Beauficel, doyen du doyenné. – Charleval (au cas que les habitans n'envoient pas leurs enfans aux catéchismes qui se feront exactement tous les dimanches et festes de l'année, nous enjoignons au curé de leur refuser l'absolution à Pasques et lui deffendons de les recevoir pour estre parrains et marraines) ; – Fleury-la-Forêt (sur la plainte qui nous auroit esté faite par le curé de ce que Nicolas Le Rade, sans aucune approbation des supérieurs, vouloit tenir école dans la paroisse, nous lui avons défendu de s'ingérer de tenir les écoles soubz les peines de droit, et aux habitans de luy envoyer leurs enfans pour estre enseignez par luy, attendu qu'il y a un ecclésiastique dans ladite paroisse établi pour lesdites écoles, auquel nous enjoignons aux habitans d'envoyer leurs enfans assidument) ; – Gisors (enjoignons à tous les ecclésiastiques, sous peine de suspense, de porter toujours l'habit long dans la ville conformément aux statuts synodaux) ; – la Feuillie (il y aura un dais au dessus du grand autel) ; – les Hogues (ni chaire ni confessionnal) ; – le Tronquay (murailles de la chapelle de la Sainte-Vierge tombant en ruine).

G. 1745. (Liasse.) – 32 pièces, papier.

1691. – États des revenus et des charges des paroisses du doyenné de Gisors, dressés par les curés conformément aux ordres de Mgr Colbert. – Beauvoir-en-Lyons (l'église menace ruine) ; – Doudeauville (insuffisance des revenus pour entretenir l'église qui est un grand corps et un fort haut clocher que les vents découvrent incessamment, comme il arriva, au caresme dernier, par une tempeste qui ruina le clocher qui étoit nouvellement couvert).

G. 1746. (Liasse.) – 26 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1633-1782. – Présentations à la cure de Saint-Hilaire d'Amécourt, par Pierre Dufour de Longuerue, chevalier, maréchal de bataille des armées du Roi et lieutenant de S. M. au gouvernement de Charleville et du Mont-Olympe ; – Louis Le Febvre, secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; – Adrien Le Febvre, baron de Moutel, conseiller en la grand'chambre au parlement de Rouen. – Présentés : Nicolas Le Masson, René Manicourt, Jean Chevalier, curé du Thil ; – Louis Nehou, Ehtbin Mauger, sous-diacre, docteur ès arts de l'Université de Paris ; – Jacques-Antoine Canu, curé de Saint-Léonard de Merval. – Présentations à la cure de Saint-Denis de Basincourt par Robert Aubery, marquis de Vatan, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé et en la direction de ses finances ; – Marie-Luce Aubery, marquise de Rarcy, veuve de Gaston-Jean-Baptiste de Lancy, marquis de Rarcy ; – Jean-Baptiste Groult, conseiller du Roi honoraire au Grand Conseil ; – Bernard-Louis-Mathurin Groult, chevalier, sieur de Saint-Paër. – Présentés : François Delamare, maître ès arts de l'Université de Paris ; – Philippe Martin, Marin Martin, prêtre du diocèse du Mans ; – Joseph Feugueur, Pierre Pelletier. – Commission donnée par Mgr de La Rochefoucauld à M. Dumont, curé de Saint-Denis-le-Ferment, pour procéder à la visite du chœur de l'église de Bazincourt nouvellement reconstruite, et en faire la bénédiction, s'il y avait lieu. – Notice des collations de la cure de Beauficel, de 1506 à 1633. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Beauficel (cure alternative entre l'archevêque et le seigneur) par François Le Lieur, François-Philippe de Folleville, gendarme de la garde ordinaire du Roi. – Présentés : Louis Le Lieur, diacre ; – Philippe-François Moisant. – Requête à Mgr de Saulx-Tavannes pour qu'il lui plût autoriser la fondation faite par M. de Folleville, curé de Beauficel, pour la célébration d'offices et la condition d'un maître d'école en cette paroisse. – Acte de l'assemblée du clergé de Normandie contre l'archevêque de Lyon qui s'était permis de donner une institution canonique de la cure de Beauficel, en qualité de primat. – Réduction des fondations de Beauficel. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld, de MM. Aubery, Le Lieur.

G. 1747. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 13 pièces, papier.

1635-1776. – Réduction des fondations de la paroisse de Saint-Remi de Bezu. – Fondation par Julien Le Bret, écuyer, seigneur de Gardesalle, vicomte de Gisors, d'une chapelle en son manoir du Mesnil-Guillebert à Bezu. – Lettre de Robert Denyau, curé de Gisors et doyen du doyenné de Gisors, à Mgr François I de Harlay, au sujet de cette fondation. – Approbation par Mgr François II de Harlay, d'une chapelle fondée au château de Fours, par Michel de Fours, marquis de Fours ; – d'une autre chapelle fondée en la paroisse de Bezu-la-Forêt par Charles Osmont, écuyer, sieur de la Roque. – Lettres de Mgr de La Rochefoucauld qui confèrent à François Marguery la cure de Boscquentin, sur la présentation du prieur et du couvent de Notre-Dame de Mortemer.

G. 1748. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 57 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1540-1780. – Procès au Grand Conseil, entre Mathurin Sédille, trésorier de l'archevêque de Rouen, Mgr Georges d'Amboise, et Jean Rouju, prêtre, curé de la Feuillie, au sujet des dîmes de cette paroisse. – « Déclarations des fiefes dudit lieu de la Feuillie et autres lieux circonvoisins qui doivent dismes à MM. les archevesque, doyen et chapitre de Rouen. » – Présentations à la cure de Saint-Eustache de la Feuillie par les prieurs de Saint-Laurent-en-Lyons : Nicolas Du Tot, Jean Du Tot, Claude-Lazare de Maupin, ayant pour procureur général Pierre Pillard Deshais. – Présentés : Guillaume Desaubris, Jean Delaporte, curé de Farceaux ; – Albert Duval, René Augibaud, Adrien-Gilles Desfavris, Étienne Le Halleur, Antoine Dubois, curé du Thil en Bray ; – René-Jacques Pillard, Jean-Baptiste Poullain. – Réduction des fondations, notamment de celle de Nicolas de Moy, seigneur de Richebourg. – Statuts de la charité de Saint-Eustache. – Extraits des comptes de la fabrique. – Fondations de chapelles : au manoir de Boiville, par Charles Le Vaillant, sieur de Saint-Vincent ; – au manoir du Val-de-la-Coudre, par le sieur Verdier, châtelain et garde-marteau de Lyons. – Présentations à la chapelle de Saint-Charles du château de Richebourg par les seigneurs : Charles de Moy, Biaise Angran, Michel-Simon Ricquier. – Réduction des fondations de cette chapelle. – Présentations à la cure de Fleury-la-Forêt par Louis XIV, ayant la garde noble des enfants mineurs de Charles de Caumont, sieur de Fleury ; – Jacques, marquis d'Auger, maréchal des camps et armées du Roi ; – Marguerite Du Fossé de Vatteville, sa veuve ; – Louis-Alexandre d'Auger, lieutenant général des gardes du corps. – Présentés : François de La Fosse, curé de Houdan ; – Jean-François Le Baube, Barthélémy Neveu, Pierre Le Lièvre, Dominique Trincano, chapelain du Roi au château de Chaville ; – Philippe Du Périer, curé de Saint-Pierre de la Vieille-Lire. – Visite par Gabriel Mauger, doyen de Gisors, de la chapelle du château de Fleury, dotée dès 1658. – Bénédiction par M. Boivin, curé de Martagny, autre doyen de Gisors, de la même chapelle, placée sous l'invocation de la Sainte Vierge dans le mystère de l'Annonciation. – Présentations à la cure de Saint-Pierre et Saint-Paul de Gaillardbois par les prieurs claustraux des Deux-Amants : Antoine Brulart, Pierre Plesse, Henri Vignon, Pierre Ragot. – Présentés : Guillaume de Nollevall, Charles Chouet, prieur-curé de Neuville-sous-Farceaux ; – Hyacinthe Gobert, Pierre Villette, sous-prieur de Saint-Lô de Rouen ; – Gabriel-Jean-Baptiste Millon, prieur du Mont-aux-Malades. – Fondation par Henri de Roussel, sieur d'Irreville, d'une chapelle en son manoir d'Irreville, à Gaillardbois ; – approuvée par Antoine Gaulde, vicaire général. – Présenté : dom Robert Fournies – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux de MM. de Moy, Nicolas et Jean Du Tot. liage de Gisors ; – à la chapelle de Saint-Laurent de Vaux, par les seigneurs de Vaux : François-Joseph de Seré, conseiller au parlement de Paris ; – Gabriel-Simon de Manneville, conseiller au Grand Conseil. – Approbation de la chapelle de Sainte-Marguerite, au hameau de Cantiers, dotée par François Lempereur, secrétaire du Roi, maison et couronne de France. – Sceaux du recteur du collège de Rouen, de Charles de Fouilleuse, marquis de Flavacourt. – Pièce signée par Jules-Paul de Lionne, Foucquet de Belleisle.

G. 1749. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier ; 3 sceaux plaqués.

1282-1784. – Analyse de pièces anciennes concernant le patronage de Gisors, notamment de la donation de Jean de Gisors, de l'année de 1181. – Sentence de Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen, sur un procès entre le monastère de Marmoutier et le prieur de Saint-Ouen de Gisors, d'une part, et Jean Le Jeune, curé de Saint-Gervais de Gisors, d'autre part (copie). – Information faite, en 1494, en vertu d'un mandement du vicaire général de Mgr Georges d'Amboise, par Philippe Guersent, doyen de Gisors, au sujet du patronage de l'église de Saint-Gervais et Saint-Prottais de Gisors ; patron, Gui, abbé de Marmoutier ; valeur, 80 livres ; quatre

cents paroissiens ; Jean Corvo nommé à la place de La Mare, lequel était décédé le 7 novembre 1494. – Lettres de Mgr François II de Harlay qui nomment Nicolas-Thomas de Saint-André à la cure de Gisors. – Présentations à cette cure par Jules-Paul de Lionne, abbé de Marmoutier, par les recteurs et plus tard par les administrateurs du collège de Rouen, en conséquence de l'union à ce collège du prieuré de Saint-Ouen de Gisors. – Présentés ou nommés: Charles-Auguste Coullard, Nico'as-Charles-Léonard Oury en remplacement de Pierre Guillaume Delisle-Dormeau ; – Nicolas-Antoine-Cbarlcs Prévost, docteur en théologie ; – Bruno Beudon, vicaire de Sainte-Croix de Paris; – Jean-Louis-Nicolas Mignot, curé de Saint-André de Cahaignes. – Permutation de bénéfices entre Claude-Guillaume Vinot, docteur en théologie, curé de Saint-Mariin-du-Pont de Rouen, et Charles-Léonard Oury. –• Présentations à la chapelle de Saint-Thomas du château de Gisors par CharlesLouis-Auguste Foucquet de Belleisle, comte de Gisors, mesfre de camp général des dragons de France; – à la chapelle de Sainte Catherine de Gisors par Philippe et Charles deFouil-teuze, lieutenants pour le Roi au gouvernement du bail-

G. 1750. (Liasse.) – 100 pièces, papier (1 imprimée).

1663-1746. – Ordonnances : de Mgr François II de Harlay pour autoriser l'exposition du saint Sacrement en l'église de Gisors à certains jours de l'année, conformément aux contrats de fondation ; – de Mgr Colbert pour déclarer suspens pendant huit jours quelques prêtres de Gisors qui avaient confessé sans lettres d'approbation ; – de Mgr de Saulx-Tavannes portant règlement pour le service divin dans la même église. – « Règlement pour la préséance de MM. les ecclésiastiques de Gisors, tant au chœur qu'aux processions, arrêté et signé par eux, du consentement et chez M. le curé, le dimanche 6 novembre 1746. » – Tarif du casuel. – « Obligations de MM. les marguilliers ; – du vicaire, des chapelains, sacristains, sous-sacriste et de MM. les chapelains, régents du collège, répétiteurs et autres ecclésiastiques attachés au collège. » – « Devis des dégâts, débris et ruines arrivées à l'église paroissiale Saint-Gervais et Protais de Gisors, causées par les ouragan et tempeste de vent du 30 décembre 1705 : » pignon du grand portail renversé ; réparations évaluées à 7,489 livres. – Débats entre Adrien Picard, docteur en théologie de la maison de Sorbonne, curé de Gisors, et les officiers et communauté dudit lieu au sujet des honoraires et luminaires, des services et des inhumations; du droit de disposer de certaines places dans le chœur de l'église ; des réparations à faire au presbytère, du service fait pour le feu roi Louis XIV. – Mémoires pour le curé ; – mémoires pour les officiers de Gisors : MM. Gautrin, lieutenant particulier, Le Febvre de Neufvemare, lieutenant criminel, Anbery, procureur du Roy, Bonté, prévôt et maire, Langlois, lieutenant de maire, de Nayville, procureur du Roi de la ville. – « Lettre de M. Pantin, conseiller du Roy, lieutenant général au bailliage de Gisors et subdélégué de M. l'intendant à un de ses amis pour servir de réponse, en ce qui le concerne, à un factum injurieux et diffamant rendu public sous le nom de M. Pierre-Guillaumed de Lisle Dormeau, prêtre, curé de la ville de Gisors, soy-disant docteur de Sorbonne. A Gisors, le Mardy gras, 5 mars 1737. » (Imprimé.)

G. 1751. (Liasse.) – 6 pièces, papier.

1676-1788. – État des fondations de l'église de Gisors rédigé par Antoine de Jeuffosse, docteur de Sorbonne, grand vicaire et official de Pontoise et du Vexin-Normand, en conséquence d'une requête adressée à Mgr de Médavy par Nicolas-Thomas de Saint-André, curé de la paroisse. – Réduction des fondations de l'église de Gisors par Mgr de Médavy, 1676. – Mémoire des officiers, habitants et trésoriers de Gisors pour obtenir réduction des gages du curé, des chapelains et des clercs et suppression de la musique. – Ordonnance de Mgr Colbert conforme aux conclusions dudit mémoire. – « Dépouillement des titres de fondation de l'église et fabrique de Gisors » par M. Mignot, curé, Fourmont, Perdrieux, Potin de La Mairie ; – mention des fondations de Jean de La Viéville, bailli et capitaine de Gisors, chambellan du roi Charles VI et de Marguerite de Barlemont, son épouse, en 1497 ; – de Thomas Le Mercier, curé de Basincourt, en 1504 ; – de Martin Le Barbier, chirurgien de Gisors, en 1507 ; – d'Antoine Le Mercier, curé de Gisors, en 1517 ; – de Jean Corneille, docteur en médecine et régent à Gisors, en 1662 ; – de Jeanne-Françoise Anfrye de Fontenay-Chaulieu, en 1728 ; – de Louis-Charles de Bourbon, prince d'Anet, en 1773 ; – trois ou quatre prêtres au plus, en 1787, au lieu de 10, chiffre ancien. – Ordonnances de Mgr de La Rochefoucauld portant réduction des fondations de Gisors.

G. 1752. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier (1 imprimée).

1608-1762. – Statuts de la confrérie de Saint-Jacques-le-Grand, fondée en l'église de Gisors, approuvés du temps de Mgr de Joyeuse, archevêque de Rouen : « Nul ne sera reçu qu'il n'ait fait le voyage de Saint-Jacques en Gallice » (copie). – Mémoire des gouverneurs de la confrérie de Notre-Dame ou de l'Assomption, fondée en l'église de Gisors, adressé à Mgr Colbert, coadjuteur, afin d'empêcher la réunion du bien de ladite confrérie à celui de la fabrique ; – mention de la confirmation de cette confrérie par l'archevêque Philippe d'Alençon, en 1360 : « Le roy Charles V, tous les seigneurs de sa cour et ceux de tous les pays circonvoisins de ladite ville de Gisors ont bien voulu estre à la teste de l'ancien martirologe d'icelle. Louis Le Grand, notre invincible et toujours victorieusement régnant monarque, La Royne, son altesse Mgr le duc d'Orléans et les personnes les plus qualifiez du royaume en ont fait de mesme. » – Autre mémoire de Joseph Huet de Dampierre, avocat du Roi au bailliage de Gisors, l'un des administrateurs de la confrérie de Notre-Dame. – « Factum pour les trésoriers en charge de l'église de la ville de Gisors, reçeus parties intervenantes au procez contre les confrères de la confrairie de l'Assomption » ; point en discussion : Les trésoriers ont-ils le droit d'accorder des tombes avec des inscriptions et des épitaphes, des places et des séances dans leur chapelle ? (Imprimé). – Mémoire pour la confrérie de Notre-Dame de Gisors aux fins d'être déchargée des décimes : « Érigée très-anciennement en l'église paroissiale de la ville et administrée par le curé et douze des plus notables habitants, elle a toujours employé ses revenus à l'entretien d'un petit collège. »

G. 1753. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1337-1644. – Copie donnée sous le sceau d'Oudart de Hasqueville, prévôt vicomtal de Gisors, en 1425, de lettres par lesquelles Jean, aîné fils du Roi de France, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine, confirme la donation faite, par Simon Morel, à la Maison-Dieu de Gisors, d'une rente annuelle de 15 livres tournois, pour convertir au vivre et sustentation d'un chapelain qui, tous les jours de l'an, célébrera le divin service en la chapelle de ladite Maison-Dieu. – Requête adressée à Mgr François I de Harlay, par Nicolas Dehors, grènetier de Gisors, pour obtenir la permission de faire dire la messe dans une chapelle voûtée qu'il avait fait construire au pied de l'hôpital pour la commodité des pauvres. – Avis de M. Sevrey, promoteur. – Information ordonnée par M. de La Faye, official ; – faite par Toussaint Galopin, curé de Beauficel, bachelier en théologie, doyen de Gisors ; – parmi les déposants : Robert Denyau, docteur en l'un et l'autre droit, âgé de 58 ans, 1643 ; – signature de ce personnage. – Acte constatant la bénédiction faite de ladite chapelle par Nicolas de Paris, docteur en théologie de la faculté de Paris, abbé de Plaineselve, vicaire général : « Il sera loisible au chapelain et à tous autres ecclésiastiques de dire messe basse en ladicte chapelle sur un autel portatif pourveu que ce ne soit pendant la messe de paroisse, les festes et dimanches, ne lorsque l'on dit la messe en la chapelle du haut dudit hôpital » – Fondations de messes en ladite chapelle de l'hôpital de Saint-Louis de Gisors par Guillaume Rubert, Isabelle Lejeune, veuve de Robert de Liaucourt, Marguerite Poincheval.

G. 1754. (Liasse.) – 8 pièces, papier.

1661-1744. – « Arrest du Grand Conseil concernant l'administration spirituelle et temporelle de l'Hôtel-Dieu de Gisors, » 1661 (copie). – « Estat et mémoire concernant la direction spirituelle et temporelle de l'Hôtel-Dieu de Gisors, de la fondation de saint Louis. » – Délibération prise en l'assemblée générale du Bureau des Renfermés de Gisors devant M. Pantin, lieutenant général, pour l'union au collège de Gisors, fondé par la confrérie de l'Assomption, d'une partie des biens dudit Bureau lequel serait supprimé comme nuisible plutôt qu'utile. – « Mémoire pour Mgr l'archevêque (de Saulx-Tavannes) concernant le rétablissement du collège et des écoles de charité dans la ville de Gisors. » – « Projet de l'ordonnance que l'on peut proposer à Mgr l'archevêque. » – Lettre de M. d'Hostel, procureur du Roi, où il combat le projet du curé de Gisors, d'établir dans les bâtiments du collège nouvellement reconstruit un maître de pension laïque : « Je ne pouvois trahir mon ministère au point de donner adjonction à cette entreprise ; je devois trop à la confiance du public pour le priver d'un bien si désirable et à celle de Mgr l'archevêque pour donner ouverture à luy retirer une juridiction et une inspection immédiate qu'il doit avoir sur les collèges de son diocèse, particulièrement sur ceux qui sont gouvernez par des prêtres séculiers.... Toutes nos délibérations ont tousjours eu pour but une subordination entière dans le collège, *in capite et in membris*, envers Mgr l'archevesque ou MM. ses grands vicaires et archidiacres ; on ne doit souffrir

dans l'état l'établissement d'aucun corps qui ne reconnoistroit aucuns supérieurs visiteurs ; un maistre de pension, acquéreur de ces bastiments, se regarderoit comme un indépendant et ne répondroit à personne de la conduite intérieure de sa pension. »

G. 1755. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; 4 sceaux ; 4 fragments de sceaux.

1257-1784. – Vidimus sous le sceau de *Socius* Votes, notaire apostolique de Rouen, de bulles des papes Alexandre IV, Boniface VIII, Martin V, qui confirment les privilèges de l'abbaye de Marmoutier. – Nomination d'arbitres par le chapitre de Marmoutier, l'abbé Geoffroi, le prieur de Gisors, d'une part, et Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, d'autre part, à l'occasion d'une contestation entre eux, sur le point de savoir si l'archevêque, visitant le prieuré de Gisors, avait droit de procuration ; arbitres nommés par les parties : Pierre, archidiacre du Grand-Caux en l'église de Rouen ; – Michel, chantre de l'église d'Angers ; – Robert, prieur de Maintenon, au diocèse de Chartres. – Sentence dedits arbitres, qui oblige le prieur de Gisors à payer à l'archevêque 112 sols parisis pour droit de procuration. – Bulle du pape Innocent IV, datée d'Assise, 13 des Calendes de juin, 11^e année de son pontificat, adressée à l'official de Paris ; dénoncera excommunié, les dimanches et fêtes, chandelles allumées et cloches sonnantes, où il le jugera à propos, et jusqu'à satisfaction convenable, *appellatione remota*, le prieur de Saint-Ouen de Gisors, pour avoir refusé la procuration à l'archevêque, à la visite que celui-ci fit au prieuré de Gisors ; pour n'avoir voulu, bien que régulièrement assigné, comparaître, afin de s'expliquer sur son refus, et n'avoir fait cas, pendant deux années entières, de l'excommunication qui avait été portée contre lui à raison de ces faits. – Accord entre l'archevêque Aimeri Guenaut et les religieux de Marmoutier, au sujet du droit de procuration dû au premier, dans la visite du diocèse et de la province, par les monastères normands dépendant de Marmoutier : Vély, au diocèse de Rouen ; Bellême et Perrières, au diocèse de Sées ; Bohon, Heauville, au diocèse de Coutances ; Notre-Dame du Rocher de Mortain et Sacey, au diocèse d'Avranches. – Lettre de non-préjudice pour l'archevêque de Rouen, Raoul Roussel, et le prieur de Saint-Ouen de Gisors, en procès pour droit de visite. – Requête de Jean Lavaud, recteur du collège de Rouen, auquel avait été uni le prieuré de Gisors, pour obtenir de l'archevêque Mgr de Saulx-Tavannes l'autorisation de faire réduire de quarante et un pieds de longueur l'église du prieuré. – Visite de cette église par Michel Fatin, curé de Villerest, doyen de Gamaches ; avis conforme à la requête. – Bulle du pape Calixte V qui commet l'archidiacre de Rouen, les officiaux de Bayeux et de Lisieux, comme juges pour décider, *appellatione remota*, si c'était à tort où à raison que les prieurs de Gisors et de Vély et le prieur de Villedieu refusaient de payer au cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, le droit de procuration exigé par lui à l'occasion de sa visite. – Sceaux de Robert, prieur de Maintenon, de Michel, chantre d'Angers (fragment) ; de Simon, abbé de Marmoutier, en 1342 ; du chapitre de Marmoutier (fragment) ; de l'officialité de Tours (sceau et contre sceau).

G. 1756. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 7 pièces, papier.

1661-1773. – Bref du pape Benoît XIV, qui accorde une indulgence plénière à ceux qui assisteront aux prières des quarante heures en l'église des Récollets de Gisors, en remplissant les conditions requises. – Examen de sœur Anne de Saint-Barthélemy, préalablement à son admission comme religieuse au couvent des Carmélites de Gisors. – Certificat de M. Thomas Du Fossé, en faveur du fermier des Carmélites de Gisors au Fossé ; il atteste que, en une ou deux années, ce fermier a perdu un grand nombre de bestiaux « d'une maniera qui a donné lieu à tout le monde déjuger qu'il devoit y avoir du sortilège et du maléfice. » – Réduction des fondations des Carmélites de Gisors. – Information au sujet de la réduction des fondations du couvent des Ursulines de Gisors. – Requête de Marie de Loynes, novice au couvent des Ursulines de Gisors, afin d'être admise à passer ses vœux de professe, bien qu'elle n'eût pas atteint ses dix-huit ans accomplis. – Autre requête de Philippe de Loynes, président du parlement de Metz, à l'effet d'obtenir, pour sa fille, permission de sortir du couvent de Gisors, afin d'entrer dans celui de Metz.

G. 1757. (Liasse) – 3 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier ; 12 sceaux plaqués.

1650-178. – Réduction des fondations de la paroisse de la Grange, au doyenné de Gisors, conformément à la demande du curé J.-B. Léger : « Avec quelque douze cents livres dont elle jouissait cy-devant, cette paroisse étoit dans le dénuement ; son revenu est diminué de plus de cent

cinquante livres ; ses charges, au contraire, sont augmentées par le nouvel établissement d'un maître d'école. » – Présentations à la cure de Saint-Laurent d'Hébécourt par Nicolas Lesueur, seigneur d'Osny, Hébecourt, Sainte-Geneviève, conseiller du Roi en son Conseil d'État, intendant de ses fortifications et finances sur la frontière de Champagne ; – Michel Sublet, marquis d'Heudicourt, grandlouvelier de France, capitaine d'une compagnie de chevaulégers pour le service du Roi ; – Claude Boucher, président en la Cour des aides de Paris, intendant de la Généralité de Bordeaux. – Présentés : Jean Marteau, au lieu de Claude Robineau, décédé ; – François Le Marquant, du diocèse de Paris, aumônier de Mademoiselle ; – Jacques Bourlet, sous-diacre de Paris ; – Jean Eudeline, du diocèse de Bayeux ; – Thomas Bourgeois, curé de Vieux-Champagne, au diocèse de Sens ; – Jean-Pierre Mallet, curé de Saint-Pierre de Vaux-sous-Montdidier ; . – François Culibeaux, docteur en théologie de la faculté de Paris ; – André Dadou. – Statuts de la confrérie du Saint-Sacrement fondée à Hébecourt, par Jacques Bourlet, curé du lieu. – Présentations à la cure de Saint-Sulpice d'Heudicourt par Michel Sublet, maréchal des camps et armées du Roi ; – Ponce-Auguste Sublet, lieutenant général des armées du Roi ; – Alexandrine-Charlotte Sublet d'Heudicourt, dame de compagnie de Mesdames de France, veuve d'Antoine-Armand, comte de Belzunce, marquis de Castel-Moron, gouverneur et grand sénéchal des provinces d'Agénois et de Condommois. – Présentés : Claude Coquelin, au lieu de Claude Sublet, décédé ; – Jean-Baptiste Lefebvre, Charles Noury, Claude-Guillaume Vinot, docteur de Sorbonne ; – François Du Bois, curé du bourg d'Étrépagny ; – Pierre-Joseph Serguières, du diocèse de Béziers ; – Jacques Freret, curé du Pont-Saint-Pierre. – Lettres de Mgr de Saulx-Tavannes, qui commettent le curé de Martagny, doyen du doyenné de Gisors, pour faire la bénédiction de la chapelle du château d'Heudicourt. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Lilly par les seigneurs de Lilly : Laurent Hallé, premier président au Bureau des finances de la Généralité de Rouen ; – Nicolas de Frémont, marquis de Rosay, grand audienier de France ; – Nicolas-Martin de Lilly, et Pierre-Nicolas-Martin de Maupertuis, héritiers de Pierre-Martin de Lilly, contrôleur de la maison du duc d'Orléans ; – Marc-Antoine-Jacques-Élisabeth de Bertengles, conseiller honoraire au parlement de Paris. – Présentés : Charles de La Voipièrre, diacre ; – Guillaume Lemoine, Jacques de Verneuil, Nicolas Heudes, Jean Guichaut, Jacques Jullienne, chanoine de Gournay ; – Philippe-Jean Jullienne, Thomas Le Massif, Antoine Prevôt. – Statuts de la confrérie du Saint-Sacrement érigée à Lilly, fondée par M. Jullienne, curé du lieu. – Sceaux de Mgr de Saulx-Tavannes ; de MM. Le Sueur, Boucher, Sublet, de Belzunce, Hallé, Martin de Lilly.

G. 1758. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier ; 7 sceaux plaqués.

1635-1786. – Présentations à la cure de Saint-Denis de Lyons par les comtes de Gisors : Louis de Savoie, duc de Genevois, de Nemours et d'Aumale ; – Charles-Louis-Auguste Foucquet de Belleisle, maréchal de France ; – Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, amiral de France, lieutenant général pour Sa Majesté en Bretagne ; – par Louis XIV et Louis XV. – Présentés : Gatharin Guesdon, du diocèse de Genève ; – Michel Freslard, Augustin Le Paige, Jean Tiphaine, Charles Anquetin, Simon-François Ozanne, du diocèse de Chartres ; – Louis-Delaunay, François Le Brun, vicaire de Saint-Louis en l'Île de la ville de Paris. – Visites de l'église de Saint-Denis de Lyons par Mgr de Médavy, au cours de ses visites générales ; – par Pierre Longuet, docteur en théologie, vicaire général de Mgr Colbert. – Arrêt de la cour de parlement de Rouen, portant injonction aux trésoriers d'avoir à rendre leurs comptes. – Réduction de la fondation de la charité de Lyons. – Présentations par MM. de Nollevall à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste de l'Essart-Mador. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld rendue sur la requête de Louis Delaunay, curé de Lyons et chapelain de ladite chapelle, portant que, par provision, et jusqu'à ce que, par les soins du titulaire ou du représentant des fondateurs, les anciens revenus aient été recouverts et qu'on puisse charger un prêtre demeurant sur les lieux d'acquitter la fondation, la messe se dira, à un jour ouvrier par chaque semaine, dans ladite chapelle, et que les Cordeliers de Lyons ne pourront la dire les jours de fêtes et dimanches ; honoraire de la messe fixé à 15 sous, en 1772. – Permission accordée par Antoine Gaulde, vicaire général de Mgr de Harlay, au cours de la visite générale, à Marguerite de Fouilleuse, veuve de Jean-Jacques Delamare, écuyer, sieur du Chesne-Varin, maître particulier des eaux et forêts au bailliage de Gisors, de faire dire la messe dans la chapelle du manoir du Chesne-Varin. – Bénédiction par M. Lebrun, curé de Lyons, de la nouvelle chapelle de l'auditoire de la ville de Lyons, érigée en titre de bénéfice sous l'invocation de

Saint-Nicolas. – Certificat de frère Breffort, constatant que la chapelle de Saint-Aubin de Lyons dépendait du monastère de Bonnenouvelle, et qu'on y disait une messe chaque semaine. – Pièces signées par Louis XIV, Louis XV ; – par Louis de Savoie, le maréchal de Belleisle, le duc de Penthièvre. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld, du maréchal de Belleisle, de MM. de Nollevall.

G. 1759. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier ; 2 sceaux.

1524-1545. – Mandement de l'archevêque Raoul Roussel à Jean, prieur de Saint-Laurent en Lyons, pour lui annoncer sa visite. – Commission donnée par Georges II d'Amboise, archevêque de Rouen, à Mathurin Sedille, chanoine et trésorier de l'archevêché, pour procéder, en qualité de vicaire général, à la réforme du prieuré de Saint-Laurent en Lyons. – Procès au Grand Conseil entre le prieur commendataire Claude Dorne, et les frères Blaise Coquin de Coquinvilliers, Christophe Guérard et Robert Malhortie, auteurs de conjurations et de rébellions, irréguliers et vagabonds. – Informations contre ces frères, notamment contre Blaise Coquin ; dépositions de Thomas Catbourge, curé de Beauvoir en Lyons, de Jacques Caron, légionnaire de la bande de Saint-Aubin, demeurant à Nollevall ; mention de la taverne des *Grands-Genêts* à la Feuillie, d'une autre taverne, à Nollevall, fréquentée par Coquin ; revenant d'Allemagne ou de Caen où il étudiait à l'Université, Coquin « arriva au prieuré, ayant la barbe comme de quinze jours, les cheveux pendants jusque sur le collet de sa robe et la couronne aussi petite que celle d'un presbtre séculier... ayant une robe de drap noir vestue, les manches coupées par dessus... Le déposant ne l'eust cougneu, n'estoit qu'il avoit un augustin par dessus sa robe, et du depuis a toujours porté en sa teste ung bonnet rond noir et par dessoubz ung autre bonnet sengle à aureilles que l'on appelle vulgairement ung bonnet eslingue ; – entra à la taverne de Nollevall revetu d'une robe drap noir, une espée en sa main, avec un seon de satin renversé, fourré de penne noire » ; – s'escrima avec le légionnaire. – Lettre de François I, datée de Fontainebleau, 7 décembre 1540, adressée à Mathurin Sedille pour lui enjoindre bien expressément que, incontinent, comme vicaire de l'archevêque, il mette à exécution l'arrêt du Grand Conseil pour la réformation et punition des religieux séditieux de Saint-Laurent en Lyons. – Nouveaux désordres commis par les frères Coquin et Malhortie au couvent des Augustins de Rouen où ils avaient été enfermés ; pris par les sergents, accusés de s'être rendus aux étuves de Rouvray en habits « dissimulés, » – Pièce signée par François I, – Sceau de la chambre de l'archevêque Raoul Roussel, du secrétariat de Mgr Georges d'Amboise, des obligations de la vicomté de Rouen.

G. 1760. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1652-1740. – Donation faite par Charlotte de Bigardz, veuve de Christophe de Canteleu, écuyer, seigneur de Limare, « en faveur de l'établissement d'un monastère qui sera basti et construit soubz l'invocation de la très sacrée et puissante mère de Dieu et du glorieux père Saint-Benoist, duquel monastère la première supérieure et prieure sera Madeleine de Canteleu, religieuse de Fontaine Guérard, fille de la fondatrice. » – Visites du monastère de Saint-Charles à Lyons : par Jean-François Le Mesle, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, curé de Saint-Patrice, vice-gérant en l'officialité ; – par Mgr Colbert ; – par M. de Gouey, son vicaire général, par suite de la demande faite par les sœurs de transférer leur maison dans l'enceinte de la ville de Lyons ; – par Mgr d'Aubigné. – Règlement donné aux sœurs de Saint-Charles par Mgr Colbert. – Lettres adressées à ce prélat par M. Le Paige, curé de Lyons, pour lui rendre compte du refus fait par deux prêtres d'accepter les fonctions de chapelain au monastère de Saint-Charles ; – par sœur Françoise Romé de Vernouillet pour se justifier d'avoir admis à la profession, sans permission de Sa Grandeur, la sœur de Beneville. – Arrêt du Conseil d'État portant qu'en attendant l'accomplissement des formalités prescrites pour la suppression du monastère de Saint-Charles, il sera nommé un économe pour en régir et en administrer les biens, fruits et revenus.

G. 1761. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1600-1754. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Lizores par les seigneurs de Lizores : Georges de Marie, gentilhomme servant ordinaire de la maison du Roi ; – Pierre de Marie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi ; – Charles de Marle, seigneur du Tilleul-Folenfant ; – Vincent Le Blanc, conseiller du Roi en ses Conseils, grand audencier de France ; – Pierre-Edme Galland, châtelain haut justicier d'Étrépany, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris. – Présentés : Charles Rouellen, licencié en droit canon ; – Charles Ingoult ; – François de

Boisdelaiville, plus tard curé du Tilleul-Folenfant ; – François Vigueroux, confesseur des Carmélites de Gisors ; – Louis Le Banbe, Louis-Charles de Marle, sous-diacre. – Présentations à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste du château de Lisores par les seigneurs de Lisores. – Présentés : Philippe Odoart, sieur du Hazay, Guillaume Le Roux, chanoine de Notre-Dame d'Andely, etc. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Longchamp par le couvent de Saint-Étienne de Caen, par André-Hercule de Fleury, évêque de Fréjus, précepteur du Roi Louis XV, ministre de ce prince, plus tard cardinal, abbé du même monastère. – Présentés : – Jacques Luce, Michel Thibault, Jacques Verdeirenc, Pierre Pion, du diocèse de Paris ; – Jean-Baptiste Desplanches. – Réduction des fondations de la paroisse de Longchamp ; – mention d'un incendie qui brûla l'église avec tous les papiers, titres et contrats de fondations, en 1658. – Statuts de la confrérie de Madame Sainte-Barbe à Longchamp. – Présentation à la cure de Saint-Martin de Lorleau par Christophe Le Fae, seigneur de la Mivoie, conseiller à la cour de parlement de Rouen. – Résignation de la cure de Saint-Martin de Lorleau par Bernard de Besançon ; – par Charles Anquetin, lequel permute avec Michel Huart, titulaire de la chapelle de Sainte-Honorine de Mélamare. – Provisions de Charles Des Rues et de François Corneille pour la même cure. – État de l'église de Lorleau. – Requête adressée par Christophe La Fae à Mgr de Saulx-Tavannes, tendant à ce qu'il lui fût, permis de faire construire une chapelle en sa terre au hameau de Saint-Crespin. – Visite de cette chapelle par Philippe de Folleville, curé de Beauficel, témoin synodal du doyenné de Gisors. – Pièces signées par le cardinal de Fleury. – Sceaux du cardinal de Fleury, de Mgr de Saulx-Tavannes ; de MM. de Marle, Galland.

G. 1762. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier ; 1 sceau pendant, 11 sceaux plaqués.

1737-1782. – Présentations à la cure de Saint-Pierre et Saint-Hubert de Maineville par Pierre de Roncherolles, baron de Maineville, Longchamp, Villers en Vexin ; – François de Roncherolles, abbé de Maineville, curé de Gamaches ; – Michel de Roncherolles, marquis de Maineville, colonel d'un régiment de cavalerie pour le service du Roi, maréchal de camp en ses armées ; – Claude de Roncherolles, premier baron de Normandie, conseiller né au parlement de ladite province ; – Louis-Nicolas, marquis Dauvet, lieutenant général des armées du Roi ; – Louis XV, par droit de garde noble. – Présentés : Nicolas Baron, curé de Martagny ; – Jean Anquetin, curé de La Londe ; – Pierre Hélye, Jean de Mannant, curé de Bouricourt ; – François Baron, curé de Mesnil-Sous-Vienne ; – Robert Dauberville, curé de Longchamp ; – Olivier-François de Bonnechose, prêtre du diocèse de Lisieux ; – Nicolas Pinard, curé de Beausseré. – Présentations par les mêmes seigneurs à la chapelle Monsieur Saint-Louis fondée au château de Maineville. – Visite par M. Boivin, curé de Martagny, doyen du doyenné de Gisors, de la chapelle de Saint-Louis ; – réduite de trente-six pieds de longueur à dix-neuf par Nicolas marquis Dauvet qui en obtient la permission de Mgr de La Rochefoucauld. – Statuts d'une confrérie de Saint-Hubert érigée en charité en l'église de Maineville : « Plusieurs des paroisiens, depuis trois ou quatre ans, seroient morts de maladies contagieuses, comme de flux de sang et autres, qui auraient causé une telle épouvante dans la paroisse que plusieurs en auroient été privés de la sépulture ecclésiastique, si les presbtres n'avoient quitté l'office pour porter eux memes les corps et les inhumier, » 1706. – Présentations à la cure de Saint-Vincent de Martagny par Thomas d'Osmond ; – par Louis XIV ayant la garde noble des enfants mineurs du feu sieur de Médine. – Présentés : Robert Martin, François Mauger, curé de Varies ; – Charles Anquetin. – Réduction des fondations, notamment de celle d'Antoine de Bouju, sieur de Saint-Martin et de la femme de Pierre de Feuquerolles, écuyer, sieur de Saint-Hubert ; messe basse, 10 sous ; messe haute avec vigiles, 20 sous, en 1749. – Approbation par Mgr de Harlay d'une chapelle dédiée à Saint-Hubert, dans la ferme de la Verrerie, rétablie par Claude de Foucquerolles, écuyer, sieur du Bus. – Présentations à la cure de Menesqueville, par Jeanne Du Buisson, dame de Menesqueville, en 1437 ; Jean-Louis de Faucon, seigneur de Ris, Charleval, premier président en la cour de parlement de Normandie ; – Charles Faucon, marquis de Charleval, intendant de justice police et finances en la Généralité de Moulins ; – Adrien Robert de Frémont, marquis de Charleval, brigadier des armées du Roi. – Présentés : Jean Du Busc, en 1437 ; – Germain Ferry, du diocèse de Coutances ; – Isaac Labbé, du diocèse de Lisieux ; – Jean Bodin, Jean Le Manguier, Jean-Baptiste Le Clerc, Charles Guedeville. – Statuts de la confrérie de la Nativité de Notre-Dame, à Menesqueville. – Pièces signées par Louis XIV ; par

Colbert, Faucon de Ris. – Sceaux plaqués de Mgr de La Rochefoucauld ; de MM. de Roncherolles, Dauvet, Faucon de Ris, de Fremont de Charleval. – Sceau pendant de Blanche Du Buisson.

G. 1763. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier ; 5 sceaux plaqués.

1650-1784. – Permutation entre Joseph-Philippe Moullet, docteur en théologie, curé de Saint-Jean-Baptiste d'Elbeuf, et Mathieu Flavigny, curé de Saint-Nicolas du Mesnil-sous-Verclive. – Présentations à la cure de Saint-Aubin du Mesnil-sous-Vienne, par les prieurs de Saint-Laurent-en-Lyons. – Jean du Tot, cleric de Soissons ; – Claude-Lazare de Maupin, docteur en théologie ; – Raymond Mary, conseiller du Roi en son Grand Conseil. – Présentés : Mathieu Baron, François-Alexandre Fremard, Louis-Charles Lechopier. – Informations au sujet du titre patrimonial de Nicolas Feuteur, du Mesnil-sous-Vienne. – Présentations à la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine de Montroti (bénéfice à charge d'âmes), par les abbés de Notre-Dame de Mortemer, ordre de Cîteaux : Philippe de La Fontaine, Pierre de Mornay de Villarceaux, Denis-François Bouthillier de Chavigny, évêque de Troyes, désigné archevêque de Sens ; – Charles Beaupoil de Saint-Aulaire, aumônier de la Reine. – Nommés ou présentés : Pierre Crouin, Jacques Vallée, Jean Le Baube, Nicolas Mothin, François Denis, Joseph Alexandre, Bernard François. – Ordonnance de Mgr de Saulx-Tavannes, prescrivant la réparation de l'église de Montroti. – Résignation de la cure de Notre-Dame de Morgny, par Jean Dupuys. – Présentations à cette cure par Jacques Jubert, seigneur du Thil, conseiller du Roi en tous ses Conseils ; – Olympe-Elisabeth Jubert du Thil, veuve de César comte de Chatellux, vicomte d'Avallon, premier chanoine héréditaire de la cathédrale de Saint-Étienne d'Auxerre, colonel du régiment d'Auvergne, gouverneur de la ville et château de Seine en Provence. – Présentés : Goullard, Nicolas Le Roux, du diocèse de Séz ; – Philippe Caron, curé d'Aveny ; – Alexandre Louvel, sieur de La Bouverie ; – Pierre-Jacques Despierres. – Réduction des fondations de Morgny. – Approbation par Pierre Du Perroy, vicaire général de Mgr de Harlay, d'une chapelle construite par Louis de Corcol, écuyer, en son manoir de Belfae. – Visite de cette chapelle par M. Potin, doyen de Gisors. – Pièce signée par Mgr de Chavigny, archevêque de Sens. – Sceaux de MMgrs de Chavigny et de Saulx-Tavannes ; de MM. du Tot, de Maupin, Jubert du Thil.

G. 1764. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier ; 1 fragment de sceau, 2 sceaux plaqués.

1257-1783. – Nomination par Guillaume Tuleu, chapelain de la Maison-Dieu de Saint-Jacques et Saint-Christophe de Néauphe (*Nealpa*), de procureurs pour résigner, en son nom, ladite chapelle, en vue de la permutation qu'il entend faire avec Vincent Maugier, chapelain de Notre-Dame du Grippel. – Présentation par R..., abbé de Saint-Évroult, à l'église de Saint-Pierre du Neufmarché, de Jacques de La Follie, en remplacement de Nicolas Fouillet, décédé. – Reconnaissance devant l'official de Rouen du sceau de l'abbé de Saint-Évroult, appendu à la pièce précédente. – Requête adressée à l'official de Rouen par Robert Bodin, curé du Neufmarché, pour qu'il lui fût permis de desservir, en même temps que sa cure du Neuf-marché, dont les revenus n'étaient que de 6 livres tournois, l'église de Corval, distante du Neufmarché *tractu unius arcus*, où il n'y avait que trois paroissiens et dont les revenus n'étaient que de 4 livres tournois. – Nomination d'arbitres par Étienne Lesueur et par Thomas Le Blé, et procès pour la cure du Neufmarché. – Résignation par Pierre Libour des cures du Neufmarché et de Courval, canoniquement unies. – Présentation à ces cures par Michel-Antoine Baudrand, prieur commendataire du Neufmarché. – Présenté : Jacques Segard. – Présentation par Mgr de Médavy, évêque de Séz, abbé commendataire de Notre-Dame-de-Cormeilles, à la cure de Noyon. – Présenté : François d'Autignate, sous-diacre du diocèse de Langres, en remplacement de Gilles de Guyenro du Chastel. – Achat par Adrien de Mauviel, sieur de la Tourelle, d'une maison à Noyon, au triège du Bout de la ville. – Présentation au prieuré-cure de Rosay, par Jean Du Tot, prieur de Saint-Laurent en Lyons. – Présenté : Jacques Le Couteulx. – Approbation par l'archevêque de Rouen de la chapelle érigée par Jean-Baptiste Le Blanc, maître des eaux et forêts au bailliage de Gisors, en son manoir de Rosay. – Réduction des fondations de la paroisse de Saint-Denis-le-Ferment. – Présentation à la cure de Saint-Paër, par Jean-Baptiste Grout, chevalier, sieur de Fourneaux, conseiller du Roi au Grand Conseil. – Réduction des fondations de la paroisse de Tierceville. – Lettres de Mgr de Saulx-Tavannes, qui confèrent à Charles Marie la cure de Saint-Pierre et Saint-Paul de Touffreville. – Charte de saint Louis, datée de Pacy (*Paciaci*), juillet 1257, par laquelle, pour le salut de son âme et des âmes de son père Louis VIII et de la reine

Blanche, sa mère, il donne au curé de l'église de Saint-Ouen de Touffreville et à ses successeurs la tierce gerbe qu'il avait droit de percevoir dans la dîme de ladite paroisse. – Autres lettres de Mgr de La Rochefoucauld, qui confèrent à Antoine Boyard la cure de Saint-Michel de Transières. – Réduction des fondations de la charité du Saint-Nom-de-Jésus, établie en l'église de Saint-Ouen du Tronquay. – Pièces signées par François de Médavy, évêque de Séez. – Sceau de R..., abbé de Saint-Évroult. – Sceaux plaqués de Michel-Antoine Baudrand et de Jean Du Tot.

G. 1765. (Liasse.) – 27 pièces, papier ; 2 fragments de sceau.

1434-1494. – Informations par les doyens ruraux du doyenné de Gamaches : Henri Bequet, Guillaume Parent, Le Roux, à l'occasion de présentations aux bénéfices, au sujet de la valeur desdits bénéfices, du patronage, de l'âge, des mœurs des présentés. – Andé : patron, le prieur des Deux-Amants ; présenté, Pierre Rachinel, curé de Miromesnil. – Saint-Martin de la Fontaine : patron, Pierre de Guisencourt, écuyer, seigneur du fief du Tuit ; présenté, Guillaume Parent, au lieu de Jean de Guisencourt, fils du seigneur ; valeur, 40 livres. – Saint-Vast de Foutipou : patron, Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem, évêque de Bayeux, en qualité d'abbé de Notre-Dame de Lire ; présenté, Pierre Girard, en remplacement de Henri Bequet ; valeur, 10 livres ; douze paroissiens. – Gamaches : patron, Jacques de Rambures, sieur de Rambures et du Plessis ; présenté, Jean Le Cordier, diacre, licencié en droit civil, chanoine et écolâtre d'Amiens ; valeur, 200 livres ; quarante-quatre paroissiens. – Gâny : patronage alternatif entre Guillaume Du Bois, seigneur de Villers en Vexin, par son mariage avec Jeanne de Saint-Cler, et l'abbé de Marmoutier ; présenté, Jean Falleyse ; valeur, 7 livres *in portatis* ; douze paroissiens. – Saint-Martin de Grainville-sur-Fleury : patronage autrefois alternatif entre les seigneurs du fief de la Vache et du fief Jean de Poissy, appartenant présentement à Henri, sieur de Grainville, acquéreur de ces deux fiefs ; présenté, Robert Du Bosc qui avait succédé immédiatement à Raoul Bourdon, d'abord curé de Duclair, et à *Socius* Votes, notaire apostolique, curé de Grainville, et à Pierre de Poissy ; valeur, de 50 à 60 livres ; vingt paroissiens. – Notre-Dame de Muchegros : patron, Robert, seigneur de Muchegros ; présenté, Guillaume Seneschal ; valeur, 100 sous *in portatis* ; douze paroissiens. – Noyon-sur-Andelle : patron, Guillaume, abbé de Saint-Évroult ; présenté, Jean Dupont. – Preusemont (*Probatas Mons*) : patron, Guillaume Le Mongnier, écuyer ; présenté, Pierre Le Mongnier, diacre, en remplacement de Jean de Larbre ; valeur, 80 livres ; vingt paroissiens. – Richeville : patron, le roi Louis XI, comme ayant la garde noble du seigneur de Heugueville, seigneur de Richeville, à cause de son fief de Hacqueville ; présenté, Jean Mulot, demeurant à la cour avec Mgr de Berry ; valeur, 15 livres ; vingt-quatre paroissiens. – Saint-Paër : patron, Philippe de Platière, écuyer, seigneur du lieu ; présenté, Pierre Corberon, curé de Saint-Aubin de Dangu. – Vatteville : patron, Antoine de Tillay, écuyer, et Jean de Beauvillier, écuyer, son neveu, seigneur de la Motte à Muids ; présenté, Guillaume Du Gardin ; valeur, 45 livres ; vingt paroissiens. – Velly : patron, le sieur de Ferrières ; présenté, Robert Beloce ; valeur, 45 livres ; cinquante paroissiens. – Saint-Martin de Villerest : patron, Jean Tiercelin, écuyer, sieur des Brosses, Muchegros, Foutipou et, à cause de son mariage, seigneur de Douville, duquel domaine de Douville relevait le fief de Villerest que tenait Guillaume de Villerest ; patron, Jean Le Caron ; valeur, 25 livres ; quinze paroissiens. – Pièces signées par Pierre de Guisencourt en 1483. – Sceaux de Henri Bequet, doyen (fragments).

G. 1766. (Cahiers.) – In-4°, 27 feuillets, papier.

1708-1713. – Procès-verbaux de la visite archidiaconale des églises du doyenné de Gamaches par Pierre Néhou, docteur en théologie, curé de Hacqueville et doyen de Gamaches. – Richeville (nous avons représenté au sieur curé et aux paroissiens la nécessité d'avoir un clerc pour tenir les écoles, y ayant beaucoup d'enfants qui ne sont point instruits ; mais nous avons trouvé si peu d'union entre eux que nous n'avons pu les faire convenir) ; – Vély (le curé propose une pistole par an pour l'établissement d'une école de filles) ; – Charleval (grande église fort nue et mal tenue ; la voûte du chœur entre-ouverte et menaçant ruine) ; – le prieuré de Saint-Étienne dans la paroisse d'Hacqueville (ce prieuré dépendant de l'abbaye de Conches étoit ci-devant desservi par des religieux qui y faisoient l'office tous les jours ; mais depuis environ 50 ans il est passé par résignation à M.M. de Chaulieu qui l'ont conservé dans leur famille, de sorte qu'après quelques résignations il est encore possédé aujourd'hui par M. l'abbé de Chaulieu, lequel pour toutes choses

y fait dire deux messes par semaine) ; – Villerest (voûte du chœur entr'ouverte menaçant ruine, si on n'y fait travailler).

G. 1767. (Cahier.) – In-4°, 15 feuillets, papier.

1736. – « Etat des paroisses du doyenné de Gamaches suivant les procès-verbaux des visites faites en l'année 1736 », de l'écriture de l'abbé Saas. – « Basqueville en Vexin : quatre cent cinquante communicants ; M. Dauneuil, patron ; vicaire, le sieur Marin-Alexandre Pichard, excellent sujet ; instruit parfaitement bien les enfants qui sont au nombre de plus de cinq cents dans cette paroisse ; il seroit à souhaiter d'y établir une maîtresse d'école pour les filles. – Charleval, autrefois Noyon-sur-Andelle : trois cents communicants ; biens destinés à fonder deux sœurs pour tenir les écoles et soigner les malades. – Dangu-Saint-Jean : cent quarante communicants ; M de Bouville, patron ; grande et belle église, riche en argenterie. On y voit les tombeaux de la maison de Montmorency ; curé, le sieur Jacques Deschamps, docteur en Sorbonne, homme très-habile et faisant très-bien son devoir. Il y a un clerc qui fait les écoles pour les garçons ; point de maîtresse pour les filles, la fondation faite pour cela étant anéantie. – Gamaches : cent quarante communicants ; patron, M. de Pont-Saint-Pierre ; église magnifique, richement ornée et abondamment fournie de vases sacrés ; et par la libéralité de M. le curé, le sieur de Bonnechose, doyen. – Herqueville : soixante communicants ; M. de Molambert, patron ; curé, le sieur Robert Cauvet, très-bon sujet, élève chez lui de jeunes clercs et les instruit fort bien. – Heuqueville : deux cents communicants ; patron, le baron de Caule ; curé, le sieur Julienne ; fait bien son devoir, mais est d'un caractère dur et est accusé d'aimer le papier marqué. – Houville : murs de la nef menaçant ruine. – Le Thuit : paroisse de cent cinquante communicants ; une chapelle dédiée à Saint-Martin, qui servait autrefois d'église paroissiale ; elle tombe en ruine, et on peut la laisser tomber vu son inutilité. – La Londe : il conviendrait percer de nouvelles fenêtres au bas de la nef pour y donner du jour. – Muids : trois cent cinquante communicants ; patron, M. Cromelin de la R. P. R. ; grande et belle église. – Neuville-sous-Farceaux : trente-quatre communicants ; église bâtie à neuf ; l'ancienne avoit été brûlée ; curé, le sieur Lheureux, prémontré, docteur de Sorbonne, homme de mérite en tout point. – Orgeville : quatre-vingts communicants ; curé, le sieur Antoine Couillon, témoin synodal, saint homme et respecté dans tout le canton – Richeville : deux cents communicants ; église propre dans sa pauvreté ; curé, le sieur Robert Blin, saint homme, infirme. – Vatteville : cent communicants ; curé, le sieur de Grainville, gentilhomme, esprit dur et impraticable, ennemi de toute subordination. – Vély : trois cents communicants ; belle église. – Villers en Vexin : trois cents communicants ; grande et magnifique église nouvellement bâtie. »

G. 1768. (Liasse.) – 38 pièces, papier.

1691. – États des biens et revenus appartenant aux fabriques des églises paroissiales du doyenné de Gamaches. – Vély : « terres de l'église, 40 acres une vergée ; – plus, l'église possède une maison joignant le cimetière contenant environ 20 perches et consistant en trois chambres ; – on n'a pas le contrat de la donation de cette maison ; elle sert de logement au prestre clerc qui fait l'école. » – Notre-Dame de Gamaches : église plusieurs fois volée. – Muids : « Jean Louis Lemoyne, soldat de milice, a donné à perpétuité à ladite église, en cas qu'il ne revienne de l'armée, à la charge de lui faire dire chaque année à perpétuité 6 messes, un herbage affermé 70 sous. »

G. 1769. (Liasse.) – 22 pièces, papier.

1478-1693. – Approbations des statuts des charités et confréries de Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Michel-Archange, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Joseph, Saint-Nicolas, Saint-Thomas-Martyr, Sainte-Barbe et Sainte-Geneviève à Amfreville-les-Champs ; – de Saint-Michel à Amfreville-sous-les-Monts ; – de la Charité à Andely ; – de la confrérie de Sainte-Clotilde en la chapelle d'icelle sainte ; – de la Trinité et de Sainte-Croix *ibidem* ; – de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Nicolas, Saint-Sébastien, Saint-Antoine, Sainte-Barbe et Sainte-Catherine à Basqueville, du temps de Mgr d'Estouteville : « *Item*, quand il y aura aucun des dits frères ou sœurs décédez, tant de peste qu'autre maladie que ce soit, les frères servantz seront tenus de l'aller quérir en sa maison, l'ensevelir, si besoing est ; l'eschevin, entrant le premier dans la maison et mettant sa main sur le corps du trépassé, sortira, et les autres frères prendront le corps... Sy aucun des frères ou sœurs tomboit en maladie, n'ayant de quoy vivre, on luy aidera selon le pouvoir d'icelle charité, pourveu

qu'ilz le requièrent... S'il arrive quelque controverse entre lesdits échevin, prévost et frères servant touchant les affaires d'icelle charité, ils se retireront par devant le curé ou vicaire dudit lieu de Basqueville, assisté, si besoin est, des autres presbtres qui seront de ladite charité lequel curé donnera règlement en dernier ressort ; » – de Sainte-Anne à Boisemont ; – de Saint-Nicolas, Sainte-Catherine, Saint-Fiacre à Saint-Denis de Charleval ; – du Rosaire à Écouis ; – de Saint-Vast, Saint-André, Saint-Fiacre à Saint-Vast de Foutipou ; « *Item*, quand aucun frère ou sœur d'icelle confrairie ira de vie à decez, le roy ou les deux serviteurs et autres en leur nom et par eux commis, s'ils sont légitimement empeschez, seront tenus assister à l'inhumation d'icelluy deffunct pourveu que ce soit dans une lieue dudit lieu de Foutipou ; » – du Saint-Esprit à Grainville-sous-Fleury ; – de Notre-Dame-de-la-Miséricorde à Heuqueville ; – du Saint-Sacrement, Saint-Nicolas, Saint-Lucien, Sainte-Barbe à Hacqueville ; « Pour gouverner icelle confrérie, il sera élu chacun an un desdits frères qui sera roy et gouverneur d'icelle frairie ; » – de Sainte-Barbe à Suzay ; – de Saint-Nicolas à Villers ; parmi les signataires ; P. de Chaumont, chevaucheur pour le Roi en la poste de Tillières.

G. 1770. (Liasse.) – 24 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier ; 4 sceaux ; 3 fragments de sceau ; 1 sceau plaqué.

1332-1780. – Procès-verbal dressé, en 1655, par Michel Gouel, doyen, et Nicolas Du Val, chanoine de Notre-Dame d'Andely, de la translation en cette église d'une relique donnée par le P. Blanchard, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, et supérieur général de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, ladite relique consistant en une des côtes de sainte Clotilde, épouse du roi Clovis, 1^{re} reine chrétienne de France : « Les peuples.... accourent de toute part en la ville d'Andely que Dieu a honorée de tant de miracles depuis onze siècles en la guérison de toutes personnes malades par l'intervention de cette grande sainte et bain salutaire de leurs corps affligez en la fontaine miraculeuse, convertie en vin pour le soulagement des ouvriers employés à la construction de l'église. » – Visite de l'église d'Andely par l'évêque de Rosse, le 9 avril 1589. – Donation par Gervais Du Busc, archidiacre de Pont-Audemer en l'église de Lisieux, chanoine de Notre-Dame d'Andely, de deux chapelles fondées depuis longtemps, l'une sous le titre de Saint-Nicolas et Sainte-Clotilde dans le cimetière d'Andely, l'autre de Saint-Jean près du cimetière de cette même église, « *ut in dictis capellis, que quasi mute divine collaudationis hactenus organa siluerint, assiduum de cetero Redemptoris humani generis preconium resonet, resultet missarum hostia salutaris, et sub amœnis congregata capellis, psallentibus frequentibus dominicis organis, catholica plebs exultet*, 1332. » – Lettre adressée à l'archevêque (Mgr François de Harlay) par Georges Du Val, préposé pour la direction de la chapelle Sainte-Clotilde ; il demande qu'il lui soit permis de désigner « jusqu'au nombre de trois prêtres pour entendre dans cette chapelle les confessions des pèlerins et satisfaire à la dévotion publique. » – Minute d'une ordonnance de Mgr de Médavy, concernant la chapelle Sainte-Clotilde (de la main de ce prélat). – Ordonnance de Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen ; défense aux quêteuses de faire du bruit en frappant sur leurs bassins et de vendre des images de sainte Clotilde dans la chapelle. – Mémoire pour la chapelle du Saint-Esprit en l'église d'Andely. – Procès, en 1439, entre le cardinal de Luxembourg et Robert Gouppil, bourgeois de Rouen, soi disant *fondeur* de la chapelle du Saint-Esprit à l'autel de la Trinité en l'église d'Andely. – Lettre adressée par Cardot de Saveneumare à « son très cher sires et parfait ami M^e Martin Loison, procureur général de très révérend père en Dieu Mgr l'archevêque de Rouen, » pour lui rendre compte de l'information qui a eu lieu au sujet du patronage contesté entre l'archevêque et Robert Le Goupil ; présents à la vue quatre gentilshommes ; Percheval de Gaillarbos, Pierre Du Mesnil, Pierre de Feuquerolles et Crespin de Nogon, écuyers ; recommandation de messire Robert Lesueur « pour ce qu'il est très bien mon ami et ung très joli homme. » – Procès relativement au même sujet entre le cardinal d'Estouteville et M^e Gilles Le Gouppil. – Accord entre eux aux termes duquel le patronage sera alternatif. – Lettres de Louis XI, datées de Chartres, dernier octobre 1467, et d'Amboise, 26 avril 1468, pour faire nommer Jean Fournier, prêtre, qui lui a rendu de grands services, aux deux premiers bénéfices vacants qui seront à sa nomination ; – pour présenter à la chapelle du Saint-Esprit, litigieuse entre l'archevêque et Le Goupil, Mathieu Bourdin. – Présentations à cette chapelle par Philippe Asselin, sieur de Fresnelles, plus tard par les Chartreux de Bourbon-lès-Gaillon à cause de leur fief de Fresnelles. – Chapelains ; Jean Pouchet, Nicole Fouques, familier du cardinal de Chypre ; – Pierre Picart, Jean de Gisors, taxeur en la cour d'église de Rouen ; – Pierre Cuvier, Julien Regnard, docteur en théologie du

diocèse de Séez. – Appointment entre l'archevêque Louis de Harcourt et le cardinal d'Estouteville et les trésoriers, vicaires et bourgeois de Notre-Dame d'Andely, au sujet du patronage de la chapelle Saint-Michel ; – déclaré alternatif. – Pièces signées par l'évêque de Rosse. – Sceaux de Louis de Harcourt, élu, confirmé en archevêque de Rouen, de Guillaume de La Fontaine, lieutenant général de Jean Salvain, bailli de Rouen (contre-sceau) ; de Gervais Du Buse, de Mésard et de Guillaume Auber, vicaires de Mgr d'Estouteville (fragments). – Sceau plaqué de Notre-Dame d'Andely.

G. 1771. (Liasse.) – 8 piétés, parchemin ; 69 pièces, papier ; 2 fragments de sceaux.

1245-1784. – Réformation par Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, de la collégiale du Petit-Andely, par charte datée de sa maison d'Andely, 1245 : « *In ecclesia nostra Beate Marie de Andeliaco per archiepiscopum unus instituaturs decanus qui, post archiepiscopum, tam canonicorum quam vicariorum et clericorum omnium ejusdem ecclesie et parrochie, necnon et tocius parrochie curam habeat animarum, et qui sit, vel sine mora fiat presbyter, et teneatur in eadem ecclesia ad residentiam personalem et ad sinodum Rothomagensem venire.* » – Confirmation de cette réformation par le pape Innocent IV (copie). – Statuts donnés par Jean Chevrot, official de Mgr de La Rochellaillée, pour la sonnerie et les offices de la collégiale d'Andely. – Règlement de Mgr François de Harlay. – Règlement donné par Guillaume Le Rat, vicaire général de Mgr Georges II d'Amboise. – Procès-verbal de visite de François Cornet, chancelier de l'église de Rouen et vicaire général de Mgr de Saulx-Tavannes. – Donation faite par Eudes Rigaud, au chapitre d'Andely, des dîmes de Muids (copie). – Réduction des fondations. – Collations, permutations, démissions de canonicats, de vicairies perpétuelles, des prébendes de sacriste, diacre et sous-diacre en la collégiale d'Andely. – Doyens : Nicolas Caval, Michel Le Duc, bachelier en droit canonique ; – Michel Gouel, Marc-Antoine Le Pelletier de Longuemare, Gabriel-Louis-Henri de Caulaincourt, docteur de Sorbonne ; – Jean-Baptiste Le Rat. – Chanoines : Jean Pajot, Jean Alespée, à qui sa prébende fut disputée par Guillaume de Livet et le Roqueys ; – Jean Mahomet, Gilles Germain, Robert Garin, François Briffault, Henri et Adrien de Fours, Guillaume Le Roux, Nicolas Noël, Martin Le Pelletier de la Martinière, chanoine d'Écouis ; – Louis-Joseph Thiberge, Jacques-Maximin de Trie Pilavoine, Louis-François Poërier d'Amfreville, conseiller en la grand'chambre du parlement et chanoine de Rouen ; – Jean-Baptiste Talon, confesseur-prédicateur du duc d'Orléans ; – Philippe Blondin de la Potterie, chanoine de la cathédrale de Toul ; – Philippe-Balthazar Héron, Louis-André Le Moyne d'Aubermesnil. – Sceau de Michel Gouel, doyen d'Andely.

G. 1772. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier.

1254-XVIII^e siècle. – Procès entre les curés de Notre-Dame d'Andely et les chanoines de la collégiale au sujet des fonctions curiales, etc. – Requête des curés Delabarre, Courtois, Marie à Mgr Colbert, pour qu'il lui plût ordonner « que chaque membre du chapitre fît sa semaine, alternativement avec les curés, pour les messes et l'office du chœur, et qu'à la place de quatre-vingt-dix boisseaux de blé qui leur étaient accordés, il leur fût donné une portion congrue de 300 livres, comme le chapitre la donnait au curé du Petit-Andely » ; autrement ils seraient bénéficiaires sans bénéfices. – Observations des chanoines d'Andely sur la demande des curés ou vicaires perpétuels dont ils évaluent la condition à 802 livres. – Réponse des curés. – Statuts et extraits de statuts relatifs au chapitre. – Copies de la visite de l'archevêque Eudes Rigaud (1254), – de délibérations capitulaires, – de comptes, etc. : – « Ordonné, le 1^{er} juin 1635, que le vin qui est jeté en la fontaine miraculeuse sainte Clotilde en commémoration du miracle fait par icelle sainte, lorsque le sieur doyen ou autre en son absence fait l'émersion, sera béni par le doyen ou l'un des sieurs vicaires perpétuels et mis en l'eau par un prestre au moins revestu d'un surplis. » – Distribution des vignes, chaque année, entre les chanoines et les vicaires. – Visites par le doyen d'Andely des églises de Saint-Sauveur, Sainte-Madeleine d'Andely et de Saint-Martin de Vésillon ; avertissement, de la part du doyen, en 1642, aux vicaires perpétuels, prêtres, clercs, maîtres d'écoles, trésoriers, sages-femmes et autres d'être présents à la visite.

G. 1773. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 120 pièces, papier ; (3 imprimées).

1245-1692. – Procès entre le chapitre d'Andely et les curés et vicaires perpétuels dudit lieu. – Mémoire du doyen Michel Gouel au sujet des droits et prééminences qui lui appartiennent en l'église Notre-Dame d'Andely, en réponse à ceux des quatre vicaires d'Andely. – Réforme par

Eudes Rigaud, 1245 (copie). – Mémoires des chanoines contre les vicaires : « L'église d'Andely, edifiée par les soins de sainte Clotilde, reine de France, environ l'an 450, a toujours eu son collège de chanoines, fondé par la mesme sainte, qui dans son origine n'estoit composé que de quatre chanoines, huit petites prébendes et un sacriste, lesquels quatre chanoines estoient non-seulement chargez de l'office canonial mais aussi du curial. » – Réponses des vicaires. – « Factum pour Robert Le Sauvage, Jacques Foubert, et Julien Benoist, curez ou vicaires perpétuels de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame d'Andely et de l'église paroissiale de Sainte-Madeleine dudit lieu, demandeurs, par exploit du 20 mars 1686, en option chacun de portion congrue, contre les sieurs doyen et chanoines de ladite église Notre-Dame, appellants de sentence rendue par le bailly de Gisors au siège d'Andely le 17 mars 1687 : » – « Au temps de la réformation, les villes d'Andely n'étoient point ceintes de murailles... ; il n'y a qu'environ cent ans qu'elles le sont... ; les papes ne content pas au rang des villes murées toutes celles qui sont fermées, et Andely est réputé et passe dans les expéditions de Rome, comme il étoit au temps de la réforme, comme un bourg, ainsi qu'il est nommé dans l'histoire de Normandie..... Il y a dans Andely deux grandes paroisses, lesquelles ont environ quatre lieues de circonférence et près de deux lieues de diamètre ; il s'y trouve jusqu'à dix-sept hameaux, si éloignez les uns des autres qu'il y a unze tailles différentes ; le nombre des âmes y monte à plus de quatre mille dont environ la moitié sont dispersez dans lesdits hameaux auxquels on ne peut aller que par des chemins très difficiles et très rudes, particulièrement en hyver, où quelquefois les ravines ont rompu les chemins de l'église auxdits hameaux. » – Attestations données par MM. Morange et Prévost, notaires apostoliques, établissant que le doyen de la collégiale d'Andely était seul appelé aux synodes à Rouen pour le chapitre et les églises dépendantes dudit doyenné. – Copies de délibérations capitulaires. – Sentence de l'official de Rouen contre Antoine Chatteau, curé d'Andely, qui avait profané la chaire de l'évangile en insultant publiquement l'abbesse de Saint-Jean et ses religieuses ; – obligé à réparation publique. – Lettre de ce personnage où il annonce qu'il a désavoué en public ses calomnies ; – il mentionne que, pendant trois ans, il avait enseigné la musique aux religieuses et leur avait montré à jouer du théorbe, 1652. – Lettre de M. de Thierceville à Mgr François I de Harlay, au sujet du règlement provisoire par lui donné aux chanoines et aux vicaires perpétuels d'Andely et de deux filles novices de Saint-Jean, aspirantes à la profession. – Donation par l'archevêque Eudes Rigaud, au chapitre d'Andely, des dîmes de Muïds (copie). – Procès entre Marin Du Mont, curé de cette paroisse, et le chapitre d'Andely au sujet des dîmes.

G. 1774. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

1348-1777. – Ordonnance de Jean de Marigny, archevêque de Rouen, portant que la chapelle de Saint-Sauveur, en la ville du Petit-Andely, auroit un cimetière particulier, et fixant l'indemnité à payer à la collégiale du Grand-Andely (copie). – Règlements donnés à l'église paroissiale de Saint-Sauveur du Petit-Andely par Antoine Gaulde, vicaire général de Mgr de Harlay. – Interdiction de cette église, polluée par effusion de sang, à l'occasion du différend du sieur Mareschal, lieutenant d'Andely, avec un autre particulier. – Sentence arbitrale rendue par les vicaires généraux de Mgr Rouxel de Médavy : Alexandre Sallet, prêtre, conseiller au parlement de Normandie, Charles Mallet et Étienne de Fieux, au sujet d'un procès entre le chapitre d'Andely et Jacques de Battencourt, vicaire perpétuel de Saint-Sauveur du Petit-Andely : ordonné « que Jacques de Battencourt et ses successeurs, pourvus canoniquement de l'église paroissiale de Saint-Sauveur du Petit-Andely, seront et demeureront vicaires perpétuels et inamovibles fixez et attachez à desservir actuellement et continuellement à la dicte paroisse de Saint-Sauveur du Petit-Andely et à faire résidence actuelle et continuelle audit lieu, sans estre obligés d'aller aucunement desservir dans les autres églises dudit lieu d'Andely. » – État des comptes rendus en l'église de Saint-Sauveur d'Andely. – Ordonnance de Mgr Colbert pour la paroisse de Saint-Sauveur ; – église représentée comme en danger de totale ruine faute de réparations, – Visite de l'église de Saint-Sauveur par Mgr de Saulx-Tavannes : six cents communicants ; Jacques Annette, curé ; petites écoles tenues par des ecclésiastiques pour les garçons ; – pour les filles, par une sœur de la Providence aux gages du curé. – Démissions de Nicolas Le Cordier, François Mauger, Guillaume des Landes Davilly, curés de Saint-Sauveur. – Cure de Saint-Sauveur conférée à Pierre-François Rabardy par Mgr de La Rochefoucauld. – Réduction des fondations. – Noms des trésoriers en charge et anciens de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine d'Andely. – « Réponse que donnent à Mgr (de Besons) les curés

de la paroisse Sainte-Madeleine sur le mémoire d'articles qu'ils ont reçu de la part de Sa Grandeur. – Il y a deux écoles, l'une tenue par un prêtre habitué, l'autre par un honnête laïque ; les filles vont à l'école aux religieuses Ursulines ; cinq cent cinquante communiantes. » – Statuts de la confrérie de la glorieuse vierge Marie fondée en l'église Sainte-Madeleine. – Réduction des fondations. – Sceau de Mgr de Saulx-Tavannes.

G. 1775. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier ; 14 sceaux plaqués.

1634-1784. – Présentations, nominations aux chapelles d'Andely ; permutations, démissions relatives aux dites chapelles. – Approbation d'un échange de biens entre Charles Louche, chapelain de la chapelle de Saint-Jean d'Andely, et Marguerite de Bordeaux, veuve de François Duval, lieutenant particulier criminel au bailliage de Gisors. – Chapelle de Notre-Dame près le chœur d'Andely. – Chapelle de Notre-Dame-des-Anges : patrons, les chanoines d'Andely. – Ermitage du Château-Gaillard : patron, le sieur de Farceaux, gouverneur des Andelys et du Château-Gaillard. – Présenté : Jacques de Saint-Antoine. – Démission de Jean-François Hourdou, avocat en parlement, clerc tonsuré, pourvu de la chapelle de Saint-Nicolas du Château-Gaillard. – Chapelle de Saint-Jacques et Saint-Philippe de Cléry : patrons, M. Charles de La Vache, seigneur de Cléry ; – Marguerite Halle, veuve de messire Alexandre de La Vache, écuyer, sieur du Saussay ; – Marguerite Halle d'Orgeville, veuve de François de Palme Carille et auparavant veuve d'Alexandre de La Vache. – Chapelle Saint-Gilles et Saint-Leu du Mesnil Bellenguet. – Patrons, Jacques de Saint-Paul, Jean de Gossent, écuyer, sieur de Romval, Bosc-le-Borgne, ayant épousé Anne Deslandes de Bouttencourt ; – Agnès Deslandes, veuve de Jacques de Saint-Paul, écuyer ; – Catherine-Thérèse de Campoyer, Louis-Georges-Antoine Jourdain du Coudray, seigneur de Guisencourt, ayant épousé ladite Catherine ; – Joachim de La Barre, lieutenant des maréchaux de France, ayant épousé Louise Du Coudray. – Visite de cette chapelle par Jean-Baptiste Le Bas, doyen de la collégiale d'Andely. – Chapelle de Saint-Nicolas de Noyers en la paroisse de la Madeleine d'Andely : présentations à cette chapelle, par les prieures perpétuelles de Poissy : Louise de Gondy, Charlotte d'Albert de Chaunes, Charlotte de Mailly, Anne-Geneviève de Sainte-Hermine, Julie-Jeanne de Quélen. – Chapelains : Vincent Bouquet, Pierre Langlois, Joseph Seron, Guy-Michel Audran, chanoine de Lavour ; – François Cornet, chanoine de Rouen. – Inventaires des pièces concernant la procédure qui a été tenue sous Mgr Colbert pour parvenir à l'érection d'une succursale dans le hameau de Noyers, paroisse d'Andely, par l'extinction du titre de la chapelle de Saint-Nicolas de Noyers ; – population de Noyers évaluée à cent cinquante communiantes et cinquante feux. – Chapelle de Saint-Etienne de Vilers : patrons, les chanoines de Gournay. – Présentés : Louis Guérault, Louis Guedier, Claude-Nicolas de Haudebran de Valette. – Autorisation accordée par Terrisse, vicaire général de Mgr de Saulx-Tavannes, à M. Louis Le Pelletier de faire célébrer la messe dans son oratoire de Longuemare approuvé dès 1634. – Ordonnance de Mgr Colbert concernant les chapelles d'Andely. – Érection par Mgr François I de Harlay, en prieuré régulier de l'ordre de Saint-Benoit, de la chapelle séculière de Saint-Jean, à charge à M. de Baudry, sieur de Piencourt, de faire bâtir le monastère à ses dépens ; nomination de la prieure et admission des novices à la profession réservées à l'archevêque (copie). – Sceaux du chapitre de Gournay, du prieuré de Poissy ; des prieures : Charlotte de Mailly, Anne-Geneviève de Sainte-Hermine, Julie-Jeanne de Quélen ; de MM. Charles de La Vache, de Farceaux, Jean de Gossent de Romval, d'Anne Des Landes.

G. 1776. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 2 pièces papier.

1498-1784. – Procès en l'officialité de Rouen, entre les chanoines et les curés d'Andely, d'une part, et Robert Le Gras, prêtre, religieux du tiers ordre de Saint-François, auquel on contestait le pouvoir de bénir le pain et l'eau et de faire l'aspersion, à la messe qu'il célébrait, le dimanche, en l'hôpital de son ordre. – Lettre de frère Armand de Coutances, gardien des Capucins du Grand-Andely, à M. Aubry, secrétaire de Mgr de La Rochefoucauld : « Nous nous sommes établis au Grand-Andely en 1585, à la sollicitation des habitans des deux villes, au lieu et place d'une ancienne léproserie. Nous n'avons ny affaires ny procès, ni envie d'en avoir, ni moyen d'en soutenir. » – Actes de noviciat et de profession des Ursulines d'Andely, notamment de Marie Dufaye de Beaulieu, Louise de Marie, Clotilde de Caqueray, Louise Delmais.

G. 1777. (Liasse.) – 47 pièces, papier.

1684-1750. – Vente par Claude Daniel, sieur de Boisdennemetz, à la fabrique de l'église paroissiale du Grand-Andely, d'un demi-fief noble de pleines armes, nommé Le Veneur, à Forest, moyennant une somme de 48,000 livres, sur laquelle somme a été payé par Gabriel Le Prévost, docteur en médecine, conseiller du Roi, lieutenant en l'Élection d'Andely, Vernon et Gournay, 10,000 livres, et par Roland Duval de Sainte-Mare, sieur de Viennois, avocat en la cour du parlement de Normandie, demeurant à Rouen, rue des Minimes, 6,500 livres, à condition qu'il sera établi par la fabrique deux régents, prêtres, pour instruire la jeunesse du Grand-Andely et lieux circonvoisins de ladite ville dans la piété et les langues grecque et latine tant en prose qu'en vers, 1684. – Statuts, règlements du collège d'Andely ; – ordonnance de Mgr Colbert ; – plainte au sujet de l'état du collège d'Andely ; – requête des deux fondateurs ; – mémoire dans lequel Jean Gaultier, prêtre, régent du collège d'Andely, expose les raisons qui se sont opposées à la prospérité de cet établissement. – Requête à Mgr Colbert, pour obtenir l'union à la fabrique de l'église de Notre-Dame d'Andely, de la chapelle de Saint-Jean de Forest, dont le patronage était attaché à la glèbe du fief du Veneur, pour établir un troisième maître, prêtre ou laïque, qui apprendra à lire et à écrire à la jeunesse, auquel la fabrique sera tenue de payer 160 livres par an. – Information à ce sujet par Nicolas Thomas, docteur en Sorbonne, curé de Saint-Martin de la Roquette. – Nomination d'un second régent par Henri de Caulaincourt, aumônier du Roi, doyen de Notre-Dame d'Andely, Pierre-Antoine Bouulloche, représentant le plus proche parent et l'aîné de la succession de M. Duval de Sainte-Mare, sieur de Viennois, Joachim-Charles de Bongards, curé de Guiseniers, et Charles Alorge, premier trésorier en exercice de ladite église.

G. 1778. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 35 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1637-1783. – Présentations à la cure de Saint-Michel d'Amfreville-sous-les-Monts, par Louis Cellot (*Cellotius*), recteur du collège de Rouen ; – par le prieur de Sainte-Madeleine-des-Deux-Amants, Antoine Brulard, et par le chapitre de ce prieuré. – Présentés : Nicolas Betille, François Fruictier, Jean-Samson Noblet, Jacques Moquot, Laurent Martel, François de Nesles, Philippe Viquesnel, Denis Le Masconnet de Boismi, Jean-Marie Vatard, plus tard pourvu du bénéfice-cure de Saint-Pierre de la Mancellière, au diocèse d'Avranches ; – Pierre Clicquot, Jean Mouquet, Isaac-Augustin Bled, Charles Dupas de la Grée. – Présentations à la cure de Notre-Dame d'Andé par les recteurs du collège de Rouen, à cause de l'union faite à ce collège, de la mense priorale des Deux-Amants : – Jean Dudoy, Nicolas d'Houpeville, Claude-Hervé de Montaigu. – Présentés : Philippe Allain, Charles Le Brun, Jacques Braver ; – après la suppression des Jésuites, par les administrateurs du collège de Rouen ; – présenté, Georges-François Lefebvre. – Présentations à la cure de Sainte-Marie de Basqueville par les prieurs de Sausseuse : Nicolas de Bauquemare, Jérôme Chevrier d'Hacqueville, Claude Bonnedame, docteur en théologie, trésorier de l'église de Noyon ; – Pierre-Anastase de Torné, ayant pour procureur Jacques Dumesnil, curé de Hodeng-Hodenger. – Présentés ou nommés : Louis Deschamps, Jean Josset, Louis Josset, curé d'Hébécourt ; – Christophe Nicolle, Germain Fournier, Firmin Violette, Jean Bignaut, François Monnoye, prieur-curé de Saint-Sulpice d'Hervaux, au diocèse de Bourges ; – Louis-René-François Le Breton de Vertemare, curé de la Ferté en Bray ; – Jean-Baptiste Le Bas. – Ordonnance de Mgr de Saulx-Tavannes, pour l'établissement d'un vicaire à Basqueville : « Il demeure constant qu'il y a aujourd'hui dans ladite paroisse environ quatre cent cinquante communicants, qu'elle est ordinairement composée de près de six cents, qu'il y a plus de cent cinquante feux, que le nombre des habitants qui a été considérablement diminué par les maladies qui y ont régné, il y a dix ans, augmente tous les jours ; qu'il y a plus de quarante garçons et encore plus de filles qui n'ont point encore fait leur première communion, 1750. » – Ordonnance de M. Robinet, vicaire général, pour le paiement des honoraires d'une fondation à Basqueville. – Pièces signées par le P. Cellot et par Robinet. – Sceaux de Mgr de Saulx-Tavannes, du prieuré de Saint-Lô, du recteur du collège de Rouen, de Chevrier d'Hacqueville, Claude de Bonnedame.

G. 1779. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; 1 sceau ; 15 sceaux plaqués.

1350-1781. – Nomination par Jean Leroux, maître ès arts, de procureurs pour résigner, en son nom, sa cure de Boisemont, pour cause de permutation qu'il entend faire avec Vincent Osmont, chapelain de Saint-Thomas-le-Martyr à Saint-Antoine de Rouen, 1470. – Présentations à la cure de Saint-Thomas de Boisemont par les Chartreux de Bourbon-lès-Gaillon, à cause de l'union faite à

leur monastère de l'abbaye de Sainte-Catherine de Rouen. – Présentés : Jean Troussel, Nicolas Revel, Jean-Thomas Le-monnier, Jacques-Augustin Dacheux, curé de Muchedent ; – François Accard, cure de Notre-Dame de Neufchâtel ; – Clément Guesnier. – Présentations par les mêmes religieux à la chapelle de Saint-Nicolas de Léomesnil (*Guillelmi Mesnilium*). – Présentés : Pierre Huvier, aumônier du Roi ; – François Accard, curé de Boisemont ; – Adrien Quesnay, curé de Saint-Georges d'Aubevoie. – Présentations à la cure de Saint-Denis de Charleval, par les prieurs de Noyon-sur-Andelle dit Charleval, Alexandre Faulcon, conseiller au parlement de Normandie, seigneur de Mareuil ; – Jean-Louis Poulonnois. – Présentés : Jacques Bellot, Jean Merlin, Louis Le Vignereux, Pierre Barbey, Jacques Brunel, Jean Revert, curé de Gournets ; – Antoine Desnoyers. – Ordonnance de Mgr de Saulx-Tavannes pour l'établissement de deux sœurs de charité à Charleval. – Présentations à la cure de Saint-Maclou de Chauvincourt par Antoine de Biencourt, chevalier, seigneur de Poutrincourt ; – Charlotte de Biencourt, veuve de François d'Orléans, comte de Rothelin ; – Charles de Biencourt. – Présentés : Louis-Roger de Biencourt, Jean Jorgé, diacre ; – Nicolas Le Tellier, chapelain de la chapelle du Verbe-Incarné, à Chauvincourt ; – Louis Le Pelletier. – Présentations à la chapelle de Saint-Nicolas de Chauvincourt, par les mêmes et par Claude-Nicolas de Belloy, ayant épousé Rose-Jeanne de Biencourt. – Présentés : Jean Daniel, écuyer, clerc tonsuré ; – François-Marc-Antoine-Alexis d'Orléans de Rothelin. – Lettres d'Alexandre de Crèvecœur, garde de la prévôté de Paris, contenant reconnaissance par Richard du Mesnil, écuyer, huissier d'armes du Roi, de la vente par lui faite à Jean de Marigny, archevêque de Rouen, pour 2,000 livres parisis, le denier d'or à l'écu du coin du Roi pour 15 sous parisis, de la terre de Corny en Vexin, 19 octobre 1350. – Don fait par ledit archevêque, à l'église de Rouen, et à ses successeurs sur le siège de Rouen, de la terre de Corny. – Réduction des fondations de la paroisse de Cressanville. – Sceau de l'officialité de Rouen. – Sceaux plaqués de la Chartreuse de Bourbon ; de MM. de Biencourt, Faulcon, Jean Mathieu, lieutenant de juge en la justice de la ville et mandement de Villefort au diocèse d'Uzès.

G. 1780. (Liasse.) – 22 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; 5 sceaux ; 4 fragments de sceaux ; 1 sceau plaqué.

1283-1783. – Copies d'anciennes chartes relatives au patronage de Daubeuf en Vexin. – Lettres de Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen, par lesquelles il nomme Geoffroi d'Espedona, à l'église de Saint-Martin de *Dauboto*, sur la présentation d'Aubert de Hangest, chevalier, après communication à lui faite de lettres scellées du sceau de la baillie de Gisors, contenant l'abandon fait du patronage de Daubeuf audit de Hangest par Guillaume de Daubeuf, écuyer, 1287. – Sentence de Jean Loncle, bailli de Gisors, en faveur d'Aubert de Hangest, seigneur de Genly, qui avait présenté à l'église de Daubeuf un curé en remplacement de Guieffroy d'Esprones, décédé, 1325. – Présentations à la même cure par Blanche, reine de France, à cause de son douaire, et à droit de garde noble des enfants mineurs d'Aubert de Hangest, de Guérard de Couty, « physicien » de son cher fils le duc de Normandie, en remplacement de Nicolas de Moustiers, Vernon, 11 mars 1363 ; – par Jean de Hangest, de Guillaume Le Breton, en remplacement d'Évrart de Couty, décédé, 1405. – Procès aux assises de patronage de la châtellenie d'Andely tenues par Raoul Caval, Cardot de Savenaumare, Richard Hellebout, Guillaume Jubert, lieutenants généraux en la vicomté d'Andely des baillis de Gisors et des anciens ressorts de ce bailliage : Robert Le Maistre, écuyer du roi Charles VI ; – Regnaud d'Aisincourt, chevalier, seigneur d'Aubigny en Santers, chambellan du même Roi ; – Robert Byote, écuyer, sieur de la Roche, conseiller et maître des requêtes de l'hôtel du roi Louis XI ; – Jean de La Vieffville, chevalier, seigneur de Vestrehen et de Hericourt, chambellan du roi Charles VIII ; – aux assises du bailliage tenues par Karados des Quesnes, seigneur de Saresvillier et de Boulogne la Crasse, chambellan de Charles VI, entre l'archevêque de Rouen e les seigneurs de Heuqueville et de Daubeuf : Henri de Léon, seigneur de Heuqueville et du Pont-Saint-Pierre ; – Alain Le Lay, chevalier, sieur de Boissay, de Mesnières et de Daubeuf en Vexin, à cause d'Isabelle de Boissay, sa femme, héritière de Robert de Boissay, seigneur desdites terres ; – entre le cardinal d'Estouteville et le comte d'Eu, pair de France, pour don à lui fait par le Roi, pour cause de l'absence de messire Jean de Longchamp, chevalier, seigneur de Daubeuf, Roger de Longchamp, dit Brunet, seigneur d'une partie de Daubeuf, et Pierre de Roncherolles, baron de Heuqueville ; – entre le baron de Heuqueville et Jean Tiercelin, écuyer, et la demoiselle sa femme. – Nommés à la cure, en vertu

d'accords : Jean de Saint-Saulieu ; – Robert de Bressy, maître ès arts et bachelier en décret, présenté par Alain Le Lay, en remplacement de maître Jean de Harcourt, nommé à l'évêché d'Amiens ; – Jean Gouel, maître ès arts, licencié en lois et bachelier en décret ; – présents à la vue de 1468, les nobles : Louis de Monfreville, Jean Leroy, Pierre Brier, Guillaume Lambert, Argn. Trenchelion, Guillaume Trenchelion ; – les vavasseurs : Jean Gouelle, Jean Boissel, Jean Dufour, Guillaume Guillos. – Cure de Daubeuf conférée à Nicolas Philippe par Mgr François II de Harlay. – Présentations à la même cure (patronage alternatif entre les archevêques et les seigneurs) par les barons de Heuqueville : Jean de La Basoche, seigneur de Chèvreville ; – Jean-Gédéon Gosselin, baron de Caule ; – Gilles-Louis Hallé, comte de Rouville ; – par Louis XIV. – Présentés : Richard du Moucel, Pierre Besnier, Gabriel-Michel Bordier, curé de Bragny ; – Louis Hervé du Mesnil. – Pièces signées par Louis XIV. – Sceaux du Conseil du Roi (fragment) ; – de l'officialité de Rouen avec deux signets, l'un d'Alespée, l'autre d'un autre vicaire général (fragment), d'Alain Le Lay, de Guillaume Jubert (fragment), de Guillaume Du Chastel, sergent du Roi. – Sceau plaqué de M. Rouville.

G. 1781. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier ; 1 sceau ; 2 fragments de sceau ; 1 sceau plaqué.

1450-1776. – Nomination par Étienne Dumont, curé de Bionval, de procureurs pour résigner, en son nom, ce bénéfice pour cause de permutation qu'il entend faire avec Jean Énault, chapelain de Saint-Eustache en l'église du prieuré d'Argenteuil au diocèse de Paris. – Présentation à la cure de Saint-Pierre-de-Bouafle par Perronnelle, abbesse de Saint-Léger-de-Préaux. – Présentés : Nicole Lebreton, licencié en décret, chapelain de Notre-Dame en l'abbaye du Cordillon, en remplacement de Philippe Lebreton. – Mandement des vicaires généraux du cardinal d'Estouteville pour informer au sujet de l'élection, comme prieur des Deux-Amants, de Nicolas Lenouvel, curé d'Amfreville en remplacement de Nicolas de Grimont, décédé. – « Règlement pour le prieuré des Deux-Amants conforme à celui qui y fust establi l'an 1638 et aux visites des dernières années 1648 et 49, par l'ordre de Monseigneur. » – Présentation à la cure de Saint-Jean de Dangu par Roger Gouel, bailli de Préaux, procureur de Jean de Férières, chevalier, baron de Férières, Préaux, Dangu et Thury. – Présenté : Jean de Férières. – Présentations à la cure de Saint-Cande de Douxmesnil par les seigneurs de Douxmesnil : François de Marest, François-Remy Lempereur, conseiller du Roi en la cour des aides à Paris ; – par Louis XV et Louis XVI. – Présentés : Charles Leroux, Jean-François Legendre, vicaire de Saint-Léger du Bourdeny ; – Pierre Pantin, Adrien Richard, Joseph Leprestre, vicaire de Saint-Léger du Bourdeny ; – Pierre-Nicolas Castel, Jean-Baptiste-Étienne Molien. – Information contre le sieur Lebrun, curé de Douville, pour actes de violence. – Pièces signées par Louis XV et Louis XVI. – Sceaux de Dumesnil, vicaire général de Mgr d'Estouteville ; de l'officialité de Rouen (fragment). – Sceau plaqué de M. Lempereur de Guerny.

G. 1782. (Plaquette.) – In-4°, 25 pages (imprimée).

1311. – « Fondation de l'église collégiale d'Escouis avec la traduction. » – Lettres de Bernard, archevêque de Rouen, par lesquelles il approuve la fondation de ladite collégiale par Enguerrand de Marigny, chambellan du roi Philippe le Bel.

G. 1783. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier (1 imprimée) ; 6 sceaux plaqués.

1311-1786. – Approbation par le pape Clément V de la fondation de la collégiale d'Écouis (copie). – « Grand jubilé et pardon général de plénière rémission, donné par nos saints pères les papes Clément V, l'an 1310, et Léon X, l'an 1514, et amplifié par Sixte V, l'an 1586, à tous les jours de la sainte semaine, quand le 25 jour de mars, feste de l'Annonciation de Notre-Dame, y eschet : » « ledit jubilé advenant au temps que les guerres estrangères estoient les plus eschauffées entre les roys de France et ceux d'Angleterre, qui pour lors occupoient le duché de Normandie où ladite église est située, lesdits roys faisoient trefves ou cessation d'armes pour ce temps là, afin qu'il fust loisible aux gens de leurs camps et tous autres chrestiens visiter en toute assurance ladite église, et y gagner ledit jubilé et pardon général. » Placard imprimé avec vignette représentant l'Annonciation, accompagnée des armes du pape Innocent X et de Mgr de Harlay. – Collation faite par Marie Nicolay, veuve de Pierre de Roncherolles, gouverneur de Ponthieu, en vertu d'un brevet de S. M., à M^e Mathurin Sublet, aumônier du Roi, de la prébende et chanoinie à

laquelle est annexé le doyenné en l'église collégiale d'Écouis dont s'était démis Louis de Roncherolles, conseiller du Roi, abbé de Beaubec. – Présentations à la cure ou vicairerie perpétuelle de Saint-Aubin, dont l'autel était dans un des bas-côtés de la nef de la collégiale d'Écouis, par MM. de Roncherolles ; – Denis-Michel-Éléonor comte de Gamaches ; – Marie-Angélique Groulard, marquise de Bogeffroy, veuve du marquis Dauvet. – Présentés : Jacques de Ballancourt, curé de Portijoie ; – Salomon Hubert, Jean-Baptiste Boullenc, curé du Bourg-Baudouin ; – Pierre Fouilleul de la Faverie, Jean-Baptiste Lecharetier, Denis-François Boimare, Nicolas Mignot, Pantin, curé de Saint-Jacques de Douay en Flandre ; – Pierre-Jacques Dujardin. – Levée, par Mgr François I de Harlay, de l'interdit qu'il avait jeté sur le chœur d'Écouis par suite du refus fait par les chanoines de l'y laisser entrer. – Requête des habitants d'Écouis à Mgr de La Rochefoucauld pour obtenir l'établissement d'un nouveau cimetière. – Acte de la bénédiction du nouveau cimetière par le curé de Douxmesnil, témoin synodal du doyenné de Gamaches. – Acte de la bénédiction de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste du château d'Écouis appartenant à M. de Beaumanoir par Denize, curé de Fresnes-l'Archevêque, autre témoin synodal du même doyenné. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld ; de MM. de Roncherolles, de M^{me} Groulard de Bogeffroy, marquise Dauvet.

G. 1784. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier ; 1 sceau pendant, 10 sceaux plaqués.

1684-1788. – Présentations à la cure de Saint-Vast de Farceaux par M. François de Remond, gouverneur des villes d'Andely et du Château-Gaillard ; – par MM. de Romé. – Présentés : Jean Vincent, Pierre Milard, Michel Langelay, Jean-Baptiste de Romé, Guillaume de Lasalle, curé de Vaumain ; – Jean-Baptiste Chaveton, Pierre Levillain. – Requête de M. Chaveton, curé, à Mgr de Saulx-Tavannes, pour qu'il lui plût l'autoriser à célébrer la fête de Saint-Vast le 15 juillet, jour de la translation, au lieu du 6 février ; allusion à une ordonnance de l'archevêque relative à la suppression des doubles fêtes des patrons. – Présentation à la cure de Saint-Vast de Flipou, anciennement Foutipou (patronage alternatif entre les seigneurs et l'abbé de Lire) par MM. Hallé et François de Narbonne, évêque d'Évreux, abbé de Lire. – Présentés : Jean-Baptiste Pinel, Philippe Lehoux, chapelain de Saint-Antoine d'Alisay ; – Nicolas Blanchère, du diocèse d'Avranches, curé de Saint-Nicolas du Pont-Saint-Pierre. – Information au sujet d'un curé tombé en démence. – Réduction des fondations de la paroisse de Flippou. – Charte de Mathieu de Gamaches, chevalier, par laquelle il reconnaît que Gautier de Coutances, archevêque de Rouen, ne lui est redevable que de 50 livres tournois pour la terre de la Fontaine et pour le moulin que ledit chevalier avait eu en garde. – Présentations à la cure de Saint-Martin de la Fontaine-du-Thuit, par MM. Barthélemy Hallé, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé ; – Jean de Charpin de Tourville, major du régiment de cavalerie d'Anjou ; – Thomas Lemonnier, gentilhomme de la vénerie du Roi ; – René-Nicolas-Charles-Auguste de Maupeou, chancelier de France. – Présentés : Pierre Guerrier, Charles Lecourtois, chanoine d'Écouis ; – Alexandre Tardif, Jean-Paul Antheaume, curé d'Ancretteville sur Héricourt ; – Jacques Ducastel, Louis Blondel, Jean-Baptiste Letailleur. – Fondation d'une chapelle au château du Thuit par messire Henri d'Arerès, seigneur de la Tour, maître d'hôtel ordinaire du Roi, gouverneur pour S. M. du château de Touques, et Sibile-Marie Fautrier de Malleval, son épouse. – Dotation par Adrien de Hanyvel, sieur de Mannevillette et de Ghambray, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, trésorier général de France à Rouen, d'une chapelle en son manoir d'Écorchemont à la Fontaine-du-Thuit. – Certificat de M. Guerrier, curé de la Fontaine-du-Thuit, constatant que cette chapelle, utile surtout à l'époque des vendanges, avait été construite, il y avait vingt-cinq ans, et bénite par feu M. Guerrier, doyen de la Chrétienté ; on y voyait « une grande vitre sur l'autel, où le crucifix était peint avec la Vierge et saint Jean. » – Visite de l'église de Fresnes-l'Archevêque par M. Cornet, chanoine, à ce délégué par Mgr de Saulx-Tavannes. – Requête de Nicolas Gérard, curé de Fresnes, à Mgr Colbert, pour lui remontrer que cette église, « fille de l'archevêque, » ainsi que Déville, devait être exempte des calendes, des visites et des déports ; texte allégué, un passage d'un *pouillé* de 1586 : « Fresne l'archevêque ; *Dominus archiepiscopus ; non debet deportum ; filia archiepiscopi ; magister Franciscus Bourdon, rector, exemptus.* – Lettre de Guillaume Guillain à M. de Bezu, aumônier de Mgr Colbert, pour se plaindre du curé de Fresnes « qui faisoit difficulté à ce qu'il lui fût accordé banc et sépulture dans le chœur. » – Pièces signées par Maupeou. – Sceau de Mathieu de Gamaches. – Sceaux plaqués de

MMgrs de Saulx-Tavannes et de La Rochefoucauld ; de MM. Charpin de Tourville, Hallé, Lemonnier, de Remond, de Romé.

G. 1785. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier ; 11 sceaux plaqués.

1639-1786. – Présentations à la cure de Gamaches par MM. de Roncherolles ; par Françoise Lamet, veuve de messire Charles de Roncherolles ; – Marie-Augustine Groulard, marquise de Bogefroy, veuve du marquis Dauvet ; – par Louis XIV. – Présentés : Louis de Roncherolles, François de Roncherolles, en remplacement de Jean Denyau, décédé ; – François de Roncherolles, cousin du précédent ; – Louis de Bonnechose, écuyer, curé de Cizé au diocèse de Lisieux ; – Pierre Fouilleux de la Faverie, François de Fabars, curé de Saint-André-de-Luz en Barèges ; – François Calvel, curé de Saint-Blaise de Seysses Tolosanes au diocèse de Toulouse. – Procès-verbal de visite de l'église de Gamaches par M. Denize, curé de Fresnes-l'Archevêque, doyen du doyenné de Gamaches. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Gisancourt par messire Guillaume Sublet, sieur de Noyers, baron de Dangu, conseiller du Roi en ses conseils ; – François-Henri de Montmorency-Luxembourg et de Pinay, pair de France, lieutenant général des armées du Roi ; – Louis-Guillaume Jubert de Bouville. – Présentés : Roland Larrivan, du diocèse de Treguier, bachelier en théologie, aumônier du Roi ; – Henri Lefebvre, Mathieu Baron, Étienne de Mérat, Jean-Baptiste de Saint-Ouen, Charles Duchesne, Robert Pichard, François-Georges Descoins, vicaire de Sainte-Croix-Saint-Ouen ; – Henri-Louis Denouville. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Grainville-sur-Fleury par les seigneurs des fiefs de Grainville et de Bouchevilliers : Nicolas de Gonnellieu, Geneviève Branche, sa veuve ; – Jean, Adrien et Alexandre de Gonnellieu ; – Marie-Anne Planterose, veuve de Claude-Nicolas Judde, lieutenant général au siège de l'amirauté de France. – Présentés : Christophe Feudry, curé de Massy ; – Charles Cossart, François Boyvin, vicaire de Saint-Nicolas de Rouen ; – David Delamare, curé de Saint-Amand de Rouen, pour cause de permutation faite par lui de la cure de Saint-Amand de Rouen avec ledit Boyvin ; – Alexandre de Gonnellieu, en remplacement dudit Delamare, décédé en 1694 ; – Denis Levesque, curé de Radepont ; – Barthélemy-Pierre Desaignes, Louis-Guillaume Jolly, Pierre-Martin Delacour. – Mémoire de l'état de l'église paroissiale de Grainville-sur-Fleury, dressé par M. David Delamare ; – confrérie en cette église sous l'invocation du Saint-Esprit ; une école tenue par le vicaire. – Pièces signées par Louis XIV et par le duc de Montmorency-Luxembourg. – Sceaux de MM. de Montmorency-Luxembourg, de Gonnellieu, de Roncherolles.

G. 1786. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1636-1782. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Guerny (patronage alternatif) : par les prieurs de Sainte-Madeleine de Vély : Charles de La Grange, conseiller au parlement de Paris ; – Charles de La Grange-Trianon ; – par les seigneurs de Guerny : François de Guisencourt, François de Mareste, François-Remy Lempereur, conseiller en la cour des aides de Paris ; – par Louis XVI. – Présentés : Jean Sauvatte, François de La Grange, Eustache Le Roux, Jean-François Pineau, acolyte du diocèse de Bourges ; – Joseph Le Prestre, Antoine Franqueville, vicaire de Gisors. – Attestations de Lamy, curé de Saint-Jacques de la Boucherie, supérieur du séminaire Saint-Pierre et Saint-Louis de Paris, et d'Ysabeau, vicaire général de Mgr l'archevêque de Paris, en faveur dudit Pineau. – Présentations à la cure de Saint-Lucien de Haqueville par les abbés de Conches : Jean d'Estrées, évêque-duc de Laon ; – Gabriel Cortois de Quincey, évêque de Belley. – Présentés : Guillaume Le Merle de Salbrune, bachelier en théologie, en remplacement de Louis Lores, décédé ; – Denis Le Breton, docteur de Sorbonne ; – Pierre Nehou, autre docteur de Sorbonne ; – François Roussel, curé de Thony ; Jacques Vinay, curé de Neuville-sous-Fareaux. – Présentations à la cure de Saint-Germain de Herqueville par Émond de Fieux, chevalier, seigneur de Muids, Boissay, La Villette et Bonnemare, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, maître des requêtes de son hôtel ; – Jean de Tiremois, conseiller au parlement de Normandie ; – Jean-François de Fieux, marquis de Muids ; – Thomas Lemonnier. – Présentés : Adrien Sauvage, Gabriel Bigot, Robert Cauvet, Claude Cahagne, prêtre de Saint-Étienne de Caen. – Présentations à la cure de Saint-Germain de Heuqueville par les abbés de Conches : Gabriel de Quénel, Henri-Osvald de La Tour d'Auvergne, cardinal, archevêque de Vienne. – Présenté : Charles Desperrois, en remplacement de Louis Behourt, décédé ; – Julien Laurent, Nicolas-Pierre Jaillard, curé de Saint-Sulpice d'Aulnay au diocèse de Paris. – Pièces signées par Louis XVI ; par le cardinal de La Tour

d'Auvergne ; par MMgrs Cortois de Quincey, d'Estrées, de La Rochefoucauld. – Sceaux de ces mêmes prélats, de Charles de La Grange, de François-Remy Lempereur et de François Mareste.

G. 1787. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1279-1782. – État des fondations de la paroisse de Saint-Gervais et Saint-Protais de Houville, dressé par le curé Nicolas Le Roux. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de la Londe en Vexin par les seigneurs de la Londe: Nicolas-François Deschamps, curé de Saint-Crespin ; – Marie-Charlotte Deschamps. – Présentés : François Deschamps, Henri-François Deschamps, Jean-Baptiste Ellye de La Lande, Alphonse Hourdout, Louis Blocquet. – Collation par Mgr Colbert de la cure de Saint-Martin de Marcouville à Fabien Le Bailly, du diocèse de Coutances. – Lettres de non-préjudice données par Guillaume de Sa-quainville, chevalier, sire de Muchegros et des Boteriaus, prétendant au patronage de Muchegros ; il est entendu que la nomination que l'archevêque Jean de Marigny veut bien faire de Jean de Vilers, présenté par ledit de Saquainville, ne nuira pas aux droits que l'archevêque prétend au même patronage. – Présentation à la cure de Notre-Dame de Muchegros par Charles Pavyot, procureur général en la Chambre des comptes de Normandie ; – M. Pavyot du Bouillon, procureur général au parlement de la même province ; – par Nicolas de Fremont d'Auneuil, président honoraire au parlement de Normandie, comme ayant épousé Catherine-Madeleine Pavyot ; – par ladite Pavyot, séparée de biens dudit d'Auneuil et lui ayant survécu ; – par Louis XV. – Présentés : Jean-Alexandre Étienne, curé d'Épagne ; – Louis Le Mire, Jean-Baptiste Germain, curé de Celloville ; – Jacques Siart, du diocèse de Soissons ; – Charles Le Vacher, Robert Rault, Henri Duponchel. – Réduction des fondations de Muchegros à la demande dudit Duponchel. – Bénédiction par Michel Fatin, curé de Villerest, témoin synodal, à ce délégué par M. Terrissé, vicaire général, d'une chapelle sous l'invocation de sainte Catherine au château de Muchegros, construite par M. Nicolas de Fremont d'Auneuil, président en la première chambre des enquêtes du parlement. – Accord entre Nicolas et Roger Malemeins, chevaliers, et l'archevêque Guillaume de Flavacourt ; le patronage de Gonnevillie appartient à Nicolas Malemeins ; celui de Muids (Muies) à l'archevêque. – Démission de Gabriel Pileverdier, curé de Saint-Hilaire de Muids. – Collation de ce bénéfice par Mgr François II de Harlay à François de Gruchy. – Sceaux de MM. Pavyot du Bouillon, Deschamps, de Fremont d'Auneuil,

G. 1788. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier ; 11 sceaux plaqués.

1636-1783. – Ratification du concordat passé entre M. Bernardin de Douault, abbé de Saint-Vincent au Bois, et François de Courceulles, baron de Susay, conseiller au conseil d'État, au sujet de l'échange des bénéfices de Dampierre et de Neuville-sous-Farceaux. – Présentations au prieuré-cure de Saint-Martin de Neuville-sous-Farceaux par les abbés de Saint-Vincent-au-Bois, au diocèse de Chartres : Bernardin de Douault, Léon de Luynes, Jean Solu de Villerault, ayant pour vicaire général François Patot, abbé de Sainte-Geneviève-du-Mont de Paris, supérieur général des chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation de France ; – Guillaume André, docteur en théologie, vicaire général de Chartres ; – René-Henri de Carbonnières, chanoine du chapitre noble de Saint-Claude, vicaire général de l'évêque d'Auxerre et aumônier de Monseigneur frère unique du Roi ; – par messire André-Louis de Romé, président à mortier au parlement de Normandie ; – Albert-Marc de Romé, marquis de Romé, gouverneur de la ville de Rouen, lieutenant de nosseigneurs les maréchaux de France au département des Deux-Vexins. – Présentés : Jean Bidian, Hugues de La Fontaine, aumônier du Roi ; – Charles Chouet, François-Louis-Joseph Mouton, François Brossard de Romme, sous-diacre ; – Jacques Le Roy, Louis Alecendre, Jacques Vinay, vicaire de Vernouillet ; – Martin Meslier. – Présentations à la cure de Noyers par MM. Guillaume Sublet, baron de Dangu, conseiller du Roi en ses conseils ; – Anne-Constance Groulard de Bogeffroy, veuve de Balthazar Sublet d'Heudicourt. – Présentés : Michel Mauvoisin, Étienne Pilault, Nicolas Bené, vicaire de Noyers. – Réduction des fondations de la paroisse de Noyers par Mgr de La Rochefoucauld, sur la demande de M. Bove, curé. – Présentations à la cure d'Orgeville par les recteurs du collège de Rouen : Jean-Baptiste Ragon, François de La Faluère, Pierre Boucher ; après la suppression des Jésuites, par les administrateurs du collège de Rouen, à raison de l'union à cet établissement du prieuré des Deux-Amants. – Présentés : Marin L'hotelin, Jean L'hotelin, Philippe Allain, François Le Febvre, vicaire de Rosay. – Présentations à la cure d'Ormesnil par François de Pacarony. – Présenté : François de La Pierre. – Sceaux de l'abbaye de

Sainte-Geneviève de Paris, du recteur du collège de Rouen, des abbés Léonor de Luynes, Solu de Villerault ; de MM. Guillaume André, René de Carbonnières, de Romé, de Paccarony.

G. 1789. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier : 2 fragments de sceau, 4 sceaux plaqués.

1328-1772. – Présentations à la cure de Saint-Sulpice de Provemont par MM. de Belloy. – Présentés : Nicolas Gilles, Pierre Vyon, curé de Doudeauville ; – Henri Mouchelet, Charles de Gaillarbois, curé de Saint-Denis-le-Ferment ; – Simon-Barthélemy Carbonnier. – Fondation de services par Louis Jeüs, curé de Provemont ; legs pour aider à marier une pauvre fille, baptisée et domiciliée en cette paroisse. – Fondation d'une chapelle sous le vocable de Notre-Dame-de-Consolation, au manoir de Vatimesnil, par Guillaume Le Mercier, avocat au parlement de Paris, en exécution des dernières volontés de feu madame de Lyce, veuve en premières noces de Jean de Vieupont, gouverneur de Pierrehâtel, en secondes noces de M^c Gauthier de Coste, sieur de la Calprenède, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. – Requête adressée à Mgr de Saulx-Tavannes par les habitants de Vatimesnil, afin qu'il leur fût permis d'entendre la messe dans la chapelle de ce hameau, les dimanches et fêtes, avec telles restrictions, exceptions et conditions qu'il plairait à l'archevêque. – Présentations à la cure de Saint-Eustache de Richeville par Jean-Baptiste Fauvel, messire Robert Fauvel, chevalier, conseiller au parlement de Normandie ; – Renée de Boulainvilliers, comtesse de Courtenay, douairière de Bambures ; – Jean-Jacques-Vincent Le Couteulx, député du commerce de la ville de Paris, et Antoine-Louis Le Couteulx, sieur de Hacqueville, demeurant à Rouen. – Présentés : Robert Belain, Antoine Marie, Antoine Delamare, Pierre Langlois. – Sentence des maîtres tenant l'échiquier de Saint-Michel à Rouen, 1328, en faveur de l'archevêque, contre Jean de Roncherolles, écuyer, prétendant au patronage de l'église de Saint-Martin de la Roqueite. – Acte par lequel le chapitre de Bayeux oblige ses revenus et ceux qui dépendaient de l'église de Sainte-Marie ou de Notre-Dame des Champs au paiement d'une rente annuelle de 6 livres, à savoir : 4 livres aux archevêques, 2 livres aux archidiacres pour leur tenir lieu de ce qu'ils avaient droit de percevoir à chaque vacance de ladite cure. – Présentations à la cure de Sainte-Marie-des-Champs par le chapitre de Bayeux. – Présentés : Jacques Bosquet, Antoine Paysant, Étienne Maresq, François Frisley, Pierre Huvet, Gabriel Piperel. – Présentations à la chapelle de Sainte-Barbe, attenante à l'église paroissiale de Sainte-Marie-des-Champs (ayant son entrée dans la nef de cette église ; fondée, en 1542, par Jean Le Febvre) par les descendants dudit Jean Le Febvre, aînés de la famille. – Procès-verbal des réparations à faire en cette chapelle dressé par Guillaume Le Merle, curé de Haqueville, docteur en théologie. – Projet pour la condition d'un vicaire à établir à Sainte-Marie-des-Champs. – Fragments des sceaux du chapitre de Bayeux et de Louis Tésart, évêque de Bayeux. – Sceaux de MM. de Belloy.

G. 1790. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1662-1786. – Présentation à la cure de Saint-Pierre du Pont-Saint-Pierre par Louis de Bourbon, comte de Clermont, abbé du Bec-Hellouin. – Présenté : Denis-François Boimare. – Lettres de Mgr Colbert qui nomment à ladite cure Jacques Le Lièvre, bachelier en théologie, du diocèse d'Avranches ; – André Delahaye. – Démission de Jacques Freret, curé de la même paroisse. – Présentations à la cure de Senneville par Jean Démange, licencié en théologie de la faculté de Paris, prieur commendataire de Notre-Dame de Sausseuse. – Présenté : Denis Le Febvre. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Susay par François de Remond, seigneur de Farceaux, gouverneur pour Sa Majesté des villes d'Andely et du Château-Gaillard ; – André de Romé, président à mortier au parlement de Normandie ; – André-Charles-Louis de Romé, marquis de Vernouillet, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de la Rochefoucauld ; – Barthélémy-Thomas Le Couteulx, premier président en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie. – Présentés : Jean de La Porte, curé de Farceaux ; – Jacques Duval, Robert Lehalleur, Nicolas Chaveton, curé d'Auteuil, au diocèse de Chartres ; – Charles-Denis Grenet, curé d'Osmonville, au doyenné de Cailly. – Requête des paroissiens de Susay pour la nomination d'un vicaire en cette paroisse. – Sceaux de MM. Démange et de Remond.

G. 1791. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin, 24 pièces, papier ; 5 sceaux plaqués.

1399-1787. – Présentations à la cure de Saint-Sulpice de Vatteville (patronage alternatif entre seigneurs) par Jean Mauduit, ayant épousé Marguerite de Vincy et Pierre Auzoult, sieur de la Motte ; – Louis Du Fossé, colonel d'un régiment de cavalerie de S. A. Mgr d'Orléans ; – Jean-Gédéon de Gosselin, baron du Caule ; – Louis-Émond Du Fossé, seigneur de Houville, maréchal des camps et armées du Roi ; – Jean-Nicolas Le Cloutier de Vatteville ; – par Michel-Pomponne de La Boullaye, ayant épousé Louise-Célestine-Adelaïde Le Cloutier de Vatteville, et par Marguerite-Victoire Le Cloutier de Vatteville ; – par Louis XIV et Louis XV. – Présentés : Edmond de Houetteville, curé de Gournay ; – Pierre Mauduit, bachelier en droit canon, et Mathias du Mas de Chazeron, docteur en théologie, du diocèse de Clermont ; – Jacques-Romain Dumontier, et Pierre d'Hostel ; – Joseph-Émond de Grainville du Boishnormand, vicaire de la Crique ; – Pierre Le Moine, desservant l'annexe de Sainte-Barbe sur Gaillon ; – Jacques-François-Gabriel Pomponne de La Boullaye ; – Pierre-François Denize, plus tard curé de Fresnes-l'Archevêque ; – Jean-Jacques Carrière ; – Pierre-Adrien Aubery. – Visites par M. Rose, vicaire général, et par Michel Fatin, curé de Villerest, doyen du doyenné de Gamaches, de l'église de Vatteville. – Informations prises sur le curé, le sieur de Grainville. – Procès, en 1526, à la châtellenie d'Andely, entre Jean du Havre, clerc curé de Vatteville, et Jean-François, prétendant à la cure ; – entre le même Jean du Havre et l'official de Rouen prétendant à la connaissance de cette affaire, bien qu'il s'agit d'une question possessoire ; mandement du conseil du Roi, daté de Rouen 8 janvier 1526, en faveur du curé ; le Roi représenté comme protecteur des saints conciles et de la Pragmatique-Sanction. – Présentations à la cure de Saint-Maurice de Vély par François-Henri de Montmorency-Luxembourg ; – François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, lieutenant général pour le Roi en Normandie ; – André-François-Guillaume Jubert de Bouville, capitaine de cavalerie, plus tard marquis de Bouville. – Présentés : Robert Doré, Étienne Mérat, du diocèse d'Auxerre, curé de Gisancourt ; – Guillaume Le Febvre, vicaire de Magny ; – Dominique-Jacques Boëtard, François-Alexandre Carlier, bachelier en théologie, du diocèse de Beauvais, avocat au parlement de Paris, curé de Saint-Vast-lès-Mello. – Permission accordée par Mgr François I de Harlay à Marie Le Normant, veuve de Mathurin Sublet, procureur général de la Reine, de transférer en la haute cour du manoir seigneurial de Nainville la chapelle de Saint-Léger, fondée dans la basse cour du même manoir, dépendant pour le spirituel de la paroisse de Noyers, pour le temporel de Vély, et dont le patronage était alternatif entre les curés de Vély et les seigneurs de Nainville. – Présentation par M. de Montmorency-Luxembourg à la chapelle de Saint-Thomas au bourg de Vély. – Visite par Eustache Le Roux, curé de Guerny, de la chapelle construite par M. Potart, secrétaire du Roi, dans son fief de la Ruelle à Vély, et dont ce seigneur avait demandé l'approbation à Mgr Colbert. – Présentations par le chapitre de Notre-Dame d'Andely, à la cure de Saint-Martin de Vezillon. – Présentés : François Thiberge, Charles Le Pelletier. – Relation par Simon Le Fèvre, sergent du Roi à Gisors, de la signification faite à l'archevêque de Rouen Guillaume de Vienne, en son hôtel à Déville, de lettres de Charles VI qui évoquaient au parlement de Paris un procès entre ledit archevêque, d'une part, les religieux de Marmoutier et Robert Gournier, prieur de Vély, d'autre part, ces derniers prétendant être exempts de l'autorité de l'archevêque et que c'était sans droit que l'archevêque avait excommunié le prieur. – Pièces signées par Louis XIV, Louis XV, Colbert, M. de Montmorency-Luxembourg. – Sceaux de MM. de Montmorency-Luxembourg, Du Fossé, Joseph Sublet de Nainville.

G. 1792. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 9 sceaux plaqués.

1655-1786. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Villerest par les seigneurs du lieu : Pierre de Civille, Alphonse de Civille, seigneur de Buchy, conseiller au parlement de Normandie ; – Jean-Gédéon de Gosselin, sieur du Caule, baron de Heuqueville, et, en cette qualité, premier baron de Normandie ; – Adrien-Robert de Frémont, marquis de Charleval. – Présentés : Pierre Duhamel, sous-diacre du diocèse de Coutances, en remplacement d'Antoine de Hincourt, promoteur général de Mgr de Harlay ; – Jean Cossard, curé du Bois-Hérout ; – Michel Fatin, Jean-Baptiste Montigny, Damien Legrand. – Présentations à la cure de Saint-Denis de Villers par Henri-Osvald de La Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne, abbé de Conches. – Présentés : Louis d'Hôtel, diacre, bachelier de Sorbonne ; – Hilaire Forestz, Jean-Baptiste Vastel, Adrien Boivin. – Fondation d'une chapelle sous l'invocation de Saint-Sauveur à Tillières, hameau de Cantiers et de Villers, composé de quarante-quatre feux, maisons et familles, et situé sur la route de Rouen à Paris, par Élisabeth-Angélique de Vienne, comtesse de Boutteville, veuve de messire François de

Montmorency, gouverneur de Senlis, et par quelques-uns des habitants de ce hameau, Philippe de Chaumont, maître de la poste, Jean Boisard, chirurgien, etc. – Présentations à cette chapelle par les seigneurs de Tillières : Louis-Guillaume Jubert de Bouville, intendant d'Orléans ; – Nicolas-Louis Jubert, comte de Bouville, Nicolas Le Fèvre de Dampierre, Jean-Baptiste Le Fèvre de Lozerais. – Sceaux de Mgr Henri-Osvald de La Tour d'Auvergne, de Mgr de La Rochefoucauld ; de MM. de Frémont de Charleval, Lefebvre de Dampierre, Jubert de Bouville.

G. 1793. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin.

1477. – Information faite par Roger Delaporte, vice-gérant du doyen rural de Bray, conformément au mandement des vicaires généraux du cardinal d'Estouteville, au sujet du patronage de Saint-Aubin de Nollevall (*Sancti Albini de Noveval*) : patron, Alain de Hellenvillier, écuyer, seigneur de la Ferté et de Nollevall, ayant épousé Marie de Boissay ; présenté, Guillaume Louis, clerc ; valeur, 10 livres tournois ; treize paroissiens.

G. 1794. (Cahier.) – Petit in-4°, 8 feuillets, papier.

1738. – « État des paroisses du doyenné de Bray, suivant les procès-verbaux des visites faites en 1738, » de la main de l'abbé Saas. – Description des églises, noms des curés, des patrons ; nombre des communians. – « Alge, trente-deux communians ; seigneur, M. de Colandre ; petite église, plafond de la nef à réparer ; curé, le sieur Le Pesant, bon sujet ; – Argueil, deux cent trente communians ; – Avesnes, cent quatre-vingts ; – Boshion, deux cent cinquante ; – Beuvreuil, cinquante ; – Bellosanne, cinquante ; – Bezancourt, six cents ; – Bouley, soixante ; Brémontier, cent cinquante ; Merval, cent cinquante ; – Catillon, soixante-dix ; chœur très-propre, bâti à neuf par les soins du curé ; la nef est très-ancienne ; curé, le sieur Jacques de Gournay, saint homme, respecté dans tout son canton ; – Croisy, cent ; on rebâtissait à neuf la nef de l'église lors de la dernière visite ; – la Haye, succursale de Croisy, cinq cents ; – Cuy, deux cents ; seigneur, M. de Menou ; « l'église auroit besoin d'estre reblanchie ; » curé, le sieur Nicolas Runier ; fait bien. – Dampierre, trois cent cinquante ; – Elbeuf en Bray, trois cents ; – Ernemont, soixante-dix ; – Launay, succursale d'Ernemont, soixante-dix ; – Fry, cent cinquante ; – Mesangueville, succursale de Fry, deux cents ; – Hodan, deux cents ; – Hodanger, cent ; – la Ferté en Bray, deux cent trente ; – Saint-Sanson, succursale de la Ferté, deux cent trente ; – Ménerval, trois cents ; outre l'église de la paroisse, il y a, dans le cimetière, une grande chapelle qu'on prétend avoir autrefois servi d'église paroissiale, aujourd'hui sans aucune décoration et fort inutile ; – Mesnil-sous-Fry, cent vingt ; – Montagny, cent ; – Notre-Dame de Gournay, mille ; – Saint-Hilvert de Gournay, cinq cents ; une chapelle de l'église collégiale sert de paroisse ; il n'y a point de fabrique ; – Noleval, cent soixante-dix ; – Saint-Clair, quarante-cinq ; – Saumont, trois cents ; grande église en très-mauvais état ; la nef auroit besoin d'être rebastie ; – Saint-Aubin, cent ; l'église du prieuré des religieuses de Saint-Aubin sert de paroisse, et le chapelain des religieuses fait les fonctions curiales ; point de fabrique ; – Vardes, soixante. »

G. 1795. (Liasse.) – 23 pièces, papier.

1687-1713. – Procès-verbaux des visites des églises paroissiales du doyenné de Bray, faites par Mgr Colbert, coadjuteur, plus tard, archevêque de Rouen. – La Ferté (enjoint au vicaire d'être plus exact à tenir les écoles que par le passé) ; – Hodan (ordonné que les paroissiens se cotiseront incessamment pour faire la condition d'un clerc qui aidera à chanter et montrera le chant aux garçons) ; – Hodanger (titres de la fabrique brûlés par l'incendie arrivé en la maison de Ducroq) ; – Dampierre (au lieu d'un clerc il y aura un prêtre qui tiendra les écoles et fera les catéchismes). – « État ou nous avons trouvé les paroisses ou églises du doyenné de Bray dans les visites de l'année 1713 faites par ordre de Vostre Grandeur à qui le doien rend compte : » – Bosc-Yon (l'église y est toujours dans un fort grand désordre, un effroyable état, une déplorable pauvreté ; il pleut dans le chœur ; on s'y sert d'un ciboire de cuivre) ; – Hodanger (nous y avons trouvé l'église plus en désordre que jamais ; il y pleut partout, elle tombera, si on n'y remédie) ; – la Ferté (les habitants se plaignent toujours de ce qu'ils ne sont jamais avertis des visites archi-diaconales, où ils exposeroient bien des choses qu'on cache aux visiteurs. Ils demandent un clerc ou magister pour tenir les petites écoles ; il y en a toujours eu un à la Ferté).

G. 1796. (Liasse.) – 13 pièces, papier.

1775-1782. – Procès-verbaux des visites faites dans le doyenné de Bray par M. Lenostre, curé d'Argueil, doyen dudit doyenné, en vertu de la commission de Mgr de La Rochefoucauld : – Boshion (le curé continue avec zèle à apprendre le latin à neuf ou dix jeunes gens, et par ce moyen entre dans les vues de Monseigneur) ; – Ménerval (après l'examen fait de l'ancienne et basse église, qui est une charge considérable pour les paroissiens, il nous a paru qu'il conviendrait de la supprimer totalement ; mais comme les paroissiens, en bonne partie, y sont attachés, on pourroit se contenter de supprimer la plus forte partie et faire du restant une chapelle en supprimant toute la nef) ; – bénédiction d'un tableau représentant Saint-Martin, donné à l'église de Brémontier par M. Guedon, chanoine de Bellosanne.

G. 1797. (Liasse.) – 26 pièces, papier (1 imprimée).

XV^e siècle-1693. – Statuts des confréries et charités : de Saint-Aubin et Sainte-Barbe à Bezancourt ; – de Saint-Michel à Boshion (le Roy ou esquevin de la frarie portera un baston peint où l'image de saint Michel sera pourtraict dessus ; tout le luminaire et ornement de la frairie pourront estre portés par toutes les églises d'entour la ville du Bosc-Huon, quand mestier en sera. Se aucun frère devient mesel, il aura sa messe de ladicte frarie et sera convoyé en son hostel à tout la croix, baniere et cloquetes, et sera quitte comme mort. Se aucun frère est exilié par feu d'avanture, chacun sera tenu lui ayder de 4 deniers parisis pourtant que il requere... Se aucun frère va en pellerinage à Rome ou Saint-Nicolas du Bay, à Saint-Nicolas de Varegeville, à Saint-Jacque en Galice, ou aulcun lointain pays, chacun pèlerin aura une messe. Se aucun frère avoit adiré une beste, comment un cheval, une jument, un beuf ou une vache ou aucunes de ses bestes, et il ne la peut trouver, chacun frère et seur, qu'il en requierra pour ayder, lui aydera à la quérir pour l'espace de un jour tant seulement, sur paine de 12 deniers d'amande, xv^e siècle [copie] ; – de Saint-Victor en l'église du Boulay, 1687 ; – du Saint-Sacrement à Brémontier ; – du Saint-Sacrement à Croisy (le curé, chapelain et confrères avec leur croix et bannière déployée conduiront le maistre, de sa maison à l'église, pour assister aux premières vespres du saint Sacrement, et le reconduiront en pareil ordre après les vespres, 1623) ; – de la glorieuse Vierge-Marie à Notre-Dame de Gournay ; – de Saint-Jean-Baptiste *ibidem* ; – de Saint-Nicolas *ibidem* ; – de Sainte-Barbe *ibidem* ; – de Saint-Hildevert à Saint-Hildevert de Gournay ; – de Saint-Nicolas *ibidem* ; – de Saint-Joseph, en la communauté de Saint-Joseph, établie par Marguerite Barjot, veuve d'André de Bouton, sieur de Chantemelle. – « Briefve instruction, et quelques avis ou règlemens pour les confrères de la confrairie de Saint-Joseph establie dans le monastère de religieux Feuillans du faulx-bourg Saint-Honoré par l'autorité de nostre Saint père le pape Urbain VIII et de Mgr l'illustrissime archevesque de Paris. » – Autres statuts des confréries de Saint-Pierre et Saint-Paul de la Haye en Lions, annexe de Croisy ; – de Saint-Denis à Hodeng ; – de Sainte-Genève au Mesnil-sous-Fry ; – de Sainte-Anne et de Saint-Aubin à Nollevall ; – du Saint-Sacrement et de Saint-Denis à Saumont-la-Poterie.

G. 1798. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 28 sceaux plaqués ; 9 sceaux plaqués.

1660-1780. – Présentations à la cure de Saint-Ouen d'Alge, par Antoine de Mareste, avocat général en la cour des aides de Normandie, et par Thomas Legendre de Collande, châtelain haut justicier de Gaillefontaine, colonel du régiment royal des Vaisseaux. – Présentés : Henri Langlois, Claude Marc, Louis Uger, Charles Le Petit, François de Chauchoy, chapelain de Saint-Aubin en Bray ; – Charles Guereau delà Bouillois, curé d'Elbeuf en Bray. – Présentations à la cure de Saint-Maurice d'Argueil par les prieurs de Saint-Laurent en Lyons : Jean-Baptiste Du Tot, Claude-Lazare de Maupin. – Présentés : François Mercier, du diocèse de Beauvais ; – Simon Le Meusnier, prêtre du diocèse du Mans. – Certificats en faveur de deux ecclésiastiques, délivrés par Olin, docteur en l'un et l'autre droit, curé de l'église des Innocents, et Bonnet, docteur en théologie, curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. – Réduction des fondations de l'église d'Argueil. – Permission accordée par Mgr Colbert, en 1691, à la suite de l'incendie de l'église d'Argueil, à M. Beauquesne, curé, et aux habitants de cette paroisse de faire célébrer l'office paroissial dans une grande chambre du château d'Argueil. – Présentations à la cure de Saint-Martin d'Avesnes par le chapitre de Saint-Hildevert de Gournay. – Présentés : Jean Thomas, Louis-François du Héron de Pommerel, curé de Puisenval ; – Pierre-Nicolas Du Hamel. – Bénédiction par M. Le Nostre, curé d'Argueil, doyen du doyenné de Bray, du nouveau chœur de l'église d'Avesnes, entièrement reconstruit et meublé aux frais de M. Duhamel, curé, en 1780. – Bénédiction par Jean Denize, curé

de Ménerval, doyen du doyenné de Bray, de la chapelle construite en la maison de François-Samuel Lelong de Cottentré, ancien maréchal des logis de la compagnie des cheveu-légers du Roi. – Sceaux plaqués de Mgr de La Rochefoucauld, du chapitre de Gournay, des abbés Du Tôt et de Maupin ; de MM. de Mareste d'Alge et Le Gendre de Collande.

G. 1799. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier ; 7 sceaux plaqués.

1635-1787. – Présentations à la cure de Sainte-Marguerite de Bellosanne par les abbés de Bellosanne : Jean Coynart, conseiller et aumônier du Roi ; – Pierre de Hangest de Hargenlieu, docteur en théologie ; – Denis Léger, Urbain Robinet et Thomas Le Rat. – Présentés : Nicolas Cavelier, Isaac Guion, Gérard Ferrand, François Carnot, Tranquille de Belloy, Charles-Marie de Belloy, Charles-Honoré Dufour. – Requête adressée, en 1704, à Mgr Colbert par le curé Gérard Ferrand pour qu'il lui plût ordonner que l'église de Bellosanne fût rebâtie, « et comme il la faut faire de massonnerie, le fond où elle était alors scituée estant terre mouvante et aquatique, ordonner également que, tant la dicte église que le cimetièrre, fussent transférés et rebastis à environ 200 toises du lieu qu'ils occupaient. » – Requête des habitants dans le même but. – Visite de l'église de Bellosanne par M. Le Couteux, doyen du doyenné de Bray : « Église bâtie de bois, située dans une espèce de marais, menaçant ruine. » – Plan de la nouvelle église. – Présentations à la cure de Saint-Aubin de Besancourt par les châtelains de Gailfontaine : François d'Espinay, comte d'Ételan, conseiller du Roi en ses conseils, lieutenant pour Sa Majesté au gouvernement de Guyenne ; – Thomas Le Gendre de Collande, Emmanuel-Agathe, marquis du Hallay, brigadier des armées du Roi. – Présentés : Antoine Pecquet, bachelier de Sorbonne ; – Mathieu Payelle, Antoine Gy, André de Huyard, Jean Gommé, François Allix, curé d'Alge ; – Pierre Mazure, curé de Saint-Martin du Tremblay au diocèse de Rennes ; – Claude Lefevre, vicaire de Notre-Dame de Vitry-le-Français. – Requêtes, informations, ordonnances de l'archevêque au sujet de l'établissement d'un vicaire à Besancourt, paroisse composée de huit hameaux, comprenant, en 1786, deux cent trente-trois feux, plus de six cents communians, et de quatre à cinq cents enfants, de 7 ans à l'âge de la première communion ; – revenus du curé évalués à 300 livres. – Réduction des fondations. – Fondation d'une chapelle au manoir du Landel par M. de Bongard, maître de verrerie, avec permission de Mgr de Harlay, en 1644 ; à la verrerie du Landel, le seigneur, la demoiselle sa femme, sept enfants, six gentilhommes domestiques travaillant au four, cinq liseurs avec la femme du maître tiseur, et trente et un serviteurs et servantes. – Sceaux des abbés Coynart, de Hangest ; de MM. d'Espinay, de Collande, Du Hallay.

G. 1800. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 25 pièces, papier ; 7 sceaux plaqués.

1639-1781. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Buvreil par les abbés de Saint-Germer : François de Tiercelin, protonotaire du Saint-Siège, conseiller et aumônier du Roi ; – Scipion-Jérôme Begon, évêque – comte de Tulle ; – Jean Armand de Roquelaure, évêque de Senlis, premier aumônier du Roi. – Présentés : Thomas de Bailly, René de Fontaine, Jean-Baptiste Bérard, du diocèse d'Amiens ; – François Marguerye. – Réduction des fondations. – Présentations par MM. de Bonissent à la cure de Saint-Martin du Boschyon. – Présentés : Jean Brossard, Pierre Marc, chapelain titulaire de Saint-Hildevert de Gournay ; – Philippe-Nicolas Mauvoisin. – Ordonnance rendue, sur la requête de M. Alexandre de Bonissent, et à la suite d'informations par Robert Le Cornier, docteur en théologie de la faculté de Paris, grand archidiacre, chanoine de Rouen et vicaire général de Mgr de Harlay ; distraction de la paroisse de Beauvoir en Lyons, et union à celle de Boschyon, des hameaux du Clos-Féron, du Clos-Renard et des Carreaux, en 1660. – Réduction des fondations. – Approbation d'une chapelle construite par Marie-Anne Bichot, épouse de M. Le Cloustier, en sa terre du Bus à Boschyon, en 1772. – Présentations à la cure de Saint-Martin du Boulay, par les abbés de Saint-Ouen de Rouen : Guillaume de Montagne, ayant pour vicaire général Pierre Allorge ; – le cardinal de Bouillon, ayant pour vicaire général Jean-Baptiste-Étienne Duhamel, abbé d'Aubignac ; – Charles de Saint-Albin. – Présentés : Jean Toustain, Michel Le Caron, Charles Hédouin. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Brémontier par les abbés de Bellosanne : Jacques de Fieux, docteur en théologie ; – Urbain Robinet, Thomas Le Rat. – Présentés : Charles Bioville, Jean Guilbon, Louis Marye, Joseph-Antoine Guesdon. – Pièces signées par MMgrs Begon et de Roquelaure. – Sceaux des mêmes prélats, de MMgrs de La Rochefoucauld, Charles de Saint-Albin ; de MM. Tiercelin, Urbain Robinet, Antoine Le Rat.

G. 1801. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1627-1787. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Catillon par les prieurs de Saint-Laurent en Lyons : Nicolas Du Tot, Jean Du Tot, Claude-Lazare Maupin. – Présentés : Louis de Teuffles, Nicolas Doullé, Jacques de Gournay, Noël-François Aubin. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Croisy et la Haye, succursale, par les prieurs de Longueville : Blaise-Marie d'Aydie, ayant pour vicaire général Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, grand archidiacre de Rouen et abbé de Saint-Taurin ; – Antoine de Villeneuve d'Esclapon, ayant pour vicaire général M. Marescot. – Présentés : Nicolas Lefebvre, curé de Bayollet ; – Denis Oviefve. – Démissions des curés de Croisy la Haye : Jean Cuquemelle et Nicolas Lefebvre. – Fondation par Alexandre des Jardins, écuyer, seigneur de Saint-Remy et la Haye, vicomte de Lyons, d'une chapelle sous l'invocation de saint Alexandre, en son manoir à Croisy, 1686. – Présentations à la cure de Cuy par les abbés de Saint-Germer : François de Tiercelin, conseiller et aumônier du Roi ; – Scipion-Jérôme Begon, évêque de Tulle. – Présentés : François Belhomrne, curé de Saint-Denis de Houdan en Bray, au diocèse de Beauvais ; – Jacques Buleux, François Sohier, Étienne Mesnard, Nicolas Prunier. – Réduction des fondations de la paroisse de Cuy. – Ordonnance de Terrisse, vicaire général de Mgr de La Rochefoucauld, rendue à la requête de M. Dampierre, chanoine de Meaux, prieur commendataire de Saint-Fiacre de Montloutet, à Cuy, portant que l'église de ce prieuré, où il n'y avait concours de peuple qu'aux fêtes des patrons saint Fiacre et saint Michel, serait réduite à la grandeur du chœur et des deux ailes, et qu'il serait élevé un mur de séparation entre le chœur et la nef. – Réduction des fondations de la paroisse de Dampierre. – Pièces signées par Mgr Begon. – Sceaux de MMgrs de La Rochefoucauld et Begon ; de MM. Du Tot, Maupin, de Saint-Aulaire, Tiercelin,

G. 1802. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1638-1778. – Requête des habitants de la paroisse de la Ferté et de Saint-Samson, son annexe, à Mgr de Harlay pour obtenir le démembrement de cette paroisse : « En ces villages il y a chacune une église tenue par un seul pasteur qui est frère Jehan Potin, religieux profès du prieuré de Saint-Laurent en Lyons, duquel prieuré... le prieuré-cure de la Ferté et de Saint-Samson, son annexe, est dépendant..... lequel prieuré-cure estoit autrefois desservy par le prieur qui avoit à sa suite trois ou quatre religieux qui lui aydoient à faire le service ; – maintenant le prieur est seul ; il ne réside plus en la paroisse et fait desservir les suppliants *in divinis* par des vicaires qui se contentent de dire une messe, les fêtes et dimanches, à laquelle les chefs d'hôtels et leurs valets ne peuvent assister à la fois, de peur des voleurs et des brigands, 1688. » – Information faite à ce sujet par MM. Georges Ridet et Jean Le Prévost, chanoines de Rouen, commissaires députés par Mgr de Harlay. – Lettre des mêmes à ce prélat ; – avis favorable à la requête des paroissiens : « L'église paroissiale de la Ferté est bastie sur la pointe d'une coste, l'accès de laquelle est fort difficile. » – Présentations au prieuré-cure de Saint-Pierre et Saint-Paul de la Ferté et Saint-Samson, son annexe, par les prieurs de Saint-Laurent en Lyons : Nicolas Du Tot, Claude-Lazare Maupin. – Présentés : Jean Potin, Jean Bondeville, Jean Andrieu, Jean Flament, Alexandre Tousé, Germain Lefournier, André Lefournier, Étienne Gautier, François Amaury. – Approbation par Mgr de Médevy, en 1687, d'une chapelle construite, au manoir de la Ferté, sous l'invocation de Saint-Emery et Saint-François d'Assise, par Emery-Marc de La Ferté, conseiller du Roi au parlement de Normandie. – Présentations à cette chapelle par MM. Emery-Marc de La Ferté, Charles-Gaston-Marc de La Ferté, sieur de la Ferté, Thibermesnil, Vibeuf, président à mortier au parlement de Normandie. – Présenté : Alphonse de Chalon, chanoine de Rouen. – Visite par M. Denize, curé de Ménerval, doyen du doyenné de Bray, de la chapelle de Saint-Emery dont la démolition et suppression était demandée par Urbain Aubin, lieutenant au régiment des cuirassiers du Roi. – Présentations à la cure de Fry, par Sébastien de Guémadeuc, prieur de Sigy ; – par les abbés de Saint-Ouen de Rouen : le cardinal de Bouillon, Charles de Saint-Albin, archevêque-duc de Cambrai ; – Georges-Louis Phélypeaux, archevêque de Bourges. – Présentés : Alain Lorans, Pierre Le Couteulx, sous-diacre, bachelier en théologie ; – Nicolas Le Brument de Bosclamel, licencié en théologie ; – Étienne-Joseph-Marie Forot, du diocèse de Lyon ; – Charles-Nicolas Tiercelin. – Commission donnée par Mgr de La Rochefoucauld au curé d'Argueil, en 1777, pour faire la visite de la nef et des deux chapelles de Fry, reconstruites depuis plus de dix ans, et d'en faire la bénédiction dans le cas où il la trouverait déceimment décorée. – Acte de la bénédiction desdites nef et chapelles. – Pièces signées par le

cardinal de Bouillon, Charles de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, Phélypeaux, archevêque de Bourges. – Sceaux de MMgrs de La Rochefoucauld et Charles de Saint-Albin, archevêque de Cambrai ; de Sébastien de Guémadeuc ; de MM. Du Tot, Maupin, Le Prévost.

G. 1803. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier ; 3 sceaux, 1 fragment de sceau, 1 sceau plaqué.

1131-1743. – Vidimus par l'official de Rouen des indulgences accordées à la collégiale de Saint-Hildevert de Gournay par le pape Clément V, à l'instar de celles dont jouissait l'église de Saint-Médard de Soissons. – Vidimus par l'official de Soissons de l'acte de dédicace de l'église Saint-Médard de Soissons par le pape Innocent II, en 1131, ledit vidimus pris d'après les cartulaires et non d'après les originaux que personne n'eût pu lire (copie donnée sous le sceau de l'official de Rouen). – Nomination par Charles VI, d'Adam *Cirellus* au décanat de Gournay, en remplacement de Jean Wichet *alias* Fiot. – Nomination, par l'archevêque Guillaume de Vienne, de Guyot Drouaille, dit Despaubourg, pour son procureur en toutes les causes, querelles, besognes et négoces, et spécialement dans le procès qu'il avait avec les chanoines de Gournay. – Procès entre Mgr Raoul Roussel et le chapitre de Gournay, prétendant que l'archevêque ne pouvait, qu'une fois, pendant son épiscopat, exiger le droit de procuration pour cause de visite du chapitre. – Propos par le doyen et chapitre de Gournay contre Mgr l'archevêque de Rouen. » – « Responce par Mgr l'archevêque. » – Affaire portée, devant Jean Acart, lieutenant particulier, ès châtellenies de Gournay et de la Ferté, de Thomas Euryngam, écuyer, bailli de Caux ; – devant Clément Bourse, lieutenant général du même bailli ; – portée aux assises du bailliage de Rouen ; – évoquée, par Henri VI, à la demande de l'archevêque, à la cour du conseil du Roi, à Rouen ; – motifs allégués dans le mandement du Roi pour l'évocation : « A l'assise la matière n'y pourrait prendre totale fin et conclusion; car elle pourroit sortir par appel ou dolléance en notre eschiquier de Normandie, et se elle estoit mise en conclusion de droit, la conviendrait escrire et accorder l'escripture au devant qu'elle fust jugiée audit eschiquier, qui seroit très-grand longueur et confusion. » – Supplique du chapitre de Saint-Hildevert à Mgr François I^{er} de Harlay. – Ordonnance de l'archevêque rendue en conséquence : il ne sera fait aucune visite en leur église, sinon par les archevêques de Rouen en personne ; droit de visite réglé à 10 livres ; appartient au chapitre droit de juridiction sur les chanoines, chapelains et suppôts, à charge que l'appel des sentences portées par le chapitre ressortira à l'officialité ; – permission de faire des processions un des trois jours de la fête de saint Hildevert (26, 27 ou 28 mai). – Visite de Saint-Hildevert de Gournay par Mgr Colbert. – Difficultés faites par le sieur Luce, Bas-Normand, du diocèse de Coutances, chanoine de Gournay, à M. Rose, vicaire général de Mgr de Saulx-Tavannes, quand celui-ci voulut tenir la calende à Saint-Hildevert. – Lettres de M. Rose à Mgr de Saulx-Tavannes, de M. de Valette, doyen de Gournay, à M. Rose, à cette occasion. – Curé de Saint-Hildevert, désirant changer sa cure contre celle d'Ernemont, recommandé à l'archevêque. – Sceaux de Henri VI en cire jaune sur simple queue (fragment) ; de son conseil; de Mgr Guillaume de Vienne ; de Roger Le Bel, sergent du Roi, à Rouen. – Sceau plaqué de M. de Valette.

G. 1804. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier (3 imprimées).

1662-1765. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Gournay par le chapitre de Gournay. – Présentés : Jacques Cordier, René Beauquesne, Jean-François Brilly, Pierre-Louis Potin. – Procès entre le chapitre et MM. Cordier et Beauquesne., – Cordier accusé, par le chapitre, d'exciter la populace au moyen de noires calomnies et, par figure, « de soulever la pierre que les naturalistes appellent *Ænanthus*, dont l'odeur enivre les corbeaux. » – Factum pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Hildevert, matrice et unique baptismale de Notre-Dame dudit lieu, subsidiaire de la dicte collégiale contre M. René Beauquesne, prestre, leur vicaire perpétuel en ladite église » (imprimé). – « Factum pour les sieurs curé et paroissiens de Notre-Dame de Gournay, contre les sieurs doyen, chanoines et chapitre de Saint-Hildevert ; – à Rouen, de l'imprimerie de Bonaventure Le Brun : « Ils (les chanoines) connaissent eux-mêmes la foiblesse de ce qu'ils produisent, disant que leurs titres ont été perdus pendant les guerres civiles du dernier siècle. Et ils ont fait mettre dedans l'histoire de Gerberoy que les soldats en avoient chargé leurs armes. » – Réplique des chanoines.

G. 1805. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier ; 5 sceaux plaqués.

1639-1778. – Présentations, parle chapitre de Saint-Hildevert de Gournay, à la chapelle de Saint-Antoine de l'Hôtel-Dieu de Gournay. – Présentés : Charles Gromaret, Abraham Coquin, Pierre Le Berrurier, Nicolas Cordier, Joseph Cordier, Louis Anquetin. – Présentations, par le même chapitre, à la chapelle de Sainte-Madeleine de la léproserie de Gournay. – Présentés : Pierre Courtois, Jean Langlois, Thomas Langlois, Jean-Georges Langlois, curé de Notre-Dame de Gournay ; – Joseph Cordier, Bernard-Alexis Pauquet. – Requête présentée, à Mgr de Harlay par Charles Guédier, contrôleur au grenier à sel de Gournay et receveur général du domaine de la châtellenie de Gournay et la Ferté, pour obtenir la permission de célébrer la messe en la chapelle de la prison ; il rappelle que Son Altesse la duchesse de Longueville avait délégué des missionnaires en cette ville, aux mois de juin et de juillet 1657 ; qu'elle avait assisté aux exercices de la mission, s'était appliquée à toutes sortes d'œuvres de charité, spécialement à la visite des prisonniers, ce qui lui avait donné lieu de constater qu'il n'y avait point de chapelle en la conciergerie et qu'il se trouvait des prisonniers qui n'avaient point entendu la messe depuis un très-long temps ; qu'elle avait, en conséquence, ordonné à ses receveurs de faire construire à ses dépens une chapelle joignant ladite prison, laquelle était de présent bâtie à un fort beau lieu et d'une belle structure. – Approbation, par Mgr François II de Harlay, par ordonnance datée du prieuré de Saint-Aubin près Gournay, au cours de sa visite générale, 28 avril 1668, de Robert Bournisien pour dire la messe en la chapelle nouvellement bénite du Bureau des pauvres de la ville de Gournay. – Approbation par Mgr François I^{er} de Harlay des statuts et règles de l'institut des filles religieuses de Saint-Joseph de Gournay, 1650 : « Elles s'occuperont principalement à enseigner avec charité les petites filles qui leur seront commises à pension..., que le tout soit l'esprit de douceur et d'humilité. Pour les externes, elles seront enseignées particulièrement à la piété chrestienne. » – Lettres de Mgr de Saulx-Tavannes à M. de Saint-Florentin au sujet d'une demoiselle Delacroix, internée au couvent delà Congrégation de Gournay ; il exprime le désir qu'elle soit transférée dans un autre couvent, hors Gournay, celui où elle se trouve devant être prochainement supprimé. – Décret du même prélat portant extinction, le 16 juin 1757, du couvent de Saint-Joseph de Gournay et union de ses biens à celui des Ursulines ; mention de la défense faite par le Roi, dès 1732, aux filles de la Congrégation de recevoir des novices. – Réduction d'une fondation au monastère de Saint-François de Gournay. – Sceaux du chapitre de Gournay.

G. 1806. (Liasse.) – 36 pièces, papier.

XII^e siècle-1781. – Donation faite par Hugues de Gournay au monastère de Saint-Aubin de Gournay, de l'église de Saint-Aubin (copie). – Extraits du registre du secrétariat de l'archevêché de Rouen relatifs aux provisions du prieuré de Saint-Aubin faites par les archevêques de Rouen. – Prieures : en 1466, Jeanne Bonnet, en remplacement de Tiphaigne La Senescalle, qui avait résigné ; – en 1476, Aliénor de Fontaines, en remplacement de Jeanne Bonnet, qui avait résigné ; – en 1531, Madeleine Des Courtils, ancienne religieuse de Montivilliers, en remplacement de Denise Mustel, décédée ; – en 1550, Anne de Beaufremont, ancienne religieuse du monastère de Saint-Arnoult, au diocèse de Bourges, en remplacement de Catherine de Canouville, décédée ; – en 1589, Françoise de Moy, ancienne religieuse du prieuré de Saint-Paul près Beauvais, en remplacement d'Isabelle de Violle. – Nomination par Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, de Charlotte de Martainville, de l'ordre des Frères prêcheurs, au prieuré de Saint-Aubin près Gournay, en remplacement de Louise de Pétremol, sa tante, morte avant d'avoir pris possession, laquelle Pétremol devait succéder à Isabelle de Violle, Tours, 25 janvier 1591 ; présents à l'acte : Jean Le Roy et Bigues, grand vicaire. – Lettres de Henri IV en faveur de Charlotte de Martainville, datées du camp devant Rouen, 30 décembre 1591 ; – mention de l'impossibilité où s'était trouvée ladite Charlotte de prendre possession avant le 23 décembre, parce que la ville de Gournay était occupée par les ennemis du Roi ; autre mention de la nomination que le Roi avait faite, de Marie Lecoq, au même prieuré, dans l'ignorance où il était que le droit de nommer appartenait à l'archevêque ; – acte de prise de possession par Christophe Lambert, au nom de ladite Charlotte. – Nominations, comme prieures, de Charlotte de Martainville, en remplacement de Françoise de Martainville, en 1641 ; – de Marguerite de Harlay, religieuse du monastère de la Virginité, au diocèse du Mans, en remplacement de Charlotte de Martainville, en 1649. – Plaintes des religieuses contre M^{me} de Harlay ; opposition faite par elles à la fulmination des bulles de M^{me} Daurat, en ce qu'elles pourraient servir à autoriser la pension de 1,000 livres que M^{me} de Harlay, ci-devant prieure de Saint-Aubin, à présent abbesse de

Port-Royal, à Paris, s'était réservée sur les revenus dudit prieuré. – Plaintes des religieuses contre M^{me} Daurat. – État de la maison au temps de cette prieure : 25 religieuses de chœur, 6 converses. – Visites du couvent de Saint-Aubin par Mgr Colbert ; – par Jacques-Athanase de Gouey, son vicaire général. – Nominations, comme prieures, d'Élisabeth Bouthillier de Chavigny, en 1705 (plus tard prieure de Sainte-Catherine d'Angers) ; – de Marie-Anne de Fouilleuse de Flavacourt, en 1706. – Lettre de Mgr Bouhier, évêque de Dijon, à Mgr de Saulx-Tavannes, pour se plaindre des désagréments que les religieuses de Saint-Aubin faisaient éprouver à leur prieure, M^{me} Bouhier, sa sœur ; il lui demandé de permettre, ainsi que cela a eu lieu précédemment pour M^{me} Daurat, son « anti-prédécessrice », qu'il lui soit permis de revenir à Dijon « les choses étant trop violentes en la situation présente, » 1746. – Lettre de M^{me} Bouhier pour remercier l'archevêque d'avoir pris les mesures nécessaires pour rétablir le calme dans la maison de Saint-Aubin ; elle le prie toutefois de lui accorder ce que Monsieur de Dijon, son frère, lui avait demandé pour elle. – Lettre de MM. de Belloy et de Bosclamel, curé de Fry, à la même occasion. – Acte par lequel noble dame Geneviève-Charlotte Pinthereau de Bachivilliers donne sa démission de prieure de Saint-Aubin, 1774. – Statuts et règlements de la confrérie du Saint-Enfant-Jésus, qui doit être érigée en l'église abbatiale et paroissiale de Saint-Aubin lès Gournay. – Bénédiction du nouveau cimetière de Saint-Aubin par M. Lenostre, curé d'Argueil.

G. 1807. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1539-1786. – Présentations à la cure de Saint-Denis de Hodeng par MM. Charles de Biran, Grégoire de Glachant, Léon-Thomas-Charles Duval de Lescaude, Georges Marye de Merval. – Présentés : Henri Morin, Joseph Figueres, René Beauquesne, Nicolas Jourel, curé d'Ambourville ; – Jean Guérard, curé d'Inerville ; – Jacques Du Mesnil, Bernard-Alexis Pauquet, curé de Hodenger. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Hodenger (Hodenguel ou Haudenguel) par le chapitre de Saint-Hildevert de Gournay. – Présentés : Hildevert Grouard, Jean Vigueroux, Louis Pallier, Nicolas-Louis Anquetin, Bernard-Alexis Pauquet, François-Marian Le Tailleur. – Réduction par Mgr de La Rochefoucauld, à la requête de M. Pauquet, d'une fondation faite, le 3 novembre 1701, par Antoine Le Gendre, écuyer, sieur des Fontaines, pour l'établissement d'un vicaire à Hodenger, chargé de tenir les écoles pour les enfants des paroisses de Hodeng et de Hodenger ; mention du consentement donné à la réduction par M. Duhamel, représentant du fondateur. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Ménerval, par les abbés de saint-Germer de Fly : François de Tiercelin, conseiller et aumônier du Roi ; – Scipion-Jérôme Begon, évêque de Tulle ; – Jean-Armand de Roquelaure, évêque de Senlis. – Présentés : Jacques Le Fort, Yves Gavoy, Jean Denize, curé de Montagny ; – Jonathan Larcher. – Présentations à la chapelle de Notre-Dame du Vivier, située à Ménerval, par René de Campulley, François de Campulley, Jacques de Campulley, Charles-François de Montmorency-Luxembourg, ayant la garde noble de Charles-François de Campulley. – Transaction, en 1539, entre Raoul Le Prévost, écuyer, sieur de Brevant, comme procureur de Louis Airaut de Servillon, abbé de Bellosanne, maître de la chapelle de la Reine, et Jean Regnard, curé de Brémontier, membre dépendant de ladite abbaye, d'une part, et les manants de Merval, membre dudit lieu dépendant de la paroisse dudit Brémontier, d'autre part, au sujet du service divin en la chapelle de Merval, fondée de tout temps et ancienneté comme secours de la cure de Brémontier : il pourra y avoir, à la chapelle de Merval, un cimetière ; les sacrements ne pourront être administrés aux manants de Merval que par le curé de Brémontier, ses vicaires ou chapelains. – Fondation de Jean de Bucy, chevalier, seigneur de Merval, en faveur de l'église de Saint-Léonard Merval, 1669. – Requête de Louis de Bucy, seigneur de Merval, pour qu'il lui fût permis d'entendre la messe dans la chapelle de son château, 1692. – Pièces signées par Jean-Armand de Roquelaure, évêque de Senlis, Scipion-Jérôme Begon, évêque de Tulle ; le duc de Luxembourg. – Sceaux de ces personnages ; de Mgr de La Rochefoucauld ; de François de Campulley et du chapitre de Gournay.

G. 1808. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier (2 imprimées) ; 15 sceaux plaqués.

1647-1778. – Présentations à la cure de Sainte-Geneviève de Mesnil-sous-Fry, plus tard, Mesnil-Lieubray, pour les prieurs de Saint-Laurent en Lyons : Jean Du Tot, Claude-Lazare Maupin. – Présentés : Pierre de Tiremois, Simon Renaud, Romain Desperié de Livaro, Antoine Desjardins, Adrien-Thomas Hardy, Antoine Le Roux, Pierre Seyer. – Déclaration des biens appartenant au trésor de l'église du Mesnil-sous-Fry. – Autorisation accordée par Mgr de La Rochefoucauld aux

curé, trésoriers et paroissiens de Mesnil-Lieubray d'échanger une partie « lu cimetièrre contre un terrain plus commode proposé par le seigneur de la paroisse, – Réduction des fondations de la paroisse de Mesnil-Lieubray. – Dotation par Nicolas Le Cordier, chevalier, seigneur du Troncq, président en la chambre des comptes de Normandie, d'une chapelle construite en son château de Normanville, à Mesnil-sous-Fry. – Présentations à la cure de Montagny par Georges de La Porte, conseiller ordinaire du Roi en ses conseils d'État et privé et direction de ses finances ; – Judith de Cocherel de Bourdonne, veuve de Philippe de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, conseiller du Roi en ses conseils, gouverneur de Gravelines ; – Louis-Victor de Fusée, comte de Fusée, chevalier, sieur de Voisenon, capitaine du régiment des gardes-françaises, plus tard maréchal des camps et armées du Roi. – Présentés : Nicolas Louvencourt, Nicolas Gérard de Nayville, Jean Denize, curé de Sigy ; – Pierre-François Denize, chanoine de Gaillon ; – Jean-Baptiste-Alexandre Lenostre, Jean Duval, Louis Lieubray. – Fondation par Nicolas d'Averhoud, chevalier, seigneur de Montaimé, d'une chapelle, en sa maison seigneuriale de Montaimé, à Montagny. – Opposition du curé M. Louvencourt à l'érection de cette chapelle : « Le chemin (du manoir à l'église) est sans bois, sans rivière passer et sans fange, à raison de quoy, la petite colline sur laquelle est bastie la dicte maison s'appelle de ces deux mots : Montaymé ; et ladicte paroisse conciste presque toute en deux hameaux qui sont proches de Montaymé (car il n'y a que 4 ou 5 hommes dans le hameau de l'église). Il est certain que lesdits paroissiens, voyant sacrifier en Samarie et à leur porte, n'iront point en Hiérusalem, » 1633. – Présentations à la cure de Saint-Aubin et Sainte-Anne de Nollevall par François de Bigaut, Adrien Bigaut, Charles-François de Montmorency-Luxembourg, comte de Gournay, ayant la garde noble des enfants du sieur de Nollevall ; – Marie-Renée-Cécille Duquesnay, marquise de Boniface, baronne du Bosc-le-Hard. – Présentés : Pierre Houdard, Jean Lamaury, Georges Viguereux, Jacques Hamillon, Étienne Viel, Pierre Le Maistre, André Orange, François Huillard. – État des biens de la fabrique de Nollevall. – Présentation par François de Bigaut à l'ermitage de Nollevall. – Permission accordée par Mgr Colbert au curé Jacques Hamillon de faire l'exposition du saint-sacrement le jour de la fête de Sainte-Anne, patronne de la paroisse. – Factum pour maître Jean Mauger, prêtre, curé de Saint-Hildevert de Gournay, doyen rural de Bray, contre maître Jean Lamaury, prêtre, curé de Noleval, anticipant François de Vigand, écuyer, sieur de Noleval, au sujet des réparations du chancel et du presbytère de cette paroisse. – Sceaux des prieurs Du Tot et Maupin ; du duc de Luxembourg ; de MM. Georges de La Porte, Fusée de Voisenon, de Bigaut ; de mesdames Judith de Cocherel de Bourdonne et Marie Duquesnay de Boniface.

G. 1809. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin : 26 pièces, papier ; 10 sceaux plaqués.

1654-1785. – Présentations à la cure de Saint-Clair en Bray par le chapitre de Gournay. – Présentés : Henri Langlois, Thomas Langlois, Antoine Duval, Louis Anquetin, Claude Prunier. – Présentations à la cure de Saint-Georges ou de Saint-Denis de Saumont la Poterie par Sébastien de Guémadeuc, évêque de Saint-Malo, prieur commendataire de Sigy ; – par les abbés de Saint-Ouen de Rouen : le cardinal de Bouillon, Emmanuel-Théodore de La Tour d'Auvergne, ayant pour vicaire général Jean-Baptiste Duhamel, abbé d'Aubignac ; – Charles de Saint Albin, archevêque-duc de Cambrai. – Présentés : Henri de Loynes, diacre, du diocèse de Beauvais ; – Charles-Antoine d'Ossemont, François Huger, Nicolas Auvray. – Réduction des fondations de l'église de Saumont-la-Poterie. – Présentations à la cure de Notre-Dame de Vardes par René de Bec-Crespin Grimaldi, marquis de Vardes, conseiller du Roi en ses conseils, écuyer honoraire de la duchesse d'Orléans ; – François-René du Bec, comte de Moret, capitaine des Cent-Suisses du Roi ; – Louis-Engelbert, comte de la Marck, colonel d'un régiment d'infanterie allemande au service du Roi, gouverneur d'Aigues-Mortes ; – Adrien-Louis Lefebvre, conseiller au parlement de Paris ; – par Louis XIV ayant la garde noble des enfants de la comtesse de La Marck. – Présentés : Jacques *Hennevæus*, Robert Martin, curé de Saint-Vincent de Martagny ; – Jean Demanaut, Jacques Hébert, Jacques Lesueur, Thomas Fremart, Jacques Fremart, Michel Lenfant, Joseph Canu. – Fondation par François-René du Bec-Crespin Grimaldi pour l'établissement d'un chapelain amovible à Vardes. – Pièces signées par Louis XIV ; par M. le cardinal de Bouillon, MMgrs de Guémadeuc, et Charles de Saint-Albin, archevêque duc de Cambrai. – Sceaux de MMgrs d'Aubigné, de Lavergne de Tressan, de Guémadeuc, de Saint-Albin ; de MM. René du Bec-Crespin Grimaldi, Louis-Engelbert, comte de la Marck.

G. 1810. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin.

1466. – Mandement du vicaire général du cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, à Henri Poupel, promoteur à Pontoise, à l'occasion de la présentation faite par Jean, abbé de Saint-Martin de Pontoise, à la cure d'Amblainville, doyenné de Chaumont, pour faire information au sujet du patronage, de la valeur de la cure, du nombre des paroissiens, de l'âge, de la naissance et de la conduite de la personne présentée. – Patron, l'abbé de Saint-Martin de Pontoise ; – deux portions si faibles qu'à la mort de Nicolas Le Gros, titulaire de l'un de ces bénéfices, elles furent unies en faveur de Jean de Merly ; service fait par les curés chacun sa semaine ; revenus consistant en sept muids de blé à la mesure de Pontoise sur les grosses dîmes ; 6 francs, service et charges déduits ; quarante paroissiens. – Dépôts de Robert Marescot, curé d'Ivry-le-Temple, doyen rural de Chaumont, de frère Pierre Eustache, curé de Ibouvillier, de Hébert Grésillon, curé de Hénouville, etc.

G. 1811. (Liasse.) – 47 pièces, papier.

1691. – États des biens et revenus des fabriques des paroisses du doyenné de Chaumont, dressés par les curés, conformément à la demande de Mgr Colbert. – Saint-Georges de Menouville (sur un pilier du chœur il existe une grande épitaphe à la gloire et honneur de MM. de Menouville, constatant qu'ils ont fondé 27 livres de rente à l'église, et cependant, ils n'en payent rien. – Le trésor est si chétif que nul des paroissiens n'en veut être trésorier ; il a fallu faire citer Chouquet, en charge pour l'année présente. – On paye pourtant 206 livres 12 sous d'amortissement, taxe exorbitante, 130 livres de taille ; il faut nourrir un cavalier et son cheval pendant le quartier d'hiver et fournir un milicien au Roy. – Il est impossible de payer les 206 livres d'amortissement d'autant qu'il conviendra vendre ou engager une grande partie des biens de la fabrique et ainsy priver les âmes des pauvres défunts des suffrages et assistance qu'ils espèrent de leurs aumônes) ; – Haranvilliers (pour le prédicateur qui prêche la Passion, 3 livres ; 247 messes basses, 123 livres 10 sous ; 119 hautes, 89 livres 5 sous ; le marguillier ne sait point écrire) ; – Saint-Étienne de Monts (logement fourni au maître d'école) ; – Porcheux, (habitants réduits à la dernière pauvreté ; le curé à la portion congrue ; on se trouve tous les jours à la veille d'estre accablés sous les ruines de l'église) ; – Saint-Quentin de Bouttancourt (église extraordinairement malsaine, humide ; nécessité d'ouvrir la muraille de la nef du côté du levant où il n'y a aucunes vitres ; paroissiens dans une extrême pauvreté ; on ne saurait même rien arracher du peu que l'église possède) ; – Énancourt-le-Sec (le clocher fut entièrement brisé du tonnerre, il y a quinze ans ; cette réparation couta plus de 800 livres, ce que l'église n'auroit pu fournir sans l'assistance des gens de bien.)

G. 1812. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier ; 3 sceaux plaqués.

1468-1472. – « Etat des cures et autres bénéfices du doyenné de Chaumont » avec l'indication de leur valeur. – Abbaye de Gomerfontaine, 4,000 livres, vingt-sept religieuses de chœur, douze converses ; – Resson, 2,500 livres de revenus ; le titulaire est M. l'évêque d'Aire ; ils sont six religieux qui ont de pension 1,500 livres ; – l'abbaye de Marcheroux a de revenu pour l'abbé qui est un religieux de la maison, 800 livres ; ils sont trois religieux, ont de pension 900 livres (vers 1691). – Présentation à la cure de Saint-Martin d'Amblainville par Louis de Thesut, abbé de Saint-Martin près Pontoise. – Présentés ou nommés : Louis Le Prestre, Étienne Badier, Étienne Bernard. – Ordonnance de Mgr de Saulx-Tavannes pour l'établissement d'un vicaire à Amblainville, à la suite d'une information dont avait été chargé Jean-François Bouret, docteur de Sorbonne, curé de Notre-Dame de Meulan : six cents communicants, six gros hameaux éloignés de l'église ; – « l'église n'est pas riche et avoit grand besoin de bons seigneurs comme M. le marquis de Sandricourt et madame son épouse pour la décorer. » – Fondation d'une chapelle en l'honneur de la Vierge-Marie et du très-précieux nom de Jésus, au château de Sandricourt, par Jean de Rouvray, dit de Saint-Simon, chevalier, seigneur de Sandricourt, 1540. – Présentation à la chapelle de Notre-Dame d'Outrevoisin, à Amblainville, par Louis de Saint-Simon le jeune, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Sandricourt. – Présenté : François de Machy. – Nomination par Simon de la Haize, curé de Saint-Pierre d'Aronville, de procureurs pour résigner sa cure, pour cause de permutation à faire par lui avec Thomas Delamare, curé de Saint-Georges de Roncherolles, au diocèse de Beauvais. – Présentations à la cure d'Aronville par Gaultier de Montagu, abbé de Saint-Martin de Pontoise. – Présenté : Édouard-François Valsingham à la place de Blaise d'Abos. – Permutation entre Philippe Morisset, titulaire de la cure d'Aronville, et

Marie Tiphaine, curé de Grisy. – Nomination par Pierre de Bigars, curé de Bachevilliers, de procureurs pour résigner cette cure, pour cause de permutation qu'il entend faire avec Michel Dupuis, diacre, chapelain de la chapelle Saint-Fiacre en la collégiale de Notre-Dame de Poissy, au diocèse de Chartres. – Nomination par Mgr Colbert de Valentin Depaux à la cure de Bachevilliers. – Marques des notaires apostoliques, Henri Poupel, Robert Marescot, curé d'Ivry-le-Temple. – Sceaux des abbés de Thesut et de Montagu.

G. 1813. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin; 31 pièces, papier; 1 sceau plaqué.

1391-1 1763. – Prise de possession de la cure de Saint-Barthélémy de la Bosse par Antoine de Jeuffosse, licencié en théologie de la faculté de Paris, 1654. – Nomination par Mgr Georges II d'Amboise, sur la présentation de l'abbé de Saint-Victor de Paris, de Guillaume Bardou, maître ès arts, à la cure de Saint-Loup de Boubiers (*de Boberis*). – Résignation de cette cure par Claude Gerenton, promoteur de la cour de Pontoise, en faveur de Pierre Acarie, prêtre du diocèse de Paris, avec réserve d'une pension de 150 livres tournois. – Présentations à la cure de Saint-Quentin de Boutencourt par le chapitre de Notre-Dame de Rouen. – Présentés : Eustache Macé, Jean Brasdefer, Michel Potard, en remplacement de Louis Lépron ; – Claude Chéron. – Accord entre Jacques Godin, curé de Saint-Brice, et frère Victor Le Beau, religieux profès du couvent de Notre-Dame-de-Bonne-Espérance de Caillouet-lès-Chaumont, ordre de la Très-Sainte-Trinité de la Rédemption des captifs, pour l'union à ce couvent de la cure de Saint-Brice ; ladite union décrétée par Mgr de Harlay, 1655. – Requête adressée à l'archevêque (Mgr Colbert) par Guillaume de La Boissière, aux fins d'obtenir l'approbation d'une chapelle qu'il avait fait construire en son manoir seigneurial de Chambors. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Chaumont par les archevêques de Paris : Jean-François de Gondy, Louis-Antoine cardinal de Noailles, Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille. – Présentés : Nicolas Vaillant, Jean Lesueur, docteur en théologie, en remplacement de Joseph Grilleau, du diocèse de Nantes ; – Antoine-Nicolas Savary. – Absolution donnée à André Lévesque. – Nomination à la cure de Saint-Jean-Baptiste de Chaumont, sur la présentation de Philippe de Pellevé, abbé de Saint-Paul de Verdun, sieur de Rebais près Chaumont, dudit André Lévesque, à charge de résidence actuelle et personnelle, de réduire ladite église à l'usage de Rouen, ainsi que cela avait lieu autrefois, avant que, de son autorité privée, le prédécesseur dudit Lévesque eût remplacé l'office de Rouen par l'office romain, entreprise qui avait été condamnée par arrêt du grand conseil, 1630. – Bail par Henri Lejay, chanoine de la Sainte-Chapelle royale du Palais, du revenu de son prieuré de Saint-Pierre de Chaumont. – Prise de possession de ce prieuré par J. B. Pellot, 7 juillet 1642. – Mandement de Mgr de Harlay contre les Récollets de Chaumont, qui détournaient les peuples de leurs paroisses. – Requête adressée au même prélat par Antoine Bauldron, procureur des Récollets de la province de Paris, pour obtenir de lui l'approbation de leur établissement de Chaumont : « Comme votre grandeur illustrissime cause le bonheur à un chacun, prosterné aux pieds avec eux de votre puissance et autorité archiépiscopale, je demande, s'il vous plaist, dans une démission très basse, ce que votre bonté et pourpre influe à tous, voulant tenir ce bienfait de votre clémence seule, laquelle j'asseure, dans l'effet de ses miséricordes, que j'espère que personne au monde ne la reconnoistra mieux, ni avec plus de cœur, que feront les pauvres Récollets qui peuvent le moins de tous les hommes de la terre. » – Factum pour Gabriel d'Orgemont pourvu par l'archevêque (Georges d'Amboise II) de la chapelle de l'hôpital de Saint-Antoine, de Chaumont contre Nicole Boulet, pourvu du même bénéfice par le Roi et le grand aumônier : – à l'hôpital de Chaumont, trois ou quatre lits où logent et couchent les pauvres passant par ledit lieu de Chaumont. – Sceau du chapitre de Rouen. – Pièces signées par le cardinal de Noailles, MMgrs de Harlay et de Vintimille.

G. 1814. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1416-1775. – Nomination par Mgr Colbert de François Grouet à la cure d'Énencourt léage (*Enencuria aquatica*). – Résignation par Pierre Bernard de la cure de Saint-Jean-Baptiste d'Énancourt-le-Sec. – Résignation par Pierre Duhan de la cure de Saint-Vast du Fay. – Permutation entre Robert Guerould, chapelain de Saint-Jacques en l'église du Fay et Guillaume Hardy, chapelain de Notre-Dame à Saint-Vigor de Rouen. – Résignation par Pierre Languedoc de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste du Colombier en l'église de Saint-Vast du Fay-aux-ânes (*de Fayaco*) en faveur de Charles Escouevecte, curé du Fay. – Présentation à cette chapelle par Marie-Madeleine, Louise-

Michel de Hazeville, Louis d'Erlery ayant épousé Anne de Hazeville ; – Marie deumières, princesse d'Isenghien, comtesse de Middelbourg, de Mérodes, etc. – Présentés, démissionnaires : Jacques de Monthiers, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou de Pontoise. – Nomination, par Guillaume Le Nostre, de procureurs pour résigner sa cure de Flavacourt, pour cause de permutation qu'il entend faire avec Jean Ribailhier, curé de Harmis, au diocèse de Beauvais. – Démission de la même cure par le curé Jacques-Marin Manoury. – Acte par lequel Georges Martot, bachelier en théologie de la faculté de Paris, curé de Saint-Martin-sur-Renelle, se démet de la cure de Flavacourt. – Nomination à la chapelle de Saint-Jean de Flavacourt par Pierre Daron, seigneur de Flavacourt. – Présente : Nicolle Marot, maître ès arts, étudiant en l'Université de Caen, 1446. – Nomination par Michel de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, gouverneur de Gisors, aux trois chapelles de Notre-Dame d'Hautecourt, de Saint-Jean-Baptiste et de Notre-Dame-du-Pré dite de Saint-Antoine de Padoue et Saint-Maur. – Présentation à la cure de Saint-Ouen de Fleury par Louis XIV. – Présentés et nommés : Claude de La Gravière, Jean-François Mare, maître ès arts. – Prise de possession de la cure de Notre-Dame de Fresnes l'Aiguillon par Nicolas Le Gousturier. – Résignation par Rodolphe Le Pileur, vicaire général de l'évêque de Coutances, de la chapelle de Sainte-Catherine en l'église de Fresnes l'Aiguillon, en faveur d'André Le Porquier, 1640. – Présentations à cette chapelle, par Henri d'Orléans, duc de Longueville ; – Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. – Présentation à la cure de Saint-Germain de Fresneaux, par Denis David, abbé de Marcheroux. – Présenté : Ambroise Caffin. – Pièces signées par Louis XIV ; par le duc de Longueville, par le prince de Conti, par Pierre Daron, en 1446. – Marque de Jean Lefèvre, notaire apostolique. – Sceau de Marie deumières.

G. 1815. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 6 sceaux.

1216-1266. – Donations faites au monastère de Notre-Dame de Gomerfontaine : de 2 sols de rente sur les revenus de la vigne de Corbetun par Pierre Clément et Roger, son frère, sous le sceau de dame Marie de L'Ile du fief de laquelle cette vigne relevait, 1216 ; – d'un setier de blé d'hiver à prendre, chaque année, à la grange de Dangu, et à la mesure d'Andely, par Robert du Pleyseys, chevalier, du consentement de Marie, sa femme, et de Robert, son fils, 1222 ; – d'un muid de blé *ibidem*, par Robert du Plesseiz, du consentement de ses fils Robert et Guillaume et de Guillaume Crespin, seigneur du fief, 1237 ; – de 40 sous parisis à Commeni par Richard de Borrenc (donation confirmée par Gui de Oinville, chevalier, du consentement de Cécile, sa femme), 1239 ; – de 13 mines de rente sur la dîme de *Farsiaus*, à la mesure d'Andely, par Gautier de Farsiaus, chevalier, 1248. – Nomination par Agnès, abbesse de Gomerfontaine, de Milon, curé de *Sauceio*, pour procureur, afin de reconnaître, au nom des religieuses de Gomerfontaine, devant l'official de Rouen, la rente faite par elles à l'archevêque Eudes Rigaud, 1266. – Actes de vente et de reconnaissance, mutilés. – Sceaux de l'officialité de Rouen ; des chevaliers : Guillaume Crespin, Gui de Oinville, Robert du Pleyseys ; de Marie de L'Ile.

G. 1816. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier, 2 sceaux.

1467-1766. – Collation de la cure d'Haravilliers, à Pierre Mion, par Mgr François II de Harlay ; – de la cure de la Sainte-Trinité de Hénouville, à Eustache Beton et à Pierre de Campaignolles, par Mgr d'Amboise ; – prise de possession de la même cure par René Lemaire. – Présentation à la cure des Saints-Crespin et Crespiniens d'Hibouvilliers par les abbés de Ressons : Pierre de Broc, de Cinq-Mars, évêque d'Auxerre ; – Armand Bazin de Besons, archevêque de Bordeaux. – Présentés : Jérôme de Nully, Urbain Buet, Adrien Ramet. – Fondation en faveur de l'église d'Ivry-le-Temple. – Collation de la chapelle de Saint-Jacques à Ivry-le-Temple, à Hercule Castillart, par M. de Castignolles, vicaire général de Rouen, en 1560. – Collation de la cure de Jaméricourt, par Mgr Colbert, à Jean Biot, du diocèse de Clermont, sur la présentation de l'abbé de Saint-Germer de Fly. – Résignation de la cure de Saint-Pierre de Jouy en Telles par Pierre Fraguier, Jacques Lefèvre, du diocèse d'Amiens, docteur de Sorbonne, nommé à la cure de Saint-Pierre de Dreux. – Donation faite par Jean *Leslæus*, évêque de Rosse, vicaire général du cardinal de Bourbon, à l'église de Notre-Dame de Laillerie, de reliques de saint Zénon, de sainte Ursule et de saint Maur, abbé. – Prise de possession du prieuré de Notre-Dame de Laillerie par Charles Foucaut, du diocèse d'Évreux, par suite de la résignation de dom Macé du Sellier. – Visite de l'église de Notre-Dame de Laillerie par Nicolas Papavoine de Canappeville, archidiacre, chanoine de Rouen, conseiller au

parlement de cette ville. – Résignation de la cure de Saint-Germain de Latainville par Raoul Le Prieur, pour cause de permutation avec Pierre Brébion *alias* Pynet, curé de Saint-Étienne-des-Monts ; – par Étienne Lucas, pour cause de permutation avec Michel Le Barbier, curé de Serans le Bouteiller. – Présentations à cette cure par Marie-Anne de La Vieffville, abbesse de Gomerfontaine. – Présentés : Jean-Charles Roffet, Charles Le Cordier. – Nomination par Jean Heluys, curé de Saint-Lucien de Loconville, de procureurs, pour résigner, en son nom, sadite cure, en faveur d'André de Moranviller, à la charge d'une pension de 200 livres tournois. – Collation de ladite cure par Mgr Colbert à M^c Hecquet, curé de Saint-Sever. – Marque de Henri Poupel, notaire apostolique. – Pièces signées par Pierre de Broc, évêque d'Auxerre, par Mgr de Bezons. – Sceaux de ce dernier et de Notre-Dame de Gomerfontaine.

G. 1817. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 18 pièce, papier ; 10 sceaux ; 5 fragments de sceaux ; 4 sceaux plaqués.

1223-1735. – Accord entre Guy, abbé de Saint-Père de Chartres et Thibaud, archevêque de Rouen, au sujet du droit de procuration à payer à l'archevêque pour la visite du prieuré de Liancourt (*de Leoniscuria*) ; l'archevêque pourra le visiter tous les ans ; procuration fixée à 4 livres parisis (1224). – Accord entre Pierre, abbé de Saint-Denis en France, et le même prélat au sujet du droit de procuration à payer à l'archevêque, comme métropolitain, pour la visite du prieuré de Sainte-Gauburge au diocèse de Séz ; l'archevêque pourra le visiter de 3 ans en 3 ans ; procuration fixée à 40 sous tournois (1223). – Prise de possession de la cure de Notre-Dame de Liancourt par François Bruslé, docteur en théologie de la faculté de Paris ; – Bertrand Le Crosnier, docteur régent au collège du cardinal Lemoine (1635). – Requête adressée à Mgr Colbert par le fermier des terres de l'église de Notre-Dame de Liancourt pour obtenir un rabais sur le prix de son bail à cause des pertes occasionnées par la grêle, en 1687, par la gelée et la nielle, en 1688. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Liancourt par Louis de Thesut, abbé de Saint-Père en Val. – Présenté : François Bavard. – Présentation par Jacques d'Escageul Liancourt, premier chambellan du duc d'Orléans, du sieur d'Orgebret, comme hermite de Liancourt (1657). – Requête adressée à Mgr de Médavy par les chanoines réguliers de Ressons et de Marcheroux pour obtenir révocation d'une défense à eux faite, dans le dernier synode, par le vicaire de Pontoise, d'administrer aucun sacrement dans leurs abbayes. – Présentations à la cure de Marcheroux par Dagobert Millet, abbé de Saint-Nicolas de Marcheroux. – Présentés : Chrysostôme Milon, Pierre-Philippe Peltier. – Collation de la cure de Marquemont à Jean Petit. – Résignations : de la même cure par Jean Subtil ; – de celle de Saint-Léger du Mesnil-Téribus par Nicolas Le Cacheur. – Fondation d'une chapelle « au manoir de Mongnieville, que l'en apele le manoir qui fu Robert Le Cler, par Jean de Mongnieville, clerc, jadis fils Ernoul, pour faire prier Dieu pour lui, pour son père, pour Erembourc, sa mère, pour son seigneur Jehan Mauvoisin, jadis Jehan de Orliens, pour Thomas de la Chapele » (1286). – Approbation de cette fondation par l'archevêque Guillaume de Flavacourt (charte datée de Gaillon 1287). – Amortissement par le roi Philippe le Bel des biens donnés pour la fondation de cette chapelle par Jean dit *de Monachivilla*, marguillier en l'église d'Orléans (Paris, août 1230). – Vente par Renaut d'Ivry, clerc, à Jean de Mongneville, pour la dotation de la chapelle par lui fondée, de la dîme « de Joiel envers Triegnel, Heloucourt et Noviau-Liu » ; approbation de cette vente par les seigneurs dont cette dîme relevait : Simon dit Lasnier, frère de Renaut, Simon, sire de Heroval, Jean, sire de Courcelles (1292). – Quittance donnée, par Pierre de Lattilly, chanoine de Soissons, receveur des finances sur les acquêts d'églises, à Renaut d'Ivry, de la somme payée par ce dernier pour la chapelle de Monneville, à raison de la dîme de Helocourt et de Joyel. – Collation de la chapelle de Saint-Laurent de Monneville, à François Hodoul. – Sceaux de Philippe le Bel, de l'archevêque Guillaume de Flavacourt (fragment), des couvents de Saint-Denis en France, Saint-Père de Chartres, Saint-Martin de Pontoise, (fragment) ; – de leurs abbés : Pierre, Gui (fragment) et Leufroi ; – de Renaut, clerc d'Ivry, Jean, sire de Courcelles, Simon Lasnier, Pierre Levallet, Jean de Mongneville. – Sceaux plaqués de Saint-Nicolas de Marcheroux, de Mgr de Saulx-Tavannes, de Louis de Thesut.

G. 1818. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 25 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1469-1740. – Nomination de Charles Escouvecle à la cure de Notre-Dame de Mont-Herlen, sur la présentation de Louis Faoucq. – Prise de possession de la cure de Saint-Étienne de

Monts par M. Hubert. – Résignation de cette cure par Guillaume Desgroulx en faveur de Simon Desgroulx, sous la réserve d'une pension annuelle de 200 livres. – Requête des habitants de Chavançon pour obtenir l'érection en succursale de la chapelle de Chavançon dépendant de la paroisse de Neuville-au-Bosc. – Nomination de Thomas Huct à la cure de Saint-Nicolas de Porcheux, sur la présentation du prieur de Gisors. – Résignation de cette cure par François Le Page pour cause de permutation à faire avec François-Ovide Lacroix, curé de Notre-Dame de Livilliers. – Visite de l'église de Porcheux par Nicolas Papavoine de Canappeville, archidiacre, chanoine de Rouen, conseiller du Roi au parlement de Normandie. – Devis des réparations à faire au clocher, aux piliers et aux murailles de cette église. – Ordonnance de Mgr Colbert à ce sujet. – Nomination par Jean Auvray, curé de Notre-Dame de Pouilly, de procureurs, pour résigner en son nom ladite cure, pour cause de permutation qu'il entend faire avec Giret Mesnil. – Nomination à la cure de Pouilly de Jacques Le Preux. – Démission de ce curé. – Résignations de la cure de Saint-Aubin de Reilly : par Robert Chevalier, confesseur des religieuses de l'hôtel-Dieu de Pontoise, pour cause de permutation qu'il entend faire avec Claude Gerenton, chanoine prébendé de la collégiale de Saint-Mellon de Pontoise ; – par Claude Gerenton, en faveur de Pierre Martel, curé de Saint-Pierre de Génicourt, avec réserve d'une pension annuelle de 100 livres tournois ; – par Antoine Salmon. – Présentations à la cure de Ressons par les prieurs de Notre-Dame de Ressons : Gérard Régnier, Hubert Wathelet. – Présentés : Charles Pottevin, Pierre Chesnet. – Ordonnance de Mgr Colbert, portant union du prieuré régulier de Sainte-Anne du Nouveau-Lieu à la mense conventuelle de Ressons ; revenus de la communauté de Ressons, 1770 livres ; de cinq à six religieux. – Prise de possession du prieuré de Nouveau-Lieu par Antoine Robin, en 1613. – Sceau plaqué de Hubert Wathelet.

G. 1819. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1458-1733. – Procuracion donnée par les religieux de Notre-Dame de Bonne-Espérance de Cailloué-lès-Chaumont, pour obtenir, de Mgr François II de Harlay, l'union à leur maison de la cure de Saint-Brice. – Nomination par Richard Hervieu, curé de Senos, de procureurs pour résigner sa cure pour cause de permutation à faire avec Pierre Foliot, chapelain de Saint-Thomas-le-Martyr, à l'hôpital de Saint-Antoine de Rouen. – Présentations à la cure de Saint-Remi de Senos par Louis de Bourbon, comte de Clermont, en qualité d'abbé du Bec-Hellouin. – Présentés ou nommés : Philippe Lestiennet, Claude Des Groulx, Pierre Le Sauvage. – Présentations à la cure de Saint-Pierre de Taillemontier, par François de Tiercelin, protonotaire du Saint-Siège, conseiller du Roi, en qualité d'abbé de Saint-Germer. – Présentés : André Prévost, Guillaume Dehors. – Permission accordée par Mgr Colbert, à Geneviève de Lignier, veuve de Gaspar de Marc, chevalier, seigneur de Montcrespin, de bâtir une chapelle sous l'invocation de Sainte-Geneviève, à son château de Gueulancourt à Taillemontier. – Visite de cette chapelle par Pierre Hamel, curé de Fresnes-l'Aiguillon. – Devis des réparations à faire au chœur de l'église de Saint-Pierre de Tibivilliers, en 1688. – Nomination par Benoît Blandin, curé de Saint-Pierre de Tourly (*de Touillyaco*), de procureurs, pour résigner en son nom ladite cure pour cause de permutation qu'il entend faire avec Guillaume Le Prévost, curé de Saint-Remi de Laigneville. – Collation par Mgr Colbert de la cure de Tourly à M. Poupert. – Présentation à la cure de Trie-la-Ville par Marie-Thérèse de Bourbon, veuve de Louis de Bourbon. – Présenté : Nicolas Couvet. – Présentation à la cure de Trie-le-Château par Henri d'Orléans, duc de Longueville. – Présenté : Philippe Richer, du diocèse de Chartres, maître ès arts en l'université de Paris. – Présentation à la cure de Vaudampierre par Henri de Mornay, marquis de Montchevreuil, gouverneur de Saint-Germain-en-Laye. – Présenté : Anne Constantin, bachelier en théologie du diocèse de Paris. – Résignations de la cure de Vaumain par Nicolas-Pierre Trancart, François de Dous de Pierrefeu, curé de Notre-Dame de Us. – Résignation de la cure de Villers-sur-Trie par Pierre Loisel (1463). – Présentation à cette cure par Louis de Bourbon, prince de Conti, seigneur de Trie en Vexin. – Présenté : Charles Barentin. – Résignation par Jean Botte de la cure de Notre-Dame de Villeneuve-le-Roi en faveur de Guillaume Parent, avec réserve d'une pension annuelle de 120 livres. – Collation par Mgr François II de Harlay de la cure de Villeterte à François du Trevet. – Pièces signées par Henri d'Orléans, duc de Longueville, Louis de Bourbon, prince de Conti, Marie-Thérèse de Bourbon. – Marques des notaires apostoliques, Jean Martin *alias* Barneville, Guy Cossard, Pierre Leroux. – Sceau de MM. Henri de Mornay et de Tiercelin.

G. 1820. (Liasse.) – 17 feuillets, papier.

1686. – « Procès-verbal fait par moy (Desjardins), doyen de Magny, de l'estat des paroisses de notre doyenné, en vertu de l'ordre de Mgr l'illustrissime et religiosissime coadjuteur de Rouen, en date du 4^{me} mars 1686, donné à Gaillon : – Limay proche Mantes, où il y avoit un temple des hérétiques, où j'ay trouvé l'église capable de contenir les anciens et nouveaux, catholiques, composée de huit à neuf cents communicants et de sept confrairies sans repas ; – Guernes, cinq cent cinquante communicants ; église ruineuse ; confréries ruinées par la pauvreté des paroissiens ; – Saint-Martin-de-la-Garenne, église en grand désordre, tant à cause des ruines que de sa petitesse ; deux mille communicants ; – Folainville, cinq cents communicants ; église trop vaste ; on pourrait en retrancher une partie pour y placer un vicaire et un clerc d'école ; – Fontenai-Saint-Père, quatre cent cinquante communicants en dix hameaux ; – Drocour, cent quatre-vingts communicants ; autels dépouillés ; près des marches du grand autel, une tombe de seigneurs qui ne sont ni hauts-justiciers ni patrons ; – Aincour, huit cents communicants ; – Lainville, quatre-vingt-dix ménages faisant deux cent soixante communicants, tous pauvres ouvriers vivant de leurs travaux au jour le jour ; église en ruine totale ; – Saint-Cyr, deux cents communicants ; – Sailli, cent communicants ; chœur plus bas que la nef d'un pied ; – Porcheville, cent vingt communicants ; – Oinville, quatre cents ; – Brueil, deux cents ; chœur très-mal basti, étroit, sans vue ni fenestre qu'une très-petite ; Vuy, trois cent trente-deux communicants ; église ruinée par la chute du clocher qui abattit le chœur, une moitié de la nef et trois chapelles ; – Guiry, quatre-vingt-dix communicants ; – Cléry, deux cents ; – Nucour, deux cents, formant trente-cinq ménages ; – Serans-le-Boutiller, eux cents communicants ; – Hadancour, quatre-vingts ménages ; les soldats passent continuellement par ce lieu, qui empeschent les paroissiens d'assister à la messe qu'alternativement ; – Levemont, cinquante communicants ; église en très-fâcheux état ; une voûte en ruine ; pas de clocher ; – Montigny, cent ; – Montjavoux, quatre cents ; église fort régulièrement construite ; – Vaudancourt, cent ; – Boury, deux cent cinquante ; – Courcelles, cent soixante dix ; pignon du chœur menaçant ruine ; – Artis, cent cinquante ; – Montalet-le-Vieux, cent vingt ; – la Rocheguyon, trois cents ; – Jambville, cent cinquante communicants ; paroissiens gueusant pour la plupart ; – Commeny, deux cents ; – Moussy, soixante-douze habitants ruinés par l'incendie ; – le Belay, cent quarante ; – Bouconvilliers, cent ; – Lierville, cent quarante ; – Maudétour, cent quatre-vingts ; clocher tombé depuis trente ans ; – Geninville, deux cent cinquante en quatre-vingt-dix feux ; église en ruine ; – Omerville, deux cent trente ; clocher de pierre en flèche ; charge beaucoup et menace à cause de sa pesanteur et antiquité ; – Ambleville, deux cent soixante douze en cent feux ; – Buhuy, deux cent cinquante ; – Saint-Clair, six cents ; église augmentée d'un beau côté où le prieur a fait mettre son autel et retirer les saintes reliques dont il s'attribue la possession pour en avoir les offrandes des pèlerins, ce qui fait un différend entre lui et le curé ; – Monstrueil, deux cents ; portes moins belles et moins bonnes que celles des granges des laboureurs, sans clefs ni serrures ; – Lu et Bray, une seule paroisse en deux églises ; Lu a les fonts baptismaux et le cimetièrre ; la nef de Bray menace ruine ; – Chaussy, sept à huit cents ; – Beauregard ou Omenucourt, cent soixante ; – Limets, six cents en deux cents ménages ; – Gomecour, quatre cent cinquante ; – Benecour, sept cents ; nef menaçant ruine ; – Issou, quatre cent cinquante ; nef ruineuse ; – Guytrancour, trois cent cinquante ; chœur menaçant ruine ; – Beuseray, vingt ; – Parnes, trois cent cinquante ; – Mezy, cinq cents ; église commencée, non achevée ; – Hardricour, cent cinquante ; – Jusiers, de sept à huit cents ; chœur beau, quoique antique, et construit monachalement avec les sièges tout d'une pièce des deux côtés ; paroissiens très-indévots auxquels une forte mission feroit une très-nécessaire réparation spirituelle ; – Banteleu, deux cents ; ne peuvent délaissier leur maison pendant la grande messe à cause du passage fréquent des gens de guerre ; – Cherance, deux cent cinquante ; – Veteuil, onze cents en quatre cents feux ; église comme une église de ville ; livres manquent pour être trop vieux ; – Magny, église servie par douze prêtres ; – Vigny, cinq cents ; corps de ladite église grandement malade ; – Saint-Gervais, trois cents ; clocher menaçant ruine ; – Hautisle, deux cents ; église bastie sous le rocher, admirablement et pieusement ornée par les soins et libéralités de M. d'Angoile ; – Villers-en-Artys, deux cents ; – la Chapelle, deux cents ; – Gargenville, de sept à huit cents communicants ; clocher menaçant ruine. »

G. 1821. (Cahier.) – 7 feuillets, papier.

Vers 1700. – « Etat de la valeur des cures et autres bénéfiques du doyenné de Magny ; – état des communautés religieuses du même doyenné : – Célestins-lès-Mantes, au nombre de douze ou quinze religieux ; – le prieuré de Villarceaux, au nombre de trente-huit religieuses de chœur et dix

converses ; ont de revenu environ 8 à 10,000 livres ; – les Ursulines, au nombre de trente-six religieuses de chœur et huit converses ; possèdent 5 à 6,000 livres ; – les Bénédictines de Magny consistent en deux sœurs converses auxquelles il faudroit faire la charité. »

G. 1822. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; 3 sceaux plaqués.

1631-1731. – Présentations à la cure de Saint-Martin d'Aincourt, par les abbés du Bec : Jacques-Nicolas Colbert, Roger de La Rochefoucauld, Louis de Bourbon, comte de Clermont. – Présentés : Jean Marteau, Jacques Berthault, André-Thomas Nicolle. – Résignations du prieuré de Saint-Pierre d'Ambleville par Jean Auroux ; – de la cure de Saint-Donatien et Saint-Rogatien du même lieu par Anselme Hupé. – Nomination à la cure d'Artie, par Mgr de Médavy, de Pierre Guérin et de Louis Chedeville, licencié en théologie. – Présentations à la chapelle de Saint-Thomas d'Artie, par Robert du Plesseys, marquis de Liancourt, premier gentilhomme de la chambre du roi Louis **XIII**. – Présentés : Arthus Lefebvre, Jacques de Bellemarie, curé de Veteuil. – Ordonnance de Mgr Colbert, rendue sur la requête de Claude Trevet, titulaire de ladite chapelle, qui en transfère le titre dans une autre de l'église paroissiale et autorise le suppliant à faire démolir l'ancienne, à condition de faire une enceinte dans l'emplacement abandonné, pour mémoire de la sainteté du lieu. – Présentation à la cure d'Autisle-Chantêmesle par François de La Rochefoucauld, pair de France, prince de Marsillac, grand-maître de la garde-robe du Roi, gouverneur du Berry. – Présenté : François-Laurent Cuisinier. – Sceaux de Roger de La Rochefoucauld, François de La Rochefoucauld, Roger du Plesseys.

G. 1823. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier ; 7 sceaux plaqués.

1454-1763. – Présentation à la cure de Saint-Géréon de Banteleu par Louis de Thesut, abbé commendataire de Saint-Martin près Pontoise. – Présenté : Jean Jande Villeclair, nommé par Jérôme de Roye de La Rochefoucauld, vicaire général de Mgr de Saulx Tavannes. – Présentations à la cure de Saint-Léger d'Arménucourt *alias* Beauregard, par le prieur de Sausseuse : Jérôme de Chevrier de Hacqueville. – Présentés et nommés : Charles Lemoyne, Pierre Ausoult, Gilles Dupray, Pierre Mourgues. – Démissions des curés : Pierre Ausoult, Gilles Dupray, Marin Le Gagneur. – Présentation à une chapelle, au château de Beauregard, par Jacques-Paul Anffrye de Chaulieu, sous-lieutenant des gens d'armes de Mgr le duc de Bourgogne, mestre de camp de cavalerie. – Collation de la cure de Beuseray, par le vicaire général du cardinal d'Estouteville, à Jean Le Cordier, licencié ès lois, natif de Rouen ; – par Mgr Colbert, à Denis Feugueures. – Présentation à la chapelle de Saint-Martin, en la paroisse de Sainte-Madeleine du Bellay, par François-Louis de Bourbon, prince de Conti, seigneur de Fresnes-l'Aiguillon. – Présenté : Nicolas Mouchard. – Procuration donnée par François Lefebvre, du diocèse de Langres, curé de Saint-Ouen de Bennecourt, pour résigner, en son nom, ladite cure, pour cause de permutation qu'il entend faire avec Edme Pannel, chapelain de la grand'messe conventuelle de Saint-Amand de Rouen, et de la capellanie Notre-Dame au prieuré de Saint-Louis dit les Béguines. – Nomination de procureurs par le curé de Bouconvilliers, Guillaume Mulot, pour résigner, en son nom, ladite cure, pour cause de permutation à faire avec Pierre Martin. – Curés de Bouconvilliers installés ou nommés : Jean Deschamps, Nicolas Lecœur, Flabault ; patronage appartenant à l'abbé du Bec-Hellouin. – Nomination de procureurs par Gassot Auberi, pour bailler à ferme sa chapelle de Notre-Dame, en l'église de *Bosconvilliers* ; – pour résigner ladite chapelle à cause de permutation qu'il entend faire avec Henri Poupel. – Présentations à cette chapelle par les seigneurs de Bouconvilliers : Jean Bochart, conseiller du Roi ; – Pierre Gilbert des Voisins, premier avocat général du parlement de Paris, conseiller d'État ordinaire et du Conseil des dépêches. – Requête de M. des Voisins, avocat général, à Mgr de Saulx Tavannes, pour qu'il lui plût ordonner que la chapelle de Notre-Dame ne pût être conférée qu'à la condition de la résidence et de la desserte en personne par les titulaires. – Informations prescrites et faites à ce sujet. – Ordonnance de Mgr de Saulx Tavannes conforme à la requête. – Lettre de remerciement de M. des Voisins à ce prélat. – Mention de Jean Lormier, doyen rural de Magny, en 1464. – Marque de Richard Viart, maître ès arts, notaire apostolique. – Sceaux de François-Louis de Bourbon, prince de Conti ; de Mgr de Roye de La Rochefoucauld, de Louis de Thésut, de Jérôme de Chevrier de Hacqueville, de Jean Bochart, de Gilbert des Voisins.

G. 1824. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1471-1738. – Consentement donné par Charles, cardinal de Bourbon, à l'érection du fief de Bourris en baronnie, en faveur de Georges du Bec, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et de Mgr le duc d'Anjou (Blois, 5 janvier 1577) ; – par Mgr François II de Harlay, à l'érection de la baronnie de Bourris en marquisat, en faveur d'Emmanuel de Pelvé, à condition que cette terre continuerait à relever de l'archevêché (1652). – Nomination par Guy David, curé de Saint-Germain de Bourris, de procureurs pour résigner en son nom ladite cure. – Résignation de la même cure par Jean Messieu, en faveur de Louis de Guersans. – Nomination à cette cure de Jean Sagnier, par Charles-Joachim Colbert de Croissy, vicaire général et official de Pontoise. – Visite par François-Gaston Le Bas, licencié de Sorbonne, curé d'Artie, doyen rural de Magny, d'une chapelle nouvellement construite au château de Bourris, par Charles Aubourg, marquis de Bourris, garde des rôles des offices de France. – Présentation à la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, en l'église de Saint-Germain de Bourris, par Charles Aubourg, sieur de Bourris et de Bos-Garnier. – Nomination par Médard Colletet, curé de Bray, de procureurs pour résigner en son nom ladite cure, pour cause de permutation qu'il entend faire avec Claude de Champflour, curé de Saint-Vigor de Marly-le-Château. – Requête adressée à Mgr Colbert par Gilles Rohais, docteur en droit de la faculté de Paris, curé de Breuil, contre le prieur de Saint-Laurent de Conservain ; il prétend contre ce dernier que Saint-Laurent était autrefois paroisse, que c'est à tort qu'on en a enlevé les fonts baptismaux, et que le prieur a fait de ce bénéfice curial un bénéfice simple et sans charge ; il se plaint d'être obligé d'aller administrer les sacrements dans la chambre du prieur, bâtie sur les ruines d'une des ailes de l'église. – Présentation à la cure de Breuil par Paul Pellot, abbé de la Croix-Saint-Leuffroy. – Présenté : Robert Blocquel. – Réquisition de la cure de Saint-Saturnin de Buhuy par Jacques Thieullen, vicaire de Sanvic, comme gradué sur l'archevêché de Rouen. – Sceaux de Paul Pellot et de Charles Aubourg.

G. 1825. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; 4 sceaux plaqués.

1461-1747. – Présentation à la cure de Saint-Denis de Chérences par Mgr François de La Rochefoucauld, duc de la Rocheguyon, comte de Durétal, grand-maître de la garde-robe du Roi. – Présenté : Jean-Baptiste Petit, curé de Notre-Dame de Guernes. – Présentations à la cure de Saint-Crespin et Saint-Crespinien de Chaussy par les abbés de Saint-Wandrille : Ferdinand de Neufville, évêque de Chartres ; – Balthazar-Henri de Fourcy, docteur de Sorbonne. – Présentés : François Félix, Louis Lemarié, curé de Saint-Quentin de Neucourt ; – à la chapelle de Saint-Laurent, à Chaussy, par Anne-Catherine Brunet, veuve de Charles de Mornay, marquis de Villarceaux, capitaine-lieutenant des chevau-légers de Mgr le Dauphin ; – à la chapelle de Saint-Jean-de-Tiron, à Chaussy, par Jean-Baptiste-Antoine de Malherbe, chanoine de Paris, abbé de Tiron. – Nomination par Jean du Val, curé de Saint-Germain de Cléry, de procureurs pour résigner cette cure, pour cause de permutation qu'il entend faire avec Guillaume Saillant, prêtre, chapelain de Notre-Dame au château de Chaumont. – Bulle du pape Alexandre VI qui commet le chantre du chapitre de Rouen et Jean Colard, chanoine de Verdun, pour faire mettre Germain Germain en possession de la cure de Saint-Martin de Commeny. – Nomination par Georges II d'Amboise à cette cure de Mathurin Sédille, chapelain de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste en l'église collégiale de Mantes ; – de Jean Ourry, du diocèse de Coutances, maître ès arts et curé de Sainte-Croix de Montivilliers ; – de Robert Sédille. – Acte par lequel Jean Villery, doyen rural de Magny, installe Gabriel Sédille en possession de la paroisse de Commeny. – Nomination par Guillaume Chinard, curé de Commeny, de procureurs pour résigner sa cure en faveur de Mathurin Sédille. – Nomination de procureurs par Pierre Parent, notaire de la cour du vicariat de Pontoise, curé de Courcelles *sub Monte Geroudi*. – Collations de la cure de Saint-Lucien de Courcelles, par Hippolyte Féret, vicaire de Pontoise, à Nicolas Le Clerc ; – par Mgr Colbert, à Aubert du Buisson. – Présentations à la cure de Saint-Denis de Drocourt, par Aymard de Fontaines des Érables, docteur en théologie, grand prieur de Fécamp, vicaire général de l'évêque de Metz, abbé de Fécamp ; – par Joachim Dreux, docteur de Sorbonne, conseiller du Roi en son grand conseil, prieur de Saint-Georges de Mantes. – Présentés : Guillaume Lemperier, Jean Royné, qui permuta avec René Moron, curé de Notre-Dame de Tuffeaux, près Saumur ; – Jean Gouy. – Marques des notaires apostoliques : Henri Poupel, Mathurin Lardière, Guillaume Bernard. – Sceaux de Ferdinand de Neufville, évêque de Chartres ; de Fourcy, abbé de Saint-Wandrille ; de Malherbe, abbé de Tiron ; Joachim Dreux.

G. 1826. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1633-1749. – Résignation de la cure de Saint-Martin de Follainville par Jean Bertrand, pour cause de permutation à faire avec Michel Auprès, chapelain de la Madeleine à Notre-Dame de Paris ; – par Michel Le Duc. – Collation de la même cure par les archevêques de Rouen à Guy Guérin, sous-diacre du diocèse de Chartres ; – Antoine Pouillet-Demarais. – Donation à la fabrique de Follainville par Robert Chrestien, curé, de 100 livres de rente annuelle à perpétuité « pour faire distribuer à toujours du bouillon à la viande aux pauvres les plus nécessiteux de la paroisse dans les temps qu'ils seront malades, par les soins de la maîtresse de l'école fondée par le même curé pour l'instruction des jeunes enfants et principalement des pauvres » (1736). – Prise de possession de la cure de Saint-Denis de Fontenay-Saint-Paër par Nicolas Pinard. – Collation de ladite cure par Mgr Colbert à Bertault. – Présentation à la cure de Saint-Martin de Gargenville, d'érection récente, par Jean-Jacques de Cloche, recteur du collège de Limoges, de la compagnie de Jésus, à raison du prieuré de Saint-Jean d'Aurel ; – par Claude Boucher, recteur du collège de Clermont, à Paris, de la même compagnie. – Présentés : Philippe Mallepart, Pierre Parent. – Information faite par Jacques Langlois, vice-gérant de l'officialité de Pontoise, en l'absence de François d'Aguillenguy, doyen de Saint-Nicolas de Pontoise, au sujet de l'union au collège de Clermont, à Paris, du prieuré de Notre-Dame de Gargenville, en vertu d'une bulle du pape et à la suite de la résignation faite entre les mains de Sa Sainteté dudit prieuré par Philippe Mallepart. – Présentation à la cure de Saint-Pierre de Genesville par les Chartreux de Bourbou-lès-Gaillon. – Présenté : Pierre Perrier. – Prise de possession de la cure de Saint-Crespin et Saint-Crespinien de Gommecourt par Marin Le Gendre. – Présentation à la cure de Notre-Dame de Guernes par les abbés du Bec-Hellouin : Roger de La Rochefoucauld, Louis de Bourbon, comte de Clermont. – Curés démissionnaires, présentés ou nommés : Vincent Laurent, Jean Petit, Claude Bernard, Moufle du Boquet, Robert-Pierre Le Rat. – Résignation de la cure de Saint-Ouen de Guitrancourt par le curé Mathieu Havart. – Statuts de la confrérie du Rosaire établie à Guitrancourt en 1696. – Sceaux du collège de Clermont et de la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon.

G. 1827. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1388-1770. – Nomination par Richard Mesnier, curé de Saint-Germain de Hardicourt, de procureurs pour résigner, en son nom, ladite cure, pour cause de permutation qu'il entend l'aire avec Thomas Bessin, curé de Livillier. – Résignation de la cure Saint-Martin d'Issou, par Jean de Beaulieu, Nicolas Godde, Simon Chandelier, Hector-Guy Bouret. – Brevet du roi Louis XIV par lequel ledit Bouret, curé de Mezieres, est présenté à la cure d'Issou ; – patronage d'Issou appartenant au Roi, à raison des comtés de Mantes et de Meulan. – Résignation de la cure de Lainville, par Jacques Osmont. – Prise de possession de ladite cure par François Berthault. – Mandement de Jean de Venderesse, bailli de Senlis, au premier sergent, pour la mise à exécution de lettres du roi Charles VI, obtenues par les religieux de Magny, que l'archevêque Guillaume de Lestranges avait privés des revenus qui leur étaient indispensables pour vivre, en voulant se conformer à de récentes ordonnances lesquelles prescrivaient la saisie des revenus des bénéfices ecclésiastiques pour pourvoir aux réparations des églises. – Relation faite au bailli Jean de Venderesse par Jean Turbot, sergent à masse du Roi à Rouen ; il a assigné l'archevêque, en la personne de ses vicaires, à comparaître à Senlis, le 12 mai 1388, à rencontre du prieur de Magny. – Prieuré de Magny conféré, en 1770, à frère Alexandre-Joseph de Bellecin. – Confirmation par Mgr François I^{er} de Harlay du rétablissement de la maison de Sainte-Anne, ordre de Saint-Benoît, à Magny, et acceptation de la démission de sœur Marie de La Fontaine, supérieure, en faveur d'Hélène de La Fontaine. – Visite de cette maison, conformément à la commission de l'archevêque, pour voir ce qu'il y avait de fondé dans la dénonciation de René de Moreuil, chevalier, sieur de Saint-Cyr-sous-Chars, qui avait une fille religieuse à Sainte-Anne de Magny. – Visites de la même maison par Charles Bornat, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Maclou de Pontoise, vice-gérant de l'officialité dudit lieu ; – Nicolas Le Roux, curé de Vély, commissaire délégué par l'archevêque. – Requête du promoteur de l'officialité de Pontoise, par laquelle est sollicitée la suppression du couvent de Sainte-Anne. – Information à ce sujet, en 1697, par François Desmarez, licencié en droit canon, grand vicaire et official de Pontoise. – Requête des curés, ecclésiastiques, principaux officiers, syndics et habitants de Magny, pour obtenir la confirmation du couvent de Sainte-Anne de Magny : « Les religieuses rendent des services très-considérables dans l'instruction de la jeunesse ; » grand nombre de signatures au bas de la requête. – Jeanne de Mornay donnée par Mgr

de Médavy comme coadjutrice à la prieure Hélène de La Fontaine. – Prieures : en remplacement de Marie des Essarts de Guisigny, Geneviève Poncelet ; – de Geneviève Poncelet, Marie d'Estouteville. – Déclarations des sœurs Marie Brunel, Renée de Mornay, relativement à leur vocation religieuse. – Permission demandée par les Bénédictines, en 1667, de faire un nouveau cimetière et d'y transporter le cercueil de dame Charreton, leur fondatrice. – Plainte des mêmes religieuses contre Jean Lefebvre, conseiller du Roi, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Magny, accusé d'avoir troublé le couvent plusieurs jours de suite ; d'avoir pénétré par force dans le monastère ; d'avoir fait briser les portes pour arracher du couvent sa sœur, Jeanne Lefebvre, dont il était le tuteur, laquelle y avait cherché un asile contre ses mauvais traitements ; cloches du monastère sonnées à l'effroi une nuit pour tirer assistance du public ; ladite Jeanne Lefebvre trouvée dans un bahut ; enlevée avec des cruautés inouïes toute nue et sans lui avoir voulu permettre de mettre un mouchoir sur son cou. – Information faite à ce sujet par Nicolas Rousseau, curé de Moussy, doyen de Magny. – Pièce signée par Louis XIV. – Marques des notaires apostoliques Jean Loiseux, Henri Poupel.

G. 1828. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier ; 2 sceaux pendants, 3 sceaux plaqués.

1322-1719. – Ordonnance de Mgr François I^{er} de Harlay pour faire citer devant lui François Camus et autres qui s'étaient emparés par force du monastère des Cordeliers réformés de Gisors (1639). – Consultations des avocats Jodelet, de Sainte-Marthe, Gallot. – Requête des Ursulines de Rouen : Marie Tranchepain, Marguerite Judde, à Mgr d'Aubigné, pour obtenir la permission d'être agrégées à la maison des Ursulines de Magny ; elles avaient été forcées de sortir du couvent de Rouen « par la misère du temps. » – Élection, comme supérieure des Ursulines de Magny, de Madeleine-Barbe Blart. – « Plaintes que les marguilliers et trésoriers de l'église de Maigny font contre M^c Denis Maignen, presbtre, curé de la dicte église. » – Fondation faite, en 1322, par Guillaume des Essars, chancelier de Bayeux, chanoine de Notre-Dame de Rouen, en faveur du chapelain de *Maygnitot*, en la paroisse de Saint-Gervais juxte Magny. – Présentation à la chapelle nommée la Trésorerie au manoir de *Maignetost*, plus tard Notre-Dame de *Maignetot* ou *Magnetot*, par Charles de Chasteillon et Charles de Mornay, seigneurs d'Ambleville, en 1445 ; – par Charles de Mornay, Jean de Mornay, Berthin de Mornay. – Présentés : Pierre Fourmage au lieu de Jeand'Orgeval, décédé ; – Nicolas Le Mire, licencié en décret ; – Guyon de Maricourt, au lieu de Thibault Landrin, décédé ; – Étienne Alamand, chanoine de la collégiale des *bénoists martyrs Saint-Victor et Corone de Anarzac*, au diocèse de Clermont et chapelain de Saint-Antoine de Brecoulle, au diocèse de Saint-Flour ; – de Mornay, clerc tonsuré, étudiant au collège de Rouen. – Reconnaissance devant le garde du scel de Gisors, par Pierre de Bigars, doyen de Gisors, et Laurent du Plessis, des sceaux de Charles de Chasteillon et de Charles de Mornay. – Nominations à la cure de Notre-Dame de Mondétour par les archevêques de Rouen, sur la présentation des abbés de Saint-Martin de Pontoise. – Présentés : Guillaume Aleaume (1415) ; Jacques Lestourny, André Cossart, Robert Gueriteau, Bernard du Plessis, de Besançon. – Nomination par Thomas Blondel de procureurs pour résigner sa cure de Mezy, près Meulan (*Mesiacum*) en faveur de Jean de Boissy, maître ès arts. – « Escriptions pour vénérable et discrète personne maistre Jehan Bonvallet, cure de Mezi, deffendeur en cas de saisine et nouvelleté contre maistre Loys, chevalier, demandeur audit cas (prétendant à la même cure), avocat, P. Julien » (1515). – Prise de possession de la cure de Saint-Germain de Mezy, par Nicolas Vauclin. – Présentation à la cure de Montjavoult par le cardinal Mazarin, en qualité d'abbé de Saint-Denis en France. – Présenté : Simon Coquillon. – Nomination de M. Gueret, diacre, à la chapelle de Notre-Dame-des-Essarts, à Montjavoult, par Mgr Colbert. – Nomination à la cure de Saint-Denis de Montreuil par Hippolyte Féret, vicaire de Pontoise, de Claude Gérenton, du diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, curé de Saint-Pierre de Dampmesnil, au doyenné de Baudemont. – Nomination par Thomas, prêtre, de procureurs pour se faire pourvoir de la cure de Saint-André de Moussy, vacante par le décès de Jean Lefebvre. – Pièces signées par le cardinal Mazarin ; – par Jean de Mornay, 1479-1480. – Marques des notaires apostoliques Charles Nugaud, du diocèse d'Autun, Pierre Leclerc, curé de Saint-Denis de Fontenay-Saint-Paër. – Sceaux des obligations de la vicomté de Rouen, de Charles de Chasteillon (pendants) ; du cardinal Mazarin, de Paul Tallemant, prieur de Sausseuse, de Berthin de Mornay (plaqués).

G. 1829. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier ; 1 sceau pendant. 1 sceau plaqué

1425-1728. – Présentation à la chapelle de Saint-Ursin de Nucourt, par Guillaume Bernart, écuyer, sieur de Nucourt, en partie, à cause de demoiselle Marie, fille de feu Jean Le Tyais, écuyer. – Présenté : Jean de Martigny, curé d'*Ymonville*, au diocèse de Chartres, en remplacement de Jean Clerice. – Mise de François Berré en possession de la cure de Saint-Séverin d'Oinville. – Résignation par Nicolas Ouyn de Lormelée de la cure de Saint-Martin d'Omerville, en faveur de Émand Raymbault, curé de Saint-Etienne de Mareuil-lès-Meaux. – Information faite, en 1448, au sujet des obligations du prieur de Parnes ; dépositions de Jean Nicole, âgé de soixante-huit ans, et de Regnault Mangoux, âgé de soixante-trois ans, natifs de Parnes en Vexin-Français près Gisors : ont vu Jan Jan, ancien prieur de Parnes, entretenir « un clerc pour aider à faire le service et pour tenir écoles audit lieu ; – trois lampes ardentes devant saint Josse ; – obligé de quérir et livrer un ver et un taurel, et dévoient vivre lesdit » ver et taurel à commun sur la paroisse du lieu ; de quérir et livrer le drap d'or à toutes personnes qui tiennent franc fief ; de donner l'aumône, trois fois la semaine, à tous pauvres venants, et de sonner une des petites cloches, tant et si longuement que les pauvres pussent venir pour avoir l'aumône, laquelle aumône estoit de la réfection de chacun pauvre pour un repas, et pour ce prenoit et devoit avoir ledit prieur toutes les dixmes d'environ ledit prieuré, près d'une lieue tout à l'entour » (copie). – Baux des dîmes du prieuré de Parnes par Nicole de Lestant, écuyer, maître-d'hôtel de Mgr de Villeroy, étant de présent à Alaincourt, comme procureur de Nicolas de Neufville, écuyer, prieur de Parnes (1577) ; – par le même Nicolas de Neufville, devenu conseiller au parlement de Paris et abbé de Saint-Wandrille ; – par Camille de Neufville, abbé d'Ainay, abbé et comte de Lagny (copies). – Extrait de l'ordonnance de l'abbé de Canappeville, conseiller au parlement de Rouen et archidiacre du vicariat de Pontoise, concernant l'église de Saint-Josse de Parnes. – Etat des charges du prieuré de Parnes envers la fabrique, dressé par Louis Buquet, curé de Saint-Josse de Parnes. – Ordonnance de Mgr Lavergne de Tressau, pour faire mettre André Falconnet en possession du prieuré de Parnes, vacant par la résignation de François-Paul de Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon. – Prise de possession de la cure de Porcheville (*Porchelvilla*), par Eustache Gaultier. – Nomination par Guillaume Le Parmentier, clerc, maître ès arts, curé de Porcheville (*Porchervilla*), de procureurs pour résigner ce bénéfice, pour cause de permutation avec Pierre de Buigny. – Marque de Regnaud Clabaut, notaire apostolique, du diocèse d'Amiens. – Sceau de Guillaume Bernart, entouré d'un bourrelet de paille (fragment). – Cachet de M. Le Pouterel.

G. 1830. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ; 2 sceaux.

1724-1767. – Présentation par Roger du Plesseis, marquis de Liancourt, Montfort-le-Rotrou, et Guiercheville, comte de la Rocheguyon et de Beaumont-sur Oise, chevalier des ordres du Roi et premier gentilhomme de sa chambre, à la chapelle de Saint-Gilles et Saint-Leu près la Rocheguyon. – Présenté : Robert Damours. – Mandement de Mgr Colbert pour faire mettre Jean-Baptiste Olier, docteur de Sorbonne, en possession du prieuré de la Rocheguyon, vacant par la résignation de Jean-Baptiste-Michel Colbert, faite en cour de Rome en faveur dudit Olier. – Accord fait entre G., abbé de Saint-Germer de Fly, et Thibaud, archevêque de Rouen ; procuration pour droit de visite de l'église de Serans, réglée à 70 sous parisis à donner à l'archevêque ; le prieur de Serans fournira, de plus, à l'archevêque le logis et les ustensiles (mai 1224). – Acceptation par *Ingerannus*, abbé de Séry, de la vicairie de Saint-Martin de Sorene, au doyenné de Foucarmont, donnée par l'archevêque Thibaud à ce monastère ; ce bénéfice sera à l'avenir desservi par un chanoine de Séry nommé par l'archevêque, sur la présentation de l'abbé de Séry ; – comparâtra aux synodes, payera les droits synodaux, observera les statuts synodaux ; obéira à l'archevêque, à l'archidiacre et au doyen ; à chaque vacance de bénéfice par cession ou décès, les chanoines payeront à l'archevêque, en compensation du droit de déport, 7 livres tournois (1227). – Nomination par Michel Le Barbier, curé de Serans-le-Bouteiller, de procureurs pour résigner sa dite cure pour cause de permutation qu'il entend faire avec Étienne Lucas, curé de Latainville. – Présentation à la chapelle Saint-Nicolas de Serans-le-Gast, située à Saint-Denis de Serans-le-Bouteiller par Ottez Amour, sieur de Séraus (1447). – Présenté : Jean Burnel, sous-diacre. – Mandement des vicaires de Mgr de la Rochetaillée au doyen rural de Magny, pour faire les informations d'usage à l'occasion de la présentation de Robert Lesueur, clerc, à la cure de Vaudancourt, vacante par l'obtention que le dernier curé, Guilbert Richer, venait de faire d'un bénéfice incompatible. – Patron : le chapitre de Saint-Mellon de Pontoise (1425). – Nomination par Robert Le Tieullier, curé de Saint-Germain de Barneuil, de

procureurs pour accepter, en son nom, la cure de Notre-Dame de Veteuil, vacante par la résignation de Mathieu de Berry, dernier titulaire. – Présentations à ladite cure par les prieurs de Fécamp. – Présentés : Charles Le Louvet, Florent Houel, Quilbeuf. – Requête adressée à l'archevêque par les curés et paroissiens de Veteuil pour que le prier de la Roheguyon, grand décimateur de Veteuil, fût contraint, par toutes les voies de droit, à payer 50 écus pour l'entretien d'un vicaire. – Permission accordée par Mgr de La Rochefoucauld, au curé de Veteuil, de faire démolir une chapelle dédiée à Saint-Eutrope, communément appelée de Saint-Étienne, sise dans l'enclos du jardin du presbytère de la paroisse. – Présentation par M. Le Tirant à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste de Chaudry, à Veteuil. – Visite du monastère de Sainte-Marie-Madeleine de Villarceaux par Jean Escouvette, doyen rural de Magny ; – opposition des religieuses à cette visite ; gens armés apposés pour intimider le doyen ; religieuses déclarées excommuniées. – Sœur Amelot transférée, comme prieure, du monastère de Fontaine en celui de Villarceaux. – Requête des religieuses pour qu'il leur fût permis de procéder à l'élection d'une supérieure. – Election faite par elles de M. de Beaufort, recteur de l'hôpital des Incurables de Paris, comme visiteur (1676). – Présentation par le prier de Saint-Gennain-des-Prés à la cure de Saint-Martin de Villers-en-Artie. – Présenté : Jacques Sourdrille. – Présentations à la cure de Vuy, par MM. Nicolas Carré et Noël Cuquemelle, chanoines de Rouen, seigneurs de Vuy. – Présenté : André Morel, en remplacement de Jean Turgis. – Pièce signée par Ottez Amour, en 1447. – Marque du notaire apostolique Henri Poupel. – Sceaux de G., abbé de Saint-Germer, *d'Ingerrannus*, abbé de Sery.

G. 1831. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin.

1499-1691. – Sentence des gens tenant les Requêtes du Roi, au palais à Paris, sur un procès entre l'archevêque de Rouen, « demandeur et complainant en cas de saisine et de nouvelleté, et l'évêque de Chartres, défendeur et opposant audit cas. – Le pont de Mantes, mesmement depuis la croix estant sur icelui, est compris dans l'archevêché de Rouen avec la grande arche du pont et le cours de la rivière de Seine ; les monniers et autres gens demourans, couchans et levans ès moulins estant sur ledit pont, sont diocésains dudit archevêché et paroissiens de Limay ; – en 1450, feu maître Raoul Roussel, lors archevesque de Rouen, avoit donné tonsure et confirmation sur le pont de Mantes, à l'endroit de la croix ; l'archevesque est maintenu en saisine d'avoir toute justice et juridiction spirituelle, de donner et conférer les ordres, où bon lui semble, dedans les fins et mettes de l'archevesché ; la porte du pont, la loge des portiers estant sur terre ferme au bout du pont font partie du diocèse de Rouen, 24 mars 1489. » – Arrêt du Parlement confirmatif de ladite sentence. – Jean Des Feugerais, conseiller au Parlement, commissaire pour mettre à exécution ledit arrêt logé, à Mantes, en l'hôtellerie où pend pour enseigne *la Heuze* ; – main du Roi ôtée, à la requête de l'archevêque de Rouen ; défense à l'évêque de Chartres, en la personne de son procureur, sous peine de 100 marcs d'argent, de troubler l'archevêque dans sa possession ; pièce signée par Des Feugerais.

G. 1832. (Cahier.) – In-folio, 6 feuillets, papier.

Vers 1591. – État des bénéfices du doyenné de Meulan ; noms des titulaires ; revenus des bénéfices et du patrimoine des titulaires : – « Marines, prêtres de l'Oratoire, au nombre de cinq et trois domestiques ; le supérieur est, pendant ses trois ans, prier curé de la paroisse ; il y a, de revenu, environ 3,000 livres ; – l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, composée d'un abbé qui est Mgr le cardinal de Bouillon, sept religieux et deux domestiques ; le revenu est d'environ 7 à 8,000 livres ; – les Anglaises de Pontoise sont trente-deux religieuses de chœur et dix-huit converses ; – elles sont très-pauvres et ne conduisent guère bien leurs affaires ; le collège, dans l'enceinte de la paroisse de Pontoise, composé de quatre régents dont le premier est principal et est obligé de faire dire tous les jours la messe, et a, pour cela et pour la régence, le revenu de 600 livres ; les trois autres ont chacun 300 livres ; – Pénitents de Meulan, sont treize ou quatorze, tant pères que frères ; – les Annonciades sont trente et une religieuses de chœur et six converses ; douze pensionnaires ; le Roi leur donne de rente 3,000 livres ; elles ont bien de la peine à estre payées du Roi. »

G. 1833. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier ; 3 sceaux plaqués.

1447-1720. – Prise de possession de la cure de Notre-Dame d’Auvers par Jean Jaulnay, religieux profès de l’ordre de Saint-Augustin ; – Louis Midorge. – Permission accordée par Mgr François II de Harlay, à l’abbesse de Saint-Nicolas de Pontoise, de faire bâtir une chapelle ou oratoire à Auvers, dans une maison dépendant de l’Hôtel-Dieu de Pontoise (1662). – Prise de possession de la cure de Saint-Lucien d’Avernes, par Nicolas Dufour, Claude Jacquart, Louis Deschamps. – Présentations à cette cure, par Nicolas et André de Bauquemare, prieurs de Sausseuse, de Nicolas Dufour et de Louis Deschamps. – Résignation de cette cure par Jean-Baptiste Canu. – Collation de cette cure par Mgr Colbert à Joseph Dharly. – Procès-verbal de la visite faite par M. Clerson, doyen de Meulan, d’une chapelle domestique, au manoir de René Guillemain de la Morlière, seigneur d’Avernes, receveur général d’Alençon, à Avernes, conformément à la commission donnée audit doyen par Mgr de Médavy, tenant le synode à Marines, le 7 mai 1686. – Présentation à la chapelle de Saint-Jacques et Saint-Christophe de Bercagny (Barquegny), par Guillaume Lygnée⁷ curé de Chars (*Charcium*), de Robert Bonsens (1447). – « Factum servant de réponses à griefs pour les manans et habitans en commun du village et hameau de Bercagny, intimez. Contre Raphael Besson, curé de Chars » (imprimé) ; Il s’agissait d’imposer au curé de Chars l’obligation d’établir un prêtre résidant à Bercagny, et de faire déclarer que la chapelle de Bercagny était une succursale de Chars ; « à Bercagny très-belle église au dedans et au dehors, ornée d’un grand clocher ; on y preschoit aux jours de patron et aux festes de solennité devant la porte de l’église à cause du grand concours des peuples. » – Résignation de la cure de la Madeleine de Boisemont par Jean Brizot. – Présentations à cette cure par Pierre de Broc, évêque d’Auxerre, abbé de Reissons ; – par Joachim Delisle, chevalier, seigneur d’Andresy. – Présentés et nommés : Henri Meriel, religieux de Notre-Dame de Grandcamp ; – Antoine Fournier, Denis-Alexandre Le Blanc. – Nomination par Pierre de Pontoise et Jean Descambosc, curés de Saint-André de Boissy-l’Aillery, de procureurs pour résigner, en leurs noms, ladite cure, pour cause de permutation à faire avec Germain du Val, curé de Saint-Martin de Courdimanche. – Prise de possession de cette cure par Olivier Lescuier, en faveur duquel Jean Larsonnier l’avait résignée ; – par Simon Coquillon. – Présentation à cette cure par Pierre Richer, grand prieur de Saint-Denis en France. – Présenté : François Voisin. – Prise de possession des chapelles de Saint-Jacques et Saint-Philippe et de Saint-Léger à Saint-André de Boissy-l’Aillery, par Pierre Cagny, principal du collège de Navarre (1638), et par Olivier Lescuier. – Lettres de provisions à la cure de Bréançon pour MM. Bazin et Mazurier. – Résignation de la cure de Saint-Pierre-ès-liens de Bréancourt par Nicolas Boucher. – Présentation à la cure de Chars par Marguerite de La Guesle, veuve de Pierre Séguier⁷ conseiller du Roi en ses conseils, marquis d’O. – Présenté : Denis Pasquier (1650). – Prise de possession de la maladrerie de Chars par Nicolas Guilbert (1645). – Marque de Jean de Gisors, notaire apostolique. – Sceaux de Pierre de Broc, évêque d’Auxerre ; de Nicolas de Bauquemare, de Marguerite de La Guesle.

G. 1834. (Liasse.) – 18 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 3 sceaux plaqués.

1163-1790. – Acte par lequel André Sergeant résigne la cure de Saint-Martin de Cormeilles en faveur de Philippe Locquin. – Prise de possession de cette cure par Germain Rambour. – Présentation à la chapelle de Saint-Philippe, autrement de la maladrerie de Cormeilles, par Catherine de La Moricière, veuve de messire Charles de La Fontaine ; – par le conseil de la maison de Saint-Cyr ayant acheté la terre de Cormeilles de MM. de La Fontaine, ledit conseil composé de Marie-Madeleine de Glapion, supérieure, Anne-Françoise Gaultier de Fontaines, assistante, Catherine du Pérou, maîtresse des novices, Marie-Joseph Van Dam, maîtresse générale des classes. – Présentés : Jean Grumel, Jean Beurlier, Claude-Henri de Sailly. – Prise de possession de la cure de Saint-Martin de Courdimanche par Pierre Pousset. – Présentations à cette cure par les abbés du Bec : Dominique de Vie, archevêque d’Auch ayant pour vicaire général Alexandre Desmonceaux, curé de Saint-Aubin au diocèse d’Évreux ; – Louis de Bourbon. – Présentés : Pierre Parent, Jean-Nicolas Dagneaux. – Collation à Pierre Bridel, curé d’Hénouville, par le vicaire général du cardinal d’Estouteville, de la cure de Notre-Dame et Saint-Didier d’Espiers (*de Espieris*), vacante par la résignation de Henri Poupel, pour cause de permutation à faire entre eux. – Présentation à cette cure par René de Mornay, abbé de Saint-Quentin près Beauvais. – Présenté : Henri Bosquillon, du diocèse de Noyon. – Présentation à la cure de Notre-Dame d’Evesquemont par Charles Du Bosquet de Montlaur, prieur de Notre-Dame d’Evesquemont. – Présenté : Jean Chanfort. – Prise de possession dudit prieuré par Jean Pépin. – Derniers prieurs : Claude-Martin du

Noyer, Pierre-François-Alix Raffey, plus tard déporté. – Résignation de la cure de Frémecourt par Jean Tercot, pour cause de permutation avec Clément Dauvrey, curé de Labbeville. – Présentation par Robert, prieur de Saint-Lô de Rouen, à la cure de Saint-Martin de Gadencourt, vacante par la mort de Michel Marguerie. – Présenté : Pierre Avollée (1484). – Collation de la cure de Notre-Dame de Gaillon, dont le patronage appartenait à l'abbé de Saint-Père-en-Val, à Mathieu le Tort, au sieur de Bray. – Démission de Pierre Loriot, curé de Gaillon. – Charte originale de Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, par laquelle il confirme aux frères établis *apud locum qui dicitur Guaillozet*, 1° la dîme que Mathieu Bordons avait indûment détenue à *Guaillozet* et qui avait été rendue par *Adhelilus* de Fermerville et ses fils Robert, Guérin, Guascon, par Isabelle, femme d'Amauri Brostefauz et par Guillaume, son fils, et Isabelle, sa fille, du fief desquels cette dîme relevait ; 2° la dîme que Robert *de Avennis* possédait *apud Mosterlet* (1163). – Vidimus par Jean Cheval, garde des sceaux de la châtellenie de Meulan, de la charte précédente ; – d'une charte de l'archevêque Rotrou, confirmative des possessions des frères de Gaillonnet. – Copie d'un cartulaire de Gaillonnet où sont transcrites les chartes les plus anciennes de ce monastère. – Acte par lequel Pierre Leleu résigne la cure de Saint-Pierre de Gondécourt pour cause de permutation avec Richard Lemarchand, chapelain de la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles, en l'église collégiale de Notre-Dame de Poissy (1466). – Présentation à la cure de Saint-Pierre de Gondécourt, par Charles de Seiglière de Boisfrane, abbé de Notre-Dame de Coulombs. – Présenté : Robert Havart. – Présentation à la cure de Notre-Dame de Gousaugrés par Philippe de Berlier, docteur ès droits, conseiller du Roi, abbé de Saint-Vincent de Senlis. – Présenté : Thomas Cliquot, en remplacement de Pierre Fourcinan, démissionnaire. – Présentation à la chapelle de Sainte-Catherine en l'église de Notre-Dame de Gousaugrés, par Charles-Antoine de Saulfour, sieur de Gousaugrés. – Présenté : Louis Mayol. – Résignation de la cure de Saint-Caprais et Sainte-Foi de Grisy par Charles Massieu. – Présentations à cette cure par les abbés de Saint-Martin de Pontoise : Léonor d'Estampes de Valançay, archevêque de Reims ; – Vaultier de Montagu, le cardinal de Bouillon, doyen du sacré collège. – Présentés : Louis Guersent, Louis Morisset, Marin Tiphaine. – Marques des notaires apostoliques : Guérin, Votes, Henri Poupel. – Pièces signées par Léonor d'Estampes de Valançay et par le cardinal de Bouillon. – Sceaux du cardinal de Bouillon, de Charles de Seiglière, de Du Bosquet de Montlaur.

G. 1835. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1465-1740. – Nomination par Étienne Bourdin de procureurs pour résigner, en son nom, sa cure du Heaume (*de Galea*), en faveur de Denis Jugan, chanoine de Notre-Dame-du-Châtel en l'église de Beauvais. – Collation par Mgr Colbert de ladite cure à Jean Bosc. – Nomination par Mathurin Houchart, curé de Saint-Martin de Labbeville, de procureurs pour résigner sa cure pour cause de permutation à faire avec Nicolas du Boys, chanoine de Sainte-Élisabeth au cimetière de l'Hôtel-Dieu de Paris (1465). – Collation, par Mgr François I^{er} de Harlay, de la cure de Labbeville, à Louis Coiffier. – Prise de possession de la même cure par Guillaume Chouquet, maître ès arts, l'un des régents du collège de Pontoise. – Nomination par Thomas Bessin de procureurs pour résigner, en son nom, la cure de Notre-Dame de Livilliers pour cause de permutation à faire avec Richard Maynières, curé d'Hardicourt. – Présentations à la cure de Saint-Godard de Longuesse par les religieux de Saint-Germain-des-Prés. – Curés présentés ou nommés : Guy-Hector Bouret, Jacques Harel, François-René Duval. – Présentations à la cure de Marines par François Bourgoing et François de La Tour, supérieurs de la congrégation de l'Oratoire. – Présentés et nommés : Jacques Serinaut, Adrien Laubigeois, Christophe Maillet, Jean-Baptiste Le Roy, Gaston Le Porcq. – Extrait des pièces concernant l'église de Menouville. – Contestations entre Philippe Morisset, curé d'Aronville, et Louis Testu, chevalier, seigneur de Menouville, d'une part, et François Boucher, chapelain de Saint-Georges de Menouville, et les habitants du hameau de Menouville, d'autre part ; – le chapelain après avoir voulu assujettir les décimateurs à lui fournir une portion congrue, prétendait que son bénéfice n'était pas à charge d'âmes ; les habitants réclamèrent alors l'érection de la chapelle de Menouville en paroisse. – Information faite à ce sujet par Charles Bornat, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou de Pontoise. – Cure de Menouville conférée, par Mgr Colbert, à M. de Salle. – Marque d'André Légat, notaire apostolique. – Sceaux de l'Oratoire et du monastère de Saint-Germain-des-Prés.

G. 1836. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier ; 3 sceaux, 1 sceau plaqué.

1332-1765. – Résignation de la cure de Menucourt par Roland Yvert de Beauvais. – Nomination par Guillaume Pynel de procureurs, à l'effet de résigner, en son nom, la cure de Notre-Dame de Meulan, pour cause de permutation à faire avec Richard Lemarchand, curé de Gondécourt (1471). – Présentations à cette cure par les abbés du Bec-Hellouin : Dominique de Vic, évêque d'Auch, ayant pour vicaire général Nicolas Goujon, prieur de Saint-Médard *de Capiaco* ; – Roger de La Rochefoucauld. – Présentés, nommés, démissionnaires : Eustache Leclerc, docteur de Sorbonne ; – Jean Levanieux, Jean Robert, Jean-François Bouret. – Requête des pauvres habitants de la ville de Meulan à Mgr François I^{er} de Harlay, pour obtenir l'approbation des statuts d'une charité à fonder dans l'église de Notre-Dame de Meulan. – Règlements pour les malades de la charité de Meulan, suivis de règlements particuliers pour l'école des pauvres filles de Meulan. – Présentations à la cure de Saint-Nicolas de Meulan, par les mêmes abbés. – Présentés, démissionnaires : Simon Gérard, Jacques Le Bel, René Le Roux, Robert Alexandre, Guillaume Tavernier. – Testament de Jean Lullier, clerc de Magny près Meulan : « Je lesse l'aine de moy à Dieu et à madame Sainte Marie et à toute la court de Paradis et mon corps en la sépulture à l'église ; » – legs « à chascun prestre de Veuquesin le François d'un gros tournois et un estelin pour chascun d'eulx chanter une messe et prier Dieu pour l'ame de moy ; » – exécuteurs testamentaires désignés : Jean, abbé de Saint-Martin près Pontoise, Thomas Cosson, et Agnès la Oulette ; – fondation de la chapelle de Saint-Michel, conformément à ses volontés ; – lettres d'amortissement concédées par Philippe, roi de Navarre, comte d'Évreux, seigneur de Meulan (Bréval, août 1332) ; – lettres d'approbation accordées par Pierre de Colmieu, archevêque de Rouen. – Résignation de la chapelle de Saint-Michel de Meulan par Pierre Égasse du Boullay, ancien recteur de l'Université de Paris (1700). – Demande adressée à Mgr d'Aubigné par Marin Chevremont, chapelain de Saint-Michel de Meulan, pour qu'il lui plût lever l'interdit dont il avait frappé ladite chapelle. – Visite de cette chapelle par M. Videcoe, curé de Bréançon, doyen de Meulan. – Fondation en faveur des Annonciades de Notre-Daine-de-la-Paix, à Meulan, par Claire Lescuier, veuve de Jacques De chevalier, sieur de la Chesnaie Hardricourt, gouverneur de la ville et fort de Meulan (1677). – Marques de Guillaume *Pelliparius* et Henri Poupel, notaires apostoliques. – Sceaux du monastère du Bec-Hellouin (fragments) ; de la châtellenie de Pontoise, des obligations de la vicomté de Rouen. – Sceau plaqué de Mgr Dominique de Vic.

G. 1837. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 50 pièces papier ; 3 sceaux plaqués.

1471-1743. – Prise de possession de la cure de Saint-Nicolas de Mézières, par Marguerin Dautart. – Présentation à la cure de Mongerout, par Henri de Lorraine, archevêque de Reims, légat du Saint-Siège, en sa qualité d'abbé de Saint-Denis en France, ayant pour vicaire général Nicolas Bernard, chanoine de Reims. – Présenté : René Piard. – Nomination par Guillaume Parilliau de procureurs, à l'effet de résigner, en son nom, la cure de la Madeleine de Perchey pour cause de permutation à faire avec Gervais Vaudin, curé de Saint-Quentin de Valmondois (1471). – Reconnaissance des sceaux de Jean de Guiri *alias* Galoys et de Judet de Guiry, son frère, seigneur de Perchey (1471). – Prise de possession de cette cure par Gervais Valentin (1638). – Résignation de la cure de Saint-Cyr par François Dorival. – Collation à Jean Langlois, curé de Cropus, de la cure de Saint-Pierre de Santeuil, vacante par la résignation de Jacques Fichet (1663). – Présentations à la cure de Saint-Sulpice de Seraincourt, par les abbés de Dampmartin, Jean Marsille, Charles Ricouart. – Présentés : Charles Rohaut, du diocèse d'Amiens : – Ambroise Cassin, Jean Lebel, Louis de La Garenne, Pierre du Mesme, religieux de l'abbaye d'Albecourt ; – Joseph Dupend, Michel Vasseur. – Collations, prises de possession. – Présentation à la cure de Saint-Nicolas de Tessancourt par Dominique de Vie, archevêque d'Auch, abbé du Bec, – Présenté : Nicolas Dupré. – Collation de ladite cure à Jean Le Boucher, par Mgr Colbert, en qualité de coadjuteur de Rouen. – Présentation à la cure de Saint-Martin de Triel, par Dom Alexandre-Louis de Gouy de Cartigny, licencié en théologie, vicaire général de Louis-Antoine, prince palatin de Neufbourg, abbé de Fécamp ; – par Honoré Tournely, docteur en Sorbonne, vicaire général de Mgr de Neufville, archevêque de Lyon, autre abbé de Fécamp. – Présentés, nommés ou démissionnaires : Gabriel Viala, du diocèse de Castres, archidiacre d'Embrun ; – Jean Dezaleux, docteur en la faculté de théologie de Paris ; – Michel Dezaleux, docteur en la même faculté, d'abord curé de Sainte-Marie-Madeleine de Genevilliers ; – Jean-Baptiste Le Roux, Jean Delestang, du diocèse d'Orange, bachelier en droit canon ; – François Alexandre, licencié de Sorbonne ; – Claude-Louis Rose. – Lettre adressée à Mgr



François II de Harlay, par M. Servan, lieutenant criminel de Mantes, contenant le récit des troubles survenus à l'occasion de l'arrestation du curé janséniste, en vertu d'ordres du Roi ; attroupement de quatre cents personnes armées de fusils et d'épées ; tocsin sonné ; archidiacre renversé de son cheval, accablé de coups de pierre et de bâton ; seigneur du lieu favorable aux mutins (30 octobre 1663). – « Raisonement sur les affaires de Jansenius, » de la même époque. – Approbations, par Mgr de Tressan, de François Louvrier, chapelain proposé pour la paroisse de Triel par le duc d'Orléans. – Arrêt du Conseil d'État et lettres patentes sur icelui qui évoquent audit Conseil les contestations survenues à l'occasion de la collation faite, par l'archevêque Mgr de Tressan, des cures de Saint-Riquier-ès-Plains et de Triel, dépendant de l'abbaye de Fécamp (1732). – Requête présentée à Mgr Colbert par madame de Busca et mademoiselle Hamar, sa sœur, pour obtenir que le Saint-Sacrement fût exposé tous les premiers jeudis du mois à une haute messe par elles fondée pour la confrérie du Saint-Sacrement. – Statuts de la confrérie de Saint-Martin, Saint-Adrien et Saint-Gond : « Les frères servants, prévost et échevins seront revêtus de robes et soutainnes de couleur noire et un chaperon de couleur violette... Allans ès enterremens des infectés de contagion, épidémie, peste, y iront avec ferme foy... et estant entrez ès maisons où seront les corps des pestiférez, pourront, estant requis, vider et oster les meubles dedans le logis sans s'en rien approprier pendant que le corps sera en la maison et non après », 1511 (copie). – Approbation, par Mgr François I^{er} de Harlay, d'une maison de religieuses de Saint-Augustin, fondée au village d'Evesquemont, près de Triel, par Louise et Marie Desmé de La Chesnaye, religieuses de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, et par leur frère l'abbé Louis Desmé de La Chesnaye, aumônier du Roi (1647). – Fondation de l'hôpital de Triel à tenir par les sœurs de Saint-Lazare, par Mgr Philippe, fils de France, duc d'Orléans, et par Élisabeth Charlotte, sa femme (1695). – Requête, informations, ordonnances relatives au transfèrement du cimetière de Triel dans un terrain offert par M. Crissart, seigneur de la localité (1749). – Marque de Jean Firmin, notaire apostolique du diocèse d'Avranches. – Pièces signées par Louis XV, Jean Marsille et Tournely ; – par l'archevêque Dominique de Vic. – Sceaux des abbés Marsille et Ricouart.

G. 1838. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1633-1733. – Prise de possession de la cure de Notre-Dame de Us par François d'Aguillenguy, vicaire général de Pontoise ; – Denis Pasquier, clerc tonsuré du diocèse de Chartres, bachelier en théologie de la faculté de Paris. – Collation de ladite cure par Mgr Lavergne de Tressan à François de Dons de Pierrefeu, curé de Saint-Pierre du Vaumain. – Résignation de ce curé. – Prise de possession de la cure de Saint-Martin de Valangoujat par Nicolas Laire. – Permutation entre André Nitot, prieur de Saint-Pierre de Bregy, et Jacques Pinon, curé de Valmondois. – Présentations à la chapelle de Saint-Laurent de Vaulx, par M. Brulart, conseiller d'État, de Denis Nepveu, en remplacement de Nicolas Dehors. – Prise de possession de la cure de Saint-Godard de Vigny, par Alexandre Thusval, pour maître Fulcran Sero, prêtre du diocèse d'Agde (en présence de Nicolas Boucher, clerc et maître des écoles du lieu) (1642) ; – par Antoine-Marie Jobert. – Collation de ladite cure par Mgr Rouxel de Médavy à maître Bernard Dumas, prêtre du diocèse de Saint-Papoul. – Présentation à la même cure, par les religieux de Fécamp. – Présenté : Jean-Baptiste Quesnel (1713). – Présentations à la chapelle Sainte-Marie-Madeleine du Bordeau de Vigny, par André, baron de Guiry, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté et l'un de ses pensionnaires ; – André de Guiry, marquis de Guiry. – Présentés : Guillaume Thierry, Léonor de Cléry. – Présentations à la chapelle de Sainte-Marguerite, fondée en l'église de Vigny, par Marguerite de Montmorency, et Hercule Mériadec, prince de Rolian, baron de Vigny, à cause de son mariage avec Anne-Geneviève de Lévy de Ventadour. – Présentés : Nicolas Pilar, Richard Delaunoy. – Résignation de la cure de Villeneuve-au-Bos, par Jean-Baptiste Paul (1663). – Résignation, par François Mollart, du diocèse d'Autun, de la cure de Villeneuve-Saint-Martin, en faveur de Jacques Du Puy, docteur en théologie (1642). – Présentation à la même cure par Léon de Luynes, abbé de Saint-Vincent-au-Bois. – Présenté : Jean-Baptiste de Bauquemare. – Démission d'Alexis Savarin, curé de cette paroisse (1734). – Pièces signées par MMgrs de Médavy, Lavergne de Tressan. – Sceaux du prince de Rohan, de Léon de Luynes, Marguerite de Montmorency, de Guiry, Brulart.

G. 1839. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 2 sceaux.

1438-1721. – Collation par Mgr de Médavy à François Quillebeuf de la cure de Saint-André de Pontoise, vacante par le décès de Gilles Tirel. – Plainte de M. Bornat contre M. Lambert, curé de Saint-André, qui avait prié le sieur Prévost, maire de Pontoise, de se transporter en son église, à l'effet de présider à l'élection d'un marguillier. – Présentations aux deux portions de la cure de Saint-Maclou de Pontoise par le chapitre de Saint-Mellon. – Présentés ou nommés : Guillaume Godeffroy au lieu de Prevosteau. (1438) ; – Jean Vergant, Raoul Langlois *alias* Frary, en remplacement de Thevenon (1439) ; – Henri Ademont, prêtre, du diocèse de Beauvais (1450) ; – Mellon Soret (1664) ; – Guillaume Godin, en remplacement de Charles Bornat (1710) ; – Charles-François Cossart, Pierre Le Febvre (1718). – Prise de possession, par Pierre Cagny, de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, autrement des Bourgeois, à Saint-Maclou de Pontoise (1638). – Ordonnance de M. Auroux, vicaire de Pontoise, portant qu'un service solennel sera célébré en l'église Saint-Maclou. – Vérification faite par François d'Aguillenguy, vicaire général de Pontoise, des reliques de saint Crespin et saint Crespinién appartenant à la confrérie des mêmes saints fondée à Saint-Maclou de Pontoise (1655). – Sentence de l'officialité réglant la séance des communautés des cordonniers en neuf et des cordonniers en vieux à la procession de l'Ascension où l'on avait coutume de porter les reliques des saints, notamment celles de saint Crespin et saint Crespinién. – Prise de possession de la cure de Notre-Dame de Pontoise, par Jean Mausuet, licencié en théologie de la faculté de Paris (1656). – Nomination par Jean Baart, chapelain de Saint-Étienne en l'église de Notre-Dame de Pontoise, de procureurs, pour résigner en son nom ladite chapelle, pour cause de permutation à faire avec vénérable homme Jean Le Maistre, prêtre, maître ès arts, bachelier en décrets, chapelain de la chapelle Notre-Dame de Braque, à Paris (1458). – Présentation à la chapelle de la seconde messe à Notre-Dame de Pontoise, par Jean-François de Gondy, archevêque de Paris. – Présenté : Simon de Machy (1649). – Présentation à la chapelle de Saint-Jacques en la même paroisse, par les pèlerins de Saint-Jacques-en-Gallice (1718). – Prise de possession de la chapelle Saint-Laurent à Notre-Dame de Pontoise pour Mellon Soret (1642). – Ordonnance de Jacques Langlois, sous-grand-vicaire de Pontoise, portant règlement au sujet de la procession du jour de la Nativité de la sainte Vierge, dite la procession du Vœu (1655). – Prise de possession de la cure de la Trinité, en l'église Saint-Martin de Pontoise, par Chevalier, religieux de cette abbaye (1663). – Nomination par Jean d'Escaubosc de procureurs pour résigner sa cure de Saint-Ouen, près Pontoise, pour cause de permutation projetée entre lui et Pierre de Pontoise, curé de Saint-André de Boissy (1470). – Prise de possession du prieuré de Saint-Pierre de Pontoise, au nom de Dominique de Ligny, coadjuteur de Meaux (1658). – Collation, par Mgr Colbert, dudit prieuré à frère Cuthbert Parker, du diocèse de Chester (1681). – Résignation dudit Parker, bénédictin du couvent de Saint-Jacques à Londres (1687). – Collation de la même cure à Pierre Clément, curé de Saint-Maclou de Rouen (3 mars 1637). – Prise de possession de la chapelle et hôpital de Saint-Jacques, par Jacques Chefdeville. – Présentation à cette chapelle, par Louis de Thesut, abbé de Saint-Martin de Pontoise. – Nomination, par Mgr Colbert, de Mathurin Sédille et de Jacques Cossart, à la chapelle de Saint-Marcel au manoir archiépiscopal de Pontoise. – Marques des notaires apostoliques André Légat, Jean le Jongleur. – Sceaux de Louis de Thesut et de Cuthbert Parker.

G. 1840. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1574-1665. – Nomination au prieuré de Saint-Nicolas de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, de la fondation de saint Louis, par François, fils et frère du Roi, duc d'Alençon, à cause de son comté de Pontoise ; – Armand, cardinal de Richelieu, usufruitier de la châellenie de Pontoise ; – Marie de Vuignerod, duchesse d'Aiguillon, comtesse d'Agénois et de Condomois, jouissant par engagement de la même châellenie. – Prieures nommées : Claude de Lisle, en remplacement de Marie de Harville, décédée ; – Bonaventure de Dampont, en remplacement de sœur Marie de Ligny, décédée ; – Jeanne de Guenegaud. – Placet adressé au roi Louis XIV par ladite de Guenegaud, pour qu'il lui plût agréer pour coadjutrice du prieuré, avec future succession, sœur Isabelle de Sève. – « Mémoire pour Mgr l'archevêque de Rouen touchant l'Hostel-Dieu de Pontoise » ; reproche fait à la prieure d'avoir un carrosse, et de montrer une rigueur effroyable pour la réception des pauvres (anonyme). – Défense faite à Robert Chevalier, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, de donner le voile à sœur Félice de Hallot. – Ordonnances de Mgr de Harlay qui commettent à faire la visite de cet hôpital Jean Le Meiges et Antoine Courtois, frères prêcheurs, docteurs en théologie et prédicateurs du Roi (1663). – Lettre adressée à Mgr de Harlay par un des visiteurs de cette maison ;

représentée comme livrée aux cabales des Jansénistes ; « ont fait tous leurs efforts pour faire sortir des filles de ce monastère afin de les transférer dans celui de Port-Royal ; la supérieure y a résisté ; je n'ay pas voulu y consentir, et il en est resté du chagrin à elles et à leurs parents, et ils se sont unis ensemble pour lui faire la guerre ; – le porte-enseigne de la sédition est un nommé Petitpied, docteur de Sorbonne, qui m'a dit, à moy-mesme, et à trente personnes d'honneur et dignes de foy que, pour se vanger des outrages que la supérieure avoit fait endurer à sa sœur, il alloit assembler les Jansénistes et la cabale des dévots pour la faire crever de dépit. Voilà une conduite bien régulière et des motifs dignes d'un docteur de Sorbonne ! » – Autres ordonnances du même prélat qui commettent à faire la visite de l'hôpital de Pontoise les sieurs Grandin et Chamillard, docteurs et professeurs en théologie de la maison de Sorbonne, 12 décembre 1663. – « Arrêt du Conseil d'État, du 8 août 1664, portant cassation de la procédure faite par les abbés de Sainte-Geneviève et Dom Maurice, religieux Barnabite, au monastère et hôpital de Saint-Nicolas de Pontoise, et qu'il sera procédé à nouvelle visite dudit monastère par Monsieur l'archevêque de Rouen et donné par lui règlement général pour le gouvernement dudit hôpital à l'advenir ; mesme pour les réceptions des filles au noviciat et à la profession » (imprimé). – Commission donnée par Mgr de Harlay à l'évêque de Séz, Mgr Rouxel de Médavy, aux Jésuites Annat et Bagot, pour faire la visite de l'hôpital de Pontoise, 18 août 1664. – Règlements proposés par les commissaires de Mgr de Harlay : Mgr de Médavy, les PP. Annat et Ferrier, pour la réforme de l'hôpital de Pontoise, à la suite de la visite par eux faite de cette maison ; signés par eux ; – approuvés par Mgr de Harlay. – Arrêt du conseil et lettres patentes sur icelui confirmant et rendant obligatoires lesdits règlements ; – commission donnée par Mgr de Harlay au P. Bordier, provincial des Jésuites, et au sieur de Hincourt, pour les mettre à exécution (1665). – Pièces signées par Louis XIV ; – par les PP. Annat et Ferrier. – Sceau de Mgr François II de Harlay.

G. 1841. (Cahier.) – In-folio, 5 feuillets, papier.

Fin du XVII^e siècle. – État de l'archidiaconé de Pontoise ; bénéfices ; noms des titulaires ; leurs revenus : – « Saint-Mellon de Pontoise ; M. Burtio est doyen et chanoine de ce chapitre ; son revenu est de 1,200 livres ; je ne sais pas son patrimoine, car il est provençal ; les chanoines sont, par année commune, chacune de 3,000 livres au plus ; – Saint-Maclou de Pontoise ; curés Mellon Soret et Charles Bornat ; – Saint-Pierre de Pontoise ; maître Pierre Clément, prieur dudit lieu ; a, en cette qualité, de revenu, 2,200 livres ; – le collège ; M. le principal a 600 livres, en disant ou faisant dire les messes tous les jours ; je ne sais pas son patrimoine, d'autant qu'il est d'Amiens ; il n'est pas prêtre ; maître Mellon Ballot, presbtre, régent, a 200 livres ; il a encore 50 livres de Saint-Mellon pour y chanter les dimanches et fêtes ; il a de patrimoine 60 livres ; – maître Jean Soret, clerc, régent, a 200 livres de gages ; il a de patrimoine 100 livres ; – maître Nicolas Fredin, diacre, régent, a 200 livres de gages, 60 livres de patrimoine ; – Cordeliers ; quarante, tant prêtres que frères ; – Jésuites ; huit, six prêtres, un frère et un valet ; revenu, 1,400 livres ; – Hôtel-Dieu ; maître du Mollon, prêtre anglois, confesseur des pauvres, nourri et logé, avec 100 livres de gages ; – Carmélites ; trente-sept religieuses ; – Ursulines ; soixante-quatre ; – Mathurins ; douze, tant religieux que domestiques.

G. 1842. (Liasse.) – 11 pièces, papier.

1673-1696. – Requête présentée à Mgr Colbert par M. Sager, bachelier en théologie de la faculté de Paris, curé de Saint-André de Pontoise, pour qu'il plût à Sa Grandeur, en entérinant un accord fait entre les religieuses de l'Hôtel-Dieu et les Jésuites de la résidence de Pontoise, ordonner que le curé recevrait un dédommagement. – Les Jésuites avaient vendu à l'Hôtel-Dieu leur maison et s'établissaient un peu au-dessous de leur ancien emplacement ; – Le promoteur, M. Decures, requiert que les Jésuites, s'établissant ailleurs, puissent construire une nouvelle chapelle où les corps du cardinal de Joyeuse et de M. de Mausiny soient transportés (1697). – Mémoire pour Mgr l'archevêque de Rouen, pour obtenir la translation du service de la confrérie aux clercs dans l'église de Saint-Mellon, et la réunion des revenus de cette confrérie à ceux du chapitre. – Mémoire sur le collège de Pontoise. – Ordonnance de Mgr Colbert autorisant les religieuses anglaises de Pontoise à prendre à constitution de rente jusqu'à la somme de 20,000 livres. – État du temporel de cette maison (en 1695). – Actes par lesquels les Carmélites de Pontoise élisent et réélisent pour supérieur M. de Lestocq, docteur en théologie de la maison de Sorbonne (1673-1676).

G. 1843. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ; 1 sceau.

1225-1671. – Prise de possession de la cure de Saint-Aubin d'Annery par Nicolas Guérin, prêtre, docteur en théologie de la maison de Sorbonne (1634) ; – Robert Hubert (1643). – Provisions de cette cure pour Jean Fraguier (1643). – Résignation, par Jean Duval, de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, en l'église d'Annery (*de Aneriaco*), en faveur de Nicolas Dufour, acolyte (1468). – Prise de possession de ladite chapelle par Pierre Gefrer, clerc tonsuré, du diocèse d'Évreux, professeur en l'université de Paris (1658). – Prise de possession de la cure de Saint-Christophe de Sergy (*de Sergiaco*) par Richard de Lamor (1638), David de Berneval. – Présentation à la cure de Saint-Pierre de Genicourt (*de Genicuria*) par Pierre, abbé de Saint-Martin de Pontoise. – Présenté, Jean Compagnon, du diocèse du Mans, en remplacement de Charles Barré, décédé (1477). – Prise de possession de la cure de Saint-Pierre de Genicourt par Pierre Martel (1650). – Permutation entre ledit Martel et Claude Gerenton, curé de Saint-Aubin de Beilly (1650). – Provisions d'Aubert Morel, prêtre, curé de Tiergeville, promoteur de la cour de Pontoise, bachelier en décret, à la chapelle de la léproserie *de Hazeyo*, près Pontoise, par suite de la permutation qu'il avait faite avec Guy Rabaschier, chanoine de Rouen, lequel devint, à sa place, chapelain de la chapelle de Notre-Dame, au château de Chaumont (1413). – Extrait des registres du secrétariat de l'archevêché, constatant qu'en 1467, la cure de Notre-Dame de Livilliers, vacante par la nomination de Regnaud Leclerc à un bénéfice incompatible, fut conférée à Thomas Bessin sur la présentation de l'abbé de Saint-Martin de Pontoise. – Prise de possession de la cure de Livilliers par Claude Danseville (1654). – Accord entre G., doyen, et les chanoines de Beauvais, d'une part, et l'archidiacre de Pontoise, d'autre part, au sujet du droit de patronage de l'église de *Veni juxta Pontisaram*, patronage reconnu alternatif (juillet 1229). – Prise de possession de la cure de Saint-Pierre d'Osny par François de Machy (1644). – Démissions de cette même cure par ledit de Machy (1645), Guillaume Crespin, Jean Mereau, promoteur à la cour de Pontoise. – Nomination à la même cure de Nicolas Lefevre, en remplacement de Jean Arnoux, décédé (1671). – Nomination par Roger Basire, curé de Puisieux (*de Puteolis*), de procureurs, pour résigner ladite cure (1464). – Sceau du chapitre de Beauvais. – Marques des notaires apostoliques André Tessier, André Légat, curé de Notre-Dame de Pontoise.

G. 1844. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 2 sceaux.

1384-1515. – Lettres du roi Charles VI contenant accord fait, par autorité du parlement de Paris, entre sa mère, la reine Blanche, résidant alors au château de Neaufle, près Dangu, et l'archevêque de Rouen, Guillaume de Lestranges, au sujet : 1° « de la juridiction de tous les testaments, en cas de prévention, en la châtellerie de Pontoise et ailleurs, mesmement quand il y avoit submission volontairement faite de parties, et d'en avoir et oir le compte et faire tout ce qui en dépendoit (procès meü à l'occasion du décès de messire Estienne Jehan, jadis doyen de Saint-Merlo de Pontoise et conseiller et familier de la Reine) ; » 2° de la prise de Ricart Morin, sous-sergent de la Reine, par la juridiction spirituelle de l'archevêque ; 3° du procès intenté à Jean Menart. – Lettres de la reine Blanche contenant vidimus des précédentes lettres. – Lettre adressée au même archevêque par un nommé Thomas Avis, un de ses officiers en l'exemption de Chaumont, au sujet de deux clercs qui avaient, étant dans la prison du Roi, changé leur habit clérical pour un habit rayé et s'étaient fait complètement raser pour effacer leur tonsure, dans le dessein d'échapper à la juridiction ecclésiastique ; prière à l'archevêque d'agir, afin d'empêcher cet abus ; formule finale : *Vestram Révérend, paternitatem dirigera et conservare dignetur altissimus per tempora longissima.* – Relation faite au parlement de Paris par Denis des Girez, huissier, de l'assignation donnée, à la requête de Mgr de Harcourt, archevêque de Rouen, à l'évêque de Paris, à la chambre des Comptes de Paris, au sujet de certains délits commis à Pontoise par Jean Delaunoy et Jean Bourris, clercs, dont l'évêque s'attribuait la connaissance ; – l'évêque devait recevoir l'assignation en la basse cour de son hôtel épiscopal ; il se tient pour bien assigné à la chambre des Comptes (1416). – Acte par lequel Germain Germain, doyen de Magny, requiert le prévôt de la haute justice du seigneur de la Roche-Guyon de lui rendre un clerc, Pierre Lasnier (1515). – Sceau de la reine Blanche (fruste). – Sceau de Denis des Girez.

G. 1845. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin, 0^m23 sur 0^m25 ; 1 fragment de sceau.

1355. – Charte de saint Louis contenant donation à Eudes Rigaud et à ses successeurs, archevêques de Rouen, de l'archidiaconé de Pontoise, vacant par la résignation de maître Haymon, avec tout le droit, juridiction et émoluments qui en dépendent. – L'archevêque déléguera une personne qui fera résidence personnelle à Pontoise et connaîtra de toutes les causes des bourgeois de cette ville en ce qui concerne le for ecclésiastique, excepté les crimes d'hérésie et de faux, cas réservés à la compétence de l'archevêque et de l'official. – Paris, dimanche de la Trinité 1255. – Fragment du sceau de saint Louis, en cire jaune.

G. 1846. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ; 3 sceaux ; 4 fragments de sceaux.

1091-1699. – Mandement de Raoul Roussel, archevêque de Rouen, à Jean du Quesney, son sénéchal et garde de la temporalité de l'archevêché, pour qu'il fasse citer tous tenant en ficu et hommage de l'archevêque et de son église dans le Vexin français, à comparaître devant l'archevêque à Pontoise, en son hôtel archiépiscopal, le 15 juin 1452, pour reconnaître les choses qu'ils tiennent de lui. – Charte de Philippe I^{er}, roi de France, par laquelle il donne à Guillaume Bonne-Ame, archevêque de Rouen, *abbatiam Sancti-Mellonis de Ponte-Isare*, et lui confirme la restitution faite à l'archevêque Maurille par le comte Gautier, fils du comte Dragon, de tout ce qui appartenait à l'archidiaconé du Vexin (*de Vilcassino*) à Pontoise, à Chaumont, etc. ; obligation imposée de comparaître chaque année, quand il en sera semons à une des cours du Roi, Beauvais, Paris ou Senlis (1091). – Sceau et *signum* du roi Philippe, *signum* de Gautier Tirel, Payen de Neauphe, Widon, échanson de Rochefort, Adeleme de Lusarches. – Lettres de non-préjudice données par les religieux de Saint-Martin de Pontoise à l'archevêque Gautier de Coutances, pour le consentement qu'il avait donné : sur la prière de Philippe-Auguste, à l'élection de l'abbé *Herlewinus* ; – sur la prière du même Roi et de l'évêque de Velletri, légat du Saint-Siège, à l'élection de l'abbé Étienne, l'une et l'autre élections faites sans qu'il y fût intervenu (1201). – Élection, par les religieux du même monastère, de Georges Fayvet, pour prieur claustral pendant trois ans, en remplacement de feu, d'heureuse mémoire, dom Henri Hennin ; – élection confirmée par Mgr. de Harlay (1646). – Accord fait à Vincennes, par les soins du roi de France, en présence de Henri, archevêque de Reims, Guillaume, évêque de Paris, Adrien, évêque de Senlis, etc...., entre le chapitre de Saint-Mellon et l'archevêque Pierre de Colmieu ; la juridiction de l'archevêque sur le chapitre est reconnue (1237) ; – engagement pris par le chapitre de Saint-Mellon de réunir les chanoines pour soumettre cet accord à leur approbation ; – approbation donnée par le chapitre, dans le temps même où l'archevêque Pierre de Colmieu en faisait la visite, conformément au droit de sa charge ; mention de deux chanoines absents et résidant à Rome (1237). – Érection par Eudes Rigaud, du consentement du roi saint Louis, de la trésorerie de l'église de Saint-Mellon en doyenné (1266) (copie). – « Extrait du procès-verbal de visite faite par Mgr l'archevêque de Rouen (Rouxel de Médavy) en l'église de Saint-Mellon de Pontoise, le 2 juin 1673. » (Imprimé). – Lettre de M. Bornot, curé de Saint-Maclou de Pontoise, à Mgr Colbert (1694), au sujet de la difficulté faite par les chanoines de Saint-Mellon de se conformer à l'ordonnance de ce prélat portant que, la fête Saint-Marc tombant cette année un dimanche, il n'y avait pas lieu à abstinence, les chanoines prétendant que, d'après le bref de Paris, qu'ils étaient en droit de suivre, elle devait être remise au jour suivant, et qu'il devait y avoir abstinence ; billet lu par un Cordelier, de la part des chanoines, dans son sermon, en présence même du curé, et contre ce que celui-ci avait annoncé au prône ; « à l'heure que je vous écris, on publie au son du tambour l'abstinence et la procession pour demain avec deffences aux bouchers d'ouvrir leurs boutiques et de vendre de la viande. On carillonne même nos cloches contre les deffences que j'en ay faites, mais par ordre de nos marguilliers qui prétendent estre les maîtres des cloches. » – Mémoire des chanoines de Saint-Mellon pour leur défense. – Réfutation de leurs raisons. – Difficultés entre les chanoines et M. de Burtio de La Tour, leur doyen, au sujet de l'administration des sacrements, de la préséance, de l'union d'une vicairie à la chevècerie. – Réduction de fondation. – Sceaux de Philippe I^{er}, de Saint-Mellon de Pontoise, de Raoul Roussel. – Fragments de sceaux de Saint-Martin de Pontoise et de Saint-Mellon.

G. 1847. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

1070-1593. – Copies de pièces relatives au vicariat de Pontoise. – Donation par Guiscard (fils d'Èble de Rouci) aux moines de Saint-Germain de l'église de Saint-Martin de Pontoise (sans date). – Chartes de Hugues, archevêque de Rouen : Guillaume, abbé de Pontoise, a prouvé, suivant

les formes de la procédure nommée *desraine*, que le personat et la présentation de l'église d'Amblainville appartiennent à son monastère; – les oblations faites en la chapelle de Saint-Pierre d'Amblainville appartiennent à la chapelle et aux religieux qui la desservent; – indulgences aux pèlerins, à l'occasion de la fête de Saint-Gautier, abbé de Saint-Martin de Pontoise, fête fixée au lendemain de l'Invention de la Sainte-Croix. – Donation, par Thibaud de Gisors, à Saint-Martin de Pontoise, de la moitié de l'église de Chars et de la chapelle de sa maison (1172). – Charte de Gautier, archidiacre de Pontoise, et du chapitre de Saint-Mellon, au sujet des relations de l'église de Livilliers avec celle de *Gerincourt*; la procession de Livilliers se rendra chaque année en l'église de *Gerincourt*, la quatrième férié de la Pentecôte (1175). – Approbation, par l'archevêque Rotrou, de l'accord conclu entre les monastères de Saint-Denis en France et de Saint-Martin de Pontoise (1176). – Approbation, par Robert Poulain, de la sentence portée par Thomas de Freoville, son procureur général, pendant son absence, à cause du concile général, dans une contestation entre les moines de Saint-Martin de Pontoise et Jean de Gisors, pour le patronage d'Aronville (1216). – Acte du chapitre de Saint-Mellon portant reconnaissance de la juridiction de l'archevêque de Rouen (1237). – Consécration d'un autel à Saint-Martin de Pontoise, par l'archevêque Pierre de Colmieu (1244). – Accord entre l'abbé de Saint-Martin et le curé de Notre-Dame de Pontoise (1320). – Rôles d'amendes transmis par le vicaire de Pontoise aux doyens de Meulan et de Chaumont; – relations des doyens à ce vicaire (1317-1518). – État de ce qui est dû à maître Jean Dauvergne, avocat es sièges royaux de Pontoise; – quittances des avocats Le Maistre, Rochart (1531-1536). – Analyse de divers actes relatifs au vicariat de Pontoise, émanant des archevêques de Rouen, de 1331 à 1593.

G. 1848. (Liasse.) – 38 pièces, papier (1 imprimée).

1625-1691. – Visites des églises du vicariat de Pontoise, par MMgrs François I^{er}, François II de Harlay, Rouxel de Médavy, Colbert; – par les grands vicaires de Pontoise: Acarie, Jean Auroux, bachelier en décret; – Jacques Jacquart, docteur en droit, prieur d'Avernes; – Hippolyte Feret, François d'Aguillenguy, prévôt de la collégiale de Barjolle, grand archidiacre de Rouen; – par Jacques Langlois, sous grand-vicaire; – par Joseph Poitrine, docteur en droit canon. – « Ordre de la visite générale du vicariat et archidiaconé de Pontoise et Vexin-le-François pour l'année 1656. » (Imprimé.) – Acte de la visite de Saint-Martin de Pontoise, par Mgr de Harlay, le 23 décembre 1656: – « N'ayant rien en plus singulière recommandation que de tascher, de tout nostre pouvoir, à réduire la discipline régulière et monastique en son premier estat et obvier aux désordres qui s'y sont glissez par le malheur des temps ou pourroient glisser à l'advenir, c'est pourquoy, ayant fait la visite depuis peu des églises abbatiales et monastères de la plus grande partie de notre diocèse au ressort de Normandie, aurions dellibéré de faire aussi la visite générale de la partie de notre dit diocèse au ressort de Paris. » – Églises visitées: Ennery, Jusiers en 1633: « Au bout de l'église est le chœur aux moynes auquel il y a un grand autel sur lequel sont les images des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul; autour du chœur²⁰ chaires de bois; » revenus du bénéfice appartenant au monastère de Saint-Père de Chartres, de 5 à 6,000 livres, 350 feux; – Livilliers, Osny, Saint-André de Pontoise, Saint-Martin de Pontoise, Saint-Mellon de Pontoise, en 1673 (chapitre composé de 9 chanoines, ayant pour doyen François d'Aguillenguy, malade pour lors; – perte des titres attribuée à un incendie et aux pilleries des Anglois); – Saint-Pierre de Pontoise, en 1641 (enjoint au curé de faire que les servantes soient instruites aux Ursulines, et d'en faire rapport au conseil); – prieuré de la Roche-Guyon, en 1638 (ordonnance au sujet des reliques fort authentiques, entre autres le bras de saint Sanson, célèbre et fort invoqué dans le pays); – Triel.

G. 1849. (Liasse.) – 20 pièces, papier.

1629-1674. – Assemblées, conférences ecclésiastiques, tenues au vicariat de Pontoise; solutions de questions de théologie. – Synode tenu à Magny, le 23 mai 1630, par Mgr de Harlay; – Jacques Jacquart, grand vicaire de Pontoise, révoqué et remplacé par l'abbé de Mozac; – « les doyens ruraux feront en sorte de faire disposer un lieu pour bien apprendre à chanter le plain-chant; – avons ordonné, mesme enjoinct à tous les curez de faire le catéchisme en leurs paroisses, tous les dimanches, issue de leurs vespres, et où il se fera quelque prédication en leur église; les curés et autres ecclésiastiques s'y trouveront et recueilliront par ensemble pour répéter entre eux ce qu'ils auront appris en la prédication. » – Synodes tenus par le même: à Notre-Dame de Pontoise, 6 mai 1636; – 12 juin 1637 (le synode d'été qui se tenait d'ordinaire le mardi avant la Pentecôte, avait été

retardé à cause des maladies contagieuses dont la ville de Pontoise avait été infectée ; chapelain de Saint-Laurent de Vaux-lès-Gisors à une amende de 7 livres parisis pour n'avoir comparu au synode tenu à Pontoise) ; – 17 novembre 1637 (enjoint aux curés, avant de prendre possession de leurs bénéfices, d'aller, l'espace de trois jours durant, chez les pères de Marines, pour y faire récollection spirituelle ; le supérieur de Marines, faisant office de curé audit lieu, nommé témoin synodal ; défense aux curés de plus permettre à l'avenir de peindre leur église en noir par le dedans, mais seulement par le dehors ; chacun curé advertira incontinent son doyen des désordres qui arriveront en sa paroisse ; les abbés seront appelez les premiers au synode ; les doyens auront soin, chacun en leur doyenné, de faire restablir les croix rompues sur les chemins et d'avoir l'œil sur les escolles des paroisses pour sçavoir ce qui se passe) ; – 6 juillet 1638 (l'archevêque, après le synode, fait l'indiction de la visite particulière, autrement dite *Calende*, des doyennés de Meulan, Chaumont et Magny, visite dont le procès-verbal suit celui du synode ; – à Meulan : croix arborée par l'archevêque au milieu du pont de Meulan, entre le fort et la ville de Meulan, faisant la séparation du diocèse de Rouen et du diocèse de Chartres ; prière des quarante heures pour le Roi, à Magny) ; – 18 novembre 1653, oraison du synode faite par le supérieur de l'oratoire de Marines ; – 3 juillet 1674, à Magny, par Mgr de Médavy. – Synode tenu par un grand-vicaire à Notre-Dame de Pontoise, 16 novembre 1632 ; défense aux curés d'admettre aucuns prêtres, même pour tenir écoles, à moins de licence par écrit du grand vicaire. – Listes : des paroisses dont les curés comparaissent au synode du vicariat de Pontoise ; – des curés morts, d'un synode à un autre (une seule année). – Concours ouvert par Mgr de Harlay pour la cure de Us ; onze ou douze candidats ; examinés en présence de l'archevêque par des docteurs de la faculté de Paris : Froger, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; Hallier, nommé comme le plus capable et le plus digne ; Ferrant, bachelier en théologie, de la faculté de Paris.

G. 1850. (Liasse.) – 21 pièces, parchemin ; 46 pièces, papier ; 5 sceaux plaqués.

1597-1658. – Listes d'admission aux ordres pour des clercs du vicariat de Pontoise ; – présentations aux ordres ; – nominations d'examineurs ; – certificats de capacité. – Lettres d'ordres de Claude Gerenton, originaire de Pierrelate, dans le diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, tonsuré par Antoine de Crozo, évêque de ce diocèse, en 1597 ; – admis à célébrer la messe dans le diocèse de Paris par Roland Hébert, pénitencier de l'église de Paris, vicaire général de Henri de Gondy, 1618 ; plus tard, chanoine de Saint-Mellon et secrétaire du vicariat de Pontoise. – Lettres d'ordre de Pierre Gentil. – Présentations aux ordres par : frère Sérapion, prédicateur de l'ordre des Capucins ; – Jacques Bellin, définiteur de l'ordre des Mineurs, province de France ; – Paschase Boucier, lecteur en théologie, du couvent des Frères-Mineurs de Pontoise. – Certificat de M. Obry, vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, en faveur de Nicolas Aecart. – Ordinations faites : par Mgr François I^{er} de Harlay, vicaire général du cardinal de Joyeuse, à Saint-Maclou de Pontoise, en 1615 ; – par Mgr André, évêque de Bethléem, en l'église du Mesnil-Teribus, en octobre 1625 (prêtrise conférée par lui à Philippe de Boulainvilliers) ; – par Mgr Camus, évêque de Belley, en la chapelle du château de la Rocheguyon, en novembre 1648 ; – en l'église du prieuré de Villarceaux et en la chapelle des Bénédictines de Limay, en septembre 1649 ; – par Mgr Jean de Malevaud, évêque d'Aulone, suffragant de Clermont, en la chapelle du palais archiépiscopal de Rouen, en février 1654 ; en la cathédrale de Rouen, le 22 décembre 1657 ; en la cathédrale et en l'église des Jacobins de Rouen, les 5 et 6 avril 1658. – Lettres d'ordres à délivrer par l'évêque de Belley, restées en blanc. – Pièces signées par l'évêque de Belley. – Sceaux : de Mgr de Harlay, quand il n'était que vicaire général du cardinal de Joyeuse ; – de Mgr de Gondy, d'Antoine de Crozo, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

G. 1851. – (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 144 pièces, papier.

1632-1661. – Constitutions de rentes viagères pour servir de titres patrimoniaux à des clercs aspirant à la prêtrise. – Approbation desdits titres par les vicaires de Pontoise : Hippolyte Feret, François d'Aguillenguy ; – par leurs vice-gérants : Jacques Langlois, Claude Gerenton. – Titres de Gabriel de Machy, de Saint-Maclou de Pontoise ; de Nicolas Joret, fils d'André Joret, sieur de Saint-Brice ; de Jean Boucher, de Nicolas Lecousturier, fils d'un docteur en médecine de Pontoise. – Mention de David Poussin, notaire à Magny, en 1632.

G. 1852. (Liasse.) – 40 pièces, papier.

1540-1605. – Copies d'actes relatifs au vicariat de Pontoise, du temps de MMgrs les cardinaux d'Amboise, de Bourbon et de Joyeuse. – Cure de Saint-Martin d'Éragny conférée à Guillaume Andry, 1561. – Règlements de Mgr le Bourbon pour la réforme de la juridiction archiépiscopale dans le doyenné de Pontoise, 1555. – Signification de grades à Louis de Mainteternes, vicaire général de Mgr le cardinal de Bourbon, par Barthélémy Dupré, clerc du diocèse de Vienne, maître ès arts et précepteur *in grammaticalibus litteris* des enfants de la chapelle du Roi, 1568. – Union de la chapelle d'Ivry-le-Temple au collège de Pontoise, 1572. – Nomination de Jacques de La Saussaye comme vicaire de Pontoise, 1577. – Donation faite audit de La Saussaye par le cardinal de Bourbon, 1582. – Nomination de Jacques de La Saussaye comme vicaire général pour tout le diocèse de Rouen par le cardinal de Bourbon ; acte daté du Louvre, 24 octobre 1581 ; – vicariat de Pontoise transféré à Limay par le cardinal de Bourbon (Mantes, 15 août 1591) ; Jean le Roi, prêtre, et Charles de Balsac, présents à cet acte. – Révocation de La Saussaye, 1597. – Appel de La Saussaye contre cette mesure : « Déclara qu'il se portoit pour appelant de tout ce qui luy avoit esté signifié pour n'avoir aulcunement forfait au service de mondit seigneur, qu'il l'avoit servy avecq toute fidélité, soing et diligence, et luy avoit presté plusieurs et notables sommes de deniers, sans aulcung profict ny interest, qu'il luy est redevvable de mille à douze cens escuz, et que tous ces mouvemens ne viennent de sa part, pour estre bon prince et de la maison de Bourbon, qui de leur naturel ne feirent jamais mal à leurs serviteurs, ains poulsé d'animosité par aulcuns de ses serviteurs. » – Cure d'Espies conférée à Geoffroy Asseline, 2 mai 1590. – Brevet de l'archidiaconé du Vexin-Français donné par le roi Henri IV à son aumônier et prédicateur ordinaire, maître Marin Le Pigny, chanoine de Rouen ; ledit archidiaconé vacant par la résignation faite aux mains du Roi par maître Claude de Morenne, duquel la collation et toute disposition appartenait au Roi par droit de régale (Mouceaux, 11 septembre 1596). – Nomination de M. Charles Des Boves, abbé de Lannaux, en Bretagne, au vicariat de Pontoise, par Mgr le cardinal de Bourbon, 10 mars 1602 (présent à l'acte Jean Le Roy, chanoine de Rouen). – Lettre de tonsure pour Philippe de Saint-Quentin, tonsuré en l'église des Carmes de Rouen, le 4 mars 1605, par Robert Berthelot, évêque suffragant de la province de Lyon.

G. 1853. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 154 pièces, papier.

1572-1630. – Actes de l'officialité de Pontoise. – Lettres de Jacques de La Saussaye, licencié ès droits, prieur des Saintes-Vertus, vicaire de Pontoise et Vexin-le-Français, vicaire général en spirituel et temporel de M. Charles, cardinal de Bourbon, contenant l'acte d'abjuration d'Anne Thiboust, femme de Nicolas Tiercelin, 18 février 1587. – Testament de Jeanne Binet, veuve d'Evroult Pelletier ; « demande à être ensépulturée devant le crucifix de l'église de Monsieur Saint-Jean de Chaumont ; lègue 2 sous 6 deniers à la confrérie de Notre-Dame du château. » – « Compte et estat que rend et présente devant vous, Monsieur le baillif de Méry, et Marcel ou vostre lieutenant, pour le seigneur desdits lieux, maître Roger Belot, presbtre, curé dudit Mery, ou nom et comme exécuteur du testament et ordenance de dernière volonté de deffunt maître Alexandre Thiboust, vivant prestre, curé de Mery : – luy sera alloué la somme de VI sous pour des gands qu'il a convenu avoir pour mettre ès mains du deffunct estant en byère ; – pour une paire d'escarpins pour mettre aux pieds dudit deffunct estant en bière, XII sous VI deniers ; – pour ung traversin mis dedans la bierre, avec un grand linge qui fut mis dessous sa teste, VI livres tournois » ; – aube, amict, et ceinture mis dans la bière ; – pose de la tombe, gravure de l'écriture, plâtre pour ce faire ; – legs aux Cordeliers de Pontoise, à sœur Claude Le Boutillier, prieure de l'Hôtel-Dieu dudit lieu, à chacun des filleuls et filleules du deffunt, 1603.

G. 1854. (Registre.) – In-folio, 355 feuillets, papier (non relié).

1091-1637. – Compulsoire fait, à la requête de Mgr de Harlay, en vertu de lettres royaux du 20 mai 1637, par Claude Parent, sergent à cheval du Roi en son Châtelet de Paris, des titres concernant la juridiction archiépiscopale dans le vicariat de Pontoise, conservés aux archives de Saint-Mellon, de Saint-Martin, de l'Hôtel-de-Ville, de l'officialité de Pontoise, etc. ; – ledit compulsoire fait à l'occasion du procès de l'archevêque avec les échevins et habitants de Pontoise ; – maître Nouet, avocat ; – Fiquet, Coquinot. – Donation par Agnès de Meulan à l'église de Saint-Mellon de Pontoise (1091). – Confirmation par Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, à l'abbaye du Bec, des bénéfices qui en dépendaient dans le diocèse de Rouen (1141). – Confirmation de

l'exemption de Chaumont (1157). – Approbation, par Gautier de Coutances, d'une donation de dîmes en faveur du prieuré de Boisemont (1201). – Accords : entre le prieur et le curé de l'Aillerie, d'une part, et l'Hôtel-Dieu de Chaumont, d'autre part (1253) ; – entre le prieur et le curé de l'Aillerie (1256) ; – entre Regnaud, curé de Saint-André de Pontoise, et l'Hôtel-Dieu de Saint-Nicolas (confirmé par l'archevêque Eudes Rigaud), 1259 ; – entre le prieur de Sausseuze et l'abbé de Saint-Martin de Pontoise, 1288. – Érection de cure de *Maceriis* (Mézières) par Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen (1286) ; – de la confrérie et hôpital de Saint-Jacques de Pontoise, par Guillaume de Lestrenge, l'un de ses successeurs (1378). – Dédicaces d'églises, dans le vicariat de Pontoise, par des suffragants des archevêques de Rouen : les églises de Boissy-l'Aillery, par l'évêque de *Margence* (de Mégare), abbé de Saint-Victor-en-Caux (1463) ; – de Valmondois (1473), de Flavacourt, de Sérifontaine (1479), de Notre-Dame de Pontoise (1480), par messire Robert Clervert, évêque d'*Hipponense* (Hippone) ; – d'Avernes, par Henri Pottin, évêque de *Philadelphie* (1491) ; – de la chapelle Mallet, de Cachalose, par messire Toussaint Varin, évêque de Thessalonique (1508) ; – de la chapelle de Saint-Nicolas de l'Aillerie, par Nicolas, évêque de *Verience* (1519) ; – des églises d'Aronville, Avernes, la Bosse, Drocourt, Guiry, Kardivilliers, Levemont, par Nicolas de Coquinville, autre évêque de *Verience* (1519) ; – de l'église de Trie-Château et de la chapelle Saint-Vaast, par l'évêque d'*Hipponense* (1532) ; – de l'église de Follainville, par Denis Paris, évêque d'Avelonne (1561) ; – de l'église de Jouy-en-Telles, de la chapelle de Trie-la-Ville, par Jean de Leslye, évêque de Rosse (1573) ; – de quatre autels en l'église de Saint-Clair, par le même (1585) ; – des églises de Saint-Gervais près Magny et de Fresneaux, par le même (1588) ; – de quatre autels à Saint-Maclou de Pontoise, par Henri Le Meignen, évêque de Digne (1593). – Permission accordée par Mgr de Harlay à l'évêque de Dardanie, de consacrer l'église des Mathurins de Pontoise. – Procès-verbaux d'ouverture des châsses de Saint-Clair (1459) ; de Saint-Jean, de Saint-Mellon (1606). – Procès-verbaux de synodes (1629, 1630). – Ordonnance pour la translation du synode d'été de Pontoise, à cause de la peste (11 mai 1637). – Ordinations à Saint-Jean de Chaumont (18 mai 1630). – Présentations aux bénéfices ; – provisions accordées par les archevêques ; – significations de grades. – Union à la fabrique d'Osny de la chapelle de Saint-Jacques d'Osny (1604) ; – au monastère des Minimes de Beauvais de la chapelle de Saint-Antoine d'Ennery (1626). – Protestation des chanoines de Saint-Mellon de Pontoise contre l'établissement de la confrérie aux clercs, au lieu où elle était en 1637. – Confirmation de la confrérie du Rosaire, fondée en l'église de Notre-Dame de Pontoise (1626). – Actes relatifs à l'établissement de sœurs pour l'instruction des filles, à Pontoise, en 1603 ; – des Ursulines, des Carmélites, des Mathurins, au même lieu. – Commissions pour faire la visite des églises. – Actes de ventes faites par les archevêques et les archidiacres. – Visite de l'église de Notre-Dame de l'Aillerie par Mgr de Leslye (9 juillet 1581). – Nominations par les archevêques d'officiers au vicariat de Pontoise ; vicaires généraux : René Desbuaz, Jacques de La Saussaye, Deschenet, Charles Des Boves, Pierre Acarie. – Épitre d'*Arnulphus*, évêque de Lisieux, au pape Alexandre, touchant l'église de Marines. – Déclaration du roi Charles VI portant que ceux de Pontoise n'étaient point de Normandie, bien qu'ils eussent contribué avec les Normands aux affaires pour le rachat du fort de Saint-Sauveur-le-Vicomte, pour le siège de Cherbourg et pour l'abattement des forteresses du roi de Navarre (Melun, 21 juin 1382). – Patente du roi François I^{er} à l'archevêque de Rouen pour mettre fin aux désordres de la collégiale de Saint-Mellon (1533). – Arrêt du parlement de Paris en faveur des archevêques de Rouen contre l'évêque de Chartres. – Feuillet paraphés par Claude Dufour, huissier de la connétablie de France.

G. 1855. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier ; 2 sceaux.

1617-1666. – Débats au sujet du vicariat de Pontoise, du temps de MMgrs de Harlay. – Procès entre Mgr François I^{er} de Harlay et Jacques Jacquart, docteur ès droits, prieur d'Avernes, grand vicaire et official audit vicariat. – Désaveu fait par ledit Jacquart de son appel comme d'abus. – Concordat entre Mgr François I^{er} de Harlay et les habitants de Pontoise : le grand vicaire aura son logement en l'hôtel dit le vicariat ; l'ancien sceau sera rétabli, si ce n'est que les armes de Mgr de Harlay remplaceront celles du feu cardinal de Bourbon ; la chapelle Saint-Marcel demeurera annexée à l'office de grand vicaire ; les synodes seront tenus et continués à Pontoise (31 mars 1631). – Nouveau procès entre le même archevêque et Hippolyte Féret, successeur de Jacquart, pour lequel prirent parti les échevins, syndic et habitants de Pontoise. – Concordat conclu, par les

soins de Jean Le Prévost, chanoine de Rouen, et de Robert Duval, docteur en la maison de Sorbonne, lecteur du Roi, entre M. Féret et l'archevêque. – Lettre de Jacquart et de Féret à Mgr de Harlay. – Pouvoirs donnés à Pierre Acarie, vicaire général de Pontoise avant Jacquart. – Provisions d'offices. – Provisions de notaire et de tabellion délivrées à Claude Gerenton par l'écrivain de l'*archive* de la cour pontificale. – Procès entre François d'Aguillenguy, grand vicaire de Pontoise, et Jean Duhamel, prétendant à la même qualité, en vertu de la nomination qui avait été faite de sa personne, par le chapitre de Rouen, à la vacance du siège, par suite du décès de Mgr François 1^{er} de Harlay ; officiers de la cour de Pontoise suspendus à *divinis* par Jean Duhamel, pour ne s'être point soumis à son autorité. – Compliment fait à Mgr François II de Harlay, au nom des habitants de Pontoise, par M. Delions, doyen de Senlis : « Puissiez-vous, Monseigneur, donner cette heureuse paix. Soyez, vous seul, pour nous, le conseil, le parlement, le prince, et faites-nous, s'il vous plaist, tant au spirituel qu'au temporel, plus de bien que nous n'en méritons et que nous n'oserions en demander » (1652). – Ordonnance de Mgr François II de Harlay portant que la fête de Saint-Gautier ne sera fêtée que dans la ville et faubourg de Pontoise. – Mandement du même prélat pour la célébration de la fête de Saint-Gautier à Saint-Martin de Pontoise (1658). – Provisions : Aubery, secrétaire, notaire et greffier de l'officialité ; – Nicolas Rousseau, curé de Saint-André de Moussy, doyen de Magny ; – Antoine de Jeuffosse, avocat d'office ; – notaire ; – vice-gérant de Pontoise. – Jean du Hamel, vicaire général nommé par l'archevêque. – Lettre non signée datée de Pontoise, 4 juin 1630, adressée à Mgr de Harlay : « Je voy fort peu de personnes portées au bien de la paix. Je me console en Dieu, et me ris de tous leurs efforts, et suis fort résolu de ne me point soucier de leurs menaces. N'ayant jamais beu aulcun dessain sur la charge d'aultruy, je seray très content d'estre affranchi de ceste faveur, et si j'ay failly, c'est par une trop sincère obéissance. » (Peut-être de M. Acarie.) – Sceau de l'officialité de Pontoise et de M. Féret.

G. 1856. (Registre.) – In-folio, 91 feuillets, papier.

1632-1634. – Actes de l'officialité de Pontoise ; Guillaume Crespin, greffier. – 30 octobre 1630, procès de Clair Baillet, clerc de Drocourt, pour le paiement de ses droits d'écolage ; 50 sous demandés à deux enfants pour sept mois d'école. – Mercuriales tenues devant Hippolyte Féret, grand vicaire, le 17 novembre 1632 ; noms des officiers : Louis Bordereau, vice-gérant ; Claude Gérenton, avocat d'office ; Joseph Poitrine, promoteur général ; Jean Auroux, notaire. – Lettres de provision pour Jean Benoist, notaire archiépiscopal. – Érection, par Mgr de Harlay, d'une confrérie du Saint-Nom-de-Jésus, à Saint-Maclou de Pontoise.

G. 1857. (Registre.) – In-folio, 92 feuillets, papier.

1634-1637. – Actes de l'officialité de Pontoise ; même greffier. – Mercuriales tenues devant Hippolyte Féret, samedi 18 novembre 1634 ; noms des officiers de la cour d'église. – Extrait d'un martyrologe de Notre-Dame de Mantes : *Anno XXIII^o Lotarii Régis, II^o nonas februaryi, Ligardis, comitissa de Medunta et Meulanco, dedit ecclesie Beate Marie de Medunta Arronvillam, Meduntavillam, Lymaium, Haduncuriam, Isou et terram de Anfrevilla cum ecclesiis et decimis pro suo obitu fundato.* – Procès entre Baptiste Gerbaut, curé de Notre-Dame de Pontoise, et François Le Roux, principal du collège de cette ville, au sujet des cierges offerts par les écoliers le jour de la Chandeleur (17 février 1635).

G. 1858. (Registre.) – In-folio, 89 feuillets, papier.

1636-1638. – Actes de l'officialité de Pontoise ; même greffier. – Ordonnance de Mgr de Harlay contre le nommé Auroux, qui, de son autorité privée, s'était ingéré dans l'administration du vicariat ; défenses, sous peine de suspense *ipso facto*, à tous les curés de Pontoise et du Vexin-Français, de reconnaître l'autorité dudit Auroux, en ce qui concerne le gouvernement du vicariat, et même de le recevoir à aucune fonction ecclésiastique avant qu'il ne se fût retiré par devers l'archevêque pour se purger canoniquement. – Lettres de provision de notaire archiépiscopal, pour Pierre Fraguier, maître ès arts, curé de Saint-André de Pontoise (nommé par Mgr de Harlay) ; – de promoteur subsidiaire, pour Paschase Auvray. – Adjudications de dépôts.

G. 1859. (Registre.) – In-folio, 80 feuillets, papier.

1638-1639. – Actes de l'officialité de Pontoise ; même greffier. – Lettres de provision de notaire archiépiscopal pour Louis Fontaine, nommé par Mgr de Harlay. – Mercuriales tenues devant François d'Aguillenguy, grand vicaire et official ; Claude Gérenton, avocat d'office et vice-gérant ; Pierre Fraguier, promoteur. – 8 janvier 1639, remise d'une bague d'or turquoise alléguée contre une femme comme une promesse de mariage de sa part, bien que ladite femme n'eût accepté ce présent que par suite d'importunité et qu'elle l'eût rendue au futur en la glissant dans l'ouverture d'une des manches de son pourpoint. – Adjudications de déports.

G. 1860. (Registre.) – In-folio, 84 feuillets, papier.

1639-1641. – Actes de l'officialité de Pontoise ; même greffier. – Mercuriales tenues devant M. d'Aguillenguy. – Adjudication des déports : de la cure de Vigny pour 300 livres; – de la cure de la Bosse, pour 800 livres; – de la cure de Mont-Herlent, pour 40 livres.

G. 1861. (Registre.) – In-folio, 88 feuillets, papier.

1641-1643. – Actes de l'officialité de Pontoise ; même greffier. – Ordonnance de Mgr de Harlay rendue sur la requête des magistrats et bourgeois de Pontoise, en vue de remédier aux désordres qui se commettaient à la procession solennelle faite chaque année pour remercier Dieu d'avoir délivré la ville d'une extraordinaire contagion. – « Le vénérable archiprêtre et doyen de Neufchâtel, maître Thibaut Toussaint, prêtre de la très-hiérarchique congrégation de l'Oratoire, » commis pour signifier leur révocation au vice-gérant et au promoteur. – Surséance demandée par le prieur Jean Chicot, mandé pour accompagner son père, médecin ordinaire du Roi, au voyage de Sa Majesté à Narbonne (14 juin 1642).

G. 1862. (Registre.) – In-folio, 92 feuillets, papier.

1643-1645. – Actes de l'officialité de Pontoise; même greffier. – Mercuriales tenues devant M. d'Aguillenguy. – Lettres de provisions de notaire en la cour de Pontoise, pour Vincent Masière (nommé par Mgr de Harlay). – 27 juillet 1645, procès entre Blaise Dabon, curé d'Arouville, et Eustache Le Landric, prêtre servant en la chapelle de Saint-Lubin, dudit Arouville, au sujet des fonctions curiales. – 5 août 1645, chapelet donné *en faveur de mariage*. – Jean Moreau, chanoine prébendé de l'église collégiale de Saint-Georges de Rouen, nommé promoteur par Mgr de Harlay.

G. 1863. (Registre.) – In-folio, 33 feuillets, papier.

1645-1646. – Actes de l'officialité de Pontoise ; même greffier. – Lettres de provisions de notaire en la cour de Pontoise, pour Jean Moreau, promoteur (nommé par Mgr de Harlay). – Vicaire de Boissy-l'Aillery, pour avoir porté les armes et tiré au prix, avec la jeunesse, condamné à jeûner trois vendredis au pain et à l'eau, à réciter trois fois les sept psaumes pénitenciaux.

G. 1864. (Liasse.) – 42 pièces, papier.

1672-1678. – Procès entre Mgr de Médavy et les échevins de Pontoise au sujet de la juridiction archiépiscopale dans le vicariat. – Sommation faite par les achevais à Mgr de Médavy, étant dans son hôtel, à Pontoise, d'avoir à pourvoir du vicariat et de ses annexes une personne qui, une fois nommée, serait irrévocable et indestituable (26 mai 1673). – Huiles consacrées par l'archevêque de Rouen, refusées par les chanoines de Saint-Mellon, prétendant employer celles que leur fournissait l'archevêque de Paris. – Assignation faite par Louis Bourlon, de la part desdits chanoines, à Mgr de Médavy, en la personne de son cocher revêtu de ses couleurs ; huissier poursuivi par les valets de l'archevêque jusque dans un cabaret où il s'était réfugié pour ne point se trouver en présence du prélat; Mgr de Médavy obligé de se retirer du cabaret où il était venu chercher l'huissier, à cause de la grande rumeur qui fut faite entre lui et ses domestiques, lors de la venue des échevins, – Jean Duhamel, docteur en théologie et archidiacre de Rouen, nommé grand vicaire de Pontoise.

G. 1865. (Registre.) – In-4°, 34 feuillets, papier.

XVII^e siècle. – Notes, de la main de Mgr de Médavy, relatives aux droits des archevêques dans le vicariat de Pontoise ; extraits de titres : « Saint Nicaise qui a esté le premier évesque de

Rouen, suivant la supputation de toutes les églises, receut le martire dans le Vexin appelé aujourd'hui le François, et parce que le Vexin dans lequel il exerçoit son épiscopat avoit Rouen pour ville capitale, quoiqu'il ne parvînt pas à Rouen, il n'a pas laissé d'estre mis pour le 1^{er} évesque de Rouen, son emploi et son martire ayant esté dans un país dont Rouen estoit la ville capitale. »

G. 1866. (Liasse.) – 26 pièces, papier.

1673-1693. – « Mémoire pour monsieur l'archevesque de Rouen (Mgr Colbert) contre les habitants de Pontoise ; – deux questions en la cause : 1^o si le vicariat de Pontoise est une commission révocable *ad nutum* ou si c'est un titre de bénéfice ; – 2^o si la juridiction ordinaire dans le vicariat, soit contentieuse, soit volontaire, doit appartenir au vicaire en sorte que mons^r l'archevesque de Rouen n'ait aucune juridiction immédiate dans cette partie de son diocèse. » Sans date (vers 1693). – Extrait du procès-verbal de visite faite par Mgr l'archevesque de Rouen en l'église de Saint-Mellon de Pontoise, le 2 juin 1673 (imprimé). Plusieurs doubles des mêmes mémoires.

G. 1867. (Plaquette.) – In-4^o, 44 pages, papier.

1694. – « Arrest de la cour du Parlement de Paris par lequel Monseigneur l'archevesque de Rouen est maintenu dans sa juridiction pleine et entière sur la ville de Pontoise et le Vexin-François. – A Rouen, de l'imprimerie de la veuve d'Eustache Viret, imprimeur ordinaire du Roy et de l'archevesché, dans la cour du Palais MDC.XCIV.° » – Cet arrêt fut rendu sur un procès entre Mgr Colbert et les échevins et habitants de Pontoise. – Deux exemplaires de la même plaquette.

G. 1868. (Liasse.) – 63 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1455-1693. – Procès de Mgr Colbert reprenant l'instance pendante entre Mgr de Médavy et les échevins de Pontoise au sujet des droits de l'archevêque sur le vicariat. Mémoires ; compulsoire ; arrêt du parlement de Paris ; – *Extrada ex registris secretariatûs archiepiscopatus Rothomagensis*, 1455-1589. – « Mémoire général des principales difficultés qui se rencontrent dans l'affaire de Pontoise et des preuves qui établissent le droict de mons^r l'archevesque de Rouen. » – « Réflexions sur les privilèges et droicts prétendus du vicariat de Pontoise. » – « Titres de la prétendue exemption de la ville de Pontoise. » – M. Nouet, avocat, chargé de plaider la cause de Monseigneur contre ladite ville.

G. 1869. (Registre.) – In-folio, 160 feuillets, papier (non relié).

1692. – Mémoires composés à l'occasion du procès de Mgr Colbert contre les échevins de Pontoise pour le vicariat de Pontoise. – Sommaire de cette affaire ; – sentiment de Rome sur le vicariat ; – compulsoire de la ville ; – compulsoire de l'archevêque. – Actes constatant l'exercice des fonctions et de l'autorité de l'archevêque de Rouen dans le vicariat, comme : créations et unions de bénéfices, érections et translations de monastères, confirmations, serments et bénédictions d'abbés, visites, ordinations, démissions. – Comptes rendus par les receveurs généraux de l'archevêché de Rouen. – Comptes rendus par les vicaires de Pontoise. – Présentations. – Provisions. – Gradués nommés sur Pontoise. – Offices dans le vicariat. – Les vicaires de Pontoise sont destituables. – Cinq articles accordés par M. de Harlay ; – mention du soulèvement qui eut lieu à Pontoise lorsque l'archevêque entreprit de faire la visite de l'église de Saint-Maclou ; – des plaintes de l'Hôtel-de-Ville, de ce que le prélat avait changé le sceau du vicariat, qui était une croix entourée d'une couronne d'épines. – Notes marginales et corrections de la main de M. de Y de Séraucourt.

G. 1870. (Liasse.) – 13 pièces, papier.

1693. – Notes de M. de Y de Séraucourt au sujet du vicariat de Pontoise. – Extraits des registres du secrétariat de l'archevêché de Rouen à partir de 1434 (provisions de bénéfices, approbations de confréries). – Pièces du compulsoire composé, le 30 juin 1637, pour M. de Harlay, contre M. Féret, vicaire de Pontoise. – Liste des vicaires de Pontoise nommés par le chapitre pendant la vacance du siège ; – des vicaires de Pontoise nommés par les archevêques, de 1577 à 1692.

G. 1871. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 84 pièces, papier ; 3 sceaux plaqués.

XV^e siècle-1786. – Procès en la grand'chambre du parlement de Paris entre Louis-Armand-François Soret, conseiller du Roi, receveur des décimes du grand vicariat de Pontoise, et Jean Dubost, prêtre, curé de la Rocheguyon, au sujet d'une somme de 225 livres pour le déport de cette cure. – Échange de terres entre le cardinal de La Rochefoucauld et Louis-Auguste Le Tonnelier, baron de Breteuil, ministre et secrétaire d'État au département de la maison du Roi, seigneur haut justicier de Dangu, Vesly, Gizancourt, Bernouville, Aveny, etc. – Foi et hommage aux archevêques de Rouen pour la seigneurie de Montjavoult, par Pierre de Mornay, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, enseigne de la compagnie d'hommes d'armes de S. M. Louis XIII, seigneur de Buhy, Saint-Clair, etc. ; – Charles-Guillaume, marquis de Broglie, lieutenant général des armées de S. M. Louis XV ; – Marie-Françoise de Broglie, veuve de Charles-Joseph-Robert, comte de Lignerac, lieutenant général commandant pour le Roi dans le haut pays d'Auvergne. – Mémoire sur un droit de relief dû à l'archevêque par les héritiers du marquis de Broglie, à cause de la terre de Montjavoult. – Lettres, au sujet de cette seigneurie, adressées à M. Pellevé, avocat au parlement de Normandie, par M. Pinon-Ducoudray ; – par Mgr de La Rochefoucauld : « On mande et on me dit de tout côté que les ouvrages de la salle des États vont fort lentement et qu'on est persuadé que le toit ne sera pas fait cet hiver. Je vous avoue que ce seroit fort fâcheux pour moy et pour les ouvriers. » Gaillon, 6 octobre 1762. – Déclaration du fief de Bourris par Guillaume de Heraumont et Simonne de Bourris, sa femme ; terre en ruine et décadence à l'occasion des guerres (avec les Anglais) ; lieux dits indiqués : Petit-Fresnoy, Beaujardin, Porte-Perrée ; ruissel de Morival, Glatengny, Val-de-Jouy. – « Prix fait par les singulières parties du fief de Bourris, » du temps du même seigneur. – Vente de la terre de Bourris par Simonne de Lisle, dame d'Arquery, à Jean de La Fontaine et à Guillemette de Lisle, sa femme, 1469 (v. s.). – Dénombrement de la terre de Bourris et de ses dépendances baillé au cardinal Georges II d'Amboise par les procureurs de Charles du Bec, seigneur de Bourris et du Marais-Vernier, vice-amiral de France, 1529. – Délai pour bailler aveu ; remise du droit de relief accordé par Mgr Rouxel de Médavy aux enfants mineurs d'Anne Le Goux de La Berchère et de feu Emmanuel de Pellevé, seigneur de Bourris. – Adjudication de la terre de Bourris pour un prix de 100,000 livres à maître Guillaume Aubourg, secrétaire du Roi, garde des rôles des offices de France, 6 octobre 1681. – Pièces signées par le cardinal de La Rochefoucauld et par le baron de Breteuil. – Sceau de M. Pinon-Ducoudray.

G. 1872. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1370-1756. – Aveu baillé à l'archevêque de Rouen par Yonnet du Bois pour le fief de Montjavoult, manoir, jardin et chapelle, et deux arrière-fiefs : l'un, le fief au Wast-sous-Montjavoult ; l'autre, entre le chemin de Serans-le-Gast aux Essarts et le bois de la Perrette : « *Item*, la prise du poisson de mer par tout le Vueguecin le François et partout le Vueguecin le Normant. Et doit, chascun an, ledit Yonnet un besant d'or de la value de sept souls de tournois ou sept souls tournois, au chois dudit Yonnet... Il doit porter tous les ans le besant ou les sept souls, à son choix, à Fresnes-l'Archevesque, à la feste Saint-Remy, en Veuguecin le Normant... Ledit révérend père seigneur paie ou doit paier à Saint-Meullon de Pontoise, chascun an, un cierge pour ledit Yonnet. – Quant il (l'archevêque) doit entrer dans le Vueguecin le François, et il fait semondre ledit Yonnet de faire son service souffisamment, ledit Yonnet li doit un chevalier, se il n'est chevalier, et le doit prendre parmi les frain au boust du pont de la riviere de Epte par devers Vueguecin le Normant, et le doit tenir le chevalier parmi le frain, ou ledit Yonnet, se chevalier est, de l'entrée du pont devers Vueguecin le Normant dessus dit desques à l'essue du pont par devers Vueguecin le François, et doit convoier ledit reverend pere et seigneur jusques où il dinera et son chevalier avec li, se ledit Yonnet n'estoit chevalier, et doivent disner avec le dit reverend pere et seigneur ad ses couts, et doit ledit Yonnet avoir pour son service la moitié de la coupe ou du hanap là où ledit reverend pere et seigneur ayra beu a digner, et le seigneur de Quitry qui doit autel service, l'autre moitié. » 15 janvier 1369 (v. s.). – Lettres de Gassot Chef-d'ostel, écuyer, garde du sceau des obligations de la vicomté de Gisors, contenant l'aveu rendu, pour le même fief, par Jean Du Bois, dit Tauppin, écuyer, 1454. – Acte de foi et hommage baillé, pour le même fief, par Antoine de Caumont, sieur de Gauville, Bout-du-Bois, Vallecourt, héritier de Madeleine Du Bois, sa mère ; hommage fait à la maison du Vicariat, à Pontoise ; Antoine de Caumont ôte son épée, ses éperons, se met tête nue, genoux en terre, et baise le claquet de la principale porte du lieu, 21 avril 1660. – Acte de foi et hommage baillé par Louis Robert, conseiller au parlement de Paris, seigneur du Boulleau,

Mouneville et du Bois, à Mgr Bazin de Besons, 1^{er} juillet 1720. – Aveu baillé par Antoine de Caumont, 1660, mentionnant l'incendie du manoir du Bois, en 1659, et l'existence, dans ce manoir, d'une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame. – Sentence rendue au bailliage de Chaumont, sur un procès pour les dîmes, entre Mathieu Torchet, curé de Montjavoult, et Antoine de Caumont. – Lettres, notes, mémoires, relatifs au fief du Bois-sous-Montjavoult.

G. 1873. (Liasse.) – 18 pièces, papier.

1765-1766. – Notes et mémoire au sujet d'un droit de relief prétendu par M. de Raucher, seigneur de Maudétour, sur le fief dépendant de la cure dudit lieu. – Extrait des pièces respectivement produites au procès d'entre M. de Rancher et maître Claude Trécourt, curé de Maudétour : concession de l'église de Maudétour par Hugues, archevêque de Rouen, au monastère de Saint-Martin de Pontoise, 1151 (copie). – Lettres, au sujet de ce procès, de MM. Pellevé, de Rancher, Soret, de Mgr de La Rochefoucauld.

G. 1874. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 1 fragment de sceau.

1511-1525. – Extrait des registres du greffe de la prévôté de Pontoise : – sentence de la prévôté sur un procès entre Liénard Dural, laboureur, prisonnier aux prisons de l'archevêque de Rouen, comparant par Julien Bouvier, et Aubert Duval, marchand, l'un et l'autre requérant l'entérinement de lettres royales, d'une part, et maître Jacques Cossart, vicaire à Pontoise, pour l'archevêque, comparant par Denis Pasquier, d'autre part : « Nous, parties oyes, et oy seur ce les procureur et avocat du Roy audit Pontoise, prins l'opinion des assistans, avons dict et disons que les dictz impétrans feront appeller, à lundiprochain, par devant nous, les dictz promoteur d'office et Boschet pour estre oyz sur les dictes lettres royaulx avecques le dict vicaire, et que, néantmoins cependant, les excommuniez, s'aucuns y en a, seront absoulz, à tout le moins, à cautelle, et ad ce faire et souffrir ledit vicaire et aultres qu'il appartiendra contrains par toutes voyes et manières deues et raisonnables, nonobstant appellacions quelconques et sans préjudice d'icelles, et que commandement sera fait, de par le Roy, ausdicts vicaires et officiers de mondit sieur de Rouen, de luy bailler ou faire amener, soubz bonne garde, ledit Lienard de leurs prisons ès dites prisons du Roy à Pontoise, » 1511. – Renvoi fait aux prisons de l'archevêque, à Pontoise, d'un prisonnier de la Rocheguyon, par Jean de Faverolles, écuyer, lieutenant de M. le prévôt de la Rocheguyon ; Germain, doyen du doyenné de Magny, 1515. – Procès entre Mathurin Sédille, curé de Commeny, et Jean Giffart, écuyer, seigneur de Hamicourt, au sujet des dîmes de Commeny, 1513. – Fragment du sceau du parlement de Paris, 1516.

G. 1875. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 105 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1613-1672. – Minutes d'expéditions de l'officialité de Chaumont ; informations, assignations, sentences rendues par les officiaux : François Jugan, Pierre Duchemin, Jean Escouvecte. – Monitoires obtenus en l'officialité de Pontoise ; requêtes aux fins d'obtenir monitoires, conçues habituellement dans cette forme ou autres équivalentes : « Claude Thiboult et Nicollas Delamare, marchands, demeurant à Chaumont, sont plaintifs à Dieu et à nostre mère sainte Église de ce que aucuns malfaiteurs, n'ayant la crainte de Dieu devant les yeux, auroient, la nuit d'entre les jours de vendredy et samedy derniers, mal pris et desrobé environ 16 carpes ; » – « Adrienne Lecoq est plaintive à Dieu et à nostre mère sainte Église contre certains *quidams*, lesquelz, n'ayant Dieu ni la crainte d'iceluy devant les yeux, le jour de la décolation saint Jean, XXVIII jour d'aoust dernier, seroient furtivement et malicieusement entrés au lieu où elle a un coffre, etc. ; » – « Messire Philippes de Pellevé, seigneur de Rebetz, conseiller du Roi en ses conseils d'estat et privé, est plaintif à Dieu et à nostre mère sainte Église d'un *quidam*, qui a provoqué un de ses serviteurs en duel. » – Mention, dans un monitoire, d'Antoine Poussin, médecin, décédé à Amiens, et de son héritière Marie Poussin, veuve de Jean de Crécy, demeurant à Chaumont. – Mémoire touchant l'origine de la prétendue exemption de Chaumont, où l'on signale les abus de cette exemption et les actes qui justifient la possession de l'archevêque : « La ville de Chaumont estoit aultrefois la capitale et la demeure ordinaire des comtes du Vexin, lesquels, sur la cime de la montagne de ce lieu, y avoient une maison assez notable, comme il est encore aysé de juger par les fondemens et les restes qui subsistent ; – durant l'espace de plus de 40 ans (antérieurement à 1672), on n'a fait aucun registre des baptêmes, mortuaires et mariages à Saint-Jean de Chaumont, et on

n'en sçauroit rien rapporter que par des mémoires ou brouillons espendus çà et là. » – Arrêt du parlement de Paris contre Mgr François II de Harlay en faveur de Pierre Loir, curé de Saint-Jean de Chaumont, vicaire général de l'exemption de Chaumont, et de messire Bonaventure Rousseau de Bazoches, conseiller en la cour du même parlement, abbé de Cercanceaux, prieur du prieuré de Saint-Pierre de Chaumont. – Sceaux de l'officialité de Chaumont.

G. 1876. (Placard.) – 0^m80 de large sur 0^m53 de haut, papier.

XVII^e siècle. – « Jubilé universel octroïé par notre saint Père Urbain VIII, publié par Charles Escouvecte, prebste, vicaire général au spirituel et au temporel en l'exemption de Chaumont, immédiatement subjecte au Saint-Siège de Rome, par mandement adressé au curé de Saint-Jean-Baptiste de Chaumont. »

G. 1877. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier ; 5 sceaux plaqués.

1612-1646. – Nominations à la charge d'official de Chaumont faites par les prieurs de Saint-Jean de Chaumont : Pierre Allegrin, Jean Le Jay, Jean-Baptiste Pellet. – Officiaux nommés : François Jugan, en remplacement de Thibaud Joret, décédé ; – Charles Escouvecte, en remplacement de François Jugan, décédé ; – Pierre Chemin, Jean Escouvecte. – Procès, pour la juridiction, entre Mgr de Harlay et l'official Charles Escouvecte. – Actes de l'officialité de Chaumont : – Permission d'user de *fourmage* en carême ; – prédicateurs présentés par les habitants, nommés par les prieurs de Chaumont : Martin de Saint-Bernard, feillant, Joseph de Sainte-Thérèse, canne déchaussé, Jacques Dubois, définitiveur de l'ordre des Récollets, Irénée Prisy, gardien des Récollets de Chaumont. – Lettres de Henri d'Orléans en faveur du père Joseph de Trigny, carme déchaussé, « duquel la naissance et le mérite sont très-recommandables, » pour qu'il lui fût permis de prêcher à Chaumont (Paris, dernier juin 1636). – Dimissoires accordés par Jean Le Jay, prieur de Chaumont, à Charles Escouvecte. – Dispenses de bans, approbations de prêtres pour prêcher, pour confesser, pour dire leur première messe, données par l'official. – Visites des églises de Saint-Pierre de Chaumont, de Saint-Jean-Baptiste du même lieu : « La feste de Saint-Loys sera recommandée au peuple, à peine de péché mortel contre les contrevenans, » 1624. – Procès-verbal de l'état des livres liturgiques employés dans cette église ; les uns à l'usage de Rouen, d'autres à l'usage de Rome. – Lettre du doyen de Chaumont à M. de La Chaussée à Paris, pour faire contraindre le clergé de Saint-Jean de Chaumont à reprendre l'usage de Rouen, 1634. – Mandement de l'archevêque Mgr François I^{er} de Harlay, pour le rétablissement de l'office de Rouen à Saint-Jean de Chaumont, 1637. – Nominations de marguilliers. – Services funèbres ordonnés pour le repos de l'âme de la reine Marie de Médicis. – Lettres de prêtrise d'Henri Le Gras. – Pièce signée par Henri d'Orléans, duc de Longueville. – Sceaux de l'officialité de Chaumont, de Mgr de Balzac, évêque de Noyon, de MM. Le Jay et Pellet.

G. 1878. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 5 sceaux pendants.

1217-1477. – Lettres de Pierre Belagent, garde de la prévôté de Paris, 1337, contenant vidimus d'une charte de saint Louis, par laquelle ce roi reconnaît que, si les évêques de Normandie (Bayeux, Avranches, Lisieux, Coutances) et leurs chapitres ont permis de lever sur leurs vassaux, voisins des côtes, un subside modique « *pro facto galearum ad munimen et tuitionem terre contra galliotas et piratas factarum,* » cet octroi, purement volontaire, ne saurait tirer à conséquence pour l'avenir, 1266. – Arrêt de l'échiquier, de la Saint-Michel, à Rouen, 1330, contenant accord provisoire entre l'archevêque et les maîtres de l'échiquier au sujet d'un sergent excommunié par l'official pour avoir saisi Robin Louvel en l'officialité ; le sergent sera absous, et le temporel de l'archevêché rendu à l'archevêque. – Mandement de Philippe, roi de France, « aus gens qui tendront l'eschequier à Rouen pour notre très chier fils ainsné Jehan duc de Normandie » à la requête de l'archevêque, pour que celui-ci soit reçu « à proposer les erreurs qu'il voudra montrer contre une ordonnance prononcée en faveur des moines de Bonport, » à son préjudice (donné à Gisors, le XXVIII^e jour de juin 1334). – Lettres de l'official d'Amiens, contenant vidimus d'un acte de Guillaume de Lestranges, archevêque de Rouen, par lequel il reconnaît avoir reçu de son chapelain, Richard Bonet, par les mains de son fidèle commensal André *Peregrinus*, chanoine d'Amiens, 30 écus de vieux Philippe, dix moutons, 174 florins de bon poids, 5 florins de petit poids, 18 écus du coing de Jean, 1357. – Lettres royaux de 1369, 1375, portant annulation de tout ce qui avait été fait,

de part et d'autre, à l'occasion des querelles entre le bailli de Rouen et Philippe d'Alençon. – Vidimus par Jean Tavel, vicomte de l'Eau, d'un mandement du Roi pour faire citer à l'échiquier de Normandie Karados des Quesnes, bailli de Rouen, en contestation avec l'archevêque, 1411. – Procès, à l'officialité et aux assises du bailliage de Rouen, entre Jeanne, veuve de Guillaume de la Montagne, servante en l'hôtel du bailli de Rouen, et l'anglais Richard Rempston pour la nourriture de l'enfant qu'elle prétendait avoir en dudit Rempston, 1436 ; – sentence de l'officialité qui allègue comme présomption de paternité les traits de l'enfant : *per aspectum legebatur predictum partum effigiem et similitudinem patris sui portare*. – Sentence de Guillaume de La Fontaine, lieutenant général de Jean Salvain, bailli de Rouen : sergents du Roi en la sergenterie de Montfort excommuniés pour avoir saisi certaines bêtes appartenant à Laurent Du Perrey, prêtre, pour défaut de paiement d'une somme de 70 sous tournois à laquelle il avait été taxé par le vicomte de Pont-Audemer ; accord entre les officiers du Roi et ceux de l'archevêque ; cas réputé non venu, « sauf aux sergents à poursuivre leur dédommagement à rencontre dudit prêtre ; iront, selon droit, requérir de l'archevêque ou son official leur bénéfice de absoute, et par ce seront absous, » 1445. – Mandement du bailli de Rouen au sergent pour faire « semondre le procureur du Roi aux assises : la succession des biens meubles des aubains et mors sans hoirs appartient-elle au Roi comme chose réelle et temporelle ou à l'archevêque comme chose spirituelle ? » 1477. – Sceau de l'échiquier, de la vicomté de l'Eau, de Guillaume de La Fontaine, lieutenant du bailliage, des sergents Saquespée et Jean Guelin.

G. 1879. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 7 sceaux, 6 fragments de sceaux.

1218-1399. – Charte de Philippe-Auguste, par laquelle il mande à tous les baillis de Normandie de faire, à la requête de l'archevêque de Rouen et de ses suffragants, justice des usuriers dans leurs bailliages (Gisors, janvier 1217. (v. s.) – Lettres de Guillaume Couvé, prêtre, garde du scel des obligations de la vicomté d'Avranches en l'absence de Remon du Boys, 1335, contenant vidimus de lettres de Charles le Bel, 1324, confirmatives de lettres de Philippe le Bel (datées de Paris jeudi avant la fête de saint-Louis, 1302), adressées aux baillis, prévôts et autres justiciers du duché de Normandie, sur la requête de l'archevêque de Rouen et de ses suffragants, pour faire respecter par les gens du Roi la juridiction ecclésiastique, en cas de crime purement personnel commis par des clercs, nonobstant clameur de *Harou*, conformément à ce statut de la coutume de Normandie, extrait des registres : *nus clers ne nulle personne de sainte église ne doit estre prise ne arrestée, si elle n'est prise en présent meffet*, etc. – Lettres de Thomas Coupeverge, vicomte de Rouen, 1357, contenant vidimus de lettres du roi Philippe (datées de Corbeil, 25 janvier 1333 (v.s), adressées au bailli de Rouen, lequel avait fait faire, dans les lieux publics, des proclamations contraires à la juridiction ecclésiastique. – Lettres de Charles V aux baillis de Rouen et de Gisors, obtenues à la requête de Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen, contre la reine Blanche et le roi de Navarre, lesquels, « sous ombre d'aucune assignation ou assiettes à eux faites au temps passé, s'efforçaient d'usurper la connaissance des briefs de patronage d'église, de fief lay et d'aumosne et d'aumosne et de lay fief, au préjudice du droit de la couronne ; – leur mande de connaître de toutes les causes dessus dites par tous les fins, termes et ressors anciens de leurs bailliages et vicomtés, comme il était accoutumé au devant des assiettes faites aux devant dits Royne et Roy, » 1367. – Débats entre les archevêques et les officiers du Roi pour cause de juridiction ; – commissaires nommés par le Roi, à diverses reprises, pour connaître de ces débats, – Mention d'un règlement fait en 1372. – Lettres de Charles VI, pour que les choses fussent rétablies en l'état où elles étaient à cette époque (datées de Rouen, 19 novembre 1399) ; – présents avec le Roi à Rouen, le 12 octobre 1399 : les ducs de Berry, de Bourgogne, d'Orléans et de Bourbon, le comte de Tancarville, l'amiral Le Bègue de Villaines. – Commissaires nommés, 1371 : Jacques Daudrie, président au parlement, Ferry de Més, Jean Le Bescot, Nicole Du Bois ; – 1372 : Pierre d'Orgemont, président au parlement, en remplacement de Daudrie, décédé, – 1399 : Imbert de Boisi, chevalier, Jacques Bouju, conseiller ; plus tard, Jean Du Drac, au lieu de Bouju. – Sceaux de Pierre d'Orgemont, de Més, Le Bescot, Da Bois ; de Guillaume Toulousen, sergent à masse du bailliage de Rouen, de la vicomté de Rouen, 1434 ; fragments des sceaux de la prévôté de Paris, du bailliage de la vicomté de Rouen, des obligations de la même vicomté, de la vicomté d'Avranches.

G. 1880. (Liasse.) – 21 pièces, parchemin ; 4 sceaux, 6 fragments de sceaux.

1382-1411. – Conflits de juridiction entre l’archevêque et les officiers du Roi. – Commission donnée par Charles VI à Pierre Mauclerc, chapelain de la collégiale d’Andely, « pour régir la juridiction spirituelle et les sceaux du doyenné dudit lieu, en attendant la décision d’un procès intenté par l’archevêque Guillaume de Lestranges contre Olivier Le Gendre, pour n’avoir point apporté au synode les sceaux dudit doyenné, et pour avoir, ce nonobstant, continué de s’en servir, » 1385. – Mandement des gens de l’échiquier obtenu à la requête de Jean Le Dyacre, procureur au bailliage de Rouen, pour faire ajourner le bailli Jean de La Tuile, prévenu : 1° d’avoir refusé de prendre connaissance de certaines lettres de rémission accordées par le Roi et par la Reine, à l’occasion de leur joyeux avènement, à des clercs détenus prisonniers en la cour d’église ; 2° d’avoir rendu lesdits clercs aux officiers de l’archevêque, en leur reconnaissant compétence sur le fait desdites lettres, 1391. – Évocation à l’échiquier d’un procès en instance au bailliage de Caux, entre l’archevêque et les officiers du Roi : Ricart Paris, « personne laye, avait battu moult énormément, et en lieu public foulé aux piés contre terre Michel Sanson, personne privilégiée portant habit et tonsure de clerc ; » cité devant l’official, à la requête de Sanson, Paris avait, de son côté, cité celui-ci devant le vicomte d’Arques et l’avait fait condamner, comme coupable de recours à un tribunal incompétent, à une amende de 100 sous, pour laquelle une saisie avait été opérée par Jean Desquesnes, sous-sergent du Val-de-Dun ; monition décernée par l’official contre ce sous-sergent ; connaissance de l’affaire interdite au bailli de Caux, attribuée à l’échiquier, « ouquel afflue et vient grant multitude de clercs, personnes notables, nobles, advocas et autres sages pour icelle estre traictée et déterminée à fin deue » – Mandement de Charles VI ordonnant de remettre Louis de Harcourt, « esleu confirmé en archevesque de Rouen, » en saisine des droits et possession dont son prédécesseur jouissait antérieurement à la régale, 1409. – Conflit entre l’archevêque et le sénéchal du sire d’Harcourt à Houllebec pour fait de juridiction sur des clercs, 1404. – Citation de Pierre Guillebert devant Pierre de Peyssac, docteur en lois, doyen de Saintes, chapelain du Pape et auditeur du sacré palais, sur la poursuite de Henri Du Moutier, curé de Notre-Dame d’Osmoy (*de Oumayo*), 1398. – Sceaux aux causes du bailliage de Rouen (grand et petit sceau), de l’officialité (petit sceau), de Charles VI, de l’échiquier et de Guillaume Toulousen, sergent.

G. 1881. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 4 sceaux, 2 fragments de sceaux.

1383-1400. – Procès entre Colin Doulzami et Denisot Duval, sergents ou appariteurs de la cour spirituelle de l’archevêché, et Hue de Donquerre, pour lors bailli de Caux, plus tard bailli de Rouen. – Mandement de Charles VI pour faire ajourner à l’échiquier Donquerre et le procureur du Roi, parce que des griefs dont ils se plaignaient « il ne leur loist à appeller selon la coustume, mais au Roy en dévoient avoir recours par voie de complainte et de doléance. » – Relations de citations faites par les sergents à Donquerre, à Gilles Étienne, procureur du Roi au bailliage de Caux, demeurant à Manneville. – Noms des personnes que Donquerre, par l’avis du conseil, crut utile de faire comparaître à l’échiquier : Colart, seigneur de Villequier, Jean de Villequier, son frère, Guillaume Le Mectier, écuyer, le vicomte de Lillebonne. – Sentences de l’officialité : – mention du fieu lay de Guillaume Tabouret ; – de Guillaume Coquelin, vicaire et official ; – Nicole Gillois, promoteur d’office ; – Jean de La Tuile, bailli de Rouen et de Gisors ; – Jean Legier, lieutenant général du bailli de Caux ; – Guillaume Blancbaston, clerc du même bailli ; – Jean Huvé, vicomte de Caudebec ; – Richard Ravin, lieutenant du vicomte de Rouen, 1392, 1393. – Sceaux de Jean Legier ; – Jean Turbot, sergent de Couronne ; fragment du sceau de l’échiquier.

G. 1882. (Pièce.) – Parchemin, 0^m35 de large sur 0^m31 de haut.

1395. – Lettres de Charles VI au vicomte de Caudebec, au sujet d’une plainte portée par l’archevêque Guillaume de Vienne contre les gens et forestiers de Jean de Bethencourt, chambellan du Roi, seigneur de Grainville-la-Teinturière, et contre le bâtard de Riville, accusés d’avoir pénétré violemment, à l’aide d’échelles, en rompant les fenêtres, dans une taverne de Riville, d’y avoir « serché les huches, » d’avoir mis la main sur deux clercs qui y étaient réfugiés, qu’ils battirent à grande effusion de sang et menèrent aux prisons du château de Grainville, « lesquels clercs, à certains jours de marché, furent mis hors du chastel, leurs testes nues et leurs couronnes (tonsures) apparans devant tout le peuple, tenus ès ceps par deux jours, deux connins pendus au col, » au mépris de la juridiction ecclésiastique, et en enfreignant la sauvegarde du Roi ; – ordre au vicomte de procéder à une information secrète sur les faits rapportés, et d’assigner les coupables à

comparaître devant les gens des requêtes du Roi à Paris ; – motif de l'évocation: « Nostre chambellan est si fort et si puissant au païs que bonnement nostre dit conseiller (l'archevêque) ne pourroit avoir justice ne raison de lui au païs ; et aussi, à cause de son office, ses causes personnelles sont commises à nos conseillers les gens tenans les requestes en notre Palais à Paris, » 2 septembre 1395 ; par le Roi, à la relation du Conseil, signé : de La Mote. – Fragment d'un sceau de cire jaune sur simple queue.

G. 1883. (Rouleau.) – Papier, 2m19 de long sur 0^m31 de large.

1399. – Jugement sur un procès entre Nicolas Leconte, procureur du Roi au bailliage de Rouen, et Jean Le Cauchois, procureur de l'archevêque : – « Plaidié es assises de Rouen devant noble homme mons. Hue, sire de Donquerre, chevalier, chambellan du Roy et son bailly de Rouen, par Thomas Poignant pour ledit procureur du Roy, et par Thomas du Breuil, pour le procureur de Monseig^r l'archevêque. »... « Les présens, quant ce jugement fu plaidié... le XIII^e jour de septembre 1399 : Jean Bosquet, Jehan Segueut, Robert Haquet, mons^r. Coquart de Blarru, chevalier, Cabochart, prestre de l'ospital du Roy. »

G. 1884. (Liasse.) – 21 pièces, parchemin ; 8 sceaux, 4 fragments de sceaux.

1424-1428. – Conflits de juridiction ; mandements, arrêts, sentences y relatifs. – Procès au sujet de Guillaume Resté, incarcéré pour fait de complicité avec les Français et comme prévenu « de murders, larchins en bois et maisons et aguets de chemin » ; – Jacques Chemin, sergent royal, cité par l'official, sur peine *d'excommiche* (excommunication) pour avoir saisi Resté, clerc, suivant les uns, homme marié, et vivant *ruraument*, suivant les autres ; – Pierre Beauvais, vagabond, poursuivi pour avoir, sans congé du Roi ni des maîtres des monnaies, selon que faire se devoit par le traité de la paix finale, marchandé billon muchéement et l'avoir transporté où bon lui sembloit. » – Autre procès au sujet de Guillaume Prevel, ouvrier de corderie à Rouen, mis en cause par le promoteur, pour avoir « requis termes et asseurement, devant le bailli, du bâtard Milet Martel, homme marié, demeurant à Rouen, » ec aussi, « pour ce que la cornette de son chaperon estoit de deux paires de draps, en lui imposant qu'il l'avait fait pour doute de la justice de la court d'église : les bourgeois de Rouen ont en leur liberté de eulx vestir et faire robes de tels draps ou de telle livrée qu'il leur plaist, sans excès et qu'ils ne prengent la livrée ou devise d'aucun seigneur ou autre qui s'en plaignent ; et, se ilz portent robes ou habits de diverses couleurs ou de divers draps sans excéder et que aucun n'y réclame droit ou fait plainte, n'en pevent ne doivent estre punis par les juges ecclésiastiques. » – Sentence du bailliage de Rouen au sujet de cette affaire : – « Selon raison et la coustume de Normandie, au Roy notre dit seigneur, appartient garder la paix et gouverner le peuple par la vergue de justice et finer les contens par loyalté ; et par ce il doit faire enquerre par ses baillis et mettre en prison les robeurs, les homicides, ceux qui prennent femmes à force, les traictres et autres malfaictes et ceux qui sont de mauvaise renommée tant qu'ils en aient leur souldées, » 1424. – Deux clercs, Richart Cheloe et Jean de La Mare prisonniers aux prisons du Roi pour trahison ; l'un d'eux, pris par les ennemis à la bataille de la Gravelle, âgé de dix-huit ans, les avait accompagnés en plusieurs *coureries et roberies*, 1426. – Jean Ermechin et Jean Craudon, natif d'Angleterre, réclamés par l'archevêque, retenus aux prisons du Roi comme agresseurs de chemins ; commissaires nommés : le bailli Salvaing, Pierre de Rouville, Jacques de Calais, Jacques d'Orléans, Durand de Thieuville, Michel Durand, vicomte de Rouen, Roger Mustel, vicomte de l'Eau, 1427. – Requête de Pierre Poolin, lieutenant du bailli, à l'official de Rouen, pour qu'il ait à déléguer des commissaires qui viendront entendre, au bailliage, les témoins produits par le procureur de l'archevêché contre Guillaume Scriston, Anglais, sieur de Tessi, et ses complices, en cause purement civile ; – délégation en conséquence dudit mandement ; les deux délégués pourront faire prêter serment aux témoins de dire vérité et les forcer audit serment par censure ecclésiastique ; – Scriston poursuivi pour injures et voies de fait contre les officiers de l'archevêque en cour d'Eglise, 1428. – Sceaux de l'échiquier, de l'officialité, aux causes de la vicomté de Rouen, de Poolin, de Raoulin Guedon, sergent à masse ; fragments des sceaux de Henri VI, des sergents Jean Le Moigne, dit Routier, et Maillart.

G. 1885. (Cahier.) – In-folio, 5 feuillets, papier.

1432. – « Mémoire des arrestz de Parlement dont se est aidié le procureur du Roy contre Mons^r l'archevesque de Rouen desquelx il n'appert, sinon par coppie en pappier, et qui ne sont signées, seellez ne approuvez, excepté l'arrest contre Mons^r Philippe d'Allençon, celui de Jehan Le Bourrellier et celui de Simonnet Condé. » – Arrêts : contre l'évêque de Lisieux, condamné à des amendes de 15,000 livres envers le Roi, de 200 livres envers Guillaume Preudomme, lieutenant du vicomte d'Orbec, 1326 ; – contre l'archevêque de Rouen, Philippe d'Allençon et son official, condamnés à faire absoudre le bailli de Caux, lequel avait été excommunié pour ce qu'il n'avait voulu rendre à l'église « Colin d'Aurricier, chavetier, que l'en disoit estre cleric et l'avoit condempné et fait exécuter à mort, lequel arrest fu ainsi prononcié pour ce que ledit Aurricier estoit marié et qu'il avoit esté pris en habit rayé, » 1370 ; – contre le même, condamné à des amendes de 4,000 livres envers le Roi et de 300 livres envers messire Oudart d'Atainville, bailli de Rouen ; maître Robert de La Ferté, official, condamné à des amendes de 400 livres envers le Roi et de 200 livres envers le bailli, « pour ce que, après plusieurs briefs de fieu lay ou d'aumône, ils avaient usé de sentences d'excommiche et icelles fait publier par les paroisses contre le bailli, » 1372. – En 1426, Colin Lalemant, cleric, pendu au gibet de Paris pour avoir guetté les marchands au retour de la foire du Pardon, en avoir pris aucuns qu'il avait menés prisonniers en sa forteresse. – Jean Desmarest décapité à Paris « pour ce qu'il avoit dit que le peuple povoit bien faire ung roy, mais le Roy ne povoit faire un peuple. »

G. 1886. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 6 sceaux pendants.

1397-1442. – Lettres de l'official de Rouen, contenant des extraits des registres de l'officialité à l'effet de constater le droit de juridiction exercé sur des clerics et sur toute sorte de personnes, à propos de délits commis dans l'aître de la cathédrale. – Délits commis dans ce lieu privilégié : Cleric frappé par une mercière pour s'être assis *super quendam calatum in quo erant plura specula et alie mercerie* ; – vol du mai (*mayus*) ; – autre vol *prope fontem in loco ubi plastrarum consueverunt congregari post missam S. Pétri*. – Mention des prisons du château ; – de la chambre de la question à l'officialité. – Peines : condamnation à la fosse, *pæna fovee* ; bannissement de Rouen et de la banlieue ; fouet ; pèlerinage à Notre-Dame de Montfort ; enjoint au coupable, condamné à cette peine, d'envoyer, huit jours après son arrivée au lieu du pèlerinage, des lettres constatant l'accomplissement de la sentence, – Sceaux de l'officialité, signet de l'officialité.

G. 1887. (Liasse.) – 29 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier, 2 sceaux ; 9 fragments de sceaux.

1428-1437. – Conflits de juridiction ; mandements, arrêts, sentences y relatifs. – Robert Le Changeur, cleric non marié, de l'âge de vingt ans, réclamé par le bailli de Rouen, comme traître « pour ce que puis nagaires, ayant été pris par les ennemis (les Français) et ne pouvant payer sa rançon, il s'était engagé à les servir pendant un an et les avait accompagnés en plusieurs *coureries* et *roberies*. » – Prisons de l'archevêché rompues par ordre du même bailli pour en enlever Jean Rouel, cleric de la paroisse de Saint-Paër, lequel, après avoir été excommunié « pour jugié fait contre lui en la juridiction de l'église et avoir été excommunié et aggreigé par l'espace de 40 jours, avait été mis dans les prisons de la Cour d'église ; recours au Roi, de la part du chapitre, le siège archiepiscopal vacant, par forme de complainte et doléance parce qu'il n'y avait lieu à appel ; – affaire renvoyée à l'échiquier ; mandement aux vicomtes de Rouen et de l'Eau d'ajourner le bailli, 20 janvier 1429 (v. s.). – Raoulin de Grainville, Jacquet Le Feuvre, Pierre Coche, foulon, natif de Gisors, hommes liges du roi (d'Angleterre) appréhendés en la compagnie de plusieurs adversaires dudit Roi, auxquels on imputait de s'être rendus à Reauvais, d'avoir vendu Etrépagny, tenté de s'emparer de Gisors, etc..., réclamés comme clerics par les gouverneurs de l'*espiritualité* de l'archevêché : Jean Basset, official, Jean Le Roi, promoteur d'office ; – bailli admonesté de rendre lesdits prévenus aux prisons de l'église ; – brief de fieu lay et d'aumône pris contre le chapitre ; – depuis, « pour ce que la cause d'iceulx briefs se devoit déterminer en siège d'assise, lesquelles assises ne se tiennent point plus tost que de six sepmaines en six sepmaines, parquoy les matières pouvoient prendre long trait et les malfaiteurs demeurer impugniz et en graut dangier d'eschapper, et aussi que l'en ne se povoit enquérir de la commune et secrés des adversaires et de la conspiracion de la traïson de plusieurs places, » à la requête de Henri Picart, procureur général du Roi au bailliage de Rouen, lettres impétrées, le 20 mars 1430, par lesquelles était mandé au bailli que, « parties appellées à certains briefs jours, il congneust et déterminast d'iceux briefs de jour en jour ; » – défaut fait par les

chanoines ; – official et promoteur emprisonnés ; chapitre condamné à 1,000 livres d’amende ; commissaires nommés par Henri VI pour prendre connaissance de la plainte du chapitre : les comtes d’Huntynton, de Warewyk, de Stafford ; les abbés de Fécamp et du Mont-Saint-Michel ; les seigneurs de Cramowel, de Typtot et de Saint-Pierre, Guillaume Portier, Rogier Fenys, Pierre de Rouville, chevaliers ; maître Jean Doule, Thomas Fassier, maître des requêtes, Guillaume Heton, secrétaire du Roi, Guillaume Fitz-Henry et Jacques d’Orléans. – Règlement donné au chapitre ; amendes modérées à 100 livres. – Procès en l’officialité entre Jean Fourré, clerc, et Jean Lefèvre, autre clerc, employé du fermier de l’impôt du *quatrième* sur les vins, prévenu d’avoir, sous prétexte que le *quatrième* n’avait été payé, arraché violemment de dessus les épaules dudit Fourré un broc de vin que celui-ci portait à l’abbaye de Saint-Ouen où se trouvait l’archevêque Mgr de Luxembourg, à l’occasion de sa joyeuse entrée. – Sentence des élus à Rouen sur le fait des aides relativement au *quatrième*. – Petit sceau de l’officialité ; – fragments du même sceau ; – sceaux de Jean Maillart, sergent, et de Michel Durand, vicomte de Rouen.

G. 1888. (Liasse.) – 21 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 7 sceaux, 3 fragments de sceaux.

1436-1442. – Conflits de juridiction, mandements, arrêts, sentences y relatifs. – Guillaume Gavellier, prisonnier aux prisons du Roi pour crime de lèse-majesté, 1435. – Robin Bosquet, aux mêmes prisons pour la même cause, « en tant qu’il a sçu, et non révélé à justice certaine entreprise de mettre par traïson les ennemis en la ville de Rouen, » 1436 (antérieur au 5 juin). – Jean Yves, d’Angleterre, aux prisons de la maréchaussée par ordre de Talbot, maréchal de France, 1437. – Jean Dandin, épicier, demeurant à Saint-Denis de Rouen, accusé « d’avoir voulu faire chevaucher l’asne et, pour ce faire, avoir fait assemblée de peuple, en dérision d’un de ses voisins qui s’était laissé battre par sa femme, » 1439. – Jean Macé aux prisons de Neufchâtel pour crime de trahison, 10 décembre 1439. – Articles baillés à MM. Pierre de Rouville et Simon de Plumetot, conseillers au conseil du Roi à Rouen, par Martin Loison, procureur de l’archevêque : « Dit ledit archevesque que, quant, par son auctorité ou de son official, aucun son subgiect est excommunié, en laquelle excommiche s’est longuement tenu, sans procurer son bénéfice d’absoute, par quoy on l’a agravé, icellui excommunié se monstre et rent suspect en notre foy et, comme de cueur et courage endurcis, mal sentant des articles d’icelle et contempnant la sensure ecclésiastique ; – *Item*, par l’ordonnance de sainte église, celui qui est excommunié et agravé, comme dessus dit est, est séparé de l’église et de ses prières, et oroïsons et, comme indine, séquestré de la communication des chrétiens, et ceux qui avec luy volumptairement communiquent, encourent sentence d’excommuniement. » – Jacques Olyve, prisonnier à Rouen « pour souppeçon de ce que l’en disoit icelluy Olyve avoir été ou pays occupé par les ennemis et communiqué avec iceulx, » 1440. – Appointment, au sujet de quatre personnes coupables du *pechié* d’usure, entre Robert Lermite, procureur du Roi au bailliage de Rouen et par tout le pays et duché de Normandie, et Martin Des Essarts, procureur de l’archevêque, 1440. – Thomas Dupuis, prisonnier à Neufchâtel « pour certaines parolles sentant cédicion et la majesté du Roy, » 1441. – Lettres de l’official contenant des extraits des registres de l’officialité : – Clercs poursuivis comme coupeurs de bourse ; – mordans de courroie d’argent volés ; – coffre ouvert avec un crochet nommé *roussignol* ; – torture en usage à la cour d’église pour contraindre à l’aveu, 1415-1422. – Guillaume Auber, lieutenant du vicomte de Rouen, ajourné, d’après un mandement de Jean de Montgommery, bailli de Caux, pour avoir mis à exécution un monitoire de l’official qui lui enjoignait, « sous peine d’excommiche, » de faire mettre en prison le corps de Guillemin de La Fontaine, excommunié « pour jugié en la somme de 50 sous tournois contre Jean du Catel dit Catellet, chose grandement au préjudice du Roi. » – « Motis par Carados Garin de la cause d’un brief de fieu lay ou d’omosne prins par le procureur du Roy contre Mgr l’archevesque pour certaine monicion faite à Guy de la Villecte, vicomte de Rouen, pour faire mettre en prison Simon Valsen, homme lay, excommunié, aggravé pour debte. » – « *Inquisicio que jura Reges Anglie habuerunt in Normannia versus clerum,* » 1205. (Copie.) – Personnages mentionnés à l’époque de l’occupation anglaise : Mgr de Talbot et de Fournival, maréchal de France ; – Ferrebouc, greffier des requêtes de l’hôtel à Rouen ; – Guillaume Érard, vicaire au spirituel de Mgr de Luxembourg ; – Jean Martequin official ; – Pierre Surreau, promoteur ; Guillaume Manchon, successeur de Surreau ; – Martin Loyson et Martin Des Essarts, procureurs de l’archevêque ; – Henri Picard, procureur général du Roi au bailliage de Rouen et par tout le pays de Normandie ; – Robert Lermite, *idem* ; – Henri Picard et Laurent Guesdon, conseils dudit Lermite ; – Jean de

Croismare, procureur de la maréchaussée à Rouen ; – Jean Lesac, vicomte de Rouen ; – Guillaume Bellebuche, procureur du Roi au bailliage de Rouen. – Tavernes aux enseignes des *Trancheurs* et de *l'Autruche*, à Rouen. – Sceaux aux causes du bailliage de Rouen, de Guillaume de La Fontaine, lieutenant général de Salvaing, bailli de Rouen ; des sergents Jean Pigache et Philippot Reaulte.

G. 1889. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 2 fragments de sceaux.

1443. – Lettres de Jean Salvaing, bailli de Rouen ; vidimus de lettres de Henri VI rendues à la relation du duc d'York, gouverneur de Normandie. – Clément Bourse, lieutenant général du bailli de Caux, au mois de février dernier, se rendant du siège d'assises de Caudebec au siège de Montvilliers, avec d'autres officiers du Roi, avait été, « de malle aventure, prins par aucuns ennemis qui l'avoient mené en la ville de Dieppe, en laquelle il avoit été détenu par aucun temps ; et, après plusieurs et divers tourmens de gehine, s'étoit mis à rançon pour 1,600 saluts d'or en donnant Guillemain Bourse, son fils, comme otage ; » – demande, pour lui aider à payer cette rançon, deux prisonniers Français : Colin Marescot et Jean Després, réclamés, comme clercs, l'un par l'archevêque, l'autre par l'évêque de Lisieux ; consentement donné par le Roi à leur délivrance pourvu que lesdits prélats n'y fassent point opposition, 3 juillet 1443. – Consentement donné par Mgr de Luxembourg. – Appointment entre Guillaume Bellebuche, procureur du Roi au bailliage de Caux, et Martin Des Essarts, procureur du cardinal de Luxembourg ; Guillaume Quesnel, homme de guerre de la garnison de Caudebec avait été fait prisonnier en conduisant Clément Bourse à Montvilliers ; « ne pouvoit *bonnement* estre délivré, sinon par moyen de la délivrance de Geffin du Tallus, prisonnier à Caudebec, que réclamait, pour sa qualité de clerc, l'archevêque de Rouen ; Talbot s'intéressant à la délivrance de Quesnel, l'archevêque consent à la remise de Du Tallus. – Fragment du grand sceau aux causes du bailliage de Rouen.

G. 1890. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; sceau pendant.

1401-1484. – Arrêt du parlement de Paris contenant accord entre Busquet et l'archevêque représenté par Pierre Pidalet, son procureur ; Busquet s'était échappé des prisons de l'officialité et se prétendait exempt de la juridiction ecclésiastique ; il s'engage à comparaître devant l'official, et offre pour cautions messires Guillaume et Robert de Braquemont, chevaliers, 17 décembre 1401 ; – mention, dans cet arrêt, d'une ordonnance précédemment rendue relativement à la même affaire par M. le chancelier de France, étant alors à Rouen. – Mandement de Hue de Donquerre, bailli de Rouen, au sergent à masse pour faire saisir le temporel de l'archevêque ; – mandement de l'official aux curés pour qu'ils aient à citer à comparaître devant lui ledit de Donquerre ; – Citation faite, en conséquence, par le curé de Saint-Lô, qui eu rend compte à l'official ; – mention, au dos d'un mandement, de l'excommunication prononcée contre le bailli et de la mainlevée que celui-ci accorda du domaine de l'archevêché, 1401. – Lettres de Jean Le Vavasseur, lieutenant général de Jean Petit, vicomte de Rouen, contenant vidimus de lettres de Charles VI, rendues, à la requête des chanoines, pour faire assigner Richard de Saint-Morice, lieutenant du bailli de Rouen, auquel ils reprochaient d'avoir rendu à l'officialité Perrenot Raatel, clerc, domicilié « en l'enclos de leur église, en l'ostel de leur four de chapitre, » 1414. – Lettres de Guillaume Loisel, vicomte de Heudebouville, constatant que Gieuffroy Asselin, de Vauvray, s'était désisté, « comme bien averti de son fait, de la poursuite d'un gage-plège naguères par lui levé à rencontre de très révérent père en Dieu Mgr l'archevesque, » 1425. – Sentence de Pierre Raoullin, lieutenant général du bailli de Rouen : l'archevêque et ses officiers ne pourront « user de monition en forme deue et accoustumée envers le bailli et ses lieutenants de restituer les personnes clercs et justiciables dudit archevêque sans préalablement user de requête, » 1484. – Sceau de Jean Le Vavasseur.

G. 1891. (Liasse.) – 3 pièces papier (1 imprimée).

1692. – « Mémoire pour les chanoines de l'église collégiale de Vallognes, appellants de Mgr l'évêque de Coutances contre maître Guillaume Compère, doyen rural des Pieux, ayant fait la fonction de promoteur de la cour de l'église audit Vallognes, en la présence de messire Julien Laillier, prêtre, curé, doyen du chapitre et official dudit lieu, docteur en théologie de la faculté de Paris : – La ville de Valognes est la seconde de l'évêché de Coutances, soit qu'on la considère par le nombre et la qualité de ses habitants dont il y a soixante familles de noblesse distinguée et plus de cinquante juges et officiers de justice qualifiés..., soit par la dignité de l'église de Saint-Malo de

Vallognes, qui est l'unique et seule collégiale qui soit dans le diocèse de Coutances... » (Imprimé.) – Mémoire adressé à Mgr Colbert, archevêque de Rouen, par Guillaume Compère, curé de Couville, doyen des Pieux, ayant occupé pour le promoteur de l'officialité de Vallognes, intimé en appel contre M. François de La Fortune, Artus Follet et Pierre Capelle, « se disant chanoines de l'église de Vallognes, appellans d'une ordonnance rendue par le seigneur évêque de Coutances, le 30 juin 1687. » – Réponse à l'écrit des prétendus chanoines de Vallognes. – Le point en litige était de savoir si l'évêque avait droit de les obliger à suivre un cérémonial particulier.

G. 1892. (Cahier.) – Grand in-folio, 24 feuillets, papier.

1737. – Arrêt des commissaires généraux du conseil composant le bureau des affaires ecclésiastiques, députés de Sa Majesté par arrêt de conseil du 26 janvier 1737, au sujet des contestations entre les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Bernay, le curé de la paroisse Sainte-Croix, de la même ville, les sieurs Laugeois et Le Prévost, anciens curés, les prêtres habitués de ladite paroisse, l'évêque de Lisieux, les maire et échevins de Bernay. (Copie collationnée.)

G. 1893. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 2 sceaux.

1425-1450. – Mandement de Henri VI à ses conseillers, l'évêque de Bayeux, et Raoul Le Sage, chevalier, seigneur de Saint-Pierre, contre aucuns de ses officiers qui avaient donné *empeschement* au privilège de Saint-Romain : « Voix notoire au pays ce avoir esté introduit, après voix angélique venant du ciel, par les mérites du glorieux saint Romain, en quoy le peuple de la dicte archeveschie et de toute la région de Normandie a tousjours pris très grant et singulière dévotion, » Paris, 21 mai 1425 ; « Par le Roi, à la relation du grant conseil tenu par Mons. le Régent de France, duc de Bedford, Calot. » (Copie délivrée sous le sceau de l'évêque de Bayeux et sous l'attestation du notaire Robert Guérould.) – Mandement du même Roi au bailli de Rouen, sur l'avis du comte de Dorset et des gens de son grand conseil ; octroyé aux chanoines de Rouen le droit de choisir un autre prisonnier au lieu de Denisot Le Charretier, que l'archevêque de Rouen avait réclamé comme clerc et son justiciable. – Lettres de Guillaume de La Fontaine, lieutenant général de Jean Salvaing, bailli de Rouen, contenant copie : de l'acte par lequel les chanoines de Rouen consentent à la restitution de Denisot Le Charretier à l'archevêque ; – de l'élection d'un autre prisonnier Jean Ellyes, Anglais ; – du susdit mandement de Henri VI. – Arrêt de la cour du conseil du Roi en Normandie sur un procès entre Jeanne Cornière et Souplis Lemire, coupable de l'avoir violée ; délivré de prison par vertu du privilège de Saint-Romain ; – en attendant le jugement de l'échiquier, Lemire condamné à payer à ladite Cornière 250 livres, 17 décembre 1439 ; – dans ces lettres, récit du crime de Lemire, remontant à l'année 1429, « le jour de la feste Saint-Cler, l'an de grâce 1429, en l'assemblée accoutumée estre faicte, chacun an, en la ville de Ruville en Costentin, afin de loer serviteurs pour l'aoust ensuivant. » – Mandement du chapitre de Rouen pour défendre à tous justiciers d'inquiéter Jean de Baugi, délivré par le privilège de Saint-Romain. – Sceau du grand conseil du roi Henri VI, à Rouen. – Sceau aux causes du bailliage de Rouen.

G. 1894. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1326-1454. – Lettres royaux, arrêts, sentences concernant le droit d'asile. – Mandement du Roi au bailli de Caux pour faire rendre raison à l'archevêque de la violation faite de la franchise de l'église et du cimetière de Lillebonne, en la personne de Durant Paste, arraché desdits lieux et condamné à être pendu par Guillaume de Sotenville, bailli ou sénéchal de Lillebonne pour M. de Harcourt, 1326. – Charte de Charles VI, par laquelle il prend sous sa sauvegarde les biens et les personnes du chapitre de Rouen ; désigne pour les protéger trois huissiers du parlement de Paris (Robert Chaurre, Nicolas Romain, Adam Des Vignes), cinq sergents à cheval du Châtelet, sept sergents du bailliage de Rouen (Jean Turbot, Jean Duhamel, Raoul de Gournay, Guillaume De Laan, Jean Durant, Jean Dudout et Denis de Hatentot), leur permet de faire apposer les pannonceaux du Roi *penuncellos seu baculos regios* où il en serait besoin, 14 janvier 1409 (v. s.). – Vidimus par l'official de Rouen de lettres de Guillaume de La Fontaine, lieutenant général de Jean Salvaing, bailli de Rouen, constatant la fuite en l'église de Notre-Dame des Carmes de Rouen de Thierry Roset, qui s'était échappé des mains du sergent, tandis qu'on le menait des prisons du Roi en celles de la cour d'Église, 1433. – Lettres de Guy Voillot, garde du scel des obligations de la

ville de Dieppe, contenant vidimus : 1° de lettres du Roi (Paris, 11 mars 1433), pour faire ajourner en l'échiquier Jean de Montgommery, chevalier, bailli de Caux, qui s'était permis de faire saisir le temporel de l'archevêque, parce que l'official avait donné lettre de monition contre Jean de Robessart, capitaine de Caudebec, pour violation d'asile ; – 2° du mandement de Pierre Charles, lieutenant général de Jean Cousin, vicomte d'Arques, au premier sergent, pour ajourner le bailli de Caux, 1433. – Lettres de l'official de Rouen contenant vidimus d'une sentence de Guillaume Gombaut, juge pour le Roi en la vicomté de Gournay, constatant la réparation faite, à Gournay, pour cause de violation d'asile en la personne de Jean Le Gascoing, natif de Gascogne, et de Colin Le Cauchois, natif de Basinval en la châtellenie de Gamaches, qu'un Anglais, Étienne Cordier, avait fait arracher de l'église de Gournay et décapiter, 1429. – Acte passé devant Pierre de Breszé, sénéchal et réformateur général de Normandie, concernant la remise faite à l'archevêque de Jean de Saulx, qui avait été arraché de l'église de Saint-Patrice, 1454. – Sceau des obligations de la ville de Dieppe.

G. 1895. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier ; 1 sceau ; 1 fragment de sceau.

1456-1631. – Procès entre l'archevêque le cardinal d'Estouteville et le comte d'Eu au sujet de la justice de Roumare, celui-ci prétendant qu'ayant haute, basse et moyenne justice, vicomte et bailli à Roumare, resséant pardevant le bailli de Rouen, l'archevêque n'avait pu légitimement demander à Pierre Galopin, lieutenant général du bailli de Caux, une doléance sur Étienne Delamare, lieutenant de Roumare, « pour ce qu'il avait adjugé par décret à Baudouin Eudes certains héritages situés à Bouteilles, et relevant de la vicomté de Roumare. » – Sentence à ce sujet des gens du Conseil du Roi étant en Normandie sous le scel de l'échiquier ordonné à ce par le roi Charles VII, 3 février 1456. – Appointment fait en l'échiquier : « Cause meue sur ce que Pierre Auvray avoit pieça fait un cry de *haro* à Loviers sur Cardinot Guesemen et Guiot Regnoul, qu'il avoit batu à Loviers, et depuis poursuy jusques au Mont de l'Ancre, en criant *haro*, iceulx Monts de l'Ancre en la vicomté d'Evreux, » 1463. – Arrêt de l'échiquier concernant Jean de Bye dit le Vieil-Homme, poursuivi « pour avoir marchandé de faulse monnaie, c'est assavoir de mailles noires au coing du Roy qu'il étoit allé quérir en Allemagne, à Tournay et ailleurs, » et réclamé à la justice séculière comme clerc : – « En la ville de Théroouenne avoit eu couronne par l'évesque du lieu ; savoit ung pou lire et escrire, et sur unes heures qui présentement lui furent baillées a commencé à lire aucunement, » 1466. – Louis et Pierre Le Coq, frères, poursuivis pour avoir tué d'un coup de hache Alain Drouet, garde des bois des Rocteurs, étant en la sauvegarde du Roi, par lettres royales publiées, réclamés comme clercs, 1476. – Sentence du vicomte de Rouen qui ordonne par provision absolution *ad cautelam* d'un nommé Robert Freret, mis en sentence *d'excommiche* par l'official pour transport de juridiction, 1515. – Arrêt du parlement de Normandie qui déclare non recevable l'appel comme d'abus formé par François Le Gras, laïque, prisonnier à l'officialité pour blasphèmes par lui proférés, 1546. – Arrêts du parlement qui condamnent Mgr de Harlay à payer, au lieu de 12 deniers par jour, 3 sous 3 deniers à Jean Syouville, prisonnier en l'officialité ; – le pain sera administré au prisonnier par le boulanger de l'archevêché, lequel aura son recours contre l'archevêque, 1631. – Mention de Jean Heusé, lieutenant commis du bailli de Rouen, 1463 ; – de Guillaume Picart, procureur du Roi ; – de Jacques de Croismare, lieutenant général du bailli Jean de Montespedon au même bailliage, 1476 ; – de Guillaume Picart, sieur d'Estellant, autre bailli de Rouen, 1483 ; – de Jean Maillart, lieutenant général du vicomte de Rouen, 1515 ; – de Jean Masselin, vicaire général ; – de Guillaume Le Gras, promoteur d'office, 1483, de Nicole Heuzé, autre promoteur, 1515. – Sceau de Jean Le Charon, sergent d'Arques ; – fragment du sceau du sergent Gosselin.

G. 1896. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1424-1787. – Arrêts, sentences et autres pièces de procédure concernant les hauts jours de l'archevêché. – Donné par copie sous le sceau de Pierre Poolin, lieutenant général du bailli de Rouen : Lettres de Henri VI au bailli de Rouen : « Par vertu de certaines lettres octroyées pieça par le roi de France, feu Philippe d'Alençon, lors archevesque de Rouen, avait voulu dire la haulte, moyenne et basse justice temporel de l'ostel archiepiscopal à Rouen à lui appartenir et à son église ; » Jean de la Rochetaillée, archevêque de Rouen, invoque ces lettres, et le procureur du Roi prétend qu'elles ne peuvent avoir d'effet ; « ne furent onques expédiées par la chambre des comptes

ne autres nos justiciers et officiers, à laquelle chambre appartient l'expédition de notre domaine, et en espécial en si haulte chose, qui tant touche la haultesse, seigneurie et demaine de nous ; » ordonné de recevoir ledit procureur à son opposition, Paris, 19 mars 1424 ; – par le Roy, à la relation du conseil : de Chaumont. – Extrait de la charte octroyée par le roi Louis XII, à l'archevêque de Rouen : « Pour ce que notre cousin (l'archevêque), à cause de son arcevesché de Rouen, et ses prédécesseurs arcevesques ont tousjours par cy-devant prétendu et prétendent avoir eschiquier particulier et cour souveraine pour le regard des causes et querelles qui se pevent mouvoir devant ses officiers deppendantes du temporel et omosnes d'icellui arcevesché, n'entendons préjudicier à nos droictz ne ceulx de notre dit cousin, » 1499. (Extrait fait en 1502.) – Acte par lequel Michel La Brousse résigne son office de conseiller des hauts jours de l'archevêché.

G. 1897. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier ; 2 fragments de sceaux.

1282-1648. – Lettres adressées par Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen, et par Guillaume, évêque d'Amiens, aux archevêques de Reims, de Sens et de Tours : – les dangers qui pouvaient arriver à l'occasion de la lettre que les Frères mineurs avaient obtenue du pape pour prêcher, confesser et enjoindre des pénitences en confession, leur avaient fait sentir, ainsi qu'aux autres prélats qu'ils avaient consultés, à Paris, la nécessité qu'il y avait que chaque métropolitain convoquât, avant la Saint-Remi, un concile provincial, non-seulement des évêques, mais des chapitres, des abbés exempts et non exempts, doyens ruraux, etc., pour s'entendre sur les moyens d'obvier aux inconvénients signalés ; à la suite de ces conciles, chaque métropolitain assemblerait, dans un lieu déterminé, les prélats et les canonistes de la province pour nommer des délégués chargés des poursuites ; – jusqu'alors, en effet, on n'avait pu trouver personne qui voulût en accepter la responsabilité sans être assuré de l'assistance des prélats ; – en attendant une solution de ces difficultés, l'archevêque de Rouen et l'évêque d'Amiens avaient défendu de faire usage de la lettre du pape qui leur paraissait d'une authenticité peu vraisemblable, 1282. – Formules d'approbation pour les prêtres. – Permission accordée par le vicaire général du cardinal d'Estouteville à Baudouin de Sage, ermite à l'ermitage du Becquet à Belbeuf, de faire célébrer la messe dans la chapelle dudit ermitage placée sous l'invocation de la glorieuse Vierge Marie ; – on n'y pourra faire ni relevailles, ni bénédictions nuptiales, 1472. – Procès entre Mgr François I^{er} de Harlay et les réguliers de la ville de Rouen. – *Francisa, archiepiscopi Rothomagensis, Normanniæ primatis, pro pace Ecclesiæ contra inobedientes Rothomagenses monachos, ad Urbanum P. P. VIII libellus supplex. Ejusdem ad Eminentissimum cardinalem Barberinum Epistola. – Urbani P.P. VIII in monachorum Rothomagensium causa, ad illustrissimos et reverendissimos archiepiscopum Senonensem, Lexoviensem, et Autissiodorensem episcopos rescriptum. – Parisiis, Typis Pétri Targa in vico S. Victoris sub sole Aureo. M.DC. XXXV.* » Imprimé. – Fragments des sceaux de Guillaume de Flavacourt et de Guillaume de Maçon, évêque d'Amiens.

G. 1898. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 9 sceaux ; 7 fragments de sceaux.

1460-1484. – Recommandations aux abbés, abbesses, prieurs, prieures, curés et autres ecclésiastiques, [par les vicaires généraux de l'archevêque de Rouen et de l'évêque d'Évreux, de quêtes : pour le monastère de Saint-Ouen de Rouen, ruiné par l'incendie, 1467 ; – pour l'hôpital de Notre-Dame et de Saint-Jacques de Néauphe, 1469 ; – pour la chapelle de Saint-Pierre, au hameau d'Espinay, près Dieppe, ruinée, 1470 ; – pour l'hôpital de Gaillefontaine, ruiné par les guerres ; – pour l'hôpital de Barfleur, ruiné par les guerres ; – pour les Mathurins (mention de leur usage de parcourir les églises avec la croix), 1472 ; – pour l'église d'Hébourville, au doyenné de Brachy, tombée par vétusté, 1473 ; – pour la chapelle de la Madeleine du Vivier *alias* Dame-Ève, en la paroisse du Teillement, 1479 ; – pour l'hôpital de Saint-Antoine de Chaumont, 1480 ; – pour le monastère de Saint-Hubert en Ardennes, 1482 ; – pour l'hôpital de Veteuil, 1484. – Indulgences accordées aux bienfaiteurs de ces établissements. – Dans toutes les lettres, si ce n'est dans celles de 1484 pour Veteuil, « *Huic autem queste et omnibus aliis volumus negocium fabrice ecclesie Rothomagensis anteferri.* » – Permissions de confesser accordées, par le vicaire général du cardinal d'Estouteville, à des religieux Augustins. – Sceaux de Du Mesnil, vicaire général ; de Mgr d'Estouteville, – de la cour ecclésiastique de Rouen. – Signet de ladite cour.

G. 1899. (Liasse.) – 8 pièces, papier.

1268 – 1691. – « Règlements pour le collège des Trésoriers tirez de sa fondation et de ses statuts. » – Charte de fondation du collège du Trésorier, par Guillaume de Saane, trésorier de l'église de Rouen, 1268 ; – *Ordinationes super statuta collegii*, 1280. – « Extrait d'un vieux livre écrit en parchemin lequel a pour titre, en lettres rouges gothiques : *Anno Domini M. CCCC. XXXVH fuit innovatum inventarium sequens de bonis collegii Thesaurarii Rothomagensis in vico sanctorum Cosmæ et Damiani Parisius prope portant Sancti Michaelis per quondam bonæ memoriæ virum magistrum Guillelmum de Saane fundati.* – *Decretum universitatis pro collegio Thesaurariorum*, 1678. – Autres règlements faits par la cour du parlement de Paris pour le collège du Trésorier, 1679. – Règlements faits par M. l'abbé de Champigny, archidiacre du Petit-Caux, et en cette qualité, l'un des collateurs des bourses. (Copies.) – Recette des biens du collège. – Mémoire pour le collège du Trésorier où sont signalés les abus qui s'y étaient introduits.

G. 1900. (Liasse.) – 44 pièces, papier ; 2 sceaux.

1727-179. – – Mémoire de l'évêque de Saintes dans lequel il expose les raisons qui l'obligent à supplier le roy de nommer des commissaires de son conseil pour juger les contestations entre lui et son chapitre ; » à la fin de ce mémoire, note de la main de Mgr de Lavergne de Tressan, faisant connaître qu'il avait été décidé dans le conseil des affaires ecclésiastiques du 7 août 1727, qu'il serait expédié un arrêt conforme à la demande de l'évêque de Saintes. – Minute d'une lettre de Mgr de Tressan à son collègue : « Autrefois ces contestations de juridiction étoient portées au concile de la province. Depuis que les appels comme d'abus sont devenus fréquens et la tenue des conciles provinciaux quasi inconnue, on a porté, par la voye d'appel comme d'abus, ces sortes de contestations aux juridictions séculières. Je dois la justice à M. le chancelier qu'il m'a paru fort bien intentionné pour votre affaire. » – Correspondance avec M. de Vergennes, ministre, M. de Villedeuil, intendant de la Généralité de Rouen..., au sujet d'ordres du Roi concernant une religieuse de Saint-Saens et l'abbé Lohier ; – de la pension accordée à M. de Calonne, curé de Torcy-le-Grand ; – de la pension demandée pour la nommée Stchif, nouvelle convertie ; – de l'exemption de fouage et de monnaie prétendue par le clergé du diocèse de Rouen ; – du tirage à la milice auquel vaient été soumis le sacristain de l'Hôtel-Dieu de Pontoise et le clerc de l'église Notre-Dame de la même ville. – Certificats : de MM. Aroux, Outin, Henri, curés de Sainte-Croix-des-Pelletiers, Saint-Godard et Saint-Michel de Rouen, en faveur de personnes qui voulaient se livrer à l'instruction des enfants ; – de M. LeTellier, curé d'Aumale, en faveur de Delestre, prêtre, principal du collège de cette ville. – Admission par Rouchard, curé de Saint-Patrice de Rouen, de Marguerite Rosé pour tenir les petites écoles sur sa paroisse, à condition qu'elle apportât les permissions ordinaires du chancelier du chapitre ou de M. Marescot, vicaire général, vu l'absence du chancelier. – Autorisation accordée par Mgr de La Rochefoucauld à maître René Delarue, clerc habitué de la paroisse de Saint-Denis de la ville de Rouen, de tenir les petites écoles : « Ne se servira que des catéchismes et livres de piété approuvés par l'archevêque, instruira les enfants dans la crainte de Dieu, le respect qu'ils doivent à l'église et à notre Saint-Père le pape, l'obéissance au Roy, la modestie et le bon exemple. » – Nomination par Jean-Baptiste Guérout, seigneur et patron d'Étainhus, de Nicolas Hauguel aux écoles d'Étainhus, en conséquence du droit que ledit seigneur d'Étainhus et ses auteurs avaient toujours eu de nommer aux dites écoles ; à la charge toutefois audit Hauguel de se faire agréer par le supérieur ecclésiastique. – Certificats en faveur du sieur Hauguel. – Supplique adressée par les habitants d'Ommoy au cardinal de La Rochefoucauld en faveur d'un magisler que le curé refusait d'admettre. – Pièces signées par Louis XVI et Vergennes. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld et de M. Guérout.

G. 1901. (Liasse.) – 141 pièces, papier.

1740-1790. – Demandes de secours adressées à l'archevêque ; – lettres de recommandation ; – permissions de quêter accordées à des incendiés ; – requêtes des curés de : Cliponville, – Tourville-la-Rivière, – le Grand-Quevilly : « Je voudrais de tout mon cœur pouvoir secourir mes pauvres tous à suffire ; je m'en féliciterois et ne demanderois de secours à personne, ce qui est toujours fort humiliant ; mais, vu mon peu de fortune et la modicité de mon bénéfice, il est aisé de penser que je suis dans l'impossibilité de secourir plus de 150 faméliques, nombre qui ne peut qu'augmenter de jour en jour, avec la rigueur de la saison et la cessation des travaux, 8 janvier 1777 ; » Notre-Dame d'Alihermont : « Plus des deux tiers des habitants sans pain et sans argent,

22 avril 1763. » – Lettre du cardinal de Rohan à Mgr de Saulx-Tavannes en faveur de l'hôpital royal des Quinze-Vingts de Paris. – Minute d'une lettre des vicaires généraux Terrisse et Rose aux curés du diocèse au sujet des abus que commettaient quelques quêteurs étrangers qui avaient obtenu d'eux une permission de recueillir les aumônes des fidèles pour l'hôpital des Quinze-Vingts. – Lettre de Mgr de La Rochefoucauld à M. Pellevé, son agent d'affaires : « Paris, 12 janvier 1767. – Les notables de la ville de Dieppe qui sont icy, Monsieur, travaillent pour faire révoquer la lettre de cachet qui suspend l'activité de la communauté pour nommer ses magistrats. Je ne sçay s'ils réussiront ; mais ce ne sera pas leur faute si leur travail est inutile. J'ai vu le ministre, et je n'ay marqué d'autre intérêt que celui qu'un évêque doit prendre pour le bien et l'avantage d'une ville dont il est le seigneur ; je les ai prié de n'avoir aucun égard à ce qui me regarde et au procès que l'administration actuelle m'a suscité. » – Pièces écrites et signées par les cardinaux de Luynes, de Rohan, de Saulx-Tavannes, de La Rochefoucauld.

G. 1902. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 2 sceaux.

1359-1440. – Privilèges accordés par les souverains pontifes à l'ordre de Cluny. – Lettres royales, sentences constatant que la maison des religieux de Longueville, située à Rouen devant la porte de l'hôtel archiepiscopal, était une pure aumône ; – mandement de « Charles, aîné fils du roy de France, régent le royaume de France, duc de Normandie et Dauphin de Viennois, aux gens de son conseil et des requestes d'ostel du roy et de lui étant à Rouen » au sujet de l'immunité de l'hôtel de Longueville ; Rouen, 1^{er} octobre 1359 ; ainsi signé : par monseigneur le régent, à la relation de son conseil, Dauby ; – allégué comme preuve de cette immunité, en 1440, « la figure d'un homme qui en fu osté à forche et illeuc fu restabli en mémoire et signe de restitution qui encore y est. » – Sceau et petit sceau aux causes du bailliage de Rouen.

G. 1903. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

XIII^e siècle-1540. – Bulle du pape Innocent adressée à Hugues, abbé de Cluny, portant confirmation des monastères de l'ordre de Cluny et concession de privilèges audit ordre (copie, XIII^e siècle). – Charte de Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen, 1288, vidimant une bulle du pape Innocent IV en faveur de l'ordre de Cluny, et vidimée elle-même dans des lettres de Jean Salvaing, bailli de Rouen, contre les évêques qui frappaient d'excommunication les vassaux et les serviteurs de l'ordre de Cluny et ceux qui contractaient avec eux, leur payaient dîmes, oblations, rentes ; bulle datée de Lyon, 11 des calendes d'octobre, troisième année du pontificat. – Règlement pour la réforme de l'abbaye de Notre-Dame-de-Chage, par Jean Durdry, chanoine de Paris, Marcial Galicier, docteur en décret, archidiaque de l'église de Meaux, et Robert Guerin, docteur en théologie, vicaire général de l'évêque de Meaux. – Copie faite à la requête de Nicolle Robillard le jeune, procureur de frère Blaise de Coquinvilliers, religieux de Saint-Laurent-en-Lyons, pour lui servir et valoir, 1540. – Lettres de Charles VII datées de Montbazou, novembre 1450, portant confirmation des privilèges de l'abbaye de Saint-Denis-en-France. – Lettres de François I^{er} qui commettent André Guillard, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, François Errault, conseiller en cour du parlement de Paris, pour faire exécuter dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont le cardinal de Tournon était abbé, les articles et statuts rédigés nouvellement selon l'ordre de saint Benoît, opérer le partage des biens, prendre connaissance du temporel de ladite maison, 1535 (copie). – Procès entre Clément Le Sénéchal, prieur de Saint-Michel de Vauville, et Gailier Le Coq, écuyer, au sujet d'une rente de quatre boisseaux de froment sur le moulin de Sionville.

G. 1904. (Liasse.) – 12 pièces, papier (imprimées).

XVI^e siècle-1624. – « Le grant pardon général de plenièrè rémission donné à perpétuité aux bienfaiteurs des Quinze-Vingts de Paris, nouvellement confirmé et amplifié par nostre Saint-Père le pape Julius qui est à présent ; » – « le pardon de l'ospital Saint-Jacques-du-Haut-Pas, » pour le diocèse de Chartres ; – « le grant pardon de plenièrè rémission donné à perpétuité par nos saints Pères les papes de Romme aux bienfaiteurs de la poure église et hospital des freres de la Charité Notre-Dame que on dit les Billettes en la ville de Harfleur... Confermé par notre Saint-Père le Pape Clément moderne. » – Mandement de l'évêque de Séez contre les luthériens, « potirons faitz en une nuit, qui tout bien ignorent. » – Formulaire de la protestation de foi catholique que les curés devaient faire signer par tous leurs paroissiens en vertu d'une lettre du Roi à M. de La Mailleraye,

15 août 1568, et d'un mandement de M. de La Mailleraye, du 27 août, même année. – Ordonnance de Louis Du Molinet, évêque de Séez, et du chapitre de Bayeux, le siège vacant, relativement aux hérétiques, 1572. – Arrêt du parlement de Normandie, rendu sur la requête de M. Alphonse de Bretteville, official de Rouen, faisant défense à toutes personnes de s'ingérer à l'exercice des écoles sans la permission de l'archevêque et l'approbation dudit de Bretteville, 1618. – Arrêt de la même cour contre ceux qui prenaient part à des mascarades irréligieuses, 1624.

G. 1905. (Liasse.) – 16 pièces, parchemin (14 imprimées).

1637-1758. – Mandement de Monseigneur François I^{er} de Harlay, « en suite de la sacrée lettre royale de Louis XIII » (11 décembre 1637) ; ordre au prédicateur de l'église métropolitaine « de dénoncer et indire le jeusne exact, la veille des Rois, au lieu des réjouissances ordinaires, aux fins d'obtenir une bonne et sainte réformation en l'Église et en l'État, à ce que, par la paix, la royauté qui est la mammelle de l'Église, comme l'esprit de Dieu a prédit, donne le laict de consolation et soulagement au peuple après tant d'amertumes et d'angoisses et de scandales qu'il a souffertes, » Pontoise, 24 décembre 1637 ; – ordonnance de la cour d'église de Rouen conforme à un règlement donné dès l'an 1642 : « Le règlement de 1642 sera exécuté, et conformément à icelui, ordonné que dans la quinzaine de la publication des présentes, tous les prestres non habituez se retireront dans leur diocèse et paroisse, et deffences à tous curez et supérieurs de les admettre à célébrer en leur église jusques à ce qu'ils leur ayent fait apparoir de la permission de mon dit seigneur avec injonction, à ceux qui seront permis en l'église métropolitaine attendre les dévotions, se tenir en un lieu qui leur sera désigné par lesdits sieurs du chapitre, 2 avril 1651. » – Mandements de Monseigneur de Harlay : « Que tous les chrestiens nous aydent à faire détester la hantise et mesme la seule entrée des ecclésiastiques dans les tavernes. Exhortons tous les fidelles de travailler soigneusement avec nous à ce qu'aucun prestre n'exerce aucune fonction de vicaire dans l'étendue de notre diocèse sans une commission spéciale qu'il ait reçue de nous. Publié en notre synode d'esté, ce 14 mai 1652 ; » – défenses d'envoyer et afficher billets portant publication de quelque indulgence que ce soit, sous peine d'excommunication, à moins d'approbation de l'archevêque et de ses grands vicaires, Rouen, 7 avril 1656 ; – enjoint à tous les curés de tenir la main à ce qu'il n'y ait aucune profanation en leurs églises : « Combien que les églises soient des lieux de sainteté et d'oraison, néantmoins, par une profanation intolérable, quelques séculiers s'y transportent à certaines heures desquelles ils conviennent pour en faire un lieu de divertissement ; et le mal en est venu à ce point qu'ils choisissent celles qui sont dédiées à la célébration de nos principaux et plus saints mystères, et par gentillesse et galanterie, qui ne peut provenir que de l'esprit de malice, les messes qui se disent proche le midy pour la commodité des infirmes..... ils les qualifient de *belles messes*..... pour les marquer pour estre celles où le luxe des habits et la vanité des gestes y paroissent davantage ; Rouen, dernier janvier 1656. » – Mandement de Monseigneur de Harlay pour la signature du formulaire contre les cinq propositions de Jansénius ; Rouen, 30 juin 1664. – *Mandatum synodale publicatum in synodo œstivali anno 1657.* – « Bulle de la permission donnée de nostre Saint-Père le Pape Innocent VIII de ce nom, aux bourgeois et habitants des villes et diocèses de Rouen et d'Évreux pour user du beurre et lacticines, durant le caresme » ; – publication de ladite bulle ordonnée par Monseigneur de Harlay, 2 janvier 1661. – Ordonnance de Monseigneur de Médavy au sujet des missions et de la visite générale que doit faire Monseigneur Colbert, son coadjuteur dans le diocèse de Rouen ; Rouen, 6 mars 1684. – Mandements de Monseigneur d'Aubigné touchant la mission des prédicateurs, 19 mai 1711 ; – touchant les fêtes, même date (donné à Rouen en notre synode d'été). – Règlement pour les confréries de charité du diocèse de Rouen, 1725. – Jubilé accordé par notre Saint-Père le pape Clément XIII.

G. 1906. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1315-1407. – Lettres de non-préjudice accordées par le roi Louis X à l'archevêque de Rouen à l'occasion de la subvention qu'il lui avait payée et fait payer par les gens de ses villes pour la guerre de Flandre (original, et copie délivrée sous le sceau des obligations de la vicomté de Rouen). – « Mémoire au conseil de Monseigneur de Rouen à Paris touchant ung demi-dixiesme mis durant la vacquacion de l'église de Rouen entour Nouel l'an mil CCCC et VII, pour le bien de la persequation de la paix de l'Église. »

G. 1907. (Pièce.) – Parchemin ; 0^m30 de largeur sur 0^m16 de hauteur.

1344. – Mandement des maîtres tenant l'échiquier de Pâques, à Rouen, 1344, au bailli de Rouen ou à son lieutenant ; injonction à ce magistrat de ne point user, et pour cause, d'une ordonnance faite en l'échiquier de Pâques précédent, mais de la renvoyer par devers Mons^r Philippe de Trye, conseiller du Roi et trésorier de Bayeux. Ladite ordonnance, adressée à tous les baillis et justiciers du duc de Normandie, leur rappelait « une constitution et ordenance faite et célébrée en plein consile de l'arcevesque de Rouen, de tous les Évesques ses souffragans et de tous les abbés et prélats de Normandie, » aux termes de laquelle « chascun rectour ou curé de l'église était tenu de admonester par troys dymanches ensivans et à troys festes soliennez, chascun an, aus clerks mariez et non mariez de leur paroisse que, se ils veulent estre deffenduz par vertu de leur privilege et tonsure de clergie, ils se gardent et tiengnent de mener marchandise et faire marchandises seculères.... et que il dénoncent publiquement que, après ce qu'i auront esté admonestés par trop foys et il ne se veulent garder de marchandise faire seculère, sainte église ne les deffendra pas qu'il ne puissent estre convenuz par la justice lay. » – Signé : Mordret. – Fragment du sceau de l'échiquier.

G. 1908. (Cahier.) – In-folio, 20 feuillets, papier.

1435. – *Compotus Guillermi de Albarippa et Johannis de Salione, canonicorum Constantiarum, receptorum semi-decime per sacrum générale consilium super viris ecclesiasticis civitatis et diocesis Constantiensis, exemptis et non exemptis, impositae per reverendum in Christo patrem dominum ac dominum Philibertum, miseratione divina, Constantiensem episcopum, receptorem principalem hujusmodi semi-decime deputatorum, prout constat per commissionem dictireverendi in Christo patris.* – *Sequuntur beneficia que nullius sunt valons.* – Prior de Tombelena, apud Brevillam, in decanatu Sancti Patertini, nullius valons existit, quoniam redditus ibidem existentes pro priore sunt penitus ad nichillum propter guerram reducti ; – Prior de Chauseyo, in decanatu de Bernevilla, in quoloco non est prior nec sunt ibidem redditus, sed in illo loco manent nunc Cordigerii de observantia ; – Prior de Isleto in eodem decanatu in quo à X annis citra non est prior nec prioratus ; – Prior insuie Sancti Marculphi, in qua insula manent alii Cordigerii de observantia, nec ibi est prior ; – Capella de Haquevilla in decanatu de Hagua, que non reperitur in rerum natura. – Compte ouï par Gilles Deschamps, doyen de l'église de Rouen, André Marguerie, archidiacre du Petit-Caux, en présence de Guillaume Manchon. – Pour couverture, une pièce en parchemin : – Mémoire pour Érarde de Saint-Verain, héritier de Guy de Rochefort, pour Jean et Hugues de Ternant.

G. 1909. (Pièce.) – Parchemin ; 0^m32 de largeur sur 0^m33 de hauteur.

1438. – Notification faite par Louis de Luxembourg, archevêque de Rouen, chancelier de France, à Philibert de Montjeu, évêque de Coutances, et à ses vicaires, d'une bulle du pape Eugène IV, qui convoquait les évêques et autres prélats ayant droit de séance à un concile œcuménique, à celui qui devait avoir lieu à Ferrare pour la réunion des Grecs : – Présents à l'acte : Pasquier, évêque de Meaux ; Guy Voillot, trésorier ; Jacques Le Jure et Robert Lesueur, chambellans de l'archevêque. – Pièce revêtue de la marque et de la signature de Robert Guerould, notaire apostolique.

G. 1910. (Liasse.) – 32 pièces, parchemin ; 4 sceaux ; 10 fragments de sceaux.

1445. – Mandements de l'archevêque Raoul Roussel aux doyens ruraux du diocèse de Rouen, pour qu'ils eussent à citer les abbés, prieurs conventuels et chapitres à comparaître en la chapelle du manoir archiépiscopal le lendemain de la Sainte-Catherine. – Relations des citations faites par les doyens. – Doyens : de la Chrétienté, Nicolas Taquel ; du Bourgtheroulde, Isembard Mourieult ; de Cailly, Jean Ango ; de Foville, Henri Le Boulenguier ; de Gamaches, Jean Le Gent ; de Gisors, Pierre de Bigars ; de Neufchâtel, Jean Coquin ; de Périers, Robert Bertin ; de Pont-Audemer, Étienne Jagleuley ; de Valmont, Raoul Foubert. – Cités : les abbés : de Beaubec, du Bec-Hellouin, de Fécamp, de Saint-Ouen, de Saint-Victor-en-Caux, de Sainte-Catherine-du-Mont (Jean Croulebosc), de Valmont ; – les prieurs : de Notre-Dame-du-Pré (Jean Du Hazé), du Mont-aux-Malades (Beranger), de Saint-Lô, de Beaulieu (Richard de Cauchy), de l'Hôtel-Dieu de Neufchâtel (Michel Acart) ; – Jean Basset, chantre de la cathédrale de Rouen ; Laurent de Buetot, doyen de la collégiale de la Ronde ; André Marguerie, archidiacre du Petit-Caux ; Raoul Véret, chanoine,

procureur de Jean de Griboville, archidiacre du Grand-Caux. – Zanon, évêque de Bayeux, comme doyen des suffragants, chargé de transmettre aux autres évêques les ordres pour la convocation du concile. – Accusé de réception par Alain, abbé de Savigny, des lettres de l'évêque d'Avranches, annonçant la lecture du mandement de Zanon au synode général du diocèse d'Avranches et l'invitation faite aux religieux de Savigny de se faire représenter au concile. – Sceaux des doyens : Ango, Jagleuley, Le Boulenguier, Le Gent, Taquel ; fragment du sceau de Raoul Roussel.

G. 1911. (Registre.) – 42 feuillets, papier, plus 3 pièces, papier, jointes audit registre.

1457. – *Acta cleri Rothomagensis in materia decime per Dominum Calistum papam tercium imposita pro Turcis.* – Appels au futur concile par le chapitre de Rouen, contre le pape Caliste, et contre Alain, cardinal d'Avignon, du titre de Sainte-Praxède, légat, chargé par le pape de lever en France une décime qui avait été accordée par Charles VII : – le pape n'a pas le droit, de sa propre volonté et sans une nécessité extrême, de lever des décimes sur l'église gallicane et surtout en la province de Rouen ; les Turcs ayant été battus, la décime n'a plus de nécessité ; la Normandie a été complètement ruinée par les guerres, à ce point qu'il n'y a plus qu'un prêtre pour deux ou trois églises ; libertés de l'église gallicane, décrets du concile de Bâle invoqués ; le clergé de Normandie ne refusera pas cependant au pape un don gratuit, si on le convoque régulièrement suivant l'ancien usage. – Deuxième, troisième, quatrième appels par Étienne Le Comte, procureur du clergé du diocèse de Rouen, auquel avait adhéré le clergé des autres diocèses de la province ; l'appel est également dirigé contre Hector de Coquerel, vicaire général du cardinal d'Estouteville. – Appel au futur concile contre le pape, le cardinal d'Avignon, les receveurs généraux de la décime, Jean Aymeri, Guillaume Bouillé, Blaise Gresle, archevêque de Bordeaux. – Offres faites à l'archevêque de Bordeaux par Hector de Coquerel : Il convoquera le clergé du diocèse de Rouen, afin qu'il ait à députer quelques prud'hommes pour modération de la taxe, attendu la désolation et les démolitions des églises et les charges *importables* que le peuple a à supporter à l'occasion des impositions royales ; si le clergé refuse de nommer des délégués, il procédera à la taxe, de concert avec l'archevêque de Bordeaux ; en attendant, il le prie de supprimer la monition générale qu'il a fait afficher aux portes de l'église de Rouen, ce qu'il n'eût pas dû faire de son autorité privée, lui Hector de Coquerel tenant le lieu de l'archevêque de Rouen ; fait et passé en l'église des Carmes, en présence de Pierre Brezé, sénéchal de Normandie, de Jean Le Boursier, seigneur d'Esternay, de Pierre Petit et de Jean *Racemi*, secrétaires du Roi, 20 mars 1457. – Interdit et excommunication lancés par Alain, cardinal de Sainte-Praxède, contre le chapitre et le clergé du diocèse de Rouen qui, par leur procureur Guillaume François *alias* Auzouville, s'étaient opposés à la levée de la décime. – Assemblée au couvent des Carmes, le 29 mars 1457 (en présence du sénéchal de Normandie), des délégués du clergé, d'Hector Coquerel, et de Blaise, archevêque de Bordeaux ; – appel contre ledit archevêque ; adhésion à cet appel des délégués du diocèse de Normandie : Jean Olive, Jean Carrel, chanoines d'Avranches ; – Jean de Rynel, pour le chapitre de Bayeux. – Autre assemblée tenue en la chambre près le chapitre de Rouen, 13 avril 1457. – Note sur la fin de cet affaire : Il y eut, à Lisieux, une assemblée des évêques de la province et du clergé ; on offrit une décime *secundum reductionem Urbani* ; – le collecteur, l'archevêque de Bordeaux, refusa de l'accepter ; – la province envoya au Roi l'évêque d'Avranches, l'abbé du Bec et Nicolas Dubosc, doyen de Rouen ; information faite des libertés de l'église gallicane, le Roi donna des lettres patentes en faveur du clergé, et, par son intervention, toutes censures furent annulées, et l'archevêque de Bordeaux fut déposé de son office. – Joint à ce registre : – la cédula de Monseigneur de Bordeaux ; – la proposition faite par les évêques de Bayeux, d'Avranches, de Séez et de Lisieux réunis à Louviers, dernier juin 1457 ; – *Sanctio pragmatica tempore S. Ludovici régis Francie édita* ; – *Littera regis (Caroli VI) super libertate ecclesiarum regni et Delphinatus quoad exactiones, annatas, et gravamina per Papam imposita*, 18 février 1406 ; – *Constitutio domini Urbani Pape V super moderatione taxacionis beneficiorum*, 1362 ; – *Decretum de decimis lectum et publicatum in sacro generali concilio Constantiensi*, 1418. – Copie des lettres closes envoyées au roi Charles VII par le pape Calixte (IV des calendes de juillet 1457), pour qu'il eût à réprimer les entreprises criminelles du clergé gallican, qui, en s'opposant à la levée du subsidie contre les Turcs, avait appelé à un futur concile, *ad aliquod quasi supra nos majus tribunal, quod est scismaticum et hereticum, appellare videntur.* – Au commencement du registre : « *Illa que in presenti quaterno continentur sunt registrum notar., cum aliis in registro manuali contentis.* »

G. 1912. (Pièce.) – Parchemin; 0^m32 de largeur sur 0^m22 de hauteur.

1461. – Acte passé devant l'official d'Avranches : Nomination par le clergé du diocèse d'Avranches, réuni au manoir épiscopal, le 31 mars 1461 (N. S.), de procureurs pour comparaître à Rouen, le lundi après la *Quasimodo* de la même année, en l'assemblée générale des prélats de la province ; – assistants à l'assemblée du diocèse : Nicolas, abbé de Montmorel ; Philippe Pinard, doyen, Jean Pinard, Pierre Caillotte, Toussaint Confranc, docteur en médecine, Olivier David, pénitencier, et Jean Carrel, tous chanoines d'Avranches ; Martin Marc, bailli du Mont-Saint-Michel ; Nicolas Boule, bailli de Savigny ; Philippe Lemonnier, bailli de la Luzerne ; Jean Galouyn, chanoine de la collégiale de Mortain ; pour les doyennés : de Genêts, Thomas de la Perruque, curé de Dragey, doyen rural, et Jean L'Héritier, curé du Grippon ; – de Tirepied, Jean Haquebu, curé de Saint-Jean de la Haize, doyen rural, Geoffroi Fauvel, curé de Tirepied, Jean Le Rouyer, curé de Notre-Dame de Livoye ; – d'Avranches, Jean Laurent, curé de la Croix-en-Avranchin, doyen rural, Jean Gillol, curé de Montanel ; – de Cuves, Guillaume Billeheut, curé des Loges-sur-Brecey, doyen rural, Jean Gappel, curé de Cuves ; – de Mortain, Guillaume Lebert, curé de Gers, doyen rural, Georges Anquetil, curé de Chaulieu ; – de Saint-Hilaire, Jean Mahé, curé de Fontenay, doyen rural, Jacques Selles, curé de Virey, Étienne Beruchier, curé du Buat. – Nommés : Toussaint Confranc, Jean Tesnières. – Témoins : Jean Gilain, Jean de Chantelou, écuyer, Geoffroi Poussin. – Sceau et contresceau de l'officialité d'Avranches.

G. 1913. (Liasse.) – 36 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1522. – *Nomina assistera debentium et vocandorum in concilio provinciali Normannie.* – Mandements de l'archevêque de Rouen pour la convocation d'un concile provincial à Rouen, le 5 mai 1522 ; but de cette assemblée : *ut morum correctio et ecclesiasticorum excessus, cum omni vigilantia pastorali, nullatenus omittatur, immopotius divina lex et ecclesie atque christianorum libertas non mediocri studio serventur adamussim.* – Relations des citations faites par les doyens : de Baudemont (Nicolas Berthrand), Bray (Louis-Caron), Cailly (Guillaume Mauger), Envermeu (Guillaume Decaux), Eu (Nicolas Marc), Longueville (Jean Osmont), Pavilly (Guillaume Voisin), Périers (Richard Deschamps), Pont-Audemer (Jean Le Barbier), Saint-Georges (Guillaume Tuvache). – Cités : Jean Du Fay, abbé, de Corneville ; Philippe Teste, vicaire général de l'abbé du Bec-Hellouin ; Robert de Martigny, prieur du Bourgachard ; Nicolas Leschevyn, prieur des Carmes de Pont-Audemer ; Jean Le Grant, trésorier de la collégiale de Charlemesnil ; Jean Brocquet, sous-prieur de Saint-Laurent d'Envermeu, et dom Charles Desceliers, religieux du même prieuré. – Procurations données par le chapitre d'Andely à Pierre de Croismare, doyen, Jean Thierry, Thomas Postel et Nicolas Voesin ; – par le chapitre de Saint-Hildevvert de Gournay à Nicolas de Sane, chanoine de ce chapitre ; – par les moines d'Ouville, à Jean Le Picard ; – par Ambroise Le Munyer, professeur en théologie, vicaire général de Nicolas de Silly, prieur de Sausseuse, à Jean Marie, bachelier en théologie. – Procurations données, dans le diocèse d'Avranches : par le chapitre de la cathédrale à Jean Le Lieur, Julien Eschart, Greslart et Jacques Le Tardivel, scholastique d'Avranches ; – par le chapitre de Saint-Évroult et Saint-Firmit de Mortain à Josselin Halley. – Mandement des vicaires de Louis de Canossa, évêque de Bayeux, pour faire citer le clergé du diocèse à comparaître à Bayeux, en la salle du manoir épiscopal, le mardi après la *Quasimodo*, 29 avril, à l'effet de nommer des députés pour le concile provincial. – Citation par Jean Lucas, doyen de Villers, Guillaume Amourettes, doyen de Vire. – Relation de la citation donnée à Gabriel Le Veneur, prieur d'Ivrande ; réponse de ce prieur au doyen : « Dictes à Messieurs les vicaires que je me recommande à eulx et que je me trouveray, se Dieu plaist, à Rouen au concilie, et là les y a verroy. » – Procurations données par le chapitre de Bayeux à Adam La Longny, docteur en décret ; par Jean Bazire, prieur de l'hôpital de Caen, au même ; par les chapelains du Saint-Sépulcre de Caen (Ursin Thyboul, licencié en droit, Raoul Estienne, docteur en médecine, Jean Lécrivain et Jacques de Bouquetot, licenciés en droit), à Léon Conseil.

G. 1914. (Liasse.) – 37 pièces, papier ; 1 sceau ; 6 fragments de sceaux.

1522. – Mandements de l'archevêque de Rouen pour la convocation du même concile. – Mandement d'Ambroise Le Veneur, évêque d'Évreux, aux doyens ruraux : de Couches (de Couillarville), d'Ivry (Robert Lorée), de Lire (Comun), de Louviers (Jean Hamon), du Neufbourg (du Monchel), d'Ouche (Guillaume Le Comte), de Verneuil (Luillier), pour qu'ils aient à citer les

chapitres, les abbés et les prieurs. – Relation des citations faites en conséquence desdits mandements. – Chapitre d'Évreux cité par Jean Alespée, secrétaire de l'évêché d'Évreux ; – abbé de Bonport cité en la personne de Regnaud Cauchois, prieur claustral ; – Jean Lureux, prieur du Bois-Morel, et Nicolas Mallo, prieur de Grandmont, cités par Guillaume Le Conte. – Mandements de Guillaume de Silly, évêque de Séez, aux doyens ruraux de son diocèse, pour faire les citations requises. – Relations des citations faites par les doyens : d'Asnebec (Hector de Corday), de Bellême (Jean Bigot), d'Exmes (Guillaume Savary), de Falaise (Jean Martin), de Séez (Raoul Hommey). – Cités : les abbés : de Saint-André en Gouffern (Fralin de Couillebef), de Saint-Jean près Falaise (de Glatigny) ; – les prieurs : de Chêne-Galon (le vice-chancelier de Bretagne, résidant en Bretagne), – de Saint-Martin du Vieux-Bellême (Denis Le Roger) ; – du Val-Dieu (Jacques Roussigneul) ; – Charles Le Meignen, doyen de la collégiale de Toussaint près Mortagne. – Sceau de Jean Le Veneur, évêque de Lisieux, d'Ambroise Le Veneur, évêque d'Évreux (frustes) ; – de Jean Martin de Falaise (fragment) ; de Pierre Aubert, lieutenant de l'archidiacre du Corbonnois (fragment).

G. 1915. (Liasse.) – 41 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 1 sceau ; 2 fragments de sceaux.

1523. – Mandements des vicaires généraux de l'archevêché de Rouen pour la convocation d'une assemblée à Rouen. – Citation par Pierre Lescrivain, doyen rural de Genêts, de Noël Malet, procureur de François, abbé de la Luzerne. – Procurations données : par Louis Bourbon, évêque d'Avranches, à Robert Goulet, son vicaire général, professeur en théologie (charte datée du château du Parc, 10 février) ; – par le clergé d'Avranches à Jacques Tardivel, scholastique d'Avranches, André Farou, Jean Le Moyne, chanoine de Mortain, Hugues Bichot, curé de Saint-James de Beuvron, Durand Ferey, bachelier en théologie ; – par le chapitre de Saint-Evroult et Saint-Firmit de Mortain à Jean Le Moyne, chanoine de Mortain et curé de Tinchebray ; – par les abbés : de la Luzerne à Roger Payen, official de Rouen ; – de Montmorel (Roger le Belley) à Julien Le Blanc, curé de Ducey ; – du Mont-Saint-Michel, à Geoffroy Le Mercier, Adam La Longny, docteur en droit canon, chanoine d'Avranches, et Bernard Coespel ; – par le prieur de Savigny (Guillaume Maufillastre) à François de Tallevende et Guillaume Guyon ; – par la prieure de l'Abbaye-Blanche (Guillemette de Vauborel) à Robert Goulet et Jean Le Moyne. – Nomination de procureurs par le clergé de Bayeux, assemblé dans la salle du manoir épiscopal. – Nommés : Pierre Du Vivier, abbé commendataire de Notre-Dame d'Ardenne ; – Adam La Longny, chanoine de Bayeux ; – Romain Loynard, curé de Froiderue. – Procurations données par le chapitre de Bayeux à Adam La Longny ; – par les curés de divers doyennés à Robert Descajeul, curé de Lonlay, *de Lonllejo* ; – Guillaume Fouques, scelleur de l'évêché de Bayeux au siège de Rouen, curé de Saint-Martin des Loges ; – Thomas Colardin, curé d'Anisy ; – Pierre Picot, curé *de Russeyo* ; – René Benest, curé de Saint-Pierre *in Monte* ; – par les chanoines du Saint-Sépulcre de Caen à Raoul Boullenc, Jean Deschamps, leurs confrères ; – par les abbés : d'Ardenne (Pierre Du Vivier) à Pierre Beaugendre ; – d'Aulnay à Nicolas Gueroult ; – de Torigny au même ; – de Troarn à Guillaume Fouques, Ursin Périer, Robert Durevie ; – de Notre-Dame du Val à Jean Conseil, abbé de Notre-Dame de Fontenay, et Julien Vaultier ; – par les religieux du prieuré de Saint-Gabriel de Bayeux à Jacques de Baulde, Guillaume Le Comte, Denis Piquenart. – Procurations données, dans le diocèse de Coutances, par le chapitre de Coutances, à Charles de Saint-Germain, chantre de la cathédrale, et Jacques Le Marchant ; – par les curés du diocèse à Richard de Berrauville, curé du Mesnil-Rogues ; – par les abbés : de Blanchelande à Pierre Beaugendre ; – de Hambie (Richard l'Hermitte) à frère Guillaume Billeheust ; – de Montebourg (Gui de Montmiral) à Pierre Luillier ; – de Saint-Sauveur-le-Vicomte à Jacques Jeroesme, curé *de Velleyo*, et Nicolas, abbé de Lessay ; – par Jean de Saint-Germain, prieur de l'abbaye de Saint-Sever, et par les religieux de ce monastère à Gilles Becherel ; – par les prieurs : de Saint-Thomas-le-Martyr de la Bloutière (Guillaume Guisle) à Richard de Berrauville ; – de Saint-Georges de Bohon (Jean de Lur) à Charles de Saint-Germain et Simon Le Viandier ; – de Saint-Fromond (Pierre Josel) à Nicolas Nicolle. – Contre-sceau de l'officialité de Bayeux ; – sceaux du chapitre de Bayeux (fragment), – et de Pierre de Lossendière, doyen de la Chrétienté de Mortain, notaire de la cour d'Avranches.

G. 1916. (Liasse.) – 40 pièces, parchemin.

1523. – Mandement des vicaires généraux de l'archevêché de Rouen pour la convocation d'une assemblée provinciale à Rouen, le 20 février. – Procurations données, dans le diocèse

d'Évreux, par les chapitres : de la cathédrale d'Évreux, au chanoine Nicolas Aubert ; – de la Saussaye, à Guillaume Postel, docteur en médecine, chanoine de Rouen, Pierre de Flandre et Nicolas Leblanc ; – par les abbés : de Conches (Nicolas Levavasseur), à Jean Alyne et Jean Le Grant ; – de la Croix-Saint-Leuffroy (Richard Lemercier) à Jean Maupetit et Thomas Dumont ; – de Notre-Dame d'Ivry (Guy de Hellenvilliers, en même temps prieur de Noyon-sur-Andelle), à Claude de Hellenvilliers, prieur de Notre-Dame de la Genevraye ; – de Saint-Taurin d'Évreux (Étienne de Saint-Amand), à Jean Le Grant, prieur de Saint-Antoine près Passy ; – par l'abbesse de Saint-Sauveur près Évreux (Jeanne de Renneville) à Jean Le Juinel, pénitencier d'Évreux, professeur en théologie ; – par le prieur de Saint-Sulpice près Laigle, prieuré dépendant de Saint-Lomer de Blois (Jacques Gaudillon) à Paul Jaquet, chanoine de Rouen, et Antoine Frontinière. – Procurations données, dans le diocèse de Lisieux, par le chapitre de Lisieux, à Charles de la Rivière, chantre, Pierre Le Carpentier, écolâtre, professeur en théologie, Jacques Jullain, Pierre Dumont ; – par Thomas de Clermont, abbé de Notre-Dame de Corneilles, à Emery Langlois ; – par les religieux du prieuré de Realpré à Pierre Lelou ; – par Thomas Pierre, prieur d'Astelles ; – par les curés des doyennés de Bernay, Honfleur, Lisieux, Livarot, Montreuil, Moyaux. – Doyens : de Livarot, Manchon ; – de Montreuil, Massuet. – Procureurs délégués : Robert de Bouquetot, scelleur de Lisieux ; – Robert Le Caron, curé du Mesnil-Germain ; – Nicolas Rigeult, curé de Notre-Dame du Hamel ; – Guillaume Lemoingne, curé de Montreuil. – Procurations données, dans le diocèse de Sées, par l'évêque Jacques de Silly à Jean Gillain, professeur en théologie ; – par les chapitres : de Sées à Godefroy Chevalier, archidiacre d'Exmes ; de Toussaints de Mortagne à Charles Le Maignen, bachelier en théologie, doyen de la dite église ; – par les abbés : de Notre-Dame de Sillé à Michel Rapaley ; – de la Trappe à frère Julien Desnoes ; – par le prieur de la léproserie de la Madeleine de Catharabie (Gervais Aille) à Maurice Rabinet ; – par la prieure de Notre-Dame de Villers-le-Canivet à Jean Hautemps et Pierre Berenvin ; – par Gilles Lasnier, religieux de la maison de Saint-Éloi, près Mortagne, à Charles Maignen ; – par les curés du doyenné de Falaise... à Jessé Godet, curé de Chambays, conseiller du Roi ; – Geoffroi Lemercier, curé de Crennes ; – Antoine de Saint-Denis, curé de Saint-Denis, curé de Saint-Sulpice de Paludes.

G. 1917. (Liasse.) – 4 pièces, papier (1 imprimée).

1651. – Acta canonica concilii provincialis Rothomagensis Gallionehabiti, anno 1651, die 14 mensis februarii. – Præfatio. – Canon primus : de electione et administratione quibus constat vigetque ecclesiastica disciplina. – Canon secundus : de episcopali schola deque Christianoruni studiis canonice instituendis et reformandis. – Canon tertius : de régula fidei irreformabili ac illicito innovationis deque obiter novis Augustinianis et canonistis ad antiqua studia antiquumque ordinem canonicum revocandis. – Souscriptions de l'archevêque de Harlay et de Gilles Boutaut, évêque d'Évreux (deux exemplaires qui ne sont l'un et l'autre que des copies). – Sont joints à ce document : – Lettre du roi Louis XIV à Mgr de Harlay dans laquelle il lui témoigne sa satisfaction de la convocation du concile provincial de Normandie (imprimé) ; – lettre de Mgr de Harlay au chapitre de la cathédrale de Rouen pour lui annoncer son intention d'indiquer un concile provincial suivant la permission qu'il en avait reçue du Roi.

G. 1918. (Liasse.) – 103 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier ; 2 sceaux.

1523. – Lettres de François I^{er} à l'archevêque de Rouen et aux autres prélats de Normandie : « L'esleu empereur, le roy d'Angleterre et leurs adhérens, en violant les traictés..... ont invadé et assailly le royaume..... Attendu l'éminent péril et pour soulager lé peuple, » urgence « de prendre sur toutes les églises de France la soude et paiement de 30,000 hommes de pié pour six mois ; bien que nécessité n'ait point de loi, le Roi, voulant procéder plus gracieusement en cest affaire, a fait assembler à Paris bon nombre de prélats ; » – ordre de convoquer le clergé de Normandie à Rouen, le 20 février, pour lui faire voter un subside de VI^{xx} IX^m LVI livres tournois ; – à l'assemblée assisteront, de la part du Roi, le comte de Maulévrier, grand sénéchal de Normandie, le président du Parlement, le sieur de Saint-Sirque et de Chenonceau, général de ses finances, et le sieur de Radeval, maître ordinaire de l'hôtel. – Mandements de Monseigneur d'Amboise et de ses vicaires généraux aux doyens ruraux pour qu'ils eussent à faire les citations requises ; – relations desdites citations par les doyens : d'Aumale (de Morviller), de Basqueville (François Lefrançois), de Baudemont (Nicolas Bertherand), du Bourgtheroulde (Guillaume Hue), de Brachy (Jacques

Terrien), de Chaumont (Duquesney), de Gamaches (Bréant), de Longueville (Osmont), de Magny (Germain Germain), de Meulan (Leclerc), de Neufchâtel (Thomas Gressent), de Saint-Georges (Jean Vasse), de Saint-Romain (de Roquegni). – Procurations données par les abbés : du Bec-Hellouin (Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse et évêque d'Orléans, représenté par Philippe Teste, doyen d'Amboise), à Yon Gaseau, administrateur de Nolre-Dame-du-Pré, et à Jean Vitecoq ; – de Ressons (Bernardin de Vauldrey), à Nicolas Heuzé, chanoine de Rouen, et à David Mesnier, curé d'Ivry-le-Temple ; – de Saint-Martin-sur-Viosne près Pontoise, au même Heuzé et à Antoine Martinot ; – de Saint-Wandrille, à Jacques de Poulingues, prieur claustral de ce monastère, et à Roger Pain ; – par les abbesses : de Montivilliers à Robert de Blés, curé de Rolleville ; – de Saint-Amand (Guillemette d'Assy), à Jacques Yves et Jean Rondel, avocats de la cour de Rouen ; – par les prieurs : de l'Aillerie (Adrian Gaddes) ; de Beaumont-le-Roger (Léonet le Loup) ; de Notre-Dame-du-Bois-d'Orcher (Yves Ailes) ; de Gaillonnet (Philippe Massue) ; de Saint-Martin-de-la-Garenne (Jacques Goulle) ; de Gasny (Ambroise Lemonnier, docteur en théologie) ; de la Madeleine près Vernon (Jean de Gaillarbois, écuyer, curé de Saint-Vast-de-la-Hogue) ; de la Rocheguyon (Jacques Le Pellé) ; de Saint-Philbert-sur-Risle (Robert de Saint-Symphorien) ; – par Philippe Pot, docteur en l'un et l'autre droit, conseiller au parlement de Paris, trésorier de la Sainte-Chapelle, doyen de la collégiale de Saint-Mellon de Pontoise ; – par Guillaume Bouillon, trésorier de la collégiale d'Yvetot ; – par Marguerin le Petit, ministre du Rouvray. – Procurations données par les curés. – Sceau de Guillaume Byart, notaire apostolique du vicariat de Pontoise (fruste).

G. 1919. (Liasse.) – 13 pièces, papier.

1547-1551. – Taxes données aux délégués du clergé de Normandie qui comparurent aux assemblées de Rouen, en février 1547, avril, août 1550, février 1551 (N.S.), pour le fait des francs-fiefs et nouveaux acquêts. – Gabriel Lescot, prieur de Saint-Marc, grand vicaire de l'évêque de Bayeux ; – Philippe de Nossey, archidiacre de Lisieux, grand vicaire du cardinal d'Aunebaut, évêque de cette ville ; – Marin Labbey, chanoine de Rouen, d'Évreux et de Lisieux, grand vicaire de l'évêque d'Évreux ; – Gilles Lair, chapelain de Saint-Michel, envoyé par l'évêque et par le clergé d'Avranches ; – Guillaume Heuzé, official de Valognes, chanoine et pénitencier de Coutances. – État des dépenses faites par Robert Burnel, chanoine et député du chapitre de Rouen ; – se rend à Paris pour l'exécution du *patent* du Roi qui ordonnait la mainlevée du temporel du clergé saisi par *aucuns juges* ; – part accompagné de porte-malle et de laquais, mardi 18 décembre 1548 ; couche à Ecouis, 34 sous ; dîne le mercredi à Magny, 25 sous ; soupe à Pontoise, 34 sous ; dîne à Paris, 32 sous ; y soupe, 34 sous ; renvoie, le vendredi, un de ses chevaux, *pour pardonner à plus grands cousts* ; pour six jours de louage, à six sous par jour, 36 sous ; pour *ungs souliers* au laquais, 7 sous 6 deniers ; « pour boys achepté à me chauffer, estant mouillé, croté, gelé, neigé estant de retour de solliciter ledit affaire, 60 sous ; » – part de Rouen pour faire enregistrer le *patent*, accompagné de deux hommes à cheval et de son laquais pour le danger des chemins ; soupe à Bachy, 40 sous ; dîne à Neufchâtel, 35 sous ; point de juridiction ordinaire audit lieu le jour de son arrivée, fait assembler en la *cohue* les gens du Roi, baille au lieutenant et à l'avocat du Roi, à chacun un teston de 11 sous ; – dîne à Arques ; va chercher à Dieppe le procureur du Roi qui était aux noces de l'avocat Crosnier ; dîne à Dieppe, soupe à Cany ; n'y fait lecture du *patent* « parce qu'il n'y avait là qu'un lieutenant commis, les autres gens pour le Roi résidant à Caudebec ; » – couche à Valmont, dîne à Montivilliers ; note que la juridiction tenait audit lieu seulement le lundi et le vendredi et que « les lieutenant, avocat, procureur du Roi ne voulurent prendre aucune chose pour l'honneur de Messieurs de chappitre. » – Frais faits par les députés du clergé de la province, Chappuys, chantre de Rouen, et Philippe de Nossey dans leur voyage à Fontainebleau et à Écouen. – Autres frais faits par Pierre Tragin, pénitencier et chanoine d'Avranches, délégué du clergé du diocèse dudit lieu, et René Bécherel, curé de la Luzerne. – Quittance de Jean Vitel, secrétaire de l'évêché d'Avranches.

G. 1920. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier ; 1 sceau.

1460-1551. – Lettres du roi Charles VII pour la levée des droits de francs-fiefs, datées de la Salle-le-Roi, 24 septembre 1460 (copie). – « Instructions pieça faictes par le conseil du Roy sur les finances que l'en peult raisonnablement demander pour le Roy aux gens d'église pour le temps passé qu'ils ont tenu possession sans l'assentement du Roy. » – « Instruction sur le faict des fiefs, arrière-fiefs et choses nobles acquis par non nobles. » – « Difficultés sur les acquisitions faictes par

les non nobles meues sur les instructions dont cy-dessus est faite mencion. » – Mémoire adressé aux gens d'église, bourgeois et habitants de la ville de Rouen pour réclamer leur secours, par les gens d'église, bourgeois et habitants de la ville d'Alençon en butte aux poursuites des commissaires des francs-fiefs, 1460. – Charte de François I^{er} portant amortissement des biens du clergé acquis depuis trente ans, 1522. – Déclaration des biens des fabriques de : Saint-Éloi de Bezu-le-long ; – Saint-Aubin de Dangu, Saint-Jean de Dangu (mention d'une donation faite par un ancien curé, Yves de Pommereux, et par Pierre de Férières, baron de Thury, seigneur de Gisors) ; – Saint-Gervais et Saint-Prottais de Gisors (mention de la donation de Jean de La Vieffville, bailli de Gisors, 1497) ; – Notre-Dame de Noyers ; – de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Recouvrance, près le château de Dangu ; – de la confrérie de Notre-Dame-Mi-Août, fondée en l'église de Saint-Gervais et Saint-Prottais de Gisors, 1522. – Droits de francs-fiefs demandés aux églises de Normandie par Henri II. – Nomination de procureurs par le clergé du diocèse d'Avranches dans une assemblée convoquée par *Clodaldus Cenalis*, docteur en théologie, vicaire général au spirituel et au temporel de l'évêque ; – par le clergé du diocèse de Bayeux, assemblé au manoir épiscopal ; – par celui du diocèse de Coutances assemblé en la chapelle Sainte-Croix en la cathédrale. – Noms des curés de ces diocèses qui prirent part à l'élection des députés. – Députés nommés : pour Avranches : Guillaume Le Courtays, chanoine, Jean Nagerel, autre chanoine, curé de la Luzerne ; – pour Bayeux : Guillaume Gouye, chanoine de la prébende d'Essay, Jean Archier, curé de Sainte-Suzanne ; – pour Coutances : l'évêque Payen d'Esquetot, 1550. – « État de l'assiette, taxe et quotisation de la somme de 30,000 livres demandée par le Roy sur la province de Normandie, pour raison des francs-fiefs et nouveaux acquêts, » 1^{er} février 1550 (V. S.), signé : Le Bert, G. Lescot, N. Labbé, Martel. – Département des sommes à lever sur la province, pour nouveaux acquêts. – Relation de l'assignation donnée par Louis Le Sergeant, sergent royal en la ville de Séez, à Monseigneur Raoul Marescot, vicaire général de l'évêque de Séez, pour qu'il eût à payer sa part de cotisation. – Lettres de Henry II, datées de Chinon 1551, pour la déclaration des francs-fiefs. – « Etat de ce que l'archevesché de Rouen et les six évesques de Normandie portent, chacun en son diocèse, de la somme de 3,000 livres demandée par le Roy pour son droit des francs-fiefs, 5 août 1551. » – Sceau aux obligations de la châtellenie de Gisors.

G. 1921. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

XV^e siècle-1551. – Lettres des rois de France à l'archevêque de Rouen : – de Louis XI : « Pour la singulière dévotion que nous avons à Dieu et à Mons^f saint Charlemaigne, jadis notre prédécesseur roy de France,... avons délibéré de faire célébrer et férier les festes de son glorieux trespas et de sa translacion en ce royaume, qui tant a esté et est encores renommé et honoré par les faiz et gestes du dit saint, et qui est encores aujourd'huy repputé sa propre terre et espécial relique... vous... mandons que la dicte célébracion et férié vous tariez et faites faire, entretenir et continuer doresnavant en votre église cathédralle et par tout votre diocèse et province. » Amboise, 3 avril ; – de Charles VIII : « Pour ce que sommes deument informés que en votre diocèse, tant en l'église cathédrale, collégiales, parochiales que ès abbayes, prieurez, monastères, maladreries et hospitaux, l'onneur et service divin est très mal gardé, célébré et solemnisé par gens de vie dissolue, non lectrez, ne entendans leurs offices, et les pources malades, lépreux et autres povres, très-mal pensez, et non selon les fondacions.... vous exhortons que, incontinent, vous vous transportiez en personne, avec vos officiers, gens de bien, pour (donner) ordre etremède aus dits inconvénients. » Lyon, 10 mars ; signé : Charles ; contre-signé par Dubois, lequel ajoute : « Que, le dix-neufiesme jour de mars, soit partout célébré révéremment une messe à note de Mons^f saint Joseph, espoux de la glorieuse Vierge Marie, comme d'un confesseur... Voulons que faictes dénoncer en toutes les églises de votre diocèse, ès prosnes et autres lieux à ce convenables, par ataches, et en vos seines, sur les peines que adviserez, que doresnavant nulz malades ne preignent médecine que premièrement ils ne soient confessez, se convenablement faire le pevent ; » – de François I^{er} : Ordre à l'archevêque d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée des gens des trois États du pays et duché de Normandie convoquée à Rouen, au 1^{er} mars 1546 ; signé : François ; – de Henri II : Ordre de convoquer le clergé du diocèse pour élire ceux qui devront arrêter le nombre des clochers pour faire le département et cotisation des 20 livres pour clocher accordées en l'assemblée des prélats à Paris ; Reims, 11 mars 1551 ; signé Henri ; contre-signé : Duthier. – Quittance de Jurion Constantin, commis à recevoir les deniers de l'impôt à prélever sur les ecclésiastiques du diocèse de

Rouen pour leur part dans le subside accordé au Roi, par les États de Normandie, pour la suppression de la chambre des Comptes, 1544.

G. 1922. (Liasse.1 – 6 pièces, parchemin.

1596-1697. – Lettres des rois de France à l'archevêque de Rouen : – de Henri IV : faire préparer toutes choses pour faire entrée au cardinal de Florence, légat du pape, lorsqu'il arrivera à Rouen ; Rouen, le 11^e jour de décembre 1596 ; – la Reine est heureusement accouchée d'un fils ; faire rendre grâces à Dieu ; Fontainebleau, 25 avril 1608 ; – de Louis XIV : départ du Roi avec ses armées contre les États généraux des Provinces-Unies ; faire dire des prières publiques dans toutes les églises du diocèse ; Saint-Germain-en-Laye, 27 avril 1672. – Lettre de M^f de Chaumont à Mgr de Harlay ; le Roi remercie l'archevêque de l'envoi des reliques de saint Romain ; « Sa Majesté acceptera seulement celles que M^f votre trésorier luy offre encore, pourveu que votre attestation authentique en confirme la vérité, tant sa dévotion est délicate en telles choses, comme une occasion le tesmoigne depuis peu ; et quant à ce qui est de faire réciter votre office par les diocèses, bien qu'elle l'ait loué, si est-ce que c'est chose qu'elle laisse à la disposition des évêques, comme d'y faire prescher toute l'octave de l'Assomption de Notre-Dame ; de Saint-Germain, 31 décembre 1638. – Lettre de M. de La Vrillière ; il ajoute à la lettre du Roi qui annonçait la prise d'Arras que M. de Saint-Preuil avait été nommé gouverneur de cette place ; Amiens, 10 août 1640. – Copie de lettres de Louis XIV, ordonnant de faire chanter le *Te Deum*, 12 juin et 21 août 1697.

G. 1923. (Liasse.) – 47 pièces, papier.

1719-1761. – Lettres adressées par le roi Louis XV à l'archevêque de Rouen pour lui mander et ordonner de faire chanter le *Te Deum* et de faire dire des prières en l'église métropolitaine, à l'occasion des victoires remportées par les armées françaises et autres événements importants : – prise de Fontarabie ; – du château de Saint-Sébastien, 1719 ; – sacre du Roi, 1722 ; – naissance d'un fils de France, 1719 ; – prise du château de Milan, 1734 ; – départ du Roi pour la frontière de Flandre ; – prise de Menin, d'Ypres ; – reddition du fort de la Kenoque au duc de Boufflers ; – retranchements des vallées de Sture et du Château-Dauphin forcés ; retraite du prince Charles ; province d'Alsace délivrée de l'invasion des Autrichiens ; victoire remportée sur le roi de Sardaigne, à Coni, 1744 ; – guérison du Roi ; – départ du Roi pour la frontière de Flandre ; victoire remportée par le maréchal comte de Saxe sur le duc de Cumberland à la tête des troupes unies des Anglais, Hanovriens, Autrichiens et Hollandais ; – capitulation de Tournay ; d'Oudenarde ; prise de Gand ; – capitulation de Deudermonde, d'Ostende, de Nieuport ; – prise de Sarravalle et de Tortone, en Italie, par le maréchal de Maillebois ; – de Plaisance, par le duc de la Vieuville ; – victoire dans le Pavésan, remportée par le maréchal de Maillebois ; – capitulation de la ville d'Ath ; – prise d'Alexandrie, de Palerme, 1745 ; – capitulation de Bruxelles, reddition du fort de Sainte-Marguerite et de la ville d'Anvers ; – prise de Saint-Ghislain et de Charleroy ; – conquête de Namur, 1746 ; – départ du Roi pour le Brabant ; prise de l'Écluse et du Sas de Gand, des forts de la Perle et Liefkens-Hoeck, des villes de Philippines, d'Hulst et d'Axel ; – victoire de Laufelts ; – prise de Berg-op-Zoom, 1747 ; – accouchement de la Dauphine, 1751 ; – rétablissement du Dauphin, 1752 ; – accouchements de la Dauphine, 1753 1754 ; – victoire remportée sur le duc de Cumberland, près d'Hamelen, 1757 ; – victoire de Lutzelberg, 1758 ; – victoire de Bergen, remportée par le duc de Broglie, 1759 ; – guerre, 1760 ; – victoire remportée par le duc de Broglie sur le prince héréditaire de Brunswick, 1761. – Pièces signées par Louis XV, contre-signées par Phélypeaux, Chauvelin, de Voyer.

G. 1924. (Liasse.) – 8 pièces, papier.

1775-1784. – Lettres du roi Louis XVI à Mgr de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen : – sacre du Roi, 1775 ; – succès dans le Sénégal ; – île de la Dominique surprise par le marquis de Bouille ; – prise de l'île Saint-Vincent et des forts de l'île de la Grenade par le comte d'Estaing, vice-amiral ; – victoire navale remportée sur l'escadre anglaise commandée par l'amiral Biron, 1779 ; – grossesse de la Reine ; naissance du Dauphin, 1781 ; – nouvelle grossesse de la Reine, 1784. – Trois copies de lettres.

G. 1925. (Liasse.) – 8 pièces, papier.

1733-1759. – Lettre de Bridelle au chapitre de la cathédrale de Rouen pour faire dire des prières pour Mgr de Tressan, gravement malade. – Lettres de Dom Toussaints Duplessis, moine bénédictin, de l'abbé de Saint-Gervais, de René Laneau, général de la congrégation de Saint-Maur, à Mgr de Saulx-Tavannes au sujet d'une *Histoire du diocèse de Rouen*, dont ledit Duplessis avait été chargé ; – Duplessis se plaint de travailler sans avoir la confiance de l'archevêque, de ses vicaires généraux, ni du chapitre de Rouen ; – annonce qu'il a jeté au feu son manuscrit ; mais les matériaux, rassemblés aux dépens du clergé, seront remis à l'archevêque ; – demande de pardon adressée par Laneau : « Cette action porte avec soy un caractère d'insulte qui, dans un esprit moins généreux et moins bienfaisant que le vôtre, pourroit avoir des suites fâcheuses. » – Lettres de Saint-Florentin à l'abbé Terrisse : « J'ai reçu, Monsieur, le mandement du chapitre de l'église de Rouen qui ordonne des prières pour feu M. le cardinal de Tavannes. La lecture en est édifiante et justifie vos larmes. Chaque trait du tableau que vous y faites des vertus de ce prélat, dont la mémoire sera toujours chère à l'Église et à l'État, grave dans les cœurs la profondeur de la playe que sa perte y a faite. L'affliction de la Reyne est grande à proportion de sa piété qui ne connoist pas de bornes. »

G. 1926. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier, 1 sceau.

1122-1766. – Lettres de Charles VIII à... (nom du destinataire en blanc) : il annonce qu'il a député ses amis et féaux cousins et conseillers l'archevêque de Rouen, les sires de Beyne, prévôt de Paris, comte de Maulévrier, grand-sénéchal de Normandie, Jean Blosset, chevalier, sieur de Saint-Pierre, Denis Le Breton, général, Jehan Lalement, receveur général des finances au pays de Normandie, et Gui Avrillot, clerc des comptes à Paris, pour remonter l'état et disposition des choses par lui encommencées concernant le bien de toute la chrétienté et requérir un emprunt, Lyon, 11 août 1494 ; signé : Charles. – Lettre du ministre Saint-Florentin à Mgr de Saulx-Tavannes, au sujet des Nouvelles Converties, 1748. – Lettres de Robert Jolivet, abbé du Mont-Saint-Michel, pour requérir l'official de Rouen de lui rendre Jean Du Bosc *alias* Chiroy, religieux de ce monastère, enfermé pour ses délits aux prisons de l'officialité, comme prisons empruntées ; l'abbé déclare que depuis longtemps il réside à Rouen pour le service du Roi (Henri VI), 1442. – Lettres patentes de Louis XIV aux commissaires députés par l'archevêque pour faire le procès aux accusés de *l'hérésie du Jansénisme* en la ville de Rouen ; continueront les procédures sans s'arrêter à la sentence du bailliage ni aux délibérations du chapitre, sauf aux prévenus le droit de relever leur appellation conformément aux arrêts ; réintégration du sieur Mallet, grand vicaire, dans les fonctions du chœur dont il avait été interdit, 9 février 1661 ; signé : Louis. – Charte de Louis le Gros portant exemption de tailles en faveur de Saint-Mellon de Pontoise (vidimée par saint Louis, 1267, et collationnée par Robert Leclerc, doyen de Meulan, 1522). – Charte du chapitre de Saint-Mellon de Pontoise constatant sa dépendance envers l'archevêque de Rouen. – Sentence de la prévôté de Pontoise : Guillaume Le Coq ne sera point réintégré en la franchise dont il a été extrait, nonobstant la réquisition du vicaire de l'archevêque de Rouen, mais il sera délivré, pour être mené aux *galles par force*, au commissaire de présent étant en la ville de Paris, 1512. – Richard de La Mère nommé à la place d'Auroux, comme suppléant du vicaire de Pontoise ; – Claude Gerenton, nommé avocat de l'archevêché en l'officialité de Pontoise, 1632. – Vente par Nicolas Cessart, chanoine de Saint-Mellon, à Mgr de Harlay, d'une maison à Pontoise, 1652. – Correspondance relative aux réparations du manoir archiépiscopal à Pontoise. – Lettre de d'Argenson à Mgr de Saulx-Tavannes au sujet du sieur Duval, prêtre du diocèse de Rouen, interné au Mont-Saint-Michel ; sa pension sera payée par le clergé du diocèse de Rouen sur le pied de 500 livres par an. – Lettres signées par Charles VIII et Louis XIV. – Sceau de Jolivet.

G. 1927. (Liasse.) – 35 pièces, papier.

1522. – Quittances données aux déportuaires et fermiers des déports, des contributions perçues sur les églises paroissiales du diocèse de Rouen, conformément au vote du clergé de la province, et suivant la taxe arrêtée par les commissaires de l'archevêché.

G. 1928. (Liasse.) – 36 pièces, papier.

1538-1545. – États fournis à l'archevêché par les doyens ruraux constatant les noms des cures en déport dans chaque doyenné. – Doyens des doyennés : dé Basqueville, Le François ; – de Baudemont, Bertrand et Louis de Dampierre ; – du Bourghtheroulde, Desmarest ; – de Brachy, Le

François ; – de Bray, Chandelier ; – de Cailly, Mainet ; – de Canville, Brametot ; – de la Chrétienté, Fleury ; – d’Eu, Roussel ; – de Foucarmont, G. Abraham ; – de Foville, Le Brument ; – de Gamaches, Guérié et Suerre ; – de Gisors, Pennier ; – de Longueville, Fortin ; – de Périers, Le Prévost et des Hayes ; – de Saint-Georges, Alles ; – de Saint-Romain, Le Fèvre ; – de Valmont, Le Fèvre.

G. 1929. (Liasse.) – 19 pièces, parchemin ; 104 pièces, papier.

1495-1762. – Adjudication des déports des cures du diocèse de Rouen ; – cahiers des charges ; – correspondance relative aux déports. – Admesnil – Ancretiéville. – Cure d’Admesnil adjugée pour 90 livres, 1537 ; – de Saint-Pierre d’Aisier (*de Aesiaco*), vacante par le décès de Philippe de la Chapelle, diacre, enchérie par Roger Loisel jusqu’à la somme de 40 livres, 1517 ; – d’Alge, vacante par le décès de Nicolas de Sainte-Terre, adjugée à Pierre Le Cerf pour 6 livres, 1495 ; – d’Amfreville, au doyenné de Canville, vacante par le décès d’Abel de Haullou, adjugée pour 120 livres, 1501 ; – d’Amfreville-la-Mi-Voie (*de Media-Via*), vacante par le décès de Jean Le Ber, adjugée pour 25 livres, 1511. – Mandement de George II d’Amboise à son trésorier pour lui notifier qu’il a accordé à Guillaume Mouchart le déport d’Alisay pour 100 livres, 1525. – Ordonnance de l’official pour les déports de l’archevêché, 1726. – Pierre de Cuverville et Antoine de Brametot, doyens de Canville, 1511, 1537. – Pièce signée par Georges d’Amboise.

G. 1930. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 103 pièces, papier (18 imprimées).

1495-1763. – Déports des cures d’Andé – Anvéville. – Cure d’Anglesqueville, au doyenné de Basqueville adjugée pour 30 livres, 1495 ; – d’Anglesqueville, au doyenné de Saint-Romain, vacante par la résignation de Jean Grout, pour 98 livres, 1511 ; – de Notre-Dame d’Angoville, pour 30 livres, 1517 ; 70 livres, 1538 ; – d’Anneville, au doyenné du Bourgtheroulde, pour 150 livres, 1517 ; – d’Ansetot, au doyenné de Saint-Romain, pour 45 livres, 1495. – Requête de Guillaume Hébert, fermier du déport d’Annouville, aux vicaires généraux : « Pour les munitions du chasteau de Harfleur et du Havre-de-Grâce, il a esté contraint bailler pour le Roi au capitaine des dits lieux, quatre mines de blé et une mine d’avoine valant, à 50 sous la mine de blé et à 25 sous la mine d’avoine, quatre livres 5 sous » ; il demande en conséquence un rabais. – « Arrest du conseil d’Estat du Roy avec les lettres-patentes données en conséquence pour les déports de l’archevêché de Rouen, des 8 et 2 juillet 1706, portant exemption, en faveur des adjudicataires, des tailles et autres impositions des paroisses où le déport a lieu » (imprimé). – Doyens des doyennés : de Basqueville, Roger Parent, 1495 ; – du Bourgtheroulde, Lemaistre, 1508, 1517 ; Jean Desmarest, 1538 ; – de Saint-Romain, Jean Benard, 1495, et Jean Le Fèvre, 1511.

G. 1931. (Liasse.) – 81 pièces, papier (8 imprimées).

1724-1762. – Déports des cures d’Appetot – Arques. – Engagement pris par Louis Duval, d’enchérir pour le déport d’Arquenchy jusqu’à concurrence de 1,100 livres, 1744. – Lettre de madame d’Herbigny de Folleville en faveur dudit Duval, « hors d’état de faire valoir le déport qu’il avait pris par imprudence. » – Lettre de M. l’abbé de Saint-Pierre, archidiacre, au sujet de ce déport. – Cure d’Arques obtenue par grade, par Philippe Brossard, vicaire d’Envermeu, 1731.

G. 1932. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 72 pièces, papier (7 imprimées).

1494-1762. – Déports des cures d’Aubéguimont – Aumale. – Cure d’Aubéguimont (*de Albignimonte*), adjugée pour 8 livres, 1494 ; – d’Auberbosc, au doyenné de Foville, vacante par le décès de Pierre Legier, pour 50 livres, 1511. – Doyens des doyennés : de Foucarmont, Alain Arnoul ; – de Foville, Nicolas de Septemanville, 1511.

G. 1933. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 78 pièces, papier (16 imprimées).

1495-1762. – Déports des cures d’Auppegard – Auvilliers. – Cure des Authieux, au doyenné de Longueville, adjugée pour 40 livres, 1549 ; – de Saint-Médard des Authieux, au doyenné de Ry, pour 37 livres, 1493, et 50 livres, 1511 (vacante par le décès de Pierre Vimont) ; – d’Autretot, pour 140 livres, 1538, – d’Avremesnil (*Evramesnil*), troisième portion, vacante par le décès de Pierre de Roussel, pour 130 livres, 1538 ; – Testament de Jean Fouart, ancien curé de la seconde portion d’Avremesnil, résidant à Rouen en la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1524.

– Doyens des doyennés: de Brachy, Pierre Le François, 1538 ; – de Ry, Guillaume Hervieu, 1511 ;
– vice-gérant du doyen de Longueville, Guillaume de Laubel, 1549.

G. 1934. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier (16 imprimées).

1511-1761. – Déports des cures de Baigneville–Bazomesnil. – Troisième portion de la cure de Bailly-en-Rivière, enchérie jusqu'à 24 livres, 1517. – Cure des Baons-le-Comte, vacante par la résignation de Pierre Rouget, adjugée pour 400 livres, 1724 ; – vacante par le décès de Pierre de Colleville, adjugée pour 550 livres, 1744 ; – de Barentin, vacante par le décès de Mathieu Piédeleu enchérie jusqu'à 80 livres, 1525 ; – de Bazinval, jusqu'à 30 livres, 1524. – Doyens des doyennés : de Basqueville, Robert Parent, 1517 ; – d'Euvermeu, Charles Levasseur, 1511 ; – Clément Le Villain, 1517 ; – de Pavilly, Guillaume Voysin, 1525 – Curé de Fultot, Pierre de Clatot, 1511.

G. 1935. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 106 pièces, papier ; 1 sceau.

1511-1762. – Déports des cures de Beaubec – Bénouville. – Cure de Beaubec, enchérie par Guillaume Delastre, jusqu'à 20 livres, 1526 ; – de Beaumouchel, vacante par le décès de Nicolas Langlois, enchérie jusqu'à 50 livres, 1525 ; – de Beaurepaire (*de Bello repertu*), vacante par le décès de Nicolas Lefèvre, enchérie jusqu'à 40 livres, 1517 ; – de Notre-Dame-du-Bec-Crespin, vacante par le décès de Guillaume Grieu, enchérie jusqu'à 140 livres, 1538. – Doyens des doyennés : de Basqueville, Roger Parent, 1511 ; – de Cailly, Richard Thorel, 1525 ; – de Foville, Nicolas de Septemanville, 1511 ; – de Longueville, Osmont, 1524 ; – de Neufchâtel, Thomas Gressent, curé de Quièvecourt ; – de Saint-Romain, Jean Le Fèvre, 1517. – Sceau du doyenné de Longueville.

G. 1936. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 120 pièces, papier.

1517-1785. – Déports des cures de Bermonville – Bezu. – Cure de Berthenouville, vacante par le décès de Nicolas Delamare, enchérie jusqu'à 35 livres, 1517 ; – de Saint-Denis de Beuzeville-la-Giffard, vacante par la démission de Pierre Bachelet, enchérie jusqu'à 40 livres, 1517. – Pensions à Louis de Cazaulz, chanoine de Saint-Quentin en Vermandois, sur la cure de Beuzemouchel, 1508 ; – à Bastien Enon sur la cure de Berteauville, 1531. – Doyens des doyennés : de Baudemont, Denis Caillouay, 1517 ; – de Cailly, Guillaume Mauger, 1517. – Lettre de M. Caignet, prêtre, principal du collège de Magny, nommé à la cure de Bezu-le-Long, 1753.

G. 1937. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 123 pièces, papier.

1494-1761. – Déports des cures de Biennais – Blossenville. – Cure de Biennais (*de Benehabeas*), enchérie par Raoul-Carmont jusqu'à 40 livres, 1511 ; – de Saint-Martin de Biville, enchérie par Guillaume Rogière, jusqu'à 40 livres, 1494. – Mandement de Mgr D'Amboise à son trésorier pour qu'il eût à bailler à maître Pierre de Hornoy, son argentier, le déport de la cure de Biville, au prix de VIII^{xx} livres ; Gaillon, 15 décembre 1524. – Doyens des doyennés : de Cailly, Guillaume Mauger, 1511 ; – de Valmont, Gabriel Simon, 1494.

G. 1938. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 90 pièces, papier (1 imprimée).

1585-1763. – Déports des cures du Bocasse – Bordeaux. – Cure de Bondeville, au doyenné de Valmont, évaluée à 1,000 livres, 1737 ; – de Bonneville-sur-le-Bec, vacante par la résignation du sieur François Perchel (passé à la cure de Canteleu, au doyenné de la Chrétienté), en faveur du sieur Catel, vicaire du Grand-Quevilly ; au curé, un tiers des dîmes sèches, et toute la dîme verte ; 48 feux ; 170 communiantes en 1724. – Pensions à Hélie Durant sur les cures du Bosc-Hulin, Grosmesnil, Sainte-Geneviève, 1532 ; – à Jean Le Flamenc sur la cure de Boissay, 1525. – Arrêt du conseil d'État du Roi pour l'établissement de la taille proportionnelle dans le bourg de Bolbec sur le pied porté par l'arrêt du 11 septembre 1736, à l'exception des changements faits sur quelques articles, 2 octobre 1742 (imprimé).

G. 1939. (Liasse) – 11 pièces, parchemin ; 99 pièces, papier ; 4 sceaux.

1517-1762. – Déports des cures du Boscasselín – Boscroger. – Cure de Boscboardel, enchérie jusqu'à 150 livres, 1537 ; – de Boscguerard, au doyenné de Cailly, vacante par le décès de Jeanne Clerembaut, jusqu'à 200 livres, 1517 ; vacante par le décès de Louis Larconnier, jusqu'à

150 livres, 1538 ; – de Boscregnould, au doyenné du Bourgtheroulde, vacante par le décès de Guillaume Mauger, jusqu'à 40 livres, 1525 ; – de Boscrobert, jusqu'à 128 livres, 1517 ; – du Boscrocul, jusqu'à 18 livres, 1525. – Informations au sujet des revenus de la cure du Boscasselin pendant le déport, 1524. – Pierre Du Creux, prêtre, demeurant au Boscasselin, dépose en parole de prêtre « que, en l'an 1524, le bénéfice du Boscasselin fut en déport et commença le déport l'an 1523, la veille de Saint-Martin de yver, et fut enchéry.... pour 100 livres, et lors les blez qui estoient en terre se moustroient biaux, et avoit lors belle levée et belle moustrée ; mais, peu de temps après, furent les dits blez gattez par la gelée tellement que le plus grand laboureur de la dite paroisse nommé Anthoine de Bethencourt, escuier, ne recueillit que environ XXIII ou XXIII disiaux sur XVII acres semez en blay,.... et se les dits blez fussent venus,.... ils eussent peu apporter 3,000 guerbes.... En la paroisse n'y a que quatre laboureux, c'est assavoir le dit de Betencourt, Pierre Lemoyne, Jehan Bellet et Jacques Courage.... dit que le reste des parroissiens, qui sont en nombre X ou XII feuz, sont manouvriers et povres gens. – Enquis du *creux* de l'église, dit que, au dimence, l'offrende ne vault que deux ou trois deniers. Dit ledit qui parle que il ne voudroit pas deservir le bénéfice pour le *creux* de l'église, non pas seulement estre sujet à sonner les vespres ; » – autre déposition de Jean Courage : « Le plus grand terrien de la dite paroisse est Betencourt, lequel a bien XXXIII acres de terres labourables, et Pierre Le Moyne, XXV ou XXVI acres.... Jehan Bellet, XXV, Jacques Courage, XX. » – Doyens des doyennés : du Bourgtheroulde, Jean Desmarest, 1525 ; – de Cailly, Guillaume Mauger, 1517 ; – d'Eu, Marc, 1525 ; – de Longueville, Osmont 1518 ; – de Ry, Guillaume Le Blanc, 1537. – Sceaux des doyennés de Longueville et Ry.

G. 1940. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 99 pièces, papier ; 3 sceaux.

1494-1763. – Déports des cures de Bosville – Bouville. – Cure de Bouville, au doyenné de Canville, vacante par le décès de Jean Esterlin, enchérie jusqu'à ; 133 livres, 1495 ; – jusqu'à 350 livres, 1537 ; – de Bouchevillier, enchérie par Jean de Gisencourt, écuyer, jusqu'à 22 livres, 1494 ; – du Bourg-de-Saane, vacante par le décès de Guillaume Deshayes, enchérie jusqu'à 10 livres, 1525 ; – de Bourneville, enchérie par Guillaume Potier, curé de Pren-en-Bourse jusqu'à 90 livres, 1499. – Lettre de M. de Croismare à M. Pellevé, datée de Bouelles, 3 mai 1746 : « Des gens inconnus dans ce pays-ci, sans titres ni qualités, se disant déportuaires du bénéfice de Bouelles, sans bail, avant l'adjudication ordinaire de la Saint-Jean, sont venus plusieurs fois quereller dans la maison presbytérale, en demander toutes les clefs, faire sortir par là les héritiers du deffunt curé.... Voilà ce que c'est que de promettre des déports à des va-nu-pieds qu'on ne connoit point. » – Doyens des doyennés : de Brachy, Robert d'Espinay, 1525 ; – de Canville, Pierre de Cuverville, 1495 ; Brametot, 1537. – Vice-gérants des doyennés: de Gisors, Philippe de Chambos, 1494 ; – de Pont-Audemer, Jean Le Barbier, 1494. – Sceaux du doyenné de Canville et de Philippe de Chambos.

G. 1941. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 94 pièces, papier.

1494-1785. – Déports des cures de Brachy – Butot. – Cure de Brandiancourt, enchérie jusqu'à 41 livres, 1526 ; – de Braquetuit, vacante par le décès de Gilles Le Carpentier, jusqu'à 250 livres, 1525 ; – de Bruquedalle, vacante par le décès de Jean Lerat, jusqu'à 56 livres, 1525 ; – de Buchy, vacante par le décès de Jacques de Pigné, enchérie par Guillaume Leconte, boucher, jusqu'à 80 livres, 1517 ; par Alain Boudet, jusqu'à 82 livres, 1524. – Mandement de Mgr Geoffroy, évêque de Coutances, et Jean Masselin, vicaires généraux de l'archevêché, au trésorier pour qu'il ait à bailler, au prix de 45 livres, le déport de Brametot à Jacques Barbe, en faveur de Robert Le Lieur, 27 juin 1495 ; – autre mandement de M. Dufay, vicaire général, au trésorier pour qu'il ait à bailler à Pierre Gueutteville, vicaire de Brachy, le déport du bénéfice dudit lieu pour 125 livres, 1524. – Requête du déportuaire de Bruquedalle, à l'archevêque, et des habitants de la même paroisse, à M. de Bazincourt, subdélégué de Lyons, au sujet des dégâts causés aux récoltes par les tempêtes et grêles des 6 et 28 juin 1737. – Doyens des doyennés : de Cailly, Richard Thorel, 1525 ; – de Neufchâtel, Thomas Gressent, 1526 ; – de Ry, Robert De la Ville, 1524 et 1525. – Sceau du doyenné de Neufchâtel.

G. 1942. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier (26 imprimées).

1494-1762. – Déports des cures de Cahagnes – Cauville. – Cure de Cailleville, vacante par la démission de Jean Le Francois, enchérie jusqu'à 70 livres, 1511 ; – de Campeneuseville, jusqu'à 18 livres, 1494 ; 25 livres, 1524 ; – de Saint-Martin de Canteleu, jusqu'à 80 livres, 1511 ; – de Cantelou-au-Bocage, vacante par la résignation de Guillaume Dujardin, jusqu'à 40 livres, 1524 ; – de Catenay, vacante par le décès de Pierre Avollée, jusqu'à 81 livres, 1525 ; – de Cauville, vacante par le décès d'Antoine Thorel, jusqu'à 140 livres, 1524. – Prise à ferme, par Laurent Le Roux, de la cure de Cahagnes, dont était curé Jean Le Grand, pour trois ans, moyennant 90 livres, 12 mines de froment, et 1 porc gras, 1525. – 10 livres de pension accordées à Nicolas Turpin sur la cure de Canteleu, au doyenné de Brachy, 1527. – Mandement de MM. Du Fay et de Boton, vicaires généraux, au trésorier de l'archevêché pour qu'il eût à bailler à maître Yves Godescar les fruits de l'église de Capeval, en déport, au prix de 150 livres, 1525. – Mandement de Mgr d'Amboise à son trésorier pour qu'il eût à bailler à maître Nicole d'Esquetot, conseiller aux Généraux de Rouen, le déport de Carville-la-Folletière, au prix de 150 livres, 1537. – Doyens des doyennés : de la Chrétienté, Pierre Picot, 1511 ; – de Canville, Pierre de Cuverville, 1511 ; – de Foucarmont, Alain Arnoul, 1494 ; Clément le Villain, 1524 ; – de Périers, Richard Deschamps, 1524 ; – de Ry, Robert De la Ville, 1525.

G. 1943. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 81 pièces, papier ; 1 sceau.

1494-1762. – Déports des cures de Celloville – Cliponville. – Cure de la Cerlangue (*de Cervilingua*) enchérie jusqu'à 60 livres, 1525 ; – de Saint-Michel de la Chapelle, vacante par le décès d'Élie Durant, jusqu'à 60 livres, 1528 ; – de Chauvicourt, jusqu'à 55 livres, 1495 ; – de Clères pour 30 livres, 1494 ; – de Cliponville, jusqu'à 292 livres, 1537. – Ordre de bailler, sans adjudication, à Pierre Tilleren, les revenus de la cure de Cleuville, tombée en déport, et dont ledit Tilleren était sous-fermier, en vertu d'un bail fait avec Jean Duval, dernier fermier de ce bénéfice, 1524. – Mémoire des terres mises en valeur, depuis quarante ans, au dîmage de Chaussy, XVI^e siècle. – Mémoire pour Nicolas Harel, licencié en médecine, médecin de très-haut et puissant prince Mgr le duc de Bourbon, contre le procureur du Roi et le nommé Daoust, au sujet de la cure de Cléon, à laquelle Harel et Daoust prétendaient ; ledit Harel en ayant été pourvu, en 1499, après le décès de maître Jean Le Tainturier, sur la présentation faite par le Roi. – Sceau de Charles Le Fèvre, doyen du doyenné de Saint-Romain.

G. 1944. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 125 pièces, papier.

1511-1763. – Reports des cures de Collemare – Crasville. – Curé de Cannelle, vacante par la résignation de Jean Dorenlot, enchérie jusqu'à 50 livres, 151,2 ; – de Conteville, jusqu'à 120 livres, 1525 ; – de Crasville-la-Mallet, vacante par la résignation de Nicole Guedon, jusqu'à 65 livres, 1511. – Pension de 12 livres sur la cure de Crasmenil, à Melaigne Travers, 1511. – Lettre de M. Breton, desservant de Connelle ; il s'excuse de n'avoir pu fournir un extrait de baptême : « Tous les registres sont dans une grande confusion ; la plus grande partie perdue ; je désespère de venir à bout de renger ce peuple, barbare et délaissé depuis 150 ans, à son devoir dans l'église », 23 mai 1724. – Lettre de M. l'abbé Terrisse à M. Pellevé ; il le prie de presser les déportuaires de son archidiaconé : « Je dois, dit-il, encore considérablement pour ma maison canoniale, et j'ay très grand besoin d'argent », 25 novembre 1746. – Doyen du doyenné de Neufchâtel, Thomas Gressent, curé de Quiévre-court.

G. 1945. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 91 pièces, papier (12 imprimées).

1494-1785. – Déports des cures de Crespeville – Guy. – Cure de Crétot, enchérie jusqu'à 22 livres ; – de Crevon (*de Quevrone*), vacante par le décès d'Antoine Frevin, jusqu'à 140 livres, 1511 ; – de la Crique (*de Criqua*), jusqu'à 50 livres, 1495 ; 63 livres, 1517 ; – de Criquiers, vacante par le décès de Jean Manchon, jusqu'à 20 livres, 1505 ; – de Croixinare, jusqu'à 131 livres, 1538 ; – de Crosville, au doyenné de Basqueville, vacante par la démission de Christophe de Cybo, jusqu'à 160 livres, 1525 ; – de Cuverville, au doyenné de Gamaches, vacante par la démission de Léon Clairet, jusqu'à 30 livres, 1524. – Bail par Louis de Myneray, curé de Crétot, procureur de Claude de Hellenvillier, licencié en droit canon, notaire apostolique et curé de Saint-André, à Jean Vallès, prêtre, pour trois ans, moyennant 120 livres, à payer, chaque année, audit de Hellenvillier, au château de la Ferté, 1523. – Lettre de Nicolas Symon à Mgr., Mr. le trésorier ; il lui donne avis

qu'il a résigné sa cure de Criquebeuf en faveur du sieur La Guette, et le prie de bailler le déport à M^c Rogier Maupas, qui avait desservi la cure à sa place ; de Paris, 20 septembre 1,545. – Doyens des doyennés : de Basqueville, François Le François, 1525 ; – de Longueville, Pierre Orphille, 1495 ; Osmont, 1517 ; – de Neufchâtel, Hamon, 1505 ; – de Ry, Guillaume Hervieu, 1511 ; – de Valmont, Jean de Roquigny. – Sceau du doyenné de Valmont.

G. 1946. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 100 pièces, papier (18 imprimées).

1494-1763. – Déports des cures de Dampierre – Duclair. – Cure de Dancourt enchérie par Robert Daniel jusqu'à 24 livres, 1495 ; – de Déville, au doyenné d'Eu, enchérie par Nicolas Anguyer, chapelain, et Jacques Rasse jusqu'à 40 livres, 1512 ; – de Drosay, vacante par le décès de Louis de Nouiau, enchérie par Michel Le Balleur, jusqu'à 165 livres, 1494. – Doyens des doyennés : de Canville, Pierre de Cuverville, 1494 ; – de Foucarmont, Alain Arnoul, 1495.

G. 1947. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 135 pièces, papier (21 imprimées).

1524-1763. – Déports des cures d'Écaquelon-Épreville. – Bail de la cure de Saint-Denis d'Écots par Robert Nagerel, docteur en médecine, comme procureur de son frère Louis Nagerel, curé de cette paroisse, à Jacques Camail, pour six ans, au prix de 200 livres par an, 1523. – Mandement de Mgr d'Amboise à son trésorier pour qu'il eût à bailler à Jacques Camail, vicaire d'Écots, le déport de ladite cure, 1524. – Lettre de M. Rose, vicaire général, à M. Pellevé, receveur des déports, pour le prier de donner le déport d'Écretteville à M. d'Angerval, chanoine de Rouen : « Il faut compter l'acre de dixme à 4 livres, et celui d'aumône à 30 livres. C'est un prix honnête et ordinaire pour les déports », 29 décembre 1755.

G. 1948. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier.

1495-1763. – Déports des cures d'Ernemont – Eurville. – Cure d'Écalles, au doyenné de Cailly, vacante par la résignation de Pierre Helleboul, enchérie jusqu'à 50 livres, 1537 ; – d'Écalles-Alix (*de Ecallis Aelicie*), enchérie jusqu'à 180 livres, 1495 ; – d'Étran, vacante par la résignation d'Abel du Haubois, jusqu'à 107 livres, 1510 ; – la même cure évaluée à 1,200 livres, avec une population de soixante à quatre-vingts communicants et de vingt-six feux, 1737. – Cure d'Étretat enchérie jusqu'à 100 livres, 1537. – Mandement de Mgr d'Amboise à son trésorier pour qu'il eût à donner à M. Jacques de Rely le déport d'Équimbosc ; de Vigny, 3 avril 1537. – Doyens des doyennés : de Cailly, Nicolas Maynet, 1537 ; – d'Envermeu, Jacques Léger, 1519 ; – de Foville, Robert Le Prévost, 1495 ; – de Valmont, Nicolas Le Fèvre, 1537.

G. 1949. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 52 pièces, papier (14 imprimées) ; fragment de sceau.

1494-1762. – Déports des cures de Fallencourt – Flumesnil. – Cure de Notre-Dame de Fouilloy, au doyenné d'Aumale, vacante par la résignation d'Henry Wyot, enchérie jusqu'à 14 livres, 1508 ; vacante par la résignation d'Antoine Druger, enchérie jusqu'à 15 livres, 1511 ; – de Flancourt (*de Freulencuria*), enchérie jusqu'à 80 livres, 1494 ; – de Fleury-en-Forêt, vacante par le décès de Robert Boissière, enchérie jusqu'à 50 livres, 1526 ; – de Saint-Vast de Foutipou (*de Fagotipi*), enchérie jusqu'à 12 livres, 1494 ; – par Thomas Louvel, jusqu'à pareille somme, 1524. – Doyens des doyennés : d'Aumale, Galvain de Nully, 1508 ; – de Gamaches, Pierre Le Roux 1494 ; Pierre Farout, 1524. – Fragment de sceau du doyenné de Pont-Audemer.

G. 1950. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 153 pièces, papier (16 imprimées).

1495-1785. – Déports des cures de la Folletière – Fourmetot. – Cure de Fontaine-le-Dun enchérie par Sanson Blondel jusqu'à 35 livres, 1495 ; – de Saint-Éloi de Forges, jusqu'à 31 livres, 1524. – Lettre de madame Desmares de Beauvoir au sujet du déport de la Folletière ; elle expose le triste état de cette paroisse remplie de pauvres exposés à mourir de faim : « Autrefois, on avoit la ressource des pommes, dont il y avoit grande abondance ; mais elle est tarie depuis quelques années, tous les pommiers étant morts », 4 août 1754. – Doyens des doyennés : de Brachy, Thomas Selles, 1495 ; – de Neufchâtel, Thomas Gressent, 1524.

G. 1951. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 106 pièces, papier.

1495-1759. – Déports des cures de Franqueville – Fultot. – Cure de Freneuse, vacante par la résignation de Jacques de Croixmare, enchérie jusqu'à 75 livres, 1512 ; – de Fretteville, vacante par le décès de Charles Maquerel, jusqu'à 30 livres, 1495. – Mandement de MM. Du Fay et de Botton, vicaires généraux, au trésorier de l'archevêché pour qu'il eût à bailler, en faveur de MM. du Parquet, les fruits de l'église paroissiale de Saint-Pierre-de-Franqueville, alors en déport, à maître Louis Clavier, prêtre, pour 80 livres, 1525. – Dans une lettre de Verlen, curé de Hodeng-au-Bosc, mention « d'une maladie des plus contagieuses qui régnait dans cette paroisse depuis trois mois et qui avait enlevé une grande partie des habitants », 21 novembre 1750. – Lettre de M. de Pontcarré, premier président du parlement, à M. Pellevé ; il le prie de recommander au déportuaire de Notre-Dame-de-Franqueville d'être moins libre dans ses discours envers le curé ; « autrement, ajoute-t-il, je donnerais des ordres pour le contenir », 30 août 1751. – Doyens des doyennés : de Pavilly, Canu, 1495 ; – de Périers, Richard Bitot, 1512.

G. 1952. (Liasse.) – 85 pièces, papier, 2 sceaux pendants ; 3 sceaux plaqués.

1494-1785. – Déports des cures de Gaillefontaine – Glos-sur-Rille. – Cure de Saint-Martin-de-Gasny, vacante par le décès de Guillaume Le Roux, enchérie jusqu'à 60 livres, 1525 ; – de Gerponville, jusqu'à 280 livres, 1537 ; – de Saint-Gervais et Saint-Prottais de Gisors, jusqu'à 180 livres, 1494 ; – de Giverny, vacante par le décès de P. Collet, jusqu'à 16 livres, 1511. – Félicitations adressées par M. Terrisse à M. d'Ormeau au sujet de sa nomination à la cure de Gisors, 25 mai 1731. – Lettre de M. Lombard, prêtre, déportuaire de Gerville près Fécamp, au receveur des déports : « Il faudrait n'avoir nulle humanité pour n'être pas sensible à l'état malheureux de nos campagnes. Je nourris actuellement deux malades ; il y en a un couché, avec une vache, sur une poignée de paille, qui me fait bien faire des réflexions » ; journée de batteur en grange évaluée à cinq sous par jour, 21 novembre 1742. – Doyens des doyennés : de Baudemont, Caillouay, 1511 ; Nicolas Berthrand, 1525 ; – de Gamaches, Pierre Le Roux, 1494 ; – de Valmont, Nicolas Le Fèvre, 1537. – Vice-gérant du doyen de Gisors, Philippe de Chambos, 1494. – Sceaux de Chambos et de Leroux, doyen de Gamaches.

G. 1953. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 86 pièces, papier.

1494-1761. – Déports des cures de Goderville – Gouy. – Cure de Gonfreville, au doyenné de Valmont, vacante par le décès de Jean Du Tot, enchérie jusqu'à 80 livres, 1526 ; – de Gonnetot, enchérie par Vincent Picart, avocat en la cour ecclésiastique de Rouen, pour 86 livres, 1512 ; – de Saint-Pierre de Gonnevillle, vacante par le décès de Mathurin Carpentier, jusqu'à 220 livres, 1527 ; – de Goulcheules, vacante par le décès de Hugues Jouet, jusqu'à 7 livres, 1494 ; – de Gousseauville, jusqu'à 20 livres, 1524. – Doyens des doyennés : d'Aumale, *Galvanus* de Neully, 1494 ; – d'Eu, Marc 1524 ; – de Saint-Romain, Charles Le Fèvre, 1527 ; – de Valmont, Raoul Le Duvé, 1526.

G. 1954. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 75 pièces, papier.

1495-1761. – Déports des cures de Graincourt – Grugny. – Cure de Grainville-la-Regnard, enchérie jusqu'à 40 livres, 1495 ; 35 livres, 1511 ; – de Grainville-l'Alouette (*La Louet*), vacante par le décès de Roger Hyvout, jusqu'à 100 livres, 1524 ; – de Grandcamp, au doyenné de Foville, jusqu'à 45 livres, 1524 ; – de Grand-Couronne, jusqu'à 55 livres, 1537 ; – de Saint-Georges de Gravenchon, jusqu'à 50 livres, 1511 ; – de Grosmesnil, vacante par le décès de Guillaume Lenu, jusqu'à 52 livres, 1524. – Doyens des doyennés : de Brachy, Thomas Selles, 1495 ; Michel Faucon, 1511 ; – de la Chrétienté, Jacques Vyenot, 1537 ; – de Foville, Le Brument, 1524 ; – de Saint-Georges, Michel Alletz, 1511 ; – de Saint-Romain, Charles Le Fèvre, 1524.

G. 1955. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier.

1517-1785. – Déports des cures de Guenonville – Guitrancourt. – Cure de Guiberville, enchérie jusqu'à 100 livres, 1517 ; – de Guillerville, jusqu'à 10 livres, 1526. – Mandement de Mgr d'Amboise à son trésorier pour qu'il eût à délivrer à maître François Le Conte, curé de Gueures, les fruits du déport de ladite église pour 100 livres ; de Rouen, 12 décembre 1537. – Doyens des doyennés : de Brachy, Michel Faucon, 1517 ; – de Foville, Jean Le Brument, 1526.

G. 1956. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 58 pièces, papier.

1538-1760. – Déports des cures de Hacqueville – la Haye-Aubrée. – Cure de Saint-Léger de la Haye-Aubrée (*de Haya Alberedis*), enchérie jusqu'à 120 livres, 1538. – Lettre de M. Chabouillé de Brumière, secrétaire des commandements du prince de Conti, à M. Pellevé, receveur des déports, Paris, 6 décembre 1732 : « Je sors de chez Mgr l'archevêque de Rouen, à l'occasion du déport de la cure du Havre que S. A. S. Mgr le prince de Conti a donnée au frère d'un de ses gentilshommes, qui est d'une des bonnes maisons de Bretagne (M. de Quelen). Ce prélat a promis à ce frère et à moy que personne n'aurait le déport que le nouveau curé qui vous en paiera le même prix que ceux qui s'empresment de l'obtenir ; car je sais qu'un des vicaires du Havre est parti en poste pour aller vous le demander. » – Lettre relative au même objet, de M. le chevalier de Quélen, écuyer de la princesse de Conti. – Pension de 12 livres, sur la cure de Haudricourt, à Regnauld Broquet, chapelain de Notre-Dame de Rouen, 1527. – Doyen du doyenné de Pont-Audemer, Nicolas Gaillard, 1536.

G. 1957. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 81 pièces, papier.

1494-1785. – Déports des cures de Hébécourt – Heuqueville. – Cure de Hébécourt adjudgée à Guillaume Lecomte, Guy Le Fèvre et Pierre Le Forestier pour 185 livres, 1511 ; – de Hémies (*Hemys*), vacante par le décès de M. Jean Aubery, enchérie jusqu'à 15 livres, 1524 ; – de Hénouville, jusqu'à 60 livres, 1524 ; – de Harcau-ville (*Herquenville*), seconde portion, jusqu'à 60 livres ; – de Hermanville, jusqu'à 45 livres, 1538. – Chapelle du Hertelay, vacante par le décès de Jean Samson, enchérie jusqu'à 35 livres, 1517. – Ordre de MM. Reboursel et Du Fay, vicaires généraux de Mgr Georges II d'Amboise, au trésorier de l'archevêché pour qu'il eût à bailler à Jean Ferment, le déport d'une cure vacante. – Doyens des doyennés : de Brachy, Thomas Selles, 1494 ; – de Canville, Pierre de Cuverville, 1494 ; – de Foucarmont, Clément Le Villain, 1524 ; – de Gisors, Pierre Roussel, 1511 ; – de Ry, Nicolas Du Quesnay, 1538 ; – de Saint-Georges, Jean Vasse, 1524 ; – de Saint-Romain, Jean Lefèvre, 1517. – Sceaux des doyennés de Canville et Ry.

G. 1958. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 56 pièces, papier.

1494-1761. – Déports des cures de Hodeng – Hybouville. – Cure de Hodeng-au-Bosc, enchérie jusqu'à 10 livres, 1494 ; – de Hautot-sur-Dieppe, jusqu'à 50 livres, 1512 ; – de Houpeville, vacante par le décès de Raoul Billard, jusqu'à 50 livres, 1524 ; – de Hybouville, jusqu'à 44 livres, 1495. – Mention, dans une lettre de M. David, curé de Houdetot, du 8 janvier 1730, de la chute du chœur de l'église de cette paroisse, par l'effet des vents. – Doyens des doyennés : de Brachy, Michel Faucon, 1512 ; – de Foucarmont, Alain Arnoul, 1494 ; – de Pavilly, Guillaume Voysin, 1524. – Sceau du doyenné de Foucarmont.

G. 1959. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 104 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1511-1763. – Déports des cures d'Icquebeuf – les Jonquières. – Cure d'Illois, enchérie jusqu'à 40 livres, 1525 ; – de Saint-Pierre-de-la-Jonquière, adjudgée à Hugues et Jean Le Villain, et à Jean Toulouse, procureur en cour d'église, pour 69 livres, 1511. – Pension de 1,500 livres à Mgr de Quélen, évêque de Bethléem, sur la cure de Saint-Michel d'Ingouville et les chapelles annexes, Notre-Dame et Saint-François de la ville de Grâce, qu'il avait résignées en faveur de M. l'abbé Carrion, frère d'un gentilhomme de S. A. S. mademoiselle de Charolais. – Difficultés au sujet de cette pension. – Lettres de M. Carrion et de Mgr de Quélen à M. Pellevé à cette occasion, 1755. – Doyens des doyennés : d'Envermeu, Guillaume de Caux, 1525 ; – de Foucarmont, Clément Le Villain, 1525. – Sceaux de Mgr de Quélen et de M. Carrion.

G. 1960. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 97 pièces, papier ; sceaux plaqués.

1494-1762. – Déports des cures de Lamberville – Littetot. – Cure de Lamberville enchérie, par Henri Lesueur, curé dudit lieu, jusqu'à 190 livres, 1512 ; – de Leuilli (*de Lulliac*), jusqu'à 30 livres, 1494 ; – de Lignemare (*de Linenare*), jusqu'à 30 livres, 1525 ; – de Saint-Denis de Lillebonne, jusqu'à 100 livres, 1494 ; – de Limesi (*Limesiacum*), jusqu'à 51 et 56 livres, 1512 ; – de Lindebeuf (*Lindebotum*), vacante par le décès de François Masse, jusqu'à 95 livres, 1524. – Mandement de MM. Du Fay et de Botton, vicaires généraux, au trésorier de l'archevêché pour qu'il eût à bailler les fruits de l'église de Letteguive à M. Jean Voisin, prêtre, pour 65 livres, 7 juillet 1525. – Requête adressée à l'archevêque par M. Fripiet, curé de Lannoy, adjudicataire du déport de

cette église, 2 novembre 1751 : « Le dimanche 18 octobre dernier, il tomba une grêle épouvantable qui désola totalement la campagne ; les bleds et mars furent presque entièrement perdus, et le peu qui en est resté ne vaut rien parce que les plantes frappées n'ont pu donner maturité à leur fruit ; il y aura plus de son que de farine, avec laquelle le sieur curé n'a pas de quoi passer un tiers de l'année avec son domestique. Il espéroit, dans cette triste conjecture, sur un peu de foin ; mais la nuit du 22 au 23 du même mois, le ciel éclata tellement en foudres et en tonnerres, et il tomba si grande quantité d'eau que, sans cinq ou six personnes qui étoient venues pour sonner, le presbytère auroit couru grand risque d'être renversé. Le déluge fut si grand que, de mémoire d'homme, on n'en vit un pareil. Le peu de foin qui étoit fait fut enlevé ; les prés furent entièrement borbés. Dans la petite paroisse de Lannoy il n'y a que quatre pauvres misérables laboureurs, dont deux saisis par leurs maîtres et les deux autres saisissables, qui n'ont en tout que 15 mauvais chevaux dont la plupart sont borgnes ou aveugles et qui ne vallent pas en tout quinze pistoles. Aussi ne font-ils que effleurer la surface de la terre. Un des curés de Lannoy a fait un legs, de 80 livres de rente annuelle aux pauvres ; mais ce legs, plus pieux que prudent, bien loin de diminuer le nombre des pauvres, ne fait que l'augmenter, et sous prétexte de ces 80 livres, les pauvres fainéants circonvoisins viennent se réfugier à Lannoy, et s'attendent là-dessus, comme si cette somme étoit suffisante pour les nourrir. » – Doyens des doyennés : de Cailly, Malhurin Osmont, 1494 ; – de Foucarmont, Clément Le Villain, 1525 ; – de Foville, Robert Le Prévost, 1494 ; – de Pavilly, Voysin, 1512 ; – de Basqueville, François Le François, 1524. – Sceau du doyenné de Neufchâtel ; sceau plaqué de M. Lanquetot.

G. 1961. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 93 pièces papier ; 1 sceau plaqué.

1494-1761. – Déports des cures de Loconville – Lyons. – Cure de Saint-Clément de Longroy (*de Longorege*), enchérie jusqu'à 21 livres, 1494 ; – 33 livres, 1524 ; – de Saint-Pierre de Longueville, jusqu'à 8 livres, 1495 ; – de Luneray, vacante par le décès de Nicolas Ango, enchérie par Virgile Lemoyne, prêtre, jusqu'à 61 livres, 1537 ; – de Notre-Dame de Louvetot (*de Louvetoto*) enchérie jusqu'à 75 livres, 1525. – Lettres de M. P. Pion, curé de Longchamp, au sujet du déport de cette cure, 1730. – Certificat des principaux habitants de Louvetot : « Le 27 juin dernier (1759) sur les neuf heures et demie du soir, il est tombé une si grande abondance de grêle et avec tant de violence, qu'en moins d'un demi-quart d'heure, nous avons eu la douleur de voir nos campagnes ravagées, les menus grains hachés pour la plus grande partie. » – Doyens des doyennés : de Brachy, Pierre Le François, 1537 ; – d'Eu, Robert Canu, 1494 ; Marc 1524 ; – de Longueville, Pierre Orphille, 1495 ; – de Saint-Georges, Thomas Vasse, 1525. – Sceau du doyenné d'Eu.

G. 1962. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 151 pièces, papier ; 1 fragment de sceau pendant, 2 sceaux plaqués.

1494-1759. – Déports des cures de Maineville – Mauquenchy. – Cure de Saint-Nicolas de Malaunay, vacante par le décès d'Antoine Thorel, enchérie par Nicolas Tadhomme, prêtre, jusqu'à 45 livres, 1524 ; – de Maleville, au doyenné du Bourgtheroulde, jusqu'à 150 livres, 1524 ; – de Marques, jusqu'à 30 livres, 1494. – Chapelle de Mauny (*de Malonido*) jusqu'à 30 livres, 1524. – Louis Huyllart, archevêque de Thessalonique, recteur ou commendataire de l'église paroissiale de Saint-Pierre de Maineville, baille à ferme muable, pour six ans, à Louis et Jean Maret, prêtres, oncle et neveu, ladite église de Maineville, moyennant 240 livres par an, à charge de desservir *in divinis*, d'administrer les sacrements aux paroissiens, *necon synodos, calendas, necon residenciam curati, visitationem archidiaconi et alia onera assueta solvere*, 1543. – Lettre de Mgr d'Amboise à son trésorier au sujet du déport de Maineville ; de Gaillon, 16 septembre 1545. – Lettre de M. de Bonnechose, curé de Maineville, au sujet du déport de cette église : « Vous sçaurès que de mémoire d'homme on n'a point vu une si mauvaise récolte dans la paroisse de Meneville que celle de cette année. Je n'ai pas un tiers d'année ordinaire en bled, les mars sont très faibles et point de fruits... Le nombre des pauvres augmente tous les jours par la cherté des vivres, par les fièvres qui ont fait perdre l'aoust à beaucoup de personnes », 1738. – Maniquerville : Nicolas Jourel, curé, 33 ans ; revenu, 1,100 livres ; 150 communicants ; – biens de la fabrique, 100 livres, 4 acres de terre d'aumône avec la mesure ; – 450 acres de terre labourable dans la paroisse, 1725. – Doyens des doyennés : du Bourgtheroulde, Jean Desmarest, 1524 ; – de Foucarmont, Alain Arnoul, 1494 ; – de

Pavilly, Guillaume Voisin, 1524. – Fragment du sceau du doyenné de Foucarmont ; sceaux plaqués du marquis de Thiboutot et de madame d'Herbigny de Folleville.

G. 1963. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 100 pièces, papier.

1494-1763. – Déports des cures de Mélamare – Millebosc. – Cure de Meulers, enchérie jusqu'à 240 livres, 1517 ; à la mort de Jean de Dampierre, jusqu'à 200 livres, 1525. – Adjudication du déport du Mesnil-sous-Lillebonne, pour 60 livres, à Pierre Douille, 1538. – Mesnil Rury : patron, le prieur de Longueville ; 500 livres, ancienne évaluation ; 30 feux. – Cure de Mesnil-sous-Verclive, vacante par permutation faite par Mathieu Flavigny, en faveur de Joseph-Philippe Moillet, docteur en théologie, cure de Saint-Jean-d'Elbeuf ; patron, l'archevêque ; 70 communians ; 1,500 livres, ancienne évaluation, 1745. – Doyens du doyenné d'Envermeu, Clément le Villain, 1517, Guillaume de Caux, 1525.

G. 1964. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 134 pièces, papier.

1494-1758. – Déports des cures de Molaincourt – Muids. – Cure de Molaincourt, vacante par le décès de Nicolas Delamare, enchérie jusqu'à 30 livres, 1517 ; – de Mondiaux, au doyenné de Foucarmont, jusqu'à 8 livres, 1494 ; – de Montérollier, vacante par le décès de Raoul de Poullingues, jusqu'à 100 livres, 1538 ; – de Montigny, au doyenné de Bray, jusqu'à 40 livres, 1511 ; – de Notre-Dame de Morgny, jusqu'à 45 livres, 1537 ; – de Saint-Hilaire de Muids, vacante par le décès de Pierre Langlois, enchérie jusqu'à 100 livres, 1511. – Lettre de Mgr de Saulx Tavannes au receveur des déports pour le prier de remettre au curé de Montjavoult, 100 livres sur les déports, pour être distribués aux plus nécessiteux de la paroisse ; Versailles, 24 décembre 1749. – Lettre de l'abbé Terrisse au même vicaire général, au sujet du déport de Mont-de-l'If pouvant valoir de 1,000 à 1,200 livres : « Je n'ay pas envie d'aller à Rouen avant l'Assomption, me trouvant fort tranquille icy et fort libre, deux choses dont je fais beaucoup de cas ; Saint-Victor 13 juillet 1749 ». – Lettre de M. de Morgny à sa commère (M^{me} Pellevé) pour la prier de lui faire avoir le déport de Morgny, pour 600 livres, 1754. – Doyens des doyennés : de Baudemont, Denis Caillouay, 1517 ; – de Bray, Jacques Cartier, 1511 ; Caron, 1524 ; Thibaud Pennier, 1537 ; – de Cailly, Maynet, 1538 ; – de Foucarmont, Allain Arnoul, 1494 ; – de Gamaches, Charles Grouard, 1511.

G. 1965. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 137 pièces, papier (10 imprimées) ; 2 sceaux plaqués.

1494-1761. – Déports des cures de Néaufle – Noyon. – Cure de Neufbosc, enchérie jusqu'à 35 livres, 1495 ; – de Neuville-sur-Eaulne, enchérie par Louis Duquesne, écuyer, jusqu'à 50 livres, 1524 ; – grande portion de Normanville jusqu'à 150 livres, 1524. – Lettre de M^{me} de Bois-le-Vicomte, abbesse de Bival, au sujet du déport de Nesle-en-Bray, 1740. – Autre lettre de M. Le Halleur, curé de Suzay, au sujet du déport de Notre-Dame de l'Île : « Le Roy a donné (pour la paroisse de Suzay) 30 livres de riz, qui a été presque tout perdu, faute de lait ou de beurre, pour le faire cuire ; il n'y a personne dans la paroisse en état de soutenir les pauvres nécessiteux ; 17 décembre 1739. » – Sceau de M^{me} de Bois-le-Vicomte, abbesse de Bival.

G. 1966. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 80 pièces, papier (12 imprimées).

1494-1762. – Déports des cures d'Ocqueville – Ouveille. – Cure d'Ocqueville, vacante par le décès de Geoffroy Pommier, enchérie jusqu'à 55 livres, 1494 ; – de Saint-Georges d'Orival, au doyenné de Valmont, vacante par le décès de Thomas Maubuisson, enchérie par Jean Fontaine, nouveau curé, jusqu'à 25 livres, 1538 ; – d'Ouveille-la-Rivière, jusqu'à 100 livres, 1511. – Mandement de M. Du Fay, vicaire général, au trésorier de l'archevêché pour qu'il ait à délivrer à Guillaume Vibert, vicaire d'Ogerville, au doyenné de Cailly, les fruits du déport de ladite église, au prix de 126 livres, 1538. – Lettre de M. Guy Le Din, licencié en droit, procureur de Jean Palmier, protonotaire du Saint-Siège, curé d'Ourville, « à son très-honorable Mgr maître Guillaume Preudhomme, en quelque lieu qu'il soit, receveur général de Normandie » ; il lui écrit en faveur de Guillaume Bernard, fermier de la cure d'Ourville pour Palmier, et le prie de faire des démarches auprès des officiers de Mgr de Rouen afin que ledit Bernard « ne soit point hersellé et mesmement de la décime, en tant que son curé est au service du Roi et de madame la Régente, 24 juin 1524 ». – Mandement de Mgr d'Amboise à son trésorier pour lui ordonner de bailler le déport d'Ourville,

conformément au désir du cardinal de Lorraine, 1524. – Doyens des doyennés : du Bourgtheroulde, Jean Desmarest, 1538 ; – de Brachy, Michel Faucon, 1511 ; – de Canville, Antoine de Brametot. – Vice-gérant du doyen de Canville, Etienne Touret, 1494.

G. 1967. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 97 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1494-1762. – Déports des cures de Pannilleuse – Pissy. – Cure de Parfondeval, adjugée à Thomas Fréret, prêtre, et à Jean Toulouse, clerc de la cour d'église, pour 38 livres, 1511 ; – de Notre-Dame de Pelletot, enchérie jusqu'à 42 livres, 1494 ; – de Perreuil (*de Perrolio*), vacante par la résignation de François d'Épinay en faveur de Nicolas Chauvin, jusqu'à 30 livres, 1512 : – de Pierreflque, au doyenné de Saint-Romain, vacante par le décès de Jean Le Nu, jusqu'à 30 livres, 1524. – Mandement de Mgr d'Amboise à son trésorier pour lui ordonner de bailler à Guillaume Laloe le déport de Pubeuf ; Rouen, 7 novembre 1537. – Doyens des doyennés : de Longueville, Pierre Orphille, 1494 ; – de Périers, Richard Bitot, 1512 ; – de Saint-Romain, Charles Le Fèvre, 1524. – Vice-gérant du doyen d'Envermeu, en 1511, Pierre Gambier.

G. 1968. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 82 pièces, papier.

1511-1762. – Déports des cures de Pitres-Puisenval. – Mandement de MM. Du Fay et de Boton, vicaires généraux, au trésorier de l'archevêché, pour le prier de bailler, en faveur de M. Tulles, conseiller à la cour, le déport de Notre-Dame de Pitres à Richard Feré, nouveau curé, moyennant 110 livres, 1525. – Cure de Pomméval, vacante par la démission de noble homme Jean de Quenouville, enchérie par Jean Delarue jusqu'à 72 livres, 1511 ; – de Saint-Denis de Pont-Autou, vacante par le décès de Jacques Rouverel, jusqu'à 60 livres, par Robert Le Devin, vicaire de Glos, 1525 ; – de Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre, vacante par la résignation de Richard Du Fay, prêtre, avocat en cour d'église, en faveur de G. de Beauvau, jusqu'à 40 livres, 1511 ; – de Saint-Pierre de Pont-Saint-Pierre, vacante par le décès de Jean Breher, jusqu'à 35 livres, 1524 ; – de Ponts, au doyenné d'Eu, adjugée à Nicolas Marescot, prêtre, pour 61 livres, 1511. – Doyens des doyennés : d'Eu, Nicolas Anguier, 1511 ; – de Gamaches, Nicolas Bréant, 1524 ; – de Périers, Richard Bitot, 1511 ; – de Pont-Audemer, Guillard. – A une lettre de François Victor Douin de Courcelles, curé de Ponts, cachet représentant *Louis le Bien-Aimé*, 23 novembre 1760.

G. 1969. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1495-1761. – Déports des cures de Quevillon-Quitry. – Cure de Quièvecourt, enchérie jusqu'à 35 livres, par Pierre Quevrel, 1495 ; – de Quincampois, au doyenné de Cailly, vacante par le décès de Claude Rohault, jusqu'à 95 livres, par Guillaume Bazire, 1524. – Doyens des doyennés : de Cailly, R. Thorel, 1524 ; – de Neufchâtel, Hamon, 1495.

G. 1970. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 154 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1513-1762. – Déports des cures de Radepont – Rothois. – Cure de Saint-Jacques de Réalcamp, enchérie par Robert Le Sor jusqu'à 100 livres, 1524 ; – de Reuville, au doyenné de Brachy, vacante par le décès de Louis Delisle, jusqu'à 140 livres, 1517 ; – de Ribeuf, jusqu'à 40 livres, 1525 ; – de Roncherolles-en-Bray, vacante par le décès de Jacques Nicolas, adjugée à Jean Roulier et à Robert Michel, prêtres, pour 190 livres, 1511. – Lettre de M. Du Fay au trésorier de l'archevêché pour qu'il eût à délivrer, en faveur de Jean Maillard, à Jean Vauquet, les fruits du déport de Saint-Laurent de Restonval pour 60 livres, 1525. – Pensions : de 10 livres à Geoffroy de la Houssaye, chanoine de Rouen ; – de 35 livres à Jean de Feuguerolles, sur les fruits de l'église de Saint-Martin de la Roquette, 1531. – Lettre du curé de Saint-Saens à M. Pellevé, receveur des déports, au sujet de celui de Roquemont ; *en post-scriptum* : « J'ai appris que M. l'abbé Robinet est nommé archidiacre et official à Paris. Confirmés-moi cela, je vous prie. J'y prends bien intérêt pour lui quoique nous perdions beaucoup ; 23 février 1730 ». – Doyens des doyennés : de Foucarmont, Clément Le Villain, 1524 ; – de Brachy, Michel Faucon, 1517 ; Robert d'Espinay, 1525 ; – de Ry, Guillaume Hers vieu, 1511. – Sceau de M. de Marle, seigneur de Requiécourt.

G. 1971. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 7 pièces, papier.

1517-1763. – Déports des cures de Rougemontier – Ry. – Acte de décès de maître Jacques Lepreux, ancien curé de Roumare, décédé le 16 janvier 1755. – Cure de Rosay enchérie par

Étienne Dutroncay jusqu'à 61 livres, 1517 ; – de Ry, vacante par le décès d'Antoine Pinel, adjugée à Thomas Ravette, laboureur, pour 450 livres ; – on excepte du bail la chapelle de Saint-Jacques et de Saint-Christophe. – Doyen du doyenné de Longueville, Osmont, 1517.

G. 1972. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 118 pièces, papier.

1494-1752. – Déports des cures de la ville de Rouen. – Cure de Saint-André de la Porteaux-Fèvres, enchérie jusqu'à 22 livres, 1494 ; – de Saint-Michel, vacante par le décès de Jean Rousselin, jusqu'à 120 livres, 1565 ; – de Saint-Pierre-le-Portier, adjugée à Hébert de Tocqueville et à Roger Selles, notaire de la cour de Rouen, pour 50 livres, 1511. – Bail par Jean Becquet, prêtre, fermier de la cure de Saint-Sauveur, sous maître David Mesnil, curé de ladite cure, à Jacques Harlay, prêtre, pour trois ans, moyennant 110 livres par an. – Lettres de Mgr d'Amboise à son trésorier au sujet des déports : « Trésorier, je suis arrivé icy à Vigny dont je ne espère partir pour quelque temps ; Vigny, le 22 juillet 1538 ». – Lettres de M. l'abbé Terrisse à M. Pellevé, procureur général de l'archevêché. – Doyens du doyenné de la Chrétienté, Pilée, 1494 ; P. Picot, 1511 ; Jacques Vyenot, 1565. – Curé de Saint-Amand de Rouen, Guillaume Hesnart, 1511.

G. 1973. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 78 pièces, papier ; 1 sceau.

1494-1763. – Déports des cures de Sahurs–Sainte-Austreberte. – Cure de Saineville, au doyenné de Val-mont, enchérie jusqu'à 60 livres, 1494 ; – de Saint-André-sur-Cailly, jusqu'à 110 livres, 1524 ; – de Saint-Aubin-sur-Cailly, vacante par le décès de Jean de Béthencourt, jusqu'à 60 livres, 1517 ; – de Saint-Aubin, au doyenné de Saint-Romain, vacante par le décès de Pierre de Gostimesnil, jusqu'à 60 livres, 1511 ; – de Saint-Aubin de Crétot, vacante par la résignation de Poncet Brun, jusqu'à 40 livres, 1517 ; – de Saint-Aubin-jouxte-Boulleng, vacante par le décès de Thomas Lassavoure, jusqu'à 100 livres, 1537 ; – de Saint-Aubin-en-Campagne, vacante par la résignation de Jean Le Maneux, jusqu'à 40 livres, 1511 ; – de Saint-Aubin-en-Rivière, jusqu'à 132 livres, 1494. – Mandement de Mgr d'Amboise à son trésorier pour qu'il ail à délivrer à messire Étienne Roussel, prêtre, les fruits du déport de Saint-Aignan, au doyenné de Ry, pour 200 livres ; 3 janvier 1537. – Doyens des doyennés : de Cailly, Guillaume Mauger, 1517, 1524 ; – de Foville, Nicolas de Septemanville 1517 ; – de Gamaches, Pierre Le Roux, 1494 ; – de Périers, Guillaume Planterose, 1494 ; Ricard Bitot, 1511 ; Jean Le Prévost, 1537 ; – de Saint-Romain, Jean Le Fèvre, 1511 ; – de Valmont, Gabriel Simon, 1494. – Sceau du doyenné de Périers, 1511.

G. 1974. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin, 128 pièces, papier ; 1 sceau.

1511-1763. – Déports des cures de Saint-Barthélémy – Saint-Étienne-le-Vieux, au doyenné de Pavilly. – Cure de Saint-Denis-des-Monts, enchérie jusqu'à 140 livres, 1525 ; – de Saint-Denis-en-Val, jusqu'à 30 livres, 1517 ; – de Saint-Denis de Ferment (*Sancti Dyonisii de Fermento*), vacante par le décès de Michel Le Fèvre, jusqu'à 125 livres, 1511 ; – de Saint-Denis d'Écots (*de Gallis*), au doyenné de Baudemont, jusqu'à 80 livres, 1538 ; – de Saint-Denis-sur-Scie (*Sancti Dyonisii supra Syam*), jusqu'à 172 livres. – Mandement adressé par MM. Du Fay et Jean de Castignolles, vicaires généraux, au trésorier de l'archevêché pour qu'il eût à bailler à noble et scientifique personne maître Bertrand de Marcillac, doyen de l'église de Notre-Dame de Rouen, les fruits du déport de l'église paroissiale de Saint-Denis d'Héricourt, à charge de la faire desservir *in divinis* et moyennant le prix de 100 livres par an, 23 juillet 1538. – Lettres de M. Glatigny au sujet de Sainte-Beuve-en-Rivière : « Il n'y a eu dimanche qu'une messe basse par un Pénitent ; toute la paroisse est dans le lit ; on ne trouve ni garde ni personne pour battre le grain, misère générale dans tout le pays qui nous coûtera beaucoup. Aiez patience ; ce mauvais vent passera. J'ai gagné la maladie aux froids de la nuit ; 18 octobre 1743 » ; – « Tout ce pays-ci a été dans la plus grande désolation du monde ; il y a des familles entières éteintes ; personne ne vouloit entrer dans les maisons où il y avait des malades ; plusieurs même à leur aise sont morts abandonnés ; 10 novembre 1743 ». – Doyens des doyennés : de Baudemont, Nicolas Bertrand, 1538 ; – du Bourgthe-roulde, Jean Desmarest, 1525 ; – de Gisors, Guillaume Richer, 1511 ; – de Basqueville, Roger Parent, 1517. – Sceau de Regnaud des Doys, vice-gérant du doyen de Brachy, 1517.

G. 1975. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier. (17 imprimées.)

1495-1763. – Déports des cures de Sainte-Foi ; – Saint-Léger du Gènetay. – Cure : de Sainte-Geneviève, au doyenné de Basqueville, vacante par le décès de Jean Tardivel, enchérie jusqu'à 110 livres, 1538 ; – de Sainte-Geneviève, au doyenné de Neufchâtel, jusqu'à 70 livres, 1525 ; – de Saint-Gilles de la Neuville, vacante par le décès de Jean Manchon, enchérie par Eudeline, curé du Parc, jusqu'à 100 livres, 1495 ; – de Sainte-Hélène, au doyenné de Valmont, jusqu'à 120 livres, 1524 ; – de Saint-Laurent de Brèvedent, vacante par le décès de Laurent Bapaume par maître Payen d'Ectot, chanoine de Rouen, jusqu'à 60 livres, 1523. – Lettre de M. de la Mulle, curé de Sommary, en faveur du curé de Sainte-Geneviève qu'il représente comme réduit à la pauvreté, 1731. – Doyens des doyennés : de Basqueville, François Le François, 1538 ; – de Neufchâtel, Thomas Gressent, 1525 ; – de Saint-Romain, Jean Benard, 1495 ; – Charles Lefebvre, 1525.

G. 1976. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 131 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1488-1761. – Déports des cures de Saint-Mards ; – Saint-Michel du Haizel. – Lettre de M. Guérard, curé de Sainte-Geneviève-en-Caux, au sujet du déport de la cure de Saint-Maclou de Folleville, vacante par la mort du curé, inhumé le 10 janvier 1732 : « Dîme fort embrouillée par la multiplicité des décimateurs et la difficulté de distinguer les partages » ; bénéfice évalué à 1,200 livres. – Cure de Sainte-Marguerite de Quièvrecourt, adjugée à Pierre Bénart, pour 18 livres, 1511 ; – de Sainte-Marie-des-Champs, au doyenné de Foville, vacante par le décès de Jean Le Héricher, adjugée à Robert Briart, prêtre, pour 180 livres, 1511 ; – de Saint-Martin au Bosc, vacante par le décès de Philippe de Champos, adjugée pour 70 livres, à Jean Caron, vicaire général de l'archidiacre du Vexin-normand, 1511 ; – de Saint-Martin du Parc, vacante par le décès de Pierre Masselin, à Jean Roisne, prêtre, pour 20 livres, 1524 ; – de Saint-Maurice d'Ételan, pour 30 livres, à Jacques de Quiefdeville, 1518 ; – de la même cure, à Cuquemelle de Gonssin, prêtre du diocèse de Chartres, neveu de l'abbé Cuquemelle, chanoine de Rouen, 1729 ; ledit de Gonssin nommé à cette cure en la même année. – Lettre de M. Billouet en faveur de Jacques Banse, adjudicataire du déport de Saint-Maurice, au doyenné de Pavilly, en perte de plus de moitié sur le prix de la cure. – Doyens des doyennés : de Gisors, Richer, 1511 ; – du Bourgtheroude, Desmarest, 1524 ; – de Foville, Nicolas de Septemanville ; – de Brachy, Michel Faucon. – Sceau plaqué de M. Gruchet, inspecteur-général des milices gardes-côtes de la Haute-Normandie.

G. 1977. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 122 pièces, papier.

1494-1758. – Déports des cures de Saint-Nicolas de la Haye ; – Saint-Pierre l'Avis. – Cure de Saint-Nicolas de la Haye, enchérie jusqu'à 50 livres, 1495 ; – de Saint-Ouen du Bosc, jusqu'à 85 livres, 1537 ; – de Saint-Ouen de la Chapelle, jusqu'à 50 livres, 1537 ; – de Saint-Ouen-Prenembourse, jusqu'à 40 livres, 1517 ; – de Saint-Ouen sur Brachy, jusqu'à 35 livres, par Guillaume de Pimont, écuyer, 1494 ; – de Saint-Pierre de Néelle, jusqu'à 20 livres, 1595 ; – de Saint-Pierre-en-Val, jusqu'à 60 livres, 1521. – Doyens des doyennés : de Baudemont, Nicolas Berthrand ; – de Basqueville, Roger Parent, 1517 ; – de Brachy, Thomas Selles, 1494 ; – d'Eu, Canu, 1521 ; – de Foville, Robert Le Prévost, 1495 – de Neufchâtel, Hamon, 1495 ; – de Valmont, Nicolas Le Fèvre, 1537.

G. 1978. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 132 pièces, papier.

1495-1795. – Déports des cures de Saint-Quentin – Saint-Vincent de Nogent. – Cure de Saint-Quentin, enchérie jusqu'à 26 livres, 1495 ; – de Saint-Remy-en-Campagne, résignée par Rolland Baudren, enchérie jusqu'à 40 livres, 1524 ; – de Saint-Sulpice de Forest, vacante par le décès de Guillaume Papin, enchérie jusqu'à 50 livres ; – de Saint-Taurin, jusqu'à 20 livres, 1524 : – de Saint-Thomas de la Chaussée, jusqu'à 65 livres, 1524 ; – de Saint-Vincent de Nogent, vacante par le décès de Henri Cave, prêtre, jusqu'à 75 livres, 1538. – Bail fait par Pierre de la Haye, curé de Saint-Victor-en-Campagne, pour trois ans, à Jean Sollier, prêtre, du « revenu, profits et émoluments de la cure et bénéfice dudit lieu de Saint-Victor avec les dîmes et oblations de ladite cure, ensemble le manoir presbytéral, moyennant 300 livres, par an, à payer à deux termes : le saenne d'esté dit saenne de Pentecouste, le saenne d'iver, dit saenne de Toussaints, et à charge de comparoir aux visitations, saennes et calendes, 25 octobre 1535 ». – Mandement de M. Du Fay, trésorier de l'archevêché, pour faire bailler à noble et scientifique personne M^e Jehan de la Haie, licencié ès lois,

seigneur de Saint-Victor et avocat au bailliage de Rouen, les fruits ou déport de Saint-Victor, à la charge de faire desservir *in divinis*, et moyennant 280 livres par an, 1538. – Lettre de M. de Saint-Victor au receveur général des déports ; annonce l'intention de prendre le déport pour celui auquel il destine le bénéfice ; en demande le prix ; fut donné, en 1713, pour 750 livres ; le fermier n'y trouva pas son compte, bien que le blé valût, cette année, 110 livres le cent, tandis que, cette année, suivant toute probabilité, il ne vaudra que 40 livres ; – suivant lui les déports à présent sont à des sommes exorbitantes, 1738. – Doyens des doyennés : de Baudemont, Nicolas Berthrand, 1524 ; – du Bourghtheroulde, Desmarest, 1524 ; – d'Envermeu, Gosselin, 1495 ; – de Neufchâtel, Le Fèvre, 1511 ; – de Saint-Georges, Jean Vasse.

G. 1979. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin, 150 pièces, papier.

1495-1762. – Déports des cures de Salmonville – Suzay. – Cure de Sassetot, vacante par le décès de Jacques de Canouville, enchérie jusqu'à 310 livres, 1525 ; – de Septmeules, au doyenné d'Eu, jusqu'à 60 livres, 1525. – Déport de Saint-Pierre de Salmonville-la-Sauvage accordé par Masselin, vicaire général de l'archevêché, à Robert Guérin, chanoine de Rouen, pour lui permettre de s'indemniser des pertes qu'il avait encourues par suite de l'incendie de son presbytère, 1495. – Procuration donné par M. Du Belloy, docteur de Sorbonne nommé à la cure de Provemont, à M. Pellevé pour se rendre adjudicataire du déport de ladite cure en son nom, 1738. – Doyens des doyennés : d'Eu, Marc, 1525 ; – de Ry, Robert De la Ville ; – de Valmont, Raoul *Duni*. – Deux ligues de la main de Masselin, au bas de la pétition de Robert Guérin.

G. 1980. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 70 pièces, papier ; 3 sceaux plaqués.

1511-1763. – Déports des cures de Tancarville – le Tilleul. – Cure de Tibermesnil, vacante par le décès de Philippe Eurry, enchérie jusqu'à 100 livres, 1525 ; – de Thionville, jusqu'à 80 livres, 1511 ; – de Thiétreville, au doyenné de Valmont : 800 acres dont le curé a la *tierce* ; 6 acres d'aumône ; valeur de la cure, 1,800 livres ; plus de 200 messes à acquitter, à la charge du trésor ; décimes, 128 livres ; 300 communicants, 1756. – Acte de décès de Pierre Antoine Le Tourneur, curé de Tendos, 1757. – Lettre de M. Despommares, conseiller au parlement, par laquelle il certifie que, dans l'étendue de la paroisse de Tendos, il y a eu un tiers au moins de perte sur la récolte des grains, occasionnée par les orages du mois de janvier 1757. – Mandement de Mgr d'Amboise à son trésorier, datée de Rouville, ce 20 avril 1537 : – « Je suis icy (à Rouville) et me retireray incontinent à Gaillon dont je ne bougeray qu'il ne soit le lendemain de Pasques ». – Lettre adressée au trésorier par le cardinal Le Veneur au sujet du déport de Thuitsimer, datée de la Palyce, ce 18 mars 1537. – Doyens des doyennés : de Basqueville, François Le François, 1525 ; – de Foville, Nicole de Septemanville. – Sceaux plaqués de MM. Dubosc de Sourdeval, curé du Tilleul ; – de Vaubadon, capitaine d'une ; compagnie franche de marine.

G. 1981. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 127 pièces, papier.

1495-1761. – Déports des cures de Tocqueville – Touville. – Cure de Tostes enchérie jusqu'à 135 livres, 1512 ; – de Touffreville-la-Corbeline, vacante par le décès de Jean Le Bis, jusqu'à 115 livres, 1495 ; – de Toussaints jusqu'à 18 livres, 1595. – Doyens des doyennés : de Basqueville, Roger Parent, 1512 ; – de Saint-Georges, Jean Méjart, 1495 ; – de Valmont, Jean Roquegny. – Sceau pendant du doyenné de Valmont. – Sceaux plaqués de Mgr de Saulx-Tavannes et de M. Busquet de Caumont.

G. 1982. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier ; 1 fragment de sceau.

1490-1762. – Déports des cures de Transières. – Turretot. – Cure de Trouville, au doyenné de Foville, enchérie jusqu'à 80 livres, 1490 ; – de Saint-Germain de Trouville-la-Haulle, au doyenné, de Pont-Audemer, vacante par le décès de Nicolas Du Chastel, adjugée à Richard Normand, prêtre de Routot, pour 130 livres, 1524. – Doyens des doyennés : de Foville, Robert Prévost ; – de Pont-Audemer, Jean Barbier. – Fragment du sceau du doyenné de Pont-Audemer.

G. 1983. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 167 pièces, papier ; 1 sceau pendant, 2 sceaux plaqués.

1494-1768. – Déports des cures du Val-de-la-Haye – Veulettes. – Cure de Saint-Nicolas de Vernonnet, vacante par la résignation de Guillaume Mallard, enchérie jusqu'à 50 livres, 1525 ; – de Veulettes, jusqu'à 450 livres. – Lettre de M. le comte de Bailleul, commandeur, à M. Pellevé receveur général des déports, au sujet du déport de Vattetot : « Je ne doute pas que vous n'ayez appris que M. Renart, mon curé de Vattetot, doyenné de Fauville, ne soit mort de samedi dernier. Comme on vous pouroit demander le déport, qui est ouvert pour l'année 1747, mais comme j'ay envie de le prendre ou que le curé que je nommerez le prenne, par une raison sensible, c'est que, dans le dernier desport, on me fit un désordre effroyable dans le presbitaire, on laboura jusqu'à la cour et tous les jardins jusqu'au carreau d'asperges, on brisa tout dans la maison, c'est pourquoy je ne souffrirez aucun deportuere dans ma paroisse autre que ceux que vous mendez, à moins d'une bonne et excelante caution. » – Lettre de Mgr d'Amboise, datée de Gaillon, 23 novembre 1526. – Sceau du doyenné de Valmont ; – sceaux plaqués de M. le commandeur de Bailleul, de M. de Rieux, curé de Saint-Martin-aux-Buneaux.

G. 1984. (Liasse). – 6 pièces, parchemin ; 105 pièces, papier.

1511-1759. – Déports des cures de Vibeuf-Voivre-ville. – Cure de Vieux-Rouen, vacante par le décès de Pierre Desrubé, enchérie jusqu'à 25 livres, 1511 ; – de Vilainville, vacante par le décès de Simon le Roux, jusqu'à 30 livres, 1511 ; – de Vireville, vacante par le décès de Jean Pasquier, adjudgée à Jean Profinel, pour 130 livres, 1538. – Lettre de M. de Bailleul, président au parlement, et de M. d'Esneval au sujet du déport des cures de Vilmes mesnil et Villers-le-Chambellan. – Doyens des doyennés : de Foucarmont, Jean du Moulin ; – de Saint-Romain, Lefevre.

G. 1985. – (Liasse.) – 14 pièces, papier.

1733-1763. – Déports des cures d'Yébleron-Yvetot. – Cure d'Yébleron, vacante par la démission de M. Gagu, adjudgée au curé M. Guillaume Bobée, pour 784 livres, 1763 ; – d'Yerville, vacante par le décès de Jean-François Hector, adjudgée au curé M. Germain Feuguerey pour 100 livres, 1739 ; – d'Yvetot, adjudgée au curé M. Adrien Feuguerey pour 1,050 livres, 1733.

G. 1986. (Liasse.) – 60 pièces, papier.

1703. – Adjudication des déports, à l'audience de matin, en l'officialité de Rouen, à la requête du sieur Pellevé, directeur de la régie des déports, devant Philbert-Pierre Marescot, archidiacre d'Eu, vicaire général et vice-gérant de la cour ecclésiastique de Rouen. – Baudemont, 100 livres ; – Montebourg, 700 livres ; – Mesnières, 530 livres.

G. 1987. (Liasse.) – 89 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1526-1672. – Procédures relatives au déport des cures du vicariat de Pontoise : – *Exlractum à registro secretariatûs vicariatûs Pontisare et Vulgassini Francie ad causant deportuum à festo sancti Remigii anno 1531 usque ad consimile festum anno revoluto adjudicatorum.* – Acte passé devant le tabellion de la haute justice de Gaillon, par lequel Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, conseiller du Roi en ses conseils et commandeur des ordres de Sa Majesté, donne en pur don, irrévocable et entre vifs, à messire François d'Aguillenguy, grand vicaire de Pontoise, absent, les deux tiers des déports de tous les bénéfices du vicariat de Pontoise, pour par le dit d'Aguillenguy en jouir inviolablement à toujours, sa vie durant, la dite donation ainsi faite par mon dit seigneur audit d'Aguillenguy pour le récompenser des services par lui rendus, tant à mon dit seigneur que à feu Mgr son très-honoré oncle et prédécesseur pendant l'espace de quarante années, et de trente années au dit vicariat dans lesquelles il a été employé par mes dits seigneurs dans les plus importantes affaires de l'église, dont il s'est acquitté avec autant de capacité et de probité que de zèle et expérience, (5 janvier 1666). – Requête au grand vicaire de Pontoise par les seigneurs marguilliers et autres habitants d'Oinville : « sachant par expérience que les cures qui sont en déport sont tout à fait mal servies et le service divin mal fait et l'administration des sacrements tout-à-fait négligée, ils supplient le grand vicaire de vouloir prévenir, par sa charité et prudence paternelle, à un tel désordre, et principalement à ce saint temps de caresme » (1633). – Requête analogue du seigneur, des marguilliers et des paroissiens du village de Chambors. – Mémoires de la main de

Mgr de Médavy pour M. d'Aguillenguy, en procès avec le nommé Flavet pour le déport de Cléry. – Sceau plaqué du doyen de Magny.

G. 1988. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 286 pièces, papier.

1722-1737. – Pièces justificatives des comptes des déports. – Paiements faits à deux pensionnaires de l'archevêché : M. le comte Jean Bielke, chevalier de l'ordre de Saint Lazare, en résidence à Rome au Quirinal, plus tard à Venise (sur les, certificats de vie à lui délivrés par le duc de Saint-Aignan) ; – M. Morin, logeant à Paris chez l'abbé de Mongault ; – Nicolas Formantal, maître de musique et prebendé des Quinzes-Livres ; – aux Pères : Le Baron, Cordelier ; Jean-Baptiste, gardien des Capucins de Rouen ; Ingoust et Le Fèvre, Jésuites, pour des sermons prêches par eux en la cathédrale ; – à M. Perchel, avocat. – Mémoires des frais pour la Cène. – Jattes pour la cérémonie du lavement des pieds achetées 85 livres par Davoult, curé de Saint-Saens, pour le compte de l'archevêché.

G. 1989. (Liasse.) – 387 pièces, papier.

1737-1746. – Pièces justificatives des comptes des déports. – Paiements faits, pour sermons en la cathédrale : à Henri Madin, maître de musique ; – aux Pères Hyacinthe, Augustin du couvent de Martainville ; – Ingoust, de Rosières, Fleury, Jésuites ; – Codolet, prêtre de l'Oratoire ; – Fournier, supérieur du couvent de Saint-Antoine de Rouen. – Certificat de vie délivré par François-Maurice *de Gonteriis*, archevêque d'Avignon, à André Du Mont, ancien curé de Notre-Dame de Montpellier, pensionnaire de l'archevêché. – Jattes achetées par le curé d'Esclavelles pour la cérémonie du *mandé*.

G. 1990. (Liasse.) – 143 pièces, papier.

1743-1746. – Pièces justificatives des comptes des déports. – Paiements faits pour sermons : aux Pères Couterot, Barnabite ; Du Halde, Teinturier et d'Orival, Jésuites ; – à frère Silvère, gardien du grand couvent des Capucins de Rouen. – Mention du décès de Jean Morin, frère servant de l'ordre de Saint-Lazare, arrivé le 27 avril 1745.

G. 1991. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 360 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1733-1750. – Pièces justificatives des comptes des déports (années 1746-1749). – Brevet du don de l'archevêché de Rouen pour Mgr de Saulx-Tavannes, 28 avril 1733, signé : Louis. – État des journées et des matériaux à payer pour la réparation du chœur de Cliponville, et pour la réédification de celui de la chapelle de Notre-Dame des Devises (1746). – Lettres de l'évêque de Séez au sujet de la pension qu'il touchait sur l'abbaye de Saint-Michel en Thiérache (1748). – Quittances relatives au paiement du prix d'achat de la bibliothèque de Mgr Le Normand, évêque d'Évreux, pour l'archevêché de Rouen. – Paiements pour sermons aux Pères : Le Blond, Besse, Dumas, Jésuites ; – Terras, docteur en théologie, Jacobin ; – Ozivizier, chanoine régulier de la Sainte-Trinité de Rouen ; – Jérôme, Augustin de Martainville ; Henri et Paulin de Coutances, gardiens des Capucins de Rouen ; – Jean Climaque, Pénitent de la même ville. – Jattes achetées par le curé d'Esclavelles pour la cérémonie de *mandé*. – Sceaux plaqués de la comtesse de Gergy et de l'évêque de Séez.

G. 1992. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 463 pièces, papier.

1750-1753. – Pièces justificatives des comptes des déports. – Tableau des fondations à acquitter en l'église de Longuerue. – État des charges de l'église de Sainte-Croix-sur-Buchy. – Lettres de l'évêque de Séez au sujet de sa pension sur l'abbaye de Saint-Michel en Thiérache. Paiements pour sermons : – à Frognieres, théologal de Noyon ; – Doden, de Rambure, Jésuites ; – Auzivizier, chanoine de la Sainte-Trinité ; – Legrand, Cordelier ; – Cajetan, Récollet ; – Paulin de Coutances, gardien des Capucins de Rouen.

G. 1993. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 303 pièces, papier.

1754-1757. – Pièces justificatives des comptes des déports. – Lettre de madame Desmares de Beauvoir à M. Pellevé ; elle décrit le triste état de la paroisse de la Folletière. – Quittances de l'évêque de Séez, de la comtesse de Gergy, du comte de Bielke, de M. Duval, supérieur du

séminaire des pauvres clercs de Rouen, pensionnaires de l'archevêché. – Paiements, pour sermons : à l'abbé Lambert, curé de Senos ; – à frère de Lépine, Minime ; – à Hazon, Jésuite ; – à Barnabé Marchand, Pénitent du couvent de Picpus de Paris.

G. 1994. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1724-1744. – Comptes des déports du vicariat de Pontoise et pièces justificatives des dits comptes. – Etat des cures du Vexin français tombées en déport depuis la mort de Mgr de Bezons. – Mémoire des travaux faits à l'hôtel du vicariat à Pontoise.

G. 1995. (Liasse.) – 38 pièces, parchemin ; 162 pièces, papier.

1745-1754. – Comptes des déports du vicariat de Pontoise et pièces justificatives desdits comptes. – Adjudication du déport de Courcelles à Jean-Baptiste Delisle, nouveau curé, pour 850 livres ; – de celui de Tourly, ouvert par le décès de Dauguenger, consistant en terres labourables, dîmes, *creux* de l'église ou fondations, à Pierre Filleul, laboureur, pour 1,500 livres ; – de Veteuil à Pierre Prunier, nouveau curé, pour 350 livres (1752).

G. 1996. (Liasse.) – 36 pièces, parchemin ; 154 pièces, papier.

1755-1759. – Comptes des déports du vicariat de Pontoise et pièces justificatives des dits comptes. – Adjudication du déport (terres labourables, dîmes, *creux* de l'église ou fondations) de Saint-Nicolas de la Chapelle, ouvert par le décès de François-Xavier Le Roux, à Thomas Sarasin, receveur de la seigneurie de Dauvers, et à Charles Trousseville, charpentier, pour 750 livres ; – de celui de Saint-Sulpice de Limets, ouvert par le décès de M. L'Hermite, à Pierre-Etienne Lejeune, marchand de chevaux, pour 900 livres ; – de celui de Marquemont, ouvert par le décès de M. Destample, à Antoine Philippart, pour 800 livres ; – de celui de Reilly, à Joseph Driancourt, aubergiste, et à Charles Duguet, perruquier, pour 1,300 livres.

G. 1997. (Liasse.) – 19 pièces, parchemin ; 74 pièces, papier ; 1 sceau, 2 sceaux plaqués.

1711-1734. – Dispense pour cause de consanguinité accordée par le pape Clément IX à Henri-Charles de Saulx-Tavannes et à Anne-Ursule Amelot, futurs époux. – Nomination, par Louis XV, de Nicolas de Saulx-Tavannes à l'abbaye de Montbenoist, vacante par le décès de François-Joseph de Grammont (20 mars 1718). – Brevet du Roi portant donation à Mgr de Saulx-Tavannes, nommé à l'évêché de Châlons-sur-Marne, vacant par le décès de Jean-Baptiste-Louis-Gaston de Noailles, des fruits dudit évêché, échus ou à échoir, depuis la vacance du siège jusqu'à la prise de possession du nouveau titulaire. – Autre brevet portant donation au même des 4 sous pour livre qui se prélevaient ordinairement sur les bénéfiques consistoriaux. – Serment de fidélité prêté au Roi en la chapelle des Tuileries, le 11 novembre 1721, en présence du Régent et de Charles-Emmanuel de la Viéville, aumônier ordinaire du Roi. – Lettres du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, attestant que la consécration épiscopale avait été donnée, le 5 novembre 1721, à Mgr de Saulx-Tavannes par l'évêque de Fréjus, en présence des évêques d'Avranches et de Mirepoix. – Accord, pour les réparations de l'évêché de Châlons, entre Mgr de Noailles, archevêque de Paris, seul héritier par bénéfice d'inventaire de Gaston-Jean-Baptiste-Louis de Noailles et Mgr de Saulx-Tavannes, évêque de Châlons ; pièces justificatives desdits comptes. – Procès-verbal de visite des dégâts causés par l'orage au château de Sarry, 18 juin 1732. – Transaction entre Mgr Nicolas de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, et son successeur au siège de Châlons, Claude-Antoine de Choiseul (1734.) – Don, par Louis XV, à Mgr de Saulx-Tavannes, des fruits de l'archevêché de Rouen depuis le moment de la vacance jusqu'à la prise de possession. – Acte d'installation, 24 mai 1734. – Remise du *pallium* à Mgr de Saulx-Tavannes, en la chapelle du palais archiépiscopal à Paris, par Mgr de Vintimille (2 février 1734). – Pièces signées par Louis XV, par le cardinal de Noailles ; sceau de Clément IX ; sceaux plaqués du chapitre de Rouen, de Mgr de Vintimille, du cardinal de Noailles.

G. 1998. (Liasse.) – 4 pièces, papier.

1754-1758. – États : de la vaisselle de Son Eminence Mgr le cardinal de Tavannes ; – des meubles de son hôtel de la rue Saint-Dominique ; – du château de Gaillon (à la garde de Courtois) ; – de l'hôtel archiépiscopal de Rouen. – A Gaillon, dans le grand appartement, antichambre de marbre : 4 tableaux représentant la cathédrale et l'archevêché ; – dans le cabinet de la tour : un petit

tableau peint par la Reine représentant un paysage garni de bestiaux ; le plan de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen ; le nouveau plan de Gaillon fait par M. Le Tellier ; le portrait de Mgr le duc d'Orléans.

G. 1999. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 94 pièces, papier.

1758-1759. – Pièces justificatives du compte des déports de l'archevêché présenté par M. Pellevé. – Aumônes aux pauvres de Radepont et de Cany. – Honoraires de M. Perchel, avocat de l'archevêché, 110 livres. – Frais de la cène : dragées et boîtes, 127 livres ; jattes, 96 livres ; tabliers, 173 livres 12 sous ; ruban, oranges et citrons, 36 livres ; pain aux pauvres, 25 livres ; gauffres et gâteau, 19 livres 4 sous ; total, 497 livres 12 sous. – Prébendes de Saint-Romain, 103 livres 15 sous. – Au chapitre de la cathédrale pour la cérémonie de *Bone pastor*, 5 livres. – Stations de l'aveugle et du carême prêchées par le Père Clément, Capucin, et par l'abbé Clément : 240 livres au premier ; 360 livres, et 48 livres, en plus, pour lui tenir lieu des collations, au second. – Journée du plâtrier à Rouen, 30 sous ; – du manœuvre, 18 sous.

G. 2000. (Registre.) – Grand in-folio, papier, relié en parchemin, 112 feuillets.

1746-1759. – Compte des dépenses faites, pour Mgr de Saulx-Tavannes, par Olivier, son intendant : – « Juin 1746, pour des lampions pour la réjouissance de la dernière ville que l'on a prise, 1 livre 16 sous ; – juillet même année, pour les terrines pour mettre sur les fenêtres, pour la dernière ville que l'on a prise, même dépense ; – pour un pot de confection de jacinthe des grands Jésuites pour les malades, 2 livres. – Port de lettres venant de Versailles, par les coches, 12 sous ; par la poste, 1 livre 19 sous ; – comptes arrêtés par Mgr de Saulx-Tavannes.

G. 2001. (Liasse.) – 253 pièces, papier.

1724-1729. – Pièces justificatives des comptes rendus à Mgr de Saulx-Tavannes, évêque de Châlons, plus tard archevêque de Rouen. – Travaux de réparation et de reconstruction au château de Sarry ; – Jean-Jacques Le Brun, et Nicolas Guyot, sculpteurs ; – verre pris à la verrerie de Magnien : carreau de 6 pouces de hauteur sur 4 de largeur, 3 sous ; – de 7 pouces sur cinq, 4 sous ; – de 8 pouces sur 6, 6 sous ; – de 9 sur 7, 8 sous ; – de 16 sur 12, 30 sous ; – mémoires, quittances d'ouvriers.

G. 2002. (Liasse.) – 174 pièces, papier ; 6 sceaux plaqués.

1734-1741. – Comptes rendus à Mgr de Saulx-Tavannes, comme abbé de Saint-Michel en Thiérache, par les religieux de ce monastère ; – pièces justificatives des dits comptes. – Réparations des églises du Housset, Sissonne, Notre-Dame d'Aubenton, Dohis, Plomion, Landifay. – Pensions payées à Jean-Denis de Regemorte, prêtre, conseiller au conseil souverain d'Alsace, demeurant à Saverne ; – Antoine-Hercule de Michault, sieur de Feuquerolles, capitaine appointé des gendarmes de la garde du Roi ; – Jérôme Chupperelle, chapelain de la chapelle de la musique du Roi et chanoine de Beaune (décédé à Versailles, 29 avril 1736) ; – Rebout, maître d'école de la paroisse Saint-Michel pour enseigner les pauvres enfants. – Sceau de la ville de Saverne.

G. 2003. (Liasse.) – 194 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1742-1749. – Comptes rendus à Mgr de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, abbé de Saint-Michel en Thiérache, par les religieux de cette abbaye ; – pièces justificatives desdits comptes. – Réparations aux églises de : Aubenton, Auge, Landifay, Sains, Sissonne. – Pensions payées à de M. Feuquerolles, à M. de Regemorte, prêtre, membre du conseil souverain d'Alsace. – Enfant trouvé dans la forêt nourri aux frais de l'abbé de Saint-Michel et du prince de Condé ; – Rebout, maître d'école, adjudicataire de l'enfant. – Sceau de la ville de Saverne.

G. 2004. (Liasse.) – 150 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1750-1759. – Comptes rendus à Mgr de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, abbé de Saint-Michel en Thiérache par les religieux de cette abbaye ; – pièces justificative desdits comptes. – Réparations aux églises d'Auge, Housset, Plomion, aux moulins de Blésy et de Rochefort. – Pensions payées à MM. de Feuquerolles, de Regemorte. – Adjudications de bois. – Félicitations adressées à

l'archevêque par M. Poncelet, prieur de Saint-Michel, au sujet du rétablissement de sa santé. – Sceaux des villes de Saverne et de Strasbourg.

G. 2005. (Liasse.) – 82 pièces, papier.

1756-1761. – Correspondance entre Mgr de Saulx-Tavannes et M. l'abbé Le Rat, son homme de confiance, q'une part, et MM. Lemaire et Chastelain, d'autre part, relativement à l'administration de l'abbaye de Saint-Michel en Thiérache dont était abbé Mgr de Saulx-Tavannes. – Office claustral de trésorier de Saint-Michel conféré à Jean-Pierre Willaume. – Contribution de l'archevêque aux réparations de ladite abbaye ; état des travaux à faire aux églises qui en dépendaient. – Demande du portrait de l'archevêque pour les religieux de Saint-Michel : « Comme nous ne pouvons nous flatter d'avoir l'honneur de posséder Mgr le cardinal en personne, souvenez-vous de la promesse que vous nous avez donnée de l'engager à nous visiter en peinture. » – Renseignement sur un enfant exposé à la porte du couvent : « J'ay écrit à M. le prieur du Val Saint-Pierre pour sçavoir ce qu'ils faisoient de ces sortes d'enfants, lorsqu'ils en trouvoient. il m'a répondu qu'après quelques jours ils les faisoient partir avec la nourrice pour aller aux Enfants-Trouvés à Paris et qu'eu vidant leur bource un peu, ils en étoient quittes et mettoient en sûreté ces pauvres malheureux, » 1758. – Procès intenté au bailliage de Vermandois siège de Ribemont, entre messire Colbert, grand doyen d'Orléans, abbé de Saint-Michel contre messire Le Rat, chanoine de Rouen, grand vicaire de Narbonne, abbé de Bellosanne, exécuteur testamentaire de Mgr de Saulx-Tavannes.

G. 2006. (Liasse.) – 114 pièces, papier.

1758-1760. – Comptes présentés à Mgr de Saulx – Tavannes, en sa qualité d'abbé de Signy ; – pièces justificatives desdits comptes. – Pensions assignées sur les revenus de ce monastère à Mgr Ange-Gaspard Durini Lemoine, chanoine de Chartres, cleric de la chapelle de la Reine ; Louis-Auguste marquis de Rieux ; MM. Bertholin, Cornet, et Le Rat. – Mémoire des réparations à faire à la maison abbatiale de Signy. – Procès entre les administrateurs du séminaire Saint-Louis pour les prêtres infirmes du diocèse de Rouen, légataires universels du cardinal de Saulx-Tavannes, et les sieurs Edme Meny et Sébastien Maréchal, économes généraux des bénéfices consistoriaux ; – entre lesdits économes et l'évêque de Laon, ambassadeur du Roi à Rome, nommé à l'abbaye de Signy. – Lettre de l'évêque duc de Laon à M. Le Rat, abbé de Bellozanne : « J'aurois désiré que vous m'eussiez donné une idée de ce que c'est que cette abbaie que vous connoissez très-bien, de son revenu et de ses charges. Je ne sçai trop à qui m'adresser pour l'affermir. » – Sceaux de l'évêque de Laon, de M. Barbier, archidiacre de Laon ; des abbés Le Rat et de Vaumadeuc.

G. 2007. (Liasse.) – 125pièces, papier ; 1 sceau pendant.

1718-1745. – Description et mémoire historique de l'abbaye de Montbenoist, 18^e siècle. – État et consistance de l'abbaye de Montbenoist, de ses dépendances avec ses droits, revenus et produits annuels. – Mémoire touchant le nouveau bail à faire de l'abbaye de Montbenoist pour Mgr de Saulx-Tavannes, prêtre, docteur de Sorbonne, 1718. – Traités avec les religieux. – Mémoire concernant les foy et hommage. – Mémoire pour les paroissiens de Notre-Dame de Pontarlier, dont le patronage appartenait à l'abbé de Montbenoist. « Sous prétexte de l'embrasement du couvert des deux autres églises paroissiales, les directeurs et magistrats ont formé le projet de faire transférer au village celle qui reste en état, et d'édifier sur le sol de Saint-Bénigne, dont le chapitre métropolitain de de Besançon est patron, une vaste et magnifique église pour servir à toute la ville. » – Motifs des habitants du Val du Saugeois, pour demander à Mgr l'archevêque de Rouen l'affranchissement de leurs personnes : « habitans mainmortables, tant pour leurs personnes que pour leurs biens, en sorte qu'ils ne peuvent contracter aucun engagement hypothécaire sur leurs biens, sans le consentement de leur seigneur, et que, venant à mourir sans descendance en ligne directe ou sans être communies c'est à dire vivant en communauté avec le chef de leur famille, toute leur succession appartient de droit au seigneur... Cette situation les réduit à une misère extrême ; » – l'archevêque se prête à leur demande : « Il est juste qu'ils se libèrent de la mainmorte, macule odieuse, honteuse et méprisable, au moyen de l'augmentation de la dîme qu'ils accordent à. leur seigneur pour l'indemniser des échutes fréquentes qui lui arrivent par la mort de ceux qui ne laissent point d'enfants ou de parents cornmuniers » – Annonce de la mort de M. Morand, chanoine de

Montbenoist. – Deux lettres de Mgr de Saulx-Tavannes à son frère commandant en Bourgogne. – Visite de l'abbaye de Montbenoist, des meubles, effets et titres... lors de la démission de M. de Saulx-Tavannes et de la nomination, pour le remplacer, de M. René-Louis de Sainte-Hermine, l'un des aumôniers de la Reine. – Abbaye de Saint-Etienne de Caen donnée à Mgr de Saulx-Tavannes en échange de celle de Montbenoist. – Sceau de l'abbaye de Montbenoist.

G. 2008. (Liasse.) – 130 pièces, papier.

1721-1745. – Correspondance et pièces justificatives de comptes, relatives à l'abbaye de Montbenoist. – Compte de M. Barbaud, fermier du revenu de ladite abbaye. – Transaction pour les réparations. – Achat d'ornements d'église. – Archives de l'abbaye entre les mains de M. Tinneau, reportées de Besançon à Montbenoist. – *Postscriptum* de la main de d'Aguesseau à une lettre adressée à son neveu Mgr de Saulx-Tavannes : « Si madame D'Aguesseau n'a pas été à Trouville pour vous en faire les honneurs avec mon fils, je croy, mon cher neveu, qu'il y a eu un peu de vanité dans son fait. Elle a craint que vous ne prissiez son château pour la maison du jardinier de Gaillon ; mais la mère Margot dit qu'elle n'a point la témérité de vouloir que Trouville ressemble à Gaillon. Au reste je la crois plus piquée du mal que vous dites d'Hébertot que flattée de la louange que vous donnez de Trouville. La comparaison de Fontainebleau la blesse d'autant plus qu'elle est sur le point d'aller habiter ce séjour triste pour elle. Il le sera encore plus cette année puisque vous n'y viendrés point. J'en suis aussi fâché que ma belle fille la Normande, mais je ne vous en loue pas moins de préférer votre devoir à tout le reste. »

G. 2009. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier ; 3 sceaux plaqués.

1743-1752. – Serment prêté, comme abbé de Saint-Étienne de Caen, par Mgr de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, à l'église de Rome et au Pape, ledit serment souscrit par Romain Delalonde, grand prieur de cette abbaye, en qualité de procureur dudit seigneur évêque. – Prise de possession de l'abbaye de Saint-Étienne, au nom de Mgr de Saulx-Tavannes. – Lettres d'hommes d'affaires à M. Le Courtois, Cornet, Pellevé, intendant, secrétaire, procureur de l'archevêché de Rouen, au sujet de l'administration du temporel de l'abbaye de Saint-Étienne : bois de Trun ; foires et marchés de Trun ; baronnie de Luc ; – prétention de M. Le Marchant du Martel, au titre de seigneur de Luc ; dissenterie à Luc en 1750 ; paysans exemptés d'aller aux corvées à cause de la maladie. – Procès-verbal dressé par M. Vicaire, docteur en théologie, curé de Saint-Pierre et official de Saint-Étienne de Caen, des ornements, livres et vases fournis aux églises dépendantes de Saint-Étienne de Caen dont était abbé le cardinal de Fleury, 1743.

G. 2010. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 138 pièces, papier.

1731-1764. – Donation par Mgr de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, de sa vaisselle d'argent à Charles-Michel-Gaspard de Saulx-Tavannes, comte de Saulx, lieutenant général des armées du Roi, menin de Mgr le Dauphin, gouverneur du château de Thauréau, élu de la noblesse de la province de Bourgogne, son neveu, et à Charles-Henri de Saulx-Tavannes, marquis de Saulx, son frère. – Testament olographe de Mgr. de Saulx-Tavannes, Gaillon, 20 mai 1757 : « Si je meurs à Rouen, le lieu de ma sépulture est marqué ; si je meurs à Gaillon, je désire et veut être enterré à la Chartreuse de Gaillon. Dans quelque autre endroit qu'il plaise à Dieu de disposer de moy, c'est la paroisse de cet endroit où je veut être inhumé. Il n'y aura ny armes, ny tenture, ny aultre décoration fastueuse, ny dans la maison où je decederay, quand même ce seroit à Rouen, ny dans l'église où je seray enterré »... Séminaire des vieux prêtres institué son légataire universel ; l'abbé Le Rat, son exécuteur testamentaire. – Pièces justificatives du compte de M. Le Rat, comme exécuteur testamentaire ; madame de Betancourt, veuve de M. Antoine de Banville, chevalier, seigneur de Trutemer, nommée le 30 mai 1752, par Mgr de Saulx Tavannes à l'une des prébendes de Saint-Romain. – Hôtel de l'archevêque, rue Saint-Dominique à Paris, successivement occupé par M. de Vilde et la marquise de Louville, loué par la succession de Mgr de Saulx-Tavannes à la princesse de Guemené. – Sceau de la juridiction de Sully.

G. 2011. (Registre.) – 115 feuillets, papier, in-folio ; non relié.

1759. – Procès-verbal d'apposition de scellés au palais archiépiscopal de Rouen, par Gilles-Antoine Geoffroy, Le Diacre de Martinbos et Louis-Léonor-Pierre le Carpentier d'Auzouville, conseiller du Roi au parlement de Normandie.

G. 2012. (Registre.) – In-folio, papier, 132 feuillets.

1759. – Inventaire par Gilles-Antoine Geoffroy Le Diacre de Martinbos et Louis-Léonor-Pierre le Carpentier d'Auzouville, conseiller du Roi en sa cour de parlement de Normandie, des meubles de Mgr de Saulx Tavannes au palais de l'archevêché à Rouen ; – au château de Gaillon (salles du billard, des Quatre-Vertus, de musique ; chambre de la petite Syrène ; la capitainerie).

G. 2013. (Registre.) – In-folio, non relié, 186 feuillets, papier.

1759. – Levée des scellés et inventaire des meubles de la succession de Mgr de Saulx-Tavannes, au palais archiépiscopal de Rouen, par Louis-François Poërier d'Amfreville, conseiller du Roi en sa cour de parlement de Normandie. – Bibliothèque : livres aux armes de Mgr Le Normand, évêque d'Evreux, achetés pour la bibliothèque de l'archevêché et réclamés au nom de Mgr de La Rochefoucauld ; *Missale Ebroicense* de 1583 ; – sermons manuscrits, ancienne écriture, imparfait ; Boulainvilliers, manuscrits, 5 volumes in-4° ; – recueil de diverses pièces sur différents sujets, tant imprimés que manuscrits, depuis 1611 jusqu'en 1669, 4 volumes in-4° ; – *Mazarinades*, 8 volumes in-4°. – Portraits du feu Pape, et du Dauphin. – Grand tableau représentant le plan de Gaillon. – 5 pièces de tapisserie de Bruxelles représentant l'histoire de Diane.

G. 2014. (Registre.) – In-folio, relié en parchemin ; 285 feuillets.

1759. – Procès-verbal d'apposition, reconnaissance et levée de scellés, après le décès de Mgr le cardinal de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen et grand aumônier de France, du 10 mars 1759. – Commissaire : Jean-François Hugues, conseiller du Roi, enquêteur et examinateur au Châtelet de Paris ; – l'archevêque décédé en son hôtel, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, paroisse de Saint-Sulpice, le 10 mars 1759. – Louis Langlois, intendant de ses affaires. – Le marquis de Tavannes, son héritier.

G. 2015. (Registre.) – In-folio, 149 feuillets ; non relié, papier.

1759. – Inventaire fait à Paris, après le décès de S. E. Mgr. le cardinal de Tavannes ; héritiers : Mgr Henri-Charles de Saulx-Tavannes, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, commandant en chef pour le service de sa Majesté ès provinces de Bourgogne, Bresse, Bugey, marquis d'Arc-sur-Til et de Til-Chatel, baron de Lux ; Charles-Henry de Saulx-Tavannes, marquis de Saulx. – Prisée de tapisseries représentant l'histoire de Joas, à figures *grotesques*, de damas, de Caux, de Bergame ; de fauteuils en *confessionnal*. – Catalogue de la bibliothèque du Roi, 10 volumes in-folio, 60 livres ; – *Baronius*, 24 volumes in-folio, 70 livres ; – Labbe, *Concilia*, 18 volumes, 120 livres, (estimations faites par le libraire Antoine-Urbain Coustellier). – Réserve, le portrait de la comtesse de Tavannes, mère de l'archevêque.

G. 2016. (Registre.) – In-folio, 16 feuillets.

1759. – Vente des meubles de feu M. le cardinal de Saulx-Tavannes en son hôtel, rue Saint-Dominique, près la barrière, quartier de Saint-Germain des Prés, à Paris. – 2 chevaux hongres sous poil brun, ayant tous leurs crins, l'un appelé *la grosse Tête*, âgé de 6 ans, l'autre appelé *le Nez blanc*, âgé de 8 ans, 1,025 livres (à M. le comte de Saulx, fils du comte de Tavannes) ; – 2 autres chevaux hongres sous poil brun, ayant tous leurs crins, appelés l'un *le Papillon*, l'autre, *le Mouton*, âgés l'un et l'autre de 9 ans, 1,340 livres (à M. le comte de Tavannes) ; – 2 autres chevaux hongres sous poil brun, ayant tous leurs crins, appelés l'un *le Rustique*, âgé de 9 ans, l'autre *les grandes Oreilles*, âgé de 6 ans, 801 livres (à l'évêque d'Agde) ; – 2 autres, 480 livres, (au duc d'Aumont) ; – 1 au comte de Saulx, 591 livres ; – 1 cheval de carrosse, *le Brochet*, 12 ans, à M. Hargenvilliers, 373 livres ; – Une jument et un cheval de selle sous poil alezan bey, 269 et 260 livres ; – berline vernie en noir, dorée et à ressorts à la Dalesme, 1,930 livres ; voiture allemande en gondolle, 1,000 livres ; – 2 autres berlines criées à 1,800 livres et 1,200 livres ; – Tabatière d'écaillé, garnie d'or ; – cachet d'argent aux armes du cardinal, au poignet d'ébène ; – livres : *Relations des fêtes de Madame et fêtes du Havre, sacre de Louis XV*. – Produit de la vente, 37,943 livres.

G. 2017. (Registre.) – In-folio, papier, 129 feuillets ; non relié.

1759. – « Procès-verbal d'apposition, reconnaissance et levée de scellés apposés après le décès de M. le grand aumônier de France (le cardinal de Saulx-Tavannes), du 10 mars 1759 et autres jours suivants ». – Mobilier du cardinal au château de Versailles.

G. 2018. (Registre.) – In-folio, non relié, papier, 114 feuillets.

1759. – Inventaire fait, à la requête de Pierre-Paul Barthellon, premier secrétaire des économats et bénéfices consistoriaux appartenant à Mgr le cardinal de Saulx Tavannes dans les appartements du château de Versailles, et en l'hôtel d'Estrées à Versailles, avenue de Saint-Cloud.

G. 2019. (Registre.) – Grand in-folio, papier, 514 feuillets, non relié.

1759. – Procès-verbal de vente des meubles de Mgr de Saulx-Tavannes déposés au château de Versailles et en son hôtel d'Estrées, avenue de Saint-Cloud à Versailles : 50 bouteilles de vin de Champagne, 65 livres ; – 20 bouteilles de Malvoisie, 60 livres ; – 28 de Lapet, 43 livres ; – 17 de Musseaux, 15 livres 16 sous ; – 1 de Runcio, 3 livres.

G. 2020. (Liasse.) – 10 pièces, papier.

1760-1761. – Comptes de la succession de Mgr de Saulx-Tavannes rendus, par Philbert-Mellon Soret, receveur des décimes de l'archidiaconé de Pontoise ; – par Edme-Louis Meny et Louis-Pierre Marchal, préposés aux fonctions des offices d'économistes séquestres, au séminaire des pauvres prêtres de Rouen, légataires universels de Mgr le cardinal de Tavannes, – pour les abbayes de Saint-Michel en Thiérache, Signy, Saint-Étienne de Caen et pour l'archevêché de Rouen.

G. 2021. (Cahier.) – In-folio, papier, 6 feuillets.

Commencement an XV^e siècle. – *Inventarium factum de scripturis que potuerunt haberi et recuperari ab heredibus et executoribus deffuncti dicti Pidalet, quondam procuratoris archiepiscopi Rothomagensis ; – Littere occasione hujus quod archiepiscopus in loco de Andeli confecerat sacrum crisma in die jovis sanctâ anno 1406. – Item, quedam alia boetia in quâ sunt quedam parve scripture super eo quod, nomine bone memorie G. de Vienne, tunc archiepiscopi, petebatur à singulis beneficiatis in civitate et diocesi, projucundo adventu suo, una decima cum dimidiâ, et recipiebatur, pro sigillo cujuslibet collacionis beneficii, marcha argenti, et, pro sigillo cujuslibet littere de non residendo, 50 solidi, quod, auctoritate regiâ, ad instantiam procuratoris Régis fuit inhibitum fieri, cui se opposuit archiepiscopus, et tandem fuit amicabiliter concordatum. – Quedam alie scripture contra Dominum de Breauté qui oblinuerat per Regem levare tria millia super certis habitatoribus in Normanniâ, cui se opposuit archiepiscopus et plures alii.*

G. 2022. (Cahier.) – In-folio, papier, 20 feuillets.

1693. – « Inventaire de tous les papiers en général, registres, tant pour le secrétariat de l'archevêché de Rouen que cœuilloirs de rentes seigneuriales, adveux, arrêts... qui pouvoient estre restez ès mains de feu M^e Jean de Louche, comme les ayant retirez de diverses personnes... toutes lesquelles pièces M^e François de Louche, fils aîné dudit deffunt Jean de Louche, remet ès mains de monsieur de Lisle, intendant de Mgr. de Colberl, de présent archevesque de Rouen. »

G. 2023. (Cahier.) – in-folio, papier, non relié, 30 feuillets.

XVIII^e siècle. – Inventaire très-sommaire des archives de l'archevêché de Rouen. – Titres classés dans la tourelle, dans des armoires marquées A. B. C. G. et dans la grande chambre.

G. 2024. (Registre.) – In-folio, parchemin, 8 feuillets.

XIV^e siècle. – État des bénéfices du diocèse de Rouen avec indication de leur valeur et des impositions auxquelles ils avaient été taxés. – Doyennés de Longueville, Foucarmont, Aumale, Neufchâtel, Envermeu, Eu, Foville, Valmont et Saint-Romain : – *Decanatus de Longavillâ : XXX libras, prior de Caudecote, solvit XXX solidos ; – Vc libras, prior de Altifago ; solvit XX libras.*

G. 2025. (Registre.) – In-folio, papier, 18 feuillets, recouvert en parchemin.

1424-1428. – Comptes des arrérages dus à la cour archiépiscopale de Rouen. – Curés : du Chefdeleau, Jean Du Val ; – de Boscbordel, Robert David ; – de Vély, Jean de Nohorton ; – de Buchy, Eudes Roussel ; – de Nollevall, Jean le Tourneur ; – prieur de Saint-Laurent d'Envermeu, Jean de *Coloniâ* ; – cleric de la paroisse d'Auffay, Raoul Gentsous. – Réconciliations de l'église de Routot, de Saint-André, hors la porte Cauchoise à Rouen, de Sainte-Geneviève, au doyenné de Baudemont, de Saint-Martin de Longchamp, du cimetière de Saint-Paul près Rouen ; – noble homme Raoul du Gal, chevalier, de la paroisse de Doudeville. (Registre endommagé par l'humidité.)

G. 2026. (Registre.) – In-folio, parchemin, 11 feuillets.

1452-1453. – Status compoti Johannis Prepositi, promotoris Rothomagensis, receptoris commissi ad recipiendum arreragia emendarum taxatarum, tempore vacationis sedis archiepiscopalis Rothomagensis per obitum deffuncti bone memorie Domini Radulphi Rousselli, ultimi archiepiscopi Rothomagensis, videlicet à primâ die januarii anni Domini 1452 usque ad octavam mensis jullii, sub reverendissimo in Christo patre et domino domino Guillelmo, tituli Santi-Martini in Montibus sacrosancte Romane ecclesie presbytero cardinali de Estoutevilla, archiepiscopo Rothomagensi, qui possessionem archiepiscopatus Rothomagensis adeptus fuit et ad eamdem receptus anno ejusdem domini 1453, die predictâ octavâ jullii. – Mentions : de la maison ad intersignum du Chauderon paroisse Saint-Michel de Rouen ; – de Jean Le Boursier, caré d'Aulage ; – de Jean Ganu, curé de Beaubec. – Compte signé par Hector de Coquerel, official, Gilles Deschamps, scelleur, vicaires de l'archevêque ; Jean Blondel, pénitencier ; Guillaume Auber, trésorier, et Jean Roussel, promoteur.

G. 2027. (Cahier.) – 44 feuillets, papier.

1480. – *Contrarotulus secretariatûs pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis in Monte Gargano millesimo CCCCLXXX^{mo}* : Approbation de la confrérie fondée à l'hôpital du Saint-Esprit au pied du Mont-Sainte-Catherine, près Rouen, 70 sous ; – de la confrérie de Saint-Vincent, Saint-Nicolas à Aubermare, 40 sous ; – Saint-Denis et Saint-Maur à Torcy le Petit ; – Saint-Sébastien à Angiens ; – Saint-Vast à Connelle ; – Saint-Léonard, Saint-Christophe, Saint-Sébastien à la Cerlangue ; – Saint-Maur à Toqueville ; – Saint-Adrien, Saint-Éloi, à Saint-Rémy de Dieppe ; – du Saint-Sacrement à Gaillefontaine ; – de Saint-Jean-Baptiste à Sotteville-sur-Mer ; – Saint-Éloi, Saint-Étienne à Cideville ; – Sainte-Hélène, Saint-Laurent à Auberville ; – Saint-Jacques, Saint-Gilles à Saint-Jacques d'Alihermont ; – Saint-Ouen à Saint-Ouen du Breuil ; – Notre-Dame à Fresnay ; – Saint-Denis à Saint-Denis le Thibout ; – d'autres confréries à Saint-Saens et Ocqueville. – Union des charités de la Madeleine, Saint-Georges, Saint-Antoine à la confrérie de la Madeleine, Saint-Germain et Saint-Julien à Grainville-la-Teinturière. – Confrérie de Notre-Dame, *ibidem*. – Enfants tonsurés, 1140, dont 715 par l'évêque d'Hippone, dans le voyage qu'il fit dans le pays de Caux. – Feuille de parchemin servant de couverture : testament de Jacqueline de Chaumont ; legs fait par elle eu faveur de l'église paroissiale de Gisors ; dispositions pour un pèlerinage à faire pour elle à Saint-Claude en Bourgogne ; – don de deux *benguiers à eaue benoiste* aux églises de Boissi et de Bouconvilliers, à faire de plats et d'écuelles d'étain de son buffet, 1452.

G. 2028. (Registre.) – Petit in-4°, papier couvert de parchemin, 18 feuillets.

1500-1501. – « Ihs. S'ensuivent les rentes de domaine fieffé tant de deniers, blé, froment, avoene, voulhalhe (volaille), louage de certaines terres qui furent en la maing de Mgr le cardinal d'Amboize, archevêque de Rouen, aultres fermes muables echeus en l'année mil V^e commensant au jour Saint-Michel audit an. » – Ce compte n'est relatif qu'à la seigneurie de Déville.

G. 2029. (Cahier.) – In-folio, papier, 14 feuillets.

1432. – État des rentes inutiles, non valables et non recouvrables, dans les seigneuries de l'archevêque à Dieppe et à Bouteilles. – Signé : Gillain. – A Dieppe : rue aux Gascoings, – du Polet, – de l'Acre, – aux Lanternes, – Feuquière, – du Pilory, – Guilloz, – de la Vase, – de la Boulenguerie, – de la Fessarderie, – de la Boucherie, – de la Fruiterie, – de l'Abbaye, – au Sel, – des Wez, – du port du West, – Grant Rue, – Puits-Sallé, – la Barre, – Hors-les-Portes ; – la mare d'Espinoy. – A Bouteilles : la Dieppette, – le hable de Bouteilles, – le Fié, – le Grand Flé, – le Fié

aux hommes, – le chemin des Salines, – la Saline Marie Pucelle, – la Verte Saline, – les Bauquiés, – les marés Monseigneur l'Archevesque, – les Marés appelés les Préaux, – les Marés d'Ermenchonville, – la voie des Grands Marés, – le Bordel nommé l'Aloe, – le Bordel à l'abbé de Beaubec, – le Moustier de Bouteilles. – Mention de Gillet Orel, sergent du Pollet. – Premiers feuillets consommés par l'humidité.

G. 2030. (Liasse.) – 31 pièces, parchemin.

1453-1544. – *Compotus sive status recepte secretariatûs seu clerici vicarialûs Rothomagensis sub venerabili viro magistro Guillelmo Mesardi, in decretis licenciato, secretario, fade per me Johannem de Gisorcio, presbyterum, notarium curie.* – Comptes semblables pour les années suivantes. – Enfants tonsurés par Jean, évêque de Verceil, en 1454 ; – par Jean, évêque de Démétriade, dans son voyage pour la dédicace de l'église de Daubeuf en Vexin, 29 octobre 1456 ; – par les évêques de Beauvais et de Démétriade, de la Saint-Michel 1458 à la Saint-Michel 1459 ; – par le même, de la Saint-Michel 1460 à la Saint-Michel 1461 ; – par Michel, évêque de Margacense, dans ses voyages dans le pays de Caux et dans le Vexin français et le Vexin normand, de la Saint-Michel 1465 à la Saint-Michel 1466 ; – par le même de la Saint-Michel 1466 à la Saint-Michel 1467 ; – par le même et par Robert, évêque d'Hippone, de la Saint-Michel 1467 à la Saint-Michel 1468 ; – par le même évêque d'Hippone en 1468, 1470 (voyage au pays de Caux), 1471, 1472, 1474 (voyage dans le Roumois) ; 1475 (voyage à Pontoise et à Vateville) ; en 1476 (voyage à Dieppe et à Baudemont). – 1^{er} mai 1471 : – « *quâ die facta fuit mutacio monetarum de debili ad fortem.* »

G. 2031. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1484-1782. – Comptes divers : du promoteur de la cour d'église, Guillaume Le Gras, 1485 ; – de Guillaume Auber, notaire, taxeur et positionnaire de la cour, 1489 ; – de Jacques de Gastignolles, chanoine de Rouen, maître des testats et intestats, 1502 ; – des décimes du diocèse, 1528. – Fragments de comptes généraux de l'archevêché, 1563, 1568 : – « Cure de Boscuillaume (vacante) par mort, accordée à Mons. M^e. Jehan Bigues, grand archidiacre de Rouen, pour 500 livres franc venant dont pour Mons. 333 livres. » – Autres fragments de comptes du secrétariat, XVI siècle ; – de Gaillon, 1509. – « Mise de la Grand maison, 1502. » – Lettres à l'archevêque de M. de Fraipy, curé de Sceaux près Paris, en faveur de M. le Marchand présenté à une cure du diocèse de Rouen par le comte d'Eu, 1770 ; – d'un anonyme au sujet d'une fille juive (Sabbatho) convertie, réfugiée à l'hôpital du Havre (fin du XVII^e siècle) ; – autre de M. Grenet, prêtre ; – lettre de M. Esmangard, grand vicaire, en faveur d'une religieuse de l'ordre de Cîteaux, 1758. – Évaluation de l'émolument du sceau : *de bannis minime factis in loco originis et locis debitis ac de uno et duobus bannis, congruis temporibus non factis, necnon litterarum de Purificetis et Admissetis*, 338 livres en 1518. – Taxes du secrétariat de l'archevêché, XIV^e siècle. – Ordonnance de Mgr. de Harlay portant établissement de son conseil (Georges Ridet, Jean Le Prevost, son bibliothécaire, Charles Philippe et Nicolas Le Roux, ancien archiprêtre ou doyen de Périers de Gamaches et de Gisors, avec le provicaire en l'absence du vicaire général) ; se tiendra tous les jours, à 3 heures de l'après-midi au palais archiépiscopal, 8 juin 1640. – Lettre de Mgr de la Rochefoucauld ; recommande de faire achever les corniches de la salle des États. – Pièces signées par Bohier, Georges II d'Amboise, François I^{er} de Harlay, Mgr de la Rochefoucauld.

G. 2032. (Registre.) – In-folio, papier, recouvert en parchemin, 9 feuillets.

1618-1662. – « Papier où doivent escrire ceux qui prennent icy (aux archives de l'archevêché) des titres, leurs recepiszez. » – Récépissés de MM. Cavalier, Le Prévost, Robert Denyau.

G. 2033. (Liasse.) – 11 pièces, papier (1 imprimée).

1740-1746. – « Extrait des pièces produites dans l'instance pendante au conseil entre les Etats et les officiers de la chambre des comptes au sujet des *foys* et hommages, aveux et dénombremens qu'ils doivent recevoir et des épices et droits qu'ils sont en droit de prendre. » – « Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du clergé de France tenue à Paris en l'année 1740 », relatif aux *fois* et hommages (imprimé). – Autre extrait de la lettre de MM. les agents

généraux du clergé par laquelle ils demandent de nouveaux éclaircissements au sujet des *fois* et hommages et des déclarations du temporel des bénéfiques. – Observations du clergé de Rouen (de la main de Terrisse). – Réponse de l'archevêque de Rouen. – Lettre de MM. les abbés de Breteuil et de Nicolay, agents généraux du clergé de France, au sujet des droits pour les déclarations du temporel des bénéfiques. – Tarif des dits droits.

G. 2034. (Liasse.) – 14 pièces, parchemin ; 3 sceaux, 2 fragments de sceaux.

1252-1789. – Divers titres de propriété concernant les moulins d'Angreville et de Saint-Sulpice, Déville, Dieppe. – Baux des dîmes de Cliponville ; – de la grosse dîme de Croixdalle. – Lettres de M. Suzanne du Clariel, à l'archevêque, au sujet de l'administration des bois de Croixdalle, du Défend et de Huppy. – Vente, par Simon Harenc, à l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, de 5 sous tournois de rente à Déville *in Monte-mirelli* ; témoins : Robert de la Porte, chanoine de Rouen, Jean, prêtre de Déville ; Guillaume de Fécamp, Pierre *de Arboreâ* ; Guillaume *de Grandi-Marâ*, clerks, le dernier indiqué comme ayant rédigé la charte ; – lettres de l'official de Rouen relatives à la vente, 1273. – Aveux de biens situés à Déville ; lieux dits : pré Allaire, rivière de Clairette, Valouyn, Chaumont, voie du Saulx, 1425. – Réception de gardes, nomination de sergents, plantations de bornes à Déville. – Vente par Raoul de Bures, bourgeois de Dieppe, à révérend père en Dieu Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, pour le prix de 20 livres tournois, de 40 sous de rente sur une maison de la Grande Rue à Dieppe, 1252. – Lettres de Jean Courel, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen : Mathieu Valen baille à Isembart Cauvel, procureur du cardinal d'Estouteville, 40 sous de rente sur l'hôtel où pend pour enseigne *la fleur de lys*, 1473. – État des places des particuliers qui ont été prises pour l'établissement des rues de Dieppe, 1707. – Rôles de capitation de la ville de Dieppe. – Etat des numéros du plan de Dieppe. – Sceau des obligations de la vicomte de Rouen ; fragment du sceau des obligations de la vicomte de Dieppe ; – sceaux de Raoul de Bures et de Simon Harenc.

G. 2035. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 125 pièces, papier ; 1 sceau plaqué.

1371-1783. – Lettres du Roi aux baillis de Rouen de Caux et de Gisors pour faire défense, au capitaine de Caudebec, de forcer les aumôniers de l'archevêque Philippe d'Alençon à contribuer à l'entretien et au guet des forteresses (1371), copie. – Prise à ferme par Ambroise Vasse, prêtre, pour 7 ans, moyennant 350 livres par an, de Jean de Combarel, chanoine de Rouen et curé de la cure de Cliponville avec tous ses droits et revenus ; – obligation au fermier de résider au manoir presbytéral, d'administrer les sacrements dans la paroisse, de comparaître aux synodes et calendes, 1547. – Bail des dîmes de Cliponville, 1539. – Lettre de M. Lucas deMaubuisson, curé de Cliponville, à Mgr de La Rochefoucauld pour obtenir une part des dîmes : « Un devoir digne de la sollicitude du curé est l'instruction des jeunes filles de la paroisse. La sœur préposée pour cela n'a que 100 livres par an, revenu absolument insuffisant pour la subsistance ; c'est lui seul qui y supplée » 1767. – Infomiation faite sur monitoire, par François Barate, écuyer, sieur de Tourelles, avocat en la cour du parlement et sénéchal et garde du scel du temporel et aumônes de l'archevêché, pour avoir révélation des usurpations commises dans la haute justice de Cliponville. – Ordonnances de Mgr de Médavy adressées à ses vassaux pour la tenue des plaids de Cliponville. – Arpentages. – Aveux. – Contrats de vente. – Sentences de réunion d'héritages. – Copies de jugements, prononcés en la haute justice de Cliponville. – Liste des tenants de cette seigneurie. – Relevé des états, mémoires, aveux pour la juridiction de Cliponville. – Lettre de M. l'abbé de Saint-Pierre à un des officiers de l'archevêque Mgr de Saulx-Tavannes au sujet de la demande faite par un gentilhomme (M. Deschamps de Bois-Hébert) de se rendre acquéreur de la haute justice de Cliponville. – Echange conclu entre Mgr de La Rochefoucauld et M. Deschamps de Bois-Hébert ; – l'archevêque cède la seigneurie de Cliponville à celui-ci en échange d'une petite ferme à Notre-Dame d'Alihermont et à condition qu'il fournira une salle d'audience, chambre du conseil et prison pour la juridiction des aumônes réservée à l'archevêque, 1778. – Sceau du curé Lucas de Maubuisson.

G. 2036. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 65 pièces, papier ; 2 sceaux pendants.

1332-1767. – Charte par laquelle Jean, sire de Saint-Martin, chevalier, confesse que l'archevêque et ses successeurs, « desorez en avant à torjourz et en touz cas aient haute justice au terroir de Douvrent », vendredi après Pâques 1332. – Relation à l'échiquier de Normandie, par

Robin Du Mesnil, de l'assignation par lui donnée, à la requête de l'archevêque, à M^e Hue de Donquerre, chambellan du Roi, bailli de Rouen, 1400. – Acte par lequel Jean Du Mesnil, docteur es lois, vicaire général au spirituel et au temporel de Mgr d'Estouteville, pour se conformer au plaisir du Roi, rétablit Binot Briselet en l'office de bailli de Louviers. – Baux des dîmes de Bezancourt, Puchay, Morgny, appartenant à l'archevêque et au chapitre de Rouen. – « Estat des deniers receuz par moy Guillaume Mesnard des dixmes de la forest de Lyons pour la quote part de Mgr le R^{me} cardinal d'Amboise, » 1549. – Lettres de M. Denise, curé de Fresnes-l'Archevêque, au sujet du domaine dudit Fresnes, 1767. – Procuration dounée par Mgr de Saulx-Tavannes à Etienne Saget pour régir les terres de Gaillon, Déville et Fresnes, 1734. – Sceaux des obligations de la vicomté du Pont-de-l'Arche, et de Robert Du Mesnil, sergent de Crasville, 1400.

G. 2037. (Liasse.) – 7 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1366-1758. – Acte par lequel Regnaud de Trye, chevalier, seigneur de Fontenay, reconnaît par son serment que les lettres annexées au dit acte sont scellées du propre sceau de feu Mgr Mahieu de Trye, chevalier, son bisaïeul, pour le temps qu'il vivait, chambellan de France, et déclare, en sa qualité d'héritier, que le fief de Radeval était tenu de l'archevêque de Rouen par un fief entier, duquel relevaient le fief de Cléry, la Baguelaude, Villiers, Coupegueule-sur-Andely, et partie de Feuguerolles, 1391. – Relation faite par Gillet Bréant, sergent du Roi, de l'ajournement donné, suivant le mandement du grand sénéchal et réformateur général du pays et duché de Normandie, et à la requête du cardinal d'Estouteville, à noble homme Berthin de Silly et à Marie de la Rocheguyon pour fait de tenures, 1473. – Vente par Jean de Tournebu, chevalier, sieur de Marbeuf, à sire Jean d'Orléans, bourgeois de Rouen, receveur général par tout le pays de Normandie des aides ordonnées pour la rançon du Roi, du fief de Tournebus à Aubevoie (manoir, colombier, patronage de la chapelle, droit en la rivière de Seine endroit Moucheaux), moyennant 1,500 francs ; ledit Jean de Tournebus s'était endetté envers ledit d'Orléans et Boutillier d'une somme de 4,500 florins d'or nommés francs, pour pouvoir payer sa rançon à Mons^r Gautier Gausel, Anglois, capitaine du fort de Livarot, 1366 (Vidimus de Jean Tavel, vicomte de l'Eau). – Sentence du bailliage de Gisors établi à Andely en faveur de Mgr de Harlay auquel est reconnu le droit de réunir à la châtellenie de Gaillon plusieurs héritages faisant partie du fief de Tournebu, à cause de la confiscation des biens de messire Louis de Marillac, maréchal de France, condamné à mort, propriétaire dudit fief et comme tel vassal de l'archevêque, 2 juillet 1633. – Procès-verbal de visite de l'église de Villers sur le Roulle, par un notaire d'Andely, aux fins de relever les inscriptions des cloches et des vitraux relatives aux seigneurs de Tournebus, 1703. – Sentence des réquêtes du palais à Paris qui maintient madame veuve de Beaumer en la possession d'avoir des bateaux et galiottes dans le port du Roulle pour conduire les passants du Roulle jusqu'à Bonnières, 1706. – Hommage rendu à l'archevêque par Charles Aubourg, marquis de Bourris, garde des rôles des offices de France, pour la seigneurie de Bourris, 1718.

G. 2038. (Liasse.) – 52 pièces, parchemin ; 2 sceaux, 14 fragments de sceaux.

1338-1368. – Procès aux assises normandes tenues à Gisors par le bailli Jean Richier, 1341-1351 ; – par ses lieutenants : Guillaume de May, Hesbert Juliane ; – par Raoul Machart, vicomte de Gisors ; – par Laurent de Lymoges, déporteur du bailliage de Gisors ; – par Jean Douvet, prévôt de Gisors ; – par Nicolas du Bois, bailli de Rouen et de Gisors, 1361-1368 ; – par Regnaut le Mectier et Jean Bonami, ses lieutenants, – entre les archevêques et Jean Le Brun, écuyer, sieur de Nainville, et Jean de Ferrières, appelé par celui-ci en garantie, au sujet du fief d'Aveny, dont les archevêques réclamaient l'hommage ; – sentences de renvoi de la cause d'assise en assise. – Sceau de Hesbert Juliane, de Nicolas du Bois. – Fragments des sceaux du bailliage de Gisors, de la vicomté de Gisors, de May, Douvet, Bonami, le Mectier.

G. 2039. (Liasse.) – 10 pièces, parchemin ; 4 fragments de sceaux.

1436-1443. – Procès aux assises de Rouen tenues par Guillaume de la Fontaine, lieutenant général de Jean Salvaing, bailli de Rouen, entre le cardinal de Luxembourg et Simon d'Evreux, aîné fils de Jacques d'Evreux, au sujet de l'hommage d'un quart de fief noble assis à Gamaches en Vexin, appartenant à ce dernier ; – en litige, le point de savoir si ce fief relevait de l'archevêque ou de Guy le Bouteillier, chevalier, seigneur de la Rocheguyon, plus tard de son fils Guy le Bouteillier,

mineur. – Renvoi de la cause d'assise en assise. – 4 fragments du sceau de Guillaume de la Fontaine.

G. 2040. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 40 pièces, papier.

1681-1752. – Procès entre Mgr d'Aubigné et Jacques Duhamel, fermier de la prairie appartenant aux archevêques en la paroisse de Sotteville. – Procès entre Mgr de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, et le sieur Baudroit, curé du Petit-Quevilly et ses héritiers, au sujet d'une somme de 462 livres due par le curé à l'archevêque pour le bail de la grosse dîme de cette paroisse ; – sentences, assignations y relatives. – Inventaire des droits du dit Baudroit. – Nomination d'un prévôt pour la seigneurie du Petit-Quevilly.

G. 2041. (Liasse.) – 17 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 3 sceaux, 13 fragments de sceaux.

XIV^e siècle-1476. – Lettres de A. abbesse de Saint-Léger de Préaux, à Maurice, archevêque de Rouen et à ses baillis d'Andely ; elle lui notifie qu'elle ne pourra comparaître personnellement à Andely devant lui, et reconnaît détenir de lui, et de l'église de Rouen tout ce qui appartient à l'abbaye de Préaux à Bouafle, à charge d'hommage et de payer, chaque année, à la Chandeleur, un cierge de 30 livres de cire. – Accord entre l'archevêque Guillaume de Vienne et les religieux de Préaux, au sujet de l'hommage de leur fief de Boafle ; serments de fidélité prêtés par les abbesses, reçus par les archevêques en 1464 ; – par Jean Du Mesnil, docteur ès lois, vicaire général pour le spirituel et le temporel du cardinal d'Estouteville. – Aveux des abbesses (Perronnelle et Marguerite Du Bosc) pour le fief de Bouafle, duquel relevaient le fief Jean Raboth, dit plus tard le fief Rabot, 8^e de fief, et le fief de Courcelles, demi-fief de haubert, XIV^e et XV^e siècle ; obligation aux religieuses de Préaux de fournir, chaque année, un cierge de 29 livres et demie de cire à la Chandeleur. – Nominations de procureurs par les abbesses. – Répit accordé, en 1439, à l'abbesse Perrenelle pour bailler serment de feaulté « pour les doubtes et dangiers qui estoient sur les chemins de jour en jour à l'occasion de la guerre ». – Sceaux de la vicomté de Rouen, de la sénéchaussée, de l'archevêché (1439), des obligations de la vicomté du Pont-Autou et Pont-Audemer. – Fragments du sceau de l'abbesse Perrenelle et du monastère de Préaux ; – du sceau de la vicomté de l'Eau (1424) ; – du grand sceau aux causes de ladite sénéchaussée.

G. 2042. (Cahier.) – In folio, papier, 20 feuillets.

1550. – Pueri Rothomagi tonsurati per reverendum patrem Dominum Johannem, Yponensem episcopum, de licentiâ et permissione vicariorum generalium archiepiscopatus Rotomagensis. – Ordines generales Rothomagi in conventu Augustiniensium celebrati per eumdem. Listes signées par MM. Lambert, De la Place, Romé, Prud-dhomme, Chappuys, l'évêque d'Hippone. – Tonsuré : Antoine Richer, fils de noble homme Nicolas Richer, de Pavilly. – Minorés : Jean de Villiers, cleric du diocèse de Rouen, prieur commandataire de la Varenne, au diocèse d'Angers ; – Thomas Duquesnay, curé de Notre-Dame de Neuville-au-Bosc ; – Louis de Louvigny, curé de Notre-Dame de Corneille ; – Robert Dubosc, curé de Saint Sauveur de Rouen ; – Gilles Le Sec, curé de Saint-Jacques de la Barre.

G. 2043. (Liasse.) – 31 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1553-1788. – Ordinations, présentations aux ordres, lettres d'ordres. – Liste des personnes ordonnées par Etienne Paris, évêque d'Abelone, suffragant de Mgr de Vendôme, archevêque de Rouen, en l'église de Notre-Dame de Montivilliers (2 juillet 1553, 9 septembre 1554, 26 août 1555) ; – par Jacques Le Doux, évêque d'Ebron, 1^{er} janvier 1560 ; – par Jean Lessely, évêque de Rosse, 24 octobre 1580, 13 octobre 1585 ; – par François Péricard, évêque d'Avranches, 28 septembre 1608. – Mention d'ordinations célébrées, à Rouen, par François Péricard, évêque d'Avranches, 22 septembre 1601, 20 septembre 1603 ; – par André, évêque de Finebor, 23 décembre 1662, 19 mai 1663, 18 mai 1673 ; – par Jean de Caulet, évêque de Grenoble, 20 septembre 1726 ; – par Hyacinthe Le Blanc, évêque de Joppé, en l'église des Augustins de Rouen, 24 avril 1734 ; – par Mgr de Saulx-Tavannes, 30 mars 1743 ; – par Mgr de La Rochefoucauld, en la chapelle de l'archevêché, 20 septembre 1771, 22 mars 1776, 19 septembre 1778, 5 avril 1783, 21 septembre 1785, 1 avril 1786. – Tousure et confirmation données par Jean de Vieupont, évêque de Meaux, en l'église de son abbaye de Saint-Jean de Falaise, à Marin Yon,

1606 ; – tonsure donnée par Léonor de Matignon, évêque de Lisieux, à Guillaume Postel, 1671 ; – par Mgr de Harlay, en l'église de l'abbaye de Montivilliers, 4 mai 1656 ; – par André, évêque de Finebor, en l'église de Saint-Laurent-en-Caux, 22 avril 1668 ; – sous-diaconat conféré par Hector d'Ouvrier, évêque et comte de Dol, à François Leconte, du diocèse de Lisieux, 1635. – Dimissoires accordés à Gédéon-René de Sailly, 1758 ; – à Gérard Gérardin de Mousay, 1766. – Pièces signées par les cardinaux d'Albert de Luynes et de La Rochefoucauld, par Jean Philippe, archevêque de Trèves, 1766 ; par Mgr. de Condorcet, évêque de Lisieux ; Leslie, Hector d'Ouvrier, Paris, Péricard. – Sceaux des cardinaux de Saulx-Tavannes, de La Rochefoucauld, de MMgrs Antoine-René de Fontenelles, évêque de Meaux, Albert de Lezay-Marnezia, évêque de Lisieux, Claude de Morenne, évêque de Séz, Hector d'Ouvrier, Péricard, de Rosset de Fleury, évêque de Chartres, de Vintimille, archevêque de Paris.

G. 2044. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 33 pièces, papier ; 32 sceaux plaqués, 1 sceau pendant.

1740-1775. – Dimissoires accordés par MMgrs de Montazet, archevêque de Lyon ; – de Brancas, de Lezay Marnesia, évêques de Lisieux et d'Evreux. – Présentations aux ordres par Charles-François de Rouen, provincial des Capucins de la province de Normandie ; – Bon-Paul Laisné, provincial des Mineurs de l'observance régulière de la province de France ; – Chrysologue de Saint-Bernard, Chrysologue Blondel, provinciaux des Pénitents de la province de Saint-Yves ; – Raymond Courreges, provincial des Récollets de la province de Saint-Denis ; – Debras, supérieur général de la congrégation de la Mission ; – Lazare Chambroy, prévôt général de la congrégation du Val-aux-Ecoliers ; – Jean Demelle, prévôt des chanoines réguliers de Saint-Lô du Bourgachard ; – Nau, supérieur de l'Oratoire de Dieppe ; – Augustin Forieut, prieur, Roullon, sous-prieur de Fécamp ; – Louis Duquesne, prieur de Foucarmont ; – François Chevallier, docteur en théologie, prieur des Augustins de Paris ; – Mayneaud de la Tour, prieur des chanoines réguliers de l'ordre de Sainte-Croix de Paris ; – Charles-François, gardien des Capucins de Rouen ; – Louis Dolbec, Norbert Duclos, prieurs des Carmes de Rouen ; – Lucas, prieur des Mathurins de Rouen ; – Toussaint Lorain, prieur du Valasse. – Signification de grades en faveur de Jean-Emery Godefroy, diacre, de Rouen. – Pièces signées et scellées par les évêques, supérieurs, prieurs, provinciaux, etc., ci-dessus désignés. – Sceau de l'Université de Paris.

G. 2045. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1476-1751. – Titres cléricaux et significations de grades. – Contrat par lequel Nicolas Mahon, teinturier en vaude, bourgeois de Sainte-Croix Saint-Ouen de Rouen, donne à son fils Jean, licencié en décret, avocat en cour d'église, 20 livres de rente à vie, pour lui procurer le moyen de parvenir aux saints ordres de prêtre, 1476. – Titres cléricaux de Pierre le Mascrier, 1663 ; – Bruno Girard, 1738 ; – Jean D'Alongeville. – Gradués : Nicolas Paris, bachelier en théologie, de l'université de Paris, 1637 ; Joseph Colin, licencié en théologie, de la maison de Navarre, professeur septenaire au collège de Navarre, 1751.

G. 2046. (Liasse.) – 99 pièces, papier.

1757-1760. – Informations au sujet des titres patrimoniaux de MM. Bence, Blondel, Caumont, David, Delapierre, Destienne, Frère, Gentil, Gratigny, Lemoine, Leudet, Levesque, Maniaux, Martine, Petigny, Sénéchal, Sorre, Talvast, Trolle et Vincent ; – par MM. les doyens des doyennés : d'Aumale, Guillaume Barabé, curé de Saint-Pierre d'Aumale ; – de Basqueville, Guillaume L'hurier, curé de Gonnevillle ; – de Cailly, le Toue, curé de Grigneuseville ; – de Chaumont, Potiquet, curé de Sérifontaine ; – de la Chrétienté, Thomas Rogier de Neuilly, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Patrice, chanoine honoraire ; – d'Envermeu, Delacroix, curé de Meulers ; – d'Eu, Jean-Baptiste Dupays, curé du Tréport ; – de Foucarmont, Le Roux, curé d'Aubermesnil ; – de Gamaches, Michel Fatin, curé de Villerest ; – du Havre, Louis Bonet Charuel, curé d'Ecrainvillle ; – de Neufchâtel, Étienne Du Bois, curé de Notre-Dame de Neufchâtel ; – de Saint-Georges, Bougeard, curé de Montigny ; – de Saint-Romain, Guillaume Tousé, curé de Saint-Laurent de Brèvedent ; – par les témoins synodaux des doyennés du Bourgtheroulde, Canville, Fauville, Foucarmont, les Loges : Duhamel, curé de Saint-Étienne d'Elbeuf ; – Jean-Marie Guyart, curé de Sotteville-sur-la-Mer ; – Rouland, curé d'Autretot, et titulaire de Saint-Gilles sur Héricourt ;

– Jean Duval, curé de Bourbel ; – Guillaume Le Signerre, curé de Contremoulins. – Signification de grades par Noël Lefez, vicaire du Thuit Simer. – Dimissoires accordés par MMgrs Duplessis d'Argentré, évêque de Limoges. – Exeats accordés par Mgr de Rochechouart, évêque de Bayeux, – de Condorcet, évêque de Lisieux. – Certificat de bonnes vie et mœurs délivré par Mgr Duquesnoy, évêque de Goutances. – Lettre de tonsure de Charles Ennel.

G. 2047. (Liasse.) – 39 pièces, papier.

1762. – Informations au sujet des titres cléricaux de MM. Auber, Berenger, Canu, Crevel, Desgenetais, Hennequet, Le Bourg, Lecordier, Ledier, Lefrançois, Levesque, Mabire, Maillard, Neveu, Rollet, Rose, Saunier, Simon, Teurtil, Etienne, Adam de Valville, Voisin, par les doyens des doyennés : d'Aumale : Le Bourgeois, curé de Beaufresne ; – de Brachy, Chrestien, curé de Saint-Pierre le Viger ; – de Canville, Laurent-Isaac Nion, curé de Saint-Martin de Canville ; – de la Chrétienté, Rogier de Neuilly ; – d'Eu, Dupays ; – de Fauville, Antoine Rouland, curé d'Autretot ; – de Gisors, Boivin, curé de Martagny ; – du Havre, Etienne-François-Charles Carron de l'Epronniere, licencié en l'un et l'autre droit, prieur commendataire du prieuré conventuel et électif de Preveessin, au diocèse de Genève, en la partie de France, curé des trois églises de Saint-Michel d'Ingouville, de Notre-Dame et de Saint-François du Havre ; – des Loges, Guillaume Le Signerre, curé de Contremoulins ; – de Longueville, Philippe Brossard, curé d'Arques ; – de Neufchâtel, Dubois ; – de Saint-Romain, Tousé ; – de Valmont, Nicolas Gruchet, docteur de Sorbonne, curé de Beuzeville-la-Guérand ; – par Langois de Breteuil, curé de Sasseville, témoin synodal du doyenné de Canville.

G. 2048. (Liasse.) – 134 pièces, papier.

1746-1751. – Ordinations : Listes, bulletins de naissance d'ordinands ; notamment d'Augustin-François Godescar, né sur la paroisse Saint-Remi de Dieppe, 26 septembre 1728, du mariage de Prosper Godescar et de Marie-Anne Mana ; – de Georges-Charles de Lurienne, né sur la paroisse Saint-Patrice de Rouen, 24 janvier 1732, du mariage de Georges-François de Lurienne et de Marie-Anne-Thérèse Chrétien ; – de Jean-Jacques Ravette, né à Servaville, 3 avril 1727, du mariage de Jean Ravette et de demoiselle Lehouais ; – de François Artus Potiquet, né à Trie-la-ville, 4 mars 1737, du mariage d'Antoine Potiquet et de Marie Delamare. – En septembre 1746, 91 tonsurés entre autres : Pierre Alexandre Dyel de Graville ; – 50 sous-diacres, entre autres : Jean-Louis Tirel, Charles-Pomponne Leconte de Montulé ; – 49 diacres, entre autres : Nicolas Langlois de Mautherville, Nicolas-Alexandre de Bonissent, Pierre Ravette ; – 60 prêtres. – Présentation de religieux aux ordres par frère Jean-Pomponne de Sainte-Marie, prieur de Notre-Dame du Bec. – Sceau plaqué dudit prieuré.

G. 2049. (Liasse.) – 79 pièces, papier ; 24 sceaux plaqués.

1772-1789. – Certificats de bonnes vie et mœurs ou d'orthodoxie en faveur d'ecclésiastiques ou d'ordinands, délivrés par Jean-Marie de Caritat de Condorcet, évêque de Lisieux ; – Lefèvre du Quesnoy, évêque de Coutances ; – Le Corgne de Launay, vicaire général de Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris ; – Godescard, secrétaire du même prélat ; – Pichault, général de l'ordre de la Sainte-Trinité ; – François Hubert, provincial des Minimes de la province de France ; – Gilbert, doyen du chapitre de Saint-Merry à Paris ; – de Mauricaud, docteur en théologie, chefecier des Quinze-Vingts de Paris ; – Nicolas Louvel, proviseur au collège de Harcourt, etc. – Présentations aux ordres par Vincent Quantin et Donat Breton, assistants de l'ordre des Pénitents de la congrégation de France ; – Michel Bourget, prieur de l'abbaye de Lilledieu. – Informations au sujet de titres cléricaux par les doyens des doyennés : de Bray, Lenostre, curé d'Argueil ; – de Cailly, Le Canu, curé d'Etoutteville ; – de la Chrétienté, Pierre Pion, curé de Sainte-Marie-la-Petite ; – de Pavilly, Jean Bachelé, curé de Notre-Dame des Champs ; – de Périers, Maille, curé du Manoir-sur-Seine. – Exeats accordés par MMgrs de la Motte, évêque d'Amiens ; – de Rochechouart, évêque de Bayeux ; – de Lezay Marnesia, évêque d'Evreux. – Ordres célébrés, en 1775, par Marc-Antoine de Noé, évêque de Lescar. – Sceaux et signatures.

G. 2050. (Liasse.) – 75 pièces, papier.

1720-1721. – Lettres d’ordres délivrées par Mgr Armand Bazin de Besons; revêtues de son sceau, de sa signature et de celle de son secrétaire, Gaillon. – Acolyte, Nicolas de Lisle-Marivault, de Saint-Remi d’Ambourville; – tonsuré, Antoine-César du Resnel du Bolcomte, fils légitime de noble homme Nicolas-François du Resnel et de dame Anne-Françoise-Angélique Ygou, de la paroisse de Saint-Pierre-l’Honoré (tonsuré par l’évêque d’Avranches, en la chapelle archiépiscopale de Rouen, 20 septembre 1720). – Prêtres, Pierre-Robert Godescard, Jacques de Renty, ordonnés par le même, 20 septembre 1721.

G. 2051. (Liasse.) – 46 pièces, papier.

1931. – Lettres d’ordres délivrées par l’archevêque Mgr Louis de Lavergne de Tressan, revêtues de sa signature, de celles de ses vicaires généraux : Bridelle et Terrisse, et de son secrétaire Le Gay. – Prêtres ordonnés par Mgr Hyacinthe Le Blanc, évêque de Joppe, célébrant les ordres, le 10 mars 1731, en l’église des Ermites de l’ordre de Saint-Augustin de Rouen : Philippe Baudouin des Cambres, d’Anceameville; – Charles Stalin, du Mesnil-Duredent; – Nicolas Blondel, d’Autigny; – Pierre Le Brun, de Criquetot l’Esneval; – Jean Langevin, de Sotteville-sur-mer.

G. 2052. (Liasse.) – 158 pièces, papier.

1734-1758. – Lettres d’ordres délivrées par Mgr Nicolas de Saulx-Tavannes, revêtues de son sceau, de sa signature, de celles de ses vicaires généraux : de Chaviron, Bridelle, Terrisse, Sehier, Rose, d’Andigné et de ses secrétaires : Le Gay, Saas, Mouquet, Aubry. – Ordres célébrés, aux Augustins de Rouen, le 17 septembre 1734, par Hyacinthe Le Blanc, évêque de Joppe; – en la chapelle du séminaire archiépiscopal, le 18 septembre 1750, par Charles-François-Alexandre de Cardevac de Gouy d’Havrincourt, évêque d’Elne; – en la chapelle de l’archevêché, le 19 septembre 1755, par François duc de Fitz-James, évêque de Soissons; – le 2 avril 1756, par Arthur-Charles Dillon, évêque d’Évreux; – le 17 septembre même année, par Charles de Grimaldy, évêque de Rodez; – le 25 mars 1757, par Jacques Richier de Cerisy, évêque de Lombez; – le 23 septembre de la même année, par Pierre-Joseph Artaud, évêque de Châlons; – le 22 septembre 1758, par Pierre-Jean-Baptiste Durand de Missy, évêque d’Avranches. – Tonsurés en 1734 : Jean-Louis Du Crotey, de Belleville; – Adrien Le Brument, fils de Nicolas Le Brument, seigneur du Boscflamel; – en 1751, Jean-Baptiste-Armand Fidèle de Clercy, fils du seigneur d’Angiens, et d’Anne Le Marinier de Cany.

G. 2053. (Liasse.) – 44 pièces, papier.

1759-1770. – Lettres d’ordres délivrées par Mgr de La Rochefoucauld, revêtues de son sceau, signées par lui, par son vicaire général Sehier et par ses secrétaires Aubry, Liot. – Ordres célébrés, le 21 septembre 1759, en la chapelle du palais archiépiscopal, par Martial-Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers; – Tonsuré, en 1765, Joseph-Jean-Louis Le Vaillant de Hautecourt, fils de Joseph Le Vaillant et de Marie-Catherine Le Vaillant, de la Feuillie.

G. 2054. (Liasse.) – 31 pièces, papier, 12 sceaux plaqués.

1610-1787. – Copie des lettres de nomination, comme grand aumônier de la Reine, de Mgr de Saulx-Tavannes, en remplacement du cardinal de Fleury, décédé. – Lettre adressée à ce prélat par l’abbé de Ciceri, prédicateur de la Reine, pour le féliciter de sa nomination et le prier de lui permettre de se faire remplacer, à la cène prochaine, par le P. Couterot, Barnabite. – Pouvoirs donnés par le prince de Rohan, archevêque de Reims, à Mgr de Saulx-Tavannes pour consacrer, à sa place, l’abbé de Rochechouart, nommé à l’évêché de Laon. – Pouvoirs accordés par Mgr de Saulx-Tavannes à Mgr Hyacinthe, évêque de Joppe, en tournée de confirmation dans le Vexin français, pour conférer les ordres à quelques religieux. – Nomination par Mgr de Saulx-Tavannes, de Jean-François Cornet, Richard-Arthur Dillon, Thomas Le Rat, comme commensaux de l’archevêché, titre auquel étaient attachés certains privilèges au chapitre de la cathédrale. – Permission accordée aux soldats de la garnison du Havre d’user d’aliments gras pendant le carême, à l’exception de tous les mercredis, vendredis et samedis et de toute la semaine sainte, ladite permission accordée par M. Sehier, vicaire général de Mgr de Saulx-Tavannes, renouvelée d’année en année par M. Rose, vicaire général. – Défenses au sieur Duval, de Gournay, de prêcher, sans y avoir été autorisé par l’archevêque. – Pouvoirs accordés à Pierre Le Bourgeois, plus tard à Marin-

Henri Duval de Calende, de desservir l'église de Saint-Godard de Rouen, en remplacement du sieur Outin, curé, interdit de toutes fonctions ecclésiastiques. – Ordre au sieur Pierre Lefebvre, curé du Bosc Robert, de se présenter dans huitaine à l'archevêché. – Concession à Jacques Le Boullenger du privilège de l'impression et de la vente des livres liturgiques. – Renonciation par Félix Cailly-Duverger à la profession de comédien. – Permissions de prêcher accordées à des religieux. – Approbations de vicaires. – Lettres d'envoi des saintes huiles à Mgr Péricard, évêque d'Évreux, par André Guyjon, Guillaume Ellyes et Cavelier, vicaires généraux de MMgrs de Joyeuse et de Harlay ; – au chapitre de Rouen, pendant la vacance du siège, par Mgr Le Normant, évêque d'Évreux. – Pièces signées par le prince de Rohan ; par MMgrs de Médavy, de Saulx-Tavannes, de La Rochefoucauld, l'évêque de Joppe ; les vicaires généraux : de Malherbe, Saint-Aulaire, Terrisse, Sehier, Rose, Lorry, Marescot. – Sceaux du prince de Rohan, de MMgrs de Saulx-Tavannes, de La Rochefoucauld, Le Normant, de l'évêque de Joppe.

G. 2055. (Liasse.) – 88 pièces papier.

1700-1789. – Actes d'abjuration d'hérésie et professions de foi catholique par : Louise-Angélique de Consartin, femme de Jacques-André de Boncour ; Élisabeth Colan ; René de Maçon ; Catherine Simon Prunet ; Daniel Stuart, de la paroisse d'Apte au diocèse d'Argill ; Pierre Tiquet, Jean-François-Alexandre Wybes, de Dragten, en la province de Friesland, anabaptiste ; – entre les mains des vicaires généraux : de Champagne de Séricour, Clément, Couet, Rose, Saint-Gervais, Terrisse, de Tourouvre ; – des pénitenciers du diocèse : Jean-Baptiste-Pierre Bordier, Coustey, Papillaud ; – du supérieur du séminaire archiépiscopal, Pottier ; – du chanoine Blain ; – du curé du Pollet, Brunoy ; – des Jésuites ; Pierre Colladon, Martin Bertin Gorlier, de Grainville, de Martillet, Romain Renoult. – Sceaux de frère Philippe d'Hérouville, abbé de Foucarmont, du collège des Jésuites de Rouen.

G. 2056. (Liasse.) – 29 pièces, papier ; 3 sceaux plaqués.

1237-1786. – Prise de possession de l'archevêché de Rouen par Pierre Maurice, vendredi veille de la Toussaint 1237 (copie faite d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Ouen). – Dénombrement des bénéfices qui sont à la nomination du Roi dans l'archevêché de Rouen ; noms de plusieurs gentilshommes qui sont seigneurs et patrons des églises (extrait d'un ancien manuscrit sans date déterminée). – Règlement du diocèse pour l'approbation des réguliers (du temps de Mgr de Saulx-Tavannes), (incomplet). – État des communautés religieuses du diocèse, confesseurs ordinaires et extraordinaires. – Défense par Mgr de Harlay au sieur Lescalopier, prédicateur de Paris, de prêcher dans le diocèse, pour scandale commis par lui au château de Gaillon, 1639. – Pouvoir que doit donner l'archevêque de Rouen au grand vicaire de Pontoise en lui baillant ses provisions ; – Formulaire du procès-verbal de visite archidiaconale du temps de M. d'Agoult, vicaire général, résidant à Pontoise. – Minute de sentence de Mgr de Saulx-Tavannes dans le procès entre les chantres et le chapitre de la cathédrale de Lisieux, 1747. – Abjuration de Jean Rivet, de Lescar, 1700 ; – de Jacques Antoine de Brossard, 1703. – Elections de supérieures par des communautés religieuses. – Lettres d'approbation données par Mgr de Saulx-Tavannes aux Jésuites de Rouen. – État de l'abbaye de Beaubec rédigé par Dom Bodin : 14 religieux profès ; « l'édifice ancien de cette église et notamment la nef exige de dispendieuses et hâtives réparations » 1767 ; – autre état de l'abbaye de Mortemer rédigé par F. Leclerc, prieur, natif d'Orgelet au diocèse de Besançon : « L'église, l'un des plus beaux et plus grands vaisseaux de la province, dégradée d'ancienneté par la négligence des commandes, mérite toute notre attention. » – Adhésion à la bulle *Unigenitus*, par Nicolas Chatel, chanoine régulier de Lilledieu, 1767. – Fragment d'un compte de l'archevêché. – Visite de Mgr Colbert, dans le diocèse de Rouen, 1680-1681 ; – dans le doyenné de Chaumont, 1688. – Sceaux de Mgr de Harlay, de Philippe d'Hérouville, abbé de Foucarmont, du collège de Rouen.

G. 2057. (Liasse) – 18 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier ; 2 sceaux.

1439-1782. – Acte de la remise faite au chapitre de Rouen par les moines de Saint-Ouen de Rouen de la personne de Mgr François de Harlay : « *tradimus vobis Dominum archiepiscopum vivum quem reddetis nobis mortuum* ; » – mentionnés, dans l'acte, comme présents à cette cérémonie : le duc de Longueville et François de Harcourt, 1^{er} février 1652. – Changement proposé

par M. Cornet, vicaire général de Mgr de Saulx-Tavannes dans les distributions qui se faisaient, le jeudi saint, aux chanoines, aux dépens de l'archevêque. – Dispense, pour cause d'incompatibilité de bénéfices, accordée par le pape à Robert Morelet, curé de Sainte-Croix de Cormeilles, chanoine, et chancelier de la cathédrale de Rouen, 1439. – Actes des synodes de Lisieux relatifs à la cure de Cormeilles dans le temps où Morelet en était curé. – Délibérations capitulaires relatives à la chancellerie. – Nomination à cette dignité de : Robert Le Goupil, docteur ès lois et en décret ; – Etienne Goupillon, familier de Mgr d'Estouteville ; – Guillaume Auber. – Archidiaconé du Petit-Caux, vacant par le décès de Pierre de Maricourt, conféré par Antoine Bohier, archevêque de Sens, légat en France, au chanoine Durand, 1534. – Permission à Mathurin Sédille, cleric du diocèse de Rouen, de posséder plusieurs bénéfices à la fois, 1523. – Nomination, par Mgr Colbert, de Charles-Joachim Colbert de Croisy, abbé de Fontfroid, à la charge de vicaire général et d'official de Pontoise ; Paris 6 mars 1692. – Résignations de chapelles en la cathédrale de Rouen. – Indulgences en faveur de l'église de la Sainte-Vierge immaculée de la ville de Rouen (?), 1759. – Permission accordée par Mgr. de Harlay aux Chartreux de Gaillon de s'installer à Saint-Julien ; union du prieuré de Saint-Julien à la Chartreuse de Gaillon, 1667. – Prise de possession de l'abbaye de Saint-Ouen par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, 29 juin 1660, – Nomination de Laurence de Bellefont, comme supérieure du monastère de Notre-Dame au faubourg Saint-Sever de Rouen, 1648. – Ordonnance de M. de Pontcarré, premier président du parlement, pour faire conduire Geneviève Nez au couvent des Nouvelles Catholiques, 1725. – Etat des contrats pour fondation d'écoles tenue par les sœurs de la Providence. – État de la maison des Pénitents de Croisset, 1767. – Arrêt du parlement de Rouen portant confirmation de la confrérie ambulante du Saint-Sacrement dans ses anciens usages et possessions, 1766. – Autre arrêt de la même Cour qui maintient les maîtres de cette confrérie érigée en la ville de Rouen, dans le droit d'avoir la préséance au chœur des églises et d'en occuper les stalles pendant la solennité des offices qu'ils y font célébrer, 1781. – Fragment d'un cahier d'ordonnances de Mgr Colbert. – Sceaux du pape Clément VII, et d'un sergent de Rouen.

G. 2058. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier ; 1 sceau.

1436-1539. – Procès entre la comtesse de Nevers, tutrice de François de Clèves, son fils, comte d'Eu, le procureur du Roi, d'une part, et Georges II d'Amboise, archevêque de Rouen, d'autre part, sur le point de savoir si ce dernier était tenu d'établir un official particulier au comté d'Eu. – Avis d'avocats : Errault, Chartier, de Mynthelon, Rouchart, Jean Jacques : « L'observance tenue et gardée de tout temps ne doit estre changée ou innovée sans grande nécessité évidente ; – en ladite ville et comté d'Eu *non est copia peritorum* pour bailler conseil à ceulx qui pourroient avoir procès ; – tout le dit comté n'est d'ycelluy diocèse de Rouen, et n'en y a... que la moitié dudit comté... » 1519. – Lettres de Georges d'Amboise à Maudetour pour le prier de venir à Vigny lui donner conseil : « Au demourant, vous sçavez l'envye que j'ay de recouvrer quelque gentil compagnon qui soit sçavant en droit canon. L'on m'a dit que le feu premier président de Selve en avoit ung. Vous pourrez bien veoir l'homme et parler à luy, mesmes vous enquérir que c'est et m'en faire le rapport mais que soyez icy. » – Lettres patentes de François I^{er} qui établissent des juges à Rouen, pour vider les causes du comté d'Eu, en attendant qu'il ait été décidé de quel parlement relevera ledit comté, érigé en pairie. – Lettres du même touchant le même comté portant renvoi au Grand Conseil pour vider la question sur un appel comme d'abus au parlement de Paris d'un prêtre cité devant l'official de Rouen. – Appointment entre le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, et Henri Picart, procureur du Roi à Rouen : – Jean d'Arques prisonnier aux prisons du Roi à Rouen, n'ayant été trouvé coupable d'aucun crime, mais pris par les ennemis, pendant le temps de sa minorité, mis en liberté en révérence de la solennité de Pâques. – Sentence du bailliage de Rouen contenant accord entre le même archevêque et le comte de Warwick, gouvernant pour Henri VI des pays de France et de Normandie : – malgré les admonitions de l'official qui les réclamait comme ses justiciables, Jean Watement ou Batement dit de Blois et Jean Garsent, prisonnier du Roi à Rouen, pour crime de lèse-majesté, pourront être donnés à Guillaume Cornouaille, écuyer, prisonnier des Français, pour lui aider à obtenir sa liberté, 1438. – Sceau de Henri Lancestre, lieutenant commis de Jean Salvaing, bailli de Rouen.

G. 2059. (Registre.) – Grand in-folio, papier relié en parchemin 154 feuillets.

1683-1701. – « Registre de la grande conférence rurale du doyenné d'Eu commencé, le 28 janvier 1683, contenant le catalogue des noms des curés, vicaires, prestres et autres ecclésiastiques qui en sont ; les sujets spirituels et de théologie morale qu'on y traite, avec leurs résultats. Les actes des élections des officiers avec le nom de chaque office, les délibérations de l'assemblée. » A la suite : « Procès-verbal de la première conférence tenue à Saint-Vaast de Guillemescour depuis son établissement par Monseigneur l'archevêque dans sa calende à Eu, les 12 et 13 mai 1691. »

G. 2060. (Charte.) 1 pièce, parchemin, 0^m 20^e sur 0^m 17^e de largeur.

1228. – Lettres de Richard abbé, et du couvent de Saint-Martin d'Aumale (*de Aubemaliâ*), contenant un accord passé entre eux et l'archevêque Thibaud, au sujet de la nomination du doyen ; – de l'institution aux églises du doyenné, des amendes et des provisions des églises vacantes et autres points touchant la juridiction. – Sceau de l'abbé et du couvent d'Aumale.

G. 2061. (Liasse.) – 4 pièces, parchemin.

1314-1394. – Mandement de Philippe le Bel au bailli de Caux (Compiègne, 24 juillet 1314) au sujet des églises vacantes. – Débats entre l'archevêque et le procureur du Roi au sujet du patronage de l'église d'Etran (*Estrehan*) ; – entre l'archevêque et Guillaume d'Auberbosc pour les portions de l'église de Saint-Remi-en-la-Campagne vacantes par le décès de Guillaume Morehier et de Nicole Landry (pendant le *plet* et procès, fruits et revenus desdits bénéfices *traitiés par la main du Roi...* baillés à à ferme par l'archevêque) ; – entre l'archevêque et Pierre Perroy, écuyer, et haut et puissant seigneur le comte de Harcourt, au droit dudit écuyer, pour le patronage de l'église de Touville. – Assises tenues à Rouen par Hue, sire de Donqueurre, chevalier, bailli de Caux, 17 décembre 1393 ; – par Jean de la Tuille, bailli de Rouen et de Gisors, 13 mars 1394.

G. 2062. (Liasse.) – 9 pièces, parchemin ; 177 pièces, papier.

1454-1787. – Procès entre l'archevêque Mgr d'Estouteville et les habitants d'Andely au sujet de la présentation à la chapelle de Saint-Michel d'Andely, devant Henri Hellebout, lieutenant général du bailli de Gisors, 1459. – Réduction des fondations : de Notre-Dame d'Andely, 1782 ; – de Criquiers, 1787. – Présentation par M. de Chevrier, prieur de Sausseuse, à l'église Saint-Léger de Beauregard, autrement nommée Amenicourt, 1451 ; – par M. de Montboissier, grand vicaire de l'évêque d'Agde, et abbé du Tréport, à la cure de Saint-Mellin d'Avesnes ; présenté, Louis Jouin, 1733 ; – par Casimir roi de Pologne, abbé de Fécamp, à la cure de Belleville, au doyenné de Basqueville ; présenté, Claude Quarré, 1671 ; – par les religieux de Saint-Georges à la cure de Benesville ; présentés, Alexis Guerout, 1692, Michel Leclerc 1759 ; – par Nicolas Toustain, écuyer, vicomte du Havre de Grâce, à la chapelle de Saint-Thomas du Castillon ; présenté, Charles Toustain, 1681 ; – par M^e Fiquet d'Ausseville, seigneur de Tôtes, à la cure de la Chapelle Bénouville ; présenté, Guillaume Batel, 1777 ; – à la chapelle du manoir de la Chesnaye par Jacques Le Cauf, écuyer, sieur de la Chesnaye ; présenté, André Juspin, 1777. – Permutation de bénéfices entre Nicolas Taquel, chapelain du Chêne Canu (*de Quercu canutâ infra metas parrochie de Magnâ Coronâ*), et Jean de Gisors, 3 septembre 1454 ; – entre Pierre de Calmesnil, chanoine de Saint-Séverin hors les murs à Bordeaux, curé de Notre-Dame de Canouville, (*de Quenonvillâ*), et Nicolas Lecoq, curé de Saint-Martin de Veules, 1470. – Requête présentée à l'archevêque par Louis d'Espinay, sieur de Ligery, pour obtenir approbation de la chapelle « estant de tout temps construite et bastie en son manoir d'Iville, au Chef-de-l'eau », 1642. – Indulgences accordées par le pape en faveur de l'église de Bonsecours, 1782. – Statuts de la confrérie du Saint-Sacrement de l'autel de Notre-Dame de Cathelon (sans date). – Ordonnance de l'archevêque relative au service divin à Saint-Jacques de Dieppe (fin du XVII^e siècle). – Certificat de Louis de Matignon, évêque de Lisieux, en faveur de Jean Thouas, 1712. – Pièce signée par le roi de Pologne. – Sceaux de l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville, de Mgr de Matignon, de M. Fiquet d'Ausseville.

G. 2063. (Liasse.) – 6 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier ; 8 sceaux plaqués.

1466-1784. – Mandement du vicaire général du cardinal d'Estouteville au doyen rural de Neufchâtel pour qu'il eût à procéder aux informations d'usage au sujet de la présentation faite, par les boursiers du collège de Quimper à Paris, d'Yves le Chauve, à la cure de Notre-Dame de

Freelles, 1466. – Mémoire à l'occasion d'un procès soutenu par les religieux de Saint-Wandrille pour les dîmes d'Étreville, xvi^e siècle. – Accord entre Jean de Villers, curé d'Envermeu, et les habitants du hameau de Gouchaupré pour l'érection de la chapelle de Gouchaupré, construite en 1502 ; érigée en succursale sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste, 1555 (copie). – Dotation par Jean de Boulainvilliers, seigneur de Saint-Saire, de sa chappelle du manoir de la Moienne, 1659. – Accord entre quelques femmes pieuses et les soeurs d'Ernemont pour l'instruction des jeunes filles. – Approbation par Mgr Colbert de l'établissement d'écoles pour l'instruction des jeunes filles de la paroisse d'Ernemont et des paroisses circonvoisines et d'un hôpital pour les malades. – Approbation par le parlement de Normandie de la fondation faite par dame Angélique de Fabert, marquise de la Mailleraye, veuve du marquis de Beuvron, en faveur de l'établissement d'un hospice de Capucins en son marquisat de la Mailleraye, 1718. – Déclaration des revenus et des charges du prieuré d'Écoutecoq. – Etat des fondations de la paroisse de Noyers. – Ordonnance de Mgr Colbert qui déclare suspens le curé d'Angiens, 1681. – Collation de la cure de Fréville, à Nicolas Lucas, ladite cure vacante par le décès de frère Antoine Corneille, 1657. – Plainte de Pierre Fournier, commis pour faire les fonctions curiales à Benesville, contre le curé Gui Haley, déclaré inhabile et irrégulier, 1674. – Homologation par l'archevêque de Rouen d'un contrat par lequel Georges Grandin, hôtelier de l'abbaye de Fécamp, fieffe à Guillaume le Seigneur, écuyer, sieur de la Heuze, le fief d'Admesnil dont dépendait le patronage de l'église dudit lieu. – Présentations aux cures d'Admesnil, Bretteville, Saint-Paul de Fourques, Saint-Etienne d'Harencourt, Saint-Martin de Houdeng-au-Bois ; Notre-Dame de Leully, Longpaon, Mesnil-Raoul ; à la chapelle Notre-Dame de Martel, à la chapelle de Saint-Louis au château d'Enitot. – Fulmination des bulles du prieuré du Mont-aux-Malades pour Armand d'Andlau, aumônier ordinaire du Roi, 1747. – Ordonnance de Mgr de Saulx-Tavannes qui nomme Richard Fouquet séquestre des biens des Annonciades de Montfort. – Procuration donnée à Dom de Lénable par l'abbé de Vermond, abbé de Tiron, lecteur de la Reine, pour louer les dîmes de Luneray, 1784. – Pièce écrite par l'abbé de Vermond ; – autres pièces signées par la duchesse de Longueville, Louis de Bourbon, comte de Clermont. – Sceaux de Mgr de Saulx-Tavannes, de MM. François de Vyon-Tessencourt, grand prieurs de Champagne, de Macé, abbé de Notre-Dame d'Eu, François de Lannoy, seigneur de Houdenc, Le Seigneur, sieur d'Admesnil ; de la duchesse de Longueville.

G. 2064. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 86 pièces, papier ; 7 sceaux plaqués.

1637-1774. – Présentation par le Roi à la cure de Saint-Etienne de Grimouville, d'Olivier Haymet, 1639 ; – par Charles Du Four, curé de Saint-Maclou de Rouen, abbé d'Aulnay, à la cure de Saint-Martin de Villers, d'Alexis Berthaulme, 1654 ; – par La Vrillière, aumônier du Roi, abbé de Saint-Lô, à la cure de Saint-Thomas de Saint-Lô, d'Etienne Macé, 1669 ; – par l'évêque de Boulogne, comme abbé de la même abbaye, à la cure de Grimesnil, de Henri Foucault, 1720 ; – par Jean Richier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, à la cure de Cerisy, de Marin Fossart, 1650 ; – par Louis de Launay à la cure du Luot, de Jacques Hullin, 1639 ; – par Françoise Le Brun, dame des Cours d'Orne, à la cure de Sallenelle, de Guillaume de la Motte, 1648 ; – par Nicolas de Bailleul à la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours à Saint-Cir de Bailleul, (fondée par Denis Bigot, vicaire de la paroisse, décédé à Nantes), 1663. – Requête de Pierre Halley, clerc du diocèse de Bayeux, maître aux arts, docteurs ès droits, professeur d'éloquence au collège de Harcourt, pour obtenir des lettres de provision à la chapelle de Saint-Michel à Saint-Patrice de Bayeux, 13 juillet 1650. – Résignation par Jean-François de Marescot de son prieuré de Beaumont le Roger en faveur de Charles Amelot, docteur de Sorbonne, aumônier ordinaire du Roi, prieur de Tauxigny au diocèse de Tours, 1686. – Permutation de bénéfices entre François Blouet de Camilly, docteur de Sorbonne, archidiacre d'Isme en la cathédrale de Bayeux, et Michel Radulphe, docteur de Sorbonne, grand et premier archidiacre en la cathédrale de Bayeux, 1685. – Lettres d'ordres de Jacques-Claude Aveline, de Rouen, 1709. – Absolution donnée à François Clerel de Rampan, pourvu à la cure de Boissnormand, pour le fait d'avoir porté les armes au service du Roi, bien qu'il n'eût tué ni mutilé personne, 1685. – Acte par lequel les vicaires généraux de Mgr de Lorraine, évêque de Bayeux, refusent à Philippe Vicaire, docteur en théologie de la faculté de Caen, de le pourvoir, sur la présentation de l'évêque de Dol, à la cure de Saint-Remy de Granville, pour ce motif qu'il avait persévéré dans sa protestation contre l'université de Caen, au mépris des libertés de l'église gallicane et qu'il s'était fait exclure de ladite université, 12 janvier 1719. – Mention d'ordinations

célébrées, en la cathédrale de Rouen, par Jean de Limerick en Irlande, évêque et administrateur de l'église de Laon, 1691 ; – mention de Claude Auvry, évêque de Coutances, logé à Paris, 23 mai 1650, au palais du cardinal Mazarin. – Pièces signées par Louis XIII ; Pierre de Langle, évêque de Boulogne ; de Machault, évêque d'Amiens ; de Loménie de Brienne, évêque de Coutances ; de Brancas, évêque de Lisieux. – Sceaux de ces prélats, de MM. de Préfontaine, abbé de Lilledieu ; Jean Richier ; Louis de Launay.

G. 2065. (Liasse.) – 12 pièces, parchemin ; 42 pièces papier ; 7 sceaux plaqués.

1233-1785. – Présentations à la cure du Mesnil-Duredent par Jean de Raullin, sieur de Réalcamp, Michel de Raullin, Catherine-Françoise de Raullin, veuve de Pierre le Picard, sieur de Saint-Philibert. – Présentés : Pierre Voisin, bachelier en droit canon, curé de Frettera meule ; – Charles Du Vaupan ; – François de Grouchy ; – Michel Vaultier ; – Isaac le Mareschal, curé de la Sainte-Trinité du Bosc-Béranger. – Présentations à la cure du Mesnil-Geoffroy par les prieurs de Saint-Lô de Rouen : Louis de Simiane de Gordes, François-Timoléon de Choisy. – Présentés : Jacques Bihel ; – Robert Gastel ; – Jacques Le Coustre. – Augmentation par Henri-François Le Seigneur, conseiller au parlement de Normandie, de la fondation faite par son père en faveur de la fabrique du Mesnil-Geoffroy. – Réduction des fondations de cette paroisse, à la requête de messire Lannoy de Bellegarde, seul et unique propriétaire de la dite paroisse ; le chapelain sera tenu de faire les petites écoles pour les garçons, au moins une fois le jour, dans la matinée, et de leur enseigner, à l'occasion, les principes de la langue latine, 1780. – Ordonnance de Mgr de La Rochefoucauld qui transfère en la paroisse du Mesnil-Geoffroy le titre de la chapelle castrale de Bellegarde, sise en la paroisse des Ifs et dédiée à Sainte-Marguerite. – Lettres de l'archevêque Pierre de Colmieu au sujet d'une contestation entre Guillaume, prêtre de Villy, (*de Verliaco*), et Pierre Le Brun, chevalier, pour le patronage de la chapelle de Saint-Léger de Néville (*Sancti Leodegarii de Neinvillâ*) à Villy ; l'un et l'autre devront s'entendre, avant un mois, pour le choix d'un chapelain, faute de quoi l'archevêque pourra nommer de plein droit à la chapelle, et il en sera de même à l'avenir à chaque vacance ; le chapelain résidera à la chapelle ; il aidera à l'église de Villy comme à la mère église ; viendra à cette église en personne aux fêtes annuelles et le dimanche des Rameaux, et ces jours-là, il ne pourra célébrer la messe en sa chapelle que de très-grand matin ; – le chevalier se reconnaît pour paroissien de Villy et obligé en cette qualité, à payer tous droits paroissiaux. En reconnaissance de cette sujétion, il se rendra en l'église de Villy aux fêtes de l'Assomption, de Saint-Maurice et de la Toussaint. – Présentations à la cure de Saint-Martin de Néville par MM. de Bréauté et Hébert. – Présentés : Georges Guerould, Pierre Bouquet, du diocèse de Lausanne, supérieur du séminaire des clercs à Rouen, 1695 ; – Pierre Frémont, docteur en théologie ; – Jean Caillet, curé de Hautmoutier en Basse-Normandie ; – Jean Syvard, curé de Quesneville au diocèse de Coutances ; – Jean-François Brasnu, curé de Beuvilliers au diocèse de Lisieux ; – Charles-Alexandre De Dun, curé de Montigny-lès-Rouen. – Charte de Jean de Néville par laquelle il renonce aux droits qu'il prétendait à l'église de Néville, sauf le droit de patronage, abandon symbolisé par une offrande déposée sur le grand autel de la cathédrale de Rouen (du temps de l'archevêque Robert Poulain), – Présentation par MM. de Bréauté, Marie de Fiesque, veuve de Pierre sire de Bréauté, à la chantrerie et à la chapelle Sainte-Anne en l'église Saint-Martin de Néville ; à la chapelle de Saint-Jacques au château de Néville ; à celle de Saint-Jean-Baptiste de Plainesevette. – Sceaux plaqués de MMgrs de La Rochefoucauld, de Brancas, évêque de Lisieux ; de MM. de Bréauté, de Banatre, de Néville.

G. 2066. (Liasse.) – 11 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier ; 3 sceaux pendants, 8 sceaux plaqués.

1331-1785. – Sentence de Jean Gale, bailli de Caux, sur un procès pour le patronage de l'église de Notre-Dame de Réaucamp, entre l'archevêque et le comte d'Eu, connétable de France, 1371. – Accord entre Nicolas de Bedent, recteur de l'église de Saint-Pierre d'Estren, et révérend père en Jésus-Christ Mgr. Pierre Roger, archevêque de Rouen, au sujet d'une pension due à l'archevêché sur l'église d'Etran, 1333. – Transaction entre les héritiers de Nicolle de Foville, curé d'Ecraiville, et les religieux du Valasse pour les dîmes de Faugueusemare, 1463. – Défenses faites par l'archevêque à Cousture, curé de Saint-Ouen de Routot, d'exercer aucunes fonctions sacerdotales dans son diocèse, 1712. – Résignation de la cure de Panneville par Jacques Routier, chanoine de la Saussaye 1689. – Présentation à des cures ; à celle de Tourny, vacante par le décès

de messire J. de Charny, par Jean de Tourny ; présenté, Gervais Bleudel 1379 ; – à celle de Saint-Taurin des Ifs, par Louis de Bourbon, prince du sang, abbé du Bec-Hellouin ; – à celle de Saint-Clair au pays de Caux, par Honoré-Camille-Léon de Grimaldi, prince de Monaco ; présenté, Jean le Page, curé de Périers, 1753 ; – à celle de Saint-Hilaire de Rouen, avec la chapelle de Saint-Gilles de Répainville, par Charles Dufour, abbé d'Aulnay, comme trésorier du chapitre de Rouen ; présenté, Antoine Gaulde, docteur en Sorbonne, 1652 ; – à celle de Saint-Suplice, au doyenné d'Envermeu, par Henri d'Orléans, duc de Longueville et Marie d'Orléans ; – à celle de Saint-Valery en Bray, par les religieux de Fécamp ; – à celle des Ventes-Saint-Remy, par le baron de Vallier ; – au prieuré de Villemerville, par Charles de Cuves de Préfontaines, abbé de Lilledieu ; – à la chapelle de la Madeleine ou Saint-Eloi, par Louis XVI, à droit de garde-noble des enfants du sieur de Varangeville, 1699 ; – à la chapelle de Saint-Firmin par M. Dambray, sieur de Saint-Honoré. – Collation de la cure de Tocqueville au doyenné de Valmont, sur la présentation de Robert de Bailleul, sieur du Donjon et de Vynemesnil, à Nicolas Grenet, 1574 ; – de la cure de Tocqueville au doyenné d'Eu, à Nicolas de Chépy, 1758 ; – de la cure de Notre-Dame de Préaux, à Pierre Carton, prieur de Beaulieu, 1762. – Réduction des fondations de Saint-Aubin le Cauf, 1705. – Pièces signées par Louis XIV, le duc de Longueville et Marie d'Orléans. – Sceaux du bailliage de Caux, des obligations de la vicomté de Rouen (pendants) ; du duc de Longueville, de Charles de Cuves, de MMgrs. de Saulx Tavannes, de la Rochefoucauld ; – du prince de Monaco, de MM. Dambray, de Rochechouart, duc de Mortemart.

G. 2067. (Liasse.) – 8 pièces, papier.

1733-1739. – Procès-verbaux de visites des églises du comté d'Alihermont : Saint-Nicolas, Saint-Jacques ou Saint-Jame, Notre-Dame, Sainte-Agathe, Croixdalle. – Maîtres d'écoles en ces cinq paroisses ; vicaire tenant les écoles pour les garçons et les filles à Croixdalle, Sainte-Agathe ; maîtresse d'école à Saint-Nicolas. – Lettre de M. Langlois, curé de Saint-Jacques de Dieppe, à Mgr. de Saulx-Tavannes pour lui rendre compte de la visite qu'il avait faite, conformément à ses ordres, dans les dites paroisses, accompagné de M. Langlois, procureur fiscal : « Nous avons été fort bien reçus de M^{rs}, les curez, et les gentilshommes ont paru très-contents des attentions de Votre Eminence pour ces paroisses qu'on n'avait point coutume de visiter » ; – à Saint-Nicolas, clocher réédifié récemment ; – à Notre-Dame, église nouvellement réparée au dehors et blanchie au dedans ; – à Saint-James, l'église la plus pauvre du comté, clocher menaçant ruine.

G. 2068. (Liasse.) – 98 pièces, papier.

1035-1771. – Charte de Robert I^{er}, duc de Normandie, qui confirme à l'abbaye de Montivilliers ses possessions. (copie). – Fulmination par Adrien de la Faye, official à Rouen, des bulles de l'abbaye de Montivilliers pour Louise de l'Hospital. – Bénédiction de Léonor de Bellefont, comme abbesse, par Mgr. François II de Harlay. – Informations prises, au prieuré de Notre-Dame des Anges dit de Bellefont, à Rouen, par Antoine Gaulde, vicaire général, au sujet de Léonor de Bellefont ; ancienne religieuse de la Sainte-Trinité de Caen, âgée de 45 ans, depuis 29 ans religieuse, fille de Bernardin de Bellefont, gouverneur de Caen et de Valognes, et de Jeanne Auxépales, nommée à l'abbaye de Montivilliers ; – par Etienne de Fieux, autre vicaire général, au sujet de Madeleine-Laurence Kadot de Sebeville, fille du marquis de Sebeville et de Françoise de Bellefont, nommée à la même abbaye. – Examen de nocices aspirant à la profession religieuse : Judith de Foville ; Louise Duhamel du Désert ; Françoise Gigault. – Acte par lequel Pierre Acarie, official et vicaire général de Mgr. François I^{er} de Harlay, reconnaît que, s'il a tenu la grande calende du doyenné de Saint-Romain le 17 avril 1630, en l'église Saint-Benoît de Montivilliers, ce n'a été que par permission de l'abbesse Louise de l'Hospital. – Mémoire de MM. Mey et Piales, savants canonistes, en faveur de l'abbesse madame d'Hargicourt, qui contestait aux religieuses le droit d'élire par scrutin les principales officières et ne voulait qu'un noviciat pour les religieuses de chœur et les converses. – Ordonnance de Mgr. François I^{er}. de Harlay qui unit à l'abbaye de Montivilliers le prieuré de Saint-Paul de Rouen. – État des charges de l'abbaye de Montivilliers en 1701 : gages de trois domestiques évalués à 150 livres pour le tout ; – de quatre ouvriers (jardinier, plâtrier, couvreur) à 1,500 livres pour le tout. – Requête à l'archevêque pour obtenir réduction des fondations de M. de Cauquigny et de Merieult, curé de Saint-Martin du Bec.

G. 2069. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin.

1531-1572. – Lettres du vicaire général du cardinal d'Amboise, portant érection en bénéfice curial, sur la demande de Louis Duquesnoy, seigneur de la Heuze, de la chapelle du manoir de la Heuze (*de Heuzâ*), en la forêt d'Eavy (de *Yàuvy*) ; patronage attribué au seigneur ; curé astreint à comparaître aux synodes et calendes ; église placée sous l'invocation de Saint-Christophe, 20 septembre 1531. – Présentation à cette cure, sans pasteur depuis huit ans pour le petit revenu d'icelle, par Pierre Doulle, écuyer, seigneur de la Heuze, à cause de Charlotte Duquesnay, sa femme, fille et héritière de Louis Duquesnay. – Présenté : Adrien Petit. – Signature de Doulle ; marque de sa femme.

G. 2070. (Liasse.) – 5 pièces, parchemin ; 22 pièce, papier ; 2 sceaux.

1641-1787. – Présentations à la cure de Sainte-Austreberte par Madeleine Pinart, veuve de messire Charles de Prunelay, baron d'Esneval ; – Isabelle de Prunelay, comtesse de Mouy, épouse de Jean Le Bouteiller de Senlis ; – Françoise de Prunelay, baronne d'Esneval, veuve d'Anne de Tournebu ; – Claude Le Roux, sieur de Bouges, tuteur des enfants de Robert Le Roux ; – Anne-Claude-Robert Le Roux d'Esneval. – Présentés : Benoist Le Febvre, Julien Philippeaux, Denis Foucquault, Jacques Platel, Louis Jouault, Jean de la Houliere, Michel Fossard, Pierre Perchepied, Ange Nicolle. – « Inventaire et état des contrats, escriptures et lettres concernant le bien et revenu appartenant au trésor de l'église de Sainte-Austreberte. » – Réduction des fondations. – Présentations au prieuré de Sainte-Austreberte par Robert et Anne-Robert Le Roux. – Présentés : Jean Chabert, Charles le Tellier. – Fondations par Gilles Vincent, sieur de la Boissaye, élu en l'Élection de Rouen, d'une chapelle au hameau Gris, en la paroisse de Sainte-Austreberte. – Procès-verbaux de visite de la dite chapelle par Jean Lemonnier, curé de Saint-Maurice et doyen du doyenné de Pavilly ; – Jacques Baudouin de Cingal, curé de Pavilly. – Pièce signée par Mgr Colbert, archevêque de Rouen. – Sceaux de Mgr de La Rochefoucauld, de Françoise et d'Isabelle de Prunelay.

G. 2071. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin.

1418. – Mandement des vicaires généraux de Mgr Louis de Harcourt, archevêque de Rouen, au doyen de Valmont pour qu'il ait à faire les informations d'usage à l'occasion de la présentation faite par le roi d'Angleterre (Henri V), de Jean Marie, à la cure de Notre-Dame de Toussaints. – Information faite par Pierre Fourmentin, vice-gérant du doyenné : – patron, l'abbé de la Sainte-Trinité de Fécamp ; valeur, ayant le temps des guerres, 40 livres tournois ; – 25 paroissiens ; – depuis, 12 paroissiens ; *non valet servicium capellani*.

G. 2072. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin.

1535-1536. – Quittances données à Blancbaston, vicaire, receveur de Pontoise, par Leclerc, Ameline, Nicole Boulet, pensionnaires sur les revenus des cures du vicariat de Pontoise. – Autres pièces justificatives de frais de justice. – Lettre de Mgr d'Amboise : « Vicaire, j'ay été adverty que Mgr de Lyon a faict les ordres et donné couronne en mon vicariat de Ponthoise, qui est contre raison et mon auctorité. A ceste cause, incontinent ces lettres veuez, sachez comment il en est et comme de vous mesmes vous pourriez retirer vers luy, en remonstrant que pensés que ne seré contant mès que je le sachez et que je seré courroucé contre vous de l'avoir souffert. Mandés m'en responce bien au long... De Vigny, XII septembre, vostre bon ami Damboise archev. de Rouen. » – Consultation de MM. Mignon, Gilles Lemaistre, Charlier et Bouer, avocats en la cour du parlement de Paris, au sujet de cette entreprise. – Pièces signées par Georges II d'Amboise.

G. 2073. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 103 pièces, papier ; 2 sceaux plaqués.

1662-1707. – Présentations à divers bénéfices (cures prieurés, chapelles) par Mgr Colbert, archevêque de Rouen, en qualité d'abbé du Bec-Hellouin et de prieur de la Charité-sur-Loire. – Présentés aux cures : d'Acon, Jacques Aubourg, Jean Le Mesnager ; – de Saint-Jacques du Château de la Lune, Pierre Toustain ; – de Haranvilliers, Le Roy ; – de Martot, Lucas ; – de Rouvres, Laurent Gallement ; – aux prieurés : de Beaumont-le-Roger, vacant par la résignation de Jean-François de Marescot, Charles Amelot, prêtre du diocèse de Paris, docteur de Sorbonne, aumônier ordinaire du Roi ; – de Brassay, Gui Rousseau ; – de Saint-Aignan de Cosne, Charles Benjamin de Rosset, docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison de Navarre ; – de Saint-Philbert, au

diocèse de Lisieux, Charles-Joachim Colbert de Croissy. – Nomination de Ouen Laumondois à la cure de Juvigny au diocèse d'Avranches, sur la présentation d'Anne Deslandes, veuve de Henri-Julien de Francier, écuyer, seigneur de Juvigny ; – d'Adrien Meré au prieuré des Biards. – Sceaux de Mgr Colbert ; – d'Anne Deslandes.

G. 2074. (Liasse.) – 15 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1650-1778. – Acte de fulmination des bulles de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive pour Georges Du Not, sous-diacre du diocèse de Séez, 1658 ; – du prieuré conventuel de Royalpré pour François-Jérôme Tambourneau, conseiller ecclésiastique au parlement de Paris, 1657. – Présentations à des bénéfices en dehors du diocèse de Rouen, par Mgr Colbert, abbé de la Charité-sur-Loire, (archevêque de Rouen), notamment au prieuré de Saint-Quentin de Villers, au diocèse de Soissons ; – présentés : Pierre Clément, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Maclou de Rouen, plus tard évêque de Périgueux ; – après la résignation dudit Clément, Guthbert Parker, moine bénédictin ; – par Jean-Louis de Bouschet de Sourches, évêque de Dol, comme abbé de Troarn, à la cure de Saint-Remy de Graintheville ; présenté, Philippe Vicaire, docteur en théologie de la faculté de Caen ; – par les religieux de Fécamp à la cure de Saint-Pierre d'Incarville ; présenté, Claude Langlois, 1661 ; – par les religieux de Saint-Etienne de Caen à la cure d'Isbardel ; présenté, Jacques de Guillebert, du diocèse de Coutances, licencié en théologie, 1661 ; – par les religieux de Saint-Taurin, à la cure de Saint-Germain de Louviers ; présenté, Jean Acart, 1663 ; – par Georges Du Fay, seigneur de la Haye-au-Vidame, prieur du Plessis-Grimoult, à la cure de Beauchêne ; présenté, Julien Surville, 1650 ; – par Marie de Rouil, dame du Boissnormand, veuve de François Clerel de Rampan, à la cure de Saint-Julien de Boissnormand ; présenté, François Clerel, 1684. – Certificat d'Antoine Caignet, docteur en théologie, chanoine de Meaux, vicaire général de Dominique Séguier, évêque de Meaux, en faveur de Marin Godefroy, 1654. – Approbation par M. Pierre De la Hogue, vicaire général, des statuts de la confrérie de Saint-Etienne du Rouvray sur la demande du curé Moreau. – Résignation par Antoine Grosbots, prieur-curé de Saint-Médard des Chéris, de sa cure pour cause de permutation qu'il entendait faire avec Jean Gaultier, prieur-curé de Saint-Martin de Martigny, 1687. – Lettre de M. Huguet au sujet du sieur Rose, ancien missionnaire du diocèse de Rouen, chapelain, pendant neuf ans, de l'hôpital de Crécy-Pompadour, en faveur de qui ledit Huguet avait résigné sa cure, 1778. – Pièces signées par MMgrs Colbert et de Sourches. – Sceaux plaqués de Mgr de Sourches, de Claude de Saint-Simon, abbé de Jumièges, de Marie de Rouil.

G. 2075. (Liasse.) – 8 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; 2 sceaux.

1286-1533. – Lettres du vicaire de l'archevêque de Rouen à Pontoise et dans le Vexin français. – Prise à ferme par Guillaume Killet, des religieux de Saint-Josse au Bois, d'une pièce de vigne sise aux Essarts, 1286. – Mandement de Jean Recuchon, commissaire du Roi ; conformément aux lettres du Roi, il ajourne Robert Le Veneur, maître des forêts, à comparaître à Rouen, au jour de saint Marc 1330, à l'occasion d'un procès avec l'archevêque, pour un cerf et un lièvre pris en la garenne de Léry et en la forêt de Louviers ; l'archevêque avait refusé de répondre sur ces faits, se prétendant exempt « de plaidier devant les mestres des forès, se ce n'est que luy ou ses gens fussent pris, atains ou suys en fait présent » ; temporel saisi et mis en la main du Roi par le bailli à la requête du dit Le Veneur. – Mandat délivré par Guillaume Erard, vicaire général de l'archevêque Hugues d'Orges, à Pajot, scelleur de l'archevêché, pour le paiement de cet officier ; quittance de l'archevêque Hugues d'Orges ; lesdites pièces signées par Erard et Hugues d'Orges, 1434, 1435. – Lettres de Guy de la Villette, vicomte de Rouen, contenant vidimus de lettres de Henri VI par lesquelles ce prince, sur l'avis du duc d'York, lieutenant général et gouverneur en Normandie, octroye au cardinal de Luxembourg *translaté* à l'archevêché de Rouen, tout le temporel dudit archevêché depuis l'ouverture de la régale jusqu'à la prise de possession, dernier jour de décembre 1436. – Bulle du pape Alexandre VI aux évêques de Saint-Malo et de Coutances pour les autoriser à recevoir, en son nom, le serment de fidélité dû par Georges d'Amboise, archevêque de Narbonne, transféré à l'archevêché de Rouen ; Saint-Pierre de Rome, 12 des calendes de juin 1494. – Extrait des registres du grand Conseil : Indult du pape Clément VII et lettres de François I^{er} portant que le cardinal de Lorraine aurait la provision, collation et disposition de tous les bénéfices dépendant de cet archevêché, évêchés, abbayes sans que, par le pape ou ses légats, il pût y être pourvu par dévolut ou autrement, 1533. – Lettres de Jean Du Bosc (de Rouen) à Nicolas Du Bosc, évêque de Bayeux,

pour lui recommander *son bon ami et voisin Jean Havart*, fin du XIV^e siècle. – Sentence du vicomte de Bayeux à l'occasion d'un procès entre Jean Havart, écuyer, et Richard, abbé de Cerisy, pour le patronage de Saint-Martin de Croué, 1455. – Sceau du vicaire de Rouen à Pontoise ; grand sceau aux causes de la vicomté de Bayeux (avec bourrelet en paille).

G. 2076. (Pièce.) – Parchemin, 0^m 62 de hauteur sur 0^m 30 de largeur.

1642. – *Litteræ Eucharisticæ perillustris universitatis Andegavensis ad religiosissimum Franciscum H. Rothom. Archiepiscopum, Normannie primatem, ejusdemque religiosissimi ad eandem perillustrem canonica responsio. Rothomagi, ex typis archiepiscopalibus, apud Laurentium Maurry, typographum.* – Ces lettres sont relatives à la dignité de conservateur des privilèges de l'université d'Angers, qui avait été attribuée à Mgr de Harlay.

G. 2077. (Liasse.) – 44 pièces, papier ; 2 sceaux.

1727-1790. – « Mémoire de l'évêque de Saintes dans lequel il expose les raisons qui l'obligent à supplier le Roy de nommer des commissaires de son Conseil pour juger les contestations entre lui et son chapitre » ; à la fin du mémoire, note de la main de Mgr de Lavergne de Tressan, archevêque de Rouen, faisant connaître qu'il avait été décidé, dans le Conseil des affaires ecclésiastiques, du 7 août 1727, qu'il serait expédié un arrêt conforme à la demande de l'évêque. – Minute d'une lettre dudit archevêque à l'évêque de Saintes : « Autrefois, les contestations de juridiction étoient portées au concile de la Province. Depuis qua les appels comme d'abus sont devenus fréquens et la tenue des conciles provinciaux quasi inconnue, on a porté, par la voye d'appel comme d'abus, ces sortes de contestations aux juridictions séculières. Je dois la justice à M. le chancelier qu'il m'a paru fort bien intentionné pour votre affaire. » – Correspondance de l'archevêque avec le ministre Vergennes et de Villedeuil, intendant de la généralité de Rouen, au sujet : d'ordres du Roi concernant une religieuse de Saint-Saens et l'abbé Lobier ; – de la pension accordée à M. de Calonne, curé de Torcy-le-Grand ; – de la pension demandée par la nommée Stchif, nouvelle convertie ; – de l'exemption du droit de fouage et de monnéage prétendue par le clergé du diocèse de Rouen ; – du tirage à la milice auquel avaient été soumis le sacristain de l'Hôtel-Dieu de Pontoise et le cleric de Notre-Dame de la même ville. – Certificats de MM. Aroux, Outin, Henri, curés de Sainte-Croix des Pelletiers, Saint-Godard et Saint-Michel de Rouen, en faveur de personnes qui voulaient se livrer à l'instruction des enfants ; – de M. le Tellier, curé d'Aumale, en faveur de M. Delestre, prêtre, principal du collège de cette ville. – Admission par Bouchard, curé de Saint-Patrice de Rouen, de Marguerite Rosé pour tenir les petites écoles sur la paroisse pourvu qu'elle apportât les permissions ordinaires du chancelier du chapitre ou de M. Marescot, vicaire général, en l'absence du chancelier. – Autorisation accordée par Mgr de La Rochefoucauld à M^c René De la Rue, cleric habitué de la paroisse de Saint-Denis de la ville de Rouen, de tenir les petites écoles : « Ne se servira que des catéchismes et livres de piété approuvés par l'archevêque, instruira les enfants, dans la crainte de Dieu, le respect qu'ils doivent à l'église, à notre saint père le Pape, l'obéissance au Roi, la modestie et le bon exemple ». – Nomination par Jean-Baptiste Gueroult, seigneur et patron d'Étainhus, de Nicolas Hauguel, aux écoles d'Étainhus, en conséquence du droit que le seigneur d'Étainhus et ses auteurs avaient toujours eu de nommer auxdites écoles, à la charge audit Hauguel de se faire agréer par le supérieur ecclésiastique. – Supplique adressée au cardinal de La Rochefoucauld par les habitants d'Ommoy en faveur du magister que le curé refusait d'admettre. – Pièces signées par Louis XVI, Vergennes. – Sceaux de Mgr de la Rochefoucauld, Gueroult, seigneur d'Étainhus.

G. 2078. (Pièce.) – Parchemin, 0^m 66 de hauteur sur 0^m 63 de largeur ; 1 sceau pendant.

1360-1435. – Lettres de Nicolas Pintel, receveur et garde du scel des obligations de la ville de Dieppe pour très-révérend père en Dieu monseigneur l'archevêque de Rouen, 20 novembre 1425, contenant copie d'un mandement de Simon Morhier, chevalier, seigneur de Villiers, garde de la prévôté de Paris, (conservateur général donné et député de par le Roi et ses prédécesseurs rois de France aux marchands des harengs et poissons de mer de la ville de Paris, fréquentans, allans et venans à ycelle pour faire et exercer le fait de ladite marchandise) ledit mandement adressé à cinq huissiers de parlement, 11 sergents à cheval, 5 sergents de la douzaine, 7 sergents à verge du Roi au Châtelet de Paris et portant lui-même vidimus de lettres-royaux relatives aux privilèges des

marchands de poissons de mer, du mois d'avril 1361 ; – ordre, en conséquence, aux sergents de publier des lettres de sauf-conduit par toutes les villes, lieux, châteaux et châteleries du royaume, toutes et quantes fois qu'ils en seront requis par les marchands, voituriers et autres leurs familiers et leurs gens, du 21 février 1424. – Sceau des obligations de la ville de Dieppe.

G. 2079. (Carte.) – En toile avec rouleaux 2^m de hauteur sur 1^m 18 de largeur.

XVII^e siècle. – Arbre généalogique de la maison l'Amboise commençant par ces mots : « L'illustre et très-ancienne maison d'Amboise tire son origine d'un cousin de Jules César nommé Amboise lequel vivoit en l'an du monde 3914, après Rome bastie 706, et avant la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ 47. Iceluy Amboise, après la conquête les Gaules, choisit pour partage la beauté de ce lieu où il fit bastir le château d'Amboise ; mais parce que ce seroit un travail trop difficile de développer les replis de tant de siècles, on se contentera de voir qu'entre ceux que l'histoire nomme avec poids et crédit, il y a desjà plusieurs siècles, on trouve Hugues d'Amboise... environ l'onzième siècle. » – Ce tableau se poursuit jusque vers le milieu du XVII^e siècle. – A la fin : *In memoriam perpetuam eminentissimi Georgii de Ambasiâ, cardinalis legati in Franciâ, archiepiscopi Rothomagemis, Normanniæ primatis, de ecclesiâ et universâ Galliâ bene meriti.*

CHAPITRE DE H CATHEDRALE DE ROUEN.

G. 2080. (Registre.) – Grand in-folio, 153 feuillets, papier.

1130-1786. – Inventaire des archives du chapitre de Notre-Dame de Rouen : – confirmation de *la Charte aux Normands* ; – bulles concernant les usurpations et les aliénations des droits et des revenus ecclésiastiques ; – excès commis par les habitants de Rouen contre le clergé ; – changements apportés aux anciennes coutumes capitulaires ; – procédures à l'occasion des nouveaux statuts faits par le cardinal de Joyeuse ; – contestations avec Mgr de Harlay ; – exemption pour le chapitre de la juridiction des archevêques ; – titres concernant la juridiction spirituelle civile et criminelle du chapitre ; – contestations avec les officiaux et le bailliage de Rouen, (incomplet). – Cet inventaire a été rédigé vers 1789.

G. 2081. (Cahier.) – In-folio, 14 feuillets, papier.

XII^e siècle-XV^e siècle. – Inventaire des archives du chapitre de Rouen, composé vers le milieu du XV^e siècle, sans titre ni nom d'auteur. – Les pièces, étaient classées dans des *pixides* ou layettes, mais le plus souvent dans des coffres de diverses formes et dimensions, dont plusieurs ferrés et fermant à clef et quelques autres munis de *bosses* pour y placer les sceaux appendus aux chartes. – Ces coffres portaient des numéros d'ordre, des lettres et le plus souvent un mot, une marque ou un emblème tels que : *Dedi, Lions, A* dans un tabernacle, un chandelier, un écu barré de deux barres noires, les armoiries de Roger, archevêque de Rouen, l'écu de France, un écu à trois roses de sable, un écu à une arbalète, un muid, un oiseau tenant dans son bec une fleur de lys, un lion, un papegaud, une nef, des roues rouges, une tête d'Ethiopien, un arbre avec des oiseaux, trois papillons noirs, une rose noire, trois croix noires avec une rosette noire, une cigogne, une tête d'évêque, une tête de femme *cucufata*, un calice à un las d'amour, au milieu duquel était une petite rosette, une tête de Méduse (*capud horribile*), un poisson, un personnage portant couronne, un échiquier, une croix, une main, un lion noir, un pot, un homme tenant une épée nue, un homme tenant une clef, deux têtes, l'une d'un clerc, l'autre d'un paysan (*cucufati rustici*).

G. 2082. (Cahier.) – In-folio, 69 feuillets, papier.

XII^e siècle-1491. – *Inventarium cartarum et litterarum et documentorum singulorum ecclesie Rothomagensis ac locorum in quibus reponuntur.* – Fait en l'an CCCC. III^{xx} XI par le chanoine Nicolas de la Quesnaye. – F^o 38 : « Une grande chartre sellée en cire vert et las de soye, de la composition du roy Charles VII^e, est dedans une longue laiette estroite et au meilleu demye ronde, couverte de cuir. – Une chartre ancienne en laquelle sont des articles du concile de Lislebonne..... – Les lettres et chartres des confirmacions des privilèges donnez aux gens de l'église de Normandie par les roys d'Angleterre sont dedans deux coffres, dont l'ung est de cuir, fermé à clefs de crochetz de fer. – Ung livre en parchemin que feist faire et escrire et extraire monseigneur maistre Raoul

Roussel, archevesque, pour lors qu'il estoit trésorier de l'église de Rouen, de ce que chascune cure doit en chacun doienné, lequel est sur table de chappitre quotté dessus : *Pour la débite.* »

G. 2083. (Cahier.) – In-folio, 18 feuillets, papier.

XII^e siècle-1493. – « Inventaire général ou répertoire des lettres, Chartres, comptes et autres enseignemens appartenant au chappitre de Rouen, tant des rentes et revenus de Rouen que des autres revenus, rentes etc..... contenuz au grand compte du distributeur, et aussi des droiz, privilèges, libertez et autres choses appartenant audit chappitre qui ne sont contenuz au dit grand compte, fait premièrement et en bref et en ensuivant un autre inventaire où sont les dictes lettres et Chartres, etc..... déclarées plus au long. Fait, en l'an III^e III^{xx} XII, par maistre Nicolas de la Quesnaye. »

G. 2084. (Registre.) – In-folio, 94 feuillets, papier.

XIII^e siècle-1491. – « Inventaire des lettres, enseignemens des rentes et revenues appartenant aux doien et chappitre de Rouen en la vallée d'Eaulne, c'est assavoir : Claies, Baillollet et Londinières dont deppendent plusieurs hameaulx : Bonnerue, Fiquay-en-Val, Hambures, le fief du Sierge, Bailly en Campagne, et où il y a plusieurs fondations, c'est assavoir : de *Odo Rigauldi*, archevesque de Rouen, pour le trepple de la feste Saint-François, la fondacion maistre Guy de Langle, la fondacion monseigneur le chantre, la fondacion maistre Michel Durant, dont les lettres sont en ce présent inventaire en un coffre à part, et aussi les lettres de l'exemption du guet au Neufchastel pour les hommes de chappitre ès dictes terres, aussi de la fondacion pour les festes Sainte-Anne et Saint-Guillaume, les lettres de VIII livres de rentes baillées par Jehan Salvart dit Jenson, en diminucion de XVI livres de rente, à cause de la fieffe de sa maison faicte par chappitre, que tient à présent Cusquel (près du Cornet d'argent), – Fait ce présent inventaire, en l'an mil CCCC III^{xx} XI, par Nicole de la Quesnaye. »

G. 2085. (Cahier.) – In-folio, 10 feuillets, papier.

XIII^e siècle-1490. – Fragment d'un inventaire des archives du chapitre de Rouen, du même Nicole de la Quesnaye : – Pain du chapitre, privilèges, enfants de chœur, patronages, *protectio Rothomagensis ecclesie*, quittances, décharges, reliques, réconciliation de la cathédrale et du cimetièrre, résidences des chanoines, paroisse de Saint-Étienne, statuts de l'église, école de Pavie, *Salve Regina*, trésorerie, testaments, vacants, prébende de Vy.

G. 2086. (Cahier.) – In-folio, 8 feuillets, papier.

1493. – « Inventaire des lettres, chartres et autres enseignemens des terres et seigneuries de Moustelles en Beauvoisin et de Villers-en-Veulguessin, appartenant au chappitre de Rouen par transport et délais faiz par l'evesque de Beauvais, par eschange et acquist de III^{xx} livres parisis que devoit ledit evesque annuellement aus dis de chappitre. – Fait en l'an mil CCCC III^{xx} XIII par Nicole de la Quesnaye. »

G. 2087. (Registre.) – In-folio, 102 feuillets, papier.

1874-1597. – Vidimus par Henri V, roi d'Angleterre : de la charte de Charles-le-Chaue, contenant confirmation de donations faites par les archevêques Remy et Riculphe, (874) ; de celles de Robert archevêque de Rouen, et de Robert, son neveu, duc de Normandie ; *Teste meipso apud castrum nostrum Rothomagi, quinto decimo die augusti, anno regni nostri septimo. Per ipsum regem* : Sturgeon. – Lettres d'amortissement général accordées par Henri VI, roi d'Angleterre, à la cathédrale de Rouen ; – mention de la diminution des revenus de cette église « à l'occasion des guerres et mesmement de la destruction du pays de Caux », 15 janvier 1444. – Lettres de Charles VII contenant l'acte de la capitulation de Rouen, novembre 1449. – Statuts du chapitre et confirmation d'iceux par Urbain V (1365). – Vidimus par Philippe le Hardi de l'acquisition faite par le chapitre du fief du Tot à Petitville, près de Gravenchon en Caux (1281). – Bulle d'Innocent VIII, portant dispense, en faveur du chanoine semainier, de la prostration au milieu du chœur, le samedi après none (1489). – Bulle du cardinal Antoine de Chalons, légat en France sous Benoît XIII, attribuant pouvoirs au doyen ou au chantre, pour réconcilier l'église et le cimetièrre de la cathédrale, pollués ou violés *per sanguinis vel seminis effusionem aut excommunicatorum inhumationem*, avec

de l'eau préalablement bénite par un prélat. – Bulles : concernant la juridiction capitulaire ; – la fondation du collège des Clémentins ; – portant quelles places d'Albane, de Darnétal, des Quinze-Livres, du Saint-Esprit, ne sont point impétables en cour de Rome. – Fondation du collège du Saint-Esprit par l'archevêque Guillaume de Flavacourt ; Gaillon, samedi après la fête de la Conception (1305). – Accords : entre le cardinal d'Estouteville et le chapitre au sujet de la juridiction sur les chapelains du Saint-Esprit et de l'intendance de leurs biens (1481) ; – entre l'archevêque Pierre Roger et le chapitre, touchant la juridiction en cause civile, criminelle et mixte sur les chanoines et les bénéficiers de la cathédrale (1336) ; – entre l'archevêque Raoul Roussel et le chapitre, au sujet de plusieurs points en litige, et spécialement de la résidence des chanoines et des chapelains, titulaires de cures dans le diocèse (1445). – Lettres patentes de Charles V portant confirmation de la juridiction capitulaire (1387). – Autres lettres patentes et arrêts touchant le privilège de Saint-Romain, et le droit de *committimus*. – Sentence du chapitre de Rouen, portant que la dignité de chantre vient en premier lieu après celle de doyen (1336). – Dénombrement du fief de Moutelles, au bailliage d'Amiens (1463).

G. 2088. (Registre.) – In-folio, 412 feuillets, papier.

1268-1488. – *Registrum litterarum tangentium redditus et hereditagia pertinentia fabricae ecclesie Rothomagensis*. – Table au commencement. – Indulgences accordées par le pape Clément VI aux bienfaiteurs de la cathédrale, à ceux qui la visiteront à certains jours de fête et aideront à sa réparation (Avignon, 4 des nones de janvier, an I^{er} du pontificat ; 7 des ides de mars, an 5^{me} du pontificat). – Approbation par le même : de la fondation de *l'inviolata* par Thomas le Tourneur, archidiacre de Tournay, chanoine de Rouen (Avignon, 3 des ides d'avril, an 2^{me} du pontificat) ; – de l'emphytéose faite aux Carmes, par les chanoines, de deux maisons situées près du couvent desdits Carmes, *quem locumolim, dum regimini Rothomagensis ecclesie presideremus, fundavimus* (Avignon, 4 des calendes de mars, an 7^{me} du pontificat). – Dons à la fabrique de l'église de Rouen : de 20 sous de rente, par Raoul de Saint-Aignan (1268) ; – de 6 livres de rente sur une maison de la paroisse de Saint-Nicolas le Peinteur, par Ricard Osmond, chapelain ; – par Guillaume de Ry, cleric du Roi, chanoine de Rouen (1325). – Fondations : de Jean de Nonancourt, archidiacre du Vexin français (1348) ; – d'Etienne Du Marc, chantre de Rouen (1353) ; – de Raoul de Boulay et de Maheut, sa femme, « pour faire le sonnage au carrellon à chascune des cinq festes de N. D, comme on a accoustumé de faire en la dicte eglise, és festes des fériés de Noël » (1358) ; – de Jean d'Orbec, trésorier du Roi ; rente de six livres par lui donnée pour toucher les orgues à perpétuité ; – de Jean Havard, curé de Royville, *Rothomagensis ecclesie alumnus, qui que ab eo tempore quo ipsi ecclesie, in officie archiepiscopalis procuratoris generalis, datis mihi proinde congruentibus stipendiis primo ab infantiâ cepi deservire, continueque deservivi, prout deservio et deservire propono, vitâ comite* ; il donne à la fabrique un manoir qu'il avait fait récemment construire en la paroisse de Saint-Pierre-du-Chastel près de l'hôtel qui fut à Jean de Bucy, à l'enseigne du *Lion d'or* (1383) ; – de Robert Alorge, bourgeois de Rouen ; il donne 30 sous de rente pour faire sonner, « les veilles et jours des deux festes Saint-Martin, au carreillon, chascun an, ainsi que l'en sonne à une des festes solempnés de Notre-Dame » (1394) ; – de madame de Bellengues et de Montagi, « femme à présent de Jean de Graville, pour elle et pour son premier mari, Guillaume sire de Bellengues et de Beuzemouchel, chevalier, en son vivant, capitaine de Rouen, enterré en la cathédrale, dans la chapelle de N. D. des Brienchons », famille à laquelle la dite dame appartenait. Elle rappelle, dans le contrat de donation, que son mari, le sieur de Graville, était absent du pays de Normandie contre la volonté et obéissance du roi Henri V (16 mai 1419) ; – de Guillaume des Gardins, maître en médecine, chanoine de Rouen et chantre de Bayeux, 1438 ; amortissement obtenu par lui du roi Henri VI, dès 1436 ; – de Jean du Moucel (1452) ; – Je Philippe de la Rose, archidiacre du Petit-Caux (1409) ; – de Rishard Perchart, chanoine de Rouen, (1471). – Union des revenus de la trésorerie à la fabrique, par le pape Paul II (1470). – *Copia cedula misse à Deo per angelum beato Romano*. – « Déclaration de la sonnerie ordonnée en chapitre général mil III^e LXXVI : S'il est triple, petit ou grant, la première sonnerie de matines s'appelle l'*esmeute*, et doit avoir VI^{xx} traictz. » – « Ensuivent les ordonnances faictes par MM. les doyen et chapitre de ceste eglise en leur chapitre général touchant la sonnerie, luminaire et salaire des officiers d'icelle eglise et officians aux services des trempasses. » – Ordonnance relative aux chandelles vendues en la cathédrale (1475). – Sentence arbitrale sur procès entre le chapitre, au nom de la fabrique, et Pierre Caron, vicaire

perpétuel ou recteur de la chapelle paroissiale de Saint-Etienne, au sujet des inhumations ; (fait en la chappelle de Saint-Sever des fonts, 1488). – Mémoire sur le cours de la fontaine Notre-Dame (1415). – Concession de prise d'eau, en témoignage de reconnaissance, à noble homme et de grande autorité Guillaume Picard, seigneur d'Estellant et du Mesnil-Tate, chambellan du Roi et son bailli de Rouen, pour son manoir de la rue aux Oues, en la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune (1480). – Ventes : par Jean de Carville à Guillaume d'Aubussac, chantre de Notre-Dame de Rouen, pour 200 livres, d'une maison située en la paroisse de Saint-Nicolas (1337) ; – par les procureurs de Guillaume, évêque de Fréjus, à Ricard de la Motte, d'un tènement de maisons en la même paroisse (1345) ; – par Pierre Poolin à Adam Sanson, curé de Saint-Michel, d'une maison située rue aux Juifs (1408). – Accord entre Adam Sanson, procureur de l'œuvre de la cathédrale, et les gardes de ladite église, « pour la chapelle de bosc mise sur la représentation du corps de l'archevesque Guillaume de Vienne », quand on fit son service (1410).

G. 2089. (Registre.) – In-folio, 548 feuillets, papier.

1224-1442. – Cartularium plurium litterarum tangentium nonnullos redditus in hâc civitate Rothomagensi, in parrochiis que sequuntur : S. Stephanus in majori ecclesiâ, S. Nicolaus, S. Amandus, S. Dionisius, S. Candidus senior, S. Martinus-juxta-pontem, S. Maria de Rotondâ, S. Vincentius, S. Andreas, S. Eligius, S. Salvator, S. Vigor, S. Maria-minor, S. Michael, S. Petrus-Honoratus. – Renonciation, par le chanoine Drogo de Trubleville, à toutes prétentions sur une maison sise à Rouen ante januam archiepiscopi, donnée aux religieux de Longueville, par son oncle Drogo de Trubleville (1224). – Confirmation, par le couvent de Longueville, à Guillaume de Sâne de la susdite maison, moyennant une rente annuelle de 4 livres, et à condition de la tenir par 40 sous de rente du fief de Pétronille de la Roche (1237) – Confirmation, par Pierre de Préaux, chevalier, des donations faites au chapitre de biens sis à Rouen et à Emendreville (S. Sever). – Fondations pour : Walterus Pharel, clerc du chœur de la cathédrale (1240) ; – le chanoine Pierre de Papa (1259) ; – Jean Pigache, citoyen de Rouen (1271) ; – Jean Fricheprune (1277) ; – le chanoine Isembard de Plasenciâ (1286) ; – messire Guieffroy Coullombel (1320) ; – Thomas le Tourneur, archidiacre de Tournay, chanoine de Paris et de Rouen ; rentes sur la maison des Tourelles à Saint-Martin-du-Bout-du-Pont achetées par lui en 1361 ; 50 livres données par lui au chapitre pour que, « devant l'image d'albâtre de N. D, laquelle le dit maître a donné, fussent dictes, chasque samedi de l'an et chascune veille des festes de Notre-Dame et èsjours de dimences, ès quieux l'une des festes de Notre-Dame escherroit, l'antienne de Sancta et Immaculata et la prose Inviolata, (dimanche après la conception Notre-Dame 1363) ; – messire Durand de la Roque, ayant pour exécuteurs testamentaires, Guillaume Carit, chanoine, Hamon de Courniau, Pons Gascoing, curé de Saint-Ouen de Rouen, et Pierre de Pacis, curé de Maudétour (1362) ; – le chanoine Robert Sadoc (1388) ; – Pierre du Chastainh, autre chanoine de Rouen, ayant pour exécuteur testamentaire Guillaume du Chastainh, conseiller de très-noble et excellent prince Mgr le duc de Berry (1401) ; – Guillaume des Gardins, maître en médecine, chanoine de Rouen, et chancelier de Bayeux (1438) ; – Nicole de Venderès, archidiacre d'Eu, ayant pour exécuteurs testamentaires Andrieu Marguerie, archidiacre du Petit-Caux, Nicolas Caval, Simon de Plumetot, chanoine et chancelier de l'église de Bayeux, conseiller du Roi Henri VI en sa chambre du Conseil à Rouen, Jean Pajot, scelleur en la cour de l'official, Jean Mahommet, prêtre (1442). – Décret des biens ayant appartenu à feu sire Jean d'Orbec, trésorier de France et de Normandie, lequel, « par compte fait de nouvel à la Chambre des comptes était demeuré en reste, envers le Roi, d'une somme de 3,137 florins d'or nommés francs ; » cette créance avait été transportée par le Roi à Guillaume de Dormans, son chancelier en Dauphiné ; Pierre le Lieur, prêtre, tuteur et curateur des enfants du dit d'Orbec ; amis desdits enfants : sire Jacques du Châtel, sire Simon du Broc, Ricard du Til, et Mgr Jean Vinet, prêtre (1364). – Donation par Jean de la Chennoye à Notre-Dame de la Ronde pour être inhumé dans cette église (1379). – Vente faite au chapitre par Jean Crespin, chevalier, seigneur de Dangu, pour 800 livres, d'un manoir près du cimetière de Saint-Nicolas de Rouen (1320). – Ce registre a été rédigé, pour la majeure partie, entre les années 1430 et 1440 comme on le voit au feuillet 153 v°. Il comprend des documents dont les plus anciens sont de la fin du XII^e siècle, et les plus récents de la fin du XV^e. – Le titre est écrit en grosses lettres sur la peau de parchemin qui tient lieu de reliure. Dans ce registre les matières sont ainsi disposées : – pièces classées par paroisses ; en tête des documents relatifs à la même propriété, lesquels sont rapportés en leur entier, un exposé succinct, en latin, de la nature de

la propriété, rente ou maison, sous cette forme : – *Parrochia S. Stephani in majori ecclesiâ Rothomagensi. – Et primo Domini mei de Capitulo habent jus percipiendi et habendi, anno quolibet, III^{or} terminis equaliter consuetis, CX solidos supra quandam domum signatam ad intersignum Porci, Johanni Lefevre pro Symone Picquot spectantem et pertinentem, sitam in parrochiâ S. Stephani..... in vico qui dicitur Sacerdotissarum, inter Robertum le Verdier, locumtenentem vice comitis Rothomagensis, ex uno latere, et dominum Petrum Cochon, pro locagio de Bauldriboc, ex alio latere, aboutissantem Johanni Beaupré, ad causam domûs de la Coupepe per retro et ad predictum vicum per ante, et de hoc habent predicti Domini litteras quarum tenor sequitur.*

G. 2090. (Registre.) – In-folio, 412 feuillets, papier.

1240-1440. – *Cartularium plurium litterarum.... tangentium nonnullos redditus in hâc civitate Rothomagensi, in parrochiis sanctorum qui sequuntur : Patricius, Martinus supra Renellam, Johannes super Renellam, Laurencius, Gildardus, Laudus, Audoenus, Vivianus.* – Fondations : pour Gautier de Pont-Audemer (1240) ; – Jean Burnel, chanoine de Rouen (1250) ; – Robert de Sens, archidiacre du Vexin-Normand (1259) ; – Raoul d’Aubusson, en son vivant, doyen de Chartres et chanoine de Rouen (1274) ; – Barthélemy de Pylio, ailleurs de Pilleio, chanoine de Rouen (1280, 1281) ; – Regnault de Bures, ancien archidiacre du Grand-Caux (1281) ; – Jacques du Trembley, de Trembleio, chanoine de Rouen ; – Étienne de Sens, archidiacre du Grand-Caux, ayant pour exécuteur testamentaire Pierre de Sens, curé de Corny (donation en faveur de la procession du Corps saint à Saint Godard) (1285) ; – Étienne de Lorris, chanoine de Rouen (1285) ; – Jean de Gamaches, chanoine (1289) ; – Robert du Bec, chapelain (1297) ; – Pierre Rutaud, chanoine de Rouan, ensuite évêque de Carpentras (1299) ; – Etienne de Mezy, chanoine ; – Gilles Aiscelin, archevêque de Rouen, ayant pour exécuteur testamentaire Hugues de Chalengon, chantre de Clermont (donation pour les prébendiers de Saint-Romain) (1325) ; – Richard de Droite-court, autrement le Foulon, chanoine (1326) ; – Martin Evrart, chanoine (20 sous de rente pour tresbler la feste madame Sainte-Catherine) (1361) ; – Thomas le Tourneur, conseiller et secrétaire du Roi, archidiacre de Tournay (1362) ; – Jean de Pontoise, chancelier et chanoine (donation d’une maison en la paroisse de Saint-Laurent, où l’en a accoustumé à tenir l’escole de grammaire) (1379) ; – Gilles Deschamps, chancelier (donation en faveur des enfants de chœur, afin qu’ils eussent un bonnet de drap de laine à oreilles, bon et suffisant, de couleur vermeille, pour eschiver aux froidures du temps d’yver) (1427) ; – Jean le Dengié, chanoine de Rouen et de Bayeux (1435) ; – Guy de Besençon, chanoine (1437) ; – Denis Gastinel, chanoine, conseiller du Roi (1440) ; – Pierre Maurice, docteur en théologie, chanoine. – Fondations du duc de Bedford en faveur des Carmes et de la cathédrale de Rouen. – En reconnaissance de la concession que le chapitre lui avait faite d’une maison devant le tuel de la fontaine Saint-Amand, pour en jouir sa vie durant, Robert Etrigalles, cleric du Roi et de Mgr le duc de Normandie, donne au chapitre « pour demourer leur cleric et leur homme, sous leur protection et seigneurie, et estre accuillis et participans ès bénéfices, une maison sise en la rue Beauvoisine » ; il s’engage à la faire amortir à ses frais par le duc de Normandie (11 février 1360 V. S.) – Ce registre fait suite au précédent ; les caractères de l’écriture et la méthode qui a présidé à la rédaction permettent d’affirmer que c’est l’œuvre du même transcritur. – Les documents qui y sont transcrits vont de la fin du XII^e siècle à la fin du XV^e.

G. 2091. (Registre.) – In-folio, 285 feuillets, papier.

1238-1473. – *Cartularium plurium litterarum tangenrium nonnullos redditus in hâc civitate Rothomagensi, in parrochiâ S. Macuti, in vicis qui sequuntur : La rue aux Prestresses, derrière la court à l’official, Damiette, Martainville, sur le Petit Ruissel, la rue de la Vigne, au Filz Guy, le Grant clos S. Marc, le Petit clos, outre Obette, Vaultier-Bloudel, Notre-Dame, des Crotes, Malpalud, sur Robec.* – Donation par Godard Canosart aux religieux de Cormeilles, d’un tènement de maisons situé en la paroisse S. Maclou, rue Notre-Dame ; – obligation imposée aux donataires de trouver chaque année *ante dictam domum, die mercurii Rogationum, duos cereos ardentis et unum thurribulum, quando processio ibit ad Sanctam-Katherinam et revertetur inde* (1238). – Encensement de la veille de Rouvoysons dû par le tènement de la Lance, rappelé dans un titre de 1389. – Au feuillet 218 : *Sequuntur transcripta aliquarum litterarum reddituum predictorum parrochie S. Macuti, facta anno Domini 1473.* – Mêmes remarques que pour l’article précédent.

G. 2092. (Registre.) – In-4°, 100 feuillets, parchemin, reliure en ais avec médaillons et carrés représentant l'agneau pascal, un dragon, un ours, un cerf et un oiseau.

1372-1530. – Cartulaire comprenant les pièces suivantes : *Copia Bulle exemptionis omnium dignitatum, canonicorum, eorumque familiarium, necnon omnium et singulorum capellanorum ecclesie Rothomagensis, ac etiam deferencium habitum in eadem ecclesiâ Rothomagensi usque ad numerum centenarium ab omnimodâ juridicione reverendissimi in Christo patris domini Rothomagensis archiepiscopi.* – Dans cette bulle, le pape Grégoire XI rappelle que ce privilège a été sollicité par le roi de France Charles V, très-attaché à l'église de Rouen, et qui désirait y être enseveli, – et que lui-même Grégoire XI avait été archidiacre en ladite église ; – Avignon, 4 des calendes de novembre, an 1^{er} du pontificat. – Hec bulla fuit publicata solenniter in curiâ domini officialis Rothomagensis per magistrum Guillelmum de Marâ, notarium publicum, die VII^a mensis Maii, anno Domini 1372, ut patet in registro capituli incipiente in mense augusti M. CCC. LXVI. – Sequitur concordia seu appunctuamentum factum per reverendum patrem dominum Radulphum Rouselli, bone memorie, archiepiscopum Rothomagensem, utriusque juris doctorem, et capitulum ejusdem ecclesie Rothomagensis, super plurimis discordiis et processibus ortis inter predecessores suos archiepiscopos et dictum capitulum. – Ajouté au XVI^e siècle : – Vidimus et approbation par Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, d'interprétation des vieux statuts et ordonnances du chapitre de Rouen, relatifs au service des chapelains : Cum nostra ecclesia Rothomagensis, predecessorum nostrorum temporibus et nostri, inter alias hujus regni ecclesias, in psalmos Daviticos, hymnos, antiphonas, responsoria, et cetera alia divinum cultum concernentia memoriter decantando floruerit et usque in presentem diem floreat et luceat (Gaillon, 2 novembre 1522). – Bulle du pape Clément VII, accordée, sur la demande du même archevêque et du chapitre, qui affecte les six chapelles du Saint-Esprit et les quatre vicairies des Quinze-livres decem personis ecclesiasticis, cantoribus in musicâ figuratâ et organizatâ, voce et arte compositis et expertis, (8 des calendes d'avril 1529). – Lettres du roi François I^{er} portant que nul ne pourra être pourvu aux six chapelles du Saint-Esprit, ni aux quatre chapelles ou petites prébendes nommées et intitulées des Quinze-livres, sinon gens savants et experts en l'art de musique (Paris, mars 1530).

G. 2093. (Registre.) – in-folio, 73 feuillets, papier.

1246-1426. – « Inventaire des lettres de Londenières. » – Contrats reproduits *in extenso*, parfois traduits de latin en français. – Achats de biens, assiette de rentes pour les fondations de : Guillaume d'Albussac, chantré en la cathédrale de Rouen (office de Sainte-Anne) (1336) ; – Guiffroy de Brienchon, chanoine, ayant pour exécuteurs testamentaires Pierre de Brienchon, de la paroisse d'Arques, et Martin Enart, et pour héritier Bertaut de Brienchon, chevalier (1342) ; – Jean du Buisson, chanoine, *ad cantandas antiphonas Beate Marie Virginis, quatuor diebus sabbati adventûs* (1322) ; – Regnaut de Bullis, chanoine (1258) ; – mestre Lorens Diexaist, de Rome, frère mestre Pol, jadis chanoine (1302) ; – Gilles d'Eu, sous-chantre, ayant pour exécuteurs testamentaires les chanoines Henri Martel, et Pierre des Loges (1289) ; – Jean de Fleury, chanoine, ayant pour exécuteur testamentaire Nicolas d'Étainmare (1322) ; – Jean de Gamaches (1280) ; – Pierre Germain, chanoine (13^e siècle) ; – Bertrand Carit, archidiacre d'Eu (1347) ; – Guillaume de Lisle, chancelier de la cathédrale (fondation pour la fête de Saint-Guillaume, archevêque de Bourges) (1337) ; – Jean d'Osqueville, maître de l'hôpital au trésorier à Rouen, ayant pour exécuteur testamentaire Michel d'Osberville, son successeur audit hôpital (1308) ; – Nicole Roger, archevêque de Rouen (1347) ; – Rémi du Tréport, chanoine de Rouen (1268). – « Congié du bailli du chappitre en la rivière d'Aune pour accorder et trouver traité de paix entre Guillaume Rémi et les amis de Pierres du Hamel, lequel avoit esté mutry » (chartre en français) (1295). – *Ordinacio de terris de Clees et de Londanariis* (1245). – Actes passés devant Guillaume du Bos ou du Bois, bailli de Caux, 1310, 1311 ; devant son successeur tenant l'assise de Neufchâtel, 1345 ; – devant les baillis ou les tabellions du chapitre de Rouen en ladite rivière d'Eaulne. – Mention de : Toussaint de, Humesnil, curé de Londinières (1387) ; – Toussaint le Roy, curé de Saint-Georges du Valmartin (1415) ; – Guillaume Bellenguel, seigneur de Bellengues et de Beuzemouchel et sa femme Jeanne de Brienchon (14^e siècle) ; – Cicart de Brissac (1337) ; – Jean de Brocheronde, chevalier (1382) ; – Roger de Fréauville, chevalier, de la paroisse de Fréauville (1255) ; – Pierre Langlois et Vincent Louvel, écuyers (1311).

G. 2094. (Registre.) – In-folio, 130 feuillets, parchemin.

1183-XV^e siècle. – Obituaire de l'église cathédrale de Rouen. Sur la 1^{re} feuille de garde, de la main du savant chanoine Le Prévost : « *Observa hunc codicem factura fuisse circa tempora Odonis I, archiepiscopi, ut constat ex iis quae de eo habentur ad 14 KL. februarii* ». – Sur la seconde feuille, en écriture du XIII^e siècle : « *Donatio cujusdam domus in parrochia S. Dionisii* », par Guillaume, évêque de Séz (1257). – Sur la 3^e feuille : « *Epitaphia Guillelmi, filii Rollonis* ». – Sur la quatrième, en écriture du xvi^e siècle : « *Forma juramenti fidelitatis per episcopos suffraganeos in cornu altaris chori prèstandi.* » – Le manuscrit commence ensuite, en écriture du XIII^e siècle, par la *Constitutio decani et canonicorum Rothomagensium* et par les *Consuetudines ecclesie Rothomagensis*. – Viennent après – 1^o un Recueil de chartes, au nombre de 28, qui sont, pour la plupart, des actes de donations au chapitre de Rouen, de 1183 à 1226 ; la dernière, manifestement ajoutée après coup, porte la date de 1287 ; – 2^o l'Obituaire commençant par ces mots : « *Sancit Spiritus assit nobis gratia, Amen,* » et allant de la page 30 à la page 213 ; – 3^o *Hec sunt consuetudines ecclesie Rothomagensis antique et approbate, ad memoriam reducte et scripte in tempore Ricardi de Constanciis, decani Rothomagensis*, contenant 19 chapitres dont l'un a pour titre : *Item, de reditu scolarium et peregrinorum* ; – 4^o *Hec sunt possessions et redditus capituli Rothomagensis*, XIII^e siècle ; – 5^o Règlement pour les chanoines de Rouen, arrêté au chapitre général du 16 août 1420 ; – 6^o « Inventaire des ustensilles et autres biens estant en l'ostel de la fabrique de l'église de Notre-Dame de Rouen, appartenant à la fabrique, fait par vénérables et discrètes personnes messieurs maistre Gilles Deschamps, chancelier, Guillaume de Baudribosc, maistres de la dicte église... Ce fu fait l'an de grâce mil IIII^o XXV, le xxvIII^e jour du moys de septembre. » – 7^o « Cy-après ensuit ce que le procureur de l'euvre de Notre-Dame de Rouen doit faire pour la fabrique, quant est à aller quérir la confrarie par les doyennés de l'archeveschié. » – 8^o « Cy ensieut la manière et l'ordenance comme les mâchons de Notre-Dame de Rouen doivent ouvrir. » – L'obituaire compris dans ce précieux manuscrit a été publié, en partie, par M. Léopold Delisle, dans le xxIII^e volume des *Historiens des Gaules*.

G. 2095. (Registre.) – In-folio, 21 feuillets, papier.

XV^e siècle. – *Hic est obitarius secundum usum dominorum canonicorum ecclesie Rothomagensis*. – Cet obituaire est de Jean Masselin, auteur du *Journal des États généraux* de 1485, publié dans la collection des *Documents inédits*. En tête du deuxième feuillet : *Dominus meus videlicet cardinalis Ballue, Andegavensis et Ebroicensis episcopus, fuit, auctoritate Régis, arrestatus et deprehensus, anno Domini 1470, in die S. Georgii immense aprilis post Pascha. In januario et februario sequentibus immediate, comparuerunt, pro compotis reddituum beneficiorum prefati domini audiendis, commissarii, pro parte Régis, tam Ebroicis quam Rothomagi, magister Johannes Boulangier, presidens in curia Parlamenti et Martinus Dargouges.* – Notes historiques sur le cardinal d'Estouteville 8 janvier ; – sur l'archevêque Robert de Croismare, 18 juillet : *Anno 1494 hâc die S. Arnulphi, XVIII^a presentis mensis, horâ prima vel circiter post meridiem, obiit quondam bone memorie reverendissimus in Christo pater deffunctus dominus Robertus de Croismare, ecclesie Bothomagensis archiepiscopus, cujus vitâ comite, ejusdem archiepiscopatus ego Johannes Masselin, decanus et canonicus ecclesie ejusdem, extiti officialis... Hic suis sumptibus organa prædictæ ecclesie, tocius orbis preciosiora et pulchriora, cum immenso sumptu, componi jussit, et incoata, (sic) paulo ante eorumdem complementum et perfectionem, sicuti eorumdem compositor Almannus, obiit, que, de ipsius jussu expresso, suis sumptibus, ...ad complementum usque perducere feci.* – Interlignes, additions, corrections. – Additions : Éloge en latin de Jean Masselin : *Hic, naturali rethoricâ peditus, tanto eloquio pollebat ut sui temporis omnes apud Gallos excellent oratores.* – « Mémoire des prisonniers délivrés par le moyen du privilège Mgr Saint-Romain depuis ma réception, qui fut le XV d'aoust 1582 », liste continuée jusqu'à l'année 1722. – Usages du chapitre concernant les obits, les distributions, la résidence : – *Circa residenciam nota quod residencia hujus ecclesie est octo mensium, quolibet mense pro XXVIII diebus computato, videlicet quatuor in hyeme et quatuor in estate. Vincencius Mallet, canonicus Rothomagensis.*

G. 2096. (Registre.) – In-folio, 223 feuillets, papier.

1503. – Obituaire de l'église de Rouen composé, sur la demande du chapitre, par Jean De Laître, chanoine. – En tête : Coppie. – *Cum obitarius Rothomagensis ecclesie vestutate, donationum*

*deperditione, et novarum foundationum à suis locis interpositione, legentibus non satis claram conferret intelligentiam, ego Johannes de Atrio, canonicus, à dominis et confratribus mets rogatus et jussus, uti qui, per quadraginta jam annos canonicus, res et negocia ecclesie michii satis cognita dicerent, ex veteribus et novis obitariis curiossimè cum donationibus et fundacionibus revolutis, hunc obitarium pro futurâ memoriâ foundationum, veriori cognitione et ecclesie utilitate, quam verius potui, renovavi ac meis expensis conscribere feci, eâ intentione in hoc laborem impendens ut precibus et suffragiis ecclesie juvari merear à Domino. Amen. – Qui quidem obitarius fuitrenovatus et completus, die XIII junii, anno Domini 1503. – A la fin : « Collation faite à l'original du dit obituaire escript en parchemyn rellyé en aiz de bois couvert de cuyr noir. Fait le XXII^e jour d'avril après Pasques 1544, signé : Fautrel ». – On y voit insérées les fondations de Robert Nagerel, docteur en médecine, archidiacre du Vexin-Normand ; – de Guillaume de Sandouville, chanoine et protonotaire du Saint-Siège ; – de Martin Bretel, etc.. Mention: au feuillet 3 v^o, de chapes et d'ornements blancs avec parements rouges donnés à l'église par l'archevêque Raoul Roussel, que habent insignia suorum armorum, et super fusa sunt hec nomina I. H. S. Maria ✕ ; – au feuillet 30 v^o, de livres provenant de la bibliothèque de Pierre Cauchon, évêque de Lisieux, donnés au chapitre par Jean Bidault, archidiacre d'Auge, chanoine de Rouen, son neveu, *lecturam Henrici Bouïc, in duobus voluminibus, Cathonem glozatum, Rationale divinatorum officiorum et Summam confessorum, estimationis centum scutorum.**

G. 2097. (Registre.) – In-folio, 87 feuillets, papier.

Fin du XVI^e siècle. – Obituaire de la cathédrale de Rouen. – En tête, en lettres rouges : Règlement sur les obits et la distribution des revenus qui y étaient affectés. – *Sequuntur jura que canonici tenentur solvere in corum adventu.* – Obituaire avec additions du XVII^e siècle : 29 janvier, *hâc die major missa fit de Beatâ Mariâ ratione pallii, et vocatur la messe du Pallion.* – *Hâc die sepultus est dominus de la Fosse, canonicus et pœnitentiarius generalis, anno 1689, die sabbati, in ecclesiâ S. Joannis ;* – 31 du même mois, *obitus D. D. Rouxel de Medavy, archi episcopi Rothomagensis ; pulsatur campana princeps.* – 27 mars, *Item, obitus pappæ Gregorii undecimi, archidiaconi Rothomagensis ; obiit Romæ 1378,* – 26 octobre. « Nota que, ce jourd'hui 1562, fut réduite la ville de Rouen en la main du Roy, pourquoi l'on fait processions généraies. » – A la suite de l'obituaire : *Declaracio benefici-ciorum pleno jure ad dispositionem dominorum decani ac capituli ecclesie Rothomagensis, existentium ad, solam presentationem dictorum dominorum.* – « Ensuiuent les noms des autels et chapelles fondées en l'église cathédrale N.-D. de Rouen, avec le nom des patrons qui y présentent. » – « Copie du livre des chapelles pour savoir où sont les rentes d'icelles et où elles sont assises. » – « Déclaration de la sonnerie ordinaire de l'église N.-D. de Rouen, ordonnée en chapitre général l'an 1486. » – « Pappier fait par Jean Pinart, coultre de Notre-Dame de Rouen, en l'an 1530, pour la sonnerie qui est faite en icelle église. » – *Nomina canonicorum ecclesie cathedralis Rothomagensis : dominus archiepiscopus Carolus de Borbon ; – Decanus, Ludovicus de Marguerye ; – Cantor, Aymaræus de Chavignac.* – « Copie du tableau des ordonnances de chapitre touchant la réception des chanoines et pour les funérailles des décédés, 19 novembre 1577 ». – « Les noms des rois de France de Pharamond à Louis VI, dit le Gros. » – Sur la feuille de garde : « A. M. le Rat, prêtre, chapelain de la cathédrale. »

G. 2098. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, parchemin.

1684. – *Obitarius seu fundationes ecclesie metropolitanæ ac primatialis Rothomagensis. – F. Digouville, capellanus scripsit, 1684.* – Épître dédicatoire au doyen et aux chanoines de l'église de Rouen. – 12 août : *Reductio Normaniæ ad Carolum 7^m Galliæ regem ; – processio generalis ; cuilibet canonico, 30 solidi. – 18 octobre fête de Saint-Lucas, fondation de Le Pigny : Hâc die, ad processionem et missam, debet fieri distributio medicis presentibus et continuis, nempe sex antiquioribus, cuilibet 20 solidi, aliis vero, cuilibet 5 solidi ex fabricâ.*

G. 2099. (Plaquette.) – 33 pages, in-12, papier (imprimée).

1731. – *Obituarium ecclesie metropolitanæ Rothomagensis Normanniæ primatialis pro anno capitulari M D CC. XXX. II. – Rothomagi, typis Joannis B. Besongne, Régis et ven. capituli typographi ordinarii, in angulo adverso fontis S. Laudi.*

G. 2100. (Plaquette.) – 36 pages, in-12, papier (imprimée).

1747. – Obitarium ecclesie metropolitanæ Rothomagensis, pro anno capitulari M D CC. LVIII. – Rothomagi. – Même imprimeur (les trois derniers feuillets déchirés en partie).

G. 2101. (Registre.) – In-folio, 27 feuillets, papier.

Vers 1400. – *Registrum capellaniarum.* – Inventaire du mobilier et des revenus des chapelles de la cathédrale de Rouen. – Chapelle Notre-Dame (3 chapelles dont deux fondées par Nicolas Roger, archevêque de Rouen, depuis pape sous le nom de Clément VI, et sont « ambedeux à la collation de l'archevêque » ; missel de la valeur de XL livres, calice *verié*, autre missel de 4 livres. – Saint-Paul (5 chapelles, missel de 30 livres). – Saint-Jean (5 chapelles, « une boiste d'yvire, cont'rautel, calice où sont les armes de M. de Breauté. ») – Saint-Sever. – Sainte-Anne. – Saint-Nicolas. – Saint-Éloi. – Saint-Julien. – Saint-Sever en la nef. – Les Belles Verrières. – Sainte-Agathe. – Saint-Christophe. – Saint-Eustache (boiste d'ivire garnie d'argent). – Saint-Étienne. – Saint-Liénart. – La chaire Saint-Pierre. – Sainte-Colombe. – Sainte-Catherine. – Sainte-Marguerite. – Saint-Romain. – Les Innocens. – Saint-Esprit, jadis Saint-Étienne. – Saint-Barthélémy du Revestiaire. – Autel Saint-Pierre.

G. 2102. (Registre.) – In-folio, 79 feuillets, papier.

XV^e siècle. – « Cy ensieut l'inventoire faicte par messeigneurs maistre Louys de Prung, maistre Pierres de Clinchamp, chanoines de l'église Notre-Dame de Rouen, commis à visiter et inventorier les chappelles de la dicte église, par l'ordonnance de messeigneurs de chappitre, et avec messieurs dessus dits, Richart Quesnel, prestre defauteur des dictes chappelles ; et fu ceste présente inventoire faicte eu moys de mars 1429. » – Visites des chapelles par les commissaires du chapitre. – Mention, en 1441, des fréries : de Notre-Dame ; – Saint-Jean de Latran, Saint-Pierre et Saint-Paul ; – Toussaints en la chapelle Saint-Jean-Baptiste devant les fonts ; – Saint-Sever en la chapelle de Saint-Sever près des fonts ; – Sainte-Anne en sa chapelle ; – Saint-Mellon en sa chapelle au bout de l'église après Sainte-Agathe ; – Saint-Sébastien à son autel et chapelle ; – des Innocens en leur chapelle ; – de Saint-Romain en sa chapelle ; – de Notre-Dame des Marchands à l'autel matinal de Saint Pierre ; – des charités : du Saint-Sacrement en la chapelle de Saint-Jean-Baptiste ; – de Saint-Eustache en sa chapelle ; – Sainte-Marguerite, Sainte-Honorine, Sainte-Venisse et Saint-Linard auprès de la chapelle de Saint-Romain ; – Notre-Dame en la chapelle du Jardin ; – Saint-Pierre pour les charpentiers en l'autel matinal de Saint-Pierre. – *Sequitur visitacio capellaniarum ecclesie Rothomagensis per nos Johannem Quatreul et Ricardum Perchart, canonicos Rothomagenses, 1465.* – *De-claratio capellarum in ecclesiâ Rothomagensi fondatarum cum nominibus eas possidentium necnon, pro absentia, eisdem deservientium, 1479.* – *Sequuntur aliqua statuta sive consuetudines et ordinaciones pro reformacione seu regimine capellaniarum, 1458.* – Listes de réception des chapelains 1479-1483. – Sur la couverture à l'intérieur du registre : *Liber capellaniarum ecclesie Rothomagensis*, Jo. Delaise.

G. 2103. (Registre.) – In-folio, 106 feuillets, papier.

1482. – « Inventoire des chappelles fondées en l'église Notre-Dame de Rouen faicte l'an mil CCC. III^{xx} et deux » avec additions concernant les chapelains titulaires et les visites faites par les commissaires du chapitre : Guillaume Le Rat, Lambert, pénitencier, etc. – *Sequuntur aliqua statuta sive constitutiones et ordinaciones pro reformacione seu regimine capellaniarum in hâc venerabili Rothomagensi ecclesiâ fundatarum et ut misse et orationes, juxta earum fondaciones et deffunctorum fundatorum ultimas voluntates, ad Dominum fundantur preces et servicium compleatur, facte et édite in capitulo hujus venerabilis ecclesie, post diligentes et solertas ipsarum capellarum visitaciones et inquisiciones per venerabiles commissarios et deputatos ipsius capituli, anno Domini 1458.* – Liste de réception des chapelains de 1480 à 1578. – Déclaration des rentes appartenant à diverses chapelles. – Registre en mauvais état, plusieurs feuillets détachés.

G. 2104. (Cahier.) – In-folio, 29 feuillets, papier.

1555. – « L'an de grâce 1555, le merquedi derrain jour de juillet, par le commandement et ordonnance de vénérables personnes messieurs du chapitre de Rouen, inventaire a été faicte, par le menu, des bagues et joiaux estant affichées et trouvées en la chasse ou fierté de Notre-Dame et autres reliquies, tant en or, argenterie, tapisserie que autres choses pour lors trouvez en essence en

la sacristerie de la dicte église, présence de discrètes personnes messieurs maistre Jehan Rome et Jacques Canterel, chanoines et superintendants de la fabrique d'icelle église, par Pierre de Houpeville, garde du mestier d'orfèvrerie, Jacques Lanier et Michel Treugard, orfèvres, évoquez et appelez, jouxte et ainsi qu'il est contenu par les chapitres cy-après rédigez par escript par maistre Christophle Bauldouyn, prestre, notaire et tabellion dudit chapitre : » Châsse Notre-Dame ; – châsse Saint-Romain ; – châsse Sainte-Anne ; – chef de Saint-Sever ; – meubles du Revestiaire : ornements, livres liturgiques, couverts d'argent etc...

G. 2105. (Cahier.) – In-folio, 35 feuillets, papier.

1555. – Copie d'une partie du compte précédent. – Sans signatures.

G. 2106. (Cahier.) – In-folio, 30 feuillets, papier.

1555. – Minute du compte inscrit sous le numéro G. 2104 qui précède. – Sans signatures.

G. 2107. (Cahier.) – In-folio, 20 feuillets, papier.

1562. – « Recensement du mobilier de la sacristie de la cathédrale de Rouen, fait par Robert Raoulin et Charles Duval, conseillers au Parlement, suivant l'ordonnance de la cour, en présence de Jean Nagerel, archidiacre, des chanoines : Nicolas de Bréban, Jean Vimont et Jean Le Sueur et de Christophe Baudouyn, tabellion du chapitre. » – Clefs de la sacristie « retirées de la maison du président d'Emendreville, naguères exécuté. »

G. 2108. (Cahier.) – In-folio, 20 feuillets, papier.

1573. – « Inventaire des meubles, ornements et argenterie trouvez dans les coffres, bancs et armoires de la sacristie de l'Église cathédral Notre-Dame-de-Rouen, c'est assavoir, chasubles, tunicques, chappes, estolles, fanons, parementz d'aulbes et emictz, le tout par compte, que aultres ornements et tapisseryes de drap d'or, d'argent, soie, saiette et laine, servants au service de l'église, ensemble ung estât à part de la dicte argenterie, joyaulx et reliquaires, prix et estimations d'iceulx, faicte par personnes à ce congnoissans, ès présences de vénérables et discrètes personnes M^e René de Clynchamp, Jehan Vimont, Guillaume Cossart, Nicolas Mérille, Robert Richer, tous chanoynes de ladicte église, commissaires nommez et depputez par le chapitre pour vacquer, faire et parfaire ledit inventaire, le 4^e jour de juin 1573. » – Les estimations annoncées dans ce titre ont été omises. – « Chape appelée la *Chape du duc Guillaume Longue-espée de Normandie*, enrichy d'un pectoral d'argent portant deux espées en croix. – Deux chappes de la royne Blanche Alienor nommées les *Cygnots*. – Item, troys chappes, ung chasuble et deux tunicques fournies d'estolles et fanons, aulbes et emistz, de mesme pareure, le tout de soye grise figurée, semez de fleurs de liz d'or faulx, ausquelz chasuble et première chappe les orfraiz sont semez de perles et corail avec figures d'oiseaux verdz, lesquels servent aux octaves de Saint-Romain, de la donation du pape Clément, fondateur du collège du Pape. – Item, une chappe de samyn tanné enrichie de fleurs, bestions, et compartiments d'or, laquelle sert le samedy et dymence de la *passion* et aux obitz de feu Rigault, donataire d'icelle. – Ung contre-autel de velours cramoisy rouge, semé de rozes et rondeaux avec la figure d'une croix et des quatre évangélistes, de la donation de messire Enguerran de Margny. – Ung aultre contre-autel de velours cramoisy rouge avec la figure du couronnement Notre-Dame et hystoires de Sainte-Suzanne, de la donation du dit Enguerran de Margny. – Deux contre auttez de velours rouge, l'un desquelz est enrichy de broderie et hystoire de la Passion, et l'aultre de Notre-Dame de Pitié, semé de larmes d'argent, ès armories de madame de Valentinois donataire d'iceulx. »

G. 2109. (Cahier.) – In-folio, 12 feuillets, papier.

1573. – Inventaire des meubles et ornements de la sacristie de la cathédrale, sans titre, date ni signature. – Paraît être la minute de l'inventaire inscrit sous le numéro G. 2108, qui précède.

G. 2110. (Cahier.) – In-folio, 17 feuillets, papier.

1573. – Inventaire des meubles et ornements d'église de la sacristie de l'église de Rouen, commençant par ces mots : *Partyes verifiées sur l'inventaire faicte par le sieur de Lampan*. – Double de l'inventaire précédent.

G. 2111. (Cahier.) – In-folio, 20 feuillets, papier.

1674. – Inventaire des meubles de la sacristie de la cathédrale de Rouen (avec les certificats de prise en charge de Farin, prêtre, sacriste de la cathédrale, et d'Alphonse Malhortie). – Description des châsses de Notre-Dame et de Saint-Romain. – Manque le commencement du cahier.

G. 2112. (Registre.) – In-folio, 45 feuillets, papier.

1684-1713. – « Inventaire des meubles et ornements qui se sont trouvez dans la grande sacristie de l'église primatiale et métropolitaine de Notre-Dame de Rouen à la reveue ou recensement qui s'en est fait, aux mois de novembre et décembre 1684, par messieurs de Champagne de Séricourt et Auvray, chanoines, lors intendants de la fabrique de ladicté église, faict en l'année 1686, par F. Digouville, presbtre, chapelain de la dicte église » : Châsses et reliquaires ; – argenterie ; – ornements désignés sous le nom des donateurs : d'Amboise, Estouteville, Graville, Brezé, de Marigny, Bedford, Longue-épée, Estrenges. – « Une paix de vermeil doré, garnie d'une agathe-onix, de trois couleurs ; la dite agathe a deux poulces et demy ou environ de hauteur, sur un poulce et demy de largeur ou environ, représentant un empereur, ornée de saphirs, grenats et de quelques autres pierres du poids d'un marc, cinq onces deux gros. » D'une autre main : « Au mois de juillet 1686, le Roy ayant désiré voir cette agathe, sur le récit qu'on luy en avoit fait, monseigneur le coadjuteur se chargea de la présenter, de la part de messieurs du chapitre, à Sa Majesté, qui en témoigna son agrément et la fit mettre en son cabinet de médailles et de curiosités, selon qu'il est porté par la lettre que mon dit seigneur le coadjuteur en écrivit au chapitre, le 7 aoust de la dite année 1668. » Signé : de Séricourt et Auvray. – « Depuis l'instrument de paix mentionnée en l'autre part a esté renvoyée en la sacristie et remis ez mains du dit sieur Malhortie, l'agate seule ayant esté retenue par Sa Majesté avec un grenat d'en haut. » Signé : de Séricourt et Auvray. – Actes de recensement des dits meubles 1708-1713.

G. 2113. (Registre.) – In-folio, 23 feuillets, papier.

1714. – « Inventaire des meubles et ornements qui se sont trouvez dans la grande sacristie de l'église primatiale et métropolitaine de Notre-Dame de Rouen à la revue ou recensement qui s'en est fait, au moys de novembre 1714, par messieurs de Boves, et Cuquemelle, chanoines et pour lors intendans de la fabrique de ladite église. »

G. 2114. (Registre.) – In-folio, 21 feuillets, papier.

1786. – « Inventaire des meubles, ornements, argenterie et reliquaires trouvés dans les armoires et tiroirs de la grande sacristie de l'église métropolitaine de Rouen, d'après le recensement fait, au mois de mars de l'année 1786, par messieurs de Mesonval, de Goyon et le Baillif-Mesnager, chanoines, intendants *ad domos* et de la fabrique de la dicte église : – Une croix de cristal de roches à branches, garnie de trois figures en bosses de vermeil, enrichie de 20 perles, plusieurs petites pierres et huit têtes d'agate blanche ; on l'appelle la croix de Bourbon ; on la met sur le grand autel, lors de l'entrée de nos Roys et Reines et dans les fêtes solennelles et triples de première classe. – Trois anneaux ou bagues pastorales trouvées dans les anciens tombeaux, sçavoir : une très-grosse aigle marine brute qui étoit au doigt d'Odo Rigaut. – La deuxième un gros grenat violet dont la monture est d'une forme singulière. Elle a été trouvée dans le tombeau de Roussel. – La troisième, plus petite, trouvée dans le tombeau de Rotrou, le tout monté en or. – Deux crosses de cuivre rouge émaillé dont une a été trouvée dans le tombeau d'Odo Rigaut. La volute se termine par une tête de serpent, et dans le rond se trouvent renfermées deux figures adossées ; l'une représente une vierge couronnée, et l'autre un ange tenant un livre sur sa poitrine. L'autre crosse, trouvée dans le tombeau de Guillaume le Magnifique, dans la volute de laquelle sont deux figures, un ange qui présente à la Sainte Vierge un livre fermé. – Une étole d'une forme très-ancienne et singulière, qu'on dit avoir été celle de saint Romain. »

G. 2115. (Registre.) – In-folio, 136 feuillets, papier.

1365-1373. – *Acta in capitulo Rothomagensi à die dominicâ XVI^o mensis augusti M. CCC. LXV, usque ad diem XXVII marcii M. CCC. LXXIII.* – Table au premier feuillet : – *Canonici*

non debent habere almucia super caput, cum ministri sunt altaris, die XIII^a novembris CCC. LXVII.
– Fundatio domini Vincentii Buffet ut psalmodia tractim et decenter decantetur, die VIII^a julii CCC. LXVII – Scacarium capituli tenetur die II^a mensis novembris, anno M. CCC. LXVII – Nota deliberationem capituli super deffensione istius civitatis contra inimicos, die XVII^a mardi CCC. LXVII – Homines de Douville non tenentur ad conservationem castri ejusdem loci, decimâ die januarii M. CCC. LXVIII. – Ordinatio super pulsatione campanarum istius ecclesie pro deffunctis, die veneris post Assumptionem Beate Marie. – Item, cessatio, tempore guerre, anno CCC. LXX, terciâ junii. – Publicatio exemptionis hujus ecclesie à jurisdictione archiepiscopi fuit publicata anno Domini M. CCC. LXXII, die VII^a maii. Ne canonici se obligent extra jurisdictionem, anno M. CCC. LXIX. – Resignatio domûs canonicalis et acceptatio, die XXVII^a junii, anno predicto. – Emenda curati S. Stephani, anno predicto, die secundâ julii. – Ne canonici hujus ecclesie vendant distributiones suas, constitutione factâ anno CCC. LXXII, die XXVII^a augusti. – De residentiâ decani et cantoris hujus ecclesie, anno CCC. LXXI. – In absentia archiepiscopi, quis debet decantare 0, anno CCC. LXXII. – De oblacione offertorii deffunctorum capellanorum fabrice... anno CCC. LXXIII, ultimâ mensis novembris. – Receptio canonici cum juramento, quod est de anno CCC. LXXIII, XXV^a mensis juin. – Ordinatio super officio distributoris magni, eodem anno. – « Ung mémoire des lettres de amortizandis XL solidis. – HISTOIRE POLITIQUE: 25 août 1367, fuit deliberatum quod imago domini comitis de Haricuriâ, de argento, que nuper erat in choro istius ecclesie, juxta pilam prope majus altare, ponderetur et vendatur, et quod pondus in registro ponatur, ne forte ab amicis dicti comitis, futuris temporibus, imago melior repetatur. – 17 mars 1367 (V. S.), députation de chanoines à la ville Rouen, pour donner avis super custodia ville contra ejus inimicos ; – Item, quod quilibet canonicus sciat, juxta suum statum, quot poterit facere de gentibus armorum ; – Item, quod capellani istius ecclesie vocentur in capitulo ad crastinum ut sciatur similiter quot poterunt facere, juxta genus suum, de gentibus armorum. – 10 janvier 1368 (V. S.), capitaneus castri de Douvillâ promisit se reddi facere pignora hominum de capitulo de dicto loco de Douvillâ et quod, de cetero, non molestabit dictos homines pro excubiis faciendis in dicto castro. – 27 avril 1370, deliberatum quod homines de Bures contribuant in solutione redemptionis Anglicorum et quod ad hoc solvantur. – 26 juin et 28 août 1370, relation des dommages causés par les Anglais, ennemis du Roi, à Martinéglise en 1369. – Pénultième d’octobre 1369, quittance de Simon de Maubuisson, bourgeois de Neufchâtel ; les habitants de Londinières lui remboursent, par les mains du chapitre, une somme de VI^{xx} francs d’or qu’il leur avait prêtée. – 12 octobre 1369, défense de sonner les cloches, à cause de l’approche du duc de Lancastre. – 7 janvier 1370 (V. S.), die ipsâ, fuit nota in istâ ecclesiâ creatio domini pape Gregorii XI^{mi} qui antea vocabatur Petrus de Belloforti. – 10 septembre 1371, remise à Roger, abbé, et aux religieux de Saint-Victor, de VI^{xx} V francs d’or, eu égard à ce que, il y avait de ça deux ans, les Anglais avaient brûlé et dévasté leurs manoirs. – CATHÉDRALE : 24 juillet 1367, accord passé entre le chapitre, agissant par R. du Breuil, son procureur, et le procureur des religieux de Saint-Ouen, en la cathédrale, ante pulpitem (devant le jubé). – 8 novembre 1367, deliberatum quod illud instrumentum quod pendet supra majus altare istius ecclesie, quod dicitur periculosum, tollatur et videatur si sit securum, quo casu ipsum inibi reponatur, sin autem non. – 5 février 1367 (V. S.), in Albaniâ ubi scinduntur lapides. – 21 novembre 1370, hostium domûs in exitu versus lapides sculptandos pro dicta ecclesiâ omnine obstruetur. – 24 décembre 1370, deliberatum extitit unanimiter quod turres supra magnum portale istius ecclesie existentes pro factione de O incepti minime corruant, sed in statu maneat sine corruendo. – 22 février 1370, mention de la tombe de Saint-Maurile. – 6 octobre 1372, mention des horlogers de l’église. – 3 juin 1373, mention du portail des Boursiers. – JURIDICTION : Anno Domini M. CCC. LXVII^o, die jovis, secundâ mensis novembris, incipit teneri scacarium capituli istius ecclesie per magistros Nicolaum Oresme, magistrum in theologiâ, Bartholomeum Raynaldi, utriusque juris professorem, Hugonem de Castaneâ et Roulandum Bonifacii, canonicos istius ecclesie Rothomagensis, Roberlum Anglici et Robertum de Gaillarbos, advocatos in curiâ laicali, presentibus Johanne Martini, Ricardo Furnerii, Henrico de Valbaudrin, et Nicolao Comitibus, cum pluribus aliis dicte curie advocatis et Guillelmo de Crucismarâ, dominis Nicolao Domicelli, Ricardo Noyron, et pluribus aliis dicte ecclesie canonicis. – 29 septembre 1369, inhibicio magistro P. Ascelin, et aliis omnibus de dicto capitulo ne, de cetero, se obligent in curiis officialis et decani Christianitatis Rothomagensis pro debitis, sed solum coram suis iudicibus, videlicet capitulo, et si secus egerint, super suis distributionibus privabuntur. – 22 octobre 1370, rapt commis par Jean de Saint-Laurent, chevalier, ayant pour complices trois

particuliers de gremio chori, sur la personne d'une nommée Thomasse. – Veille de l'Ascension 1371, Radulphus Postel, presbiter, capellanus de Clementinis, treugas dedit et securitatem Petro Monnerii, clerico matriculario ecclesie S. Viviani Rothomagensis, ad penam C. librarum tur. – Pénultième d'août 1371, Colard Torel, de la paroisse de Saint-Nicolas-le-Peinteur, verrier, à l'amende. – 5 septembre 1371, ferreur de courroies, du cimetièrre de la cathédrale, à l'amende pour avoir mis à son étal des courroies ferrées de faux-œuvre ; – permission accordée aux gardes du métier de saisir, dans le cimetièrre, les fausses courroies. – 23 juin 1372, *fuit inhibicio facta, sub penâ 200 librarum, domino Johanni Le Maigre, presbitero in hâc ecclesiâ beneficiato, ne aliquod malum faceret domino Roberto Marquerit, presbitero, per se vel per alium, quocunq[ue] colore quesito, et habuit treugas seu assecuramentum dictus dominus Robertus de dicto domino Johanne Le Maigre, ad usus et consuetudines Normannie.* – 11 septembre 1372, Guillaume du Val, écuyer, à l'amende pour avoir frappé quelqu'un dans l'âtre. – 25 janvier 1373 (V. S.), *ordinatum quod Johannes Martini teneret placita in territorio capituli, cujus officium baillivi exercet, de quindenâ in quindenâ.* – 14 décembre 1373, domicile choisi au four du chapitre. – HISTOIRE LITTÉRAIRE, LIVRES, etc : 28 août 1372, *capitulum generale : fuit concessum domino decano (Nicolas Oresme), tam ad suam requestam quam ad requestam Regis, quod percipiat fructus et distributiones suas usque ad perfectionem libri Polleticorum, quod scribit pro predicto domino Rege, nonobstante quod idem dominus decanus non veniat in capitulo, alioquin nec ad ecclesiam.* – 4 mars 1369, restitution faite par le doyen Nicolas Oresme, au chapitre, de quatre livres qu'il avait empruntés : *Unam Bibliam que sic incipit, in secundo folio, « Aperi » et finit in penultimo folio « Justu » ; – Item, Plinium secundum Naturalis Historie qui incipit, secundo folio « Propter » penultimo « sunt » ; – Item, portio Evangeliorum ; – Item, Sextus Decretalium cum Apparatu triplici.* – Prêt de livres à maître Richard Piel : *Unum Esquatuor, cujus 2^m folium incipit « id », penultimum « vel » ; – Item, de Civitate Dei, secundum folium incipit « illum », penultimum « sunt intrinsecus » ; – Item, Jeronimus de Concordiâ Evangelistarum, secundum folium incipit « canon », penultimum « propter illum » ; – Item, Sermones de Lugduno, secundo « operibus », penultimo folio, « N° » ; – Biblia in duobus voluminibus, prima pars, secundo folio, « de quâ », penultimo, « confitemur » ; – 2^a pars, « os », penultimo, « autem ». – Prêt de livres au chantre : *Plinius secundus, secundo folio « propter », penultimo « sunt » ; – Item, Augustinus de Civitate Dei, secundo folio « de adversitatis », penultimo « lo ».* – Prêt au chancelier Jean de Pontoise : des Sermones *Mauricii, secundo folio « per nasum » penultimo folio « diore. »* – 16 juillet 1371, prêt d'une Bible au chanoine Pierre de Sehiervillâ. – 21 novembre 1370, *quedam Decretales unacum VI^o Decretalium cum Apparatibus, in duobus voluminibus, appreciate ad XX^{ta} florenos auri, videlicet franco pro marcâ argenti computato.* – 27 juillet 1372, Adenet de Blois et Nicolas Du Buc, libraires, estiment à 14 francs *duo Tempora et unum Psalterium* ; – à 7 francs, un graduel ; le chapitre prête ces livres jusqu'à Pâques aux paroissiens de Manneville-la-Goupil. – 10 septembre 1367, Jean Toyne, chanoine de Rouen, tant qu'il poursuivra le cours de ses études, recevra 40 francs par an sur la bourse du chapitre. – CONFRÉRIES : 12 mai 1371, lundi des Rogations, *fuit concessum à capitulo scabino, preposito et fratribus confratrie S. Trinitatis, Sancti Gervasii prope Rothomagum, amodo deferant cassam seu feretrum sancti Gervasii, sic vocatum, in processionibus Rogationum et aliarum, in loco tamen supremo post alias cassas forenses, et se obligarunt dicti scabinus et prepositus dictam cassam de cetero deferre in processionibus ordinatis et ordinandis in loco predicto.* – 27 mai 1373, échevin de la confrérie du Saint-Sacrement frappé à la procession du jour des Rameaux. – FONDATIONS : 8 mars 1367 (V. S.), délibéré qu'on célébrera, chaque année, pour le cardinal de Canillac, une messe du Saint-Esprit pendant sa vie, de *Requiem* après sa mort, attendu les services rendus par lui à l'Église dans l'affaire de l'exécution du cardinal de la Motte. – 9 avril 1369, *inceptit annuale Johannis de Baugeyo, et emit panem et vinum, ad dictum defunctum quomodolibet spectantia per annum post decessum suum, Johannes de Aurelianis, thesaurarius Francie, pro precio LX francorum.* – 21 mars 1374, mention d'une chapellenie fondée en la chapelle de Saint-Jean dans la cathédrale, par Catherine de Créquy, dame de Bréauté et de Neville. – 14 août 1374, mention du legs de Martin Euvrard *pro obitu suo et triplici Sancte Katerine.* – Réceptions à des prébendes canoniales de : Gervais Chrétien, médecin (*fisicus*) du Roi, 8 octobre 1367 ; – Nicolas Oresme, 11 février 1370 (V. S.). – Pierre de Vernhio, docteur en décrets, chapelain du pape, archidiacre de Rouen, 25 février 1370 (V. S.) ; – Guillaume Le Comte, curé de Saint-Maclou, 26 février 1370 (V. S.) ; – Pierre Chauvel, familier et chambellan du cardinal Guillaume, 29 mars 1370 (V. S.) ; – Henri de Maucondit, docteur en l'un et l'autre droit, 4 avril 1372 ; – Jean*

de Rossi, fils de Simon, comte de Braine, 13 août 1373 ; – Guillaume de Vanthadour, au lieu du cardinal Guillaume (de la Motte), 25 février 1374 ; – Jean de Vernon, secrétaire du Roi, 21 mars 1374 ; – Thomas d'Estouteville, dernier mars 1374. – DÉCÈS, OBSÈQUES, OBITS DE CHANOINES : Louis de Trye, 24 février 1367 ; – Hugues du Chastainh, 21 août 1368 ; – Julien *de Muris*, curé de Saint-Maclou, en même temps que chanoine, 16 septembre 1368 ; – Barthélemy *Raynaldi*, 1^{er} avril 1369 ; – Jean de Baugé (*de Baugeyo*), 8 avril 1369 ; – Jean Toyne, novembre 1370 ; – Guillaume Paon, 18 novembre 1370 ; – Jean le Locu (enterré à la cathédrale *circa tumbam sancti Mauricii*), 22 février 1370 (V. S.) ; – Robert Sauvale, mars 1373. – DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE : 5 novembre 1367, lendemain du synode d'hiver. – 9 octobre 1367, *deliberatum quod papirus et registra defuncti Gaufridi Martelli, quondam archidiaconi Magni Caleti, visitaciones ecclesiarum dicti archidiaconatus tangencia, reddantur capitulo, cum intersit eidem capitulo ipsa habere.* – 7 mai 1371, *in multitudine copiosâ et etiam in pulpito, exemptio fuit publicata publice et solenniter in curiâ Rothomagensi per ma. Guillelmum de Marâ, publicum et curie Rothomagensis notarium, coram officiali Rothomagensi, promotore curie et suppromotore.* – 26 août 1371, défense à tout chanoine et chapelain d'entrer pour boire dans les tavernes, *nisi forsan compulsus ab alio vel aliis viris honestis, ipsos acomitando* ; – *Insuper quod ullus predictorum ludere audeat ad pilam in loco publico et cum caligis tribulatis seu reversis gallice rebrachies seu per vicos ire cum dictis càligis tribulatis.* – 27 août 1372, *fuit deliberatum quod nullus hujus ecclesie canonicus distributiones panis, sub penâ ipsas amittendi, vendere presumat, quovismodo, cuicumque persone, nisi sit hujus ecclesie canonicus qui distributiones panis hujusmodi emet, pro hospicio suo tantummodo, et non pro illas vendendo, nec etiam, directè vel indirectè, cuicumque persone, in solutionem tradendo ; et tenebuntur, tam venditor predictarum distributionum quam emptor, in capitulo accedere pro licentiâ super hoc â dicto capitulo obtinendâ ; et, in casu in quo quod prefatus canonicus qui prefatas distributiones vendicioni exponere vellet, suâ necessitate urgente, aliquem emptorem hujus ecclesie non valeret reperire, idem canonicus dicere tenebitur in capitulo, et tunc capitulum retinebit pro se, pro honore ecclesie conservando, et ministrabit capitulum eidem canonico pecuniam dictarum distributionum panis, terminis super hoc ordinandis, priùs deffectibus super distributionibus suis defalcatis.* – 1^{er} septembre 1371, le chantre, sur le bruit qui s'était répandu que le doyen devait s'absenter, le requiert d'observer la loi de la résidence, conformément à son serment, et aux obligations attachées à son office. – DÉPUTATIONS : dernier septembre 1368, 200 livres données au chanoine Mustel, archidiacre du Petit-Caux, pour aller à Rome. – 19 août 1369, 100 francs donnés à l'archidiacre du Grand-Caux pour le même voyage. – 26 décembre 1370, Thomas Le Grant, député à Avignon, à l'occasion du procès du chapitre contre l'archevêque ; il aura, à l'aller et au retour, pendant son voyage, 2 francs d'or par jour, et pendant le temps qu'il résidera en la cour, 1 franc ; – on lui payera, en plus, sa grande résidence. – 1^{er} décembre 1372, Nicolas du Bosc, chanoine de Rouen député, vers le siège apostolique, nonobstant la légation du Roi. – MATIÈRES DIVERSES : 9 août 1367, *domini concesserunt quod capellania de Bosco-Guillelmi, vocata de Sanctâ Veniciâ, ecclesie parrochiali dicti loci per dominum archiepiscopum seu ejus vicarium perpetuo uniatur, f° 17.* – 18 novembre 1370, *fuit deliberatum, cum domus canonialis in quâ decessit dominus Bartholomeus Raynaldus, prope Carmelum, fuisset domino archidiacono Magni caleti per capitulum tradita et liberata, ac possessionem ejusdem fuisset pacifice assecutus, quod ipse dominus archidiaconus, si vellet, tanquam ille ad quem pertinebat domus ipsa, claves dicte domûs domine connestabularie Francie, que violenter domum ipsam intraverat, traderet, quodque capitulum se super hoc minime intromitteret, nec ad ipsum pertinebat.*

G. 2116. (Registre,) – In-folio, 92 feuillets, papier ; 10 feuillets, parchemin.

1340-1376. – « Ancien plumitif ou registre des délibérations ou arrêtés, qui est le second dans la suite des plumitifs et registres et qui commence au 21 septembre 1374. Outre cette partie de la suite des registres, laquelle ne commence qu'à la page 91, ce même volume contient les copies de plusieurs délibérations, actes passés au chapitre ou avec le chapitre, contrats etc..... dont la date est environ des années 1340, 1350, 1360, etc. Quelques-unes de ces copies sont collationnées en forme et signées du secrétaire ou notaire du chapitre. On trouve encore à la tête du volume les formules des sermens à prêter (qui sont encore en usage aujourd'hui) par les chanoines, les dignités et les chapelains titulaires, à leur réception, écrite, d'une écriture ancienne et qui peut avoir 450 et 500

ans, sur des feuillets de parchemin reliés anciennement avec ce registre.....1340 page 22, régale ; le Roi nommoit les canonicats pendant la régale, fait qui suppose le droit ; – p. 24, messe de la Vierge après prime doit être dite par 8 petits prébendes ; *ex sui fundatione obligati sunt* ; – 1345, p. 25, usage et droit des chanoines décédés de percevoir pendant l'année qui suit leur mort les fruits de leur prébende et la *commune* ou distributions quotidiennes. Quand doit commencer cette année pour les chanoines dont la mort a été ignorée ? – 1341 p. 26, 20 janvier, collation de la cure de Saint-Nicolas par le chapitre *pleno jure* ; *ibidem*, copie d'une collation de canonicat par l'archevêque. – 1343, p. 32, 29 janvier, devoir de l'abbé de Saint-Ouen aux funérailles des archevêques ; il doit venir au-devant du convoi, *obviare, praevenire corpus archiepiscopi ante crucem sui atrii* ; portes de l'abbaye doivent être ouvertes pour le chapitre lors de cette cérémonie. – P. 34, copie de partie de la charte d'Aimeric, en 1340, concernant la moitié des dîmes de la forêt de Lyons. – P. 40, copie du serment du criminel qui a levé la fierté. – P. 51, marguillier de Saint-Éloi (*matricularius*) puni par le chapitre pour n'avoir pas préparé, suivant la coutume, l'église de Saint-Éloi pour l'entrée du Chapitre, à la procession des Rogations, 30 mai 1352. – P. 60, 1356, procès criminel fait, à la requête du procureur, par le chapitre contre un bénéficiaire de l'église, chapelain du Saint-Esprit, coupable de rapt, vol, sacrilège, viol et autres excès commis sur des religieuses (Béatrix Derron, abbesse de Notre-Dame de Lisieux) ; excommunication majeure déclarée encourue ; *in nostro carcere ad pœnam deputato, ad panem doloris et aquam angustiae* ; copie en forme de sentence contenant l'instruction du procès au long ; le promoteur est nommé *procurator causarum officii*. Cet acte de juridiction, ainsi que les suivants, et plusieurs autres moins graves, est antérieur à la bulle de Grégoire XI, et prouve que cette juridiction est ancienne et non acquise. – P. 71, 1358, 15 avril, Michel, Durand, chanoine, accusé ou violemment soupçonné d'être attaché au parti du roi de Navarre, sur la déposition générale de Jean Pèlerin, exécuté à Paris, est mis aux arrêts, sous caution, par ordonnance du chapitre ; enjoint à lui de garder sa prison ou arrêts sous peine de perte de sa prébende. Ledit Pèlerin avoit déclaré que quelques-uns de ses amis demeurant à Rouen étaient attachés au roi de Navarre. Durand obtint dans la suite des lettres d'amnistie du roi Charles V. – P. 80, 1361, 2 juin, p. 20, 1361, 27 juin, les chanoines *in minoribus* ne pouvaient se placer dans les stalles de la seconde forme, suivant la coutume de l'église. – P. 82, 1362, 12 février, cierge dû par l'abbesse de Préaux, au jour de la Purification. – P. 84, 1362 ou 1363, octobre, service solennel pour le pape Innocent VI qui venait de mourir. Usage des services solennels *per canonicos chorum tenentes* ; 7 cierges *de candelabro chori* ; cinq *retro altare* ; douze aux six piliers de l'autel. – P. 85, service pour le roi Jean, 24 avril 1364. – P. 86, 1364, entrée du roi Charles V ; sa réception dans la cathédrale par le clergé revêtu de chapes. Texte de l'évangile et eau bénite administrés par l'archidiaque d'Eu, député à ce par le chapitre, comme *major in dignitate*. Prétention de l'évêque de Coutances, présent, qui voulait faire cette cérémonie, rejetée par le chapitre. – P. 122, 7 septembre 1375, serment de l'official de Rouen, *sede vacante*. – P. 126, 9 octobre 1375, prise de possession, par procureur de l'archevêque Pierre. – P. 127, 21 octobre 1375, distinction des charges du chapitre et de la fabrique. – *Idem*, 6 décembre. – P. 134, 25 octobre 1375, expectative signifiée sur les bénéfices de la collation de l'archevêque et du chapitre. – 1375, 19 décembre, le cardinal *Petrus, S. Eustachii diaconus cardinalis*, prend possession d'un canonicat par procureur. – *Idem*, 9 juillet 1376. – 21 décembre, dispense accordée au doyen *quod ipse percipiat distributiones suas, prout aliàs fuerat sibi concessio*, en considération du Roi et sans préjudice des droits du chapitre, ce dont le chapitre prend acte ; Nicolas Oresme était alors doyen. – P. 142, 1375, 31 mars, 1376, 2 avril, 3 chapelles nouvellement fondées par Barthélemy Regnaut : Saint-Mathurin, Saint-Barthélemy et Notre-Dame. – Serment accoutumé pour la réception. – 1376, 26 avril, prise de possession d'un canonicat par Hugues Lenvoisie, *magister in sacrâ paginâ*. – 1376, 14 mai, p. 147, serment de Nicolas *de Bosco*, évêque de Bayeux, ci-devant chanoine de Rouen, avec sa signature. Obligation des évêques de la province de se présenter à l'église métropolitaine avant d'entrer dans leur église. – 1376, 4 juillet, p. 151, office de Saint-Étienne ; messe de Saint-Étienne se disait au retrait de prime ; jours de sermons dans la grande chaire (ce sont les jours des sermons archiépiscopaux). – 29 septembre, p. 160, maison canoniale, par option, accordée à vie. – P. 165, 1376, 28 novembre, pension de 50 livres à un chanoine étudiant à Paris. – P. 167, 15 décembre, chapelains Clémentins ordonnés *ad titulum denariorum Clementinorum*. » – Réception de Guillebert Carpentier, prêtre, à l'office de procureur de la fabrique ; prête serment sur les évangiles, *prout in tabulis eburneis continetur*, 1348. – CATHÉDRALE : Inventaire des ornements du défunt doyen Rigaud, 13 octobre 1341. – Siège pour vendre les chandelles en la cathédrale près des fonts, loué par le chapitre,

11 juillet 1367. – DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE : Délibération contre les chanoines qui entrent pour boire dans les tavernes et jouent à la pile dans les lieux publics, 17 août 1368. – *Ordinatum quod, de cetero, non fiant pulsaciones campanarum istius ecclesie pro defunctis alienis, nisi de licencia capituli*, 1^{er} septembre 1368. – Défense aux serviteurs du trésor de la cathédrale d'ouvrir les portes à qui que soit pour aller jouer *ad pilam* sur l'église, 2 juin 1375. – Maître Jean Lesclencher, chanoine, enterré dans l'église cathédrale, exhumé, sur la requête du doyen de Besançon, présentement archevêque de Rouen, comme étant décédé en état d'excommunication, pénultième de mai 1376. – Dispense accordée à deux chapelains Clémentins pour se présenter au sous-diaconat aux conditions suivantes : de savoir par cœur le psautier, les hymnes et les cantiques avant la fête de Pâques prochaine ; autrement, ils descendront de la seconde forme à la première, 15 décembre 1376. – FONDATIONS : Fondation par Aimery Guenaut d'une chapellenie en la chapelle Saint-Paul ; Gaillon, pénultième d'avril 1341. – Fondation par les exécuteurs testamentaires du chanoine Vincent Buffet de l'antienne *Regina cæli* en la cathédrale, 23 et 29 juillet 1367. – « Cy ensuivent les jours èsquels on a accoustumé dire matines à Saint-Étienne, » 4 juillet 1376. – HISTOIRE POLITIQUE : *Dominus Nicolaus Magni, decanus ecclesie Scoyarum, prefatos dominos requisivit, cum aliàs dudum, de voluntate et assensu eorum, reliquia et alia jocalia ad dictam ecclesiam Scoyarum pertinentia in istâ ecclesiâ, ut inibi tutè servarentur, fuissent reposita et adhuc ibidem maneat, in quodam coffro de ferro firmato, quod eisdem dominis placeret ut adhuc ibidem remaneant pro majori securitate, quam requisitionem exaudiverunt*, 23 octobre 1365. – JURIDICTION : Injonction à Guillaume de Baïeux, l'aîné, maçon, sous peine d'excommunication, d'avoir à réparer, suivant son engagement, la tourelle d'une maison située à Rouen, 1359. – Colart de Fréauville, chevalier, à l'amende, 12 janvier 1368. (V. S.) – Délibéré que les *épieurs* des prisonniers réfugiés au monastère des frères prêcheurs seront sommés de se retirer, 28 septembre 1375. – Défense à Pierre Barat, coupable d'un acte de violence, de jouer *ad pilam* pendant un an entier, *ad taxilos* à perpétuité ; tiendra le *collectarium* dans le chœur pendant un mois, 11 juillet 1376. – Remise d'amende en considération de l'évêque de Lisieux (Nicolas Oresme), 26 février 1377. (V. S.) – RÉCEPTIONS : Nomination à un canonicat par Aimeri Guenaut, archevêque de Rouen, de *Jolanus Guenaudi*, son cousin germain, 1341. – Permutation de canonicats et de prébendes entre Jean de *Suppino*, chanoine de Rouen, et Pierre de *Collemedio*, titulaire de canonicats en l'église de Saint-Pierre *Casletensis* et de Saint-Sauveur à Saint-Pol dans le diocèse de Thérouenne, 16 février 1341 (V. S.). – Nomination de Mathieu de *Magduno*, clerc, notaire du Roi, au canonicat de Jean de Vernon, 5 et 8 janvier 1374 (V. S.). – Réception de Robert d'Estouteville à un canonicat, vacant par la permutation faite entre lui et son frère Guillaume d'Estouteville, licencié en l'un et l'autre droit, conseiller du Roi, en faveur duquel il avait résigné un canonicat en la collégiale de Saint-Quentin en Vermandois, 20 janvier 1374 (V. S.). – Réception, par procureur, de Raoul d'Estouteville à la prébende de Nicolas *de Bosco*, nommé à l'évêché de Bayeux, 6 juin 1375. – Serment de Roger Mustel, archidiaque du Grand-Caux, official, *sede vacante*, 7 septembre 1375. – Réception de Nicolas de *Calevillâ* à l'archidiaconé du Vexin-Français, vacant par la nomination de Ferry Cassinel à l'évêché de Lodève, dernier octobre 1375 ; – de Hugues Lenvoisie à un canonicat vacant par la nomination de Henri de la Tour à l'évêché de Clermont, 26 avril 1376 ; – de maître Jean, secrétaire du Roi, à un canonicat vacant par la nomination de Guillaume d'Estouteville à l'évêché d'Évreux, 26 juin 1376 ; – du cardinal P., du titre de Saint-Clément, à un canonicat, par procureur, 9 juillet 1376 ; – de Louis de Poitiers à un autre canonicat, vacant par la nomination de Bernard Carit à l'évêché d'Évreux, 25 juillet 1377. – Notification au chapitre, en décembre 1341, du décès de maître Percheval *de Quarreto*, de Gênes, chanoine de Rouen, décédé en juin 1339. – MATIÈRES DIVERSES : Eglise du clos Saint-Marc incendiée par l'imprudence du chanoine Geoffroi Brienchon qui y avait fait entasser du foin ; perte évaluée à plus de 300 livres pour le chapitre, 1342. – Ordonnance du maire de Rouen pour les courroyers, 1357. – Messe de Noël célébrée en la cathédrale par l'évêque *Florentin* au grand autel, 1360. – Extrait fait des comptes de Colin Goye, receveur de la terre de Monseigneur Aubert de Hangest, au Pont-Saint-Pierre, de la Saint-Michel 1361 à la Saint-Michel 1362. – Gages de Robert Crasoisel, prêtre, tabellion du chapitre, fixés à 10 livres par an *per modum curialitatis*, outre la pension ancienne, dernier août 1366. – Prêt au chapitre du livre de *Civitate Dei*, 14 janvier 1368. (V. S.)

1387-1392. – Acta in capitulo Rothomagensi à XVII^a. augusti 1384. usque ad XIII. novembris 1392. Table au commencement du registre : Ordinatio super magnâ residentiâ, ultimâ augusti anno 1384. – De gratis pro canonico in curiâ ecclesie archiepiscopalis, XVIII^a novembris eodem anno. – Jure devoluto, capitulum donat denarios Albanicæ, XXIII^a novembris eodem anno. – Solutio duplicis receptionis, II^a junuarii anno eodem. – Abolitio duarum prebendarum communie, XXI^a junuarii eodem anno. – Receptio Clémentis papæ VII. ad canonicatum et prebendam hujus ecclesie, anno 1385, XI^a die mensis aprilis. – Ordinatio super defficientibus in servicio hujus ecclesie anno 1386, jovis post Assumptionis Beate Virginis festum. – Ordinatio de beneficiatis hujus ecclesie transeuntibus per istam ecclesiam sine habitu, dum in eâdem officium divinum celebratur, XXIII^a augusti eodem anno. – Emenda facta per priorem Magdalene qui, sine licenciâ, levare fecerat certam petram fontis hujus ecclesie, anno 1380, VII^a septembris. – Ordinatio super receptione canonicorum, eodem anno XXI^a septembris. – Cogitur canonicus manere in domo canoniali, XI^a decembris anno eodem. – De officio diaconi et subdiaconi in missâ Beate Marie anno 1388, die XXIII^a octobris. – Item ordinacio tempore pestis super residentiâ in matitutinis, die ultimâ. – Commissio officiariorum, sede vacante Rothomagensi, eodem anno XII^a martii. – Ordinatio super pane capitulari, anno 1389, XVIII^a die septembris. – De feretro sancti Gervasii, IX^a maii anno 1390. – Emenda per tenentem scholas S. Audoeni, anno eodem, XIX^a octobris. – Ordinacio super O domini cantoris, anno 1391, XVIII^a decembris. – Emenda pro pueris altaris de calcaribus, penultimâ junuarii anno predicto. – Coppia collationis prebende. – Coppia dolleancie in scario hujus ecclesie. – Alia coppia collationis prebende in fine hujus libri. – Réceptions à des canonicats : de Bertrand, cardinal de Jérusalem (par procureur), 12 janvier 1385 (V. S.) ; – du cardinal de Neufchâtel, 25 janvier 1385 (V. S.) ; – de Hugues Blanchet, secrétaire du Roi, en remplacement du cardinal de Saluces, 17 mars 1385 (V. S.) ; – de Pierre Fresnel, licencié en l'un et l'autre droit, conseiller du Roi, en remplacement de Jean, cardinal prêtre du titre des Quatre-Couronnés, 21 janvier 1386 (V. S.) (présent Mathieu Anquetil, docteur en décrets) ; – du même, en remplacement de Bertrand, prêtre cardinal du titre de Sainte-Potentiane, 3 juin 1388 ; – de Pierre L'orfèvre, en remplacement de Jean Blanchet, en faveur de qui il avait résigné sa cure d'Harfleur, 14 avril 1387 ; – de Jean de Poylli, maître en médecine, 8 juillet 1387 ; – de Raoul Fresnel, 28 juillet 1387 ; – de Jean de Moley, *scriptor litterarum apostolicarum domini nostri pape et ipsius domini nostri pape familiaris*, en remplacement de Pierre Sacespée, ailleurs de Corbie, familier du pape et chapelain du Saint-Siège, 25 septembre 1387 et 22 mars 1388 ; – de Robert de Dangel, ailleurs Danguet, chanoine de Chartres et de Reims, secrétaire du Roi et du duc de Bourgogne, en remplacement de Louis de la Trémoille, élu évêque de Tournay, 24 février 1387 (V. S.) ; – de Jean Jouvence, licencié ès lois, protonotaire du Roi, en remplacement du précédent, 7 mai 1388 ; – de Richard de la Motte, en remplacement de M. Louis d'Orléans, conseiller et maître des requêtes de l'hôtel du Roi, en faveur de qui il avait résigné la cure de Saint-Laurent-en-Caux, 19 mars 1388 (V. S.) ; – de Guy de Besançon en remplacement de Thomas, nommé à l'évêché de Beauvais, 12 juillet 1389 ; – de Mathieu Anquetil, docteur en décrets, 23 juillet 1389 ; – de *Pierre de Aussono*, maître ès arts et en médecine, en remplacement de Jean évêque de *Tusculum*, cardinal d'Amiens, 22 novembre 1389 ; – de Thibaud Hocie, secrétaire du Roi, 8 janvier 1389 (V. S.) ; – de Bertrand *de Thierno*, en remplacement de l'évêque d'Annecy, 29 janvier 1389 (V. S.) ; – de Clément *Parvi*, chapelain du Roi, en remplacement de Jean, cardinal du titre de Saint-Vital, 20 avril 1390 ; – de Pierre Caval, en remplacement du cardinal de *Verhyo*, 21 avril 1391 ; – de Guillaume de Craon, nommé par le Roi, au nom du duc de Touraine, son frère, 9 juillet 1390 ; – de Jean Cosson, conseiller du Roi, 16 juillet 1390 ; – de Jean Charlin, de Montreuil-le-Sec, secrétaire du Roi, 22 octobre 1390 ; – de Bertrand, cardinal de Sainte-Potentiane, en remplacement de Pierre Fresnel, évêque de Meaux, 20 janvier 1390 (V. S.) ; – de Jean de Moley, maître de la chapelle du pape, en remplacement dudit Bertrand, 18 juillet 1391 ; – de Brien Prieur, auditeur des causes du sacré palais, 10 juin 1392 ; – d'Adam Le Drouey, 18 octobre 1392. – Réception, à la chapelle de Saint-Paul, de Jean François, familier du pape, 10 février 1388 (V. S.) – 3 juin 1388, les chanoines donnent l'habit de l'église à Jean des Vis, sur la demande de Desraine, maître du Clos aux galées. – JURIDICTION : mai 1391, mention de la permission donnée par le président de l'Echiquier au chapitre de parler, à l'occasion du privilège de Saint-Romain, au sieur de la Vaupalière, détenu en la grosse tour comme parricide. – FONDATIONS : 19 avril 1392, dépôt de 2,000 francs légués par feu Guillaume des Estranges, archevêque de Rouen, pour acheter les revenus de deux chapelles. – DISCIPLINE : dernier août 1384, *Ordinatum quod, quando continget aliquem de dominis canonicis*

istius ecclesie invitare ad prandium personam talem cui merito deberent micti panis et vinum, quod ita sibi mictatur in hospicio domini canonici, sicut si esset in aliâ domo. – TRAVAUX : 29 mai 1388, Jean de Baieux, reçu maître maçon aux gages de 20 francs d'or et de 100 s. t. pour robe ; – aura de plus, chaque jour qu'il travaillera, tant à faire *lineas et talia quam operando de martello*, 5 s. t. – Fait des orgues, au f^o VI^{xx} XIX. – ÉCOLES ET LIVRES : 4 mai 1388, exécution du testament de maître Guillaume Clément, maître des écoles de grammaire. – 19 octobre 1390, amende faite au chapitre par Jean de Pimont et Thomas Périer, pour avoir ouvert école de grammaire et de chant sur la paroisse Saini-Ouen, sans permission du chantre, du chancelier ni du chapitre. – 15 octobre 1384, prêtre fait au chantre d'un livre légué par le chanoine Thomas Le Tourneur nommé *Catholicon qui finit in fine 1ⁱ folii « probe »*. – 1^{er} mai 1389, prêtre au chantre P. *de Sihervillâ* d'un livre écrit en parchemin, relié en ais, intitulé *liber de claustro, qui liber sic incipit in 2^o folio : « turbatus ut custodiam », et finit in eodem « opposuit scriptum », et in penultimo folio sic incipit « quales sunt, » et finit in eodem, « angelorum bonorum. »* – 4 décembre 1389, prêtre au doyen d'un livre appelé *Martinian*, écrit en parchemin, commençant au second feuillet *« regum et ex primo, »* et finissant *« efficitur. »* – 22 décembre 1391, prêtre à l'église de Manneville-la-Goupil d'un missel nouveau, noté, complet, à l'usage de Rouen, *cum majestate pulcherrimâ, asseratum, coopertum de corio rubeo et desuper de brachiis de letâ*, commençant par un calendrier, lequel missel avait coûté 40 francs d'or. – MATIÈRES DIVERSES : 27 mai 1388, aumône d'un franc, pour tout le chapitre, à une religieuse du diocèse de Theroueune *que loquebatur bene latinum et petebat helemosinam, quoniam, ut dicebat, monasterium suum erat destructum propter guerras.* – Manquent les feuillets 129, 133, 141.

G. 2118. (Registre.) – In-folio, 134 feuillets, papier, relié en parchemin.

1377-1384. – *« Registrum conclusionum et ordinationum ab anno M. CCC. LXXVII usque ad annum M. CCC. III^{xx} III^{xxm}. – Guillelmus de Lestrangiis, archiepiscopus.* – Table au premier feuillet du registre. *Ut porta Albanicæ nocte sit clausa preceptum*, dernier août 1377. – *Solutio de O per archidiaconum Wlgassini Francie*, 8 septembre 1377. – *Prorogatio capituli generalis*, 28 septembre 1377. – *Pena cujusdam deportantis arma per civitatem*, 8 octobre 1377. – *Emenda executoris defuncti cappellani propter approbationem testamenti factam sub sigillo curie Rothomagensis, in prejudicium jurisdictionis capituli*, 9 octobre 1377. – *Gratia facta cardinalibus canonicis hujus ecclesie pro tailliis ordinatis pro juribus ecclesie deffendendis*, 29 octobre 1377. – *Initium deportationis almuciarum capellanis collegiorum de foderaturâ aut pennâ et retentio magistri puerorum altaris*, 13 novembre 1377. – *Cedula modiciacionis continentis summam 435 lib.*, 16 novembre 1377. – *De jurisdictione ecclesie et atrii*, 9 décembre 1377. – *De processibus propter capituli jura contra archiepiscopum*, 18 janvier 1377. (V. S.) – *Emenda propter jurgium in atrio ecclesie*, 20 janvier 1377 (V. S.) – *Electio decani*, 10 mai 1378. – *Injunctio ut capellanus resideat, licet decanus Rothunde*, dernier mai 1378. – *De reparationibus maneriorum archiepiscopatus*, 11 juin 1378. – *Distributor panis et vini continuatur*, 17 août 1378. – *Insinuatio privilegii Sancti Romani in scacario Normannie*, 2 mai 1379. – *Ordinatio capituli tempore pestis*, 22 août 1379. – *De qualitate vini quem debent habere canonici à domino archiepiscopo*, 6 août 1380. – *Statutum de electione distributoris et de penâ reffutantis*, dernier août 1380. – *Emenda cujusdam habituati qui se fecit examinari, petens ordinari, per officarios archiepiscopi*, 9 avril 1381. – *De tabulâ pascali in cereo magno*, 28 mars 1380 (V.S.) – *Archiepiscopus Guillelmus de Lestrangiis celebrat ordines sacros in capellâ sui manerii de Deyvillâ juxta Rothomagum*, f^o CVII^{v0}. – *Cor regis Karoli quinti sepellitur in ecclesiâ Rothomagensi*, 24 septembre 1380. – *Emenda pro jurisdictione ecclesie servandâ*, 18 octobre 1382. – *Emenda cujusdam comminantis prisonarium S. Romani*, 6 juin 1383. – *Insinuatio privilegii S. Romani, et responsio vicecomitis notanda, quod nunquam videral poni impedimentum, licet multorum annorum esset vir*, 6 mai 1384. – *De halis de Romare et molendino ejusdem domini*, 1383. – MATIÈRES POLITIQUES : 15 avril 1383, délibération au sujet des réformateurs généraux qui doivent venir à Rouen de la part du Roi, pour châtier les habitants. – 25 août 1383, serment prêté par les chanoines sur l'évangile de tenir secret ce qui sera délibéré ce jour-là. – RÉCEPTIONS à descanonicats de : Pierre du Chastainh, 12 août 1377 ; – Raoul d'Auffegnies (archidiacre du Vexin-Français), 4 février 1378 (V. S.) ; – Pierre de Corbie, en remplacement de Nicolas Oresme nommé à l'évêché de Lisieux, 20 août et 22 décembre 1379 ; – Guillaume Carrel, 25 août 1379 ; – Guillaume de Jouy, docteur ès lois, doyen d'Evreux, archiprêtre

et chanoine de Lodève, 25 janvier 1379 (V.S.) ; – Guillaume Thouerac, familier du pape, 1^{er} février 1379 (V.S.) ; – Gilles Deschamps, 8 juin 1380; – Guillaume de la Tremoille, 17 décembre 1380 ; – du cardinal d’Amiens (archidiacre du Vexin-Français), 7 mars 1381 (V. S.) ; – de Clément de Grantmont, chapelain du pape, 10 décembre 1382 ; – Guy, cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, 20 juillet 1383. – JURIDICTION : 5 mars 1377, enjoint à Rousselet et à Fontaines d’apprendre par cœur, d’ici à 15 jours, leur psautier, les cantiques et les hymnes. – 2 juillet 1378, rapport fait par Robert de Candos et Raoul Caletot, chirurgiens jurés. – 13 octobre 1378, charge de tabellion et de sergent de Martinéglise donnée par le chapitre. – 18 novembre 1378, Nicolas Oresme, évêque de Lisieux, en vertu de l’autorisation qu’il avait reçue de l’évêque d’Évreux, nonce apostolique, absout Michel Durand de sentence de suspense et d’excommunication. – 22 novembre 1378, injonction à un chapelain des Clémentins, coupable de mauvaises mœurs, de garder la chambre pendant un mois. – 12 juin 1379, délibéré que Thomas d’Estouteville et J. Le Meterer toucheront leurs distributions, de même que s’ils étaient présents, pendant toute la durée de l’Echiquier. – 22 juillet 1379, Adam, curé de Saint-Nicolas le Peinteur de Rouen, de gremio hujus ecclesie, à l’amende pour avoir mis à exécution, en l’hôtel de l’archidiacre du Grand-Caux, un mandement de l’official de Rouen, *licet sciret eamdem domum esse domum canoniam, in qua nullam jurisdictionem officialis habebat*. – *Cedula proclamationis Scacarii capituli ecclesie Rothomagensis* : « Sergent, criés l’Eschiquier de messieurs les doyens et chapitre de Notre-Dame de Rouen au jeudi prochain après dimanche que l’on chante judica me, Domine, le XV^e jour de février l’an 1379. » – 14 août 1380, homme frappé au front d’un bâton nommé baboe. – 21 janvier 1380 (V. S.), le chanoine Jean Lasbordarias, à l’amende pour avoir fait citer un chapelain de la cathédrale devant l’official, *laturum testimonium veritatis in quâdum causâ pendenti coram officiali inter ipsum magistrum Johannem, cantorem, ex unâ parte, et quendam alium, ex alterâ, et fuit sibi inhibitum ne aliquid de cetero contra jurisdictionem capituli attemptet*. – 18, 20, et 21 octobre 1382, amende honorable par Gilet et Aubelet Du Liege, pour violation de l’asile de l’église. – LIVRES : 29 juillet 1379, bréviaire appartenant à l’abbé et au couvent de Caen, apprécié à 12 francs. – 16 septembre 1379, legs fait au chapitre par Guillaume Jacob, chanoine, des livres suivant ayant appartenu au chanoine Jean Toyne : *Sextus liber Decretalium* ; – *unum parvum volumen* ; – *Digestum novum* ; – *Digestum vetus* ; – *Apparatus cardinalis* ; – *unum parvum volumen* ; – *alius Sextus Decretalium* ; – *Archidiaconus super Sexto*. – Livres du chanoine Barthélemy Raynaud : *Decretum, Decretales, Clémentine, Sextus liber Decretalium*. – 16 septembre 1379, livres rendus au chapitre par Thomas Durand : – *unum gradale cujus secundum folium incipit « fundentur », et penultimum folium finit « Audi nos ut »* ; – *antiphonarium in duobus voluminibus, prima pars primi voluminis in secundo folio incipit « Rex magnus », penultimum folium ejusdem « Sponsa XPI », secundum folium secundi voluminis incipit in litterâ rubeâ « Hymnus », penultimum vero folium finit « Seculorum amen »*. – 18 juillet 1381, remise au chapitre du livre des sermons de Maurice, évêque de Paris, retrouvé par les chanoines Thomas Durand et Jean du Valrichier, en la maison de feu Jean de Pontoise, chancelier. – 16 août 1382, le chantre restitue au chapitre une bible commençant au second feuillet « *aperit* » et au pénultième « *cum* » ; 2^o *Plinium secundum Naturalis historie incipientem in 2^o folio « propter, » ac penultimo « sunt »* ; 3^o *Augustinum de Civitate Dei qui incipit in 2^o folio post tabulam « prosiliren » et in penultimo « lo ante »* ; 4^o *Epistolas Augustini ad Jeronimum et è contra, incipientes in folio post tabulam « hominem semper »*. La bible est prêtée à Guillaume Carrel ; les autres livres le sont à Gilles Deschamps. – 26 septembre 1382, *Johannes Goupil obligavit se in summâ C. solidorum reddendorum dominis de capitulo, in casu quod aliquis vellet aliquid petere in quodam libro qui erat arrestatus in manibus dominorum de capitulo, qui quidem liber est, ut dicitur, de abbatiâ S. Ebrulfi, Lexoviensis diocesis ; elegit domicilium ad domum habitationis procuratoris fabrice, et se submitit, quantum ad hoc, jurisdictioni dominorum*. – TRAVAUX A LA CATHÉDRALE : 18 septembre 1377, *Injunctum familiaribus thesaurarii quod ipsi mundarent atrium hujus ecclesie infra III^{or} dies, sub penâ C. solidorum*. – 19 avril 1379, *Petro Chopillart pictori, pro pingendo baculos quos portant Reges, die Apparitionis, de precepto domini cantoris, VI solidi*. – *Item, pro reparatione offertorii ciriceï cum quo portatur calix de vestiario ad altare, XV denarii* – 10 septembre 1379, amende contre un plombier par l’ineptie duquel le feu avait été mis à la cathédrale. – 27 avril 1380, marché fait avec Guillaume Nouel, verrier, pour l’O de Saint-Romain : « Fera les verrieres du dit O ainsi richement et ainsi noblement comme est l’O de devers la Vieu-tour, et ainsi que en l’O de parmy ne fera que une Véronique fait au miex que le dit verrier pourra, et semblablement, ès IIII pointes de la losenge, fera

les III Euvangélistes au mieux qu'il pourra, par cinq piés pour un franc, c'est assavoir XIII pies pour XII. » – Serment fait à l'église de Rouen sur l'autel de la cathédrale par l'évêque d'Évreux, 22 septembre 1377 ; – par Gérard, abbé de Valmont, 14 septembre 1378 ; – par Guillaume, abbé de Saint-Ouen, 13 septembre 1382 ; – par Pierre, abbé de Lilledieu, 8 novembre 1382. – 13 novembre 1377, *fuit deliberatum quod fratres caritatis Assumptionis beate Marie in hac ecclesiâ celebrabunt in capellaniâ S. Trinitatis, prout est fieri consuetum, et erunt offertoria fabrice. – Item, capellani in eâdem capellaniâ fundati poterun't celebrare, si velint, dum divina in choro dicte ecclesie celebrabuntur. Item, predicti fratres non habebunt clavem dicte capellanie, sed tradetur horoscopis, quam habebunt, dum voluerint suas missas facere celebrari.* – 2 juillet 1384, fondation faite en l'honneur de Sainte-Catherine par Jean Havard, curé de Royville ; donne un livre contenant l'office de cette fête. – NICOLAS ORESME : Lettres du roi Charles V (Bois de Vincennes 11 novembre) au chapitre de Rouen, présentées par le bailli ; il leur demande de permettre à Nicolas Oresme de continuer à jouir de l'hôtel canonical qu'il avait occupé comme doyen en leur en payant la rente ; – la demande du Roi est accordée. – 18 juin 1378, prestation de serment de Nicolas Oresme comme évêque de Lisieux ; présent au serment : Robert d'Anisy, official. – 13 août 1379, Nicolas Oresme, présent, avec Henri Oresme, son frère, à la prestation de serment du doyen Hugues Lenvoisy. – 21 juillet 1382, saisie arrêt des biens déposés dans le trésor de la cathédrale, ayant appartenu à feu l'évêque de Lisieux, à raison des réparations à faire dans la maison canoniale qu'il occupait à Rouen. – 5 novembre 1382, vente, pour subvenir à ces réparations, de 11 écuelles d'argent ayant appartenu au dit évêque. – DÉPUTATIONS : 16 août 1379, allocation à un chanoine pour se rendre à Avignon. – 18 février 1380 (V.S.), le doyen, pour lors à Paris, jouira de ses distributions. – 29 janvier 1381 (V. S.), permission à un chapelain de Darnétal de se rendre en pèlerinage à Saint-Jacques en Gallice. – MATIÈRES DIVERSES : dernier mars 137 (V. S.), taille assise en la paroisse de Saint-Amand de Rouen, pour la réparation de l'église paroissiale. – 6 août 1379, *pro capis portandis et reportandis apud S. Audoenum, III solidi ; pro benneriis portandis, à festo Pasche usque ad Rogationes, 11 solidi. – Pro foliis, avibus et nebulis, in festo Penthecostes, VI solidi.* – 23 mai 1380, dépense commune de la Débite : feuilles, oiseaux, oublies, étoupes à la Pentecôte, VI sous.

G. 2119. (Registre.) – In-folio, 192 feuillets, papier.

1393-1407. – Délibérations capitulaires rédigées par Guillaume Gaultier, tabellion du chapitre, commençant au 18 décembre 1392 finissant au 11 juillet 1400, avec quelques actes des années 1397-1407. – 2 avril 1393, acte par lequel Jean Brunet, trésorier de la paroisse de Notre-Dame de Montfort, au nom des paroissiens, reconnaît avoir reçu du chapitre deux draps d'or dont le Roi avait fait don à leur église et qui avaient été trouvés parmi le mobilier de feu Guy de Lange, chanoine, curé de Montfort. – 12 mai 1394, mention de l'église de Londinières ; don fait à cette église par le chapitre de : *unam cappam de baudequin habentem circulos aureos, in quibus sunt duo leones, sine morsu et pomello ; item, unam aliam cappam de baudequino, habentem circulos aureos in quibus sunt due aves, et inter eas est arbor mayna.* – 20 juillet 1394, le chapitre rend à l'archevêque Guillaume de Vienne les distributions de pain et de vin qui avaient été arrêtées parce que ce prélat était hors de France, à la cour d'Avignon ; la restitution est faite à la prière de ses vicaires généraux et de l'official, en considération des services que Guillaume de Vienne rendait à l'église et par honneur pour la personne du pape. – 27 août 1397, distributions de Guillaume de Vienne arrêtées de nouveau et pour le même motif. – Samedi après l'Ascension 1394, femme condamnée à une amende honorable et à se rendre en pèlerinage à Sainte-Catherine-du-Mont pour avoir insulté le prisonnier de Saint-Romain pendant la procession qui se faisait par les rues. – 17 juillet 1396, maître Hugues Lenvoisy, doyen de Rouen, délégué pour comparaître à Paris dans l'assemblée des prélats de France, en vue de l'union de l'église. – Mardi fête de Saint-Denis 1397, réception de Guillaume d'Estouteville, évêque de Lisieux, en l'église de Rouen ; prête serment dans le chœur ; offre, en son hôtel de Saint-Cande-le-Vieux, un past somptueux aux prélats, chanoines, chapelains et officiers du Roi ; – tables distinctes pour les prélats et les dignités, pour les chanoines et les chapelains, pour les officiers du Roi et pour les bourgeois. – 13 mars 1397, Jesson Salluart, nommé maître maçon de la cathédrale en remplacement de Jean de Bayeux, décédé, touchera 16 livres par an de pension, et de plus 5 sous tournois en été, 4 sous 6 deniers en hiver pour chaque journée où il sera employé comme maçon et comme *apparelleur* ; prête *serment, manu levatâ*

versus Majestatem. – 13 mai 1398, présentation du testament de Pierre de Paigny, chanoine de Rouen et de Laon, commensal et vicaire de l'archevêque Guillaume de Vienne, décédé à l'archevêché, *in camérâ vicariatûs*. – 14 janvier 1398 (V. S.), commission désignée pour inventorier les archives du chapitre et en opérer le classement dans le colombier. – 6 mai 1399, chapelain dispensé de la résidence par égard pour l'archevêque d'Auch dont il était le familier. – 13 juillet, ordonné que Nouel et Ruby apprendront à jouer des orgues avec mons^r Robert Labbé. – 17 septembre 1399, permission au doyen d'emmener avec lui, dans son voyage d'Espagne, Aubin de la Saussaye et Guillaume Le Boulenger, chapelains de la cathédrale. – 15 octobre 1399, approbation de la fondation faite dans la cathédrale, en l'honneur de la Sainte Vierge, par le duc d'Orléans. – 17 novembre 1399, mention de l'offrande dudit duc. – 7 septembre 1400, présentation du testament de Jean Le Metaer, chancelier de la cathédrale, curé de Valliquerville. – Vendredi avant la Toussaint 1400, sentence prononcée par le chapitre contre Pierre de Bellefosse, sous-diacre, commensal d'un chanoine, pour vol et tentative d'assassinat sur la personne de son maître ; condamné au pain de douleur et à l'eau d'angoisse ; descendu nu dans la fosse ; adoucissement de sa peine ; pour l'amour de Dieu on lui fournit une houpe et un capuce. – 6 septembre 1401, présentation du testament de Pierre du Chastainh, maître en médecine, chanoine, curé de Gerponville. – Réceptions de chanoines et de dignités : 7 mai 1394, Pierre de *Ogero*, conseiller du Roi ; – 16 août 1394, Pierre d'Ailly, chancelier de Paris et aumônier du Roi ; – 20 septembre 1395, Pierre de Paigny au lieu dudit d'Ailly nommé à l'évêché d'Annecy ; – 24 octobre 1396, Robert d'Estouteville, Gilles d'Estouteville (archidiacre d'Eu) ; – 24 novembre 1396, Guillaume de Veyrac, chanoine de Cambrai ; – 4 décembre 1398, Jean de Boissay, conseiller et maître des requêtes de l'hôtel du Roi ; – 20 février 1399 (V. S.), Guillaume Boisratier, maître des requêtes de l'hôtel du duc de Berry ; – dernier septembre 1400, Robert du Quesnay, docteur en décrets ; – 14 octobre 1401, Nicolas de Savigny, avocat au parlement de Paris. – LIVRES : prêt, le 1^{er} décembre 1396, au trésorier et aux paroissiens d'Amfreville-la-Campagne, d'un missel pour la dite église ; – le 20 novembre 1395, au chanoine Denis le Villain du *Sextus cum Clementinis* ; – le 10 juillet 1399, à Jean Machonnet, maître des enfants de chœur, d'un graduel noté, d'un antiphonaire avec le psautier, et de l'office de Saint Louis ; – le 7 octobre 1399, au chanoine Henri de Fécamp, d'un livre de médecine où les plantes étaient figurées ; – le 3 février 1399 (V. S.), à Gilles Deschamps, maître en théologie, *de Librum Conciliorum scriptum in pargameno* (il avait déjà reçu en communication les Épîtres de Saint-Jérôme et l'Histoire Naturelle de Pline). – « La cédule de ce que doit faire le souchantre : – Au senne d'yver, il doit faire certaines cédules tant qu'il doye souffire èsquelles doivent estre contenus, pour le temps advenir, l'avent, la lettre dominicale, le nombre de la lune ; la Septuagésime, la Quadragésime, Pasques, Rogations, et Pentecoustes, lesquelles cédules il doit bailler au sermon dudit senne. » f^o VIII^{xx} VII. – « Cédule de l'Esgle », marché fait avec un nommé Jean du Bois, *de Dinant de Liège*; « aigle de laiton et fait pareil à celui du cuer de l'église de Paris » ; prix, 300 livres tournois, f^o IX^{xx} I^{ro}. – Manquent les feuillets 4,13, 104,127.

G. 2120. (Registre.) – In-folio, 180 feuillets, papier, relié en parchemin.

1401-1407. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par le notaire Guillaume Gaultier. – 18 septembre 1402, choix de 2 boulangers ; mettront en œuvre 10 boisseaux de blé par jour ; fourniront, pour cela, 102 pains blancs, 60 pains bis ; ne travailleront que pour le chapitre, si ce n'est en cas de nécessité pour les femmes enceintes ou pour les malades ; donneront, pour chaque muid de blé, 16 boisseaux de tercheul ; seront payés 104 livres par an. – 10 août 1402 (V. S.), Nouel nommé organiste en remplacement de Robert Labbé, démissionnaire, passé au service du comte d'Harcourt. – Dernier mai 1403, un chanoine, Nicolas Couette s'étant permis d'entrer dans le chœur, passé l'heure réglementaire, *cathedre chori, more solito, fuerunt pulsateper magnum tempus*, pour lui signifier qu'il devait se retirer. – 11 juillet 1403, taille de 8 livres tournois établie par le chapitre sur chaque chanoine. – août 1403, prêt fait au chapitre par Hugues Lenvoisie, doyen, de VI^{xx} écus d'or, à savoir 100 écus d'or et 20 écus en blancs de 10 deniers. – 6 octobre 1404, ordonné que le sous-chantre aura la garde des livres appelés processionnaires. – 23 février 1404 (V. S.), amende contre Leonet de Montigny, peintre verrier, demeurant sur la paroisse de Saint-Nicolas-le – Peinteur. – 12 novembre 1406, le Petit Bis à l'amende pour avoir, le jour du synode d'hiver, porté par l'église, les prêtres étant assemblés, un grand sceau et un paquet de lettres, à la manière des

doyens ruraux et comme pour se moquer d'eux. – 18 décembre 1406, restitution par Gilles Deschamps, aumônier du Roi, chanoine de Rouen, du livre appelé *liber conciliorum*. – 28 décembre 1406, testament du chanoine Jacques Raingard, archidiacre du Neufbourg. – 20 février 1406 (V. S.), nouvelle reque de la mort de l'archevêque Guillaume de Vienne. – 10 mars 1406 (V. S.), Jean Lamouque à l'amende pour avoir, le jour des Rameaux dernier, mal disposé l'échafaud où l'on prêche, à Saint-Godard. – 11 avril 1407, distributions conservées, sur sa demande, au chanoine Robert du Quesnay qui devait se rendre à Marseille et à Rome pour le fait de l'union de l'église. – Réceptions de dignités et de chanoines : 16 juin 1403, Jean Alespée, secrétaire du Roi, licencié es lois et bachelier en décret ; – 22 décembre 1403, le cardinal Amédée de Saluées (grand archidiacre de Rouen) ; – dernier juillet 1404, Louis, cardinal diacre d'origine de Sainte-Agathe, dit le cardinal de Bar (archidiacre d'Eu en remplacement de Gilles d'Estouteville, décédé) ; – 5 décembre 1404, Jean *de Costâ* docteur ès lois, référendaire du pape (archidiacre d'Eu) ; – 28 mars 1404 (V. S.), Regnaud du Houx, chapelain de la chapelle du pape ; – 5 juillet 1405, Jean Lengiet, bachelier ès lois, secrétaire du duc de Bourgogne, archidiacre du Grand Caux en remplacement de Jean de Nant, nommé à l'évêché de Vienne ; – 24 novembre 1405, Nicolas *de Carretto*, des marquis de Saône (archidiacre d'Eu, en remplacement de Jean *de Costa*, nommé à l'évêché de Châlons). – Lettres de non préjudice données au chapitre par Guillaume, évêque de Lisieux, pour pouvoir célébrer les ordres en l'église de Rouen, 8 septembre 1407. – Bulles du pape Benoît portant nomination à des dignités et à des canonicats en l'église de Rouen, de 1394 à 1404. – Pièces annexes : – le prix des moulins de Londinières et de Clais ; – la compagnie Française, au f° 170^{vo} ; – « Inventaire des procès meus en parlement pour les doyen et chapitre de l'Église de Rouen contre leurs adversaires. » Les chanoines de Rouen prétendent contre l'archevêque qu'ils ne sont tenus faire résidence en leurs cures ni demander lettres de non résidence, et qu'il leur suffit d'établir à leur place des vicaires idoines. – Restitution de la vaisselle baillée en gage aux chanoines Guillaume Carrel et Guillaume de Doumesnil, pour prêts par eux faits au chapitre : « coupe d'argent dorée couverte, couronnée, pouchonnée, signée aux armes de monsieur le doyen (Lenvoisie) ; – autre coupe d'argent dorée, couverte, couronnée, à 3 pieds en forme de lions ; 6 hanaps d'argent esmaillés aux armes de la reine Blanche ; – Calice d'or et platine sans cuiller. » – *Ordinatio, de consensu capituli Rothomagensis et magistri Johannis de Sarqueus, archidiaconi Augi, per reverendum patrem ma. Petrum de Collemede, de ecclesiâ de Cleies et de capellis de Hambures, et de Fresneio et de ecclesiis de Balloleto et de Londenieres.*

G. 2121. (Registre.) – In-folio, 192 feuillets, papier.

1408-1415. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, du 28 avril 1408 au 26 juin 1415, rédigées par Guillaume Gaultier, notaire. – Mars 1408 (V. S.), prêt fait par le chapitre aux trésoriers de l'église de Sassetot d'un missel, du prix de 14 livres, et d'un bréviaire, du prix de 20 livres. – 2 septembre 1409, Etienne Fayol, prêtre, lieutenant du doyen du doyenné de Périers, à l'amende pour n'avoir pas transmis les *brevets* que le procureur de la fabrique lui avait adressés ainsi qu'aux autres doyens. – 26 mars 1410, mention de l'excommunication encourue, en 1404, par Mathieu Chauvin, ancien official de Rouen, chanoine et chancelier de la cathédrale. – 5 juillet 1410, contre un chapelain qui s'était avisé de se rendre de nuit et de jour par les tavernes et aux noces avec une lyre et autres instruments à corde comme un jongleur. – 9 juillet 1411, on prendra sur les fonds de la débite pour la réparation de la fierte de Sainte-Anne qui était tombée, le jour de l'Ascension, de dessus le petit autel du chœur où on l'avait exposée. – 7 novembre 1411, au sujet du testament de Richard de la Motte, licencié ès lois, chanoine de Rouen, curé de Goupillières au doyenné d'Évreux, seigneur de Saint-Aignan et de Boisguillebert – 8 mars 1411 (V. S.), Jourdain de Dampierre, écuyer, et Raoul de Caux, curé de la seconde portion de Torcy-le-Grand, exécuteurs du testament de Robert d'Estouteville, chanoine. – 25 mars (V. S.), 100 écus donnés par le chapitre pour contribuer aux fortifications de la ville de Rouen. – 18 octobre 1412, Nicolas de l'Hospital, prieur de Noyon sur Andelle, exécuteur testamentaire du chanoine Regnaud du Houx. – 10 mai 1413, chapelain du collège du Saint-Esprit à l'amende pour avoir, sans égard pour l'état de la femme de Jean de Baudribosc, bourgeois de Rouen, qui était enceinte et sur le point d'accoucher, pris le mai qui était placé devant la porte de cette femme, l'avoir jeté dans la rue et avoir brisé le vase dans lequel le dit mai était posé ; il rendra le mai et un vase d'égale valeur. – Août 1413, Michel Roussel, bénéficié en la cathédrale, commis à la garde du soulier de la Sainte-Vierge, du bras de Saint-Romain, et autres reliques. – 22 septembre 1413, Jean de Baille nommé siegier à

l'école de grammaire. – 26 octobre 1413, restitution par Gilles Deschamps, évêque de Coutances, d'un volume des lettres de Saint-Jérôme à divers personnages, autrefois donné au chapitre par l'archevêque Rotrou et prêté, il y avait plusieurs années, au dit Deschamps, quand il était chanoine ; le même volume prêté à Guillaume Gorren. – 21 novembre, 1413, *Domini statuerunt ut virge de quibus solent pueri parvi corrigi seu castigari, custodiantur retro majus altare in certo loco ; et, si pueri servientes altari predicto, dum ibidem missa cellebratur, vel eorum alter minus honestè seu débite se habuerint vel habuerit, per diaconum seu subdiaconum tunc servientem altari predicto statim de dictis virgis puniantur seu puniatur, secundum discretionem dicti diaconi vel subdiaconi.* – 7 mai 1414, remise au chapitre par Nicolas Pillays et Aubin de la Saussaye, exécuteurs testamentaires de Hue Lenvoisie, des livres suivants : *Catholicon liber qui incipit « Incipiunt sermones fratris Guillelmi »* ; – *Augustinus, de Civitate Dei, epistola quam author libri diligit* ; – *Epistola Hugonis archiepiscopi.* – 1414, le chapitre retient pour pensionnaire Jean Boissel, avocat en cour d'église. – 2 avril 1415, écoles de grammaire conférées par le chapitre à maître Juan Hauchard, maître ès arts, bachelier en théologie. – Réceptious à des dignités et des canonicats en la cathédrale de Rouen de : Simon le Poulailleur, en remplacement de Jean de Boissay, nommé à l'évêché de Bayeux, 23 janvier 1407 (V. S.) ; – Martin Gazel, maître ès arts et en médecine, en remplacement de Gilles Deschamps, nommé à l'évêché de Coutances, 26 septembre 1408 ; – Jean de *Laudis, alias* Boucaudry, secrétaire du Roi, 10 août 1410 ; – André Marguerie, vicaire et conseiller de l'archevêque Louis de Harcourt (archidiacre du Petit Caux), 27 janvier 1408 (V. S.) ; – Mathieu Chauvin, ancien official, déjà chanoine et chancelier, dernier mai 1410 ; – Louis de Luxembourg, dernier août 1410 ; – Jean de *Altavillâ*, écrivain et fa ailier du pape, en remplacement de Robert du Quesnay, docteur en décret, 17 novembre 1410 ; – Dominique de *Flisco*, docteur ès-lois, protonotaire du Saint-Siège, 11 septembre 1411 ; – Gui du Buse, abrégiateur de lettres apostoliques, familier du pape, 14 octobre 1411 ; – Jean du Tremblay, protonotaire du Saint-Siège, 5 novembre 1411 ; – Etienne Grasset, secrétaire des ducs de Guyenne et de Bourgogne (archidiacre du Vexin), 20 janvier 1411 (V. S.) ; – Jean *Caraczolus*, chanoine de Naples, familier du pape, 17 février 1411 (V. S.) ; – Antoine de Montmorency de Beaussault, 25 février 1411 (V. S.) ; – Jean Basire, abrégiateur des lettres apostoliques, familier du pape, 18 août 1412 ; – Robert Desjardins, professeur en théologie, régeat à Paris, 20 août 1412 ; – Jean Pichon, abrégiateur des lettres apostoliques, 16 septembre 1412 ; – Pierre de *Veronâ*, bachelier en théologie, secrétaire, familier et commensal du pape, 8 novembre 1412 ; – Jean de Harcourt, licencié aux lois, 5 décembre 1413 ; – Adam de Baudribosc, licencié en l'un et l'autre droit, maître aux arts et conseiller du Roi au parlement de Paris (chancelier), 18 décembre 1413 ; – Nicolas de Brancas, protonotaire du Saint-Siège, 20 février 1413 (V. S.) ; – Jean Juvéнал des Ursins, autre protonotaire, 25 mars 1413 (V. S.) ; – Guillaume de Gyac, licencié aux lois, conseiller du Roi au parlement, 7 mai 1414, – Guillaume Lentrant (doyen), pénultième de mai 1414 ; – Guillaume Haro, maître ès arts et en médecine, 11 juin 1414. – 16 janvier 1408 (V. S.), Louis de Harcourt, reçu par procureur à l'archevêché de Rouen. – 6 mars 1412 (V. S.), Pierre de *Clamengiis*, maître ès arts, étudiant à Paris en la faculté de théologie, reçu par procureur à une chapelle en la cathédrale de Rouen. – Bulles de nomination. – État des mises faites pour la réparation d'hôtels canoniaux.

G. 2122. (Registre.) – In-folio, 192 feuillets, papier.

1415-1421. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen du 5 août 1415 au 20 juillet 1421, rédigées par Guillaume Gautier, et à partir du 17 août 1417, par Robert Gueroult. – 7 août 1415, deux chapelains du collège des Clémentins à l'amende pour avoir, sans le congé du chapitre, reçu les *timbres* marqués aux armes d'Harcourt et de Graille, et destinés à la chapelle des Innocents. – 1^{er} janvier 1415, à cause de la misère des temps, par suite de la guerre, on ne boulangera plus, chaque jour, pour le chapitre, que 7 boisseaux de blé. – Pénultième de juin 1416, restitution au chapitre par Henri Gorren, chanoine, des livres qui avaient été prêtés à feu son frère Guillaume Gorren : Bible, *liber de Consiliis*, *Catholicon*, lettres de saint Jérôme. – 23 mai 1417, 200 écus fournis par le chapitre pour la fortification de la ville de Rouen. – 27 novembre 1417, écoles de grammaire conférées par le chapitre à Nicolas Coupequesne, maître ès arts. – 12 décembre 1417, absolution accordée par le chapitre à Thomas du Carrouge, chevalier, et à ses complices, en considération de son repentir, et sur la demande de Jean d'Harcourt, lieutenant général pour le Roi en Normandie ; ce seigneur avait arraché du chœur de la cathédrale, au mépris

du droit d'asile, un prêtre nommé Robert Yvelin ; – il le restitue ; l'église cathédrale est réconciliée. – 11 avril 1418, permission donnée à Guillaume Gobelin, chapelain du duc de Bourgogne, sur la demande du duc (Troyes, 9 mars), de vaquer à son service jusqu'à Noël prochain. – 11 avril 1418, Jean Boyvin, marchand de livres au portail des Boursiers, apporte au chapitre un bréviaire à l'usage de l'abbaye de Saint-Évroult, couvert de cuir blanc avec fermaux de cuivre commençant après le calendrier par ces mots *Ciclus decemnovalis*. – 7 octobre 1418, 11 mars 2 onces d'argent restant de la fierte de Notre-Dame, portés à la monnaie de Rouen. – Lettres de Henri V au chapitre pour lui mander de faire jouir Jean du Vé des fruits de son canonicat, Rouen (7 mars, année 6^e du règne). – 15 mars 1418 (V.S.), réception de deux chanoines de la cathédrale d'York : Richard Cassy et Jean Prentys comme frères et conchanoines de Rouen. – 5 mai 1419, Jean Segueut nommé bailli du chapitre. – 19 août 1419, condamnation d'un Anglais qui s'était permis de venir saisir dans la cathédrale un prêtre qui s'y était réfugié et de le conduire aux prisons du château de Rouen ; plainte avait été adressée par les chanoines au sieur de Villebit, lieutenant du duc d'Excester, capitaine de Rouen. – Lettres de sauvegarde accordées par Henri V aux chanoines pour leurs terres de Clais, Baillolet, Londinières, Bailly, Martinéglise, Assigny et Saint-Vast (Rouen, 2 septembre, an 7 du règne, *apud castrum nostrum Rothom.*). – 20 août 1420, statuts du chapitre. – 26 août 1420, publication de la bulle d'Urbain confirmative des statuts du chapitre. – 12 septembre 1420, le chapitre paye à Geoffroi Hale, orfèvre de Paris, 292 livres 10 sous pour ajouter la quantité d'argent nécessaire à la confection de l'image d'argent doré de Notre-Dame, léguée par feu Louis Dauphin de Viennois. – 18 septembre 1420, indemnité accordée au notaire du chapitre, à cause de la cherté du papier et du parchemin. – 27 septembre 1420, don aux trésoriers et paroissiens de Martinéglise de 4 livres pour les aider à payer le missel qu'ils avaient acheté pour leur église, en remplacement de l'ancien missel qui leur avait été donné par le chapitre et qu'ils avaient perdu pendant les guerres ; prix du missel, 9 livres. – 1421, *statutum de canonicis de novo recipiendis*. – 9 octobre 1415, *de jocundâ receptione domini Rothomagensis archiepiscopi* (Louis d'Harcourt). – *Littera monitoria Ludovici, archiepiscopi Rothomagensis, contra Johannem de Marlâ, episcopum Constantiensem*, pour n'avoir point encore rendu visite à la cathédrale et s'être dispensé de prêter le serment d'usage (10 mars 1415 (V. S.)). – Serments de : Jean, abbé de Saint-Georges de Boscherville, (11 mars 1417) ; – Raoul, abbé d'Auchy, (22 mars 1417) ; – Nicolas, abbé de Jumièges (4 août 1419) ; – Jean, abbé d'Eu (2 octobre 1420). – Remise de rentes accordée par le chapitre aux vassaux de Londinières, dont les maisons avaient été incendiées, à charge de rebâtir leurs maisons, 8 novembre 1419. – Pareilles remises aux vassaux de Roumare, de la Chaussée et de Bermonville, 26 février 1419 (V. S.), 6 juillet 1420. – Réceptions à des dignités et à des canonicats en la cathédrale de Rouen : Jean de Norriac, licencié ès lois, maître des requêtes de l'hôtel du Roi 1^{er} novembre 1415, (présents à la réception : Jean de Velli, président au parlement, et Nicolas de la Barre, maître des requêtes du duc d'Aquitaine ; Jean de Boishébert, aumônier et premier chapelain de la Reine, 7 novembre 1415) ; – Christophe d'Harcourt, 28 novembre 1415 ; – Michel de Ferrières, cousin de Jean d'Harcourt, 9 avril 1416 ; – Guillaume de Salion, conseiller du Roi au Parlement, 9 avril 1416 ; – Jean de Crépon, docteur en droit, 14 septembre 1416 ; – Jean *Breviscoxe*, aumônier du Roi, 21 septembre 1416 ; – Jean d'Harcourt, 4 octobre 1416 ; – Jean de Bourbon, trésorier de la Sainte-Chapelle, 20 février 1416 (V. S.) ; – Martin Pinard, maître ès arts, bachelier en décret, abrégiateur des lettres apostoliques, 13 mai 1418 ; – Charles de Venthadour, clerc du diocèse de Limoges, cousin de Marie, duchesse de Bourbon (archidiacre du Vexin normand) ; – Branda, cardinal de Plaisance (archidiacre de Rouen en remplacement d'Amédée, cardinal diacre de Sainte-Marie la Nouvelle, décédé, (20 juillet 1420).

G. 2123. (Registre.) – In-folio, 224 feuillets, papier.

1421-1424. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, du 21 juillet 1421 au 10 novembre 1424. – 30 juillet 1421, sentence du chapitre contre les chapelains qui s'étaient absentés de la ville de Rouen. – 2 septembre, Nicolas, évêque d'Évreux, que les guerres empêchaient de rendre visite à l'église de Rouen pour y faire le serment d'usage, paye 200 livres afin d'être dispensé de son past. – 28 janvier 1421 (V. S.), offre faite au chapitre par Guillaume d'Estouteville, sieur de Torchy, d'un antiphonaire noté complet, commençant au premier feuillet *Incipit ordo librorum*, et finissant au dernier... *ram Domino qui fecit nos*, en compensation de 60 livres tournois dues à l'église pour les quatre chapes que ses oncles, anciens chanoines de Rouen,

avaient négligé de payer. – 6 février 1421, ordonné que le distributeur payera 3 écus d'or à Arnoul de Monte coronato, peintre, *pro tabellis deauratis que in parvis triplicibus et duplicibus ponuntur supra majus altare, per ipsum de novo pictis et reparatis*. – 6 mars 1421 (V. S.), distributions ordinaires du chapitre accordées à maître Jean Stopindon, pour un an, en reconnaissance de ses services. – 4 novembre 1422, Guillaume de Baudribosc est chargé du soin des archives du chapitre. – 19 novembre 1422, on apprend la nouvelle de la mort de Louis d'Harcourt, archevêque de Rouen. – 2 novembre 1422, le siège archiepiscopal étant vacant, tous les doyens ruraux sont invités à déposer leurs sceaux au chapitre ; une commission est nommée pour s'informer de leur conduite, avant qu'il soit pourvu à leur remplacement ou à leur réintégration dans leurs fonctions. – 46 décembre 1422, lettres de Henri VI, données à Vernon, sur la relation du duc de Bedford, par lesquelles les chanoines sont autorisés à procéder à l'élection d'un archevêque. – 10 septembre 1423, commission donnée au tabellion du chapitre, pour s'occuper, sous la surveillance de deux chanoines, Gilles Deschamps et Louis de Prung, du classement et de l'inventaire des archives capitulaires (c'est vraisemblablement en vertu de cette délibération qu'ont été composés les cartulaires désignés aux n^{os} G. 2089 et suivants). – 27 septembre 1423, réception, en la personne de Jean Chevrot, son procureur, de Jean de la Rochetaillée, précédemment archevêque de Constantinople, à l'archevêché de Rouen. – 28 octobre 1423, réception, en personne, du même prélat ; présents à la cérémonie, les évêques d'Avranches et de Londres. – 11 novembre 1423, Jean Colombel, promoteur de l'archevêché, s'étant permis de faire afficher des lettres monitoires de l'official aux portes de la cathédrale, sans la permission du chapitre, on décide de faire mettre la main sur ledit Colombel, si l'on peut le saisir dans le territoire de la cathédrale ; – délibération mise à exécution le jour même. – 13 novembre 1423, l'official ayant fait citer devant lui les chapelains de la cathédrale pour les contraindre à résider dans les églises paroissiales dont ils étaient curés, il est décidé que si, dès demain, l'official ne se désiste de ses poursuites, le chapitre en corps, accompagné des chapelains et autres bénéficiers, se transportera auprès de l'archevêque et lui signifiera que le service divin cessera dans la cathédrale. – 1^{er} décembre 1423, on fera de nouveaux méreaux, mais en conservant la forme ancienne. – 17 juin 1424, contestation avec les officiers de l'archevêque, au sujet de la mesure du vin dû par l'archevêque le jour où l'on chante l'antienne *O virgo virginum*. – 17 janvier 1423 (V. S.), corset de drap d'or et de couleur rouge remis au chapitre de la part de feu Roberge de Cailleville, veuve de Robert de Boissay, chevalier. – 18 février 1423, distributions réclamées au nom de l'archevêque, bien qu'il fût absent du royaume. – 15 juin 1424, adjonction donnée par le chapitre à l'official pour la défense de la liberté ecclésiastique ; formule d'excommunication signée : Boscuillaume. – 29 juillet 1424, délibération pour l'établissement d'une *étude* ou *librairie*. – 18 août 1424, procession générale suivant le désir du régent. – 22 août, Guillaume de Baudribosc est chargé de lui présenter les félicitations du chapitre. – 25 août 1424, nouveaux statuts capitulaires ; – parmi les obligations imposées au chancelier on remarque celle de fournir une table *cum majestate* pour le cierge pascal. – 4 octobre 1424, don fait au chapitre par Jean Chrétien, chapelain de la cathédrale et curé de Saint-Martin de Quevillon, d'un graduel remarquablement écrit à l'usage de la messe de Notre-Dame qui se célèbre chaque jour en la chapelle de Notre-Dame.

G. 2124. (Registre.) – In-folio, 205 feuillets, papier.

1424-1426. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Robert Gueroult, commençant au 13 novembre 1424, finissant au 5 mars 1426 (V. S.). – 24 novembre 1424, délinquant battu de verges eu chapitre par le messenger. – 26 décembre 1424, 24 janvier 1424 (V. S.) serments de fidélité prêtés à l'église de Rouen, par l'évêque de Coutances, et par Zenon, évêque de Lisieux. – 7 et 8 janvier 1424, église de Rouen polluée par Robert Trencart, avocat en cour laïe, qui avait frappé au visage le procureur Robin Guelles ; conflit de juridiction entre le chapitre et les officiers royaux, le chapitre prétendant connaître à raison du lieu du délit, et le procureur du Roi élevant la même prétention à cause de la qualité du coupable qui était avocat en une juridiction royale ; – Trencart excommunié ; fait réparation ; obtient lettres d'absolution ; se rendra à Rome auprès du pape. – 8 février 1424 (V. S.), l'antiphonier, que le chapitre a fait écrire par Hauchecorne, sera placé derrière le grand autel *pro recordando historias in choro decantandas*. – 14 mai 1425, *de facto privilegii S. Romani confessoris*. – 26 mai 1425, sépulture accordée à l'archevêque dans le chœur entre le tombeau de Chales V et le chandelier, mais *sine elevatione*

quàcumque. – 24 juin 1425, past offert au chapitre par l'évêque de Lisieux ; on voit figurer dans le menu du dîner 4 *pavones cum coloribus in solemni apparatu*, et, parmi les convives, les abbés de Mortemer et d'Aumale, familiers de l'archevêque, et les baillis de Rouen et de Caux. – 22 septembre, fête de Saint-Paër 1425, obit de Raoul Godefroy, curé de la grande portion de l'église de Saint-Paër, qui avait donné au chapitre un bon psautier, un antiphonier, et un psautier *feriale, bene notabiliter notatum*. – 24 septembre 1425, contre un chapelain qui, sans permission du chapitre, était allé jouer des orgues au prieuré de Saint-Lô, le jour de Saint-Mathieu. – 29 octobre 1425, Pierre Guilbert remet au chapitre un missel qu'il dit appartenir aux chanoines de Charlemesnil. – 25 janvier 1425 (V. S.), enjoint au gardien de coucher dans la tour pour la sûreté de l'église. – 18 janvier 1425, le chapitre payera la moitié des frais de réparation d'un tableau doré qui se met sur le grand autel les jours de fêtes doubles. – Dernier juillet 1426, l'eau bénite sera portée à toutes les processions tant ordinaires qu'extraordinaires. – 22 août 1426, on fera faire 3 *bachins* d'argent à placer dans le chœur suivant l'ancien usage. – 14 septembre 1426, archidiaconé du Vexin normand vacant par la promotion de Jean de Bory à l'évêché de Meaux. – 11 octobre 1426, etc., débats entre les chanoines et monseigneur de la Rochetaillée au sujet de sa promotion au cardinalat, dignité que les chanoines prétendaient être incompatible avec celle d'archevêque. – Pénultième d'octobre 1426, ils décident que la conclusion prise par eux relativement à cette question sera, au prochain synode, lue en chaire, affichée aux portes de la cathédrale et signifiée au conseil de ville. – 14 novembre 1426, mention de 100 écus légués à la cathédrale par le sieur de *Salsebery*. – 14 janvier 1426, sur la demande de l'abbé de Fécamp, le chapitre permet à l'organiste Nicolas Crasbouel, de passer un mois ou six semaines à Fécamp, pour apprendre à jouer de l'orgue aux enfants du lieu, à condition toutefois d'être présent à la cathédrale, les jours où l'on doit jouer de l'orgue. – 22 février 1426, accord conclu, au sujet de la cardinalité, entre l'archevêque et le chapitre, par les soins de l'évêque Pierre Cauchon, de Philippe de Ruilly, trésorier de la Sainte-Chapelle, et de Quentin Massue, maître des requêtes de l'hôtel.

G. 2125. (Registre.) – In-folio, 208 feuillets, papier.

1427-1430. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par le notaire Robert Gueroult, du 7 mars 1426 (V. S.) au 13 janvier 1429 (V. S.). – 7 mars 1426 (V. S.), les pauvres qui mendient dans l'église seront obligés de se tenir près des piliers de la nef en deçà des chapelles de Saint-Romain et de Sainte-Anne. – 10 mars 1426 (V. S.), les quêteurs de Saint-Antoine, qui viennent à la cathédrale le dimanche, se tiendront, comme les pauvres, dans la nef, sans pouvoir changer de place. – 21 mars 1426, le messenger du chapitre est réprimandé pour s'être rendu, sans permission, à Saint-Omer, solliciter des officiers du Roi, la permission de pouvoir porter en toute circonstance, la verge qui était le signe de son autorité ; il ne pourra la porter qu'en présence du chapitre et aux présentations de pain et de vin qui se font aux personnes notables. – Dernier mars 1426 (V. S.), Guy de Besançon est chargé de faire registre, après classement, des titres du chapitre. – Dernier mai 1426, injonction aux chanoines de rapporter le lendemain, avant l'heure de prime, les meréaux de plomb qui sont en leur possession. – Dernier mars 1426, enjoint au messenger et au garde du chœur de ne laisser entrer dans le chœur par les côtés du grand autel, que ceux qui sont *de habitu ecclesie* et les personnages notables. – 7 avril 1426, lettres de Bedford au chapitre pour qu'il fût permis au cardinal de la Rochetaillée, d'entrer à Rouen où il devait se rencontrer, pour affaires politiques, avec le cardinal de Winchester (Saint-Omer, 28 mars 1426) ; – permission accordée par le chapitre à l'archevêque de venir à Rouen, et de pénétrer dans la cathédrale, sans préjudice toutefois du traité conclu entre eux précédemment. – 8 avril 1426, il est décidé que le préau du chapitre et les sièges de tourbe appuyés contre le mur seront supprimés parce qu'ils nuisent à la maçonnerie – 9 avril 1426, réception du cardinal de la Rochetaillée en l'église cathédrale. – 22 avril 1426, *copia instrumenti per dominum cardinalem dati super modo ad invicem scribendi sine prejudicio* ; – mention des signatures des notaires Pierre Salomon et Jean Tronson. – 25 avril 1427, en se chargeant d'aller acheter à Paris des draps de soie, et de porter, pour les faire raccommoder, un calice et deux encensoirs, le chancelier Gilles Deschamps retient qu'il ne sera pas responsable de la perte de ces objets, dans le cas où sur la route il serait pris et pillé *per trigandos latrones*. – 25 juin 1427, recommandé de veiller à ce que les gardes couchent chaque nuit dans l'église. – 29 juillet 1427, permission donnée par le chapitre à Simon Bernard, prêtre, de tenir les écoles à Martinéglise. – 3 septembre 1427, commissaires nommés pour s'occuper de la construction

de la librairie. – 26 septembre 1427, serment de Martial, évêque d'Évreux. – 21 novembre 1427 : « Cy s'ensuivent les noms de ceulz que Mons^r le régent le royaume de France duc de Bedford a choisis et esleus pour appointier sur le fait des rentes que prennent doyen et chapitre de Rouen sur les Carmes, » – 9 décembre, on décide, par pitié pour les enfants de chœur dont le froid compromettait la santé, qu'ils pourront porter *birretos rubeos* à oreilles de la Toussaint à Pâques. – 8 mars 1427, mention de deux pièces d'or offertes à la châsse de Notre-Dame dans une procession. – 10 avril 1428, on achètera, à Paris, 3 douzaines et demie de peaux de mouton pour faire une nouvelle couverture à la sépulture du roi Charles V. – 18 mai 1428, permission *de gratiâ speciali* à Jacques Le Musnier, précepteur de Saint-Jacques du Hautpas, de placer un petit buffet devant le chapitre pour recevoir les aumônes des fidèles. – 29 mai 1428, à l'avenir, les confréries fondées à la cathédrale n'y pourront faire prêcher qu'en en faisant faire la demande au chapitre par les chapelains qu'ils emploient. – 16 août 1428, *monitio facta Guillelmo Intransis, decano, in personâ procuratoris sui* ; on voulait l'astreindre à venir résider à Rouen. – 27 août 1428, missel, apprécié à 15 livres, fourni par le chapitre à l'église de Clais. – 27 septembre 1428, lettre du vicomte de Rouen aux chanoines pour qu'ils fissent citer devant lui comme témoins certains prêtres, leurs *estagiens* et justiciables, et qu'ils délèguassent une personne pour recevoir les serments de ces témoins ; il s'agissait de faire information en cas civil, à la requête d'un chapelain de Saint-Laurent de Rouen. – 25 octobre 1428, *sommacio facta domino officiali pro quodam capellano* (Jean le Gallois), in *materiâ fidei in carceribus domini archiepiscopi detento, et responsio ejusdem*. – Pénultième de novembre 1428, serment de Guillaume, abbé de Saint-Ouen. – 22 décembre 1428, serment de Lucie, abbesse de Saint-Amand de Rouen. – 9 mai 1429, commission nommée pour recevoir celui de l'abbesse de Montivilliers que sa santé et son grand âge empêchaient de venir à Rouen. – 1^{er} et 8 juillet 1429, opposition à la levée des décimes obtenues du pape par le duc de Bedford. – 13 janvier 1429 (V. S.), sur la nouvelle que l'évêque de Thérouane, chancelier de France, avait été nommé par le pape à l'archevêché de Rouen, le chapitre décide qu'on fera des démarches auprès de lui pour le prier d'accepter cette nomination. – Manquent les feuillets 41, 154, 155.

G. 2126. (Registre.) – In-folio, 176 feuillets, papier.

1430-1432. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Gueroult, tabellion, du 18 janvier 1429 (V. S.) au 13 août 1423. – 23 janvier 1429 (V. S.), Jean Folie nommé messenger du chapitre ; promet *secreta capituli nemini revelare, carceres ac incarceratos in eisdem fideliter custodire*. – 5 avril 1429 (V. S.), délibération au sujet de deux pièces d'or offertes par le duc de Bedford et par Anne de Bourgogne, sa femme, à la messe célébrée dans le chœur de la cathédrale samedi dernier. – 25 avril 1430, le duc de Bedford fait annoncer au chapitre, que le roi Henri VI avait débarqué à Calais, le dimanche précédent à 11 heures ; *Te Deum*, ce jour même en la cathédrale ; le lendemain, messe solennelle. – 19 mai 1430, contre ceux qui jouaient à la paume sur l'auvent placé au-dessus du cellier de l'archevêque et qui endommageaient les verrières de l'église. – 5 juin, les chanoines sont avisés de la prochaine arrivée du roi d'Angleterre à Rouen ; ils décident qu'on s'adressera à Pierre Maurice et qu'on le priera de faire le discours ; cependant, on charge Nicolas Coupequesne de préparer un discours à tout événement. – 29 mai 1430, contrat fait avec Jansson Salvart, maître des œuvres de la cathédrale, et maître Jean Roussel, « pour enrichir, ennoblir, et plus enluminer le cœur de l'église de Rouen ; » – les frais de maçonnerie des nouvelles fenêtres ne dépasseront pas 150 francs pour chaque grande forme, 110 francs pour chaque petite forme. – 29 mai 1430, écoles de Martinéglise confiées, pour 3 ans, à Mathieu de Caletot. – 27 et 28 juillet 1430, délibérations relatives à la réception du roi Henri VI – 4 août 1430, prêt fait par le chapitre : à Nicolas Coupequesne, d'un livre intitulé *Lyrenensis Lugdunensis contra hereses, cujus secundum folium incipit « accipiens annos ; »* à Nicolas Caval, d'un autre livre, *Isidorus super vetus testamentum, cujus Isidori secundum folium incipit... « temus cujusque. »* – 16 août 1430, on donne lecture au chapitre général du contrat de fondation d'une bourse au collège de Saint-Augustin à Pavie, en faveur d'un écolier du diocèse de Rouen présenté par les chanoines, ladite fondation faite par Branda de Castiglione, cardinal du titre de Saint-Clément. – 17 août 1430, *statuta tangentia servicium chori*. – 20 septembre 1430, le chapitre se tiendra tous les jours et non plus 3 fois seulement par semaine. – 9 octobre 1430, on fera des démarches auprès de l'évêque d'Ély, pour les libertés de l'église et pour la *mueson*. – 20 octobre 1430, le chapitre donne au duc de Bedford l'habit canonial et l'admet à la distribution du pain et du vin ; récit des cérémonies de la réception ;

dons du duc ; lettre du chapitre. – 13 novembre 1430, le mercredi des Rogations, à la procession de Saint-Gervais, c'était l'usage qu'un banquet eût lieu à l'hôtel de Saint-Christophe, aux frais des chanoines nouvellement reçus ; on réforme cet usage qui donnait lieu à des abus ; à l'avenir, les chanoines, pour leur réception, paieront une somme de 100 sous ou de 6 francs, *modo procurations*, qui sera partagée entre les chanoines et les chapelains. – 14 novembre 1430, prêt d'une horloge aux maçons de la cathédrale, afin de mieux régler les heures de leur travail ; elle sera placée dans leur loge ; cette horloge avait été donnée au chapitre par le curé de Montfort. – 7 décembre, ordonné que le trésorier de l'archevêché, *sede vacante*, enverra le vin de la distribution de la Conception, au duc de Bedford et à maître Thomas Fassier. – 9 janvier 1430 (V. S.), lettres du duc de Bedford en faveur des Carmes de Rouen (Rouen dernier décembre 1430). – 11 janvier 1430, Thomas Candysh, écuyer anglais, obligé à restituer à la juridiction capitulaire son domestique qui avait été saisi par le messager du chapitre et conduit aux prisons de l'église pour outrages commis par lui dans le cimetière ; présents à la cérémonie : le bailli, son lieutenant et les avocats du Roi Jean Segueut et Pierre Mauviel. – 13 janvier 1430, chaque jour et jusqu'à nouvel ordre, des processions seront faites dans l'église *pro prosperitate domini ducis Bedfordie et sue comitive et pro securitate victualium in aquâ Secane existentium pro ducendo Parisiis*. – 27 janvier 1430, commission nommée pour faire un nouveau *martirologium*. – 7 février 1430 (V. S.), délibérations pour la rançon de Jean Folie, messager du chapitre, prisonnier des Français à Beauvais. – 12 février 1430, vin acheté pour l'évêque d'Avranches qui a fait et fera les ordinations. – 17 mars 1430 (V. S.), les vicaires de l'archevêché, *sede vacante*, convoqueront les prélats, les abbés et les prieurs pour aviser ce qui devra être traité au concile de Bâle. – 13 et 14 avril 1431, délibérations relatives à la demande de concession de territoire faite par l'évêque de Beauvais pour juger à Rouen la Pucelle. – 23 janvier 1431, Jean Basset nommé pour représenter le chapitre au concile de Bâle. – 12 février 1431, le chapitre nomme pour le représenter au concile de Bâle, Jean Beaupère, Thomas Fievé, Thomas de Courcelles, Gueroult, Boissel, docteur en décrets. – 12 avril 1431, réception de Hugues d'Orges à l'archevêché de Rouen par son procureur Jean Vivien. – 1^{er} mai 1431, réception à un canonicat d'Alain Kyrketon, docteur en décrets, doyen de la chapelle du régent. – 12 mai 1432, par égard pour le régent, on décide que Nicolas Midi, chanoine de Rouen, mandé au concile de Bâle par lettres du concile et par autres de Bedford, percevra les distributions capitulaires, comme s'il était présent. – 27 juin 1432, Guilbert Le Liquierre *alias* Petit, charpentier, est retenu comme conseiller de l'église en ce qui concerne son art.

G. 2127. (Registre.) – In-folio, 229 feuillets, papier.

1432-1436. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Robert Gueroult, notaire, commençant au 16 août 1432, finissant au 29 novembre 1436. – 20 août 1432, réception de Mgr Hugues d'Orges, en personne, à l'archevêché de Rouen. – 29 avril 1433, permission à un chapelain de la cathédrale de se rendre en pèlerinage à Saint-Jacques en Gallice. – 12 mai 1433, l'archevêque vient annoncer aux chanoines son prochain départ pour Bâle. – Procuracy donnée par les chanoines à ce prélat, à l'évêque de Lisieux, à Simon de *Bergeriis*, à Jacques De Lor, etc., pour les représenter au concile de Bâle. – 4 mai 1433, on demandera aux confrères de la confrérie des Innocents comment ils entendent décorer la fierte des Innocents. – Juillet 1433, *Decretum* légué au chapitre par maître Jean Guérin. – 20 août 1433, le service divin est troublé par les aboiements des chiens ; à l'avenir, les chanoines et les chapelains s'abstiendront d'en amener avec eux au chœur ou au chapitre. – 17 septembre 1433, on vendra, au profit de la fabrique, d'anciennes tombes où l'on ne voit plus de caractères d'écriture et dont les inscriptions ne présentent que des noms inconnus. – 22 septembre 1433, traité fait avec le boulanger du chapitre. – 3 octobre 1433, tombe d'Étienne Du Tot, bourgeois de Rouen, *inter quatuor pillaria inter que celebratur servicium ecclesie parochialis Sancti Stephani in Rothomagensi ecclesiâ*. – 21 janvier 1433 (V. S.), les femmes portant des enfants et les mendiants ne pénétreront pas dans la chapelle de Notre-Dame, mais se tiendront en deçà des chapelles de Sainte-Anne et de Saint-Romain, *propter clamores quos ipsi faciunt quotidie, per quos servicium chori impeditur*. – 5 février 1433, Jean, évêque de Séez, ayant représenté que, pour le moment, son évêché était de peu de valeur à cause des guerres, qu'il réclamait d'urgentes réparations, que d'ailleurs le pape, à son très-grand détriment, avait nommé un autre que lui au siège de Séez, le chapitre consent à le tenir quitte du droit de past dû à l'église de Rouen, moyennant toutefois une somme de 70 saluts d'or, qui fut, en

effet, versée le 10 mars 1435 (V. S.). – 4 juin 1431, Zanon, évêque de Bayeux, se fait dispenser du même droit, en offrant au chapitre *unum notabilem librum nominatum Dictionarium in tribus voluminibus*, d'une valeur de 200 livres tournois. – 19 août 1434, Jean de Griboval, chanoine de Rouen et archidiacre du Grand-Caux, exhibe des lettres du bailli de Rouen, constatant que, la veille, il avait prêté serment de fidélité au Roi devant ce magistrat. – 4 septembre 1434, procureurs nommés par le chapitre pour faire hommage au duc de Bedford, comte d'Harcourt, à raison de la terre de Petiville. – 14 mars 1434, le chapitre s'engage à payer VI^{xx} florins du Rhin à Jean Le Galoys, docteur en théologie, chanoine de Rouen, prieur de la Saussaye, son ambassadeur au concile de Bâle. – 2 juin 1435, à la mort de Le Galoys, le chapitre nomme, pour le remplacer, le chanoine Nicolas Loiseleur qui accepte l'ambassade. – 9 juin 1435, à l'avenir, on ne présentera plus à la prêtrise ceux des chapelains qui ne sauront pas par cœur *psallerium completum et hystorias*. – 21 juillet 1435, Nicolas Caval et Pierre de Clinchamp sont nommés pour faire l'inventaire des chartes du chapitre. – Dernier septembre 1535, inhumation dans la cathédrale, *in choro, in sinistrâ parte subtus feretrum sancti Synerii, prope pedes regis Henrici*, du corps de Jean de Bedford, régent et gouvernant le royaume de France, décédé au château de Rouen le jour de l'exaltation de la sainte Croix. – 4 septembre 1435, si Guillaume Potier, chapelain, veut entrer dans le chœur avec l'habit ecclésiastique, qu'il soit *tabouré*, et dans le cas où il ne sortirait pas, qu'il soit mis en prison. – 16 janvier 1435 (V. S.), le chapitre donne procuration à Jean Beringham, chanoine d'York et de Londres, à Drogon Malfourni, chanoine de Lisieux, à Laurent Callot, secrétaire du Roi, pour réclamer et recevoir les objets légués à la cathédrale par le duc de Bedford. – Dernier avril 1436, ordre du roi d'Angleterre au bailli de Rouen ; il exigera des vicaires généraux, du doyen et du chapitre de Rouen, avant la fin de mai, la liste des bénéficiers absents du royaume. – 5 juin, liste des chanoines et des chapelains absents. – 22 juin, clef confiée aux confrères de la confrérie de Notre-Dame du Jardin, fondée en la cathédrale, pour aller au jardin qu'il s'agissait de renouveler en l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge. – 14 juillet, commission nommée pour chercher une nouvelle maison à acheter pour l'agrandissement des écoles de grammaire de Rouen, *quæ non sufficiunt, de presenti, propter multitudinem puerorum ibidem venientium*. – 6 et 18 août, processions à l'occasion de la guerre et de l'épidémie. – 6 août, on décide de faire réparer ou remplacer les deux crucifix existant l'un sur le jubé, l'autre sur le grand autel, qui avaient été jetés bas et brisés par la foudre. – 8 août, on fera des démarches afin que les chanoines n'aient pas d'Anglais à loger. Ils affluaient à Rouen, depuis que Paris avait été repris par les Français. – 16 août, Jean Estuewals Oursel, écuyer anglais, de la famille de Salisbury, restitue à la cathédrale un prisonnier de guerre qu'il avait enlevé du cimetière. – *Jocale in quo corpus Christi canonicis, tempore infirmitatis eorum, defertur, reparatur, et fiat in eo quidam pes argenteus deauratus, super quem dictum jocale stet, et eciam supra illud reponatur quedam avis que à pinnaculo ejusdem decedit*. – 20 août, *propter salvacionem librorum in librariâ existentium, quilibet habens clavem dicte librerie, infra diem naturalem, teneatur claudere et firmare libros per ipsum apertos qui claudi et firmar ipoterunt, sub penâ x. d. t. ; et ad se informandum de libris qui non sunt incathenati et quonon possunt claudi et etiam de vitreis que communiter non sunt clause, que possunt nocere libris, fuerunt commissi R. Morelet et Guido de Bisuncio*. – Le garde du revestiaire ne montrera les reliques qu'en présence d'un ou de deux chanoines, et avec un luminaire décent. – 5 septembre, le chapitre est informé par Guillaume Érard, vicaire général, et par Martequin, official, du décès de l'archevêque Hugues d'Orges. – 7 septembre, permission accordée par Henri VI au chapitre de procéder à l'élection d'un archevêque. – 18 septembre, permission donnée par Jean Le Maistre, prieur des dominicains de Rouen, aux dominicains Martin Lavenu et Louis Belael, de faire, pour le chapitre, les significations nécessaires aux chanoines de Rouen, résidant en Flandre et en Picardie. – 20 septembre, dispense aux chanoines de venir à matines, à cause de l'épidémie. – 24 septembre, à l'avenir, quand un chanoine décédera, on sonnera la cloche dite le *saint-mortuaire*. – 6 octobre, nomination de députés pour comparaître aux États de Lisieux convoqués par le duc d'York. – 16 octobre, permission accordée par le chapitre de consacrer la nouvelle chapelle construite par Jean le Cras au clos Saint-Marc. – 5 novembre, *instructiones pro concilio Lexoviensi*. – 15 novembre, commissaires nommés pour prier l'évêque de Théroüane Louis, de Luxembourg, d'accepter l'archevêché de Rouen. – Vers la fin du registre, liste de 17 volumes qu'André Marguerie, chanoine, voulait donner à l'église.

1436-1438. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Robert Gueroult, notaire du chapitre commençant au 8 décembre 1436, finissant au 18 novembre 1438. – Dernier décembre 1436, commission nommée pour examiner les comptes des maîtres de l'hôtel du seigneur évêque des Innocents. – 8 janvier, le messenger du chapitre prévendra lesdits maîtres qu'ils doivent fournir la déclaration des recettes et dépenses de l'évêque pour la fête dernièrement passée, et qu'à l'avenir les chanoines commettront une personne, en leur nom, pour faire la recette et la dépense, et ce pour cause. – Dernier décembre 1436, salut d'or payé à maître Geoffroy, messenger, pour avoir fustigé un enfant qu'on avait trouvé volant dans la cathédrale, et qui avait été renfermé dans la prison du chapitre ; si l'enfant a de quoi payer, il sera tenu de rembourser le prix de sa fustigation. – 15 janvier, sur la nouvelle que le chancelier de France, Louis de Luxembourg, se disposait à se rendre en Angleterre, le chapitre décide qu'une messe sera dite pour l'heureux succès de son voyage et qu'on lui recommandera l'affaire du testament de Bedford, afin que les legs de ce prince en faveur de l'église soient exécutés. – 29 janvier, Robert Morelct est commis pour montrer aux fidèles le corps et les reliques de saint Sever, suivant l'usage. – 18 février, délibérations relatives à la sépulture de Bedford : *ordinaverunt quod lathomi qui debent situare et edificare in ecclesiâ istâ, intra pillaria chori, tumbam seu sepulturam, inclite memorie, Johannis ducis Bedfordie, regentis regnum Francie, hoc faciant, vocatis tamen secum magistris procuratore et lathomis fabrice qui habeant servare ne lathomia ecclesie per hoc dampnificetur sed in suâ integritate conservetur, et eciam quod per eosdem advisetur quo loco feretrum antiquum existens in loco quo dicta sepultura debet situari ponetur et situabitur.* – 20 février, liste des volumes, au nombre de 32, légués à la librairie de la cathédrale par feu Pierre Maurice, chanoine. – 27 mars 1437, des clefs de la librairie seront remises à cinq maîtres ès arts et à deux prêtres bénéficiés en la cathédrale, lesquels en avaient fait la demande, à condition qu'ils payeront les frais desdites clefs ; protestation du chanoine Jean Pinchon qui trouve cette tolérance contraire au statut de la librairie. – 10 avril, mention d'une bible notable, donnée au chapitre par Jean le Dengié, maître ès arts et en médecine, commençant au deuxième feuillet *administrantur agricole*, et finissant au pénultième *definitio declinationis*. Cette bible lui avait été donnée par la dame de Bavière à charge de prier pour l'âme de feu maître Jean le Saunier. – 11 avril, réception de l'archevêque de Rouen, en la personne de son procureur Pasquier de Vaulx, évêque de Meaux ; présents à la cérémonie : Pierre Cauchon, évêque de Lisieux, les abbés de Fécamp et du Mont-Saint-Michel, Mgr de Scales, les chevaliers François Larragonois et Jacques Painnel. – 20 avril, commission nommée *pro dispositione altaris, pro celebrando missam domini Regentis,...* *cum consilio operariorum ecclesie.* – 25 mai, Simon de La Mote demande à être inhumé dans la chapelle de Saint-Paul près de la tombe de Richard de la Mote, ancien chanoine de Rouen. – 8 juin, liste des confréries et charités, fondées en la cathédrale, et des chapelains qui les desservent : Saint-Pierre, Saint-Paul et Sainl-Mellon ; – Saint-Romain ; – du Saint-Sacrement, de la chaire de Saint-Pierre ; – de Notre-Dame, de Notre-Dame du Jardin ; – de Saint-Sébastien ; – de tous les Saints ; – de Saint-Eustache ; – de Saint-Léonard ; – de Saint-Sever ; – de Sainte-Anne ; – des Innocents ; – de Saint-Étienne. – 29 juillet, bien que l'archevêque de Rouen, Louis de Luxembourg, chancelier de France, envoyé en ambassade en Angleterre, et depuis peu revenu dans le pays, ne fût pas encore en mesure de faire honorablement sa joyeuse entrée en son église, les chanoines lui permettent de venir à Rouen pour conférer, dans l'intérêt de l'État, avec le duc d'York, lieutenant général du Roi, et avec les conseillers de la ville, mais à la condition expresse qu'il n'entrerait ni dans l'église, ni au manoir archiépiscopal. – Vendredi, 9 août, joyeuse réception de Louis de Luxembourg en la cathédrale de Rouen ; – présents : les évêques de Lisieux, d'Avranches, de Meaux ; les abbés de Jumièges, de Saint-Wandrille et de Saint-Georges. – 11 octobre, mention de chanoines de Rouen demandés par l'évêque de Lisieux, pour l'assister dans un procès en matière de foi. – 17 octobre, les chanoines, à l'unanimité, refusent, eu égard à leur pauvreté, leur consentement à l'imposition du subside demandé par le Roi sur les ecclésiastiques. Il était question de convoquer dans la chapelle archiépiscopale, relativement à cette affaire, 4 ecclésiastiques, 4 nobles et 4 bourgeois. – 12 décembre, procuration donnée pour comparoir au concile qui devait se tenir à Rouen. – 17 décembre, on rappelle au maître des enfants de chœur, avec injonction de s'y conformer, un ancien usage liturgique : après complies *seu gaude*, lui et les enfants devaient chanter *Noël*. – 4 février 1437 (V. S.), on rappelle l'obligation où étaient les chanoines d'accompagner le *corpus Domini*, quand on le portait à un de leurs confrères malade. – 17 février, restitution d'un bréviaire noté à l'usage de Rouen qui avait été prêté au chanoine Gorren ; on remettra à la reliure de ce volume les deux fermaux d'argent. – 18 février, révocation

par le chapitre du mandat de Nicolas Loiseleur, son représentant au concile de Bâle, lequel avait adhéré à la déposition du pape. – 24 février, chanoines désignés pour assister au prêchement de Georges Folenfant. – 11 mars, on décide que les livres du chanoine Brouillot ne seront pas vendus, mais qu'ils seront placés dans la librairie. – 10 avril, permission aux chapelains de l'église qui sont curés de donner la communion pascale à leurs paroissiens dans la cathédrale, *dum tamen sint in statu decenti*. – 12 mai 1438, Henri Lancestre, lieutenant du bailli de Rouen, requiert la communication des registres des chanoines concernant leur juridiction et l'approbation des testaments. – 11 mai, commission de messenger ou d'appariteur de l'église ; on lui remet une pixide d'argent que les messagers avaient l'habitude de porter et, de plus, une verge d'argent ; il ouvrira et fermera la porte du chœur aux jours marqués, gardera les secrets du chapitre, veillera sur les prisons et sur les prisonniers. – 31 juin, à partir de ce jour jusqu'au chapitre général, on sonnera prime à 7 heures et none à 3 heures. – 30 juillet, les chanoines reconnaissent avoir reçu, par les mains du jacobin Œilouvert, 5 pantenôtres d'or et un petit fermailler d'or où est l'image de Notre-Dame, légués à la châsse de Notre-Dame par la défunte dame de Douville. – 8 octobre, clef du grand sceau de l'église confiée provisoirement au chancelier. – 2 novembre, sur la requête de ses parents, le chapitre autorise l'inhumation dans la chapelle de Notre-Dame du doyen Gilles Deschamps, mort sous le coup d'une accusation en matière de foi. – 4 novembre, permission d'enterrer, dans la cathédrale, le corps du chevalier Philibert Audouet. – 8 novembre, convocation et citations pour l'élection du futur doyen. – 15 novembre, lettres de sauvegarde données par Jean sire de Talbot et de Furnyvall, maréchal de France, à maître Robert Poutrel, curé de Pierrefique (de Vitefleur, le 6 juillet 1438.) – A la fin du registre, 7 avril 1435, délibération du chapitre, réuni dans la chapelle archiépiscopale, donnant avis au Roi sur la conduite à tenir à l'égard du pape et du concile de Bâle. – Manque le feuillet 11.

G. 2129. (Registre.) – In-folio, 183 feuillets, papier.

1438-1441. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Robert Gueroult, commençant au 27 novembre 1438, finissant au 12 août 1441. – 10 mars 1438 (V. S.), Jean *de Lenizoliis* annonce au chapitre que Guillaume Erard, pour lors en Angleterre, accepte sa nomination à la dignité de doyen. – 18 avril 1439, mention de Martin Pinard, de Nicolas Loiseleur et de Thomas Basin, dans une procuration donnée par le chapitre. – 1^{er} mai, la librairie sera ouverte à frère Jean Le Fèvre, pénitencier de l'archevêque, et il pourra y travailler seul, nonobstant le règlement du chapitre. – 20 août, les chanoines, prenant en considération l'utilité publique, décident qu'à l'avenir, par modification au règlement, des clefs de la librairie pourront être remises aux personnes notable qui en feront la demande, spécialement au dit Jean le Fèvre. – 20 octobre, Michel le Sueur, chanoine, délégué pour assister à l'assemblée de Pont-de-l'Arche convoquée par le roi d'Angleterre. – 11 novembre, prêt au chanoine Pierre de Laigny d'un bréviaire noté, relié à deux fermaux d'argent, appartenant à la chapelle de Saint-Mathurin fondée à l'autel Saint-Pierre. – Juillet 1440, copies des quittances délivrées par Louis de Luxembourg à Gilles Duremort, évêque de Coutances, et à Pasquier de Vaultx, transféré du siège de Meaux au siège d'Évreux, des sommes payées par eux en remplacement du past auquel ils étaient tenus. – 1^{er} août, accord entre l'archevêque et le chapitre au sujet de l'approbation des testaments des chanoines et des chapelains, et de la juridiction dans le territoire de la cathédrale. – 14 septembre, commission nommée pour la visite des fiertes de Notre-Dame et de Saint-Romain ; toutes les fois que la fierte de Notre-Dame sera tirée du chœur, on aura soin de faire le compte des anneaux qui y sont suspendus. – 21 septembre, prêt à l'évêque de Lisieux d'un livre intitulé *supra asseres, Augustinus, de variis opusculis, qui incipit in 2^a columpnâ primi folii « secundum viam, » et finit in dictâ columpnâ « etiam illis qui sine. »* – 19 novembre, lettres du roi Henri VI contre les pères du concile de Bâle qui avaient « élevé en l'église si horrible et abominable schisme et avaient choisi un antipape, le duc de Savoie ; » les dites lettres datées de Windsor, 17 mai, et adressées à l'archevêque de Rouen, aux comtes de Sommerset et de Dorset et autres de son conseil étant à Rouen. – 11, 14, 17, 18 janvier 1440 (V. S.), délibérations relatives aux écoles de grammaire de Rouen. – 8 avril, lettres du Roi par lesquelles il approuve la nomination de Louis de Luxembourg, chancelier de France, à la dignité d'archevêque, et exprime sa volonté qu'il puisse conserver, en même temps, les églises de Rouen et d'Ély, (Westminster, 8 février 1440) ; acquiescement des chanoines en ce qui concerne l'archevêché de Rouen. – 11 avril, usage liturgique : *ordinaverunt quod, à cetero, vas argenteum in*

quo ponitur aqua benedicta, de releveyâ, per quendam puerorum altaris apportetur in choro pro distribuendo aquam benedictam post complectorium, qui puer tenebitur dictum vas reportare in revestiario. – 28 avril 1441, défense aux pauvres de circuler autour du chœur, du tronc et de l'autel Saint-Pierre ; se retireront dans la nef, sans pouvoir dépasser les quatre piliers qui soutiennent la *grêle tour* ; on interdira aux femmes de filer dans l'église. – 23 mai, paiement par Thomas Basin, d'une somme de 100 sous, pour son droit de bienvenue comme chanoine, à la procession de Saint-Gervais. – 16 juin, on recouvrira les échoppes appartenant au chapitre dans l'aître de la cathédrale et on se mettra en quête de locataires. – 1^{er} juillet, réception en la cathédrale de Rouen du duc d'York, lieutenant du roi d'Angleterre ; des compliments lui sont adressés par Raoul Roussel, trésorier ; – présents à la cérémonie: le cardinal de Luxembourg, les évêques de Bayeux et de Lisieux, Thomas Basin, etc.

G. 2130. (Registre.) – In-folio, 235 feuillets, papier.

1441-1446. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Robert Gueroult et, après lui, par Robert de Passy, notaire du chapitre, commençant au 16 août 1441 finissant, au 4 février 1445 (V. S.). – 23 septembre 1441, nomination d'une commission qui visitera les reliques de l'église, les inscrira sur un tableau, et, à certains jours, les exposera à la vénération des fidèles. – 19 octobre, *torchia existens in capellâ beate Marie sumptibus capituli, que consuevit accendi in missâ beate Marie, fiat nova et de pondere X^{cem} librarum, et accendatur in principio prefationis et extingualur post perceptionem corporis Chris.* – 14 novembre, procès en matière de foi contre Robert Morelet, chancelier de la cathédrale, coupable d'avoir blasphémé le nom de Dieu ; – relevé, le 22 novembre suivant, de la sentence contre lui prononcée ; – déclaration de l'official et de Jean Le Maistre, vicaire général de l'inquisiteur de la foi en France (2 décembre 1441) pour que ledit Morelet soit rétabli dans sa bonne renommée. – 23 novembre, les héritiers du doyen Gilles Deschamps soumettront à l'approbation du chapitre l'inscription qu'ils désirent faire placer sur un tableau près des tombes dudit Gilles Deschamps, décédé le dernier octobre 1438, et de son oncle Gilles Deschamps, docteur en théologie, évêque de Coutances et cardinal, décédé le 15 mars 1413. – 11 janvier 1441 (V. S.), André Marguerie, désirant se rendre en pèlerinage à Jérusalem, demande au chapitre *litteras testimoniales de vitâ et moribus.* – 16 février, mention d'une messe du Saint-Esprit fondée par l'abbé du Mont-Saint-Michel. – 26 avril 1442, trois livres offerts au chapitre par maître Guillaume de Baudribosc. – 5 juillet, les curés de Saint-Nicaise (G. de Livet), de Saint-Denis (G. Le Fèvre), de Saint-Herbland (Hugues Villemer), déclarent avoir fait défense à tous tenant écoles dans leurs paroisses d'instruire des enfants *in artibus grammaticalibus et cantu*, sans la permission du chantre ou du chancelier de la cathédrale. – 21 juillet, délibération au sujet d'une fondation proposée par l'abbé du Mont-Saint-Michel, *de duabus torchiis ardentis ad elevacionem corporis Christi in missâ beate Marie retro chorum.* – 24 juillet, un ordinaire du bref sera composé par Jean Riquier, aux frais du chapitre. – 21 août 1442, *ordinatum in capitulo quod, à cetero, nullus intret chorum cum capâ, maxime supra natas, sive transeat per chorum mit ab illo exeat, sine dimictendo eam ire ad terrain, id est supra natas ; eciam, in stacione ad processiones et Inviolata, dimittat cadere suam capam.* – 5 octobre, *procurator ville Rothomagensis requisivit et supplicavit dominis de capitulo, nomine burgensium civitatis, eisdem concedi plateam in eorum cimiterio ad ponendum certum artificium bosci compositum ad publicandam et predicandam reparationem certi criminis impositi mendaciter supra eosdem burgenses inculpabiles per quemdam miserabilem hominem leprosum, se dicentem presbyterum... quod domini sibi concesserunt ;* – processions générale, messe, et sermon dans le cimetière *pro reparatione honestatis civitatis* (6 octobre). – 8 octobre, le chapitre adresse ses compliments de condoléance à l'avocat Jean Du Quesnay qui venait de perdre sa femme et offre de lui prêter des ornements pour le service funèbre. – Dernier octobre 1442, 13 avril 1442 (V. S.), prêt d'ornements au duc d'York pour la décoration de la chapelle du château le jour de la Toussaint et le jour des Rameaux. – Dernier octobre 1442, l'excommunication portée contre le chancelier Morelet sera affichée à la porte de l'église *cum epitafyâ magne scripture.* – Dernier octobre, les verrières que Carville a fait faire dans la cathédrale, sans la permission du chapitre, seront soumises à l'examen d'une commission. – 21 novembre, le chapitre accorde une gratification de 60 sous à Jean Chevalier, verrier, qui affirmait être en perte pour la façon d'une verrière neuve placée dans la nef de la cathédrale. – 14 décembre, permission aux confrères de la confrérie de Notre-Dame fondée à l'autel Saint-Pierre en la nef de placer à certains piliers, au bout

de la nef, *portantes ferri pro suspendendo certos pannos quos procurant fieri de haulte liche ad honorem béate Marie et decorem ejusdem ecclesie*. – 19 décembre 1441, le chapitre menace de mettre à l'amende Robert Auber, vicaire de Saint-Étienne la grande église, pour avoir comparu à la calende, avec les curés du doyenné, bien qu'il fût exempt, à raison des privilèges du chapitre, ce qui n'empêcha pas que, de son côté, l'official ne le mît à l'amende pour avoir obéi aux ordres du chapitre (17 janvier 1442, 19 janvier 1443.) – 2 janvier 1442 (V. S.), quittance de 20 livres payées par Nicolas Caval, exécuteur du testament de Pierre Gauchon, évêque de Lisieux, décédé dernièrement, *pro associando processionaliter corpus ejusdem ecclesiâ Sancti-Candidi Senioris Rothomagensis usque ad rippariam Secane et exorando pro eo*. – 11 février, autre quittance de 300 livres, léguées au chapitre par Cauchon. – 16 janvier, 2 gallons de vin présentés à l'évêque d'Avranches Martin Pinard, précédemment chanoine de Rouen, à son joyeux avènement. – 20 février, processions pour remercier Dieu de la victoire gagnée par les chrétiens sur les païens. – 21 février, prêt à l'évêque d'Avranches d'un pontifical. – 10 mai 1443, messe pour l'heureux retour de l'évêque d'Évreux et de ses compagnons de leur voyage de Jérusalem. – 11 mai, défense au maître des enfants de chœur *ne ipse, à cetero, indebite corrigere audeat pueros chori de pugnis, palmis, pedibus aut baculis in capite, auriculis aut vultu, sed solum de virgis cum maturâ deliberatione* – 18 mai, les chanoines permettent au duc d'York, lieutenant de Henri VI en France, de faire baptiser son enfant mâle aux fonts de la cathédrale ; il sera reçu avec grand honneur ; on disposera le chœur ; on découvrira les tombeaux ; les reliques seront exposées sur l'autel de la nef ; – autre permission du même genre au même duc, le 22 septembre 1444 ; parrain, le sire de Talbot ; marraines, Isabelle, veuve de Bedford et Anne, fille aînée dudit duc d'York. – Dernier juillet 1443, serment prêté à l'église de Rouen par Pasquier de Vault, évêque de Lisieux. – 23 juillet, livre du chapitre dit remis à Jean Du Quesnay qui le corrigera. – 27 août, prêt au trésorier du livre dit *Valence*. – 20 octobre, annonce de la mort du cardinal de Luxembourg. – 12 novembre, Pasquier de Vault et Jean Pajot cités comme ses exécuteurs testamentaires. – 14 novembre, service solennel pour le cardinal ; 3 messes dites dans le chœur de Notre-Dame, l'une de Notre-Dame par Jean Le Fèvre, de l'ordre des augustins, évêque de Démitriade, la seconde, du Saint Esprit par Martin Pinard, évêque d'Avranches, la troisième, de *Requiem*, par Zanon, évêque de Bayeux. – 3 décembre, Raoul Roussel, trésorier de la cathédrale, élu par le chapitre archevêque de Rouen. – 7 décembre, Jean Le Maistre, prieur des jacobins, chargé de prêcher le peuple à l'occasion de cette élection. – 3 février 1443 (V. S.), un service sera célébré mercredi prochain pour l'évêque de Plaisance, fondateur de la bourse de Pavie. – 10 mars, accord entre le chapitre et le chancelier au sujet des écoles. – 22 mars, mention d'un *jocale in quo reponitur fustum sancte Crucis*. – 15 mai 1444, restitution faite à l'église de Saint-Herbland d'un prisonnier qui avait été arraché du cimetière de cette église par un des serviteurs de Talbot. – 4 juin, proclamation des trêves conclues entre la France et l'Angleterre : *fuit per populum altâ voce cum magnegaudio proclamatum : Noël ! Noël ! et deinde, in ipsâ nocte, fuerunt igni accensi in vicis civitatis Rothomagensis*. – 8 juin, réception du comte de Suffolk, *qui, gracia Dei mediante, procuravit tractatum treugarum et adhuc procurabat de pace finali consequendâ*. – 25 juillet, table donnée par Guillaume Ruby pour la décoration de l'autel de Notre-Dame derrière le chœur. – Pénultième de juillet, on fera faire un *habitaculum bosci*, pour recueillir les aumônes de la chapelle Notre-Dame derrière le chœur, que l'on recueillait auparavant sur l'autel. – 17 septembre, restitution à l'église Saint-Godard, d'un prisonnier nommé de Vernon, qui en avait été arraché et enfermé dans la grosse tour du château. – Pénultième de septembre, permission à la veuve de Jean de Rynel de faire, au bout de la tombe de son mari, dans la chapelle du Saint-Esprit, contre le mur, *unum sepulchrum lapideum, bene et decenter ornatum*. – 28 octobre, mention d'une ordonnance de l'official pour la réédification de l'église de Saint-Hilaire près Rouen. – 16 novembre, *comparuerunt in capitulo custos altaris Reate Marie, custos thesauri, clericus chori..., culturarius ecclesie, quibus injunctum fuit, adpenam parjurii et adpenam arbitralem, ut ipsi, à cetero, jacerent in ecclesiâ nocte, propter custodiam ecclesie, prout debent*. – 18 novembre, *ordinaverunt quod libri provenientes de domino Cauchon, Lexoviensi episcopo, defuncto, applicerentur et incathenarentur in librariâ ecclesie ; sed prius claudentur, et repparentur*. – 21 mars 1444 (V. S.), réception en la cathédrale de Rouen de la reine d'Angleterre. – 26 juin 1445, *concluserunt fieri clausuram bosci in lateribus majoris altaris ne gentes seculares videant secréta, celebrando missam ad dictum altare*. – Dernier juillet, il est question de vendre un tableau en or légué par Henri V, (évalué au f° XIX^{xx} XIII^v° à 350 livres ;) il pesait 4 marcs 5 onces ; il y avait 3 onces d'émail. – 17 août, procès, en matière de foi, à la chapelle archiépiscopale. – 1^{er} septembre, mention de lettres

du Roi à l'archevêque pour la réformation de l'église au moyen d'un concile provincial. – 8 octobre, 23 et dernier novembre, délibérations relatives à ce concile. – 6 novembre, il est décidé que toute personne qui, ayant porté l'habit de l'église un an et un jour, sera atteinte de la lèpre, percevra les distributions, tant qu'elle restera dans le diocèse. – 11 janvier 1445 (V. S.), un particulier demande la permission de faire poser à l'un des quatre grands piliers une image de Saint Christophe de 10 pieds de hauteur ; permission refusée. – Procès-verbal de l'ouverture du tron de l'église avec indication des diverses sortes de monnaie, 10 février 1443 (V. S.), 4 octobre 1445. – 28 livres employées, en 1444, aux réparations des deux images du tronc. – Prêt, en 1443, de la clef de la librairie à Hector de Coquerel, doyen de Lisieux. – Vers la fin du registre, 4 février 1445 (V. S.), *nota quod sunt aliquae alie conclusiones facte in capitulo que non possent describi in isto passu propter raritatem papiri, que inveniuntur et sunt scripte in quibusdam foliis istius registri ante receptionem Roberti de Passy, presbyteri, dum fuit receptus in tabellionem capituli Rothomagensis.* – On voit, en effet, au feuillet LVII, *gesta prisonarii sancti Romani in anno Domini 1444 impediti.* – Au dernier feuillet, *sentencia data per officialem Rothomagensem super facto scolarum grammaticalium*, 24 octobre 1442.

G. 2131. (Registre.) – In-folio, 270 feuillets, papier.

1446-1449. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Jacques Cochon, notaire, et après lui par Jean des Essarts, commençant au 23 février 1445 (V. S.), finissant au 12 juillet 1449. – 25 mars 1445 (V. S.), Pierre de la Hazardière, chanoine de Rouen, cité comme vicaire de l'archevêque. – 2, 7, 13 avril, permission à des chanoines et à des chapelains de se rendre dans les églises dont ils étaient curés à la fête de Pâques. – 9 mai 1446, le lieutenant du bailli annonce qu'il n'y aura pas ce jour-là d'audience, à cause de la fête de la translation de Saint-Nicolas. – 21 mai, don d'un anneau d'or muni de deux perles avec un pendant d'argent à la fierte de Notre-Dame. – 13 mai, on fera faire un coing pour des méreaux. – 24 juin, 8 août, démarches faites par les chanoines pour s'opposer à l'érection d'un couvent de célestins à Rouen. – 26 août, commission désignée pour voir l'ordinaire de l'église, *pro festis Nostre Domine, et deliberationes facultatis theologiæ super hoc habitas, et quod tollantur derisiones in ipsis fieri solitæ.* – 1^{er} octobre, on exprime le désir de voir chômer à l'avenir la fête de la Dédicace. – 5 octobre, trois tasses d'argent du poids de trois marcs offertes par un bourgeois de Rouen pour remplacer 3 plats ou écuelles d'étain où l'on plaçait les cierges devant l'image de Notre-Dame, quand on chantait *l'Inviolata.* – 6 octobre, permission à maître Robert Deudemare de se rendre en pèlerinage *apud Montem sancti Michaelis in Monte Tombe* pour la fête Saint-Michel. – 3 novembre, on placera au lieu choisi par les confrères de Saint-Léonard et de Sainte-Marguerite, les tableaux de ces saints. – 22 décembre, ordonné aux chapelains *ut faciant, die festi sancti euvangelistæ Johannis, servicium divinum bene et honeste, sine derrisionibus et fatuitatibus, et inhibitum fuit eisdem ne habeant vestes diffformes, insuper quod fiat mensa et ponantur boni cantores qui bene sciant cantare, omnibus derrisionibus cessantibus.* – 23 février, permission aux frères de la confrérie de Saint-Sever de faire prêcher dimanche prochain par l'évêque de Démitriade ; autres permissions du même genre : aux confrères de la confrérie de Saint-Fiacre, de faire prêcher dans l'église ou dans le cimetière, le dimanche suivant, par le carme Capel (24 août 1447) ; – à ceux de la confrérie de Saint-Jean, Saint-Pierre et Saint-Paul de faire prêcher dans le cimetière hors l'église par le dominicain Jean Le Maistre (10 janvier 1448, V. S.) ; – aux mêmes de faire prêcher dans l'église ou hors l'église par l'évêque de Démitriade (20 juin 1449). – 11 février 1446, le livre des homélies restitué par Jean Deudemare sera enchaîné. – 13 février, amende de deux gallons de vin prononcée contre Pierre de la Hazardière pour avoir paru sur une estrade, avec l'archevêque et d'autres seigneurs, *sine habitu, quamvis ipsi essent cum habitu* ; – il s'agissait sans doute d'une prédication pour une affaire en matière de foi, affaire à laquelle il est fait allusion dans la délibération du 7 février. – 16 février, on soumettra à l'examen de Jean Le Fèvre, évêque de Démitriade, *quemdam tabellum mencionem facientem de Beatâ Virgine Mariâ, de Sanctis Mariâ Magdalene, Mariâ Cleofe, Salome et Jacobi* ; – ce tableau paraît avoir été un don du vicomte de Rouen ; il fut corrigé conformément aux observations de Jean Le Fèvre. – 21 février, maison située rue Saint-Nicolas près de Saint-Amand, autrefois occupée par l'archevêque Raoul Roussel, baillée au capitaine François Larragonois ; il en est question, de nouveau, dans la délibération du 20 juin 1449 où l'on voit que cette même maison était demandée à vie par l'évêque de Coutances. – 22 février, *conclusum fuit*

quod libri revestiarum, videlicet Catholicon Hugonis et alii libri, repparentur et incathenarentur... Tres libri, videlicet Omelie et duo breviaria, ponebuntur in librariâ et incathenabuntur. – 24 février, Pierre de la Hazardière et Laurent Surreau chargés de faire le catalogue de la librairie. – 6 mars, livre de la *Cité de Dieu* prêté à Laurent Surreau. – Dernier mars, quatre gallons de vin seront présentés, de la part du chapitre, à MM. Cousinot et Havart, ambassadeurs du roi de France. – 20 avril, réparation de livres : *Pontificalis, Catholicon*, par Jean Coquet, libraire. – 2 mai 1447, permission aux frères de l'hôtel-Dieu de faire afficher leurs indulgences aux portes de la cathédrale, conformément aux lettres du Roi et de l'archevêque. – 11 mai, mention d'un procès contre un clerc invocateur des démons, *qui demoni dedit filium mortuum abortivum*, et qui s'était rendu coupable d'un vol de cloches. – 17 mars, on ne permettra pas aux enfants de chœur d'aller, le soir après le repas des confrères de la confrérie de Saint-Romain, chanter un motet, devant le portail de Saint-Romain ; les confrères ont des *jongleurs* qui doivent leur suffire. – 23 mai, permission donnée aux confrères de Saint-Sever de suspendre un tableau à un pilier en dehors de la chapelle de Saint-Sever. – 13 juin, Gérard De la Barre, chapelain, à l'amende pour avoir assisté, sans permission, *ludis Sancti Alexii*. – 21 juin, on avisera aux moyens de faire réparer la représentation de la passion du Christ brisée par la foudre. – 22 juin, *concluserunt quod omnes campane ecclesie, tam magne quam parve, tempore fulguris et tonitruui, pulsantur, et per procuratorem fabricæ ecclesie solvatur salarium pulsantium.* – 1^{er} juillet, permission aux chanoines d'Évreux d'afficher leurs indulgences aux portes de la cathédrale. – 11 août, réparation du chancel et des verrières de Londinières ; on verra s'il y a moyen de trouver un verrier à Neufchâtel ; *fiant vitrine, saltem quod possit videri in cancello dum missa celebratur.* – Autres chanceaux à réparer, à Cailleville (26 août 1447) ; Amfreville-la-Campagne (20 janvier 1447) ; Sassetot, (1^{er} avril 1448) ; Brachy (dernier février 1448) ; Triquerville (20 avril 1448) ; Manneville-la-Goupil (28 mai 1449). – 27 août, lecture des bulles d'élection et de couronnement du pape Nicolas V. – 16 septembre, permission à Jacques Cochon, tabellion du chapitre, de se rendre à son église d'Arques. – 26 septembre, bonnet et gallon de vin offert, comme cadeau, par le chapitre, au vicomte du Pont-de-l'Arche. – 17 octobre, commission nommée pour examiner une peinture de Notre-Dame faite devant l'image du crucifix ; – 20 octobre, décidé qu'elle serait amendée. – 20 novembre, chanoines députés à l'hôtel de ville de Rouen pour l'affaire de la bastille de Louviers. – 8 mai 1448, réception en la cathédrale de Rouen du comte de Dorset, régent et gouvernant le royaume de France et le duché de Normandie ; proposition faite par le [chanoine Philippe de la Rose ; on mentionne l'ouverture des tableaux et le découverturement des sépultures du Roi (Charles V) et du régent (Bedford). – 9 juillet, dîme des *rabettes* sujet de procès, à Londinières, entre les décimateurs. – 18 octobre, mention de 100 livres données à la cathédrale par Dorset. – 9 novembre, processions aux Carmes pour la paix qu'étaient occupés à négocier les ambassadeurs de la France et de l'Angleterre. – 17 janvier 1448 (V. S.), mention de la maison du chancelier de France en la rue Notre-Dame à Rouen. – 17 janvier, offre au chapitre, par le chantré Basset, d'un bâton cantoral qui servira à ses successeurs, d'une chape de velours à champ noir, à feuillages rouges avec rosettes blanches et vertes au milieu, *et in orfrays gallice, retro dictam cappam, est in figurâ ymago Dei patris et beate Marie, et inter duo, ymago unius canonici quemdam rotulum tenentis in quo scribitur : Osanna in excelsis ! et prope, unum scutum argenteum, in parte inferiori, in quâ parte est quedam stellarubea dicta gueulles gallice, et in parte superiori, existente nigrâ, dictâ sable gallice, sunt tres anuli inlaqueati aurei, et in orfreys anterioribus dicte cappe sunt figurati decem apostoli.* – 1^{er} février, le sous-chantré Guillaume le Machecrier député par le chapitre pour exposer au peuple, suivant l'usage, *corpus et reliquias sancti Severi, Ravennensis episcopi, die lune proximâ.* – 5 février, accord entre l'archevêque et le chapitre au sujet des distributions. – 8 février, permission aux exécuteurs testamentaires du chanoine Guillaume Le Fèvre de faire repeindre les images de la chapelle des Innocents et nettoyer les vitraux. – 15 février, on décide de faire venir un verrier de Paris pour la réparation des vitraux de la cathédrale. – 28 avril 1449, *domini capitulantes concesserunt domino Jacobo Cochon quod possit apponi facere, in muro ecclesie extra, unam epitaphiam prope loca in quibus fuerunt inhumati pater et mater et dominus Petrus Cochon, frater ipsius* (l'auteur de la Chronique normande), *in parrochiâ Sancti Stephani.* – 10 mai, offre à la châsse de Notre-Dame, par un anonyme, *de unam zonam argenti, minutam perlis et vitro claro et rubeo ad modum lapidum, continentem centum coupletz gallice sive mordantes.* – 12 mai, 4 et 27 juin, prières et processions demandées pour l'union de l'église et pour la paix du royaume par le duc de Sommerset.

G. 2132. (Registre.) – In-folio, 87 feuillets, papier.

1420-1431. – Registrum receptionum dominorum canonicorum et capellanorum in ecclesiâ Rothomagensi ab ultimâ die mensis septembris M. CCCC. XX. usque ad XX^{am} februarii M. CCCC XXX, rédigé par le notaire Robert Gueroult. – Réceptions : trésorier du chapitre, Raoul Roussel, docteur en décrets, 7 mars 1420 (V. S.) ; – chantre, Jean Brouillot, 24 mars 1421 (V. S.) ; – sous-chantre, Guillaume le Machecrier, 6 mars 1421 (V. S.) ; – archidiares du Vexin normand, Jean de Bory, professeur de théologie, dernier septembre 1422 ; – Marcial Fournier, docteur en l'un et l'autre droit, auditeur du sacré palais, en remplacement du précédent, nommé à l'évêché de Meaux, 17 septembre 1426 ; – Jean Chevrot, en remplacement du cardinal Tricaricensis, décédé, qui avait succédé audit Fournier nommé à l'évêché d'Évreux, 10 novembre 1427 ; – archidiacre de Rouen, Jean Estourt, licencié ès lois, doyen de la chapelle du duc de Bedford, et conseiller du roi Henri VI, 25 février 1423 (V. S.) ; – chanoines : Robert Felton, aumônier de la reine d'Angleterre, 6 janvier 1420 (V. S.) ; – Jean Basset, licencié en décrets, 8 mars 1420 (V. S.) ; – Laurent de Colonnâ, 10 décembre 1423 ; – Jean Vivien, licencié ès lois, conseiller du roi de France, président en la chambre des enquêtes du palais à Paris, 19 février 1425 (V. S.) ; – Étienne de la Rochetaillée, écolier étudiant à Paris, chanoine de Saint-Paul de Lyon, 21 juin 1426 ; – Pasquier de Vaultx, docteur en décrets, dernier juin 1427 ; – Jean Geoffroy, chanoine de Lisieux, secrétaire de la duchesse de Bedford, 27 avril 1428 ; – Jean Filleul, maître ès arts, licencié en l'un et l'autre droit, conseiller du Roi au parlement de Paris, 18 avril 1429 ; – Alain Kyrketon, docteur en décrets, 11 mai 1429 ; – Jean Piquet, secrétaire du duc de Bedford, dernier décembre 1429 ; – Pierre Maurice, professeur en théologie, 11 janvier 1429 (V. S.) ; – Jean Beaupère, docteur en théologie, 12 octobre 1430.

G. 2133. (Registre.) – In-folio, 176 feuillets, papier.

1431-1447. – Registre des nominations et réceptions à des dignités, canonicats, chapelles, dépendants du chapitre ; – insinuations de bulles et de titres. – Actes rédigés par les notaires Gueroult, de Passy, Jacques Cochon, commençant au 6 mars 1430 (V. S.), finissant au 12 août 1447. – Réceptions : archevêque de Rouen, Raoul Roussel, par procureur, dernier juin 1444 ; en personne, 26 juillet suivant ; – doyens : Gilles Deschamps, 28 mars 1434 ; – Nicolas du Bosc, 4 mai 1445 ; – chantres : Guillaume Érard, 20 décembre 1435 ; – Jean Basset, 17 juillet 1439 ; – archidiacre d'Eu, Jean d'Esquay, 5 août 1438 ; – archidiacre du Grand-Caux, Guillaume Érard, 1^{er} octobre 1433 ; – archidiacre du Petit-Caux, Jean de Griboval, licencié en décret, *cubicularius* du pape, 25 août 1434 ; – archidiacre du Vexin français, Pierre Salomon, secrétaire de Jean cardinal de Saint-Laurent, dit le cardinal de Rouen, 20 juillet 1433 ; – archidiares du Vexin normand : Jean de Castillon, 6 août 1447 ; – Jean Le Guillois, familier et commensal de Branda de Castillon, évêque de Sabine, 14 mai 1442 ; – chanoines : Nicolas Midi, professeur de théologie, 4 mai 1431 ; – Jean le Dengié (dispensé de payer les droits de réception parce qu'il était *familiaris domesticus et commensalis* du duc de Bedford), 26 septembre 1431 ; – Jean Masiol de Castillon, 9 juillet 1432 ; – Raoul Anguy, maître ès arts, en remplacement de Thomas, évêque de Rosse, 12 juillet 1435 ; – Jean de Rinel, par son procureur Jean Estivet, chanoine de Beauvais, 25 mai 1437 ; – Pierre Bignon, curé de Saint-Héliier, 10 juillet 1437 ; – Richard de Courcy, 4 février 1437 (V. S.) ; – Branda de Castillon, 5 août 1438 ; – Thomas Basin, par procureur, pénultième d'août 1438 ; en personne, 12 mai 1441 ; – Robert Le Sueur, familier et commensal de l'archevêque Louis de Luxembourg, 17 septembre 1438 ; – Pierre de Laigny, autre commensal du même prélat, 5 novembre 1438 ; – Philebert Fournier, 5 janvier 1440 ; – Pierre Pingrenon, curé de Saint-Pierre de Neufchâtel, en remplacement de Nicolas Loiseleur, qui avait été, dès 1440, par sentence de la cour de Rome, privé de son bénéfice, 27 septembre 1441 ; – Pierre de la Haziardière, 12 septembre 1444 ; – Hector de Coquerel, 3 janvier 1447 ; – le dit de Coquerel, qualifié de maître ès arts, et en décrets, reçu à la chapelle de Saint-Sever en la nef de la cathédrale, dès le 18 janvier 1437 (V. S.). – Guillaume de Clinchamp présenté à l'une des chapellenies fondées à l'autel de la Trinité, par Jean de Clay et Guillaume de Wyrmyngthonne, écuyers, procureurs de noble homme Richard de Wideville, seigneur de Préaux et de Dangu, et, à cause de sa femme, de la terre de Charlemesnil, dernier juillet 1428. – Lettres du roi Henri VI relatives à des provisions de cures pendant les trêves, Westminster, 13 mars 1444, 17 août 1447. – Permission à Guillaume Aubery, de se mettre en possession de la cure de Saint-Germain de Montivilliers ; – lettres du Roi adressées à Messieurs les commis

ordonnés au gouvernement de France et de Normandie, en l'absence du duc d'York ; – sentence des gens tenant à Rouen la cour du conseil sur un procès relatif à la prébende canoniale d'Amfreville aux Champs.

G. 2134. (Registre.) – In-folio, 277 feuillets, papier.

1449-1454. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Jean des Essarts, notaire du chapitre (curé de Bourville), commençant au 14 juillet 1449, finissant au 25 janvier 1453 (V. S.). – 28 juillet 1449, mention d'une offrande faite par le duc de Sommerset, en la chapelle de Sainte-Anne. – 21 août, ordonnances sur le fait de la fabrique arrêtées au chapitre général. – 6 septembre, on écrira à un ouvrier fort habile, résidant en basse Normandie, qui désire être chargé du travail des chaires de la cathédrale. – 7, 11 mars 1449, (V. S.), délibérations relatives aux mêmes chaires. – 7 février 1450 (V. S.), on essaiera d'attirer à Rouen Jacques Barbelot, *artifex cathedrarum*. – 15 mars, mention de cet artiste, comme étant présent à Rouen. – 17 mars, marché fait avec lui, – 10 juillet 1451, maître Barbelot, demeurait alors à Bourges ; on lui écrira d'envoyer le patron des chaires suivant sa promesse. – 21 janvier 1451 (V. S.), mention de la mort de Barbelot. – 6 décembre 1453, un nommé Laurent, qualifié *artifex cathedrarum*. – 22 septembre 1449, le trésorier enverra un de ses serviteurs coucher dans la tour Saint-Romain ; – on tiendra dans l'église deux chiens au moins pour raison de sûreté. – 13 octobre, ordonné aux paroissiens de Saint-Etienne-la-grande-église *quod faciant honeste preparari almariam in quâ requiescit corpus Christi, aut, si velint, faciant fieri unum tabernaculum, et non apponatur crocha supra altare*. – 25 octobre, Hector de Coquerel et Laurent Surreau chargés de s'entendre avec l'official *super facto articulorum pro ecclesiâ erga dominum nostrum Regem*, (Charles VII). – Pénultième d'octobre, réponse du chapitre aux commissaires du Roi qui avaient demandé si des chanoines n'étaient pas détenteurs de biens appartenant à des Anglais. – 1^{er} novembre, envoi d'enfants de chœur à Floquet, bailli d'Évreux, *si eos velit au dire pro consolando eum*. – Permission d'afficher aux portes de la cathédrale les indulgences de l'Hôtel-Dieu de Paris, 3 novembre 1449 ; – du Mont-Saint-Michel, 27 août 1451 ; – de Saint-Julien du Mans, 4 janvier 1451 (V. S.) ; – de Saint-Jean de Jérusalem, 21 mars 1451 (V.S.) (bulle présentée par deux chevaliers) ; – de Notre-Dame de Baugency, 27 mars 1452 (V. S.). – Permission à Noël La Barge d'afficher aux portes de la cathédrale *certas cedulae pro peregrinatio Sancti-Jacobi in Galliciâ, modo assueto*, pénultième de décembre 1450. – 14 novembre 1449, Pierre de Breszé, sénéchal d'Anjou, se présente au chapitre pour prendre possession d'un canonicat, au nom de Jean Jozian, cleric du diocèse de Clermont ; Jacques Cœur, argentier du Roi, cité comme procureur dudit Jozian. – Mardi 18 novembre, mention d'une offrande de 20 écus d'or faite, la veille, par Charles VII, après la messe et le baisement des reliques. – 20 novembre, refus fait par les chanoines de contribuer à une subvention pour le siège d'Harfleur. – 1^{er} décembre, la somme de 4,000 livres donnée par les ecclésiastiques du diocèse pour le recouvrement d'Harfleur est confiée à la garde de Jacques Deshayes et déposée dans le trésor de la cathédrale. – 2 janvier 1449 (V. S.), sur la demande faite à l'archevêque par le patriarche d'Antioche, il est décidé que les processions auront lieu le dimanche suivant, 4 janvier, pour le recouvrement d'Harfleur. – 17 janvier, mention d'une assemblée des prélats de France qui devait se tenir à Rouen. – Pénultième de janvier, permission aux confrères de Saint-Sever de faire faire le dimanche suivant, un sermon en la cathédrale par le jacobin Le Maistre. – 17 février, messe solennelle *ut Deus velit custodire gentes domini nostri Regis ante villam de Honnefloto*. – 20 mars, prêt fait au trésorier de France d'un livre de chroniques. – 18 avril 1450, décidé que, le jour suivant, on ferait une procession aux Jacobins, à l'occasion de la victoire remportée sur les Anglais dans le Cotentin. – 23 avril, réception de lettres du Roi relatives à cet événement. – 13 août, députation envoyée à Lyon, pour obtenir la remise de deux images et autres biens légués à l'église de Rouen par le cardinal de la Rochetaillée. – 23 septembre, on acceptera, le plus tôt possible, de Jean de Groleâ, trésorier du pape, prévôt de Montjoux, 140 écus d'or en échange de certaines images *in brodaturâ*, léguées par le cardinal Amédée. – 14 décembre 1450, autre délibération relative à cette affaire. – 17 novembre, clef de la librairie confiée à Guillaume Roussel pour le docteur Jean Blondel. – Dernier décembre, le doyen est autorisé à communiquer aux États l'original de la Charte aux Normands, mais avec recommandation de ne point se dessaisir de cette pièce. – 16 janvier 1450 (V. S.), 6 livres légués à la librairie par le chanoine Pierre de la Hazardière. – 17 janvier, le corps de Robert Aubert, curé de Saint-Étienne, sera enterré dans l'église *prope curam suam*. – 4 février, vin présenté à l'évêque

d'Avranches, en témoignage de reconnaissance. – 11 février, permission de peindre la chapelle de Saint-Eustache. – 11 mars, permission de vendre d'anciens livres du chapitre. – 18 mars, on placera un tronc devant le chapitre pour recevoir les aumônes des fidèles, sollicitées afin de faire fondre une cloche semblable, pour le poids et pour la qualité, à la *Jacqueline* de Paris. – 21 avril, le cimetière sera clos de sorte que les chevaux n'y puissent entrer. – 2 juillet 1451, chanoines députés pour conférer avec l'archevêque *super facto solennitatis fiende, XII^a die augusti, pro recuperatione et reductione patrie Normannie*. – 14 juillet, mention de la mort du maître maçon Jean Roussel, auquel on donne pour successeur, le 17 février 1451 (V. S.), Geoffroy Richier. – 21 juillet, réception de lettres du Roi au sujet de la réduction de Bordeaux. – 15 octobre, mention d'un sermon que devait faire, contre un frère mineur, Robert Ciboule, docteur en théologie, envoyé à Rouen par l'université de Paris. – 19 novembre, Nicolas Mare, recteur des écoles de Saint-Cande le Vieux. – 19 novembre, invitation du chapitre, de la part de l'évêque de Lisieux, Thomas Basin, au past que ce prélat offrait à l'église de Rouen. – 23 novembre, détails sur ledit past. – 8 décembre, chanoines désignés pour se joindre aux conseillers de la ville et se rendre avec eux auprès du Sénéchal *ad audiendum aliqua proponenda pro bono rei publicæ patriæ Normanniæ*. – 13 décembre, on se joindra aux États de la province pour obtenir la confirmation de la Charte aux Normands et l'exécution des lettres du Roi sur la réduction de la ville de Rouen. – 23 décembre, aux fêtes de Noël, on renoncera à l'usage de cérémonies profanes et peu décentes : il n'y aura plus d'enfant en habit d'évêque. – 5 décembre 1452, aux matines de Noël, les bergers feront le service en habits de bergers, *cessantibus tamen stultitiis et insolenciis usque ad missam medie noctis duntaxat*. – 4 janvier 1451 (V. S.), aumône de 5 sous au messager du monastère de Saint-Bertin à Saint-Omer, probablement pour le port d'un rouleau mortuaire. – 10 mars, le chapitre prête à la ville la Charte de Charles VI, portant confirmation de la Charte aux Normands, mais à condition qu'elle leur sera rendue avant la Saint-Jean-Baptiste, et sous une caution de 500 écus d'or. – 4 mai 1452, distributions conservées aux chanoines Guillaume Du Désert et Jean de Gouvys, délégués par le cardinal d'Estouteville, arrivé à Rouen, le 1^{er} mai, pour assister à un procès *in materiâ fidei, in casu tangente materiam Puelle*. – 22 septembre, les enfants de chœur n'iront point chanter, dans la chapelle du château, à la messe qui doit s'y dire en faveur de l'évêque de Laon. – 21 octobre, le chapitre est informé des legs que se proposait de faire l'archevêque Raoul Roussel. – 1^{er} janvier 1452 (V. S.), on annonce le décès de ce prélat et on présente aux chanoines son testament. – 20 février, Jean Gaultier, curé de Saint-Michel de Rouen, suspect de lèpre, est visité par les médecins : G. Nugues, Philibert Fournier, O. Le Noble, et par les chirurgiens : G. de Villy et J. Cabot, qui estiment que la lèpre n'est pas déclarée, mais qu'il faut le moins possible communiquer avec le malade. – 1^{er} mars, nomination, par le chapitre, de Philippe de la Rose, à l'archevêché de Rouen ; – opposition d'une partie du chapitre à cette nomination ; les voix s'étaient partagées entre ledit de la Rose et Richard Olivier, archidiaque d'Eu ; on décide d'envoyer une députation au Roi. – 23 mars, *concluserunt quod, in istis festis pasche, fiat misterium representans resurrectionem Christi et apparitionem ejus suis discipulis, eundo apud castrum de Emaux, amotis et cessantibus indecenciis*. – 19 avril 1453, Jean Boucart, professeur de théologie, élu évêque d'Avranches, confirmé en la chapelle archiépiscopale par les vicaires généraux capitulaires. – 9 juillet, Louis, archevêque de Narbonne, comme procureur du cardinal d'Estouteville, présente au chapitre les bulles du pape et les lettres du Roi, relatives à la translation dudit cardinal du siège de Saint-Jean de Maurienne à celui de Rouen ; – prise de possession par ledit archevêque qui fait, au nom du cardinal, *juramenta assueta, tanquam canonicus, super quendam lapidem in capitulo erectum*. – 10 juillet, serment de fidélité fait à l'église de Rouen par Jean Boucart, évêque d'Avranches. – 23 juillet, nouvelle de la défaite des Anglais en Guyenne ; Talbot a été tué ou pris ; un de ses fils est prisonnier à Bordeaux ; les étendards de Talbot et de Saint-Georges, ont été capturés. – Pénultième de juillet, Beaumont, héraut du duc d'Alençon, confirme la nouvelle et montre au chapitre *duo vexilla, unum ad arma plena Francie et aliud ad arma consueta Anglie, lucrata per gentes Regis in conflictu prope castrum de Castillon in partibus Burdegalsium* ; on lui donne deux écus d'or. – 3 août, réception des lettres du Roi au sujet du combat de Castillon qui avait coûté la vie à Talbot et à son fils. – 4 octobre, on fera des méreaux de cuivre pour les chapelains. – 14 novembre, permission de poser une épitaphe sur la sépulture de l'archevêque Raoul Roussel. – 17 novembre, on vend, pour 45 sous, au chanoine Marguerie, la chape qui servait d'habitude à l'évêque des Innocents. – 15 décembre, chanoines députés pour le fait des écoles. – A la fin du registre : 22 novembre 1452, « ensuivent les articles qui semblent estre raisonnables à requérir au Roy par les trois Estats du pays et duchié de

Normandie. » – Au feuillet 274 : bail de l'hôtel du haut doyen, situé rue Malpalu, à madame Jeanne Daunou, veuve de Jacques d'Auricher, en son vivant, maréchal héréditaire de Normandie.

G. 2135. (Registre.) – In-folio, 283 feuillets, papier.

1454-1460. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par les chanoines des Essarts et Jacques Cochon, commençant au 17 janvier 1453 (V. S.), finissant au 23 juin 1460. – 19 janvier 1453 (V. S.), permission aux confrères de Saint-Jean-Baptiste de faire faire un sermon par le prieur des jacobins. – 6 juin 1454, ordonné qu'en ce temps d'été, la cloche *l'esquelle* sera sonnée après 4 heures du matin. – 24 juin, *concesserunt cortinas virides ecclesie accommodari per dominum cantorem burgensibus pro misterio Sancte Katherine, proviso quod illas burgenses promittant restituere sanas aut solvere dampnum.* – Réparations du chancel d'Hermanville, 3 juillet 1454 ; – d'Yébleron, 9 juillet 1455 ; – de Sierville, 10 janvier 1459 (V. S.). – 22 juillet 1454, *capellani qui tenentur dicere missam Beatæ Mariæ retro chorum incipiant Confiteor ante altare Beatæ Mariæ et non in revestiario.* – Pénultième de juillet, délibération au sujet de la célébration de la fête de Notre-Dame des Neiges. – 19 août, dons faits par le cardinal d'Estouteville à Notre-Dame de Rouen. – 2 septembre, visite par ce prélat de l'église et du chapitre, notamment, du *corpus et caput Sancti-Severi, quondam Ravanensis episcopi, et pannum in quo fuit sepultus, sanum et recentem et redolentem* (sic) ; – recommandations aux chanoines : *reverendissimus pater dedit advisamentum capitulo et thesaurario de pauperibus in ecclesiâ tolerandis quia sunt membra Christi ; – item, de candelis cere in ecclesiâ non vendendis, quia non decet nec in conscientiâ suâ videtur sibi licitum ; – requisitus à pueris chori ecclesie quod reponantur in eorum possessione et gaudio in festo sanctorum Innocentium, dixit et retulit in capitulo quod hoc videtur sibi decens et honestum, rejectis abusibus et indecenciis.* – 28 septembre, on enverra chercher des ouvriers, pour les chaires du chœur, à Sausseuse ou à Saint-Évroult. – 21 décembre, prêt au cardinal d'Estouteville, toutefois moyennant caution, de la mitre et de la crosse du cardinal de Luxembourg ; on s'en remet, à lui de venir au chœur avec ou sans l'habit de l'église, mais non sans réserver les droits du chapitre à l'égard de ses successeurs et sans lui rappeler que ses prédécesseurs les cardinaux de la Rochetaillée et de Luxembourg s'étaient contentés de l'habit de l'église. – 20 janvier 1454 (V. S.), permission au cardinal de faire nettoyer et redorer, l'une après l'autre, les images de Notre-Dame posées sur le grand autel, *et bene avertat ne fiat fraus.* – 18 avril 1455, on reçoit la nouvelle de la mort du pape Nicolas V ; – services et processions à cette occasion. – 25 août, quand ils auront achevé la fenêtre à laquelle ils sont employés, les maçons interrompent le travail des fenêtres. – 19 décembre, chanoines députés pour le procès de réhabilitation de la Pucelle. – 13 février 1455 (V. S.), prêt à Nicolas Du Bosc, doyen, d'un livre *de ecclesiasticâ potestate* ; il donne en gage les lettres de Saint Jérôme. – Pénultième d'août 1456, don au notaire Jean des Essarts, d'un livre de chant nommé demi-temps. – 9 novembre, clef de la librairie confiée à Nicolas Lambert, maître en théologie. – Pénultième de décembre 1456, les maîtres des œuvres de la fabrique traiteront avec les libraires qui tiennent échoppes au portail des Boursiers. – 19 mars 1458 (V. S.), vente de plusieurs livres inutiles et anciens de la librairie. – 20 août 1459, sépulture accordée au chanoine Jean Pajot, en la chapelle des Innocents ; il donne au chapitre 100 livres en or et les *expositiones B. Augustini super II^a parte psalterii incipientes « quid gloriaris » et finientes « misericordiam et judicium cantabo. »* – 22 août, 79 livres provenant de la vente de volumes inutiles. – 22 septembre, 3 volumes de théologie *successive vocitata Pentateucon* prêtés à l'archevêque de Narbonne, sous récépissé et moyennant gage. – 27 septembre, permission à Jean Pajot d'enchaîner un livre contenant plusieurs traités dans la chapelle des Innocents où il a choisi sa sépulture *ut ab omnibus videri et visitari possit.* – 23 août 1456, sans la permission du chapitre on ne pourra déposer du *merrien* dans le cimetière ni afficher aux portea de la cathédrale. – 4 décembre, demain procession à Saint-Ouen, où l'on portera les châsses de Notre-Dame et de Saint-Romain, pour remercier Dieu de la victoire remportée par les chrétiens sur les Turcs. – 20 octobre. concession faite au bailli Cousinot, sur la demande de Robert Le Vigneron, son lieutenant, en considération de la captivité dudit bailli en Angleterre. – Pénultième d'octobre, adhésion donnée par le chapitre à la requête de la ville pour la défense des libertés de la province contre les écoliers de Paris. – 16 décembre, le cimetière sera clos de barrières en sorte que les chevaux et les charrettes n'y puissent entrer. – 14 février 1456 (V. S.), legs fait par un chapelain à la châsse de Notre-Dame d'une ceinture avec tissu de fil, ferrée d'argent. – 16 février, deux particuliers. qui s'étaient échappés des prisons

ecclésiastiques, sont déclarés par le chapitre indignes de jouir du droit d'asile, l'un étant voleur de grand chemin, l'autre étant sacrilège – Aumônes à des messagers et porteurs de rouleaux mortuaires : 5 sous à un messager de Nîmes, 10 juin 1457 ; – à un autre, de Saint-Aubert au diocèse de Cambrai, qui présenta son rouleau dans le chœur *ut oretur pro eis*, 5 janvier 1459 (V. S.). – 17 juin 1457, mention du pèlerinage de Saint-Nicolas de Varangeville où se rend le doyen Nicolas du Bosc, pour obtenir sa guérison, 26 avril 1459 ; le même reparaît au chapitre, le 5 décembre 1459, au retour du voyage à Saint-Jacques en Gallice où il s'était rendu à pied. – 11 juillet 1457, *ordinaverunt clausuram capelle Beatæ Mariæ de Gardino non mutari, nonobstante requestâ confratrum*. – 24 décembre, *ordinaverunt quod misterium pastorum fiât, isto festo Nativitatis, decenter in cappis*. – 18 juillet 1457, mention de l'arrivée à Rouen, le samedi 9 juillet, de la châsse de Saint Vulfran, qu'on transportait au monastère de Saint-Wandrille ; à l'occasion de la translation de cette châsse, une messe fut célébrée en l'honneur de Saint Vulfran, par ordonnance du chapitre, le mardi 12 juillet. – 23 décembre 1457, 3 juillet 1458, 15 mars 1458 (V. S.), Hector de Coquerel, vicaire et official de Rouen, chanoine de Lisieux. – 8 février 1459 (V. S.), le même paraît au chapitre, à son retour de la cour de Rome. – 22 décembre 1457, Raoul Lefèvre nommé organiste de la cathédrale. – Dernier août 1458, insinuation au chapitre de lettres de gradué obtenues en l'université de Paris, le 12 février 1453 (V. S.) par Jean Masselin, maître ès arts, licencié en décrets. – 19 janvier 1458 (V. S.), permission à Guillaume Mésard, doyen de Notre-Dame de la Ronde, de porter, dans cette église de la Ronde et ailleurs, hormis dans la cathédrale, Taumusse grise et le carnail, eu égard à ce qu'il était secrétaire et familier du cardinal. – 26 février, *copia litterarum régis Karoli per quas non intendit prejudicium afferri ecclesie gallicane pro decimâ levandâ*, (de la Ferté Saint-Pourçain, 3 août 1457). – 22 mars, office célébré, le jeudi saint, en la cathédrale, par l'évêque de Démitriade. – 20 mai 1459, contre les chapelains portant *sotulares rostratos, pompetas et crines sive capillos longos*. – 2 juin, aumône d'un écu à un religieux de la Rédemption qui avait été prisonnier des Sarrasins pendant 4 ans. – 7 août, permission au chapelain Jean Gouchart de se faire inhumer en la chapelle de Saint-Jean près des fonts ; pourra faire mettre, au lieu de la sépulture, *unum tabulare continens nomen et ymaginem suam, si velit, et sine cruce aut aliis ymaginibus sanctorum, ne pedibus conculcentur*. – 25 août, *concluserunt venerari in ecclesiâ certas reliquias S. Viviani, hodie de diocesi Xantonensi apportatas, in honore quarum fuit cantata antiphona et dicta oratio ante majus altare ; et deinde fuerunt processionaliter ipse reliquie portate per navim et tradite abbati Sancti-Audoeni, in pontificalibus revestito, cum suis religiosis expectanti, ut ad ecclesiam parrochiam Santi-Viviani deferrentur venerande*. – 12 septembre, ordre aux chapelains de s'abstenir du jeu de pile. – 28 novembre, permission à des peintres et compositeurs d'images d'exposer leurs peintures et images, pourvu cependant qu'elles soient décentes, dans *l'ambulatorium* du chapitre. – Pénultième de novembre, Pierre Daron, lieutenant du bailli, notifie au chapitre la convocation, par ordre du Roi, des États de Normandie. – 14 janvier 1459 (V. S.), défense aux pauvres de monter dans l'église plus haut que les piliers du chœur ; – les sermons des confréries auront lieu au bout de la nef. – *Copia bulle concessa domino Guillelmo de Estoutevillâ, cardinali et archiepiscopo Rothomagensi, de visitando provinciam suam per procuratorem, pridie idus aprilis* 1454. – Autre bulle du pape Calixte par laquelle il charge le même cardinal de s'entremettre auprès de Charles VII, *ut, in suo catholico regno, quod semper per viara mandatorum Domini incessit, libertas ecclesiastica servetur, et sedi Apostolice obedientia prestetur, sicut convenu regie domui Francorum*, calendes de mai 1455. – « Cy ensievent les paremens d'église lesquels très-révérend père en Dieu monseigneur le cardinal d'Estouteville a donné à l'église de Notre-Dame de Rouen. »

G. 2136. (Registre.) – In-folio, 317 feuillets, papier.

1460-1465. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par les tabellions Jacques Cochon et Robert Gueroult, commençant le 8 juin 1460, finissant le 8 août 1465. – 21 août 1460, *de misteiis que fiunt in festo Assumptionis beate Marie per fratres ejusdem abolendis, et de apostolis et angelis qui sequuntur processionem in habilibus vilibus et inhonestis, domini concluserunt quod omnia cessent que fieri soient per fratres illius confratrie, excepto misterio ascensûs sive assumptionis, et hoc fiat horâ débitâ, per quam non fiat in ecclesia tumultus et servicium divinum non impediatur seu turbetur*. – 27 août, livres de maître H. Bouye envoyés à Paris pour être échangés contre d'autres. – 15 septembre 1465, on se plaint des chapelains qui se

distinguaient *habitibus inhonestis utputa bombiciniis et tunicis cutn pompētis et coletis hiantibus supra dorsum, capillaturis longis et sotularibus rostratis*. – 22 septembre 1460, réception d'Alain Olivier à la prébende canoniale, vacante par le décès de N. Caval. – 8 octobre, relation par le doyen de ce qui s'était passé à l'hôtel de ville où se trouvaient les conseillers de l'archevêché, plusieurs prélats et nobles de Normandie pour la défense des droits et libertés du duché, de la juridiction capitulaire, et spécialement au sujet de frère Robert Orieut traduit devant le Parlement. – 15 octobre, on s'opposera à la publication des indulgences accordées par le pape aux religieux de Saint-Ouen pour la fête de saint Romain, patron du diocèse, dite la fête du *pardon* ; on demandera à ces religieux de changer le jour, parce que, autrement, ces indulgences seraient préjudiciables au chapitre ; en même temps on décide de faire afficher aux portes de l'église, ce même jour, les indulgences de la cathédrale de Rouen *ut populus, die festivo S. Romani, devociùs confluat*. – 6 janvier 1460 (V. S.), sur la requête du recteur et des écoliers de l'université de Pavie qui réclamaient un legs de 500 livres fait en leur faveur par Zanon, évêque de Bayeux, on décide qu'on parlera à Jean de Gouvys, exécuteur de ce prélat, quand il se rendra à la cour du Roi. – 14 avril 1461, députation de chanoines à l'assemblée ecclésiastique qui devait se tenir, en la chapelle archiépiscopale, *super facto certorum articulorum regionum*. – 11 mai, après matines, une messe sera célébrée pour les gens de guerre que le Roi envoie en Angleterre. – 24 mai, serment d'André de Marquien, abbé du Tréport. – 13 juillet, l'official demande au chapitre de déléguer quelques chanoines pour assister au jugement de 12 ou 13 personnes suspectes en matière de foi. – 22 juillet, on annonce, et ensuite l'on dément la nouvelle de la mort du Roi. – 12 août, le doyen et le chanoine Roussel, revenus de Cambrai, rapportent que dans le prieuré de Haspres ils ont visité le corps du bienheureux Hugues, archevêque de Rouen, *quod à Christi fidelibus reverenter frequentatur et honoratur*. – 14 août, sermon fait en chapitre, les portes ouvertes, par Alain Olivier, chanoine de Rouen. – 6 octobre, le doyen rapporte que le Roi se montre fort affectionné pour l'Église et pour le duché de Normandie ; plusieurs articles ont été rédigés pour la réforme de la justice, l'abolition des subsides et des offices inutiles ; le cardinal d'Estouteville a été nommé lieutenant général pour traiter ces affaires. – 18 décembre, délibération relatives à la manière dont on doit recevoir le duc de Charolais. – 20 décembre, réception de ce duc en l'église de Rouen, où il offre 6 oboles. – 25 mars 1461 (V. S.), décès de Geoffroy Richier, maître des œuvres de la cathédrale. – 17 mai 1462, il est remplacé par Guillaume Pontis. – 11 juillet, réception de lettres du Roi, annonçant l'arrivée de la reine d'Angleterre qui devait se rendre à Rouen et en plusieurs autres villes de Normandie, lesdites lettres datées du 8 juillet. – 11 août, réception du roi Louis XI en la cathédrale de Rouen. – 7 octobre, *légende dorée*, commençant au second feuillet *nam et si faciles*, léguée par Simon de Bergeriis à Jean Pajot, donnée par celui-ci à l'église de Rouen ; on écrira à la fin du volume qu'il a été donné par Simon de Bergeriis, Jean Pajot et Pierre Pajot afin qu'on prie Dieu pour eux. – Dernier mars 1462 (V. S.), décès du chanoine Philebert Fournier, maître en médecine. – 28 avril 1463, les intendants de la fabrique s'entendront avec les confrères de Saint-Fiacre qui se proposent de décorer et d'enrichir les verrières de leur chapelle et d'y placer les images de leur confrérie ; la fabrique leur prêtera son concours. – Dernier décembre, procession pour la croisade. – 18 mars 1464, *auditâ relatione notabili per magistrum Joannem de Becco, thesaurarium, de litteris Regis in domo ville (receptis) super recessu domini ducis Bituricensis à regno, ejus relacionem audiverunt, et gratias egerunt domini capitulantes*. – 7 avril 1464, Guillaume Cousinot, bailli de Rouen, de retour d'Angleterre où il avait été prisonnier, remercie les chanoines des prières qu'ils avaient faites pour lui. – 18 juillet, serment de fidélité de Guillemette du Croq, abbesse de Saint-Amand. – 24 juillet, le roi Louis XI, arrivé de la veille à Rouen, se rend à la cathédrale. – 9 octobre, Pierre de Breszé, capitaine de Rouen, entre au chapitre, et remercie les chanoines des prières qu'ils avaient faites pour lui, pendant qu'il était en Angleterre. – 11 et 13 mai 1465, mention des verrières de la chapelle de Saint-Romain que faisait faire et payer le receveur de la ville ; – on reblanchira cette chapelle. – 29 mai, les commissaires du Roi demandent au chapitre de fournir des hommes d'armes et des archers. – 28 juin, Guillaume Auber remet un volume des lettres de saint Cyprien, légué au chapitre par Nicolas Loiseleur, ancien chanoine de Rouen. – 23 juillet, le chapitre permet, en considération du Roi, que le corps du sénéchal Pierre de Breszé soit enterré dans la chapelle de la Sainte Vierge, à gauche. – 26 juillet, l'inhumation se fait au lieu indiqué ; le corps avait été apporté de Montlhéry par Seine. – Tout le volume a été gâté par l'humidité.

1465-1468. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par le notaire Jean Coste, commençant au 14 août 1465, finissant au 12 août 1468. – 15 août 1465, *dominus noster Rex venit ad ecclesiam et audivit missam et vespas voce subaltâ in capellâ B. Marie, et obtulit in offertorio tria scuta et post finem misse 43 scuta auri.* – 9 septembre, Jean de Gouvys présente au chapitre, au nom de feu Pierre Cauchon, évêque de Lisieux, une 5^e chape aux armes de ce prélat. – 5 octobre, publication des lettres de Charles, duc de Normandie, au sujet du traité fait entre lui et le Roi, lesdites lettres du 3 octobre. – 18 novembre, délibération pour la réception de Charles, duc de Normandie : *procedet ad majus altare ubi celebrabitur misterium institutionis ducis Normannie, et celebrabitur hujusmodi misterium per rev. Ludovicum, patriarcham Iherozolimitanum, episcopum Baiocensem.* – 10 décembre, arrivée à Rouen du duc de Normandie. – 25 décembre, commissaires nommés par le chapitre pour s'entendre avec les bourgeois de Rouen et aller entretenir le nouveau duc *super forma custodie et conservationis civitatis.* – 10 décembre, arrivée à Rouen du duc de Normandie. – 25 décembre, commissaires nommés par le chapitre pour s'entendre avec les bourgeois de Rouen et aller entretenir le nouveau duc *super formâ custodie et conservationis civitatis.* – 26 décembre, mention d'un écu d'or donné par le duc à la messe de minuit. – 28 décembre 1465, 1^{er}, 3, 7 janvier 1465 (V. S.), mention d'autres dons faits par le même. – 28 décembre 1465, permission à Geoffroy Charles, agissant au nom de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, de mettre en dépôt dans la librairie deux volumes de Henri Bouyc. – 14 février 1465 (V. S.), livres légués à la librairie par Guillaume Du Désert, chanoine : un beau psautier, les concordances des Évangiles, de saint Jérôme, les expositions de saint Augustin sur les épîtres de saint Paul aux Romains, Gilles de Rome *de Regimine principum*, un martyrologe. – 26 avril 1466, prêt pour 3 jours, au sous-chantre, Jean Quatreul, d'un livre commençant au 2^e feuillet *ego N., Dei paciëntiâ.* – 13 novembre, on prête à Guillaume Du Désert un livre de sermons de Guillaume de Lyon. – 29 décembre, on autorise Perchart à prendre dans la librairie deux volumes de Henry Bouyc qu'il vendra au profit de la fabrique. – 20 février 1466 (V. S.), on décide la vente de quelques livres de droit ; clefs de la librairie confiées à Roger de Tournebu, docteur en théologie, et à Michel Petit, bachelier en théologie. – Dernier mai 1466, écu d'or donné, le dimanche précédent (24 mai), par le comte d'Eu. – 4 juin, offrandes faites, la veille, à l'église par les maréchaux de France, de Lohéac et autres nobles. – 16 août, autre offrande faite, la veille, par le comte d'Eu et autres, à la grand'messe célébrée par l'archevêque de Narbonne. – Dernier octobre, gratification accordée à Pierre, fils de Philippot, huchier, chargé des chaires du chœur. – 5 novembre, on fera peindre en peinture plate la table de la chapelle de l'autel de la Sainte Vierge derrière le chœur. – Lundi 17 novembre, délibération contre Jean Du Crotay, maître des enfants de chœur, qui, la veille, après vêpres, s'était abstenu de chanter *Noël*, ce qui avait fait scandale dans l'église. – 24 novembre, mention de la cloche nommée le *nouvel saint* que le cardinal d'Estouteville voulait faire refaire, mais dans de plus grandes dimensions ; – ladite cloche pesant 3,500 livres de métal (3 décembre 1466). – 15 décembre, addition à insérer dans l'obituaire, au sujet des fondations de Pierre Cauchon. – 22 décembre, chanoines députés à l'hôtel de ville pour aviser sur la manière de recevoir le connétable de France. – 23, et pénultième de décembre, autres délibérations relatives à cet objet. – 6 janvier 1466 (V. S.), *in festo Epiphanie Domini, dominus connestabularius venit ad ecclesiam in majori missâ et obtulit in manu sacerdotis I. scutum auri.* – Gilles Deschamps et Jean de Louvet, chanoines, réprimandés en chapitre pour n'avoir point rempli, *in ministerio Regum*, ce à quoi ils étaient assujettis par la table. – 10 janvier 1466 (V. S.), on rétablira dans la chapelle de la Sainte Vierge la tunique d'armes du sénéchal de Normandie. – 14 février, on fera faire une inscription sur pierre de liais ou plaque de cuivre, relativement à la messe fondée, par le roi Louis XI, à l'autel Saint-Pierre dans la nef. – 16 février, le lendemain, il sera fait une procession avec la châsse de Saint-Romain pour la paix du royaume et pour la cessation de la peste qui règne à Paris. – 19 février, aumône à Pierre de Gabrière, castillan, qui avait été prisonnier des Sarrasins. – 17 avril 1466 (V. S.), on réprimande un familier du trésorier, Jean Baron, qui plaçait, dans la chapelle de la Sainte Vierge, les torches et les chandelles de manière à nuire aux peintures des murailles et des images. – 22 avril 1467, on réduit à 100 sous les droits de Robert Le Tieulier, doyen de Saint-Georges, qui, à la mort de Jean Hardi, bénéficiaire en la cathédrale et curé de Saint-Thomas-la-Chaussée, avait réclamé, comme profits décanaux, *meliorem tunicam et bonum capucium, zonam, cutellos, clamidem, barretam, equum, sellam, harnesium hujusmodi equi, calcaria, ocreas et enseme dicti defuncti, ac viginti solidos pro luminari inhumacionis.* – 25 mai, présent fait par le chapitre de 3 gallons de vin à Étienne Chevalier, conseiller du Roi. – 12 mai, on décide de faire peindre l'image

de Guillaume Longue-épée dans la chapelle Sainte-Anne. – 28 mai, jour de la Fête-Dieu, le Roi remet sur l'autel de la chapelle de Notre-Dame 15 écus d'or, et sur le tréteau où était déposé le Saint Sacrement 31 écus. – 6 juin 12 chanoines iront processionnellement par eau au-devant du comte de Warwick, ce qui eut lieu le 8 juin suivant. – 9 juillet, la verrière de la chapelle du Jardin sera découverte et réparée de manière à nuire le moins possible aux fleurs du Jardin. – 14 novembre, on enlèvera les gargouilles qui menacent ruine à la tour de Saint-Romain ; on élèvera cette tour, en pierre, dès qu'on en aura les moyens. – 5 décembre, la verrière de la chapelle Saint-Étienne sera réparée à l'aide de verre blanc, à moins que les paroissiens ne consentent à ce qu'on la munisse d'archal pour en assurer la conservation. – 3 février 1467 (V. S.), vente de gâteaux dans le cimetière de la cathédrale la veille du jour des Rois. – 11 février, aumône d'une obole d'or à deux chevaliers grecs *Dimitrius Commocy et Dorosionus Cantacosino*. – 20 avril 1468, on sonnera les matines à 4 heures et demie. – 21 avril, commissaires nommés pour faire peindre en toile ou autrement la partie antérieure du chapitre où se trouve la chaire ; cette peinture, comme on le voit par la délibération du 11 mai 1468, devait représenter la Transfiguration. – 4 avril, sépulture accordée, devant l'image de la Vierge, à l'entrée du chœur, à Pierre Picart, chanoine, maître des testats et intestats, curé d'Anneville, décédé la veille ; – son frère Guillaume Picart, trésorier de France, s'engage à faire placer une tombe *ad decorem ecclesie et laudem Christi fidelium* 10 mai. – 4 mai, commissaires nommés pour s'entendre avec MM. de la ville au sujet de l'indemnité à accorder au vicaire général qui s'était rendu à l'assemblée de Tours. – 11 mai, on payera 10 sous à Guillaume Pontis, maître de l'œuvre, pour la tombe du chanoine Jacques Fouquez. – 23 mai, 5 sous donnés à un porteur de rouleau mortuaire. – 8 juin, réception, de Robert Du Quesnay, professeur de théologie, à la prébende vacante par le décès d'Alain Olivier. – 21 juin, le même Du Quesnay demande au chapitre un lieu pour faire ses lectures de théologie sur le psautier. – Dernier juin, le chapitre autorise la fabrique à contracter un emprunt de 500 écus pour la réparation (l'achèvement) de la tour Saint-Romain. – 6 juillet, 11 août, mention de la peste à Rouen.

G. 2138. (Registre.) – In-folio, 284 feuillets, papier.

1468-1472. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Coste, notaire du chapitre, commençant au 16 août 1468, finissant au 16 novembre 1472. – 1^{er} octobre 1468, portail aux Boursiers occupé par les libraires. – 6 octobre, vente de livres par le chapitre : Henri de Bouyc, en 2 volumes, à Laurent Surreau, 60 saluts d'or ; – *Decretum* à Jean De Laître, 55 livres ; – *Decretales*, 24 livres ; – *Clementine*, 10 écus d'or ; – *Digeste nove*, 6 livres 10 sous. – 14 janvier 1468 (V. S.), on décide de faire, au haut de la tour Saint-Romain, une terrasse et non un pavillon ou aiguille. – 18 avril 1469, *comparuerunt Guillelmus Gombault, quondam vicecomes Rothomagensis, et magister Nicolaus Du Val qui visitaverunt turrin S. Romani ; retulerunt in capitulo quod hujusmodi opus bene, decenter et honeste ac utiliter fit, et prout decens est, et quod necesse est quod ibi fiant XVI archez et alia, prout inchoata sunt*. – 16 octobre 1469, Laurent Surreau, chanoine, prête à la fabrique 100 saluts d'or pour l'achèvement de cette tour. – 12 juin 1470, on revient sur la délibération du 14 janvier 1468 (V. S.) ; on arrête que sur la tour Saint-Romain il y aura un pavillon et non une terrasse. – 29 août 1470, Jean de Gouvys prête à la fabrique 200 écus d'or. – 22 mars 1468 (V. S.), on rappelle la fondation de Pasquier de Vaulx, évêque de Lisieux, qui avait donné 89 saluts pour une fondation de 24 cierges aujubé et aux piliers du chœur. – 6 avril 1469, obit de Pierre de Breszé, comte de Maulévrier. – Réédification des chœurs ou chanceaux des églises de Saint-Sauveur-en-Campagne, 16 mai 1469 ; – Sassetot, 16 juin 1469. – 14 et 21 juillet 1469, le chapitre fait représenter en peinture la majesté du Christ sur des boiseries appliquées par le hucher Roger Hedouyon à la partie supérieure de la salle capitulaire. – 15 septembre, délibération contre ceux qui introduisent des chiens dans l'église. – 26 septembre, on fera des processions solennelles pour la paix conclue entre le Roi et le duc d'Aquitaine son frère. – 6 octobre, aumône de 5 sous accordée à un messenger, porteur de rouleau de l'abbaye de Saint-Bertin. – 23 octobre, gratification de 4 livres 10 sous accordée à un homme qui avait trouvé le moyen de faire sonner par 4 hommes seulement la cloche d'Estouteville qu'on ne pouvait d'abord-mettre en branle qu'avec 10 ou 12 hommes. – 15 novembre, fondation d'obit par Philippe de la Rose, archidiacre du Petit-Caux. – 5 décembre, serment de fidélité prêté à l'église de Rouen par Agnès Le Lièvre, abbesse de Montivilliers. – 3 mars 1469 (V. S.), *appunctuamentum inter dominum thesaurarium et fabricam super dimissione fructuum thesaurarie*. – 14 mars et 9 avril, prêt à

Guillaume Roussel, chanoine, de deux livres, l'un du docteur Lucien sur les Évangiles, l'autre de la Cité de Dieu ; il donne en gage l'exposition de maître Hervé sur Isaïe. – 10 août 1470, prêt à Robert Du Quesnay, autre chanoine, de la table de Saint-Augustin *de Civitate Dei* ; il donne en gage une glose ordinaire sur les petits prophètes. – 29 août, paiement de 3 sous 9 deniers à un écrivain qui a achevé le *Legendarium*. – 22 novembre 1471, prêt à Jean Gouel des sermons de *Voragine*. – Dernier mai 1470, le sieur de Genly au château de Rouen. – 13 juin, demandes présentées au chapitre, de la part du cardinal d'Estouteville : requiert pour le cas où « il fineroit ses jours en France que son corps soit inhumé en la nef de l'église où est une tombe qui vulgairement est nommée la tombe Saint-Moril, et ou cas qu'i mouroit hors le royaulme que son cueur audit lieu fu posé et que là l'en peult faire une elevacion comme celle du Roy là où tendroit le dit sieur son cueur, en manière de sépulture. » – 23 juin, *copia instrumenti super donacione pastoralis baculi et mitre per dominum cardinalem de Estoutevillâ* (10 mai 1470). – 23 août, gratification de 3 ou 4 écus à Laurent Adam, hucher, qui a fait la chaire archiépiscopale. – 11 septembre, on décide que, le jour suivant, il y aura procession et chant du *Veni creator* pour demander le secours de Dieu *in compositione campane secunde quam reverendissimus in Christo pater dominus Guillelmus cardinalis de Estoutevillâ, archiepis-copus, facit fieri*. – 8 octobre, Jean Muchedent, curé de Sainte-Marie-la-Petite, du collège des Clémentins, inhumé près des fonts, en l'église de Rouen. – 27 octobre, gallons de vin présentés à Jean de Santerre, second président au parlement, et à maître Jean Ryaulte. – 26 janvier 1470 (V. S.), processions *pro salute nobilium qui, de jussu domini nostri Régis, iter arripuerunt cum armis contra duces Burgondie*. – 1^{er} février, on règle l'emploi des offrandes qui se feront, le jour de la Chandeleur, par la reine d'Angleterre et par son fils, le prince de Galles. – 10 juin 1471, 6 gallons de vin et 2 pains présentés au comte d'Eu. – 19 septembre, processions *pro pace, serenitate temporis et peste vitandâ*. – 18 octobre, fondation d'obils par le cardinal d'Estouteville. – 16 janvier 1471 (V. S.), Jean de Saâne, exécuteur testamentaire de Jeanne Crespin, veuve de Pierre de Breszé, informe le chapitre de la volonté qu'elle a exprimée d'être enterrée en la cathédrale près du corps de son mari. – 3 février, mention d'un écu d'or donné, la veille, à la grand'messe par l'amiral. – 7 septembre 1472, le chapitre inquiété à l'occasion du guet qui se faisait sur les murs de Rouen *adversus Burgundos existentes ante istam villam*. – 9 septembre, mention d'offrandes faites, la veille, à la grand'messe de la cathédrale, par le connétable et par le sieur de Renty. – 3 novembre, don à la cathédrale par Jean d'Estouteville, sieur de Torcy, de *unam pulcherrimam capam undequaque historiis ditissimis ornatam*.

G. 2139. (Registre.) – In-folio, 287 feuillets, papier.

1472-1476. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Jean Coste, curé de Saint-Martin-sur-Renelle, et ensuite par Guillaume Lambert, curé de Saint-Nicolas de Rouen, tabellions du chapitre, commençant au 21 novembre 1472, finissant au 5 septembre 1476. – 4 janvier 1472 (V. S.), le bréviaire, légué par Philippe de la Rose, sera enchaîné dans la librairie près du missel. – 21 janvier, chanoines désignés pour visiter les tableaux qu'on a posés ou qu'on doit poser dans l'église. – 5 janvier 1473 (V. S.), réception de Robert Le Goupil, docteur en l'un et l'autre droit, à la dignité de chancelier, vacante par le décès de Morelet. – 7 janvier 1472, délibération au sujet « d'une très somptueuse » verrière que devaient faire placer les paroissiens de Saint-Étienne-la-grande-église. – Serments de fidélité de Pierre Roussel, abbé d'Auchy-lès-Aumale, dernier février 1473 (V. S.) ; – de Pierre Dumont, abbé de Corneville, 22 mars 1473 (V.S.) ; – de Jean Glace, abbé d'Eu, 27 mai 1474 ; – de Thomasse, abbesse de Saint-Amand, 15 février 1475 (V. S.) ; – de Pierre, abbé de Saint-Martin de Pontoise, 4 mars 1475 (V.S.) ; – de Jacques, abbé de Jumièges, et de Thierry, abbé de Saint-Georges de Boscherville, 17 juin 1476. – 4 mars 1473 (V.S.), délibérations relatives au beffroi ; – 22 août 1474, on s'entend, pour les travaux à faire, avec Nicolas Le François, charpentier, et autres ouvriers savants et experts de Rouen. – 20 avril 1475, gratification de 20 écus d'or à Nicolas Le François pour les soins qu'il a apportés à la construction du beffroi. – 4 mars 1473 (V. S.), des remerciements seront adressés, au nom du chapitre, au patriarche de Jérusalem. – 13 et 14 mai, délibérations au sujet de la sépulture du cardinal d'Estouteville. – 14 mai, indemnité accordée au chancelier Robert Le Goupil qui avait passé sept jours en voyage, à Coutances, Bayeux, Caen, Avranches, pour recueillir les aumônes faites en faveur de la fabrique. – Réparations des chanceaux des églises : du Bec-de-Mortagne et de Cailleville, 12 septembre 1474 ; – de la Feuillie, 4 juin 1475 ; – de Ricarville, 15 juillet 1476. –

10 octobre 1474, mention de Jean Remond, ouvrier des chaires de la cathédrale. – 2 mars 1475 (V. S.), *fiant in cathedris chori hostia requisita in buto cathedrarum, et etiam perficiantur* les fleurons *in cathedra dotnini Rothomagensis*. – 14 octobre 1474, accord au sujet de la chancellerie entre Robert Le Goupil et le chapitre. – 15 octobre, on consultera les archives déposées au chapitre, au colombier et à l'archevêché, sur la question de la préséance que peut revendiquer le doyen à l'échiquier. – 5 avril 1475, réception par le chapitre de lettres de Louis XI, apportées par Guillaume Gyel, chevaucheur d'écurie, annonçant un don de 1,200 écus d'or « pour icelle somme estre employée en rente pour la fondation de l'église. » – 12 avril, permission à Guieffin Le Mesgre de placer une lampe ardente devant le portail Saint-Romain. – 14 avril, commissaires nommés pour aller trouver le sénéchal de Normandie et lui demander de faire payer le chapitre pour sa peine d'avoir conduit le corps de l'archevêque de Narbonne à l'église des Frères-Prêcheurs, lieu de sa sépulture. – Pénultième de mai, Louis XI, arrivé ce jour même à Rouen vers huit heures du soir, visite la cathédrale. – 1^{er} mai, mention d'une offrande de 30 écus et d'un salut d'or déposés la veille, au matin, par le Roi, sur l'autel de la Sainte Vierge, derrière le chœur. – 13 juin, sur la demande du Roi qui avait une grande dévotion à saint Aignan, dont la fête avait lieu le lendemain, on dira, le jour même, vêpres, et, le lendemain, matines, *more parvi triplicis cum aperturâ tabule chori*. – 28 novembre, la fierte de sainte Anne sera remise à la confrérie de cette sainte pour être réparée ; mais préalablement on en retirera les reliques. – 27 décembre, on prête à Jean Quatreul, qui donne en gage une tasse et un hanap d'argent, un livre sur les oiseaux, du nombre de ceux qui avaient été engagés par les religieux de Beaubec. – 2 janvier 1475 (V. S.), fondation, pour la fête de la Visitation, conformément au désir de l'archevêque. – 19 février, conformément au désir du Roi, et pour jouir des indulgences qu'il a obtenues du Souverain Pontife, chaque jour, à midi, on sonnera *l'Ave Maria, cum unâ magna campanâ trino pulsu seu trinâ voce, et fiant, quolibet pulsu, tres ictus heurs gallice*. – 2 mars, *ut in sermonibus hujus ecclesie ordo conveniens servetur, cathedra predicatoris ponatur in navi paulo in-feriùs quam solebat*, etc.. – 19 mars, délibération contre certains prédicateurs augustins *qui seminant doctrinas et propositiones brigosas, in prejudicium auctoritatis et jurisdictionis ordinarie ac curatorum* ; le doyen en parlera au vicaire général Jean Du Mesnil. – 21 mars, chanoines mandés par le vicaire général *ut intersint pro consilio in cerlâ materiâ fidei coram ipso domino vicario et inquisitore fidei*. – 22 mars, les maîtres de la fabrique feront faire « les haulz vens *requisita ex-aliâ parte turris Sancti-Romani cum formamentis* et clervoyes d'en bas... *pro perfectione ejusdem turris*. – Fondation par Jean Du Bec, trésorier de la cathédrale, du luminaire de la seconde messe de Noël et de deux lampes en la nef de l'église. – Jeudi saint 11 avril, *conclusum quod, de cetero, ad celebrationem mandati seu locionis pauperum, que in ecclesiâ, hâc die, fieri consuevit, ut confusio ex nimiâ multitudine pauperum illuc se ingerentium vitetur, admittantur duntaxat illi 300 pauperes qui cum merellis per officarios domini archiepiscopi signari et introduci debent*. – 28 juin 1476, le chapitre permet aux confrères de Saint-Romain de jouer le mystère de Saint-Romain dans le cimetière et devant l'église ; la fabrique leur fournira les claies nécessaires ; – dernier juillet, prêt de deux tuniques au fils de Luce Langlois et à un autre qui doivent jouer les rôles d'anges ; – 1^{er} août, on change les heures des offices à cause de ce mystère ; – 2 août, prêt aux confrères d'une crosse archiépiscopale, d'habits et d'ornements d'église ; – 9 août, le chapitre accepte la gargouille qui a servi à la représentation et donne 10 écus aux confrères. – 3 juillet, acceptation de l'offre d'un anonyme qui veut faire placer, à ses frais, une verrière neuve dans la chapelle Saint-Mellon. – Dernier juillet, réparation de la tombe du Roi dans le chœur. – 3 septembre, on paye à Pasquier, orfèvre, une somme de 15 livres tournois pour travaux faits à ce monument. – 14 août, décès du vicaire général Jean Du Mesnil ; Jean de Montespedon, bailli de Rouen, l'un de ses exécuteurs testamentaires. – 17 août, délibération contre ceux qui, au mépris de la décence requise en des ecclésiastiques, viennent à l'église *portantes capellos cum cornetis, sive etiam, hoc modo inhonesto, per villam incedunt*. – Dernier août, institution d'un messenger du chapitre ; on le met en possession de son office *virgâ argenteâ et scuto argenteo insignia capituli significante*. – *Fondatio festivitatis de Nive*, 25 janvier 1474 (V. S.). – Fondations d'obits pour Pierre François ; – pour Jean Du Mesnil. – *Bulla pulsationis de Ave Maria pro pace, cum indulgentiis*, 4 des calendes de juillet 1475.

1476-1479. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Michel Bellenger, notaire du chapitre, commençant au 6 septembre 1476, finissant au dernier décembre 1479. – 23 septembre 1476, honneurs rendus par le chapitre, suivant le désir du Roi, à un doyen d'Angleterre, qui venait en France comme ambassadeur. – Dernier septembre, délibération d'où l'on peut induire que l'usage du verre aux fenêtres des maisons particulières n'était pas encore très-commun : *super difficultate motâ et introductâ occasione vitrinarum domorum canonicalium quis scilicet ad eas teneatur, an quidem capitulum vel canonici, domini, post deliberationem super hoc habitam, dixerunt et declararunt, actento quod vitrine sunt voluntarie, dominos canonicos singulariter respective ad eas teneri ac ipsas manutenere debere.* – 12 octobre, réception de Robert de Groixmare à l'archidiaconé du Grand-Caux. – 28 octobre, monitoire, par l'autorité du chapitre, contre ceux qui ont dérobé un missel appartenant à la fabrique. – 1^{er} novembre, réparation de la fierte de Tous les Saints aux frais de la confrérie de Tous les Saints. – Réparations des chanceaux : de Ricarville, 4 février 1476, 17 avril 1477 ; – de Cailleville, 11 février 1477 (V. S.) ; – de la Feuillie, 7 avril 1478 ; – d'Ernemont, 23 novembre 1478 ; – d'Angreville, 24 juillet 1479. – 8 mars 1476 (V. S.), permission aux confrères de Notre-Dame du Jardin de placer sur le mur existant dans ladite chapelle des images de l'Annonciation de la Sainte Vierge. – 21 avril 1477, permission au patriarche de Jérusalem d'ériger une nouvelle fontaine au carrefour devant l'hôtel de la Crosse. – 6 mai 1476, permission de placer des sièges de bois sans coffre contre le mur de la cathédrale près de la clôture de la chapelle du Jardin jusqu'au coin de la chapelle Saint-Romain et devant l'autel de Saint-Sébastien. – 25 juillet, contre ceux qui avaient volé un livre dit *Manipulum*, enchaîné dans le revestiaire. – 28 juillet, *aperto de indulgentiis apostolicis que pro variis locis et diversimode per hanc diocesim et totam provinciam Rothomagensem publicantur, quibus universali ecclesie grave prejudicium infertur,...* *ordinatum quod super hâc materiâ, ex parte capituli, conferatur cum dominis vicariis Rothomagensibus ut de remedio provideatur competenti et opportuno.* – Pénultième de juillet, accord pour le past entre les officiers de l'évêque d'Évreux et le chapitre. – Serments de fidélité d'Antoine, évêque de Lisieux, 19 novembre 1477 ; – de Louis, évêque de Bayeux, 24 avril 1479 ; – de Chrétien Levrée, abbé de Notre-Dame de Valmont, 11 novembre 1479. – 20 février 1477 (V. S.), on décide qu'après l'achèvement de la tour Saint-Romain, on s'occupera, préférablement à tout, de l'agrandissement de la librairie. – 22 février, 2 mars 1477 (V. S.), 2 juin, 14 septembre 1478, 20, 28, 29 avril, 5, 12 juin 1479, délibérations relatives aux travaux de la librairie, qui furent confiés à Guillaume Pontis. – 22 octobre, 4 novembre 1478, on s'occupe de la construction d'un nouvel escalier pour accéder à la librairie. – 28 mai 1479, ambons ou lutrins à placer dans la nouvelle librairie. – 20 janvier 1478 (V. S.), prêt au patriarche de Jérusalem d'un livre d'histoire d'Égézipe. – 6 février 1478 (V. S.), mention de l'inventaire des livres de l'ancienne librairie, composé par Robert Du Quesnay. – 9 septembre 1479, liste des livres donnés au chapitre par le chanoine Laurent Surreau : Épîtres de saint Jérôme, œuvres de saint Thomas d'Aquin, de Vincent de Beauvais, d'Aristote, de Valère Maxime, de Solin, d'Orose, d'Origène, de Bocace *de Claris mulieribus*, de saint Augustin, de Pétrarque, *item de Burgo super Valerio, Primum de mirabilibus Ibernæ.* – Don au chapitre par le chanoine Jean Ibert d'un très-beau livre nommé *Passionarium*, commençant au second feuillet *suis meritis.* – 16 septembre 1479, on raccourcira les chaînes qui servent à retenir les livres dans la librairie. – 14 avril 1478, défense aux lépreux qui assiègent les portes de l'église, les dimanches et jours de fêtes, d'y paraître, à l'avenir, sous peine d'être privés des aumônes que l'église avait coutume de leur faire chaque mois. – 25 juin, *ad obviandum periculis que ex tonitruis et aliis fulminibus contingere soient et excitandum populum in devocionem, etiam ad honorem ecclesie, conclusum quod, de cetero, dum fient tonitrua, pulsantur tres campane in summâ turri existentes cum tribus de majoribus in turri Sancti-Romani constitutis.* – 2 septembre, Robert Le Goupil accepte la mission qui lui est donnée par les chanoines de comparaître, en leur nom, à l'assemblée des prélats et gens d'église qui doit se réunir à Orléans ; – le 11 septembre, il reçoit comme avance, une somme de 50 écus d'or ; – le 27 octobre, de retour à Rouen, il rend compte de son voyage ; – pénultième d'octobre, on vendra, pour 7 écus d'or, les 2 chevaux avec lesquels il est revenu d'Orléans. – 28 septembre, *quoniam visum est consuetudinem illam quâ cum aliquem de dominis canonicis, post debitam et ad emolumentum sive distributionem chori lucrandam institutam horam, durante servicio, chorum ipsum contingit introire, in eum per alios astantes canonicos crebri fiunt sedium pulsus, in signum talis emolumenti perditii, quo sepe scandalum oritur in populo et divinus cultus impeditur, tanquam minus honestam corrigendam esse, is qui primo illum sic introeuntem perceperit, sedem pulset in illum uno ictu sive pluri, quo*

facto, talis in quem, etiam si juste vel injuste pulsabitur, illico et sine morâ, ut vitet scandalum, chorum exire teneatur. – 5 octobre, service solennel pour la duchesse de Savoie, sur la demande du Roi. – 23 octobre, on achètera des palmes pour chaque chanoine pour la fête des Rameaux, si l'on peut s'en procurer à un prix convenable. – 9 novembre, on cite parmi les maçons de l'église : Michel Le Bourbonnais, Guillaume Duval et Jacques Chanevière. – Dernier décembre, *de materiâ ceremoniarum domini decani.* – 10 février 1478 (V. S.), *decisio quæstionis super curâ animarum contra decanum.* – 3 mars, *conclusio generalis et collectiva super ceremoniis à decano petitis.* – 11 mars, *pietatis intuitu, visis litteris et bullis indulgentiarum à Sede Apostolicâ concessis illi nobili greco pias fidelium elemosinas exposcenti, pro certâ ejus redemptione infidelibus persolvendâ, donarunt eidem duo scuta aurea.* – 26 mars, on forcera à se tenir près, des portes de l'église les femmes qui viennent autour du chœur, *scote et alie cum colis publice nentes, ignem in potis terreis et pueros in cunalibus secum habentes.* – Pénultième de mars, contre un jacobin qui, prêchant le carême dernier en l'église des Jacobins de Rouen, avait attaqué l'ordre hiérarchique, les prélats et les curés. – 26 avril 1479, prétention exposée par les lépreux de Sainte-Venisse et de Sainte-Marguerite qu'il ne doit y avoir d'admis aux aumônes de l'église cathédrale, que les lépreux des quatre portes de la ville, c'est-à-dire ceux des léproseries de Sainte-Venisse, de Sainte-Marguerite, de Saint-Sever, et d'Yonville. – 7 juillet, on fera disparaître la grande chaire placée dans l'angle près du portail de l'église vers l'ancienne tour, chaire qui avait été placée dans cet endroit pour la prédication des hérétiques et des sorciers. – 10 juillet, mention de maître Olivier Le Daim, grènetier de Paris. – 24 juillet, on soumet à l'examen de deux chanoines un tableau composé en l'honneur de la Vierge Immaculée par maître Pierre Le Riche. – 16 août, sur sa demande, on fera des prières pendant huit jours à l'intention de Jean de Montespedon, bailli de Rouen, gravement blessé dans un combat livré aux Bourguignons, ennemis du royaume. – 10 septembre, mention de peste à Rouen. – 13 septembre, on permet à Laurent Surreau de placer dans la chapelle des Innocents une grande image de saint Laurent. – 18 septembre, réparation des murets du cimetière. – 8 novembre, le chapitre, informé de la mort de Laurent Surreau, permet de l'enterrer dans la nef devant le crucifix. – 19 décembre, afin qu'il y ait de l'harmonie dans la construction de l'église, on fera, aux fenêtres du côté gauche de la croisée, c'est-à-dire, du côté du portail des libraires, des verrières et des meneaux, dans, le même genre qu'au côté droit.

G. 2141. (Registre.) – In-folio, 268 feuillets, papier.

1480-1482. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Bellengues, notaire du chapitre, commençant au 3 janvier 1479 (V. S.), finissant au dernier décembre 1482. – 4 janvier 1479 (V. S.), remise faite au chapitre par les exécuteurs testamentaires de Philippe de la Rose, d'un très-beau livre de *Décret* commençant au second feuillet *eadem fecerit capite plectatur.* – 8 janvier, on construira, près de la nouvelle librairie, un autel qui servira aux chanoines qui voudront célébrer la messe secrètement. – 24 janvier, prêt à Jean Masselin de la somme de *Galense.* – 1^{er} mars, approbation du projet de Guillaume Auber, chanoine, de faire placer, avec les biens de Philippe de la Rose, de nouvelles *caroles* autour du chœur, au lieu des anciennes qui ne sont point en harmonie avec les chaires, et de faire construire, entre la nef et le revestiaire, une belle cloison en maçonnerie au lieu du mur en plâtre existant. – 25 mars, le même Guillaume Auber annonce l'intention de remplacer, toujours aux frais de la succession de Philippe de la Rose, par une œuvre plus convenable le *vas seu feretrum argenteum* où l'on mettait le *corpus Domini* à la procession des Rameaux. – 22 mars, Jean Masselin, trésorier de l'archevêché, annonce son prochain départ pour Rome ; de retour au chapitre, le 14 août 1480, il remet aux chanoines des lettres du cardinal d'Estouteville et rend compte de son voyage. – 7 avril 1479 (V. S.), prêt d'une clef de la librairie à Louis de Groussy. – 1^{er} mai, dépôt à la librairie, par les exécuteurs de Philippe de la Rose, de 3 volumes : *Summa Hostiensis, Reliquum novellarum Johannis Andrée ; Mercuriales cum pluribus aliis tractatibus.* – 11 octobre 1480, prêt au chanoine Pierre Escoullant d'un livre *de mulieribus illustribus.* – 20 mars 1480 (V. S.), délibération relative à l'achèvement de la librairie. – 13 septembre 1481, commission nommée pour aviser aux moyens de faire construire au portail de l'église, où les libraires tiennent maintenant leurs échoppes, une entrée ou portail antérieur qui fasse honneur à l'église. – 19 septembre 1481, 20 juin, 11 octobre 1482, délibérations relatives à ce même portail. – 8 octobre 1482, clef de la librairie donnée au théologien maître Jean Raoulin qui désire y étudier. – 11 avril 1480, en préparant la place destinée à la sépulture du cardinal d'Estouteville, au

lieu dit la *Tombe S. Mauril*, les ouvriers avaient trouvé un sépulcre de pierre clos et couvert, où les chanoines, prévenus par eux, constatèrent la présence d'ossements, de fragments d'une croix de bois, et de morceaux d'une chasuble ; le chapitre décide qu'on continuera les travaux ; *sed quia locus ille et tumba antiqua de super erecta vulgo la tumba S. Moril vocabatur, quod etiam pie creditur, ne fama et memoria depereat, cum ipse vivens, licet canonicus (sic) non existat, vite sanctissime fuerit, atque huic ecclesie, ut invenitur, bona maxima contulerit, fiat aliquod signum aut epilaphium vel sepultura, quo ejus memoria et inhumatio perpetuo conservari valeat.* – 19 mai, délibération relative à la publication des indulgences accordées en faveur de l'église de Saintes. – 5 juin, deux chanoines de Saintes présentent au chapitre leurs remerciements pour avoir permis cette publication et offrent à l'église de Rouen une somme de 50 livres sur le produit des indulgences. – Réparation des chanceaux de Bailloulet, dernier mai 1480 ; – ce Manneville-la-Goupil, 19 juillet 1482. – 14 juin 1480, mention de nouvelle verrière faite à la cathédrale. – 3 juillet, les chanoines, sur la demande de ses parents et amis, décident que des services auront lieu, le dimanche et le lundi suivants, pour Jean de Montespedon, bailli de Rouen ; les tentures dont l'église sera décorée à cette occasion, resteront, pour exciter la piété des fidèles, jusqu'à nouvel ordre (elles y restèrent jusqu'au 2 décembre) ; 2 messes seront célébrées à la fois, l'une par l'évêque d'Hippone, l'autre par le doyen. – 5 juillet, on chassera du cimetière un mercier qui vendait au grand portail *papiros seu libellos, farsas et alias res, fatuas, inutiles, immo pro magnâ parte inhonestas continentis* ; – *dixerunt tamen quod dum quis, cum bonis et utilibus libris, puta juris divini, canonici aut civilis vel alicui utilitati convenientibus, ad ipsam locum accesserit, etiam gratiâ libros hujusmodi vendicioni exponendi, petitâ à magistris fabricis licenciâ, id gratiose admittetur.* – 7 septembre, on aura un ou deux chiens pour la garde de l'église ; mais, dès le 7 avril suivant, on obligea le coûtre à ne plus laisser ces deux chiens la nuit dans l'église. – 11 septembre, permission à G. Auber de placer un cadran avec sonnerie dans l'église au lieu accoutumé. – 5 octobre, on enlèvera les grands coffres des confréries qui sont placés autour du chœur. – 16 octobre, on paye les frais de réparation et de dorure de l'écu d'argent orné des armes du chapitre qui était, avec la verge d'argent et l'habit de deux couleurs, le signe de la charge de messenger du chapitre. – 12 décembre, conformément aux lettres du Roi, on chantera le *Te Deum* pour la victoire remportée par les chrétiens sur les Turcs devant Rhodes. – 20 décembre, accord, pour le past, entre le chapitre et les procureurs de Charles, archevêque de Besançon, administrateur de l'église de Bayeux : Robert d'Argouges, docteur en décrets, et Pierre Courtin. – Serments de fidélité de l'évêque de Bayeux, 8 janvier 1480 (V. S.) ; – de Geoffroy, évêque de Coutances, 22 janvier ; – d'Yola, abbesse de Saint Amand, 20 juillet 1482. – 26 janvier, 6 mars, 17, 23 mars 1480 (V. S.), publication des indulgences accordées en faveur de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. – 17 mars, *ordinarunt quod illi sacerdotes qui pro diebus sabbatinis, dum ordines sacri in civitate celebrantur, per ecclesiam, pro confessionibus ordinandorum audiendis, discurrere solent, amplius ita vagari non permittantur, sed deputentur eis due capellanie in quibus confessiones ipsas secretius et honestius audire possint et debeant.* – 17 mars, on parle de supprimer la cérémonie de la *prostration* que devait accomplir, au milieu du chœur, le chanoine semainier, à la fin de sa semaine. Cependant, le pénultième d'octobre 1481, on maintient cet antique usage, et l'on se borne à décider qu'à l'avenir la cérémonie se fera, non plus au milieu du chœur, mais devant le grand autel *intra carolas*. – Samedi 24 mars 1480 (V. S.), sur la demande du Roi, un service solennel aura lieu mardi et mercredi prochain pour feu le gouverneur de Champagne. – 27 mars, on permet d'enterrer le corps du chanoine G. Roussel près de la tombe de son oncle Raoul Roussel, derrière le chœur. – Dernier mars, Jean Masselin, chanoine, mentionné comme ayant obtenu la cure d'Illeville vacante par le décès de Roussel. – 4 mai 1481, vin offert par le chapitre au bailli Guillaume Picart, à son arrivée à Rouen. – 5 mai, on lui remet le double des bulles portant que le chapitre, à la mort du cardinal, pourra procéder librement à l'élection de son successeur. – 9 mai, on veillera à ce que l'érection d'une nouvelle fontaine au Vieux-Marché ne porte pas préjudice à la fontaine du chapitre. – 19, 23 juin 1481, 21 mars 1481 (V. S.), concession d'eau pour l'hôtel du bailli situé rue aux *Oues*. – 27 juin 1481, on reçoit 124 écus d'or envoyés au chapitre par Louis XI, à titre d'aumône, et comme marque de sa piété envers la Sainte Vierge. – Pénultième de juin, fondation du comte et de la comtesse de Montfort pour la solennisation de la Visitation de Notre-Dame. – 1^{er} mai 1482, don fait au chapitre, par le bailli, de 140 gallons de vin. – 24 juin, prières pour Louis XI, malade. – 12 septembre, aux services qui se feront à la cathédrale, les abbés et autres n'auront point place avec les dignités et les chanoines ; en conséquence, on signifiera cà l'abbé de Sainte-Catherine du Mont qu'au service qui doit se célébrer dans la nef pour le

seigneur de Graville, il ait à se tenir avec les parents et les arais de ce seigneur. – 15 octobre, difficultés pour la succession de Jean Du Mesnil, ancien vicaire général ; son héritier était Jean Du Mesnil, son neveu, mineur, ayant pour tuteur un autre Jean Du Mesnil, chanoine de Coutances.

G. 2142. (Registre.) – In-folio, 164 feuillets, papier.

1483-1485. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Michel Bellengues, notaire du chapitre, commençant au 1^{er} janvier 1482 (V. S.), finissant au 13 janvier 1484 (V. S.). – 3 janvier 1482 (V.S.), *Te Deum* pour la paix entre le Roi et les Flamands. – 9 janvier, Guillaume Pontifs, maître maçon delà cathédrale, réprimandé parce qu'il avait posé, contre le gré du chapitre, un escalier au haut de la librairie pour aller sur le portail neuf. – Pénultième de janvier, Jean Gouel, lieutenant commis du bailli de Rouen, vient informer le chapitre de la vacance du siège parle décès du cardinal et leur faire défense, de la part du Roi, de procéder à l'élection de son successeur. – 15 février 1482, défense, sous peine d'excommunication, d'enlever, sans permission du chapitre, les livres qui sont placés dans le chœur derrière le grand autel. – 21 février, parmi les clerks domestiques des chanoines, la tonsure cléricale ne sera conférée *gratis pro Deo* qu'à ceux qui sont pauvres. – 20 mars, Jean Du Caurel présenté aux chanoines, de la part du Roi, des lettres par lesquelles il leur demande de confirmer la postulation faite, par les religieux de Sainte-Catherine-du-Mont, du cardinal évêque de Mâcon pour commendataire ; les chanoines s'excusent et allèguent qu'ils n'ont ce pouvoir. – Robert de Croixmare, chanoine, élu archevêque de Rouen par le chapitre. – 12 avril 1483, Pierre Chignerre ou (Le Signerre) mentionné comme chargé de la sépulture du cardinal d'Estouteville ; – réception et inhumation du cœur de ce prélat en la cathédrale. – 17 avril, le chanoine Jean Du Bec fait présent à la librairie capitulaire de deux très-beaux volumes en parchemin, une traduction de Boccace et le livre des *Politiques*, et, de plus, d'un livre de *proprietatibus rerum* et d'un Térence en latin. – 5 mai 1483, réception de Robert de Croixmare, archevêque de Rouen, en la personne de Guillaume Mesard, son procureur ; le 6 septembre suivant, en personne. – 5 et 7 juillet, contrairement à la requête des libraires, le chapitre décide que les marchands de livres imprimés qui exposent leurs livres en vente au parvis de la cathédrale ne seront point expulsés, attendu qu'ils vendent *libros peroptimos et utiles*. – Dernier juillet, on décide que le portail nouvellement érigé sera achevé. – 21 août, 24 février, peste à Rouen. – 17 septembre, 16 octobre, accord entre l'archevêque et le chapitre au sujet des charges réciproques de l'archevêque et de la fabrique; la cloche de Rigaud continuera à être sonnée aux frais de la fabrique *singulis noctibus quibus reverendus dominus in hac civitate dormierit, horâignitegii*. – Pénultième de novembre, 3 gallons de vin présentés au sénéchal de Normandie. – 3 février 1483 (V. S.), commission nommée pour faire le catalogue des livres de la librairie ; les ouvrages de théologie et d'écriture sainte seront inventoriés par Robert Du Quesnay et par N. Guernier ; ceux de droit canon et civil par J. Lenfant et par Étienne Tuvache. – 12 mars, les livres qui sont derrière le grand autel, où les chanoines et les chapelains apprennent l'office, seront enchaînés. – 14 avril 1484, 3 chanoines demandent la permission de s'absenter pour aller voir leurs cures et leurs paroissiens à Pâques. – 2 juin, conflit de juridiction entre le chapitre et la justice séculière au sujet de Pierre Gyel, lieutenant commis du bailli, qui avait frappé, dans le cimetière de la cathédrale, un nommé Simon Heriz, clerc boursier. – 23 juin, l'archevêque de Rouen, résidant en son prieuré de Grandmont, est dispensé par le chapitre de la résidence à la fête de saint Jean, à cause d'un deuil récent (la mort de son frère, G. Picart, sieur d'Estellant). – 26 juillet, les paroissiens de Saint-Herbland demandent la permission de placer dans le cimetière de la cathédrale les pierres devant servir à la construction et réédification de leur église. – Dernier novembre, délibération pour la composition de nouveaux méreaux de 12 deniers pièce.

G. 2143. (Registre.) – In-folio, 298 feuillets, papier.

1485-1487. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Pierre Andelin, notaire du chapitre, commençant au 17 janvier 1484 (V. S.), finissant au 2 avril 1487- – 24 mars 1484 (V. S.), le chapitre refuse à la confrérie de Notre-Dame du Jardin la permission qu'elle avait sollicitée d'ouvrir sa chapelle à une heure de l'après-midi pour y réunir les compositeurs de ballades et de palinods en l'honneur de la Sainte Vierge ; une pareille cérémonie est considérée par le chapitre comme donnant lieu au désordre et aux contestations. – 25 mars, remise au chapitre de livres légués par Pierre Leschamps : 11 livres en papier, imprimés : *Spéculum morale Vincencii*,

Spéculum doctrinale ejusdem, – Pantheologium, – Panornitanus in V voluminibus ; ordre de les enchaîner. – 5, 6, 11, 14, 15 avril 1485, délibérations relatives à la réception du roi Charles VIII. – 19 mai, les archidiacres, en faisant la visite de leurs archidiaconés, s'informeront du nombre des paroissiens des églises afin de faire un nouvel état de la débite. – 11 juin, écu d'or donné à l'église par le duc d'Orléans après qu'il eût baisé une statue d'or qui provenait d'un don de ses prédécesseurs. – 29 juin, écu d'or d'Aquitaine offert par le roi d'Angleterre, prince de Richemont, quand il vint dans la chapelle de la Sainte Vierge. – 23 juillet, mention de messe célébrée, dans la cathédrale, à l'ouverture des deux derniers échiquiers. – 12 août, don à la cathédrale, par le chanoine Perchart, d'un missel à l'usage de Rouen, couvert de soie avec 2 fermaux d'argent doré, d'un petit missel couvert de soie, avec fermail de la même nature, et d'un graduel noté. – 22 août, présent fait, pour les fiertés de Notre-Dame et de Sainte-Anne, de 2 petites croix ornées de pierres précieuses. – 28 septembre, délibération au sujet de la nouvelle église de Saint-Lô. – 23 septembre, 6, 15 octobre 1485, 17, 26 mars 1487 (V. S.), délibérations au sujet de la nouvelle tour à faire à la cathédrale. – 1^{er} novembre 1485, démarches faites par le chapitre auprès de l'archevêque pour qu'il soit donné empêchement aux quêtes de l'Hôtel-Dieu de Paris. – 7 janvier 1485 (V. S.), lit pour le garde de la chapelle de Notre-Dame, placé dans ladite chapelle. – 16 et 17 janvier, arrivée au chapitre d'un messenger de Notre-Dame de la Chaise-Dieu en Auvergne porteur d'un rouleau mortuaire ; on lui donne 5 sous. – 6 février, un baril de cervoise blanche est envoyé par le chapitre à un procureur en la chambre des Comptes, comme témoignage de reconnaissance. – 13 mars, fondation de R. Perchart pour le jour des Rameaux. – 9 mai 1486, accord fait avec Raimond Des Obeaux, imaginier, pour l'image de Saint Jacques au portail des Libraires. – 5 septembre, nouveau martyrologe composé par Jean Le Tourneur. – 20 novembre, l'abbé de Saint-Denis, président de l'échiquier, préside rassemblée des États. – 23 janvier 1486 (V. S.), plaintes des libraires de Rouen contre les libraires forains qui déposent la nuit leurs coffres de livres dans la cathédrale. – 25 janvier, permission conditionnelle accordée à Jean Haulen, libraire forain, de vendre des livres au portail de l'église. – 10 mai 1487, 5 sous donnés au porte-rouleau de Saint-Firmin d'Uzès au pays de Languedoc. – 29 mai, marchande de lunettes chassée du cimetière de l'église. – 30 octobre, présent de 3 gallons de vin et de 3 pains au chancelier de France, alors à Rouen. – 14 novembre, 3 décembre, le Roi à Rouen. – 13 décembre, permission à un libraire forain d'étaler près des portes de l'église au portail aux Libraires *ita tamen quodres dumtaxat honestas, in figuris depictas, et libros perfectum et honestatem inferentes installet*. – 3 mars 1487 (V. S.), prêt à Guillaume Le Brumen, secrétaire de l'archevêché, du livre *Egesippi*, déposé à la bibliothèque capitulaire. – 11 mars, délibération contre les manouvriers qui avaient pris l'habitude de faire leurs conventions dans l'église.

G. 2144. (Registre.) – n-folio, 379 feuillets, papier.

1488-1494. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Pierre Andelin, tabellion du chapitre, et pendant quelque temps par Barate, commençant au 6 avril 1488, finissant au 12 juin 1494. – 3 juin 1488, Charles Paon, chanoine, réprimandé pour être allé, comme un comédien et un histrion, à des banquets, chez des seigneurs de la ville, notamment, le dimanche précédent, au château, lors de l'arrivée du Sénéchal. – 25 juin, Jean Masselin notifie au chapitre la volonté de l'archevêque de faire don à la cathédrale d'orgues magnifiques qui seront placées au bout de la grande nef. – 5 juin, délibération relative à la sépulture de Breszé. – 19 juillet, processions demandées par le Roi en l'honneur de reliques de saint Clément et de saint Alexis, rapportées de Rome par des frères mineurs. – 25 juillet, mention du don fait par un particulier d'une lanterne de fer munie de verre, et d'un beau travail, qui sera attachée au portail des Libraires sur la rue, et qu'on allumera pendant la nuit. – 26 juillet, le sénéchal de Breszé, le bailli de Gisors, et Le Breton, général de France, viennent au chapitre et présentent des lettres du Roi, par lesquelles il demande qu'on lui prête de l'argent ; le chapitre offre une somme de 2,000 livres. – 26 septembre, on obligera les chapelains et bénéficiers de l'église, quand ils changeront de chambres, à y laisser les vitres (*vitriñas*). – Pénultième d'octobre, les libraires seront éloignés du portail Saint-Romain ; ils pourront aller étaler au portail des Libraires. – 7 novembre, difficultés entre les libraires ayant échoppe au portail des Libraires et les libraires forains ; – ceux-ci déposaient leurs livres dans des coffres et les mettaient, la nuit, dans l'église et près de la salle capitulaire. – 9 novembre, contre des chapelains qui jouaient des farces en lieu public ou à des noces, *more mimorumet histrionum*. – 11

novembre, mention d'une femme qui vendait *libros et matutinas eximpressione circa e tjuxta portalicium Librariorum in vico regio, ante ymaginem Beatce Maria ipsius portalicii*. – 19 novembre, travaux de la nouvelle tour interrompus faute de ressources. – 20 décembre, nomination de Jean Masselin à la dignité de doyen. – Dernier mars 1488 (V. S.), indulgences en faveur de l'église d'Orléans ; – 150 livres données à l'église de Rouen sur le produit de ces indulgences, 4 mai 1489. – 29 avril 1489, on fournira un étal, pour vendre des lunettes, à un lunetier (Sandrin Charlemaine) qui depuis nombre d'années en vendait au portail des Libraires et dont la demande avait été soumise au chapitre le 7 janvier précédent. – 22 juin, maître Pierre Louvet, président en la cour du Sénéchal. – 25 juin, vin présenté, de la part du chapitre, à l'amiral de France. – 26 août, don fait au chapitre, par le chanoine Jean de Gouvys, d'un grand volume *in quo continentur Benedictiones episcopales cum prefationibus*. – 5 septembre, ouvrages légués au chapitre par Pierre Escoulant, chanoine, curé de Sainte-Marguerite près Duclair, décédé dans cette paroisse où il fut enterré le 11 juillet : lettres de saint Jérôme, Boccace *de casibus virorum illustrium*, en parchemin. – 18 septembre, rouleau mortuaire présenté dans le chœur par le messenger du monastère de Cluny ; – 11 septembre 1492, autre rouleau présenté par le messenger de la cathédrale de Saint-Firmin d'Uzès ; on leur offre 5 sous à chacun. – 16 octobre 1489, déplacement de la loge des maçons qui jusque-là avait été placée du côté de la tour vers la fontaine. – 25 janvier 1489 (V. S.), permission à un marchand d'exposer en vente, près du portail d'Albane, *pannos picture*. – 20 septembre 1490, don au chapitre, par le chapelain Pierre Selles, d'un livre de Pierre Riga *super Bibliam metricam*. – 28 janvier 1490 (V. S.), présentation du dessin des nouvelles orgues par l'archevêque Robert de Croixmare. – 12 mars, la grande chaire sera placée plus bas dans la nef, entre les piliers correspondant à la chapelle Saint-Fiacre. – 13 décembre 1491, présentation de pain et de vin au chancelier d'Orléans et au comte de Montmorency, délégués à Rouen par le duc d'Orléans, gouverneur de Normandie. – 18 février 1491 (V. S.), don au chapitre, par Regnaud Chuffes, de trois livres de médecine, *Avicennam et Galienum, in pargameno, cum libro commentario in papiro cum foliis pargameni intermediis*. – 24 décembre 1491, délibération sur les lettres du Roi pour la réception du duc d'Orléans ; Louis de Groussy est chargé de faire le propos audit duc. – 6 mars 1491 (V. S.), mention de l'entrée du duc dans l'église de Rouen. – 25 février, on refuse à un quidam la permission de poser au portail un écriteau *pro introductione artis scribendi*. – 4 juin 1492, on prête au chantre Michel Petit un livre de la librairie, qu'il se proposait de faire imprimer. – 6 juin, les officiers du Roi réclament la suppression de placards imprimés, affichés aux portes des églises, au sujet de la décime ; on leur répond que ces placards ont été affichés conformément à la délibération des députés de tout le clergé. – 6 octobre, on fera de nouveaux méreaux. – 16 octobre, réception de lettres pour la naissance du Dauphin. – 3 janvier 1492 (V. S.), les hérauts du roi de France et du roi d'Angleterre présentent au chapitre des lettres concernant la paix conclue entre les deux royaumes et l'ambassade d'Angleterre, pour lors à Rouen. – 15 juillet 1493, plainte portée, devant le chapitre, par le doyen Masselin, insulté de la manière la plus grossière par Louis Picart, chevalier, neveu de l'archevêque ; ce seigneur, dans le temps où son oncle était à la mort, s'était rendu à l'archevêché, accompagné de complices, avait porté la main sur les officiers de l'archevêque et s'était emparé de plusieurs objets ; toutefois, revenu à lui, il proposa un accommodement. – 18 juillet, mort de l'archevêque, assisté de sa sœur, la demoiselle de l'Oraille. – 19 juillet, on décide que son corps sera inhumé dans la chapelle de la Vierge près de la sépulture du cardinal d'Estouteville. – 20 juillet, funérailles de l'archevêque ; messe célébrée par l'évêque de Philadelphie. – 26 juillet, on décide que des processions auront lieu le dimanche 28 ; le sermon sera fait aux Jacobins par Jean Very, prieur de ce couvent. – 27 juillet, présentation au chapitre de lettres du Roi, du duc d'Orléans, de l'hôtel de ville, afin que les chanoines choisissent pour archevêque Georges d'Amboise, archevêque de Narbonne ; ces lettres sont présentées par le sieur de Baudricourt, gouverneur de Bourgogne, par le sieur de Clerieu et par le président du Vergier, accompagnés de l'abbé de Saint-Ouen de Rouen, des chambellans du duc d'Orléans, de Robert de la Fontaine, président en la cour du Sénéchal. – 20 août, nouvelles démarches faites dans le même but, auprès du chapitre, par le Sénéchal de Normandie, de Glerieu, Thibaud Baillet, second président du parlement, l'abbé de Saint-Ouen, Jean du Vergier. – 21 août, le chapitre postule comme archevêque Georges d'Amboise. – 8 octobre, présentation de vin à l'archevêque de Narbonne, élu archevêque de Rouen, qui doit venir à Rouen aujourd'hui pour les États de Normandie. – 24 février 1493 (V. S.), permission au chantre Michel Petit d'emporter chez lui *brevium papireum ad habendum pleniorum cognitionem servicii et cerimoniarum ecclesie pro usu et exercitio eorumdem*. – 6 mars, don au chapitre par Pierre Courel, chanoine, d'un livre

d'astrologie, en parchemin, écrit en français, *eleganter conscriptum et adornatum*. – Réparations du chancel de Cailleville, 20 juin 1488 ; – de celui de Saint-Ouen-Prend-en-Bourse, 3 décembre même année.

G. 2145. (Registre.) – In-folio, 162 feuillets, papier.

1494-1497. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Guillaume Duval, notaire apostolique, commençant au dernier juin 1494, finissant au 8 avril 1497. – 7 août 1494, Geoffroi, évêque de Coutances, prend possession, au nom de Georges d'Amboise, de l'archevêché de Rouen ; présents à la cérémonie, Antoine, abbé de Saint-Ouen, Jean d'Amboise, sieur de Bucy, Henri Carbonnel, sieur de Sourdeval et du Fresne, Robert de la Fontaine, président de la cour de la sénéchaussée de Normandie. – 18 septembre, dispositions prises pour la réception de Georges d'Amboise ; – on fera 2,000 méreaux qu'on distribuera entre les personnes qui seront admises dans l'église ; – il y en aura 500 autres, distincts des précédents, pour les personnes qualifiées qui seront placées autour du chœur et dans la chapelle de Notre-Dame ; on n'entrera dans l'église que sur la présentation de ces méreaux. – 21 septembre, réception solennelle de l'archevêque ; à la fin de la messe, il donne la bénédiction au peuple assemblé qui crie à haute voix *Noël*. – 7 octobre, Jacques Le Roux est reçu comme maçon de la cathédrale. – 10 décembre, réception, comme chanoine, d'Antoine de Clermont, du diocèse de Lodève. – 23 décembre, don par un particulier d'un chapeau pour la fierte de Notre-Dame. – Dernier février 1494 (V. S.), on signalera à l'archevêque les abus notoires commis par les porteurs d'indulgences. – 13 mars, clef de la librairie prêtée à Michel de la Grange. – 17 avril 1495, mention de la réédification de l'église de Saint-Herbland ; – 6 juillet, delà réparation du chancel de Boscherville. – 8 janvier 1495 (V. S.), pénultième de novembre 1496, délibérations relatives à l'œuvre de la nouvelle tour. – 10 mars 1495 (V. S.), 10 livres réclamées par le doyen de Gamaches pour ses droits décanaux, sur la succession du chanoine *Vituli*, curé de Sainneville. – 29 août 1496, le chancelier Étienne Tuvache rend compte de son voyage en cour. – 17 septembre, réception de lettres du Roi pour la naissance d'un Dauphin. – 17 novembre, serment prêté par Jacques Le Roux, en qualité de maître des œuvres de maçonnerie de la cathédrale. – 6 décembre, un pilier de pierre sera construit dans la cathédrale pour soutenir les orgues. – 16 février 1496 (V. S.), on parle d'affecter aux paroissiens de Saint-Étienne la chapelle de la nouvelle tour (la tour de Beurre), en remplacement de la chapelle qu'ils occupaient depuis quelque temps. – Dernier janvier 1496 (V. S.), on fournira à l'église d'Hermanville, moyennant 4 écus, un des missels nouvellement imprimés sur parchemin. – 16 janvier, on donnera à l'église de Clais, en remplacement de son ancien missel, un de ces missels nouvellement imprimés.

G. 2146. (Registre.) – In-folio, 305 feuillets, papier.

1497-1502. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Pierre Andelin, tabellion du chapitre, commençant au 6 mai 1497, finissant au 17 décembre 1502. – 6 mai 1497, on constate, à la suite de la course faite, dans les calendes des doyennés, par le procureur de la fabrique et par le *promoteur volant* que le produit des quêtes de la fabrique de la cathédrale avait notablement baissé, à cause de la quantité des quêtes et des indulgences. – 10 mai, on donne aux paroissiens de Saint-Ouen-Prend-en-Bourse un des missels imprimés, achetés par le chapitre. – 15 juin, autre missel donné aux paroissiens de Martinéglise. – 13 janvier 1497 (V. S.), le duc d'Orléans vient entendre la messe à la cathédrale. – 20 février, anneau d'or donné par une femme à la fierte de Saint-Romain. – 14 avril, veille de Pâques, on reçoit la nouvelle de la mort du roi Charles VIII. – 27 novembre 1497, Robert Destin est nommé vicomte du chapitre en remplacement de Robert de la Fontaine, nommé par le Roi lieutenant de la cour de la Sénéchaussée. – 10 juillet 1498, on annonce qu'hier, à l'hôtel de ville, il a été donné lecture de lettres du Roi contenant que l'archevêque de Rouen était nommé gouverneur de Normandie. – 30 juillet, passage par Rouen d'un ambassadeur de la cour d'Angleterre que le Roi avait recommandé de traiter avec honneur, *actento negocio sibi commissio, patrie grato et pacem concernente*. – 6 octobre, le chapitre reçoit la nouvelle que l'archevêque Georges d'Amboise avait été, le vendredi des quatre-temps dernier, nommé par le pape cardinal du titre de Saint-Sixte. – 26 janvier 1498 (V. S.), prières et sermons ordonnés pour le Roi, à l'occasion de son mariage avec la veuve de Charles VIII. – 2 mars, fondation du chanoine Du Quesnay pour la fête de la Transfiguration. – 7 mars, un messenger de la Chaise-Dieu présente au chapitre le rouleau mortuaire de ce monastère ; il reçoit 5 sous suivant l'usage. – 20 mars, arrivée de

l'archevêque à Rouen. – 21 mars, le chapitre, informé du désir qu'avait l'archevêque de paraître au chœur avec les insignes de cardinal, lui rappelle que, d'après la délibération du 21 septembre 1454, le cardinal d'Estouteville n'avait point porté la chape de sa dignité ; ils permettent toutefois à Georges d'Amboise de s'en revêtir, sans préjudice de leurs droits ; – celui-ci se décide à venir au chœur avec la chape de chanoine. – 2 avril 1499, fondation de Jean Masselin pour la fête de l'Annonciation. – 10 et 13 avril, permission, en considération de l'archevêque et de plusieurs autres puissants protecteurs, à l'Écossais Robert de Coqueborne, doyen et curé de Notre-Dame-de-la-Ronde, de porter, comme son prédécesseur Mesard, l'aumusse de gris et de menu vair et le camail de gris. – Mai, mention de l'institution de l'échiquier ordinaire qui doit avoir lieu le premier octobre prochain, *cum mandatis de edificis pro eo componendis in palacio Rothomagensi, necnon de nominatione presidentium et consiliariorum*. – 28 mai, on agite la question de savoir si l'on finira la nouvelle tour en terrasse ou en pavillon ; – le 31 mai, la majorité des chanoines se prononce pour la terrasse ; on décide cependant qu'on consultera les bourgeois de Rouen experts en architecture. – 15, 25 juin 1499, 24 octobre 1500, 15 février, dernier mars 1500 (V. S.), 7 avril 1501 (V. S.), nouvelles délibérations au sujet de la tour. – 19 septembre 1499, on reçoit la nouvelle de la réduction de Milan, de Pavie et de Parme au pouvoir du Roi. – 28 septembre, le chapitre donne à Jean Garin, comme au plus ancien conseiller de l'église, l'office de bailli capitulaire, vacant par le décès de Robert Le Lieur; Jean Lami est nommé vicomte de la Neuville et sénéchal d'Oissel ; les avocats Jean Cadiot et Robert de Velly sont retenus comme pensionnaires de l'église. – 30 novembre, serment de fidélité prêté à l'église de Rouen par Jean Du Fay, abbé de Corneville. – 20 décembre, on délibère sur la requête de Jacques Le Roux, maître maçon de l'église (l'architecte de la tour de Beurre), qui se trouvait réduit à l'indigence. – 19 avril 1500, *Te Deum* pour la prise de Ludovic Le More. – 17 mai, mort du doyen Jean Masselin. – 2 juin, mention du don fait par lui, pour la décoration de l'autel, d'une table d'or d'une valeur de 1,000 écus, dont l'exécution était confiée à l'argentier Jean Du Bosc. – 23 juin, réception, à un canonicat, de Pierre de Melicourt, licencié en droit, conseiller du Roi à l'échiquier. – 25 juin, Michel Petit est nommé doyen par le chapitre ; étant mort peu de temps après, on nomme, à sa place, le 29 septembre, Guillaume Le Gras, dont l'élection est confirmée par Henri, évêque de Philadelphie, en qualité de vicaire général. – 19 août, on sollicitera des indulgences pour la réparation de l'église, notamment de l'O du grand portail et des verrières. – 29 septembre, 8 octobre 1500, 30 avril 1501, délibérations relatives à la nouvelle cloche dite cloche de Georges d'Amboise ; on voit, par les délibérations des 4 et 5 mai 1501, que cette cloche devait être la plus grosse de toutes les cloches du royaume et que, le métal manquant, on dut en faire venir d'Allemagne. – Le 2 septembre 1501, on donne 20 livres à la veuve du fondeur, qui était sur le point de quitter Rouen. D'abord il ne fallait pas moins de vingt hommes pour la mettre en branle ; un procédé imaginé par un ouvrier permit de n'employer que dix hommes, dernier août 1502. – 19 novembre 1500, réception à un canonicat de Georges d'Amboise, élu évêque de Clermont, neveu de l'archevêque. – 8 décembre 1500, messe célébrée, à la cathédrale, par l'évêque de Coutances, comme délégué du cardinal archevêque ; après la messe, il conféra l'indulgence plénière du jubilé accordé par le pape en faveur de l'archevêque ; se rendit successivement au jubé.... *per testitudines ecclesie, ad locum supra majus portalicium in quo annuatim decantatur « viri Galillei, »* et ensuite à la maison de la fabrique du côté de la cour d'Albane. Un grand nombre de personnes ayant péri étouffées pendant cette cérémonie, le chapitre décide qu'un service solennel sera célébré pour les victimes. – 30 avril 1501, bréviaire à l'usage d'Avranches vendu 4 écus d'or. – 16 juin, missel imprimé donné par le chapitre à la paroisse de Baillolet. – 20 janvier 1501 (V. S.), on adopte quelques mesures pour l'entrée de l'archevêque, en qualité de légat, entrée qui devait avoir lieu le lendemain ; on ira au-devant de lui *usque ad barram compiti tabellionatûs*. – 1^{er} et 6 février, on mentionne la présence à Rouen de Raphaël, cardinal de Saint-Georges et du cardinal Ascanius. – 21 juillet 1502, le chanoine Mesenge à Paris afin d'acheter une tapisserie pour l'église. – 23 août, 5 septembre, il est question de l'état de ruine du grand portail. – 17 septembre, prêt à Mesenge du livre de Vitruve. – 29 novembre, aujourd'hui, à l'heure du couvre-feu, on sonnera la grosse cloche, au lieu de *la Rigaud*, pour l'arrivée du cardinal d'Amboise, à la munificence de qui l'église doit cette cloche nouvelle.

1502-1509. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Pierre Andelin, tabellion du chapitre, commençant au 19 décembre 1502, finissant au 27 août 1509. – Réparations des chanceaux : du Bec-de-Mortagne, 27 avril 1503 ; – de Saint-Ouen-Prend-en-Bourse, 2 janvier 1504 (V. S.) – 27 mai 1503, riche tapisserie faite, d'après l'ordre de feu Mgr de Croixmare, pour les chaires du chœur. – 26 juin, indulgences accordées à l'Hôtel-Dieu de la Madeleine, *concessum ut confessores ad hoc deputati valeant assistere in hâc ecclesiâ à capellis Sancte-Anne et Sancti-Romani tendendo inferius ad magnum portalicium*. – 12 juillet, mention de la reconstruction de l'église Saint-Nicolas de Rouen. – 22 janvier 1503 (V. S.), réception d'Émery Gouffier à un canonicat. – 26 janvier, décès de Bérenger Le Marchant. – 1^{er} février, procès au sujet de la tombe du doyen Masselin. – 17 avril 1504, etc., débats entre le chapitre et les conseillers de l'échiquier, au sujet du cérémonial à observer aux funérailles de Jean Lemonnier, chanoine et conseiller de l'échiquier ; ses collègues de l'échiquier avaient voulu tenir les quatre coins du drap mortuaire. – 28 avril, réception de François de Beuil à un canonicat. – 16 octobre, pain et vin présentés, de la part du chapitre, au bailli de Rouen, neveu du cardinal archevêque. – 24 octobre, remise de rentes aux hommes de Fouqueville, incendiés. – 20 janvier 1504 (V. S.), Robert de Villy, ancien conseiller de l'église, nommé par le chapitre à l'office de vicomte de la Neuville-Chant-d'Oisel, en remplacement de Cormeilles, nommé par le Roi conseiller à la cour de l'échiquier. – 26 avril 1505, le chapitre, afin de faire un exemple, permet de dresser dans le parvis une échelle pour servir à la punition de certains malfaiteurs et abuseurs d'indulgence, détenus aux prisons de l'archevêché. – 14, 16 juin, on revient sur la question de savoir comment on terminera la tour ; – on se prononce pour l'aiguille ; – mais plus tard, on préfère une terrasse ; – le 15 septembre 1506, le maître des œuvres de l'église, Jacques Rouland, déclare que, si on abandonne l'édifice de la nouvelle tour, et si on veut se contenter de la terminer en terrasse, tout pourra être terminé pour Noël prochain. – 23 juin, indulgences à l'occasion du rétablissement de la santé du Roi, dont on annonce la prochaine arrivée à Rouen. – 18 juillet, réception à un canonicat de Guillaume Postel, maître ès arts et en médecine. – 1^{er} avril 1505 (V. S.), indulgences en faveur de l'église d'Évreux ; le chapitre, pour se conformer au désir du Roi et du cardinal archevêque, permet de placer des troncs dans la cathédrale pendant un jour entier, de none du Vendredi saint à none du Samedi saint. – 1^{er} juin 1506, procession à l'occasion du mariage de la fille de Louis XII, avec le duc de Valois. – 23 juillet, Jean de Selve, licencié en décrets, prend possession de l'archidiaconé d'Eu, comme procureur de François de Beuil. – 7 août, vin présenté, de la part du chapitre, au légat et à l'archevêque de Reims. – 13 août, le chapitre supprime l'usage des marmousets (mannequins représentant les apôtres et un diable) qui avait lieu dans la chapelle de Notre-Dame du Jardin, le jour de l'Assomption. – 4 août, le cardinal archevêque offre de contribuer, pour 1,000 livres tournois, à l'achèvement de la tour et du portail. – 20 novembre, le chapitre fait don de 4 écus d'or à un nommé Daniel, familier du pape et neveu du cardinal de Plaisance, pour lui venir en aide dans son infortune. – 21 décembre, Jean Mannoury, conseiller en cour séculière, nommé à l'office de vicomte de la Neuville-Chant-d'Oisel, en remplacement de Robert de Villy, nommé procureur du Roi à l'échiquier de Normandie. – 24 et 26 février 1506 (V. S.), on constate l'état de ruine du grand portail de la cathédrale. – 3 décembre 1507, réception à un canonicat d'Arthur Fillon, vicaire général de l'archevêque, curé de Saint-Maclou, plus tard évêque de Senlis. – 5 janvier 1507 (V. S.), on se prononce pour le maintien de la représentation des *Trois Rois*, à la fête de l'Épiphanie. – 20 janvier, 10, 14, 15 février, messe de saint Joseph, fondée par Jean Bacheler, chapelain du collège de Darnétal, présenté à la cure de Saint-Éloi de Rouen, le 1^{er} septembre 1508. – 10 janvier 1507 (V. S.), on reformera l'image de saint Joseph, qui est placée à l'autel sous le jubé. – 3 février, réception, comme maître des œuvres, de Rouland Le Roux, neveu de Jacques Le Roux. – 17 mars 1508, on vendra d'anciennes dalles tumulaires. – 30 mai, *die crastinâ, pro demolitione magni portalicii, decantetur « Viri Galilei » supra portalicium parvum juxta novam turrim ad vicariam Sancti-Stephani*. – 17 août, *actendentes ex sibilationibus capellanorum in concapellanos et beneficiatos intrantes chorum ad servicium, ultra introitum limitatum, generari scandalum, statuerunt hujusmodi sibilationes cessari* ; – on maintient, pour les chanoines, l'usage d'agiter les sièges, quand un chanoine retardataire se permettra d'entrer dans le chœur, mais seulement à matines, à la messe et aux vêpres. – 26 août, on nettoiera les piliers du chœur ornés de fleurs de lys d'or, en prévision de la prochaine arrivée du Roi. – 31 août, il est question du mystère qui doit être joué devant le Roi près du portail. – 28 septembre, entrée du Roi. – 3 octobre, entrée de la Reine. – 24 octobre, on note que le duc d'Angoulême, *in suâ juvenilis ætatis flore consistens*, se dépouillant de

sa tunique, était monté au haut de la nouvelle tour pour voir la cloche d'Amboise. – Jeudi de l'Ascension, 17 mai 1509, *domini actendentes ad spurcitas et immundicias et alluviones consistentes in quodam parvo viculo prope Sanctum-Maurum, ex quo, ab antiquo, erat iter processionum, redeundo de Sancto-Gervasio, post transitum per Sanctum-Maurum, habitâ desuper deliberatione, ad decorem et honestatem processionum, ordinauerunt unanimiter, pro temporibus futuris, tendere processionaliter, ex cimiterio Sancti-Mauri et directe, per magnum vicum ipsius Sancti-Mauri, qui ducit supra fossata urbis, et venire directe per dicta fossata ad portant de Bouvereul, pro evitacione dictarum immundiciarum*, – 21 mai, nouvelle de la victoire remportée par les Français en Italie. – Mardi 22 mai, synode tenu en la chapelle archiépiscopale pendant la grand'messe. – 6 juillet, délibération contre un chapelain qui avait montré ses mains à des Égyptiens. – 15 juillet, *veniat ad capitulum magister lathomus et ductor operis magni portalicii ad informandum capitulum de suâ intentione ad opus illius, ut provideatur de hystoriis effingendis pro ipso portalicio edificando, ad honorem ecclesie, prout valde condecet ad fabricant talis operis*.

G. 2148. (Registre.) – In-folio, 232 feuillets, papier.

1509-1513. – Déclarations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Pierre Andelin, et après sa démission, pendant quelques mois, par Jean Du Jardin, notaire du chapitre, commençant au 30 août 1509, finissant au 11 octobre 1513. – 25 février 1510 (V. S.), acte par lequel le chapitre de Rouen, par droit de dévolution, confère l'évêché d'Avranches à Louis Hébert, chanoine d'Avranches, ledit évêché vacant par le décès de Louis de Bourbon. – 21 septembre 1509, on s'occupe du nouveau portail de la cathédrale ; – 29 septembre, Rouland Le Roux en présente le plan ; – son travail est réformé par le chapitre ; 10, 17 mai 1510, autres délibérations relatives au portail. – 21 août 1511, il est décidé qu'on n'y mettra point d'armoiries. – 12 juin 1512, la fabrique payera à l'imaginier Denis Le Rebours ce qui lui est dû (25 livres) pour une image qui y a été placée. – 6 juillet, on avertit Rouland Le Roux de renoncer à un travail trop fin de sculpture ; l'élévation des objets ne permettrait pas d'en apprécier la finesse, et ce serait entraîner la fabrique dans de grandes dépenses et trop retarder l'achèvement de l'œuvre. – 14 juillet, les maîtres de la fabrique s'entendront avec des maçons experts pour savoir ce que coûterait à faire l'*arbre de Jessé*. – 3 juin 1513, le chanoine Sandouville s'entendra avec les imaginiers pour les images des sibylles, des prophètes et des patriarches à placer au portail. – 26 septembre, on s'entendra avec l'imaginier Des Aubaux pour la composition desdites images. – 27 mars 1509 (V. S.), on accorde pour la sépulture de Jacques Le Roux, ancien maître de l'œuvre de la cathédrale, une place près des nouvelles orgues. – Réception à des canonicats ou à des dignités de Jean de Selve, chanoine, docteur ès droit, frère d'un conseiller à l'échiquier, 17 septembre 1509 ; – de Georges d'Amboise, archidiacre de Rouen, 18 octobre 1509 ; – de François de Beuil, archidiacre d'Eu, 20 octobre 1509 ; – de Philippe de Montmorency, protonotaire du Saint-Siège, chanoine et archidiacre du Vexin français, 1^{er} janvier 1509 (V. S.), 14 août 1511 ; – de Jean de Trilhia, docteur ès lois, chanoine, 11 mars 1509 (V. S.) ; – d'Antoine Bohier, archidiacre de Rouen, 25 août 1512 ; – de Pierre de la Place, docteur en médecine, chanoine, 17 septembre 1512. – 10 octobre 1509, aumônes à des femmes repenties, venues de Paris à Rouen pour faire des quêtes. – 18 octobre, députation vers le cardinal d'Amboise qui devait venir à Rouen le samedi suivant. – Objets donnés à la fierte de Notre-Dame : joyau d'or muni de diamant, de rubis et de perles, présenté par le chanoine Guillaume Dombreville, 20 octobre 1509 ; – patenôtres de pierres de chalcédoine et de coraline, don d'un anonyme, 6 mai 1510 ; – une croix d'or, à 5 croisillons, ornée de 16 diamants et de deux perles, don d'une femme en mourant, dernier mars 1510 (V. S.) ; – verge d'or munie d'un rubis, legs de feu Jacques Le Seneschal, avocat, 15 décembre 1512 ; – deux verges d'or données par des époux, 25 mars 1513 (V. S.). – 5 décembre 1509, le procureur du chapitre s'adjoindra au procureur de la ville *ad cotiservationem populi urbis, pro immundiciis expellendis ex fabris qui utuntur carbone terreo*. – 26 mars 1509 (V. S.), 5 mars 1511 (V. S.), mention de l'hôtel des Généraux construit en face du portail de la cathédrale. – 23 juillet 1512, on avertira Roland Le Roux, maître maçon, auquel appartenait une loge de maçons établie dans le cimetière pour la construction de l'hôtel des Généraux d'enlever cette loge *attentâ cessatione operis dicte domûs à longo tempore, nec est spes à longo tempore de complemento ejusdem domûs Generalium*. – 3 mai 1510, on reconnaît que c'est sans y être obligé que Roger Gombault, bourgeois de Rouen, à l'enseigne de Saint-Christophe, a reçu chez lui les chanoines et chapelains de la cathédrale, lorsque, le mardi des Rogations, au retour

de la procession de Saint-Gervais, ils s'arrêtèrent au carrefour de la Crosse *pro decantatione solitâ*. – 3 juin, on apprend le décès du cardinal archevêque. – 17 juin, on prend communication de lettres du Roi ordonnant de faire des funérailles magnifiques à ce prélat ; – 18 juin, réception du corps ; – 20 juin, cérémonie des funérailles. – 21 juin, service solennel ; son oraison funèbre est prononcée, à l'offertoire, par le gardien des frères mineurs de Rouen. – 20 juillet, mention de 10,000 livres léguées à l'église par le cardinal d'Amboise. – 27 juillet, le chapitre permet de placer une tombe, sans élévation, sur la sépulture de l'évêque d'Angoulême, inhumé dans la chapelle de la Sainte Vierge. – 30 juillet, le chapitre postule Georges d'Amboise, neveu du précédent, pour archevêque de Rouen. – 20 août, relation faite par le doyen de ce qui s'est passé à l'archevêché au sujet de la prochaine assemblée convoquée à Orléans et puis à Tours et plus tard transférée à Lyon, ayant pour objet la défense des libertés de l'église gallicane ; l'abbé de Fécamp et Arthur Fillon sont nommés députés. – 14 octobre 1510, dernier janvier 1510 (V. S.), délibérations relatives à cette assemblée. – 10 janvier 1510 (V. S.), le chapitre s'oppose à ce qu'on place dans la cathédrale une statue du bon larron, et exprime le vœu de voir prohiber de pareilles innovations par le vicaire de l'archevêché. – 3 février, fondation, par Guillaume Cappel, d'une messe basse à l'autel de Notre-Dame derrière le chœur ; une inscription sur lame d'airain, placée sur un des piliers de cette chapelle, perpétuera le souvenir de cette fondation. – 1^{er} avril, le chapitre permet que l'on affiche aux portes de la cathédrale l'ordonnance du Roi contre les blasphémateurs ; mais il veut qu'on inscrive au bas des placards *de mandato et auctoritate dominorum decani et capituli*. – 14, 19 avril 1511, délibérations au sujet d'une insulte à l'Eucharistie commise dans une église de Neufchâtel ; ce sacrilège donna lieu à un procès en matière de foi ; on fit appel à l'inquisiteur. – 24 juin, autre insulte à l'Eucharistie en l'église Saint-Lô de Rouen. – Indulgences obtenues par l'abbaye de Fécamp, 12 mai 1511 ; – par le monastère de Saint-Martin de Sééz, 4 août suivant. – 5 août 1511, comparution, au chapitre de Rouen, des délégués des évêques suffragants et des chapitres de la province. – 16 août, monitoire pour obtenir la restitution d'un volume en papier contenant les ordonnances et constitutions du dernier concile de Lyon ; le prêtre qui portait ce volume l'avait laissé tomber dans l'église par mégarde et inadvertance. – 18 août, à l'avenir, la représentation de l'Assomption, qui se faisait d'ordinaire en la chapelle de Notre-Dame du Jardin, aura lieu non plus à 7 heures, mais à 5 heures du matin, afin que l'office divin ne soit plus troublé par les cris des femmes et des enfants. – 24 août, lorsque le tonnerre se fera entendre, on sonnera toutes les cloches de la tour de *l'Esguille*. – 24 septembre, 11 août 1512, peste à Rouen. – 24 février 1511 (V. S.), le chapitre fait présenter 2 charretées de bûches, de fagots et de bourrées, une caque de harengs, un cabas de raisins et de figes au frère Boniface, de l'ordre de Sainte Claire, qui devait prêcher le carême prochain à Rouen ; – ce religieux était hébergé chez les religieuses de Sainte-Claire. – 28 février, on lui permet de placer sur sa tête *pannum ad retentionem sue vocis, ut fit in Lombardiâ*. – 17 mars, le Vendredi saint, il prêchera, le matin 2 heures après 6 heures, et le soir 2 heures après 2 heures. – 13 avril 1512, avant de quitter Rouen, le frère Boniface vient présenter ses remerciements au chapitre. – 18 mars 1511 (V. S.), mention du décès de l'organiste Raoul de Seyne. – 2 avril, on s'occupera de faire rétablir, pour le sermon des Rameaux, l'échafaudage du cimetière de Saint-Godard, déplacé à l'occasion des travaux de l'église Saint-Laurent. – 18 mai 1512, réception de lettres de la Trémoille, lieutenant du Roi en Normandie ; bien que l'archevêque n'ait point encore fait son entrée à la cathédrale, le chapitre est prié de ne pas faire de difficultés à l'archevêque que des ordres du Roi appellent à Rouen. – 25 juin, Louis Hébert, nommé par le chapitre à l'évêché d'Avranches, remercie les chanoines et prête serment à l'église de Rouen. – 27 septembre, un ouvrier d'Angers demande à être chargé de la réparation des orgues. – 29 novembre, le sénéchal de Normandie prie le chapitre d'envoyer une députation à l'enterrement de sa femme, la dame d'Esneval ; la cérémonie doit se faire à Pavilly. – 10 décembre, le chanoine Favé est signalé comme le fondateur de la chapelle Sainte-Barbe en la cathédrale. – 7 février 1512 (V. S.), députation vers le Sénéchal, à Honfleur et à Rouen, pour obtenir de lui des lettres de recommandation auprès de la Reine dans l'instance que font les chanoines afin de faire confirmer le privilège de Saint-Romain. – Lundi de Pâques, 28 mars 1513, les portes de la cathédrale resteront ouvertes jusqu'à la *Quasimodo*. – 29 juillet, présence à Rouen, pour la réparation des orgues, de maître Ponthus Lancelin, compositeur d'orgues.

1513-1519. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Jacques Lemoine, notaire du chapitre, commençant au 15 octobre 1513, finissant au 1^{er} juin 1519. – 8 décembre 1513, prêt fait par le chapitre d'une mitre et de 3 chapelles pour la consécration de l'archevêque, qui doit se faire à Gaillon dimanche prochain. – 16 décembre, dispositions prises pour l'entrée de l'archevêque. – 18 décembre, sa réception ; mention du sermon prêché par Jean le Rat, docteur en théologie. – 5 janvier 1513 (V. S.), le chapitre délibère sur la plainte formée par la mère d'un enfant de chœur nommé Clément Desmeilliers ; étant allé à l'archevêché demander des étrennes pour lui et pour ses camarades, suivant l'usage, l'archevêque, importuné par lui, avait eu le malheur de dire : « qu'on lui donne un écu, mais auparavant la discipline, » ordre qui ne fut que trop fidèlement suivi par les domestiques du prélat. Jean de Boton, prévôt de Conches, familier de l'archevêque, présente les excuses de celui-ci ; l'archevêque n'a eu aucune intention d'empiéter sur la juridiction du chapitre ; il regrette ce qui s'est passé et aimerait mieux avoir donné 200 écus ; – deux médecins sont chargés de voir l'enfant : ils constatent sur son corps la trace de coups, mais ils ne sauraient dire si la fièvre dont la mère se plaint vient des mauvais traitements ou doit être attribuée à la ruse. – 9 janvier, nouvelles plaintes de la mère ; on lui donne le conseil de consulter pour savoir quelle somme elle doit demander, et on lui promet d'appuyer sa requête. – Clément est nommé plus tard (le 27 juin 1514) par le pénitencier, boursier au collège de Justice, à Paris ; – le chapitre lui témoigna sa bienveillance par maintes gratifications. – 6 janvier 1513 (V. S.), Sandouville, au nom du chapitre, prie l'archevêque de mettre à l'avenir plus de décence dans sa conduite, (on l'avait vu, en compagnie de certains chanoines, faire des « mommons » et entrer, en habits peu convenables, dans plusieurs maisons de la ville) ; touché jusqu'aux larmes, l'archevêque remercie le chapitre, et promet de ne plus donner lieu à de semblables plaintes. – 18 janvier, le chapitre présente pain et vin au grand sénéchal alors à Rouen. – 21 janvier, on apprend la nouvelle de la mort de la Reine. – Réparations des chanceaux : d'Angreville, pénultième de janvier 1513 ; – de Toqueville, 24 avril 1515 ; – de Cailleville, 14 juin 1515 ; – de la Feuillie, 11 mai 1517. – 20 février 1513, réception de lettres du Roi pour contraindre les prélats et gens ecclésiastiques « *adtradendum victualia, juxta valores suorum beneficiorum, pro victuando seu muniendo castra et fortificationes ducatûs Normannie.* » – 6 mars, le maître des œuvres de maçonnerie communiquera à l'archevêque le dessin du grand portail. – 21 mars, le Roi écrit au chapitre de lui prêter 1,000 livres pour 100 livres de rente. – 5 avril, indulgences à l'occasion du *pallium* remis à l'archevêque. – 7 avril, aumône aux religieuses de Saint-Jacques, du diocèse de Thérouane, dont le monastère avait été détruit par l'ennemi. – 27 avril 1514, le chapitre reçoit en dépôt et fait placer dans la sacristie une grande image d'argent, représentant Notre-Dame, que les chanoines de Bayeux avaient fait faire, à Rouen, par un habile orfèvre, J. Du Bosc. – 28 avril, Roger Noblet, *architector* à Rouen, relève les fautes commises par Nicolas Castille, du même métier, dans la composition des portes du grand portail. – 2 juin, mention de quelques livres du feu archevêque Robert de Croixmare : les Clémentines, en papier et lettres de moule ; le Décret en parchemin, en lettres de moule ; – *Valerius de Burleyo.* – 27 et dernier juin, 20 sous de gratification à un ouvrier qui avait cru possible de mettre en brante, avec trois hommes, la grosse cloche de la cathédrale. – 12 août, délibération au sujet des indulgences de Saint-Hubert. – 4 octobre, fête de saint François, entre nones et 10 heures du matin, incendie de la flèche de la cathédrale dite l'aiguille : *Uno instanti commota fuit tota civitas, populusque copiose et maximâ multitudine ad ecclesiam festinanter accedens et undique portando aquas in altum ascendens ; non tamen potuit ignis hujusmodi ab hominibus superari. Putabatur totam civitatem debere igné cremari ;* – des prières sont ordonnées ; le chœur brûle jusqu'à la maçonnerie ; le plomb coule comme de la pluie et vole jusqu'à Saint-Ouen ; les 4 cloches sont détruites. – 5 octobre, contributions des chanoines pour la réparation de ce désastre ; – 6 octobre, députés envoyés aux abbés et aux abbesses ; – 7 octobre, quêtes dans la ville ; – 12 octobre, Masselin était allé porter la triste nouvelle à l'archevêque, pour lors à Abbeville ; – 13 octobre, le collège des notaires apostoliques offre 100 livres ; – 17 octobre, députation envoyée au Roi ; – 26 octobre, sur ces entrefaites, les légats du pape viennent à Rouen ; – 27 octobre, déjà des *portraits* de la tour à reconstruire ont été dressés ; on les communiquera aux conseillers de la ville ; – 27 novembre, on apprend que, sur la demande du cardinal de Bayeux, des évêques de Paris et de Lisieux, de l'abbé de Fécamp, de Robertet et du sénéchal de Normandie, le Roi a accordé 12,000 livres à payer par annuités de 2,000 livres ; – pénultième de novembre, hier, à l'hôtel de ville, on s'est prononcé pour une tour en pierre ; – 23 janvier 1514 (V. S.), dessins de la tour à construire composés par Nicolas Castille, Richard Du Bosc et Jean Derbe, *architectures* ; – 26 janvier, on soumet leurs plans à Jean

Du Bosc, charpentier de l'église, et à Rouland Le Roux. – 4 avril, le chapitre, qui s'est arrêté à l'idée d'une tour en bois, décide que Martin Desperrois aura la surintendance des travaux, aux gages de 60 livres tournois. – 16 avril 1515, un marché ayant été fait avec Simon Aguiton, de Paris, pour la fourniture du bois, on prie le grand sénéchal de prêter le Vieux Palais pour y placer le bois. – 12 novembre, le chapitre, indécis de nouveau, arrête qu'on consultera encore les gens experts. – 3 janvier 1515 (V. S.), à la suite d'une visite de la nouvelle tour, on constate que la maçonnerie qui devait porter la flèche, au lieu d'être de 4 ou 5 pieds, dépassait déjà de 9 pieds la hauteur de l'ancienne maçonnerie ; on demande des explications à Rouland Le Roux qui déclare, le lendemain, qu'il a agi *adsumptuositate et decorem ecclesie et cum consilio aliorum expertorum, maxime Martini Desperrois* ; il avoue qu'il faut encore 7 toises et demie de maçonnerie. – 7 janvier, nouveau dessin soumis au chapitre par Rouland Le Roux. – 4 février, on consultera deux architectes experts dont l'un demeure à Chartres et l'autre à Beauvais. – 15 février, des experts en maçonnerie, venus de Chartres, de Beauvais, d'Harfleur, de Carentan, et d'autres, choisis à Rouen, déclarent que les fondements peuvent soutenir une tour en pierre et que c'est ce qui convient le mieux. – 9 mars, Rouland Le Roux présente au chapitre un « portrait » peint de la tour en projet, conformément à la précédente délibération. – 23 février 1516 (V. S.), les travaux sont suspendus ; on couvre la maçonnerie ; opposition à ce que la tour soit achevée en pierre. – 9 mars 1514 (V. S.), on annonce la prochaine arrivée à Rouen du cardinal du Mans. – 27 avril 1515, on s'occupe de l'entrée que doit faire à Rouen le duc d'Alençon en qualité de gouverneur de la province. – 28 avril, des processions auront lieu conformément au désir du Roi ; Fillon prêchera dans le cimetière de Saint Maclou, si le temps le permet. – 18 mai, sur la requête du chapitre de Beauvais, on permet à maître Rouland Le Roux de se rendre à Beauvais pour donner son avis sur un édifice en construction ; le même artiste est appelé à Angers, pour un motif analogue, par l'archevêque de Lyon, dernier septembre 1518. – 15 juin 1515, on pria le lieutenant du vicomte de faire expulser de l'église les « maraudeurs » qui viennent y commettre des insolences. – 28 juillet, l'archevêque de Rouen annonce, par lettre, aux chanoines que le Roi l'a nommé son lieutenant général en Normandie. – 3 août, le prélat fait son entrée à Rouen, en cette qualité. – 25 septembre, on annonce que M. du Reynel, frère de l'archevêque, est mort en Italie, et l'on décide qu'un service solennel sera célébré dans la nef à son intention. – 1^{er} octobre, réception de lettres de la Régente annonçant la victoire de Marignan et la conclusion du Concordat. – 6 octobre, 8 novembre 1515, 13, 15 août, 22 octobre 1518, 23 mai 1519, peste à Rouen. – 7 décembre 1515, sur la requête de Robert Langlois, recteur des écoles de chant à Rouen, nommé par le chantre de la cathédrale, on arrête que le sieur Pouillet sera appelé et qu'il lui sera fait défense, sous peine d'excommunication, d'emprisonnement, et d'une amende de 50 livres, de tenir école de chant à Rouen. – 6 mars 1516 (V. S.), le chapitre accepte, après examen, une image du crucifix donnée par Laurence Sochon. – 17 mars 1515, 13 décembre 1517, peinture et dorure des orgues ; l'archevêque contribue à ce travail pour 200 écus. – 17 août 1516, entrée du duc d'Alençon à Rouen, comme gouverneur de la province ; il est reçu, aux termes de la délibération du 11 août, comme l'avait été précédemment le duc d'Orléans. – 22 août, nouvelle porte dans l'église par le manoir de l'archevêché. – 18 octobre, le verset *O salutaris hostia*, qu'on avait chanté, en temps de guerre, sur la demande du Roi, ne sera plus chanté, maintenant que la paix est conclue. – 24 octobre, affaire de la décime ; – 24, 25 octobre, dernier novembre, 3 décembre 1516, réunion des délégués des chapitres de la province ; on appelle des poursuites des collecteurs Robert de Bapaumes et Mathieu Pascal. – 6 décembre, on parle, afin de procurer des ressources à la fabrique, de rétablir la confrérie de l'église en l'honneur de la Conception, de l'Annonciation et de l'Assomption. – 13 janvier 1516 (V. S.), des processions générales se feront pour la publication de cette confrérie ; – 2 mars, réception de lettres du Roi qui ordonnent d'enlever les troncs de la confrérie pendant le jubilé de la croisade. – 24 mars, on célébrera un obit pour les membres de cette confrérie le lendemain de l'Annonciation. – 27 mars, contributions des confrères. – 28 mars, l'orfèvre Jean Du Bosc est chargé de dorer l'image de Notre-Dame de derrière le chœur. – 3 avril, présence à Rouen de l'archevêque de Bourges. – 14 avril 1517, réception de lettres du Roi contre les blasphémateurs ; prières ordonnées. – 2 juin, permission aux confrères de la Conception ou du Puy de porter les torches d'usage au convoi du chanoine Louis Delisle, leur associé. – 22 juin, Guillaume Petit, confesseur du Roi, se présente au chapitre, et annonce que Sa Majesté l'a chargé de parcourir les monastères et les lieux ecclésiastiques pour y ramener la régularité. – 1^{er} juillet, on annonce pour le lendemain l'arrivée à Rouen du cardinal de Luxembourg. – 2 août, entrée du Roi à Rouen. – 3 août, entrée de la Reine. – 11 septembre, mort du sieur d'Estouteville à Rouen, dans

l'hôtel du chanoine Mesenge ; les entrailles sont enterrées, la nuit et sans pompe, dans la cathédrale ; le 12, le corps est porté à l'abbaye de Valmont. – 21 octobre, don, par les conseillers de l'hôtel de ville, à la cathédrale, d'une chape de drap d'argent pour l'image de Notre-Dame sous le jubé. – 18, 26 janvier 1517 (V. S.), le chapitre permet aux confrères de Saint-Romain d'abandonner la chapelle de Saint-Romain, où ils se trouvaient trop à l'étroit, et de se transporter dans la chapelle des Innocents qu'ils se proposaient de faire décorer à leurs frais *in clausuris, vitrinis et ornamentis* ; cette chapelle prendra le nom de chapelle Saint-Romain ; – les confrères des Innocents auront, à la place, la chapelle de sainte Catherine. – 28 décembre 1517, 15 mars 1517 (V. S.), opposition du chapitre à l'établissement à Rouen d'un monastère de minimes. – 19 mars, don fait à la cathédrale par Jacques Dufour, de Rouen, demeurant à Paris, d'une superbe pièce de tapisserie représentant l'Ascension. – 1^{er} juillet 1518, l'archevêque de Lyon, présent à Rouen, fait entendre qu'il serait heureux de visiter l'église ; *licet sit primas Francie, non tamen intendit suâ uti primatiâ*. – 5 juillet, pain et vin présentés à la dame de Milly, fille du feu sieur amiral. – 23 août, 15, 16, 18 octobre, délibérations relatives au paiement des travaux faits par Ponthus Lancelin, facteur d'orgues. – 25 novembre, mention d'un *elegantissimus organista*, de Flandre, qui demandait à être reçu organiste de la cathédrale, aux gages de 80 livres par an. – 1^{er} décembre, reliquaire d'argent offert par l'archevêque pour y mettre une relique de saint Ouen. – 28 décembre, il est question du projet de la ville d'ériger 4 écoles de grammaire à Rouen. – 7 janvier 1518 (V. S.), Arthur Fillon, ayant remarqué que les livres liturgiques de la cathédrale étaient détériorés, offre d'entretenir à ses frais un excellent écrivain qui en composera de nouveaux. – 8 janvier, délibération contre les chanoines qui se permettent de porter des vêtements de soie. – 26 mars, *nonobstante conclusione hic habita de mictendo aliquos sacerdotes per parrochias hujus diocesis ad recipiendum denarios et commendacionem confratrie, quia ab aliquibus recitatum fuit ipsos sacerdotes aliàs fuisse caffars gallice, concluserunt domini eos non demicti, propter scandalum*. – 9 mai 1519, en refera somptueusement, de cuivre ou de fer, les clôtures et les portes du chœur.

G. 2150. (Registre.) – In-folio, 211 feuillets, papier.

1519-1521. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Jacques Lemoine, notaire du chapitre, commençant au 2 juin 1519, finissant au 19 décembre 1521. – 9 juin 1519, députation à l'archevêque pour qu'on s'oppose aux quêtes de Saint-Antoine et autres qui se font dans le diocèse. – 22, 25 juillet 1519, 23 janvier, 10, 13, 14 février 1520, pénultième de septembre 1521, délibérations relatives à la tour de la cathédrale qui primitivement devait être faite en pierre. – 23 janvier 1519, acceptation du don, fait par le chanoine Mesenge, d'orgues *pulchre magnificencie* qui devront être placées sur le *pulpitum* (le jubé). – 2 août, demande de rabais par le fermier des dîmes de Sassetot ; grande partie des grains perdus par suite de la foudre et de la grêle. – 5 août, Fillon présente, de la part de Nicolas de la Chesnaye, un anneau muni d'une pierre précieuse dite turquoise, pour la fierte de Notre-Dame, et un signet d'or, aux armoiries dudit de la Chesnaye, pour la fierte Saint-Romain. – 11 août, les processions pour la réduction de la Normandie n'iront, cette année, que jusqu'au couvent des frères mineurs, à cause de la peste qui sévit en plusieurs endroits de cette ville. – 24 septembre, réception de Nicolas Belin, professeur en théologie, à la pénitencerie vacante par le décès de Mai Du Brueil. – 28 novembre, 2 décembre, proposition, par la veuve du sieur de Gaillardbois, de vendre au chapitre une précieuse fontaine de marbre ; – Rouland, architecte de la cathédrale, chargé d'aller voir à Abbeville cette fontaine ; le marché, ne fut pas conclu (16 janvier 1520 (V. S.)). – 24 décembre 1519, mention du flottage des bois sur la rivière de Londinières. – 2 janvier 1519 (V. S.), délibération relative à la représentation des *trois Rois*, qui avait lieu, chaque année, dans la cathédrale, à la procession du jour de l'Épiphanie ; trois chanoines y paraissaient avec des couronnes et des bâtons ; les uns y voyaient une cérémonie de grande dévotion, les autres une cérémonie qui prêtait au ridicule ; les voix se partagèrent ; rien ne fut résolu. – 21 janvier, offre, par un bourgeois de Rouen, de faire placer derrière le chœur un grand chandelier de cuivre à six branches, en remplacement de l'ancien. – 19 mars, mention des dégâts causés par un ouragan aux maisons canoniales, le 16 mars. – 7, 12, 23 mai 1520, maître Rouland est chargé de faire construire, dans l'espace d'un an, 2 petites tours au portail de la cathédrale. – Vin et pain offerts au bailli de Rouen, à l'évêque d'Angoulême, le 14 juillet ; au confesseur du Roi, le 16 juillet ; au Roi, le 8 août ; à l'amiral, au sieur de Lautrec, au cardinal de Lorraine, le 10 août 1520. – Serment prêté à l'église de Rouen par Antoine de la Barre, chanoine de

Rouen, commendataire de l'abbaye de Sainte-Catherine. – 22 septembre, opposition faite par le chapitre au projet d'établissement d'un nouveau couvent de frères mineurs. – 24 novembre, procès à l'officialité entre les chanoines de Rouen et le curé de Londinières prétendant, de part et d'autre, au droit de nommer aux écoles de cette paroisse. – 4 janvier 1520 (V. S.), on annonce la proposition faite par le sieur de Brametot de faire placer une verrière dans la nouvelle chapelle de saint Romain. – 11, 12 mars, délibérations au sujet du projet de la ville de construire un nouvel hôpital pour les pestiférés. – 26 avril 1521, adjonction du chapitre sollicitée par l'official pour s'opposer, par voie de justice, aux insolences qui se commettent aux Rogations. – 8 juillet, délibération contre les ouvriers et gens de métier qui s'allouent dans l'église. – 13 juillet, enfants de chœur envoyés en récréation à Saint-Wandrille. – 17 août, 17 octobre, délibérations contre la confrérie de Notre-Dame du Jardin, pour obtenir la suppression de représentations données dans cette chapelle le jour de l'Assomption, pendant la messe ; – un jardin en cire y était représenté ; – que les confrères suppriment ces ornements et ornent la chapelle d'une verrière. – Ce registre a pour couverture un mandement du chapitre de Rouen portant publication des indulgences accordées à la cathédrale ; ce mandement est en caractères gothiques.

G. 2151. (Registre.) – In-folio, 142 feuillets, papier.

1521-1523. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Jean Lemoine, notaire du chapitre, commençant le 20 décembre 1521, finissant le pénultième de juillet 1523. – 3 janvier 1521 (V. S.), abolition de la représentation des *trois Rois* qui avait lieu à la procession de la messe de l'Épiphanie. – 15 janvier, on rend compte d'une assemblée qui s'est tenue à l'hôtel de ville ; le Roi, alors à Rouen, demande des soldats ; il est question d'assujettir le chapitre et l'église à une forte contribution. – 16 janvier, 2 chanoines chargés d'aller trouver le Roi à l'hôtel de ville après son dîner. – 17 janvier, nouvelle réunion à l'hôtel de ville. – 22 janvier, on s'occupe, de nouveau, des travaux à faire à l'église : la tour, la couverture du chœur, la clôture du chœur en cuivre ; – pour la tour, l'archevêque propose au chapitre de lui prêter 700 livres ; il annonce que, quant à la clôture du chœur, il fera bientôt commencer *unum pulpitem sumptuosum de cupro*. – 8 février, on parle de subvenir aux besoins des pauvres mendiants qui périssent de faim ; chaque semaine, le chapitre fournira, pour leur nourriture, une somme importante. – 18 février, le chapitre loue l'intention de l'archevêque de convoquer un concile provincial. – 5 mars, mention de l'échiquier ou des hauts jours du chapitre. – 28 mars, présentation de pain et de vin à l'évêque *Misopotensis*, cousin du sieur d'Estouteville, pour lors à Rouen. – 28 avril 1522, le blé manquant aux halles de Rouen, le chapitre envoie en chercher à Fresnes-l'Archevêque. – 2 mai, 2 muids de blé achetés, à raison de 50 sous tournois la mine, en la paroisse de Saquenville, par le clerc de ville du chapitre. – On recommande à Jean Dufour, prévôt de la confrérie Saint-Romain, de s'abstenir des banquets d'usage et d'en employer l'argent à des œuvres de charité ; même recommandation à toutes les confréries. – 3 mai, manque de blé à Rouen ; la ville, pour s'en procurer, demande au chapitre de lui prêter de l'argent ; prêt de 1,000 livres par le chapitre. – 20 juin, réparation de la verrière du chancel de Brachy. – Peste à Rouen, 24 juillet, 4, 18, 20 août, 5 septembre, 13 novembre. – 4 août, mention de l'assemblée qui doit se tenir à Gaillon, le 8 de ce mois, pour les amortissements. – 12 septembre, messes matinales dites de *l'esquelle*. – 23 septembre, mention de l'usage de faire chanter de mémoire, par les chapelains des collèges, les psaumes, les histoires et les répons : *Cum nostra ecclesia Rothomagensis, predecessorum nostrorum temporibus et nostris, inter ceteras hujus regni provincias, in psalmos Daviticos, hymnos, antiphonas, responsoria et cetera alla cultum divinum concernentia memoriter decantando floruerit, et hue usque floreat atque luceat, etc.* – 18 décembre, Jean Ribault, archidiaque du Grand-Caux, décédé la veille, sera enterré dans la cathédrale près de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul. – 22 décembre, réception de Richard Ribault, à l'archidiaconé du Grand-Caux. – 7 janvier 1522 (V. S.), mention de l'assemblée tenue hier à la ville pour le fait de 1,000 hommes de pied accordés au Roi. – 8 janvier, chanoines députés pour aller présenter à l'archevêque leurs compliments de condoléances. – Mardi 13 janvier, une assemblée du clergé de la province aura lieu à Rouen, jeudi prochain, sur la demande du Roi ; – mention de l'emprisonnement de l'archevêque qui n'avait point payé au Roi les 10,000 écus auxquels il avait été cotisé ; le prélat demande au chapitre de lui venir en aide pour payer cette somme. – 22 janvier, assemblée pour les libertés de l'église. – 18 février, le trésorier et Dauteny sont délégués par le chapitre pour assister au concile provincial. – 21 février, l'amiral mande près de

lui les chanoines pour leur faire une communication de la part du Roi. – 28 avril, 9 juin 1523, mention des nouvelles chaires du couvent des Augustins de Rouen ; visitées par le hucher Jean Derbe ; faites par Jean Hete et Guillaume Bailly, huchers de Rouen. – Dernier avril, travaux aux orgues, par Ponthus, pour lors à Rouen. – 5 juin, don par la demoiselle d'Enragues d'un drap de grand prix. – 15 juin, le bailli de Gisors présente au chapitre des lettres du Roi par lesquelles Sa Majesté se plaint de la mauvaise volonté du chapitre pour le paiement du subside et demande les noms et surnoms des chanoines récalcitrants ; – les chanoines répondent qu'ils sont obéissants serviteurs et chapelains du Roi, mais que les biens de l'église sont ceux de Jésus-Christ et qu'ils ne peuvent accorder ce qu'il demande. – 18,19 juin, le sieur de Chateamoraud fait au chapitre une communication de la part du Roi ; il a charge de saisir tout le temporel de l'église, si le chapitre ne consent à payer sa part dans le subside accordé au Roi par le clergé de la province ; – après une vive opposition, le chapitre se décide à payer *ad vitandum furorem Regis et propter minas eiusdem in suis personis Matas*. – 11 juillet, la surintendance des travaux de la tour donnée à Martin Desperrois. – 14 juillet, mention de la réédification de l'église de Londinières. – 22 juillet, Jean de Montaulieu, conseiller au grand conseil, présente au chapitre les lettres du Roi pour le paiement de leur quote-part du subside.

G. 2152. (Registre.) – In-folio, 304 feuillets, papier.

1523-1527. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Jean Lemoine, notaire du chapitre, commençant au pénultième de juillet 1523, finissant au 13 mars 1526 (V. S.). – 3 septembre 1523, copie des lettres du cardinal d'Amboise qui nomment vicaire général le chanoine Roger Païen (Gaillon, 17 décembre 1522). – 23 septembre, plainte contre Floquet, lequel s'était permis de faire sculpter ses armoiries en l'église du Fossé en Bray, bien que les chanoines en eussent le patronage. – 26 septembre, défense à un marchand d'images peintes sur toile de les vendre au portail d'Albane. – 28 octobre, on reprend le chant de *O salutaris hostia*, à la messe. – 2 novembre, à l'hôtel de ville, où se sont trouvés le sénéchal de Normandie et plusieurs seigneurs du pays, on s'est occupé des mesures à prendre pour mettre la ville de Rouen en état de défense contre les Anglais qui avaient passé la Somme et s'étaient emparés de Montdidier. – 7 novembre, le chapitre prête à la ville 1,000 livres pour les travaux de défense. – 29 décembre, plainte du chapitre contre les hommes de guerre établis à Londinières et à Amfreville ; le Sénéchal a écrit au sieur de Houdetot de leur ordonner de se retirer. – 15, 16 et 17 janvier 1523 (V. S.), on avait enterré dans la cathédrale le corps du chanoine Lecomte ; information faite, il est reconnu qu'il s'était pendu ; le corps fut exhumé pendant la nuit ; chaque chanoine demanda aux vicaires généraux l'absolution *si et in quantum indigeant, à sententiâ quam incurrisse potuissent, ad causam inhumationis* ; l'église fut réconciliée par l'évêque de Very, et quelques jours après, le 28, on enleva les armoiries de Lecomte qui se trouvaient à sa maison canoniale et sur les chapes qu'il avait données, *ut pereat memoria illius*. – 19 février, *factâ advertenciâ quod in capellâ beate Marie de Orto nuncupatâ restant aliqua tabernacula in quibus confratres confratrie in ipsâ capellâ fundate nuper faciebant ortum, fuit dominus Nagerel commissus et requisitus de movendo et exhortando dictos confratres ut ipsa tabernacula removeant et in eadem capellâ fieri faciant unam vitrinam, ad decorem ipsius capelle*. – 5 avril, d'après un arrêt du parlement, aux obsèques d'un chanoine conseiller au parlement, les deux coins de devant du drap étaient portés par deux chanoines non conseillers, et les deux autres par deux conseillers non chanoines. – 21 avril 1524, la veille, l'évêque de Lisieux s'était présenté à l'hôtel commun et avait demandé à la ville, de la part du Roi, à titre de prêt, 50,000 livres en remplacement de la fourniture de 1,000 hommes de pied. – 27 juin, mention de la reconstruction de l'église de Saint-Nicolas. – 6 septembre, on constate la présence à Rouen de l'évêque d'Angoulême, chanoine de Rouen. – 10 octobre, réception, à l'archidiaconé de Rouen, de Guillaume Du Prat, clerc de Paris. – 14 octobre, le procureur général de la ville communique des lettres de François 1^{er} aux chanoines assemblés *supra fontes ecclesie*, annonçant la fuite du duc de Bourbon, son ennemi capital ; des processions auront lieu à l'église de Saint-Patrice ; le sermon sera fait par le pénitencier. – 9 novembre, le chapitre, en reconnaissance de ses services, permet à Regnaud Orel, prêtre, son procureur, d'avoir une tombe en l'église de Martinéglise, à condition qu'elle soit à ras du sol. – 13 décembre, Jacques Brunel, organiste, ayant donné sa démission (il la retira quelques mois plus tard), on s'occupe de lui chercher un successeur ; il est question d'un clerc de Saint-Vincent, et de Simon Madelin, organiste au prieuré de Saint-Lô. – 15 février 1524 (V. S.),

mention des fondeurs qui travaillent aux clôtures du chœur ; – clôtures prêtes à placer le 27 mars 1524 ; – pour leur achèvement on décide, le 28 décembre 1526, que l'on mettra, à cinq des *fiolle* qui surmontent le travail, 5 chandeliers pour y placer des cierges, aux deux autres la représentation de l'Annonciation, et que, sur la table entre deux, on placera cette inscription : *Ave, graciâ plenâ, Dominus tecum.* – Le 14 mars, on apprend la prise du Roi à Pavie. – Le 15, on décide que des processions auront lieu à Saint-Ouen ; le sermon sera fait par l'évêque de *Veriense*. – 1^{er} avril, on s'occupe des moyens de pourvoir aux besoins des pauvres, *qui, in dies, ad civitatem accedunt ac fame pereunt eo quod, licet plures ex ipsis sint potentes et validi ad operas exercendas, attamen non possunt invenire qui eos conducat, et, eo medio, ocio vacant, mendicando per vicos, et qui etiam possent insurgere in cives ac sediciones et commociones facere* ; les travaux de la fabrique seront interrompus pendant trois mois ; le chapitre contribuera aux frais de l'assistance publique. – 4 mai 1525, l'archevêque est malade à Lyon. – 13 mai, 20 livres tournois au peintre Guillaume Quesnel pour une nouvelle bannière. – 13 octobre, *Te Deum* pour la convalescence du Roi. – 10 novembre, la Régente avait enjoint au bailli de réunir les trois États de la province qui devaient nommer 3 notables pour la ratification du traité de paix conclu entre le roi de France et le roi d'Angleterre ; le chapitre répond qu'il n'a point pouvoir d'élire au nom du clergé. – 17 novembre, projet de l'archevêque de fieffer, pour 100 livres tournois, son hôtel de Paris à Jean Cottereau, trésorier de France, et à Guillaume de Beaune. – 29 novembre, on rapporte la réponse des États de Normandie à la demande de la Régente ; ils ont refusé de ratifier le traité de paix parce qu'il ne leur est pas apparu que MM. les princes et seigneurs de France ni même les neuf principales villes du royaume l'aient approuvé. – Dernier novembre, on rend à la demoiselle d'Entragues un livre de chroniques, ayant appartenu à son père, le sieur de Graille, livre qui a été trouvé parmi les meubles du chanoine Mesenge, décédé. – 3 février 1525 (V. S.), Rouland Le Roux, maître maçon, prie le chapitre de désigner pour son successeur, son gendre Julien Chenevière ; – recommandation qui ne fut point prise en considération, puisque, le pénultième de juin 1526, Vitocoq fut nommé maître maçon. – 15 février 1525 (V. S.), mention de la réparation des orgues par Antoine Josseline ; – 23 février suivant, 60 livres payées, pour le même objet, à Anne, veuve de maître Ponthus Josseline. – Même date, la Régente demande des prières pour la paix conclue entre la France et l'Espagne. – 24 mars, enregistrement des lettres de l'archevêque qui nomment Pierre de Martigny, évêque de Castres, son vicaire général au spirituel et au temporel (Gaillon 3 mars 1524). – Jeudi saint, les enfants de chœur pourront chanter, à l'avenir, les motets *cum libro*, parce qu'en les contraignant à les apprendre, on les force à négliger leurs études de grammaire. – 19 mai 1526, délibération relative à la tour de l'église, qui doit être surmontée d'une flèche en bois. – 20 juin, 12, 16 novembre, chapelain suspect de lèpre visité par MM. Tardivel et Bethencourt, médecins, et par Jean Gosse, chirurgien. – 23 juin, tourelle de l'église vers le portail de la calende, en ruine. – 17, 25 juillet, suppression de fêtes par l'autorité archiépiscopale. – 20 août, on confirme la délibération d'après laquelle le *strepitus cathedrarum* contre les chanoines retardataires ne devait se faire qu'aux petites heures. – 1^{er} septembre, décès de Laurence Sochon, femme de Jean de Marbeuf. – 11 septembre, les confrères de la confrérie du Jardin doivent faire faire une belle verrière ; le chapitre se charge des frais de la maçonnerie. – 27 septembre, entrée du grand sénéchal à Rouen, en qualité de gouverneur de Normandie. – 12 novembre, mention d'une assemblée ecclésiastique, qui devait se tenir, le 20 novembre, à Évreux pour s'opposer aux privilèges des gradués. – Vin présenté au sieur de Florenge, maréchal de France, le 18 décembre 1526 ; – au cardinal de Lorraine le 13 mars 1526 (V. S.).

G. 2153. (Registre.) – In-folio, 340 feuillets, papier.

1527-1531. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Jean Lemoine, notaire du chapitre, commençant au 14 mars 1526 (V. S.), finissant au 25 juillet 1531. – 12 avril 1526 (V. S.), mention de la présence à Rouen de l'amiral de France. – 22 avril, travaux de la tour suspendus, afin de travailler à la couverture du chœur ; l'archevêque devait contribuer, pour une large part, à cette restauration. – 18 mai 1527, prières pour la demoiselle d'Entragues, malade. – 21 juin, processions à Saint-Ouen à l'occasion de la captivité du souverain pontife et de la destruction de la ville de Rome. – 15 juillet, nouvelles prières pour le pape, sur la demande du Roi. – Dernier septembre, peste à Rouen. – Jeudi 24 octobre, mort du sieur d'Estouteville, protonotaire, chanoine de Rouen ; son inhumation aura lieu à Valmont, mardi prochain. – Mardi 11 février 1527

(V. S.), mention d'une assemblée des nobles convoquée à Duclair pour le samedi suivant, et qui devait avoir lieu en présence du grand sénéchal de Normandie ; le chapitre en est avisé, à raison du fief de Roumare. – 25 mars, demain un concile provincial se tiendra à Rouen pour la rançon des enfants de France ; le clergé accorda au Roi 4 décimes. – Jeudi saint, on signale la grande diminution des aumônes qui se perçoivent aux Calendes, et se déposent au tronc de l'Angelot. – 4 mai 1528, le Roi demande à la ville 70,000 livres pour la rançon de ses enfants. – 20 juillet, sur la demande du parlement, et à la suite de la condamnation d'un hérétique qui avait proféré des blasphèmes contre la Sainte Vierge, le chapitre décide qu'il sera fait une procession générale et une prédication pour l'instruction du peuple, *ut se abstineant ab erroribus et lecturâ librorum sacre scripture in linguam vernaculam translatorum*. – Sermon prononcé, le 23, par le prieur des Carmes. – 28 juillet, mention de maître Léonard De Feschal, peintre, qui vendait des images ; – le 1^{er} septembre, on lui permet d'établir, entre le portail des Libraires et le four du chapitre, une échoppe pour y vendre des *images* ou peintures. – 14 août, on reçoit à l'archidiaconé du grand Caux l'archevêque de Bourges, après lui avoir fait quelques observations sur ce qu'il était profès de l'ordre de saint Antoine de Viennois, et que le chapitre n'était point accessible aux religieux. – 16 octobre, demande faite par les membres de la confrérie de sainte Anne pour qu'il leur soit permis de s'associer les maîtres experts en l'art de teindre les toiles, d'élever leur chapelle pour la rendre plus claire, et d'y placer les images de saint Cyr et de saint Maurice. – 11 décembre, Guillaume de Bourges *alias* le Grant, peintre, avait cherché un asile dans la maison de l'horloger ; on lui dira de se retirer au cimetière. – 8 janvier 1528 (V. S.), mention de l'estimation qui venait d'être faite des maisons de la ville de Rouen pour la répartition des 75,000 livres affectées à la rançon des enfants de France. – 5 août 1529, le chapitre refuse de livrer aux sergents du Roi un prisonnier réfugié dans l'église, que ceux-ci réclamaient comme *insidiator itinerum* ; ils le garderont comme ils pourront. – 14 août, à la suite du sermon solennel d'usage fait par un adolescent, aux frais du doyen, on avertira ce dernier de n'avoir plus à s'adresser à de pareils jeunes gens et on demande à l'orateur pour quel motif il a omis la Salutation angélique. – 19 août, mention de la visite faite, la veille, à la cathédrale par madame de Guise. – 19 octobre, mention d'un écu d'or donné par l'évêque de Clermont qui s'était fait montrer les objets précieux de la sacristie. – 6 novembre, Jean de la Salle, gardien du Vieux Palais. – 217 livres pour l'image de saint Romain, placée à la clôture du chœur. – 3 janvier 1529 (V. S.), Gaillard Spifame sieur, de Bisseaux, général des finances du Roi, communique au chapitre des lettres de François I^{er} : tous ceux qui possèdent des vases d'argent les remettront à Jean Carré, receveur général de Normandie, lequel leur en donnera un reçu ; le prix auquel ces objets auront été estimés sera payé, du mois d'avril au mois de juin prochain. Il s'agissait de faire des fonds pour la rançon des enfants de France. – 8 juillet 1530, *Te Deum* pour la délivrance de ces princes. – 8 décembre, délibération contre certains articles erronés publiés récemment : on empêchera les imprimeurs de rien publier contre la foi. – 16 décembre, des processions seront faites à l'occasion des inondations. – 23 mai 1531, permission donnée au curé de Clais de faire construire une chapelle sur un des côtés du chœur de son église. – 25 mai, Bastien Enon, enfant du chœur, est nommé à une bourse du collège de Justice dont était pour lors proviseur Jean Le Sueur, curé de Saint-Maclou. – 9 juillet, serment de fidélité prêté à l'église de Rouen par Marie d'Annebaut, abbesse de Saint-Amand.

G. 2154. (Registre.) – In-folio, 388 feuillets, papier.

1531-1536. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Jean Lemoine, notaire du chapitre, commençant au 1^{er} août 1531, finissant au 9 septembre 1536. – 3 août 1531, Jean Feu, troisième président au parlement, accompagné du maître d'hôtel de l'évêque de Lisieux, vient faire part au chapitre du décès de Louis de Breszé, grand sénéchal de Normandie ; il annonce qu'il a demandé à être inhumé dans la cathédrale près de son aïeul ; le chapitre décide qu'on ira chercher le corps aux Emmurées au delà du pont, quand on le rapportera d'Anet, lieu du décès. – 17 août, dispositions prises pour les funérailles ; comme on prévoit qu'il y aura affluence de monde, et que, d'ailleurs, la peste est à craindre, le service aura lieu dans la nef ; l'autel sera dressé devant la porte du chœur ; – les grand'messes seront célébrées par les évêques en titre et non par les suffragants, qui ne pourront officier ni même entrer dans la cathédrale *in pontificalibus*. – 18 août, inhumation de Breszé. – 21 août, l'évêque de Lisieux, accompagné de Matha, maître d'hôtel du Sénéchal, réclame les ornements qui avaient été déposés sur le corps au moment de

l'inhumation : collier, manteau et chaperon de l'ordre du Roi, bonnet de velours noir avec une enseigne d'or et plusieurs fers d'or, souliers de velours, etc. – Peste à Rouen, les 28 août, 9 octobre 1531, 26 août 1532, 12 septembre, 21 octobre 1533. – 8 septembre 1531, procession générale à l'occasion d'une femme hérétique qui devait être prêchée. – 19 novembre, pain et vin présentés à l'amiral de France, lieutenant général du Dauphin en Normandie, arrivé à Rouen de la veille, à l'évêque de Clermont, à celui de Lisieux, au général de Normandie. – 29 novembre, la veuve du grand sénéchal ayant demandé la permission de faire apposer les armoiries de son mari aux portes et aux piliers de l'église, le chapitre diffère à prendre une décision sur ce point. – 25 janvier 1531 (V. S.), entrée en la cathédrale de Rouen, d'Antoine Du Prat, chancelier de France ; il était venu au parvis, à cheval, accompagné du cardinal de Grandmont, etc. – 2 février, le Roi était arrivé à Rouen la veille ; le service est avancé de deux heures ; la messe du Roi sera célébrée dans le chœur *in fine cujus tangere debet cegrotantes et laborantes morbo*. – 3 février, entrée à Rouen de François, dauphin de France, gouverneur de Normandie ; il était accompagné de ses deux frères. – 6 février, entrée de la Reine. – Pénultième de mai 1532, délibération au sujet du décès de Guillaume Le Roux, chanoine, abbé d'Aumale ; il était mort la veille ; son corps devait être porté au Bourgtheroulde. – 10 juillet, le Roi demande au chapitre Regnart d'Andely, enfant de chœur, pour sa chapelle. – 14 septembre, délibération contre le seigneur de Thiouville, qui, au préjudice des droits de patronage du chapitre, avait fait construire un oratoire sur un des côtés de l'église de Thiouville. – 7 octobre, processions ordonnées, sur la requête du Roi, pour demander la protection de Dieu contre les Turcs. – 14 octobre, paiement des fondeurs qui avaient travaillé à la clôture du chœur. – 23 novembre, le chapitre autorise l'érection d'une chapelle à Railly-en-Campagne, hameau de la paroisse de Londinières, pour les habitants de ce hameau et de Fresnay-le-Petit. – 25 avril, 6, 7 août, 11 décembre 1533, procès en matière de la foi contre Étienne Le Court, curé de Coudé au diocèse de Séez ; l'inquisiteur de la foi est mandé ; Le Court est déclaré hérétique par l'archevêque *in pleno parqueto curie archiepiscopalis*, livré à la justice séculière *cum tunicâ bipartitâ* ; assistent à la sentence l'évêque d'Hippone, cinq abbés *in pontificalibus*, des chanoines et des conseillers au parlement ; estrade élevée dans le grand cimetière de la cathédrale. – 15 septembre, à cause de la peste, les enfants de chœur cesseront de porter l'eau bénite par les maisons. – 3 novembre, les paroissiens de Manneville-la-Goupil s'engagent à faire faire un chœur somptueux à leur église, si les chanoines, qui étaient décimateurs, veulent contribuer à la dépense. – 21 février 1533 (V. S.), on placera un drap sur la chaire du pénitencier afin qu'il puisse se faire entendre, quand il donnera ses leçons. – 24 juillet 1534, nomination de Jean Lesueur, à la prébende théologique en remplacement de Jean de Bures, décédé. – Pénultième de juillet, procès en matière de foi contre Richard Le Blont et Antoine Lecomte, prêtres, prisonniers. – 15 janvier 1534 (V. S.), Guillaume Seniguehen, écrivain, chargé d'écrire les livres de l'église, demande qu'on lui paie, par avance, 10 écus pour le mariage de sa fille. – 20 janvier, achat de pierre à la fabrique de la cathédrale par les trésoriers de l'église Saint-Patrice. – 28 janvier, ordonnance relative à la procession solennelle qui devait se faire pour la conservation de la foi contre les luthériens, sur la demande de la cour de parlement. – 27 mars, le sieur de Saint-Spire, conseiller du Roi, offre, de la part de la veuve du sénéchal de Breszé, une précieuse chape de drap d'or à champ blanc avec armoiries. – 12 avril 1535, vin présenté au cardinal légat, chancelier de France, pour lors à Rouen. – 7 décembre, l'archevêque demande au chapitre deux enfants de chœur qui chanteront au couvent des carmes le jour de la Conception. – 19 janvier 1535 (V. S.), le promoteur demande au chapitre de déléguer quelques chanoines pour assister au procès d'un hérétique. – 20 mars, Pierre Lignant et Louis Bouvet, libraires, demandent qu'il leur soit permis de faire imprimer à leurs frais un nouveau psautier *ferialem* selon le rit et usage de Rouen. – 1^{er} avril, il est question des prêtres qui viennent à la cathédrale pour entendre les confessions, à l'occasion des indulgences de la Madeleine ; plusieurs sont inconnus et paraissent ignorants ; on avait dit qu'il serait bon de les examiner ; on décide que ce soin regarde le prieur de la Madeleine. – 20 juin 1536, on commence à paver le cimetière de l'église. – 22 juillet, volumes écrits par Jean Mallart, écrivain. – 11 août, indulgences plénières pour la paix de la chrétienté. – 17 août, assemblée à l'hôtel de ville ; le sieur de la Mailleraye, gouverneur de Normandie, demande, au nom du Roi, 50,000 livres. – 28 août, réparations des fortifications de la ville.

1536-1539. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Jean Lemoine, notaire du chapitre, commençant au 11 septembre 1536, finissant au 26 novembre 1539. – 15 septembre 1536, mention des prétentions de l'archevêque de Lyon, soi-disant primat de France, qui s'était permis de faire une ordination à la Rocheguyon. – Lettre de François I^{er} en faveur de Claude Chapuis, son libraire et valet de chambre ordinaire, qu'il avait nommé doyen de Rouen, en vertu d'un indult du pape, 16 septembre. – Lettre du cardinal du Bellay en faveur du même Chapuis, qui était son secrétaire ordinaire. – 13 novembre, Charles de Moy, sieur de la Mailleraye, gouverneur de Normandie, accompagné du protonotaire de Grandmont et de Marian, vicaire général de Saint-Ouen, remet au chapitre des lettres pressantes du Roi pour la réception de Chapuis, 23 octobre. – 25 novembre, instances du chapitre pour pouvoir élire librement son doyen. – 9 décembre, sur la demande de Becdelièvre, conseiller du Roi, maître de la confrérie de la Conception, quatre enfants de chœur se rendront demain au couvent des carmes pour chanter à la messe de la confrérie ; cette concession est faite en faveur de l'amiral et de l'archevêque qui doivent assister à cette cérémonie. – 29 janvier 1536 (V. S.), réception à un canonicat d'Olivier Labbey, conseiller au parlement. – 6 mars, l'amiral de France demande au chapitre de lui céder l'enfant de chœur Nicolas. – Samedi 17 mars, on annonce pour lundi prochain la joyeuse venue à Rouen du roi d'Écosse, qui avait épousé la fille aînée du roi de France ; le Roi veut qu'ils soient reçus avec les mêmes honneurs que le dauphin de France. – 19 mars, à 4 heures, le roi d'Écosse entre à la cathédrale avec une grande multitude de nobles et de seigneurs ; l'archevêque le reçoit ; une heure après, la Reine fait son entrée. – 21 mars, le petit Nicolas fait des difficultés pour passer au service de l'amiral ; le pénitencier est chargé de présenter à celui-ci les excuses du chapitre. – 24 mars, on mentionne que, la veille, la dame de Nevers et la veuve du Sénéchal sont venues visiter les reliques de l'église. – 29 mars, la reine d'Écosse demande, à son tour, un enfant de chœur au chapitre ; le père dit que l'enfant est trop faible de complexion et qu'il ne veut pas quitter son pays ; le chapitre l'engage à s'excuser du mieux qu'il pourra auprès de la Reine. – 29 avril 1537, lettre de François I^{er} au chapitre, qui avait refusé de recevoir Chapuis. – 15 juin, Bertrand de Marcillac est nommé doyen. – Pénultième de juin, le chapitre prie l'archevêque, lieutenant général en Normandie, de remonter au Roi, *quod, pro presenti, viri ecclesiastici, signanter curati et eorum vicarii, sunt per armatos patriam discurrentes et transeuntes adeo infestati, inquietati et molestati quod ipsi vicarii non possunt satisfacere suis curatis aut eisdem subvenire, et quod in diocesi Rothomagensi, signanter in patriâ Caletensi, durante isto mense junii, tanta viguit coruscatio, fulgur, et grandinum tempestas quod, in longitudine duodecim leucarum, omnia et singula quecumque grana et fructus inibi excrescentia omnino deperdita fuerunt et penitus inutilia remanserunt.* – 8 septembre, accord entre Marcillac et Chapuis, prétendant l'un et l'autre à la dignité de doyen. – 7 novembre, le chapitre, après avoir fait observer qu'il n'assiste en corps qu'aux obsèques des pères de chanoines, des prélats ou des princes, consent toutefois à accompagner le corps de la femme du premier président de Marcillac, en considération de Bertrand de Marcillac, frère du président. – 21 novembre, procession pour appeler la bénédiction de Dieu sur l'armée du Roi qui marche contre l'Empereur. – Peste à Rouen le 21 novembre 1537, le 13 avril 1537 (V. S.). – 27 novembre 1537, le chapitre cède l'enfant de chœur Pierre de Toqueville, au duc d'Orléans, qui voulait se former une chapelle de musique. – 8 décembre, mention de Pierre *de Palude*, organiste de l'archevêque. – 21 décembre, procès en matière de foi. – 4 avril 1537 (V. S.), hier le Roi a fait demander à la ville 1,500 hommes ; le premier président a été député vers Sa Majesté pour lui exposer que la charge est au-dessus du pouvoir des bourgeois de Rouen. – 9 avril, il est de nouveau question d'achever la tour. – Pénultième d'avril, réception de Bertrand de Marcillac au doyenné. – 1^{er} mai 1528, délibération contre les paysans qui vendaient dans le cimetière des rameaux de houx *cum tympanis*. – 6 mai, François Du Pré, conseiller du Roi au grand conseil, demande au chapitre, de la part du Roi, un prêt de 2,000 écus d'or, – 29 juillet, processions à l'occasion de la paix entre le Roi et l'Empereur. – 17 août, on signale l'existence à Caen d'un habile compositeur d'orgues. – 7 septembre, mention de la réédification de l'église Saint-Denis à Rouen. – 18 avril, 6 mai 1539, marché avec Cornille de Joussière pour la peinture des bannières de l'église (de drap de soie de taffetas cramoisi). – 11 juin, *factâ advertenciâ quod domini de villâ demoliri faciunt antiquam januam civitatis prope conventum carmelitarum, in quâ januâ ecclesia decantare consuevit, in reditu sollemnis processionis, die dominicâ in Ramis « Gloria Laus, » in prejudicium ecclesie et in maximum scandalum, saltem nisi domini de villâ provideant de loco y-doneo, in quo stacio assueta fieri possit, domini concluderunt quod videantur scripture et documenta.* – 18 juin, la ville assure

que le sieur de Pissy, ancien propriétaire de la porte, fera faire, chaque année, un théâtre pour la station ; – mais le 21 juin, le sieur de Pissy déclare qu'il n'accepte pas cette charge. – 14 août, sermon solennel prononcé devant le chapitre par un jeune orateur, fils du premier président et neveu du doyen. – 21 août, proposition faite par Nicolas Robillard, vicomte de Gisors, de prendre à louage l'hôtel de l'archevêque de Rouen à Paris. – 18 septembre, présentation au chapitre par Jean de Moges, lieutenant général du bailli, de lettres du Roi pour obtenir un prêt considérable, avec menace, en cas de résistance, de saisir le temporel de l'église. – 6 octobre, Guillaume de Darnétal est nommé organiste de la cathédrale. – 23 octobre, prières pour la maladie du Roi.

G. 2156. (Registre.) – In-folio, 170 feuillets, papier.

1539-1541. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen commençant au 13 décembre 1539, finissant au 6 septembre 1541. – 11 janvier 1539 (V. S.), gages du garde du tronc dit dit l'*Angelot*. – 14 janvier, réception du cardinal de Farnèse, légat à *latere* en France, accompagné du cardinal de Marseille. – 27 janvier, information au sujet d'une image du crucifix en terre cuite qu'on avait trouvée brisée sur le grand pont de Rouen. – 12 mars, mention du travail commencé sur le chœur de la cathédrale pour l'érection d'une statue de saint Georges. – Lettres de Jean de Luxembourg, évêque de Pamiers, abbé d'Ivry, et de Charles d'Orléans, fils du Roi (Pont-de-l'Arche, 19 avril), en faveur des barons de Launay, qui aspiraient au privilège de Saint-Romain. – 21 avril 1540, le Roi demande au chapitre un prêt de 500 écus d'or. – 9 juillet, le chapitre est invité à l'inhumation qui devait se faire à Saint-Laurent du corps de M. de Croismare, sieur de Saint-Just, général de Normandie, père d'un chanoine de Rouen. – 16 juillet, on signale la prochaine arrivée à Rouen du chancelier de France. – 7 septembre, pain et vin présentés, de la part du chapitre, à Monseigneur de Soissons. – 14 septembre, mention des hauts jours tenus pour le Roi à Bayeux. – 10 février 1540 (V. S.), les fermiers de Villers sollicitent un rabais du prix de leurs fermages *propter indispositionem temporis, aquarum inundationem et grandinem*. – 13 février, il est question d'achever les clôtures du chœur. – 21 mars, dispense accordée à Le Rat, pénitencier, qui se rendait vers le Roi pour soutenir les intérêts de la ville et de la province. – 20 et 21 avril 1541, travaux aux piliers de la chapelle de Notre-Dame derrière le chœur. – 3 septembre, concession de sépulture dans l'église, près de la tombe du doyen Le Lieur, au chanoine Nagerel, docteur en médecine, lequel avait fait une fondation pour la fête de saint Gôme et saint Damien.

G. 2157. (Registre.) – In-folio, 247 feuillets, papier.

1541-1544. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen rédigées par Christophe Bauldouyn, tabellion du chapitre, commençant au 6 septembre 1541, finissant au 4 janvier 1543 (V. S.). – 6 octobre 1541, délibération relative à la tour. – 1^{er} janvier 1541 (V. S.), Bertrand de Marcillac, doyen, décédé la veille, sera enterré dans la chapelle derrière le chœur près de la tombe de Le Lieur. – Communication au chapitre par de Moges, lieutenant du bailli, de lettres du Roi, pour qu'on n'ait point à procéder à l'élection d'un doyen. – Pénultième de janvier, lettres du Roi (27 janvier) portant qu'en considération du premier président du parlement, François de Marcillac, il a présenté au pape, pour être nommé doyen, Jean de Marcillac, fils aîné dudit président, et neveu du doyen décédé. – 27 mars, délibération contre le prédicateur du couvent des carmes qui, dans ses sermons, avait avancé des faits préjudiciables à l'honneur du chapitre. – 5 avril, vin offert, de la part des chanoines, au cardinal de Lorraine, alors à Rouen. – 6 avril, l'archevêque rappelle qu'autrefois et lorsqu'il n'était que chanoine, c'était un usage établi dans le chœur de la cathédrale de chanter de mémoire tout l'office divin ; il voit avec peine plusieurs chanoines se servir de livres ; il les prie de rester fidèles à l'ancien usage. – Lettres, du Dauphin (10 avril 1542), et d'Annebaut (15 avril) en faveur du sieur de la Boissière, homme d'armes de la compagnie de Villebon, qui aspirait au privilège de Saint-Romain. – mai, Jean Onffroy, délivré par ce privilège, fait don d'un signet d'or pour la châsse de saint Romain. – 22 mai, pain et vin offerts, de la part du chapitre, à Cenalis, évêque d'Avranches, pour lors à Rouen. – 12 août, prêt demandé par le Roi à la ville. – 23 août, MM. de la ville, en faisant la visite des halles de la Basse Vieille Tour, ont constaté l'état de ruine où se trouvait la chapelle érigée en l'honneur de saint Romain ; ils proposent de la rétablir, ailleurs, dans une place convenable et à leurs frais ; – dernier août, le chapitre, après avoir consulté l'archevêque, autorise le changement. – 10 octobre, visite de la tour ; – 2 novembre, sur le rapport d'experts (Jean le Roux, Étienne Guiffart, Simon Vitecoq, Jean De la Rue, maîtres maçons, Alexandre et Toussaint

Lamberel, Jacques Dumesnil, Guillaume Bayart, Toussaint Du Busc, Robert Le Mercier, Thomas Petit, Nicolas Le Jeune, Thomas De la Houille, Alain Le Breton, charpentiers), on décide d'édifier sur la masse et lanterne de pierre un clocher de Lois. – 23 octobre, François Morelon, procureur général au parlement, présente au chapitre des lettres du Roi contre les luthériens et en demande l'enregistrement. – mars 1542 (V. S.), les confesseurs qui se présentent pour entendre les fidèles à l'occasion des indulgences ne seront admis à la cathédrale qu'après examen fait de leur *idoneité* parle pénitencier ; on voit, par la délibération du jour suivant, que plusieurs de ces confesseurs avaient été enfermés dans les prisons de l'archevêché sur la poursuite du promoteur volant. – 10 avril 1543, réception à un canonicat de Pierre Du Val, docteur en théologie, abbé de Fontenay. – 17 août, le synode du chapitre aura lieu le lendemain du synode de l'archevêché. – 4 octobre, mention d'un puits commun construit par les habitants de Saint-Jean du Cardonnay. – 18 octobre, vases d'or et d'argent vendus pour subvenir aux besoins de la ville à laquelle le Roi demandait 36,000 livres. – 22 octobre, réception à un canonicat de Nicolas Le Roux, conseiller du Roi, prieur du Mont-aux-Malades. – 20 décembre, le chapitre fait présenter 2 pains et 2 gallons de vin à Remon, premier président du parlement, qui devait ce jour-là prendre possession de sa charge.

G. 2158. (Registre.) – In-folio, 248 feuillets, papier.

1544-1546. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Christophe Bauldouyn, notaire du chapitre, commençant au 5 janvier 1543 (V, S.), finissant au 10 avril 1545 (V. S.). – Dernier avril 1540, Georges d'Amboise hypothèque ses biens de Vauvray, Bussy la Chappe, Cheppes, Cernou, Cuperly, jusqu'à concurrence de 18,000 livres pour l'achèvement des travaux de la tour, suspendus parce que la guerre avec l'Angleterre ne permettait pas de faire venir de ce pays le plomb nécessaire. – 24 mai 1544, sur la demande de Robert Becquet, charpentier de la cathédrale, le chapitre lui concède un droit de sépulture, dans le grand cimetière, avec une tombe sur laquelle pourront être inscrits ses nom et surnom. – 9 juin, pain et vin offerts, de la part du chapitre, au sieur de Brissac, bailli de Caux. – 24 juin, sur la demande de ce seigneur, dispense est accordée à Payen d'Esquetot dont il devait avoir besoin pour affaires concernant le service du Roi. – 1^{er} juillet, le sieur de Mondragon entretient le chapitre de la commission qui avait été précédemment confiée au dit de Brissac : le Roi voulait que l'on travaillât activement aux fortifications de la ville et que tous y contribuassent. – 8 juillet, la ville, hors d'état de payer 96,000 livres pour la fourniture de 4 mois de solde de 50,000 hommes de pied, demandés par le Roi, prie le chapitre de lui remettre, à titre de prêt, les vases d'argent de l'église. – Peste à Rouen les 11 août, 1^{er} septembre, 4 octobre 1544, 23 juin 1545. – 28, 29 septembre 1544, travaux aux fossés de Rouen. – 3 octobre, *Te Deum* pour la paix. – 5 janvier 1544 (V. S.), requête de Robert Becquet, charpentier de la cathédrale, afin qu'on lui continuât la pension de 100 sous par an pour la surintendance des travaux de charpenterie. – 16 février, plainte contre les couards, *trajediatores conardisie*, qui, au scandale de la ville, du chapitre et de l'église, avaient, dans leurs jeux, revêtu un de leurs personnages du surplis et de l'aumusse, lui avaient supposé des crimes, l'avaient condamné à mort et livré au bourreau. – 15 mars 1545, délibération relative à la même affaire ; le parlement, sur la requête du chanoine de la Houssaie, avait ordonné une enquête et eu avait chargé les conseillers de la Masure et Raoulin. – 21 mars, demande faite par le Roi à la ville d'une somme de 64,000 livres. – 25 avril 1545, communication faite au chapitre par le procureur général de Morelon ; le Roi veut extirper l'hérésie de son royaume ; les hérétiques, détenus dans les prisons, peuvent-ils bénéficier du privilège de Saint-Romain ? – 27 juillet, députation nommée pour aller saluer le premier président Remon, arrivé à Rouen, depuis l'avant-veille, et logé à l'archevêché ; – 8 août, on paiera à Robert Becquet sa pension par anticipation, eu égard à son indigence. – 1^{er} août, pain et vin présentés, de la part du chapitre, au sieur de Mendosse et au grand audienier de France. – 13 août 1545, Vandrille Guibart maintenu dans la charge d'enseigner les enfants de chœur *in grammaticalibus*, en remplacement de Guillaume Haudent, vraisemblablement l'auteur d'un recueil de fables en français. – 17 septembre, remerciements des chanoines de Cambrai à leurs confrères de Rouen, pour la manière dont ceux-ci avaient accueilli Jérôme Joseph, grand archidiacre de Cambrai. – 5 octobre, serment de fidélité de Guillemette de Saint-Germain, abbesse de Saint-Amand. – 18 janvier 1545 (V. S.), félicitations adressées à l'archevêque récemment nommé cardinal. – 29 janvier, on annonce que ce prélat doit arriver le lendemain à Rouen.

G. 2159. (Registre.) – In-folio, 236 feuillets, papier.

1546-1548. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Christophe Bauldouyn, notaire du chapitre, commençant au 12 avril 1545 (V. S.), finissant au dernier juin 1548. – 15 mai 1546, procès, à Caudebec, au sujet des alluvions de Petiville. – 12 juin, réception de lettres de l’amiral de France annonçant la conclusion de la paix entre le roi de France et le roi d’Angleterre. – Peste à Rouen les 25 juin, pénultième d’août, 8 octobre, 23 novembre 1546, pénultième de juillet, 17 août, 12 novembre 1547. – Réception : à l’archidiaconé du Grand-Caux, possédé précédemment par son oncle Richard Ribault, de Guillaume Ribault, clerc de Rouen, 16 juillet 1546 ; – à des canonicats, de Jacques Bourjotel, clerc, secrétaire du cardinal d’Amboise, 5 et 12 mai 1547 ; – de Denis de Brèvedent, fils du lieutenant général du bailli de Rouen, 28 octobre 1547 ; – de Jacques Desmarêts, protonotaire du Saint-Siège, 8 novembre 1547. – 2 août 1546, fonts placés dans la chapelle de la Trinité, située sur la paroisse de Clais ; – 12 mars 1546 (V. S.), délibération, sur la requête des habitants du hameau de Fresnay-en-Val, à Clais, pour qu’on bénît les fonts baptismaux de ladite chapelle ; consentement donné par le chapitre, sous la condition que les habitants s’engageraient par-devant notaire à faire le traitement du vicaire perpétuel et à supporter les frais d’entretien de la nouvelle église. – 4 novembre 1546, homicide commis dans l’église sur la personne de Jean Durant par des malfaiteurs nommés *provençaux* ; – interruption du service divin, de la sonnerie des cloches ; portes de l’église fermées. – 6 novembre, réconciliation de l’église, par l’évêque d’*Hipponence*, assisté de deux religieux augustins. – 26 novembre, le chanoine Alexandre de Courcy, commensal de l’archevêque, demande à être dispensé de venir à Rouen parce que la peste y sévit. – 10 décembre, Baptiste Le Chandelier, conseiller au parlement, maître cette année de la confrérie de la Conception, prie le chapitre de lui accorder deux enfants de chœur pour la messe solennelle qui doit être célébrée, le dimanche suivant, au monastère des carmes. – 1^{er} février 1546 (V. S.), le chanoine Masselin est nommé à la cure de Saint-Martin d’Oissel, vacante par le décès de Raoul Boulleng, conseiller du Roi. – 3 avril, on reçoit la nouvelle de la mort de François I^{er}. – 6 septembre 1547, le sieur de Draqueville, conseiller du Roi, demande au chapitre, pour son père, Jourdain Le Comte, sieur de Draqueville, l’office de la vicomté de Martinéglise, vacant par le décès de Pierre Le Marinier. – 13 septembre, mention du roi d’Yvetot. – 2 décembre, on signale la présence à Rouen du sieur de Vasa, procureur général du collège de Justice à Paris. – 10 janvier 1547 (V. S.), poutres sculptées par Martin Guillebert pour la décoration de la tour de l’église.

G. 2160. (Registre.) – In-folio, 347 feuillets, papier.

1548-1551. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Christophe Bauldouyn, notaire du chapitre, commençant au 2 juillet 1548, finissant au 26 septembre 1551. – 3 juillet 1548, après examen, le chapitre permet de placer une inscription devant l’image de l’*Ecce homo*. – 24, 25 août, le chapitre intervient pour obtenir la mise en liberté du trésorier Gombault, de l’archidiacre Nagerel et du chancelier, renfermés au Vieux Palais, pour le fait des décimes. – 22 octobre, Robert Becquet, maître charpentier, demande le paiement de trois années d’arrérages de sa pension. – 23 octobre, consentement donné par le chapitre à l’union de l’église paroissiale de Sainte-Marguerite de Carrouges à la collégiale de Notre-Dame de Bonconfort. – 26 octobre, il est question de désigner un successeur à Simon Vitecoq, maître des œuvres de la maçonnerie de la cathédrale, décédé depuis quelque temps. – 4 décembre, serment de fidélité prêté par Jean de Brives, abbé commendataire de Sainte-Catherine-du-Mont. – 19 janvier 1548 (V. S.), réception à un canonicat de Charles de Montmorency. – Pénultième de janvier, bourse du collège de Pavie, donnée à Étienne Valdory. – 12 avril, les paroissiens du Tréport qui n’ont pu payer la débite, parce qu’ils ont été ruinés, il y a 4 ans, par un incendie, demandent à être absous des censures portées contre eux, pour défaut de paiement de 40 sous. – 17 mai, 1549, le chapitre paye à Corbillon *alias* Le Vert, maître des écoles de Saint-Ouen, la pension d’un enfant de chœur. – Pénultième de juillet, dépôt fait sur le bureau du chapitre d’un vieux livre muni d’une chaîne, faisant mention des aumônes que fait le grand aumônier. – 24 août, réception à un canonicat de Robert de Pellevé, du diocèse de Coutances. – 27, 28 août, à l’occasion des processions qui devaient se faire pour le Roi, le pénitencier Le Rat, et le promoteur Bretel remontent que l’archevêque verrait avec peine qu’on adoptât comme lieu de station et de prédication le monastère des augustins, ces religieux donnant lieu à de fortes suspicions en matière de foi ; 32 religieux étaient suspects d’hérésie et fugitifs ; plusieurs étaient sous la main de la justice. D’après ces observations, le chapitre décide que la prédication serait faite, non pas par le prieur des augustins, Guerente, docteur

en théologie, mais par le pénitencier. – Pénultième d'août, lettre de l'amiral annonçant que le Roi avait réduit en son obéissance le fort de Sellaque et le port de la ville d'Ambleteuse. – Dernier août, mention comme prédicateur de M. de La Lande, de l'ordre des carmes. – 23 octobre, accord avec Guillaume et Pierre Le Boucher, fondateurs, pour l'achèvement des clôtures du chœur. – 18 février 1549 (V. S.), procès pour les alluvions de Petiville. – 1^{er} avril, processions sur la demande de l'amiral de France. – 7 juin 1550, nouvelle procession pour la prise de Boulogne. – 23 juillet, serment de fidélité prêté par Payen d'Esquetot, évêque de Coutances. – 26 août, le chapitre est informé par le chancelier de Castignolles que le cardinal est mort ce jour-là même à une heure du matin, en son château de Vigny. – 1^{er} septembre, le chapitre décide que les ordinations se feront par l'évêque d'*Hipponence*. – 6 septembre, communication de lettres du Roi, données à Saint-Germain-en-Laye, dernier août 1550, annonçant qu'il a disposé de l'archevêché de Rouen en faveur du cardinal de Vendôme. – 18 septembre, permission à l'évêque d'*Hipponence* d'assister, avec l'évêque de Coutances, à la conduite du corps du prélat défunt ; cérémonie des funérailles. – 25 septembre, entrée à Rouen et à la cathédrale d'Antoinette de Bourbon, reine d'Ecosse ; elle vint à Rouen par la porte Cauchoise. – 1^{er} octobre, entrée du Roi. – Réception du cardinal de Vendôme à l'archevêché de Rouen, par procureur, le 9 octobre ; en personne, le 18 novembre. – 7 juillet 1551, réparations des verrières du Bec-de-Mortagne brisées par des voleurs. – 15 septembre, le chapitre est convoqué au conseil de l'archevêché au sujet de l'édit du Roi pour la restriction du nombre des notaires apostoliques.

G. 2161. (Registre.) – In-folio, 211 feuillets, papier.

1551-1554. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Christophe Bauldouyn, notaire du chapitre, et en son absence par Guy Le Cornu, commençant au 28 septembre 1551, finissant au 15 août 1554. – 29 octobre 1551, procession générale ordonnée en réparation de l'outrage fait à l'image de Notre-Dame du bout du manoir archiépiscopal. – 20 février 1551 (V. S.), refaçon d'un bonnet de velours dit le *Mortier* qui servait à la réception des chanoines. – 12 avril, serment de fidélité de Charles de Humières, évêque de Bayeux. – Le même jour, réception solennelle du cardinal de Vendôme, archevêque de Rouen ; – après avoir fait certaines réserves dans l'intérêt de la dignité dont il était revêtu, il consent, par égard pour le chapitre, à se dépouiller de ses insignes pour revêtir le camail et la chape de chanoine. – 13, 28 avril, 1^{er} juillet 1552, on s'occupe de faire achever les *caroles* du chœur, dont l'exécution était confiée au fondeur Guillaume Le Boucher ; – on y mettra, du côté de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul, deux figures de Notre-Dame et de saint Siméon. – 15 juillet, procession générale à l'abbaye de Mont-Sainte-Catherine ; sermon par Mgr de La Lande, carme. – 25 septembre, on nomme à la charge de recteur en l'art de grammaire Robert Stappart, chapelain, fermier de l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen. – 21 novembre, Guillaume Le Pelletier, maître des enfants de chœur de la collégiale du Bourgheroulde, demande la permission de faire chanter ce jour-là et le lendemain vêpres et messe, dans la nef, en l'honneur de sainte Cécile ; cette permission lui est accordée par considération pour M. Le Roux, abbé d'Aumale. – 14 février 1552 (V. S.), permission à Sequart, vicaire général du cardinal, de prêcher tous les jours en la nef. – 28 avril 1553, réparation du chancel de Saint-Martin-aux-Arbres. – Dernier juin, table de marbre donnée par le chanoine Masselin pour la décoration de l'autel de Notre-Dame derrière le chœur. – 4 août, délibération contre des malveillants qui avaient saisi un écolier du collège des Bons-Enfants dans la cathédrale et l'avaient plongé dans un bénitier en disant : « Tu n'es pas bien baptisé. » – 14 août, Michel Le Bret, vicaire général, reçu à l'archidiaconé du Vexin-Français en remplacement de Jacques Bourjotel, décédé le 27 juillet. – 7 septembre, aumônes aux chanoines de Théroouane, dont l'église avait été détruite par les ennemis ; ces chanoines avaient obtenu du Roi des lettres de recommandation auprès de l'archevêque (Compiègne, dernier juillet). – 14 septembre, l'avocat du Roi, Bigot, après s'être fait représenter les obituaires de la cathédrale, oblige les chanoines à faire célébrer l'obit de Charles V, non plus le 4 décembre, mais le 13 octobre de chaque année, comme il le fallait pour se conformer au contrat de fondation. – 28 octobre, Jean Nagerel, curé de Rouffigny au diocèse d'Avranches, est reçu à l'archidiaconé du Vexin-Français dont avait joui son oncle Robert Nagerel. – 3 février 1553 (V. S.), relique de saint Biaise donnée au chapitre par Masselin. – 16 et 17 mars, débats entre l'évêque d'Abelonne, suffragant de l'archevêque, et Lambert, pénitencier du diocèse, pour savoir à qui des deux il appartenait de faire la prédication du jour des Rameaux au cimetière de Saint-Godard ; –

mention des sermons dits archiépiscopaux ; ils avaient lieu le premier et le 4^e dimanche de l'Avent, la Septuagésime, le 1^{er} et le 4^e dimanche de Carême, le jour des Rameaux, le jour des Cendres, le Jeudi saint, et les trois jours des Rogations. – 12 juillet 1554, érection d'une confrérie en l'honneur de sainte Marie-Madeleine dans l'église de Grèges. – 14 août, visite, de la part du chapitre, au cardinal de Vendôme, à Saint-Ouen ; ce prélat exprime son regret de ce que la procession pour la réduction de la Normandie avait été empêchée par le fait de ses vicaires généraux lesquels avaient déclaré que le cardinal verrait de très-mauvais œil qu'elle se fit aux Augustins, lieu choisi cette année par les chanoines.

G. 2162. (Registre.) – In-folio, 198 feuillets, papier.

1554-1557. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Christophe Bauldouyn, notaire du chapitre, commençant au 16 août 1554, finissant au 17 juillet 1557. – 10 octobre 1554, le Roi demande un enfant de chœur au chapitre. – 22 octobre, il en fait demander un autre pour sa chapelle, par le grand aumônier. – 23 mai 1555, Charles Vauquelin, sieur des Iveteaux, prisonnier pour complicité dans un homicide commis par son frère, le sieur de Boissey, à la foire de Guibray, est délivré en vertu du privilège Saint-Romain. – Dernier mai, Martin du Bellay de Langey, seigneur d'Yvetot, ayant prié Chapuis, chantre de la cathédrale, curé d'Yvetot, de lui ramener un prédicateur pour prêcher à Yvetot le jour de la Pentecôte, dispense est accordée à Lambert, pénitencier, que Chapuis a engagé pour faire cette prédication. – 14 juin, rétablissement, en la chapelle de Saint-Sever, près des fonts, de la confrérie de Saint-Sever qui avait été suspendue par ordonnance de De Moges, lieutenant du bailli. – 4 juillet, approbation d'une inscription tumulaire en l'honneur des deux Masselin, inscription proposée par Robert Masselin. – 21, 27 août, peinture des *caroles* du chœur exécutée par Louis Denise et Guillaume Le Vieil ; – mention de Guillaume Douillet, maître des œuvres de maçonnerie de la ville de Rouen. – 6 septembre, visite de la librairie de la cathédrale par le premier président et par Martin du Bellay ; le président emprunte un livre de médecine d'Antonius Muza. – 9 décembre, le seigneur de Langey qualifié roi d'Yvetot. – 14 mars 1555 (V. S.), le carême est prêché à la cathédrale par M. de La Lande, du couvent des carmes. – 4 avril, oraison latine en l'honneur de la Résurrection, prononcée par Jean Le Gras, pédagogue en l'art de grammaire des enfants de chœur. – 9 mai 1556, sermon en l'honneur de saint Romain, prononcé par M. de Lépine. – 18 juillet, marché pour la composition des *caroles* avec les sieurs Le Boucher, fondateurs. – 18 août, on renouvelle le statut concernant la rasure des barbes ; ceux qui ont obtenu dispense à cet égard, ne pourront pourtant, à moins de suivre le statut, entrer dans le chœur ; autrement ils perdraient leur dispense et se verraient condamner à l'amende. – 22 août, dispense au chancelier qui devait se rendre, avec Sequart et l'évêque d'Abelonne, au Havre et dans le pays de Caux par commandement de l'archevêque. – 20 octobre, réception à un canonicat de Nicolas-Marie Séglize, aumônier de la Reine. – 13 novembre, un service funèbre aura lieu demain dans le chœur pour le duc de Bouillon, décédé ; la demande en avait été faite au chapitre, au nom de la dame de Valentinois, par M. de Draqueville, maître des requêtes. – 2 décembre, sur la demande du parlement, un service funèbre aura lieu dans le chœur pour le même duc ; – mais le chapitre s'oppose à ce qu'on prononce une oraison funèbre, *actento quod cadaver absens extitit* ; – le duc de Bouillon avait été, en effet, enterré à Sedan. – 7 décembre, la ville demande au chapitre la permission de faire tendre en drap, pour le service, tout le circuit du chœur ; mais elle retient le droit de reprendre le drap après la cérémonie ; les cires seules seront abandonnées à la fabrique. – 15 avril 1556 (V. S.), réception à un canonicat de Jean Bigues, curé de Saint-Désir, familier du cardinal de Vendôme, en remplacement de Richard Ribault, décédé. – 25, 26 mai 1557, transcription de lettres du Roi, de la dame de Valentinois et du cardinal archevêque en faveur du sieur de Brèvedent qui aspirait au privilège de Saint-Romain. – 2 juin, lettre du cardinal archevêque, transmise au chapitre par René des Buas, son vicaire général ; le prélat sollicitait du chapitre l'autorisation d'échanger l'hôtel archiépiscopal de Paris contre un autre hôtel plus commode.

G. 2163. (Registre.) – In-folio, 199 feuillets, papier.

1559-1559. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Christophe Bauldouyn, notaire du chapitre, commençant au 9 juillet 1557, finissant au 25 octobre 1559. – 17 août 1557, délibération contre quelques chanoines qui scandalisaient le peuple *in*

deportatione et ostensione camisiarum quas per colletum et manicas frengées et cœullies gallice seu etiam filo serico ru beo aut alterius coloris confectas (quod statui historiorun convenit) deferunt. – 19 août, Antoine Amyot demande place au chapitre, dans la juridiction capitulaire, en sa qualité de procureur du Roi en la juridiction ecclésiastique du diocèse de Rouen, office créé en 1551 ; – oppositioi des chanoines à son admission. – 28 août, chanoines délégués pour prendre part aux délibérations de l'hôtel de ville ; l'archevêque devait y venir pour rendre compte d'u mission dont le Roi l'avait chargé ; les bourgeois avaien été cités par les maisons pour comparaître à cette assemblée. – 10 et 11 septembre, il est décidé qu'on demandera aux États la suppression de l'office de greffier de insinuations ecclésiastiques, office inutile, « ttendu que pa l'ordonnance du Roi Louis XII, article III^e, confirmé par se successeurs, il était enjoint aux prélats et ordinaires d faire registres bons et vaillables des collations, provisions et lettres d'ordre pour en estre levés extraietz en leurs se crétaieries pour les pourvus. » – 15 septembre, le chapitre offre au Roi de 1,000 à 1,200 livres pour ses affaires urgentes. – 24 septembre, aumône accordée à deux chanoines de Saint-Quentin en Vermandois, Mathieu Deschamps et Nicolas Fouquet, exilés par suite de l'invasion des ennemis. – Mardi 11 janvier, on apprend que, le vendredi précédent, la ville de Calais a été prise par Henri II – 11 janvier 1557 (V. S.), mention de Firmin Doury, cur de Saint-Cande-le-Jeune, exécuteur testamentaire du chanoine Thomas Du Quesnay. – 27 janvier, il est décidé que des processions auront lieu à l'occasion de la prise de Calais Sequart prêchera ; – le même obtient une dispense pour à rendre à Metz où l'archevêque l'envoyait comme prédicateur. 1^{er} février, les chanoines pourront porter la barbe mais on s'assurera que le chapitre ne perdra pas, pour cela, une pension de 200 livres due par l'archevêché, pension et blie anciennement *contemplatione rasurarum diebus statutisin ecclesiâ fiendarum.* – 3 février, protestation du pénitencier Lambert contre l'abrogation des statuts concernant la barbe, statuts approuvés dans toute l'église gallicane ; il qualifie la dernière délibération du chapitre de légèr d'imprudente, principalement *hoc tempore in scandalum vergenti.* – 7 janvier, on annonce que l'archevêque a consenti à la modification du statut sur la barbe, et qu'il ne fera pas de difficulté au sujet de la pension ; à l'avenir, on se rasera ou l'on ne se rasera pas, *ad libitum.* – 16, 19 février, lettres du prince de Condé pour prier le chapitre de consentir à l'échange de la seigneurie de Gaillon contre celle de Beaussault, plein-fief de haubert, d'un revenu de 2,500 livres et où d'ailleurs il promettait de faire bâtir logis et maison, pour les archevêques ; – le chapitre objecte que la terre de Beaussault appartient à la femme du prince de Condé, et qu'elle relève de M. de Longueville qui est en bas âge. – 24 février, on revient sur la question de la barbe pour décider qu'on observera l'ancien statut de *rasuris tredecim.* – 29 mai 1558, rejet de la demande faite par Nicolas-Marie Séglice, chanoine de Rouen, aumônier de la Reine, et appuyée par cette princesse (Onery en Brie, 23 mai) pour pouvoir porter la barbe de la longueur d'un doigt ; il se soumettra à la loi commune *salvâ majestate dicte domine.* – 8 juin, Jean de Vendôme, archidiacre d'Eu, reçu à la prébende de Baillolet, demande à être dispensé de raser sa barbe ; il allègue qu'il ne devait pas résider à Rouen, mais près du cardinal. – 23, 25, 27 juin, M. de Draqueville, maître des requêtes, et le premier président, parlant au nom du Roi, demandent au chapitre de prêter à Sa Majesté 4,000 écus ; – le chapitre en propose 500 ; – l'offre est refusée. – 29 juin, nouvelles lettres de Catherine de Médicis, en faveur de son aumônier Séglice ; – on veut bien dispenser ce chanoine de la résidence de la Pentecôte et de la Saint-Jean, mais quant à la barbe, le refus est catégorique. – 1^{er} août, sur le vu du dessin soumis par Lefebvre, fondateur des caroles, on décide que les évangélistes seront représentés assis et non debout. – 26 septembre, don fait à la cathédrale, par Arnoys, de deux tables *in altéra quarum est quoddam appendens panni de taffetas armoizi, albi et rubei colorum, cum XXVIII virgis seu aviculis argenti gratiâ illa ponendi duobus pillaribus... chori.* – 8 octobre, instrument de fer nommé *jument*, servant à la fabrication de fausse monnaie, trouvé sur la voûte de la chapelle Sainte-Anne. – 18 novembre, sur la demande du sieur de Draqueville parlant au nom de madame de Bouillon, fille de l'ancien sénéchal de Normandie, l'obit de Breszé se fera demain en la cathédrale. – 14 décembre, autre obit sur la demande de cette dame, à son retour de Mauny. – 10 avril 1559, publication de la paix entre les princes ; lettres du Roi au cardinal archevêque à cette occasion (Coucy, 7 avril). – 13 mai, réception, à la dignité de doyen, de Nicolas Le Roux, abbé d'Aumale. – 15 juillet, délibération au sujet des obsèques de Henri II – 26 juillet, peste à Rouen. – 23 août, Nicolas Clerel, admis à réciter le service de l'église. – 6 octobre, mention de Denis de Brèvedent, abbé de la Trappe, chanoine de Rouen.

1559-1562. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Christophe Bauldouyn, notaire du chapitre, commençant au 26 octobre 1559, finissant au 6 mai 1562. – 12 novembre 1562, Robert de la Marche, duc de Bouillon, gouverneur de Normandie, envoyé à Rouen par le Roi pour tenir les États, annonce au chapitre qu'il fera son entrée le mercredi 15 du même mois. – Dernier février 1559 (V. S.), Le Seneschal, docteur en théologie, prêchera le Carême à la cathédrale. – Pénultième de mars, on demande si, à cause des malveillants, on doit, suivant l'usage, porter le *corpus Domini* de nuit à Saint-Godard, le jour des Rameaux. – 3 mai 1560, les conseillers de l'hôtel de ville ne trouvant pas pour le guet, au quartier Saint-Hilaire, un nombre d'hommes suffisants, demandent au chapitre de leur venir en aide ; il importe d'exclure *plures personas de fide male sentientes et hanc civitatem, nocturno tempore, discurrentes, et cantillenas seu psalmos* de Marot *decantantes*. – 12 juin, on se plaint de plusieurs particuliers, suspects d'hérésie, qui chaque soir s'assemblent dans le cimetière de la cathédrale et y commettent des insolences contre les personnes qui viennent y faire leurs dévotions. – 19 juin, on annonce que le cardinal archevêque portera lui-même demain le Saint-Sacrement à la procession de la Fête-Dieu. – 15 août, dispense de quelques jours au chanoine de Brèvedent ; son père, lieutenant général du bailli, n'osait sortir de sa maison ; il craignait tout de la haine de certains malveillants qui voulaient le contraindre à mettre en liberté un des leurs, détenu prisonnier. – Dernier août, Nicolas Clerel, clerc, domestique du chanoine Du Fay, le jeune, admis au service de l'église, après qu'on se fût assuré qu'il pouvait réciter l'office. – 4 septembre, peste à Rouen. – 23 octobre, M. de Brèvedent communique au chapitre des lettres du Roi ; le Roi demandait aux chanoines, avant deux jours, une somme de 3,000 livres, qu'ils auraient à se procurer en engageant leur vaisselle et même les reliquaires ; cette somme était destinée à la solde des gens de guerre qu'il fallait lever contre les huguenots (Saint-Germain-en-Laye, 8 octobre) ; – les chanoines répondent qu'ils feront tout leur possible ; – le 24 et le 25 octobre, ils vendent 300 livres de rente hypothèque à Isabelle Le Bon, veuve de l'avocat Michel Du Perray, à Étienne Bigot, orfèvre, à Marie Deschamps, dame des Marettes. – 28 octobre, le chantre envoyé à Anet, vers la grande sénéchale, rapporte des objets précieux offerts au chapitre par cette dame, notamment « le haut d'un contr'au-tel euquel il y avait un cruchefils et une Madeleine au pied. » – 8 novembre, on se plaint que, dans la réponse des États, on avait omis de faire mention de la foi ; le chapitre députe trois chanoines vers le duc de Bouillon, afin qu'au procès-verbal de l'assemblée il ajoute un article « pour supplier le Roi, comme prince très-chrétien, de maintenir la foi catholique de toutes ses forces. » – 20 novembre, on donne lecture des articles envoyés, de la part de l'église, à Sa Majesté, à Orléans ; ils seront portés à l'hôtel de ville et communiqués aux députés des États généraux qui étaient : le chantre pour l'église ; de Rouville, pour la noblesse ; Le Gras, pour le tiers état ; Coton et Dufossé, pour la vicomté de Rouen. – 5 décembre, dispense à Séquart, qui n'osait sortir de chez lui, à cause de certains malveillants dont il avait encouru la haine, parce que, en qualité de vicaire général, il avait été chargé, par l'archevêque, de surveiller plusieurs procès où ceux-ci étaient impliqués. – 13 décembre, on annonce que les indulgences du grand jubilé auront lieu la semaine prochaine. – 14 décembre, notification du décès de François II. – 12 juin 1561, sur les plaintes portées contre les libraires du portail des Libraires, on décide qu'on les forcera à se retirer d'ici à la fête Saint-Michel. – 23 juillet, les besoins de l'église forcent le chapitre à décider la vente d'une croix d'or qui servait à l'exposition d'un morceau de la vraie croix. – 22 août, *Te Deum* à l'occasion de la publication des lettres du Roi, sur le colloque de Poissy *in negocia controversie inter fideles et alios de fide maie sentientes pro conservatione misse et ceremoniarum*. – 11 septembre, mort du doyen Nicolas Le Roux. – 11 et 15 septembre, réception à un canonicat, de Jean de Villy, protonotaire du cardinal, curé de Hautot-sur-Dieppe. – 27 octobre, Adam Séquart, docteur en théologie, est nommé doyen. – 29 octobre, les chanoines et les chapelains accompagneront aujourd'hui après vêpres, au couvent des Jacobins, le corps de l'évêque d'Abelonne, décédé hier, à l'archevêché. – 18 décembre, on accorde les distributions canoniales à M. *d'Espina*, docteur en théologie, du couvent des Jacobins. – 5 janvier 1561, le chantre Chapuis s'excuse d'avoir assisté à la *presche*. – 13, 15 janvier, délibération contre les chanoines et les chapelains qui étaient accusés de s'y être rendus. – 26 janvier, la veille, les huguenots avaient commis un scandale dans la cathédrale ; pour empêcher le renouvellement de pareilles scènes, on achètera des bâtons de défenses pour assurer la conservation de l'église. – 12 février, on cite maître *Hugonis*, de l'ordre des cordeliers, comme devant prêcher à la cathédrale. – On donne aux paroissiens de Saint-Nicaise les anciennes *caroles* de bois du chœur de la cathédrale. – 18 février, l'empressement des fidèles pour entendre maître

Hugonis porte les chanoines à décider qu'il prêchera deux fois chaque dimanche et jour de fête, le soir et le matin. – 16 avril, attendu les ravages commis par les hérétiques, on se pourvoira d'une douzaine d'hommes de bien pour la garde de la cathédrale. – 17 avril, le chantre et le chanoine Busquet sont commis à la garde des biens et des joyaux de l'église qu'on craignait de voir enlever par les huguenots ; – on envoie, le même jour, vers l'archevêque, le chanoine de Villy, *pro causis sibi verbo declaratis ad conservationem ecclesie et personarum illius contra personas de fide minus quam debite sentientes*. – 18 avril, on constate que la plupart des chanoines se sont absentés à cause de l'affluence de personnes *nequissimæ* qui sont entrées à Rouen. – 20 avril 1562, insinuation du privilège Saint-Romain. – 1^{er} mai, à cause des circonstances malheureuses où l'on se trouve, on décide que les processions des Rogations n'iront pas à Sainte-Catherine ni à Saint-Gervais qui ont été dévastés et sont entre les mains des hérétiques ; mais à Saint-Éloi, à Saint-Ouen et à Saint-Vivien ; la cérémonie se fera sans fiertes *et sine virgiarum seu virgultorum deportatione* ; on ira voir, à cette occasion, le sieur de Basqueville, lieutenant du duc de Bouillon. – 2 mai, les hérétiques venaient d'envahir l'église ; on donne l'ordre au sacriste de se retirer, pour que les malfaiteurs ne puissent apprendre de lui où les trésors de l'église ont été déposés ; – on députe de nouveau vers l'archevêque, pour l'informer de la situation critique de l'église. – 3 mai, le chantre Chapuis annonce que les hérétiques s'appêtent à envahir la ville *cum magno impetu* ; il les engage à adresser une requête aux *anciens* pour la conservation de ce temple ; – la requête fut faite et portée par Hays, au nommé Morel, un desdits anciens ; – ce jour même, l'église est occupée par les hérétiques, ayant en tête le sieur de Basqueville. – 4 mai, les quelques membres qui restent du chapitre se réunissent à l'archevêché. – Sur la couverture du registre on lit ces quatre vers :

*Natorum siccis numquam spectandus oceths,
Excidium matris continet iste liber.
Ah ! nimis in nostros crevit sub fine dolores !
Pagella saltem debuit, esse minor !*

G. 2165. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1562-1563. – « Registre des conclusions faites par MM. les chanoines de Rouen, pour lors estant en la ville, concernant les affaires de l'église et du chapitre en l'absence des autres qui, nonobstant la désolation et trouble advenuz en la dicte église, le dimence 3^e jour de may, se seroient absentez, continué selon que les dictes affaires se offreint à traicter depuis le XII^e jour du dict mois de may 1562. » – Ce registre, le premier qui soit écrit en français, fut tenu par Cyprien Blanchemain, messenger et appariteur du chapitre, en l'absence de Christophe Bauldouyn, et après celui-ci (décédé le 11 mai 1562 (V. S.) par Laurent de Gouberville, qui fut nommé tabellion le 13 avril 1563, date de la dernière délibération. – 12 mai 1562, on demande à M. de Basqueville, 6 piques, 2 hallebardes, 2 pertuisanes et 4 livres de poudre à canon pour le capitaine Carrel, qui avait été commis, avec 12 soldats, par le duc de Bouillon, à la garde de l'église. – 16 mai, le chantre Claude Chapuis, que la ville avait envoyé vers le duc d'Aumale, de retour de son voyage, informe le chapitre de la résolution prise hier par le *commun* assemblé au manoir archiépiscopal ; il fallait de l'argent : on l'avait chargé d'en demander au chapitre. – 1^{er} juin, Dubosc d'Émendreville, accompagné de Noël Cotton, d'Isaac Jehan, et de Lailier, avocat au parlement, fait venir l'archidiacre et procède à l'ouverture de la sacristie ; il découvre l'endroit (au degré de la chambre du sacriste) où les objets précieux de l'église avaient été déposés ; la fierte de Notre-Dame s'y trouvait « sous des ais recouverts de plâtre, en façon de coffre. » – 3 juin, « Extrait de la conclusion arrêtée au *conseil estably par le peuple* en l'hôtel commun de la ville de Rouen, le 1^{er} juin 1562, pour la garde et défense de la ville assiégée par l'armée et camp du sieur duc d'Aumale ayant suscité la guerre contre les habitants d'icelle ville, subjects et fidèles servans du Roy. » – Interruption dans les délibérations, du 3 juin au 29 octobre 1562. – Jeudi 29 octobre, louange à Dieu de la victoire obtenue, lundi dernier, de la part de M. d'Aumale, en cette ville, à rencontre des ministres prédicants et huguenots ; – mesures prises pour la célébration du service divin ; – nettoyage du chœur ; – archer envoyé au sieur d'Émendreville pour lui demander les clefs de la sacristie. – Dernier octobre, la Reine, logée à Saint-Ouen, mande l'archidiacre et lui déclare qu'elle se trouvera, avec le Roi, aux processions générales qui auront lieu le lendemain matin ; on viendra chercher Sa Majesté à Saint-Ouen. – Dimanche, fête de la Toussaint 1562, entrée dans la cathédrale

de Charles, roi de France, troisième fils du roi Henri, accompagné de la Reine-mère ; il entra dans l'église par le portail Saint-Étienne, parce que les clefs des portes du grand portail étaient *adirées* ; l'oraison fut faite par le grand archidiacre Bigues. – 5 novembre, mention d'un arrêt du parlement, du pénultième d'octobre, prescrivant une enquête au sujet des ruptures et maléfices, commis par les malfaiteurs huguenots, enquête dont furent chargés MM. Chesneau et Auvray, conseillers. – 16 novembre, profession de foi des chanoines : de Quintanaduenas (a été quelquefois à la prêche par le commandement de M. de Morvillier, capitaine de la ville) ; – de Villy (à Saint-Germain, étant au logis de la reine de Navarre, fut contraint ouïr le prédicant) ; – Lambert, pénitencier (fut contraint de loger chez lui deux gentilshommes protestants ; un banquet fut offert en sa maison au capitaine de la ville et mesme à M. de Morvilliers ; entendit derrière un pilier, au cloître des carmes de la ville, deux mots de l'argument du prédicant Marlorat) ; – l'archidiacre Nagerel (n'est resté dans la ville que dans l'intérêt de l'église ; s'est vêtu de manteau et chapeau, ayant épée au côté et poignard derrière le dos, soy rémémorant de la prophétie de sainte Brigitte, où il est dit : *Et erit sacerdos sicut laicus* ; est allé chez un de ses parents, Nicolas Nagerel, qui était l'un des *anciens* de cette ville). – 18 novembre, profession de foi du doyen et des chapelains, parmi lesquels Nicolas Clerel, qui avoue être allé une fois à la *presche*. – 21, 24 novembre, on fera une enquête au sujet de la soustraction des images d'argent, et des ferrures et clôtures de fer de l'église. – 24 novembre, au synode, l'archevêque avait ordonné qu'aux dimanches et fêtes solennelles, dans les églises du diocèse, le prêtre célébrant la messe dirait à genoux, après la consécration et avant le *Pater* : *Domine, non secundum peccata nostra*. – 26 novembre, on voit que les enfants de chœur s'étaient réfugiés à Gaillon, pendant les troubles. – Profession de foi du chantre, M. Mallet, 26 novembre ; des officiers de la forêt du Rouvray, 2 décembre ; des chapelains, 16 décembre ; ces professions de foi se faisaient d'après les articles de la faculté de Paris. – 27 novembre, le cardinal fera prêcher l'aveugle par un homme docte, « pour réprimer et instruire le populaire, à ce qu'il a esté mal instruit par les prédicans. » – Dernier décembre, objets précieux rapportés par des chanoines. – 17 décembre, mention de l'emprisonnement de Delisle, maître de la monnaie, qui avait reçu les reliquaires et l'argenterie des églises. – 23 décembre, lettre de Mgr de Guise, annonçant la victoire remportée au camp de Nuisement, près de Dreux, sur les forces du prince de Condé. – 26 décembre, faute d'un suffragant, les autels, calices et ornements des églises demeuraient sans être bénits ; on avertira le cardinal. – 8 JANVIER 1562 (V. S.), tapisserie du chœur de la cathédrale retrouvée à Paris. – 16 janvier, la pauvreté de la fabrique est telle qu'on se demande si, cette année, à la Chandeleur, on pourra donner à chaque chanoine, une chandelle de cire. – 19 janvier, il est question de faire une chaire à prêcher pour remplacer celle qui avait été démolie par les hérétiques huguenots. – 27 janvier, Montholois, maître pour cette année de la confrérie de l'Immaculée Conception, demande deux enfants de chœur pour la fête de cette confrérie qui, n'ayant pu se faire le 8 décembre, avait été transférée au jour de la Purification. – Pénultième de janvier, peste à Rouen ; l'évêque de Pamiers est appelé en cette ville pour procéder à la bénédiction des autels. – 25 février, le carême sera prêché par M. Le Forestier, de l'ordre des jacobins. – 18 mars, mention de livres de l'église, achetés par des particuliers pendant le saccagement. – Dernier mars, obit pour M. le duc de Guise ; on en préviendra le Rhingrave et M. de la Mailleraye.

G. 2166. (Registre.) – In-folio, 249 feuillets, papier.

1563-1565. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Gouberville, notaire du chapitre, commençant au 14 AVRIL 1563, finissant au 9 MARS 1564 (V. S.). – 19 avril, pain et vin présentés, de la part du chapitre, au sieur de la Mailleraye et au sieur de Corbeil, général des munitions du Roi. – 27 avril, le chapitre refuse de recevoir Claude Chapuys au canonicat auquel l'avait nommé le cardinal archevêque, sous prétexte que ledit Chapuys était suspect d'hérésie ; il ne fut reçu que le 25 JUIN suivant. – 28 mai, le cardinal annonce qu'il envoie à Rouen le docteur Le Hongre, jacobin, pour prêcher à la cathédrale le dimanche, le mardi et le jeudi. – Mention de ce même religieux, comme prédicateur de l'aveugle, le 5 DECEMBRE 1564. – Pénultième de juin, réclamations du parlement, de l'hôtel de ville et du chapitre contre les lettres obtenues du Roi par les huguenots. – 14 juillet, le maréchal de Bourdillon, gouverneur de cette ville, a délibéré de faire faire des processions dimanche prochain à Saint-Ouen ; le sermon sera prêché par Le Hongre. – 30 juillet, un *Te Deum* sera chanté à l'occasion de la remise faite par les Anglais du Havre-de-Grâce ; la nouvelle en avait été transmise par le connétable. – 11 août, on prie le cardinal

de faire le discours au Roi à son entrée dans l'église. – 12 août, entrée du Roi par le grand portail ; – on avait placé, au lieu du crucifix, le contre-autel qui avait été donné par la grande Sénéchale. – 3 septembre, dispense obtenue par M. de Brèvedent parce qu'un cas de peste s'était déclaré dans la maison de son père. – 25 octobre, on fera chaque année des processions générales, le 26 octobre, pour célébrer la reprise de Rouen sur les hérétiques. – Pénultième d'octobre, on écrira au sieur de la Mailleraye contre le capitaine Guillaume, lequel, au mépris de l'édit du Roi, faisait des prédications dans le domaine du chapitre à Martinéglise ; révocation, pour motif de religion, des officiers du chapitre à Martinéglise. – 27 novembre, le matin, des huguenots avaient arraché un cierge des mains d'une femme qui priaient devant l'image de la Vierge. – 6 décembre, pain et vin présentés, de la part du chapitre, à la Mailleraye, gouverneur de Dieppe, pour lors à Rouen, à Carrouges et à Brissac. – 20 décembre, mention d'écritures et de registres du chapitre retrouvés chez le sieur d'Émendreville. – 13 janvier 1563 (V. S.), rapport de ce qui a été fait hier devant le sieur de Brèvedent, lieutenant général du bailli, sur les plaintes portées contre le capitaine Guillaume ; on offre 2 gallons de vin et un pain au sieur de Brèvedent. – 20 janvier, on placera des autels dans les chapelles de la cathédrale qui en manquent encore. – 12 février, on n'usera pas de rigueur, cette année, pour le paiement des arrérages de la débite contre les trésoriers des paroisses *signanter patrie Caletensis, que quasi omnino fuerunt devastate per inimicos nostre fidei, prout est notorium, sed solummodo per monitiones et dulciori via quam fieri poterit.* – 17 février, 15 mai, peinture du crucifix de l'église par Georges Le Pilleur, moyennant 180 livres. – 21 février, pain canonial accordé à M. Hugues, prédicateur du carême. – 26 février, chaire disposée pour Carrouges, lieutenant général en Normandie, s'il veut assister aux prédications de ce docteur. – Mardi 14 mars, on annonce que la veille, à l'hôtel de ville, on avait demandé que des informations fussent faites contre les auteurs d'une sédition qui avait eu lieu le dimanche précédent. – 24 avril 1564, on chantera le *Te Deum* à l'occasion de la paix entre la France et l'Angleterre. – 24 avril, les processions des Rogations se feront suivant l'ancien usage. – 4 mai, procession pour l'érection du crucifix dans la cathédrale. – 17 mai, plaintes portées à Carrouges, contre le sieur de Vimont, qui se mêlait de faire des prédications, à la manière des hérétiques, aux Ventes-d'Éavy, bien qu'il n'eût en ce lieu aucun fief. – 26 mai, image au portail de la Calende brisée par les malveillants. – Pénultième de mai, hier, à l'hôtel de ville on a prié Carrouges de prendre des mesures pour que la procession du Saint-Sacrement pût se faire sans troubles. – On députe vers le lieutenant général du bailli pour le prier de tenir sa juridiction à l'abbatiale de Saint-Ouen, en attendant l'achèvement des travaux commencés à l'hôtel du bailliage. – 5 juin, des processions seront faites aux Carmes pour demander la cessation des pluies ; Le Hongre prêchera. – 23 juillet, le duc de Bouillon promet de ne point loger de garnisons dans les maisons canoniales. – 19 août, *domini concluderunt nullos libros sive breviaria sive alia volumina sive etiam litteras per eos aut cappellanos deportanda esse in choro pro illis legendis vel videndis, durante servitio divino, nisi durante tempore quadragesimali, prout jam dudum consuetum est.* – 13 septembre, mention de la démolition de la forteresse de Sainte-Catherine. – 13 septembre, peste à Rouen. – 13 octobre, mention de l'emprisonnement de Nicolas Delisle, maître de la monnaie de Rouen, en 1562, dont on poursuivait le procès au parlement de Paris. – 25 novembre, le cardinal demande des renseignements sur les extorsions et pillages commis contre le clergé ; – le notaire du chapitre en enverra l'état au cardinal avec le rôle des églises et lieux spoliés, et des endroits où l'on continue de faire des prédications, contrairement à l'édit. – 13 janvier 1564 (V. S.), on revient à l'usage de faire porter l'eau bénite tous les dimanches par les maisons des chanoines. – 26, 29 janvier, Nicolas Amyot, prêtre, autrefois commis par le chancelier Castignolles à la régence des écoles de Rouen, demande au nouveau chancelier et au chapitre le renouvellement et l'approbation de sa commission ; on ne décide rien sur cette demande. – 21 février, procession à l'occasion des dégâts causés par la tempête dans le port de Rouen.

G. 2167. (Registre.) – In-folio, 267 feuillets, papier.

1565-1567. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Gouberville, notaire du chapitre, commençant au 12 mars 1564 (V. S.), finissant au 25 avril 1567. – 2 avril 1564 (V. S.), il est enjoint aux chanoines de porter, à l'avenir, « une cornette de taffetas par-dessus leurs robes, aussi de se faire convoquer par un serviteur afin d'être plus honnestement. » – 10 avril, on contraindra le capitaine Guillaume à faire démolir un colombier qu'il avait fait bâtir sur le fief de Martinéglise. – 23 avril 1565, remise faite au chapitre d'une pièce d'or représentant, d'un

côté, une reine, de l'autre côté, les armes d'Angleterre ; quelques jours avant sa mort, M. de Castignolles l'avait donnée pour être suspendue au cou de la statue de la Sainte Vierge derrière le chœur. – 12 mai, Montholoys demande qu'on lui prête « quelques contre-autels plus beaux que ceux à racines (probablement ceux du duc de Bedford), attendu l'honorable compagnie qui se doit trouver demain en l'église Saint-Lô, en laquelle icelui de Montholoys fera dire et célébrer la prédication en l'honneur du saint Sacrement ; » on lui prêtera les vieux contre-autels de Breszé. – 24 mai, procès au bailliage contre le sieur de Basqueville. – 26 juin, M. de Villebon informe le doyen de l'alliance conclue, à Bayonne, entre le roi de France, le roi d'Espagne et le prince de Piémont. – 16 juillet, le même donne avis aux chanoines qu'au pays de Caux il avait trouvé plusieurs écoles de la nouvelle doctrine ; – à cette occasion, le chapitre rappelle que le soin de surveiller les écoles regarde le chancelier de la cathédrale. – 7 août, l'aire de devant le chapitre sera faite de plâtre au lieu des tombes qui y étaient. – 11 août, le cardinal archevêque fait part au chapitre de son intention d'établir à Rouen un collège de Jésuites pour servir à l'instruction du peuple et des jeunes enfants. – 13 août, on priera M. de Villebon « de faire mouler les lettres missives qui lui ont été envoyées par le Roi, icelles publier à son de trompe et afficher aux carrefours et places, aux frais du clergé. » – 10 septembre, réparation du chancel et de la tour du Bec-de-Mortagne. – 21 septembre, « le jésuite envoyé par M. le cardinal (il s'agit de Possevin) est permis de prêcher en la nef devers les orgues parce qu'il achèvera au premier son de vespres, sans toutefois tirer à conséquence. » – 18 octobre, « l'épithaphe du roy Louis XII sera remise en la place qu'elle estoit au précédent désastre. » – 25 novembre, défense au maître des enfants de chœur « de leur permettre chanter aucunes chansons dissolutes, comme celles qui furent, le jour d'hier, chantées au puy de Sainte-Cécille, mesmes leur permettre chanter aucuns psaulmes. » – 29 novembre, on prête des enfants de chœur, une chapelle d'ornements, des lices ou banquarts pour la fête de la Conception. – 5 février 1565, (V. S.) ; on prie le pénitencier Lambert d'achever la rédaction des lectures des fêtes. – Dernier février, le carême sera prêché par M. Le Danois, docteur séculier, chanoine d'Evreux. – 6 mars, on rend au chapitre les images de deux docteurs qui surmontaient les *caroles* du chœur, – 4 avril, on écrira à M. d'Estrées pour le prier de faire rendre 4 images de cuivre représentant les évangélistes qui surmontaient les mêmes *caroles*. – 8 avril, on envoie saluer la duchesse de Valentinois, malade, et qui était accompagnée de monseigneur d'Aumale, des dames de Bouillon et d'Aumale ; la duchesse se recommande aux prières des chanoines et promet de faire quelque nouveau don à l'église. – 18 juin 1566, réparation du chancel de Brachy. – 25 juin, négociation engagée par le chapitre pour se faire rendre la châsse de Notre-Dame que la Reine possédait et le calice que l'on disait être entre les mains du sieur d'Allègre. – 14 juillet, mention de Gaultier Cotton, fils de feu Noël Cotton, l'un des chambellans du prince de Condé. – 27 août, processions à l'occasion de la guerre que fait le Turc contre les chrétiens. – 5 septembre, M. de Carrouges informe le chapitre de l'heureux accouchement de la Reine ; le Roi arrivera probablement à Gaillon. – 25 septembre, on sonnera la cloche Georges d'Amboise « pour que l'ambassade du pape la puisse ouïr. » – Dernier septembre, 14 octobre, délibérations contre le comte de Saint-Porcien qui avait résolu de faire prêcher à Roumare, prétendant qu'il avait la haute justice dudit lieu à raison de son comté d'Eu. – 14 novembre, un des gentilshommes de la duchesse douairière de Bouillon demande, au nom de cette dame, qu'on lui permette de faire célébrer dans la chapelle derrière le chœur une messe de *requiem* en musique pour l'âme de son feu père le grand Sénéchal, enterré dans cette chapelle. – 2 décembre, M. Benoist, docteur séculier, prédicateur de l'avent à la cathédrale. – 2 février 1566 (V. S.), M. Vigor, autre docteur séculier, prédicateur du carême ; places réservées pour le premier président et pour Carrouges. – Dernier février, dragées et confitures offertes, de la part du chapitre, à des maîtres des requêtes. – 7 mars, décès de M. Mellon Prudhomme, chanoine, conseiller au parlement.

G. 2168. (Registre.) – In-folio, 293 feuillets, papier.

1567-1569. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Gouberville, commençant au 8 mai 1567, finissant au 16 décembre 1569. – 15 mai 1567, « aucuns bons bourgeois de cette ville, amateurs de la religion catholique, proposent de faire couvrir d'argent la châsse de Notre-Dame, si messieurs du chapitre veulent y contribuer de moitié ; le chapitre accepte cette proposition ; on emploiera à la décoration de la châsse « les pierreries qui ont été retirées de celle qui a été perdue, parce que la Reine-mère a eu la despouille d'icelle chasse et

promis qu'elle en récompenserait le chapitre. » – 26 mai, processions pour avoir de la pluie. – Réparations des chanceaux de Grèges, 26 mai 1567 ; – de Bretteville, 19 octobre 1567, 29 mai 1568 ; – de Cailleville, 14 avril 1569 ; – de Grèges, 18 novembre 1569. – 2 juin 1567, les maîtres de bateaux et compagnons marinières naviguant par la rivière de Seine demandent la permission d'ériger une confrérie en la chapelle Saint-Nicolas. – 23 juin, secours demandés par les gouverneurs du Bureau des pauvres pour arriver à payer le prix d'acquisition des jardins et maisons du général Prudhomme. – 11 juillet, réception de Louis Marguerie au doyenné de Rouen. – 20 septembre, plaintes contre l'évêque d'Ébron, suffragant de l'archevêque, « qui prenait ou faisait prendre argent de ceux qu'il promouvait aux ordres, outre ce qui était accoutumé. » – 27 septembre, 10 années restaient à payer de la débite de Duclair ; l'église de cet endroit avait été détruite et pillée par les huguenots ; « nul ne vouloit se charger du trésor d'icelle église sinon le curé. » – 29 septembre, prières ordonnées dans la crainte d'un soulèvement ; « le jour d'hier, la nuit, ceulx de la R. P. R. estoient yssus de ceste ville avec leurs armes et passez par dessus les murailles, menassans que estans assemblez ils viendroient mettre le siège devant ceste ville pour la prendre de force, et l'ayant prinse coupperoient la gorge à tous les catholiques, chose à craindre, considéré que ceulx de Paris estoient pareillement yssus. » – 2 octobre, à l'hôtel de ville, il avait été conclu qu'on signifierait aux habitants de faire provision de vivres pour six mois ; chaque catholique pourra porter les armes « pour la tuition de la ville. » – 11 octobre, « aux fêtes doubles et triples jusqu'à la Purification, on ne fera plus de neumes à la fin des antiennes, à raison qu'on commence matines trop tard, obstant les troubles. » – 18 octobre, le chapitre supplie Carrouges de permettre aux receveurs de la cathédrale « de porter armes aux champs, allans recueillir les deniers dus à l'église. » – 24 octobre, corps de garde établi par la ville près de la tour Georges d'Amboise. – 12 novembre, conflit entre les bourgeois et les soldats de ce corps de garde. – 21 novembre, dispense, pour aller se récréer, à M. Séquart, chanoine, qui, suivant la commission qu'il avait reçue du chapitre, avait composé 20 lectures ; elles seront revues par deux chanoines. – 27 novembre, sur le refus fait par Séquart de continuer son travail, on prie le pénitencier de s'en charger. – 3 décembre, prêt d'un contre-autel aux arquebusiers pour la célébration de la fête Sainte Barbe. – 9 janvier 1568, il ne sera point donné d'étrennes aux soldats du Vieux Palais, attendu qu'ils ont eu leur vin de la Saint-Martin. – 27 mars, défense au coître de laisser les femmes apporter des selles (sièges) dans l'église pour les prédications. – 17 avril, réception de Guillaume Péricard, clerc de Paris, à un canonicat ; le même jour, il prononce devant le chapitre, au nom du doyen, une oraison latine sur la fête de la Résurrection. – 8 juillet, le Roi demande à la ville de lui prêter 110,000 livres. – 5 juillet, on a décidé, à l'hôtel commun, que tous les 3 mois, les capitaines assembleraient leurs gens pour procéder à l'élection de sergents, que les capitaines n'auraient plus de fifres, mais des tambours. – 14 juillet, l'église de Wanchy est dans l'impossibilité de payer les arrérages de 10 années de débite ; elle a été ruinée totalement « pour raison des troubles et du tonnoir tombé sur icelle. » – 22 juillet, livres d'un nommé Desportes, avocat au parlement, saisis comme suspects d'hérésie ; ils avaient été remis à un chapelain par la femme de cet avocat comme garantie d'une créance de Desportes, abbé de Bonport. – 2 août, on prête aux paroissiens de Saint-Étienne la Grande Église, la chaire de la cathédrale pour la prédication qui doit se faire en l'honneur de saint Étienne. – 2 août, à une assemblée qui s'est tenue chez Carrouges, il a été décidé qu'il y aurait 16 capitaines au lieu de 12, mais qu'ils n'auraient point de sergents. – 9 et 19 août, on signale l'état de ruine du manoir archiépiscopal. – 20 août, on feutrera de lisières de drap, pour empêcher le bruit, les bords des chaires du chœur. – 9 septembre, aumône à deux ermites qui se rendaient à Jérusalem. – 11 octobre, défense au chanoine Seguize, devenu infirme, d'entrer dans le chœur avec un bâton ; il se tiendra derrière le chœur dans une des chapelles. – 14 octobre, le chapitre permet de déposer dans la sacristie un coffre d'objets précieux appartenant à l'abbaye de Lire. – 10, 11, dernier novembre, 14, 15 décembre, nouveau prêt de 4,000 livres demandé par le Roi. – 15 novembre, députés du bailliage de Rouen aux États généraux. – 19 mars 1569, *Te Deum* en action de grâces de la victoire remportée par Monsieur frère du Roi sur le prince de Condé ; chaire archiépiscopale occupée par le maréchal de Brissac et par Carrouges ; entreprises commises dans le chœur par les membres du parlement. – 4 mars, chanoines vexés pour le guet et pour les patrouilles. – 11 avril 1569, sur la nouvelle que le maréchal de Brissac devait venir ce jour-là entendre la messe, accompagné de l'évêque de Coutances, il est décidé qu'on préviendra ce dernier que, n'ayant point encore prêté serment à l'église de Rouen, il ne peut entrer dans la cathédrale. – 2 mai, ornements prêtés, sur la demande de sa veuve, pour l'inhumation du capitaine de Belbeuf. – 12 mai, le sieur de

la Mailleraye demande qu'on lui prête une chapelle fournie d'ornements de velours noir pour le service du bout de l'an du feu sieur de Pierrecourt, qui doit être célébré à la Mailleraye. – 13 septembre, réception de lettres du duc d'Alençon annonçant que les rebelles ont levé le siège de Poitiers. – 6 octobre, réception de lettres du même duc annonçant que le Roi a gagné la bataille et que l'amiral est prisonnier. – Prédicateurs à la cathédrale : le docteur M. Colombel, 16 janvier 1568 (prédication pour les confrères de saint Sébastien) ; – Lempereur, 8 mars 1568, (prédicateur du carême) ; – Le Hongre, jacobin, 27 mai 1568 (sermon en l'honneur de saint Romain) ; – Plumetot, cordelier, 18 octobre 1568 (sermon en l'honneur du même saint) ; – Le Harenger, jacobin, 29 novembre 1568 (prédicateur de l'avent), 15 octobre 1569 (sermon en l'honneur de saint Romain).

G. 2169. (Registre.) – In-folio, 283 feuillets, papier.

1569-1572. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Gouberville, notaire du chapitre, commençant au 17 décembre 1569, finissant au 12 mai 1572. – 24 février 1570, plainte contre le jésuite prêchant le carême dans cette église, qui avait fait faire, la veille, une quête à la cathédrale, en faveur de quelques prisonniers, sans la permission du chapitre. – 17 mars, le prédicateur prie le chapitre de faire dresser le *paradis* dans la cathédrale pour le jour de Pâques et pour la semaine suivante. – 22 mars, *paradis* dressé dans la chapelle de Notre-Dame derrière le chœur le plus solennellement qu'il fut possible. – Dernier mars, payement des chantes, de l'organiste et autres « qui avaient dressé le *paradis* et fait le service divin en icellui. » – 15 avril, le chapitre refuse son consentement à l'insinuation des lettres par lesquelles le cardinal faisait don aux jésuites de 2,000 livres à prendre sur sa seigneurie de Gravelle. – 18 avril, on accueille favorablement la demande des syndics du clergé de France établis à Paris « en faveur d'un personnage mû de dévotion qui avait désiré faire une légende complète de tous les saints. » – 16 juillet, parement prêté à M. Bigot pour les obsèques de son père, avocat du Roi. – 9 septembre, M. de Clinchamp, chanoine, expose que le sommet de la *Tour de beurre* dit la *couronne* menace ruine, que la tour se détache du portail ; suivant lui, pour éviter que la tour ne fût *estonnée*, il serait bon de ne plus sonner à volée la cloche de Georges d'Amboise. – 6 novembre, lettres du cardinal de Bourbon (Paris, 3 novembre) par lesquelles il demande qu'on lui prête une chape enrichie de perles et d'un pectoral à diamants pour la célébration du mariage du Roi. – 9 novembre, Jean Payne, ancien maître de la confrérie de sainte Cécile, demande la permission de faire poser une image de cette sainte à l'autel de Saint-Pierre sous le pupitre. – 21 décembre, on sonnera la cloche de Georges d'Amboise, à la venue du cardinal, bien qu'il ait été précédemment défendu de la sonner ; les chanoines qui le pourront iront à la rencontre du prélat montés sur leurs chevaux. – 27 décembre, le cardinal, étant au chapitre, exhorte chacun « à vivre continentement et chastement selon l'état ecclésiastique » ; il annonce son intention « de réduire son église et son clergé en son pristin état, et d'assembler prochainement un concile provincial » ; il fait don à l'église d'une belle croix à deux branches. – 4 janvier 1571, Séquart, curé de Saint-Maclou, payera la pension d'usage (100 livres) pour l'entretien des enfants de chœur ; cette pension avait été imposée aux curés de Saint-Maclou par bulle du pape, sur la demande du cardinal d'Estouteville ; mais dans ce temps-là, la cure valait de 12 à 1,400 livres, tandis que présentement, suivant Séquart, elle valait tout au plus 30 livres. – 5 janvier, vin présenté à M. de Montpensier. – 10 février, députation nommée pour aller saluer le maréchal de Montmorency, qui n'arriva que le 9 avril. – 12 avril, le président de Morsant, venu à Rouen avec le maréchal, et auquel, le jour précédent, le chapitre avait fait présenter le pain et le vin, prie affectueusement les chanoines de lui délivrer, chacun jour, du pain de *chapitre*, promettant de le leur payer. – 4 mai, on renseignera le maréchal de Montmorency sur ce que c'est que le privilège de Saint-Romain. – 28 septembre, M. Toussaint Deschamps, chanoine, qui avait été condamné à faire amende honorable, la torche au poing, « pour s'être trouvé à la sédition advenue contre les protestants au faubourg de Rouen, le 18 mars », n'ayant pas encore obtenu de lettres de réhabilitation, se voit interdire l'entrée du chapitre. – Mardi, 13 novembre, une procession aura lieu dimanche prochain pour remercier Dieu de la victoire remportée sur les Turcs.

G. 2170. (Registre.) – In-folio, 289 feuillets, papier.

1572-1574. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Gouberville, commençant au 15 mai 1572, finissant au 11 décembre 1574. – 1^{er} juillet 1572,

présentation, de la part du chapitre, à Monsieur, frère du Roi, pour lors à Rouen, de 4 gallons de vin et de deux grands pains ; . – 12 septembre, consentement donné par le chapitre à l'union du prieuré de Notre-Dame de Launoy au prieuré de Notre-Dame de Bonne-Espérance, près de Gaillon, ordre des chartreux. – 16 décembre, les chanoines ayant député MM. Martel et Clerel vers M. de Carrouges pour le supplier d'exempter le clergé d'aller à la garde des portes, le lieutenant général de Normandie leur représente qu'il n'en avait pas le pouvoir, d'autant que les lettres patentes du Roi pour le fait des gardes s'adressaient non-seulement à lui, mais à messieurs de la ville. – Même jour, dispense à Clerel pour aller porter au Roi le cahier des États de la province. – 5 février 1573, les reliques de saint Sever seront mises sur les fonts, pour y être vénérées par les fidèles. – 19 mars, l'archevêque vient au chapitre et s'élève avec force contre la simonie. – 11 avril, processions à l'occasion de l'assaut qui doit être donné à la Rochelle. – 17 juin, autres processions pour obtenir du beau temps et pour remercier Dieu de ce qu'il lui avait plu « inspirer les cœurs des hommes à élire Monsieur, frère du Roi, pour être roi de Pologne. » – 13 juillet, arrivée à Rouen de la Reine mère, des cardinaux de Bourbon, de Lorraine, et de Guise ; Ghapuis est chargé d'aller leur faire la révérence. – 17 août, délégation de chanoines à l'hôtel de ville pour délibérer sur certaines lettres du Roi par lesquelles il demandait de faire lever sur les habitants de Rouen, exempts et non exempts, une somme de 10,000 livres qui serait affectée aux frais du voyage du roi de Pologne. – 22 octobre, le chapitre est convoqué, *per juramentum et domos*, pour délibérer sur ce qui avait été mis en avant que M. Le Hongre, jacobin, prédicateur de la cathédrale, voulait marcher devant messieurs du chapitre au convoi des inhumations et autres actes publics. – 3 novembre, le chapitre est informé du projet qu'avait formé l'archevêque de faire imprimer des missels et des bréviaires à l'usage de Rouen ; quatre chapelains sont chargés de relever les fautes qu'on pouvait remarquer dans les anciens livres et de proposer des corrections ; le même jour, on fait part aux chanoines du projet du même prélat de convoquer pour Pâques un concile provincial. – 9 novembre, la veuve de M. de Villebon, ancien bailli de Rouen, annonce son intention de fonder un obit solennel pour son mari ; elle demande permission de faire mettre l'effigie du défunt à l'un des piliers de la nef, près de l'endroit où le cœur de Villebon a été inhumé. Le chapitre demande que cette dame se contente d'une table de cuivre et d'airain, où d'ailleurs elle pourra faire inscrire ce qu'elle voudra. – 11 novembre, fondation de cet obit ; il aura lieu le 18 août de chaque année ; le chapitre enverra tous les ans au logis du sieur de la Londe, où pend l'enseigne de la *Pomme de pin*, paroisse de Saint-Jean, pour inviter ladite dame ou l'un des parents. – 25 et 26 novembre, la Mailleraye et Carrouges écrivent au chapitre pour leur demander si aucuns du clergé auraient des plaintes à faire au Roi. – 25 février 1574, le chapitre refuse d'accorder à Le Hongre, prédicateur du carême, le pain et le vin, trouvant « qu'il en avait d'ailleurs suffisamment pour son service. » – 16 mars, taxé d'ingratitude à cette occasion, le chapitre décide qu'on verra comment gratifier ce religieux quand il aura fini. – 15 juillet, il est question du service pour le roi Charles IX. – 16 juillet, on décide que messieurs de la ville pourront remporter les draps de laine et de velours qu'ils tendront dans la cathédrale pour ce service, mais que les cires resteront à l'église et que la ville payera de plus la sonnerie ; – messieurs de la ville répondent: que l'on consultera, pour la question des cires, les registres de l'hôtel commun. – 20 juillet, service pour le Roi. – 28 juillet, messieurs du chapitre sont assignés levant le bailli, à la requête de l'hôtel de ville, pour avoir à restituer « quelque pièce de drap qui avait été retenues d'autant que les conseillers n'avaient voulu payer la sonnerie. » – 2 août, débat pour les torches qui ont servi pour cette cérémonie, entre les chanoines Richer et Becquet. – 17 août, donation d'ornements à la cathédrale par madame de Villebon. – 9 septembre, *Te Deum* pour le retour de Henry III en France. – 4 novembre, le grand archidiacre raconte qu'en faisant la visite de son archidiaconé, il avait trouvé absence complète de missels dans un grand nombre de paroisses ; les gens d'église n'avaient point de bréviaires ; il croit très-nécessaire d'y pourvoir et d'en faire imprimer ; on prie le chapelain Le Plastrier d'apporter demain au chapitre les corrections qu'il a notées pour l'édition du bréviaire.

G. 2171. (Registre.) – In-folio, 286 feuillets, papier.

1574-1577. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Laurent de Gouberville, notaire du chapitre, commençant au 13 décembre 1574, finissant au 18 mai 1577. – 13 décembre 1574, épistolier en parchemin écrit pour la fabrique par Michel Danoys, écrivain. – 11 janvier 1575, le grand archidiacre, informé, par lettres de M. de Chastices, du décès du cardinal

de Lorraine, expose au chapitre qu'il serait bon de faire célébrer un service à son intention, eu égard aux liens de parenté et d'amitié qui unissaient ce prélat au cardinal de Bourbon, eu égard aussi « à ce qu'il s'estoit employé toute sa vie à la manutention du clergé, franchises et libertés d'icellui. » – 19 janvier, pain et vin présentés, de la part du chapitre, à madame de Bassompierre logée à Rouen au logis de M. de Tilly, conseiller au parlement. – 25 janvier, délibération contre Louis de Creny qui s'était permis de faire bâtir un colombier à pied et un moulin sur le territoire de Londinières. – 11 février, aumône de 20 sous à René et à François de l'Abbaye, pauvres gentilshommes du Poitou, ruinés par les guerres. – 17 mars, le cardinal écrit de Paris pour qu'on lui adresse le bréviaire corrigé, avec l'avis du chapitre. – 27 mars, mention d'un « ingénieur qui se soumettoit faire sonner Georges d'Amboise pour moindre coust de moitié. » – 13 avril, dispense de 2 mois à M. Guerard que le cardinal avait chargé de tenir les grandes calendes. – 14 avril, il est, de nouveau, question de « l'ingénieur qui promettoit d'accourter si bien la cloche Georges d'Amboise qu'elle pourrait être mise en branle par 4 hommes au lieu de 24. » – 19 avril, on parle de rétablir la confrérie de Saint-Sébastien interrompue depuis les troubles. – 3 mai, aumône à maître Donat Ocairin, pauvre prêtre d'Hibernie, qui avait délaissé son pays pour la foi. – 12 mai, on annonce que le cardinal assistera au banquet de l'Ascension. – Approbation de l'union à la chartreuse de Gaillon de la chapelle Saint-Fiacre sise à Aubevoie. – 20 mai, le cardinal annonce son intention de convoquer un concile provincial. – 23 mai, plainte du chapitre contre M. Le Hongre, jacobin, vicaire général du cardinal pour entreprises sur les prérogatives du chapitre. – Pénultième de mai, on parle d'une ceinture funèbre indûment placée par la veuve de Louis de Creny sur les murs de l'église de Bailly-en-Campagne. – 18 juin, on signale le préjudice causé au marché de Loudinières par un marché nouveau qui se tenait à Neufchâtel les jeudis. – 9 août, Marin Le Harenger, docteur en théologie, jacobin, annonce au chapitre que M. Le Hongre était décédé la veille, et que son inhumation devait avoir lieu aujourd'hui aux Emmurées ; six de messieurs, avec les chapelains, accompagneront le corps jusqu'à la porte du pont « eu égard à la qualité du défunt et aux belles prédications qu'il avait faites pendant son vivant, tant en ceste église que ailleurs. » – 18 octobre, Clerel, que le chapitre avait envoyé à Paris, annonce que le clergé a été dispensé par le Roi des gardes des portes, et des sentinelles. – 14 octobre, à la suite de l'incendie de bourg d'Auffay, les chanoines songent à rétablir le marché de Saint-Victor. – 15 octobre, victoire du duc de Guise sur les reîtres, annoncée par une lettre du Roi à Carrouges. – Janvier 1576, les libraires Guillaume et Nicolas Mullet, Jean et Richard Petit et Lallemand demandent à être chargés de l'impression des bréviaires. – 28 janvier, approbation de l'union au prieuré de Notre-Dame de la Rose du prieuré d'Estouteville. – 15 février, assemblée chez Carrouges ; il s'agissait d'établir en son hôtel un conseil « pour résoudre des affaires occurrentes et obvier aux surprises des rebelles. » – 9 avril, aumône à Alexandre Louvel, pauvre écolier de Coutances, revenant des études de Toulouse. – Dernier avril, la chaire archiépiscopale sera close. – 11 mai, M. Dufay, maître de la confrérie de Notre-Dame, pourra se servir des chantres de la cathédrale au lieu de ménétriers, aux processions des Rogations prochaines. – 15 mai, missel en parchemin donné à l'église par Denis Bouvet, libraire. – 17 juin, riches ornements d'église offerts par Denise de la Barre, veuve du sieur de Villebon, bailli de Rouen. – Dernier juin, peste à Rouen. – 4 octobre, la voûte du chapitre menace ruine. – 9 octobre, délibération contre la prétention de la ville ; les 24 conseillers voulaient avoir voix délibérative à l'assemblée convoquée devant le bailli pour l'élection de députés aux États généraux. – 14 octobre, plainte des chanoines Ballue et Carrel ; à l'assemblée tenue la veille à l'hôtel commun pour l'élection de députés aux-dits États, on les avait fait « seoir au plus bas et infime lieu ; ils avaient protesté de nullité et de ne se trouver plus à telles assemblées ; » il est ordonné « qu'aux Estats généraux il en sera touché quelque chose par monsieur le chancelier Martinbos ou plustôt, s'il trouve à propos, et que Mgr le cardinal sera prié tenir la main à ce que son chapitre soit maintenu à l'honneur et prééminence qui lui appartient. » – 25 octobre, rapport sur l'élection qui a été faite, la veille, de députés aux États provinciaux. – 27 octobre, Louis Vimont, curé de Saint-Martin du Pont, est chargé d'instruire les enfants de chœur en l'art de grammaire. – 5 novembre, délibération au sujet d'une plainte portée par Jean Le Plastrier, chapelain du collège des Clémentins ; le sergent d'une compagnie l'avait menacé de le mettre à l'amende pour n'être point allé à la garde, la nuit passée. – 4 janvier 1577, les grands vicaires du cardinal de Bourbon communiquent une lettre de ce prélat, datée de Blois le 27 décembre, par laquelle il leur mande, « d'assembler le clergé et de l'exhorter d'estre de la Ligue Sainte, de donner confort et aide à ceux qui en étaient ; » ils communiquent ensuite les articles de la Sainte Ligue et certains écrits signés du

cardinal et de l'évêque d'Évreux. Le chapitre renvoie à une autre séance la discussion sur cette question ; les chanoines seront convoqués *per domos*. – 5 janvier, on enverra un homme de pied à Amiens « pour entendre comme le clergé s'est joint à la Sainte Ligue. » – 12 janvier, on écrira, à ce sujet, aux chapitres d'Amiens et de Beauvais. – 24 janvier, à une assemblée tenue chez Carrouges où se trouvaient M. de la Mailleraye, le premier président et M. de Brèvedent et plusieurs notables, « on a fait remontrance du vouloir du Roi qui estoit que le peuple eust à soy unir à Sa Majesté et luy aider à défendre l'église ; » mais rien n'avait été résolu. – 25 janvier, il ne faut pas se hâter d'entrer dans la Ligue « considéré que messieurs de Paris n'y sont encore entrés... ceux d'Amiens ont remis l'affaire ; on attendra la décision des Etats. » – 26 janvier, on constate que ceux de Chartres et du Mans, pas plus que ceux de Paris, « ne sont encore en la Ligue. » – Pénultième de janvier, on décide, de nouveau, que l'on attendra résolution des États généraux en ce qui concerne la Ligue ; cependant deux chanoines assisteront, au nom du chapitre, aux assemblées qui se feront par les députés (chaque doyenné était représenté par un délégué). – 13 février, hier, après midi, à l'hôtel de ville, M. de Carrouges avait fait faire lecture des lettres patentes du Roi pour qu'il n'y eût plus qu'une religion en son royaume ; il avait exhorté des habitants à faire meilleure garde aux portes.

G. 2172. (Registre.) – In-folio, 284 feuillets, papier.

1577-1579. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Laurent de Gouberville et après lui par un autre notaire, commençant au 20 mai 1577, finissant au 28 janvier 1579. – 10 juin 1577, sur le bruit qui courait de la mort du sieur d'Allègre, on se rappelle qu'il devait avoir eu en sa possession, par suite du sac de la ville de Rouen, un calice et d'autres bijoux appartenant à la cathédrale. – 10 octobre, Mathieu Bignon, chapelain du collège des Clémentins, est chargé de porter à Paris le bréviaire à l'usage de Rouen que le cardinal de Bourbon voulait faire imprimer ; – on ajoutera au bréviaire une *table perpétuelle* parce que plusieurs prêtres, faute de ladite table, s'abstenaient de dire leurs heures ; Guillaume Brouet, basse-contre, veut bien la rédiger moyennant salaire. – 19 octobre, permission aux confrères de la confrérie de Saint-Romain de faire faire le sermon en l'honneur de ce saint par *Thurius*, augustin, prédicateur de l'avent. – 28 octobre, décès du chantré Adam Séquart ; son corps sera enterré en la chapelle Notre-Dame, lieu affecté d'ordinaire à la sépulture des *dignités*. – 14 novembre, réception par procureur, comme chanoine, d'Aymar de Chavignac, docteur en théologie de la faculté de Paris. – 15 novembre, dispense à Clerel, député de l'église aux États de Normandie. – 17 février 1578, défense au coûtre, à sa femme et à tous autres d'apporter *selles* ou chaires dans l'église pour les prédications ; ils se tiendront en dehors pour les bailler, quand on leur en demandera, et non autrement. – Jeudi 20 mars, quelques chanoines monteront à cheval, samedi, pour se rendre au-devant de l'archevêque. – Jeudi saint 27 mars 1578, l'archevêque, après la cérémonie de la cène, fait une exhortation au chapitre ; il engage les chanoines à célébrer souvent la messe, principalement les fêtes et dimanches. – 16 juin, on sonnera la cloche de Rigaud à 7 heures, tant que l'archevêque sera à Rouen, conformément à l'usage. – 17 juin, pain et vin présentés, de la part du chapitre, à MM. de Chiverny, de Saint-Luc, d'O et de Gontery ; – on accorde à messieurs de la ville trois enfants de chœur « pour chanter devant le Roi à l'hôtel commun, durant la collation qui lui sera, ce jourd'hui, faite, à la charge qu'ils seront conduits par leur maître » ; – dispense à MM. de Martinbos et Clerel qui doivent se rendre dans le pays de Caux avec le cardinal. – 20 juin, mention de la présence de M. de Pibrac à Gaillon. – 10 septembre, Florent Deart, charpentier de Beauvais, présente un portrait de ce qu'il convient de faire à la cloche Georges d'Amboise pour sonner aisément et sans danger. – 12 décembre 1578, 8 janvier 1579, maître Prevost, prédicateur de l'avent à la cathédrale. – 12 décembre 1578, ornements prêtés à M. Ballue, chanoine, prince du Puy de la Conception. – 13 décembre, dispense à Clerel qui devait aller présenter au Roi le cahier des États de la province.

G. 2173. (Registre.) – In-folio, 295 feuillets, papier.

1579-1580. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par M. Lesueur, tabellion du chapitre, commençant au 29 janvier 1579, finissant au 20 décembre 1580. – 21 mars 1579, les maîtres de l'association de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles demandent au chapitre un enfant de chœur pour représenter un ange et chanter *l'Ave Maria*, le mercredi suivant, dans l'église de Bonnes-Nouvelles ; leur demande est rejetée. – 26 mars 1579, le chapitre fait offrir le pain et le vin au maréchal de Montmorency, alors à Rouen ; remerciements à l'abbé de Lonlay, qui

avait procuré aux chanoines accès auprès de ce seigneur ; 2 écus offerts à ses fourriers. – 16 août, difficulté faite par les trésoriers de Breauté de payer 13 années d'arrérages de la débite ; ils alléguaient que les huguenots avaient ruiné leur église et qu'il ne s'y faisait plus aucun exercice de religion. – 1^{er} juin, on remet aux superintendants de la fabrique le soin de décider s'il fallait imprimer une *table perpétuelle*, distincte de la *table de la Trinité*. – 1^{er} juin, aumône à un pauvre prêtre revenant du voyage de Saint-Main. – 11 juin, permission à deux femmes de Montfort de faire dire deux messes dans la cathédrale ; l'une de ces femmes, veuve, prétendait que son mari lui était apparu et lui avait demandé une messe. – 19 juin, 4 juillet, 20 août, rapport fait par M. Mallet, chanoine, qui avait parcouru, avec Duhamel, chantre d'Écouis, plusieurs villes, comme Cambrai et Noyon, afin de trouver des basses-contres pour le chapitre. – 12 octobre, communication du testament de Christophe Eudes, chanoine et official, décédé ce même jour ; il avait demandé à être enterré entre les piliers, devant l'entrée du chœur, ou devant l'image de la Vierge Marie. – 23 janvier 1580, lettres écrites au pape par le chapitre, en faveur de Charles (Monsieur le cardinal de Vendôme), « ad ce que son bon plaisir fût lui conférer l'archevêché de Rouen suivant le saint désir et vouloir de M. le cardinal son oncle. » – 10 mars, remise aux habitants d'Yville d'une partie de la débite, attendu la pauvreté de leur église et « qu'elle avait été du tout pillée et saccagée du temps des premiers troubles, depuis lequel temps n'y avoit aucuns trésoriers. » – 17 mars, on s'occupe d'un sermon qui avait été prêché, par le cordelier Feu-ardent où il avait parlé d'un chanoine lequel avait mangé et fait manger chair en sa maison pendant le carême. – Dernier mars, le chapitre paye VI^{XX} XII livres pour un livre des épîtres couvert d'argent doré. – 2 avril, dispense aux chanoines Séquart et de Caux pour aller dire, le jour de Pâques, les messes paroissiales dans les églises de Sainte-Croix et de Saint-Hilaire dont ils étaient curés. – 7 avril, dispense à Clerel qui devait aller tenir les grandes Calendes et faire la visite des abbayes et prieurés. – 7 avril, avis au doyen de ne faire faire les oraisons, le samedi de Pâques et la veille de l'Assomption, par de jeunes écoliers, mais de les faire lui-même ou de les faire faire par gens graves et savants. – 8 avril, ordonné, suivant le vouloir de Mgr le cardinal, qu'il sera fait procession générale dimanche prochain « pour prier Dieu qu'il luy plaise destourner son yre de nous, veu les tremblements de terre advenus ces jours passez. » – 18 mai, on délivrera à Michel Caron, curé d'Assigny, 100 écus pour aider à la réédification de son église. – 18 mai, 2 gallons de vin et deux pains de chapitre présentés à madame de Villebon, pour lors à Rouen. – 23 juin, ordonné qu'il sera fait, le dimanche suivant, une procession générale à Saint-Vivien ou à Sainte-Claire pour la paix entre les princes. – 5 juillet, dispense de 15 jours à M. Le Brun qui voulait aller consulter à Caen un chirurgien fort expert. – 16 juillet, députation vers Charles Monsieur, étant alors à Gaillon. – 18 juillet, amende prononcée contre Jean Symon, curé de Saint-André, petit prébendé, par la faute de qui, au grand scandale du public, il était arrivé qu'il n'y avait point eu, la veille, de messe de Notre-Dame à la chapelle de derrière le chœur, « qui n'estoit advenu de mémoire d'homme. » – 1^{er} août, on s'oppose à ce que l'évêque suffragant célèbre en la chapelle des Ordres le mariage de M. Hallé, général, avec la fille de M. de Tourville-Boyvin. – 22 août, chanoines envoyés faire la révérence à Mgr le cardinal, archevêque de Rouen et à Charles Monsieur « qui se nomme à présent Monsieur de Saint-Ouen. » – Pénultième d'août, le boulanger ne distribuera plus de gâteaux des Rois à d'autres qu'aux chanoines qui seront résidants. – 29 septembre, processions pour les maladies qui règnent à Paris. – Lettres de l'archevêque datées de Fontainebleau, 27 septembre 1580, au sujet du concile qui devait se tenir à Rouen ; – mandement pour la réunion du concile. – 13 octobre 1580, mention de chanoines mandés par l'évêque de Rosse « pour assister à la conjuration de ceste fille que l'on dit estre possédée du malin esprit. » – 5 décembre, permission donnée aux enfants de chœur de chanter aux saluts des carmes (Palinods), mercredi et jeudi jour de la Conception de Notre-Dame.

G. 2174. (Registre.) – In-folio, 286 feuillets, papier.

1580-1583. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Regnaud Le Sueur, du 21 décembre 1580 au 20 avril 1582, par Isaac Vereul, prêtre, notaire en la cour d'église, du 23 avril 1582 au 5 février 1583. – 3 mars 1581, on décide d'acheter à Paris une croix processionnelle. – 4 mars, on délibère sur l'exécution du testament du pénitencier Lambert, décédé le 2, lequel avait demandé à être enterré en la cathédrale « devant le lieu où l'on a coutume mettre la chaire à prêcher ou en la chapelle Saint-Sever. » – 23 mars, cérémonie de la cène faite par l'archevêque. – 15, 16, 18, 24 avril, délibérations relatives au concile provincial qui devait se tenir à

Rouen. – 18 mai, départ de l'archevêque pour Gaillon après le concile. – 23 mai, dispense à MM. Clerel et de Martinbos, chargés de mettre au net les canons du concile provincial. – 6 juin, contre ceux qui jouaient aux quilles au portail de la cathédrale. – 25 juin, refus fait par le chapitre de contribuer aux gages de quatre confesseurs pour les pestiférés. – 22 juillet, dispense à M. Clerel, qui devait aller trouver M. de la Mailleraye, afin qu'il s'opposât au prêche que M. de Laval voulait installer à Lillebonne. – 14 août, oraison latine prononcée par un jeune écolier en l'honneur de l'Assomption. – 18 août, articles proposés au chapitre par M. de Mouchy. – 23 août, défense, sous peine d'amende, aux chapelains et aux chanoines, de porter bréviaires et livres au chœur, tout devant être dit de mémoire conformément à l'ancien usage. – 25 août mention de la réédification de l'église de Baillolet. – 2 septembre, on donnera adjonction aux paroissiens de Bourdainville, qui voulaient faire enlever de l'église dudit lieu les armoiries de Guillaume Le Roy, sieur de Bourdainville. – 7 novembre, copie des lettres du roi Henri III, demandant des prières afin qu'il plût à Dieu lui accorder un enfant mâle, et prescrivant la forme de ces prières (25 octobre 1581). – Difficultés à ce sujet parce que le Roi paraissait commander à l'église et introduisait des changements à l'office dans des parties essentielles ; on écrira à Mgr qui consultera les évêques et la faculté de théologie de Paris ; lettre de l'archevêque ; formulaire des prières ordonnées par ce prélat qui se diront pendant un an. – 1^{er} et 4 décembre, le maréchal de Rets à Rouen ; on lui offre le pain et le vin. – 11, 12, 31 janvier 1582, démarche de M. de Mouchy, chanoine, auprès de M. de Carrouges, pour obtenir que M. de Grainville, son gendre et lieutenant au gouvernement de Normandie, quittât la maison de M. de Béthencourt, chanoine, conformément à la prescription du dernier concile provincial sur les maisons canoniales ; – irritation du sieur de Carrouges, et du sieur de Grainville. – 24 février, etc., procès entre le chapitre et les comtes d'Harcourt, sieurs de Lillebonne, au sujet des alluvions à Petiville. – 14 mars, réception de Jean Dadré à la pénitencerie. – 27 mars, permission de placer dans la cathédrale un tronc en faveur des capucins : Clerel s'était chargé « de faire bâtir et accoutrer des chambres à ces religieux et de recevoir les aumônes que voudraient leur faire les gens de bien. » – 12 avril, on décide qu'il ne sera point fait de présents au prédicateur Mgr Lestourneau. – 14 avril, Samedi Saint, oraison en l'honneur de la Résurrection prononcée par Dadré. – 17 avril, le même annonce qu'après la *Quasimodo*, il commencera les lectures qu'il doit faire, à raison de sa charge de pénitencier. – 18 août, enjoint aux chapelains d'assister à ses leçons. – 23 novembre, Dadré annonce qu'il va prêcher l'avent à Dieppe. – 13 mai, peste à Rouen. – 15 octobre, on fait enjoindre, par le messenger de l'église, à Étienne le Peinteur, de garder la chambre pendant 8 jours ; on craignait la contagion ; on avait annoncé qu'il avait administré une de ses paroissiennes pestiférée dont le corps avait deux pestes et sept charbons. – 9 novembre, remontrances du cardinal de Bourbon au chapitre au sujet du concile provincial. – Réponse de M. Péricard, chantre de la cathédrale. – 24 novembre, on rappelle que, cette année, à cause de la réforme du calendrier, l'avent sera abrégé ; – du dimanche 9 décembre on passe au 20 décembre 1882 « selon la réformation du calendrier romain et édit du Roi. » – 24 décembre, comme le doyen du chapitre, Louis Marguerie, n'était pas chanoine et qu'on ne voulait pas lui porter l'encens ni aux vêpres de ce jour ni à la messe de Noël, on le prie de ne point paraître à l'office. – 10 janvier 1583, le messenger du chapitre rendra aux frères de défunt frère Nicolas Heultes, prieur du Bourg-Achard, l'aumusse dont celui-ci avait été privé au synode dernier. – 13 janvier, on fera, le dimanche 15, une procession générale pour le mauvais temps.

G. 2175. (Registre.) – In-folio 365 feuillets, parchemin.

1583-1586. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Rolland Bunel, tabellion du chapitre, commençant au 18 février 1583, finissant au dernier avril 1586. – 21 mars 1583, M. Péricard, chantre, fera la harangue à la venue et entrée de M. de Joyeuse, gouverneur de Normandie. – 2 avril, permission à un homme de bien, qui n'est pas désigné, de faire placer la figure de saint Romain au grand portail de l'église, à l'endroit où autrefois il y en avait une. – 22 avril, le duc de Joyeuse promet de ne point loger de soldats aux maisons du chapitre. – 24 mai, on fera des processions pour avoir de la pluie. – 16 juin, pain et vin accordés par le chapitre à messieurs du bailliage *pro Victoriâ* du procès contre Mautalent. – 6, 9 et 10 septembre, le chapitre, après avoir délibéré qu'il se rendrait processionnellement à Saint-Adrien, « à l'exemple des paysans, pour apaiser l'ire de Dieu, » décide que cette procession n'aura pas lieu, « sur l'avis qu'on lui donna que l'archevêque, le cardinal de Bourbon, s'en montrerait scandalisé, en tant que

jamais ne se trouvera telle chose avoir été pratiquée, outre ce que les marchands, entendants ce, leur fera juger que la ville sera davantage infectée de la contagion pour y venir encor moins traffiquer. » – 21 septembre, l'évêque de Rosse exhibe les lettres de provisions et procuration de M. de Rouen, neveu de Mgr le cardinal, et demande à prendre possession, au nom dudit sieur, de l'archevêché de Rouen ; affaire différée. – 29 septembre, réception de Charles Tiercelin de Brossé, abbé de Fontaines-les-Blanches, à l'archidiaconé du Vexin français. – 11 octobre, réception de Charles de Bourbon, le jeune, « perpétuel et irrévocable coadjuteur dudit archevesché » dans la personne de son procureur, Jean de Lesselie, évêque de Rosse, et suffragant de l'archevêché de Rouen. – 28 novembre, dispense de six semaines accordée au pénitencier Dadré, pour aller porter au Roi le cahier des États de Normandie. – 27 janvier 1584, défenses aux chanoines, de la part du chapitre, de tenir écoles. – 8 mai, M. de Saint-Désir (Bigues) fait part à la compagnie de ce qui avait été traité au conseil de Mgr le cardinal ; l'évêque de Rosse avait déclaré que l'intention formelle du pape, du cardinal et du Roi, était que l'on tînt la main à ce que les bénéficiers résidassent sur leurs bénéfices ; l'évêque de Rosse était commis pour saisir les bénéfices *non residez* ; les chanoines prétendaient être exempts de l'obligation de résider dans leurs bénéfices. – 18 mai, M. de Mouchy est prié de recevoir le nonce. – 21 mai, députation chargée de remercier le nonce d'avoir fait l'office, le jour précédent, et de lui communiquer les bulles d'exemption des bénéfices « afin que, les ayant veues et fait son reffert à notre Saint-Père le pape, les chanoines en puissent plus aisément obtenir mainlevée de la saisie d'iceux. » – 23 juillet, don d'un écu sol « à Thomas Diogène, gentilhomme grec du pays de Macédoine, de la ville de Philippe, chrétien de religion, ayant été longtemps captif du Turc dont étaient détenus encore huit de ses serviteurs. » – 12 septembre, Philippe Patrix, garde de l'*angelot* et des reliques de la cathédrale, étant signalé comme soigné pour cas de peste, à l'Hôtel-Dieu, on enjoint à son frère, qui avait demeuré avec lui, de se retirer et de ne point revenir à sa chambre ; les meubles de Patrix seront portés hors de la ville. – 23 octobre, on annonce que Nicolas Clerel, chanoine et promoteur ecclésiastique, est décédé la veille à 11 heures du soir ; son corps sera enterré devant la chapelle du Saint-Esprit. – 12 décembre, il est enjoint à Beauval, chapelain, d'arracher les armoiries qui sont proches du cercueil de défunt Mons^r Mérielle, « parce que cela n'est *in usu*, ne pratiqué de tout temps à faire aux chanoines. » – 23 juillet 1585, *Te Deum* chanté pour la paix faite entre les princes. – 26 juillet, lettre du cardinal de Bourbon au chapitre (Paris 23 juillet 1585). – Lettre du Roi à Carrouges, pour lui dire que, les derniers remuements étant pacifiés, il n'était plus besoin de faire si grande garde aux portes de Rouen, et qu'il fallait faire jouir les chanoines de la faveur qui leur avait été octroyée de n'aller aux gardes des portes (Paris, 20 juillet 1585). – 20 décembre, réception, à un canonicat, de François de Circassy, clerc du diocèse de *Nerice*, au royaume de Chypre. – 11 janvier 1586, réception, à un canonicat, de Marin Le Pigny, docteur en médecine.

G. 2176. (Registre.) – In-folio, 318 feuillets, papier.

1586-1589. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par le tabellion du chapitre, commençant au 1^{er} mai 1586, finissant au dernier juin 1589. – 1^{er} mai 1586, aumône de 60 livres aux jacobins, pour leur chapitre général qui doit se tenir à Rouen, en considération de notre maître Bourgouyn, provincial du-dit ordre, lequel avait prêché le carême dernier à la haute chaire de la cathédrale. – 8 avril 1587, nouvelles propositions faites par des experts pour faire sonner la cloche Georges d'Amboise. – 10 juin, on prie M. de Franqueville de donner à la cathédrale un beau tableau qu'il avait fait faire pour les chartreux ; – ce tableau fut acheté, les 21 et 22 décembre 1588, au prix de 400 écus ; il est signalé « comme de grand valeur et beauté, et de nature à beaucoup décorer l'église ; » la veille de Noël, il fut placé sur l'autel du chœur ; le 10 janvier suivant, on paya une *honnêteté* au menuisier qui en était l'auteur, et qui avait donné le modèle pour la pose de verges de fer auxquelles devaient être suspendus des rideaux pour protéger ce travail « digne de grand remarque ; » mais le chapitre se trouva fort en peine pour payer le prix d'achat. – 11 juillet 1587, martyrologe in-folio donné à l'église par M. de Martin-bos. – 19 août, profession de foi catholique des chanoines et des chapelains. – 3 décembre, on chantera un *Te Deum* pour célébrer la victoire qui vient d'être remportée sur les reîtres. – 15 décembre, plainte contre Nicolas Morel, maître de musique des enfants de chœur, auquel on reprochait une sévérité outrée, qui d'ailleurs se vêtissait d'habits trop somptueux et portait des bagues aux doigts. – 20 décembre, M. de Mouchy fait part au chapitre du désir qu'avait le cardinal de voir ériger à

Rouen, à la façon de Paris, des oratoires ou *paradis* auxquels on reposait le *corpus Domini*. – 19 décembre, un oratoire ou *paradis* sera dressé dans la chapelle de Notre-Dame derrière le chœur; la cérémonie durera 9 jours; le luminaire sera entretenu jour et nuit; on suivra le formulaire de prières rédigé par maître Tartier, prédicateur; la première haute messe sera célébrée par l'évêque de Rosse *in pontificalibus*; toutes les messes, seront chantées en musique. – Mentions fréquentes de ces oratoires: à Saint-Maclou, 16 janvier 1589; – à Saint-Lô, où le feu prit; – aux capucins, 18 avril; – aux jacobins (aux frais des capitaines de la ville), dernier avril; – à Saint-Herbrand, 16 juillet; – à Saint-Ouen, 22 février 1589; – à Saint-Michel, 16 mars; – à Saint-Vivien, 13 avril. – 8 janvier 1588, on demande la révocation de la commission de grand vicaire de M. de la Roque, à cause d'un prétendu rapt dont on l'accusait qui donna lieu à de longs débats, à des conflits de juridiction et ne put jamais être prouvé; le parlement de Normandie se montra favorable à M. de la Roque. – 9 janvier, on se plaint de voir disparaître les louables et anciennes coutumes de l'église, principalement pour la prononciation d'aucuns de messieurs, entre autres du sieur Bron, de nation écossaise; on l'exhortera à se ranger à la forme et ancienne coutume de l'église. – 3 février, on ira au-devant de M. d'Épernon que l'on dit gouverneur de Normandie. – 9 février, M. Vigor prie le chapitre de le dispenser de faire la harangue; le chanoine Séquart consent à s'en charger. – 16 février, réception de lettres du Roi et du duc d'Épernon pour la célébration d'un service solennel à l'intention du duc de Joyeuse, gouverneur de Normandie et amiral de France. – 26 février, afin d'obvier aux difficultés que faisaient naître les préséances auxquelles les gens du parlement prétendaient, le chapitre décide que ce service se fera dans la nef, conformément à ce qui avait eu lieu aux obsèques du grand Sénéchal; les frais de tenture et de luminaire resteront à la charge de la ville. – 27 février, nonobstant cette délibération, le parlement fait notifier au chapitre par le chanoine Vigor qu'il occupera les chaires du chœur et laissera aux chanoines 6 ou 7 chaires de chaque côté vers l'autel. – 7 mars, les chanoines qui avaient désavoué Vigor, déclarent qu'ils garderont 18 chaires. – 8 mars, ordre suivi pour la cérémonie; on constate que la ville reprit les tentures de drap et de velours. – 9 mars, pain et vin présentés à M. le duc d'Elbeuf. – 5 avril, on avait inhumé dans la chapelle de Notre-Dame le cœur de M. de Randan, colonel pour le Roi, tué au siège de Rouen; on permet à sa veuve de mettre sur la tombe une lame de cuivre gravée avec armoiries. – 11 avril, on annonce le décès de François Josseline, organiste de la cathédrale; l'inhumation aura lieu demain aux Célestins. – 13 avril, on nomme, à sa place, Jean Titelouze. – Jeudi Saint 14 avril, on autorise une procession de pénitents qui se fera cette nuit; se rendra à l'oratoire de Saint-Godard et reviendra à la cathédrale vers minuit. – 3 mai, peste à Rouen. – 4 mai, le pénitencier est prié de porter la parole au duc d'Épernon qui doit demain faire son entrée à Rouen. – 4 juin, Émery, maître des requêtes, entre au chapitre et expose, dans un long discours, les raisons qui ont obligé Henri III de s'éloigner de Paris; il le représente « comme du tout innocent des faux bruits qui courent et que l'on a fait imprimer à des petits livrets, et pour montrer le contraire il donne lecture des lettres de Sa Majesté comme il fait profession du tout de catholique et promet y vivre et mourir et employer tous ses moyens à l'extirpation des hérésies. » – 6 juin, adresse du chapitre au Roi, rédigée par le chantre. – 13 juin, le Roi vient à la cathédrale et se relire à Saint-Ouen où « il est bénignement reçu de tous les habitants de Rouen. » – 15 juin, le cardinal de Lenoncourt annonce que le Roi viendra aujourd'hui aux vêpres et que demain il assistera à la procession et à la grand'messe du chœur. – 25 juin, remerciements adressés au chapitre par notre maître Tartier qui avait prêché à Rouen le carême, et les octaves du Saint-Sacrement. – 29 juillet, il est question de l'assemblée qui venait d'avoir lieu à l'hôtel de ville pour les élections de députés aux États de Blois; – on avait nommé l'évêque de Lisieux, pour le clergé; le baron du Bec-Thomas pour la noblesse; le sieur de Pardé pour le tiers état. – 15 août, le chapitre, par égard pour l'évêque de Rosse, suffragant de Mgr le cardinal, permet d'enterrer son neveu M. Bron dans la chapelle de Saint-Pierre Saint-Paul, où ce prélat et ledit Bron avaient coutume de dire la messe. – 25 août, on signale la présence à Rouen de l'évêque de Lisieux, venu pour recevoir les articles de doléances en qualité de député du clergé. – 3 septembre, le chapitre estime que la nomination qui a été faite de cet évêque « apporte grand vergoigne à cette patrie, d'autant que ledit sieur n'étoit du diocèse et qu'il se trouveroit aisément autre homme capable de ce bailliage; » trois chanoines du diocèse assisteront à l'assemblée générale du clergé et proposeront une autre nomination. – 6 septembre, à cette assemblée on jura et on signa l'édit de l'Union; on s'éleva contre la nomination de l'évêque de Lisieux; le cardinal de Bourbon fut prié d'assister aux États de Blois comme représentant du clergé de son diocèse; le chantre, le chancelier et l'official furent désignés pour recevoir les

plaintes des ecclésiastiques. – 7 septembre, le pénitencier Dadré obtient dispense *per totum* pour tout le temps qu'il assistera aux États de Blois, afin de rendre compte de sa charge. – 13 septembre, Gaud de Lesselie, du diocèse d'Aberdeen, reçu chanoine à Rouen, en remplacement de Georges Bron. – 10 octobre, dispense à M. Le Pigny qui doit porter au Roi le cahier des États de Normandie. – 11 octobre, lecture de lettres du Roi et du cardinal, demandant des prières pour que « Dieu donnât bon rétablissement aux États commencés à Blois lundi dernier et pour que ce fut à l'augmentation de la religion catholique et confusion des hérétiques. » – 2, 10 novembre, enfants de chœur catéchisés au logis de M. de Mouchy par un *beau-père* jésuite. – 10 décembre, permission donnée à plusieurs personnes notables de Rouen, formant une confrérie de pénitents en l'honneur de saint Jérôme, de faire une procession générale en l'église. – Samedi, dernier décembre, à la nouvelle du meurtre du duc et du cardinal de Guise, l'évêque de Rosse avait annoncé à Carrouges, au nom du clergé, la volonté du clergé de faire une procession générale, le lendemain, « pour faire prières à Dieu tant pour le recouvrement de la santé de Mgr le cardinal de Bourbon que pour le massacre advenu aux personnes de MM. de Guise et le cardinal, son frère, à la complicité du Roi ; » le gouverneur avait répondu « que le clergé eust à se contenir de faire processions générales et que Sa Majesté ne le trouveroit bon et que, si l'on faisoit autrement, il lui en écriroit ; » on diffère les processions générales ; on se contentera de faire, deux fois la semaine, procession dans l'église. – Dernier janvier 1589, députation vers le cardinal de Bourbon prisonnier à Amboise. – 6 février, on agite la question de savoir si l'on doit demander au Roi la mise en liberté du cardinal. – 8 février, on cite les noms des membres du Conseil de l'Union qui ont été nommés, la veille, à l'hôtel de ville. – 10 février, on donne lecture de lettres du maire et des échevins d'Amiens qui demandent qu'on se joigne avec eux à l'Union. – 10 février, Carrouges vient à l'hôtel de ville. – 2 mars, le Conseil a décidé qu'un service solennel aurait lieu demain, à la cathédrale, pour feu monsieur de Guise ; le pénitencier Dadré fera l'oraison funèbre ; on y invitera Mgr du Maine. – 21 mars, M. de Mouchy se rend à Paris pour l'Union. – 24 mars, les confrères de Saint-Jérôme seront reçus dans la cathédrale, la nuit du Vendredi Saint ; ils devaient, suivant leur fondation, visiter 7 églises. – 24 mars, pain et vin présentés au sieur de la Mailleraye, de la part du chapitre. – 15 avril, le général des Capucins prêchera demain en italien. – 5 mai, *Te Deum* pour la prise des châteaux, d'Harcourt et de Blainville et pour la défaite de 1,200 arquebusiers devant le château de Saint-Ange. – 19 mai, MM. de Mouchy et Dadré sont députés vers le pape pour obtenir la délivrance du cardinal, détenu prisonnier par le roi Henri, et surtout solliciter et poursuivre l'excommunication contre ce dernier. – 9 juin, tous les chapelains du collège seront convoqués demain pour signer le serment de l'Union, à peine de perdre leurs obits. – 21 juin, le chapitre ne peut toucher ses fermages ; on ne trouve personne, ni huissier, ni messenger, qui veuille se hasarder par les champs, pour « raison des troubles et soldats. » – 24 juin, on envoie saluer le duc d'Aumale, pour lors à Rouen.

G. 2177. (Registre.) – In-folio, 354 feuillets, papier.

1589-1592. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, commençant au 1^{er} juillet 1589, finissant au 13 juin 1592. – 11 août 1589, la procession se fera aujourd'hui à l'oratoire de Saint-Sauveur ; demain, à celui de Sainte-Claire. – 16 août, le sieur d'Aumale trouverait bon que le chapitre envoyât homme exprès vers Mgr le cardinal, à présent roi de France, détenu prisonnier ; on paye deux écus et demi au peintre qui avait « tiré les armoiries de Mgr le cardinal, à présent roy de France, posées sous le crucifix à l'entrée du chœur. » – 5 octobre, mention du don fait par le roi de Navarre à Palseuil (Palecheul), gouverneur pour le roi de Navarre à Neufchâtel (V. délibération du 6 janvier 1590), de la baronnie de Martinéglise ; autre mention de la ruine advenue en cette localité par les guerres et sièges de Dieppe. – 10 octobre, lecture des lettres du cardinal archevêque de Rouen, à présent roi de France, détenu prisonnier à Mallezaises, « par lesquelles il se recommande aux prières de son clergé et signanment de son chapitre. » – 4 avril 1590, dispense accordée au chanoine Vereul, lieutenant de Mons^r de Morgny à Sainte-Catherine pour tout le temps qu'il sera occupé pour la guerre audit lieu. – 6 avril, notre maître Feuarden sera exhorté faire, dimanche prochain, le sermon à la haute chaire. – 14 avril, mention des vitres cassées à la cathédrale par l'*étonnement* du canon, quand il a convenu reprendre le château Sainte-Catherine. – 22 mai, « la compagnie a porté un très-grand regret de la mort de leur roy et archevesque, tant pour la perte qu'ils ont, avec tout le royaume, faite de ce prince, que pour la captivité en laquelle il auroit esté détenu prisonnier depuis le meurtre, massacre commis par Henri

3^e, roy de France, aux personnes de MM. le cardinal et duc de Guise, frères, depuis lequel massacre auroit esté ledit deffunct roy archevesque tenu longtems prisonnier au dit Blois et de là transporté à Amboise et depuis à Tours, de Tours à la Bourdaisière, du depuis à Aisé-le-Bruslé et de là à Chinon, enlevé par les gens du roy de Navarre et mené à Fontenay-le-Comte où il est décédé ; » réponse faite par les chanoines au sieur de Vergnettes qui vint faire part du décès du cardinal ; le prélat étoit mort sans testament, mais il avait déclaré de bouche qu'il désiroit que son corps fût porté à la chartreuse de Gaillon et que son cœur fut enterré en l'église de Rouen ; – le chapitre refuse d'entrer en communication avec le neveu du cardinal de Bourbon, antérieurement nommé à l'archevêché de Rouen ; il déclare le siège vacant, et nomme les officiers de l'archevêché. – 5 juin, défense aux pauvres prêtres « de mendier leurs messes parmi les églises et signanment à la cathédrale. » – 9 juin, l'évêque de Rosse, suffragant de feu Mons^r le cardinal, est autorisé à continuer sa charge. – 13 juin, oratoire aux Augustins. – 18 juin, le sieur de la Mailleraye, malade, demande à se loger dans une partie de l'archevêché. – 9 juillet, on mentionne la présence à Rouen du sieur de Tavannes, gouverneur de celte ville. – 19 juillet, on prie le grand archidiacre de communiquer au chapitre les portraits qu'il a fait tirer pour mettre sur la sépulture de feu Mons^r le cardinal ; le corps est à Gaillon, et près de lui reste le chanoine Martinbos. – 16 août, le cordelier Feuardent doit se rendre au Havre ; on le pria de prolonger de 15 jours ses prédications à Rouen, et en attendant on écrira au doctoral Luquain, de Beauvais, d'accepter la haute chaire pour l'avent et pour le carême prochain. – 24 août, on informera le sieur de la Londe que les soldats logés au palais archiépiscopal brûlent le bois destiné aux constructions de la juridiction ecclésiastique. – 11,14 janvier, oratoire à la cathédrale. – 16 janvier, Mons^r notre maître Luquain prie de faire chanter *O salutaris hostia* par deux enfants de chœur, au lieu de la salutation angélique. – 25 janvier, service de feu, de bonne mémoire, monseigneur le chevalier d'Aumale, grand protecteur de la foy... *ad instar* de celui de feu monseigneur de Guise. – Mercredi 6 mars, dimanche prochain, il se fera une procession générale « pour prier Dieu de donner bonne issue aux habitants de Chartres assiégés par les hérétiques ; Luquain prêchera. – 6 mars, l'évêque de Rosse réclame le payement de ses gages. – 15 mars, Jean De Rouen, sculpteur, demande à être payé d'une somme de 5 écus pour la façon d'une image de Notre-Dame de Pitié placée à l'autel de la Belle-Verrière. – 19 mars, le chanoine Vereul, revenant de Lyons, est fait prisonnier par les soldats du château de Blainville qui lui prennent XII^{xx} écus. – 19 mars, Villars, gouverneur du Havre, présentement à Rouen ; on le remercie d'avoir assisté le sieur de Tavannes, gouverneur de Rouen, au siège de Blainville ; on le prie de lui prêter le même secours pour la reprise de Pont-de-l'Arche. – 1 avril, on voit que, suivant une ancienne coutume, à la procession du *corpus Domini*, le jour des Rameaux, on portait des torches décorées d'armoiries fournies aux frais de l'archevêché. – 6 avril, dès 4 heures du matin on sonne à la cathédrale pour la procession du *corpus Domini*. – Jeudi Saint 11 avril, « les portes de l'église seront tenues ouvertes toute la nuit pour recepvoir en icelle la procession qui se fera, ainsi qu'il est cacoustumé, par les pénitens de Mons^r Saint-Hiérosme, et ce sans tirer en conséquence ; » remerciements à Luquain qui avait prêché l'avent et le carême ; on lui offre 10 écus pour se retirer à Beauvais, et on paye pareille somme à l'apothicaire qui l'avait pansé dans sa maladie. – 19 avril nouvelle procession ordonnée aux Jacobins pour la ville de Chartres assiégée par les hérétiques. – 19 avril, défense aux doyens ruraux de réunir les calendes, attendu la difficulté du temps. – 22 avril, à raison d'un bruit de siège et conformément à l'ordre de Tavannes, on achètera du blé et on en fera moudre le plus promptement possible. – 26 avril, l'évêque d'Évreux, réfugié à Louviers, demande au chapitre son adjonction contre le nommé Bernardin, jacobin à Évreux, auquel il avait interdit la prédication, pour soupçon d'hérésie, et qui refusait de lui obéir, se faisant fort d'un arrêt obtenu à Caen. – 27 avril, eu égard à la malice du temps depuis les barricades, on retranchera, chaque jour, aux chanoines, un pain blanc à partir du 1^{er} mai. – 16 mai, demain après vêpres et complies, se fera procession à l'oratoire des Cordeliers, « rendant grâce à Dieu que la trahison du fort et place Sainte-Catherine du Mont de Rouen a esté ainsy fortuitement descouverte, dont plusieurs des soldats dudit lieu complices ont esté constituez prisonniers de mercredi dernier. » – 27 mai, Dadré, pénitencier, donne lecture d'une minute par lui dressée de l'excommunication à envoyer à Dieppe et aux paroisses circonvoisines contre Marin le Pigny, ci-devant chanoine, qui s'étoit permis, entre autres fautes remarquées, de faire, dans des prédications publiques, prière pour le roi de Navarre ; ce mandement sera imprimé et adressé aux curés des environs de Dieppe pour être publié aux prônes des messes paroissiales (délibération biffée, le 26 août 1619). – 2 juin, convoi du sieur de la Mailleraye ; service aux Cordeliers ; enterrement à la Mailleraye. – 14 juin, lecture de lettres

missives du duc de Mayenne pour l'érection à Rouen d'un monastère de carmélites déchaussées. – 14 juin, on cessera de distribuer des méreaux aux chanoines parce que le peuple croit que c'est de la monnaie. – 6 juin, plainte portée par Séquart contre les soldats lorrains logés au fort Sainte-Catherine qui brûlaient les maisons de Répainville. – 21 juin, on reprendra l'usage des oratoires, suivant le désir de plusieurs gens catholiques. – 25 juin, présentation de pain et de vin au sieur de Villars. – 25 juin, le pénitencier explique pourquoi il n'a point expédié la sentence d'excommunication contre le Pigny. – 1^{er}, 8, 12 juillet, le duc de Mayenne à Rouen. – 2 juillet, présentation de pain et de vin à l'abbé de Tiron, Philippe Desportes, « qui avait fait donner mainlevée aux déports du gouvernement de M. de Villars. » – 4 juillet, on publiera, dimanche, après le sermon, sur les 8 heures du matin, la bulle d'excommunication de Henri de Bourbon, jadis roi de Navarre, et des gens de son parti ; le pénitencier la fera imprimer. – 5 juillet, la dame de Batarnay, maréchale de Joyeuse, présente une requête pour l'établissement à Rouen de carmélites déchaussées. – 6 juillet, consentement donné par le chapitre. – 16 juillet, M. Hubert, docteur en théologie, théologal à Évreux, sera retenu pour prêcher l'avent prochain. – 23 juillet, le sieur de Villars demande à se loger à l'archevêché. – 26 août, le clerc de chœur est « rudement increpé pour n'avoir point disposé le nombre de sièges nécessaires à la cérémonie qui se fit à la cathédrale, pour rendre grâce à Dieu de la délivrance du sieur de Geinville, fils de feu monseigneur de Guise, fait massacrer par le tyran roy Henry dernier décédé. » – 4 septembre, délibération qui prouve les liaisons de Philippe Desportes avec Villars. – 16 septembre, Daniel de Flandres, écrivain, demande la permission d'instruire la jeunesse à Rouen ; on fera une enquête sur sa conduite. – 2 octobre, on annonce que M. Rose, évêque de Senlis, acceptera volontiers la haute chaire de la cathédrale, si on la lui offre. – 6 novembre, « à raison que l'hérétique monstre qu'il veut mettre le siège devant ceste ville, a esté arresté qu'il sera fait prières et sermons *ad instar* de ceux de Paris. » – 11 novembre, « siège mis devant cette ville par les hérétiques, ennemis capitaux de la religion catholique. » – 6 décembre, on biffera les noms des chanoines qui se sont réfugiés hors de Rouen et qui tiennent le parti contraire. – 15 février 1592, oratoire à la cathédrale. – 23 avril, pain et vin présentés, de la part du chapitre, au cardinal de Plaisance.

G. 2178. (Registre.) – In-folio, 252 feuillets, papier.

1592-1595. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par M. Amelot, notaire, commençant au 12 juin 1592, finissant au 5 mars 1595. – 12 juin 1592, les Emmurées demandent la permission de se loger à l'Hôpital du Roi. – 17 juin, les religieux du Mont-aux-Malades demandent la permission de faire leur service à Saint-Pierre-du-Châtel, à raison de la démolition de leur maison. – 9, 26 juillet, l'évêque de Rosse en lutte avec le chapitre pour ses gages, comme suffragant. – 2 août, on parle de retenir Mgr Rose, évêque de Senlis, pour les sermons de l'avent et du carême. – Dernier octobre, paiement de M. Gallemant, curé d'Aumale, qui avait prêché le carême cette année. – 6 novembre, sur l'avis que Mgr..... a dessein de faire les ordres en la ville de Dieppe, on recommandera aux doyens de prévenir les clercs qu'il ne leur est pas permis de s'adresser à un schismatique (délibération bâtonnée par ordre du chapitre en 1619). – 10 décembre, lettres du cardinal de Plaisance (25 novembre) et bref du pape pour l'élection que doivent faire les États généraux d'un roi chrétien. – 30 décembre, pain capitulaire accordé à l'évêque de Rosse, mais sous la réserve qu'on diminuera la pension attribuée à son neveu, chanoine de Rouen, absent pour ses études. – 30 décembre, on annonce que l'évêque de Senlis doit venir à Rouen en compagnie de l'amiral ; – le premier jour de l'an, le provincial des jésuites prêchera à la haute chaire. – 12 janvier 1593, *licentia absolvendi hæreticos et eos qui legerunt libros prohibitos pro reverendo domino episcopo Rossensi, suffraganeo ecclesie Rothomagensis*, délivrée par le cardinal de Plaisance (Paris, 12 des calendes de janvier 1592). – 20 janvier, dispense à M. Péricard, chantre de la cathédrale, qui doit se rendre aux États généraux comme député du bailliage d'Évreux. – 5 février, ne sachant trop si l'on peut compter sur l'évêque de Senlis, le chapitre prie le recteur des jésuites de prêcher le carême à Rouen. – 11 février, litanies envoyées par le légat, avec prière de les faire imprimer. – 6 mars, demain 1^{er} dimanche du carême des prières seront dites pour les États. – 13 mai, le jacobin Champion est prié de prêcher aux fêtes des Rogations. – 19 juillet, « MM. du conseil spirituel de l'archevêché s'assembleront de relevée avec des avocats pour avoir advys comme l'on se doit comporter aux protestations faictes par madame de Saint-Amand sur la Visitation qui a esté faicte en son abbaye par l'évesque de Rosse, official, et le promoteur nommé par le chapitre. » – 7 avril,

Dadré écrit, de Paris, au sujet des trêves faites avec le roi de Navarre. – 18 août, commission délivrée par le chapitre au sieur évêque de Rosse qui se rendait à Neufchâtel et à Eu, pour visiter les abbayes, prieurés, chapitres et bénéfices par lesquels il passerait. – 25 août, lettres du cardinal de Plaisance aux chanoines pour se recommander à leurs prières. – 13 octobre, le pénitencier Dadré consulte à Paris MM. Choppin, Ramat et Loysel, avocats fameux, qui déclarent que, suivant eux, l'archevêché ne peut être considéré comme vacant et qui conseillent de conclure un accord avec le cardinal de Bourbon. – 3 novembre, députés nommés pour s'accorder avec ce prélat touchant les affaires de l'archevêché et de l'église. – 17 novembre, M. Gallemant est retenu pour prêcher l'avent à la haute chaire. – 7 décembre, lettre du cardinal de Plaisance en faveur de M. de Mouchy, grand archidiacre, retenu près le duc de Mayenne, lieutenant général de France. – 10 décembre, lettre du même sur un bruit qui courait à Paris que MM. du chapitre voulaient reconnaître M. le cardinal de Bourbon ; il leur recommande de ne point s'engager plus avant sans avoir pris son avis ; – deux chanoines sont députés vers le cardinal. – 27 décembre, remerciements du chapitre à notre maître Gallemant, docteur, qui a prêché l'avent. – 30 décembre, on décide « qu'il ne sera traicté en plus avant avec M. le cardinal de Bourbon jusques au temps contenu aux missives de M. le cardinal de Plaisance. » – 31 décembre, places assignées pour la grand'messe à madame de Guise, à sa fille et à Villars. – 11 février 1594, *copia provisionum domini Guillelmi Pericardi, decani Rothomagensis*. – 23 février, réception dudit Péricard comme doyen. – 13 mars, serment de fidélité de Jean de Lesselye, évêque de Coutances et de Rosse. – 29 mars, « le dit jour, la ville rendue au roy Henry de Bourbon et *Te Deum* chanté. » – 6 avril, on mentionne que Gallemant n'a pu achever sa prédication du carême « d'autant que la ville estoit reduicte au roy de Navarre et France » ; il fut remplacé par notre maître Michel, prieur des augustins (9 avril). – 9 avril, articles délibérés pour parvenir à une bonne réconciliation avec le cardinal de Bourbon ; « le chapitre le suppliera oublier tout ce qui s'est passé au contraire de cette recongnissance et imputer tout ce qui luy pourroit avoir causé mescontentement à la misère du temps et considérant la condition en laquelle le dit chappitre estoit réduit et la nécessité qu'il avoit d'obéyr à ceux qui avoient l'autorité et la force en main. » – 14 avril, acte de reconnaissance de M. le cardinal. – 18 avril, réception de Charles de Balsac à un canonicat. – 20 avril, on envoie saluer le premier président et le reste de la cour revenus de Caen à Rouen. – 26 avril, pain du chapitre accordé au cardinal, mais sans tirer à conséquence, – 14 mai, le cardinal annonce qu'il a choisi M. Guincestre, docteur, pour prêcher les Rogations, la Pentecôte et les octaves du Saint-Sacrement. – 23 mai, serment de fidélité prêté à Henri IV, roi de France et de Navarre, par les chanoines ; le 27 mai, par les chapelains. – 23 juin, Jean Le Roy, un des auteurs de la *Satire Ménippée*, est reçu à un canonicat. – Mercredi 20 juillet, une procession générale sera faite, lundi prochain, jour de saint Jacques, en action de grâces de la conversion du Roi qui a eu lieu le jour saint Jacques 1593. – On apprend que le cardinal de Bourbon est décédé à Saint-Germain-des-Prés, le 31 juillet, sur les 2 heures après-midi. – 23 novembre, on envoie saluer l'amiral à son retour de Paris. – 28 novembre, on envoie saluer Mgr de Bourbon, frère naturel du Roi, désigné archevêque de Rouen, pour lors à Gaillon. – 24 décembre, réception de ce prélat à l'archevêché de Rouen, en la personne de Charles de Balsac, abbé de Saint-Georges, son procureur. – 1^{er} janvier 1595, procession générale à Saint-Ouen « pour remercier Dieu d'avoir conservé notre Roi d'un assassinateur. »

G. 2179. (Registre.) – In-folio, 367 feuillets, papier.

1595-1598. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Amelot, notaire du chapitre, commençant au 7 mars 1595, finissant au 1^{er} décembre 1598. – 20 mars 1595, les chanoines et les chapelains signeront un nouveau serment de fidélité au Roi, conforme au formulaire prescrit par un arrêt de la cour. – 18 avril, 23 juin, 14 août, pain capitulaire accordé au docteur Luquain, prédicateur, qui resta à Rouen jusqu'au 24 novembre. – 21 avril, don aux Augustins pour leur chapitre général. – Réception de Claude de Morenne à l'archidiaconé du Vexin-français, par procureur, le 4 juin ; en personne, le 4 décembre. – 1^{er} août, arrivée à Rouen du duc de Montpensier, gouverneur de Normandie. – 18 août, délibération relative aux honneurs dus aux évêques dans le chœur. – 21 août, deux chanoines sont chargés de désigner, dans la chapelle de Notre-Dame une place pour la sépulture de l'amiral de Villars. – 4 septembre, le chapitre est invité à l'inhumation par Roulland, maître des cérémonies, accompagné de trente-deux hommes vêtus de noir, ayant chacun une clochette à la main et portant les armoiries du seigneur défunt ; on ira

chercher le corps aux Célestins ; Périscard, évêque d'Avranches, présidera à l'inhumation. – 28 septembre, un *Te Deum* sera chanté, demain après vêpres, en action de grâces « de la bonne et tant désirée nouvelle comme notre saint père le Pape avoit déclaré absoulz le Roy notre sire. » – 30 décembre, délibérations au sujet des prétentions du doyen : « pour le gratifier, aux festes solennelles de l'an, faisant l'office, le messenger le prendra à la porte de l'église et le conduira marchant devant lui, sa verge d'argent à la main. » – 18 mai 1596, « lettres patentes du Roy pour révoquer les économats dits spirituels et pour remettre les chapitres des églises cathédrales en l'administration du spirituel qu'ils ont de droit durant le siège vacant (20 mai 1596). » – 29 mai, le siège archiépiscopal est déclaré vacant. – 12 août, mention de travaux faits au lieu-de-santé ; « la maladie contagieuse s'egrissoit fort en cette ville. » – 24, dernier septembre, 5, et 10 octobre, délibérations pour la réception du roi Henri IV ; – on, consulte M. de Bernage, prieur de Grandmont, aumônier du Roi étant en quartier. – 11 octobre, suivant le désir du Roi, on décide qu'un service solennel sera célébré, mardi prochain, en faveur du cardinal de Tolette (Tolet) ; l'archidiacre Le Pigny prononcera l'oraison funèbre. – 14 octobre, M. Du Perron, évêque d'Évreux, ayant témoigné son mécontentement du peu d'honneur qui lui avait été fait hier à la grand'messe, on lui exposera qu'on n'a fait que se conformer à l'usage. – 15 octobre, on envoie faire la révérence à l'archevêque de Rouen désigné, dont on avait appris la présence à Rouen. – 16 octobre, entrée du roi Henri IV en la cathédrale de Rouen. – 17 octobre, présentation, de la part du chapitre, de pain et de vin, au connétable, aux quatre maréchaux, au chancelier, à M. de Montpensier, à M. de Nemours, à M. d'Épernon, aux quatre secrétaires d'État, aux cardinaux de Gondy et de Givry. « Est à noter qu'il ne fut délivré à madame la marquise de Mousseaux, grande amie de Sa Majesté, ny pain ny vin, pour certaines causes lors aleguées et à présent celez. » – 17 octobre, les chanoines qui ne sont pas de service pourront se dispenser de venir à matines, « parce que, pour l'arrivée du Roy en ceste ville, plusieurs malveillants courent les rues, tant de soir que matin, mesme que la maladie contagieuse s'aigrit. » – 18 octobre, pain i et vin offerts au Roi, « qui les reçut fort agréablement avec démonstrations d'aymer et favoriser le chapitre. » – 18 octobre, nouvelles plaintes de ce que, « à raison de la venue du Roy, il se commettoit dans la ville voleries et assassinats, tant au matin que au soir. » – 18 octobre, pain et vin offerts au sieur de Curre, maître de camp des troupes, et à aucuns de ses capitaines. – 25 octobre, l'archevêque de Bourges à Rouen. – 25 novembre, on se plaint de la *presche* qui se faisait en cette ville. – 29 novembre, on se plaint de nouveau de la *presche* qui se faisait dans la maison de Saint-Ouen, où le Roi logeait, au grand mécontentement des vrais catholiques ; Monseigneur et les grands vicaires, auxquels s'adjoindront six des plus anciens chanoines, iront parler au Roi. – Dernier novembre, M. Benoist, évêque désigné de Troyes, sera prié prendre la chaire cet avent. – 4 décembre, par considération pour le premier président Claude Groulart, prince du Puy de la Conception cette année, on permet aux changes de la cathédrale d'aller chanter en l'église des Carmes. – 7 décembre, Henri IV témoigne au chapitre sa volonté que le légat, le cardinal de Florence, soit reçu en l'église avec tout l'honneur qui lui est dû. – 7 décembre, on députe vers le légat le chanoine Le Roy qui lui présentera un extrait des délibérations capitulaires relatives à la réception du cardinal Farnèse. – 13 décembre, réception du légat. – 20 décembre, on le fait prier par le pénitencier Dadré de faire l'office de Noël « à raison que Sa Majesté désire assister à la grand'messe. » – 23 décembre, haute messe célébrée par le légat ; le Roi y assiste, « y reçoit le saint Sacrement de l'autel, et après va au parvis de l'église où estoient assemblez grand multitude de personnes malades des escrouelles qu'il toucha. » A cette messe assistèrent les princes de Conty, de Montpensier, de Nemours et de Mayenne. – 8 janvier 1597, on annonce que demain le légat viendra célébrer la messe ; la princesse de Condé, qui venait d'abjurer l'hérésie, y assistera et y communiera. – 9 janvier, M. Benoist, évêque désigné de Troyes, invité par le chapitre à prêcher le carême prochain en la cathédrale, accepte, à condition que le Roi veuille bien le lui permettre ; – députation, vers le Roi, de Le Pigny à ce sujet. – 16 janvier, on annonce que le Roi a donné la permission qui lui avait été demandée. – Jeudi, 13 février, une procession générale aura lieu samedi prochain, à l'occasion du jubilé. Les boutiques furent fermées par commandement des grands vicaires et de la cour. – 7 mai, députation vers le cardinal de Joyeuse arrivé à Rouen. – 20 juin, difficultés à l'hôtel de ville, à l'occasion d'une demande faite par le Roi de 1,000 hommes de pied pour le siège d'Amiens. – 24 juin, réception de Charles de Bourbon à l'archevêché de Rouen par son procureur Jacques de la Saussaye. – 14 août, chaîne d'or léguée à la châsse de Notre-Dame par Jeanne Bigot, veuve de M. Gaston Baudouin, seigneur de Préaux. – 29 août, prières pour l'armée du Roi devant Amiens, « afin que Dieu protège Sa Majesté contre ses ennemis, notamment

contre le cardinal d'Autriche, conducteur de l'armée espagnole. » – 2 août, *Te Deum* pour un avantage remporté sur les Espagnols. – 27 septembre, *Te Deum* pour la reddition d'Amiens. – 30 janvier 1598, le chanoine Le Pigny, de retour de Paris, donne des nouvelles de l'archevêque de Rouen ; Mgr fut sacré archevêque le jour des Innocents dernier ; il fut ordonné prêtre le jour Saint-Étienne ; il fera son entrée à Rouen après Pâques et dira sa première messe le jour de la Pentecôte. – 23 avril, eu égard à la cherté des vivres, on se contentera de 3 plats de viande au festin de l'Ascension. – 27 avril, « pour cette fois et sans tirer à conséquence à l'advenir, a esté la grande chaire accordée au curé de Saint-Martin-sur-Renelle pour faire prédication du jour et fête de l'Ascension prochaine, à laquelle il est tenu, à cause de son dit bénéfice de Saint-Martin-sur-Renelle, à l'église de céans. » – 7 et 13 juin 1598, processions pour la paix générale avec le roi d'Espagne, les ducs de Savoie et de Mercœur ; sermons faits par Le Pigny et Dadré. – 11 novembre, on s'occupe des ruines qui se manifestent sur les voûtes et terrasses de la cathédrale.

G. 2180. (Registre.) – In-folio, 520 feuillets, papier.

1598-1605. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Amelot, notaire, commençant au 5 décembre 1598, finissant au 3 novembre 1605. – 24 mai 1599, réception de Charles de Bourbon, en personne, à l'archevêché de Rouen ; présents à la cérémonie : Charles de Balzac, évêque de Noyon, Du Perron, évêque d'Évreux, M. de Montpensier. – 25 mai, « ordre tenu en la prise de possession de l'archevêché ; » le soir, en signe de fête, feux de joie par les rues. – 9 octobre, le duc d'Elbeuf à Rouen. – Dernier novembre, « Mgr l'archevêque a esté fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel par M. le duc de Montpensier, gouverneur de Normandie, à l'église et abbaye de Saint-Ouen. » – 1^{er} janvier 1600, un personnage, dont le nom n'est pas indiqué, obtient l'autorisation de « faire apposer, sur le pupitre au-dessous de l'arcade, un sacrifice d'Abraham, de pierre de taille, et de faire parachever la devanture dudit pupitre. » – 3 janvier, démarches pour obtenir le rétablissement à Arques de la juridiction royale qui avait été transférée à Dieppe. – 25 avril, souscription pour la réparation des orgues dont est chargé Crespin Charles, facteur d'orgues. – 13 juillet, en faveur du P. Ange de Joyeuse, capucin, qui désire faire la prédication, les fêtes et dimanches, en cette ville, prime sera avancée de demi-heure. – 9 mai 1601, pain et vin présentés, de la part du chapitre, à l'évêque de Paris. – Pénultième de septembre, *Te Deum* pour la naissance du Dauphin. – 11 mars 1602, permission à Charles Mascriel, cordelier, de placer un trône ou bureau proche de *l'Angelot* pour recevoir les aumônes des gens de bien destinées à la réparation du Saint-Sépulcre de Bethléem et de Saint-Sauveur de Jérusalem. – Dernier août, le P. Camart, minime, présente ses remerciements au chapitre qui avait donné 20 écus pour aider à continuer la construction de l'église et bâtiments des Minimes. – 6 décembre, fondation du triple de Saint-Luc, par l'archidiacre Le Pigny, docteur en médecine, conseiller aumônier du Roi, etc.. – 14 février 1603, on offre la distribution du pain capitulaire pendant le carême au P. Ange de Joyeuse, venu pour prêcher. – 14 avril, le chapitre est convoqué pour prendre part, avec les députés des autres communautés de la ville, aux délibérations qui avaient pour but l'établissement d'un collège. – 3 janvier 1604, départ pour Jérusalem du chapelain Jean Gruchet, dont on signale le retour à Rouen le 23 août de la même année. – 4 mars, Yvelin mentionné comme prédicateur du carême. – 1^{er} mai, après avoir pris avis des docteurs, et suivant le désir de l'archevêque, il est décidé que la fête de saint Charlemagne sera insérée « au calendrier du missel, qui est de présent sur la presse, » au 28 janvier. – 1^{er}, 3, 4 juin, délibérations relatives au rétablissement des jésuites à Rouen. – 19 juin, l'archidiacre Vigor va partir pour la Terre Sainte. – 25 octobre, dispense à M. Le Piguy, député vers le Roi pour la réponse des États de la province. – 2 novembre, on suivra l'ancien usage de faire, à l'entour de la croix de la *Calende*, la processsion du jour des Morts. – 30 novembre, dans la souscription en faveur des jésuites par les divers corps et communautés, le chapitre s'inscrit pour une somme de 600 livres. – 14 mars 1605, l'évêque de Rieux prend possession de l'archevêché de Rouen, comme procureur de Mgr de Joyeuse, en faveur duquel l'archevêché avait été résigné par Charles de Bourbon ; – Jacques de Bauquemare, gouverneur du Vieux Palais, présent à la cérémonie. – 4 avril, don fait aux Carmes pour leur chapitre général qui se tient à Rouen. – 4 avril, feux de joie pour l'élection, comme pape, sous le nom de Léon XI, d'Alexandre, cardinal de Médicis. – 29 septembre, transcription, sur le registre, de la lettre de Charles de Bourbon par laquelle il annonce au chapitre qu'il a résigné l'archevêché de Rouen en faveur de Mgr de Joyeuse qui lui avait abandonné les abbayes de Marmoutiers et de Saint-Florent d'Angers : « Une chose,

écrit-il, me console et vous doibt contenter, c'est que je vous ai résigné ung prélat acomply de belles et grandes qualités qui est en la fleur de ses ans, plus portatif que moy. » – Dispense jusqu'à Noël, au chanoine Jean Le Roy qui doit accompagner le sieur de Bourbon jusqu'à son abbaye de Marmoutiers. – 3 novembre 1605, prise de possession de l'archevêché de Rouen par Mgr de Joyeuse en personne.

G. 2181. (Registre.) – In-folio, 379 feuillets, papier.

1606-1609. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Amelot, après lui par Jean Davesne, chapelain de Saint-Herbland, commençant au 5 novembre 1606, finissant au dernier décembre 1609. – 8 novembre 1606, dimanche prochain, à l'ouverture du jubilé, le sermon sera fait par Dadré, pénitencier. – 22 décembre, prières pour le Roi « qu'un assassinateur nommé Jean des Illes, natif de Senlis, avait voulu misérablement tuer d'un coup de poignard. » – 23 mars 1606, « M. Le Roy a esté dispensé de la résidence de Pasques en faveur M. de Marmoutiers. » – 7 avril, « par l'impétuosité des vents advenus les festes de Pasques dernières, la tour de l'église de Bour Jainville était tombée par terre. » – 8 avril, *Te Deum* pour la réduction de la ville de Sedan. – 15 juin, il sera chanté un *Te Deum* en action de grâce, « de ce que Dieu a préservé le Roy du naufrage d'eaux avec la Reine et M. le Dauphin. » – 25 août, on revient à la question de la réformation du bréviaire ; « le tout est remis par devers M. le pénitencier ; et est pryé en faire ung si beau projet comme il le peult et doctement faire pour, estant veu à la chambre et raporté en chapitre, y estre advisé. » – 4 septembre, on remercie M. Guernyer, official, de la croix qu'il a fait poser dans la cour d'Albane. – 15 novembre, « le procureur de la ville, entré en chapitre par supplication, a fait entendre à la compagnie comme M. d'Auberville, lieutenant du bailli de Rouen, avait receu lettres de M. de Montpensier, par lesquelles il entend qu'il soit procédé à autre élection d'un noble que du sieur du Mesnil pour assister aux Estats, et pour ce sujet avoit esté terme aujourd'huy après midy assemblée à l'ostel commun. » – 15 novembre, un enfant de chœur, coupable de larcins, est « fustigé de verges par les fesses, en présence des autres enfants, en plein chapitre, par le baillieur de l'église. » – 29 décembre, M. de Lesselye, dispensé *per totum* jusqu'au premier de l'an, fait don à l'église d'un livre en parchemin couvert de velours violet, intitulé : *Pontificale episcoporum*. – 16 mai 1607, permission aux confrères de Saint-Romain de faire chanter un chœur de musique aux processions des trois jours des Rogations, et même le jour de l'Ascension, à condition toutefois que ce soit hors de l'église. – 18 mai, permission aux mêmes de faire faire la prédication, dimanche prochain, à la petite chaire, par le P. Largebaston, jésuite. – 22 septembre, on accorde à M. Le Roy, chanoine depuis 15 ans, la *jubilation* des matines. – 27 octobre, remontrances faites par l'archevêque aux chanoines en plein chapitre. – 3 novembre, mention du P. Largebaston, prédicateur de l'aveu. – 4 décembre, le chapitre est invité, au nom de la famille, par deux chanoines, assistés de 82 hommes vêtus de deuil, à assister, en corps, à l'enterrement du premier président Claude Groulart ; la cérémonie aura lieu aux Célestins à 1 heure après midi. – 16 février 1608, on priera le P. Gontery, jésuite, de prêcher à la haute chaire, demain, à 9 heures, au retour de la procession ; « la barrière ne sera mise de travers pour faire distinction des prédications archiépiscopales. » – 1^{er} avril, on prie le pénitencier Dadré de répondre à un livre qui se vendait en cette ville contre le privilège de Saint-Romain. – 29 avril, réception, à un canonicat, de Charles Robache, chapelain de la Reine, aumônier du chancelier. – 14 mai, 15 livres données à Du Petitval, libraire, pour l'impression de la *Défense du privilège de Saint-Romain*. – 15, remerciements adressée par le chapitre à Dadré pour la composition de cet ouvrage. – 20 juin, réédification du chancel de Sierville. – 1^{er} octobre, le père Gontery demande au chapitre de prêter une mitre et une crosse à l'évêque de Grenoble, pour lors à Dieppe. – 23 décembre, plainte contre les jésuites qui, faisant le catéchisme à Saint-Étienne-la-grande-église, faisaient chanter des hymnes en français ; – on voit, à ce sujet, le vicaire général ; – ils répondent « que ce n'estoit que pour exciter un chacun à dévotion et afin que tout le peuple aprint telz odes spirituels, et qu'estantz en leurs maisons, au lieu de chanter quelques chansons prophanes, ils chantassent les dits odes ; » néanmoins le vicaire général les avait priés « de ne plus chanter aux paroisses, mais en leur noviciat, s'ils vouloient, jusques à ce que le cardinal fût de retour pour lui en conférer. » – 21 janvier 1609, réponse faite par M. Dadré au livre de Bouthillier, avocat au grand conseil, sur le privilège de Saint-Romain ; la réponse « est trouvée ung œuvre fort beau et bien composé. » – 9 février, Rouillart, avocat au parlement, fait offrir au chapitre de défendre contre Bouthillier le privilège de Saint-Romain. –

22 avril, l'archevêque annonce son intention de faire la visite des églises de son archevêché en commençant par son église archiépiscopale et métropolitaine. – 6 mai, livre *apologique* composé par l'archidiacre Behotte contre un nommé Rigault. – 30 mai, remontrances du chapitre au cardinal de Joyeuse ; réponse de ce prélat. – 1^{er} juin, visite de l'église par le cardinal. – 7 septembre, délibération sur le point de savoir en quel habit l'évêque d'Évreux, haut doyen du chapitre, doit prendre place au chapitre ; incontestablement, il doit y venir comme chanoine, « l'aumusse sur le bras et le surplis sur son rochet ; en hiver, la chape noire, sans porter la queue, et le camail gris. » – 7 octobre, nonobstant son absence, le haut doyen, évêque d'Évreux, sera continué en gain de ses distributions, « attendu les bons mérites et offices qu'il a faits à la compagnie. » – 5 novembre, protestation du chapitre contre les articles de Gaillon du 22 octobre. – 21 décembre, conférences des délégués du chapitre avec les députés du cardinal au sujet des articles.

G. 2182. (Registre.) – In-folio, 349 feuillets, papier.

1610-1614. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, commençant au 1^{er} janvier 1610, finissant au 27 mars 1614. – 1^{er}, 12 janvier, 2 avril 1610, débats avec l'archevêque au sujet des statuts et ordonnances qu'il avait envoyés au chapitre. – 1 février, consentement donné par le chapitre à l'impression du manuel. – 22 mars, pain et vin présentés à M. de Guise, chanoine de Cambrai, logé à Rouen, au collège des jésuites. – 15 mai, le président de Bernières annonce « que le Roy avoit esté blessé, et ne sçavoit-on s'il étoit mort ou vif et qu'on eust à prier Dieu pour le recouvrement de sa santé, et pour son âme, si tant estoit que Dieu l'eust appelé de ce monde. » – 17 mai, le chapitre témoigne Fervaques, lieutenant général en Normandie, le regret qu'il éprouve de la mort du Roi. – 22 mai, la cour de parlement avait ordonné que, le 24, un service solennel se ferait en la cathédrale pour Henri IV, assassiné, le vendredi 14 mai, par François Ravailac, praticien, natif d'Angoulême ; elle avait assigné la première place au premier président, et la seconde à Fervaques ; le pénitencier avait été chargé de faire l'oraison funèbre. – 24 mai, service funèbre ; on se servit des ornements donnés par les héritiers de l'amiral de Villars ; la chapelle ardente fut placée contre la tombe de Charles V et la représentation fut couverte du *poisle* ou drap mortuaire qui avait servi lors des funérailles du cœur de ce prince. Pour faire l'oraison funèbre, qui fut prononcée par le père Vernin, jésuite, en remplacement du pénitencier malade, la petite chaire fut apportée dans le chœur de la cathédrale. – 11 juin, Romain Beauvais, libraire, remet au chapitre 100 exemplaires des *Moyens de nullité contre les prétendus statuts* de M. le cardinal. – 14 juillet, service ordonné pour M. de Marmoutiers, ci-devant archevêque de Rouen, *ad instar* de celui de feu M. de Montpensier. – 26 octobre, *Te Deum* pour le sacre de Louis XIII. – 7 novembre, on trouve, au milieu du chœur, sur la tombe de Charles V, un livre imprimé intitulé : *la Parhésie ou libre jugement de l'ermite d'Orival sur les moyens de nullité*, libelle diffamatoire contre l'archevêque, plein d'abominations contre lui, et contre plusieurs autres personnages de mérite. Le chapitre, pour étouffer le monstre à sa naissance, décide que l'infâme libelle sera brûlé incontinent par son clerc. – 25 novembre, le P. Gontery est envoyé par l'archevêque pour prêcher l'aveugle. – 3 décembre, on annonce que M. le comte de Soissons, gouverneur de la province, fera son entrée à Rouen le 8 de ce mois, fête de la Conception ; on lui offre 6 bouteilles de vin et 2 pains. – 19 décembre, on offre à son secrétaire des boîtes de confitures. – 30 mars 1611, le prédicateur du carême (le P. Ange, capucin) demande que la chaire soit parée de noir à la passion du Vendredi Saint et qu'à chaque pause, les enfants de chœur chantent : *O Crux, ave* ; accordé, mais sans tirer à conséquence. – 9 mai, le curé de Saint-Martin-sur Renelle demande qu'on lui permette de faire faire la prédication du jour de l'Ascension par le père Ange. – 26 mai, le curé de Saint-Patrice, assisté de Gilles Dadré et de 12 hommes vêtus de noir, vient informer le chapitre de la mort de Jean Dadré, pénitencier, arrivée la veille ; Dadré sera enterré dans la cathédrale devant le crucifix. – 26 mai, M. Gaultier docteur en théologie, nommé à la pénitencerie en remplacement de Dadré. – 26 septembre, Nicolas Le Prévost, notaire apostolique, donne au chapitre assignation à comparoir devant l'évêque de Bayeux, juge député par Sa Sainteté sur l'appel du procès entre les chanoines et le cardinal de Joyeuse. – 16 novembre, le chapitre envoie saluer le comte de Soissons, gouverneur de Normandie, et la comtesse sa femme. – 13 mars 1612, défense aux loueurs de chaires de louer les grandes plus de 6 deniers, les petites plus de 3 deniers. – 5 avril 1612, 22 novembre 1613, délibérations concernant la réformation du bréviaire. – 14 avril 1613, sur la demande du prédicateur, on chantera, le Vendredi Saint, « lorsqu'il reprendra haleine, une musique d'une lettre qu'il baillera aux

musiciens, et, le jour des Rameaux, il pourra faire la prédication à Saint-Laurent. » – 23 mars, permission au père Segueray, jésuite, de faire la prédication dimanche prochain. – 18 août, serment de fidélité de monseigneur François Rouxel de Médavy, évêque de Lisieux. – 21 août, à l'avenir, les corps qui seront inhumés dans cette église, le seront avec leur coffre sans couverture. – 19 novembre, le chanoine Le Roy est dispensé huit jours *per totum* pour assister aux funérailles de M. de Soissons, attendu qu'il est de la maison. – 23 février 1613, Toussaint Le Fèvre, docteur en théologie, est reçu à la pénitencerie en remplacement de M. Gaultier qui a résigné. – 15 juillet, réparations au chancel de Thiouville. – 25 octobre, on donne à ferme les pardons pour 600 livres ; la débite pour 250 livres. – 16 novembre, deux gentilshommes, envoyés par la maréchale de Fervaques, demandent la permission de faire enterrer dans la cathédrale les entrailles de son mari ; – affaire différée. – 19 novembre, on décide que provisoirement le chancel d'Hermanville sera couvert de chaume. – 11 décembre, articles proposés au chapitre, pour la réformation du bréviaire, par les commissaires MM. Guernyer, Huet, de Bretteville et Sanson, avec les réponses du chapitre. – 26 mars 1614, on envoie saluer M. de Matignon.

G. 2183. (Registre.) – In-folio, 255 feuillets, papier.

1614-1615. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par M. Le Chevalier, notaire du chapitre, commençant au 28 mars 1614, finissant au dernier décembre 1615. – 28 mars 1614, réception, comme haut doyen, de M. Henri Boyvin, trésorier de la cathédrale Avranches. – 11 avril, pain et vin présentés à M. de Matignon, gouverneur de la province ; 28 avril, le chapitre est informé du décès de M. Marian de Martinbos, conseiller du Roi au parlement, abbé de Jumièges, chancelier de la cathédrale. – 18 juillet, lettres du cardinal de Joyeuse aux chanoines pour qu'ils aient à recevoir François de Harlay, abbé de Saint-Victor, comme son coadjuteur, et non comme un archevêque suffragant, ainsi qu'il y en avait eu souvent en cette église ; – réponse des chanoines. – 25 juillet, « articles à décider, avant la possession que prétend prendre M. l'abbé de Saint-Victor, de la coadjutorie en l'église et archevêché de Rouen. » 10 août, on envoie saluer le coadjuteur ; – on lui dira *Monsieur* et non *Monseigneur*, cette qualification étant réservée à l'archevêque. – 13 août, difficultés sur la réception du coadjuteur ; – bulle de la coadjutorie avec future succession. – 30 août, on annonce la prochaine arrivée à Rouen, de M. de Montbazon, gouverneur de Normandie. – 12 septembre, députation vers ce personnage ; – le coadjuteur fait dire « que son intention est de ne faire chose importante sans le conseil de son chapitre, qu'il considère comme conseil né de l'archevêque ; il prie, en conséquence, Messieurs, depuis le premier jusqu'au dernier, d'assister à son conseil, promettant de leur donner séance selon leur qualité et mérite ; » les chanoines remercient le prélat et répondent qu'il peut élire tels qu'il lui plaira. – 13 septembre, « Mgr s'est émerveillé de ce que le chapitre n'a assisté à son conseil ; il désire qu'on lui permette de faire les ordres dans le chœur de la cathédrale durant la grand'messe ; on le lui accorde pour cette fois seulement. » – 14 septembre, M. de Montbazon aura place à la grand'messe dans une des chaires du côté gauche, vis-à-vis du coadjuteur. – 4 octobre, M. le coadjuteur étant à Basqueville, le curé de Brachy s'est « plaint de ce que depuis 50 ans, les chanoines qui perçoivent les deux parts des dîmes laissent le chancel de son église sans vitres, ce qui est une grande honte. » – 14 novembre, en visitant l'église de Saint-Laurent, le coadjuteur a entendu les chapelains se plaindre de la difficulté de se procurer des bréviaires à l'usage de Rouen ; ils ont demandé la permission de se servir de bréviaires à l'usage de Rome. – 15 novembre, le P. Binet, jésuite, mentionné comme devant prêcher l'avent. – 19 novembre, on se plaint « de la trop grande submission d'aucuns de Messieurs qui assistent M. le coadjuteur en ses visites ; lesdits sieurs ont été exhortés de garder la décence et l'honneur du chapitre. » – 15 janvier 1615, nouvelles plaintes au sujet de la rareté des bréviaires. – 5 mars, le P. Binet cité comme prédicateur du carême. – 14 août, Louis de Juvigny, chantre, Thomas Le Gemmetel, pénitencier, chanoine d'Avranches, en procès avec leur doyen, qui voulait innover et les astreindre à faire enregistrer par le secrétaire du chapitre tout ce qu'il proposait, sollicitent l'appui et les conseils du chapitre de Rouen, qui décide qu'il ne se mêlera pas de leur affaire. – 1^{er} septembre, on apprend que le cardinal de Joyeuse est mort à Avignon, il y a huit jours, des suites d'une dysenterie. – 20 septembre, acte du serment de fidélité prêté au Roi, par l'archevêque, à Poitiers (16 septembre 1615). – 25 septembre, prières pour le Roi. – 8 octobre, réception de l'archevêque, François de Harlay, en la personne de Charles de la Roque, abbé de la Noe, son procureur. – 26 octobre, sur la demande du duc de Montbazon, on prie

le P. Gontery, jésuite, de prêcher à la cathédrale. – 27 octobre, *Te Deum* pour le mariage du Roi. – 25 novembre, délibération relative à la fondation de Jean de Rouen, ancien proviseur du collège du Trésorier. – 4 décembre, *artisans* employés à la cloche Georges d'Amboise, qui était inutile et ne pouvait sonner. – 12 décembre, députation vers l'archevêque, à Gaillon.

G. 2184. (Registre.) – In-folio, 574 feuillets, papier.

1616-1619. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, commençant au 1^{er} janvier 1616, finissant au 9 juillet 1619. – 7 janvier 1616, ordre à tenir pour la réception de l'archevêque, Mgr de Harlay. – 11 janvier, relation de cette cérémonie ; discours du doyen, remarquable par la singularité du style, par l'hyperbole des compliments. – 10 février, consentement donné par le chapitre à l'union de la cure de Monchy au collège d'Eu. – 24 mars, l'archevêque avait proposé de faire la prédication à la cathédrale, le jour des Rameaux ; le chapitre est d'un avis contraire ; il trouve bon qu'on fasse la bénédiction et distribution des rameaux dans le chœur de la cathédrale, et que le prélat assiste à la procession en habits pontificaux ; mais il lui paraît désirable que la prédication ait lieu dans l'aître de Saint-Godard, suivant la coutume, à moins que le temps ne le permette pas, auquel cas la prédication devrait avoir lieu en l'église Saint-Laurent. – 30 mars, délibérations relatives à la cérémonie du lavement des pieds et à la réconciliation des pénitents. – 2 avril, décès de M. Charles de la Roque, abbé de la Noe, trésorier de la cathédrale. – 17 août, règlement pour le devoir des serviteurs de l'église, notamment du garde des reliques, du coître, et des loueurs de *chaires* : – « Les loueurs de chaires ne pourront demander et exiger des bourgeois et bourgeoises plus de 3 deniers pour une petite chaire et 6 deniers pour une grande, à peine de confiscation des chaires au profit de l'Hôtel-Dieu ; ils ne pourront placer les chaires qu'après que la grand' messe sera dite ; et à eux défendu d'empescher les personnes qui apporteront des chaires ou autres sièges de prendre place ; – après la prédication, ils retireront leurs chaires et sièges hors l'église. » – 19 août, conformément au concile provincial, défense est faite à tous les chapelains de bénir aucuns pains ni craquelins aux messes de confréries. – 20 août, « ayant esté mis en délibération si, à l'advenir, l'on permettra que de jeunes escoliers récitent les oraisons, au lieu de M. le haut-doyen, ès vigiles de Pasques et de l'Assomption, il a esté dit que ledit sieur haut-doyen fera les oraisons et harangues, lorsqu'il sera présent, soit en latin ou en français, comme il luy plaira, ou bien commettra quelque personne capable pour les faire comme il est accoustumé. » – 13 septembre, le maréchal d'Ancre, lieutenant général pour le Roi en Normandie, assiste à la grand' messe de la cathédrale, avec l'archevêque. – 28 novembre, avent prêché par le théologal de Beauvais. – 8 février 1617, carême prêché par le P. Binet, jésuite. – 23 mars, demain Vendredi Saint, les portes ne seront ouvertes qu'à quatre heures ; on ne permettra à personne de coucher dans l'église. – 8 avril, ordre des prières des Quarante heures. – 18 août, l'archevêque assiste au chapitre et fait ses remontrances aux chanoines. – 19 août, on demande que toutes les prédications des dimanches de l'avent et du carême se fassent, à l'avenir, le matin, entre la procession et la grand' messe, et non l'après-midi, comme il s'observe aux sermons *archiépiscopaux*. – 12 septembre, on demande la suppression d'un petit livre, plein d'erreurs, intitulé : « es exercices de l'année, contenant sept satires, lequel se vend chez Guillaume de la Haye, libraire, tenant sa boutique dans l'aître de Notre-Dame. » – 13 octobre, on agite la question de savoir si, aux bréviaires nouveaux, on mettra l'image de Notre Dame ou celle de Saint Romain, ou les armes de Monseigneur, ainsi que cela s'était fait aux bréviaires anciens. – 17 novembre, on annonce que M. de Luynes, lieutenant général pour le Roi en Normandie, arrivera ce jour même à Rouen. – 21 novembre, on annonce que le Roi va venir dans le chœur avec un certain nombre de gentilshommes. D'ordinaire, les enfants de chœur qui tiraient les éperons se faisaient donner quelques gratifications, et il en résultait souvent du désordre ; on invite le maître des enfants à faire en sorte que ceux-ci se comportent modestement en demandant les éperons aux gentilshommes. – 23 novembre, délibérations sur l'ordre à garder pour la réception du Roi ; – on mettra, à l'autel principal, les ornements de Bourbon, et un oratoire au pied de la sépulture de Charles V. – 24 novembre, réception du Roi et de la Reine. 25 novembre, les aumôniers clercs de la chapelle et les archers de la garde écossaise réclament des gratifications ; – on repousse la demande des aumôniers et l'on accorde aux archers 30 livres pour avoir gardé l'église. – 26 novembre, pain et vin présentés au Roi, et à son frère. – 9 décembre, le Roi assiste à la messe des Quarante heures avec l'assemblée des notables. – 11 décembre, mention d'une assemblée d'évêques tenue à Rouen, sous la présidence du cardinal Du Perron, pour pourvoir au règlement du

royaume. – 13 décembre, « dispositions à prendre pour empêcher tous désordres et irrévérences dans la cathédrale. » – 14 décembre, le chapitre est informé qu'hier, à l'assemblée de ville, M. Gueudeville a été nommé pour 5 ans procureur syndic. – 18 décembre, quelques chanoines sont députés pour aller saluer le Roi, qui doit partir de Rouen aujourd'hui. – 24 décembre, on ne permettra pas de monter avec des flambeaux aux terrasses et aux pyramides de la cathédrale pour voir les feux d'artifices. – 5 janvier 1618, règlement pour le service de l'église aux fêtes des Rois, de la Trinité, de la Dédicace et de la Toussaint. – 5 avril, les chanoines pardonnent à Gilles Dadré, curé de Saint-Nicolas, une offense commise par lui envers le chapitre, « en considération des mérites de feu M. Dadré, docteur en théologie, pénitencier. » – 28 mai, ordre pour le synode de Rouen. – 30 mai, synode du chapitre ; il est enjoint aux curés « de catéchiser les enfants, les fêtes et dimanches, après vêpres et de tenir escholes pour les instruire. » – 13 juin, réception, à la dignité de doyen, de Claude du Rozel, en remplacement de l'évêque de Tarse, pourvu du prieuré de Notre-Dame du Rocher, au diocèse d'Avranches. – 19 juin, pain et vin présentés à M. de Montbazon, depuis peu arrivé à Rouen. – 20 novembre, pain et vin présentés à M. d'Ornano, lieutenant général pour le Roi en Normandie. – 3 décembre, ayent prêché par le théologal de Beauvais. – 21 décembre, règlement pour les chapelains et les musiciens. – 29 décembre, dispense à M. l'archidiacre Hallé, nommé afin de poursuivre la réponse des cahiers des États de Normandie. – 3 janvier 1619, directoires composés par M. Cavelier-Saint-Vincent, chanoine. – 30 janvier, accueil peu favorable fait par la ville de Rouen « à l'association que le Roi voulait faire pour envoyer aux Indes orientales ou Moluques ; cette association paraît inutile ; elle apporterait incommodité à la France et aux marchands de cette ville. » – 27 mars, à la cérémonie de la Gène, on remettra à chaque chanoine deux boîtes de dragées, l'une de grosses, l'autre de menues ; mais elles ne seront plus présentées dans des bassins. – 2 mai, M. Le Roy, chanoine, qui avait résigné son canonicat, après en avoir joui plus de vingt ans, obtient du chapitre l'habit et les draps de l'église. – 16 mai, on envoie saluer d'Ornano.

G. 2185. (Registre.) – In-folio, 551 feuillets papier.

1619-1622. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Thomas Le Chevalier, tabellion du chapitre, commençant au 10 juillet 1619, finissant au dernier décembre 1622. – 26 août 1619, le chapitre ordonne que l'on biffera sur les registres, « 4 articles important à la réputation commune de ce corps en général, lesdits articles ayant été employés durant les derniers troubles et en la licence de la guerre les 27 mai, 25 juin, 3 septembre 1591, 6 novembre 1592. » – Contagion à Rouen, 6, 8 septembre 1619, 26 octobre 1620, 8, dernier septembre, dernier décembre 1622. – 13 septembre 1619, on fera insérer, dans l'ordonnance de police de M. Parmentier, lieutenant particulier, une défense expresse à tous prêtres allant dire la messe à l'église de la Madeleine, de venir en cette église, « de crainte d'y apporter la peste. » – 16 septembre, pour le même motif, on défend aux femmes qui louaient des *chaires* pour la prédication, d'apporter à la cathédrale celles qu'elles mettaient à la Madeleine, ou bien ces *chaires* seront brûlées. – 3 octobre, à l'assemblée qui avait été tenue chez M. de Courvaudon, il avait été question de mettre quelques prêtres pour aller consoler les pestiférés, et de cotiser, pour le paiement desdits prêtres, l'archevêque, le chapitre et les curés... Le chapitre réclame ; n'étant tenu à l'administration des sacrements, il ne doit pas être cotisé. – 5 novembre, ordonné que Martin Richart, basse-contre, s'absentera de cette église l'espace d'un mois, à cause du soupçon que l'on a qu'il a hanté en la maison de son frère décédé de maladie contagieuse. – Vendredi 8 novembre, permission aux Jacobins de venir dans le chœur dimanche ; ils doivent faire une procession à cause de l'érection en leur couvent d'une confrérie du Saint Nom de Jésus. – Dimanche 19 novembre, ordre de la procession générale faite à Saint-Ouen, à cause de la peste. – 2 décembre, avent prêché par le P. Dinet, jésuite, qui prêcha aussi le carême de 1620. – 13 décembre, réponse du chapitre de Rouen à celui de Beauvais : « Nous vivons, grâce à Dieu, en si parfaite correspondance avec Monseigneur l'archevêque de Rouen qu'il n'a désiré aucune chose de son chapitre que nous n'ayons presque consenti aussitost. Les prédications de l'église cathédrale sont toujours faites hors les heures ordinaires du service canonial et selon l'usage antien du diocèse, tantost le matin, tantost l'après-midi, mais sans appeler le peuple au son d'aucune cloche. » – 24 janvier 1620, le chapitre offre au duc de Longueville, gouverneur de la province, 6 bouteilles de vin et 2 grands pains. – 11 février, M. de Bretteville, chancelier, avait été chargé d'aller présenter au Roi le cahier des États

de Normandie. – 24 mars, l'archidiacre Cavelier est prié de travailler à la réformation du missel et du bréviaire. – 14 avril, le jour du Vendredi Saint, on n'enverra point de serviteurs pour garder les places à la prédication plus tôt que 4 heures du matin, heure à laquelle on ouvrira les portes. – 8 mai, à cause de la contagion, la procession des Rogations, au retour de l'église de Saint-Gervais, ne passera pas par le cimetière de Saint-Maur. – 12 juin 1620 et dernier mai 1621, contre les chanoines qui portaient des *peccadilles*, des *rotondes* ou grands collets. – 12, 13, 14 juin 1620, délibérations relatives à la réformation du missel. – 10 juillet, arrivée à Rouen de Louis XIII, accompagné de Monsieur son frère, de M. le Prince et du garde des sceaux ; il ne vient pas à la cathédrale ; le chapitre l'envoie saluer à Saint-Ouen. – 16 juillet, mention du duc d'Elbeuf, commandant à présent à Rouen. – 25 juillet, le chapitre se joint aux autres compagnies pour solliciter du Roi la démolition du Vieux-Palais. – 17 août, l'archevêque propose, de la part de M. le duc d'Elbeuf et du maréchal de la Châtre, « que Sa Majesté voulait qu'on chantât un *Te Deum* pour sa réconciliation avec sa mère. » – 19 août, commission nommée pour la rédaction d'un nouveau rituel. – 18 octobre, députation nommée pour aller saluer M. le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, qui doit arriver le soir à Rouen. – 29 novembre, le père Lescrivain, récollet, prédicateur de l'aveugle. – 23 janvier 1621, aumône de 6 livres accordée à l'archevêque de Birache en Grèce. – 4 mars, le chapitre prend fait et cause pour Le Vendenger, chanoine, curé de Saint-Victor-en-Campagne, que M. le Tellier, seigneur patron de cette paroisse, voulait faire astreindre à la résidence, nonobstant les privilèges du chapitre. – 31 mars, Raphaël Du Petitval et Jean Crevel, imprimeurs du nouveau missel. – 23 juillet, le chapitre est invité aux obsèques de Charles Maignart, conseiller du Roi en ses conseils, second président au parlement, lequel avait souvent rempli les fonctions de gouverneur de la province et de premier président en l'absence des titulaires ; la cérémonie aura lieu à Sainte-Croix-Saint-Ouen, ce jour même. – 5 janvier 1622, règlement pour MM. les conseillers du parlement qui sont chanoines. – Dernier janvier, don fait au chapitre par M. de Bretteville, chancelier et chanoine, d'une tapisserie de haute-lice, relevée de soie, fabriquée par les ouvriers les plus estimés du royaume, représentant, en 9 piliers, les principaux mystères de la passion ; il veut, en faisant cet acte de libéralité, « cacher, de la plus glorieuse couverture qui luy estoit possible, ses anciens péchés. » – 3 février, directoire rédigé par le chapelain Dauphin Le Maistre. – 26 avril, un *Te Deum* sera chanté à l'occasion de la défaite du sieur de Soubise. – 17 mai, on signale au chapitre la faute commise, le jour de la Pentecôte, par le chanoine, faisant sous-diacre, en abaissant devant le duc de Longueville le livre des évangiles qu'il portait au pupitre. – 29 mai, ordre tenu à la procession générale qui eut lieu en l'honneur de saint Ignace de Loyola et de saint François-Xavier, nouvellement canonisés. – Dernier mai, le père Philippeaux, recteur du collège des jésuites, remercie le chapitre. – 20 juin, il est question de subvenir à la nourriture et au logement de quelques pères jésuites et capucins qui s'offraient pour assister les pestiférés. – 24 juin, le chapitre payera 300 livres pour subvenir aux affaires de la santé. – 2 juillet, plainte contre M. Cavelier, archidiacre, pour avoir fait mettre au nouveau missel l'office de Saint Martial non comme apôtre, mais comme confesseur pontife. – 4 juillet, mention d'une indulgence plénière pour 7 ans à ceux qui, le jour de la Pentecôte, visiteraient, dans la cathédrale, la chapelle du Saint-Esprit. – 9 septembre, dispense à M. Mahault, chanoine, qui partait en pèlerinage à Rome. – 17 septembre, anciennes chartes du chapitre copiées par Patry en 8 cahiers, à raison de 2 écus le cahier. – 2 mai, le curé de Saint-Martin-sur-Renelle demande la permission de faire faire la prédication du jour de l'Ascension en la cathédrale par le P. Jean Marie, récollet. – 28 novembre, l'aveugle sera prêché par le père Philippeaux.

G. 2186. (Registre.) – In-folio, 612 feuillets, papier.

1623-1626. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, commençant au 1^{er} janvier 1623, finissant au dernier juillet 1626. – Contagion à Rouen, 1^{er} janvier, 11 mars 1623, 1^{er} juillet 1624, 11 avril 1625. – 13 janvier 1623, pension de 200 livres par an accordée à M. Heudebert, chanoine, retenu près de M. de Longueville en qualité de son aumônier. – 24 janvier, dispense à M. l'archidiacre Hallé désigné par les États pour porter le cahier au Roi. – 2 mars, carême prêché à la cathédrale par le P. Philippeaux, recteur du collège de Rouen ; – on lui permet, le 13 avril, de faire, au sermon de la passion, chanter des motets en musique : *O Cruce, ave, – Tristis est anima, – Vide si tunica.* – 16 mars, Crespin Carlier, facteur d'orgues. – 20 mars, aumône de 30 sous au père Sabas, grec, religieux de l'ordre de Saint-Basile, aumône renouvelée le 2 janvier

1624. – 8 avril, le chapitre permet de faire établir en la cathédrale un confessionnal pour le garde-angelot. – 14 avril, ce jour-là qui était le Vendredi Saint, les matines commençaient à 4 heures du matin, la prédication à 6 heures. – 24 avril, on chantera le *Gloria in excelsis* aux jours fériés de Pâques et aux fêtes de trois leçons, « ce qui n'avait encore été pratiqué. » – 15 mai, mention d'un traité pour enseigner le plain-chant, composé par le chapelain Jean Dubosc. – 23 mai, la procession de ce jourd'hui mardi des Rogations, revenant de Saint-Gervais, entrera par la porte Cauchoise comme l'année dernière, et ne passera par Saint-Maur ni par la porte Bouvreuil, à raison de la maladie contagieuse. – 30 mai, une procession devait se faire aujourd'hui, jour du synode ; l'archevêque prie les chanoines d'y assister, à raison du petit nombre des curés qui sont venus à Rouen, à cause de la maladie contagieuse. – 2 juin, le missel était achevé d'imprimer ; on s'occupe de la réformation du bréviaire. – 3 juin, on remercie l'archidiacre Cavelier des directoires qu'il avait fait imprimer pour le reste de l'année. – 13 juin, réédification du chancel de Cailleville. – 16 juin, commissaires nommés pour la réformation du bréviaire. – 29 juillet, nouvelle procession générale à cause de la contagion qui augmente. – 9 août, il y a eu des cas de contagion au collège de Darnétal ; on enjoint aux chapelains de ce collège de s'abstenir de venir en l'église le reste du mois « afin de se pouvoir esventer. » – 12 août, don fait à l'église par quelques chanoines de 8 pièces de tapisserie de haute-lice représentant les mystères de la vie, trépas, assomption et couronnement de la Vierge. – 28 août, ordre de la procession générale qui devait se faire le lendemain à cause de la maladie contagieuse. – 1^{er} septembre, on fera récrire le martyrologe par Étienne Le Vif, chapelain. – 2 octobre, dépôt sur le bureau du chapitre de 21 exemplaires « de certains poèmes et vers latins composés par Monseigneur l'archevêque en faveur de notre Saint-Père le pape Urbain VIII. » – 18 octobre, permission de faire peindre l'image de Notre-Dame avec l'image des deux anges, proche du pupitre. – 1^{er} décembre, dispense à M. Ridet, chanoine, pour le temps qu'il passera à dresser mémoires sur l'observation des cérémonies de la messe insérées au missel nouvellement imprimé. – 4 décembre, avertit prêché à la cathédrale par M. Desmay, doyen d'Écouis. – 11 janvier 1624, on communiquera au promoteur une bulle de Grégoire XV obtenue par M. Mahaut, chanoine, lorsqu'il était à Rome, pour l'érection d'un autel privilégié en la chapelle de Notre-Dame à la cathédrale ; – cet autel ne fut érigé que vers le 7 septembre 1624. – 30 janvier, mention d'un arrêt de la cour contre ceux qui usent d'habits d'église en mascarades. – 4 avril, permission à M. Desmay, prédicateur du carême, de faire chanter demain de petits motets en prêchant la passion. – 11 mai, réception de Jacques Desmay à un canonicat et à la pénitencerie au lieu de M. Le Febvre, en faveur de qui il résigne le doyenné d'Écouis et la cure d'Haravilliers. – 13 mai, « MM. ont esté exhortés d'avertir leurs serviteurs et laquais qui les viendront servir au banquet du jour de l'Ascension prochaine, de se comporter avec la modestie requise, et MM. aiant charge dudit festin auctorisez d'empescher qu'ils ne facent aucune insolence. » – 14 mai, défense aux chapelains de se décharger sur des laïques du soin de porter les châsses aux Rogations. – 20 mai, on rappelle l'usage d'après lequel le chanoine célébrant la messe devait mettre son bonnet et son aumusse sur l'autel. – 22 mai, le confessionnal, naguère commandé, sera placé près de la chapelle de Saint-Sever et servira au pénitencier. – 24 mai, sur la demande du chapitre, le supérieur des frères de la mort écrit à ses religieux, préposés pour purifier les maisons affligées de contagion, afin qu'ils eussent à éventer immédiatement une maison appartenant aux chanoines, rue du Figuier. – 8 juin, le pénitencier Desmay est député par la cour pour établir quelque réforme à Saint-Victor-en-Caux. – 12 juin, plainte de ce qu'aucun chanoine n'avait assisté à la procession de Saint-Barnabé. – 27 juin, réception, à un canonicat, de Jean Le Prévost sous-diacre de Rouen, licencié en l'un et l'autre droit. – 28 juin, l'archevêque donne avis au chapitre de son désir de tenir en bref un concile provincial. – 1^{er} juillet, le chapitre, « interprétant un règlement ci-devant fait pour le son des orgues aux fêtes doubles des apôtres et évangélistes, ordonne que l'on ne jouera des orgues auxdites fêtes, si elles ne sont célébrées par le peuple. » – 13 juillet, réception, à la dignité de doyen, de Louis Bretel, conseiller au parlement, abbé d'Aulnay et de Saint-Victor-en-Gaux. – 17 juillet, réédification du chancel d'Ernemont. – 26 juillet, approbation des statuts de la confrérie de Saint-Nicolas. – 1^{er}, 9, 21 août 1724, 6, 13 décembre 1625, 27 juillet 1626, délibérations relatives à la réformation du bréviaire. – 19 août 1625, défense à tous prêtres de s'arrêter en l'église ou aux portes d'icelles pour y attendre leurs messes et enjoint aux hostiaires de les faire retirer. – 5 septembre, autre délibération « contre les prêtres vagabonds qui se retirent dans l'église cathédrale et salement trafiquent des messes de dévotion, au grand déshonneur du ministère du sacerdoce et au scandale du public. » – 22 août, règlement pour la manière de décorer l'autel le jour du Vendredi Saint : « On fera parer le

grand autel d'ornements précieux ; on doublera de satin cramoisi rouge le dehors de la petite capse, laquelle sera exposée et non couverte, ayant à costé 2 cierges de cire blanche ; » – et pour la cérémonie de la procession des Rameaux. – 26 août, enfant blessé en conduisant 5 Anglais dans la tour Georges d'Amboise. – Dernier août, procession pour la maladie contagieuse et pour la grande sécheresse. – 14 septembre, procession pour avoir de la pluie. – Mention de la station qui sera faite aujourd'hui en la nef devant le crucifix pour faire la bénédiction du vin, comme il est accoutumé. – 16 septembre, le balayeur de l'église étant mort de la contagion dans la tour des onze cloches, on commande à sa femme d'en sortir et de se rendre au *lieu de santé* ; la tour sera éventée. – 27 septembre, on y fait les fumigations nécessaires ainsi que dans la montée des orgues. – 28 septembre, aumône refusée aux prêtres *écoliers* hibernois du collège de Rouen. – 17 octobre, dispense à M. Robaches, chanoine, pour le décès du chancelier Brulart, dont il était aumônier. – 7 novembre, pain et vin présentés à l'évêque de Conserans qui avait célébré la grand'messe à la cathédrale le 31 octobre. – Aumônes à Demetrio Lascaris, natif de Patras, le 41 novembre, à *Contarenus Paleologus*, le 14 novembre. – 24 novembre, on présente au chapitre les affiches de la confrérie du Puy de la Conception dont était prince, pour cette année, l'archevêque de Rouen. – 17 décembre, on autorise l'impression d'un nouveau directoire composé par un prêtre dont le nom n'est pas indiqué. – 2 janvier 1625, des processions avaient lieu chaque jour en la cathédrale, à cause de la contagion. – 12 février, M. Pouillet, docteur en théologie, prédicateur du carême. – 3 mars, aumône de 32 sous à Thomas Bigge, pauvre gentilhomme anglais. – 11 mars, l'archevêque fait offrir au chapitre un grand livre in-folio relié en maroquin du levant, *Apologia S. Evangelii*, de sa composition, avec l'épître liminaire, traduite en français par le marquis de Bréval, son frère. – 27 mars, l'archevêque, se proposant de prêcher à Pâques, demande aux chanoines leur avis sur la question de savoir s'il ne serait pas convenable qu'il parût en chaire revêtu de son pluvial, de sa mitre et de ses ornements ; le chapitre s'en remet à la prudence du prélat. – 27 mars, demain Vendredi Saint, on ouvrira les portes de l'église à 3 heures du matin ; défense au coître d'introduire personne dans l'église avant cette heure-là. – 7 avril, permission à une personne de piété de placer une image de saint Joseph dans une niche vide à l'entrée de la chapelle de Notre-Dame. – 18 avril, procession *indite* par l'archevêque à l'occasion de la canonisation de sainte Thérèse. – 9 mai, dispense accordée à M. Mahault, chanoine, aumônier du prince de Gondé. – 12, 15 et 18 juillet, prières pour obtenir la cessation des pluies. – 21 août, désormais, à l'ostension des reliques de saint Sever, le sermon sera fait par MM. les dignités et chanoines, chacun à leur tour suivant l'ordre de réception. – 29 août, M. du Saussay, docteur en théologie, curé de Saint-Gilles Saint-Leu de Paris, demande au chapitre, pour son *Histoire de l'église gallicane*, des mémoires sur les antiquités et singularités de l'église de Rouen. – 21 novembre, mémoires dressés, à son intention, par MM. Deudemare et Le Prévost. – 1^{er} décembre, avent prêché par M. Guersou, docteur en théologie. – 17 décembre, l'archevêque communique une lettre de compliments qu'il a reçue du cardinal Magalot au sujet de son *Apologie de l'évangile*. – 5 avril 1626, plainte contre Guerson, prédicateur de l'avent, pour n'avoir point fait le sermon du jour des Rameaux en l'aître Saint-Godard. – 11 mai 1626, M. Deudemare présente un recueil de sa composition contenant des miracles faits par plusieurs saints archevêques de Rouen. – 26 juin, prières pour les pluies et la contagion. – 1^{er} juillet, on fait refaire l'arbre de Jessé au grand portail de la cathédrale.

G. 2187. (Registre.) – In-folio, 671 feuillets, papier.

1626-1631. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par M. Le Chevalier, commençant au 1^{er} août 1626, finissant au 22 juin 1631. – 7 août 1626, prières des quarante heures à cause des pluies. – 29 août, légendaire écrit par le chapelain tienne Le Vif. – 7 septembre, le chapitre remercie l'archevêque de sa lettre au cardinal Magalot. – 24 septembre, le jour de la Dédicace, on chantera la prose accoutumée. – 15 octobre, il est question de faire peindre d'azur les huit piliers d'autour du grand autel et de dorer les fleurs de lys qui y sont semées. « On fera dresser par experts les plus habiles un dessin pour relever et décorer le grand autel et on traitera avec quelque artizan pour faire un grand ymage de Notre-Dame pour mettre au dessus du grand portail. » – 20 octobre, un enfant de chœur est emporté par la contagion ; on cherche dans les faubourgs, sur la chaussée de Bonnes-Nouvelles, une maison où se retireront les autres enfants avec leur maître. Les musiciens ne reviendront pas à l'église avant la vigile de la Toussaint. – 21 octobre, on priera M. de la Ferté, lieutenant général, de ne pas faire croiser la porte de la maîtrise, si c'est

chose qui se puisse faire. – 30 octobre, l'archidiacre Le Pigny, docteur en médecine, déclare qu'il n'y a point de danger à ce que les enfants de chœur rentrent en ville ; – on suit cet avis, et, dès le 1^{er} novembre, un enfant est pris de la peste en servant la messe ; on l'envoie au *lieu de santé* après lui avoir acheté un petit manteau et un chapeau pour qu'il ne fût pas vu avec son habit rouge ; – on renvoie les enfants à leur maison de la chaussée de Bonnes-Nouvelles. – 18 novembre, ordre et cérémonie du jubilé accordé aux habitants de la ville et du diocèse de Rouen. – 25 novembre, permission aux intendants de la fabrique de faire placer, durant l'avent prochain, la chaire du prédicateur vers le bas de la nef comme durant le carême, pour cette fois seulement à cause du jubilé. – 18 décembre, dispense à l'archidiacre Hallé pour aller porter au Roi le cahier des États. – 21 décembre, les fêtes de saint Hildevert et de sainte Clotilde seront mises au bréviaire. – 8 février 1627, plainte contre quelques-uns de Messieurs qui allaient voir jouer les comédiens. – 13 février, René Bodin, chapelain du collège du Saint-Esprit et musicien, prend congé du chapitre pour se rendre outre-mer aux Terres Neuves. – 22 février, les deniers du jubilé, montant à 2,473 livres, seront employés à faire faire une châsse de Notre-Dame à lames d'argent, la plus belle que faire se pourra. – 3 mars, dispense de 8 jours au sous-chantre, pour travailler à faire le directoire du diocèse pour un an à commencer à la Trinité. – 1^{er} avril, le lendemain, Vendredi Saint, les portes de l'église s'ouvriront à 3 heures et demie du matin ; les matines commenceront à 4 heures, et personne ne pourra coucher dans l'église. – 7 mai, aumône d'une pistole aux prêtres hibernois réfugiés à Rouen. – 16 juin, inhumation de M. Quatresols, pénitencier. – 16 juillet, règlement pour le service de la chapelle de Hambures ; on défend d'y mettre des fonts baptismaux. – 20 juillet, René Bodin, de retour du Canada, demande inutilement à rentrer au service de l'église. – 29 juillet, dessin d'une châsse de Notre-Dame soumis au chapitre par le sculpteur Jacques Perdry. – Dernier juillet 1627, délibération relative aux sorciers de Martinéglise (Martin Lassené, berger, et Barbe Delamare, sa femme, du hameau de Sauvemare à Montérollier). Il est de nouveau question de cette affaire les 9 août, 7 septembre, 16 novembre 1627, 17 février, 20 mars 1628. L'un des sorciers fut banni, l'autre fut acquitté par arrêt du parlement. M. de la Roque-Varangeville, conseiller, fut rapporteur dans cette affaire. – 13 août 1627, Pierre Hallier, du diocèse de Chartres, docteur de Sorbonne, est reçu à la pénitencerie. – 20 août, « le sermon accoutumé d'être fait en l'ostension des reliques de saint Sever sera fait, à l'avenir, non plus le premier lundi après la Purification, mais le jour de la fête dudit saint. » – 22 août, sépulture en la chapelle du collège du pape accordée à Jean Le Roy, chanoine honoraire. – 6 septembre, moyen proposé par Pierre et Romain Buret, fondeurs, pour mettre en branle la cloche Georges d'Amboise qui ne sonnait que d'un côté et nécessitait les bras de 36 hommes. – 4 octobre, M. Buret, fondeur, déclare, de nouveau, qu'il peut faire sonner Georges d'Amboise par 10 hommes avec moins *d'étonnement* de la tour que maintenant par 30. – 16 octobre, prières pour le Roi étant au siège de La Rochelle. – 9 novembre, on prendra l'avis du P. Du Bois, jésuite, sur ce qu'il convient de faire pour la cloche Georges d'Amboise. – 20 novembre, *Te Deum* pour la défaite des Anglais à l'île de Ré. – Dernier novembre, M. Marc de la Ferté présente au chapitre des thèses de théologie imprimées sur satin blanc ; « il doit en bref les soutenir en Sorbonne pour sa tentative. » – 3 novembre, M. Véron, prêchant l'avent à la cathédrale, prolonge ses sermons et retarde l'office ; – on l'avertira de finir à 9 heures précises ; autrement on commencera l'office. – 8 décembre, cérémonie du baptême d'un Canadien en la cathédrale ; théâtre dressé dans la nef ; – le baptême est administré par l'archevêque ; le parrain est le duc de Longueville ; la marraine, la duchesse de Villars. – 21 décembre, nouvelles plaintes contre l'inexactitude de M. Véron, prédicateur ; on en parlera à l'archevêque. – 6 janvier 1628, on priera Monseigneur de n'introduire, dans le chœur, aucunes personnes laïques ou séminaristes pour le servir, mais de prendre des personnes habituées en cette église, comme il est requis. – 3 mars, marché fait avec Hercule Lemire, orfèvre, pour la châsse de Notre-Dame en argent vermeil. – 3 avril, permission d'enterrer, près de la chapelle des Innocents, les corps de Jacques Turgis, Robert Tallebot et Charles Le Brasseur, injustement condamnés à mort par les juges d'Andely. – 8 avril, défense à M. Véron, de prêcher des controverses demain dimanche, depuis complies jusqu'au soir, « d'autant que cela empêchait la dévotion du peuple. » – 12 avril., on envoie saluer le duc de Villars, lieutenant général pour le Roi en Normandie. – 19 avril, don de 7 livres 8 sous à Étienne Duffé, préfet des prêtres écoliers hibernois réfugiés à Rouen. – 1^{er} mai, à cause de la maladie contagieuse, défense du doyen des enfants de chœur de porter de l'eau bénite par les maisons de Messieurs. – 18 août, on signale l'état de la cloche Georges d'Amboise « qui menace grande ruine. » – 21 août, on prie l'archevêque de se contenter de deux ou trois enfants du séminaire quand

il officie à la cathédrale. – 7 novembre, à la messe du Saint-Esprit du synode, les personnes qualifiées étaient seules admises dans le chœur ; les curés occupaient les sous-ailes. – 9 novembre, on remontre à l'archevêque que c'est à tort qu'il a eu l'idée de démolir une muraille placée devant la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul ; cette muraille avait été élevée pour empêcher que cette chapelle ne fût pillée, comme elle l'avait été en 1562. – 16 novembre, *Te Deum* pour la réduction de La Rochelle. – 4 décembre, avent prêché par le P. Des Landes, jacobin. – 9 décembre, *Livre d'ivoire* communiqué à l'archevêque, mais non sans certaines précautions. – 11 janvier 1629, minute du directoire dressée par M. Le Prévost. – 9 avril, aumône aux prêtres et écoliers hibernois réfugiés à Rouen. – 5 mai, permission aux jacobins de venir en procession à la cathédrale, à l'occasion de leur chapitre provincial. – 9 mai 1629, le P. Baudry, prieur de ces religieux, invite le chapitre à assister au soutien des thèses qui XXX dédiées, et dont il présente un exemplaire imprimé sur satin blanc. – 20 août, statuts et règlements pour la discipline de l'église. – 20 août, le corps de saint Senier, évêque d'Avranches, sera tiré de la châsse de Tous les Saints et mis dans une châsse à part, déceint ornée. – 14 novembre, l'archidiacre Hallé demande la permission de faire ôter de la chapelle de la Chaire-Saint-Pierre quelques panneaux de verre très-épais et obscurs et d'y mettre, à la place, du verre blanc parsemé des noms de *Jésus* et *Maria*, avec une belle bordure. – 3 décembre, avent prêché par le pénitencier Hallier. – 16 décembre, députation vers M. de Villars, arrivé à Rouen pour tenir les États. – 17 février 1630, bénédiction de la nouvelle châsse par M. Godart, trésorier ; on signale parmi les reliques *oleum quod hausit Godefridus, nepos comilisse Gonoridis, de sepulcro Domini*. – 16 avril 1630, on se plaint de ce que M. Acarie, official, en faisant la grande calende, publiait par les doyennés deux articles du cahier des remontrances faites naguère à Rouen par les députés de la province et de la réponse auxdits articles concernant la résidence sur les cures et l'incompatibilité prétendue d'icelles avec les chanoines. – 14 juin, l'archevêque demande aux chanoines leur avis : « Les curés s'étaient rebellés contre ses officiers au synode dernier ; d'autres avaient fait plaider au parlement contre le chapitre pour avoir travaillé au bréviaire et missel. » – 9 octobre 1630, procession à l'église Saint-Denis pour le Roi. – 2 décembre, avent prêché par le P. Raulin, jésuite. – 4 décembre, députés des États ; on note qu'à l'assemblée de l'hôtel de ville, les curés de Rouen n'avaient point séance, à la différence des curés des autres paroisses, parce que Rouen était censé ne faire qu'un clocher, et que le clergé était représenté par le chapitre. – 12 mars 1631, procès entre l'archevêque et les oratoriens de Dieppe.

G. 2188. (Registre.) – In-folio, 687 feuillets, papier.

1631-1636. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Claude Patry, chapelain du collège des Clémentins, notaire du chapitre, commençant au 23 juin 1631, finissant au 26 mai 1636. – 5 juillet 1631, on permet au P. Athanase, capucin, envoyé par le pape et par l'archevêque, de prêcher et de donner l'absolution publique à quelques ministres et hérétiques qu'il avait convertis. – 5 juillet, approbation d'une épitaphe à mettre sur la tombe des Innocents. – 5 août, M. de Longueville médiateur entre l'archevêque et le chapitre. – 8 septembre, dispense à M. Hallier, pénitencier, nommé pour aller porter au Roi le cahier des remontrances des États. – 11 novembre, mention de 5 théâtres élevés dans la nef à l'occasion du Puy de Sainte-Cécile. – 1^{er} décembre, Caussin, jésuite, prédicateur de l'avent. – 11 janvier 1632, cérémonies de la consécration de M. Bretel, abbé de Saint-Victor, conseiller au parlement, ci-devant haut doyen de Rouen, nommé à l'archevêché d'Aix. – 16 janvier, réception de ce prélat au chapitre. – 27 juillet, Caussin prédicateur du carême. – 12 mars, l'évêque de Tarse, coadjuteur d'Avranches, grand vicaire de l'archevêque de Rouen, fait l'office aux funérailles de Charles Maignart, sieur de Bernières, conseiller du Roi en ses conseils, troisième président au parlement de Normandie. – 23 mars, il refuse les boîtes de confitures que le chapitre lui avait fait présenter pour sa peine d'avoir signé les feuilles des pardons. – 1^{er} avril, difficultés entre les confrères de la confrérie du Saint-Sacrement fondée dans une chapelle de la cathédrale et les confrères de la confrérie ambulatoire du Saint-Sacrement, se disant fondés dans la même église. – Inhumation dans la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul du pénitencier Pierre Hallier. – 29 avril, chapitre provincial aux Augustins ; – thèses dédiées aux chanoines par ces religieux. – 14 juin, réception de Pierre Acarie à la pénitencerie. – 24 juin, pain et vin présentés à M. de la Mailleraye, lieutenant général pour le Roi en Normandie. – 23 juillet, thèses dédiées au chapitre par les prêtres de l'oratoire de Dieppe. – 19 août, relique de saint Nicaise donnée au chapitre par le prieur de Meulan ; on

conservait à Meulan les reliques de saint Nicaise, de saint Quirin et de saint Scuvicule. – 29 décembre, avent prêché par Nicolas Lescalopier, docteur en théologie, conseiller et aumônier du Roi. – 3 juin 1633, inhumation, aux Célestins, de M. Brasdefer, conseiller médecin ordinaire du Roi, père de M. Charles Brasdefer, chanoine. – 14 juin, contagion à Rouen. – 8 août, l'archevêque fait présenter au chapitre un cahier imprimé, de sa composition, intitulé *littæ pastorales*. – 9 août, lettre en latin imprimée de M. Le Prévost, relative à l'invention de saint Léon, ci-devant archevêque de Rouen. – 12 août, offre au chapitre d'une lettre imprimée qui était adressée par M. Nevelet, archidiacre de Troyes, ladite lettre insérée dans un livre du P. Binet, jésuite : « De la sainte hiérarchie de l'Église et la vie de saint Aderald, archidiacre de Troyes. » – 25 août, baptême d'un Juif portugais en la cathédrale. – 6 septembre, inhumation, sous la tombe de Nagerel, dans la chapelle de la Sainte-Vierge derrière le chœur, de l'archidiacre Marin Le Pigny, conseiller aumônier et prédicateur ordinaire du Roi, neveu dudit Nagerel. – 28 novembre, Vincent Valdory, pénitent, prédicateur de l'avent. – 16 décembre, don fait par l'archevêque aux chanoines de sa bibliothèque de Gaillon. – 24 décembre, Brasdefer, chanoine, mandé par le duc de Longueville, pour porter au Roi le cahier des États. – 31 décembre, M. Acarie est nommé bibliothécaire du chapitre. – 8 février 1634, fondation de M. Thomas Le Goy, cleric de la chapelle de Notre-Dame, pour faire chanter tous les vendredis, par les enfants de chœur, le *Stabat mater*. – 21 février, peste à Gisors. – 27 avril, on nomme organiste de la cathédrale, M. Le Roy, chanoine de Saint-Omer. – 16 mai, lettre de l'archevêque aux chanoines au sujet du décès de sa mère : « *Nec inter Breseos ac Ambasios Catharinam à Marka Bulloniam, quæ me vobis, quamquam pastorem indignum, peperit, oblivioni tradite.* » – 2 juin, M. Le Prévost est chargé de la bibliothèque capitulaire. – 2 juillet, réception, comme chanoine, de François Le Métel de Boisrobert, diacre de Bayeux. – 17 juillet, permission à l'archevêque de faire faire, à ses dépens, 4 ou 5 confessionnaux et de les placer où il lui plaira dans la cathédrale. – 23 novembre, deux grands vicaires se plaignent de ce que, hier, le maître des enfants de chœur a fait chanter, sur le Puy de Sainte-Cécile, une chanson diffamatoire contre l'honneur des princes d'icelui. – 3 mars 1635, députation vers le prince de Conti qui arrive ce jour-là à Rouen. – 31 mars, on prie l'évêque de Belley de consacrer l'autel de la chapelle du Saint-Esprit. – 29 juin, 2 juillet, contagion à Rouen. – 7 juillet, ordonné « au coût de fermer les portes de l'église tous les jours après complies, à cause de la maladie contagieuse, et de faire retirer les chaires qu'il laisse en la nef, à peine d'être jetées hors et brûlées en la cour d'Albane. » – 30 juillet, plainte contre le curé de Saint-Martin-sur-Renelle « qui avait fait construire des maisons dans le cimetière de son église, et transporter des terres du cimetière dans les jardins des carmes déchaussés sur le quai et au heurt commun de la ville. » – 8 octobre, le chapitre de Lisieux demande l'adjonction du chapitre de Rouen, « pour s'opposer à l'exécution d'une proposition faite par les prélats députés du clergé de France à Paris, afin que les grands vicaires, officiaux, promoteurs, archidiacres et chanoines, vaquant à la prédication, à leurs visites ou autres fonctions de leurs offices, fussent tenus plein gagnantz dans les chœurs des églises cathédrales. » – 13 décembre, les habitants de Londinières, maltraités par les régiments, obtiennent quelque soulagement grâce à la faveur du chanoine Boisrobert.

G. 2189. (Registre.) – In-folio, 470 feuillets,

1636-1638. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par maître Claude Patry et Jean Patry, curé de Blosserville, frères, notaires du chapitre, commençant au 28 mai 1636, finissant au 31 décembre 1638. – 21 juillet 1636, M. Le Jeune, de l'oratoire, prêchant en la cathédrale, avait annoncé dans son sermon qu'on allait chanter, pour la prospérité des armes du Roi, *Salve Regina* et *Exaudiat* ; – on l'avertira de ne recommander aucunes prières publiques, sans en avoir conféré avec le chapitre. – 8 août, on priera le P. Grisel, jésuite, de prêcher le jour de l'Assomption et il en sera fait un *nota* au chapitre général pour se pourvoir d'un prédicateur aux fêtes de Notre-Dame. – 28 août, lecture de lettres du Roi (16 août 1636), par lesquelles il demande un subside, ainsi que l'ont exposé le duc de Longueville et Miromesnil, intendant. – 23 septembre, dispenses sollicitées par M. Le Metel (Boisrobert), « qui ne peut déssemparer d'auprès son maître Mgr le cardinal de Richelieu, » et par M. Heudebert, chancelier de la cathédrale, attaché en qualité d'aumônier au duc de Longueville. – 27 octobre, permission aux confrères de Saint-Romain de faire une contrétable d'autel suivant le plan qu'ils proposent. – 29 octobre, approbation de l'épitaphe à mettre sur la tombe de feu M. Titelouze, organiste. – 22 novembre, *Te Deum* pour la réduction de

Corbie. – 24 novembre, on envoie saluer M. de la Mailleraye. – 23 décembre, inhumation, devant la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul, de Louis de Ver, chanoine, conseiller au parlement. – 24 décembre, serment de fidélité de l'évêque de Lisieux. – 13 janvier 1637, MM. Behotte, Acarie, Le Prévost sont priés de conférer ensemble au sujet des proses à imprimer à la fin du missel ; on les autorise à faire le choix de celles qui conviennent et à y faire les corrections requises. – 13 février, épître en latin composée par M. Behotte, grand archidiacre, adressée au pape Urbain VIII, afin d'avoir confirmation du contrat de fondation de la bibliothèque (600 livres de rente données par l'archevêque pour les gages du bibliothécaire et pour achat de livres). – 7 mars, députation nommée pour aller saluer le Roi, Monsieur frère du Roi, le prince de Condé, et le chancelier, qui vont venir à Rouen. – 13 mars, députation nommée pour aller saluer M. de la Ferté, intendant des armées du Roi, afin d'obtenir que les gens d'armes ne passent pas par Londinières. – 26 mars, Charles Philippe, licencié aux droits, official de Montivilliers, demande à être reçu à la pénitencerie, vacante par le décès de Pierre Acarie. – 7 avril, plainte de l'archevêque : « A la procession de dimanche dernier, allant à Saint-Godard, il fut scandalisé, tant pour le peu de piété qu'à raison des chevelures excessives que portent quelques-uns de Messieurs. » – 21 avril, l'archevêque exprime le désir qu'on travaille à l'impression des antiphoniers qui manquent par tout le diocèse. – 22 avril, M. Le Prévost est reçu comme bibliothécaire du chapitre. – 27, 30 mai, on décide d'aller au-devant des prétentions de l'archevêque qui prétendait assujettir à la vocation du synode MM. les chanoines de l'église, curés, contre les privilèges et anciennes coutumes du chapitre ; – l'archevêque soutient, de son côté, « qu'il est honorable et d'obligation tout ensemble de comparoître aux calendes et synodes, de rendre compte à son archevêque de ce qui se passoit dans son diocèse, et qu'il n'avoit point traité le chapitre à la rigueur des arrêts insérés dans le cahier et ordonnance du clergé touchant la non résidence sur leurs bénéfices à cure, comme l'on avoit fait en beaucoup d'autres lieux. » – 5 juin, le chapitre défend aux chanoines de comparoître à la calende pour ne pas faire brèche aux immunités du chapitre, mais il laisse à la volonté de Messieurs de se trouver à l'oraison du synode et aux prières. – 29 juin, M. Le Prévost fera dresser copies de pièces trouvées à l'ouverture de la châsse Saint-Romain : « Une prose notée, contenant sommairement la vie de saint Romain, avec trois translations fort célèbres de son corps, en forme d'acte, ensemble deux attestations fort antiques de la dernière translation. » – 11 août, contagion aux Cordeliers. – 12 septembre, « cérémonie de l'offrande du vœu public que Messieurs de cette ville avoient fait à Dieu et à la Vierge afin d'être délivrés du fléau de la peste. » – 15 septembre, ordre pour la cérémonie du vœu public. – Dimanche 20 septembre, réception du vœu public « consistant en une lampe d'argent blanc à 3 chaînons aboutissant à 3 agneaux. » – 22 septembre, remerciements adressés par MM. de ville à MM. de chapitre. – 23 septembre, délibération relative à la décoration de la chapelle du Vœu. – 2 octobre, on fera un service pour feu madame de Longueville, femme du gouverneur de la province et sœur de prince du sang, alliée de la couronne. – 12 octobre, règlement pour la célébration des fêtes de dévotion en la cathédrale. – 31 octobre, délibération au sujet d'un placard de Monseigneur touchant la résidence dans les cures à laquelle il prétend astreindre les chanoines et chapelains, sous peine de suspense et de privation de leurs bénéfices ; – de leur côté, les chanoines délibèrent « qu'attendu la continuelle absence et non résidence de Mgr l'archevêque en cette ville de Rouen et qu'il abandonne son office aux fêtes solennelles et journées appelées *archiépiscopales*, il lui sera signifié, en son domicile, qu'il ait à s'acquitter de sa charge auxdits jours et se trouver demain, jour et feste de Toussaint, en l'église pour y faire son office et qu'il n'aie à prendre place, ni au chœur ni au chapitre, en autre habit que celui de chanoine. » – 10 novembre, à propos de 5 imprimés répandus par l'archevêque, on décide qu'on se pourvoira à la cour à ce qu'il lui soit fait défense de faire afficher aucun placard infamant contre le chapitre, et aux imprimeurs de les imprimer. – 28 novembre, rapport de M. Godart, trésorier du chapitre, au sujet des entrevues qui eurent lieu, à la grille des carmélites de Pontoise, entre lui et l'archevêque, en présence de la supérieure sœur Jeanne, sœur du chancelier de France ; – l'évêque de Meaux s'occupait des moyens d'amener un accommodement entre l'archevêque et son chapitre ; – nouveaux rapports de M. Godart, sur de nouvelles entrevues, toujours au même lieu et à la même fin, 15 janvier, 1^{er} février 1638. – 22 janvier 1638, on remercie M. de Boisrobert de ce qu'il avait fait pour faire déloger les gens d'armes de Londinières. – 28 janvier, on envoie saluer le comte de la Guiche, lieutenant général pour le Roi en Normandie. – 30 janvier, le chapitre envoie saluer l'archevêque avec lequel la réconciliation a eu lieu. – 3 février, l'archevêque assiste au chapitre. – 22 février, on donne lecture d'une lettre de Boisrobert par laquelle il annonce que le Roi lui a accordé l'abbaye de Châtillon,

d'un revenu de 7,000 livres, et que M. Valier a donné ordre aux gens d'armes du duc de Candale d'évacuer la paroisse de Londinières. – 27 mars, M. de la Vergne de Tressan, chanoine, s'excuse d'avoir déposé à la bibliothèque un livre injurieux pour l'église ; il a été trompé « par l'intitulement fort spécieux, estant mesme dédié tant à Monseigneur qu'à MM. du chapitre ; » ce livre lui avait été remis par M. de la Peire, son oncle. – 13 avril, on apprend que M. Behotte, grand archidiacre, était mort, le 10, à Paris où il se trouvait pour les affaires de la province. – 28 mai, à l'autel des reliques devant le crucifix, on mettra une image de saint Louis, en marbre de même grandeur que celle de la sainte Vierge. – 15 août, ordre observé en la procession solennelle qui a été faite, aujourd'hui, suivant le désir du Roi, porté dans sa déclaration du 10 février audit an. – 7 septembre, lettre du Roi pour faire chanter le *Te Deum* à l'occasion de la naissance du Dauphin (6 septembre 1638.) – 8 septembre, ordre de la cérémonie qui eut lieu à cette occasion ; l'archevêque prêcha. – 9 septembre, *Te Deum*. – 27 décembre, M. de Chaumont, bibliothécaire du Roi, demande pour Louis XIII quelques reliques de la cathédrale.

G. 2190. (Registre.) – In-folio, 481 feuillets, papier.

1639-1643. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Patry, notaire du chapitre, commençant au 1^{er} janvier 1639, finissant au 31 décembre 1643. – 7, 10 janvier 1639, reliques de saint Sever et de saint Senier, évêques d'Avranches, tirées des châsses pour le roi Louis XIII. – 2 avril, reliques de saint Mellon en la possession des bonnetiers et chapeliers, confrères de la confrérie de Saint-Denis ; – ils les conservaient dans un coffre, déposé en leur maison commune du Mont-Saint-Denis ; on les obligera à les conserver dans la cathédrale. – 23 avril, consécration d'un petit autel derrière le chœur pour y poser les saintes reliques. – 1^{er} août, Nicolas Paris, docteur en théologie, est reçu à la pénitencerie vacante par le décès de Pierre Acarie. – 18 décembre, l'archevêque, dans ses prédications, exhorte le peuple « à prier pour détourner les malheurs qui menacent la ville de Rouen. » – Copie de la lettre écrite par lui au cardinal de Richelieu (12 décembre 1639) en faveur de cette ville qui s'était rendue coupable de révolte. – 17 décembre, députation nommée pour aller saluer le chancelier. – 21 décembre, on apprend que le chancelier est à Gaillon ; on transcrit la lettre que lui avait adressée l'archevêque (20 décembre). – 1^{er} janvier 1640, Gassion est à Elbeuf. – 3 janvier, le chancelier est à Rouen. – 7 janvier, on annonce que ce dernier viendra demain à la cathédrale. – 12 janvier, il exprime le désir qu'on lui donne les conciles d'Espagne ; la bibliothèque en possédait deux exemplaires. – 14 janvier, il fait choix du plus beau. – 18 janvier, le chapitre envoie saluer Gassion et lui fait présenter du pain et du vin, « que celui-ci refuse favorablement, en remerciant les chanoines. » – 6 février, l'archevêque témoigne au chapitre son mécontentement « du peu de retenue d'aucuns de Messieurs qui avoient discouru pendant la messe, le jour de la Chandeleur au scandale du chancelier. » – 10 février, on essayera d'obtenir du chancelier la démolition du corps de garde qui a été construit dans le grand cimetière de la cathédrale. – 15 février, députation à M. Seguier, premier président, et au procureur général. – 27 mars, c'était l'habitude que l'on donnât aux prédicateurs pour l'aveu 40 écus, pour le carême 80 écus sur les revenus de l'archevêché. L'archevêque, qui avait prêché lui-même cette année, abandonne cette somme au chapitre pour la bibliothèque. – 2 avril, la table pascale, qui est au gros cierge, sera corrigée de plusieurs fautes qu'on y remarque. – 4 avril, fondation par la ville d'une messe de *Beata* à l'autel du Vœu. – 16 juillet, inhumation, aux Pénitents, de M. Jean-Baptiste Godart, chantre de cette église et conseiller au parlement. – 7 avril, sa maison canoniale est donnée à Boisrobert. – 22 août, règlement pour l'assistance au chœur. – 27 septembre, *Te Deum* pour la naissance d'un second fils de France. – 4 octobre, dessin soumis pour la décoration de la devanture du crucifix et de la chapelle de Sainte-Cécile, suivant le désir de feu M. Godart. – 12 octobre, décès, aux Jésuites, de M. Nicolas Cavelier, archidiacre, curé de Saint-Vincent. – 15 octobre, l'archevêque, par lettres datées de Gaillon, annonce « qu'il a dressé des formulaires pour les prédicateurs et qu'il trouvera bien moyen de réduire les jésuites à leur devoir ; » il se félicite d'avoir obtenu, pour la décoration de Gaillon, les portraits du Roi et du cardinal ; une lettre de Boisrobert l'informe de cette faveur. – 3 novembre, M. Le Prévost présente l'arrêt obtenu contre les religieux par l'archevêque. – 5 novembre, l'archevêque, venu au chapitre, parle des scandales des religieux qui par leurs prédications tâchaient de détourner le peuple de leurs messes paroissiales contre l'ordre prescrit dans le manuel. Il s'applaudit d'avoir vu le P. Cellot, recteur des jésuites, chassé de la ville par l'autorité du cardinal. – 23 février 1641, M. Paris, chanoine et pénitencier, remet au chapitre, de la

part de l'archevêque, « l'explication de l'évangile de saint Jean selon le vrai sens de Tertullien preschée aux Carmélites à Pontoise et recueillie par une fille religieuse de la maison, comme les conférences de la messe aussi preschez par mon dit seigneur. » – 28 mars, dispense à M. Heudebert, chancelier du chapitre ; le duc de Longueville, au moment d'aller conduire les armées de Sa Majesté hors du royaume, l'avait prié de demeurer près de mademoiselle sa fille. – 4 mai, gratification de 30 livres à Simon Brière, d'Évreux, qui avait entrepris de faire sonner et battre des deux côtés la cloche de Georges d'Amboise. – 13 mai, demain, au synode, l'archevêque prêchera de la tribune ou jubé ; on avertira donc le coître de ne pas placer la chaire au milieu de la nef. – 17 mai, on ne bénira plus aucun pain dans la cathédrale ; le manuel sera ponctuellement observé. – 22 mai, marbres donnés par l'archevêque pour le grand autel. – 25 juin, l'archevêque offre à la bibliothèque un livre intitulé *Bibliotheca sacra* et la censure du livre du P. Cellot. – 27 juillet, reliques demandées par madame la générale des galères. – 1^{er} août, M. Biart, architecte, vient à Rouen pour faire le dessin de la contrétable du grand autel. – 21 août, informations prescrites contre un libelle diffamatoire, en langue *purinique*, trouvé dans un coffre de l'église et attribué à un chapelain. – 14 novembre, M. Mulot, docteur de Sorbonne, écrit touchant la nomination que demandait l'archevêque d'un prédicateur pour le Havre et d'un grand vicaire, docteur de la Sorbonne ; la Sorbonne avait nommé, comme prédicateur pour le Havre, M. Porcher, théologal de Bourges, neveu de Mgr de Bourges, et, comme grand vicaire, M. Gaulde, ancien prieur et de présent recteur de la Sorbonne. – 1^{er} décembre, avent prêché par M. Lemaistre. – 28 janvier 1642, on députe vers le duc de Longueville, pour le *bienveiller* de son futur mariage avec mademoiselle de Bourbon. – 28 janvier, les chanoines écrivent à Boisrobert pour le prier d'employer son crédit en leur faveur ; ils demandaient à être exemptés de l'impôt de 4 livres sur les boissons. – 24 mars, pain et vin offerts, de la part du chapitre, à MM. Paris et Pascal qui avaient décerné commission pour informer des désordres commis à Londinières par les gens d'armes. – 2 avril, M. Rigaudeau propose de faire couvrir d'un tableau le reste du pilier du côté de la calende proche l'autel du Vœu. – 19 avril, plainte de l'archevêque contre quelques-uns de Messieurs qui portaient des chevelures indécentes. – 28 mai, on dépose à la bibliothèque un *Petrus Aurelius* relié. – 19 juillet, ordonné, suivant les réquisitions du promoteur, à cause de l'accident du tonnerre qui tomba par la pyramide, qu'à l'avenir, conformément aux anciens statuts et ordinaires, on sonnera la plupart des cloches de l'église quand il tonnera. On commande aux officiers de l'église de se rendre, au premier coup de tonnerre, en l'église, et de sonner toutes les cloches tant que la foudre se fera entendre. – 7 août, service pour la feue reine mère. – 19 août, aux fêtes de Noël, en la messe d'après minuit, il sera joué des orgues pour rendre l'action plus solennelle. – 29 novembre, inspection des orgues par Isaïe Le Prévost, prêtre, organiste des Cordeliers, par Georges Levesque et Nicolas Roussel. – 31 décembre, on déposera à la bibliothèque une bible imprimée, du xv^e siècle, offerte par Du Petit-Val, libraire. – 19 février 1643, carême prêché par l'archidiacre de Chartres. – 20 février, on était en train de démolir l'ancienne contrétable de la chapelle de Notre-Dame derrière le chœur. – 28 février, on la place à l'autel de la chapelle des Clémentins. – 19, 20 mai, on apprend la mort de Louis XIII ; le père Dufour, de l'oratoire, est chargé par l'archevêque de faire son oraison funèbre. – 6 juin, *Te Deum* pour la prise de Rocroy. – 16 juin, l'archevêque communique au chapitre un mémoire sur les miracles opérés par J.-B. Gault, évêque de Marseille. – 17 août, *Te Deum* pour la prise de Thionville. – 25 octobre, réconciliation du grand cimetièrre de la cathédrale. – 24 décembre, permission aux trésoriers de la paroisse Saint-Nicolas de bâtir sur le cimetièrre de leur église.

G. 2191. (Registre.) – In-folio, 512 feuillets, papier.

1644-1648. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, commençant au 1^{er} janvier 1644, finissant au 30 juin 1648. – 9 février 1644, carême prêché par M. Nail, théologien d'Amiens. – 24 mars, celui qui a les déports mettra entre les mains du distributeur du chœur 80 boîtes de dragées pour être distribuées entre Messieurs présents au chapitre le jour de la Cène. – 6 août, *Te Deum* pour la prise de Gravelines. – 1^{er} septembre, on laisse à la prudence de M. Le Prévost de faire tels changements qu'il jugera à propos aux litanies du processional et « d'y employer les saints les plus réclamés. » – 5 octobre, on décide que M. Duval, chanoine et trésorier en cette église, professeur royal en Sorbonne, sera tenu présent, « en considération de sa charge et fonction privilégiée, bien qu'il n'ait pas achevé sa résidence rigoureuse. » – 1^{er} février 1645, on permet aux cordeliers qui tenaient à Rouen leur chapitre provincial de venir processionnellement à

la cathédrale. – 24 mars, mention de l'achèvement de la contrétable de la chapelle de Notre-Dame. – 24 mai, inhumation de M. Henri de Mathan, chanoine, archidiaque, et conseiller au parlement. – 24 mai, remerciements à l'archevêque pour l'honneur qu'il avait fait au chapitre en nommant son neveu chanoine. – 26 mai, prise de possession de l'archidiaconé du Vexin-normand, par Louis de Roncherolles, doyen d'Ecouis. – 21 août, accord entre les religieux de Saint-Ouen et le chapitre au sujet des processions. – 9 octobre, le chapitre consent à ce que Toussaint Thibault prenne possession de la pénitencerie vacante par la résignation de M. Paris, mais sous condition qu'il ne sollicitera pas l'union de cette prébende à la congrégation de l'oratoire, et qu'il se soumettra à la juridiction capitulaire. – 1^{er} janvier, don de 8 messes en musique, imprimées, par M. Fremart, ci-devant maître de la maîtrise. – 16 février, carême prêché par M. Le Maistre, docteur de Sorbonne. – 20 mars, M. Le Prévost est prié de réformer la table pascale du cierge béni et d'en faire une neuve qui sera écrite par Nantier, chapelain, aux dépens de M. le chancelier. – 16 mai, le chapitre conteste à M. Paris, grand vicaire, la préséance sur Messieurs les dignités au synode. – 8 août, procession de la confrérie de Notre-Dame de Consolation fondée aux Célestins. – 14 août, oraison latine prononcée devant le chapitre par un jeune écolier étudiant aux Jésuites. – 1^{er} septembre, règlement contre les longues chevelures. – 18 septembre, la châsse de saint Senier, où l'on conserve le corps entier de ce saint, sera exposée sur l'autel à la grand'messe ; on disposera, pour recevoir ces reliques, l'ancienne châsse de Notre-Dame. – 2 octobre, le chapitre reprend Boisrobert d'avoir composé un livre qui contenait quelques impiétés et impuretés, et ordonne qu'il sera lacéré en sa présence. – 7 novembre, le chapitre se plaint de ce que, hier à l'exhortation synodale de l'évêque de Bellay, les curés prirent un banc destiné aux chanoines ; M. Le Roux-Vely fut même injurié par le doyen de la Chrétienté. – 11 décembre, on prie l'évêque de Bellay de dire la messe le jour de Noël. – 18 janvier 1647, lettre de condoléance au duc de Longueville, au sujet de la mort du prince de Condé, son beau-père, pour lequel on célébrera demain un service. – 6 février, règlement pour la discipline du chœur. – 11 mars, sur les explications données par Boisrobert, le chapitre révoque la commission qu'il avait donnée pour informer contre lui. – 1^{er} avril, l'archevêque demande Boisrobert pour son commensal, et prie le chapitre de lui accorder dispense de résidence ; il s'élève contre la prétention des curés de Rouen « qui vouloient opprimer l'église métropolitaine par le retranchement des confessionnaux de la cathédrale. » – 8 avril, « M. d'Ailly a présenté sur le bureau la déclaration faite par un nommé Saint-Ange (il avait été dénoncé par Blaise Pascal), ayant voulu dogmatiser sur quelques points de la foy et religion, et sa révocation sur tous les articles insérés dans la dicte déclaration, signés dudit Saint-Ange entre les mains de Mgr l'archevêque, à Gaillon, et qu'il adressoit à son église comme à son épouse, et renvoyoit ledit Saint-Ange à son conseil pour y ratifier ce qu'il a signé en sa déclaration, dont M. Le Prévost est prié dresser une lettre pour remerciements à Mgr l'archevêque, et M. d'Ailly prié, allant à Gaillon, le remercier de vive voix. » – 18 avril, le doyen s'oppose à ce qu'on traite l'archevêque de *Grandeur* dans la lettre qu'on lui adresse pour le remercier de l'envoi de la déclaration du sieur Saint-Ange. – 27 avril, le procureur général annonce « qu'il agira contre Messieurs s'ils ne remédient au grand abus qui se commet du peu d'assistance qu'ils font au chœur, où de 50 chanoines à peine en viot-on 3 ou 4. » – 2 mai, ordre à observer aux processions. – 3 juin, règlement pour la séance des grands vicaires au synode. – Certificat envoyé par le chapitre de Corbie au sujet de l'authenticité de la relique du lait de la Vierge, nouvellement obtenue à la requête des trois États de Normandie. – 20 juin, traité avec Messieurs de ville pour l'huile de la lampe du Vœu. – 25 juin, composition avec le capitaine Zamet pour les étapes à Londinières. – 23 juillet, procession générale ordonnée sur la demande des échevins. – 1^{er} août, il est question de la prochaine arrivée à Rouen du Roi, de la reine régente et du cardinal Mazarini. – 5 août, on nomme des délégués pour aller saluer le cardinal Barberini qui doit venir demain à Rouen. – 5 août, l'archevêque demande l'union du chapitre contre le parlement qui s'était opposé à la procession qu'il avait indiquée. – 14 août, oraison latine prononcée par un jeune écolier étudiant aux Jésuites. – 23 novembre, mention d'instructions faites tous les jeudis, à 2 heures, à la bibliothèque, sur les cérémonies de l'église par M. le Prévost, chanoine. – 27 novembre, dispense à M. Gaulde, qui va prêcher l'avent à Dieppe. – 30 novembre, suivant le mandat de l'archevêque, les paroisses de la ville devaient venir alternativement faire leurs prières devant l'autel du Vœu pour la santé du Roi. – 16 avril 1648, aumônes à deux religieuses de Bourbonne en Bassigny en Lorraine, dont le monastère avait été détruit par les Cravates. – 8 avril, église de Martinéglise en ruine. – 1^{er} mai, sur la demande de M. Cahaigne le jeune, la musique est accordée aux avocats pour la messe de leur ordre qui doit être célébrée le jour de la translation de

saint Nicolas. – 29 mai, baptême, par l'évêque de Bellay, d'un Turc mahométan qui avait été instruit par le pénitencier.

G. 2192. (Registre.) – In-folio, 439 feuillets, papier.

1648-1652. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par Gabriel Bizet, notaire du chapitre, commençant au 1^{er} juillet 1648, finissant au 1^{er} juin 1652. – 20 août 1648, festin de l'Ascension réglé à 400 livres. – 29 août, on payera, des deniers de la fabrique, le tableau qu'on a fait faire de feu M. Acarie. – 31 août, prières pour la maladie contagieuse. – 8 octobre, aigle servant à dire les leçons, fabriqué par le fondeur Mathieu Tousé. – 4 décembre, pension de 300 livres accordée à M. Heudebert du Buisson, chancelier de cette église, aumônier du duc de Longueville, retenu près de ce prince et de mademoiselle sa fille. – 28 décembre, on décide que le corps de M. Le Prévost sera enterré dans la bibliothèque. – 4 janvier 1649, quatre manuscrits relatifs à l'histoire ecclésiastique sont déposés sur le bureau par le frère de feu M. Le Prévost. – 16 janvier, M. Brasdefer est nommé bibliothécaire. – Lettre de M. Barillière à l'archevêque pour lui annoncer que M. de Roncherolles, grand vicaire, le verra et lui expliquera ce que le Roi attend de ses démarches auprès du chapitre et de ses amis pour les faire satisfaire à leur devoir. – 13 février, le chapitre s'oppose aux prétentions des religionnaires qui voulaient une place à Rouen pour y faire exercice de leur religion. – 7 mai, les frères de M. Le Prévost offrent au chapitre le portrait de ce personnage ; on en fera faire un plus grand pour la bibliothèque. – 2 juin, procession à l'occasion de la maladie contagieuse. – 20 septembre, procession fondée par Messieurs de ville pour obtenir la cessation de la peste. – 5 février 1650, arrivée de Louis XIV à Rouen. – 7 février, le cardinal Mazarin à l'archevêché ; la Reine vient entendre la messe à la cathédrale. – 8 février, le chapitre remercie le doyen, le chantre et l'archidiacre Çaresmel, de la peine qu'ils ont prise de haranguer Leurs Majestés et les princes ; – on leur accorde une dispense d'un mois *per totum*. – 30 avril, portrait de M. Behotte, mis à la bibliothèque avec celui de M. Le Prévost. – 14 août, M. le comte d'Harcourt, assistera ; demain à la procession générale ; on lui fera observer que le chapitre n'est point dans l'usage de faire préparer, dans le chœur, des bancs pour la noblesse qui accompagne le ; gouverneur et que les gardes doivent rester en dehors des grilles. – 18 octobre, on verra M. l'évêque Suarès, et on le priera de consacrer les autels de Saint Romain, de Saint Nicolas et autres de cette église. – 3 décembre, un grand, vicaire présente à la compagnie quelques exemplaires de l'indiction d'un concile provincial qui doit se tenir avant le carême. – 12 décembre, dispense à M. Heudébert, chancelier, obligé de se tenir continuellement près de Mademoiselle de Longueville pendant la disgrâce du sieur de de Longueville. – 16 décembre, permission à l'évêque de Memphis, de faire les ordres en la chapelle de la Vierge. – 17 janvier 1651, le chapitre fait opposition à la tenue du concile provincial ; il soutient que les évêques ne peuvent prétendre droit de voix, entrée et séance, avant d'avoir fait serment de fidélité à l'église de Rouen ; autrement l'assemblée ne pourrait être considérée comme canonique – 21 avril, le chapitre, voulant délibérer sur l'indiction du concile, fait sortir les grands vicaires, domestiques et commensaux de l'archevêque. – 11 juillet, on fait connaître ; les noms de ceux qui, à l'assemblée tenue hier à l'hôtel de ville, ont été députés pour prendre part aux États de Tours. – 25 septembre, l'avent sera prêché par M. Vaillant, docteur en Sorbonne ; remplacé, le 23 novembre, par, le P. Nouet, jésuite. – 4 novembre, on autorise l'érection en l'église de Martinéglise, d'une confrérie du Saint-Nom de Jésus. – 27 novembre, l'archidiacre Paris est député aux États de Normandie pour le bailliage de Gisors. – 5 décembre, aumône de 100 sous à Marguerite Cartes, anglaise, exilée pour la foi. – 31 janvier 1652, ordre à observer pour la réception et prise de possession de l'archevêché de Rouen. – 1^{er} février, réception de l'archevêque. – 3 février, le chapitre permet à l'archevêque de porter l'habit qui avait été accordé à son oncle (habit et chape violette) ; il avait eu soin de se revêtir de l'habit de chanoine, lors de la prise de possession. – 13 mai, « ordre de la procession générale ordonnée par l'archevêque estre faite le mardi 14 mai 1652, tant pour obtenir de Dieu la conservation de la personne du Roi, la paix et la tranquillité de l'État et la réunion de-la maison royale que pour le synode d'été. » – 1^{er} juin, débats entre MM. Pavyot et Boisrobert pour la préséance.

G. 2193. (Registre.) – In-folio, 419 feuillets, papier.

1652-1655. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par M. Bizet, commençant au 1^{er} juillet 1652, finissant au 29 octobre 1655. – 1^{er} juillet 1652, on fera payer un écu

d'amende « à quelques-uns de Messieurs qui ne faisoient difficulté d'aller à la comédie. » – 16 janvier 1653, dispense à M. l'archidiacre Paris qui se rendait au bois de Vincennes, auprès du cardinal de Retz. – 1^{er} février, ordre pour le grand jubilé de 1653. – 2 février, c'est en vain qu'on propose de revenir à l'usage des méreaux ; on continuera à se servir de cartes au lieu des méreaux qui sont définitivement abandonnés. – 22 mars, les archidiacres sont priés de faire payer exactement la débite due à la fabrique par les curés, lors de leurs visites archidiaconales. – 29 mars, ordre pour l'inhumation de Mgr François de Harlay ; la chaire de l'orateur fut placée contre le pilier joignant la chaire du chantage vis-à-vis de celle de Monseigneur. – 3 avril, inhumation du corps du prélat dans le caveau du cardinal d'Amboise. – 14 décembre, MM. Porcher, Soret et Bourguignon, docteurs de Sorbonne, exécuteurs testamentaires de feu M. Du Val, trésorier du chapitre. – 14 février 1654, Guillaume Le Vieil, demande à remplacer son père-en-loi Besoche, comme verrier de la Cathédrale. – 19 février, l'évêque d'Aulonne, député par l'archevêque pour prêcher le carême ; on le prie de finir ses sermons à 9 heures précises. – 23 février, à propos du mauvais état du théâtre du cimetière Saint-Laurent, on demande qu'à l'avenir la prédication du jour des Rameaux ait lieu en l'église Saint-Laurent « d'autant qu'il paraissait peu convenable de faire monter Messieurs sur le théâtre ; » cette demande est écartée ; on restera fidèle à l'ancien usage. – 25 février, le pain de chapitre est réglé à 3 bisets du poids de 60 onces. – 2 mars, on se préoccupe de la nécessité de remédier au chant de l'église qui déperissait. – 17 mars, rétablissement du chœur de l'église. – 25 juin, *Te Deum* pour le sacre du Roi. – 31 octobre, assemblée à l'hôtel de ville, pour les Etats provinciaux qui devaient se tenir le 25 janvier. – 14 décembre, l'archevêque vient au chapitre et s'efforce de réconcilier les chanoines avec M. Mahault, son official. – 15 décembre, la sonnerie de la cathédrale est réglée sur le *gros horloge* de la ville. – 2 janvier 1655, le chapitre décide qu'il enverra saluer Madame de Longueville, si les autres compagnies se décident à lui rendre cet honneur. – 23 janvier, dispense à M. l'archidiacre Paris, député aux États provinciaux pour les ecclésiastiques du bailliage de Gisors. – 7 avril., un exempt des gardes notifie au chanoine De la Place *junior*, un ordre du Roi pour qu'il ait à se retirer à Bayonne. – 26 avril, on autorise M. Dehors à faire relier les manuscrits de la bibliothèque capitulaire. – 28 mai, aumône de 10 livres au monastère de Sainte-Claire de Bourg-en-Bresse. – 27 août, inhumation du doyen. – 2 octobre, réception à la trésorerie, de Charles Dufour, curé de Saint-Maclou, abbé de Notre-Dame d'Aulnay. – 29 octobre, on le prie de faire la bénédiction de la châsse de tous les saints, où l'on veut rétablir, les reliques qui s'y trouvaient autrefois.

G. 2194. (Registre.) – In-folio, 413 feuillets, papier.

1656-1660. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par M. Bizet, notaire du chapitre, commençant au 1^{er} janvier 1656, finissant au 15 janvier 1660. – 18 janvier 1656, union des collèges de Darnétal et d'Albane. – 8 février, marché pour la réparation des orgues avec Villers. – 12 février, rétablissement du chœur de l'église. – 10 mars, les tabellions royaux demandent la permission de faire chanter une messe tous les seconds dimanches du mois dans la chapelle du Saint-Esprit. – 3 juin, arrivée à Rouen de l'archevêque de Bourges. – 12 juin, défense aux anciens chapelains de porter des livres dans le chœur ; exhortation aux chanoines de n'en pas porter. – 28 juin, décès, sur la paroisse de Saint-Patrice, de M de Tourville, capitaine du Vieux-Château. – 5 août, poursuites du P. Brisacier, jésuite, contre M. Dufour, trésorier du chapitre et curé de Saint-Maclou, afin d'obtenir réparation d'honneur de paroles injurieuses et calomnieuses par lui prononcées dans deux sermons à Saint-Maclou et à la cathédrale. – 11 août, procession générale à l'occasion de sacrilèges commis pailles soldats écossais dans l'église de Frettencourt près d'Atumale. – 1^{er} mars 1657, mention d'une scène violente qui avait eu lieu, à la cathédrale, entre MM. du Mesnil Ribault, conseiller aux requêtes, et le sieur de Brecy. – 31 mars, oraison latine prononcée par Robert Guérard, étudiant aux Jésuites. – 1^{er} juin, réception, à un canonicat, de M. Étienne de Fieux, docteur en théologie, curé de Saint-Laurent de Rouen. – 22 septembre, approbation du contrat de fieffé de 15 acres de terre en la forêt de Croixdalle à François Touchais pour l'établissement d'une verrerie. – 5 novembre, difficultés entre le chapitre et M. Mahault, official. – 3 décembre, avent prêché par l'évêque d'Aulonne. – 1^{er} mars 1658, processions ordonnées à l'occasion des grosses eaux. – 14 mars, on envoie saluer M. d'Hectot, à son avènement comme gouverneur du Vieux-Palais. – 20, 23, 25, 27 mars, difficultés entre le trésorier et le chanoine Mallet, au sujet d'un mémoire fait par le premier contre l'*Apologie des casuistes*, mémoire

dont M. Mallet avait demandé la communication et qu'il avait remis à l'évêque d'Aulonne, délégué *in pontificalibus* de l'archevêque. – 4 avril, le doyen est exilé à la Marche par ordre du Roi ; le chapitre décide qu'on le tiendra pour présent, et qu'on écrira à l'archevêque en sa faveur. – 29, 30 juillet, opposition du chapitre à l'établissement du séminaire. – 20 août, on prend des mesures « pour remédier aux désordres des dames qui font porter leur queue dans l'église, qui se mettent jusque dessus les autels et qui causent durant la messe avec scandale. » – 23 août 1658, fondation du rosaire à Londinières. – 27 août, le premier président arbitre entre l'archevêque et le chapitre, dans leurs débats au sujet du séminaire. – 7 octobre, le doyen revient de son exil. – 28 décembre, on rapporte la requête du P. Eudes et des prêtres des séminaires établis à Bayeux, Coutances et Lisieux pour être chargés du séminaire à Rouen. – 18 janvier 1659, démarches auprès de M. de Longueville, qui venait de perdre son gendre M. de Nemours. – 22 mars, canonisation de saint Thomas de Villeneuve. – 26 juin, chapitre provincial aux Augustins ; thèses de théologie dédiées aux chanoines. – 24 novembre, députation envoyée au comte de Dunois et au comte de Saint-Paul, son frère, qui doivent venir à Rouen pour s'y faire recevoir comme gouverneurs de la province.

G. 2195. (Registre.) – In-folio, 684 feuillets, écrits.

1660-1666. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par M. Bizet, notaire du chapitre, commençant au 16 janvier 1660, finissant au 19 juillet 1666. – En tête, une table alphabétique des matières importantes contenues dans le registre. – 3 février 1660, J. B. Du Breuil, prêtre, docteur en théologie du diocèse de Lyon, est reçu à la pénitencerie, après avoir renoncé à procurer directement ou indirectement l'union de ladite pénitencerie à la congrégation de l'Oratoire. – 23 février, *Te Deum* pour la paix (cloches de Georges d'Amboise, Marie d'Estouteville, Rigault et Thibault, sonnées). – 27 février, don par le chapitre, de 150 livres pour contribuer à la réédification de l'église de Longchamp. – 22 avril, défense aux chapelains d'aller jouer à la boule dans les lieux publics. – 12 mai, synode pour les vicaires perpétuels des églises dépendantes du chapitre. – 14 mai, tentative d'assassinat commis en la personne de M. Aubourg, quand il venait à matines faire ses fonctions ; des censures ecclésiastiques lui sont accordées pour être publiées en cette église, au pupitre, et en l'église de Saint-Étienne-la-grande-Église. – 5 juillet, *Te Deum* pour le mariage du Roi avec l'infante d'Espagne. – 14 août, « ce-jour'huy, comme il est accoutumé, a esté faite une oraison en latin par le surnommé Doublet, étudiant aux Jésuites, en l'honneur de l'Assomption de la Vierge ; il est dit que MM. qui sont sortis du chapitre et n'ont entendu l'oraison, seront privez de leur distribution du chapitre. » – 23 août, renouvellement de l'ancienne association entre le chapitre et l'abbaye de Saint-Ouen. – 10 janvier 1661, M. le doyen prie « de complimenter, de la part de la compagnie, la reine d'Angleterre, à son arrivée en cette ville, à laquelle fia MM. Caresmel, de la Mare, d'Ailly, Carré et Duhamel, chanoines, l'accompagneront. » – 17 février, lettre à MM. de Cambrai, pour leur recommander 2 chanoines décédés, Toussaint Thibault, docteur en théologie, pénitencier, et Claude d'Ailly. – 24 février 1664, obéissance du chapitre à l'ordre du Roi, touchant le jansénisme. – 25 février, état des minutes du plumitif demandées par le Roi (comme fait contre l'autorité de l'archevêque et de son grand vicaire). – 20 avril, dispense à M. le chantre, vicaire général de l'archevêque, pour le temps qu'il emploiera à la grande visite du diocèse. – Lettre de cachet du Roi à l'archidiacre Paris, pour lui enjoindre de se rendre à Quimper-Corentin (12 avril 1661). – 10 juin, signature du formulaire contre la doctrine de Jansénius. – 13 août, lettre de cachet du Roi, qui oblige le chapitre de députer, suivant l'usage, à l'archevêque pour le féliciter de son retour dans le diocèse. – 23 août, députation vers le Roi. La médiation du duc de Longueville est acceptée, pour obtenir la cassation et la révocation des arrêts du conseil d'Etat donnés sur requête de la part de l'archevêque et de M. Mallet, l'un de ses vicaires généraux ; le chapitre désavoue un certain imprimé, de 36 pages, intitulé : « Escript pour la défense du chapitre de l'église métropolitaine de Notre-Dame de Rouen. » – 5 septembre, rapport des députés chargés déporter les remontrances au Roi. – 6 novembre, *Te Deum* pour la naissance du Dauphin. – 25 novembre, M. Royvin, abbé de Montmorel, chanoine, est dispensé de comparaître au chœur pour cause de santé. – 27 décembre, députation vers M. l'archidiacre Paris, rappelé de son exil. – 6 avril 1662, Pierre Vyc, chapelain de cette église, se met à genoux au milieu du chapitre et demande pardon des fautes qu'il avait commises et dont il avait été accusé touchant le jansénisme ; l'archevêque, présidant au chapitre, du consentement de la compagnie, dit et prononce *Vade in pace, noli amplius peccare ne quid tibi detenus contingat*. – 17 et 20 avril, maison canoniale de feu

M. Le Metel de Boisrobert demandée par un autre chanoine. – 23 mai, béatification de François de Sales ; l'archevêque fait « avec son éloquence ordinaire » le panégyrique de ce saint. – 18 septembre, réception de François De la Fosse, docteur en théologie, à la pénitencerie. – 17 avril 1663, le duc de Longueville, à Saint-Ouen, réconcilie les sieurs de Villeneuve, Béthencourt et Ranville, gentilshommes de la paroisse de Londinières, brouillés entre eux à cause de leurs prétentions dans l'église de cette paroisse ; il les fait s'embrasser et leur enjoint, de la part du Roi, en qualité de gouverneur de la province, de se porter amitié. Pour le regard des séances dans l'église, Béthencourt et Ranville s'adresseront au chapitre. – 12 mai, l'archidiacre Le Pigny, MM. de la Mare, Carré et de la Hogue sont priés d'aller visiter, de la part du chapitre, madame de Longueville, « pour la consoler sur le décès de son mari. » – 25 mai, « M. Auber, aumônier de madame de Longueville, dit que M. de la Croissette et lui étaient allés, ce matin, chez M. le doyen, pour le prier, de la part de madame de Longueville, de témoigner à la compagnie les obligations et reconnaissances qu'elle a de l'honneur que le chapitre a rendu à la mémoire de feu M. de Longueville, en la cérémonie qui s'est faite en cette église. » – 23 juillet, députation vers M. de Montansier, à son arrivée à Rouen. – 8 août, réception de M. de Montausier ; on le conduira dans la chapelle de la Vierge, derrière le chœur où il lui sera présenté un prie-Dieu, pour entendre la messe, « pendant laquelle les orgues joueront et sera chanté un motet par les musiciens de cette église. »

G. 2196. (Registre.) – In-folio, 361 feuillets, papier.

1666-1670. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, rédigées par M. Bizet, notaire du chapitre, commençant au 4 juillet 1666, finissant au 12 janvier 1670. – 19 août 1666, règlement touchant la discipline du chœur ; « le jour de la Pentecôte, Tonne jettera plus, au retour de la procession, des étoupes allumées, du pain à chanter, ni même un pigeon. » – 21 août, défense, aux chanoines et chapelains, d'aller boire ou manger aux cabarets et tavernes dans la ville et banlieue de Rouen. – 30 septembre, continuation de pension à Mgr de Molony, sur la demande de l'archevêque. – 14 décembre, on s'entendra avec l'archevêque, au sujet du retranchement de certaines fêtes. – 14 décembre, l'archevêque « remontre que, Dieu ayant disposé du prédicateur destiné pour prêcher le carême, il avait fait choix du P. Eudes, missionnaire, pour en tenir la place et lui avait permis de faire une mission, » – 31 janvier, 7 février, 7 mars 1667, mission du P. Eudes. – 31 mars, le distributeur ira demander à Messieurs les dignités par rang et degré s'ils désirent faire l'exhortation de la veille de l'Assomption, et celle du Samedi Saint. – 23 avril, ordre de la cérémonie de la canonisation de saint François de Sales. – 1^{er} juillet, on donnera au P. Pommeraye 500 livres pour lui aider à faire imprimer l'*Histoire de l'église de Rouen*. – 7 novembre, le paiement est suspendu, jusqu'à ce qu'on ait vu les minutes. – 13 décembre, on conférera avec le prieur de l'Ile-Dieu pour l'obtention de reliques de saint Victrice, de saint Évode et de saint Romain. – 13 février 1668, le recteur du noviciat des jésuites de Rouen remet aux chanoines quelques exemplaires du livre, du P. Niquet, par lui dédié au chapitre. – 27 juillet, prières des quarante heures pour obtenir la cessation de la peste. – 21 août, à cause de la maladie contagieuse, le clergé de la cathédrale s'abstiendra d'aller à Saint-Ouen le jour de Saint-Barthélemy. – 1^{er} mars 1669, on cesse de faire les processions qui, avaient été ordonnées pour la peste. – 12 avril, actions de grâces pour la cessation de ce fléau. – 17 avril, bref du pape pour l'octave de la fête de la Conception. – 3 juillet, on enverra complimenter le nonce du pape à son arrivée à Rouen. – 3 septembre, aumône de 150 livres aux pauvres affligés de contagion de Dieppe et des villes voisines. – 6 novembre, fête de Saint Brice, fondée par M. Brice, chanoine. – 11 décembre, dispense de six mois à M Jean Hue de la Roque qui, se rendait en pèlerinage à Rome.

G. 2197. (Registre.) – In-folio, 334 feuillets, papier.

1670. -1673. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, commençant au 15 janvier 1670, finissant au 30 septembre 1673. – 27 janvier 1670, fondation d'un salut pour le jour de la Purification par M. Le Cornu de Bimorel, chanoine. – 30 janvier, prières pour le rétablissement de la santé de l'archevêque. – 1^{er} mars, délibération relative à l'impression du martyrologe, – 17 avril, MM. Mallet et Throsnel sont autorisés à faire ce qu'ils jugeront à propos pour obtenir des reliques de saint Romain, de saint Évode et de saint Victrice. – 24, 25 avril, serments de fidélité prêtés à l'église de Rouen, par, les évêques de Coutances et d'Avranches. – 6 mai, bénédiction donnée par le plus ancien chanoine et premier en dignité, en l'église Saint-

Gervais, au prédicateur de la procession des Rogations, le siège étant vacant. – Les armes du pape et de la province seront mises au frontispice de la feuille du jubilé, et dans le milieu on placera une Vierge pour les armes du chapitre. – 29 juillet, on prie le doyen de complimenter, de la part du chapitre, le roi de Pologne, logé pour lors à l'archevêché ; on lui offrira 12 pains et 12 bouteilles de vin. – 19 août, à l'avenir, on n'admettra aucun enfant à haranguer en latin dans le chapitre, le Samedi Saint, et la vigile de l'Assomption ; au lieu de cette harangue, l'un de MM. les dignités fera une exhortation dans le chapitre, devant, le clergé assemblé. – On ne distribuera plus aux chanoines de méreaux dans le chœur ; on se contentera de tenir registre de ceux qui assistent aux offices. – 25 août, réception de M. Robert Poquelin, clerc de Paris, à la chapelle de la Trinité. – 30 septembre, M. Mallet annonce que Mgr Colbert, général de l'ordre de Prémontré, accorde volontiers à la compagnie des reliques de saint Romain, de, saint Évode et autres saints archevêques dont les corps sont dans l'abbaye de Braine. – 10 janvier 1671, députation désignée pour féliciter Mgr l'archevêque, nommé à l'archevêché de Paris. – 26 juin, on prie M. Charles de poursuivre le nommé Le Tellier, peintre, pour la confection d'un tableau dont celui-ci s'était chargé, destiné à la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul. – 21 août, on se plaint de l'absence prolongée du chancelier ; on donnera avis au procureur général « des entreprises que font les hérétiques en tenant des écoles publiques pour l'instruction de la langue latine et autres sciences, mesme de ce qu'ils chantent aux cérémonies, en allant et revenant de Quevilly, dans les bateaux sur la rivière. » – 17 janvier 1672, réception, de Mgr Rouxel de Médavy, nommé à l'archevêché de Rouen ; le chapitre lui permet de porter l'habit et la chape violette comme nos seigneurs les archevêques de Harlay. – 10 mai, prières des quarante heures afin d'appeler les bénédictions de Dieu sur l'entreprise du Roi contre les États généraux des Provinces Unies. – 6 août, solennité de la canonisation de saint François Borgia. – Vendredi 26 mai 1673, on note que le dimanche précédent, la plus grande partie du bourg de Londinières avait été incendiée. – 27 juillet, nouvelles poursuites contra le peintre Le Tellier.

G. 2198. (Liasse.) – 84 pièces, papier.

1562-1596. – Minutes des délibérations capitulaires transcrites aux registres ci-dessus analysés. – 23 juillet 1591, le chapitre accorde à l'évêque de Rosse, au manoir de l'archevêché, la jouissance du pavillon précédemment occupé par le sieur Eudes, chanoine ; le reste du manoir est réservé au sieur de Villars. – 9 juin, même année, sur la requête de Guillaume Le Sache, curé de Saint-Maclou de Valognes, remplacé dans son bénéfice par frère Euguerran, de l'ordre de Saint Dominique, lequel se prévalait d'un arrêt du prétendu parlement de Caen du 3 décembre précédent, le chapitre, *sede vacante*, prononce l'excommunication dudit Eugueran *qui, sine ulla summi pontificis dispensatione, imo sola tyranni hæretici excommunicati aut ejus asseclarum auctoritate predicti beneficii curam, in magni sui ordinis et populi scandalum, suscepit* ; – le chapitre avait été saisi de l'affaire à raison de la vacance des sièges de Coutances et de Rouen, et de la négligence imputée à l'official de Valognes. La minute de la sentence est de la main du pénitencier Dadré. – 24 juillet 1592, réduction du nombre des enfants de chœur, conformément à la demande de M. Morel, leur maître, « attendu la difficulté du temps et cherté de toutes vivres qui augmentent d'un jour à l'autre. » – 14 avril 1594, sur la présentation faite par M. de Martinbos de lettres que lui adressait Mgr le cardinal, le chapitre déclare reconnaître Monseigneur pour son vrai et légitime archevêque « canoniquement pourveu et comme à tel lui rendre toute l'obéissance et service. » – M. de Martinbos reçoit cette déclaration, au nom du prélat dont il était vicaire général, et « rejette la cause du mescontentement qu'il pourroit avoir reçu des choses passées sur le misérable temps pendant lequel il sçayt que plusieurs gens de bien ont esté forcés de faire beaucoup de choses contre leur volonté. »

G. 2199. (Liasse.) – 76 cahiers, 396 feuillets, papier.

1600-1604. – Minutes des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen, – Dernier mars 1602, sépulture accordée en l'église à M^e Loys Marguerie, doyen de la cathédrale. – 7 janvier 1604, permission d'inhumer dans l'église Saint-Vivien le corps de Nicolas Buret, en son vivant chanoine de cette église et curé de Saint-Vivien.

G. 2200. (Liasse.) – 14 cahiers, 356 feuillets, papier.

1605-1698. – Minutes des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 8 mars 1605, contre quelques personnes inconnues lesquelles auraient jeté plusieurs lettres diffamatoires en l'église de céans en forme de lettres missives. – 4 juin, on va voir Monsieur d'Avranches touchant un *Te Deum* que le Roi voulait être chanté pour l'élection du cardinal de Bourguesi (Paul V). – 6 juillet, « le dimanche 4, seroit arrivé, sur le chancel de l'église de Bretteville, grand ruine par l'impétuosité d'orage, pluie et foudre. » – 22 mars 1608, « ordonné que, quand il sera reçu, un enfant de chœur, il ne sera fait aucunes dépenses en festins en leur entrée, ni pour le chantre, ni aux *Rois* ni à la *Jouste*. »

G. 2201. (Liasse.) – 31 cahiers, 507 feuillets, papier.

1609-1617. – Minutes des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 15 mai 1610, « M. l'archidiacre Behotte a dict que MM. Guernier, Le Roy, de Bouju, Le Febvre et lui avoient esté à la court par le commandement de chapitre et estoient venus devant M. de Matan, lequel leur avoit dit qu'ils priassent Dieu pour la santé du Roy ou pour son ame, s'il estoit décédé, pour la Royne, Monseigneur le Dauphin et tous les enfants du Roy, qu'ils eussent à advertir les curés et vicaires de ceste ville de faire prières pour le Roy et d'exhorter les prédicateurs, Messieurs de la cour ayant prié la compagnie d'estre tous jours de leur costé. » – 1^{er} juin 1617, « sur la remonstrance faite parle promoteur qu'aucuns chapelains, voulant observer la quantité en chantant, corrompoient le chant, à quoy il requéroit estre pourveu, il a esté dit que deffences sont faites à tous chapelains de changer rien au chant sur les peines au cas appartenant. »

G. 2202. (Liasse.) – 21 cahiers, 539 feuillets, papier.

1617-1624. – Minutes des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 25 octobre 1617, « il est ordonné que MM. Godart et Titelouze, comme estans en la table *ad beneficia conferenda*, seront advertis d'aller ou de prier autres de Messieurs d'assister, au lieu d'eux, à l'assemblée de l'hostel de ville pour la convocation des Estats provinciaux et y garder l'intérêt de la compagnie. » – 26 octobre, les deux chanoines délégués annoncent qu'à cette assemblée M. Quatresols, vicaire général, avait été délégué pour le clergé, et M. de Frontebosc pour la noblesse. – 27 octobre, on mettra des fleurs de lys sur les chapes blanches que l'on est en train de faire. – 1^{er} janvier 1624, M. Le Pigny, chanoine, présente à la compagnie une sacquebutte d'airain qu'il avait fait venir de Reims en Champagne pour servir à la musique de cette église.

G. 2203. (Liasse.) – 12 cahiers, 621 feuillets, papier.

1624-1630. – Minutes des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 1^{er} juillet 1624, Robert Launoy, prêtre du diocèse de Coutances, reçu à la chapelle de la Chaire de Saint-Pierre fondée en cette église ; il y avait été présenté par M. Brasdefer, comme étant immatriculé en la table *ad beneficia conferenda*. – 14 février 1624, « sur la plainte faite par quelques-un de Messieurs qu'au préjudice des statuts du chapitre, au déshonneur de l'église, la maison canoniale scïse en la rue du Bec et possédée par M^r l'évesque d'Avranches estoit à présent occupée par une certaine femme hostelière, laquelle la louoit à toute sorte de personnes indifferemment pour y faire des nopces, ou tenoit des chambres garnies., il a esté ordonné qu'à la diligence de M. le promoteur, ladite femme sera poursuivie de vuidier ladite maison, pour la feste de Saint-Jehan prochain. » – 22 février 1624, « il a esté ordonné que l'on fera procession durant le présent carême à cause de la maladie contagieuse, comme l'on fit le carême de l'année dernière. » – 8 juin 1630, « sur ce qu'il a esté représenté que Mgr l'archevêque arriva hier au soir en cette ville, et est venu ce matin en cette église, MM. l'archidiacre Halle, Vendenger l'aisné, De Caux et Caresmel ont esté députés afin d'aller saluer mondit sieur de la part du chapitre. »

G. 2204. (Liasse.) – 11 cahiers, 527 feuillets, papier.

1630-1636. – Minutes des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 19 août 1630, « MM. l'archidiacre Halle et Brasdefer ont prié la compagnie les dispenser du reste du chapitre général à cause de quelques affaires qu'ils ont aux champs, ce qui leur a esté accordé, et le dit sieur Halle prié, en faisant les visites de son archidiaconé d'Eu, de faire faire la cueillette des deniers deus au chapitre et à la fabrique pour la *débite* dudit archidiaconé, en considération de quoy il est dispensé jusques au jour de la Nativité de N. D. *per totum*. » – 21 août 1630, « suivant la

réquisition de M. le promoteur, il a esté ordonné qu'à l'advenir, MM. les chanoines, ayant receu les ordres de soubzdiacre, diacre ou prestre, seront tenus de présenter au chapitre, le premier jour d'après leur installation au chœur ou de leur promotion aux dits ordres, les lettres de l'ordre qu'ils auront receu pour estre registrées et en estre expédié acte par le tabellion du chapitre. » – 2 février 1632, « avis des choses qui seront observées, sous le bon plaisir du chapitre, par messieurs les officians, lorsque Mgr l'archevesque assistera à la grande messe du chœur. » – 7 avril 1636, discussions entre les épiciers-ciriers de la confrérie de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle fondée en la chapelle du Jardin et les apothicaires, membres de la même confrérie.

G. 2205. (Liasse.) – 9 cahiers, 474 feuillets, papier.

1636-1641. – Délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 24 mai 1636, « MM. les intendants de la fabrique ont esté priés de faire quelque bon modèle pour faire un tabernacle d'argent doré à la place de celui de bois qui est à présent, et le représenter audit chapitre. » – 16 juin 1636, sur le procès entre les épiciers-ciriers, et les apothicaires, membres, les uns et les autres, de la confrérie de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, on leur enjoint de se conformer aux articles dressés par les commissaires du chapitre, faute de quoi la chapelle dite du Jardin sera fermée aux contrevenants. – 12 avril 1641, « silice qui a été représenté par M. Danviray que Mgr l'évesque de Coustances venoit en poste en cette ville aux fins de s'acquitter de son serment de fidélité qu'il doit à cette église et à Mgr l'archevêque, qu'il supplioit la compagnie par un de ses gentilshommes, qu'il avoit envoyé devant, de l'instruire de la forme à y garder, quoy delibéré, MM. le chantré et Danviray priés voir ledit sieur évesque de Coustances à son arrivée et luy faire veoir l'usage de l'église en telles cérémonies, suivant le mémoire dont M. Barbey est prié d'en ayder le dit sieur suppliant. »

G. 2206. (Liasse.) – 27 cahiers, 758 feuillets, papier.

1641-1650. – Minutes des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 2 mai 1641, « le maître de la confrérie de Notre-Dame supplie la compagnie de permettre qu'aux processions des Rogations, il fasse chanter quelques cornets de musique au lieu des trompettes qui sont, la plus grand part, à la guerre. » – 7 mai 1641, « ouï le rapport de Messieurs ayant entendu sonner la cloche de George, fait battre et sonner des deux costés par l'industrie de Simon Brière, on lui donne, comme don gratuit, 30 livres à la charge qu'il lui sera fait passer submission de faire travailler au marteau de ladite cloche selon son dessein, en cas que on le voulut mener aux grandes forges. » – 6 mars 1651, « l'obit de MM. les chanoines de Cambray se fera demain en la mesme manière que celui qui se fait pour MM. les chanoines de cette église suivant le règlement du dernier chapitre général. » – 7 mars 1651, « M. Le Brun est prié d'écrire à Mgr l'archevêque afin d'obtenir de lui pardon de la faulte qu'il prétend que Coustel a faite pour avoir signifié à M. Gaulde l'acte d'opposition à la tenue du concile. »

G. 2207. (Liasse.) – 55 pièces, 64 feuillets, papier.

1683-1690. – Minutes des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 12 septembre 1683, distribution à l'occasion du service célébré en cette église pour le repos de l'âme de feu M. Colbert, ministre d'État, père de M. le coadjuteur. – 17 novembre, les chaises de la cathédrale sont adjugées au sieur Tassel pour 1,100 livres. – 30 décembre-, remerciement à M. Gaudon, qui avait présenté au Roi, de la part du chapitre, un placet au sujet des réparations des ruines de la cathédrale. – 5 avril, 1684, M. Godouet est autorisé à faire ce qu'il jugera à propos pour faire contribuer les paroissiens de Bailly-en-campagne à la réparation de l'église de Londinières. – 18 septembre, on consultera, au palais, sur l'affaire de la députation à envoyer à la ville. d'Eu. – 20 octobre, les gages de Jacques Boyvin, organiste, sont remis à 400 livres. – On demandera aux religieux de l'abbaye de Braine proche Soissons des reliques de saint Romain, de saint Évode et de saint Victrice, archevêques de Rouen. – 1^{er} février 1685, les intendants de la fabrique sont autorisés à faire couvrir de plomb les 3 petites tours étant à la face du grand portail, lesquelles ont été ruinées par l'ouragan du 25 juin 1683. – 23 mars 1685, on priera le jésuite qui prêche l'aveugle de commencer son sermon punctuellement à 8 heures du matin. – 3 novembre 1685, commission au curé de Boissay pour réconcilier le cimetièrre de Clais déclaré pollué par ordonnance du chapitre du 22 septembre dernier. – 5 novembre, on fait observer que le marteau de la cloche de Georges *ne*

frappait pas le gros, ce qui mettait la cloche en danger de se casser. – 30 novembre, le corps du chanoine de Moy sera inhumé en la chapelle de Saint-Jean. – 1^{er} décembre, on mettra entre les mains de M. Le Couteulx, banquier, la somme de 10,000 livres que le Roi a accordées pour les réparations de cette église. – 7 décembre, on fera venir de Paris le sieur Cliquot, facteur d'orgues, pour le rétablissement du positif du grand orgue. – 1^{er} mars 1686, il est question de fondre une nouvelle cloche « pour rendre la sonnerie de cette église accomplie. » – 11 mars, « MM. Ridet, de Vignerai et Auvray ont été priés d'examiner le second volume du père Pommeraye, de *l'Histoire de cette église cathédrale*, contenant les pièces justificatives de ce qu'il écrit dans le premier volume de ladite histoire » – 15 mars, paiement pour les orgues à M. Thierry, facteur d'orgues, et à MM. Le Pelletier et Bellan, menuisiers. – 29 mars, la cloche qui a été récemment fondue pour cette église sera montée et bénite par celui de Messieurs qui fera « la semaine ou la journée. » – 10 avril 1686, « sur le rapport fait par MM. Ridet et Auvray du volume du père Pommeraye il est dit que, suivant l'ordonnance du 12 décembre dernier, il lui sera accordé 250 livres, à charge de donner un exemplaire à chacun de Messieurs. » – 10 avril, « on verra s'il sera encore fondu une cloche pour rendre la sonnerie parfaite, lorsque la dernière qui a été fondue aura été suspendue et trouvée bonne. » – 1^{er} mai, rapport sur ce qui s'est passé à la cour des Aides lors de l'insinuation du privilège de Saint-Romain. Les délégués du chapitre avaient été éconduits de la cour parce qu'ils avaient refusé d'employer le terme de *supplier* dans leur requête ; ils s'étaient contentés de dire : « Messieurs, nous sommes députés par les doyen et chanoines du chapitre pour vous prier... » – 30 septembre 1687, M. de Séricourt a remis sur le bureau une forme de paix dans laquelle étaient l'agate et le grenat qui avaient été présentés au Roi. – 10 octobre, le chapitre députe deux de ses membres pour assister au service qui devait se faire ce jour-là à Saint-Ouen pour l'âme du P. Pommeraye. – 20 octobre, on payera 25 sous par jour au sieur Seney, chargé du classement des archives. – 28 janvier 1689, permission d'enterrer, en l'église Saint-Jean, le corps de feu M. de La Fosse, chanoine honoraire. – 2 juin, permission d'enterrer en l'église des carmes, le corps de M. Aubourg, chantre de la cathédrale. – 12 décembre, « les intendants de la fabrique, conjointement avec M. le receveur, sont priés de faire préparer des pierres pour être bénites et servir aux autels et être distribuées selon le besoin au profit de la fabrique de cette église. » – 23 décembre, le prix de ces pierres est fixé à la somme de 3 livres ; – 22 mars 1690, permission à Mgr de Molony, évêque de Limerck, de faire la bénédiction des saintes huiles dans le chœur ainsi que l'avait fait feu Mgr l'évêque de Finebor. – 21 juin, on mandera le sieur Auber qui a fait la grosse cloche de la tour Saint-Romain ; on le chargera « de faire ce qui est nécessaire pour empêcher qu'elle ne se casse, et de *buriner* celle de Marie. »

G. 2208. (Liasse.) – 37 cahiers, 148 feuillets, papier.

1691-1692. – Minutes des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 19 février 1691, M. Joseph Bereul, doyen de Grancey, confesseur et aumônier de Mgr de Médavy, présente au chapitre le testament de ce prélat. – 14 mars, réparations urgentes à faire sur le portail du côté de la Calende à cause des ruines causées par la tempête de dimanche dernier, 11 de ce mois (5 heures du soir). – 15 mars, on fera venir de Paris le sieur Cliquot, facteur d'orgues. – 2 avril, réception à l'archidiaconé d'Eu, de Louis Gosselin, du diocèse de Goutances, docteur en théologie, en remplacement de M. Duhamel, démissionnaire. – 4 avril, l'archevêque Mgr Colbert, président au chapitre, « marque sa joie d'être à la tête d'une compagnie qu'il honoroit, tant en son corps qu'en chacun de ses membres ; il annonce sa ferme résolution d'affermir les privilèges du chapitre ; » sur sa demande, les chanoines approuvent l'union de la chapelle Sainte-Marc au séminaire archiépiscopal. – 7 mai, MM. de Marguerit et Le Seigneur, chanoines, suivis de 50 personnes vêtues de deuil, viennent annoncer le décès de messire Charles de Faulcon de Ris, chevalier, marquis, sieur de Charleval, comte de Basqueville, conseiller du Roi en tous ses Conseils et premier président au parlement de Normandie ; l'enterrement aura lieu aux Carmes de cette ville. – 25 juin, M. Trosnel, chanoine, reconnaît être allé à la chasse et aux buvettes du palais, mais avec personnes de qualité, et s'être promené par la ville en habit court et en brandebourg. – 30 juin, on fera délivrer pour le P. Ménestrier, jésuite, des copies collationnées des titres et pièces dont il aura besoin pour son histoire du privilège de Saint-Romain. – 9 juillet, il est question du projet de mettre le séminaire archiépiscopal au collège des Clémentins ou du Pape, rue et paroisse de Saint-Nicolas. – 18 août, Messieurs les dignités sont priés et exhortés de porter la robe rouge aux fêtes solennelles, suivant

l'ancien usage de cette église. – 22 août, M. de Grancey doit permuter le doyenné de cette église avec M. Mouret, du diocèse de Paris, pour l'abbaye de Preuilly. – 19 octobre, enfants de chœur accordés pour la confrérie de Sainte Cécile, érigée en l'église Saint-Michel. – 5 décembre, on recommande au jésuite qui doit prêcher le carême de prêcher précisément aux heures réglées (8 heures du matin) et de se faire accompagner par quelques-uns de Messieurs. – 5 décembre, mention d'une carte figurative dressée par le sieur Le Nostre, intendant des jardins du Roi, pour replanter le parc de Gaillon et le mettre en bon et dû état. – 29 décembre, permission à un particulier de Baillolet de se faire recommander aux charités des fidèles dans les paroisses dépendantes de la juridiction du chapitre pendant deux mois, à cause de l'incendie arrivé à sa maison, suivant le certificat du vicaire perpétuel de la paroisse. – 2 janvier 1692, mention de la réédification de l'église du Petit-Couronne. – 28 mars, on verra Monseigneur pour obliger le curé de Saint-Herbland à donner l'encens au clergé de la cathédrale lorsque celui-ci passe en procession devant l'église Saint-Herbland. – 3 avril 1692, grand'messe célébrée pontificalement dans le chœur de la cathédrale par Mgr de Molony. – 5 avril, poursuite contre les propriétaires d'une chapelle en l'église de Clais pour les obliger à la réparer ou à la faire démolir, et contre les paroissiens pour les faire se cotiser en vue de réparations urgentes à l'église. – 13 avril, réparations à faire au chœur et à la nef de La Feuillie. – 7 mai, 150 livres données aux augustins qui, le 30 avril, avaient prié le chapitre d'agréer la dédicace d'une thèse. – 16 mai, réception, en la cathédrale de Rouen, de la reine douairière d'Angleterre ; elle est complimentée par le doyen ; Mgr de Molony fait l'office d'aumônier auprès de Sa Majesté ; la Reine visite les ornements de la sacristie et, apes avoir remercié le chapitre de sa favorable réception, sort de l'église par la porte de l'archevêché.

G. 2209. (Liasse.) – 75 cahiers, 320 feuillets, papier.

1692-1695. – Minutes des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 4 juin 1692, le chapitre envoie saluer M. de Beuvron, lieutenant général pour le Roi en Normandie. – 13 juin, permission aux mathurins de venir aujourd'hui en procession en cette église, avec les captifs qu'ils ont rachetés. – 20 juin, réparations du chancel et de la nef de Thiouville. – 12 juillet, débat entre le doyen et le chantré pour savoir lequel des deux doit dire l'oraison aux cérémonies du *Te Deum*. Ce ne fut que le 2 janvier 1692, que le premier président de Montholon, choisi pour arbitre par ces deux dignités et par le chapitre, décida la question ; il prononça en faveur du doyen. – 30 mai, inhumation, dans la cathédrale, de M. Barthélemy Brice, chanoine honoraire, doyen des conseillers de la grand'chambre au Parlement ; ses exécuteurs testamentaires étaient M. de la Roque-Hue et le P. Brice, prieur de Saint-Lô ; il avait fait un legs au chapitre pour la fondation de la fête de saint Joseph. – 4 juillet 1693, annonce du décès de M. Thouroude, archidiacre d'Eu ; il était mort à Dieppe dans le cours de la visite de son archidiaconé. – 7 août, inhumation, en la cathédrale, de M. Pierre de Ferrare, chanoine de Rouen, abbé commandataire de Fontaine-le-Comte, conseiller honoraire en la grand'chambre du Parlement. – 22 août, nouveau catalogue de la bibliothèque présenté par Pierre Regnault. – 9 septembre, on envoie saluer M. Bignon, intendant pour le Roi en la généralité de Rouen ; on lui offre le pain et le vin. – 24 octobre, draps et honneurs de l'église accordés à M. Bochard de Chainpigny, nommé à l'évêché de Valence. – 3 novembre, on écrira à Paris et ailleurs pour donner avis que, le 12 de ce mois, il sera nommé un maître de musique au concours. – 6 novembre, permission à Michel Hermier, musicien., de faire chanter une messe de sa composition le jour de Saint-Martin dans le chœur de la cathédrale. – 23 novembre, permission à maître Gervais, musicien, de faire chanter un motet de sa composition en cette église mercredi prochain. – 26 novembre, « MM. l'archidiacre Le Pigny et de Séricourt sont priés d'envoyer au plustot à Paris les compositions des musiciens qui se présentent pour la maîtrise de cette église afin d'avoir le sentiment des experts sur lesdites compositions. » – 26 novembre, 4 décembre, permission à des musiciens (Lalouette, Michel Lamy) de faire chanter des motets de leur composition. – 7 décembre, Lalouette, du diocèse de Paris, est nommé à la maîtrise de l'église. – 8 décembre, serments de fidélité des évêques de Sées et d'Avranches ; l'un et l'autre payent chacun 300 livres pour le past. – 10 mars 1694, députation pour aller saluer M. d'Ormesson, intendant du Roi en la généralité de Rouen. – 5 mai, réédification de l'église de Londinières. – 30 mai, serment de fidélité de Marie-Élisabeth de Barentin, abbesse de Saint-Amand. – 6 septembre, messe pour la Nativité de la Sainte-Vierge, composée par Roger Castel, clerc prébendé des Quinze-livres. – 4 octobre, on annonce le décès, arrivé à Versailles, le 27 septembre, de Simon-François Mouret,

doyen. – 3 novembre, M. Claude de Champagne de Séricourt prétend avoir droit acquis au doyenné de Rouen, en vertu de la résignation faite en sa faveur par M. Mouret et admise en cour de Rome le 30 septembre. – 1^{er} mars 1695, on prie l'archidiacre Le Pigny d'aller complimenter le duc de Montmorency, gouverneur de Normandie, à son arrivée à Rouen. – 20 juillet, admission, au grand archidiaconé, de Joseph-Nicolas de Seraucourt, du diocèse de Reims, docteur en théologie de la faculté de Paris.

G. 2210. (Liasse.) – 230 feuilles, papier.

1696-1703. – Minutes des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 23 février 1696, sépulture accordée à M. Alphonse de Châlon dans la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul. – 11 août 1698, Jacques Routier, du diocèse d'Evreux, est admis à la prébende et à la chancellerie dont s'était démis en sa faveur M. de Mascranny auquel il avait, de son côté, fait abandon de son prieuré de Saint-Christophe-sur-Avre audit diocèse d'Évreux. – 14 août, on paye à M. Desruisseaux, architecte, 133 livres, pour fourniture des marbres du chœur. – 10 octobre, M. de Langle ayant été nommé à l'évêché de Boulogne, le chapitre désigne M. le trésorier de la Hogue pour prendre part, avec les autres membres de l'assemblée provinciale réunie à Gaillon, à la nomination d'un nouvel agent général du clergé. – 6 avril 1699, les intendants des archives sont invités à dresser, d'après le *Livre d'ivoire*, la liste des abbés réguliers et des abbesses régulières qui n'ont point encore fait le serment dû à l'église métropolitaine. – 25 juin 1699, prestation de serment de l'évêque de Séez. – 8 mai 1700, prestation de serment de l'évêque d'Avranches. – 4 juin 1700, il est question des balustrades que doit faire, à la chapelle de Sainte Cécile, le sieur De Lisle, marchand fondeur. – 13 octobre 1700, permission aux mathurins de venir aujourd'hui en procession en cette église avant les vêpres de l'autel du Vœu, avec les captifs qu'ils ont délivrés de Barbarie. – 10 mars 1701, réception d'une lettre écrite par Monseigneur au chapitre relativement à un arrêt rendu par le Conseil privé du Roi contre l'archevêque de Lyon, dans l'affaire de la primatie. – 17 mai 1701, sur la demande de M. François-Hyacinthe De Lan, docteur en théologie de la faculté de Paris, nouvellement nommé à la prébende de Braquemont ou prébende théologique, le chapitre consent à ce que cette prébende soit séparée de celle du pénitencier. – 24 octobre 1702, compliments adressés à M. Clément nommé à l'évêché de Périgueux ; il fut consacré en la cathédrale de Rouen par Mgr Colbert, le dimanche 29 du même mois. – 8 août 1703, on nomme une députation pour aller féliciter M. Camus de Pontcarré, premier président de Normandie, à son arrivée en cette ville et pour lui offrir le pain et le vin.

G. 2211. (Liasse.) – 4 cahiers, 108 feuillets, papier.

1730-1735. – Minutes des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 26 octobre 1733, M. de la Bellonnière écrit à M. Cartaut à Paris, au sujet du nouvel autel du chœur de la cathédrale. – 9 novembre 1733, le P. Duplessis, bénédictin, demeurant à Saint-Ouen, représente qu'il a été chargé de travailler à l'histoire de l'église de Rouen ; il supplie la compagnie de vouloir bien lui communiquer les titres qui rentrent dans son travail ; on lui accorde la permission de travailler aux archives en présence de commissaires désignés par le chapitre. – 30 août 1734, on refait un marteau pour la cloche de Georges d'Amboise. – 6 septembre 1734, travaux de réparation à la cloche d'Estouteville. – 1^{er} décembre, lecture d'une lettre de M. De Lan, contenant un extrait du testament de feu M. Le Gendre, prêtre du diocèse de Rouen, chanoine de Paris, par lequel il donnait à la bibliothèque une somme de 1,000 livres. – 5 janvier 1735, M. de la Villette est autorisé à faire relier le manuscrit donné à cette église par M. Vion, diacre du diocèse. – Marchés faits avec le marbrier, le sculpteur et le doreur pour l'autel et la contre-table de cette église. – 13 janvier, M. Pierre-Jacques Papavoine de Canappeville, diacre du diocèse d'Evreux, chanoine de Rouen, et conseiller au parlement de Normandie, est reçu à l'archidiaconé du Vexin-français, vacant par la démission de Nicolas Papavoine de Canappeville. – 4 février 1735, délibération au sujet des balustrades de cuivre du chœur.

G. 2212. (Liasse.) – 132 pièces, papier.

1595-1788. – Extraits des registres capitulaires de Notre-Dame de Rouen. – 1595, l'archidiaconé du Vexin-français est conféré à Claude de Morenne, prédicateur et aumônier du Roi, curé de Saint-Merry à Paris, et prévôt de Séez. Ce bénéfice était vacant par la résignation de

Balthasar Granger, autre aumônier du Roi. – 2 mai 1729, achat par le chapitre d'un manuscrit en vélin, contenant l'histoire des ducs de Normandie ; prix, de 50 à 60 livres. – 4 mars 1749, on décide sur la demande du Roi (du 25 février) qu'un service solennel sera célébré, le 21 mars, en la cathédrale, pour le repos des âmes de tous ceux des sujets de S. M. qui sont morts à l'armée depuis le commencement de la guerre. – 30 mars 1785, décès de François-Christophe Terrisse, haut doyen de la cathédrale ; enterré, le lendemain, à 4 heures après midi, dans le caveau destiné à la sépulture de MM. les dignités; remplacé, le 16 avril, par Jacques-François-Augustin Carrey de Saint-Gervais. – 5 avril 1785, l'archevêque informe le chapitre de la naissance de Mgr le duc de Normandie, second fils de S. M. – 19 avril 1785, défense au maître de musique et aux musiciens de cette église d'assister à un *Te Deum* indiqué par billets, comme devant être chanté aujourd'hui en l'église des Cordeliers. – Août 1785, les ouvrages qui restent à faire pour la décoration du jubé seront commencés incessamment. Il y aura un calvaire composé d'un Christ et de statues de la Sainte-Vierge et de saint Jean, avec 6 acrotères ou vases au-dessus des colonnes, le tout en plomb doré. – 1785, obligations auxquelles doit se soumettre M. Houllébrequé, vicaire de Grémonville, maître de latin des enfants de chœur ; on lui fournira, par jour, 14 livres de pain, dont 12 livres au moins de pain *bourgeois*. – 1786, lecture est faite d'une lettre du duc d'Harcourt, gouverneur de la province, en réponse à celle que la compagnie lui avait écrite pour le complimenter sur ce que le Roi l'avait nommé gouverneur du Dauphin. – 15 février 1786, la mémoire de saint Martial étant de fondation en cette église, le rédacteur du directoire sera averti de l'a marquer dans la prochaine édition de ce livre. – 15 mars 1786, chœur de Manneville-la-Goupil réédifié. – 22, 23, 25, 26, 27 juin 1786, dispositions à prendre pour l'entrée du roi Louis XVI en la cathédrale. – 15 mars 1786, les intendants de la fabrique sont autorisés à brûler une vieille chape de Brezé. – 21 novembre 1788, un exemplaire de l'oraison funèbre de M. le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, est offert au chapitre par l'auteur, M. Bellenger, ci-devant chanoine de Rouen. – Plusieurs extraits délivrés par M. Toustain, sont revêtus du cachet du chapitre ; 2 formes de cachet, une Vierge debout tenant l'enfant Jésus, une Vierge assise tenant également l'enfant Jésus.

G. 2213. (Liasse.) – 361 pièces, papier.

1571-1688. – Requêtes adressées au chapitre par de pauvres fermiers, des enfants de chœur, des pauvres passants etc... – 1587, Noël Bynet, chapelain de la maison et prieuré de Saint-Liénart près le Château-Gaillard, certifie que, le dimanche 10 mai, il a, sur la demande qui lui en a été faite, célébré la messe audit lieu pour noble homme Gaspar Desobur, sieur de Morton, soi-disant avoir eu le privilège de M. Saint-Romain. – 1587, requêtes de 3 nobles hibernois exilés pour la foi. – 1588, demande de secours adressée par Antoine Nollant, curé de Chierville (Sierville) ; le lundi de Pâques, une tempête avait fait crouler la tour sur l'église. – 1603, requête de Pierre Vigor, conseiller au Parlement, que le Roi avait nommé, par droit de régale, à l'archidiaconé du Petit-Caux. – 1605, demande de diminution sur le prix de son bail par Guillaume Aubuchon, curé d'Hermanville ; il allègue « les ravages, ruine et fortune arrivés sur les grains. » – 1613, autre demande de secours adressée par Jean François, écolier lionnais, qui passait par la ville de Rouen « avec bien peu de commodité, allant mandier son pain par les portes. » – 1616, trois chapelains demandent qu'il plaise au chapitre « ordonner qu'ils s'esjouiront à l'advenir du privilège des trois jours de récréation, qu'on dit vulgairement seignée, par chacun mois, à leur rang et degré, suivant qu'ils l'ont acquis par leur *quitus*, et non du jour qu'ils ont festoie les 6 esleuz du chœur de la cathédrale. » – 1618, les enfants de chœur demandent, suivant l'usage, à la fête de Pâques, une robe, un chaperon et un bonnet. – 1638, lettre de M. Joly, chanoine, pour demander dispense de 3 semaines *per modum recreati*. – 1^{er} août 1652, Charles Auvré, curé de Grèges, et les paroissiens dudil lieu demandent la permission de faire construire une chapelle joignant le chœur, du côté de l'évangile, parce que l'église est beaucoup trop petite. – 20 décembre 1646, les fermiers des dîmes de Londinières exposent que la récolte n'a rien valu « à cause de la stérilité et nielles en la vallée d'Eaulne. » – 1667, Philippe de Vironceau, chanoine de Rouen, annonce qu'il va faire aux Jésuites de Rouen une seconde année de philosophie ; il avait fait ses humanités au collège d'Harcourt. – 11 juillet 1673, Jacques Lesueur, maître de musique de la cathédrale, se plaint des mauvais procédés de Martin Bertheaume, musicien en cette église. Celui-ci l'a calomnié par toute la France, « l'accusant d'avoir vilainement retenu et safrané les prix de Sainte Cécile, savoir deux au sieur Minoret, maître de la musique de Rhodéz, et un au sieur Fariionet, maître de la musique de Dijon, et de s'en estre adjudgé

d'autres sous des noms supposés comme du sieur Costelle, maître de la musique de Poitiers. » – Sans date : André de Bourbon, chevalier de l'ordre du Roi, sieur de Rubemprey. demande au chapitre congé pour un enfant de chœur, Laurent Bermen, qu'il veut envoyer, avec son fils, aux universités pour y être instruit aux bonnes lettres ; – les habitants de Martinéglise réclament pour curé le sieur François fils ; le défunt curé Georges Langlois avait laissé tomber l'église en ruine, et le nouveau manquait d'instruction et avait dit que, si les paroissiens avaient besoin d'être instruits, ils n'avaient qu'à aller aux églises voisines ; 8 signatures et 8 marques à ladite requête ; – le sieur de la Moissonnière ayant demandé à jouir du privilège Saint-Romain, Jeanne Billard, veuve de Michel De la Mare, qu'il avait tué, expose qu'il en est indigne et que d'ailleurs il appartient à la religion huguenote.

G. 2214. (Liasse.) – Grand in-folio, 59 feuillets, papier.

1735-1789. – « Registre des délibérations de la chambre des comptes du chapitre commencé, en exécution des ordonnances capitulaires, le jedy 27 janvier 1735. » – 25 septembre 1738, on paiera à M. Cartaut, architecte, pour l'inspection des ouvrages de l'autel et du sanctuaire de la cathédrale, 900 livres ; – à la dame Bousseau, femme du sieur Bousseau, sculpteur, pour la sculpture dudit autel 3,491 livres ; – à MM. Adam, marbriers du Roi, pour fournitures de marbres, 3,340 livres. – Ces délibérations ne concernent que le temporel de l'église.

G. 2215. (Registre.) – In-folio, 66 feuillets, papier.

1514-1515. – « Compte et estat des cens, rentes et revenus appartenant à Messieurs du chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Rouen, fait et rendu par moy, Jacques de Croismare, presbtre, chanoine et grand distributeur de la dicte église, pour ung an commençant au jour et terme Saint-Michel 1514. » – Mention de Nicolas de la Chesnaye, receveur du domaine de Rouen ; – de Regnault Orel, pour lors procureur du chapitre à Martinéglise ; – de Billart de Pallecheul. – « Messieurs ont droit, à cause des communes de Martinéglise, d'avoir et percevoir, le jour Saint-Jehan-Baptiste, pour chascune beste à corne estant le dit jour au dit lieu, c'est assavoir, pour chascune vache 13 deniers ; pour chascun bœuf 8 deniers, et pour chascun veau 6 deniers. » – Les mêmes avaient droit, « sur toute la terre de Martinéglise, de percevoir de tous vainturiers ou charetons qui mainent bois à rive, soit à charroy ou à chevaux, pour charriot 4 deniers pour semaine, pour chacune charette 2 deniers, pour cheval sommier 1 denier, pour âne obole ; peuvent débrider les bestes pour le non paiement. » – Ils avaient encore, sous le nom de *porçage*, « droit d'avoir sur tous les hommes qui tiennent de fief de costage 1 denier pour porc couchant sur les dites mesures » ; – et, sous le nom de *vaches praelieres*, un autre droit « d'avoir le pasturage de deux vaches qui peuvent aller et venir par toute la prairie, sans nul contredit. »

G. 2216. (Registre.) – In-folio, 44 feuillets, papier.

1536-1537. – « Compte et estat des receptes, cens, rentes et revenuz appartenant à Messeigneurs de chapitre de l'esglise cathédrale Notre-Dame de Rouen, finy et rendu par moy Mellon Preudhomme, presbtre, chanoine et grand distributeur de la dicte église, pour ung an commençant au jour et terme Saint-Michel 1536 et finissant à semblable jour 1537. » – « A Cailly, de Monseigneur de Vendosme, pour le travers de Cailly, à la chaire Saint-Pierre, 25 sols ; – de Monseigneur de Boissay, pour le travers au dit lieu, 25 sols. » – « Recette du fief de Stenelay au Fossé-en-Bray, acquis par M. de Rouville, chanoine, 23 livres 6 sols 6 deniers. – Au distributeur, pour distribuer aux deux obits du Régent et Régente, célébrés le 14 novembre et septembre, 60 livres. » – « A Simon Le Breton, pour le cierge de Messieurs du jour de la Chandeleur, pesant 21 livres de cire, 8 livres 8 sols. » – Vin et épices pris pour l'audition de ce compte, 6 livres. – Total de la recette, 9,982 livres ; – de la mise, 2,198 livres (non compris Louviers et Longmesnil).

G. 2217. (Registre.) – In-folio, 34 feuillets, papier.

1538-1539. – « Compte et estat des receptes, cens, rentes et revenus appartenant à Messeigneurs de chappitre de l'église cathédral Notre-Dame de Rouen, finy et rendu par moy, Mellon Preudomme, presbtre, chanoine et grand distributeur de la dicte église, pour ung an commençant au jour et terme Saint-Michel 1538 et finissant à semblable jour et terme 1539. » – « Dieppe : de Jehan Ango, viscomte de Dieppe, fermier d'icelle viscomté, pour la dixme du revenu

appartenant à Messieurs à luy baillez par 400 livres par an ; sur la remonstrance qu'auroit faicte le présent ; recepveur des paynes qu'il auroit eues à la recepte pendant le temps de la guerre, qui auroit duré deux ans, pendant lequel temps il estoit besoing qu'il fust chacun jour à cheval, luy ou ses gens, pour le recouvrement des deniers de la dicte recepte, où il auroit usé sa monture, mesdits sieurs lui auroient accordé et donné une haquenée au moyen et parce qu'il feroit, encore ceste année, la dicte recepte. »

G. 2218. (Registre.) – In-folio, 43 feuillets, papier.

1539-1540. – Compte du même... pour ung an commençant au jour et terme Saint-Michel 1539 et finissant à semblable jour et terme 1540. – « Despense faicte par M. d'Esquetot pour aller à Paris pour le recouvrement de 500 escus restans de 2,000 prestez au Roy. » – « Pour pain et vin présentés à M. le Chancelier, M. Godon, M. de Bayonne, M. de Soissons et aultres conseillers du grand Conseil affin d'avoir en recommandation le procez de la Feuillie, 4 livres 4 sols. » – Le fermier des dîmes de Martinéglise remontre « que pour les vitailles et admunitions de Théroouenne et aultres villes de Picardie il auroit faict ouverture, par le Roy, de sa grange, en laquelle il auroit esté enlevé le nombre de 10 mynes de bled de valeur de 4 sols pour myne. »

G. 2219. (Registre.) – In-folio, 128 feuillets, papier.

1553-1561. – Compte général de la recette et dépense du chapitre de Rouen, rendu par Romain Auvray, de la Saint-Michel 1553 à l'année 1561. – « Pierre Le Bailly, pour la maison appelée les escolles Saint-Laurent, doit 25 livres tournois de rente. » – « Estat des deniers receus et provenant de la réception des dignités, chanoines, chapelains » ; noms et surnoms des chanoines et dignités du chapitre. – « A M. Jehan Le Gras, maître pour les enfants de chœur, pour les enseigner en grammaire, pour le terme de Noël, 50 sols. »

G. 2220. (Registre.) – In-folio, 99 feuillets, papier.

1554-1555. – « Compte et estat des recettes, cens et revenus appartenant à Messieurs de chappitre de Notre-Dame de Rouen, rendu par Romain Auvray, recepveur commis de discrète personne maistre Pierre Dumesnil, chanoine, grand recepveur et distributeur de la dicte église, pour un an commençant au jour et terme Saint-Michel mil V^e cinquante quatre includ et finissant à semblable jour et terme 1555. » – « Pour la mise et dépense faite au digner de Messieurs le jour de l'Ascension, 44 livres 10 sous. » – Réparations au chancel du Bec-de-Mortagne, 25 livres tournois.

G. 2221. (Cahier.) – Grand in-folio, 16 feuillets, papier.

1675-1685. – « Compte que rend M. François Osmont, receveur, de la recepte de MM. du chapitre, par bail à luy fait pour le temps de 9 années commencées de la Saint-Michel 1675, par le prix de 48,050 livres par chacun an. »

G. 2222. (Registre.) – In-folio, 23 feuillets, papier.

1685. – « Estat du revenu de la recepte de Messieurs du chapitre de Notre-Dame de Rouen que baille M^e François Osmont ce jourd'huy premier de juillet 1685. » – (Registre fort endommagé par l'humidité.)

G. 2223. (Registre.) – Grand in-folio, 78 feuillets, papier.

1720-1721. – « Compte des cens et revenus appartenants à Messieurs les doyen, chanoines et chapitre de l'église primatiale de Normandie, de l'année qui a commencé à la Saint-Michel 1720 et finie à pareil jour de Saint-Michel 1721... que présente M^e François Dumontier, receveur général dudit chapitre. » – A Michel Lamy, maître de musique, pour les symphonistes et joueurs de basse, 223 livres. – Total de la recette, 92,920 livres ; – de la dépense, 92,480 livres. – Signé par MM. Louis, Varin, Deboves, Coustey, Lyard.

G. 2224. (Registre.) – Grand in-folio, 185 feuillets, papier.

1728-1740. – « Deuxième registre de recepte actuelle de M^e François Dumontier, receveur général de Messieurs du chapitre de l'église cathédrale de Rouen... des deniers par lui

receus des fermiers et autres débiteurs de mes dits sieurs en commun, commençant le 14 mai 1728. »

G. 2225. (Registre.) – Grand in-folio, 47 feuillets, papier.

1737. – « Compte que rend, à Messieurs du chapitre de l'église cathédrale de Rouen, le sieur François Dumontier, leur receveur général, de la recette et mise de l'année 1737. » – Au sieur Formental, maître de musique, pour une année de la nourriture des enfants de chœur, 1,500 livres. – Somme de la recette, 78,855 livres ; – de la dépense, 66,880 livres. – Signé par MM. Davoult, Louis, Levavasseur, Lyard, Flavigny, Gosselin, Bertaut, Daussy, Dumontier, Denis.

G. 2226. (Registre.) – Grand in-folio, 51 feuillets, parchemin.

1741. – « Compte que rend à Messieurs les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Rouen, Pierre-Alexandre Lefebvre-Malortie, leur receveur général. » – Total des recettes, 124,895 livres. – Pensions payées aux vicaires perpétuels, 1,075 livres. – Au sieur Madin, pour la nourriture des enfants de chœur, 625 livres. – Aux sieurs Madin et Toutain, successivement maîtres de musique, 875 livres. – Au sieur Guillot, chirurgien, pour avoir médicamenté, pansé ou rasé les enfants de chœur, 33 livres. – Total des dépenses et des reprises, 96,558 livres.

G. 2227. (Registre.) – Grand in-folio, 51 feuillets, parchemin.

1750. – Compte du même. – Total des recettes, 93,486 livres. – Aumônes et dons gratuits, 470 livres. – Au sieur Duval, archiviste, pour quinze mois de ses appointements, 875 livres. – A maître Pellisson, pour l'honoraire des symphonistes qui ont joué à la fête de l'Assomption, 24 livres. – A maître Brunet, pour le faux-bourdon de Saint-Charlemagne, 3 livres. – Audit Pellisson, pour la nourriture des enfants de chœur, 1,500 livres. – Au sieur Guillot, chirurgien, pour avoir médicamenté et rasé les enfants de chœur, 33 livres. – Total des dépenses et des reprises, 89,570 livres.

G. 2228. (Registre.) – Grand in-folio, 53 feuillets, parchemin.

1752. – Compte du même. – Total des recettes, 91,240 livres. – Aumônes et dons gratuits, 1,168 livres. – Pour l'arpentage et plan figuré de la terre de Saint-Maur lès Rouen fieffée à M. Thouars, 6 livres. – « Au sieur Noël, pour taulle et peinture des armoiries qui ont été placées au poteau du parvis, 53 livres ; – pour plomb laminé posé sur le chapiteau dudit poteau, 11 livres. » – Total des dépenses et des reprises, 95,310 livres.

G. 2229. (Registre.) – Grand in-folio, 52 feuillets, parchemin.

1753. – Compte du même. – Total des recettes, 84,299 livres. – Réparations à la tour et à la voute du chœur d'Assigny, 43 livres ; – au chancel de Bretteville, 82 livres ; – à celui de Triquerville, 63 livres. – Construction d'un prétoire à Martinéglise. – A M. Perchel, avocat, pour l'année de ses honoraires et celle de son garçon, 105 livres. – Total des dépenses et des reprises, 89,158 livres.

G. 2230. (Registre.) – Grand in-folio, 50 feuillets, parchemin.

1754. – Compte du même. – Total des recettes, 85,998 livres » – Pour la couverture en ardoise du clocher d'Assigny, 160 livres. – Aumônes et dons gratuits, 802 livres. – Honoraires de M. Perchel, avocat, et de son garçon, 105 livres. – Au sieur Maille, pour ornements envoyés aux églises de campagne, 70 livres. – Vin de Bourgogne et confitures pour présents, 44 livres. – Total des dépenses et des reprises, 82,290 livres.

G. 2231. (Registre.) – Grand in-folio, 41 feuillets, parchemin.

1755. – Compte du même. – Total des recettes, 82,653 livres. – Aumônes et dons gratuits 779 livres. – Vicaires perpétuels recevant pension du chapitre : ceux de Grèges, Assigny, Clais, Londinières, Martinéglise, Baillolet, le Tronquay, Bezu et Beauficel. – Les pensions s'élevaient à 1,343 livres. – Total des dépenses et des reprises, 82,930 livres.

G. 2232. (Registre.) – Grand in-folio, 46 feuillets, parchemin.

1756. – Compte du même. – Total des recettes, 85,428 livres. – Réparations des chanceaux d'Amfreville, 452 livres ; – de Thiouville, 51 livres. – Réparations du clocher de Longmesnil et reconstruction de la nef, 143 livres. – Aumônes et dons gratuits, 705 livres. – Pour l'enregistrement, à la cour et au bailliage, de lettres patentes obtenues à l'occasion du privilège de Saint Romain, 63 livres. – Pour copies, impression, et bouquets lors de l'arrêt obtenu contre le curé de Planes, 25 livres. – Bougie fournie aux prédicateurs du prisonnier et de l'Ascension, 42 livres. – Total des dépenses et des reprises, 93,505 livres.

G. 2233. (Registre.) – Grand in-folio, 45 feuillets, parchemin.

1757. – Compte du même. – Total des recettes, 115,436 livres. – Aumônes et dons gratuits, 2,423 livres. – A Delarue, meûnier à Martinéglise, pour un boisseau jaugé de la mesure d'Arques, 11 livres. – Méreaux payés à Messieurs du chapitre, 13,914 livres. – Pain de Messieurs, 5,883 livres. – Total des dépenses et des reprises, 105,401 livres.

G. 2234. (Registre.) – Grand in-folio, 43 feuillets, parchemin.

1758. – Compte du même. – Total des recettes, 98,573 livres. – Aumônes et dons gratuits, 1,847 livres. – Pour une copie collationnée des lettres patentes d'érection du fief de Montaimé à Montagny, 9 livres. – A maître Barbaret, pour son procès-verbal d'arpentage et plans figurés du domaine non fieffé de Londinières, Bailly-en-campagne, Glais et dépendances, 160 livres. – Contribution du chapitre au clocher de Douville, 50 livres. – Pour tenture et morceaux de tapisserie de point de Hongrie pour Londinières, 6 livres. – Total de la dépense et des reprises, 100,557 livres.

G. 2235. (Registre.) – Grand in-folio, 42 feuillets, parchemin.

1759. – Compte du même. – Total des recettes, 95,462 livres. – Contributions aux travaux de réparation et de reconstruction du chancel d'Yébleron, 76 livres. – Aumônes et dons gratuits, 763 livres. – A M^e Duluc, pour la nourriture des enfants de chœur, 1,500 livres. – Au même, pour une année de la gratification que le chapitre lui a accordée, 200 livres. – Total de la dépense et des reprises, 98,936 livres.

G. 2236. (Registre.) – Grand in-folio, 48 feuillets, parchemin.

1760. – Compte du même. – Total des recettes, 116,468 livres. – Grosses réparations au chœur et au chancel de Thiouville, 155 livres. – Réédification de l'église du Bec-de-Mortagne, 2,300 livres ; – pour une grande croix de fer placée sur le chœur de cette église, 36 livres. – Travaux de réparations et de réédifications au chancel de Beaumont, 193 livres. – Aumônes et dons gratuits, 1,737 livres. – A la dame Magnan, orfèvre, pour une pièce d'argenterie envoyée à M. Bréant, par présent, pour avoir fait la fonction de greffier dans la réunion des chapelles, où il n'a point voulu être taxé, 226 livres. – Dépense faite pour la députation de Gaillon, 104 livres. – Total de la dépense et des reprises, 125,062 livres.

G. 2237. (Registre.) – Grand in-folio, 44 feuillets, parchemin.

1761. – Compte du même. – Total des recettes, 103,919 livres. – Construction à neuf du manoir de Hambures. – Aumônes et dons gratuits, 2,910 livres. – Encadrement du portrait de Mgr l'archevêque placé dans la bibliothèque. – Pour une bordure dorée pour le portrait de M. l'abbé Hue de la Roque, haut doyen, dont le chapitre a disposé, 32 livres. – « Pour sonnerie, bancs et chandeliers qui ont servi à la grand'messe d'actions de grâces du 1^{er} septembre de ce que le Seigneur a conservé l'église dans laquelle le tonnerre a tombé, 12 livres. » – Total des dépenses et des reprises, 106,432 livres.

G. 2238. (Registre.) – Grand in-folio, 42 feuillets, parchemin.

1762. – Compte du même. – Total des recettes, 98,975 livres. – Aumônes et dons gratuits, 1,298 livres. – A M. Perchel, avocat, pour honoraires, 384 livres. – A la dame Besongne, pour l'impression du mémoire contre les chapelains de la cathédrale, 153 livres. – Aux sieurs Blot et Louvet, pour arpentage et plan figuré des terres d'Amfreville et de partie du cours de la rivière d'Epte, 42 livres. – Remise à deux fermiers pour perte de récolte par suite des grêles, 780 livres, 500 livres. – Bellanger, maître de musique, Desvaux, sous-maître. – Au sieur Le Bigre, chirurgien,

pour avoir saigné, rasé et visité les enfants de chœur, 50 livres. – Total de la dépense et des reprises, 106,364 livres.

G. 2239. (Registre.) – Grand in-folio, 29 feuillets, parchemin.

1763. – Compte du même. – Total des recettes, 103,361 livres. – Aumônes et dons gratuits, 2,361 livres. – Au sieur Barbaret, arpenteur, pour arpentages faits à la forêt de Lyons, dont le quart à la charge de l'abbaye de Cerisy, 165 livres. – A M. Pocholle, pour quatre années d'honoraires de procureur fiscal à Martinéglise, 24 livres. – A M. Blondel, bailli de Martinéglise, pour honoraires et tenue de plaids, 20 livres. – Bellanger, maître des enfants de chœur. – Total des dépenses et des reprises, 97,638 livres.

G. 2240. (Registre.) – Grand in-folio, 35 feuillets, parchemin.

1764. – Compte du même. – Total des recettes, 100,832 livres. – Aumônes et dons gratuits, 934 livres. – Pour le procès-verbal dressé contre les maîtres de la confrérie de Saint-Romain qui avoient refusé de recevoir le prisonnier, 12 livres. – A M. de Louvres, pour les honoraires de plusieurs avis par écrit et conseils donnés sur les affaires du chapitre, 96 livres. – Pour bougies offertes aux prédicateurs du prisonnier et de l'Assomption, 42 livres. – Souscription à un traité de diplomatique, 32 livres. – Au sieur Barbaret, pour le plan figuré des terres essartées à Montagny, 83 livres. – A la dame Maille, pour une bandoulière pour le garde de Martinéglise, 22 livres. – Pour avoir fait sonner la cloche d'Amboise à l'entrée de M. le duc d'Harcourt, 4 livres. – Au sieur Pernet, fendiste, à valoir sur l'arpentage et le plan de Martinéglise, 250 livres. – Total de la dépense et des reprises, 100,251 livres.

G. 2241. (Registre.) – Grand in-folio, 47 feuillets, parchemin.

1765. – Compte du même. – Total des recettes, 108,293 livres. – Aumônes et dons gratuits, 958 livres. – Confitures envoyées, comme présent, à Paris et à Dieppe, 54 livres. – Pour la fonte de deux cloches à Londinières, 60 livres. – A Messieurs Voyer et Rey, pour instructions données aux enfants de chœur pendant l'absence du maître de musique, et à M^c Riquier, par forme d'indemnité, 100 livres. – Total des dépenses et des reprises, 104,697 livres.

G. 2242. (Registre.) – Grand in-folio, 47 feuillets, parchemin.

1766. – Compte du même. – Total des recettes, 104,482 livres. – Pour la reconstruction de la grange dîmeresse de Baillolet, 1558 livres. – Aumônes et dons gratuits, 1,829 livres. – A M. Pialles, avocat au parlement de Paris, pour l'honoraire de deux consultations dans l'affaire de la réunion des chapelles, 192 livres. – A M. Roger, avocat, pour une consultation par écrit sur le droit du chapitre et de l'abbaye de Cerisy, dans l'affaire de la perception de la dîme sur la luzerne, les *bourgognes* et le trèfle, 24 livres. – Pour la sonnerie des prières des 40 heures, de la neuvaine et du service de Mgr le Dauphin, 150 livres. – Total de la dépense et des reprises, 108,744.

G. 2243. (Registre.) – Grand in-folio, 55 feuillets, parchemin.

1767. – Compte du même. – Total des recettes, 106,933 livres. – A maître Mauger, adjoint de la bibliothèque, pour moitié d'une année de ses appointements, 50 livres. – Pour la réédification du chancel de Sierville, 407 livres ; – pour la reconstruction des halles de Saint-Victor, 453 livres. – Aumônes et dons gratuits, 1,450 livres. – Pour café, sucre, roulettes et lait fourni à la chambre pendant la reddition du compte, 7 livres. – Pour la sonnerie de la Sainte-Croix à l'hôpital général, 52 livres. – Pour réparations faite à l'église de Londinières, aux cloches, au clocher, aux murs du cimetière, 451 livres. – Pour frais de la nourriture de MM. les missionnaires pendant les 5 à 6 semaines de la mission, 605 livres. – Pour tous frais de la croix de la mission, plantée dans le cimetière contre le pignon du chœur, 33 livres. – Total des dépenses et des reprises, 105,092 livres.

G. 2244. (Registre.) – Grand in-folio, 62 feuillets, parchemin.

1768. – Compte du même. – Total des recettes, 106,813 livres. – Continuation de travaux pour la réédification du chancel de Sierville, 140 livres. – Pour 120 chênes employés à la grange de la ferme de Bailly-en-campagne, 647 livres. – Aumônes et dons gratuits, 2,872 livres. – Au sieur Le Clerc, du Fort-en-Bray, pour avances faites tant pour le canal ou fausse-rivière que pour trois ponts

établis sur ledit canal, 310 livres. – Messes célébrées pour le repos de l'âme de la Reine, 36 livres. – Sonneries extraordinaires pour la translation d'une portion de la sainte Croix ; – pour la maladie de la Reine, et le service de M. de La Rochefoucauld, 62 livres ; – sonnerie extraordinaire pour la cérémonie de sainte Chantalo, 15 livres. – Total de la dépense et des reprises, 112,600 livres.

G. 2245. (Registre.) – Grand in-folio, 63 feuillets, parchemin.

1769. – Compte du même. – Total des recettes, 113,453 livres. – Aumônes et dons gratuits, 1,889 livres. – Sonneries extraordinaires au service de la Reine ; – pour la canonisation de Madame de Chantal et pour le *Te Deum* en action de grâces de ce que l'église a été préservée des effets du tonnerre, 128 livres. – Total des dépenses et des reprises, 111,250 livres.

G. 2246. (Registre.) – Grand in-folio, 62 feuillets, parchemin.

1770. – Compte du même. – Total des recettes, 112,014 livres. – Travaux au manoir seigneurial de Martinéglise, 81 livres. – Réparations au chancel de l'église de Puchay, 86 livres. – A l'abbé des religieux maronites, pour aumône à eux accordée, 100 livres. – A maître Desnoyers, pour la part de Mgr l'archevêque à la distribution du serment de fidélité, 12 livres 11 sols. – Pour sonnerie extraordinaire pendant le jubilé, 29 livres. – Total des dépenses et des reprises, 112,675 livres.

G. 2247. (Registre.) – Grand in-folio, 63 feuillets, parchemin.

1771. – Compte du même. – Total des recettes, 111,581 livres. – Loyer des chaises, 3,700 livres. – Contribution du chapitre à la réédification d'un pan du clocher de l'église d'Assigny, 5,200 livres. – Reconstruction du chancel de l'église d'Angreville, 550 livres. – Gratification au sieur Mouchel, vicaire de Londinières, à cause de la dureté des temps, 96 livres. – Aumône accordée par le chapitre à un ecclésiastique prisonnier au palais, 12 livres. – Total des aumônes et dons gratuits, 1,337 livres – A maître Barabé pour ses peines et soins le jour du sermon de charité pour l'hôpital général, 20 livres. – Pour les frais d'éducation de François Coquet, clerc de l'école vétérinaire de Lyon, 48 livres. – Total de la dépense et des reprises, 116,150 livres.

G. 2248. (Registre.) – Grand in-folio, 62 feuillets, parchemin.

1772. – Compte du même. – Total des recettes, 116,268 livres. – A maître Dupuis, pour l'exécution d'un livre d'évangiles écrit à la main, 360 livres. – Au secrétaire du chapitre, pour ses appointements, 200 livres. – Aumônes et dons gratuits, 1,823 livres. – A M. Hébert, avocat, pour une année de consultations et en outre 3 livres pour son domestique, 95 livres. – Total de la dépense et des reprises, 111,527 livres.

G. 2249. (Registre.) – Grand in-folio, 67 feuillets, parchemin.

1773. – Compte du même. – Total des recettes, 110,169 livres. – Pour le retaillement et la reconstruction du chancel de Manneville-la-Goupil, 887 livres. – Pour 3 messes imprimées de M. Rousseau, à l'usage de la musique de l'église, 36 livres. – A M. Riquez, pour ports de lettres et passades de musiciens, 20 livres. – Total de la dépense et des reprises, 112,012 livres.

G. 2250. (Registre.) – Grand in-folio, 71 feuillets, parchemin.

1774. – « Compte que rendent à Messieurs les doyens chanoines et chapitre de l'église métropolitaine de Rouen, Marie-Anne Chauvin, veuve de Pierre-Alexandre... Lefebvre-Malortie, Marie-Anne-Charlotte et Françoise-Aimée Lefebvre-Malortie, ses deux filles, toutes trois en leur qualité d'héritières dudit feu Pierre-Alexandre, de la recette qu'il a faite des revenus du chapitre, pendant l'année 1774. » – Total des recettes, 108,682 livres. – Aumônes et dons gratuits, 2,354 livres. – Aux sieurs maire et échevins de Gisors, pour leur faciliter les moyens de réparer la rue du faubourg des Argiliers, sans tirer à conséquence, 150 livres. – Total de la dépense et des reprises, 113,707 livres.

G. 2251. (Registre.) – Grand in-folio, 69 feuillets, parchemin.

1775. – Compte des mêmes. – Total des recettes, 124,111 livres. – Aumônes et dons gratuits, 2,331 livres. – Pour confitures et pâtés envoyés en présent à M. Roussel et à M. l'abbé

Benière, 65 livres. – Frais faits à l'occasion d'une cérémonie qui eut lieu à la cathédrale le jour de la clôture du chapitre des cordeliers, 26 livres. – A ces religieux, en reconnaissance d'une thèse qu'ils ont donnée au chapitre, 150 livres. – Total des dépenses et des reprises, 112,267 livres.

G. 2252. (Registre.) – Grand in-folio, 68 feuillets, parchemin.

1776. – Compte des mêmes. – Total des recettes, 126,602 livres. – Pour la bâtisse de la maison de la grande ferme de Bailly-en-campagne, 1,365 livres. – Aumônes et dons gratuits, 2,377 livres. – Pour le repas de l'Ascension, 439 livres. – A maître Riquez, pour la souscription à plusieurs messes de musique de M. Rousseau, 36 livres. – Dépense occasionnée par l'incendie de la grange de Thiouville, 500 livres. – Total de la dépense et des reprises, 129,063 livres.

G. 2253. (Registre.) – Grand in-folio, 64 feuillets, parchemin.

1777. – Compte des mêmes. – Total de la recette, 125,259 livres. – Réparations du chancel et de la chapelle Sainte-Barbe à l'église de Londinières, 485 livres. – Aumônes et dons gratuits, 2,544 livres. – A un musicien qui a concouru pour l'orgue, 36 livres. – Pour la levée des plans des terres défrichées de la forêt de Lyons, 1,292 livres. – Pour une feuille de vin et 6 bouteilles d'eau-de-vie d'Andaye, pour Messieurs du chapitre, à Londinières, 134 livres. – Total de la dépense et des reprises, 125,447 livres.

G. 2254. (Registre.) – Grand in-folio, 60 feuillets, parchemin.

1778. – Compte que rendent à Messieurs les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Rouen, Marie-Anne-Charlotte et Françoise-Aimée Le Febvre-Malortie, chargées de leur recette générale, – Total de la recette, 127,729 livres. – Contributions à la restauration du sanctuaire d'Assigny, 100 livres. – Aumônes et gratifications, 2,087 livres. – Voyage à Paris afin de s'opposer à l'enregistrement des lettres patentes obtenues par les maire et échevins de Dieppe pour la construction d'un canal de Dieppe à Arques, 149 livres. – Frais de la nomination de la principale cloche de l'église de Grèges. – Pour une chasuble et une chape données à l'église de Grèges lorsque MM. les députés du chapitre ont fait la bénédiction et la nomination des cloches, 360 livres, – Total des dépenses et des reprises, 125,640 livres.

G. 2255. (Registre.) – Grand in-folio, 58 feuillets, parchemin.

1779. – Compte des mêmes. – Total de la recette, 136,181 livres. – Pour le tiers des embellissements, travaux et réparations faits à la salle capitulaire, 1,035 livres. – Réparations au chœur de Thiouville, 237 livres ; – contribution à la construction et à la réédification de l'église de Gamaches, 42 livres. – A M. l'abbé Rondel, pour livres donnés aux enfants, dans les visites des églises, 25 livres. – A M. Riquez, maître de musique, pour l'exécution d'un *Te Deum*, à l'occasion de la prise de Grenade, 96 livres. – Au même, pour le motet de l'Assomption, 72 livres. – Total des dépenses et des reprises, 141,090 livres.

G. 2256. (Registre.) – Grand in-folio, 56 feuillets, parchemin.

1780. – Compte des mêmes. – Total de la recette, 139,389 livres. – Réparations des vitres du chancel de Manneville-la-Goupil, 158 livres. – Contribution du chapitre à la contre-table du chœur de Sierville, 342 livres ; – aux réparations de la chapelle de la Sainte-Vierge au même lieu, 39 livres ; – aux travaux du chancel et de la chapelle Sainte-Barbe, à l'église de Londinières, 404 livres. – Aumônes et gratifications, 2,969 livres. – Au sieur Jacques, pour avoir gravé et fourni un écusson d'argent aux armes du chapitre, 45 livres. – Pour le pain du prédicateur du carême et pour les étrennes des hallebardiers, 32 livres. – Sonnerie extraordinaire tant pour l'accouchement de la Reine que pour la procession des jacobins, 42 livres. – Total des dépenses et des reprises, 141,729 livres.

G. 2257. (Registre.) – Grand in-folio, 62 feuillets, parchemin.

1781. – Compte des mêmes. – Total de la recette, 148,603 livres. – Couverture du clocher d'Assigny, réparations des vitres du chancel, 293 livres. – Gratifications et aumônes, 3,162 livres. – Sonnerie du service de Mgr l'archevêque de Cambrai, 12 livres. – Pain et vin fournis pour le déjeuner des Rogations, 36 livres. – Total des dépenses et des reprises, 149,632 livres.

G. 2258. (Registre.) – Grand in-folio, 57 feuillets, parchemin.

1782. – Compte des mêmes. – Total de la recette, 154,690 livres. – Contribution aux réparations des églises de Londinières, 65 livres ; – de Puchay, 29 livres ; – de Manneville-la-Goupil, 40 livres ; – à la reconstruction du pont de Martinéglise, 255 livres. – Gratifications et aumônes, 3,458 livres. – A M. Riquez, pour le *Te Deum* en musique chanté à l'occasion de la naissance de Mgr le Dauphin, 120 livres. – Au même, pour le *Te Deum* en musique chanté en action de grâces des avantages remportés sur les Anglais, 96 livres. – Somme des dépenses, 134,343 livres.

G. 2259. (Registre.) – Grand in-folio, 48 feuillets, parchemin.

1783. – Compte des mêmes. – Total de la recette, 146,542 livres. – Réparations au chancel de l'église d'Amfreville-les-champs, 278 livres. – Construction de deux croisées au chancel de l'église de Grèges, 20 livres. – Travaux de réédification à la chapelle de la Vierge à Martinéglise, 29 livres. – Gratifications et aumônes, 2,957 livres. – Aux héritiers de feu maître Riquez, en considération de l'usage qu'on a fait de sa musique pendant la vacance de la maîtrise. – A maître Deliancourt, pour achat de papier de musique pendant qu'il a instruit les enfants de chœur, 6 livres. – Total de la dépense, 128,172 livres.

G. 2260. (Registre.) – Grand in-folio, 53 feuillets, parchemin.

1784. – Compte des mêmes. – Total de la recette, 157,722 livres. – Couverture en ardoise du chancel de Cailleville, 133 livres. – Réparations et constructions au chœur de Baillolet, fer pour les vitres du chœur, 139 livres. – Travaux aux moulins de Gisors, 1,800 livres. – Gratifications et aumônes, 4,846 livres. – A M. Thouret qui avait plaidé dans un procès contre huit particuliers de Guiseniers, 48 livres ; – à son domestique, 3 livres. – Mises pour les enfants de chœur qui avaient pour maître de musique M. Cordonnier, 6,966 livres. – A M. Cordonnier, pour le *Te Deum* du 4 décembre 1783, à l'occasion de la paix, 150 livres. – Paiement du sieur Doublet pour viande, pâtisserie et sucre achetés lors de la tenue des plaids d'honneur en juillet 1784. – Total de la dépense, 135,304 livres.

G. 2261. (Registre.) – 46 feuillets, parchemin.

1785. – Compte des mêmes. – Total de la recette, 155,712 livres. – Réparations à l'église de Londinières, 654 livres. – Gratifications et aumônes, 3,719 livres. – A M. l'abbé d'Omonville, pour lui tenir lieu du vin qu'il n'a point pris le jour de l'Ascension, en sa qualité de semainier, 9 livres. – A M. l'abbé Bridelle, pour les frais qu'il a faits concernant la délivrance des livres legués par feu M. l'abbé Deshoussayes à la bibliothèque du chapitre, 617 livres. – Au sieur Boulenger, imprimeur, pour avoir imprimé le mandement du chapitre à l'occasion de la naissance du duc de Normandie, 130 livres. – Pour la sonnerie extraordinaire exécutée la veille et le jour du *Te Deum*, à l'occasion de la naissance du duc de Normandie, 69 livres. – Aux sonneurs la veille et le jour de la béatification de Laurent de Brindes, 33 livres. – Au sieur Vauquelin, architecte, pour être allé visiter le chancel de Guiseniers, 72 livres. – Pour le vin d'honneur présenté par le chapitre à M. de Villedeuil, intendant, le jour de son arrivée à Rouen (mandement du 3 août 1786), 15 livres. – M. Cordonnier, maître de musique des enfants de chœur.

G. 2262. (Registre.) – In-folio, 47 feuillets, parchemin.

1786. – Compte des mêmes. – Total de la recette, 165,344 livres. – Réparations à l'église d'Amfreville, 160 livres. – Gratifications et aumônes, 3,153 livres. – Consultation de M. Thouret, sur la compétence de la haute justice de Londinières, 12 livres ; – au même, pour avoir plaidé contre le curé et les propriétaires de Saint-Étienne-la-grande-église dans une cause concernant la compétence de la haute justice du chapitre, 150 livres. – A M. l'abbé Rondel pour le rembourser des livres, images et chapelets donnés par lui lors de la visite des églises, 33 livres. – A M. Caplain, arpenteur, pour les plans de Londinières, Clais et Baillolet, 176 livres. – Aux grenadiers appelés pour contenir le peuple dans l'église lors de la procession des captifs, 24 livres. – Pour loyer du tapis et autres objets fournis à la réception de Sa Majesté dans l'église, 1,344 livres. – A un menuisier (Le Brun) pour travaux à la même occasion, 90 livres. – Sonnerie extraordinaire et autres frais, 326 livres. – Pour les enfants de chœur, 6,259 livres.

G. 2263. (Registre.) – Grand in-folio, 46 feuillets, parchemin.

1787. – Comptes des mêmes. – Total de la recette, 174,304 livres. – Contribution du chapitre à des travaux de reconstruction au chancel de Bretteville, 162 livres. – Construction d'un berceau et d'une croisée à Martinéglise, 300 livres. – Gratifications et aumônes, 3,279 livres. – Total de la dépense, 136,706 livres.

G. 2264. (Registre.) – Grand in-folio, 49 feuillets, parchemin.

1788. – Compte des mêmes. – Reprises du compte de 1787, 24,680 livres ; recette ordinaire, 4,600 livres, maisons canoniales, 1,070 livres ; rentes foncières, 6,835 livres ; rentes hypothèques, 736 livres ; maisons de la ville, 7,829 livres ; seigneuries, 6,371 livres ; dîmes ordinaires, 52,130 livres ; dîmes extraordinaires, 22,407 livres ; fermes et terres, 18,765 livres ; bois et moulins, 12,895 livres ; vins de baux, 484 livres ; recette extraordinaire, 1,971 livres ; chapitre particulier, 21,000 livres ; total de la recette, 181,775 livres. – Dépenses : croisée neuve au chancel du Bec-de-Mortagne, 15 livres ; – pont sur la rivière du Fort-en-Bray, 270 livres. – Gratifications et aumônes, 4,476 livres ; – 109 livres pour honoraires dans le procès du chapitre contre le curé de Clais au sujet de la dîme du trèfle. – 72 livres au sieur Huillard de Bréholles, pour sentence arbitrale dans le procès du chapitre avec le curé de Croisy. – 28 livres à M. l'abbé Rondel, chanoine intendant des affaires du chapitre, pour livres et images distribués, lors de la visite des églises. – 28 livres pour le pain des matines du prédicateur du carême. – 10 livres au sieur Boulenger, imprimeur, pour affiches pour la bénédiction de la croix du jubé. – Total de la dépense, 166,701 livres.

G. 2265. (Registre.) – Grand in-folio, 46 feuillets, parchemin.

1789. – Compte des mêmes. – Somme de la recette, 163,209 livres. – Total des pensions des vicaires perpétuels de Grèges, Clais, Assigny, Martinéglise, Londinières etc., 3,578 livres. – Gratifications et aumônes, 8,759 livres ; sur cette somme, 3,000 livres à l'hôtel de ville de Rouen pour souscription volontaire en faveur des pauvres ; 1,188 livres aux paroisses de la forêt de Lyons ; 1,214 livres à d'autres paroisses. – 600 livres à M. De la Foy, avocat. – 1,442 livres à M. l'abbé de Lurienne pour déboursés faits par lui et M. l'abbé de Marbeuf, tous deux députés à Paris, à l'occasion de l'assemblée des États généraux. – 281 livres à M. Robin pour travail extraordinaire à l'occasion des États généraux. – 307 livres au sieur Monnier, traiteur, pour le repas de l'Ascension, et 85 livres 8 sous au sieur Thibault, pour le vin dudit repas. – 6,427 livres pour les enfants de chœur (gages de M. Houllébrequé, maître de la musique des enfants, de M. Lherneault, leur maître d'écriture, du sieur Quesnay, leur chirurgien). – Mises pour les chantres, 4,044 livres. – Résidences de Pâques et de Saint-Michel, 27,300 livres. – Résidences de Noël et de Saint-Jean, 25,500 livres. – *Cuilibet*, 6,450 livres. – Méreaux, 18,018 livres. – Pain, 9,201 livres. – Appointements, 1,500 livres. – Total de la dépense, 140,766 livres.

G. 2266. (Liasse.) – 34 pièces, papier.

1465. – Pièces justificatives d'un compte de Lucas Langlois, receveur du chapitre. – Déjeuners et dîners offerts à des avocats, gallon de vin à un juge, un lion d'or au lieutenant du bailli, 1 écu d'or à un avocat du Roi. – « Pour deux passages au batel du Pont-de-l'Arche, pour ce que ledit pont étoit fermé, 10 deniers. – Payé à un enlumineur qui avoit loué la maison de défunt M^r maître Alain Olivier afin qu'il s'en allât, 20 sous. – Pour un vidimus de deux lettres faisant mention que MM. du chapitre n'estoient point subgiets à faire gens de guerre au Roi, quand il fait publier ban et arrière-ban, 8 sous 6 deniers. – « Pour avoir un vidimus de l'ordonnance comme le Roy vouloit que les nobles noblement tenant demourassent en la ville de Rouen pour la garde de la ville, 10 sous. » – Copie de lettres du Roi au bailli de Rouen : « Les Englois se sont mis sus en armes et jà ont retenu grant nombre de navires pour passer en notre royaume en grant nombre et puissance. Vous mandons que, sans delay, vous faciez assembler les nobles de votre bailliage en plusieurs lieux et faictes commandemens, de par nous, par cry publique,... à tous lesdits nobles, barons, chevaliers, escuiers, et autres gens lays tenans de nous en fief ou arrière-fiés... semblablement aux francs-archers et aultres que verrès estre à faire, de quelque estât ou condition qu'ilz soient, d'estre prêts, dedans le..... prochain venant, pour nous servir en armes. Mehun-sur-

Loire, 4 mai 1466. » – Le bailli détermine le jour et le lieu du rendez-vous. – Pour la vicomté de Rouen, ce fut le champ de la Mare du Parc, le 8 juillet 1466.

G. 2267. (Liasse.) – 26 pièces, papier.

1558. – Pièces justificatives du compte de Jean Le Brun, prieur de la Perrine, chanoine de Rouen, grand-receveur ou grand-distributeur du chapitre. – Habitants de Triquerville cotisés par les officiers du Roi à de grandes sommes pour la subvention des pauvres de leur paroisse. – Vin délivré à MM. de la cour du Parlement, par le commandement du superintendant des affaires du chapitre. – Frais de voyages à Gaillon et à Étrépagny. – « État des mises, journées et vacations que ont faitz Philippe Troches et Philippe Du Bois, sergents à Londinières, pour raison et à cause de l'apprehension et emprisonnement qui fait a esté de la personne de Robert Sauvage pour larcin et autres cas par lui commis. » – Sauvage fut « pris et fustigé de verges par un jour de marché, la corde au col, et banni hors de ce pays de Normandie. »

G. 2268. (Liasse.) – 24 pièces, papier.

1560. – Pièces justificatives du compte de Laurent de Maromme, receveur du chapitre. – Robert de la Couldre, bailli de Londinières pour les chanoines. – Confitures achetées pour M. le secrétaire de Laubépine, 18 livres ; – pour le port desdites confiture », 110 sous.

G. 2269. (Liasse.) – 106 pièces, papier.

1564-1564. – Pièces justificatives du compte de Laurent de Maromme, et de Soyer Le Quien, successivement receveurs généraux du chapitre. – Paiement du pain de chapitre fourni à MM. Lempereur et Hugonis qui ont prêché l'avent de 1563 et le carême de 1564 en la cathédrale. – Frais faits pour la réparation de l'église d'Assigny. – 5 gallons de vin et 3 grands pains offerts, de la part des chanoines, au maréchal de Brissac et à MM. de la Mailleraye et Carrouges.

G. 2270. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1565-1567. – Pièces justificatives des comptes de Jean Vymont, chanoine, receveur du chapitre. – Travaux au chancel d'Yébleron ; meneaux refaits par Louis Le Noir, maçon à Fauville ; vitres fournies et placées par Pierre Fauques, *vitrier* de Saint-Fromond de Fécamp. – Pain et vin offerts à M. Brissonnet, conseiller au parlement de Paris, envoyé à Rouen pour l'affaire du doyenné, en 1565. – Dépense faite au voyage d'Anet. – Rabais demandé au chapitre par Jean Paulmier, fermier des dîmes de Cailleville, condamné, par le lieutenant du bailli de Caux au siège de Cany, à contribuer au soulagement des pauvres de la paroisse dudit Cailleville, à raison de 50 sous par semaine. – Supplique adressée au chapitre par Mathieu Deschamps, prêtre, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre de Gallardon, curé de Valleur près ledit Gallardon au diocèse de Chartres ; il rapporte que « trois jours avant la bataille de Dreux, les ennemis de Dieu et de son église s'étaient emparés de Gallardon et avaient massacré 12 prêtres et chanoines ; ce que voyant lui, Deschamps, et autres avoient pris la hardiesse d'aller trouver M. de Guise et de se mettre en pleine bataille où il eut une main taillée, la tête rompue jusqu'à la cervelle, et 5 plaies au travers du corps. Laissé comme mort pendant 3 jours sans autre aide que de Dieu et de la vierge Marie, il avait fait vœu de se rendre à Notre-Dame de Lorette. » Au retour de son pèlerinage, il avait été rencontré à Mirande en Provence, par une bande de huguenots qui l'avaient pillé et battu ; il s'était embarqué à Marseille pour l'Espagne d'où il aurait pu revenir à Rouen, grâce à un bon marchand qu'il avait rencontré, mais dans un état tel de dénûment qu'il lui fallait implorer la charité du chapitre. On lui donne 1 écu sol. (12 juin 1566.)

G. 2271. (Liasse.) – 105 pièces, papier.

1567. – Pièces justificatives du compte du même receveur. – Liste des noms des pionniers employés par MM. du chapitre aux travaux de la porte Martainville, du boulevard et des fossés du quartier Martainville ; Pierre Ygou, commissaire pour la surveillance desdits travaux. – « Baillé à M. Le Roy, secrétaire du Roy, 2 escus sol pour veoir les minutes dressées pour obtenir lettres de renvoi au parlement de Rouen des causes évoquées au grand Conseil par Cotton et le sieur Dandelot. » – Confitures envoyées, comme présent, à M. de Draqueville : pignolats, canelon musqué, canelon de Cateronne, dragée de roses, anis perle, coriande de Verdun, écorces de citron et

d'orange, poires de Gennes, pêches. – Devis des réparations à faire au pont de pierre de Londinières.

G. 2272. (Liasse.) – 105 pièces, papier.

1572. – Pièces justificatives du compte du même. – Pain de chapitre fourni à M. Thierry et à M. Bauldouyn, docteurs en théologie, qui prêchèrent le carême en 1571 et en 1572. – Secours demandés au chapitre par le chanoine Toussaint Deschamps. S'étant trouvé compromis dans une sédition anti-huguenote qui eut lieu aux faubourgs de Rouen, il avait été condamné, sur la plainte des prétendus réformés, par les commissaires du Roi envoyés à Rouen, à faire amende honorable, à genoux, la torche au poing et à être banni, 3 ans durant, de la ville. – 49 grands pains délivrés à M. le maréchal de Montmorency et aux commissaires « envoyés, de la part du Roy, pour le fait des séditions. » – Pain et vin délivrés au duc de Bouillon, gouverneur de Normandie, de présent à Rouen, 17 novembre 1511. – 4 gallons de vin présentés, hier (dernier juin 1572) à Monsieur, frère du Roi, pour lors à Rouen. – Étrennes aux soldats du château et du Vieux-Palais. – Mémoire des travaux faits par Mathieu Éverard, vitrier de Rouen, au chancel de l'église d'Ernemont : « Pour 2 grands panneaux neufs, contenant 16 piez de voirre, auquell à l'unt diceulx ayt fait ungne Notre-Dame et ung saint Romain, de la haulteur de deux piez chacune ymage, comme il estoit auparavant, 6 livres 10 sols. » – Frais du banquet de l'Ascension : poules d'Inde, cabris, cailles, jambon de Mayence, andouilles de Milan, langues brezillées, olives, câpres ; 4 douzaines de touffeaux, 10 sous ; 4 crèmes de Sotteville, 21 sous ; pour la feuillie, 12 sous.

G. 2273. (Liasse.) – 123 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1573. – Pièces justificatives du compte de Marin Crevon, receveur général du chapitre. – Pain de chapitre fourni à M. Le Hongre qui avait prêché l'avent en 1573 ; – à M. Fournier qui avait prêché le carême en 1574. – Pensions à Jean Vialar, chanoine de Rouen, fils du président Vialar, étudiant à l'université de Paris ; – à Ballue, autre chanoine de Rouen, étudiant en droit canon à l'université d'Orléans. – Requête des habitants du Bec-de-Mortagne afin d'obtenir du chapitre des secours pour les pauvres : « En leur paroisse sont demeurants plusieurs pauvres personnes chargez de femmes et enfans mendians et cerchant leur vie par icelle paroisse, sans autres plus honteux qui n'oseroient mendier, et ce à cause de la grande charté que chacun sçayt universelle, et qui, de jour en jour, continue et augmente à tout le moins en ce pays. » – Secours accordés, sur leurs requêtes, à Salomon et *Vaterus* Ofarauan, hibernois, revenant de Rome ; – à Jacques Marchand « que les hérétiques, maîtres en ce moment de La Rochelle, avaient déjecté hors de la ville avec sa femme enceinte et ses deux petits enfans. » – Gratification au secrétaire de Carrouges pour l'exemption des gardes. – Requête adressée au chapitre : « Plaise à Messieurs de Notre-Dame, suyvant les bonnes et anciennes coustumes, avoir souvenance des soldats du château et du Vieil-Palais lesquels se recommandent à leur bonne grâce ; » – mandement du chapitre pour qu'il leur soit payé 2 écus sol (8 janvier 1573). – Mise pour le banquet de l'Ascension : jambon de Mayence, 4 cochons, 4 coqs d'Inde, 4 cabris, 12 poulets caillerets, 8 livergines, 12 chevaliers, andouille de Milan, vin blanc et muscadelle ; vaisselle d'étain ; feuillie baillée par le messenger du chapitre.

G. 2274. (Liasse.) – 66 pièces, papier.

1574. – Pièces justificatives du compte du même. – « 2 août 1574, il a esté ordonné que l'obit fondé par Madame de Villebon à l'intention de feu Mgr de Villebon, bailly et capitayne du chasteau de Rouen, son mary, sera solennellement célébré le 8^e jour de ce mois. » – Au banquet de l'Ascension, chopine d'eau de Damas. – « Estât de la dépence faicte par Mérille au voiage du grand Conseil estably à Soissons, pour poursuivre l'issue du procès intenté par les curés du Tronquay et de Bezancourt estans au dedens et contigus la forest de Lyons. – Le dit Merille, pour mieulx s'accommoder à courir, a prias ung cuyssinet de chevaucheur à louage, dont il a payé 18 sous ; – pour la première poste en cette ville de Rouen payé 40 sous ; pour le monter, 2 sous ; pour la guide, 4 sous ; autres postes à Bourg-Baudouin, Ecouis, Tillières, Magny, Bourdeau-de-Vigny, Pontoise, l'Estoille, Paris, Bourget, Louvres, Senlis, la fiefferne du Moulin à vent, Crespy, Villers-Cotterets, la Maison du bout de la forêt, Soissons. »

G. 2275. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1576. – Pièces justificatives du compte de Martin Regnard, receveur général du chapitre. – État des frais et mises faits par lui, pour le fait du marché de Saint-Victor. – Demande de secours par « deux pauvres soldats estropiez pour le service du Roy ayant encore les balles dedans les cuisses et qui sont de présent entre les mains des barbiers. »

G. 2276. (Liasse.) – 107 pièces, papier.

1579. – Pièces justificatives du compte du même. – Supplique de Floreant Déart, charpentier de Beauvais ; – mémoire proposé par cet ouvrier « de ce qu'il convenoit faire pour racoustrer bien et deument les cloches nommées Georges d'Amboise et Marie d'Estouteville, à savoir pour faire sonner ladite cloche Georges d'Amboise aisément par 12 hommes et ladite Marie aussy aisément par 4 ou 5 hommes. » – Mises faites par M. Mallet, chanoine, dit M. des Maryes, et par M. Duhamel, chantre d'Écouis, dans leur voyage à Beauvais, Noyon, Saint-Quentin, Cambrai, à la recherche de quelques basses-contres pour la maîtrise de la cathédrale : louage de 2 chevaux pris à Rouen, à 10 sous par jour, chaque cheval. – Secours accordé à la fabrique de Martinéglise, sur la requête de Michel Delaporte, trésorier ; la paroisse avait, depuis un an, dépensé 900 livres à faire construire une nouvelle tour et refondre les cloches. – Aumône à Jean Moynechan, prêtre hibernois exilé pour la foi. – Quittance de Nicolas Clerel, chanoine, et de Pierre Caron, maître des enfants de chœur.

G. 2277. (Liasse.) – 126 pièce, papier.

1581. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittance de Barthélemy de Gourron, sieur des Noes, secrétaire du cardinal de Bourbon. – Aumônes à Antoine Baurre et Rigaud Rebossac, prêtres du pays de Guyenne, qui, « ayant eu le malheur de tomber ès mains des incurseurs ennemis de notre religion, avaient été mis à rançon et se trouvoient maintenant obligés comme vagabonds aller par les champs et mendier pour subvenir à leurs aliments ; » – à un moine de Saint-Grégoire de Rome qui revenait de Saint-Nicolas de Lorraine et se rendait à Saint-Jacques de Compostelle ; – à Pierre Lefebvre, religieux de Longvilliers, qui avait été volé au retour de son pèlerinage aux saints lieux de Rome et à Notre-Dame de Lorette ; – aux religieuses de l'hôtel-Dieu de Saint-Jean, au pays de Bray, diocèse d'Amiens, dont le couvent avait été incendié.

G. 2278. (Liasse.) – 134 pièces, papier.

1582. – Pièces justificatives du compte du même. – Mises faites pour arriver à l'exécution d'un arrêt du Parlement donné contre Guillaume Machon, coupeur de bourses. – Secours accordés, sur leurs requêtes, à *Benedictus* Blatta, hongrois (nommé par l'empereur capitaine d'une compagnie de 100 cavaliers, il avait été battu par les Turcs près de Bude, fait prisonnier ; après 3 ans de prison, mis à rançon pour 500 florins, en laissant son père pour otage jusqu'au parfait paiement de cette somme) ; – à « un pauvre estrangier du Mont de Sinay, venu en ces contrées pour la curiosité de pratiquer et appréhender la nature et fassons des pays et provinces ; » – à « votre petit et affligé serviteur Stamati, pauvre gentilhomme grec du pays de Macédonie, que les Turcs avaient enlevé pour servir de genissaire. » – 12 bouteilles de vin blanc et claret présentées aux ducs de Guise et d'Elbeuf ; – au duc du Maine, 21 juin 1581 ; – au maréchal de Retz, 16 décembre de la même année.

G. 2279. (Liasse.) – 139 pièces, papier.

1585. – Pièces justificatives du compte du même. – Lettres de Jean de Lesselie, évêque de Rosse, vicaire général au spirituel et au temporel de l'archevêque de Rouen, qui confèrent, à Jean de Blainville, la cure de Ricarville, vacante par le décès de Guillaume Maillard. – A Mgr de Joyeuse, 6 grands pains et 4 gallons de vin claret ; – à Mgr de Carrouges, 6 bouteilles tenant 7 pots, à 5 sous le pot, qui lui ont été offertes, de la part du chapitre, en lui présentant les lettres du Roi pour l'exemption des gardes des portes. – Quittances de Gaudefrois de Damerval, lieutenant de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi sous la charge de M. de Huqueville ; – de Barthélemy de Gourron, sieur des Noes, secrétaire du cardinal de Bourbon. – Aumônes à Cosmin Reilly, grec, pour retirer quatre de ses parents captifs des Turcs ; – au R. P. Lorenzo Paleologo, abbé de Sainte-Vénérande, pour racheter 12 religieux de son ordre aussi captifs des Turcs ; – à Emond, évêque d'Ardachadense, « extrané hors de son pays d'Ibernie. »

G. 2280. (Liasse.) – 58 pièces, papier.

1586-1590. – Pièces justificatives du compte du même. – MM. Bigot et Sequart, chanoines, surintendants des coffres du chapitre. – 24 juin 1590, 45 livres reçues pour les saluts de feu Mgr le cardinal de Bourbon. – Achat de blés pour les chanoines ; noms et signatures des chanoines qui ont reçu argent du coffre.

G. 2281. (Liasse.) – 28 pièces, papier.

1591. – Pièces justificatives du compte du même. – Rabais accordé à des fermiers pour pertes à cause des guerres. – Pain et vin délivrés au duc de Mayenne et à M. de Villars, gouverneur de Rouen, 9 et 25 juillet 1591.

G. 2282. (Liasse.) – 62 pièces, papier.

1592. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Morel, maître des enfants de chœur. – Feuilles indiquant le prix du blé acheté par le chapitre. – Mémoire des travaux à faire « pour réparer le brisement d'un coup de canon fait au logis de M. Bellon, chanoine, pendant le siège de Rouen. » – Contrat par lequel le receveur, au nom du chapitre, s'engage à payer à René Pietreson, marchand demeurant à Rouen, dans six semaines, pourvu que le siège soit levé, 141 écus sol pour 36 mines de blé par lui vendues (7 mars 1592).

G. 2283. (Liasse.) – 39 pièces, papier.

1594. – Pièces justificatives du compte du même. – Indication du prix du blé en 1594. – Blé acheté, pour le chapitre, à Nogent-le-Roi, à Chartres et à Elbeuf. – Demande de secours adressée au chapitre par des hongrois, qui avaient porté les armes contre les Turcs, dès leur jeunesse avaient été faits prisonniers et n'avaient obtenu leur liberté que moyennant une rançon de 4,000 florins de Hongrie ; la requête est en latin et signée Michael Baxaii et *Bartholomeus Ettvesii*. – Indemnité accordée à Guillaume Le Danois que les chanoines avaient envoyé à Mantes vers M. de Martinbos ; il avait été arrêté par des voleurs qui lui avaient pris son argent et son épée.

G. 2284. (Liasse.) – 20 pièces, papier.

1596. – Pièces justificatives du compte du même. – Marché fait avec Antoine Regnault, tailleur de la monnaie de Rouen pour la fourniture de 8,000 méreaux à l'usage du chapitre, de 5, 6, 9, 11 et 12 deniers, comme aussi de 3, 4, 5 et 10 sous ; « seront merchez d'un costé une image de Notre-Dame et au-dessous le numéro de la valeur et aux deux costés d'icelle image une R ; à l'autre côté, le numéro de l'année 1595 ; au-dessous, le numéro de la valeur du méreau ; » prix 35 sous le cent. – Mémoire de confitures achetées comme présents : « prunes de brignollets, 1 livre 35 sous ; – ramages de Gennes, 1 livre 60 sous ; – conserve de citron musqué, 1 livre 35 sous ; – marmelade en carreau, 1 livre 35 sous ; – anis et fenouil musqué, 2 livres 70 sous ; – amandes lissées, 1 livre 20 sous ; – dragées de Verdun, 1 livre 20 sous ; – dragées de roses, 1 livre 24 sous ; – citronnat, 1 livre 24 sous. » – Pain et vin offerts à Mgr de Montpensier lequel était arrivé à Rouen comme gouverneur de Normandie (mandat du 27 septembre 1595) ; – à M. le chancelier et à M. d'Incarville (mandat du 27 septembre 1596) ; – au Roi, à MM. les princes et prélats (mandat du 29 octobre de la même année). – Lettre de Péricard, abbé de Saint-Taurin, au receveur, pour qu'il ait à payer, sans retard, à la garde écossaise une somme de 10 écus, 15 octobre 1596. – Secours à 3 prêtres *hiberniens* ; – à Guillaume *Stuartus*, écossais ; – à Jean Heroult, pauvre gentilhomme passant ; – à François Deumont, pauvre étudiant, « qui, après avoir séjourné 8 ans à Rome, était revenu en France à la suite du cardinal de Salmanque, était tombé malade et désirait se rendre à Chartres, son pays natal. » – Mémoire écrit de la main du pénitencier Dadré.

G. 2285. (Liasse.) – 104 pièces, papier.

1597. – Pièces justificatives du compte du même. – Jean De la Place, chanoine, chargé de la nourriture des enfants de chœur après le décès de M^e Nicolas Morel, maître desdits enfants. – Nourriture ordinaire de chaque jour en carême : poisson, beurre, pruneaux, bière. – Pierre Le Marchant, curé de Longchamp, certifie que, « le 6 mars, Guillaume Gonfreville, prêtre, demeurant en cette paroisse, avait été *fortuné* de feu à cause de la maladie pestillenteuse, laquelle estoit pour

lors au village, luy estant absent et réfugié hors de son logis, lequel a esté tout consommé. » – Le même certifie que « Collette, veuve de Jean Ruffin, de la même paroisse, avoit, puis un an en ça, quitté et délaissé sa maison, à cause de la maladie pestilencieuse, dedans laquelle il y avait pour 100 escus d'or soleil de biens meubles, qui avoient esté desrobez par aucuns malfaiteurs, pendant que la dicte, veuve estoit fugitive et demeurante dans une loge dedens les bois ; les aerieux avoient fait leur profit de tous ses biens. » – 7 pots de vin offerts à Mgr le cardinal de Joyeuse.

G. 2286. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 150 pièces, papier.

1598. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Michel Gautier et de Jacques Doisy, prêtres, maîtres de grammaire des enfants de chœur (30 livres par an) ; – des chanoines Péricard, Charles de la Roque, etc. – Don gratuit aux enfants de chœur « pour soy aller recréer aux champs avec les compagnons chantres. » – Aumône au sieur *Andochius Sangermanus*.

G. 2287. (Liasse.) – 22 pièces, papier.

1598-1599. – Pièces justificatives des comptes du receveur, classées sous le titre : *Acquits du coffre*. – Aumône à Martin de Varennes, pauvre prêtre du pays de Bordeaux, venu en pèlerinage à Amiens ; – aux pauvres religieuses de l'ordre de Saint – François de la ville de Montdidier : « Le jour de Noël dernier, par accident, elles auroient esté *fortunées* du feu qui seroit prins en leur monastaire, toutes les maisons et bastiments duquel, ensemble les ornements servant à l'église et une desdictes religieuses, auroient esté brûlez et consommez. » Leur requête est signée : *Jhesu-Maria*.

G. 2288. (Liasse.) – 149 pièces, papier.

1599. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Claude Bauyn, maître des enfants de chœur de la cathédrale ; – des chanoines Péricard, Charles de la Roque, Vigor, Marin Le Pigny, Sequart, De la Place, Le Roy, etc. – Aumônes à 2 jeunes écoliers du pays d'Allemagne ; – à un prêtre hibernois ; – à 3 pauvres gentilshommes de Hongrie « qui ont servi tant à l'empereur Maximilien qu'à Rodolphe son fils, par l'espace de 30 ans, dans les guerres contre les Turcs, ont été faits prisonniers, emmenés à Constantinople et mis à rançon pour 700 ducats qu'ils sont obligés de mendier ; » – à *Triphon Boninius*, de Rome, qui désire retourner à Rome, pour le grand jubilé.

G. 2289. (Liasse.) – 77 pièces, papier.

1600. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittance de Jean-Baptiste Le Brun, conseiller au Parlement. – 6 écus donnés aux enfants de chœur pour aller, suivant l'usage, pendant une semaine, prendre l'air des champs, accompagnés des chantres. – Vin envoyé de la part des chanoines : – au conseiller Turgot ; – au duc d'Elbeuf ; – à M. du Viquet, avocat au grand Conseil. – Prix d'un faon de biche, 3 écus.

G. 2290. (Liasse.) – 140 pièces, papier.

1601. – Pièces justificatives du compte du même. – État des dépenses pour la nourriture des enfants de chœur dont était maître Claude Bauyn. – 4 douzaines de bouteilles de vin présentées à l'évêque de Paris, au comte de Brissac et autres gens de qualité. – 1 écu à Jean Levesque, organiste, pour avoir été présent à la Visitation des orgues faite par M. Coteley. – Quittances des chanoines Vigor, Deudemare, etc.

G. 2291. (Liasse.) – 170 pièces, papier.

1602. – Pièces justificatives du compte du même. – A Jehan Le Court, marchand parcheminier, 28 livres, pour 28 cahiers de parchemin. – Secours à Jean Dumonceau, écolier de Lyon ; – à Jean Louis, de l'évêché de Coutances, qui, étant tombé malade, s'était voué à Dieu et à Madame sainte Reine, et, au retour de son pèlerinage, était tombé entre les mains des voleurs.

G. 2292. (Liasse.) – 128 pièces, papier.

1603. – Pièces justificatives du compte du même. – Bouteilles de vin présentées, au nom des chanoines, à M. le chancelier. – Dépense pour la nourriture des enfants de chœur. – Le curé de

Ricarville demande un rabais sur le bail qui lui avait été fait des dîmes de sa paroisse, se fondant sur ce que plusieurs de ses paroissiens s'étaient réfugiés dans le Boulonnais.

G. 2293. (Liasse.) – 96 pièces, papier.

1604. – Pièces justificatives du compte du même. – Mises pour la réparation du chancel d'Yébleron. – Menu du festin de l'Ascension ; dessert : artichauts, pommes en compote, asperges, amandes sucrées, 8 pommes de rainette en plat, poires de bon-chrétien, salade de citron, pommes de péret 8 au plat, salade de pommes, crème en plat de Valence, jonchée, poupelins, pâte de pommes, gâteau feuilleté, tourte de crème, ferte de pommes à l'eau de rose, macaron, petites noix, darioles, tranches de biscuits ; total des frais du dîner, 220 livres.

G. 2294. (Liasse.) – 132 pièces, papier.

1605. – Pièces justificatives du compte du même. – Marché fait avec Michel Le Roux, maçon de Grainville-la-Louet, pour la reconstruction du chancel de Bretteville. – Ordre de payer 30 livres à Hubert Fallaize, collecteur des deniers taxés pour la réparation de la nef de Martinéglise. – Frais de voyage de Rouen à Gaillon : arrêt au Port-Saint-Ouen et à Maison-Rouge, à Vaudreuil. – Secours à Jean *Odouenus*, prêtre anglais, exilé pour la foi ; – à Thomas Édouard, autre anglais ; – à Robert *Myarchus*, prêtre hibernien ; – à un gentilhomme lorrain lequel, dans sa requête, expose « comment l'envie, l'infidélité et la rigueur du siècle l'ont contraint bander les yeux à son extraction pour implorer la charité. Il rappelle ses *faibles mérites* qui sont de jouer du luth, la musique, monter à cheval, l'écriture et enseigner, par subtile méthode, la langue toscane et allemande. » – Aumônes aux carmes de Rouen dont le chapitre provincial devait avoir lieu le 5 mai 1605. – Quittance du chanoine de Lesselye.

G. 2295. (Liasse.) – 98 pièces, papier.

1606. – Pièces justificatives du compte du même. – Réparations des chanceaux d'Assigny et de Bourdainville. – Secours à Alexandre *Marcklandus*, anglais, *sacerdos sacræ theologiæ licenciatus, fidei romanæ causâ exul*. – Quittance de Tanneguy Le Blanc, abbé de Saint-Sauveur d'Agianne, chanoine de Rouen, écolier étudiant en l'université de Paris au collège d'Harcourt.

G. 2296. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1605-1617. – Pièces justificatives de comptes des receveurs du chapitre réunies sous le titre : *Acquits du coffre*. – Secours accordés, sur leurs requêtes, à Antoine Copley, Alexandre Onarde, gentilshommes anglais ; Richard *Reinoldus*, autre anglais, exilés pour la foi ; – à *Columba Albana*, prêtre, abbé du monastère de Tsronne, ordre de Saint Augustin ; – à Thomas Guybun, hibernois ; – à Denis Kearnis, écossais ; – à Jean-Jacques *Platus*, chanoine de Pavie ; – à un prêtre de Canarie que les Hollandais avaient fait prisonnier ; – à Remond du Bois, chanoine de Saint-Antoine de Pamiers, qui revenait du pèlerinage de Saint-Servais d'Allemagne ; – à dom Arsène, abbé de Saint-Basile, procureur général du Très-Saint-Sauveur, province de Thessalie ; – à Grégoire de Jésus, religieux de l'ordre de Saint-Paul premier hermite, de Eboren au diocèse de Bengale, venu à Rouen pour se rendre aux Indes-Orientales (1611) ; – à 4 religieux espagnols qui étaient venus à Paris pour recouvrer la santé et s'étaient fait toucher par le Roi ; – à Georges Jabranik, noble d'Illyrie ; la requête de celui-ci est en vers latins. – Quittances de Crespin Carlier, facteur d'orgues.

G. 2297. (Liasse.) – 164 pièces, papier.

1607. – Pièces justificatives du compte de Jean Regnard, receveur du chapitre. – Frais de voyage à Gisors : on dîne à Coupegueule, on soupe à Étrépagny. – Dépenses faites pour un voyage à Paris. – Quittances des chanoines Péricard, de la Roque, Dadré ; – de Mathieu Poullain, sieur du Boscuillaume, avocat à la Cour, bailli du chapitre.

G. 2298. (Liasse.) – 190 pièces, papier.

1608. – Pièces justificatives du compte du même. – Réparations des chanceaux de Sierville et de Saint-Ouen-Prend-en-Bourse. – Pension accordée à M. Godart, chanoine, pour continuer ses études à l'université de Paris. – Procès-verbal dressé par Guillaume Le Seigneur, président en

l'élection de Caudebec, des dégâts causés, en la paroisse de Cailleville, par la grêle et foudre du ciel arrivées en ce pays le 8 août 1606.

G. 2299. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 150 pièces, papier.

1610. – Pièces justificatives du compte du même. – Gratification aux enfants de chœur pour aller passer une semaine, dite la semaine de récréation, en la paroisse des Authieux-sur-le-Port-Sainl-Ouen. – Pour le banquet de l'Ascension, on achète du cidre, à 5 sous le pot, au maître des *Quatre fils Aymon* sur le Petit-Ruissel. – Frais d'un voyage à Gaillon par MM. De la Place et Le Roy. – 8 livres pour l'impression du livre que fit M. le pénitencier (Dadré). – Frais d'un voyage à Neufchâtel et à Londinières : on s'arrête à la Boissière, on soupe à Neufchâtel, on dîne au Vert-Galant. – Secours accordé, sur sa requête, à Jean *Couvæus*, prêtre hibernien.

G. 2300. (Liasse.) – 230 pièces, papier.

1612. – Pièces justificatives du compte du même. – Gages de Henry Frémart, maître des enfants de chœur portés à 100 livres par an. – Quittances de M. Titelouze. – Menu du festin de l'Ascension : crème de Sotteville, pommes de rainette, de court-pendu, de pepin-favay. – Pour le *Viri Galilei* au souper, à Messieurs, 6 pigeons à *lestre*, 6 chevaliers, un plat de gelée couvert, deux pièces de four, etc. – Dépenses d'un voyage à Dieppe; les députés du chapitre logent au *Cheval-Blanc*. – Dépenses de voyages à Montelles ; – au Bec-de-Mortagne ; on soupe à l'hôtellerie des Baons-le-Comte ; au retour, on dîne à Fauville, et on soupe à Saint-Victor, chez M. Le Vendenger, chanoine. – Aumônes à 2 religieux de la congrégation de Clermont au royaume de Pologne ; – à « 6 pauvres hommes revenant de captivité d'entre les mains des Turcs, en laquelle ils ont été 7 ans 4 mois ; » – à frère François, de l'ordre de Saint-Jean-Baptiste, se rendant à Rome avec un compagnon.

G. 2301. (Liasse.) – 195 pièces, papier.

1613. – Pièces justificatives du compte du même. – Frais de voyage de 4 chanoines envoyés à Paris pour saluer le cardinal de Joyeuse ; partent à cheval de Rouen le mardi 7 mai après-midi ; vont souper et coucher à Pont-de-l'Arche, où ils déjeunent ; le mercredi dînent à Vernon, soupent à Mantes ; le jeudi dînent à Pontoise et arrivent le même jour à Paris pour souper à l'hôtel de *l'Écu*. – Réparations aux chanceaux d'Assigny et Thiouville ; – au pont de Montelles sur la rivière d'Epte. – Secours à Thomas *de Sacrobosco*, gentilhomme anglais, revenant de Notre-Dame de Lorette ; – à l'écossais David Drumbrek ; – au capitaine La Vallée Grafardière, pauvre gentilhomme ; – à Pierre Prieur, prêtre du diocèse du Mans, « revenant de captivité du Turc, ayant été délivré par les galères du roi d'Espagne. »

G. 2302. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 121 pièces, papier.

1614. – Pièces justificatives du compte du même. – Aumônes accordées à Léon de Braisne, prêtre belge ; – à Vincent Rochefort, prêtre de Toulouse ; – à Pierre Prieur, prêtre de la ville du Mans, revenant de captivité du Turc. – Frais pour la réparation du chancel d'Hermanville. – Lettre adressée au chapitre par M. Charles Robaches, chanoine de Rouen, aumônier de la Reine et de M. le chancelier de France ; il demande 100 livres qui lui sont dues : « il faut remplir la bourse qui a été vidée en ce grand et heureux voyage du Roy et de la Roynne où j'ay suivy dès le commencement pour servir mon quartier près la Roynne, non sans fatigue et frais. Paris, 1^{er} octobre 1614. »

G. 2303. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 168 pièces, papier.

1614-1615. – Pièces justificatives du compte du même. – Menu détaillé du festin de l'Ascension : pâté de poulet d'Inde revêtu, 2 gros poulets au blanc manger ; 12 citrons au plat ; 1 coq d'Inde rôti ; un jambon de Mayencé ; 3 pigeons aux câpres ; 2 plats de tranches de Mayence ; 1 tourte de chapons musquée ; 1 plat de câpres ; 1 héron ; 1 chapon bardé ; 1 cabril ; chapon bouilli aux asperges ; artichauts et pois verts ; biscuit de Lorraine, biscuit d'Espagne, marrons, pommes de rainette, de capendu, de peret, poires de bon-chrétien. – Verre fourni, pour l'église de Brachy, par Philippe Goust, vitrier, 25 livres. – État des frais faits par MM. de la Roque, trésorier, Behotte, grand archidiacre, De la Place, chanoine, en un voyage à la ville de Paris pour saluer M. l'archevêque par ordonnance du chapitre du 4 septembre 1615 ; ils partent de Rouen le samedi

5 septembre, vont souper à Ecouis, dîner à Magny, souper à Pontoise, déjeuner à Argenteuil où ils passent la rivière sur des bacs, arrivent à Paris le lundi à 2 heures et prennent logis à *YEscouecte*, rue Saint-Honoré, où ils font prix pour 100 sous par jour.

G. 2304. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 200 pièces, papier.

1615-1616. – Pièces justificatives du compte de Guillaume Piédelievre, receveur général du chapitre. – A Étienne Le Vif, chapelain, 6 livres tournois pour avoir écrit le *tableau* réformé du chapitre. – Pain et vin présentés à la mère de l'archevêque ; – au maréchal d'Ancre (6 bouteilles de vin et deux grands pains d'une valeur de 6 livres) ; – à Mgr de Montbazon, le jour de la Conception de Notre-Dame 1615 (même nombre de bouteilles de vin et de pain) ; – au secrétaire de Mgr de Montbazon, pour l'exemption de logis accordée aux chanoines, 14 livres 8 sous. – Frais de voyages à Gisors, à Baillolet, à Brachy (pour faire refaire les vitres de l'église) ; – à Gaillon, le dimanche 13 décembre 1606, pour aller saluer Monseigneur : « Au carrossier Vivian, pour avoir fourni un carrosse, 4 chevaux et serviteurs avec lui pour le temps de 3 jours, 39 livres ; – à lui, pour le vin du marché, 31 sous ; – aux soldats du chasteau du Pont-de-l'Arche, en passant par le dit pont et château, 15 sous 6 deniers. On dut les payer de nouveau au retour. On dut, de même, payer les soldats du château de Gaillon. – A Hubert, chapelain, maître de grammaire des enfants de chœur, 36 livres par an.

G. 2305. (Liasse.) – 210 pièces, papier.

1617. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Henri Boyvin, évêque de Tarse, haut doyen de Rouen ; – du chanoine Jean Le Roy, etc. – Certificat de René Poisson, curé de la Feuillie, et des habitants du hameau du Haut-manoir, en faveur de Denis Ancelin, maréchal, pauvre homme chargé de femme et de huit enfants, dont la maison et la grange avaient été incendiées. – Supplique de Michel Clerel, jadis enfant de chœur, maintenant habitué en l'église cathédrale : « Le chapitre lui a fait l'honneur de le recevoir à rendre son service ; il s'y employé avec tant de diligence qu'il peut, en tesmoignage de quoy il a rendu son psaultier ; mais voyant que le reste lui pourra sembler un peu long à achever, s'il n'est aidé des libéralités ordinaires des chanoines, il demande une gratification comme encouragement à apprendre complètement son *temporum et sanctorum*. »

G. 2306. (Liasse.) – 130 pièces, papier.

1618. – Pièces justificatives du compte du même. – Aumône à Jueremia Bayala, archevêque de Rhodes (6 livres) ; quittance de ce prélat. – Autres aumônes à un pauvre homme d'église venant de Rome ; – à un hermite du diocèse de Boulogne-sur-la-mer ; – à frère Michel Faineau, qui avait joué du basson dans la cathédrale ; – à Jacob Bella, prêtre, autre chantre haute-contre ; – à Ange de Toledo, musicien ; – à André De la Faye (requête en vers) ; – à Hugues *Floydus*, réfugié anglais ; – à Jacques *Carus*, écossais ; – à Jean de Laval, gentilhomme français ; – à Jean François, natif de Genève, qui aurait été catéchisé à Avranches par le vicaire général ; – à Théophile de Vielbans, frère d'un ministre de Gascogne, converti à la foi catholique à l'assemblée générale en présence de M. Hélie. – Contribution à la nourriture des pauvres de Sierville et de Saint-Martin-aux-Arbres.

G. 2307. (Liasse.) – 240 pièces, papier.

1619. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Sallet, avocat (64 sous pour avoir plaidé pour le chapitre) ; – de Pierre Valentin, imprimeur, pour avoir imprimé des factums contre le curé de la Feuillie. – Chapitre imposé, à raison de 15 acres de prairie, pour la fonte des nouvelles cloches de Martinéglise, en vertu d'un arrêt du Parlement, du 11 février 1614. – Mémoire de la dépense faite par le concierge de Gaillon à son voyage d'Avignon, fait par le commandement de Messieurs du chapitre. – « Au sieur Duchesne, tourangeau, 100 livres tournois, en considération de la peine par lui prise en la compilation qu'il a faite des auteurs ayant écrit l'histoire de Normandie, ce que le dit sieur auroit dédié au clergé, sénat et peuple de Rouen. » – Aumônes à Samuel de la Vaugeville « pauvre, néanmoins de noble génération » (son père, capitaine de Sedan, et sa mère l'avaient retenu 20 mois prisonnier pour le faire revenir à la R. P. R. ; il s'était échappé de leurs mains et s'était rendu à Coutances pour se faire guérir par un religieux d'un *mal de saint* ; il

voulait se rendre à Bruxelles) ; – à Jacques Hillebrant qui s'intitule *Augustus vindelicus, medicus studiosus* ; – au musicien Loys de Maaz, qui avait chanté à la cathédrale ; – à *Reginaldus Blundesconom*, qui revenait de Rome ; – à Michel Gosel, prêtre, docteur de la ville de Goa, aux Indes orientales ; – à *Pancratius grammaticus, solonicensis, græcus*, « pauvre homme affligé dont le fils étoit captif chez les Tartares ; » – à *Guillemus Cranstonius, scotus britannus*, qui se dit *plurimarum rerum el linguarum expertus*.

G. 2308. (Liasse.) – 278 pièces, papier

1620. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Behotte, Cavelier, Hallé, Dubuisson, de Bretteville, Mallet, Brice, etc., chanoines et dignités du chapitre ; – de Henry Fremart, maître des enfants de chœur ; – de Charles Robaches, aumônier ordinaire de la Reine mère et du chancelier de France ; – de Pierre Senecal, maître sculpteur à Rouen (enrichissement à la cheminée de la salle de Dubuisson) ; – de Jean Ranna, prêtre de Rome, revenant de Flandre ; – de *Vincencius à Ponte*, de Naples, chanoine de Bologne, que des voleurs avaient dépouillé en Frise, lorsque de Pologne il s'acheminait vers l'Espagne ; – de frère Robert *Byrdus*, abbé de Saint-Évin en Hibernie, licencié en théologie, exilé pour la foi ; – de dom Juan Daguino, « jadis baron de Poole, chevalier de Bathe, anglais de nation, à présent fugitif et, par arrêt du parlement de Londres, déclaré roturier, pour avoir reçu en sa maison le R. P. Henry Garnet, jésuite, martyr d'heureuse mémoire. »

G. 2309. (Liasse.) – 155 pièces, papier.

1621. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Hubert, maître de grammaire des enfants de chœur ; – de l'avocat Cahaigues ; – de Robert Ruellon, payeur des juges présidiaux ès bailliages de Caux et de Gisors, exerçant l'office de receveur héréditaire des décimes et subventions au diocèse de Rouen. – Frais d'un voyage de Rouen à Hermanville. – Aumônes à l'archevêque de Birache (signature de ce personnage en grec, Rouen, 25 janvier 1621) ; – à Anselme Dimyon *de Gumbravo*, médecin anglais exilé pour la foi, se rendant en pèlerinage à Rome ; – à Christophe Constable, anglais ; – à Adam Wytot, écossais. – Don d'ornements aux églises de Clais et de Baillolet.

G. 2310. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 240 pièces, papier.

1622. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire de Pierre Le Houx, maître du *Petit-Salut*, pour vins par lui baillés à Messieurs de Notre-Dame le jour de l'Ascension. – Frais d'un voyage à Gaillefontaine. – Quittances de Mathieu Poullain, avocat à la Cour, bailli du chapitre. – Aumônes à frère Diego de Saint-Laurent, religieux de la Merci et de la Rédemption des captifs, retournant en son pays ; – à deux ecclésiastiques venant de Rome ; – à Jean Averé, pauvre gentilhomme anglais (ne paraît pas avoir su écrire) ; – à Jean Senechal, prêtre de Clérac, chassé par les hérétiques ; – à Pierre de la Vallée, religieux de l'hermitage de Senart en Brie ; – à Pierre de Rozel, prêtre de la ville d'Aigues-mortes, « forcé de s'éloigner de sa résidence à raison des orages qui couroient en son pays. »

G. 2311. (Liasse.) – 20 pièces, papier.

1623. – Quelques pièces justificatives du compte du même. – Aumônes faites par le chapitre aux hôpitaux de Rouen ; – à Dydace de Fonseca, « pauvre garçon diacre de Raynes de Portugal » ; – au père Sabas, grec, de l'ordre de Saint-Basile ; – à Charles de Beaucourt, prêtre d'Arras ; – à *Antonius* de la Barre, « écolier naguère converti. » – Payé à David Du Petit-Val et Louis Costé, marchands libraires et imprimeurs, 210 livres tournois, tant pour avoir livré en blanc pour MM. du chapitre 54 des missels naguères imprimés à l'usage de cette église avec les Passions et 2 suppléments, que pour 50 bréviaires complets par eux aussi livrés en blanc pour les chapelains. »

G. 2312. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 280 pièces, papier.

1624. – Pièces justificatives du compte du même. – Frais de voyage de Rouen au Bec-de-Mortagne ; on dîne sur la route au Bosc-Hérison. – Frais de réparations au manoir de l'Isle à Gisorset à celui de Roumare. – 4 livres de gratification à quelques personnes qui avaient trouvé en la rivière d'Andelle certaine *pierre laie* servant de marque pour le cours de l'eau que le chapitre a

droit d'avoir en ladite rivière pour faire moudre le moulin de Douville. – Quittances de Henri Fremart, maître des enfants de chœur. – Aumônes, sur leurs requêtes, à Calba, moine grec, abbé du monastère de Sainte-Marie appelé *Phæniceotissa*, rançonné par les Turcs, et au grec *Contarenus Paleologus* ; – à Jean-Baptiste *Cornurivius*, d'Anvers (requête en vers latins) ; – à *Donatus Calanus*, pauvre hibernois ; – à Salvator de Rossi, prêtre italien et théologien ; – à 2 religieux italiens de l'ordre de Saint-Jérôme ; – à Pierre Le Brun, Ce Verdun, écolier passant ; – à Jean d'Alleren, prêtre du diocèse de Clermont, allant faire son voyage à Monsieur Saint-Michel ; – à 3 pauvres marchands qui avaient été détroussés dans la forêt de Fontainebleau (l'un d'eux avait un fils qui avait pris part, la veille, au chant de musique en la cathédrale) ; – à Louis Lefebvre, orfèvre, natif de Rouen (il s'était retiré en diverses villes du Midi et avait embrassé la religion protestante ; il avait perdu tout ce qu'il avait à la prise de la ville de Saint-Jean par le Roi ; il s'était alors réfugié, avec sa femme et ses enfants, en la ville de Dieppe où il avait été converti par le prédicateur de Saint-Jacques).

G. 2313. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 190 pièces, papier.

1625. – Pièces justificatives du compte du même. – Supplique de Lazare Yves, maître des enfants de chœur, aux fins d'obtenir une augmentation de gages eu égard au renchérissement de toutes les denrées. – Supplique de Martin Allain, concierge des prisons du bailliage ; il demande au chapitre une gratification pour avoir fourni, suivant l'usage, 20 citrons et 20 touffeaux aux chanoines députés à faire la recherche du prisonnier pour le privilège Saint-Romain. – Quittances de Henri Boyvin, évêque de Tarse, doyen du chapitre de Rouen ; – de Hubert, maître de grammaire des enfants de chœur.

G. 2314. (Liasse.) – 195 pièces, papier.

1626. – Pièces justificatives du compte du même. – Listes des réceptions faites au chapitre de Rouen, de la Saint-Michel 1625 à la Saint-Michel 1626. – Prétoire construit à Martinéglise. – Au banquet de l'Ascension : 7 douzaines de petits pains mollets eschappellés, à 10 sous la douzaine ; 2 douzaines de grands pains de deux de chapitre, à 44 sous la douzaine ; une douzaine de pain de chapitre bizet, 12 sous ; une douzaine et demie de pains blancs ronds, 30 sous ; – Don gratuit à Jacques Des Vaux, doyen des enfants de chœur, licencié d'aube, pour aller étudier au collège. – Demande d'augmentation de gages par Michel Clerel, haute-contre, fondée sur l'excessive cherté de toutes choses. – Quittances de Nicolas Grisel, ci-devant receveur des Clémentins, de Lazare Yves, etc.

G. 2315. (Liasse.) 165 pièces, papier.

1628. – Pièces justificatives du compte du même. – Secours à 2 pauvres religieux, prêtres de Saint-Pol premier hermite, du quartier de Bordeaux ; – à Thomas Bigge, anglais ; – à un pauvre prêtre de Rome ; – à Coquart, gentilhomme de Lorraine, estropié pour le service de Dieu et du Roi ; – à Laurent *Corradus*, italien venant de la Basse-Allemagne, se rendant à Saint-Jacques de Compostelle ; – à Lambert Laisné, prêtre du diocèse de Séez, revenant de Rome et de Notre-Dame de Lorette ; – à Estienne Duffé, et à la congrégation des prêtres et écoliers hibernois réfugiés à Rouen : « Entre mille autres persécutions, leurs parents et amys sont sévèrement défendus de leur envoyer aucun aide ; ils périssent de faim. »

G. 2316. (Liasse.) – 162 pièces, papier.

1628. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittance de Lazare Yves, maître des enfants de chœur. – Supplique de Louis Chesnu, huissier messenger du chapitre ; il demande augmentation de ses gages, attendu la cherté des vivres. – Procuration donnée à Pierre Chrestien, curé de Saint-Patrice de Rouen, par François Gaultier, docteur en théologie, principal du collège de Sainte-Barbe à Paris, ci-devant pénitencier de l'église de Rouen. – Pain et vin présentés au duc de Villarts et à M. Féron, secrétaire du Roi. – « Frais pour le fait des sorciers pris à Londinières : à deux chirurgiens qui ont visité et rasé l'un des deux sorciers, 9 livres. »

G. 2317. (Liasse.) – 122 pièces, papier.

1629. – Pièces justificatives du compte du même. – Pour le festin de l'Ascension, 68 pots de cidre achetés à raison de 5 sous le pot. – Pour avoir fourni 3 mais, 2 pour faire de la feuillye, et

un entier pour le chapitre, 15 sols. – Pour avoir fourni des herbes à semer, tant au chapitre qu'à la chambre des comptes, 5 sous. – Fourniture de verre blanc par Antoine Bezoche : 32 pieds de verre, à 3 sous pièce ; pour avoir fait 2 vitres neuves en plomb contenant 10 pieds et demi de verre, à 4 sous 6 deniers le pied, valent 47 sous 5 deniers. – « 150 livres au prieur et aux religieux du couvent des jacobins pour leur aider à supporter les grandes despenses et frais qu'il leur Conviendra de faire pour la nourriture de grand nombre de religieux de leur ordre, lesquels de toutes parts viendront en leur chapitre provincial. » – Gosselin, curé de Saint-Jean de Triquerville, demande aux chanoines de contribuer, comme décimateurs, aux réparations de son église ; « le chanceau auroit grand besoin d'une voulte ou lambris pour empêcher et obvier à la cheute des tuiles, qui arrive souvent par la grand fureur et impétuosité des vents ausquels la dicte église est exposée. » – Quittance de M. Heudebert, chanoine, aumônier du duc de Longueville, gouverneur de Normandie.

G. 2318. (Liasse.) – 195 pièces, papier.

1630. – Pièces justificatives du compte du même. – Marché fait, au nom du chapitre, par les 2 chanoines intendants du pistrin, avec Robert le Cellier, marchand boulanger de Rouen. – Vin claret et vin blanc pour le festin de l'Ascension. – Au clerc de l'œuvre, pour la chandelle, mai et herbes à semer qu'il a fournis pour ledit festin, 41 sous 8 deniers. – Citrons et touffeaux présentés, par le concierge des prisons du bailliage, aux chanoines qui ont visité les prisons pour le privilège de Saint-Romain. – 7 paroisses cotisées pour la nourriture de leurs pauvres. – Liste imprimée des chanoines.

G. 2319. (Liasse.) – 47 pièces, papier.

1630-1631. – Pièces justificatives de comptes classés sous le titre : *Acquits du coffre du chapitre*. – Secours à 3 cavaliers de la Navarre, « revenant des démolitions de Montauban ; » – à Vincent Grégoire, de Rome, détroussé par des voleurs au retour d'un pèlerinage ; – à Claude Bourgeois, aveugle, clerc du diocèse de Reims, licencié en théologie ; – à Arnold Ghysmaers, *silvæducensis, bonarum artium ludimoderator* ; – à Jean Pradines, du diocèse de Ventadour, lequel, « revenant de Sainte-Anne en Bretagne, avait trouvé sur le chemin, de mauvaises rencontres, des voleurs qui avaient volé jusques à son chapeau ; » – à Jacques Brown, pauvre écossais ; – à deux religieux écossais ; – à Etienne Duffé, principal de la congrégation des prêtres et des écoliers hibernois réfugiés à Rouen ; – au sieur de la Chaussée et autres musiciens ambulants.

G. 2320. (Liasse.) – 187 pièces, papier.

1631. – Pièces justificatives du compte du même. – Pour la réédification du chancel de Londinières, 120 livres ; – pour un autel portatif à l'église de Martinéglise, 40 sous. – Secours accordés, sur leur requête, à Etienne Duffé et à la congrégation des prêtres et des écoliers hibernois qui, « par la persécution des hérésies en leur pays, sont réfugiés en cette ville de Rouen pour se rendre capables, par leurs études et leur vertueuse vie, de défendre la foi catholique apostolique et romaine. »

G. 2321. (Liasse.) – 165 pièces, papier.

1632. – Pièces justificatives du compte du même. – 50 livres à M^e Hubert Renault, tailleur héréditaire pour le Roi en la monnaie, comme avances sur le travail qu'il doit faire pour le chapitre. – Pain et vin présentés à M. de la Mailleraye. – A Pierre du Vivier, maître menuisier à Rouen, 100 livres pour avoir fait un tabernacle à l'église de Londinières. – Aux augustins de Rouen, 150 livres « à eux accordées de don gratuit, en considération des frais qu'il leur conviendra faire pour la nourriture des religieux qui s'assembleront ici de toutes parts en leur chapitre provincial et eu égard à la pauvreté dudit couvent. » – Don gratuit de 36 livres à François Hardy, vicaire perpétuel de Martinéglise, en considération de plusieurs larcins faits à diverses fois en son presbytère. – Mémoires du festin de l'Ascension. – Rôle des réceptions faites au chapitre, de la Saint-Michel 1631 à la Saint-Michel 1632.

G. 2322. (Liasse.) – 149 pièces, papier.

1633. – Pièces justificatives du compte du même. – Guillaume Hubert, l'un des chapelains du collège des Clémentins, maître de grammaire des enfants de chœur, demande une augmentation

de gages : « Pour la peine et diligence qu'il apporte à faire la leçon aux enfants, pour les enseigner à lire et les commencements de la grammaire, n'a que 36 livres de gages par an. » – « Secours pour acheter quelques chemises, collets et autres hardes à l'enfant de chœur Louvel dont le père seroit décédé de maladie contagieuse. » – Secours aux habitants de Longchamp : « Depuis le mois d'aoust dernier, ils ont esté tellement infectez de la maladie contagieuse que pour subvenir à la nécessité des pauvres mallades, outre les charités particulières, ils ont esté obligés d'alliéner et engager leurs biens ; » – à David Gilles, curé du Bec-de-Mortagne : « Il auroit commencé à faire lambrisser la nef de son église affin de décorer le lieu pour plus facilement apporter de la dévotion au peuple ; il s'agit d'achever l'œuvre qui seroit difforme s'il n'estoit conduit à sa perfection. » – 9 livres 4 sous à l'archevêque et patriarche d'Ouride en Asie, passant par Rouen.

G. 2323. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 135 pièces, papier.

1634. – Pièces justificatives du compte du même. – Liste des réceptions faites au chapitre de Rouen, de la Saint-Michel 1633 à la Saint-Michel 1634. – 16 livres à Mathieu Le Testier, joueur de cornet en la cathédrale, pour un cornet qu'il avait fait venir d'Angleterre. – 40 livres à Michel Martin, maître des enfants de chœur, « pour leur faire passer leur semaine de récréation à l'ordinaire au Boisguillaume. » – 53 livres à l'organiste de Saint-Omer. – Secours à Jacques Le Roy, vicaire perpétuel de Balliolet : « En la dicte paroisse il y a viron 300 communiants avec 3 hameaux distants de beaucoup l'un de l'autre ; n'a pour tout bien et revenu que 60 livres de pension et quelque peu de noales et vertes dîmes sur quoi il paye 20 livres de décimes. »

G. 2324. (Liasse.) – 160 pièces, papier.

1635. – Pièces justificatives du compte du même. – Congé de 15 jours accordé aux enfants de chœur pour aller se récréer aux champs. – Le clerc de chœur demande une gratification « d'autant que la rigueur et longitude de l'hiver lui auroit fait faire de la dépense plus qu'à l'ordinaire en charbon, tant pour l'autel du chœur que pour chauffer les enfants et que le charbon seroit enchéri de plus d'un tiers. » – Prébende de feu M. Bérenger adjudgée à Charles Langlois, par le prix de 40 livres par an.

G. 2325. (Liasse.) – 187 pièces, papier.

1636. – Pièces justificatives du compte du même. – Rôle des prises de possession. – 36 livres à Claude Le Cuillier, enfant de chœur, nommé à l'une des bourses du collège de Justice à Paris. – 59 livres pour vin et bouteilles fournis à MM. de la Cour des aides et officiers du grenier à sel. – Quittances des chanoines Caresmel, Le Roux, Aubourg, Le Metel, Anzeray, De la Place, Throsnel.

G. 2326. (Liasse.) – 171 pièces, papier.

1637. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Martin, maître des enfants de chœur, des joueurs de cornet, de sacquebute employés à la maîtrise, du sieur De Grouchy, chirurgien (pour 7 ou 8 saignées aux enfants de chœur par l'ordonnance de M. Le Pigny, médecin). – Mémoire de ce qui a été écrit, au nom du chapitre, par Toussaint Le Tondeur, chapelain : « Pour avoir reformé le grand tableau attaché dans le chapitre touchant les réceptions de MM. du chapitre ; – pour avoir écrit une missive à l'éminentissime cardinal de Richelieu composée par défunt M. l'archidiacre Halle ; – pour avoir écrit séparément les 2 épitaphes de MM. d'Amboise présentées à M. le prince ; – pour avoir écrit, par plusieurs fois, une épître envoyée à notre Saint-Père le Pape, dressée par M. Behotte, grand archidiacre. » – Quittance de M. Le Metel (Boisrobert).

G. 2327. (Liasse.) – 180 pièces, papier.

1637-1638. – Pièces justificatives du compte du même. – Liste des réceptions faites au chapitre de Rouen, de la Saint-Michel 1637 à la Saint-Michel 1638. – Quittance de Le Metel (Boisrobert). – Pain et vin présentés à M. le comte de Guiche, lieutenant pour le Roi en cette ville de Rouen, le jour de son arrivée, suivant l'ordonnance du chapitre du 28 janvier 1638. – Dépenses faites pour le festin de l'Ascension auquel assista l'archevêque Mgr François de Harlay : poires de bon-chrétien, pommes et oranges, 23 livres ; – pour les crèmes, les jonchez et les herbes à laver,

4 livres ; – pour la feuille et les herbes à semer, 20 sous ; – achat de 3 pots de vin d'Espagne, à 36 sous le pot.

G. 2328. (Liasse.) – 195 pièces, papier.

1638-1639. – Pièces justificatives du compte de Charles Delaistre, receveur du chapitre. – Liste des réceptions faites au chapitre, de la Saint-Michel 1638 à la Saint-Michel 1639. – Citrons et touffeaux présentés aux chanoines par le concierge des prisonniers du bailliage, lors de la visite des prisonniers prétendant au privilège de Saint-Romain. – Frais de voyage à Londinières. – Quittance de Michel Martin, maître des enfants de chœur. – Mention de Nicolas Moncuit, ci-devant maître de grammaire desdits enfants. – Clément Le Boullenger, musicien haute-contre, demande que ses gages soient augmentés « à raison du temps auquel nous sommes, où il fait grandement cher vivre, tout étant augmenté de moitié depuis quelque espace de temps. »

G. 2329. (Liasse.) – 175 pièces, papier.

1640. – Pièces justificatives du compte du même. – Prise à ferme des revenus de la prébende d'Ernemont. – 13 livres à MM. De Caux, Mahault et de Courvaudon pour frais par eux faits au voyage d'Elbeuf afin de voir M. de Gassion, suivant l'ordonnance du chapitre du 1^{er} janvier 1640. – Pain et vin présentés au dit Gassion, maréchal de camp des armées du Roi, suivant autre ordonnance du 16 janvier 1640. – Pain et vin présentés à MM. de Paris et Pascal (25 janvier 1640). – Voyage de chanoines à Dieppe, Martinéglise et Assigny ; – ils dînent à Têtes, logent à Dieppe, au *Cignot-d'Or*, à Neufchâtel au *Lion-d'Or*, se rendent à Forges, s'arrêtent à la Malmaison. – Frais du banquet de l'Ascension : poires de bon-chrétien ; 1 pain de sucre, 4 livres 7 sous. – Quittance de Donnier, maître de grammaire des enfants de chœur.

G. 2330. (Liasse.) – 180 pièces, papier.

1641. – Pièces justificatives du compte du même. – « Pain et vin fournis à MM. de l'officialité pour le jugement par eux donné, en faveur du chapitre, à rencontre des curés de Rouen. » – Frais de la reconstruction du four banal de Gisors.

G. 2331. (Liasse.) – 198 pièces, papier.

1642. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Jean Donnier, maître de grammaire des enfants de chœur ; – de Le Metel, abbé de Châtillon, chanoine de Rouen (Boisrobert). – Don gratuit au trésorier de l'église de Manneville pour réédifier, plus loin du chœur de cette église, l'école dudit lieu.

G. 2332. (Liasse.) – 180 pièces, papier.

1643. – Pièces justificatives du compte du même. – Vin offert aux syndics généraux du clergé. – Aumône accordée aux sœurs Félicité Roegiers et Jeanne Obry, religieuses du tiers-ordre de Saint-François en l'hôpital des Charriots d'Arras, obligées de quitter leur monastère à cause des guerres. – 380 livres pour le festin de l'Ascension. – Quittances des chanoines : Paris, pénitencier de la cathédrale ; – Nicolas du Tôt, prieur de Saint-Laurent-en-Lyons ; – Le Metel, sieur de Boisrobert, abbé de Châtillon-sur-Seine (signé : de Metel) ; – Joly ; – Donnier, maître de grammaire des enfants de chœur.

G. 2333. (Liasse.) – 230 pièces, papier.

1645. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Constantin Heudebert, sieur du Buisson, conseiller du Roi, trésorier général des Etats de Normandie ; – Bernard Le Pigny et M. Dehors, princes du Puy de Sainte Cécile ; – Clément le Boullenger, maître des enfants de chœur. – Secours accordé à Jacques Lefebvre, organiste à la cathédrale.

G. 2334. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 135 pièces, papier ;

1648. – Pièces justificatives du compte du même. – Travaux au four banal de la ville de Gisors. – Frais de voyage à Villers-en-Vexin. – Gratian Lenfant, prêtre, chapelain du collège des Clémentins, demande à être gratifié de la place de maître de grammaire des enfants de chœur, vacante par la démission de maître Jean Donnier ; – son admission, le 3 octobre 1647, à 48 livres de

gages par an. – Quittances des chantres, des joueurs de serpent et de cornet. – Jacqueline Ribout, femme de Jean Le Tournois, cornet de la cathédrale, expose que « son mari a montré à jouer du cornet à un enfant de chœur pendant 1 mois, à raison de 3 heures par jour, et que pour tant de leçons il lui a été accordé une pistole. Il y a pris tant de travail et s'y est tellement altéré le cerveau, qu'il y a gagné le mal dans lequel il est à présent ; car auparavant il estoit sage, et sa conversation estoit agréable à tout le monde. A présent il est réduit dans une prison, les fers aux pieds et aux mains, sans bien et sans argent, et dans un état si misérable qu'il fait plorer ceux qui le vont voir. »

G. 2335. (Liasse.) – 182 pièces, papier.

1650. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Raoul Bretel, doyen du chapitre ; – Bernard Le Pigny et Pierre de Caradas, princes de la confrérie de Sainte-Cécile ; – Le Boullenger, maître de la maîtrise ; – Gratian Lenfant, maître de grammaire des enfants de chœur. – Rabais accordé au fermier des dîmes de Bezancourt, « à raison de la grande stérilité de l'année dernière et de la ruine totale des dîmes arrivée cette année par la grêle et inondation d'eaux. » – Réédification de l'église de Martinéglise. – 40 tonneaux de froment achetés à La Rochelle, chargés sur le navire de Joos Janssen, *Le Bœuf couronné*. – Police d'assurance imprimée, datée de Rouen.

G. 2336. (Liasse.) – 260 pièces, papier.

1651. – Pièces justificatives du compte du même. – Fourniture de verres (carré, en losange, marquerterie de verre) pour les maisons canoniales. – Frais de voyages : à Gaillon pour conférer avec Monseigneur touchant le concile provincial ; – à Londinières, pour la réconciliation de l'église dudit lieu. – Subventions dans les paroisses pour la nourriture des pauvres. – Quittances de Le Boullenger et de Gratian Lenfant. – Liste de Messieurs qui ont été reçus en chapitre, à des dignités ou à des canonicats, de la Saint-Michel 1650 à la Saint-Michel 1651.

G. 2337. (Liasse.) – 190 pièces, papier.

1652. – Pièces justificatives du compte du même. – Achat de serges de Fécamp, de Caen, de Darnétal pour les enfants de chœur. – Liste de Messieurs qui ont été reçus en chapitre, depuis la Saint-Michel 1651 jusqu'à la Saint-Michel 1652. – Quittance de Le Boullenger et Gratian Lenfant ; – de Bernard Le Pigny et Pierre de Caradas, princes du Puy de Sainte Cécile.

G. 2338. (Liasse.) – 195 pièces, papier.

1654. – Pièces justificatives du compte du même. – 25 livres à Pierre Vyc, chapelain, pour avoir, pendant 4 mois, instruit les enfants dans la langue latine, – Achat de serges de Fécamp pour les enfants de chœur. – Don gratuit d'un écu par an à un de ces enfants, âgé de 19 ans, depuis 9 ans à la maîtrise, « pour le faire solliciter de son infirmité et ensuite le faire étudier. » – Listes imprimées des chanoines.

G. 2339. (Liasse.) – 170 pièces, papier.

1655. – Pièces justificatives du compte de François Osmont, receveur du chapitre. – Liste des réceptions des dignités, chanoines et chapelains, depuis la Saint-Michel 1654 jusqu'à la Saint-Michel 1655. – Journée de plâtrier à Rouen, 25 sous ; – de manœuvre, 14 sous. – Prix du millier de tuile, 12 livres 5 sous. – Quittances de chanoines, de chapelains, de chantres, etc.

G. 2340. (Liasse.) – 123 pièces, papier.

1656. – Pièces justificatives du compte du même. – « Liste des réceptions de MM. les dignités et chanoines en l'église cathédrale Notre-Dame de Rouen, depuis le 29 septembre 1655 jusques à pareil jour 1656. » – Pension continuée à M. Heudebert, chanoine, pour aller étudier à Paris. – Achat de serges de Caen, de Fécamp et de Saint-Lô pour les enfants de chœur.

G. 2341. (Liasse.) – 136 pièces, papier.

1657. – Pièces justificatives du compte du même. – Gratification aux enfants de chœur pour aller passer leur semaine de récréation au Vaudreuil. – 13,618 livres payées aux chanoines pour leurs méreaux par Pierre Ganu, chapelain et distributeur du chapitre. – 12 livres par an aux chapelains du collège du Pape « pour avoir chanté, à la décharge du sous-chantre, les invitatoires,

tant des fériés, fêtes simples et offices de la Vierge que eslevé les psaumes aux vêpres des mêmes fêtes. » – Quittance de Duhamel, curé de Saint-Paër en Gaux, chapelain de la chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul de Lyons, fondée en la cathédrale.

G. 2342. (Liasse.) – 135 pièces, papier.

1659. – Pièces justificatives du compte du même. – Frais de voyage de Rouen à Gisors. – Mémoire des frais faits, au Conseil du Roi, pour MM. de l'église de Rouen, contre les habitants du bourg d'Auffay, M. le duc de Longueville et M. des Hameaux. – Achat de serges de Saint-Lô pour les enfants de chœur. – Rabais au fermier des dîmes de Londinières « à raison de la perte par lui soufferte, ces jours derniers, par les inondations et hauteur extraordinaire des eaux. »

G. 2343. (Liasse.) – 105 pièces, papier.

1660. – Pièces justificatives du compte du même. – Sur la requête de M. Le Boullenger, maître des enfants de chœur, le chapitre lui permet de les mener se récréer à la Vaupalière pendant 6 jours, et lui accorde, pour frais extraordinaires, une subvention de 60 livres. – A François Rieté, nouveau converti, gratification de 100 sous. – Rabais accordé aux fermiers de Petitville à cause des dégâts occasionnés par l'inondation de la mer.

G. 2344. (Liasse.) – 148 pièces, papier.

1661. – Pièces justificatives du même. – Chapitre cotisé a 250 livres par an pour la subvention des pauvres valides de la ville de Rouen. – Quittances de Léonore de Souvré, abbesse de Saint-Amand de Rouen. – Journée de plâtrier, 25 sous ; – de manœuvre, 14 sous.

G. 2345. (Liasse.) – 175 pièces, papier.

1662-1663. – Pièces justificatives du compte du même. – Liste des chapelains, dignités, chanoines reçus en la cathédrale, du 1^{er} octobre 1662 au 1^{er} octobre 1663. – Procuration donnée à Nicolas Jammet par Jean Heudebert, sieur du Buisson, prêtre, ci-devant chanoine et chancelier de l'église de Rouen, demeurant à Paris rue Simon-le-Franc, paroisse Saint-Merry.

G. 2346. (Liasse.) – 165 pièces, papier.

1664. – Pièces justificatives du compte du même. – Aumône à frère Louis de Largille, prieur des carmes de Rouen. – Pensions à M. Heudebert ; – à M. Choart, chanoine étudiant ; – à M. Félix, ci-devant chanoine. – Obits du grand et du petit autel, obits manuels.

G. 2347. (Liasse.) – 163 pièces, papier.

1665. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittance de M. Vyc, maître de grammaire des enfants de chœur. – 2 livres achetés pour être offerts comme cadeau à M. Castel, avocat au Parlement. – Pour le louage d'un cheval pendant 3 jours, 6 livres.

G. 2348. (Liasse.) – 165 pièces, papier.

1666. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire de Guillaume Le Vieil, vitrier : 8 panneaux de verre neuf, contenant 48 pieds, à 4 sous 6 deniers le pied. – Quittances du chapelain de la chapelle de Saint-Mathurin ; – de Saillet, agent des affaires du chapitre. – Réédification de la petite halle de Londinières. – 60 sous aux compagnons imprimeurs du missel, suivant l'ordonnance du chapitre du 12 novembre 1666. – Au sieur du Rocher, maître de buvettes du Parlement, 8 livres 15 sous pour 8 pots de vin qui ont été présentés à M. de la Galisonnière, intendant de la généralité, dernier août 1666.

G. 2349. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 145 pièces, papier.

1667. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire des livres achetés pour les enfants de chœur : – 4 rudiments, 10 sous ; – un livre de Despautère, 7 sous ; – 3 catéchismes de Canisius, 7 sous 6 deniers ; – 3 livres d'épîtres de saint François-Xavier en latin, 18 sous ; – 4 papiers pour apprendre à écrire, 1 livre. – Achat de frocs à Basqueville pour les enfants de chœur. – Achat de tuiles, à 12 livres le mille.

G. 2350. (Liasse.) – 120 pièces, papier.

1670. – Pièces justificatives du compte de Gabriel Des Dames, receveur du chapitre. – Frais de voyage de 3 chanoines à Gaillon, le dernier septembre et le 1^{er} octobre 1669 : « Pour le passage au Port-Saint-Ouen, le disner au Vaudreuil et la despense des cochers et des chevaux, 13 livres ; – ledit jour et le lendemain, à Gaillon, pour les valets et la despense des cochers et chevaux en l'hostellerie de l'*Escu*, pour le souper et le desjeuner, 15 livres 10 sous ; ledit jour, au Pont-de-l'Arche, pour le disner et la despense et nourriture des cochers et des chevaux et passage du barc, 15 livres 10 sous. » – Pour la nourriture des enfants de chœur, 1,700 livres.

G. 2351. (Liasse.) – 180 pièces, papier.

1672. – Pièces justificatives du compte du même. – Pension de 300 livres à M. de la Mothe-Papavoine, chanoine, pour aller étudier à Paris ; – à M. Duhamel, *idem*. – Mémoire des médicaments fournis par C. Du Hamel, apothicaire, aux enfants de chœur, par l'ordonnance du médecin. – Requête adressée au chapitre par les « trente petites prebendées fondées en la cathédrale par feu illustrissime personne Monseigneur saint Romain, vivant archevesque de Rouen ; » elles exposent qu'il leur est dû, chaque année, 100 sous pour un obit qui se célébrait la veille de la Saint-Jean, auquel elles avaient coutume d'assister.

G. 2352. (Liasse.) – 184 pièces, papier.

1672. – Pièces justificatives du compte du même. – Pour les enfants de chœur : trois dictionnaires de Pajot, à 15 sous ; – une douzaine de catéchismes, 12 sous ; – 4 rudiments, 10 sous ; – 10 mains de papier, 2 livres. – Quittance de Jacques Le Sueur, maître de la musique de Notre-Dame de Rouen.

G. 2353. (Liasse.) – 130 pièces, papier.

1673. – Pièces justificatives du compte du même. – Aux petites chanoinesses de Saint-Romain, 100 sous. – A M. de Cahaigues, avocat au Parlement, pensionnaire du chapitre, pour sa pension d'un an, 100 livres. – A M. Jacques Le Carpentier, pour l'écriture du papier terrier de Londinières, 18 livres. – A M. Sauvage, marchand à Dieppe, pour fourniture de deux milliers d'ardoise pour les réparations de l'église de Grèges, 44 livres. – Calice d'argent acheté 35 livres pour l'église du Bec-de-Mortagne. – Livres achetés pour les enfants de chœur : 8 Behourt à 14 sous pièce ; – 1^{re} partie de Behourt, 6 sous ; – 12 catéchismes pour 12 sous. – Mention de M. Poulain, directeur des religieuses de Sainte-Marie du Pollet.

G. 2354. (Liasse.) – 198 pièces, papier.

1674. – Pièces justificatives du compte de Michel Des Dames, receveur du chapitre. – Frais de réparation de la petite ferme de Bailly-en-campagne. – Quittances de M. de Cahaigues, avocat au Parlement ; – de Georges Hacquet, porteur de procuration de Mgr Molony, évêque de Limerick en Irlande (pension de 600 livres). – Garde-malade à Rouen, 1 livre par jour. – Pour une perruque pour Robert Le Roux, doyen des enfants de chœur, 5 livres.

G. 2355. (Liasse.) – 195 pièces, papier.

1675-1676. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittance de Mgr Molony, évêque de Limerick (datée de Rouen, 27 mai 1676). – A M. de Cahaigues, avocat, pension de 100 livres par an. – Louage d'un cheval, 30 sous par jour. – Rabais au fermier des dîmes de Saint-Martin-au-Bosc parce que la moitié des terres avait été grêlée au mois d'août 1674.

G. 2356. (Liasse.) – 145 pièces, papier.

1676. – Pièces justificatives du compte de M. François Fleury, receveur général du chapitre. – Mémoire d'apothicaire ; – de chirurgien (8 saignées aux enfants de chœur). – 4,200 livres aux chanoines pour la résidence de Pâques. – Pour une demi-année de la pension de Mgr Molony, évêque de Limerick et chanoine de Rouen, 390 livres. – A Jacques Reaulx, prêtre de Saint-Amand de Rouen, 100 livres pour avoir enseigné la grammaire aux enfants de chœur pendant un an.

G. 2357. (Liasse.) – 65 pièces, papier.

1677. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire des frais de maladie d'un enfant de chœur : demi-livre de sucre, 6 sous ; – pour 4 poulets pour faire de l'eau de poulet, suivant l'ordonnance du médecin, 1 livre ; pour 2 cordes de fagot et 1 de bûches, 26 livres 5 sous.

G. 2358. (Liasse.) – 111 pièces, papier.

1678. – Pièces justificatives du compte du même. – 780 livres de pension à Mgr Molony, évêque de Limerick, touchées par Catherine Druel, veuve de Georges Hacquet. – 100 livres de gages par an à Reaulx, maître de grammaire des enfants de chœur. – Quittance de M. Le Picard, trésorier des pauvres valides de l'hôpital général : 400 livres aumonnées auxdits pauvres pour la quête extraordinaire qui avait eu lieu cette année. – Travaux aux chanceaux des églises de Grèges et d'Hermanville.

G. 2359. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1679. – Pièces justificatives du compte du même. – 1 livrée de pain par jour au concierge de l'archevêché, 100 livres 7 sous 6 deniers. – 29 livrées de pain au prédicateur de l'avent, 7 livres 19 sous 6 deniers. – 49 livrées au prédicateur du carême, 13 livres 9 sous 6 deniers. – Gages de plâtrier, 22 sous par jour ; de maçon, 25 sous ; de manœuvre, 14 sous. – Pension de 100 livres accordée à M. le chanoine Paris.

G. 2360. (Liasse.) – 138 pièces, papier.

1680. – Pièces justificatives du compte du même. – Pour la subsistance des enfants de chœur, 1,700 livres. – Pension de 500 livres à M. l'abbé de Grancey, chanoine et grand archidiacre. – Quittance de M. de Cahaignes, avocat, pensionnaire du chapitre. – Pour les réparations du chancel de Martinéglise, 100 livres.

G. 2361. (Liasse.) – 77 pièces, papier.

1681. – Pièces justificatives du compte du même. – Don gratuit de 100 livres au chanoine Paris ; – de la même somme » aux R. P. Capucins de hors le pont, à cause de l'incendie arrivé en leur maison. » – 780 livres de pension à Mgr Molony.

G. 2362. (Liasse.) – 52 pièces, papier.

1682. – Pièces justificatives du compte du même. – Remercîments à M. l'archidiacre Hallé pour les extraits qu'il a levés à l'hôtel-de-ville concernant la séance de MM. du chapitre au bureau. – Quittance de Mgr Molony, de l'abbé de Vaurouy, de l'avocat de Cahaignes.

G. 2363. (Liasse.) – 65 pièces, papier.

1683. – Pièces justificatives du compte du même. – Dépense faite par M. Auvray en allant informer contre M. Levesque : louage de 2 chevaux, à 50 sous par jour ; repas à la Malmaison sur la route de Neufchâtel, 15 sous. – Mémoires d'apothicaire et de chirurgien. – Réparations au moulin de Roumare : valettes à 12 sous le cent ; feurre long à 1 livre le cent.

G. 2364. (Liasse.) – 71 pièces, papier.

1684. – Pièces justificatives du compte du même. – « Mémoire que je soussigné (l'abbé Gaudon), député du chapitre, donne de mes voyages à Versailles et de la dépense que j'y ay faite, lorsque j'y suis allé pour y solliciter près du Roy quelque gratification en faveur des réparations de notre église : j'y ay fait huit voyages, le premier, avec MM. les abbés de Champigni et de Séricourt, le propre jour que la Reyne mourut ; le second, avec Mgr l'archevêque, un peu avant Noël, lorsque je présentay notre placet ; » le tout se monte à 45 livres. – Une douzaine de bouteilles de vin présentées à M. de Marillac, intendant, (16 janvier 1684). – Journée de maçon à Rouen, 25 sous.

G. 2365. (Liasse.) – 73 pièces, papier.

1685. – Pièces justificatives du compte du même. – Impression de 60 grands placards pour la bulle du jubilé, 3 livres 10 sous. – 250 livres accordées au bureau des pauvres valides, « dont les

nécessités sont augmentées par la rigueur de la saison. » – Frais de voyage à Londinières : mention de la chute de la première voûte de l'église du dit lieu.

G. 2366. (Liasse.) – 66 pièces, papier.

1686. – Pièces justificatives du compte du même. – Menu du repas de l'Ascension. – Quittance du père Pommeraye, bénédictin de Saint-Ouen : 250 livres pour son livre de l'histoire de l'église de Rouen. – Mémoires du chirurgien et de l'apothicaire des enfants de chœur. – Quittance de M. Boyvin de Vaurouy, de Catherine Druel, ayant pouvoir de Mgr Molony.

G. 2367. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 97 pièces, papier.

1687. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Madame Bellinet, veuve de M. Maury, avocat au bailliage de Rouen et bailli du chapitre ; – de M. Seney pour ses salaires du travail qu'il fait à mettre en ordre les archives de l'église, du 9 juin au 1^{er} octobre, à raison de 25 sous par jour. » – 4 livres 18 sous pour le vin présenté à M. Theroulde, chanoine et prédicateur du jour de l'Assomption.

G. 2368. (Liasse.) – 121 pièces, papier.

1688. – Pièces justificatives du compte du même. – Dépense faite pour pain et vin offerts à MM. les officiers du sel lors de la livraison de 2 muids de sel à MM. Du chapitre de Rouen : pour 6 douzaines de bouteilles de vin, 27 livres 10 sous ; pour 20 pains, de 6 sous l'un, 60 livres. – Frais pour l'instruction du procès criminel intenté contre Jacques Le Normand et ses complices, ledit procès fait à Londinières. – Procès au Conseil pour raison du privilège Saint-Romain contre la veuve et les héritiers Darsy ; M. Quentin de Richebourg rapporteur.

G. 2369. (Liasse.) – 58 pièces, papier.

1689. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire du repas de l'Ascension. – 12 bouteilles de vin présentées à M. de Chamillard, intendant de cette généralité (quittance du 18 février 1689). – Quittance de M. Barré, maître de latin des enfants de chœur. – Feuilles des obits de la grande cédule pour les termes de Saint-Jean et de Saint-Michel.

G. 2370. (Liasse.) – 81 pièces, papier.

1690. – Pièces justificatives du compte du même. – Frais de voyages à Gisors, à Vassonville et à Londinières : 3 jours de louage de cheval, 3 livres 15 sous. – Dépenses pour aller tenir les plaids à Londinières et à Roumare. – Mémoire du repas de l'Ascension : prix fait avec le sieur Bigot, cuisinier, 150 livres ; – 6 douzaines d'oranges douces, 10 livres 18 sous ; – vin, 65 livres 8 sous ; – louage de bouteilles et de verres, 7 livres 10 sous. – 1,700 livres à M. Le Sueur pour une année de la subsistance des enfants de chœur.

G. 2371. (Liasse.) – 88 pièces, papier.

1691. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire des matériaux fournis pour les réparations du chancel et de la tour d'Assigny. – Mémoire des frais faits pour l'obtention et l'expédition de l'arrêt du Conseil concernant les réparations de l'église de Martinéglise. – Mémoire du pain fourni aux pères jésuites pour le prédicateur qui a prêché l'avent et le carême. – Quittance de l'abbé de Grancey.

G. 2372. (Liasse.) – 81 pièces, papier.

1692. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire des frais de justice : à M. Barbier avocat, 5 écus ; – à son laquais, 2 pièces de 5 sous ; – en carrosses, pour solliciter et remercier les juges, un écu de 3 livres 6 sous. – Impression de monitoires, à 250 exemplaires, avec l'attache de M. Clément, vicaire général, à 50 exemplaires, avec l'attache du chapitre, 6 livres. – Mémoires des bouteilles de vin de Champagne fournies et livrées à MM. du chapitre pour les présents par eux faits à Mgr de Montholo, premier président au parlement de Normandie, et à M. Le Goux de la Berchère, intendant de la généralité de Rouen, lors de leur arrivée en cette ville : – le 26 février 1692, pour Monsieur l'intendant, livré 12 bouteilles de vin de Champagne à 22 sous l'une ; – le 29 du même mois, à Mgr le premier président, 12 bouteilles du même vin, même prix.

G. 2373. (Liasse.) – 85 pièces, papier.

1693. – Pièces justificatives du compte du même. – Achat de serges de Lyon, de Saint-Lô, de Basqueville poulies enfants de chœur. – A M. Daviel, maître de latin des enfants de chœur, 100 livres par an. – Mémoires d'apothicaire et de chirurgien. – « Dépens dont requiert taxe contre le chapitre Armand-Jean de Saint-Germain, chevalier, sieur de Vertheron, poursuivant l'adjudication par décret de la terre de Bezu-le-long sur Henri-Auguste d'Orléans., marquis de Rothelin. »

G. 2374. (Liasse.) – 100 pièces, papier.

1694. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire de M. L'honoré, docteur en médecine. – Vaisselle d'étain fournie à la maîtrise de Notre-Dame (assiettes, moutardières, salières, pots à l'eau, cuilliers, petis plats, tout en étain). – Accordé au maître de musique 10 livres « pour se servir de quelques basses et de quelques voix pour faire chanter à la messe du jour de l'Assomption de la Vierge, lesquelles il présentera et fera agréer par M. le chantre. » – Mémoire des frais faits à la réparation du chancel de Brachy. – Sceau de M. Henry, curé de Brachy.

G. 2375. (Liasse.) – 133 pièces, papier.

1695. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire de ce que M. Le Balleur, curé de Saint-Victor, a payé pour les réparations de la petite ferme appelée le Hangard. – Frais de voyage. – Aumône à maître Théodore Naamet-Allah, sous-diacre du diocèse de Damas. – Quittance de M. Gobbé, depuis trois ans avocat du chapitre, aux gages de 100 livres par an. – Frais d'impression : obituaire commençant au 1^{er} janvier 1695 et finissant au mois de mai, 50 exemplaires en papier marbré, plus 400 exemplaires en papier blanc, 4 livres 10 sous ; – *idem* commençant au mois d'avril et finissant au mois de septembre, même prix ; – *idem* commençant au mois d'octobre 1695 et finissant au mois de septembre 1696, 8 livres.

G. 2376. (Liasse.) – 79 pièces, papier.

1696. – Pièces justificatives du compte du même. – Journée de maçon, 1 livre 4 sous ; – de manœuvre, 13 sous. – A Roumare, 20 acres d'avoine fauchées, à raison de 25 sous l'acre. – Nourriture d'un prisonnier à Rouen, 404 jours, à raison de 3 sous 4 deniers par jour. – Michel Hermier, maître de musique. – Mémoire de M. L'honoré, médecin : 40 visites, 20 livres. – Achat de serges de Saint-Lô et de Basqueville pour les enfants de chœur.

G. 2377. (Liasse.) – 30 pièces, papier.

1697. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittance de M. Guérard, secrétaire du chapitre : 18 livres pour avoir travaillé, pendant près de 4 mois, toutes les après-midi, à déchiffrer et copier plusieurs titres et pièces concernant le privilège Saint-Romain. – Au sieur Diquemare, pour un très-grand nombre de pièces qu'il a transcrites, 33 livres 16 sous. – Quittance de M. L'honoré, médecin : 41 visites, 18 livres.

G. 2378. (Liasse.) – 105 pièces, papier.

1698. – Pièces justificatives du compte du même. – Aumône au sieur Couvels, gentilhomme irlandais, ci-devant officier au service du roi d'Angleterre. – Frais d'impression : obituaire de 1696, 60 exemplaires en papier marbré, 9 livres ; – obituaire de 1697, 100 exemplaires en papier marbré, 10 livres. – Quittance de M. L'ami, maître de musique de Notre-Dame ; – de M. De Caulx, maître de latin des enfants de chœur.

G. 2379. (Liasse.) – 55 pièces, papier.

1699. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire de ce qui a été payé pour la livraison du sel : 4 douzaines de bouteilles de vin de Bourgogne, à 25 sous la bouteille, aux officiers du grenier à sel, 67 livres 10 sous ; – 12 bouteilles de vin commun pour les autres officiers du chapitre, 9 livres ; – 5 douzaines et demie de fin osier, à 23 sous la douzaine, 6 livres 6 sous 6 deniers. – Aumônes à Georges Hariot, d'Édimbourg, officier réformé des troupes étrangères ; – aux sieurs Maccarthy et Verdun, pauvres gentilshommes irlandais ; – à une pauvre famille irlandaise ; – à la dame Donouan, d'Irlande ; – à Pierre Fernandez, chanoine de la cathédrale de

Fernambourg en Amérique ; – à sœur Marie-Anne Bolzée, supérieure de Saint-Nicolas près Philippeville ; – aux hospitalières de Maubeuge dont la maison avait été brûlée. – Mémoire des impressions faites pour le privilège de la fierte.

G. 2380. (Liasse.) – 179 pièces, papier.

1709. – Pièces justificatives du compte de MM. Le François et Henry, receveurs du chapitre. – Aumônes au sieur du Rouet, gentilhomme de Bretagne, ci-devant capitaine d'une compagnie du Fort-royal de la Martinique ; – à Gilles-Joseph Hynet, écuyer, sieur de Guyneville ; – à dame Hélène Butler, veuve du sieur Henri Gomorfort, irlandais, capitaine dans le régiment du roi d'Angleterre. – Quittance de M. Levasseur, avocat aux Conseils du Roi. – Mention de dom Jean Chabert, religieux de l'abbaye de Saint-Victor, prieur de Saint-Thomas. – Mémoire des frais qui ont été faits par M. de Séricourt, trésorier et chanoine de l'église de Rouen, pour l'affaire du privilège Saint-Romain pendant son voyage de Paris. – Mémoire du repas de l'Ascension : pour les violons, 3 livres 9 sous. – Au père bénédictin qui a prêché l'Assomption, 6 bouteilles de vin, 7 livres 12 sous. – Pour 2 basses de violon, le jour du serment de fidélité de M. d'Avranches, 2 livres.

G. 2381. (Liasse.) – 165 pièces, papier.

1701. – Pièces justificatives du compte de M. Le François, receveur général du chapitre. – Mémoire des frais faits par M. de Séricourt, trésorier et chanoine de l'église de Rouen, « pour les poursuites et sollicitations du procez du privilège de Saint-Romain. » – Honoraires de M. Couët de Montbeyeux, avocat au Conseil, et de M. Lemerre, avocat au parlement de Paris. – Pour vin présenté à M. l'intendant de Rouen, 25 livres.

G. 2382. (Liasse.) – 95 pièces, papier.

1702. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittance de M. F. Inor, avocat du chapitre : 100 livres de gages par an. – Mémoires d'apothicaire et de chirurgien pour les enfants de la maîtrise. – A M. De Caux, pour l'instruction des enfants de chœur, 100 livres par an. – A Michel L'ami, maître de musique de la cathédrale, pour la nourriture desdits enfants, 1,500 livres.

G. 2383. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1703. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire pour la dépense du festin de l'Ascension. – Quittances de M. Charles Guérard, prêtre, depuis 21 ans secrétaire du chapitre ; – de M. F. Inor, avocat au Parlement, pensionnaire dudit chapitre.

G. 2384. (Liasse.) – 175 pièces, papier.

1704. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire des frais et honoraires de M. Couët de Montbeyeux pour l'affaire du privilège de Saint-Romain. – Frais d'impression : impression à 100 exemplaires de la charte du roi Louis XII et autres pièces en conséquence pour l'octroi du sel, 20 livres. – A M. l'abbé de Saint-Clair, 19 livres pour faire transcrire et mettre en ordre le plumitif du greffe du chapitre. – Pour 12 bouteilles de vin de Bourgogne présentées à M. l'intendant, à raison de 36 sous le pot, 11 livres 16 sous. – Monitoire de Henri de Mouchy, official métropolitain, contre les auteurs et complices du meurtre commis en la personne de Michel Rendu, dit Petit-Berger, du hameau de Grainville, à Londinières.

G. 2385. (Liasse.) – 130 pièces, papier.

1705. – Pièces justificatives du compte de MM. Le François et Le Duc, receveurs généraux du chapitre. – A Nicolas Pillement, maître peintre à Rouen, 12 livres pour avoir peint en effigie le sieur Jacques Duval, ci-devant huissier du chapitre, condamné en la juridiction capitulaire. – Mémoire de ce qui est dû à un musicien pour avoir joué, pendant un an, de la basse continue : 15 sous par office.

G. 2386. (Liasse.) – 147 pièces, papier.

1706. – Pièces justificatives du compte de M. Le Duc, receveur général du chapitre. – A M. Marguerit, secrétaire du chapitre, 75 livres pour une demi-année de ses honoraires. – Mémoire pour

le service de feu M. Maigremont, célébré dans l'église de Saint-Nicaise le mardi 20 juillet 1706. – Mémoire de la dépense faite pour les plaids et autres voyages pendant l'année 1706.

G. 2387. (Liasse.) – 145 pièces, papier.

1707. – Pièces justificatives du compte du même. – Frais du festin de l'Ascension : 7 poulardes, 21 livres ; 21 poulets, 26 livres. – 4 pots et un demiart de vin de Canarie, à 50 sous le pot, envoyés à MM. Léger et Le Duc en reconnaissance de leurs services dans l'affaire des baliveaux. – Envoi, pour des motifs analogues, à M. de Lisle, de confitures de Rouen ; à un autre, de deux petits barils d'olives.

G. 2388. (Liasse.) – 111 pièces, papier.

1708. – Pièces justificatives du compte du même. – Achat de 62 chopines de vin de Champagne, à 18 sous la chopine. – Réparations de la voûte du chancel de l'église de Notre-Dame et Saint-Jean de Manneville. – Secours aux religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-François de Saint-Nicolas, proche Namur, en Flandre : « Elles ont souffert de grands maux pendant toute la guerre ; elles ont reçu et soigné dans leur maison les soldats malades et blessés de Sa Majesté. »

G. 2389. (Liasse.) – 117 pièces, papier.

1709. – Pièces justificatives du compte du même. – Réparations au clocher de l'église d'Assigny. – Chanoines imposés à 60 livres pour la subsistance des pauvres de Longchamp, à raison de leurs dîmes. – Achat, chez M. Lambert, faïencier, d'une douzaine de bouteilles d'osier fin, 30 sous.

G. 2390. (Liasse.) – 123 pièces, papier.

1710. – Pièces justificatives du compte du même. – Pour 46 chopines de vin de Bourgogne, 46 livres ; pour 44 bouteilles fines avec les bouchons, 5 livres, 10 sous. – Marguerite Le Clerc, maîtresse d'école et l'une des chanoinesses dites de Saint-Romain, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-du-Pont, reconnaît avoir reçu 100 sous pour lesdites chanoinesses. – Au trésorier des pauvres du grand bureau, 250 livres ; plus 400 livres d'aumônes volontaires. – Mémoires des journées de chevaux fournis au chapitre.

G. 2391. (Liasse.) – 123 pièces, papier.

1711. – Pièces justificatives du compte du même. – 49 chopines de vin de Beaune à 25 sous la chopine ; – 26 chopines de vin français à 28 sous le pot. – Réparations au chancel de l'église de Clais. – A M. Le Louvetel, vicaire de Notre-Dame de la Ronde, 12 bouteilles de vin, pour le remercier d'avoir fait la prédication du jour de l'Ascension, 12 livres.

G. 2392. (Liasse.) – 97 pièces, papier.

1712. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittance de Marie-Élisabeth de Barentin, abbesse de Saint-Amand de Rouen. – Prix de la journée de plâtrier à Rouen, 22 sous ; – de la journée de manœuvre, 14 sous. – Mémoire des remèdes fournis aux enfants de la maîtrise par M. Le Chandelier, apothicaire. – Méreaux et pain de Messieurs en l'année 1702.

G. 2393. (Liasse.) – 182 pièces, papier.

1713. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire à payer aux musiciens que le maître de musique de cette église a fait venir pour le *Te Deum* de la paix. – Prix de la journée d'un manœuvre à Londinières, 15 sous. – Mémoire du pain livré par Paul Le Tellier, maître boulanger à Rouen, pour les enfants de chœur de la cathédrale.

G. 2394. (Liasse.) – 215 pièces, papier.

1715. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire de la dépense faite à la députation de la ville d'Eu : 4 jours de chaise, 14 livres ; – au postillon qui a conduit, 3 livres 12 sous 6 deniers ; – pour les chevaux de chaise et de selle, 32 livres ; – pour la dépense, 33 livres. – Au clerc de M. Inor, avocat, pour son appointment annuel, 10 sous. – Quittance de Michel L'ami, maître de musique de Notre-Dame.

G. 2395. (Liasse.) – 125 pièces, papier.

1716. – Pièces justificatives du compte du même. – Frais de réédification du chancel de Baillolet. – Pour le carrosse de MM. les députés qui ont été saluer M. l'intendant de la généralité, 2 livres 12 sous 6 deniers. – 100 sous au clerc de M. Inor, avocat.

G. 2396. (Liasse.) – 164 pièces, papier.

1717. – Pièces justificatives du compte de M. Gueroult, receveur général du chapitre. – 15 livres à M. Le Tellier, avocat, pour plusieurs plaidoyers qu'il a faits ces jours derniers pour le chapitre contre les prêtres de Dangu et contre les fermiers de Petiville. – Mémoire pour les joueurs de basse continue, de Pâques 1716 à Pâques 1717. – 5 livres à M. Faucon, clerc de M. Inor, avocat au parlement de Normandie.

G. 2397. (Liasse.) – 141 pièces, papier.

1718. – Pièces justificatives du compte de Marie-Élisabeth Baillart, veuve de M. Étienne Gueroult. – Mémoire de la dépense pour la musique le jour de Sainte-Cécile : pour les paroles du motet, antiennes et affiches, 22 livres ; – pour le déjeuner, le repas des externes musiciens et le régal des enfants, 50 livres. – L'ami, maître de musique des enfants de chœur. – Feuilles pour les résidences de Pâques, et de la Saint-Michel.

G. 2398. (Liasse.) – 79 pièces, papier.

1719. – Pièces justificatives du compte de la même. – Gratification au jeune Cavelier, ci-devant enfant de chœur. – Pour 62 bouteilles de vin de Bourgogne, 62 livres. – Dépense pour le voyage des plaids.

G. 2399. (Liasse.) – 197 pièces, papier.

1720. – Pièces justificatives du compte de M. Dumontier, receveur général du chapitre. – Procès-verbal des réparations et réédifications à faire au chœur et sanctuaire de l'église de Douville ; – au grand et au petit pont de Martinéglise. – Au sieur Lambert, peintre, 120 livres, pour une estampe de la cathédrale qu'il a dédiée et présentée ce-jourd'huy au chapitre (8 janvier 1720). – 2 pistoles à trois religieuses du Mont-Athos en Macédoine. – 10 livres à un seigneur maronite du Mont-Liban.

G. 2400. (Liasse.) – 107 pièces, papier.

1721. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire pour les symphonistes qui ont servi, dans l'église archiépiscopale de Notre-Dame de Rouen, depuis la Saint-Michel 1720. – Mémoire de la dépense faite lors de la tenue des plaids. – Quittance de M. Benoist, maître de latin des enfants de chœur.

G. 2401. (Liasse.) – 105 pièces, papier.

1722. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire des frais que la brigade de maréchaussée d'Écouis a faits, par ordre de M. Desplanches, prévôt général, à la réquisition de MM. du chapitre, pour arrêter le sieur Julien, décrété par les juges ordinaires de Martinéglise. – État de la dépense faite pour la conduite du prisonnier aux prisons de Dieppe. – A M. Lallemand, 40 livres pour l'impression d'un mémoire contre M. Thomas. – 150 livres pour avoir dressé le terrier des seigneuries du Fossé et de Longmesnil. – Pour le *Te Deum* du sacre du Roi, à 18 musiciens extraordinaires, à chacun 20 sous.

G. 2402. (Liasse.) – 125 pièces, papier.

1723. – Pièces justificatives du même. – A Denis Capellet, maître maçon du chapitre, 65 livres pour la pierre de Saint-Leu qui servira aux appuis de la chapelle de la Vierge. – A M. L'ami, maître de musique de la cathédrale, 1,500 livres, pour la subsistance des enfants de chœur. – Pension à MM. Chaillou et de la Bellonnière.

G. 2403. (Liasse.) – 125 pièces, papier.

1724. – Pièces justificatives du compte du même. – Diminution sur les espèces trouvées dans la caisse du chapitre. – Quittances de M. Dubos de Monbrisson, chanoine ; – de M. de Saint-Gervais (7 livres pour l'assiette du jour de l'Ascension) ; – de M. Féron, sacriste de la petite sacristie (195 livres pour une année de messes de la fondation de Brezé).

G. 2404. (Liasse.) – 117 pièces, papier.

1726. – Pièces justificatives du compte du même. – 30 livres à un enfant de chœur qui a les écrouelles, pour aller à Versailles se faire toucher par le Roi le jour de Pâques prochain. – Quittances de M. Routier, avocat, pour une somme de 96 livres en 4 louis ; – du sieur Auber, maître de latin des enfants de chœur. – 10 livres au sieur Calcham, prêtre grec. – Achat de 12 bouteilles de Frontignan à 40 sous la bouteille.

G. 2405. (Liasse.) – 137 pièces, papier.

1727. – Pièces justificatives du compte du même. – 20 livres d'aumône au père Josaphat, gardien des capucins de Rouen. – 150 livres à M. Le Baillif, chanoine, député à Paris pour les affaires du chapitre. – Pension à M. Le Clercq, chanoine de Rouen, bachelier en Sorbonne, pour continuer ses études à Paris.

G. 2406. (Liasse.) – 102 pièces, papier.

1728. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire de plusieurs débours faits par Bourdonsel, par ordre de MM. du chapitre : aux deux cochers qui ont conduit les députés du chapitre chez M. le duc de Luxembourg pour le complimenter sur son arrivée en son gouvernement, 6 livres ; – à Madame de Villeneuve, supérieure de la charité de Gisors, 20 livres. – Achat de 6 bouteilles de vin pour le chanoine de Cambray, 6 livres 10 sous. – Feuillette, entrepreneur des réparations et réédifications à faire à l'église de Londinières.

G. 2407. (Liasse.) – 154 pièces, papier.

1729. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de Robert Perot, docteur en théologie, instituteur du Roi, abbé de Saint-Sauveur de l'Étoile et du prieuré royal du Mont-aux-malades ; – de Claude-Thérèse de Durfort de Lorge, abbesse de Saint-Amand. – Travaux de réédification à l'église de Londinières.

G. 2408. (Liasse.) – 135 pièces, papier.

1730. – Pièces justificatives du compte du même. – État des diligences faites par le procureur du chapitre au sujet du procès pendant en l'officialité d'Évreux par suite de l'appel interjeté au Saint Siège par MM. Boullen et Cessigny. – Mémoire de la dépense du voyage fait à Évreux par MM. Varin et Cuquemelle et par le sieur Dubuc, écrivain : pour une chaise à deux, 15 livres ; pour le retour d'Évreux au Port-Saint-Ouen, un cheval de louage, 2 jours, 4 livres. – A M. Routier, avocat, lors de la consultation faite chez M. Le Chevallier contre le sieur curé d'Hermanville, 6 livres.

G. 2409. (Liasse.) – 135 pièces, papier.

1731. – Pièces justificatives du compte du même. – Marché fait entre les chanoines et l'abbé du Tréport pour la couverture en aissantes du clocher d'Assigny. – Mémoire des réparations du chœur de Thiouville. – 12 livres pour 6 bouteilles de vin de Palme au festin de l'Ascension.

G. 2410. (Liasse.) – 157 pièces, papier.

1732. – Pièces justificatives du compte du même. – Aumônes : – 48 livres à Messire David-Georges, évêque de Nicotie en Arménie ; – 20 livres à dom Boniface-Bénédict, archiprêtre du Mont-Liban, pour l'aider à retourner en son pays ; – 24 livres à un soi-disant prince du Mont-Liban ; – 20 livres de gratification aux garçons fondeur ; ouvriers des balustrades qu'on fait à la cathédrale. – Quittance de M. Fomental, maître de musique.

G. 2411. (Liasse.) – 97 pièces, papier.

1733. – Pièces justificatives du compte du même. – Etats des travaux à faire au chancel de Sassetot-le-Malgardé. – 20 livres de gratification ordinaire au sieur Lherneault, doyen des enfants de chœur, qui avait obtenu son congé d'aube. – Quittance de M. Perchel, avocat au Parlement, conseiller du chapitre : 100 livres d'honoraire par an. – 14 bouteilles de vin de Bourgogne, à raison de 22 sous 6 deniers la bouteille, offertes au cardinal de Polignac. – Au cocher de M. de la Conterie pour avoir (le 6 juillet 1733) conduit MM. les commissaires du chapitre chez M. l'intendant pour saluer S. Exc le cardinal de Polignac, 3 livres. – Au même, pour avoir (le 3 décembre 1733) conduit MM. les députés du chapitre aux Récollets pour saluer le prédicateur de l'avent, 3 livres. (Pièces fort endommagées par l'humidité.)

G. 2412. (Liasse.) – 103 pièces, papier.

1734. – Pièces justificatives du compte du même. – 12 francs d'aumône à Paul-Benoît de Blangy, anglais de nation, qui avait abandonné ses biens et sa patrie pour embrasser la religion catholique. – A Amfreville-les-champs, journée de maçon, 20 sous. – Quittance de M. Formental, maître de musique de la cathédrale.

G. 2413. (Liasse.) – 93 pièces, papier.

1735. – Pièces justificatives du compte du même. – 10 écus de gratification aux ouvriers qui travaillent au marteau de Georges d'Amboise. – 5 livres à Françoise Pitache et autres prébendées de Saint-Romain. – 160 livres à M. l'archidiacre Bridelle pour l'embellissement de sa maison canoniale. – 70 livres pour réparations au chœur de Boscherville.

G. 2414. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1736. – Pièces justificatives du compte du même. – 66 bouteilles de vin de Bourgogne pour le repas de l'Ascension, 87 livres. – Réduction des enfants de chœur de 12 à 10. – Pain fourni aux prédicateurs de l'avent et du carême. – 100 livres à M. Le Ghesne, maître de latin des enfants de chœur.

G. 2415. (Liasse.) – 75 pièces, papier.

1737. – Pièces justificatives du compte du même. – 200 livres à M. Lombard, secrétaire du chapitre, pour une année de ses gages. – Au sieur Saas, préposé à la bibliothèque, 100 livres pour l'acquit des messes de la fondation de Mgr Colbert. – Au sieur Langlois de Louvres, avocat, 70 livres pour l'écrit en réponse qu'il a fait pour MM. du chapitre à l'écrit de griefs du sieur Beaucousin, prêtre. – 72 bouteilles de vin de Pomard, pour le repas de l'Ascension, à 31 sous la bouteille. – Noix confites, gelée de pommes, confitures de mirabelle et de verte-bonne envoyées, comme présent, à M. Le Roy, -avocat au grand Conseil.

G. 2416. (Liasse.) – 102 pièces, papier.

1738. – Pièces justificatives du compte du même. – Permission aux paroissiens d'Amfreville-les-Champs de replacer la statue de Saint-Martin, leur patron, à son ancienne place. – 100 sous donnés aux chanoinesses de Saint-Romain. – A M. Langlois de Louvres, avocat, 48 livres pour un écrit de réponse contre le sieur Beaucousin. – 300 livres à Charles Rouget dit la Croix, tailleur en grès. – Remèdes fournis aux enfants de chœur par M. Le Chandelier, apothicaire. – Quittance de M. Couste, exécuteur testamentaire du sieur Formental. – Quittance de Saas.

G. 2417. (Liasse.) – 127 pièces, papier.

1739. – Pièces justificatives du compte du même. – Dépense pour la tournée des plaids. – Consultation de M. Thouars, touchant les dîmes de Brachy, 12 livres 12 sous. – Ornaments fournis aux églises du Bec-de-Mortagne et d'Amfreville-les-Champs. – 12 bouteilles de vin à M. Le Clercq, prédicateur de l'Assomption, à raison de 5 sous la bouteille. – Menu du festin de l'Ascension, 333 livres. – Aumônes aux paroisses de Thiouville, Puchay, etc., « à cause de la cherté du blé et des maladies considérables dont toutes les campagnes ont été fort maltraitées cette année-cy. » – Sceau de M. Lucas, chanoine, intendant du chapitre.

G. 2418. (Liasse.) – 97 pièces, papier.

1740. – Pièces justificatives du compte du même. – 1 louis d'aumône au sieur Norisse, pauvre gentilhomme anglais, nouveau converti. – Dépense pour la tournée des plaids : à Londinières, en liards donnés aux pauvres, 3 livres ; – au vicaire de Londinières, pour les enfants, 3 livres ; – au curé de Clais pour 4 enfants, 3 livres ; – porté à Saint-Victor une truite de Martinéglise et un quartier de mouton de pré-salé, 18 livres 5 sous.

G. 2419. (Liasse.) – 149 pièces, papier.

1741. – Pièces justificatives du compte du même. – 15 livres 6 sous pour 18 bouteilles de vin français fournie ; aux bas officiers du grenier à sel. – Quittances de MM. Mustel, clerc de l'œuvre de la cathédrale ; – Lombard, secrétaire du chapitre ; – Louis, intendant de 1a ; bourse des enfants de chœur.

G. 2420. (Liasse.) – 190 pièces, papier.

1742. – Pièces justificatives du compte de M. Malortye, receveur général du chapitre. – Pensions à MM. Duval et de la Rue, chanoines, pour continuer leurs études à Paris. – Médicaments fournis aux enfants de la maîtrise par M. Le Chandelier, apothicaire. – Quittances de MM. Toutain, maître de musique ; – Le Chesne, maître de latin des enfants de chœur. – Frais du dîner offert, à Amfreville, aux officiers de la maîtrise des eaux et forêts de Vernon.

G. 2421. (Liasse.) – 145 pièces, papier.

1743. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de M. Perchel, avocat ; – des petites chanoinesses pour leur assistance à l'obit du 22 juin ; – de M. Routier, avocat en la Cour, bailli et haut justicier de Messieurs. – Vin acheté chez le buvetier de la Chambre des comptes, pour le festin de l'Ascension ; – 44 bouteilles de vin de Bourgogne à 35 sous la bouteille.

G. 2422. (Liasse.) – 151 pièces, papier.

1744. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittance de M. Saas, préposé à la bibliothèque. – 30 livres aux musiciens externes pour le *Te Deum* chanté au sujet de la prise de Menin sur la reine de Hongrie. – 24 livres aux musiciens symphonistes pour le motet du jour de la Pentecôte. – Répartition, en égard à leur pauvreté, sur les fermiers de la forêt de Lyons, d'un secours accordé par le chapitre et par les religieux de Cerisy.

G. 2423. (Liasse.) – 132 pièces, papier.

1745. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire des impressions faites par Jean-Baptiste Besongne, imprimeur ordinaire du Roi et du vénérable chapitre, pour le service de Messieurs, depuis 1715 jusqu'en 1743 : imprimé une sentence de la haute justice du chapitre, du 30 octobre 1715, au sujet des libelles diffamatoires trouvés affichés aux portes de l'église ; 50 exemplaires, 6 livres ; – monitoire pour découvrir les auteurs desdites affiches, 6 livres ; – du 11 avril 1716, imprimé une sentence du chapitre pour défendre aux vendeurs de chansons de se placer au pied de la croix de la Calende ; 50 exemplaires, 6 livres ; – noms des chanoines pour l'élection du doyen ; 500 exemplaires (lesdits noms entre réglés pour être découpés) ; – une lettre circulaire du 4 juillet 1741 pour avoir l'avis des églises, où il y a des pourvus du bénéfice d'écolâtre, sur leurs droits à l'égard de l'institution des maîtres d'écriture. – État des médicaments fournis à la maîtrise. – Frais de voyage de M. Le Clercq, intendant du chapitre.

G. 2424. (Liasse.) – 139 pièces, papier.

1746. – Pièces justificatives du compte du même. – Salaires d'ouvriers à Rouen : paveur, 1 livre 8 sous ; – manœuvre, 16 sous. – Brique achetée à Saint-Saens pour le moulin de Vassonville ; – 200 planches de chêne, à raison de 12 livres 10 sous le cent ; – 50 pieds de planches d'orme, à raison de 5 liards le pied, pour ledit moulin. – Quittances de MM. Perchel et Langlois de Louvres, avocats. – Achat de vins de Bourgogne, de Champagne et d'Espagne pour le festin de l'Ascension. – 2 livres de café, 9 livres. – 6 livres de bougie du Mans, à 46 sous la livre.

G. 2425. (Liasse.) – 118 pièces, papier.

1747. – Pièces justificatives du compte du même. – 12 livres à un sonneur qui s'était cassé la cuisse dans le clocher, en sonnant le jour de l'inhumation de feu M. Cousté. – A Garnier, chapelain de chœur, 24 livres pour un habit de chœur. – Honoraires de M. Langlois de Louvres pour avoir écrit un mémoire contre M. de Rasset. – Pour le festin de l'Ascension, 2 livres de café, 9 livres. – Louage de cheval, 30 sous par jour. – Dépense faite dans la tournée des plaids d'honneur.

G. 2426. (Liasse.) – 133 pièces, papier.

1748. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittance de M. Perchel, avocat du chapitre. – A M. l'abbé de Bonissent pour avoir fait l'exhortation de Pâques, 6 livres de bougie, 13 livres 10 sous. – A M. L'abbé qui a prêché le prisonnier, 6 livres de bougie du Mans, 15 livres. – Contribution à la réparation de l'église du Tronquay. – Pensions aux abbés Hurel et Bertaut.

G. 2427. (Liasse.) – 99 pièces, papier.

1749. – Pièces justificatives du compte du même. – Aux chanoinesses de Saint-Romain, 8 livres pour l'obit qui se célèbre le 1^{er} juin. – A M. Thieffray, cleric de M. Le Tendre, 400 livres pour payer la sentence obtenue contre les religieux de Saint-Laurent-en-Lyons. – Honoraires de M. Langlois de Louvres pour l'écrit de griefs et moyens d'appel contre le curé de Planes.

G. 2428. (Liasse.) – 102 pièces, papier.

1750. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire des frais de deux voyages à Paris, et de deux autres à Fontainebleau, aller et retour. – A M. Le Veau, graveur, et à M. Machuel, imprimeur, 28 livres, pour 1,200 planches des armes de feu M. l'abbé de Brinon, destinées à être collées sur les livres qu'il a donnés à la bibliothèque. – Travaux aux piliers de la nef et des chapelles de l'église de Londinières. – Un quart de vin d'Auxerre envoyé à Londinières pour la tenue des plaids d'honneur.

G. 2429. (Liasse.) – 108 pièces, papier.

1751. – Pièces justificatives du compte du même. – Frais de voyage à Paris et à Versailles, en carrosses, remise et fiacre pour le procès au Conseil contre le duc de Penthièvre et M. de Rasset. – Mémoire des vins, liqueurs, café consommés au festin de l'Ascension. – Vin fourni par Coge, buvetier de la Cour des aides. – 72 livres aux gardes et soldats du Vieux-Palais qui se sont trouvés aux processions du jubilé pour y faire observer l'ordre requis.

G. 2430. (Liasse.) – 117 pièces, papier.

1752. – Pièces justificatives du compte du même. – A M. Duval, archiviste du chapitre, 700 livres de gages par an. – Mémoire des mises faites, le jour de l'orage, pour le dîner et le souper de ceux qui ont passé la nuit sur l'église, 11 livres 21 sous. – Bougies fournies pour les sermons du prisonnier et de l'Ascension. – Au sieur Noël, peintre, pour avoir peint les armes du chapitre et la figure de la sainte Vierge au poteau du parvis de la cathédrale, 40 livres. – 12 livres de café moka, à 55 sous la livre.

G. 2431. (Liasse.) – 167 pièces, papier.

1753. – Pièces justificatives du compte du même. – Au vicaire perpétuel de Douville, 20 livres, pour l'aider à la construction de la contrétable de son église. – Au sieur Thibault, architecte, 30 livres pour le devis du chœur de Beauvoir-en-Lyons. – Bouteilles de vin de Bourgogne pour le repas de l'Ascension fournies par le buvetier de la Cour des aides. – A Soin, enfant de chœur, 12 livres pour avoir fait exécuter un motet de sa composition. – A Poulain, autre enfant de chœur, 12 livres pour avoir fait exécuter 3 motets de sa composition. – 96 livres, pour la pension de Hébert, autre enfant de chœur placé chez le curé de Celloville.

G. 2432. (Liasse.) – 141 pièces, papier.

1751. – Pièces justificatives du compte du même. – Vin de Bourgogne acheté chez Coge, buvetier de la Cour des aides. – A l'abbé de Saint-Aubin, remboursement de 3 livres qu'il a avancées pour l'honoraire des induits à la messe de Pâques dernier, M. l'évêque d'Évreux pontifiant. – Frais de voyage à Gisors pour l'affaire de M. le maréchal de Bellisle. – Pour avoir, lors

du passage du prince de Condé, fait sonner Georges d'Amboise, par 36 hommes, à chacun 10 sous. – 12 livres pour 2 truites envoyées à M. l'abbé Le Clercq. – Quittance de M. Dubuc, maître de musique.

G. 2433. (Liasse.) – 147 pièces, papier.

1755. – Pièces justificatives du compte du même. – 150 livres à M. Toustain, secrétaire du chapitre, pour travaux extraordinaires. – État des dépenses faites dans la tournée des plaids d'honneur. – Remèdes fournis pour le petit Baudouin, enfant de chœur : pour un pigeon appliqué sur sa tête, 10 sous.

G. 2434. (Liasse.) – 114 pièces, papier.

1756. – Pièces justificatives du compte du même. – 118 livres pour la reconstruction de la nef de Longmesnil. – 72 livres pour le *Te Deum* en musique et grande symphonie, chanté à la réception de Mgr le cardinal de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen. – 120 livres pour 150 écuelles ou pots à feu, garnis de suif et bougies, à raison de 16 sous pièce, pour illuminer les galeries de la cathédrale à l'entrée de Son Éminence. – Pour sonnerie de Georges d'Amboise et de toutes les cloches à l'occasion de cette cérémonie, 32 livres 12 sous. – Frais de voyage de la députatiou à Gaillon.

G. 2435. (Liasse.) – 134 pièces, papier.

1757. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de MM. Baudouin, préposé à la bibliothèque ; – Duluc, maître de musique. – Frais de voyages à Londinières, Amfreville, Dangu, Gisors, Paris. – Mémoire des impressions faites par Le Boullenger, imprimeur du Roi et du vénérable chapitre : imprimé 1,500 billets d'invitation pour l'arrivée de Son Éminence sur papier à lettres, 45 livres.

G. 2436. (Liasse.) – 72 pièces, papier.

1758. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de MM. Blondel, bailli de Martin église ; – Le Touc, bailli à Londinières. – Dépenses d'un dîner à Roumare : nourolles et régences. – 24 livres à M. Fourmont, avocat à Gisors, pour différents avis qu'il a donnés au chapitre.

G. 2437. (Liasse.) – 101 pièces, papier.

1759. – Pièces justificatives du compte du même. – A M. Toustain, secrétaire du chapitre, 150 livres pour travaux extraordinaires. – A l'abbé de Saint-Aubin, chanoine et administrateur de l'Hôtel-Dieu, 600 livres pour les pauvres. – 31 livres 10 sous pour 60 entes de pommiers achetés à Hambures

G. 2438. (Liasse.) – 176 pièces, papier.

1760. – Pièces justificatives du compte du même. – Liste des pauvres secourus à la Feuillie, Beauvoir-en-Lyons, Morgny-la-Forêt, Fleury, Montigny, etc. – A M. Blondel, sénéchal et avocat du chapitre, 24 livres pour ses honoraires et pour ses consultations. – Achat de livres d'église. – Paniers de volailles, confitures, fromages, truites envoyés, comme présents, à Paris. – 25 livres pour 2 belles truites envoyées de Dieppe à Versailles à M. La R... par présent ; – emballage et port, 5 livres. – Frais de voyages à Paris et à Gaillon.

G. 2439. (Liasse.) – 221 pièces, papier.

1761. – Pièces juslificatives du compte du même. – Vu le besoin très-pressant des pauvres de l'hôpital, aumône de 1,200 livres à cet établissement. – Mémoire pour le chapitre contre les curés de Rouen, 20 feuilles et demie, 850 exemplaires, 642 livres. – Messe chantée en action de grâces, le 31 août 1761. – Pour avoir fait sonner la cloche nommée la *Princesse*, le 30 août, depuis 7 heures et demi du soir jusqu'à 8 heures, 1 livre 10 sous. – 2 livres de café moka, 4 livres. – 8 demi-bouteilles de vin de Rancio, 42 livres, 16 sous. – Poules et canetons envoyés à Paris, comme présent, par le carrosse de Rouen, 51 livres 10 sous ; – autres présents consistant en confitures, liqueurs, Malaga.

G. 2440. (Liasse.) – 129 pièces, papier.

1762. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoires de médicaments fournis pour les enfants de chœur: une emplâtre du prieur de Cabrières, 12 livres. – Aux prédicateurs de l'avent et du carême, 3 livres de pain blanc par jour à 2 sous 6 deniers la livre. – Quittances de M. De Vaux, maître de latin des enfants de chœur ; – Feray, maître de musique. – A maître Bugle, sous-doyen des enfants de chœur, 8 livres pour le motet qu'il a fait exécuter, le jour de l'Assomption, au retour de la procession générale. – 20 livres à Guinée, ancien doyen des enfants de chœur, pour gratification à lui accordée avec son congé d'aube, bien qu'il n'eût point fait exécuter, ainsi que le voulait l'usage, de motet avant sa sortie.

G. 2441. (Liasse.) – 175 pièces, papier.

1763. – Pièces justificatives du compte du même. – « Sur la représentation faite par M. le doyen de la calamité causée par le débordement des eaux dans plusieurs paroisses de cette ville et notamment dans les paroisses de Saint-Maclou, Saint-Sever, Saint-Martin-du-Pont et Saint-Éloi, le chapitre a accordé 100 pistoles d'aumône aux pauvres desdites paroisses » (13 février 1764). – 60 livres de gratifications à M. Baudouin, bibliothécaire. – A M. Perchel, avocat, 360 livres pour l'honoraire de ses plaidoyers. – A M. Piéton, avocat, pour 2 mémoires contre M. Le Clerc de Bauberon, 240 livres. – Festin de l'Ascension, 17 bouteilles de Chambertin, 34 livres ; – 7 demi-bouteilles de Lunel, 5 livres 15 sous ; – 2 livres de café moka, 7 livres ; – 2 livres de sucre, 3 livres 6 sous ; – 10 demi-bouteilles de vin de Rancio, 15 livres.

G. 2442. (Liasse.) – 151 pièces, papier.

1764. – Pièces justificatives du compte du même. – Quittances de M. De Vaux, maître de latin des enfants de chœur ; – de M. Bellenger, leur maître de musique. – Pour avoir fait sonner la cloche de Georges d'Amboise, à l'arrivée de M. le duc d'Harcourt, gouverneur de cette province, 4 livres 3 sous. – A M. Boieldieu, pour avoir fait plusieurs copies du mémoire sur le collège de Justice,

G. 2443. (Liasse.) – 114 pièces, papier.

1765. – Pièces justificatives du compte du même. – 50 livres de gratification à M. Toustain, secrétaire du chapitre. – Mémoire des déboursés de M. Benière, chanoine, dans l'affaire au Parlement de Paris, pour les places de proviseur du collège de Justice et pour la bourse fondée au dit collège par Étienne Haro, en faveur des enfants de chœur. – Quittance de M. Perchel, avocat. – Procès entre le chapitre et les religieux de Saint-Wandrille pour la réédification du chancel de Sierville. – Pour conduire à l'Hôtel-Dieu un fou qui s'était donné un coup de couteau dans l'église, 4 livres.

G. 2444. (Liasse.) – 116 pièces, papier.

1766. – Pièces justificatives du compte du même. – Mémoire des mises faites pour la neuvaine et les quarante heures à l'occasion de la maladie du Dauphin ; – pour le service du Dauphin, commencé le 14 et fini le 15 janvier 1766 ; – le mardi 14, pour avoir fait sonner Georges d'Amboise, depuis 3 heures et demie jusqu'à 4 heures, 25 hommes, à chacun 6 sous. – Mémoire des impressions : un mémoire contre les curés de la ville, 4 feuilles d'impression, 650 exemplaires, 135 livres ; – mandement pour faire chanter le *Te Deum*, en action de grâces des avantages remportés par les troupes de Sa Majesté en Hesse, 150 exemplaires, 8 livres ; – autre mandement pour faire chanter le *Te Deum*, en action de grâces des avantages remportés sur les ennemis de l'État, 150 exemplaires, 8 livres. – Subvention pour aider à la reconstruction de la nef d'Amfreville-les-Champs.

G. 2445. (Liasse.) – 164 pièces, papier.

1767. – Pièces justificatives du compte du même. – Avances faites pour la mission de Londinières. – Paiement de M. Rollet, sculpteur à Rouen ; – achat de 145 *anges gardiens*, de 81 *journées du chrétien*, 36 *gros catéchismes*, 100 *petits catéchismes*, 82 *imitations*, 75 *Tableaux*, 250 *cantiques*, 6 *catéchismes historiques*: 251 livres ; – M. Papillon, chargé de la mission de

Londinières. – Le 3 mai 1765, pour la sonnerie de la cérémonie de la sainte croix portée à l'hôpital général. – Dépense pour le souper et le déjeuner du prisonnier. – Vin acheté chez le buvetier de la Cour des comptes, le jour de la procession de Rouen à Saint-Gervais.

G. 2446. (Liasse.) – 158 pièces, papier.

1768. – Pièces justificatives du compte du même. – Dépense pour les enfants qui ont eu la grippe : sucre, orge, thé, citrons, soufre, fumeterre. – A M. Riquez, pour la musique de la messe chantée aux deux monastères de la Visitation lors de la canonisation de sainte Françoise de Chantal, pour le motet du jour de l'Assomption, 72 livres. – Frais de sonnerie, le 13 mai 1768 : pour avoir fait sonner les trois grosses cloches pendant une demi-heure, 16 hommes, à 6 sous chacun, 4 livres 16 sous ; – le 14 à sept heures et demie du matin, la *Princesse* seule, pour l'appel du clergé qui apportait les bannières, 200 traits, 1 livre 16 sous ; pour le départ de la procession, *Georges d'Amboise* seule pendant une demi-heure, 20 hommes, à 6 sous chacun, 6 livres ; – pour la rentrée de la procession, la *Princesse* en volée en grand carrillon, 2 livres 8 sous.

G. 2447. (Liasse.) – 147 pièces, papier.

1769. – Pièces justificatives du compte du même. – A M. De la Rue d'Épinai, exécuteur testamentaire de feu M. Le Clercq, chanoine, 100 livres pour le pain de matines dû aux héritiers dudit feu sieur Le Clercq. – Pension de 500 livres à M. Le Clercq de Bauberon. – Au père prédicateur de la cathédrale pendant l'avent de la présente année, 18 livres pour le pain de matines qui lui a été accordé pendant sa station. – Repas de l'Ascension, 6 livres et demie de sucre, à raison de 18 sous la livre.

G. 2448. (Liasse.) – 119 pièces, papier.

1770. – Pièces justificatives du compte du même. – Annexion d'une prébende des Quinze-mars à la charge de bibliothécaire. – 10 livres à l'abbé des religieux maronites du Mont-Liban. – 100 livres de gratification à M. Riquez, maître de musique, à cause de la cherté des vivres. – Honoraires de M. Dupuis, maître de latin des enfants de chœur.

G. 2449. (Liasse.) – 142 pièces, papier.

1771. – Pièces justificatives du compte du même. – Salaires à Rouen : ouvrier, 1 livre 5 sous : – manœuvre, 15 sous. – 12 livres à un ecclésiastique, prisonnier à la conciergerie. – 80 livres pour l'honoraire de M. Hébert, avocat. – 15 livres au prédicateur de l'avent pour le pain de matines. – Au sieur Le Bigre, maître en chirurgie, 50 livres pour avoir eu soin des enfants de chœur et les avoir fait raser.

G. 2450. (Liasse.) – 278 pièces, papier.

1772. – Pièces justificatives du compte du même. – 72 livres à Léonard Dupuis, prisonnier élu cette année pour jouir du privilège de Saint-Romain. – 24 livres accordées pour la fonte des cloches de Roumare. – 6 livres d'étrennes aux quatre hallebardiers du Bureau. – A M. Dupuis, maître de latin, 360 livres pour l'exécution d'un livre des Évangiles écrit à la main, par lui remis sur Bureau.

G. 2451. (Liasse.) – 175 pièces, papier.

1773. – Pièces justificatives du compte du même. – 96 livres d'honoraires à M. Hébert, avocat. – Au sieur Lefebvre, 125 livres, à raison de 500 livres par an, pour 3 mois de travail pour la confection et l'inventaire général des titres et pièces des archives. – 24 livres accordées comme gratification, aux enfants de chœur pour leur récréation, au lieu de leurs sorties.

G. 2452. (Liasse.) – 140 pièces, papier.

1778. – Pièces justificatives du compte de Madame et de Mesdemoiselles Malortye, chargées de la recette générale du chapitre. – 123 livres pour les frais de la nomination de la principale cloche de Grèges par M. de Mesonval, chanoine, et par Madame de Boishébert. – 50 livres pour contribution au tiers de la dépense faite pour la décoration du chœur d'Angreville. – 25 livres 18 sous pour livres, images et chapelets, distribués lors de la visite des églises dépendant

de la juridiction du chapitre. – Frais de voyage à Douville et à Amfreville-les-Champs. – Écritoire d'argent avec plateau d'ébène, 194 livres. – Projet du repas de l'Ascension. – Dépenses pour le souper et le déjeuner du prisonnier.

G. 2453. (Liasse.) – 142 pièces, papier.

1779. – Pièces justificatives du compte des mêmes. – A M. Riquez, maître de musique, 96 livres pour avoir fait exécuter un *Te Deum* en grande symphonie pour la prise de la Grenade. – Frais d'impression : mandement pour faire chanter le *Te Deum* pour l'heureux accouchement de la Reine, 200 exemplaires, 10 livres ; – mandement pour faire chanter le *Te Deum* pour les avantages remportés en Amérique, 10 livres. – 500 livres de pension à M. Ravette, chanoine, pour continuer ses études.

G. 2454. (Liasse.) – 155 pièces, papier.

1780. – Pièces justificatives du compte des mêmes. – Quittances de M. Eude, bibliothécaire du chapitre ; – Riselet, clerc de l'œuvre ; – Dezaunée, maître de latin des enfants de chœur. – Construction d'une contrétable en l'église de Sierville. – Projet du repas de l'Ascension. – Mémoire des impressions faites par Le Boullenger, imprimeur du Roi : mandement pour faire chanter le *Te Deum* pour les avantages remportés par les armées du Roi en Amérique, 200 exemplaires in-4°, 10 livres ; – sentence de la haute justice du chapitre concernant la décence dans les églises, 100 exemplaires, 16 livres.

G. 2455. (Liasse.) – 163 pièces, papier.

1781. – Pièces justificatives du compte des mêmes. – Mises et déboursés de M. Lefebvre pour les archives de la cathédrale. – Cachet aux armes du chapitre, 10 livres. – A M. Riquez, maître de musique, 96 livres pour le motet qu'il a fait exécuter le jour de l'Assomption. – Aux héritiers de M. Marescot, chanoine, 100 livres pour le pain de matines qui leur est dû pour l'année échue au 22 juin 1781. – Festin de l'Ascension. – Souper et déjeuner du prisonnier. – 12 livres pour la sonnerie extraordinaire du service de M. de Fleury, archevêque de Cambrai. – 42 livres pour 20 livres de café moka.

G. 2456. (Liasse.) – 165 pièces, papier.

1782. – Pièces justificatives du compte des mêmes. – Projet du repas de l'Ascension. – *Te Deum* en grande symphonie exécuté par M. Riquez, pour la naissance du Dauphin et pour les succès remportés en Amérique. – Quittance de M. l'abbé Roffet, intendant de la bibliothèque. – 1,909 livres payées par le chapitre au cardinal de Luynes, abbé, et aux religieux de Cerisy, pour dépens du procès gagné contre le chapitre. – A M. Le Clerc, avocat consultant, 144 livres pour une année de ses honoraires.

G. 2457. (Liasse.) – 185 pièces, papier.

1783. – Pièces justificatives du compte des mêmes. – Mémoire du repas de l'Ascension. – 24 livres aux héritiers de feu M^e Riquez, maître de musique, en considération de l'usage qu'on a fait de sa musique pendant la vacance de la maîtrise. – Dépense faite pour le souper et le déjeuner du prisonnier. – Frais d'impression : réponse contre les curé, trésoriers et habitants de la paroisse de Saint-Étienne-la-Grande-Église, 3 feuilles in-4°, 48 livres.

G. 2458. (Liasse.) – 185 pièces, papier.

1784. – Pièces justificatives du compte du même. – Couverture en ardoise du chancel de Cailleville. – Réparation du chœur de l'église de Baillolet. – 150 livres de gratification à maître Dupuys, secrétaire du chapitre. – 40 livres à M^e Dezaunée qui montre à écrire aux enfants de chœur. – 144 livres à M. Le Clerc, avocat consultant, pour une année de ses honoraires ; – 6 livres à son domestique. – 60 livres à M. Varango, avocat à Neufchâtel. – 18 livres pour livres et images donnés aux enfants dans les visites des églises dépendant de la juridiction du chapitre. – Frais d'un mandement imprimé à l'occasion de la paix, 200 exemplaires sur papier de Vallée, 24 livres. – *Te Deum* exécuté en grande symphonie par M^e Cordonnier, maître de musique de la cathédrale, à l'occasion de la paix, le 14 décembre 1783. – Frais du repas de l'Ascension.

G. 2459. (Liasse.) – 165 pièces, papier.

1785. – Pièces justificatives du compte des mêmes. – Frais d'impression : mandement à l'occasion de la naissance du duc de Normandie, 200 exemplaires, 12 livres. – Bougies du Mans fournies pour les sermons de l'Ascension et de l'Assomption. – 6 bouteilles de vin de Bourgogne offertes comme présent à M. de Villedeuil, intendant, le jour de son arrivée à Rouen, 13 livres 10 sous.

G. 2460. (Liasse.) – 175 pièces, papier.

1786. – Pièces justificatives du compte des mêmes. – Mémoire de l'inhumation de l'abbé Terrisse, décédé le 30 mars 1785, inhumé le 31 : – au sieur Tierce, peintre, pour les armoiries, 128 livres. – Honoraires de M. Houllebrèque, maître de latin des enfants de chœur. – Gratification accordée, aux différents officiers de l'église pour l'entrée du Roi, par délibération du 1^{er} juin 1786. – Marché fait pour la décoration du chœur. – 12 livres aux grenadiers qui ont été demandés par M. le doyen pour conserver l'ordre, lorsque Madame l'abbesse de Saint-Amand est venue prêter serment de fidélité à l'église et à Monseigneur le cardinal le jour de la Pentecôte. – 24 livres aux grenadiers venus par ordre du chapitre, pour contenir le peuple, le jeudi 3 novembre, pendant la procession des captifs.

G. 2461. (Liasse.) – 184 pièces, papier.

1787. – Pièces justificatives du compte des mêmes. – Repas de l'Ascension. – 150 livres de gratification à M. Dupuis, secrétaire du chapitre. – Pension à M. Outrequin, chanoine, étudiant en l'université de Paris. – Payement d'un plan du Valmeneret au hameau de Londinières, dressé par M. Caplain, feudiste et arpenteur.

G. 2462. (Liasse.) – 152 pièces, papier.

1788. – Pièces justificatives du compte des mêmes. – Frais d'impression : le 28 avril, affiche pour la bénédiction de la croix placée sur le jubé, 4 livres. – Procès contre le curé de Clais pour la dîme du trèfle. – 144 livres à M. Le Clerc, avocat consultant du chapitre, pour une année de ses honoraires.

G. 2463. (Liasse.) – 141 pièces, papier.

1789. – Pièces justificatives du compte des mêmes. – Crevel, bibliothécaire du chapitre. – Achat de vins d'Auxerre, Chably, Ériissé, Mâcon blanc et rouge, Bourgogne, Beaune, Champagne. – Louage de 5 douzaines de grands gobelets et de 10 douzaines de verres à pied. – A maître Goulac, doyen des enfants de chœur, 24 livres pour plusieurs motets et pour une messe en musique de sa composition qu'il a fait exécuter en l'église cathédrale.

G. 2464. (Liasse.) – 200 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1586-1588. – Pièces justificatives du compte de Martin Regnard, grand receveur du chapitre de Rouen. – Cotisations pour le soulagement des pauvres : taxes établies pour cet objet par les principaux paroissiens du Tronquay, dans une assemblée tenue à l'issue de la messe paroissiale ; – par les principaux paroissiens de Bretteville : Joachim de Fesques, écuyer ; sieur de Lesprevier, Nicolas de Rigoult, etc... ; – par Charles Bignon, lieutenant général civil et criminel pour le bailli de Caux, en la vicomte d'Arques. – Bouteilles de vin présentées, de la part du chapitre, à Carrouges, gouverneur de Rouen ; – aux gens du Roi du bailliage de cette ville, *pro victoria* dans un procès. – Aumônes à un pauvre gentilhomme ibernien, fugitif pour l'hérésie ; – à André Bluet et Jean Enée, écoliers iberniens venant d'Espagne ; – à 2 prêtres iberniens ; – à 2 prêtres iberniens ; – à 3 pauvres prêtres, chassés du Languedoc par les hérétiques ; – à Pierre Jouxte, écuyer, du même pays ; – à Chrétien Le Roy, pauvre ermite ; – à Gourgibel, pèlerin de Jérusalem ; – à un compagnon chantre de Malines, ruiné par les guerres ; – au R. P. Mercure Morachos, procureur du monastère de Sainte-Catherine-du-Mont-Sinay. – Sonnet de Robert Cirot, avocat au Pont-de-l'Arche, pour demander au chapitre le payement de ses honoraires. – Frais du banquet du prisonnier. – Frais d'un voyage fait à Saint-Ouen-du-Breuil, par le chanoine Mathieu de Béthencourt. – Marché fait avec Jacques Le Genevoys, maçon pour le Roi à Rouen. et avec Martin Couture, maître charpentier pour le Roi en la

même ville, pour travaux en la maison canoniale dudit de Béthencourt. – Quittances du pénitencier Dadré ; – de J. Routier qui avait montré la grammaire aux enfants de chœur, aux mois d'octobre et de novembre 1586. – Délibération du chapitre contenant nomination, comme maître de grammaire desdits enfants, de Nicolas Cavelier, « jeune homme docte régent à Rouen. » – Quittances de cet instituteur.

G. 2465. (Liasse.) – 154 pièces, papier.

1588-1592. – Pièces justificatives du compte de Martin Regnard, grand receveur du chapitre, en ce qui concerne la maîtrise de la cathédrale. – Mandats de paiement signés par les chanoines Bunel, Vymont, Sequart, De la Place, Sansson, etc. – Jean Le Pitre, pauvre compagnon chantre, natif de Rheims, expose au chapitre que « depuis 2 ou 3 trois ans en ça, il luy auroit esté besoing, pour n'avoir parents ny amys qui eussent moyen de lui faire aucun advancement, soy pourchasser de toutes parts qu'il auroit pu adviser, a quoy, avec l'ayde des gens de bien, il s'estoit conduit soubz la crainte de Dieu jusques ici et non sans avoir reçu beaucoup d'incommoditez, pour avoir esté voilé plusieurs foys en divers lieux, comme il fust encore à Fleury, s'acheminant en cette ville, » – Anachelin Gratia et Guillaume Bouvigny, compagnons chantres, demandent à être admis au service de l'église, l'un comme taille, l'autre comme haute-contre : « Pour les ravages provenantz de ces troubles ils ont receu si mauvais traitements au païs de Lorraine que, pour tous moyens, ne leur est resté que la vie sauve, ayant esté réduietz à si grand pauvreté que nécessité les contraint eux pourchasser par les églises comme y ayant esté toujours instruietz et nourris que aussi pour avoir cest heur d'estre proveuz de l'ordre sacerdotal. » – 2 écus sol accordés à Nicolas Morel, maître des enfants de chœur, pour la semaine de récréation. – Quittance de Nicolas Cavelier, curé de Saint-Vincent et maître de grammaire des enfants de chœur. – Aumône à Jacques Bauchet, prêtre, ci-devant maître des enfants de chœur de l'église collégiale de Vendôme, que les troubles de son pays avaient obligé de s'expatrier.

G. 2466. (Cahier.) – 8 feuillets, papier.

1680-1686. – Compte de six années du receveur ordinaire du coffre du chapitre rendu par maître Philippe Charles et Charles Ridet, chanoines. – 1682, aumônes à Daniel Henry, anglais ; à Élisabeth Russel, anglaise ; à une famille anglaise, – 1683, aux 3 violons qui ont joué au *Te Deum* de M. d'Anjou, 3 livres ; – au secrétaire de M. Meliand, intendant, pour l'affaire des rentes de la ville, 3 livres ; – aux violons qui ont joué aux *Ténèbres* et aux trois offices de Pâques, 10 livres ; – à 4 violons qui ont joué aux 3 offices de la Pentecôte et le jour de la Trinité, 10 livres. – 1684, aumônes à Jean Stephan, anglais ; à Joseph de Ribera, espagnol ; à François Tomassi, pauvre gentilhomme. – 1685, aumône à Garoforo, prêtre grec. – 20 septembre, aux violons qui ont joué au *Te Deum* de M. de Berry. – Signé : Hercent, de Marguerit, de Guibray, Guéroult de Saint-Clair, de Manneville.

G. 2467. (Liasse.) – 114 pièces, papier.

1682-1695. – Pièces de comptabilité relatives à la recette générale du chapitre. – Prise à ferme par Pierre Austin, marchand de Rouen, de la recette générale du revenu temporel du chapitre, comme en jouissait le sieur Osmont par son bail de 1675, pour 50,000 livres par an, 1682. – Jacques Girard, sieur d'Orival, receveur général en 1687. – Procès du chapitre contre Jean Prudhomme, autre receveur général à forfait de MM. du chapitre, subrogé aux droits des sieurs d'Orival et Austin. – Jean Le Porcher, receveur général en 1693. – Le 17 juillet 1693, lettre de M. de Rouelles ; il écrit que Mgr de Beuvron l'a mandé à la Mailleraye pour l'instruire des démêlés de 2 gentilshommes. – Lettres au sujet de l'état de ruine du chancel de Thiouville.

G. 2468. (Liasse.) – 245 pièces, papier.

1695-1704. – Pièces de comptabilité de Nicolas Lefrançois, receveur général du chapitre. – Quittances délivrées par M. Formont, receveur ancien et triennal des décimes, aux prébendés de la cathédrale. – État des quittances laissées par M. Lefrançois entre les mains de M. Louis, chanoine, quelques jours avant son départ. – Inventaire des liasses de papiers tirées de chez ledit receveur, et mises dans le coffre de la Chambre des comptes le 6 mai 1704. – Quittance de François-Hyacinthe De Lan.

G. 2469. (Liasse.) – 385 pièces, papier.

1694-1708. – Pièces de comptabilité du même. – Correspondance, quittances, comptes avec les fermiers des seigneuries et des dîmes. – Prix des baux de la seigneurie de Fouqueville, 750 livres par an ; – de Longmesnil, 660 livres ; – de la halle et du marché de Londinières, 200 livres ; – des dîmes de Clais, 885 livres ; – de Bailly-en-Campagne, 1,150 livres ; – de Bailloulet, 300 livres ; – d'Assigny, 625 livres ; – d'Amfreville-les-Champs (grosses dîmes), 700 livres ; – de Grèges, 600 livres ; – du Bec-de-Mortagne, 800 livres. – Mention des baguettes payées, chaque année, aux enfants de chœur. – Quittances de M. Auvray, chanoine pénitencier ; – Clément, chanoine, depuis évêque de Périgueux ; – Le Vasseur, avocat au grand Conseil.

G. 2470. (Liasse.) – 181 pièces, papier.

1696-1703. – État des sommes payées et reçues par le même. – Quittances de tous les chanoines pour leurs droits de résidence. – En 1699, à Marie de Noan, irlandaise, 1 livre 16 sous d'aumône. – En 1697, au sieur De Caux pour l'instruction des enfants, 25 livres ; – à Jean Healy, irlandais passant, 3 livres 12 sous ; – au sieur Gobe, avocat, 200 livres pour une année de ses honoraires.

G. 2471. (Liasse.) – 66 pièces, papier.

1742-1768. – Doubles et extraits des journaux de recette et de dépense du chapitre de Rouen. – 1763, mises pour les chantres, 2,665 livres ; – pour les enfants de chœur, 2,439 livres ; – résidences de Saint-Michel, 4,700 livres ; de Noël, 4,400 livres ; – *Cuilibet*, 7,050 livres ; – méreaux, 11,636 livres ; – pain, 4,391 livres.

G. 2472. (Liasse.) – 39 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin, dont 3 imprimées.

1569-1711. – Baux de la recette générale du chapitre. – Procès avec les fermiers. – Laurent de Maromme, receveur antérieurement à 1568. – « Conditions auxquelles Messieurs du chapitre de l'église métropolitaine de Rouen veulent donner à ferme leur recette générale » (imprimé). – « Conditions auxquelles on doit obliger le receveur général de messieurs du chapitre ». – Autres cahiers de charges, imprimés sous le même titre.

G. 2473. (Liasse.) – 175 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin.

1504-1790. – Pièces de comptabilité concernant la gestion de divers receveurs généraux du chapitre. – Requêtes d'enfants de chœur aux fins d'obtenir : quelques gages ; – un bonnet pour la fête de Pâques suivant l'usage ; – une semaine de récréation. – Frais de procès. – « Fourmes faites en la cathédrale par Bastian Berrurier, menuisier », 1568 ; – façon des portes, 23 livres (reste de compte). – A Michel Dunoys, prêtre, 4 livres pour un cahier du *legendier* qu'il a écrit pour l'église. – Aumônes aux Augustins déchaussés « ayant été affligés 3 fois de la peste depuis deux mois » ; quittance signée par frère Damien, 1649. – Inventaire des titres remis par les demoiselles Malortie qui avaient été chargées, dans les derniers temps, de la recette du chapitre. – Lettres de M. Auber, sieur de Montigny, à Martin Regnard, receveur du chapitre, fin du XVI^e siècle.

G. 2474. (Liasse.) – 82 pièces, papier ; 22 pièces, parchemin.

1537-1766. – Baux par les chanoines de la recette générale du chapitre: à Philippe Richer, bouteiller pour le Roi en la vicomte de l'Eau, ayant pour plége Gilles Lenfant, écuyer, grand arpenteur pour le Roi en Normandie, 1540 ; – à Guillaume Jolis, 1550 ; – à Jean Le Brun, prieur de la Perrine et chanoine de Rouen, 1559 ; – à Jean Le Sueur, chanoine, 1583 ; – à Jean Vymont, autre chanoine, 1565 ; – à Marin Crevon, bourgeois de Rouen, 1570 ; – à Martin Regnard, autre bourgeois de Rouen, 1574 ; – à Jean Regnard, autre bourgeois de Rouen, 1606 ; – à Guillaume Piedelièvre, 1615 ; – à Charles Delaistre, 1639 ; – à François Osmont, 1653 ; – à Pierre Le Duc, huissier du Roi au Parlement, 1704 ; – à François Dumontier, 1719 ; – à Charlotte Pesqueux, veuve en secondes, noces d'Hédouin de Pressigny, et à Pierre-Alexandre Lefebvre Malortie, son fils d'un premier mariage, procureur en l'élection de Rouen, 1741. – Arrêtés de comptes, inventaires des baux, quittances, procurations et autres pièces concernant la gestion des receveurs.

G. 2475. (Liasse.) – 108 pièces, papier (1 imprimée) ; 1 pièce, parchemin.

1561-1789. – Doubles des comptes de la recette générale du chapitre, et pièces relatives à la gestion des receveurs généraux : Laurent de Maromme, Le François, etc. – « État des pertes et avances qu'a fait le receveur général du chapitre causées par la stérilité de l'année dernière, 1684 ; – par l'invasion de la mer à Petiville. » – « Factum pour les sieurs doyen, chanoines et chapitre de l'église primatiale de Notre-Dame de Rouen, contre maître Jean Prud'homme, leur receveur général à forfait, en la présence de maître Adrien Dumont, fermier particulier dudit Prud'homme » (imprimé). – État des revenus de la mense capitulaire de l'église de Rouen (1789). – Lettre de Le François, ancien receveur général du chapitre, à sa sœur, au sujet des poursuites dont il était l'objet. Il était passé d'abord dans les Iles, mais depuis il était revenu en France pour rendre compte de sa gestion, et s'était réfugié à la Trappe : « Je ne peux penser à notre mère et à toute notre petite famille et à tout ce qu'on leur a fait, sans tomber dans la désolation. » – Il paraît par sa lettre qu'il avait géré le prieuré de Longueville pour Mgr Colbert, évêque de Montpellier.

G. 2476. (Liasse.) – 167 pièces, papier ; 44 pièces, parchemin (2 imprimées).

1589-1590. – Pièces justificatives des comptes de Marc, trésorier de l'archevêché, le siège vacant. – Dispenses de bans pour mariage (1590) : entre Robert Thorel, sieur de la Haye-Gonnor, avocat au Parlement, et Marie Le Sauvage, fille de Nicolas Le Sauvage, avocat, de Saint-Pierre-L'Honoré ; – entre Jean D'Aulge et Isabelle de Houdetot ; – entre Virgile Le Cauchoys, du Bosc-Bordel, et Claude Le Bigot, du Boulay. – Quittances sur parchemin des femmes prébendées « des prébendes fondées par saint Romain. » – Quittances de prédicateurs : le doctoral Luquin, venu de Beauvais, logé chez Dadré, qui prêcha l'aveugement de 1590 ; – frère Feuarent, qui prêcha depuis les octaves du Saint-Sacrement de 1590 ; – de Bretteville, qui prêcha le synode ou senne d'hiver, même année ; – Le Bure, curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, qui prêcha le synode d'été 1591, et reçut 100 sous pour sa peine. – Note des médicaments fournis à Luquin par Adrien Le Jaulne, apothicaire. – Établie construite, aux frais de l'archevêché, pour le sermon des Rameaux en l'âtre Saint-Godard ; fourniture d'une douzaine de torches avec armoiries pour la procession des Rameaux. – Achat de jattes, écuelles, cruches de bois, devantaux de toile, dragées (dragée sortie et coriande perle) pour la cérémonie du mandé (le jeudi saint). – Pain et vin offerts à Desportes, abbé de Tiron. – Porte de l'archevêché endommagée par les soldats du capitaine Bellefin. – Antoine Regnault, tailleur de la monnaie de Rouen, reconnaît avoir reçu de M. Bigot, sieur de Thibermesnil, chanoine, 15 livres 2 sous pour avoir « fait les sceaux du siège archiépiscopal vacant où sont insculptées et gravées les figures de 2 images de Notre-Dame et avoir fourni l'argent et les pommes d'ivoire. » – Travaux de menuiserie pour soutenir les corniches de marbre à la galerie du jardin. – Travaux à la chapelle des ordres, qui avait servi pendant quelque temps à loger le duc de Mayenne. – Deux mandements du chapitre de Rouen, pour prescrire des prières, imprimés, le premier en juillet 1590, par Le Mesgissier ; l'autre en octobre 1591, par Georges Loyselet (réimprimés par la Société des bibliophiles normands). – Décès du cardinal de Bourbon, indiqué au 9 mai 1590 ; vacance du siège déclarée le 22 mai 1590.

G. 2477. (Liasse.) – 82 pièces, papier ; 43 pièces, parchemin.

1591. – Pièces justificatives du compte d'Antoine Marc, trésorier de l'archevêché, le siège vacant. – Dispenses de bans, 1591 : au sieur de Béthencourt, qui a fait le saenne (synode) d'été, 100 sous ; – à R. Dailly, qui a fait l'oraison du saenne d'hiver, 100 sous ; – 40 écus sols à Monseigneur notre maître Maximilien Hubert, docteur en théologie, pour avoir prêché l'aveugement de 1591 ; – au même, 66 écus, pour avoir prêché le carême. – Quittances des prébendées de Saint-Romain, 1592. – Mention de maître Dujardin, curé de Saint-Patrice.

G. 2478. (Liasse.) – 39 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin.

1599-1592. – Pièces justificatives du compte de M. Antoine Marc, trésorier de l'archevêché pendant la vacance du siège. – 3 août 1592 : « 4 écus sols pour aider au bastiment de l'église et monastère des capucins en reconnaissance de plusieurs sermons faits par le gardien desdits capucins en l'église cathédrale, de Pâques à la Pentecôte. » – Procès soutenus au Parlement par le chapitre : afin d'être déchargé de l'obligation de payer la somme de 72 écus, à laquelle l'archevêché avait été cotisé, pour chaque mois, par les députés des paroisses de Saint-Nicolas et de Saint-Étienne pour la solde des gens de guerre ; – contre le fermier des dîmes du Grand-Quevilly,

qui se prétendait hors d'état de payer son fermage, alléguant qu'il avait tout perdu par le fait des ennemis et des soldats de l'Union. – Comptes du receveur des amendes ; du garde des registres des suspens et des excommuniés ; – du maître des testats et intestats ; – approbation des testaments de maître Nicolas Le Monnier, curé de la 3^e portion de Normanville (13 juillet 1591) ; – de Pierre Morel, chevalier, de la paroisse d'Ancretiéville (19 juillet 1591) ; de – demoiselle Marie Miffant (10 septembre, même année). – Quittances des chanoines ; Séquart, Péricard, vicaires généraux pendant la vacance du siège ; – de Jean de Lesselie, évêque de Rosse, suffragant ; – de Guernier, official ; – de « Monsieur notre maistre Hubert ayant presché l'avent de 1591 et le caresme de 1592 ; » – de Charles Tillart, secrétaire commis à l'archevêché. – Voûte de la chapelle des ordres, abattue comme menaçant ruine (1591) ; – grand tableau et calendrier de la Cour attaché en la chapelle des ordres où se tenait provisoirement l'officialité. – Poursuites contre Hélie, vicaire de Saint-Patrice ; procès soumis à quatre docteurs en théologie. – Déclaration du pain fourni à deux prisonniers de la cour d'églis, maître Pierre Durand et frère Jacques Corneille.

G. 2479. (Liasse.) – 53 pièces, papier.

1931-1934. – Pièces justificatives du compte de l'archevêché pendant la vacance du siège par suite du décès de Mgr de Bezons. – Mémoire des impressions faites par Jean-Baptiste Besongne fils, imprimeur du Roi : dispenses de bans, permission pour l'usage des œufe, lettres circulaires du 16 février 1723 pour la notification du jour de la tenue de l'assemblée du diocèse dans le palais archiépiscopal ; – lettres de Sa Majesté du 13 février 1723, afin de faire chanter le *Te Deum* pour la cessation du mal contagieux de Marseille ; – mandement de MM. du chapitre, du 11 mars 1723, portant autorisation de quêter dans les églises de Rouen, pour le rétablissement de l'église de Foucarmont, en partie détruite par l'incendie. – Paiement de sermons à raison de 30 sous le sermon, sans compter le bois, le pain, le vin, le sucre et autres choses fournies au prédicateur. – En 1723, payé au cocher de M. l'abbé de Saint-Clair, pour avoir conduit MM. les députés du chapitre, qui ont été saluer MM. les évêques, lors de l'assemblée provinciale, et M. le marquis de Beuvron, lieutenant général, lors de son arrivée à Rouen, 5 livres. – Le père Quenguet, prédicateur de l'avent en 1722. – Dépense pour l'évêque de Dol logé à l'archevêché, qui avait fait les ordinations en décembre 1722.

G. 2480. (Liasse.) – 4 pièces, papier.

1733. – Pièces justificatives du compte de l'archevêché pendant la vacance du siège archiépiscopal, du mois d'avril au mois de mai 1733. – Frais d'impression : mandement du 18 avril 1733, ordonnant des prières pour la maladie de Mgr de Tressan. – Mémoire des frais d'un voyage fait à Paris par la députation envoyée au nouvel archevêque : pour la chaise prise à Rouen, 40 livres ; pour le postillon, 4 livres. – Dépense d'un voyage à Gaillon. – A M. Le Gay, 300 livres pour avoir exercé l'office de secrétaire de l'archevêché pendant la vacance du siège.

G. 2481. (Liasse.) – 12 pièces, papier.

1406-1407. – Compte d'Adam Sanson, procureur de la fabrique de la cathédrale, de la Saint-Michel 1406 à la Saint-Michel 1407. – Jean Salvart, maître maçon ; – Robert de Grainville, verrier ; – Colin Le Neuf, organiste. – Recettes : remboursement par Arnaud Des Bœufs, distributeur du chapitre, des dépenses faites par la fabrique pour les cierges et les brandons de Charles V, pour le nettoyage de la sépulture de ce roi et de l'image de Notre-Dame en la nef de la cathédrale. – A un peintre pour la vente d'une vieille image de pierre, 2 sous 6 deniers. – Dû au prévôt de la confrérie de Saint-Quentin d'Allouville, 10 sous. – Recette du Vendredi Saint pour l'adoration de la croix. – Dépenses : pour faire la table aux pèlerins le lundi de Pâques, aux vêpres, 20 deniers. – Pour laver les images de la Passion qui sont au-dessous du pupître, 25 sous. – « A Jean Lescot, imaginer, pour avoir fait un ange de pierre, qui siet en l'angle de la machonnerie du portail Saint-Jehan, 25 sous. – A Pierre Lemaire, ymaginer, pour avoir fait une petite gargouille, où il a un homme sauvage assis en ladicté machonnerie dudit angle, 25 sous. » – Six échoppes vacantes au portail aux Boursiers. – Vieille maçonnerie abattue au portail Saint-Jean. – Reconstruction de ce portail. – Compte signé par *De Mota*.

G. 2482. (Liasse.) – 12 pièces, papier.

1759. – Pièces justificatives du compte de l'archevêché pendant la vacance du siège par suite du décès de Mgr de Saulx-Tavannes. – Frais d'impression : 2,000 mandements pour la mort de Mgr le cardinal, 120 livres. – Gratification à M. Toustain, secrétaire du chapitre, 120 livres ; – à Aubry, sous-secrétaire, 200 livres ; – à Coge, 2^e sous-secrétaire, 72 livres ; – à Boieldieu, autre sous-secrétaire, 120 livres. – Frais de voyages à Gaillon et à Paris.

G. 2483. (Registre.) – In-folio, 19 feuillets, papier.

1383-1387. – Comptes de Jean Duval, procureur de la fabrique de la cathédrale de Rouen. – Jean Périer, maître maçon. – 1383, *domino Marco Claron, pro moderacione horologii, 10 solidos ; pro custodia ejusdem, 12 solidos 6 denarios.* – *Stephano Le Quien, pro pulsacione organorum, 50 solidos.* – *Pro cereis et brandonibus regis Karoli ultimi deffuncti.* – 1384, Nicolas Thorel, Guillaume Savoure et Jean Le Fèvre, verriers. – A Jean Périer, pour 12 images de pierre posées au portail Saint-Romain dans les années 1382, 1383, 10 florins francs. – 2 pinacles de pierre du côté de l'O nouveau de devant la fontaine. – Ciel de drap sur le grand autel, tenu par des bras de fil d'archal. – Tuile achetée à Barneville et à Honguemare. – Mention d'achat de « cordes de til ». – 5 sous de rente dus au Roi pour le pont de la rue aux Juifs à Rouen. – 1386, « Mémoires à cause de partie des réparations des orgues, l'an 1386, hors le marchié Godefroy de Fumez ». – « Mises à cause de 16 quesnes coupés et es-boschés que Mgr le duc de Bourgogne avoit donnés à l'œuvre de l'église de Rouen, principalement pour la réparation qui est à faire en la *Grelle tour* de la dicte esglise, à prendre ès forés de Roumaire et de Brotonne, du bois que le Roy nostre syre luy avoit donné pour faire mener et convertir en la refection du chastel de Lescluse en Flandres. » – Mention de messire Braque et de Robert Assire ; – de Jean Regnault, écuyer du due de Bourgogne ; – d'Étienne La Buffe, verdier de Roumare ; – de Guido, « mestre de l'ouvrage que messire Guy de la Trimouille faisoit faire au clos des Gallées (de Rouen) » ; – du fort de Voiteville (Vatteville). – *Nota quod, ob deffectum peccunie, non tenui alios artifices nec alios operarios in opere donec post Brandones, nisi ad boscum quem dominus dux de Borgonna dédit.* – Ouverture du tronc de la cathédrale : 20 mars 1386 (v. s.), *in albis 5 denariorum, 93 libras 10 solidos ; in albis 15 denariorum, 14 libras 5 solidos ; in albis 10 denariorum, 8 libras ; in veteranis, 21 solidos ; in valentibus, 19 solidos 4 denarios ; in parvis denariis nigris, 38 solidos ; in parisiensibus pillatis, 4 solidos 1 denarium ob. ; in turonensibus pillatis, 13 solidos 4 denarios ; in parvis obolis nigris, 6 solidos 8 denarios ; in virgis argenteis, 45 solidos ; in billione nigro, 15 solidos ;* – 18 septembre 1387, *in auro, 8 francos ; in albis 5 denariorum, 122 libras 10 solidos ; in vateranis, 23 solidos 10 denarios ; in valentibus, 12 solidos ; in parisiensibus pillatis, 4 solidos 6 denarios ; in turonensibus pillatis, 15 solidos ; in denariis nigris, 59 solidos ; in obolis nigris, 13 solidos ; in bilione nigra, 15 solidos ; in virgis argenteis, 48 solidos 4 denarios.* – Calendes tenues à Saint-Nicolas-le-Pointeur de Rouen le samedi après Quasimodo 1384, le mardi après les Cendres 1385, le mardi après Quasimodo 1386. – Quêtes pour la fabrique dans les doyennés, aux calendes ; – et à Rouen, dans les deux synodes de l'année. – 1385 : *Recepta de synodo Rothomagensi celebrato die martis post Penthecosten, 64 libras 2 solidos 1 denarium de longa seu debili moneta, unde de dicta moneta receptum fuit sine diminutione in albis de 15 denariis et de 5 denariis ac in nigra moneta 12 libras 10 solidos 10 denarios ac in aliis monetis 51 libras 11 solidos 3 denarios, que summa diminuta fuit propter pejerationem monetarum de 11 libris 17 solidis.* – Quelques feuillets enlevés, d'autres déchirés.

G. 2484. (Registre.) – in-folio, 23 feuillets, parchemin.

1414-1415. – Compte du même, de la Saint-Michel 1414 à la Saint-Michel 1415. – Jean Salvart, maître maçon ; – Martin Le Roux, maçon ; – Robert de Grainville, verrier ; – Guillaume De la Rue, écrivain. – A Raoul de Carville, pour le règlement des horloges, 25 sous. – A Colin Crasbouel, pour sa pension de toucher les orgues, 50 sous. – Messes célébrées pour Jean Gorren. – Au serviteur de la fabrique et à ses aides, pour dresser la table des pèlerins aux vêpres du lundi de Pâques, 20 sous. – « Pour faire renouveler les III papiers où sont enregistrées toutes les cures de l'archevesquié de Rouen pour la fabrique, à cause des sennes et Kalendes, tant pour peinne que pour parchemin, 30 sous. » – *Lathomis, quando invenerunt vinum suum post Pascha Domini, 5 solidos.* – *Johanni Queval, pro mundando et clarificando, sex vicibus, angelum chori in isto anno, cum candelabro de cupro, 40 solidos.* – Aux frères de la confrérie de la Passion, *pro quinque duodenis*

claiarum, pro qualibet pechia 12 denarios valente, 60 solidos. – Item Johanni Sahurs, pro adducendo de Veteri-foro ubi misterium Passionis fuerat, 2 solidos 6 denarios. – Pro pulsatione du carreillon festi Sancti Martini estivalis. – Travaux de construction continués à la tourelle du portail Saint-Jean. – Autres travaux aux tours de Saint-Romain et d'Ouynet. – Compte signé par Guy Le Rabaschier.

G. 2485. (Registre.) – In-folio, 16 feuillets, parchemin.

1419-1420. – Compte de Raoul de Carville, prêtre, procureur de la fabrique de la cathédrale, de la Saint-Michel 1419 à la Saint-Michel 1420. – Jean Salvart, maître maçon. – Recette : *Pro legatis cujusdam armigeri anglici, pro sepultura sua habenda in ecclesia Rothomagensi ante capellam sancte Katherine, 10 libras tur.* – *A domino Cancellario, quando fuit in episcopum consecratus in ecclesia Rothomagensi, 40 solidos.* – *A domino episcopo Rofensis, qui fuit consecratus in episcopum in dicta ecclesia, 40 solidos.* – *Pro cruce adoranda in die Veneris Sancte, 8 libras 5 solidos.* – Dépenses : *Lathomis, pro inhumando vinum Nostre Domine, 10 solidos.* – *Lathomis et aliis operariis fabricae, pro mutone Ascensionis Domini, 25 solidos.* – *Domino Ricardo Daust, pro custodia trunci a die Nativitatis Beati Joannis-Baptiste usque ad diem Sancti Michaelis, 8 denarios per diem.* – *Domino Nicolao Crasbouel, pro pulsatione organorum, 50 solidos.* – Mention d'achat de pierre de Vernon ; – de la sépulture de la dame de Montagu en la chapelle de la Trinité ; – des messes dites pour Jean Gorren ; – des deux carillons de la Saint-Martin et de la Saint-Julien. – Compte signé par Nicolas de Venderès.

G. 2486. (Registre.) – In-folio, 16 feuillets, parchemin.

1420-1421. – Compte du même. – Jean Salvart, maître maçon ; – Jean Marguerie, verrier. – *Recepta pro cereis et torchiis domini regis Karoli...*, et *pro mundatione ymaginis Beate Marie de albastro in navi ecclesie cum sepultura ejusdem Regis.* – *Lathomis, pro inhumando vinum hore Nostre Domine, 10 solidos.* – *Lathomis, pro vino Sancti Martini, 10 solidos.* – *Lathomis, pro inhumando vinum Nostre Domine in vigillia Sancti Michaelis, 10 solidos.* – *A Nicolas Crasbouel, pour réparations faites aux orgues par lui et par maître Jean de Furnes, 36 sous 8 deniers.* – Dépenses faites pour asseoir les ymages du portail Saint-Jean : – *Johanni Le Hun, ymaginier, pro XIX imaginibus factis et operatis de lapidibus fabricae, positis et situatis in portallo Sancti Johannis, pro qualibet ymagine VIII libras.* – Compte signé par Gilles Deschamps.

G. 2487. (Registre.) – In-folio, 244 feuillets, papier.

1425-1435. – Comptes de Jean Le Villain et de Jean Chrétien, procureurs de la fabrique de la cathédrale. – Jean Salvart, maître maçon. – 1425, tour nouvelle voûtée vers la Madeleine. – 1426, travaux au portail aux Boursiers. – Guillaume de Grainville, verrier. – 1427, *Johanni Tirel, carrier, pro frangendo et separando certos lapides pour les ogives pro turre, 33 solidos 4 denarios.* – 1429, visite de l'église, haut et bas, en présence des chanoines, par Jean Salvart, Jean Roussel et Alexandre de Berneval, *pro reperiendo modum clarificandi chorum ecclesie juxta certa advisamenta per dictos lathomos tradita et figurata in certis pergamenis, 10 solidos 3 denarios.* – 1430, *in septimana ante Penthecosten CCCXXX, fuerunt incepta per lathomos ad tallandum lapides propter formis (sic) clarificare supra chorum ecclesie.... juxta formam de certain pourtraict in pergameno factura et traditum per Joannem Salvart et Joannem Roussel, lathomos ecclesie, et lequel pourtraict est devers moy, procureur de l'œuvre, sub signo dicti Joannis Salvart unacum une carte-partie de papier nommé endenteure ubi scriptum est forum totum et obligacio de chacune desdictes parties.* » – Ouvriers du Bec-Hellouin consultés sur les dits portraits. – *Lyonneto de Montegni, pictori, pour II foiz pourtraire sur le plâtre, en la salle de l'œuvre et en toile, le cruxefils, Notre-Dame et saint Jehan et la Pacion pour les trois premières fourmez sur le cuer, per forum factum cum eo per dominos et magistros Egidium de Campis, cancellarium, etc., 4 libras 5 solidos.* – *Pro aulnis telle nove pro faciando dictum portretum crucifixi, 30 solidos.* – 1430, *lathomis, pro vino absconso hore none Nostre Domine in vigillia Sancti Michaelis, 5 solidos.* – Nouvelles formes du chœur : à Louis Le Doyen, verrier, pour la 4^e petite forme du chœur vers Seine *de novo clarificata, 40 livres 10 sous 11 deniers* ; – pour la 5^e petite forme, même prix ; – pour la 1^{re} grande forme vers Seine, 61 livres 14 sous 1 denier ; – pour la 2^e grande forme, même prix. – « Acheté à Michaut Langloiz, marchand de voirres, demeurant à Foucarmont, 23 sommes et demie

et 3 pois et demi de verre rendu à l'église. » – Guillaume de Grainville, verrier à Rouen. – 1432, à ce verrier, pour la 3^e grande forme, 61 livres 1 denier. – A Jean de Senlis, verrier, pour la 4^e grande forme, 71 livres 10 deniers. – *Petro Bertren, pictori, pro ordinando, mundando et pingendo duas vultas supra chorum existentes prope formas de novo edificatas*, 15 sous. – A Jean de Senlis, pour la 5^e grande forme, 68 livres 10 deniers ; pour la 6^e, même prix. – 1433, à Jean de Senlis, pour la pénultième grande forme vers Seine, 67 livres ; – pour la 4^e grande forme vers Seine, 67 livres ; – pour la 4^e grande forme vers l'archevêché, 67 livres 10 sous ; – pour la dernière grande forme vers l'archevêché, 67 livres 10 sous ; – pour la dernière grande forme vers l'archevêché, 67 livres 10 deniers ; – pour la dernière grande forme vers Seine, 59 livres 10 deniers. – 1433, *pro cereis et torchiis deffuncti Karoli regis Francie quinti et pro mundacione ymaginis Beate Marie de alabastro supra truncum ecclesie existentis, cum sepultura ejusdem regis in choro existente*, 10 livres 7 sous 6 deniers. – 1435, mention de Guillaume Anguy, verrier. – Comptes signés par les chanoines Gilles Deschamps, de Clinchamp, Le Fèvre, Besançon, Caval, Basset.

G. 2488. (Registre.) – In-folio, 20 feuillets, parchemin.

1426-1427. – Compte de Jean Chrétien, procureur de la fabrique de la cathédrale, de la Saint-Michel 1426 à la Saint-Michel 1427. – Jean Salvart, maître maçon ; – Jean Marguerie, verrier ; – Nicolas Crasbouel, organiste. – *In die Veneris Sancte, pro cruce adoranda et Corpore Christi retro altare existente adorando*, 9 solidos et 5 solidos 6 denarios. – A magistro Johanne Rube, distributore anni presentis, *pro cereis et torchiis Karoli regis quinti Francie, et pro mundacione ymaginis Beate Marie de alabastro supra truncum, cum sepultura ejusdem regis existente in choro*, 10 libras 7 solidos 6 denarios. – *Johanni Caval, dynand, pro mundacione angeli chori et candelabri de cupro*, 20 solidos. – *Michaeli de Aqua, famulo fabrice, pro faciendo missam peregrinorum in crastino Pasche Domini*. – Orgues réparées par Jean de Furnes. – Achèvement de la tour du côté de la Madeleine. – Réparation, par le verrier Guillaume de Grainville, de verrières en la chapelle de Saint-Sébastien, au chef de Saint-Romain, au chœur vers Seine, et à la *Grèle tour*. – Compte signé par Gilles Deschamps.

G. 2489. (Registre.) – In-folio, 20 feuillets, parchemin.

1430-1431. – Compte de Jean Chrétien, prêtre, procureur de la fabrique de la cathédrale, de la Saint-Michel 1430 à la Saint-Michel 1431. – Jean Salvart, maître maçon ; – Guillaume de Grainville, verrier. – Quêtes pour la fabrique nulles dans le vicariat de Pontoise et dans le diocèse d'Évreux à cause des guerres. – A Jean de Senlis, verrier, pour avoir visité les verrières *de novo clarificatas supra chorum*, 5 sous. – A Louis Le Doyen, autre verrier, pour la 4^e petite forme du chœur vers Seine *de novo clarificata* (94 pieds 20 pouces), 40 livres 10 sous ; – pour la 5^e petite forme, même prix ; – pour la première grande forme vers Seine, 61 livres 14 sous ; – pour la 2^e du côté du palais, même prix. – *Item, pro victreando dictas formas, ex ordinatione dominorum meorum, fuerunt empte Michaeli Anglici, apud Foucarmont commoranti*, 24 somme cum dimidia 3 pois cum dimidio de victro, pro quo vittro fuerunt soluta 175 livre 6 solidi 7 denarii. – Total des recettes, 705 livres ; – des dépenses, 604. – Compte signé par les chanoines J. Rube, J. Alespée, Gui de Besançon, P. de Clinchamp, J. Le Fèvre.

G. 2490. (Registre.) – In-folio, 20 feuillets, parchemin.

1431-1432. – Compte du même, de la Saint-Michel 1431 à la Saint-Michel 1432. – Jean Salvart, maître maçon ; – Crasbouel, organiste ; – Richard le Vavasseur, prêtre, garde du tronc. – Recettes : *Ab executoribus deffuncti domini Egidii de Campis, tam pro ipsius legato quam pro misiis ad causam sépulture ejusdem in Rothomagensi ecclesia factis*, 105 solidos. – *Item, die Veneris Sancte, pro sancta Cruce adoranda et pro Corpore Christi retro majus altare existente, ut est moris*, 9 libras 8 solidos 6 denarios. – Dépenses : A Raoul de Carville, prêtre bénéficié en la cathédrale, pour le gouvernement des horloges de l'église, 25 sous. – *Pro pena per ipsum (Crasbouel) habita pro recuperando le grant cordail de fabrica, quod fuerat concessum cappitano castris Rothomagensis (le sire d'Arondell) pro evadendo manus adversariorum domini nostri Regis (les compagnons de Ricarville) qui dictum castrum de nocte proditorie intraverant in ebdomada Cinerum*, 5 solidos. – Loge des maçons recouverte en tuiles à cause des nouvelles fenêtres posées en ladite loge, 40 sous. – *Pro vino et expensis et pluribus sacculis seu saquetis de pulvere datis*

decanis ruralibus et curatis, qui, in absentia mei procuratoris, obstantibus guerris, propter hoc quod ibidem accedere non audebam, fecerunt in kalendis receptam pro fabrica, 20 solidos. – A Guillaume de Grainville, verrier, pour avoir vitré, de son art, la 3^e grande forme *de novo clarificatam* (93 pieds 31 pouces de verre à raison de 4 sous 2 deniers par pied), 61 livres 10 deniers. – A Jean de Senlis, verrier, pour avoir vitré la 4^e grande forme (93 pieds, 31 pouces), 71 livres 10 deniers. – Au même, pour la 5^e grande forme par lui *clarificata*, 68 livres 10 sous ; – pour la 6^e grande forme, même prix. – Payement de Pierre Bertran, peintre, pour avoir nettoyyé et peint deux voûtes du chœur près des formes de nouveau *clarificatas*. – Compte signé par les chanoines Gilles Deschamps, Rubé, Alespée, P. de Clinchamp, Guy de Besançon, J. Le Fèvre.

G. 2491. (Registre.) – In-folio, 24 feuillets, parchemin.

1432-1433. – Compte du même, de la Saint-Michel 1432 à la Saint-Michel 1433. – Jean Salvart, maître maçon ; – Crasbouel, organiste ; – Raoul de Carville, garde du tronc. – *Pro cereis regis Karoli quinti Francie et pro mundatione sepulture ejusdem*, 10 livres 7 sous 6 deniers. – *Die Veneris Sancte pro sancta Cruce adoranda et Corpore Christi retro majus altare existente, ut est moris*, 10 livres 3 sous 6 deniers. – Quêtes pour la fabrique nulles dans les doyennés de Bray, de Gisors, de Baudemont, dans le vicariat de Pontoise et dans les diocèses d'Évreux et d'Avranches à cause des guerres. – *Lathomis et aliis operariis fabrice, pro vino absconso hore none Nostre Domine, die precedenti vigiliam festi Sancti Michaelis*, 5 solidos. – *Portitoribus registrarum curie archiepiscopalis Rothomagensis, pro portando litteras recomandaticias et breviculos pro fabrica Rothomagensis ecclesie decanis ruralibus in locis consuetis, pro faciendo questas, ut est moris, in ecclesiis, tempore kadragesimali*, 25 solidos. – *Pro vino dalo dominis curatis qui fuerunt in Kalendis, in quibus ego procurator antedictus non audebam ire, obstantibus guerris, et pluribus sacculis seu saquetis de pulvere datis decanis ruralibus qui dictam fabricam curatis recommendaverunt in dictis kalendis*, 20 solidos. – *Pro quodammagno barello ferri, ponderis 93 librarum, posito, presente magistro Johanne Rousselli, in sepultura régis Henrici, existente in choro versus latus capelle Sancti Pauli.* – *Pro quodam parvo hostio de vitro facto in magna forma (la 7^e du chœur) pro habendo aerem in choro tempore pluvioso et nebuloso.* – Payement de la 8^e grande forme du chœur du côté du palais. – A Jean de Senlis, verrier, pour la pénultième forme du chœur *de novo clarificata* du côté de la Seine, 67 livres 10 sous ; – pour la 4^e grande forme du chœur du côté du palais, même prix ; – pour la dernière grande forme du chœur du même côté, même prix ; – pour la dernière grande forme du côté de la Seine, 59 livres 10 deniers, déduction faite de 10 livres qu'avait coûté l'*image* de Saint Pierre donnée par Gautier Le Duc. – Le chapitre fait don d'un capuce à la femme du verrier. – Compte signé par les chanoines J. Basset, N. Caval, P. de Clinchamp, de Besançon.

G. 2492. (Registre.) – In-folio, 40 feuillets, parchemin.

1457-1458. – « Le compte de la recette et mises faictes pour la fabrique de l'église Notre-Dame de Rouen par moy Jehan Durant, prestre, procureur de la dicte fabrique pour ung an entier seullement commenchant au terme Saint-Michel 1457, et finissant audit terme Saint-Michel 1458 exclu. » – Guieffroy Richer, maître maçon de l'œuvre ; – Jean Le Carpentier, maître charpentier de l'œuvre ; – Jacques Duval, organiste ; après lui, Raoulin Lefebvre, aux gages de 10 livres par an. – « De Hans Voissel, peintre, pour ung louage au bout devers le Neuf-Marchié, 12 livres. – De Jehan Audis, ymagier en pierre, pour vieille pierre à luy vendue, 40 sous. » – Mention du portail de la cathédrale vers midi que fit faire Jean Gorren, en son vivant bourgeois d'Harfleur, et de la messe fondée par lui en la cathédrale. – Réparations à la *Gresle tour*. – Travaux à la fontaine de l'aître ; – pierre achetée à Vernon ; – maçons payés 5 sous 10 deniers par jour ; hommes de bras, 2 sous 6 deniers. – « A Jehan Audis, ymagier en pierre, pour avoir fait ung grant ymage de Saint-Michel de la pierre de l'œuvre, à mestre au-dessous de l'O du bas du portail aux libratiers, 10 livres. » – Mises pour l'œuvre des chaires du chœur (travaux de hucherie) : Philippot Viart, maître de cette œuvre ; Lienart Jehenne, nouveau venu, « œuvre en image » à 5 sous par jour ; – Paul Mosselmen travaille aux mêmes conditions ; il fait « en images 24 apostres et 24 anges et ymages en 6 sellettes ; » – Laurent Isbre, flamand, fait « les branches et les épis en facion de feuilles de choux et de cardons. » – On donne à ces ouvriers, comme aux maçons de l'œuvre, 15 sous pour le mouton de l'Ascension. – Total de la dépense pour les chaires pendant l'année du compte, 431 livres 7 sous. – Travaux de

verrerie exécutés par le verrier Robin Damaigne. – « Compte particulier sur la façon d'un ancre d'argent et de l'entre-pié d'icelui ancre fait de fin cuivre doré d'or qui a esté fait pour l'usage de la fabrique de Rouen par Alain du Pré et Thomas Lesvare, orfèvres, demeurant à Rouen, lequel ancre est mis au tronq de la fabrique de la dicte église tenant ung reliquaire en ses deulx mains. » – Compte signé par les chanoines Philibert Fournier, Gérard Follie, Guillaume Poullart, et Pierre François.

G. 2493. (Registre.) – In-folio, 66 feuillets, papier.

1459-1460. – Compte du même, de la Saint-Michel 1459 à la Saint-Michel 1460. – Guieffroy Richier, maître maçon ; – Jean Le Marchant dit Rousselet, maître charpentier – Deux « benestiers » de pierre posés l'un dans le chœur de la cathédrale, l'autre au bout de la nef. – Mises pour l'œuvre des chaires du chœur, dont restait chargé Philippot Viart. – Total de la dépense pour cet objet, pendant l'année du compte, 520 livres 54 sous. – Autre mise pour l'œuvre de la chaire de Mons^r de Rouen. – Réparations par le verrier Guillaume Barbe aux verrières des chapelles du Saint-Esprit et à celles du Revestiaire et de la Lanterne. – « A Jehan Cotelle, marchand de voirre, demeurant à la voirrie d'Eu, » pour l'achat de 5 sommes, 6 plas de verre pour l'usage de l'œuvre, 4 livres 15 sous. – Mention de maître Gautier, ouvrier d'orgues. – Compte signé par les chanoines Le François et Nicolas Gaillart.

G. 2494. (Registre.) – In-folio, 73 feuillets, papier.

1460-1461. – Compte du même, de la Saint-Michel 1460 à la Saint-Michel 1461. – Guieffroy Richier, maître de l'œuvre ; – Guillaume Barbe, verrier. – Mises pour les chaires du chœur dont restait chargé Philippot Viart, qui avait encore parmi ses ouvriers Lorin Hisbre. – « A Philippot Viart, lequel fut au Pardon, à Saint-Denis, et fut à Paris visiter les astelliés de son mestier et y vasqua par ung jour pour savoir se il pourroit trouver ouvriez pour venir besongner aux dictes chaires, et despensa, avec aucuns ouvriers 7 sous 4 deniers. » – Total des mises pour les chaires en l'année du compte, 464 livres 2 sous. – « A Pietrequin Fessel, ouvrier d'orgues, pour avoir ouvert le segret des orgues, faict ung regeteur, 10 sous, – Escripiture de 450 brevés à plusieurs escripvains, pour distribuer aux curés, à 27 sous le cent, tant pour papier que pour escripture. » – Mention de maître Jean Vollet, vicaire de Coutances ; – de Jacques Deshayes, chanoine et vicaire de Coutances. – Compte signé par G. du Désert et Le François.

G. 2495. (Registre.) – In folio, 65 feuillets, papier.

1460-1461. – Double du compte précédent, non signé.

G. 2496. (Registre.) – In-folio, 85 feuillets, papier.

1461-1462. – Compte du même, de la Saint-Michel 1461 à la Saint-Michel 1462. – Guieffroy Richier, maître maçon, décédé au commencement de l'année 1462, remplacé par Guillaume Pontis le 27 mai ; – Raulin Le Fèvre, organiste. – « Pour les chandelles de cire arses au tronq d'icelle église durant le temps d'un an, 20 sous. » – Mises pour l'œuvre des chaires dont restait chargé Philippot Viart : ouvriers Pietrequin Fessel, Paul Mauselman, François Trubert : – audit Trubert, « ouvrier en images, nouveau venu, pour avoir fait un image de Sainte Catherine et marchandé à luy à la pieche pour plusieurs ymages, 25 sous pour ymage, une Annonciation Notre-Dame et angle, 50 sous ; la Trinité et un des docteurs de la sainte église, 50 sous ; – à Paoul Mauseuleumen, tailleur en image, paiement d'images en bois pour décorer les chaires, à 20 sous l'image (Saint Philippe, Saint Jean l'Évangéliste, Saint Jacques le Mineur, Saint Pierre) ; – à Trubert, imagier pour les images des Sept Vertus : la Prudence, la Justice, la Force, la Tempérance, la Foi, l'Espérance, la Charité, 25 sous pièce ; – aux ouvriers, pour le mouton de l'Ascension, par manière de don, 20 sous. – Total des mises des chaires, 623 livres. – Écriture de 650 brevets par plusieurs écrivains, 8 livres deux sous 6 deniers. – Compte signé par les chanoines G. Poulart et de Vernon.

G. 2497. (Registre.) – In-folio, 110 feuillets, papier.

1462-1463. – Compte du même, delà Saint-Michel 1462 à la Saint-Michel 1463. – Guillaume Pontis, maître maçon ; – Guillaume Barbe, « voirrier » ; – Raoul le Fèvre, organiste. –

Mention de Hance Boysel (*sic*), peintre, locataire du chapitre pour une maison au bout devers le Neuf-Marché ; – de Jean Le Jeune, vicaire de Mgr de Séz. – Nettoiement de l’image Notre-Dame d’albâtre qui est sur le tronc et de la sépulture du Roi dans le chœur de l’église. – A. Germain Tourgis, marchand, demeurant à Rouen, pour 10 sommes et demie de verre, 45 livres 13 sous. – Achat de pierre de Vernon. – Frais pour blanchir et peindre en rouge la chapelle de Saint-Étienne. – Mises pour l’œuvre des chaires dont restait chargé Philippot Viart ayant pour ouvriers Thomas Almant, nouveau venu ; – Paul Mosselemen, tailleur en images, qui fait les images d’Abraham, de David, de Saint André, de Saint Mathieu, de Saint Marc, de Saint Luc, à 20 sous pièce ; – François Trubert, imagier, qui exécute 5 images : Saint Denis, ses deux compagnons, Saint Cosme et Saint Damien, à 25 sous pièce. – Difficultés entre le chapitre et Philippot Viart. – Total des mises pour les chaires, 618 livres 10 sous. – Compte signé par les chanoines du Bec, Gaillart, Poulart. – Feuillet déchiré à la fin et vers le milieu du registre.

G. 2498. (Registre.) – In-folio, 103 feuillets, papier.

1462-1463. – Double du compte précédent, non signé.

G. 2499. (Registre.) – In-folio, 97 feuillets, papier.

1463-1464. – Compte du même, de la Saint-Michel 1463 à la Saint-Michel 1464. – Guillaume Pontis, maître maçon ; – Raoul Le Fèvre, organiste, aux gages de 10 livres. – Mention des loges de la rue aux Juifs. – Achat de pierre à la carrière de Saint-Leu de Serens. – Travaux de maçonnerie au pied de la tour Saint-Romain, au portail aux Libratiers ; – on descend, de ce portail, des images qui étaient « en danger de cheoir » ; – on nettoie « la Passion entour le pipistre, à l’entrée du chœur ». – Total des mises faites pour l’œuvre des chaires dont restait chargé Philippot Viart, 524 livres 9 sous. – A Guillaume Barbe, verrier, « pour avoir fait de nouveau une fourme de voirre qui siet sur le portail Saint-Semion du côté devers la Madeleine, contenant 316 piés de voirre neuf, et avoir paint et recuit toutes les bordures, 22 livres 15 sous. » – « Mis faite pour diminucion de monnoye c’est assavoir tant à cause des deniers etc. : – en 5 escus d’or, à 30 sous 7 deniers obole pièce, 7 livres 13 sous 1 denier obole ; – en ung gros de Henry et 3 plaques, 6 sous 10 deniers ; – en onzains et demi-onzains, 15 sous 7 deniers ; – en deniers d’Angleterre, 52 sous 6 deniers ; – en demi-Bretons, 22 sous 6 deniers ; – en quarts de plaque, 14 sous 4 deniers obole ; – en Dauphins, 16 sous, 9 deniers. » – Écriture de 700 brevets baillés à plusieurs écrivains ; 12 brevets portés aux îles de *Grenesy*, du diocèse de Coutances. – Compte signé par les chanoines du Bec, Des Oultres, L. Surreau.

G. 2500. (Registre.) – In-folio, 95 feuillets, papier.

1463-1464. – Double du compte précédent, non signé.

G. 2501. (Registre.) – In-folio, 116 feuillets, papier.

1465-1466. – Compte du même, de la Saint-Michel 1463 à la Saint-Michel 1466. – Guillaume Pontis, maçon ; – Guillaume Barbe, verrier ; – Raoul Le Fèvre, organiste, aux gages de 10 livres. – Recettes : « Des deniers venus de l’adoration de la Croix, du Corps Jésus-Crist et la sépulture Notre-Seigneur en la chapelle du Saint-Esprit le Vendredi Saint, 12 livres 6 sous 6 deniers. – De Guérart Louf, peintre et imagier, demeurant à Saint-Vincent de Rouen, pour avoir estallé en l’église ymages de couleurs en tables et aultrement, receu de lui, le XIX^e jour de janvier, en une maille au cat, 16 sous 90 deniers obole. » – Dépenses : on blanchit et on *carrelle* de rouge les voûtes et les chapelles ; – on place « des clairevoies encontre le portail aux libratiers. » – Pontis va acheter du carrel au Val des Leux. – On emploie de l’ardoise à la couverture de la galerie près du *revestiaire* de l’église. – « A Guérard Louf, marchand et ouvrier en tables hystoriées, lequel estoit venu de Vernon à Rouen, par le commandement de messieurs de chapitre, pour essoier de marchander à luy pour faire une table hystoriée pour mettre au contre-autel de la chapelle Notre-Dame et y avoir vaqué par 5 jours, 37 sous 6 deniers en un lyon d’or. – A Hance Voisel, peintre, pour avoir estoflé deux anges tout de neuf, lesquels sient devant l’autel de la chapelle Notre-Dame, pareillement estoflé deux chérubins et deux prophètes, les visages et les mains et les roulles desdits prophètes, et sient pareillement en ladite chapelle, et pour ce faire, 9 livres ; – item, pour avoir estoflé les visages et les mains de quatre anges, qui sont autour le cueur de ladite église, et aussi les

visages et les mains de deux ymages de Notre-Dame et leurs effans qui sient sur l'autel du dit cueur ; – pareillement estofflé le Dieu et les deux ymages d'une croix d'argent du trésor, et pour ce faire, 15 sous ; – item estofflé ung crucifix de boys en carnacion et la croix peinte de vert pour servir le Vendredi Saint, pour ce, 30 sous, et tout ce fait par le commandement de messieurs et maistres Jo. Blondel et R. Perchart, maistres de la dicte œuvre. » – Mises pour l'œuvre des chaires dont restait chargé Philippot Viart ; – pièces de bois nommées bors d'Illande (d'Irlande) employées aux chaires ; – 600 pièces de bors d'Illande vendues 70 livres 10 sous par Frédiq Franzone, hollandais, marchand de bois. – Guillaume Basset, huchier, se rend à Abbeville, à Montreuil-sur-lamer, à l'abbaye de Sercamp, à Hédin, à Bruxelles, à Nivelles en Brabant, à Lille en Flandre, à Tournay, à Douay, à Arras, à Amiens, pour trouver et avoir ouvriers de hucherie ; 20 jours de voyage, 15 livres ; – le même retourne, avec maître Laurens, en Picardie et en Flandre, dans le même but ; 24 jours de voyage, 15 livres 3 sous 9 deniers. – Nicolas Le Chevalier, huchier d'Andely, appelé à Rouen, 30 sous. – A Paul Maussellemen, tailleur d'images, demeurant en la paroisse Saint-Maclou, pour avoir fait 3 lampettes pour mettre dessous les piliers sous-pendus des chaires, 60 sous ; – 3 autres lampettes, 60 sous ; – pour avoir fait les deux images de Saint Étienne et Saint Laurent, 40 sous. – Total de la dépense des chaires, 693 livres. – Mises pour la chaire de Monseigneur : maître de l'œuvre Laurent Adam, huchier ; « le dit Laurent Adam, ouvrier en hucherie, venu d'Aucerre, passe un mois à venir, à faire le patron de la chaire de Mgr en parchemin, à faire les trais et lever les moules de la dite chaire el aussi à s'en retourner à Ancerre pour parfaire un travail qu'il avoit commencé. » – On fait travailler à cette chaire « Gillet du Chastel, flamand, tailleur en meneure de bois, nouvel venu ; Jacques Thouroulde, tailleur d'ymages et de feuilles de machonnerie. » – Total de la dépense de cette chaire, 110 livres 13 sous 6 deniers. – A Paul Maussellemen, pour avoir fait un crucifix de bois pour servir en ladite église, le jour du Vendredi Saint, 4 livres 10 sous. – Écriture de 700 brevets écrits par plusieurs écrivains, 7 livres 10 sous ; – 5 douzaines et 10 peaux de parchemin employés à l'écriture des brevets, à 18 sous la douzaine. – Compte signé par les chanoines R. Perchart, J. Roussel, P. Le François.

G. 2502. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1466-1467. – Compte du même, de la Saint-Michel 1466 à la Saint-Michel 1467. – Guillaume Pontis, maître maçon ; – Guillaume Barbe, verrier. – Église cathédrale blanchie et carrellée de rouge ; – on achète 20 livres de ratures de peaux à faire colle pour blanchir en plusieurs chapelles. – « A Michiel Pan, serrurier, de la paroisse Saint-Nicolas le Peinteur, pour avoir fait un grant candélabre de sontueuse et grande fachon servant en la chapelle Notre-Dame, 20 livres. » – Mises pour l'œuvre des chaires : on pose la cloison de la nef ; – on assied la plateforme des chaires ; – à Paul Moselemen, pour deux images de Saint Christophe et de Saint Vincent, 40 sous. – Total des mises pour les chaires, 530 livres 5 sous. – « A Guillaume Du Chastel, tailleur d'ymages et de feuilles de machonnerie, pour avoir taillé feuilles de machonnerie pour l'ouvrage de la chaire de Mgr, 4 sous 4 deniers par jour. » – Compte minute, non signé.

G. 2503. (Registre.) – In-folio, 141 feuillets, papier.

1467-1468. – Compte d'Eude Leseneschal, procureur de la fabrique de Notre-Dame de Rouen, du 25 juillet 1467 à la Saint-Michel de la même année, et de la Saint-Michel 1467 à la Saint-Michel 1468. – Guillaume Pontis maître maçon. – Première partie du compte : on continue de blanchir l'église el de la carreler de rouge ; – on paye 46 livres pour la chaire de Mgr et 164 livres pour les chaires du chœur dont restait chargé Philippot Viart ; – on achète une table et fourme pour mettre les livres où les enfants de chœur étudiaient derrière le grand autel ; – on fait faire, pour 8 sous 4 deniers, une table destinée « à être couverte de cyre pour mettre derrière le cueur pour escrire l'estat du service de l'église. » – « A Hanse Voisel, peintre, pour avoir fait plusieurs prophètes pour la chapelle Notre-Dame et doré de fin or feuilles de machonnerie ès pilliers et plusieurs autres peintures, 14 livres 7 sous 6 deniers. » – Deuxième partie du compte : Guillaume Pontis, maître maçon ; – Guillaume Barbe, verrier ; – Jean Fleury, organiste. – Don, par les conseillers de la ville de Rouen, d'une somme de 30 livres pour l'édification en pierre de la tour Saint-Romain. – On continue de carreler de rouge l'église. – Payement à Paul Mauselemen, tailleur d'images de pierre. – Table à plate-forme pour asseoir et servir au contre-autel de la chapelle Notre-Dame. – A Jean de Dorgny, marchand de verre, pour 3 sommes de gros verre rouge, 11 livres

5 sous. – A maître Pierre N., fondeur de cloches, pour son vin d'avoir fondu la cloche nommée Marie d'Estouteville, 117 sous 6 deniers. – « Collation avec les maîtres de maçonnerie de Rouen, c'est assavoir Le Cignerre, Ambroise de Saint-Maclou et Jehan Le Vite pour savoir se la tour Saint-Romain pourroit porter et soustenir ung estage de machonnerie de hauteur, 25 sous 6 deniers. » – Mises pour les chaires du chœur : « Fut congié donné aux huchiers ouvrans avecques Philippot Viart à l'astellier et au dit Viart et fait commandement, par le lieutenant du baillif de Rouen, de wider hors l'ostel du dit astellier à paine de 100 livres tournois, par le commandement de chapitre le XXVIII^e jour de janvier. – Viart, de nouvel mis hors du dit astellier, travaille en son logeis près les Augustins en l'une des poupées des bouts. – Le dimence 24^e jour de janvier, après la collacion faicte par messieurs et maistres J. Blondel, R. Perchart, G. Auber et aultres avecquez Guillaume de Croismare, lieutenant de M. le bailli de Rouen, pour le fait de Philippot Viart, huchier, c'est assavoir à lui faire injonction et commandement de wider hors de l'ostel où l'en fait les chaires et faire deffense que le dit Viart, sa femme ou enfans ne dient ou facent dire par aultre personne que ce soit aulcune injure ou quelque parolle que ce soit qu'elle tourne au préjudice des huchiers de nouvel venus au dit astellier, 6 sous 9 deniers. – Arrêt sur les biens de Philippot Viart, son corps et sa femme, afin qu'il responde à ce qui luy sera demardé selon l'ordonnance du chapitre. » – Total des mises pour les chaires, 618 livres 8 sous. – Mises pour la chaire de Monseigneur : Laurent, maître ouvrier de ladite chaire ; y travaillent Hannequin d'Anvers et Jean de Coulongne. – Total des mises pour ladite chaire, 256 livres, 8 sous. – Jean Hermen et son frère, huchiers, se rendent en Picardie, par ordre du chapitre, pour y trouver des ouvriers de leur métier. – On paye quelques gallons de vin à Jean Remond, qui était venu de Cambrai avec ses trois fils, sa femme et autres enfans pour travailler aux chaires. – « Aux serviteurs de maistre Haisse, après qu'ils eurent doré de fin or les feuilles faites en ouvrage de machonnerie de la chapelle Notre-Dame, 3 sous 6 deniers. » – « Mausselleman assiet au chapitre de Messieurs plusieurs images de pierre, une de Notre-Dame de 3 pieds de long, une de Saint Romain, 2 de 2 archevesques de Rouen de 1 pied de long. » – Au chapitre des deniers comptés et non reçus : « Colin Basin a esté mis en la recepte de 4 sous qui sont encore deubs pour l'absence du dit Basin, et aussi pour ce que tous ses biens meubles et héritages sont arrestés en la main du Roi. » – Compte signé par G. Auber, Blondel, Perchart, Le François.

G. 2504. (Registre.) – In-folio, 32 feuillets, papier.

1467-1470. – « Compte particulier de la recette et mise faite par moy Eude Leseneschal, presbtre, procureur et recepveur de l'œuvre et fabrique de l'église Notre-Dame de Rouen, tant à cause des arrérages deubz à deffunct messire Jehan Durand au terme Saint-Jehan-Baptiste includ 1467 que de l'estat de son exécution avec aultres debtes extraordinaires à luy deubz. » – Mention du décès de Paul Maussellemen, imaginer ; – de Jean Durand, curé de Freneuse ; vente de ses biens : « benestier d'estain, 18 deniers ; – parpoint d'ostade, 10 sous ; – 2 demys-temps à l'usage de Rousn, 21 livres. » – *Copia decreti executionis domini Johannis Durand, dum viveret, procuratoris fabricae.* – Compte signé par R. Le Goupil, Blondel, Roussel, Le François.

G. 2505. (Registre.) – In-folio, 141 feuillets, papier.

1468-1469. – Compte du même, de la Saint-Michel 1468 à la Saint-Michel 1469. – Guillaume Pontis, maître maçon ; – Jean Fleury, organiste, aux gages de 10 livres. – On continue de blanchir et de carreler de rouge « les voultres en droit les chaires du chœur ; la voûte de dessous les fonts. » – Pour cela on achète 6 livres d'ocre rouge, 2 onces d'orpin, 2 onces d'ynde fin. – Guillaume Pontis est envoyé aux carrières de Vernon et de Saint-Leu pour acheter de la pierre. – Achat d'un millier d'ardoises de Hollande pour couvrir une « soppe » en la rue des Barbiers. – « Aux mâchons pour le mouton de l'Ascension, ainsi que d'ancienneté est accoustumé, 30 sous. » – A Guillaume Barbe, verrier, pour avoir posé 4 images à la verrière de la chapelle Sainte-Agathe : Notre Dame, Sainte Agathe, Saint Sébastien, et Saint Victor, 15 livres. – Achat de 8 bors d'Irlande pour les chaires du chœur ; – total des mises pour cette œuvre dont était chargé Pierre Remond, 981 livres. – OEuvre de la chaire : total des mises, 216 livres 15 sous. – « A Triboulet, huchier, ouvrant en l'astellier des chaeres du cueur, pour ung voiage par luy fait de ceste ville de Rouen jusques à la ville d'Abbeville pour porter lettres missives à Guillequin et Hennequin, ouvriers en ymages et en minure de boys, affin qu'ils veinssent ouvrir en l'ouvrage des dictes chaeres, 15 sous. – A Guillaume Le Guistre, huchier, pour avoir esté de Cambrai ès villes de Douay et de Bruxelles,

pour savoir s'il trouveroit aucuns ouvriers de hucherie, 9 sous 4 deniers. – A Guerardin Roullant, pour un voyage par luy fait de ceste ville de Rouen en la ville d'Abbeville pour faire venir Hennequin et Gérard, tailleurs d'ymages, pour faire les ymages des bouts des chaeres, 26 sous. » – Bonnet brun violet remis à Guillaume Auvray, chanoine de Rouen, pour être offert au chapelain d'Auffay. – « A maistre Guillaume Dombreville et Ernauld Billon, notaires en cour d'église, pour l'écriture et parchemin de 557 brevés envoies aux curés et chapelains, 13 livres 13 sous 9 deniers. » – Mises faites en diminution des monnaies : en une maille d'or, 13 sous 9 deniers ; en ung quart de noble de Henry baillé pour ung d'Édouard, 20 sous ; – en onzains, 6 sous 6 deniers ; – en Bretons et demi-bretons, 12 sous 4 deniers obole ; – en demi-plaques, quarts et Dauphins, 3 sous 2 deniers, et en doubles, 5 sous 4 deniers. – Compte signé par R. Perchart, P. Le François, J. Roussel.

G. 2506. (Registre.) – In-folio, 43 feuillets, papier.

1475-1476. – Compte du même, de la Saint-Michel 1475 à la Saint-Michel 1476. – Guillaume Pontis, maître maçon ; – Jean Fleury, organiste, aux gages de 10 livres. – Mention de Pierre Le Bas, enlumineur, demeurant au portail aux Libratiers ; – des hoirs Hans de Wesel, peintre, locataire de la maison vers le Neuf-Marché. – Pour le service et enterrement de Madame de Harcourt, 15 sous. – « A maistre Guillaume Le Danoy, promoteur volant, pour avoir esté ès kalendes de Vulguessin, outre Saine et Caux, pour cueillir les deniers des questes faictes ès dits lieux, 7 livres 10 sous. – Pour despenses faictes avecques les doiens, curez et chapelains des dits lieux, 7 livres 15 sous. – Pour mettre hors des loges de l'aître et d'Albenne 10 chariots du champ du Roy, 11 sous. » – Remise de 40 sous à Cardin Hue (du pays de Caux) parce que les Bourguignons avaient fait manger ses foins à leurs bêtes. – « A Nicole Heulté, pour avoir écrit 500 brevés, 6 livres 5 sous ; pour le parchemin, 35 sous. » – Quêtes faites aux calendes et aux sennes. – On signale comme en provenant des oboles noires couronnées du coing du Roi. – Compte incomplet.

G. 2507. (Registre.) – In-folio, 61 feuillets, papier.

1476-1477. – Compte de Pierre Fortin, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1476 à la Saint-Michel 1477. – Oblations faites en l'honneur du bras de Monsieur saint Romain, 68 sous ; – oblations en l'honneur du soulier de la Vierge Marie, 10 livres 11 sous 4 deniers ; 79 sous 3 deniers ; 8 livres 7 sous 8 deniers. – Mentions : de l'étoile de *Missus* ; – de l'étoile de la Tiphaine ; – de feu M. Guillaume Auvray, chanoine et curé de Saint-Maclou. – Service fait en la nef pour défunt Mgr le bailli de Rouen (Montespedon) ; reçu en pure cire, le 14 juillet, 119 livres. – Achat de raisin pour faire vin pour laver la croix ; – d'un pot de terre de Beauvais pour garder de l'huile, 4 deniers. – Comptes particuliers des rentes racquittables appartenant à la fabrique, des rentes et revenus, des pensions, des deniers venus de la débite, des oblations, etc. – Compte signé par J. De Laître, Rouville, Gaillart, Du Bec, Escoullant.

G. 2508. (Registre.) – In-folio, 76 feuillets, papier.

1477-1478. – Compte du même, de la Saint-Michel 1477 à la Saint-Michel 1478. – Guillaume Pontis, maître maçon ; – Guillaume Barbe, verrier. – Pierre achetée à Saint-Leu de Cherens, au diocèse de Beauvais, pour employer à la perfection de la tour Saint-Romain et à la librairie de l'église. – Grand « lieutrain » placé dans la librairie. – Pavillon de la tour Saint-Romain, couvert d'ardoise. – Tuile achetée à Guenouville. – A Guillaume Barbe, verrier, pour avoir réparé la sixième forme du haut de la nef du côté de la Madelaine, 9 livres 17 sous. – A Jehan Soudain, peintre, demeurant en la paroisse Saint-Laurent de Rouen, pour avoir peint 2 bannières neuves et avoir fait à chaque bannière 6 images, 40 écus d'or valant 65 livres. – Ouverture du tronc de l'église : 20 écus d'or de 32 sous 6 deniers valant 32 livres 10 sous ; 12 livres 10 sous en monnaie d'onzains. – Compte signé par De Laître et Gaillart.

G. 2509. (Registre.) – In-folio, 67 feuillets, papier.

1478-1479. – Compte du même, de la Saint-Michel 1478 à la Saint-Michel 1479. – Guillaume Pontis, maître maçon ; – Guillaume Barbe, verrier. – Travaux de maçonnerie à la librairie : – « A maistre Guillaume Pontis, Jehan Selles, mâchons, maistre Nicolle Le François, charpentier, Laurent Duglen et Jehan De la Haye, plâtriers, pour leur paine d'avoir fait le devis du

degré de la librairie, 10 sous. – A Jehan Cotain, peintre, tant pour sa paine d'avoir paint les visages des ymages de Notre-Dame estant sur le grant autel de l'église et aussy pour avoir paint l'image d'albâtre estant sous le crucifix de la dicte église, 6 sous. – A maistre Guillebert Pouchet, pour sa paine d'avoir escript en parchemin 600 brevets distribuez aux doyens, au prix de 2 deniers pièce, 100 sous. » – Compte signé par Roussel, Gaillart, De Laître.

G. 2510. (Registre.) – In-folio, 71 feuillets, papier.

1479-1480. – Compte du même, de la Saint-Michel 1479 à la Saint-Michel 1480. – Guillaume Pontis, maître maçon, aux gages de 6 livres ; – Guillaume Barbe, verrier. – Vente, au profit de la fabrique, d'une cuve en forme de *benesquier* qui étoit en la cathédrale près la chapelle du Saint-Esprit et qui servait à bailler l'eau benite, 5 sous 6 deniers. – Oblations pour l'adoration du fût de la vraie croix. – Travaux à la tour Saint-Romain « à l'endroit de la cour des généraux. » – A un maçon qui avait fait « un benesquier pour mettre au senestre costé du cuer de l'église, 15 sous 6 deniers. – A Roger Heudouyn, huchier, pour la façon d'un autel de bois à la librairie, – entreprié pour mettre l'ymage de Notre-Dame, – 2 lieutrinns, – banc à coffre et à dossier, 15 livres. – Au chapelain de Mgr d'Iponence, pour son salaire d'avoir fait beneir ung autel portatif servant à la librairie pour célébrer des messes, 5 sous. » – Natte posée dans la nouvelle chapelle de la librairie. – Payement d'un fondeur qui avait nettoiyé la crosse où pendait le *Corpus Domini*. – Quêtes : 3 écus à la rose pour 33 sous 6 deniers ; 2 écus à la couronne de 32 sous 6 deniers ; 12 onzains et demi. – A Guillebert Pouchet, pour sa paine d'avoir écrit en parchemin 600 brevets, à 2 deniers le brevet, 100 sous. – Compte signé par Escoullant, Du Bec, Roussel et Gaillart.

G. 2511. (Registre.) – In-folio, 77 feuillets, papier.

1484-1485. – Compte du même, de la Saint-Michel 1484 à la Saint-Michel 1485. – Guillaume Pontis, maître maçon ; – Guillaume Barbe, verrier. – Pour l'obit de feu messire Pierre de Brezé, en son vivant grand sénéchal de Normandie, 30 sous. – Oblations en l'honneur du soulier de la Vierge. – « Aus coulteres pour la sonnerie Rigault faite chascun jour à cueuvre-feu, quant Mgr de Rouen est en ceste ville, 8 livres. – Oblation faite à l'autel Notre-Dame par Mgr d'Orléans, le jour de Quasimodo, après la messe ouye, 1 écu d'or. – Pour la sonnerie faite à l'entrée du Roy, lequel entra le jedy 14^e jour d'avril 1485 après Pasqurs, 50 sous. – Pour avoir nettoiyé les 8 pilliers du chœur de l'église, pour la venue du Roy, 40 sous 3 deniers. – A Michel Lendeny, peintre, pour avoir paint les 8 pilliers du chœur d'entour le grand autel, à l'entrée du Roy, 40 sous. – Pour avoir refait le pavement de dessus les Changes pour l'entrée du Roy, 46 sous 8 deniers. – Aus coulteres pour avoir sonné, le jour de l'Ascension Notre-Seigneur, à l'eure de la procession, outre ce qu'il estoit d'ordinaire, à cause que les processions allèrent au chasteau de la ville à la requeste du Roy, 20 sous. – Pour avoir doublé le drap estant sur la tombe du roy Charles, au chœur de l'église, 74 sous. – A Robinet Pinel, pour avoir quises les toilles mises au pulpitre et au bas de la nef le jour du service (du cardinal d'Estouteville) et pour plusieurs autres négocees faites par lui, comme avoir quis des escussions et les avoir fait attacher ès dictes toilles, 20 livres. – A Remon Des Obeaux, ymaginier, pour avoir taillé une ymage de Sainte Katerine à mettre à l'avant-portail, 10 livres. » – Autres images de Marie-Magdeleine et de Notre Dame placées à l'avant-portail devers la rue, la dernière donnée par une personne inconnue. – Achat de deux sommes de « voire » blanc pour 7 livres chez Guillaume Vassal, marchand de verre, demeurant à Fry, doyen de Bray. – Achat de pierres à la Bouille ; – de chandelles de Bougie. – Mention de Raoulin Doublet, de Dieppe ; – de la veuve de Hans de Wessel ; – de feu messire Jean Boquier, curé de Saint-Paër ; – de Robert Destin, avocat en cour laye. – A Guillaume Pouchet, pour avoir écrit 380 brevets en parchemin, 2 deniers pièce. – Compte signé par Du Bec, De Laître, Tuvache, Batencourt, G. Austin.

G. 2512. (Registre.) – In-folio, papier.

1487-1488. – Comptes du même, de la Saint-Michel 1487 à la Saint-Michel 1488. – Guillaume Pontis, maître maçon, aux gages de 6 livres par an ; – Robert Martin, organiste, aux gages de 7 livres 10 sous. – Recettes : « De Gaillart Le Bourgeois, libratier, pour la 1^{re} essoppe du costé de la librairie, 10 sous ; – du même, lequel vend des livres en molle, en grant portail de l'église, receu de luy pour l'occupation du lieu pour l'année advenir le 24^e jour d'octobre, demi-écu d'or du prix de 18 sous. – De la veuve Thomas Boyvin, laquelle vend livres au dit portail, 18 sous.

– De Jehan Gautier, libratier, lequel vend des livres en molle au grand portail de l'église, 30 sous. – De Jehan..., libratier, lequel vend des livres en molle audit portail, 5 sous. » – Total des « deniers venus de burres et letaiges » (aumônes faites pour avoir permission d'user de beurre et de laitages en carême), 1,378 livres 19 sous. – « De Mgr l'abbé du Tréport, lequel fut begny le mercredy de la semaine de Pasques, 9 avril, par Mgr de Rouen, en la chapelle ordinaire, 14 sous. » – Dépenses : « A Gaillard Le Bourgeois, pour 2 milliers et demy de brevez fais pour le burre envoyez aux doyens et curez pour recommander la fabrique, payé par marchié fait à 100 sous le millier, la somme de 12 livres 10 sous. – A Hector Dauberville, libratier, pour avoir couvert et rabillé ung livre servant aux enfans de cueur et aussi avoir rassis plusieurs cayers à plusieurs livres servant au cueur de l'église, payé 10 sous. – A Jehan Le Barbier, coultre de l'église, pour la sonnerie des nouvelles de la victoire obtenue contre les adversaires du royaume de France eu pays et duchié de Bretagne, tant le vendredi après vespres au *Te Deum*, que le samedi à la messe, 20 sous. – A Robinet Treperel, parcheminier, pour l'achat de 18 peaux de parchemin à faire brevets, païé à luy, par marchié fait, 30 sous. – A maistre Guillebert Pouchet, presbtre, pour avoir escript 1,037 brevets en parchemin, envoyez aux curez du diocèse de Rouen, à 2 deniers chacun, 8 livres 12 sous 10 deniers. » – Commencement des travaux de la « Tour de beurre ». – Compte signé par Du Bec, Roussel, Austin, de La Quesnaye, Tuvache, De Laître.

G. 2513. (Registre.) – In-folio, 88 feuillets, papier.

1488-1489. – Compte de la fabrique de la cathédrale de Rouen, de la Saint-Michel 1488 à la Saint-Michel 1489. – Mention du décès de Pierre Fortin, dernier procureur de la fabrique, ayant pour exécuteurs testamentaires Guillaume Le Danoy, Pierre Agasse et Guillaume Fortin. – Guillaume Pontis, maître maçon ; – Guillaume Duval, organiste, aux gages de 10 livres ; – Jean Barbe, verrier. – Opposition des évêques de Séez, d'Evreux, d'Avranches et de Lisieux à ce que les quêtes pour la fabrique de Rouen se fissent dans leurs diocèses. – Quêtes dans le diocèse de Coutances, 38 livres. – « Ensuit par declaracion ce que, de tout temps passé, est acoustumé de cuillir, pour la fabrique de Rouen, au diocèse de Coustances : Toute personne chief de maison doit à Pasques 5 deniers distribuez aux lieux qui ensuivent, premièrement à la fabrique de Rouen, 1 denier ; à l'ostel-Dieu de Coustances, 1 denier ; au Hault-Pas, 1 denier, et à l'ostel-Dieu de Jérusalem, 1 denier ; et ainsy souloit-on faire par tous les autres eveschez de la province de Rouen. – Item aux lieux dessus dits toute personne faisant testament doit à chacun 4 deniers, lesquieulx souilloient recevoir MM. les scelleurs de Coustances, Saint-Lô et Vallongnes, quant ils approuvent les dits testaments et aussy pareillement souloit-on faire aux autres diocèses (de la province) de Rouen. » – Travaux delà tour Saint-Romain nouvellement commencée. – « A Guillaume Pouchet, pour sa paine d'avoir escript 1152 brevets en parchemin, au prix de 2 deniers tournois le brevet. – « Diminucion de monnoie à cause des monnoies descriées par le Roi le lundi gras, 18^e jour de février 1487: 1 angle d'or receu pour 66 sous, baillé pour 56 ; un lion d'or receu pour 50, baillé pour 45 ; monnoie de halbardes, sur 62 sous 3 deniers, perte de 13 sous 3 deniers ; 2 mailles de Saint-Andrieu receues pour 31 sous 3 deniers pièce, baillées pour 27 sous 6 deniers ; – 2 escus d'or receuz pour 36 sous 6 deniers pièce, baillées pour 35 sous ; 1 escu au soleil receu pour 37 sous 6 deniers, baillé pour 36 sous 3 deniers ; un ducat receu pour 42 sous 6 deniers baillé pour 37 sous 6 deniers ; – un quart de noble d'Edouard receu pour 22 sous 6 deniers, baillé pour 18 sous 9 deniers ; une maille du Trect, receue pour 28 sous, baillée pour 25 sous ; un angle receu pour 66 sous 8 deniers, baillé pour 53 sous 4 deniers, un esgle pris pour 50 sous, baillé pour 35 sous ; – 1 escu de Bretagne baillé pour 34 sous, receu pour 36 sous 6 deniers ; monnaie de lyars estranges à 3 deniers pièce, ne valent que 1 denier ; onzains à 12 deniers pièce, pris pour 11 deniers ; monnaie du pays de Picardie n'ayant plus cours. » – Maçons de la cathédrale payés en halbardes. – Compte signé par Du Bec, Roussel, Le Veel, Austin, Esterlin, Dauteny.

G. 2514. (Registre.) – in-folio, 92 feuillets, papier.

1489-1490. – Compte de Jean Dufour, procureur de la fabrique de la cathédrale, de la Saint-Michel 1489 à la Saint-Michel 1490. – Guillaume Duval, organiste ; – Benoist Huart, fondeur. – « De messire Jacques Le Bourgeois, pour la moitié des deniers de la débite venus eu senne d'yver 6 novembre, 56 livres ; – le jeudi 27 mai 1489 après le senne d'esté, 100 livres. – De Jehan Richard tenant ung estal couvert de toile où il vend livres .moulle près la porte de l'église,

loué par Messieurs par chascun mois, 5 sous ; pour l'an, 60 sous. » – Continuation des travaux de « la tour de beurre. » – A maître Guillebert Pouchet, pour sa peine d'avoir écrit en parchemin 240 brevets à deux deniers le brevet. – Payement de Gaillart Bourgoys (libratier) pour achat de 5 milliers de brevets imprimés pour recommander la fabrique. – « Item le dit Gaillart en a donné encore un millier pour ce qu'il a tenu ung estal à vendre livres près la porte de l'église. » – Compte signé par Auber, Le Veel, de La Quesnaye. – Les derniers feuillets consommés par l'humidité.

G. 2515. (Registre.) – In-folio, 90 feuillets, papier.

1492-1493. – Compte du même, de la Saint-Michel 1492 à la Saint-Michel 1493. – Guillaume Pontis, maître maçon ; – Guillaume Duval, organiste ; – Jean Barbe, verrier. – « Recette des deniers de la débite desquels Messieurs de chapitre prennent la moitié, sennes d'hiver et d'été, 165 livres. – Le 23^e jour de juillet, du service de l'enterrement de deffunt très-révérend père en Dieu Mgr l'archevesque de Rouen, 35 torches, 312 petits cierges avec tout le luminaire du cœur et de la nef haut et bas, 615 livres. » – Échoppes au portail des Libraires occupées par Jean Huvin, Jean Richard, Gaillart Le Bourgeois. – D'un vendeur de petits livres au portail, 20 sous ; – d'un vendeur d'images, pour avoir étalé, 15 jours, au portail d'Albane, 4 sous 2 deniers ; – d'un vendeur de pain d'épice, 12 deniers. – A Guillaume Le Délié, libraire, pour avoir relié un bréviaire du Revestiaire, 15 sous. – Compte signé par Perchart, Le Veel, de La Quesnaye.

G. 2516. (Registre.) – In-folio, 78 feuillets, papier.

1497-1498. – Compte du même, de la Saint-Michel 1497 à la Saint-Michel 1498. – Pour le luminaire et sonnerie de 2 obits de Mgr le régent duc de Bedford, 20 sous. – Échoppes au portail des Libraires occupées par Huvin, Jean et Gaillart Le Bourgeois. – Délai jusqu'à la Chandeleur accordé audit Gaillart Le Bourgeois, libraire, pour payer 4 livres deux sous qu'il devait à raison de son échoppe. – Moules pour la maçonnerie de la neuve tour faits par le huchier Roger Hedouyn. – Compte signé par De Laître, Perchart, Le Brumen, Sarrasiu.

G. 2517. (Registre.) – In-folio, 69 feuillets, papier.

1498-1499. – Compte du même, de la Saint-Michel 1498 à la Saint-Michel 1499. – Guillaume Duval, organiste ; – Jean Barbe, verrier. – « A Michel Flandrin, cirier, pour avoir allumé les deux croisées des portaux de l'église et porté les cierges des chapelles et des piliers de la nef à la fête de la Dédicace, 20 deniers. » – Échoppes au portail des Libraires occupées par Jean Huvin, Jacques Le Forestier, Gaillart le Bourgeois, Jean Le Bourgeois. – Au peintre Guillaume, pour la peinture des images du pupitre, 50 sous. – A Hector Dauberville, libraire, pour réparation d'un missel servant au grand autel, 100 sous – Compte signé par N. Sarrasin, Tuvache, De Laître Le Brumen.

G. 2518. (Registre.) – In-folio, papier.

1499-1500. – Compte du même, de la Saint-Miche 1499 à la Saint-Michel 1500. – Jacques Le Roux, maître maçon ; – Jean Barbe, verrier. – « De Raoulin Esterlin pour vendue et livrée d'une pierre pour faire une épitaphe pour défunt maistre Pierre Esterlin, en son vivant chanoine 73 sous. – De Jehan Pasquier, ymaginier, pour 3 pierres de Vernon, 4 livres 6 sous. – Des exécuteurs de défut maistre Jehan Masselin, en son vivant, doyen de l'église de Rouen, pour le coffre de plomb où il fut mis en sépulture 8 livres 6 sous. » – Continuation des travaux de la neuve tour (tour de beurre). – Mention des « neuves orgues » Échoppes au portail des Libraires occupées par Jean Huvi et Jacques Le Forestier. – « Le 20^e jour d'avril, jour d Pâques 1500, pour la sonnerie du *Te Deum laudamus* pour les nouvelles de la prise du duc Ludovic qui se disoit duc ; Milan. » – Compte signé par De Laître, Sarrasin, Le rumen.

G. 2519. (Registre.) – In-folio, 72 feuillets, papier.

1501-1502. – Compte du même, de la Saint-Michel 1501 à la Saint-Michel 1502. – Jacques Le Roux, maître laçon ; – Raoul de Sceyve, organiste. – Échoppes au portail des Libraires, occupées par les libraires Hector Dauberville, Gaultier Héron, Jean Huvin, Jacques Le Forestier, Jean Coquet, Thomas Dufour, Nicolas Laillier. – (Quêtes faites au cours des calendes d'après Quasimodo et au senne d'été, 359 livres. – « Des thésauriers et paroissiens de Fouqueville, pour

vendue et livrée de 377 livres de métal qui est demouré de la neuve cloche, au prix e 13 livres le cent, 49 livres. – A la commune des chapelains, pour l'obit de feu Jehan Gorren, en son vivant bourgeois de Harfleur, lequel feist faire le portail de l'église vers midy, 40 sous. » – Continuation des travaux le la neuve tour. – « A Pernot Du Glan pour avoir plâtré une parroy et la loge d'Albenne où estoit logé le fondeur de la cloche neuve, 2 sous. » – Visite de l'église par Jacques Le Roux, maçon, Martin Desperroys, charpentier, pour la grant ruine qui estoit aux couvertures et en la nef vers la fontaine. » – Autre visite des voûtes du pignon, le dernier août 1502, par le même Le Roux et par Jean Le Boucher, Thomas Le Despensier, Jean Le Galloys et Jean Le Conte, maçons jurés de la ville de Rouen. – Diminution de monnaies. – Mises à cause de la cloche neuve : « A Martin Desperrois et Jehan de Paris, carpentiers, pour faire le pont pour monter la dite cloche, 5 sous par jour... – A Guillaume Bourdon, chirurgien, pour le premier appareil et plusieurs visitations faites à Pierre Pellerin, varlet du fondeur, qui eut le poucher rompu et osté hors de la main en levant la cloche, 10 sous. – A Colin Le Fèvre, fondeur, qui a fait sonner la cloche à voillée, 30 sous. – Au même, pour avoir trouvé l'art et manière de faire sonner la cloche, 10 livres 10 sous. – Aux varlets de Laurent Castille, serrurier, pour la bonne diligence qu'ils feirent de renouer le batel de la dite cloche qui avoit esté rompu par 2 fois, affin que Mgr de Rouen la ouist sonner et aussy les cardinaux qui estoient avec mon dit sieur, 10 sous. – Le 8 d'aoust, pour avoir rapporté en une carette, de Longpaon, de la forge de Guillaume de Chartres, le fer et les soufflés où on cuidoit faire le nouvel batail de la cloche, et ne luy peust-on faire pour ce que on eust brullé les maisons estantes près la dicte forge, 7 sous 6 deniers. » – Métal affiné par Colin Le Fèvre dans la loge d'Albane. – Total des mises pour la cloche, 246 livres 9 sous. – Compte signé par Le Brumen, N. Sarrasin, De Laître, Perchart.

G. 2520. (Registre.) – In-folio, 52 feuillets, papier.

1504-1505. – Compte du même, de la Saint-Michel 1504 à la Saint-Michel 1505. – Jacques Le Roux, maître maçon; – Raoul de Sceyve, organiste, aux gages de 12 livres. – Échoppes au portail des Libraires occupées par les libraires Jean Huvin et Thomas Dufour. – Quêtes pour la fabrique se faisant encore dans les diocèses de Coutances et de Séez. – Travaux à la neuve tour. – « Le 24^e jour de janvier, à Loys Bouvet, pour 2 milliers de brevets et 2 milliers de tables de Pasques envoyés aux curez et vicaires de l'archeveschié pour recommander la fabrique, 60 sous. – Pour 2 milliers de tables petites de dimences et 300 de grandes, paie à Loys Bouvet 16 sous. – Procession faite, à la requeste du Roi, pour recouvrer sa santé. » – Compte signé par Fortin, Dauteny, Le Brumen.

G. 2521. (Registre.) – In-folio, 52 feuillets, papier.

1505-1506. – Compte du même, de la Saint-Michel 1505 à la Saint-Michel 1506. – Jean Barbe, verrier. – Legs faits à la fabrique par Anthoine Brossart, écuyer, de Martigny-en-la-forêt, et par M^e Robert La Barge, l'un des généraux. – Quêtes pour la fabrique se faisant encore dans les diocèses de Coutances et de Séez. – « A un hucier qui avait fait les moules pour les dernières clerevoyes de la nouvelle tour, 30 sous. – Le 9 de février, à Jamet Loys, imprimeur, pour 2 milliers de brevets pour recommander la fabrique, paie 45 sous ; – pour 2 milliers de tables paschales données aux curés et vicaires de l'archevesché, par quittance, 70 sous. – A ung homme qui a porté 200 brevets et 200 tables paschalles au vicariat de Pontaize paie 2 sous 6 deniers.– » Remise de loyers à Sandrin Charlemaine, lunetier, et à Nicolas Laillier, « pauvre libraire, tenant son métier sous un auvent jouxte la porte de l'église. » – Compte signé par De Laître, Fortin, de Croismare, Le Brumen, Dauteny.

G. 2522. (Registre.) – In-folio, 45 feuillets, papier.

1508-1509. – Compte du même, de la Saint-Michel 1508 à la Saint-Michei 1509. – Rouland le Roux, maître maçon ; – Raoul de Sceyve, organiste. – Échoppes au portail des Libraires occupées par les libraires Jean Huvin, Gaillart Le Forestier, Jacques Le Forestier, Michel Le Forestier dit Cachart. – Quêtes pour la fabrique aux calendes d'après *Quasimodo* et au senne d'été, 1,327 livres ; – au diocèse de Coutances, 76 livres ; – au diocèse deSéez, 12 livres. – « Le 21^e jour de novembre, des oblations faictes par le Roy notre sire durant le temps qu'il estoit logé cheus Mgr le légat, 21 livres 10 sous 3 deniers. – Le 3 février, fut célébrée une messe haulte en chœur pour prier Dieu

pour notre sire le Roy et Mgr le légat qui partoient pour aller à Venise, et durant la messe sonna la cloche nommée Georges, 17 sous 6 deniers. – Le dimence 18^e jour de février, furent faictes processions générales et une messe haulte en chœur, 20 deniers. – Le 5^e d’octobre, à Pierre Le Blond, maistre de navire, pour 9 jours de louage d’un grand tref de toille mis sur les establies du portail pour garder Messieurs des pluyes à la venue du Roy et de la Royne de France, 25 sous. – A Monsieur maistre Guillaume Dauteny, chanoine et maistre de la fabrique, paie 10 livres tournois qu’il avoit baillées à 2 messagiers pour publier les brèves des pardons de ceste église. – A Loys Bouvet, libraire, pour 2 milliers de brevets pour envoyer aux curés et vicaires ; – pour 2 milliers de tables de Pasques, 100 sous ; – pour paindre les armaries des dits brevets, 15 sous ; pour 600 de brevets envoyés à Évreux, 25 sous. » – Compte signé par Le Brumen, De Laître, Robert Fortin, Dauteny.

G. 2523. (Registre.) – In-folio, 71 feuillets, papier.

1507-1508. – Compte du même, de la Saint-Michel 1507 à la Saint-Michel 1508. – Jacques et Rouland le Roux, maîtres maçons ; – Jean Barbe, verrier ; – Raoul de Sceyve, organiste, aux gages de 12 livres. – Quêtes pour la fabrique au diocèse de Coutances, 58 livres 10 sous ; – au diocèse de Séez, 12 livres. – Quêtes dans les doyennés aux calendes d’après *Quasimodo* et au senne d’été, 976 livres. – Calendes des doyennés de Baudemont, Gisors, Gamaches, Périers, Bourgtheroulde et Pont-Au-demmer, en la semaine de *Quasimodo* ; – de Saint-Georges, Saint-Romain, Valmont, Fauville, Canville, Brachy, en la semaine de *Misericordia Domini* ; – de Basqueville, Pavilly, Cailly, Ry, Bray, Neufchatel, en la semaine de *Jubilate* ; – d’Aumale, Foucarmont, Eu, Envermeu, Longueville, en la semaine de *Cantate*. – A Jean Richard, imprimeur, pour « 4 milliers de brevetz dont rien n’a servi que deux pour ce que Monsieur le vicaire Fillon les a fait faire autrement qu’ilz n’estoient et pour 2 milliers de tables pour donner aux curés et vicaires de l’archevesché affin de recommander la fabrique, 7 livres 10 sous. – A ung homme qui a porté les brevetz à Pontoise, 5 sous. » – On expose en la salle de la ville « les traits faits par Jacques et Roullant Le Roux pour le portail Saint-Romain. » – « A Robert Le Seigneur, pour avoir escript au gradal de derrière le chœur, 5 sous. – A Nicolas Dauberville, libraire, pour avoir relié et recollé les gradaulx, 6 livres. – Aux serviteurs de Monsieur l’admirai qui apportèrent la cape par lui donnée à l’église, 75 sous. » – Entrée du Roi et de la Reine ; – on fait paver devant les murets l’aître de l’église vers les Changes, 35 sous ; – on tend par deux fois les grands tapis pour la venue du Roi ; – achat de sable ; – aigle du chœur écuré ; – « pour ung gallon de vin et ung grand pain de chapitre présentés à Monsieur le vicaire de Pontoise, quant il veint veoir l’entrée du Roy, 6 sous. » – Compte signé par Le Brumen, De Laître, Fortin, Dauteny.

G. 2524. (Registre.) – In-folio, 74 feuillets, papier.

1511-1512. – Compte du même, de la Saint-Michel 1511 à la Saint-Michel 1512. – Rouland Le Roux, maître maçon ; – Jean Barbe, verrier ; – Raoul de Sceyve, organiste. – Échoppes au portail des Libraires occupées par les libraires Jean Huvin, Raoulin Gaultier. – Recette des quêtes pour la fabrique au cours des calendes d’après *Quasimodo* et au senne d’été, 1,104 livres 5 deniers ; – au diocèse de Coutances, 57 livres 3 deniers. – « Sonnerie du *Te Deum* des premières nouvelles de la victoire de Broisse (Brescia) où furent sonnées toutes les cloches de la tour Saint-Romain, 25 sous. – Pour avoir sonné Georges à cœuvre-feu quand Mgr l’archevesque est à Desville, 7 sous 6 deniers. – Pour la sonnerie de la prise de Ravennes, 25 sous. – Pour la sonnerie de Georges le jour du Saint-Sacrement à cueuvre-feu, à la faveur de Mgr de la Tremouille, 7 sous 6 deniers. – Le 20^e jour de mars, à 4 hommes qui soufflèrent aux orgues pour ellire ung nouvel organiste, 2 sous. » – 6 images (entre autres celle de Saint-Mellon) mises au portail de Saint-Romain, payées 44 livres 10 sous par les chanoines Guillaume de Sandouville, Robert Fortin, Pierre Mésenge, Guillaume Dauteny, Étienne Haro, Arthur Fillon, le doyen. » – Autres images : 6 grandes images d’archevêques de l’église à 25 livres l’image ; – l’image de Saint Romain, 55 livres 10 sous ; – 36 petites images des petits tabernacles, au même portail, à 17 sous 6 deniers l’image. – Noms des imaginiers : Pierre Desobeaux, Jean Theroulde, Pierre Dulis, Hanse de Bony, Richard Le Roux, Nicolas Quesnel, Denis Le Rebours, Pierre Dauten. – A Guillaume Blesves, pour 4 panniens de verre blanc, 16 livres. – Voyage du procureur de la fabrique, la semaine de *Quasimodo*, aux calendes de Baudemont, de Gisors, de Gamaches, de Périers, de Bourgtheroulde, et de Pont-Audemmer ; – la semaine de.

Misericordia, aux calendes de Saint-Georges, de Saint-Romain, de Valmont, de Fauville, de Canville, de Brachy ; – la semaine de *Jubilate*, aux calendes de Basqueville, de Pavilly, de Cailly, de Ry, de Bray et de Neufchatel ; – la semaine de *Cantate*, aux calendes d'Aumale, de Foucarmont, d'Eu, d'Envermeu et de Longueville. – « Pour porter au vicariat de Pontoise 200 de brevets du temps de l'avent, 200 du temps de caresme, 200 tables de Pasques pour recommander la fabrique, 7 sous 5 deniers. – A Raoulin Gaultier, pour 2,500 brevets des pardons de l'église, 2,000 tables paschalles, 106 sous 9 deniers. – A Loys Bouvet, pour 2 milliers et 400 tables de la Trinité et 2,000 de brevets de l'avent, à luy deubz de l'an précédent pour envoyer aux curés et vicaires de l'archevesché pour recommander la fabrique, 77 sous. – A Mahiet Duquesne, enlumineur, pour avoir paint 25 brevetz, mis et attachés plusieurs autres brevetz en la ville de Rouen et dehors, 12 sous 6 deniers. – A Raoulin Gaultier, libraire, pour une rame de tables de la Trinité pour donner aux curés et vicaires de Rouen affin qu'ilz aient la fabrique en plus grande recommandation. » – 3 livres de poudre en 24 sachets achetés pour les doyens. – Mention d'un organiste venu d'Anjou pour visiter les orgues. – Compte signé par De Laître, Sandouville, Le Brumen, Fortin.

G. 2525. (Registre.) – In-folio, 70 feuillets, papier.

1512-1513. – Compte du même, de la Saint-Michel 1512 à la Saint-Michel 1513. – Rouland le Roux, maître maçon ; – messire Simon, organiste. – Guillaume Bénard, libraire, logé devant le portail des Libraires. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes d'après *Quasimodo* et au senne d'été, 1,058 livres 17 sous 10 deniers. – Legs fait à la fabrique par feu Marin Hébert, curé d'Etouteville, doyenné de Ry. – Travaux d'imaginerie au portail Saint-Romain : image de Notre-Dame offerte par Mgr d'Estouteville, protonotaire, payée à l'imaginier Pierre Desobeaux, 37 livres ; – deux images payées par l'archevêque ; – le même Desobeaux fait « l'arbre de Jessé » pour 500 livres ; – 12 images des prophètes à la 4^{me} voussure du dit portail, à 4 livres l'image, « avec deux plus grands images mis sur les capiteaux des archevêques, » 56 livres ; – pour 48 petits images, 24 livres ; – 10 images de Sibylles placées au même portail ; – imaginiers : Richard Le Roux et Nicolas Quesnel. – Voyage du procureur de la fabrique, la semaine de *Quasimodo*, aux calendes du doyenné de Baudemont etc... ; – la semaine de *Misericordia*, aux calendes du doyenné de Saint-Georges, etc.. ; – la semaine de *Jubilate*, aux calendes du doyenné de Basqueville, etc. ; – la semaine de *Cantate* aux calendes du doyenné d'Aumale, etc. – « A Loys Bouvet, libraire, pour 2,000 brevets des pardons de l'avent imprimés, 2,000 des pardons de quaresme, 2,500 tables de Pasque, encore 180 tables de la Trinité de l'an 1512, et 2,500 tables de la Trinité de cest an, données aux curés et vicaires afin d'avoir la fabrique plus en recommandation, 7 livres 12 sous. – AMahiet Duquesne, escrivain et enlumineur, pour avoir paint 100 brevets des pardons, pour avoir attaché aux portes de l'église et en la ville lesdits brevets et pour avoir escript les escripteaulx des capsés, 23 sous. » – 28 sachets de poudre donnés aux doyens. – Compte signé par De Laître, Robert Fortin, Le Brumen, de Sandouville.

G. 2526. (Registre.) – In-folio, 67 feuillets, papier.

1521-1522. – Compte de Guillaume Du Criel, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1521 à la Saint-Michel 1522. – Rouland le Roux, maître maçon ; – Pierre de Palude, organiste ; – Jean Barbe, verrier. – Mention de Louis Dubosc, sieur d'Emendreville ; – de Roger de Pitres, sieur d'Icarville, demeurant à Saint-Aubin-la-Campagne ; – de Jean Estienne, sieur du Mesnil, demeurant à Beuzeville-la-Guéart. – On parfait le payement des 4 images faites par l'imaginier Jean Theroulde, pour la fontaine du grand cimetièrre ; – on fait une couverture de roseaux pour abriter le bois de la fabrique déposé au cimetièrre de Saint-Jacques ou des Jacobins. – Voyage du procureur de la fabrique dans les doyennés, au temps et suivant l'ordre indiqués aux comptes précédents. – « A maistre Robert Reboursel, chanoine et vicaire de Mgr de Rouen, pour avoir esté aux calendes recommander la fabrique par le commandement de MM. du chapitre, 4 livres 17 sous 6 deniers. – Le 16^e jour de juing, à Louys Bouvet, libraire, pour refaire 3 rames de tables paschalles par le commandement de Mgr parce qu'il y avoit faute aux premières. » – Gants offerts aux doyens de la part de la fabrique. – Compte signé par de Croismare, Du Fay, Nagerel, Masselin et par Du Criel.

G. 2527. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1523-1524. – Compte du même, de la Saint-Michel 1523 à la Saint-Michel 1524. – Rouland le Roux, maître maçon ; – Pierre de Palude, organiste ; – Jean Barbe, verrier. – Quêtes pour la fabrique aux calendes d'après *Quasimodo* et au senne d'été, 719 livres 15 sous. – Voyage du procureur de la fabrique dans les doyennés aux lieux et suivant l'ordre indiqués aux comptes précédents. – « A Cardin Hamillon, imprimeur, pour avoir imprimé ung millier de livrets de la frarie, 20 sous. – En ferine pour faire la colle à atacher les brevets, 12 deniers. – A deux hommes qui les ont atachez aux paroisses, 2 sous. » – Brevets et tables envoyés à Pontoise. – Poudre fine et gants achetés pour les doyens. – Mention de feu maître Jean François, en son vivant maître des enfants de chœur. – Compte signé par Nagerel, de Croismare, Masselin et par Du Criel.

G. 2528. (Registre.) – In-folio, 52 feuillets, papier.

1524-1525. – . Compte du même, de la Saint-Michel 1524 à la Saint-Michel 1525. – Rouland le Roux, maître maçon ; – Nicolas Du Lot, organiste ; – Guillaume Quesnel, peintre. – Recette de la débite aux sennes d'hiver et d'été ; part de la fabrique, 140 livres. – Quêtes pour la fabrique aux calendes d'après *Quasimodo* et au senne d'été ; 621 livres. – Livre relié par Simon Baudin, libraire. – A Cardin Hamillon, imprimeur, pour avoir imprimé une rame et demie de tables de la Trinité, 45 sous. – Gants et sachets de poudre achetés pour les doyens. – Mention d'un legs de 50 sous fait à la fabrique par Alonce de Civile. – Compte signé par Nagerel, Masselin, de Croismare et par Du Criel.

G. 2529. (Registre.) – In-folio, 71 feuillets, papier.

1525-1526. – Compte de Laurent Acart, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1525 à la Saint-Michel 1526. – Rouland le Roux, maître maçon ; – Simon Magdelain, organiste ; – Jean Barbe, verrier ; – Etienne Dufour, brodeur. – Quêtes pour la fabrique aux calendes d'après *Quasimodo* et au senne d'été 751 livres 11 sous. – Pour faire refaire la petite malle de cuir qui s'est rompue en portant l'argent des calendes, 12 sous 6 deniers. – Gants et sachets de poudre achetés pour les doyens. – Travaux à la lanterne de l'église exécutés par le charpentier Laurent Becquet. – A Michaut Nistel, libraire, pour *rhabiller* 2 livres, 20 sous. – Achat de 4 fouets pour chasser les marauds de l'église, 12 deniers. – Pour avoir sonné les cloches à l'avènement de Mgr le grand sénéchal, 41 sous. – Compte signé par de Becdelièvre, de Croismare, Gombault, Le Parmentier.

G. 2530. (Registre.) – In-folio, 70 feuillets, papier.

1526-1527. – Compte du même, de la Saint-Michel 1526 à la Saint-Michel 1527. – Simon Vitécoq, maître maçon ; – Jean Barbe, verrier ; – Simon Magdelain, organiste. – Maison en face du portail des Libraires, occupée par Louis Bouvet, libraire. – Quêtes pour la fabrique aux calendes d'après *Quasimodo* et au senne d'été, 778 livres ; – au diocèse de Coutances, 20 livres 5 sous ; – au diocèse de Séez, 22 livres. – Voyage du procureur de la fabrique dans les doyennés, au temps et suivant l'ordre indiqués aux comptes précédents. – Gants achetés pour les doyens. – Réparation faite sux orgues par l'organiste maître Antoine. – Vitécoq envoyé à Vernon afin d'acheter de la pierre pour la construction « de la tournelle de dessus la Kalende. » – Michaut Nistel, libraire, chargé de la réparation des *gradaulx*. – « A Saint-Aubin, pour avoir composé la table de Pasques, et aux revisiteurs, par le commandement des maistres de la fabrique, 12 sous 6 deniers. » – Mention du décret des biens de Rouland Le Roux, ancien maître maçon ; – des deux chapelles dites des *Lyons* en la cathédrale ; – de Jean Le Tirant, curé de Pôville ; – de Pierre Andelin, en son vivant curé d'Auzouville et notaire du chapitre. – Compte signé par Masselin, de Boton, Heuzé, Du Fay, Le Comte et par Acart.

G. 2531. (Registre.) – In-folio, 65 feuillets, papier.

1527-1528. – Compte du même, de la Saint-Michel 1527 à la Saint-Michel 1528. – Simon Vitécoq, maître maçon ; – Simon Magdelain, organiste ; – Jean Barbe, verrier. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes et au senne d'été ; – dans le diocèse de Coutances, 18 livres 19 sous ; – dans celui de Séez, 15 livres 10 sous. – Gants et sachets de poudre achetés pour les doyens. – Compte signé par Gombault, de Boton, de Becdelièvre, Durevie et par Acart.

G. 2532. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1529-1530. – Compte du même, de la Saint-Michel 1529 à la Saint-Michel 1530. – Jean Barbe, verrier. – Recette de la débite (part de la fabrique) au senne d’hiver, 40 livres ; au senne d’été, 60 livres. – Quêtes pour la fabrique aux calendes d’après *Quasimodo* et au senne d’été, 967 livres ; – au diocèse de Coutances, 16 livres. – « A Mgr de Saint-Erblanc, pour avoir esté aux cours des Kalendes d’après *Quasimodo*, 10 livres. » – Voyage du procureur de la fabrique dans les doyennés au temps et suivant l’ordre indiqués aux comptes précédents. – 24 paires de gants et sachets de poudre achetés pour les doyens. – Maître Antoine, organiste, chargé de *rhabiller* les orgues. – « Au coultre de l’église pour la sonnerie de Rigault et cueuvre-feu, quand Mgr de Rouen est en ceste ville, pour cest an, 40 sous ; – au même, pour avoir sonné le *Te Deum* pour l’advènement du Dauphin et duc d’Orléans, 50 sous. – A Saint-Aubin, pour la table paschalle, 30 sous. » – Compte signé par Gombault, Burnel, De la Place, de Becdelièvre et par Acart.

G. 2533. (Registre.) – In-folio, 54 feuillets, papier.

1530-1531. – Compte du même, de la Saint-Michel 1530 à la Saint-Michel 1531. – Simon Vitecoq, maître maçon ; – Simon Magdelain, organiste. – Recette de la débite aux deux sennes d’hiver et d’été, avec les arrérages, 182 livres 13 sous. – Quêtes pour la cathédrale aux calendes d’après *Quasimodo* et au senne d’été, 1,006 livres ; – au diocèse de Coutances, 20 livres. – A Saint-Aubin pour avoir composé la table pascale, 20 sous. – Compte signé par Gombault, Le Parmentier, De la Place, de Becdelièvre.

G. 2534. (Registre.) – In-folio, 56 feuillets, papier.

1531-1532. – Compte du même, de la Saint-Michel 1531 à la Saint-Michel 1532. – Simon Vitecoq, maître maçon ; – Simon Magdelain, organiste. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes et au senne d’été, 1,139 livres ; – au diocèse de Coutances, 23 livres ; – au diocèse de Séez, 6 livres. – Pour tables et brevets, 5 sous. – Pour attacher des brevets en toutes les églises et carrefours de la ville de Rouen, pour le carême, 2 sous 6 deniers. – Achat de gants et de sachets de poudre poulies doyens. – « Pour les sonneries à la venue de Madame la Royne et Messieurs les enffans et M. le légat, 14 livres. – Le 17 novembre, pour 8 fouets à chasser les maraulx pour la venue du Roy, de la Royne et de Messieurs les enffans, 2 sous. » – Compte signé par Gombault, Le Parmentier, De la Place, Rome, de Becdelièvre, et par Acart.

G. 2535. (Registre.) – In-folio, 63 feuillets, papier.

1532-1533. – Compte du même, de la Saint-Michel 1532 à la Saint-Michel 1533. – Simon Vitecoq, maître maçon ; – Simon Magdelain, organiste ; – Étienne Dufour, chasublier. – Quête pour la fabrique aux calendes d’après *Quasimodo* et au senne d’été, 1,213 livres 10 sous ; – au diocèse de Coutances, 24 livres 17 sous. – Achat de gants et de sachets de poudre pour les doyens. – Payement de tables et de brevets. – « Aux quatre religions mendiannes, pour avoir recommandé la fabrique pour le carême, 3 gallons de vin. – A Raoulin de Vermeville, papetier, pour demi-rame de grand papier d’Auvergne à commencer à refaire les livres de la confrérie, 22 sous 6 deniers. » – Compte signé par Gombault, De la Place, Le Parmentier, Burnel, Rome, de Becdelièvre et par Acart.

G. 2536. (Registre.) – In-folio, 54 feuillets, papier,

1534-1535. – Compte du même, de la Saint-Michel 1534 à la Saint-Michel 1535. – Simon Vitecoq, maître maçon ; – Simon Magdelain, organista ; – Olivier Tardif, verrier. – Maison devant le portail de la cathédrale occupée par Louis Bouvet, libraire. – Quêtes pour la fabrique aux calendes d’après *Quasimodo* et au senne d’été, 1,111 livres ; – au diocèse de Coutances, 29 livres ; – au diocèse de Séez, 15 livres 5 sous. – Achat de gants pour les doyens. – Payement de tables et de brevets. – Brevets attachés par les paroisses. – « A maistre Jehan Mallart, escripvain, baillé à luy la somme de 40 livres 10 sous sur l’ouvrage par luy entreprinse de copier les omélies des dimences ; – plus payé audit Mallart, pour avoir escript 20 cayers desdictes omélies, à 50 sous chascun cayer, 4 livres ; – à Seniguehen, autre escripvain et noteur, pour avoir commencé à faire ung gradal, par 42 sous 6 deniers pour chascun cayer et 40 sous que on luy a donnés ; – audit Seniguehen, pour 44 cayers, 91 livres 11 sous ; – pour 39 autres cayers, 82 livres 7 sous 9 deniers. » – Compte signé par Gombault, De la Place, Romé, Le Parmentier, de Becdelièvre et par Acart.

G. 2537. (Registre.) – In-folio, papier.

1534-1535. – Compte du même, de la Saint-Michel 1534 à la Saint-Michel 1535. – Simon Vitecoq, maître maçon ; – Simon Magdelain, organiste ; – Olivier Tardif, verrier. – Quêtes pour la fabrique aux cours des calendes et au senne d'été, 1,262 livres ; – dans le diocèse de Coutances, 26 livres 16 sous. – Voyage du procureur de la fabrique dans les calendes au temps et suivant l'ordre indiqués aux comptes précédents ; – 33 journées de cheval à 4 sous la journée. – Achat de gants et de poudre pour les doyens. – Payement de tables et de brevets. – A Saint-Aubin pour la table pascale, 30 sous. – Achat d'ardoise d'Angers pour la tour Saint-Romain. – « A Loys Le Pilleur, peintre, pour avoir redoré 4 bastons du pouaille de madame d'Entragues, qu'elle a donnés à l'église (afin) qu'ilz servent à porter le *Corpus Domini* à la procession générale faicte le 4 février. – A Robert Boyvin, enlumineur et historieur, pour avoir fait plusieurs cadeaulx et vignettes aux 1^{er}, 2^e, 3^e et quart livres, 30 sous par vignette, 3 deniers pour chacun cadet, 21 livres 12 sous ; – à Jacques Du Gort, enlumineur, pour avoir fait et tourné plusieurs lettres pour le 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e livres du gradal, 10 deniers pour chacune grande lettre ; – 4 peaux de parchemin sans parer à mettre au 1^{er} livre du gradal, présent Seniguehen, 10 sous ; – à Jehan Mallart, escripvain, pour 8 cahiers du livre qu'il avoit entrepris à escrire pour la fabrique, à 50 sous chascun cayer, 20 livres ; – à Senynguehen, escripvain, pour avoir fait plusieurs cayers du gradal, escript et noté et cherché les estofles, à 42 sous 6 deniers le cayer, 260 livres 16 sous 4 deniers ; – à Jehan Pavye, pour avoir relié deux des livres du gradal, 20 livres. » – Compte signé par Gombault, Burnel, De la Place, Romé, de Becdelièvre et par Acart.

G. 2538. (Registre.) – In-folio, 48 feuillets, papier.

1535-1562. – Compte des recettes et mises faites par le chapitre pour la fabrique de la cathédrale. – « M^e Pierre Quillet, dit le Barbu, *alias* de Montagu, médecin à Andely, donne au garde de l'Angelot 228 groces de 3 sous percés à 2 trous, 61 brelingues, 5 demys testons, 2 quars de groces de Savoie pour augmenter ledit Angelot dont a esté vendu 200 gros, vallent 30 livres et les brelingues vallent 18 livres 6 sous, à raison des trous desdictes pièces et aussi que les brelingues estoient fort legieres. » – Ouverture de 3 grands troncs ronds aux 3 grandes portes de l'église d'où l'on retire une somme de 10 livres. – Quittance de Pierre Le Boucher, fondeur, chargé de la besogne de cuivre faite au *Sanctum Sanctorum*, pour une somme de 453 livres. – Œuvre des carolles du chœur continuée de 1557 à 1560. – Le 18 avril 1546, on avait vendu l'argent, le cuivre et le fer étant aux 4 piliers du chœur. – Mention du décès du doyen Le Lieur, 11 septembre 1536 ; – « de la ruyne des églises et prinse de la ville de Rouen par les huguenots le 15 avril 1562. » – Compte non signé.

G. 2539. (Registre.) – In-folio, 57 feuillets, papier.

1540-1541. – Compte d'André Auber, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1540 à la Saint-Michel 1541. – Simon Vitecoq, maître maçon ; – Robert Becquet, charpentier ; – Olivier Tardif, vitrier. – Jean Maillart, Robert Du Gort et Michaut Nistel, libraires. – Quêtes pour la cathédrale aux calendes d'après *Quasimodo* et au senne d'été, 1,104 livres ; – au diocèse de Coutances, 20 livres 3 sous. – Voyage du procureur de la fabrique dans les doyennés au temps et suivant l'ordre indiqués aux comptes précédents. – Gants qu'on avait coutume d'offrir aux doyens, remplacés par un dîner et par d'autres *honnêtetés*. – Banquet offert aux doyens au senne d'été ; – sachets de poudre de menue épice achetés pour les doyens. – Mention « de la chapelle Notre-Dame que Mgr de Rouen vouloit élever. » – Visite des voûtes de l'église par Vitecoq et par Becquet ; – Becquet fait les *portraits* de la tour. – « A maistre Jean Gouyon (Goujon), pour les pourtraits du portail et de la fontaine, 6 livres 15 sous. – A Jehan Mallard, libraire, pour avoir imprimé un millier de placards pour recommander la frarie Notre-Dame, 12 sous. » – Compte non signé.

G. 2540. (Registre.) – In-folio, 65 feuillets, papier.

1541-1542. – Compte du même, de la Saint-Michel 1541 à la Saint-Michel 1542. – Simon Vitecoq, maître maçon ; – Guillaume Montcuylt, organiste. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes d'après *Quasimodo* et au senne d'été, 1,171 livres ; – au diocèse de Coutances, 20 livres 15 sous. – Voyage du procureur de la fabrique dans les doyennés, au temps et suivant l'ordre indiqués aux comptes précédents ; 34 jours de cheval à 5 sous par jour. – « Pour 32 sachets de poudre de menue espice distribués aux doyens de Tarchevesché de Rouen et aulcuns curés affin

qu'ilz eussent à recommander à leurs subjects la fabrique, 8 livres 15 sous. » – Gants offerts aux doyens. – Banquet offert aux mêmes le mercredi d'après le senne, 27 livres 9 sous 9 deniers. – Tables et brevets. – Brevets pour les pardons attachés aux églises. – Procession solennelle le 18 juin. – Mention « de la châsse de Mgr Saint-Sever qui étoit demeurée à Saint-Gervais faute de porteurs. » – « A Jacques Bourjotel, cleric de Mgr le trésaurier de Mgr de Rouen, payé, pour une Visitation du modèle de la tour, fait au petit pié, 12 livres 5 sous. » – Travaux de charpenterie exécutés par Robert Becquet. – « A Mgr notre maistre le pénitencier pour les pertes qu'il a eubz durant le cours des calendes, 17 livres 19 sous 6 deniers. » – Compte signé par Gombault, Burnel, Romé, Du Fay, de Becdelièvre.

G. 2541. (Registre.) – In-folio, 64 feuillets, papier.

1542-1543. – Compte du même, de la Saint-Michel 1542 à la Saint-Michel 1543. – Simon Vitecoq, maître maçon ; – Guillaume Montcuyt, organiste ; – Olivier Tardif, verrier. – Quêtes pour la fabrique aux calendes d'après *Quasimodo* et au senne d'été, 1,083 livres ; – au diocèse de Coutances, 20 livres 5 sous. – Voyage du procureur de la fabrique dans les doyennés. – 30 paires de gants et 36 sachets de poudre de menue épice achetés pour les doyens. – Banquet offert aux doyens, 26 livres 13 sous. – Tables de Pâques et brevets des pardons. – « A Mgr notre maistre le pénitencier, pour ses pertes pendant le cours des kalendes, 17 livres 19 sous. – Au coître, pour la nourriture des chiens de l'église, 12 livres. – 2 jets de conteurs pour faire ce présent compte, 2 sous 3 deniers. » – Travaux de charpenterie à la tour, exécutés par Robert Becquet. – Compte signé par Gombault, De la Place, Rome.

G. 2542. (Registre.) – In-folio, 13 feuillets, papier.

1545-1546. – Compte de Léger Le Veneur, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1545 à la Saint-Michel 1546. – Simon Vitecoq, maître maçon ; – Guillaume Montcuyt, organiste ; – Olivier Tardif, verrier. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes et au senne d'été, 851 livres ; – au diocèse de Coutances, 18 livres. – 30 paires de gants, poudre de menue épice, banquet offerts aux doyens. – « A Jacques Du Gord, enlumineur, pour avoir enluminé un volume en parchemin, 45 sous. – A Raulin Gaultier, libraire, pour avoir relié 2 volumes d'un légendier en parchemin, 100 sous. – A Le Roy, geolier de la *maison de pierre*, pour mises par luy faictes pour les sacrilèges, 25 livres 8 sous. » – Cloches de Georges d'Amboise et de Rigault, sonnées à la venue de Mgr le révérendissime à présent cardinal. – Procession pour la paix entre le roi de France et le roi d'Angleterre. – A M^e Dominique Du Jardin, maître des enfants de chœur, 1 gallon de vin. – Pour la nourriture des chiens du coître, 25 livres. – Au pénitencier Guillaume Le Rat, pour ses pertes aux calendes, 18 livres. – A M^e Guillaume Le Cointe, prêtre, pour avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité, 35 sous. – « A Jean Mauduit, libraire, pour l'achat de 2 milliers de tables pascales pour envoyer ès paroisses de Tarchevesché, obstant qu'il n'en avoit esté baillé par la Bouvette (veuve de Bouvet, libraire) nombre suffisant, 35 sous. » – Pardons et tables pascales portés à Pontoise ; – à Grand Couronne, Moulineaux, Oissel (31 sous) ; – pardons affichés aux églises de la ville de Rouen, Darnétal, Longpaon, Boisguillaume, le Vivier, Mont-aux-Malades, Saint-Aignan, Blôville et Canteleu, 12 sous 6 deniers. – Verre de lampe brisé en conduisant la haute chaire en la nef. – « Pour 3 jets de conteurs à faire le présent calcul, 3 sous. » – Mention de Charles Barate, peintre. – Compte signé par Gombault, De la Place, Romé, Le Seneschal, Du Fay, De Croismare et par Le Veneur.

G. 2543. (Registre.) – In-folio, 72 feuillets, papier.

1549-1548. – Compte du même, de la Saint-Michel 1547 à la Saint-Michel 1548. – Simon Vitecoq, maître maçon ; – Guillaume Montcuyt, organiste ; – Olivier Tardif, verrier. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes et au senne d'été, 900 livres ; – au diocèse de Coutances, 17 livres. – Voyage de Guillaume Le Rat, pénitencier, et de sa compagnie dans les doyennés, pour les calendes, au temps et suivant l'ordre indiqués dans les comptes précédents ; journée de cheval, 5 sous. – Banquet offert aux doyens, le mercredi après le senne d'été, 37 livres 17 sous. – À Guillaume Le Cointe, chapelain de la cathédrale, pour avoir composé les tables pascales et celles de la Trinité, pour les faire imprimer à part, 33 sous. – *Estaches* des pardons et tables pascales portés aux paroisses. – Pardons affichés aux églises de Rouen, de Darnétal, etc. – Mention de Dominique

Du Jardin, maître des enfants de chœur; – de Germain Davy, libraire, chargé de réparer le missel. – Compte signé par Gombault, De la Place, Romé, Du Fay, de Croismare, Canterel, Le Seneschal.

G. 2544. (Registre.) – In-folio, 82 feuillets, papier.

1548-1549. – Compte du même, de la Saint-Michel 1548 à la Saint-Michel 1549. – Guillaume Montcuyt, organiste ; – Olivier Tardif, verrier. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes et au senne d'été, 780 livres; – au diocèse de Coutances, 17 livres. – Voyage de Guillaume Le Rat, grand vicaire de l'archevêque et pénitencier, dans les doyennés, pour les calendes, au temps et suivant l'ordre indiqués aux comptes précédents. – Banquet offert aux doyens, le mercredi après le senne d'été, 37 livres 15 sous. – Brevets et *estaches* des pardons. – *Estaches* des pardons affichés dans les églises de Rouen, de Darnétal, etc. – « Au poste lequel a porté en diligence à Ponthoise les tables de la Trinité, 20 sous. » – Garde des enfants de chœur confiée à Pierre Olivet, prêtre; – maladie contagieuse parmi ces enfants; – deux d'entre eux traités par M^e Hervé Fierabras, médecin ; – un autre guéri par le nommé Jean de Lorraine; – un autre nourri et instruit par Jean de Corbellon, maître des écoles de Saint-Ouen, auquel on paya 4 livres 10 sous pour 1 mois 1/2 de pension. – Travaux de charpenterie exécutés par Robert Becquet. – « A Robert Du Fay, chanoine, pour un livre fait en chant de musique pour les enfants de chœur, 4 livres 10 sous. » – Sonnerie de la cloche Rigault, le 28 mai, à l'arrivée du cardinal d'Amboise. – Mention de livres reliés par Robert Le Hoy, libraire ; – de la nourriture des chiens de l'église. – Pour les *conteurs* à faire le calcul du présent compte, 3 sous. – Compte signé par Gombault, de Croismare, De la Place, Romé, Du Fay, Le Seneschal.

G. 2545. (Registre.) – In-folio, 54 feuillets, papier.

1549-1550. – Compte du même, de la Saint-Michel 1549 à la Saint-Michel 1550. – Guillaume Montcuyt, organiste ; – Olivier Tardif, verrier ; – Antoine du Courtil, garde du reliquaire dit l'Angelot, aux gages de 15 livres. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes et au senne d'été, 650 livres ; – au diocèse de Coutances, 13 livres. – Frais de voyage dans les doyennés au temps et suivant l'ordre indiqués aux comptes précédents. – 30 paires de gants et épices pour les doyens. – Banquet offert aux doyens, le mercredi après le senne d'été, 39 livres 17 sous 6 deniers. – A M^e Guillaume Le Cointe, chapelain, pour avoir composé les tables pascales et celles de la Trinité, 35 sous. – Brevets et pardons. – *Estaches* des pardons affichés dans les églises de Rouen et de la banlieue. – *Poste* envoyé porter en diligence à Pontoise les tables de la Trinité. – A M^e Etienne Vitcoq, chapelain, pour avoir composé un livre de musique, 7 livres. – Entrées des reines de France et d'Ecosse. – Pour avoir fait sonner les cloches aux entrées du Roi et de la Reine, 30 livres. – Frais de nourriture des chiens du coître, employé à la garde de la cathédrale. – Compte signé par Gombault, De la Place, Rome, Le Seneschal, Canterel.

G. 2546. (Registre.) – In-folio, 54 feuillets, papier.

1550-1551. – Compte du même, de la Saint-Michel 1550 à la Saint-Michel 1551. – Guillaume Montcuyt, organiste. – Quêtes pour la fabrique aux calendes et au senne d'été, 700 livres; – au diocèse de Coutances, 20 livres. – Voyage par les doyennés dans l'intérêt de la fabrique. – Gants et banquet offerts aux doyens. – « A Denis Bouvet, libraire, pour avoir taillé les armoires de Mgr le cardinal de Vendosme, archevesque de Rouen, pour mettre aux pardons de la fabrique, 15 sous. – A Jehan Laignel, libraire, pour l'achapt de 2 livres prins par Mgr le grand vicaire de Ponthoise, pour son salaire d'avoir fait recueillir les deniers des pardons, ensemble d'avoir fait distribuer les tables paschalles et de la Trinité avec les estaches desdites paroisses dudit vicariat, 35 sous. » – Compte signé par Gombault, De la Place, Du Fay, Rome, Canterel, et par Le Veneur.

G. 2547. (Registre.) – In-folio, 86 feuillets, papier.

1551-1552. – Compte de Guillaume Montcuyt, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1551 à la Saint-Michel 1552. – Montcuyt, organiste. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes et au senne d'été, 806 livres ; – au diocèse de Coutances, 17 livres. – Frais de voyage du grand vicaire dans les doyennés à l'époque des calendes. – A Guillaume Le Cointe, chapelain, pour avoir composé les tables pascales et celles de la Trinité, 35 sous. – Le vicaire de Pontoise demande,

pour sa peine d'avoir recueilli les deniers des pardons aux calendes d'après Pâques, une gaine de 6 couteaux à manche d'ivoire, 36 sous. – Nettoiement des carolles de cuivre qui entouraient le chœur. – Processions générales le 18 avril 1552. – Cloches sonnées aux deux venues du cardinal de Vendôme, 11 et 26 avril. – « A Thomas Morin, pour 4 bâtons à torche à ceux qui faisoient la voie à l'entrée de Mgr le cardinal de Vendosme, 3 sous 4 deniers. – A Charles Barate, peintre, pour avoir construit un piédestal de bois enrichi d'or et d'azur où fut portée la croix donnée par feu M. Rigault, à la procession générale que fist faire le cardinal de Vendosme en la plaine de Sainte-Trinité, 6 livres 10 sous. » – On envoie quérir du fragon pour *housser* l'église à Pâques et à la mi-août. – Mention d'un legs de Jean Vitecoq, curé de Saint-Nicaise. – Compte signé par Gombault, Rome, Canterel et par Montcuyt.

G. 2548. (Registre.) – In-folio, 73 feuillets, papier.

1552-1553. – Compte du même, de la Saint-Michel 1552 à la Saint-Michel 1553. – Montcuyt, organiste. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes et au senne d'été, 766 livres ; – au diocèse de Coutances, 15 livres 10 sous. – Sonnerie de Rigault, à la venue de Monseigneur. – A Denis Bouvet, libraire, pour 500 feuillets de brevets de pardons qu'il a convenu réimprimer à cause des additions, 20 sous. – « Paiement de Guillaume Le Viel, peintre, pour avoir figuré un pourtrait ou patron de rosettes pour besongner aux tuniques de velours rouge cramoisy pour les enfants de chœur. – A Richard Le Rebours, tailleur d'image, pour avoir taillé un modèle de bois d'un Angelot, 100 sous. » – Mention de Mgr d'Abelonne, évêque suffragant de l'archevêque de Rouen. – Compte signé par Gombault, Nagerel, De la Place, Rome, Du Fay, Croismare, Canterel, Le Brun et par Montcuyt.

G. 2549. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1554-1555. – Compte du même, de la Saint-Michel 1554 à la Saint-Michel 1555. – Montcuyt, organiste. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes et au senne d'été, 756 livres ; – au diocèse de Coutances, 15 livres 10 sous. – Poudre achetée pour les doyens. – Mises pour la nourriture des chiens qui gardaient l'église. – « A M^e Guillaume Le Cointe, prêtre, chapelain du collège du pape, pour avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité, 35 sous. » – Le premier samedi de carême on fait afficher les pardons. – Guillaume Laignel, libraire, répare un missel dont on fait présent au grand vicaire de Pontoise. – Compte signé par Nagerel, Rome, de Croismare, Canterel et par Montcuyt.

G. 2550. (Registre.) – In-folio, 53 feuillets, papier.

1554-1555. – Compte du même, de la Saint-Michel 1554 à la Saint-Michel 1555. – Montcuyt, organiste. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes et au senne d'été, 717 livres ; – au diocèse de Coutances, 14 livres 12 sous. – A Jean Binet et à Jean Le Fort, fondeurs de cloches, pour avoir visité les cloches de l'église, 12 sous 6 deniers. – « A Loys Denyse, Guillaume Le Vieil et autres, pour avoir ordonné et peint certain pourtrait des carolles du *Sanctum Sanctorum*, 46 livres 12 sous. – A Jehan Le Prest, imprimeur, pour avoir imprimé plusieurs mandements pour les fontaines, 30 sous. » – Compte signé par Gombault, Nagerel, De la Place, Du Fay, de Croismare, Canterel, Rome et par Montcuyt.

G. 2551. (Registre.) – In-folio, 68 feuillets, papier.

1555-1556. – Compte du même, de la Saint-Michel 1555 à la Saint-Michel 1556. – Montcuyt, organiste aux gages de 40 livres ; – Olivier Tardif, verrier. – Débite (part de la fabrique) au senne d'hiver, 40 livres ; – au senne d'été, 100 livres. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes et au senne d'été, 708 livres. – Voyage dans les doyennés, au temps et suivant l'ordre indiqués aux comptes précédents ; cheval loué à raison de 6 sous par jour. – Achat de gants pour les doyens. – Banquet offert aux doyens, le mercredi d'après le senne d'été, auquel furent invités les grands vicaires de Mgr de Bourbon, 39 livres 2 sous. – Brevets et articles des pardons affichés aux églises du doyenné de la Chrétienté. – « A Denis Bouvet, pour avoir fait réimprimer 400 de tables paschales pour fournir à distribuer au cours des calendes, 20 sous. » – Tables pascales envoyées à Pontoise. – « A Adam Sequart, docteur en théologie, grand vicaire, pour avoir fait la recommandation de la fabrique aux calendes, 18 livres. » – Mention de la grande sécheresse de

l'année qui avait endommagé les orgues ; – d'un service fait pour Mgr de Bouillon ; – de Guillaume Labbé, maître des enfants de chœur ; – de legs faits à la fabrique par Pierre Lescot, de Transières, et par M^e Corneille, substitut du procureur du Roi. – Maçons payés à raison de 4 sous par jour ; leurs valets à raison de 2 sous 6 deniers. – Pour la nourriture des chiens de l'église, 16 livres. – On bat de verges, à l'entour de l'église, Nicolas Loys, sonneur du carrillon, pour s'être permis de donner du plomb de la cathédrale à une femme qui faisait métier de vendre de *petits ymages* de plomb devant l'église de Saint-Martin-du-Pont. – Compte signé par Nagerel, De la Place, Romé, Du Fay, Canterel, Dumesnil, Busquet et par Montcuyt.

G. 2552. (Registre.) – In-folio, 73 feuillets, papier.

1556-1557. – Compte du même, de la Saint-Michel 1556 à la Saint-Michel 1557. – Quêtes pour la fabrique au cours des calendes, 521 livres. – Voyage dans les doyennés, au temps et selon l'ordre indiqués aux comptes précédents. – Banquet offert aux doyens, le mercredi après le senne d'été, 45 livres. – « A M^e Sequart, qui a recommandé la fabrique en chaque doyenné, 18 livres. » – Affichage des *articles* de la fabrique. – « A Bouvet, pour avoir baillé 300 de tables pour fournir aux curés et vicaires en faisant la visite de la grande calende, 20 sous. » – Sonnerie pendant l'obit du duc de Bouillon, 17 novembre, 27 sous. – Procession générale le jour de Saint-Jean-Baptiste à laquelle assista le cardinal de Bourbon. – « 6 fouets pour chasser les enfants et vagabonds jouant sous les portaux du grand aître, 3 sous. » – Guillaume Labbé, maître des enfants de chœur. – A Guillaume Le Large, chirurgien, pour avoir soigné les enfants de chœur, 40 sous. – Mention de plusieurs pièces de cuivre moulées soustraites de la tombe du roi Charles V ; – d'un legs de 20 livres fait à la fabrique par Richard Ribault ; – de Jean Boulenc, libraire. – Compte signé par Nagerel, De la Place, Rome, Canterel, Du Fay, Dumesnil.

G. 2553. (Registre.) – In-folio, 79 feuillets, papier.

1557-1558. – Compte du même, de la Saint-Michel 1557 à la Saint-Michel 1558. – Quêtes pour la fabrique, au cours des calendes et des sennes, 610 livres. – A Adam Sequart, pour avoir recommandé la fabrique dans les calendes, 18 livres. – Articles des pardons affichés dans les églises de Rouen et de la banlieue, envoyés à Pavilly la 1^{re} semaine de carême, époque à laquelle se tenaient les calendes. – A Guillaume Labbé, maître des enfants de chœur, pour avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité envoyées aux doyens, 50 sous. – Tables de la Trinité portées à Pontoise. – « Paiement de Jacques Bryant, escripvain, pour avoir mis en plain chant, au livre des orgues de l'église, les fêtes du lendemain de Pasques, Pentecôte et Noël, avec autres séquences. » – Mention « de la loge des chiens de l'église, située en Albane ; – de l'édifice d'Ennet que fesoit construire madame la duchesse de Valentinois. » Il s'y faisait un tel emploi de pierres de Vernon, que l'hôtel de ville de Rouen et la fabrique ne pouvaient plus s'en procurer pour leurs travaux. – Compte signé par Nagerel, De la Place, Du Fay, Canterel, Romé, Dumesnil et par Montcuyt.

G. 2554. (Registre.) – In-folio, 81 feuillets, papier.

1558-1559. – Compte du même, de la Saint-Michel 1558 à la Saint-Michel 1559. – Débite (part de la fabrique) au senne d'été, 100 livres ; – au senne d'hiver, 40 livres. – Quêtes pour la fabrique aux calendes d'après *Quasimodo* et au senne d'été, 605 livres. – 3 douzaines de gants achetés pour les doyens et leurs vice-gérants. – Banquet et souper offerts auxdits doyens, 44 livres 19 sous. – Affichage des articles des pardons dans les églises de Rouen et de la banlieue. – A Adam Sequart, pour avoir recommandé la fabrique durant le cours des calendes, 18 livres. – Pour la sonnerie de l'obit du feu roi Henri, 15 livres. – Mention d'une clôture de fer à la chapelle de la Chaire Saint-Pierre, abattue par le monde assistant au sermon du carême. – Achat de 12 fouets à chasser de l'église les enfants et les vagabonds, 4 sous. – « Unga gans pour aller au fragon pour houcher l'église. » – Guillaume Labbé, maître des enfants de chœur. – Mention de Guillaume Blancbaston, grand vicaire de l'archevêque, décédé à Pontoise. – Compte non signé.

G. 2555. (Registre.) – In-folio, 69 feuillets, papier.

1559-1560. – Compte de Michel Mallet, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1559 à la Saint-Michel 1560. – Guillaume Montcuyt, organiste, aux gages de 40 livres. – Quêtes pour la fabrique aux calendes et au senne d'été, 466 livres. – Banquet offert aux doyens, 43 livres. –

A Adam Sequart, pour avoir recommandé la fabrique dans les calendes, 18 livres. – Compte signé par Nagerel, De la Place, Canterel, Busquet, Lesueur.

G. 2556. (Registre.) – In-folio, 76 feuillets, papier.

1560-1561. – Compte du même, de la Saint-Michel 1560 à la Saint-Michel 1561. – Quêtes pour la fabrique aux calendes et au senne d'été, 328 livres. – A Adam Sequart, pour avoir recommandé la fabrique dans les calendes, 18 livres. – Articles des pardons attachés dans les églises de Rouen et de la banlieue. – Mention de Jaulis Emyon, maître de la *cloche* (la geôle) criminelle. – Journée de cheval, 6 sous. – Compte signé par Nagerel, De la Place, Lambert, Canterel, de Brévedent et par Mallet.

G. 2557. (Registre.) – In-folio, 76 feuillets, papier.

1561-1562. – Compte du même, de la Saint-Michel 1561 à la Saint-Michel 1562. – Gants et épices achetés pour les doyens. – Banquet offert auxdits doyens, 43 livres. – A Adam Sequart, grand vicaire, pour avoir recommandé la fabrique dans les calendes, 18 livres. – Compte signé par Nagerel, Canterel, Busquet, Guernier, Bigot, Lesueur.

G. 2558. (Registre.) – In-folio, 90 feuillets, papier.

1562-1563. – Compte de Robert Richer, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1562 à la Saint-Michel 1563. – François Josselyne, organiste aux gages de 32 livres ; – Noël Tardif, verrier. – Quêtes pour la fabrique dans le diocèse, 107 livres 11 sous. – A M^e Jean Le Plastrier, chapelain, pour avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité, 50 sous. – « A Denis Bouvet, libraire, pour avoir fait imprimer de rechef les tables de Pasques pour aultant qu'il s'estoit trouvé faulte aux premières, 50 sous. – Paiement de 3 pièces de bois de bouis pour graver les histoires des articles des pardons. – Audit Bouvet, pour la pourtraiture desdites histoires, 15 sous ; – pour avoir fait tailler lesdites histoires, 4 livres 10 sous. – Pour une table de bois couverte de cire, faite par un menuisier, 8 sous. – A Michel Dunoy, escrivain, pour avoir écrit un livre d'évangiles en parchemin, 36 livres 2 sous 6 deniers. – A Martin Havart, peintre, pour avoir enluminé une partie des lettres et entrevelles dudit livre, à 8 deniers pour lettre. – A Louys de Senynguehen, escrivain, pour avoir noté, escript et fourni le parchemin d'un livre d'*Alleluia*, 20 livres. – A Richard Petit, pour une bible, impression de Robert Estienne, pour servir à l'église, 62 sous. » – Sonnerie de Georges d'Amboise le jour de Toussaint, quand le Roi arriva en l'église de céans. – Dépense faite pour chauffer les soldats qui devaient faire la garde, la nuit de Noël, pendant les matines. – Dernier juillet, *Te Deum* pour la prise du Havre. – Obit pour le duc de Guise. – On indemnise le libraire Denis Bouvet, qui avait racheté des soldats, après la prise de Rouen, un *lieutrin* de cuivre, plusieurs pièces de cuivre des carolle, 2 *processionnaires*. – Tapisserie rapportée de Paris. – « A un imaginier pour avoir racoustré le sepulchre du roi Charles-le-Quint qui est dedans le chœur et le sepulchre du grand seneschal, 6 livres 10 sous. » – Mention de Nicolas Fumyerre, peintre ; – des reliques de l'église qui avaient esté monnayées par Nicolas De Lisle, maître de la monnaie de Rouen, pendant les troubles ; – de la grande chaire à prêcher avec des courtines portées sur des verges de fer. – Orgues visitées par un organiste de Paris. – Fragon cueilli pour *housser* l'église. – Compte signé par Nagerel, Lambert, Lesueur, Canterel, Martin, Mallet.

G. 2559. (Registre.) – In-folio, 53 feuillets, papier.

1564-1565. – Compte de Jean Le Brun, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1564 à la Saint-Michel 1565. – François Josseline, organiste, aux gages de 40 livres. – A Sequart, grand-vicaire, qui avait recommandé la fabrique aux calendes, 18 livres. – Achat de 3 douzaines de gants pour les doyens au senne d'hiver. – Pour tenir lieu du banquet, on leur offre 1 teston à chacun ausenne d'été. – « A Denis Bouvet, libraire, pour avoir par lui fait rapporter, de Caen, ung grand livre de plain chant, lequel avoit esté perdu à la prise de la ville, 17 livres. » – Prix de la journée de cheval, 7 sous. – Compte signé par Nagerel, Du Fay, Canterel, Lambert, Lesueur, Dabaro, Letessier et par Lebrun.

G. 2560. (Registre.) – In-folio, 44 feuillets, papier.

1569-1570. – Compte de Robert Richer, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1569 à la Saint-Michel 1570. – Quêtes pour la fabrique, 308 livres. – A Noël Tardif, verrier, pour avoir refait plusieurs vitres de l'église, 36 livres. – A Michel Le Dunois, pour avoir écrit le livre des *Légendes*, 44 livres. – A Michel Le Dutre, libraire, pour avoir relié le livre des *Légendes*, 7 livres 10 sous. – *Te Deum*, le 19 mars 1569, pour la victoire remportée sur les huguenots. – Compte signé par les chanoines Nagerel, Du Fay, Canterel, La obert, Letessier, Lesueur.

G. 2561. (Registre.) – In-folio, 48 feuillets, papier.

1570-1571. – Compte du même, de la Saint-Michel 1570 à la Saint-Michel 1571. – Quêtes pour la fabrique, 400 livres. – Trois douzaines de gants distribués aux doyens et vice-gérants, au senne d'hiver. – Épices offertes aux doyens quand on leur bailla les articles des pardons. – A Jean le Plastrier, prêtre, pour avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité, 70 sous. – A Michel Le Dutre, libraire, pour avoir relié et ferré le *Martyrologe* de l'église, 24 sous. – Image de Notre-Dame d'albâtre contre le pupître, racourée par Étienne de Rouen, imaginier. – Compte signé par Canterel, Vymont, de Clinchamp, Lambert, Lesueur.

G. 2562. (Registre.) – In-folio, 43 feuillets, papier.

1572-1573. – Compte de Guillaume Flavigny, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1572 à la Saint-Michel 1573. – François Josseline, organiste ; – Pierre Yon, garde du reliquaire de *l'Angelot*, aux gages de 15 livres. – Quêtes pour la fabrique, 365 livres. – Achat de vin d'Orléans. – « A Romain Morieult, fondeur, pour avoir racoustré le chandelier de l'un des anges des 4 piliers de carolles du chœur, 15 sous. » – A Jehan Le Plastrier, chapelain, pour avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité, 70 sous. – Jubilé le 2 novembre 1572. – Compte signé par Du Fay, Canterel, Le Brun, de Dampierre, Bernart.

G. 2563. (Registre.) – In-folio, 41 feuillets, papier.

1573-1574. – Compte du même, de la Saint-Michel 1573 à la Saint-Michel 1574. – François Josseline, organiste ; – Mahiet Éverard, verrier. – Quêtes pour la fabrique, 389 livres. – « A maître Michel Dunois, sur la façon d'un livre épistolier en parchemin, 24 livres. – A Jehan Le Plastrier, chapelain, pour sa peine d'avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité, 70 sous. » – Service pour le feu roi Charles, en la cathédrale, les 20 et 21 juillet. – « *Te Deum* chanté pour les nouvelles de la venue du roy de France venant de son royaume de Poulongne. » – Compte signé par Canterel, Le Brun, de Dampierre, Bernart et par Flavigny.

G. 2564. (Registre.) – In-folio, 54 feuillets, papier.

1575-1576. – Compte d'Étienne Le Paincteur, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1575 à la Saint-Michel 1576. – Débite, 150 livres. – Quêtes pour la fabrique, 430 livres. – Livres de l'église reliés par le libraire Michel Le Dutre. – Affichage des articles des pardons. – Cheval de louage à 10 sous par jour. – Mention de la sonnerie des *esmeutes* en hiver. – Compte signé par Du Fay, Le Brun, Martin, De la Place, Cossart et par Le Paincteur.

G. 2565. (Registre.) – In-folio, 63 feuillets, papier.

1576-1577. – Compte du même, de la Saint-Michel 1576 à la Saint-Michel 1577. – François Josseline, organiste ; – Mahiet Éverard, verrier. – Débite, 100 livres. – Quêtes pour la fabrique, 398 livres. – Livres reliés par Michel Le Dutre, libraire. – Nettoiement de la sépulture d'albâtre de Charles V et des images de Notre-Dame. – Affichage des articles des pardons, signés par le secrétaire de l'archevêché. – On continue d'offrir un teston à chaque doyen, en remplacement du banquet qu'on leur donnait au senne d'été. – Cheval de louage, 10 sous par jour. – Compte signé par Du Fay, Le Brun, Cossart, Ballue et par Le Paincteur.

G. 2566. (Registre.) – In-folio, 64 feuillets, papier.

1577-1578. – Compte du même, de la Saint-Michel 1577 à la Saint-Michel 1578. – François Josseline, organiste aux gages de 13 écus. – Débite, 33 écus. – Quêtes pour la fabrique, 432 livres. – « A Laurent Gaultier, pour avoir fait les lettres et vignettes d'un livre en parchemin-

contenant 24 cahiers, au prix de 10 sous le cahier, 4 escus. » – Compte signé par Le Brun, Du Fay, Merille, Eude et par Le Peinteur.

G. 2567. (Registre.) – In-folio, 68 feuillets, papier,

1579-1580. – Compte du même, de la Saint-Michel 1579 à la Saint-Michel 1580. – François Josseline, organiste ; – Mahiet Éverard, verrier. – Quêtes pour la fabrique, 139 écus. – Il n'est pas question, cette année, de dépenses faites à l'occasion des calendes. – Mention de Nicolas Corneille, représentant Marie Corneille, héritière de maître Robert Corneille. – Compte signé par Du Fay, Bigot, Bruyère, Richer, Bernart, Hamelin, Sequart et Mallet.

G. 2568. (Registre.) – 66 feuillets, papier.

1580-1581. – Compte du même, de la Saint-Michel 1580 à la Saint-Michel 1581. – Mahiet Éverard, verrier. – Quêtes pour la fabrique, 337 écus. – « Denis Bouvet, libraire, tient une maison devant le portail des libraires, à charge de payer 20 escus par an et de taire imprimer et fournir les tables de Pasques et de la Trinité et les articles des indulgences. » – Belle lettre ornée au commencement du registre. – Compte signé par Charles De la Roque, Le Brun, Richer, Mallet, Sequart, Hamelin.

G. 2569. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1581-1582. – Compte du même, de la Saint-Michel 1581 à la Saint-Michel 1582. – Mahiet Éverard, verrier. – Quêtes pour la fabrique, 139 écus. – Compte signé par Le Brun, Vymont, Hamelin, Ygoult, Guérard, Marc.

G. 2570. (Registre.) – In-folio, 62 feuillets, papier.

1582-1583. – Compte du même, de la Saint-Michel 1582 à la Saint-Michel 1583. – Débite, 23 écus. – Michel Éverard, verrier ; – Jacques Tourmente, maçon ordinaire de la cathédrale. – Sonnerie de Georges d'Amboise le jour que Mgr le duc de Joyeuse fit son entrée à Houen, 1 écu 20 sous. – Compte signé par Charles De la Roque, Vymont, Guérard, Hamelin, Ygoult, Marc.

G. 2571. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1583-1584. – Compte du même, de la Saint-Michel 1583 à la Saint-Michel 1584. – Mathieu Éverard, verrier ; – Michel Le Dutre, relieur. – Quêtes pour la fabrique, 139 écus. – A Loys Mullon, chapelain, pour avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité, 1 écu 20 sous – Compte signé par Charles De la Roque, Hamelin, De Caux, Eude, Ygoult, De la Place.

G. 2572. (Registre.) – In-folio, 61 feuillets, papier.

1584-1585. – Compte du même, de la Saint-Michel 1584 à la Saint-Michel 1585. – Josseline, organiste. – Débite, néant. – Quêtes pour la fabrique, 137 écus. – A Jean Vaultier, libraire, pour avoir relié le livre des obits, 60 sous. – A Richard Lallemand, autre libraire, pour achat de livres destinés à l'instruction des enfants de chœur, à savoir 8 *acteurs*, autrement dits *donnetz*, *rudiments*, *Chaton*, et la manière de tourner les verbes, impression de Paris, 56 sous. – Compte signé par Vymont, de Dampierre, Hamelin, Marc, De la Place, Duhamel, De Caux, Eude.

G. 2573. (Registre.) – In-folio, 66 feuillets, papier.

1585-1586. – Compte du même, de la Saint-Michel 1585 à la Saint-Michel 1586. – Mahiet Éverard, verrier. – Quêtes pour la fabrique, 137 écus. – Compte signé par Vymont, Hamelin, Eude, Marc, De la Place, De Caux.

G. 2574. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1586-1587. – Compte de Pierre Gohé, receveur de la fabrique, de la Saint-Michel 1586 à la Saint-Michel 1587. – François Josseline, organiste, aux gages de 30 écus. – Débite, 50 livres. – Compte signé par Vymont, Hamelin, Marc, De la Place, Sansson, Mallet.

G. 2575. (Registre.) – In-folio, 55 feuillets, papier.

1588-1589. – Compte de Guillaume Le Febvre, receveur de la fabrique, de la Saint-Michel 1588 à la Saint-Michel 1589. – Michel Éverard, verrier. – Quêtes pour la fabrique, 66 écus. – Le receveur n'avait osé aller dans la plupart des doyennés à cause des troubles. – Tableau du chœur fait par un menuisier, 3 écus 20 sous. – Compte signé par Charles De la Roque, Vymont, Sequart, Hamelin, Mallet, Sansson., Ballue et par Le Febvre.

G. 2576. (Registre.) – In-folio, 54 feuillets, papier.

1589-1590. – Compte du même, de la Saint-Michel 1589, à la Saint-Michel 1590. – Mahiet Éverard, verrier ; – Jean Titelouze, organiste, aux gages de 30 écus sol. – Point de calendes mentionnées cette année ; – les quêtes pour la fabrique se réduisent à 5 écus 30 sous provenant du seul doyenné de la Chrétienté. – On signale le vol qui avait été fait, à la châsse de Notre-Dame, d'un anneau d'or auquel était enchâssée une cornaline. – A Denis Bouvet, libraire, pour un grand livre en parchemin destiné à l'instruction des enfants de chœur, 3 écus. – Compte signé par Vymont, Sequart, Hamelin, Marc, Huet, Ballue, Mallet.

G. 2577. (Registre.) – In-folio, 44 feuillets, papier.

1599-1591. – Compte du même, de la Saint-Michel 1590 à la Saint-Michel 1591. – « A M^c Pierre Mullon, pour et au nom de M^c Loys Mullon son oncle, à présent défunt, pour son salaire d'avoir composé les tables de Pas-ques et de la Trinité, 1 écu sol 20 sous. » – Sonnerie le 4 janvier, au service de feu Mgr le chevalier d'Aumale. – *Te Deum* chanté, par ordonnance du chapitre, pour la délivrance de Mgr de Guise. – Compte signé par Vymont, Sequart, Hamelin, Marc, Huet, Brice et Ballue.

G. 2578. (Registre.) – In-folio, 36 feuillets, papier.

1591-1592. – Compte du même, de la Saint-Michel 1591 à la Saint-Michel 1592. – Jean Titelouze, organiste. – Quêtes pour la fabrique, 300 livres. – « A Jean Pain, pour son salaire d'avoir composé les tables de Pasques et de la Trinité en ceste présente année, 1 écu 20 sous. » – Compte signé par E. Sansson, Bigot, Sequart, Ballue, Hamelin, Brice, De la Place.

G. 2579. (Registre.) – In-folio, 38 feuillets, papier.

1592-1593. – Compte du même, de la Saint-Michel 1592 à la Saint-Michel 1593. – Quêtes pour la fabrique, 115 livres. – Livres reliés par les libraires Jean Delahaye et Nicolas Le Deultre. – Reçu de l'enterrement de M. le président Bauldry, 2 cierges. – *Te Deum* chanté, le 3 novembre 1592, pour la prise du château du Ponl-de-l'Arche. – Mention de 10 arquebusiers qui assistèrent les chanoines à Répainville, avant la trêve. – Compte signé par Bigot, Sequart, Guernier, Hamelin, Marc, Ballue.

G. 2580. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1595-1596. – Compte d'André Daniel, receveur de la fabrique de la cathédrale, de la Saint-Michel 1595 à la Saint-Michel 1596. – Débite, 30 livres. – Quêtes pour la fabrique dans les doyennés baillées à Étienne Planchon, pour 3 ans, à commencer le 2 février 1596, au prix du 200 livres par an. – Jean Titelouze, organiste, aux gages de 80 livres. – « A Marie Pain, *toufelière*, pour avoir baillé les fleurs pour le jour et octaves du Saint-Sacrement, 40 sous. – Le 2 février, jour de la Purification, reçu à l'offrande de la grand'messe, de Monsieur de Montpensier et de deux gentilshommes, 3 torches de cire blanche. – Pour le luminaire de l'obit du régent (le duc de Bedford) et de la régente, 30 sous. – Pour la sonnerie de l'obit de feu M. de Villebon, célébré les 17^e et 18^e jours d'aoust, 50 sous. » – Mention de l'inhumation de l'aumônier de l'amiral, aux Carmes de Rouen, le 23 octobre 1595. – Compte signé par Marc, Charles De la Roque, Hamelin, De la Place, Lambert et Sequart.

G. 2581. (Registre.) – In-folio, 61 feuillets, papier.

1597-1598. – Compte du même, de la Saint-Michel 1597 à la Saint-Michel 1598. – Jean Titelouze, organiste aux gages de 96 livres ; – Mahiet Éverard, verrier. – Débite, 25 livres. – Quêtes pour la fabrique dans les doyennés baillées à Étienne Planchon, 200 livres. – Livres reliés par Timothée Le Deultre, libraire. – « A ung battelier pour avoir porté dans son batteau MM. Pigney,

Huet et Gernon, depputtez de chapitre à Mgr le léguât estant sur la rivière devant Grosmont (Grandmont), 12 sous 6 deniers. » – Compte signé par Marc, Sequart, Hamelin Guernier, Martin, Daniel.

G. 2582. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1598-1599. – Compte du même, de la Saint-Michel 1598 à la Saint-Michel 1599. – Jean Titelouze, organiste, aux gages de 120 livres. – Débite, 50 livres. – Quêtes pour la fabrique, 210 livres. – Obits pour messire André de Branquarts sieur de Villars, gouverneur de Rouen et amiral de France, décédé devant Dourlens le 24 juillet 1595. – Achat fait à Paris d'un livre où sont les messes d'Orlande, 15 livres. – Livre de musique relié par Timothée Le Deultre, libraire, 50 sous. – « Au Pilleur, peintre, pour les armoiries faites à la joyeuse entrée de Mgr l'archevesque 10 escus sol. » – Compte signé par Sequart, Martin, de Mouchy, Briffault et par Daniel.

G. 2583. (Registre.) – In-folio, 61 feuillets, papier.

1599-1600. – Compte du même, de la Saint-Michel 1599 à la Saint-Michel 1600. – Jean Titelouze, organiste ; – Guillaume Tourmente, maître maçon; – Mahiet Éverard, verrier. – « A Marie Pain, *toufelière*, pour avoir fourni les fleurs pour le jour et octaves du Saint-Sacrement, 40 sous. » – Compte signé par Sansson, de Mouchy, de Breteville, Huet, Martin, Le Royer et par Daniel.

G. 2584. (Registre.) – In-folio, 51 feuillets, papier.

1600-1601. – Compte du même, de la Saint-Michel 1600 à la Saint-Michel 1601. – « A ung religieux billeton, pour avoir fait la prédication, à la haute chaire, le jour de l'Assomption, 40 sous. – A maître Jehan Henault, chapelain du collège du Pape, pour avoir composé les tables de Pasques et de la Trinité, 4 livres. » – Compte signé par Marc, De la Place, Le Royer, de Breteville, Brice, Martin.

G. 2585. (Registre.) – In-folio, 42 feuillets, papier.

1601-1602. – Compte de Nicolas Brice, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1601 à la Saint-Michel 1602. – Jehan Titelouze, organiste; – Mahiet Éverard, verrier; – Henri Prieur, commis à la garde des reliques de *l'Angelot*, aux gages de 20 livres. – Compte signé par Sequart, De la Place, de Breteville, Le Royer, Pierre Féron et par Brice.

G. 2586. (Registre.) – In-folio, 40 feuillets, papier.

1603-1604. – Compte du même, de la Saint-Michel 1603 à la Saint-Michel 1604. – Mahiet Éverard, verrier; – Timothée Le Deultre, libraire. – A Michel Lourdet, sculpteur, pour avoir doré le tabernacle, 27 livres. – Compte signé par Sequart, De la Place, de Bouju, Ygoult, de Breteville, Pierre Féron et par Brice.

G. 2587. (Registre.) – In-folio, 35 feuillets, papier.

1604-1605. – Compte du même, de la Saint-Michel 1604 à la Saint-Michel 1605. – Titelouze, organiste; – Mahiet Éverard, verrier. – A Jean Henault, pour avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité, 4 livres. – Sonnerie de Rigaud à la venue de l'archevêque. – Compte signé par Marc, De la Place, d'Eudemare, Ygoult, de Breteville et par Brice.

G. 2588. (Registre.) – In-folio, 30 feuillets, papier.

1605-1606. – Compte du même, de la Saint-Michel 1605 à la Saint-Michel 1606. – Jean Titelouze, organiste. – Quêtes pour la fabrique, 490 livres. – « De monsieur de Haulteryve, chanoine, recepveur de la confrarie de Sainte-Cécile, 15 sous, pour le service de M. le prieur de Saint-Ouen, maître de ladite confrarie, décédé en ceste présente année. – De M. de Breteville, chanoine, 60 sous pour la feste de Sainte-Cécile dont il estoit le prince en ceste année. » – Offrandes des médecins le jour Saint-Luc, 7 sous 8 deniers. – « A maître Nicolas Aubert, chapelain en ladite église, la somme de 4 livres pour avoir composé et dressé les tables de Pasques et la Trinité, ainsy qu'il est ordonné, 4 livres. – A M^e Jean Le Vif, presbtre, chapelain, 21 sous pour avoir escript le tableau de la préparation de la messe. – A une femme, 30 sous pour avoir founny les burlés et

toufeaux du jour et octaves du Saint-Sacrement. » – Compte signé par Charles de Hacqueville, De la Place, Ygoult, d'Eudemare, Jean Le Vendenger.

G. 2589. (Registre.) – In-folio, 33 feuillets, papier.

1605-1606. – Compte du même, de la Saint-Michel 1605 à la Saint-Michel 1606. – Quêtes pour la fabrique, 480 livres. – Philippe Goust, verrier. – Mention de 70 sous offerts par Mgr le cardinal de Joyeuse au reliquaire de l'Angelot; – du *benestier* du chœur; – d'Anthoine Marc, prince de la confrérie Sainte-Cécile. – « *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu d'avoir préservé le Roy d'un attentat fait par un fou nommé Jean Des Isles; – pour la naissance de la seconde fille du Roy; – pour la conservation du Roy et de la Reine qui ont pensé estre noyés au passage du pont de Neuilly-sur-Seine. – Processions générales pour l'incommodité du temps. » – Compte signé par Charles de Hacqueville, de Breteville, Ygoult, Le Vendenger et par Brice.

G. 2590. (Registre.) – In-folio, 38 feuillets, papier.

1606-1607. – Compte du même, de la Saint-Michel 1606 à la Saint-Michel 1607. – Jean Titelouze, organiste. – Quêtes pour la fabrique, 482 livres. – M. l'archidiacre Sansson, prince de la confrérie de Sainte-Cécile; – Timothée Le Deultre, libraire. – Pour l'offrande du service de M. De Caux, 25 sous. – Processions générales pour le jubilé le jour Saint-Mathieu; – pour la joyeuse naissance du second fils de France, le 1^{er} mai. – Achat de *bourlez*, d'une *toufflière*, pour le Saint-Sacrement. – Compte signé par Sansson, Ygoult, De la Place, de Mouchy, Le Fèvre, Laligney et par Brice.

G. 2591. (Registre.) – In-folio, 36 feuillets, papier.

1608-1609. – Compte du même, de la Saint-Michel 1608 à la Saint-Michel 1609. – Jean Titelouze, organiste, aux gages de 120 livres; – Philippe Goust, verrier; – M. Jouysse, médecin; – Jean Hellot, libraire; – Nicolas Trosnel, conseiller du Roi au Parlement, chanoine de Rouen, prince de Sainte-Cécile. – Compte signé par De la Place, de Breteville, De Caux, Sansson, De Ver.

G. 2592. (Registre.) – In-folio, 30 feuillets, papier.

1609-1610. – Compte du même, de la Saint-Michel 1609 à la Saint-Michel 1610. – Titelouze, organiste; – Philippe Goust, verrier; – Romain de Beauvais, libraire, occupant la maison de Lescuyer; – Marc, chanoine, prince de Sainte-Cécile. – Quêtes pour la fabrique, 485 livres. – « *Te Deum* pour la naissance de la 3^e fille du Roi. – Toutes les cloches sonnées pour les vigiles et services faits et célébrés, les mardi et mercredi 25 et 26 mai 1610, pour le décès de feu Henry 4 roy de France et de Navarre, assassiné le vendredi 14^e jour du dit mois au dit an, 30 livres. » – Cloches de la tour Saint-Romain et de la pyramide, sonnées le dimanche et le lundi 18 et 19 juillet 1610, pour le service de feu M. de Bourbon, archevêque de Rouen. – A Rinsart, libraire, pour 20 messes en musique, 20 livres 2 sous. – Compte signé par Langlois, De la Place, de Breteville, Sequart, De Caux, Ridet et par Brice.

G. 2593. (Registre.) – In-folio, 54 feuillets, papier.

1610-1611. – Compte du même, de la Saint-Michel 1610 à la Saint-Michel 1611. – Philippe Goust, verrier. – Quêtes pour la fabrique. – 12 médecins portés manquants à la messe de Saint-Luc. – A Nicolas Richer, pour avoir commencé un livre de lectures pour l'église, 10 cahiers de parchemin de vélin à 14 sous la feuille, 27 livres. – Achat de fleurs et *debourlets* pour le Saint-Sacrement. – Sonnerie à l'entrée du comte de Soissons comme gouverneur de Normandie. – Autre sonnerie du bout de l'an du feu roi Henri IV, 7 livres 10 sous. – Payement de Louis Petit, maître peintre à Rouen, « pour 14 armaries pour le bout de l'an du feu roy Henry 4, » – Compte signé par De la Roque, De la Place, Cavalier, de Breteville, Titelouze.

G. 2594. (Registre.) – In-folio, 34 feuillets, papier.

1611-1612. – Compte du même, de la Saint-Michel 1611 à la Saint-Michel 1612. – Jean Titelouze, organiste. – Philippe Goust, verrier. – Quêtes pour la fabrique, 536 livres. – Loge aux maçons occupée par un charpentier, ensuite par M. Lesueur. – A Nicolas Richer, pour avoir enluminé 4 Passions et plusieurs lettres au livre des Passions, 20 livres. – A Romain de Beauvais,

libraire, pour 6 messes en musique, 4 livres. – A Jean Hellot, libraire, pour avoir relié 6 messes en musique, 30 sous. – Chaire du prédicateur tendue de serge noire, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte. – Compte signé par De la Roque, De la Place, H. Cavelier, Titelouze, de Breteville.

G. 2595. (Registre.) – In-folio, 36 feuillets, papier.

1612-1613. – Compte du même, de la Saint-Michel 1612 à la Saint-Michel 1613. – Philippe Goust, verrier ; – Brasdefer, chirurgien des enfants de chœur. – Quêtes pour la fabrique, 538 livres. – Recette des « oblations faites devant le *Corpus Domini* et reliquaire de la Sainte Croix le jour des *Rames* et le Vendredi Saint jusques à l'heure que se chante la passion, 17 livres, 7 sous. » – 8 médecins portés manquants à la messe de Saint-Luc. – Loge aux maçons occupée par Pierre Duchemin. – Michel Lourdet, sculpteur, chargé du travail des châsses. – A Nicolas Aubert, chapelain, pour avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité, 4 livres. – A Étienne Le Vif, chapelain, pour avoir écrit *Christus Vincit* et 4 écriteaux pour les pardons, 40 sous. – Compte signé par De la Place, Mallet, de Breteville, Titelouze.

G. 2596. (Registre.) – In-folio, 42 feuillets, papier.

1613-1614. – Compte de Henri Cavelier, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1613 à la Saint-Michel 1614. – M. Titelouze, chanoine, organiste ; – Philippe Goust, verrier. – Vin offert à 3 avocats. – Pour avoir fait sonner Marie d'Estouteville et le carillon pendant la prise de possession de M. le coadjuteur. – Compte signé par Behotte, De la Place, Mallet, Le Fèvre, Marc.

G. 2597. (Registre.) – In-folio, 51 feuillets, papier.

1615-1616. – Compte du même, de la Saint-Michel 1615 à la Saint-Michel 1616. – « A un homme qui a gardé aux portes du chœur le lendemain de l'entrée de l'archevêque, 8 sous. – A un tendeur, pour avoir fourny de cibeles, lierre et orpel pour mettre aux armes et devises ayant servi à l'entrée de l'archevêque, 12 livres. – Sonnerie de l'entrée, 23 livres 10 sous. – A Le Vif *senior*, chapelain, pour avoir escript, au livre des évangiles, le serment que doit prester Mgr, 48 sous. – A Estienne Thiboult, peintre, pour une douzaine de grandes armories timbrées des armes de l'archevesque pour servir à son entrée, 30 livres. » – Compte signé par De la Place, Huet, Marc, Cavelier, Le Roy.

G. 2598. (Registre.) – In-folio, 52 feuillets, papier.

1616-1617. – Compte du même, de la Saint-Michel 1616 à la Saint-Michel 1617. – Valeren Hemen, facteur d'orgues ; – Philippe Goust, verrier ; – Loys Hellot, libraire ; – Nicolas Cavelier, marchand grossier. – A Pierre Le Seneschal, sculpteur, pour la façon et enrichissement d'une cheminée en la chambre du maître des enfants de chœur, 12 livres. – Compte signé par De la Place, Brice, Marc, Le Fèvre, Le Roy et par Cavelier.

G. 2599. (Registre.) – In-folio, 70 feuillets, papier.

1617-1618. – Compte du même, de la Saint-Michel 1617 à la Saint-Michel 1618. – Philippe Goust, verrier. – A Nicolas Aubert, pour avoir dressé les tables de Pâques et de la Trinité, 4 livres. – A une femme qui a fourni les *bourlets* et bouquets du jour et octaves du Saint-Sacrement, 40 sous. – « A Jean Le Flament, maître escrivain, pour un cayer de parchemin velin qu'il a escript et enluminé pour commencer le livre du journeur de l'église, 12 livres. » – Compte signé par De la Place, Le Pigny, Huet, Brice, Briffault, Marc, Hamelin.

G. 2600. (Registre.) – In-folio, 67 feuillets, papier.

1617-1618. – Compte du même, de la Saint-Michel 1617 à la Saint-Michel 1618. – Philippe Goust, verrier ; – Jean Hellot, libraire. – « A maître Nicolas Flocquet, sacriste, pour avoir nettoyé les chapes de l'église ayant servi à l'entrée du Roy, 6 livres. – A maître Étienne Le Vif *senior*, chapelain, 115 livres pour reste et parpaie de la somme de sept vingts quinze livres pour l'escripture d'un livre pour servir à messieurs faisant le service de l'église, contenant 31 cahiers. » – Compte signé par Hacquart, Le Pigny, De la Place, Brice, Marc, Briffault, Haulteryve.

G. 2601. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1618-1619. – Compte du même, de la Saint-Michel 1618 à la Saint-Michel 1619. – Philippe Goust, verrier ; – Jean Hellot, libraire, chargé de raccommo-der les livres de messe. – Achat de livres de musique chez Romain de Beauvais. – « A 18 médecins de Rouen qui ont assisté à la procession et haute messe le jour Saint-Luc, sçavoir aux dix anciens 20 sous et aux autres 5 sous, de la fondation du sieur Le Pigny. » – Compte signé par De la Place, P. Feron, Le Royer, Haulterve, Hacquart et par Cavelier.

G. 2602. (Registre.) – In-folio, 63 feuillets, papier.

1619-1620. – Compte du même, de la Saint-Michel 1619 à la Saint-Michel 1620. – Titelouze, organiste ; – Philippe Goust, verrier. – Quêtes pour la fabrique baillées, pour 700 livres par an, à Planchon. – Compte signé par De la Place, d'Eudemare, de Bouju, Marc, Pavyot et par Cavelier.

G. 2603. (Registre.) – In-folio, 67 feuillets, papier.

1620-1621. – Compte du même, de la Saint-Michel 1620 à la Saint-Michel 1621. – Noël d'Yvetot, maître maçon ; – Titelouze organiste ; – Antoine Bezoche, verrier ; – Guillaume de Bordeaux, commis à la garde de *l'Angelot* ; – M. de Mathon, maître de la confrérie de Sainte-Cécile ; – Louis Loudet, libraire, demeurant rue aux Juifs. – 8 médecins portés manquants à la messe de Saint-Luc. – « A Louis Petit, peintre, pour avoir peint les 2 piliers de *l'Ecce Homo*, 100 sous. » – Compte signé par Hacquart, Du Buisson, Brice, Marc, d'Eudemare, Pavyot, Le Vendenger.

G. 2604. (Registre.) – In-folio, 65 feuillets, papier.

1621-1622. – Compte de Jean Le Vendenger, chanoine, procureur de la fabrique, de la Saint-Michel 1621 à la Saint-Michel 1622. – M. Picot, maître de la confrérie de Sainte-Cécile. – Quêtes faites, pour la fabrique, aux calendes et au senne d'été, 841 livres 3 sous. – 9 médecins portés manquants à la messe de Saint-Luc. – Payements faits « à ung peintre qui a peint les tringles du haut des chaires du chœur pour mettre les tapisseries ; – à un autre peintre flamand, pour avoir nettoyé le tableau du grand autel. » – Procession pour la canonisation de saint Ignace et de saint Xavier, jésuites. – Fleurs et *bourrelets* fournis pour la fête du Saint-Sacrement. – Travaux faits à la maison de M. d'Avranches. – « A Estienne Le Vif, chapelain, pour avoir escript le nom et surnom de messieurs et de leurs prébendes au tableau du chapitre, 6 livres. » – Compte signé par Brice, Marc et par Le Vendenger.

G. 2605. (Registre.) – In-folio, 61 feuillets, papier.

1622-1623. – Compte du même, de la Saint-Michel 1622 à la Saint-Michel 1623. – Antoine Bezoche, maître verrier ; – Étienne Le Vif, chapelain, écrivain. – « Pour un pot de vin pour les enfants de chœur, avant que d'aller à la procession à Saint-Ouen, ce qui a esté fait pour la contagion, le 23 octobre 1622, 8 sous. » – Procession générale faite pour la contagion, le 28 octobre de la même année. – « Bourrées et fagots brûlés à la porte de la Calende à la place où estoit décédé un homme de la peste. – A ung peintre pour avoir bruny de couleur la grand'porte comme l'on va au chapitre et les tringles du pupitre. – 54 cahiers de vélin pour imprimer le messel nouveau, achetés d'un parcheminier, 59 livres 10 sous. » – Missel relié par Antoine Orange, libraire. – Compte signé par de Breteville, Brice, Marc, Le Fèvre, Sansson, De Caux et par Le Vendenger.

G. 2606. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1623-1624. – Compte du même, de la Saint-Michel 1623 à la Saint-Michel 1624. – Recettes des quêtes faites aux calendes et au senne d'été, affermées pour 823 livres par an. – M. Langlois, maître de la confrérie de Sainte-Cécile. – On évente, pour 8 livres 14 sous, la tour des Onze-cloches et la chambre où le sonneur Pierre Le Herpeur était mort de la peste. – Compte signé par Briffault, De Breteville, Marc, Haulterve, Pavyot, Sansson, Sequart, De Caux, Ridet et par Le Vendenger.

G. 2607. (Registre.) – In-folio, 62 feuillets, papier.

1624-1625. – Compte du même, de la Saint-Michel 1624 à la Saint-Michel 1625. – Jean Titelouze, chanoine et organiste ; – Jean Varin, curé du Boisguillaume, maître de la confrérie de Sainte-Cécile, décédé peu après la fête de ladite sainte. – Achat de fleurs et de *bourrelets* pour le jour du Saint-Sacrement. – 2 bouteilles de vin et un grand pain au prédicateur qui a prêché le jour de l'Assomption, 28 sous. – A Michel Petit, pour 6 mains de papier à faire imprimer des étiquettes pour recommander la confrérie de Notre-Dame par les paroisses, 15 sous. – Compte signé par Marc, Haulteryve, Pavyot, Sequart, Ridet, Cavelier et par Le Vendenger.

G. 2608. (Registre.) – In-folio, 66 feuillets, papier.

1625-1626. – Compte du même, de la Saint-Michel 1625 à la Saint-Michel 1626. – M. le président du Bourghtheroulde, prince de Sainte-Cécile. – *Racoutrement* des horloges qui sont dans les chandeliers de M. le cardinal. – A Nicolas Cugu, sculpteur, pour avoir refait *l'arbre de Jessé*, au grand portail, 80 livres ; – pour avoir refait les figures du portail Saint-Mellon, 12 livres. – Guillaume Abraham, autre maître sculpteur, refait l'image de la Vierge sous les orgues. – A Nicolas Loyselet, imprimeur, pour avoir imprimé les quittances de la débite, 64 sous. – « A Manassès De Préaux, libraire, pour 2,000 directoires qu'il a baillez pour donner aux curez du diocèse, pour 2,200 feuilles pour les pardons, dont 2,000 feuilles signées par M. Le Prévost, secrétaire de l'archevêché, 55 livres. – A Pierre Le Gras, hostiaire de l'église, pour avoir escript 24 missives aux doyens de ce diocèse sur la lettre que avoit donnée M. l'archidiacre Halley adressante auxdits doyens pour recommander lesdits pardons 32 sous. – Pour avoir fait tenir les feuilles des pardons avec les directoires, aux doyens, par un homme exprès, 12 livres. » – 54 livres de muscade pour donner aux curés qui ont apporté les deniers des pardons. – 2 douzaines de bonnets achetés pour les doyens, – Compte signé par Marc, Haulteryve, Titelouze, Cavelier, Lambert et par Le Vendenger.

G. 2609. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1626-1627. – Compte du même, de la Saint-Michel 1626 à la Saint-Michel 1627. – Du président de Grémonville, prince du puy de Sainte-Cécile, 60 sous. – Quêtes pour la fabrique, 659 livres. – « A Jacques Perdry, sculpteur, pour avoir fait un crayon de la châsse Notre-Dame, 6 sous. – A Michel Michel, peintre, pour avoir mis 7 rayons autour de l'image de la Vierge au haut du grand autel, 100 sous. » – On loue, pour les enfants de chœur, malades de la contagion, un hôtel et un jardin hors le pont, dit le *jeu de paume de l'Aigle d'or*. – On établit, dans la cathédrale, à l'occasion du jubilé, 2 confessionnaux pour les pères jésuites. – 3 violes achetées pour les enfants de chœur. – Signature par le secrétaire de l'archevêché de 2,000 feuilles de pardons ; – à David du Petit-Val, pour les directoires qu'il a imprimés pour donner aux curés, 90 livres. – Compte signé par Le Royer, Marc, Haulteryve, Lambert, Barbey et par Le Vendenger.

G. 2610. (Registre.) – In-folio, 79 feuillets, papier.

1627-1628. – Compte du même, de la Saint-Michel 1627 à la Saint-Michel 1628. – M. Le Doux, prince de Sainte-Cécile ; – Bremontier, sculpteur. – Procession pour la prospérité des armes du Roi, le 7 mai. – *Te Deum* pour la défaite des Anglais à l'île de Rhé. – Au clerc de l'œuvre, pour avoir posé et déposé le ténébrier, la semaine sainte, 10 sous. – Cloches de la cathédrale visitées par Adrien de Pris, flamand. – Feuilles des pardons imprimées par Laurent Le Boullenger, 60 sous. – 3,500 directoires imprimés par Nicolas Loiselet, imprimeur, 22 livres. – Le papier des directoires est acheté 25 livres 10 sous, chez madame Tabouret, marchande de papier ; – le papier des pardons, chez Manassès De Préaux, 6 livres 8 sous. – Deux douzaines de bonnets carrés donnés aux doyens ruraux pour avoir envoyé les feuilles des pardons. – Compte signé par Le Royer, Pierre Féron, Bérenger, Barbey, Le Pigny et par Le Vendenger.

G. 2611. (Registre.) – In-folio, 85 feuillets, papier.

1628-1629. – Compte d'Adrien Bérenger, receveur de la fabrique, de la Saint-Michel 1628 à la Saint-Michel 1629. – Antoine Bezoche, verrier ; – Raphaël du Petit-Val, imprimeur. – Quêtes pour la fabrique dans le diocèse de Rouen, 733 livres ; – dans l'exemption de Fécamp, 43 sous. – Bien qu'il n'y ait plus de recette dans le diocèse de Coutances, on fait encore mention des quêtes qui s'y faisaient. – Reçu pour l'offertoire de ceux qui ont communié à Pâques, 6 sous. – 6 médecins portés absents à la messe de Saint-Luc. – Travaux à la maison canoniale de M. l'évêque

d'Avranches, 370 livres. – 24 cahiers de parchemin vélin, 48 livres. – 11 cahiers écrits par Étienne le Vif, à raison de 4 livres le cahier. – Frais de la collecte des pardons, y compris les frais d'impression et les bonnets des doyens, 164 livres. – Sermon le jour de l'Assomption par l'abbé du Perron. – Compte signé par Marc, Haulteryve, Le Vendenger, Le Pigny, Caresmel, et par Bérenger.

G. 2612. (Registre.) – In-folio, 97 feuillets, papier.

1629-1630. – Compte du même, de la Saint-Michel 1629 à la Saint-Michel 1630. – Titelouze, organiste, aux gages de 120 livres ; – Antoine Bezoche, verrier. – Quêtes pour la fabrique, 577 livres. – « A Toussaint le Tondeur, chapelain, pour l'écriture de 3 cahiers de vélin qui restoient du bréviaire, 12 livres. » – 4 mains de papier vendues par le libraire Romain de Beauvais. – Livres reliés par le libraire Jean Hellot. – A la *toufflière* qui a vendu les fleurs le jour du Saint-Sacrement, 3 sous. – Compte signé par Haulteryve, Caresmel, Nicolas du Tot, Mercyer, Le Pigny Ridet, et par Bérenger.

G. 2613. (Liasse.) – 10 cahiers, 291 feuillets, papier.

1641-1650. – Comptes de Charles Brasdefer procureur de la fabrique. – 1641, Jean Bezoche, verrier. – Sonneries extraordinaires pendant le jubilé ; – à l'occasion des pluies ; – au service de la Reine mère ; – pour la prise de Perpignan. – 1643, lectionnaires sur vélin écrits par maître Adrien Nantier. – Sonnerie du *Te Deum* pour la bataille de Rocroy, 100 sous. – A Pierre Henry, peintre, 60 livres pour 24 tableaux mis aux douze torches du Saint-Sacrement. – Paiement de Conard, peintre, pour avoir peint le haut de la pyramide et la croix. – 1645, sonnerie du *Te Deum* pour la prise de Rose, 10 livres 10 sous. – 18 livres pour une garde à deux enfants de chœur, malades de la petite vérole. – 1647, sonneries à l'occasion de la prise de Dunkerque et de la Bassée. – 1649, collectaire et tables du chapitre écrits sur vélin par Nantier ; lettres capitales payées 65 livres, peintures exécutées par le sieur d'Aubin, 15 livres. – Achat, chez *la Manassés*, de *syntaxes* et de *cathéchismes* pour les enfants de chœur. – 1650, reliure de missels par Jean Héraut et par Jacques Delaville. – Contagion à la maison des enfants de chœur. – A Vanderbroch, peintre, pour le portrait de M. le Prévost, chanoine, 20 livres ; – à Neufville, musicien, pour avoir enseigné la musique aux enfants l'espace d'un mois, 20 sous.

G. 2614. (Liasse.) – 7 cahiers, 212 feuillets, papier.

1653-1669. – Comptes du même. – 1653, pour les toiles, offertoire, ouverture de terre pour l'archevêque de Rouen, n'a été rien reçu. – 1654, sonnerie pour le sacre du Roi, 6 livres 2 sous. – 1655, à Jacques Doucin, sculpteur, pour dernier paiement de la contretable de la sacristie, 125 livres ; – à Jean Hénaut, pour avoir doré l'encastillement de la contretable de la sacristie, 15 livres ; – à René Dudot, peintre, pour un tableau à la sacristie, 60 livres. – 1656, achat, pour 15 livres, de 6 cartes de canons enluminés. – 1657, à Adrien Nantier, pour avoir dressé les directoires, 10 livres ; – à Jacques Delaville, pour les avoir imprimés, 50 livres. – 1659, orgues visitées par le sieur Richard, organiste. – 1660, directoires dressés par M. Vic, maître des enfants de chœur.

G. 2615. (Liasse.) – 9 cahiers, 227 feuillets, papier.

1661-1669. – Comptes du même, et après sa mort, en 1665, de son frère et seul héritier Louis Brasdefer, écuyer, avocat aux conseils du Roi. – 1662, pavage à la loge aux maçons devant la Madeleine ; – Thierry, facteur d'orgues. – 1663, épîtres et évangiles écrits par Digouville. – 1664, le même raccommode le missel du grand autel, et écrit les serments de l'évêque d'Évreux et de l'abbesse de Saint-Aubin. – 1665, 30 livres à un facteur d'orgues pour son voyage en Flandre ; – 200 livres à Doucin, sculpteur, pour travaux au chœur de la cathédrale. – 1666, 60 livres au même.

G. 2616. (Liasse.) – 5 cahiers, in-folio 169 feuillets, papier.

1670-1680. – Comptes du procureur de la fabrique. – 1670, à Guillaume Le Vieil, vitrier, 100 livres ; – à Viret, imprimeur, 150 livres pour avoir imprimé le martyrologe. – 1671, Michel Yart, organiste. – 1680, à la veuve Le Roy, pour avoir fourni les bonnets carrés pour MM. les doyens, 45 livres. – Au sieur Le Tellier, peintre, suivant son mémoire, 67 livres, 10 livres ; – au

sieur Viret, libraire et maître imprimeur, pour avoir imprimé les directoires et feuilles des pardons, 84 livres ; – paiement à M. Bobée, prêtre, chapelain, pour avoir corrigé les directoires.

G. 2617. (Liasse.) – 9 cahiers, 390 feuillets, papier.

1681-1689. – Comptes de M. Guéroult, procureur de la fabrique. – 1681, Guillaume Le Vieil, maître vitrier ; 100 livres par an. – 1683, Ygou, facteur d'orgues. – 1684, vitres cassées par le *houragan* et grêle. – 1689, Jacques Boyvin, organiste.

G. 2618. (Liasse.) – 8 cahiers, 228 feuillets, papier.

1690-1698. – Comptes du même. – 1690, au sieur Lallemand et à la compagnie des libraires, 200 livres pour l'impression des missels. – 1695, plusieurs livres à l'usage de l'église, écrits et notés par Grenguet. – Le Prince, sculpteur. – 1696, Gravois, architecte. – 1697, à la veuve Lallemand, pour avoir relié et garni de cuivre le livre de la station des processions, 3 livres 12 sous ; – Jacques Boyvin, organiste. – 1698, Le Fèvre, facteur d'orgues.

G. 2619. (Liasse.) – 9 cahiers 245 feuillets, papier.

1700-1709. – Comptes du même. – 1700, à Delisle, fondeur, pour la balustrade de Sainte-Cécile, 200 livres. – 128 pierres portées, pour être bénites, à la chapelle de l'archevêché et rapportées au chapitre. – Dans le compte de 1705, on mentionne les obligations du coût de la cathédrale : « Il fournira le raisin nécessaire pour la bénédiction du vin nouveau le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix. – Il aidera à placer le ténébrier, les 3 derniers jours de la semaine sainte, etc. » – 1708, « aux pères jésuites, pour distribuer des prix aux écoliers du collège, à faire soutenir deux logiciens et un physicien, tous les ans, conformément au contrat de feu M. de Chalon Maignemont, 75 livres. » – 1709, au sieur Jouvenet, pour avoir peint la bannière de Notre-Dame, 170 livres.

G. 2620. (Liasse.) – 9 cahiers, 420 feuillets, papier.

1720-1729. – Comptes de la fabrique. – 1720, paiement fait à Massue pour avoir porté et rapporté 120 pierres d'autel, dont Monseigneur l'évêque d'Avranches fit la bénédiction ; – repas offert à Monseigneur l'évêque de Québec, lorsqu'il fit la bénédiction d'une centaine de pierres d'autel, le 11 décembre 1719. – 1731, le sieur Dagincourt, organiste ; – Thierry, maître facteur d'orgues, de Paris. – 3,000 livres du legs de M. l'abbé Guéroult, chanoine, conseiller en la grand'chambre du Parlement ; – don fait par M. Le Baillif, chanoine, de 500 livres pour être employées à la contretable.

G. 2621. (Liasse.) – 10 cahiers, 414 feuillets, papier.

1730-1740. – Comptes de la fabrique; M. Charles de La Blandinière, receveur. – 1733, 5 livres de pastilles achetées, à raison de 6 livres la livre, chez les dominicaines du Précieux Sang. – 1734, M. l'abbé d'Osmond envoyé, avec M. de la Bellonnière, saluer l'archevêque à Gaillon. – 1737, 1738, travaux au chœur : achat à Parts de marbres, bronzes et fers ; – au sieur Castel, peintre et doreur, pour avoir gratté et peint les 14 piliers qui sont autour du chœur ; – fonte des fleurs de lys provenant desdits piliers ; – portes latérales fabriquées par Nicolas Marie, fondeur ; – massif du chœur construit par Nicolas Cécile, le cadet ; – le sculpteur Rebillier fait un modèle en cire des marbres du côté de l'autel ; – fondeurs employés aux balustrades : le sieur Paffet, maître fondeur de Paris ; – Simoneau, suisse.

G. 2622. (Liasse.) – 10 cahiers, 341 feuillets, papier.

1741-1750. – Comptes de la fabrique de la cathédrale. – 1741, achat de pastilles chez les jacobines du Précieux-Sang. – 1742, achat d'encens chez les mêmes. – 1745, à Mustel, pour l'ouvrage des balustrades du chœur, des chapelles des Vœux et de Sainte-Cécile, 219 livres. – 1749, transport à la bibliothèque des livres de M. l'abbé de Brinon. – Le Fèvre, facteur d'orgues. – Pour la composition de l'obituaire, 10 livres.

G. 2623. (Liasse.) – 5 cahiers 81 feuillets, papier.

1751-1755. – Comptes de la fabrique. – 1751, pour la composition de l'obituaire, 10 livres ; – au sieur Porlier, orfèvre, pour avoir de la matière pour la fabrication de 2 lampes, 800 livres ; – recettes, 17,033 livres ; – dépenses, 18,486 livres. – 1752, au sieur Dagincourt, organiste, pour une année de ses gages, 700 livres ; – aux dames jacobines, pour 12 livres d'encens, 102 livres ; – au sieur Le Prince, peintre, 85 livres ; – recettes, 20,857 livres ; – dépenses, 19,357 livres. – 1753, reçu, pour pierres bénites, 101 livres ; – recettes, 29,395 livres ; – dépenses, 28,579 livres. – 1755, au sieur Porlier, pour solde du compte des lampes, 1,855 livres ; – aux jacobines, pour des paillettes, 51 livres ; – recettes, 32,756 livres ; – dépenses, 33,058 livres.

G. 2624. (Liasse.) – 11 cahiers, 203 feuillets, papier.

1756-1760. – Comptes et journaux de comptes de la fabrique. – 1756, à Dagincourt, organiste, 700 livres de gages ; – aux jacobines, pour vente d'encens, 51 livres ; – recettes, 16,735 livres ; – dépenses, 16,572 livres. – 1757, recettes, 21,216 livres ; – dépenses, 21,504 livres. – 1758, au père Fery, pour gratification, 96 livres. – 1759, pour la réception de M. d'Andigné de la Chasse au grand archidiaconé, le 28 juillet 1759, 2 livres ; – pour la réception de M. Cotton des Houssayes à la chapelle Sainte-Honorine, le 7 mai 1759, 5 sous ; – recettes, 15,558 livres ; – dépenses, 12,375 livres. – 1760, reçu pour les offrandes de monseigneur l'archevêque à sa prise de possession personnelle, le 11 janvier, 48 livres ; – pour la réception du même à l'archevêché, 6 livres ; à sa prébende 1 livre ; – gages annuels de M. Baudouin, préposé à la bibliothèque, 200 livres ; – du sieur Des Mazures, organiste, 700 livres ; – mention de 6,000 livres provenant de la vente de vieux ornements ; – recettes, 27,678 livres ; – dépenses, 35,417 livres.

G. 2625. (Liasse.) – 23 cahiers, 432 feuillets, papier.

1761-1770. – Comptes de la fabrique, doubles et journaux desdits comptes. – 1761, impression de l'obituaire par Le Boullenger ; – au sieur Le Prince, pour avoir peint les affiches du jubilé, 60 livres. – 1762, M. Carrey de Saint-Gervais, intendant de la fabrique. – 1763, impression de 400 billets d'inhumation pour feu M. Du Lys, par le sieur Le Boullenger. – 1764, au sieur Sehier, imprimeur, pour l'impression de 300 billets pour le service de feu M. de Neuilly, curé de Saint-Patrice, 9 livres. – 1771, achat de 20 livres de bougie du Mans pour faire un présent.

G. 2626. (Liasse.) – 18 cahiers, 289 feuillets, papier.

1770-1779. – Compte de la fabrique. – 1771, au sieur Masculier, stucateur, 600 livres comme à-compte sur la décoration de la chapelle du Saint-Esprit. – Pour la composition de l'obituaire, 10 livres. – 1772, réception de M. Jean-Auguste de Chastenot de Puységur à l'archidiaconé du Vexin normand, 2 livres ; – au sieur Clodion, sculpteur, comme à-comptes, 3,000 et 2,000 livres en 1774, 3,000 livres en 1775, 3,000 livres en 1777.

G. 2627. (Liasse.) – 15 cahiers, 218 feuillets, papier.

1780-1788. – Comptes de la fabrique. – 1782, au sieur Masculier, marbrier, pour 18 carreaux de marbre destinés à servir de pierres d'autel, 72 livres. – 1785, au sieur Clodion, pour le premier paiement d'un calvaire en plomb qui sera placé sur le jubé, 3,000 livres. – 1786, au sieur Boyeldieu, menuisier, pour couvertures de livres en bois de chêne, 9 livres ; – au suisse, pour l'achat d'un baudrier à la livrée du Roi, 39 livres ; – pour la robe de l'huissier, en drap bleu de roi écarlate (velours), 152 livres ; – au sieur Clodion, pour le 2^e paiement du calvaire, 2,000 livres ; – pour avoir redoré la tombe du roi Charles V, 418 livres. – 1787, pour avoir supprimé le pilier du grand portail et pour autres ouvrages sur les marches et autour du grand portail, 1,402 livres.

G. 2628. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin; 39 pièces, papier.

1505-1524. – Quelques pièces justificatives des comptes de la fabrique. – Le chapitre est imposé à 12 livres 10 sous par semaine pour la subsistance des pauvres mendiants valides, *ne fame pereant*, 1524. – Jean Masselin, curé de Biville-en-Caux, exécuteur, avec Auber, du testament de feu Simon Magdelain, organiste de Notre-Dame.

G. 2629. (Liasse.) – 115 pièces, papier.

1535-1580. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Suppliques d'enfants de chœur pour aller à l'*esbat aux champs*. – Vente des biens de Guillaume Jauldin, chanoine, ayant administré la commanderie de Saint-Antoine de Gratemont pour le commandeur Marin du Lat: 2 pots de Tallevende, 4 sous; – *Cardanus, de subtilitate*, 5 sous 6 deniers; – *Concordata Rebuffi*, 2 sous 6 deniers; – *Opuscula Plutarchi*, 20 deniers; – de Salva, *de Beneficiis*, 16 deniers; – *Modus legendi, Logica Aristotelis, Dialectica Rodolphi*. – Gabrielle de Courcy, veuve de Jean Jauldin, en son vivant sieur de Caumont et de Bebec, belle-sœur de Guillaume Jauldin; – Adrien Desprez, écuyer, sieur de Frettemeule. – Note des drogues que M. de Caumont (Guillaume Jauldin) doit à Olivier Gallemant, apothicaire. – Mémoire de MM. de Laigle et de Béthencourt, médecins. – Guillaume de Moncuit, organiste, 1535-1544; – Pierre Saulet, avocat en la cour; – Eustache Le Methel, procureur et sollicitateur pour messieurs du chapitre, 1535; – M. d'Emendreville, conseiller au parlement, tuteur de Georges de Monfaut.

G. 2630. (Liasse.) – 48 pièces, papier.

1544-1545. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – « Expédition pour les articles envoyés au Roy par M. le chantre pour avoir remise des deux décimes demandées à l'église; » lettres à MM. le cardinal de Meudon, de Bellay, de Tournon, au chancelier d'Alençon, au garde des sceaux de France et à l'amiral. – « Enquête sur la décoration et amélioration de la dorure à faire au coquet et pommes à asseoir sur la tour. » – Quittance de Pierre Fessart, *hercalier*, pour avoir *hercalé* 8 petites vitres en la maison des enfants de chœur. – A Guillaume Le Cointe, chapelain, pour avoir dressé les tables de Pâques et de la Trinité, 35 sous. – On sonne Rigaud, à l'arrivée de l'archevêque, qui vint le 28 décembre 1544 et s'en retourna le 2 janvier; – Thibaut et Rigaud, aux processions générales qui se firent, par ordre du Roi, le 18 août 1545. – *Te Deum* et motet chantés à l'occasion de la paix avec l'Empereur.

G. 2631. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1551-1552. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Guillaume Labbé, maître des enfants de chœur. – A Guillaume Le Cointe, prêtre, chapelain des Clémentins, pour avoir fait les tables de Pâques et de la Trinité selon le bref et usage de l'église pour l'année 1552, 35 sous. – « Mise et estatz faictz pour le banequet des doyens le mercredy 1^{er} jour de juin 1552, auquel assistèrent révérentes personnes messieurs Rome, Saint-Remy, Canterel, Hays, et nostre maistre Sequart avec le promoteur volant. » – Nattes posées au chœur de la cathédrale, – aux caroles du grand autel. – « Pour avoir écuré l'ange, l'aigle et le lieutrin du pupitre avec les 15 grands chandeliers, pour la feste de Noël 1551, 30 sous. » – Toisage de pierres de Vernon. – Réparations faites pour « redres-cher les plombs de dessus le chœur de la grande église lequel est foulé et lâché. » – Nettoyement des caroles de cuivre à l'entrée de Monseigneur. – Pour 6 couteaux à manches *i'yvire*, 36 sous. – « A Charles Barate, pour avoir acoutré un grant stilobate ou piédestal qui servit de relief à la croix portée dernièrement à la procession, lequel est tout doré de fin or, 6 livres 10 sous. » – Visite faite par Gilles Le Bourc, serrurier, et par Robert Becquet, charpentier, des cloches de la tour Saint-Romain: Marie, Petite-Marie, cloche de complies, Rigaud. – Au même Robert Becquet, « pour avoir abattu les establies qui ont servi à lever le clocher de bois et plomb et clerevoies de la tour, 4 livres, 20 décembre 1551; » – signature de Becquet. – On sonne Rigaud au couvre-feu pendant le séjour du révérendissime cardinal, du 11 avril au mercredi après Pâques, du 26 avril au 26 mai. – Église « balliée et *houssée* aux vouîtes et hauts parois. »

G. 2632. (Liasse.) – 67 pièces, papier.

1552-1553. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – « A Guillaume Le Cointe, prestre, l'un des chapelains du collège des Clémentins, pour avoir composé et mis en ordre les tables de Pâques et de la Trinité selon le bref de ladite église pour l'année 1553, 35 sous. » – Pour le pain des chiens de l'église, 18 livres. – « Taxe faite par Robert Le Gras, licencié es lois, bailli de nos seigneurs les doyen et chapitre, pour les frais du procès criminel contre Robert de Villers, prisonnier es prisons des dits sieurs. » – Vin d'Orléans et pain présentés au lieutenant général, au lieutenant particulier du bailli, à l'avocat et au procureur du Roi dudit bailliage. – Achat de vin cleret à la foire du Pardon. – Mises pour la construction du four du chapitre. – Paiement de Denis Bouvet pour avoir imprimé 500 feuilles des pardons. – Visite faite de la cloche Georges d'Amboise

par le charpentier Pierre Chenu. – Frais faits « pour relever cette cloche et la remettre à son deu. » – « Pour avoir fait sonner Rigaut à la venue de Mgr le révérendissime cardinal de Vendôme, lequel vint le dernier octobre et s'en retourna le 3 novembre ; » – revint le 23 décembre et s'en retourna le 28 du même mois ; – revint le 24 mars et s'en retourna le 4 avril 1553 ; – revint le 6 mai et s'en retourna le 13 du même mois.

G. 2633. (Liasse.) – 67 pièces, papier.

1554-1555. – Pièces justificatives du compte de la fabrique – Jacques Tourmente, l'un des maçons ordinaires de la cathédrale. – Frais pour la nourriture des chiens de l'église. – A Guillaume Labbé, maître des enfants, pour avoir fait les tables de Pâques et de la Trinité, 50 sous. – « A Jehan LePrest, imprimeur, pour avoir imprimé 80 feuilles de papier contenant mandement, avec copie en français, de monsieur l'official au sujet des fontaines de l'église. » – Mise pour le banquet des doyens : « en espinardz, persil, herbes à faire les farcez et à semer, 5 sous ; – en pommes d'orange et aultres pommes, raves, petites noix, poids verts pour le dessert et salades, 25 sous ; – saffren, pouldres, sucre, chopine d'ollyve, – douzaine de touffeaux, demion d'eau de rose à laver les mains... au voirrier pour avoir quis les verres... demi-douzaine de caillez en deux plats au bout de hault, 12 sous ; – ung cochon. 19 sous. »

G. 2634. (Liasse.) – 76 pièces, papier.

1555-1556. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Débats entre le coûtre et le maître des enfants de chœur, pour savoir lequel des deux avait le droit d'accompagner l'enfant de chœur qui allait porter l'eau bénite, les dimanches, aux maisons canoniales et lieux accoutumés. – Quittances de noble homme Jean de Clamorgan, protonotaire du saint-siège, curé de Saâne ; – de Du Perroy, avocat ; – de Sequart, docteur en théologie, qui avait recommandé la fabrique au cours des calendes. – Payement d'un orfèvre « pour avoir desmonté et fait l'essai et appréciation des 4 piliers étant autour de l'autel du chœur. » – Mises faites à l'occasion d'un procès contre Mathurin Robillard, curé de Beauvoir-en-Lyons, pour les dîmes ; – contre les héritiers du cardinal d'Amboise. – On sonne Rigaud, le 23 décembre 1556, à la venue du cardinal de Vendôme.

G. 2635. (Liasse.) – 63 pièces, papier.

1558-1556. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Visite faite par Pierre Chenu, charpentier, demeurant à Rouen, du beffroi de la cathédrale : en la tour Saint-Romain, cloches de Marie d'Estouteville, Guillaume Thibault, Nicolas, Robin de Luz, Petite-Marie. – A l'occasion du séjour de l'archevêque à Rouen, on sonne Rigaud du 7 février au 16 février 1559. – Bougies blanches portées par Messieurs en la procession du jour de la Conception Notre-Dame. – Mise pour le banquet des doyens : pommes, noix, guignes, oranges, citrons, fraises, *marvoisie*, vin blanc et claret. – 2 demi-queues de vin d'Orléans à 15 livres 10 sous.

G. 2636. (Liasse.) – 69 pièces, papier.

1561-1568. – Pièces justificatives des comptes delà fabrique. – Payement de 12,489 livres de cuivre pour l'ouvrage des caroles du chœur, à Pierre Le Boucher, fondeur, de 1556 à 1561. – 4 chandeliers de cuivre placés aux 4 piliers de l'autel du chœur par Thomas Le Boucher, fondeur. – Marché fait avec Pierre Le Fort, fondeur, « pour refondre une cloche de l'église nommée Mallard, laquelle estoit cassée, pour accorder avec 2 autres petites cloches qui sont en la haute tour, 35 livres. » – Cloche nommée Anne refondue en 1565. – « Cloche de l'Esquelle, laquelle estoit cassée, refondue par Etienne Le Febvre en 1566. » – On tourne les cloches du mortuaire et d'Ouinet. – Plomb employé pour la réparation des terrasses sur les chapelles de Saint-Sébastien et du Jardin. – Quittances de François Josseline, organiste. – « Mémoire de ce qu'il faut faire aux orgues du positif de l'église, par Nicolas Dabenet, facteur d'orgues. » – Marché avec Bastien Le Berrurier, menuisier, pour une porte de bois de chêne au portail de la cathédrale vers Saint-Étienne. – Mur construit à la loge aux maçons devant l'église de la Madeleine. – Procès contre Nicolas Delisle, maître de la monnaie de Rouen. – Monnaies : double ducat, 1 demi-noble, 8 angelots neufs, 1 petit Henry, 2 potences, 4 écus sol, 10 pistolets, 22 testons.

G. 2637. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1563-1564. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Procès contre le serviteur de Roussel, qui avait abattu la tête d'une image au portail de la Calende. – On rachète deux grands livres de l'église qui avaient été emportés à Caen par les *Souldarts*. – 6 cahiers notés, écrits par Loys de Senynguehen, écrivain. – 6 cahiers de la fin du livre des évangiles, écrits par Michel Dunoys, prêtre, écrivain du chapitre. – Ce dernier, outre ses fonctions d'écrivain, était chargé de célébrer journallement, à l'autel Saint-Pierre, sous le crucifix, les messes des fondations de Nicole Delaître, Guillaume Desjardins, et Jean Gorren. – A le Platrier pour avoir fait les tables de Pâques, 1 écu sol. – Poudres achetées pour les doyens, 8 livres. – Mention de la table de la débite, d'une petite *aulmaire* derrière le maître-autel, pour enfermer la corde où est pendue la custode.

G. 2638. (Liasse.) – 47 pièces, papier.

1580-1581. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Loys Mullon, chapelain, pour avoir composé et dicté les tables de Pâques et de la Trinité, 4 livres. – Travaux de maçonnerie sur la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul exécutés par Jacques Tourmente. – Quittances de Péricard et de François Josseline, organiste.

G. 2639. (Liasse.) – 49 pièces, papier.

1584-1585. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Bois acheté au Grand-Aulnay « pour faire un esseuil à la cloche Georges d'Amboise. » – « Devis des ouvrages qu'il convient faire pour mettre la cloche de Marie d'Estouteville en seure assurance pour sonner et mouvoir, quand besoin sera ; – signé : Chemin. – Mise faite pour le balayage et housserie des voûtes, piliers, galeries et pavé de la cathédrale en la fête de l'Assomption : Pour la peine d'un homme lequel estoit dedens la corbeille balayant lesdites voûtes et gagnoit par chacun jour 10 sous, 6 livres tournois ; – pour 12 jours de la peine de 2 hommes qui tenoient la corbeille avec une corde de chaque côté, et ont gagné 8 sous par jour, 9 livres 12 sous ; – pour 2 autres hommes estant sur les voûtes pour gouverner le moulinet, pour le même nombre de jours, au même prix, 9 livres 12 sous. » – Balayage du parvis ou grand-aître de l'église et le long de la loge aux maçons pour la procession du jour des trépassés. – A Richard Lallemand, libraire, pour 8 *acteurs*, qui sont : *Donetz*, *Rudiment*, *Principes*, *Cathon*, et *la manière de tourner les verbes*, impression de Paris, 56 sous. » – Paiement fait à Mullon, l'un des chapelains, « pour avoir dressé la minute des tables de Pâques et de la Trinité de l'an 1585, selon l'ordre du bref observé en la dite église et par tout le diocèse. »

G. 2640. (Liasse.) – 57 pièces, papier.

1589-1590. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Processions générales à Saint-Ouen « pour la réduction de cette ville sur les hérétiques. » – On attache dans l'église, à cette occasion, deux grandes armoiries de M. le cardinal de Bourbon comme roi ; – 4 drapeaux et enseignes plantés en la nef par un plâtrier d'après le commandement du chapitre, en décembre 1589. – On fait démonter et puis replacer le grand tableau doré qui était au grand autel de l'église. – « A Jourdain Tyeffroy, pour avoir mis 2 costes au degré (escalier) de la grande chaire, 40 sous. – A Denis Bouvet, libraire, pour un *gradal* en parchemin pour instruire les enfants, 3 écus sols. » – Tables de Pâques et de la Trinité composées par Mullon, chapelain.

G. 2641. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 48 pièces, papier.

1592-1593. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Titelouze, organiste. – « Pour avoir housse l'église et la lanterne pour la fête de l'Assomption, 24 journées à un homme qui étoit dans la corbeille, 15 sous. » – On envoie chercher dans les bois du fragon pour ladite *housserie*. – Au chapelain qui a dressé les tables de Pâques et de la Trinité, 4 livres. – Pour avoir fait sonner Marie d'Estouteville et Thibault et carillonné au *Te Deum* chanté, le mardi 3 novembre 1592, en action de grâces de la prise du château de Pont-de-l'Arche, 40 sous tournois.

G. 2642. (Liasse.) – 64 pièces, papier.

1593-1594. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Loys Petit, peintre, pour avoir peint et doré la corniche du grand tableau du chœur, 4 livrés. – Pour une lanterne de cuivre que portent les enfants de chœur aux leçons de matines, 30 sous. – Pour avoir sonné le carillon pour l'appel et les cloches durant le *Te Deum* chanté à l'occasion de la réduction de Troyes. – Pour avoir

sonné le carillon, Marie d'Estouteville, Thibault et Guillaume pendant le *Te Deum* chanté, le pénultième jour de mars 1594, à l'occasion de la réduction de Rouen sous l'obéissance du Roi, 40 sous.

G. 2643. (Liasse.) – 35 pièces, papier.

1591-1595. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Achat de balais de fragon pour balayer l'église haut et bas. – « Nettoyage du tableau du maître-autel à tout la corbeille qui sert à housser l'église. » – Jonc semé dans le chœur à toutes les matines du jour de l'Assomption. – *Te Deum* chanté pour la réduction de Vienne, d'Autun et de Dijon. – A Étienne Le Vif, chapelain de Darnétal, pour avoir écrit 2 feuillets au martyrologe, 15 sous.

G. 2644. (Liasse.) – 84 pièces, papier.

1595-1596. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire de Mahiet Éverard, vitrier, pour travaux faits par lui à la maison des enfants de chœur. – A Paul Berruyer, menuisier, pour avoir fait 4 colonnes de bois de chêne pour soutenir le dôme étant sur la chaire où se font les prédications de l'église, 100 sous. – A Pierre Vincent, pour avoir lui, et 4 hommes avec lui, *houssé* le chœur depuis la voûte jusqu'en bas, 3 écus. – 4 seilles baillées au coître pour remplir les fonts le Jeudi absolu ; – au même, 2 lanternes pour servir aux *esmeutttes* en temps d'hiver. – Parties de Timothée du Teutre, libraire et relieur, pour messieurs de Notre-Dame. – A une *toufelière* pour avoir baillé les fleurs du jour et des octaves du Saint-Sacrement de l'autel, 40 sous. – *Te Deum* chanté, le 23 mars, pour la réduction de la ville de Marseille ; on sonna pour l'appel Marie d'Estouteville et le carillon. – Georges de Pilleadvoyne, écuyer, sieur de Boisemont, propriétaire de l'hôtel d'Estelan en la rue aux Oues, au droit de sa femme Catherine de Salamanque ; procès entre lui et le chapitre pour la fontaine de cet hôtel. – Lettre de Pollin, commissaire à Gournay, à M. de Ganouville, trésorier général des finances du Roi à Rouen : « Tout mon possible n'a peu faire sortir encores XXX escus pour la pauvreté qui est aux paroisses, les prisons de notre ville estant plaines de prisonniers pour ce subget, espérant que aussy tost que les pauvres paireses auront gagné le seigle pour menger, que je feray sortir des capeaux. »

G. 2645. (Liasse.) – 65 pièces, papier.

1596-1579. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – « A Pierre Duchemin, charpentier, pour avoir fait un théâtre et reposoir dans le chœur de la cathédrale pour le jour et fête de la Nativité Notre-Seigneur, auquel lieu doit être Mgr le léguat durant la grand'messe, 12 livres 15 sous. » – Pour avoir fait sonner la cloche de Georges d'Amboise et toutes les autres cloches, l'espace de 4 heures, durant l'entrée du Roi en cette ville, le mercredi 16 octobre 1596, à 40 hommes, 15 livres. – On tend la grande tapisserie dans le chœur pour la venue du Roi, le dernier octobre de la même année. – On fait sonner Georges d'Amboise en volée pour l'appel du *Te Deum*, chanté le 27 septembre à l'occasion de la prise d'Amiens, et Marie d'Estouteville et Rigaud, durant le *Te Deum*.

G. 2646. (Liasse.) – 68 pièces, papier.

1597-1598. – Pièces, justificatives du compte de la fabrique. – Jean Grebauval, horloger ; – Nicolas Bouret, fondeur ; – Titelouze, organiste. – Journée d'ouvrier, 30 sous ; – de manœuvre, 15 sous. – Mises faites pour la terrasse de Saint-Sever. – A un charpentier, pour avoir relevé et porté sur le vernis la cloche de Roubin Dulict, 110 sous. – Besogne faite par Mahiet Éverard, vitrier : « pour avoir restoupé 3 grandes pièces de vaire peintes à la vitre de la chapelle Saint-Nicolas qui est au droit de la terrasse de plomb de M. le chantre. » – Châssis de papier neuf posé à la petite salette de la maîtrise. – « Paiement de 2 hommes qui ont esté sur les voûtes de la chapelle Notre-Dame pour tendre et destendre les draps de M. l'admiral avec des cordes à une perche, pour son obit, le 23 juillet. » – Cierges placés au chandelier, aux chaires, au *pipitre*, aux anges et même aux 3 étoiles le jour du *Te Deum* pour la paix générale. – Carillon sonné pour l'appel du *Te Deum* chanté à l'occasion de la réduction de la Bretagne. – « Perte éprouvée par le receveur des pardons à cause des doubles décriés, et pour le ravage des gens de guerre allants à la Bretagne pour le service du Roy et autres malveillants estant sur les chemins. »

G. 2647. (Liasse.) – 51 pièces, papier.

1598-1599. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Devis de l'ouvrage de maçonnerie qu'il convient de faire en la terrasse sur la chapelle de Saint-Sever. – Pour 2 aunes de velours violet pour faire une chaire à l'entrée de M. l'archevêque, 28 livres tournois. – Armoiries peintes par Le Pilleur pour la joyeuse entrée de ce prélat. – Sablon semé en la cour d'Albane, le jour des trépassés, pour la procession qui passe par ladite cour. – Le 23 juillet 1599, 2 hommes montent sur les voûtes de la chapelle Notre-Dame pour tendre le drap de l'amiral sur sa tombe, le jour de son obit. – Achat de messes d'Orlande.

G. 2648. (Liasse.) – 54 pièces, papier.

1599-1600. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Lucas Boullays, maître des ouvrages et fortifications de la ville. – Journée de plâtrier, 20 sous ; – de manœuvre, 10 sous. – Au seigneur Dufour, brodeur, 10 livres. – On é cure les 4 colonnes et les anges de cuivre placés près du grand autel.

G. 2649. (Liasse.) – 51 pièces, papier.

1600-1601. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittance de Timothée Du Teurtre, libraire. – A Hénault, chapelain du collège du Pape, pour avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité, 4 livres. – A Geffroy Petit, *mallettier*, pour avoir bourré et fourni de drap 99 chaires du chœur, à 16 deniers la chaire, 2 écus 12 sous.

G. 2650. (Liasse.) – 47 pièces, papier.

1601-1602. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Livres reliés par Jean Hellot, libraire. – Journée de maçon, 18 sous ; – de manœuvre, 10 sous. – Pour avoir fait sonner Georges d'Amboise et Marie d'Estouteville, durant la procession générale, par 32 hommes que l'on paye chacun 4 sous tournois. – On sonne Rigaud pendant 14 jours au couvre-feu, à cause de la présence à Rouen de l'archevêque.

G. 2651. (Liasse.) – 46 pièces, papier.

1602-1603. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Travaux de plâtrerie sur la terrasse de la chapelle de Saint-Sébastien. – Réparation des couvertures sur les terrasses des chapelles de Saint-Sever, Saint-Romain et du Jardin. – « Racoutrement de 2 panneaux de verre servant tout haut aux carolles au dessus de la chapelle du Jardin, 25 sous. – A Paul Berruyer, menuisier, pour une casse de bois de hêtre par lui faite en la grande chaire où se font les prédications, servant de clôture en icelle, 40 livres. – Au même, pour avoir fourni le bois nécessaire à l'oratoire de la cathédrale. » – 27 novembre 1603, *Te Deum* pour la naissance de la fille de France ; – on sonne Georges d'Amboise et le carillon dessus pour l'appel du *Te Deum* ; – on sonne Marie d'Estouteville et le carillon dessus pendant le *Te Deum*.

G. 2652. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1603-1604. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Jean Henault, chapelain des Clémentins, pour avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité, 4 livres. – « Au coût, pour son salaire d'avoir chassé et nourri les pauvres vagabonds dedens l'église, 6 livres. » – Paiement de Timothée Du Teurtre, libraire, pour avoir relié, en basane verte, 6 livres de musique de Pévernage, 6 livres d'Orlande et 6 cahiers de musique.

G. 2653. (Liasse.) – 64 pièces, papier.

1604-1605. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – « Parties de Toussaint Du Puys, broudeur, pour un contre-autel de velours, pour la toile et la figure d'une Notre-Dame et des bouquets, 2 toiles l'une sur l'autre. » – Parties de Timothée Du Teurtre, libraire. – Mémoire pour les armoiries faites à l'entrée de M. le cardinal de Joyeuse. – A Étienne Le Vif, chapelain du collège de Darnétal, pour avoir écrit plusieurs oraisons tant pour se préparer à célébrer la messe que pour rendre grâces à Dieu après l'avoir célébrée, 21 sous 4 deniers. – Mention d'une des cloches de la tour Saint-Romain nommée le Petit-Saint-Benoît. – On fait sonner Georges d'Amboise par

24 hommes, payés 3 sous chacun, pour l'appel du *Te Deum* chanté, le 14 avril, à l'occasion de l'élection du pape. – Pendant le *Te Deum*, on sonne le carillon et Marie d'Estouteville en volée.

G. 2654. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1605-1606. – Pièces justificatives de la fabrique. – « Ensuit ce qu'il est besoin faire aux orgues de Notre-Dame de Rouen. » – Marché fait avec Crespin Carlier, facteur d'orgues. – Travaux de plâtrerie à la terrasse de la chapelle Notre-Dame des Jardins. – Philippe Goust, vitrier, « met en plomb 50 pieds de verre et pose plusieurs panneaux aux vitres de la tour de la pyramide, lesquelles avaient été endommagées par la violence des vents le jour de Pâques. » – Gages : journée d'ouvrier, 18 sous ; – de manœuvre, 9 sous. – On sonne Georges d'Amboise en volée, le 8 avril, pour la reddition de Sedan ; – le 3 décembre, à l'appel du *Te Deum*, « pour la conservation du Roy qui avoit cuidé estre noyé au passage de Neuilly-sur-Seine ; » – Marie d'Estouteville et Thibault, le même jour, pendant le *Te Deum* ; – Marie d'Estouteville durant la procession générale faite, le 9 juillet, 1606, « pour l'incommodité du temps. »

G. 2655. (Liasse.) – 51 pièces, papier.

1606-1607. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Jean Austin, orfèvre, pour avoir remis en couleur la croix d'argent doré qui sert à la procession, 4 livres. – A Nicolas Aubert, chapelain des Clémentins, pour avoir composé les tables de Pâques et de la Trinité, 4 livres. – Parties de Toussaint Du Puys, brodeur : 12 sous 6 deniers par jour. – Pour une aune et demi-quart de satin d'Italie figuré pour faire des parements à deux tuniques, 9 livres. – Philippe Goust, vitrier, raccoutre, en la chapelle de la Vierge Marie, 2 panneaux que le vent avait jeté bas. – *Te Deum*, le 24 avril, pour la naissance du deuxième fils du Roi, appelé le duc d'Orléans.

G. 2656. (Liasse.) – 161 pièces, papier.

1607-1608. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Nicolas Abraham, sculpteur, pour un *benoistier* de pierre qui a été placé proche la chapelle Saint-Mellon, 13 livres. – A Thomas Cler, menuisier, pour avoir relevé la chaire du prédicateur, 45 livres. – « A Philippe Goust, maître vitrier, pour avoir raccommoqué toutes les vitres hautes et basses, peint aux lieux où besoin estoit, continué les histoires, sans en rien changer, fourni le verre et plomb et establies, 150 livres. » – Frange de soie achetée à raison de tant l'once. – *Te Deum* chanté pour l'heureuse naissance du troisième fils du roi de France nommé le prince de Biart (Béarn). – On sonne toutes les cloches de la tour Saint-Romain et deux de celles de la Pyramide au service célébré, les 18 et 19 mai 1608, pour défunt Mgr de Montpensier, gouverneur de Normandie. – A Loys Petit, peintre, pour une douzaine d'armoiries dudit seigneur, 10 livres.

G. 2657. (Liasse.) – 75 pièces, papier.

1608-1609. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Journée de maçon, 16 sous ; – de manœuvre, 9 sous. – Quittance de Philippe Goust, vitrier. – On sonne Rigaud au couvre-feu, les jours que l'archevêque, le cardinal de Joyeuse, passa à Rouen, à savoir, du 6 avril au 28 du même mois, du 13 mai au 22 juin, du 2 juillet au 6 du même mois.

G. 2658. (Liasse.) – 71 pièces, papier.

1609-1610. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – « Pour avoir acoutré la cloche pour avertir les *ogres* (pour orgues) estant dans le chœur de l'église, 30 sous. – Pour avoir acoutré le tableau doré estant dessous le crucifix, 10 sous. » – Mémoire de Philippe Goust, vitrier. – « Pour avoir refait un grand panneau de vaire peint servant en la chapelle de la Vierge Marie que le vent avait fait tomber, où j'ai fait 8 pièces peintes avec un visage et y avoir mis du plomb, 6 livres 10 sous. – Au clerc de l'œuvre, pour avoir envoyé en la vallée d'Yonville couper du jonc pour semer dans le chœur aux matines du jour de la Trinité, du Saint-Sacrement et de la Notre-Dame de mi-août, 30 sous. – A Théodore Reinsaert, pour vente de 18 messes en musique, 20 livres. » – Sonneries : « Marie d'Estouteville en volée et le carillon dessus pour l'appel, la même cloche et Rigaud, en volée pendant le *Te Deum* chanté, le 1^{er} décembre 1609, pour la naissance du 3^e fils de France ; – toutes les cloches pendant les vigiles et le service célébrés, les mardi et mercredi 25 et 26 mai 1610, pour le décès de feu Henry 4^e roy de France et de Navarre, assassiné le vendredi 14 ; –

à 45 hommes qui ont sonné la cloche de Georges d'Amboise en volée durant l'appel pour les vigiles, et toutes les autres cloches de la tour Saint-Romain et petites cloches de la pyramide durant le *placebo* et lesdites vigiles, à chacun 6 sous ; – et le lendemain, pour avoir fait sonner ladite cloche de Georges d'Amboise, pour l'appel de la messe et service, pour lesdits 45 hommes, à chacun 6 sous. – Sonnerie de toutes les cloches de la tour Saint-Romain et de 2 de celles du *piramide* pendant le service chanté, le dimanche 18 et le lundi 19 juillet 1610, pour le décès de M. de Bourbon, ancien archevêque de Rouen. » – On sonne Rigaud, à couvre-feu, pendant les quinze jours que l'archevêque passa à Rouen, du 27 décembre 1609 au 10 janvier 1610 ; – 3 sous pour chaque couvre-feu.

G. 2659. (Liasse.) – 58 pièces, papier.

1610-1611. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Marché fait par la fabrique avec Nicolas Richard pour la façon d'un livre à 5 écus le cahier, réservé les lettres capitales ; – 3 cahiers écrits en 6 semaines. – Mémoire des libraires Jean Hellot et Jean Crevel. – Pour le buis baillé, le jour des Rames, aux chanoines et aux chapelains pour aller à la procession de Saint-Godard, 15 sous. – 8 décembre 1610, jour de la Conception, pour 40 hommes qui ont été retenus en la tour Georges d'Amboise, de 2 heures à 6 heures de relevée, pour sonner la cloche en volée, l'espace de 2 heures 1/2, pendant l'heureuse entrée de monsieur le comte de Soissons comme gouverneur de Normandie, à chacun 6 sous. – 20 octobre 1610, pour la réjouissance du sacre du roi Louis XIII, qui avait eu lieu à Reims le dimanche 17, *Te Deum* chanté en la cathédrale ; – le même jour, on fait sonner Marie d'Estouteville en volée et le carillon dessus pour l'appel, et Georges d'Amboise en volée pendant le chant du *Te Deum*.

G. 2660. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1611-1612. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – « Devis de l'ouvrage de maçonnerie qu'il convient faire pour la construction d'une voûte depuis la fontaine de l'aître et parvis jusqu'à la barrière dudit parvis ; » – Guillaume Tourmente, maçon. – Mention des cloches de la tour Saint-Romain: le Petit-Saint-Benoît, la Romaine. – Marteau ressoudé, à la cloche d'Ouynet. – 5 grands panneaux de verre remis par Philippe Goust, vitrier, en la chapelle du Jardin. – A Nicolas Richer, pour avoir enluminé 4 lettres au livre des Passions, 20 livres.

G. 2661. (Liasse.) – 64 pièces, papier.

1612-1613. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Réparation au pavillon des archives, à la tour des Onze cloches. – « A Michel Lourdet, sculpteur, pour la parpaye des châsses qu'il a fait, à mettre les reliques de saint Sever, 18 livres. » – Toussaint Du Puy, brodeur, payé à raison de 12 sous par jour. – A Jean Hellot, libraire, pour avoir relié le Martyrologe, 8 livres. – A Philippe Goust, maître vitrier, pour avoir mis 30 losanges de verre à la maison des enfants de chœur, 10 livres. – Supplique du chirurgien Brasdefer: « On ne donne seulement un sou pour raser chaque enfant: il n'y a apparence aucune de les accommoder à ce pris. Car il y va beaucoup de temps, de linges, et si je ruine les ferremens qui touchent leurs testes, tant à raison de la contagion de leurs excréments que de la meulle à laquelle il les faut faire passer avant qu'ils servent à aucun autre. »

G. 2662. (Liasse.) – 101 pièces, papier.

1613-1614. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Réparation à la cloche d'Ouynet et à celle de Mortuaire. – A Pierre Le Marchand, maître orfèvre, pour argent et façon de 2 ampoules (5 marcs 1 once 1/2), 134 livres. – Journée de charpentier, 20 sous. – Quittance de Titelouze, organiste. – Pour avoir fait sonner Marie d'Estouteville en volée et le carillon pendant la prise de possession de l'archevêché par M. de Chanvalon, abbé de Saint-Victor, le 13 août 1614, 6 livres.

G. 2663. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin; 72 pièces, papier.

1614-1615. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Travaux faits aux orgues par Hemen. – « Marché avec Philippe Goust, maître vitrier et peintre, pour refaire, racotrter et mettre en plomb toutes les vitres, tant peintes que blanches, qui sont en toute l'église, tant en haut comme en bas. » – Procès, au parlement de Paris, entre l'évêque d'Avranches et la fabrique de

l'église de Rouen, à cause de la maison canoniale qu'occupait feu messire Guillaume Péricard, évêque d'Évreux, haut doyen de Rouen. – A Pierre Le Seneschal, sculpteur, pour la façon et enrichissement d'une cheminée en la chambre de Fremart, maître des enfants de chœur.

G. 2664. (Liasse.) – 51 pièces, papier.

1615-1616. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Payement « à Pascal, pour quelques cahiers de parchemin contenant l'enquête faite faire par feu M. le cardinal d'Amboise pour ses ordres. » – On fait sonner toutes les cloches de la tour Saint-Romain et deux de la pyramide, l'espace de trois heures, pendant le *placebo* et vigiles chantés en l'église, le 15 janvier 1616; le lendemain 16, on fait sonner les mêmes cloches, l'espace de quatre heures, « pendant la messe et recommandaces, le tout pour le service de feu M. le cardinal de Joyeuse. »

G. 2665. (Liasse.) – 123 pièces, papier.

1616-1617. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – « A Le Vif l'aisné, chapelain, sur l'ouvrage par lui entrepris d'écrire le livre servant à l'église pour faire l'office divin, à raison de 100 sous le cahier, compris les grandes lettres d'enlumineure, 40 livres. – A Jehan Le Flamen, écrivain, pour un cahier de parchemin vélin qu'il a écrit et enluminé pour le livre du journalier de l'église, 12 livres. » – Mémoires de M. Brasdefer, maître chirurgien à Rouen ; – de Jean le Planquois, marchand de soie : cafard blanc, 6 aunes de velours de rose sèche pour faire un tapis, à 8 livres l'aune. – Travaux de réédification à faire aux auvents de la tour des Onze cloches. – Millier de tuiles, 8 livres 10 sous ; – journée de plâtrier, 18 sous.

G. 2666. (Liasse.) – 74 pièces, papier.

1617-1618. – Pièces justificatives du compte de la fabrique.–Nettoyage du grand tableau au-dessus de l'autel. – « A Étienne Le Vif, chapelain du collège de Darnétal, pour l'écriture de 31 cahiers de vélin pour servir au semainier et journalier faisant le service de l'église, 155 livres. » – Payement fait à 45 hommes « pour avoir sonné la cloche d'Amboise en volée et toutes les cloches de la tour Saint-Romain pendant l'entrée du roy Louis 13^e en ceste ville (de Rouen), le vendredy 24^e novembre 1617. »

G. 2667. (Liasse.) – 60 pièces, papier.

1618-1619. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Payement à Philippe Goust, vitrier, « pour avoir démonté un grand panneau de verre peint servant aux pieds du crucifix tout haut sur le maître-autel qui avoit esté enfondré, où il avoit mis 3 pièces peintes. » – A Roger Dupuy, brodeur, « pour avoir mis 50 fleurs de lys en broderie d'or et de soie sur 2 chapes de velours blanc, 50 sous pour chaque fleur de lys. »

G. 2668. (Liasse.) – 49 pièces, papier.

1619-1620. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Procès pour les fontaines avec madame Anne d'Arcona, abbesse de Saint-Amand. – « Mémoire de ce qu'il faut faire au positif des grandes orgues (signé : Guillaume Lesselie). » – A Étienne Le Vif, chapelain, pour avoir écrit un cahier de parchemin de plusieurs oraisons au livre servant aux processions, 4 livres. – On sonne la cloche de Rigaud, au couvre-feu, pendant le séjour de l'archevêque à Rouen, du 19 décembre au 28 du même mois.

G. 2669. (Liasse.) – 122 pièces, papier.

1630-1631. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Antoine Bezoche, vitrier, fournit des vitres façon de borne. – Payement fait à Louis Petit, peintre, pour avoir peint les 2 piliers de l'*Ecce homo*. – Au *Te Deum* pour la réduction de Saint-Jean d'Angely, on sonne Marie d'Estouteville et Rigaud pour l'appel, Marie d'Estouteville en volée et le carillon pendant le *Te Deum*. – On sonne Rigaud, au couvre-feu, du dimanche 16 mai 1621 au 2 juin suivant, à cause de la présence de l'archevêque à Rouen.

G. 2670. (Liasse.) – 81 pièces, papier.

1621-1622. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pavage fait en la cour *Erberne* (d'Albane) près de l'entrée de la tour des Onze cloches. – « Jean Rivière, hostiaire de l'église, conduit au lieu de santé, comme étant affligé de la contagion. » – A Daulphin le Maistre, chapelain, pour avoir dressé le directoire, 6 livres. – Achat de 2 livres de musique, l'un de Bournonville et l'autre de Guerrero, pour les enfants de chœur. – On recouvre de bois et de cuir noir une vieille bible dans laquelle on apprenait à lire aux enfants. – Dimanche 29 mai 1622, procession aux Jésuites pour la canonisation de saint Ignace et de saint François Xavier : itinéraire par le *Grosorloge*, la rue de la Prison, la Grosse, le Coq ; – *Te Deum* aux Jésuites ; – retour par la rue de l'Épée. – Autre *Te Deum* pour la mémorable défaite du sieur de Soubise ; on sonne Marie d'Estouteville et Rigaud pour l'appel du *Te Deum*, Marie d'Estouteville en volée et le carrillon dessus pendant le *Te Deum*.

G. 2671. (Liasse.) – 111 pièces, papier.

1622-1623. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Livres écrits par Etienne Le Vif. – A Crespin Carlier, facteur d'orgues, pour avoir refait, nettoyé et augmenté les orgues, 240 livres. – « A Antoine Bezoche, pour avoir démonté, à la lanterne de l'église, 18 grandes vitres et icelles relié de plomb neuf, ressoudé, et mis plusieurs pièces de verre et 60 lozenges, 10 livres 10 sous. »

G. 2672. (Liasse.) – 97 pièces, papier.

1623-1624. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire de M. Brasdefer, chirurgien. – « Pour avoir fourni drogues et parfums pour esventer à l'église Notre-Dame en la tour des Onze Cloches, suivant le mémoire baillé par les Pères de la Mort, 8 livres 14 sous. » – A Jacques Touzé, peintre, pour 3 diadèmes pour le crucifix, la Vierge et saint Jean, 70 sous. – A Daniel Delamare, parcheminier, pour 40 peaux de vélin, 24 livres ; – pour 70 peaux de vélin, 42 livres.

G. 2673. (Liasse.) – 134 pièces, papier.

1624-1625. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Noël Ledecourt, brodeur ; – Étienne Le Vif, écrivain. – Livres de musique reliés par Jean Hellot, libraire. – « Parties de Guillaume Le Jaulne, apothicaire. » – A maître Henry Fremart, ci-devant maître des enfants de chœur, pour avoir fait mettre 2 bouterolles d'argent à un cornet à bouquin, 32 sous. – Mémoire d'Antoine Bezoche, vitrier : « A la capelle de la Vierge Marie ay refaict une grande vitre paincte avec les bordeures des 2 costés et icelles painct plusieurs pièces peintes et mis du plomb neuf et replatré, 6 livres. »

G. 2674. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 95 pièces, papier.

1625-1626. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Réparation de la croix et des chandeliers de cristal, agate, jaspé et cassidoine. – On fait faire, par Antoine Denis, 2 copies des mémoires des *Singularités et antiquités de cette église*, recueillies par MM. d'Eudemare et le Prévost. – On fait écrire, par Étienne Le Vif, le tableau de chapitre où sont les noms de Messieurs. – On paie à ce chapelain 8 livres « pour avoir fourni 7 peaux de vélin et pareille somme pour icelles avoir écrites et notées. » – Nettoyement des fleurs de lys des piliers du chœur. – Vente des biens de feu Henri Fremart, maître des enfants de chœur. – 54 livres de muscade pour donner aux curés du diocèse à cause des pardons, 45 sous la livre. – 2 douzaines de bonnets pour les doyens, 34 livres. – Achat d'un pain de sucre pour le grand vicaire. – A Manassés De Préaux, imprimeur, pour 2 milliers de directoires donnés aux curés et pour 2,200 feuilles pour les pardons, 55 livres. – Lettre de M. Auroux, greffier, qui avait signé les pardons. – « A Nicolas Guerard, bahutier, pour une malette et cadenas pour servir à la recueille des deniers des pardons, 4 livres 5 sous. » – Louage d'un cheval pour le receveur des pardons, 37 jours, 50 livres. – Mémoire de la musique envoyée par Pierre Balard, imprimeur de musique du Roi à Paris : les Motets de Du Caurroy, les 2 livres, 7 livres 10 sous ; – les Mélanges dudit Du Caurroy, 6 livres ; – les Mélanges de Claude Le Jeune, 1^{er} livre, 5 livres ; – les seconds Mélanges, 5 livres ; – les 12 modes dudit Le Jeune avec les Paroles morales, 5 livres ; – les Octonaires dudit Le Jeune, 2 livres 5 sous ; – *Les derniers airs* de Boesset, 2 livres ; – Messes d'Orlande : – *Ad placitum*, 12 sous ; – *Die, domina*, 15 sous ; – *Domine*

Dominus noster, 1 livre ; – *Ad libitum* de Bournonville, 12 sous ; – *Ave Maria*, 12 sous. – A la nouvelle de la défaite de l'armée navale du sieur de Soubise, près la Rochelle, *Te Deum* chanté en la cathédrale, le lundi 6 octobre 1627. – On fait sonner trois quarts d'heure Marie d'Estouteville et la Romaine pour l'appel ; – on fait sonner Marie d'Estouteville et le carillon dessus pendant le *Te Deum*.

G. 2675. (Liasse.) – 162 pièces, papier.

1626-1627. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – « A Jacques Perdry, maître sculpteur, pour avoir fait un craion de la châsse Notre-Dame, 6 livres. – A Nicolas Bardin, menuisier, pour avoir fait une feuille dorée au pilier du tableau, refait le tabernacle et nettoyé le dit tableau, 10 livres. – A Michel Michel, maître peintre, pour avoir remis 7 rayons autour de l'image de la Vierge au tableau du maître-autel, et doré iceux, comme aussi pour avoir reblanchi le portail de Saint-Mellon, 100 sous. » – Mémoires de Buret, fondeur, pour avoir visité la cloche de Georges d'Amboise ; – de Jean Brasdefer, chirurgien. – A David du Petit-Val, maître imprimeur, pour les directoires par lui imprimés pour être donnés aux curés du diocèse, 90 livres. – A un maître bonnetier, pour 2 douzaines de bonnets à être donnés, au senne, aux doyens de l'archevêché, 35 livres. – 12 livres de muscade fine pour les mêmes, à 60 sous la livre. – 11 journées d'un cheval loué pour faire la *ceulte* de deniers de la fabrique, 9 livres 10 sous. – Contagion à la maîtrise.

G. 2676. (Liasse.) – 158 pièces, papier.

1627-1628. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire de Noël d'Yvetot, maçon : « En l'église, pour avoir remanié une grande tombe, laquelle estoit toute ruinée par l'un des bouts, laquelle nous avons tournée d'un bout à l'autre pour éviter les cheutes que l'on voit journellement arriver. » – A Nicolas Cucu, sculpteur, « pour avoir raccommoqué la teste et la main de la Vierge qui est sur l'autel au long du pupitre, fait les dois et rafermy le corps, fait 1 petit evesque de la hauteur d'un pié. » – A Hercule Lemire, orfèvre, pour la façon d'une châsse de Notre-Dame, toute d'argent vermeil, 600 livres. – Payement à Adrien De Prix, flamand, pour avoir visité les cloches et donné son avis sur ce qui était à faire à Georges d'Amboise. – A Manassés De Préaux, libraire, pour 4 rames de papier à faire imprimer les feuilles des pardons, 6 livres 8 sous ; – à Louis Le Boulenger, pour les avoir imprimées, 60 sous. – A Nicolas Loiselet, pour l'impression de 3,500 directoires, 22 livres. – « Mémoire de l'argent employé pour la fabrique : Pour la reliure de 3 milliers de directoires qui ont été envoyés aux doyens et curés, pour leur peine d'avoir recommandé les feuilles de la fabrique, 6 livres ; – pour le port des directoires à aucuns doyens, 40 sous ; – pour le louage d'un cheval pour celui qui a été cueillir les deniers, 13 jours, 9 livres 15 sous ; – à Fleury, curé de Perruel, pour avoir été à la calende, pour son salaire, 1 bonnet carré, 32 sous ; – envoyé 1 bonnet au doyen de Montivilliers, 32 sous ; – pour le port de la tapisserie de la confrérie Notre-Dame qui a été empruntée pour les 40 heures, 8 sous. » – « Aux tendeurs, pour esplinges, ficelle que pour boire lorsqu'ils ont fait l'oratoire, 10 sous. » – *Te Deum* chanté, le 22 novembre 1627, pour la défaite des Anglais dans l'île de Rhé. – On sonne la cloche de Rigaud pendant le séjour de l'archevêque à Rouen, du 30 octobre 1627 au 10 novembre, du 17 novembre au 26, du 28 novembre au 19 décembre.

G. 2677. (Liasse.) – 136 pièces, papier.

1628-1629. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Ledecourt, brodeur ; – Bezoche, vitrier ; – Le Vif et Toussaint Le Tondeur, écrivains. – « A M^e Guillaume Abraham, sculpteur, pour avoir mis une pierre et rehaussé l'image saint Romain et agréé quelques autres petits images, 6 livres. »

G. 2678. (Liasse.) – 98 pièces, papier.

1629-1630. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Toile verte et frange verte posées par Salomon Dubois, tapissier, sur la grande chaire du prédicateur. – « A Michel Lourdet, maître sculpteur, pour avoir peint et doré le plafond de la châsse Notre-Dame, 4 francs et demi. – A Pierre Richard, gainier, pour avoir garni la nouvelle châsse de Notre-Dame et fourni une petite caisse de velours cramoisy pour mettre les reliques dedans ladite châsse, 11 livres 10 sous. – Pour avoir fait le mur neuf de pierre et bloc qui est dans la loge aux maçons, 70 livres. » – Travaux à la

terrasse de la chapelle des Jardins. – « A maître Toussaint Le Tondeur, chapelain du collège de Darnétal, pour l'écriture de 3 cahiers de velin qui restoient du bréviaire pour le temps de l'advent, ensemble pour avoir timbré de chiffre les 2 volumes dudit temps, 11 livres. »

G. 2679. (Liasse.) – 118 pièces, papier.

1630-1631. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Requête présentée au chapitre, aux fins d'obtenir une augmentation de gages, par Jean Du Tot, pauvre jeune homme, depuis 6 ans chargé de « nettoyer l'église, comme aussi de faire retirer les pouvres et les vacabonds qui y font de grandes infections ; » n'a que 25 livres de gages par an. – Mémoire de Jean Brasdefer, chirurgien des enfants de chœur. – Mémoire d'Antoine Bezoche, vitrier : « Aux vitres estant au dessus de la loge aux machons ay remis les bordeures peintes et 12 losenges de verre blanc et replâtré en plusieurs endroits, 60 sous ; – à la chapelle de Saint-Fiacre ay remis tout hault, à la figure de Notre-Seigneur, une grande pièce peinte de violet à sa robe, et démonté une vitre de bas, et remis la moitié en plomb neuf et mis 2 losenges et replâtré en plusieurs endroits, 55 sous ; – à la chapelle du collège de Darnétal ay démonté deux vitres peintes, posé 2 pièces de voirre painct à un surplis et mis 4 bordeures peintes avec plusieurs lozenges de voire blanc, 60 sous ; – à la chapelle proche ay remis, à une Magdaleinne, à sa robe, et aux autres vitres, 7 pièces de voirre peint, 35 sous. »

G. 2680. (Liasse.) – 133 pièces, papier.

1631-1632. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – On refait le marteau de Marie d'Estouteville qui avait été rompu. – On achète 1,500 d'ardoises d'Angers pour recouvrir le pavillon de dessous la tour Georges d'Amboise. – On paye 8 livres 6 sous à Toussaint Le Tondeur, chapelain, pour avoir écrit quelques évangiles et épîtres et pour avoir fourni le vélin. – Mémoire d'Antoine Bezoche, vitrier : « Aux galeries du côté de l'aistre d'Erbanne, aux formes de voire, ay desmonté un grand rond de voire et un archet avec 8 grandes vitres et icelles vitres reliées de plomb, fourni 12 bordeures peintes et mis 35 pièces de verre blanc, 12 livres. » – Journée de manouvrier, 10 sous. – Sonnerie pour l'ouverture du jubilé, le 26 mai 1632.

G. 2681. (Liasse.) – 148 pièces, papier.

1633-1634. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Au père gardien des cordeliers de Rouen, pour le salaire d'un religieux de leur couvent qui avait touché les orgues, de Pâques 1634 au 21 octobre, 100 livres. – Mémoire des frais faits pour la voiture de la bibliothèque donnée au chapitre par Mgr l'archevêque : louage de 11 tonneaux portés à Gaillon pour y mettre les livres, les 2 globes et la sphère. – Marché entre la fabrique et honorable homme Jean Normandel, bourgeois de Rouen, stipulant pour François Boullé, son gendre, maître des grosses forges de Ferrières : – « 237 livres pour reste et parpaye de salaire de la construction du batail de la cloche de Georges d'Amboise, qui se trouve poiser, poids de vicomté, 1143 livres, réduit au petit poids, 1189 livres, à raison de 8 sous la livre, vaut 477 livres 12 sous, déduit et rabattu 40 livres pour le fait du vieux batail. » – Don gratuit au sieur Boullé pour le dédommager de ses pertes, 60 livres ; – pour apporter le batail de la forge de Chambrais et pour le charriage et le vin des forgerons, 68 livres.

G. 2682. (Liasse.) – 195 pièces, papier.

1634-1635. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Marché fait avec Nicolas Le Febvre, maître facteur d'instruments de musique à Rouen, pour la réparation des orgues de la cathédrale. – On refait la maçonnerie « d'un des appuis du haut de la terrasse qui couvre la chapelle nommée des Jardins, laquelle estoit tombée par les vents du coté de la loge aux maçons. » – A David du Petit-Val, pour 2,200 directoires, 48 livres. – A Pallou, curé de Saint-Honoré, pour son salaire d'avoir cueilli des pardons, 150 livres. – Lundi, 4 juin 1635, *Te Deum* pour la défaite des Espagnols par l'armée du Roi ; on sonne Georges d'Amboise en volée, une demi-heure durant, pour l'appel ; 40 hommes employés à cette sonnerie ; 11 sous à chacun ; – à 10 hommes qui ont sonné Marie d'Estouteville en volée, pendant le *Te Deum*, à chacun 2 sous ; – à 2 hommes qui ont sonné le carillon, à chacun 10 sous.

G. 2683. (Liasse.) – 68 pièces, papier.

1635-1636. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Achat de serge, de frange de soie et de galon pour la grande chaire du prédicateur. – Mémoire de M. Brasdefer, chirurgien, pour avoir soigné, à la maîtrise, un fiévreux, un malade de petite vérole, et un pleurétique ; pour avoir saigné Jacques Louvel, malade de *purésies*, une première fois, 15 sous ; – une seconde fois, 15 sous. – Mémoire de Toussaint Le Tondeur, pour avoir écrit plusieurs cahiers de vélin. – A Guillaume Cornier, pour 9 cahiers de vélin, 100 sous. – Achat pour les doyens : de 26 bonnets carrés, 41 livres 12 sous ; – de 15 livres de muscade, à raison de 64 sous la livre. – A Jean Duval, graveur, pour avoir gravé 3 figures pour l'impression des feuilles des pardons, 15 livres.

G. 2684. (Liasse.) – 135 pièces, papier.

1636-1637. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Noël d'Yvetot, maître maçon, architecte, pour le récompenser de ses pertes dans la construction d'un étage sur la chambre des archives, 45 livres. – Le même « maçon de pierre de taille les appuis d'une des galeries qui est au haut et joignant le comble de la croisée de la cathédrale, du côté du portail de la Calende, fait une arcade pour porter une partie desdits appuis joignant l'encoignure du clocher de la pyramide pour aller de ladite galerie en la galerie étant aux combles de la nef. » – A David du Petit-Val, imprimeur, pour 2,400 directoires, 50 livres. – A Michel Souillet, autre imprimeur, pour avoir imprimé 200 et demi de feuilles d'indulgences pour envoyer à Pontoise, 6 livres. – A M. Pallou, curé de Saint-Honoré, pour son salaire d'avoir cueilli les pardons de la fabrique, 150 livres.

G. 2685. (Liasse.) – 145 pièces, papier.

1637-1638. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pour des messes imprimées qu'on avait fait venir de Paris, 25 livres. – A David du Petit-Val, pour les directoires, 50 livres. – Pour 12 livres de muscade, 43 livres. – A Pallou, curé de Saint-Honoré, pour avoir cueilli pour la fabrique, 150 livres. – Processions générales, le lendemain de la Nativité, pour l'heureuse naissance de Mgr le Dauphin ; – on sonne pour l'appel toutes les cloches de la tour Saint-Romain, et l'on tinte celle de Georges d'Amboise ; – pendant le *Te Deum* on sonne Marie d'Estouteville en volée, le carillon dessus et l'on tinte Georges d'Amboise.

G. 2686. (Liasse.) – 215 pièces, papier.

1639-1640. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Simon Rivière, pour être venu visiter la cloche Georges d'Amboise, 11 livres 10 sous. – « A Simon Grevin, pour avoir fait les bordeures à la robe et au manteau de la Vierge et fait quelque moresque à un tableau, 13 livres. » – Mémoire de Bezoche, vitrier : « A la chapelle Saint-Mellon, pour avoir démonté 4 panneaux des ymages qui sont aux dites vitres, et remis en plomb, pour avoir refait 18 pieds de verre peint, tant de vestements que autres pièces, 15 livres ; – pour avoir, au-dessus des dites images, démonté 3 panneaux de verre, bordé iceux, fourni 12 pieds de verre peint, 10 livres 10 sous ; – pour avoir racoutré les vitres depuis la chapelle Saint-Mellon jusqu'à la chapelle Sainte-Anne, 40 pièces de verre peint, 32 livres. » – Travaux aux armoires de la bibliothèque. – Travaux de broderie par Noël de Ledecourt, son gendre et ses deux filles. – Journée de menuisier, 20 sous ; – de manœuvre, 10 sous. – 300 de tuile, 3 livres. – Mises faites pour les pardons. – A Jean Dubosc, pour avoir cueilli les deniers de la fabrique par tout le diocèse durant la grande calende, 100 livres. – 12 livres de muscade achetées à 13 sous la livre. – Mémoire du clerc de l'œuvre : porter et rapporter le ténébrier dans le chœur ; – fournir des grappes pour faire du vin nouveau pour bénir le jour Sainte-Croix ; – « Nous avons esté hors le pont, à Saint-Sever, charcher un marchand de pipe pour pétunner. » – 22 mai 1640, *Te Deum* pour la délivrance de Casal assiégée par l'Espagnol ; – 29 juillet, prières des quarante heures pour la prospérité des armes du Roi étant au siège d'Arras ; – 18 août, *Te Deum* pour la reddition d'Arras ; – 26 septembre 1640, *Te Deum* pour la naissance du second fils de France. – Rigaud, sonnée à couvre-feu pendant le temps du séjour de l'archevêque à Rouen, du 9 janvier au 18 février 1640.

G. 2687. (Liasse.) – 115 pièces, papier.

1640-1641. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Travaux importants pour la réparation de Georges d'Amboise ; paiements faits à cette occasion, à Maillard, charpentier. – A Simon Brière, pour être venu d'Évreux à Rouen visiter la cloche d'Amboise, 100 sous ; – au même, pour son salaire d'être allé, dans la semaine de Pâques, aux forges de Lire, pour le batail de ladite cloche, 100 sous. – A Racine, sculpteur, pour les 2 croisillons, les 2 pots et chapiteaux des deux croix du grand cimetière, 59 livres. – Mémoire de maçons et de plâtriers qui avaient travaillé à la pyramide ; – de Noël d'Yvetot, maçon ; – des menuisiers employés aux armoires de la bibliothèque ; – d'un serrurier, « pour 2 petits liens de fer destinés à retenir 2 petits chérubins du haut du contre-autel de l'autel de la Vierge Marie de devant la nef ; » – de Noël de Ledecourt, brodeur. – Journée de maçon, 1 livre ; – de plâtrier, 18 sous ; – de manœuvre, 10 sous. – Très-long mémoire d'apothicaire. – Mémoire de Robert Hellot, chirurgien : prix d'une saignée au bras, 8 sous. – Pour donner contentement au chirurgien qui pendant l'année fera les cheveux des enfants de chœur au ciseau (tonsures), 10 livres. – 6 livres de vin fournies par la maîtresse du *Petit salut* pour le prédicateur de l'Assomption, 102 sous. – Au clerc de l'œuvre, pour avoir fait des pastilles à bailler avec l'encens, 10 livres. – Mises faites par Bras-defer, pour la collecte des deniers des *lacticines*, 85 livres 16 sous. – Sonnerie de Rigaud au couvre-feu pendant les 40 jours que l'archevêque a passés à Rouen, à commencer du jour de son arrivée, le 28 avril 1641, 40 sous. – Le jour de l'Assomption, *Te Deum* pour la prise de Rhé. – Sonnerie de Marie d'Estouteville.

G. 2688. (Liasse.) – 130 pièces, papier.

1641-1642. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Adrien Nantier, chapelain, pour avoir écrit et fait mettre en état un livre en parchemin intitulé : *Formulaire de l'ancien usage du privilège Saint-Romain*, 21 livres 11 sous. – A David du Petit-Val, pour 2,400 directoires, 50 livres. – Toiles achetées pour couvrir les armoires de la bibliothèque. – Armoires pour les archives, exécutées par André Duchesne, menuisier. – Fourniture de 35,000 pains à communier pour le jubilé de Noël à l'Annonciation. – 25 mars 1642, procession générale pour la clôture du jubilé ; à cette occasion on fait sonner Georges par 20 hommes, Marie d'Estouteville par 10. – 27 juillet, procession générale pour faire cesser les pluies. – 14 août, service pour « feu madame Marie de Médicis, femme du roi Henry-le-Grand. » – 25 septembre, *Te Deum* pour la prise de Perpignan. – Mises faites pour la collecte des *lacticines*. – 6 bouteilles de vin achetées 4 livres 8 sous chez madame de Harivel pour le prédicateur de l'Assomption. – Molleton blanc d'Angleterre acheté pour faire des camisoles aux enfants de chœur.

G. 2689. (Liasse.) – 185 pièces, papier.

1643-1643. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Noël d'Yvetot, maçon, pour 3 chandeliers de pierre qu'il a faits pour poser les gros cierges du jour de la Chandeleur devant le grand autel, 14 livres. – A Nicolas Le Roux, Simon Le Cousturier et Thomas Bridou, vitriers, comme à-compte sur ce qui leur est dû pour les réparations des vitres de la chapelle de Notre-Dame derrière le chœur, 90 livres. – Pour deux douzaines de feuilles doubles de fer-blanc pour faire des armoiries à mettre aux torches, que le chapitre a ordonnées pour le jour du Saint-Sacrement, 24 livres. – « Fourniture de bois et peines d'ouvriers pour faire les premières établies du pyramide de Notre-Dame. » – A Jeanne Louis (religieuse de l'Hôtel-Dieu), pour médicamer la tête de Jacques Aoustin, entant de chœur, 18 livres. – Pain et vin présentés au prédicateur. – « A Adrien Nantier, pour avoir écrit aux légionnaires et diétaire les choses qu'il a convenu ajouter, à cause de l'augmentation du nouveau bréviaire, 30 livres. » – A David du Petit-Val, imprimeur et libraire, pour avoir imprimé 200 de messes votives pour la cathédrale, 85 livres. – *Te Deum*, le 27 juin 1643, pour la victoire de Rocroy ; – Georges d'Amboise sonnée en volée par 20 hommes pendant les complies ; – le 27 août, pour la prise de Thionville. – Le 24 avril, quarante heures pour le Roi.

G. 2690. (Liasse.) – 99 pièces, papier.

1643-1644. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Réparations faites à plusieurs *confessionnaires* de la cathédrale, notamment à celui du pénitencier. – Réparations de vitres de la chapelle Notre-Dame derrière le chœur, par Thomas Bridou et Simon Le Cousturier, vitriers, 90 livres ; – par François Le Vieil et Mathurin Pinchon, autres vitriers, 117 sous. – Gages annuels au vitrier Bezoche, 100 livres. – Travaux dépavage en la cour d'Albane. – A du Petit-Val,

pour un bréviaire de Rouen en deux volumes, 4 livres; – pour un temps du grand bréviaire *in octavo*, 3 livres 10 sous; – pour l'impression de 2,400 directoires 50 livres. – 78 livres pour une aiguère d'argent donnée à une religieuse de la Madeleine, qui avait médicamenté 5 enfants de chœur du mal qu'ils avaient à la tête, et 15 livres 12 sous aux serviteurs de l'Hôtel-Dieu. – Mises faites pour la collecte des *lacticines*: à Douvier, pour avoir fourni l'encens, l'eau rose et la gomme qui entre dans la composition des pastilles, 10 livres. – Achat, à Amsterdam, de benjoin et de storax. – Achat de 3 bonnets carrés pour servir en la chapelle des Jardins. – « Taxe faite par Laurent Martel, avocat en la cour, juge commis en qualité d'ancien avocat à tenir la juridiction du bailliage du chapitre, dans un procès contre un soldat pour insolences commises en l'église; – aux avocats, au nombre de 5, ayant assisté à la délibération du procès et au jugement, 4 livres; – au greffier, pour avoir recueilli les voix et suffrages de l'assistance et dressé le dicton de la sentence, 60 sous. » – Mémoire du clerc de l'œuvre: pour 6 hommes qui ont porté 6 torches à la procession du prisonnier jusques après la messe, 30 sous; – pour 1 mai; de la feuille et des herbes à semer au chapitre et à la chambre, 15 sous. – « Mémoire de plusieurs sortes de musique qu'il a esté nécessaire de faire acheter à Paris, tant messes que motets et chansons: 6 livres de motets de monsieur Auxcousteaux, maistre de la Sainte Chapelle, 70 sous; – 6 autres livres de chansons du même auteur, 70 sous; – 2 messes de M. Titelouze, l'une à 6 parties, l'autre à 4, 65 sous; – 5 messes de M. Fremart, 10 livres; – 2 autres à 5 parties, l'une de M. Auxcousteaux, l'autre d'un appelle Le Tellier maître de la musique de Châlons, 4 livres; – 3 messes à 4 parties, de M. de Bournonville, 75 sous; – 2 autres messes, une de *Requiem*, de M. Du Caurroy, l'autre, d'un appelé Lauverjat, 60 sous. » – 25 octobre 1643, bénédiction de l'aître de la cathédrale. – 7 août 1644, *Te Deum* pour la reddition de Gravelines.

G. 2691. (Liasse.) – 135 pièces, papier.

1644-1645. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mouton neuf pour la cloche Guillaume en la tour des Onze cloches. – Travaux exécutés par Noël d'Yvetot, maçon, aux fontaines et sur l'église. – Achat de 3 plaques de fer pour faire des tableaux de jubilé, 8 livres. – A Toussaint Poullain, orfèvre, pour un réchaud et grand bassin d'argent, 372 livres. – Marché fait entre la fabrique, d'une part, et Nicolas Le Roux et Simon Le Cousturier, vitriers à Rouen, d'autre part, pour le lavage et nettoyage de toutes les vitres de la chapelle de la Sainte Vierge: on prend pour échantillon le premier demi-panneau du second montant de la 3^e forme de vitre de ladite chapelle, vers l'archevêché, au-dessous des armes de l'archevêque de Flavacourt; – la réparation se fera en verre semblable, mêmes couleurs et figures. – Visite du travail par les vitriers Jean Rezoche et Guillaume Le Vieil; – François Le Vieil et Marguerin Pinchon. – Demande de secours adressée au chapitre par Jacques Le Febvre, organiste de la cathédrale, accablé d'infirmités et tombé dans le dénûment; – on lui accorde 10 livres, et peu de temps après on fournit 5 aunes de toile pour l'ensevelir. – A David du Petit-Val, pour l'impression de 2,400 directoires, 50 livres. – Mémoires et quittances des brodeurs Philippe Bigot et Noël de Ledecourt. – Mémoire de Theroulde, chirurgien des enfants de chœur. – 2 enfants de chœur malades de la petite vérole. – Mention des cloches de l'*Esquelle* et de *Mortuaire*. – Sonnerie pour l'ouverture du jubilé, le 26 mars 1645. – *Te Deum* pour la prise de Rose, le 19 juillet 1645. – Pour 300 de cire jaune de Bretagne, 300 livres 8 sous. – 16 journées d'ouvrier, 14 livres 8 sous. – Journée de manœuvre, 10 sous.

G. 2692. (Liasse.) – 98 pièces, papier.

1645-1646. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Oh transporte en la loge aux maçons 3 grandes tables de marbre dont l'archevêque avait fait don à l'église. – Mémoires d'un charpentier « qui avait fourni 3 chouques placées dans les voûtes pour passer les cordes qui portent les grands chandeliers de fer, et qui avait *écharfaudé* une des cloches de la tour des Onze cloches; » – du brodeur de Ledecourt; – de Noël Theroulde, chirurgien des enfants de chœur; saignées très-fréquentes. – Pour un étui à mettre un réchaud d'argent qui sert à l'autel, 8 livres. – A Didier Guiot, écuyer, on offre comme cadeau 4 bouquets de fleurs qui ont coûté 4 livres. – Fournitures faites aux enfants de chœur: aux grands, 6 petits livres à 5 sous pièce; – à Gilles, une ardoise et une main de papier réglée en musique et une autre pour écrire, 22 sous; – aux deux grands, à chacun une ardoise, 12 sous; – 1 dictionnaire commun, 10 sous; – un *Dispautier*, un papier pour commencer à composer, un autre papier d'exemples, 16 sous.

G. 2693. (Liasse.) – 126 pièces, papier.

1648-1649. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Poullain, orfèvre, pour avoir refait le bâton cantoral et redoré plusieurs figures dudit bâton, 40 livres. – Au sieur de Villars, facteur d'orgues, pour plusieurs travaux aux orgues, 20 livres. – A Mathieu Touzé, fondeur, demeurant à Rouen, 200 livres ; – 60 livres à déduire sur ce qui lui est dû pour l'ouvrage et perfection d'un aigle servant à chanter les leçons dans le chœur. – Mention de matériaux, provenant de la loge aux maçons et des environs, portés au heurt. – A Adrien Nantier, pour avoir écrit le collectaire de l'église, contenant 30 cahiers, plus la table du chapitre, la table de derrière le chœur, la table de la réduction du blé, 65 livres ; – au même. 20 livres sur l'ouvrage du diétaire par lui commencé. – A Pierre Daubin, peintre, pour avoir peint et doré les lettres capitales dudit collectaire, 15 livres. – A maître Nicolas Mouton, parcheminier, pour 32 cahiers de vélin pour faire le collectaire, 12 livres ; – au même, pour avoir fourni 31 cahiers de vélin pour faire le diétaire, 27 livres. – Fournitures pour les enfants de chœur : A David du Petit-Val libraire, pour une bible en latin et en français, 10 livres ; – chez la veuve Manassés, un dictionnaire commun un dictionnaire de Pajot, 3 *élégances*, 3 petites syntaxes 7 catéchismes, 1 petit office de la Vierge, le tout 4 livres 11 sous ; – 4 mains de papier, 12 sous. – Achat de plumes, d'écritoires et d'encre en *birrectes*. – Journée de manœuvre et de batteur de ciment, 12 sous.

G. 2694. (Liasse.) – 148 pièces, papier.

1649-1650. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – On descend dans la loge aux maçons le marteau de Georges d'Amboise ; 5 ouvriers employés à cette besogne, 25 sous par jour. – On refait et on ressoude le batail de cette cloche. – On maçonne et on relève « les tombes qui étaient enfondrées en la sous-aile et allée delà cathédrale de Rouen et en la nef. » – Mémoires des sieurs Housset, médecin, Michel De la Barre, chirurgien. – 4 livres 1 sou à deux marqueurs qui portèrent au *lieu de santé* l'enfant de chœur Édeline, qui était malade ; 80 livres à Sandrin, éventeur, « savoir 30 livres pour la nourriture de lui et de trois hommes qui vaquèrent par 5 jours à éventer la maison des enfants de chœur, etc.. » – Au sieur Neufville, musicien, pour avoir donné des leçons auxdits enfants pendant un mois, 20 livres. – On achète. pour eux, chez la veuve Manassés, 2 dictionnaires, 6 petites syntaxes de Pajot, 6 catéchismes, 2 paires d'Heures, le tout 4 livres 10 sous ; – chez la même, 2 petits *Despautères*, 20 sous ; – 2 dictionnaires, 36 sous ; – un *Thésaurus novus*, 10 sous ; – 3 petites Heures, 15 sous. – A Nantier, pour avoir fait le directoire, 6 livres ; – à du Petit-Val, pour l'avoir imprimé, 50 livres ; – à Marin Du Souillet, libraire, pour avoir imprimé 1,800 bulles pour les *lacticines*, 16 livres.

G. 2695. (Liasse.) – 155 pièces papier.

1650-1651. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Travaux de maçonnerie sur les voûtes de l'église. – Journée de maçon, 20 sous. – A Mathieu Poullain, orfèvre, pour un bougeoir d'argent qui fut offert à l'évêque de Memphis, 39 livres (quittance du 20 décembre 1650). – Mémoire de Louis Thibault, chirurgien. – Médicaments fournis aux enfants de chœur. – A David Ferrand, pour l'impression des feuilles des *lacticines*, 16 livres. – Taxe à l'exécuteur des hautes œuvres pour avoir, conformément à une sentence de la haute justice du chapitre, fait faire réparation honorable, tête et pieds nus, à Léon Delamare devant le grand portail, et pour l'avoir fustigé nu de verges, aux 3 principales portes de l'église.

G. 2696. (Liasse.) – 84 pièces, papier.

1653-1654. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – « A Thomas Granger, taillandier, pour refaire de neuf, de fer d'Espagne, le batail de Marie d'Estouteville qui étoit rompu, 40 livres. » – A Ferrand, libraire, pour l'impression des bulles des *lacticines*, 16 livres. – A Guillaume Martin, clerc de l'œuvre, pour prendre garde à la porte du chœur, les dimanches et fêtes, 10 livres. – Acheté chez Delaville, pour les enfants de chœur : 4 *Méthodes curieuses*, 32 sous ; – 6 petits *Despautères*, 4 livres 10 sous ; – 2 douzaines de catéchismes, 24 sous ; – 4 dictionnaires, 4 livres ; – 2 paires de petites Heures, 30 sous ; – 20 rudiments, 45 sous.

G. 2697. (Liasse.) – 133 pièces, papier.

1654-1655. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Au sieur René Dudot, peintre, pour un tableau destiné à la sacristie, 60 livres (quittance de cet artiste). – A Jacques Doucin, maître sculpteur à Rouen, pour le dernier paiement de la contretable de la sacristie, 125 livres. – Permission à Joseph de Beaussieur, prêtre du diocèse de Bayeux, habitué en la cathédrale, d’y confesser et de porter les draps et habits de l’église. – Joint à cette permission une ordonnance du chapitre, du 29 novembre 1653, rendue sur la réquisition du promoteur, laquelle propose 2 confesseurs (Radou et Guillaume Tollu), de capacité et probité exemplaires, aux dépens de la fabrique, pour entendre, en la cathédrale, les confessions des fidèles. – Quittances de Le Boullenger, maître des enfants de chœur ; – de Jouyse, docteur en médecine ; – de Louis Thibaut, chirurgien. – Fournitures pour lesdits enfants : *Despautère*, 12 sous ; – 8 catéchismes, 8 sous ; – 3 rudiments, 9 sous ; – 1 quarteron de plumes, 2 sous. – Journée de plombier travaillant à la pyramide, 30 sous ; – de brodeur, 18 sous. – 76 livres et demie de cire jaune de Bretagne, 102 livres, 15 sous. – Sonnerie de Rigaud au couvre-feu pendant le séjour de l’archevêque à Rouen, du 30 octobre 1654 au 19 novembre, du 24 novembre au 31 décembre, du 23 janvier 1655 au 19 février, du 4 mai au 17 mai, du 22 mai au 4 juin, 111 jours payés à raison de 3 sous 4 deniers par jour. – *Te Deum*, le 6 septembre 1654, pour la levée du siège d’Arras ; – on fait sonner, pour l’appel du *Te Deum*, Georges d’Amboise et Marie d’Estouteville en volée par 32 hommes.

G. 2698. (Liasse.) – 135 pièces, papier.

1655-1656. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Réparations et réédifications au comble de la tour des Onze cloches. – Raccoutrages exécutés par Michel Poullain, orfèvre. – Mémoire de Roger Bezoche, vitrier : pour 2 grands carreaux de verre remis à la châsse du corps saint, 1 livre 8 sous. – Journée de plâtrier, 25 sous ; – de manœuvre, 15 sous. – Mémoires de M. Jouyse, médecin ; – de Louis Thibault, chirurgien. – Au sieur Tourneroché, pour confesser en la cathédrale, gages annuels de 50 livres. – Au sieur G. Tollu, sous-pénitencier, 100 livres. – Canons enluminés par Claude Cuillier, préposé à la petite sacristie, 15 livres. – Achat de livres, etc., pour les enfants de chœur : un *Despautère*, 15 sous ; – un rudiment et un catéchisme, 3 sous 6 deniers ; – une paire d’Heures, 3 sous ; – un livre à thème et 3 catéchismes, 8 sous ; – 4 livres à thèmes, 10 sous. – 2 mains de papier, 8 sous. – Pour 4 bandeaux, à l’usage des enfants de chœur qui ont reçu la confirmation, 2 sous.

G. 2699. (Liasse.) – 212 pièces, papier.

1656-1657. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Raccoutrages d’orfèvrerie par l’orfèvre Michel Poullain. – Travaux de vitrerie exécutés par Guillaume Le Vieil. – Ardoise achetée pour le clocher de Notre-Dame. – Mémoire de Louis Thibault, chirurgien. – Quittances de G. Tollu et de Nicolas Tourneroché, confesseurs à la cathédrale. – Journée de plâtrier, 25 sous ; – de manœuvre, 14 sous ; – de garçon plâtrier, 6 sous ; – de brodeur, 22 et 20 sous. – Millier de tuile de Barneville, 11 livres. – *Te Deum* chanté en la cathédrale, le 6 octobre 1656 et le 8 août 1657.

G. 2700. (Liasse.) – 196 pièces, papier.

1657-1658. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Marché fait avec Jean Granger, blanchœuvre, pour refaire, ressouder, recharger le battant de la cloche Georges d’Amboise, 300 livres ; – ayant perdu sur ce marché, on lui accorde 30 livres comme récompense. – Le même refait, pour 50 livres, le marteau de Marie d’Estouteville. – Raccoutrages d’orfèvrerie par Michel Poullain. – 100 livres de gages annuels à Le Vieil, vitrier, pour l’entretien des vitres de l’église. – Importants travaux de broderie ; brodeurs et brodeuses payés à raison de 22 sous par jour. – Journée de plâtrier, 25 sous ; – de manœuvre, 14 sous. – Vin présenté à M. Gaulde, pour le sermon de l’Ascension, 5 livres 10 sous. – Pour le port des directoires, à Quasimodo, 42 sous. – A Geneviève Le Sonneur, épouse de David du Petit-Val, pour l’impression des directoires, 60 livres. – Notes de Ballard, imprimeur de musique à Paris : Morceaux achetés par M. Yart, organiste, pour les enfants de chœur : – de Bournonville, *Nunc dimittis*, à 5, 20 sous ; – *J’ay senti les 2 maux*, à 5, 20 sous ; – *Ave Maria*, à 4, 16 sous ; – de Du Caurroy, *Missa pro defunctis*, à 5, 30 sous ; – de Titelouze, *Votiva*, à 4, 16 sous ; – de Gosset, *Gaudeamus omnes*, à 5, 20 sous ; – de Le Tellier, *Allons-y gayement*, à 5, 20 sous ; – autres morceaux de Aux-Cousteaux, Fontenay, Lauerjat, Florent dit François, de Bournonville le jeune, d’Helfert ; – total du prix de ces divers morceaux,

25 livres. – Au messenger de Paris, pour les avoir apportés, 20 sous ; – acheté pour les enfants de chœur : 3 *Despautères*, 36 sous ; – 2 livres de thèmes, 10 sous ; – 5 paires d'Heures et 3 catéchismes, 18 sous ; – 2 mains de papier, 12 sous. – A Jean Tassel, coûtre de l'église, pour avoir fait sonner la cloche Thibault, aux fêtes semi-doubles pendant un an, 20 livres. – Pour la sonnerie du service de M. de Chanvallon, par ordonnance du chapitre, 1^{er} décembre 1657, 8 livres. – Prières pour la maladie du Roi, 24 juin 1658 (Georges d'Amboise sonnée en volée par 24 hommes). – *Te Deum* pour la guérison du Roi, le 5 août (Marie d'Estouteville sonnée en volée pour l'appel). – Autre *Te Deum*, le 20 septembre de la même année.

G. 2701. (Liasse.) – 115 pièces, papier.

1658-1659. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Laurent le Métayer, pour avoir nettoiyé et balayé les voûtes de l'église, comme on a accoutumé de faire tous les 2 ans, 65 livres. – Verre fourni par Guillaume Le Vieil, vitrier, pour les maisons de la fabrique, à raison de 4 sous 6 deniers le pied. – 6 journées de plâtrier, 7 livres 10 sous ; – 5 de manœuvre, 3 livres 10 sous ; – 4 de maçon, 5 livres ; – 3 de manœuvre, 1 livre 10 sous ; – autre manœuvre payé 16 sous par jour. – Fournitures aux enfants de chœur : 15 mains de papier à 4 sous la main ; – 3 écritoires à 3 sous pièce ; – 3 livres à thème à 3 sous pièce ; – 2 autres à 18 deniers pièce ; – 10 catéchismes à 18 deniers pièce ; – 2 rudiments à 2 sous 6 deniers pièce ; – pour des *Épîtres de Saint Jérôme*, 10 sous ; – pour des *Épîtres familières de Cicéron*, 3 sous ; – pour 5 paires d'Heures, 17 sous ; – pour 3 *Méthodes nouvelles*, 75 sous. – Jacques De La Ville, relieur.

G. 2702. (Liasse.) – 111 pièces, papier.

1659-1660. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Travaux de réparation de verrières exécutés par Guillaume Le Vieil ; « il remet plusieurs panneaux de verre peint à la chapelle monsieur Saint-Etienne, qui étaient tombés par la force des vents ; – un grand panneau de verre blanc avec une bordure à la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul ; – démonte et replace, au haut de l'église, 25 panneaux qui en avaient été enlevés lorsqu'elle fut nettoiyée. » – Petit bâtiment neuf construit dans la loge aux maçons. – Journée de plâtrier, 25 sous ; – de manœuvre, 14 sous ; – de brodeur, 22 sous. – Fournitures pour les enfants de la maîtrise : main de papier, 4 sous ; – 6 écritoires à 3 sous pièce ; – 3 livres à thème, 15 sous ; – 1 méthode latine, 25 sous ; – 1 méthode grecque, 25 sous ; – livres de prières, 30 sous ; – 3 paires d'Heures, 9 sous ; – le *Manuel de Saint Bernard*, pour expliquer, 10 sous ; – 1 rudiment, 2 sous ; – 2 catéchismes, 2 sous ; – pour trois bandeaux de confirmation, 2 sous 6 deniers. – Quittance imprimée de Laurent Hardouyn, receveur de M. le duc de Vendosme en sa baronnie du Vivier et bourg de Darnétal. – *Te Deum* pour le mariage du Roi ; Georges d'Amboise sonnée en volée par 30 hommes.

G. 2703. (Liasse.) – 153 pièces, papier.

1660-1661. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Raccoutrages d'orfèvrerie exécutés par Michel Poullain. – Mémoire de Jean Pranger, blanchœuvre, pour avoir reforge la poire du battant de la cloche Thibault. – 8 canons de vélin appliqués aux missels. – 60 livres à Geneviève le Sonneur, veuve de David du Petit-Val, imprimeur du Roi, pour l'impression des directoires. – Quittance de Jacqueline de Ledecourt, brodeuse ; – pour marque, une tête de femme.

G. 2704. (Liasse.) – 133 pièces, papier.

1662-1662. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Payements faits à Desenclos et Thierry, facteurs d'orgues, pour la réparation des orgues de la cathédrale. – Pavage de la cour de la loge aux maçons. – Raccoutrage d'orfèvrerie par Michel Poullain. – A Guillaume Le Vieil, peintre vitrier, pour l'entretien des vitres de la cathédrale, 100 livres. – Pour le port des directoires, à *Quasimodo*, 35 sous. – Mémoire de M. Jouyse, médecin. – A Thibault, chirurgien, pour une année de la rasure des enfants de chœur, pour les avoir saignés et médicamentés, 25 livres. – A Geneviève Durant, pour les bouquets et *bourlets* de fleurs qu'elle a fournis aux fêtes du Saint-Sacrement, 60 sous. – Quittance de G. Tollu, sous-pénitencier, et de Nicolas Tourneroche, confesseur pour le chapitre. – Fournitures pour les enfants de chœurs : 1 crucifix, 40 sous ; – 2 *benoistiers*, 8 sous ; – 3 méthodes latines, 75 sous ; – 1 paire d'Heures, 3 sous ; – 1 douzaine de catéchismes 12 sous ; – 4 rudiments, 10 sous ; – 1 Phèdre, 10 sous ; – 2 *Dialogues de Cordier*,

6 sous ; – 2 autres *petits dialogues*, 5 sous. – 21 octobre 1661, ouverture des quarante heures ; – 6 novembre de la même année, *Te Deum* pour l'heureuse naissance du Dauphin ; – pour l'appel du *Te Deum* fait sonner par 46 hommes Georges d'Amboise et toutes les cloches de la tour Saint-Romain. – A la veuve du còtre, pour avoir fait sonner la cloche Thibault, aux fêtes semi-doubles, 5 livres.

G. 2705. (Liasse.) – 165 pièces, papier.

1662-1663. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Réparation des ruines occasionnées par le vent en plusieurs endroits des combles, sur le chapitre, sur la bibliothèque et sur les basses voûtes de l'église du côté de la cour d'Albane. – A Jean Pranger, 30 livres pour une réparation à la cloche de Thibault, et pour avoir ressoudé le marteau de Nicolas. – A Guillaume Le Vieil, peintre vitrier, pour l'entretien des vitres de la cathédrale, 100 livres (gages annuels) ; – au même, pour avoir remis un grand panneau de verre blanc en la chapelle des Jardins, 2 livres ; – en la chapelle de Saint-Fiacre un grand panneau de verre peint « qui a nécessité établie avec le moulinet, 10 livres » ; – en la chapelle de M. de Chalon, un grand panneau de verre neuf, avec 8 bordures et un losenge de verre peint, 8 livres. – Quittance de G. Tollu, sous-pénitencier.

G. 2706. (Liasse.) – 120 pièces, papier.

1663-1664. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Procès au parlement, entre la fabrique, d'une part, et les sieurs Pierre Desenclos, et Pierre Thierry, facteurs d'orgues, d'autre part, pour travaux faits aux orgues de la cathédrale. – On fait venir comme experts Pierre Cauchois, facteur d'orgues de Paris, qui se logea à l'*Ecu*, près du pont de Robec, et Jean Le Febvre, religieux carme, facteur d'orgues et organiste. – A Guillaume Le Vieil, peintre vitrier, pour l'entretien des vitres de l'église, gages annuels de 100 livres. – Demande d'augmentation de gages adressée aux chanoines par Nicolas Tourneroché, qu'ils avaient chargé de leur confessionnal, charge qu'on nommait autrefois *garde angelot*. – Au chapelain Digouville, pour avoir raccommoqué le missel du grand autel et écrit les serments de l'évêque d'Évreux et de l'abbesse de Saint-Aubin, 40 sous. – Fournitures pour les enfants de chœur : une rame de papier, 65 sous ; – 1 paire d'Heures, 3 sous ; – 1 dictionnaire, 15 sous ; – 2 nouvelles méthodes et un rudiment, 52 sous 6 deniers ; – 2 petits *dialogues* » 5 sous ; – 3 catéchismes, 3 sous ; – 1 *dialogue de Vivés*, 4 sous. – Journée de plâtrier, 25 sous ; – de manœuvre, 14 sous.

G. 2707. (Liasse.) – 135 pièces, papier.

1664-1665. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittances des imprimeurs Laurent Maurry et Viret ; le premier imprime les bulles des *lacticines*, le second les directoires. – Quittance de G. Tollu, sous-pénitencier. – Mémoire de Louis Thibault, chirurgien des enfants de chœur : « Pour l'année de la façon de leur poil, 12 livres ; – pour avoir saigné Robert le Roux cinq fois et lui avoir appliqué des ventouses, 4 livres ; – pour avoir saigné Jean Collas deux fois, 2 sous. » – Fournitures pour les dits enfants : 1 rame de papier, 62 sous ; – 6 catéchismes et 3 rudiments, 12 sous ; – une nouvelle méthode, 25 sous. – Journée de paveur, 30 sous ; – de manœuvre, 14 sous. – Prières pour obtenir du ciel la guérison de la Reine mère, le 20 novembre 1664 et le 4 juin 1665.

G. 2708. (Liasse.) – 164 pièces, papier.

1665-1666. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Ouvrages de charpenterie pour la cloche de Marie d'Estouteville ; – on refait la grande roue de la tour des Onze cloches. – A Guillaume Le Vieil, pour l'entretien des vitres de la cathédrale, gages annuels de 100 livres ; – pour avoir lavé les vitres de la chapelle des Jardins, 18 livres. – On fait venir de Paris des motets et des chansons de M. Dumont, maître de la musique du Roi. – Fournitures pour les enfants de chœur : 2 rudiments et une paire d'Heures, 15 sous. – A Viret, imprimeur du Roi et de l'archevêché, pour 2,500, directoires, 60 livres. – Quittance de G. Tollu, sous-pénitencier de la cathédrale. – Journée de plâtrier, 25 sous ; – de manœuvre, 14 sous.

G. 2709. (Liasse.) – 248 pièces, papier.

1666-1667. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pain fourni par Adrien Laurence, concierge des prisons de la cour ecclésiastique de Rouen : – à Marie Harel, 48 jours à 3 sous 4 deniers par jour, du 4 juin au 21 juillet ; – pour les gîtes et gardes de la dite Harel, du 20 mai au 21 juillet, 60 sous, à raison de 3 sous 4 deniers par jour. – Ordonnance du chapitre, du 5 janvier 1667 portant « qu'il sera payé annuellement à Nicolas Desmelliers, 100 livres pendant son imbécillité d'esprit ; cependant le dit Desmelliers déclaré habitué dans l'église, attendu même, que revenant en convalescence d'esprit, il aura la 1^{re} place vacante au collège d'Albane et Darnétal, avec les prérogatives de son antiquité et première réception de chapelain. » – Mémoire de la veuve du clerc de l'œuvre : « A la fête de Saint Remy, pour avoir placé le luminaire à tous les piliers, aux chapelles et aux 2 croix ; – pour avoir tendu et détendu la chapelle Saint-André, le jour de la fête du dit saint ; – le jour de la Purification, pour avoir mis les 3 pierres qui servent de chandeliers aux 3 gros cierges et avoir placé le pied du ténébrier pour recevoir les dits cierges. » – Quittance de M. Dufour, abbé d'Aulnay, chanoine ; – de Dupuis et Etienne Morin, brodeurs ; – des imprimeurs Viret et Maurry ; – de Guillaume Le Vieil, vitrier ; – de Le Boullenger, maître des enfants de chœur. – Mémoires d'André Tassel, sonneur : pour une année de la cloche de demi-double, 10 livres ; – 20 janvier 1667, *Te Deum* pour la naissance de Madame de France ; – 24 avril, même année, *Te Deum* pour la canonisation de Saint François de Salles ; – Georges d'Amboise sonnée par 28 hommes.

G. 2710. (Liasse.) – 158 pièces, papier.

1667-1668. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Guillaume Le Vieil, vitrier, gages annuels de 100 livres ; – au même, pour avoir fait 3 châssis à papier huilé à la maison du brodeur, 3 livres ; – au même, pour 3 vitres de verre blanc qu'il a mises à la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul, 75 livres. – A un serrurier, pour avoir fait 450 clavettes pour tenir les vitres de ladite chapelle, à raison d'un sou la clavette, 22 livres 10 sous ; – pour avoir soudé une barre qui tient lesdites vitres, 8 sous ; – pour avoir fait 15 verges servant à tenir les vitres, pesant 22 livres et demie, à raison de 4 sous 6 deniers. – Quittances de G. Tollu, sous-pénitencier ; – de Nicolas Tourneroché, préposé au confessionnal de Messieurs ; – de Farin, chapelain ; – des imprimeurs Viret et Laurent Maurry, pour les directoires et les pardons ; – de Jean Jores (pour avoir relié 4 missels, 14 livres.) – Journée de paveur, 30 sous ; – de plâtrier et de maçon, 25 sous ; – de manœuvre, 14 sous. – Mémoire du sonneur André Tassel. – 26 décembre 1667, clôture du jubilé ; – 8 juin 1668, *Te Deum* pour la naissance du duc d'Anjou. – Au *Te Deum*, pour la réduction de la Franche-Comté, Georges d'Amboise sonnée en volée par 28 hommes.

G. 2711. (Liasse.) – 175 pièces, papier.

1668-1669. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A un charpentier, pour avoir tourné et remplacé la cloche de Robin de Lhuis, 13 journées d'homme, 16 livres. – Paiement fait à Marie Agasse, veuve du sieur Desenclos, « pour la refaction des orgues de l'église. » – Travaux de plomberie à la pyramide de la cathédrale. – A Guillaume Le Vieil, peintre vitrier, gages annuels de 100 livres. – Quittances des imprimeurs Viret et Laurent Maurry : le premier reçoit 60 livres pour 2,500 directoires ; le second, 24 livres, pour 1,800 feuilles de pardons. – Quittances des sous-pénitenciers G. Tollu et de Tourneroché et de Judith Bretteville, nièce et héritière de ce dernier. – Journée de plâtrier et de maçon, 25 sous ; – de leurs manœuvres, 14 sous. – 28 avril 1669, actions de grâces pour l'entière cessation de la maladie contagieuse.

G. 2712. (Liasse.) – 155 pièces, papier.

1669-1670. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Claude de Villers, facteur d'orgues, pour l'entretien des orgues de la cathédrale, gages à l'année, 40 livres, – Ecurage des caroles du chœur par Mathieu Touzé, fondeur. – « A Martin Le Poutier, pour avoir fait 2 figures au ténébrier et raccommodé les pieds d'icelui, 13 livres 10 sous. » – A Guillaume Le Vieil, 3 panneaux de verre neuf contenant 27 pieds, payés à raison de 4 sous 6 deniers le pied. – A Jean Viret, imprimeur, pour avoir imprimé le martyrologe, 50 livres. – A M. Bobée, chapelain, pour avoir corrigé le directoire, 10 livres. – Leçons ajoutées par M. Digouville, chapelain, aux livres du chœur : 24 leçons des octaves de la Conception, oraison en 3 leçons de saint François de Sales, l'oraison de saint Bruno, 2 leçons de sainte Thérèse. – Achat de 54 peaux de vélin, à 12 sous

6 deniers la feuille, en tout 33 livres 15 sous. – Recette des deniers provenant de la permission des *lacticines*. – Quittances de Laurent Maury, imprimeur ; – du sieur Brocard, libraire (pour 2 bréviaires, 9 livres) – de Louis Thibault, chirurgien ; – de M. Bachelier, maître barbier (gages à l'année pour raser les enfants de chœur). – Journée de paveur, 30 sous ; – de brodeur et de maçon, 25 sous ; – de plâtrier, 25, 22, 20 sous ; – de manœuvre, 14 et 12 sous. – Millier de tuile, 10 livres. – Prières en actions de grâces pour la convalescence de l'archevêque, 29 septembre 1669 ; – prières pour sa guérison, 15 décembre ; – prières en actions de grâces pour son entier rétablissement, 2 février 1670.

G. 2713. (Liasse.) – 324 pièces, papier.

1670-1671. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittance du sous-pénitencier G. Tollu ; – de Guillaume Le Vieil, vitrier ; – des imprimeurs Viret et Maury. – A maître Digouville, chapelain, pour avoir corrigé la table du cierge pascal, 2 années, 4 livres ; – pour avoir écrit dans le *Livre d'ivoire* pour MM. de Coutances et d'Avranches, 40 sous ; – pour avoir écrit le salut de M. de Bimorel dans le cérémonial, 40 sous. – Au sieur Bachelier, maître barbier, pour avoir rasé pendant une année les enfants de chœur, 30 livres. – « Pour avoir doré de fin or en azur la montre d'orloge de l'église, peint la cage de couleur de bois de luth, 36 sous. » – Journée de plâtrier et de maçon, 25 sous ; – de manœuvre, 14 sous. – Millier d'ardoises, 26 livres.

G. 2714. (Liasse.) – 134 pièces, papier.

1671-1672. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire des frais faits pour la mitre de la cathédrale ; – 50 livres à Jeanne-Marie de Bauquemare, supérieure du 1^{er} monastère de la Visitation (fournitures pour l'ouvrage de la mitre.) – Quittance de Guillaume Le Vieil, peintre vitrier ; – de G. Tollu, sous-pénitencier. – 15 mai 1672, quarante heures pour la prospérité des armes du Roi. – 20 mai, service de feu M. Caresmel. – « 31 mai, jour du synode, fut sonnée Marie d'Estouteville pour l'appel de la procession et pendant icelle, où estoient tous les curés du diocèse, avec MM. du chapitre, pour 8 hommes qui ont sonné ladite cloche, à chacun 3 sous. » – Le 20 juin, *Te Deum* pour la prise de Rimbergue. – 27 juin, *Te Deum* pour l'heureuse naissance de M. le duc d'Anjou. – 10 juillet, *Te Deum* pour la reddition d'Utrecht.

G. 2715. (Liasse.) – 218 pièces, papier.

1672-1673. Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Ferrures aux cloches d'*Ouynet* et du *Pyramide*. – Battant refait à la petite Marie des Onze cloches. – Quittances d'Yart, organiste ; – de Guillaume Le Vieil, peintre vitrier ; – de Louis Thibault, chirurgien ; – de Bachelier, maître barbier (la rasage des enfants de chœur ne se faisait plus par le chirurgien).

G. 2716. (Liasse.) – 114 pièces, papier.

1673-1674. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – 214 livres de cire jaune achetées chez un épicier-cirier de Mortain, à raison de 110 livres 10 sous le cent. – Journée de paveur, 25 sous ; – de manœuvre, 14 sous. – Quittance de la main de Farin (l'historien de Rouen) ; il reconnaît avoir touché 75 livres, comme héritier de son frère feu M^e Gilles Farin, sacristain de la cathédrale.

G. 2717. (Liasse.) – 104 pièces, papier.

1674-1675. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire de Guillaume Le Vieil, peintre vitrier ; 6 panneaux de verre blanc neuf, contenant 24 pieds à 4 sous 6 deniers le pied. – Mémoire de ce qui a été fourni à Jean Du Parc, prisonnier en la prison du chapitre : chaque jour un pain de 2 marques, 1 chopine de cidre et pour 6 blancs de viande ; du 17 octobre au 2 novembre 1674, 102 sous ; – gîte et garde pendant 16 jours, à raison de 3 sous 4 deniers par jour, 53 sous 4 deniers.

G. 2718. (Liasse.) – 84 pièces, papier.

1673-1676. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittance de Jacques Boyvin, organiste. – A Jacques Germont, marchand épicier à Mortain, pour 204 livres de cire jaune,

229 livres. – Au sieur Lemoyne, maître des buvettes du palais, pour 6 bouteilles de vin livrées au prédicateur du jour de l'Assomption, 4 livres 10 sous.

G. 2719. (Liasse.) – 101 pièces, papier.

1676-1679. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – 8 mars 1677, « pour 20 aunes de toile verte calendrée pour faire un rideau pour mettre derrière la chaize du prédicateur au-devant de la vitre, à 18 sous l'aune. – Le mardi 13 juillet, pour le souper et le boire de 4 maçons qui travaillèrent pendant la nuit à rasseoir la tombe où est inhumé M. d'Estouteville, 2 livres 10 sous. » – A Minedorge, faiseur d'instruments, pour 2 violons fournis aux enfants de chœur, 18 livres. – Journée de plombier, 30 sous; – de maçon, 25 sous; – de manœuvre, 14 sous.

G. 2720. (Liasse.) – 123 pièces, papier.

1677-1698. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittances d'Anquetin et de Le Febvre, facteurs d'orgues; – de Jacques Boyvin, organiste (440 livres par an). – A E. Viret, pour l'impression du directoire et des bulles pour les *lacticines*, 84 livres; – à Bobée, chapelain, pour la correction du directoire, 15 livres. – Journée de plâtrier, 22 sous; – de manœuvre, 14 sous.

G. 2721. (Liasse.) – 129 pièces, papier.

1678-1679. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittance de M. Pigny, médecin, pour soins donnés aux enfants de chœur. – A Jacques Boyvin, organiste de la cathédrale, pour ses gages de l'année, 440 livres. – 302 livres de cire jaune à 116 livres le cent; – 400 livres à 114 livres le cent. – Journée de plâtrier, 25 et 22 sous; – de manœuvre, 14 sous.

G. 2722. (Liasse.) – 147 pièces, papier.

1679-1680. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Bobée, chapelain, pour la correction du directoire, 15 livres. – Pour la natte du chœur, 65 livres. – Mémoire de ce qui a été dépensé dans la maladie des enfants de chœur qui ont eu la petite vérole.

G. 2723. (Liasse.) – 79 pièces, papier.

1685-1686. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Au sieur Auber, fondeur, 150 livres à bon compte sur le marché avec lui fait pour la fonte de la cloche; – grande et petite brique fournies pour la façon de la cloche, 60 livres; – argile, 63 livres 15 sous. – 19 journées de manœuvre, à 14 sous la journée, pour fendre le bois et descendre le métal des cloches cassées. – 16 journées de manœuvre pour déterrer la cloche nouvellement fondue, la tirer de sa fosse, la vider et nettoyer tant dehors que dedans, 12 livres 2 sous.

G. 2724. (Liasse.) – 96 pièces, papier.

1686-1687. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Visite faite par M. Baptiste Tisserand, architecte et voyer pour le Roi au bailliage et vicomte de Rouen, des ouvrages de maçonnerie faits par Jacques Gravois, maître maçon de l'hôtel commun de Rouen, en une maison appartenant au chapitre. – Achat de 3,000 d'ardoise d'Angers, carrée forte, à 33 livres, 99 livres. – Quittance de Le Vieil, peintre vitrier; – de Bobée, chapelain, rédacteur du directoire.

G. 2725. (Liasse.) – 95 pièces, papier.

1688-1689. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire des ouvrages faits et livrés pour les orgues de la cathédrale par M. Charles Le Hec, 381 livres. – A M. Linant, pour une année de sa résidence en la bibliothèque, 250 livres.

G. 2726. (Liasse.) – 98 pièces, papier.

1689-1690. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire des livres que la veuve Viret a fournis pour les enfants de chœur: 2 dictionnaires grec-latin, 30 sous; – 2 dictionnaires de Pajot, 24 sous; – 2 première partie de Behourt, 12 sous; – 4 rudiments en carte, 10 sous; – 4 catéchismes en parchemin, 3 sous; – 1 Frontin latin, 3 sous; – 5 Florus, 20 sous; – 6 catéchismes de Canisius, 6 sous; – 4 *Grammaticae faciliores*, 10 sous; – *l'Apparat françois*,

4 livres 10 sous; – 4 *Particules* de Turselin, 1 livre 8 sous; – 1 exemplaire des *Particules* de Pomey, 5 sous; – 1 exemplaire des *Sages entretiens*, et des *Pensées chrétiennes*, 3 sous. – A Denis Bobée, chapelain, 15 livres pour avoir pris soin de la composition du directoire. – A Marguerite de Manneville, veuve d'Eustache Viret, pour l'impression des bulles des *lacticines* et du directoire, 84 livres. – Quittances de Guillaume Le Vieil. – Réparation « des ornements blancs de racines. » – Réparation de la couverture de la chapelle ancienne de Saint-Mellon, ruinée par la chute de plusieurs pierres de la tour Saint-Romain.

G. 2727. (Liasse.) – 78 pièces, papier.

1690-1691. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittance de M. Linant, bibliothécaire du chapitre, et de M. de Malhortie, sacriste de la cathédrale. – Mention de l'ouragan qui eut lieu le 11 mars 1691: il renversa sur les combles de la petite sacristie et sur le toit de la maison du clerc de l'œuvre une partie du tympan à claire-voie placé au-dessus du portail de la Calende. – Mémoires des réparations nécessitées par cet ouragan.

G. 2728. (Liasse.) – 103 pièces, papier.

1691-1692. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Louis Granguet, pour avoir écrit l'office de la Sainte Vierge *in sabbato* et pour avoir fourni le vélin, avec le petit office qui se dit toute l'année, 12 livres. – Mémoire des impressions faites pour le chapitre par la veuve d'Eustache Viret: « Sentence du bailli du chapitre, du 28 janvier 1666, contre ceux qui se promènent et causent dans l'église, 200 exemplaires, 7 livres; – Factum pour les sieurs du chapitre contre le procureur général du Roy et les échevins de Gisors, du 20 février, 60 exemplaires, 3 livres 10 sous. »

G. 2729. (Liasse.) – 94 pièces, papier.

1692-1693. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Frais de voyage à Gaillon. – Travaux de charpenterie à la cloche Marie d'Estouteville pour lui donner plus de volée, à la grosse cloche neuve et à la cloche Thibault. – A Pierre Regnault, prêtre, bibliothécaire de la cathédrale, 200 livres de gages par an.

G. 2730. (Liasse.) – 98 pièces, papier.

1693-1694. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pour la messe de la Circoncision, fondée par M. Dadré, payé 7 livres. – Pour la distribution faite aux médecins, le jour Saint-Luc, 6 livres. – Mémoire de l'ouvrage fait par le sieur Havet au globe de la bibliothèque. – Recette des inhumations faites dans la sous-aile de l'église métropolitaine, vis-à-vis de la paroisse Saint-Étienne en la grande église.

G. 2731. (Liasse.) – 55 pièces, papier.

1694-1695. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Louis Granguet, prêtre habitué en l'église Saint-Éloi, pour avoir écrit et noté plusieurs ouvrages à l'usage de la cathédrale, pour avoir fourni le vélin et le papier et pour avoir exécuté les ornements des lettres capitales, 50 livres. – « Mémoire de la sculpture, dorure et de l'accommodement des marbres que j'ay faict à la fontaine de Nostre-Dame, moy dict Jean Le Prince, maître sculpteur à Rouen. » – Mémoire de René Le Vieil, peintre vitrier. – Quittance de Jacques Boyvin, organiste. – Journée de plâtrier, 20 sous; – de manœuvre, 12 sous.

G. 2732. (Liasse.) – 15 pièces, papier.

1695-1696. – Quelques pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire du distributeur pour le service de feu monsieur l'abbé du Tronc, chanoine de Rouen: « Le dimanche 23 janvier 1695 et le lundi 24, à 60 chapelains qui ont assisté au psautier, à chacun 5 sous, 15 livres. »

G. 2733. (Liasse.) – 82 pièces, papier.

1695-1696. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Simon Vivet, pour le nettoyage des caroles du chœur, gages annuels de 100 livres. – Pour le modèle de la lampe et

comme indemnité à un serrurier venu de Paris faire marché pour les balustrades des autels de la croisée, 60 livres 16 sous. » – Pavé de Saint-Aubin acheté à raison de 9 livres le millier. – A la veuve Lallemand, libraire, pour avoir relié et garni de cuivre le livre de la station des processions, 3 livres 12 sous.

G. 2734. (Liasse.) – 187 pièces, papier.

1696-1697. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire des espèces trouvées dans le tronc de la cathédrale. – Frais faits pour la perception de la débite. – Manœuvres employés à jeter les neiges de dessus les combles de l'église, 18 jours, 12 sous le jour ; – 15 journées de maçon, 18 livres ; – 5 journées de manœuvre, 3 livres 5 sous.

G. 2735. (Liasse.) – 102 pièces, papier.

1697-1698. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Louis Granguet, prêtre habitué en la cathédrale, pour travail d'écriture, 28 livres. – Mémoire des impressions faites par Viret : – « Arrêt de la cour, du 3 août 1697, pour le paiement du droit de la débite, 500 exemplaires, 7 livres 10 sous ; – Lettre de Monseigneur, du 4 janvier 1698, au sujet du même droit, 40 exemplaires, 10 livres. » – A Millet Desruisseaux, architecte, pour les travaux du jubé, pour fourniture de marbre et de pierre et pour avoir accommodé l'entrée du chœur, 136 livres. – On employa deux semaines d'ouvrier pour la réédification du jubé ou pupitre du chœur, 55 livres 12 sous. – Mémoire de René Le Vieil, peintre vitrier. – Quittance de Le Fèvre, facteur d'orgues de Rouen.

G. 2736. (Liasse.) – 123 pièces, papier.

1698-1699. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pour l'ouvrage qui a été fait devant l'autel du Vœu, 146 livres 18 sous. – Au clerc de l'œuvre, pour nettoyer la balustrade de cuivre devant ledit autel, gages annuels de 12 livres. – A Granguet et Pouchet, pour avoir raccommodé le battant de Georges d'Amboise, à compte de 150 livres. – A Hérault, libraire, pour avoir relié le *martyrologe*, 3 livres. – Réparations aux verrières qui avaient été emportées ou brisées par les foudres et tempêtes de vent, le 29 décembre 1798.

G. 2737. (Liasse.) – 97 pièces, papier.

1699-1700. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pavé de Caen acheté pour faire des pierres d'autel ; frais pour y graver les croix où se feront les onctions, 175 livres. – Au sieur De Lisle, fondeur à Rouen, pour les balustrades en cuivre du l'autel de Sainte-Cécile, 200 livres. – Pour le balayage des voûtes de l'église, travail interrompu depuis 5 ans, 60 livres. – A Louis Granguet, pour travaux d'écriture dans les livres de l'église, 100 livres. – Mémoires de Charles Le Fèvre, facteur d'orgues à Rouen ; – de Boissière, maître brodeur, pour la façon d'un parement d'autel en broderie ; – journée de brodeur, 25 sous.

G. 2738. (Liasse.) – 155 pièces, papier.

1701-1702. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Travaux à la tour Saint-Romain pour y placer les petites cloches de l'horloge. – Au sieur Roussel, pour la nourriture, pendant un mois, de frère Simon, qui a travaillé à l'horloge, 20 livres. – Sonnerie des feux de joie, le 5 septembre 1702 : – Georges d'Amboise sonnée, pour l'appel, par 24 hommes ; – la Princesse sonnée par 12 hommes pendant le *Te Deum*.

G. 2739. (Liasse.) – 99 pièces, papier.

1702-1703. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Travaux de charpenterie à la cloche d'Ouynet. – Vitrail de la petite sacristie réédifiée par Jacques Gravois, maître maçon. – Mémoire de l'imprimeur Eustache Viret : – Obituaire pour l'année 1701-1702, 200 exemplaires, 11 livres ; – autre obituaire pour l'année 1702-1703, 200 exemplaires, même prix. – Au clerc de l'œuvre, pour ses peines au sacre de Monseigneur de Périgueux, 3 livres 12 sous. – 5 novembre 1712, sonnerie des feux de joie : – Georges d'Amboise sonnée, pour l'appel, par 24 hommes.

G. 2740. (Liasse.) – 135 pièces, papier.

1703-1704. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Achat de raisin pour la bénédiction du vin nouveau le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, 12 sous. – « Mémoire de ce qu'il convient de faire aux orgues de la cathédrale ; » signé : Vincent. – A René Le Vieil, pour avoir rétabli les vitres de la pyramide, qui avaient été cassées par la grêle. – Impression d'un obituaire commençant au 1^{er} octobre 1703, 200 exemplaires, 11 livres. – Sonneries des feux de joie pour la prise de Suse, le 22 juin 1704 ; – pour la naissance du duc de Bretagne, le 29 du même mois ; – pour la prise de Verceil, le 3 août ; – pour la victoire remportée par l'armée navale, en septembre de la même année, 5 livres 17 sous pour chaque sonnerie.

G. 2741. (Liasse.) – 132 pièces, papier.

1705-1706. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Impression de l'obituaire pour l'année 1706, 200 exemplaires, 11 livres. – Requête adressée au chapitre par Nicolas Langlois, maître fondeur à Rouen ; – il expose qu'il avait fait marché, le 14 avril 1698, avec MM. les abbés de Séricourt et de Mouchy, pour faire les balustres de cuivre de la chapelle de Sainte-Cécile ; les travaux avaient été différés jusqu'à présent ; pendant ce temps, le prix de la matière avait augmenté de 15 pour 100, ce qui l'obligeait à demander une augmentation. – Mémoires de René Le Vieil, maître vitrier : – « Au mois de décembre (1705), auroit arrivé un grant ouragan qui auroit emporté et brisé un grand nombre de panneaux de vitres ; après une première visite faite avec M. l'abbé Le Breton et le sieur Roussel (clerc de l'œuvre), il fut arrêté de remettre 37 panneaux de vitres en plomb neuf de fortplomb. » – Le Vieil remit 11 panneaux aux vitres d'autour du chœur, à raison de 40 sous le panneau.

G. 2742. (Liasse.) – 127 pièces, papier.

1706-1707. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire d'Eustache Viret, imprimeur : Impression de l'obituaire, à 200 exemplaires, 11 livres. – A M. Vincent, facteur d'orgues, pour la réparation des orgues de la cathédrale, 75 livres. – Mémoire de Charles Dupuis, maître forgeron pour le Roi aux forges du Havre-de-Grâce ; battants aux 3 principales cloches de la cathédrale, Georges d'Amboise, la Princesse, Marie d'Estouteville. – A Jacques Lambert, charretier du Roi à l'arsenal, pour le port des trois marteaux, 23 livres. – Mémoire de Pierre De Caux, menuisier, pour le mouton de la cloche Thibault.

G. 2743. (Liasse.) – 129 pièces, papier.

1707-1708. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pour la messe chantée en musique le premier jour de l'an, 7 livres. – Achat de pastilles chez les Domicaines du faubourg Cauchoise. – Impression de l'obituaire pour l'année 1708, 200 exemplaires, 11 livres. – Mémoires de Mathieu Gravois, maître maçon ; – de René Le Vieil, maître vitrier. – Journée de maçon, 22 sous.

G. 2744. (Liasse.) – 160 pièces, papier.

1710-1711. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Au chapelain Quibel, pour avoir composé l'obituaire de la cathédrale, 10 livres ; le directoire, 15 livres. – Quittances de Jean-Baptiste Le Fèvre, facteur d'orgues ; – de Courieul, peintre vitrier ; – de Boissière, brodeuse (20 sous par jour). – A Courieul, pour avoir mis aux 8 montants de vitres, au-dessous de la porte de la Calende, 13 grands panneaux de verre grisaille en plomb neuf, à 2 livres 15 sous pièce, 35 livres 15 sous.

G. 2745. (Liasse.) – 158 pièces, papier.

1711-1712. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittances de M. d'Agincourt, organiste ; – Le Tellier, bibliothécaire. – Mémoire de Teston, menuisier : Travaux faits à la chaire ; on en déferre les roulettes et on en *décheville* l'impériale. – Achat, pour les enfants de chœur, de 2 livres de messe imprimés en musique, 7 livres ; – de 4 messes nouvelles, 3 livres ; – des *motets* de Campra et de Brossard, 5 recueils, à 3 livres 12 sous le recueil, 18 livres.

G. 2746. (Liasse.) – 200 pièces, papier.

1712-1713. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Importants travaux de charpenterie et de serrurerie à la pyramide de la cathédrale ; – vitraux de la pyramide réparés par le vitrier Courieul. – Quittances de d'Agincourt, organiste ; – de Vaudry, bibliothécaire. – Journée de maçon, 24 sous ; – de manœuvre, 14 sous. – Pastilles achetées chez les Dominicaines du faubourg Cauchoise, à raison de 4 livres 4 sous la livre.

G. 2747. (Liasse.) – 175 pièces, papier.

1713-1714. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Continuation des travaux de charpenterie et de plomberie entrepris à la pyramide. – Achat de bois : 267 marques, à 6 sous la marque ; voitures par eau du port Sainte-Barbe à Rouen. – Achat d'ardoise d'Angers ; – de tuile de Barneville (à 13 sous le millier). – Battant de la cloche Nicolas en la tour Saint-Romain, réparé par Louis Noël, blanchœuvre. – Journée de charpentier travaillant à la pyramide, 35 et 30 sous ; – de maçon, 24 sous ; – de manœuvre, 15 sous.

G. 2748. (Liasse.) – 128 pièces, papier.

1714-1715. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Le Fèvre, pour l'entretien des orgues, 40 livres par an ; – à d'Agincourt, organiste, 500 livres ; – à Vaudry, bibliothécaire, 200 livres. – Écurage des carolles des chapelles du Vœu et de Saint-Joseph, 24 livres. – Mémoire de Jacques Courieul, peintre vitrier : à la chapelle du grand Saint-Romain, pour 2 pièces de verre peint, 10 sous ; – à 2 rangées de vitres de la chapelle de Saint-Sébastien, remis en plomb double 15 grands panneaux de verre blanc, à 15 sous pièce, 41 livres 5 sous ; – aux mêmes rangées remis 5 grands panneaux de verre de peinture, 17 livres 10 sous.

G. 2749. (Liasse.) – 46 pièces, papier.

1715-1716. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Courieul, pour avoir remis, en la chapelle Saint-Nicolas, 4 grands panneaux de verre de peinture, à 3 livres pièce, 42 livres ; – 9 grands panneaux de verre blanc en plomb neuf, à 2 livres 5 sous pièce, 20 livres. – A André Le Clerc, serrurier, pour le battant de la cloche la *Princesse*, 300 livres ; – pour avoir posé, en la petite sacristie, une épitaphe de M. Colbert, 1 livre.

G. 2750. (Liasse.) – 153 pièces, papier.

1716-1717. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire de Jacques Gosselin, maître musicien de l'hôtel commun de Rouen ; – de Courieul, peintre vitrier : pour avoir remis, aux 2 roses au-dessus du tombeau de MM. d'Amboise, 9 panneaux de verre grisaille en plomb neuf, 13 livres 10 sous ; – à la même forme, un grand panneau de verre de peinture, 3 livres. – Mémoire de Henry Canu, maître fondeur à Rouen : réparations faites aux balustrades du chœur : fourni une lance à saint Georges, 15 livres ; un bâton royal à saint Charlemagne, une bride à son cheval, un étrier et deux éperons ; une croix à son globe et une autre à sa couronne, 20 livres ; raccommo­dé les quatre chandeliers des anges, etc.

G. 2751. (Liasse.) – 138 pièces, papier.

1717-1718. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique. – A Henri Canu, fondeur à Rouen, à compte sur la réparation des balustrades et de la porte du chœur, 100 livres. – Battant refait à la cloche Nicolas. – Mémoire de Courieul, verrier. – Quittance de Thierry, facteur d'orgues, auquel on avait payé 1,100 livres, pour façon de 4 jeux d'orgues. – Paiement d'honoraires à 4 avocats : MM. Daleth, Duval-Gruchy, Monteil et Inor, consultés au sujet de la chapelle de l'archevêché ; à chacun d'eux, pour sa consultation, 5 livres. – Journée de maçon, 25 sous ; – de manœuvre, 14 sous.

G. 2752. (Liasse.) – 114 pièces, papier.

1718-1719. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pour avoir, en janvier 1720, pour la prise de possession de Mgr l'archevêque, tendu la chapelle Saint-Pierre Saint-Paul dehors et dedans, 15 livres. – Travaux exécutés en la tour des Onze cloches par Jean Violet, maître charpentier, pour les cloches la *Princesse* et Marie d'Estouteville. – Mémoire de Courieul. – A Le

Vasseur, *horloger*, pour avoir pris soin de l'horloge pendant une année, 60 livres. – A Henri Canu, pour l'entretien des balustrades de cuivre pendant une année, 150 livres.

G. 2753. (Liasse.) – 118 pièces, papier.

1719-1720. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Testament de Simon Le Huc, bourgeois de Rouen : fondations en faveur de l'hôtel-Dieu de la Madeleine ; – legs de 1,500 livres pour être employées à faire des caroles à la chapelle de Saint-Joseph et de Sainte-Cécile en la cathédrale. – Mémoire des frais faits pour le repas offert à M. l'évêque de Québec, après la bénédiction des pierres, le 22 décembre 1719. – Travaux de verrerie à deux grandes rangées de vitres du côté de l'évangile : à Courieul, pour avoir remis en plomb neuf 14 panneaux de verre blanc avec leur bordure peinte, 31 livres 10 sous ; – 12 grands panneaux de verre peint, 36 livres ; – 18 panneaux peints avec leur bordure, 20 livres.

G. 2754. (Liasse.) – 104 pièces, papier.

1720-1721. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Travaux de charpenterie faits, par Jean Violet, au mouvement de la cloche Georges d'Amboise. – Marché fait par le chapitre avec Henri Canu, pour écurer et entretenir les balustrades du chœur, celles des chapelles des Vœux, de Sainte-Cécile, l'aigle, les deux candélabres, à savoir celui des Vœux et celui qui sert sur les tombeaux.

G. 2755. (Liasse.) – 81 pièces, papier.

1721-1722. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittance de M. Thierry, facteur d'orgues : travaux de réparation aux orgues de la cathédrale, 2,000 livres. – A M. Le Roux, pour la composition du directoire et de l'obituaire, 25 livres. – Journée de manœuvre, 15 sous ; – de femme, 10 sous.

G. 2756. (Liasse.) – 100 pièces, papier.

1922-1723. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A 12 pauvres, pour avoir porté les torches de la procession du Saint-Sacrement par 2 fois, 2 livres 8 sous ; – pour le vin nouveau le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, 18 sous. – Quittance de Thierry, facteur d'orgues.

G. 2757. (Liasse.) – 107 pièces, papier.

1723-1724. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Réparation faite par un tapissier au dais de la contretable du chœur. – Mémoire de la dépense faite pour la députation à monsieur l'archevêque en son château de Gaillon, les 6 et 7 décembre 1724. – Une journée de plombier et de son manœuvre, 3 livres 15 sous.

G. 2758. (Liasse.) – 127 pièces, papier.

1724-1725. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Besongne, imprimeur, pour l'*Ordo* du diocèse, tiré à 2,100 exemplaires, 66 livres. – Visite des orgues par Brière. – Lanières fournies aux cloches Robert Du Luc et Nicolas. – 128 pierres à bénir portées dans la chapelle de l'archevêché.

G. 2759. (Liasse.) – 130 pièces, papier.

1725-1726. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire de Courieul pour ouvrages de vitre, tant peinte que blanche ; – de Jean-Baptiste Besongne, *Obituarium ecclesiae Rothomagensis*, 200 exemplaires, 10 livres. – A Joseph Le Boulenger, pour 2,200 directoires livrés au synode, 66 livres. – Journée de paveur, 25 sous. – Aux dominicaines du Précieux Sang, pour 15 livres de pastilles, 86 livres 5 sous.

G. 2760. (Liasse.) – 97 pièces, papier.

1726-1727. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire de Besongne, imprimeur : Bulles des *lacticines*, 1,600 exemplaires sur feuille en placard, 54 livres ; – *Obituarium*

ecclesiae cathedralis pro anno capitulari 1727, 200 exemplaires, 10 livres. – A Le Boulenger, pour les directoires du diocèse fournis au synode, 66 livres.

G. 2761. (Liasse.) – 151 pièces, papier.

1727-1728. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Frais de la cérémonie faite par les cordeliers en la cathédrale, le 27 juin 1728. – A Antoine Le Rat, pour une pompe de bois par lui fournie lors de l'incendie arrivé sur l'église, 8 livres. – Quittances de Courieul, vitrier ; – de d'Agincourt, organiste.

G. 2762. (Liasse.) – 122 pièces, papier.

1728-1729. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Fleur de lis de cuivre dorée attachée à la grande bannière qu'on porte aux temps de Pâques et du Saint-Sacrement. – A M. Le Febvre, chapelain titulaire préposé à la bibliothèque, 200 livres de gages par an. – Frais faits pour le *TeDeum* chanté, le 18 septembre 1729, à l'occasion de la naissance du Dauphin.

G. 2763. (Liasse.) – 131 pièces, papier.

1729-1730. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire de Duval, vitrier : réparations aux vitraux de la cathédrale. – Tuile achetée à Saint-Aubin-la-Campagne. – Devant d'autel, pour la chapelle Saint-Jean-des-Fonts, exécuté par Lefebvre, maître brodeur, 92 livres. – 3 journées de maçon, 3 livres 12 sous.

G. 2764. (Liasse.) – 116 pièces, papier.

1730-1731. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Achat de mitraille pour faire les balustrades. – Mémoire de Courieul, verrier : vitraux peints et blancs remis à la forme de la chapelle de M. de la Caille ; – au haut de la nef au-dessus de la chaire du prédicateur ; – 57 pièces de verre peint remis au haut d'une forme de vitre sur le tombeau de M. de Brezé, 14 livres, 5 sous.

G. 2765. (Liasse.) – 142 pièces, papier.

1731-1732. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Travaux de maçonnerie exécutés par Cécile : pose des pierres autour du chœur et fait des ajustements aux piliers à côté de la carole de cuivre. – A R. Vernisse 72 livres, pour le plan du chœur de l'église, conformément à l'ordonnance du chapitre. – Achat de mitraille pour faire les balustrades. – Arrêté au chapitre, le 1^{er} août 1732, qu'on fera venir de Paris le sieur Le Lorrain et qu'un lui donnera la somme de 300 livres, ainsi qu'il en est convenu avec M. de la Bellonière. – Vin fourni aux fondeurs. – A Cahard, doreur, 28 livres pour la bordure dorée du tableau de l'Ascension.

G. 2766. (Liasse.) – 86 pièces, papier.

1732-1733. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittance de Le Febvre, préposé à la bibliothèque. – Mémoire de Jean Violet, maître du métier de charpentier : travaux de réparations exécutés dans la tour des Onze Gloches.

G. 2767. (Liasse.) – 125 pièces, papier.

1733-1734. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Nouveau pavage du sanctuaire de la cathédrale. – Réparations faites aux orgues par le sieur Collar, facteur d'orgues de Paris. – Vin de Mettreville acheté, pour la fabrique, à la foire Saint-Romain et à celle de la Chandeleur; demi-muid, acquitté de tous droits, 90 et 96 livres.

G. 2768. (Liasse.) – 136 pièces, papier.

1734-1735. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Construction d'un hangar qui doit servir de forge pour forger le marteau de la cloche Georges d'Amboise ; – forgé par Boniface Friand. – Mémoire de Courieul, verrier. – Journée de maçon, 25 sous ; – de manœuvre, 15 sous.

G. 2769. (Liasse.) – 144 pièces, papier.

1735-1736. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Achat de bâtons de bois de frêne pour un moulinet pour nettoyer l'église. – Pour le nettoyage de l'église, du 11 avril au 24 juin, 282 livres. – Pour avoir doré et refait le cadran devant le portail de Notre-Dame, 96 livres. – Achat de 3,000 ardoises fortes carrées, 129 livres. – État de ce qu'il convient faire pour rétablir l'horloge de l'église (de M^e Bezard, *horlogeur*, demeurant au Marché aux Veaux). – Mémoire de Courieul, verrier.

G. 2770. (Liasse.) – 65 pièces, papier.

1736-1739. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Payerment fait à Nicolas Marie, fondeur, pour tout l'ouvrage de cuivre aux portes collatérales du chœur et au pourtour de la tombe de Charles V. – Au côutre de Saint-Éloi : pour les bancs qui servent à Messieurs pour entendre le sermon des Rogations, 1 livre par an ; – pour le raisin du vin nouveau, 1 livre 4 sous. – Au sieur Le Prince, 350 livres pour avoir peint les piliers du chœur, suivant le marché fait avec lui par M. Grésil, chanoine, plus 10 livres pour avoir peint un morceau de lambris et avoir fait les croix de l'autel.

G. 2771. (Liasse.) – 72 pièces, papier.

1736-1739. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Payements faits à Nicolas Marie, fondeur, pour les balustrades du chœur. – Fonte des fleurs de lys provenant des piliers du sanctuaire. – 50 livres au sieur Cécile, maître maçon, pour ses journées, peines et industrie à élever les balustrades qui environnent le sanctuaire; – 24 livres pour la construction du massif de l'autel. – « Marché fait entre le chapitre et Michel Castel, peintre doreur, pour regratter les 14 piliers qui environnent le chœur, rectifier le couronnement de l'un d'eux, enlever les fleurs de lys, les ferrements, remplir les crevasses, peindre en 3 couches et en huile d'un blanc conforme à l'échantillon, moyennant 400 livres. » – Mémoire des réparations faites par Barthélémy Paillet, sculpteur de l'Académie royale de Paris, à la Vierge de la chapelle des Vœux. – Quittances des sculpteurs Rebillier, employés aux travaux du chœur ; – marbres, bronzes et fers apportés de Paris pour l'autel de cette église.

G. 2772. (Liasse.) – 131 pièces, papier.

1739-1738. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pour une plaque de cuivre qui a été incrustée dans la 1^{re} pierre du massif posée par l'archevêque, 9 livres ; – pour la gravure de l'inscription, 12 livres. – Mémoire de M. Duval, vitrier de Notre-Dame.

G. 2773. (Liasse.) – 104 pièces, papier.

1739-1739. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittance de l'abbé Saas, préposé à la bibliothèque. – 35 livres pour nettoyer le palmier et les marbres du sanctuaire.

G. 2774. (Liasse.) – 56 pièces, papier.

1740-1741. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittance de Saas, préposé à la bibliothèque du chapitre. – Pour nettoyer le palmier et les marbres du sanctuaire, 25 livres. – Mémoire de Hays, maître vitrier; – travaux de réparation aux verrières de la cathédrale : à la forme de vitre, du côté du portail des libraires, sous la rose, mis 40 grands panneaux en plomb neuf, de peinture et grisaille, 120 livres.

G. 2775. (Liasse.) – 64 pièces, papier.

1741-1742. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pour le vin nouveau du jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, 24 sous. – Frais d'inhumation de M. Dubos de Monbrison, chanoine. – Achat de plomb d'Allemagne à raison de 230 livres le mille.

G. 2776. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1742-1743. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Imprimé *l'Obituarium ecclesiae metropolitanae Rothomagensis pro annis capitularibus 1742 et 1743*, à 200 exemplaires, en papier marbré, 20 livres. – A Maille, brodeur chasublier, pour une chasuble, 2 tuniques et

6 chapes de velours blanc ciselé à orfrois de velours bleu, semé de fleurs de lys d'or fin, 4,033 livres. – Journée de maçon, 1 livre 8 sous.

G. 2777. (Liasse.) – 87 pièces, papier.

1743-1744. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pour avoir fait sonner Georges d'Amboise le jour de l'Ascension, au moment où le prisonnier levait la fierte, 6 livres. – 17 livres 14 onces de coton filé acheté à raison de 50 sous la livre. – Prix d'une journée de plombier et de son manœuvre, 4 livres 5 sous. – Journée d'ouvriers maçons et charpentiers, 28 sous ; – de maître charpentier, 30 sous. – Mémoire de Hays, vitrier.

G. 2778. (Liasse.) – 45 pièces, papier.

1744-1745. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittance de M. Baudouin, préposé à la bibliothèque. – Frais pour *housser* les voûtes du chœur sur le sanctuaire : 25 jours d'ouvrier à 40 sous ; – 2 jours de manœuvre à 20 sous ; – pour du fragon, 18 sous. – Sonnerie et *Te Deum* pour la prise de Fribourg, 4 livres 6 sous. – Sonneur de l'église trouvé mort sur le degré de l'escalier du clocher de Saint-Romain : pour procès-verbal de visite et ouverture du corps, 10 livres.

G. 2779. (Liasse.) – 83 pièces, papier.

1745-1746. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Démolition de la voûte et réédification des murs et portes du pourtour, au dehors de l'église, du côté du collège d'Albane. – Veste et culotte, à la livrée du Roi, achetée à Paris pour le suisse, 56 livres.

G. 2780. (Liasse.) – 46 pièces, papier.

1746-1747. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Achat de tuile à Barneville et à Saint-Aubin. – A Benard, distributeur du chapitre, pour la composition de l'obituaire, 10 livres. – Hommes et femmes employés à l'écurage des balustrades, payés, les hommes à raison de 16 sous par jour, les femmes à raison de 12 sous.

G. 2781. (Liasse.) – 75 pièces, papier.

1747-1748. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoires des impressions faites par Jean-Baptiste Besongne : « Du 3 juin 1745, imprimé un mandement du vénérable chapitre prescrivant des prières publiques pour la prospérité des armes du Roi, 3 livres 10 sous ; le jubilé accordé par Benoît XIV, 15 livres ; – mandements pour faire chanter le *Te Deum* à l'occasion de la prise de Tortone, Parme et Plaisance ; – à l'occasion de la prise de Bruxelles, 7 livres ; – de la victoire de Laufelt, 15 livres ; – lettre pour recommander aux prières l'âme de dom Zosime Hurel, religieux de la Trappe. » – Mémoire de Hays, vitrier.

G. 2782. (Liasse.) – 115 pièces, papier.

1748-1749. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Transport des livres de M. Brinon à la bibliothèque. – Le 15 mai, jour de l'Ascension, Georges d'Amboise sonnée, pendant la procession de la fierté, par 33 hommes, 3 sous à chacun d'eux. – Sonnerie de la Saint-Louis, fondation du sieur Ribard, 5 livres 13 sous ; – le 19 septembre, sonnerie pour le passage, du Roi. – Autre sonnerie pour la publication de la paix.

G. 2783. (Liasse.) – 102 pièces, papier.

1750-1751. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A M. Porlier, orfèvre du chapitre, 800 livres pour matière d'argent qu'il convient d'acheter, à raison de 51 livres le marc, pour forger et fabriquer 2 lampes d'argent. – A Simonneau, fondeur, pour avoir démonté et remonté le couronnement des balustres de cuivre, 18 livres. – 26 septembre, *Te Deum* chanté pour la naissance du duc de Bourgogne. – Sonnerie du grand jubilé commencé le 4 avril 1751, fini le 17. – Autre sonnerie du jubilé, pour la procession générale faite le 29 septembre 1751; clôture le 5 octobre ; – Georges d'Amboise sonnée pour l'appel, 3 livres 14 sous.

G. 2784. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1751-1752. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Achat de tuile de Barneville et de la Haye-Malherbe, 12 livres le millier, prix taxé par la police. – 10 septembre, *Te Deum* à l'occasion de la convalescence de Mgr. le Dauphin.

G. 2785. (Liasse.) – 81 pièces, papier.

1752-1753. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pour 17 messes notées et imprimées chez Ballard, que l'on a fait venir de Paris, 51 livres. – Pour avoir fait porter le grand dais à Saint-Godard, le jour des Rameaux, 12 sous. – Sonnerie du *Te Deum* pour Mgr le duc d'Aquitaine, 4 livres 6 sous. – Le 25 août, pour la fondation de M. Ribard, 5 livres 8 sous.

G. 2786. (Liasse.) – 72 pièces, papier.

1753-1754. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Achat de plomb d'Allemagne. – Mémoire de Hays, verrier. – Pour avoir fait mettre des formes dans le chœur, 15 sous. – Sonnerie au *Te Deum* de Mgr le duc de Berry, 4 livres 6 sous. – Honoraires des messes fondées par mademoiselle Chrétien : une basse messe, le 13 de chaque mois; une haute messe le jour de Sainte Geneviève.

G. 2787. (Liasse.) – 78 pièces, papier.

1754-1755. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire de Simonneau, fondeur : pour avoir démonté et remonté les balustres, l'aigle, le chandelier des Vœux, 24 livres ; – pour avoir raccommodé le bras de saint Charlemagne, 7 livres; – pour avoir fourni une bride, un porte-étrier, une petite croix audit saint, le tout en cuivre, 6 livres ; – pour avoir remis un côté au croissant qui se trouve placé sous les pieds de la Vierge à la balustrade derrière le chœur, 7 livres. – Journée de paveur, 26 sous; – de manœuvre, 15 sous.

G. 2788. (Liasse.) – 78 pièces, papier.

1755-1756. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Journée de plâtrier, 25 sous ; – de manœuvre, 15 sous. – *Te Deum* et feu de joie, le 1^{er} août 1756, à l'occasion de la prise de l'île de Minorque et du Fort Mahon : pour avoir fait sonner l'appel sur la Princesse et 3 volées de carillon sur la même cloche, au moment de l'entrée de MM. du Parlement, lorsque l'on alluma le feu et lorsque MM. du Parlement sortirent de l'église.

G. 2789. (Liasse.) – 67 pièces, papier.

1756-1757. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – 30 octobre 1757, sonnerie au *Te Deum* chanté pour la naissance du comte d'Artois, 4 livres 6 sous ; – sonnerie au *Te Deum* chanté pour la victoire remportée sur le duc de Cumberland, 4 livres, 6 sous. – Sonnerie des prières des quarante heures pour la maladie du cardinal, le 16 août 1757 et jours suivants, 10 livres 10 sous. – Pour avoir fait sonner la cloche nommée Mortuaire pendant une heure pour feu M. l'abbé Desmoulins, 10 sous. – Sonneries faites, le 7 janvier 1757, aux quarante heures, pour la maladie du Roi occasionnée par un coup de poignard qu'il avait reçu le 5; – les 12 et 13 mars 1757, pour la messe et le *Te Deum* chantés en action de grâce de la convalescence du Roi, 34 livres 4 sous. – 180 pavés de Caen achetés pour faire des pierres d'autel, 36 livres. – Construction d'un clavier dans la tour des Onze cloches pour le carillon.

G. 2790. (Liasse.) – 76 pièces, papier.

1757-1758. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Sonnerie de deux *Te Deum* chantés à l'occasion de victoires remportées par nos troupes, 8 livres 12 sous. – Pour avoir fait sonner Georges d'Amboise devant le père Fery, 3 livres. – 4 journées de maçon pour la tombe de M. l'abbé de Saint-Pierre, 5 livres.

G. 2791. (Liasse.) – 71 pièces, papier.

1758-1759. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Prières des quarante heures commencées le 15 février 1759 pour Mgr le cardinal : payé pour la volée des 3 grosses cloches, le jeudi à midi, à 16 hommes, 5 sous à chacun, 4 livres. – A Desmazures, organiste, pour un quartier de ses appointements, 150 livres.

G. 2792. (Liasse.) – 41 pièces, papier.

1759-1760. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Pour une messe imprimée, intitulée : *Vivat Rex*, à l'usage de la maîtrise, 3 livres. – Pour la transcription des hymnes et antiennes, 36 livres. – Pour l'honoraire de l'assistance de MM. les médecins à la messe du jour de Saint-Luc, 6 livres 10 sous.

G. 2793. (Liasse.) – 62 pièces, papier.

1759-1760. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Journée d'ouvrier plâtrier, 25 sous ; – de manœuvre, 15 sous. – Pour avoir démonté les lambris de la chapelle de Saint-Sébastien et du Sacré-Cœur et les avoir transportés dans la chapelle Saint-Mellon, 3 livres. – Pour 2 confessionnaux de bois de chêne de Hollande, 280 livres.

G. 2794. (Liasse.) – 51 pièces, papier.

1760-1761. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Journée de plombier, 3 livres ; – de manœuvre, 15 sous. – Mémoires de Hays, maître vitrier. – Au sieur Lemesle, clerc de l'œuvre, 19 livres 11 sous 9 deniers. – Prix d'achat de 126 pavés de rue, à raison de 15 livres 17 sous 6 deniers le cent, suivant le taux de la police, lesdits pavés nécessaires au pavage de la rue des Quatre-Vents.

G. 2795. (Liasse.) – 38 pièces, papier.

1761-1763. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire de Paulet, sculpteur, pour travaux faits au portail de l'église du côté de Saint-Étienne, 24 livres. – Gratification de 48 livres à huit garçons charpentiers, eu égard à l'extrême difficulté des travaux qu'il; ont exécutés depuis 3 ans pour réparer les combles de l'église. – Journée de maçon, 26 sous ; – de manœuvre 15 sous.

G. 2796. (Liasse.) – 123 pièces, papier.

1769-1763. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – 12 livres pour l'impression de 400 billet d'inhumation pour feu M. François Du Lys, chanoine et comte honoraire de Lisieux, décédé le 25 novembre 1762 et inhumé en la cathédrale le 26. – Pour deux rangs de noir devant sa maison, rue Saint-Romain, 27 livres. – Journée de plâtrier, 25 sous ; – de manœuvre, 15 sous.

G. 2797. (Liasse.) – 162 pièces, papier.

1763-1764. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – 9 livres au sieur Mette, fondeur en cuivre, « pour avoir ressoudé et ajusté 2 couronnes servant aux armoiries du cardinal de Bourbon, fourni 2 fleurons aux couronnes et consolidé les chevaux marins qui supportent lesdites armoiries. » – Mémoire du sieur Brunel, sculpteur. – A Seyer, imprimeur, 9 livres pour 300 billets pour le service de feu M. de Neuilly, curé de Saint-Patrice, chanoine honoraire de la cathédrale. – Tuile achetée à la Haye-Malherbe. – Frais pour le convoi de messire Claude-Louis Rose, docteur de Sorbonne, archidiacre du Grand-Caux, vicaire général de l'archevêque et official du diocèse, décédé le 9 novembre 1762, inhumé le 10, dans le chœur de la cathédrale ; héritière du défunt, Marie-Anne Rose, abbesse de Saint-Marcel à Paris.

G. 2798. (Liasse.) – 72 pièces, papier.

1764-1765. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Achat d'un cent de pavés de Caen pour faire des pierres d'autel, 22 livres. – Tuile de la Haye-Malherbe, le millier de petite tuile, 12 livres ; – de grande tuile, 24 livres. – Quittances de Desmazures, organiste ; – de Baudouin, bibliothécaire.

G. 2799. (Liasse.) – 215 pièces, papier.

1765-1766. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A Noël Le Roux, garçon charpentier, pour avoir travaillé à faciliter le mouvement de 3 grosses cloches dans la tour des Onze Cloches, 18 livres. – 2,000 livres employées aux réparations de l'église, par ordonnance du chapitre et conformément à l'arrêt du conseil du 15 mai 1759. – Au peintre Descamps, pour avoir réparé le

tableau de la chapelle derrière le chœur (il s'agit de la toile de Philippe de Champaigne) et celui de saint Jean près de la chapelle Sainte-Cécile.

G. 2800. (Liasse.) – 82 pièces, papier.

1766-1767. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoires du vitrier Hays : pour avoir mis au chœur, du côté de l'épître, 33 panneaux de peinture en plomb neuf, à 3 livres 5 sous le panneau, 107 livres 5 sous ; 216 pièces blanches à 1 sou la pièce, 10 livres 16 sous ; pour avoir ajusté 36 pièces de peinture à 3 sous la pièce, 3 livres 12 sous. – A Jean-Baptiste Le Fèvre, pour la réparation des orgues, 6^e payement, 1,200 livres.

G. 2801. (Liasse.) – 24 pièces, papier.

1766-1767. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Le 22 mai 1762, imprimé sur une feuille in-4°, à 200 exemplaires, une ordonnance pour la translation de la fête de Saint Romain, 12 livres. – A Noël Le Roux, pour avoir remis d'aplomb sur leurs affûts les cloches de la pyramide et de la tour des Onze cloches, et pour avoir fait un rouet à Robin, 15 journées, 22 livres 10 sous.

G. 2802. (Liasse.) – 152 pièces, papier.

1767-1768. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – 2,000 livres affectées aux réparations de la cathédrale. – Tuile achetée à la Haye-Malherbe. – A huit médecins, le 19 octobre 1767, 6 livres 10 sous. – A Hector Eustache, cirier, pour les journées qu'il a employées à la cirerie pour faire les cierges et bougies de l'église, 175 livres. – Pour avoir doré le globe et la croix de la fontaine du parvis etc..., 20 livres. – Construction des grands tambours de la cathédrale par l'architecte Vauquelin.

G. 2803. (Liasse.) – 133 pièces, papier.

1768-1769. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Impression de l'obituaire de 1767, 100 livres ; – de celui de 1768, même prix. – Pour 300 de pavés de Caen achetés pour la fabrique, 54 livres. – Journée de plâtrier, 26 sous ; – de manœuvre, 15 sous.

G. 2804. (Liasse.) – 274 pièces, papier.

1769-1770. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire du charpentier chargé de la démolition de la sacristie de Saint-Romain. – Peintures à l'huile et couleur de Saint-Leu en la chapelle de la Sainte-Vierge, aux murs derrière *l'Ecce homo*, et derrière Notre-Dame-de-Pitié. – Réparations faites par Pelfresne aux piliers et aux bases des colonnes de la cathédrale. – Frais du convoi et de l'inhumation de M. de Canappeville, décédé le 14 mai et inhumé, le même jour, en la cathédrale ; – pour l'impression de 800 billets d'inhumation et de 600 de re-mercîments, 44 livres. – A M. Mauger, sous-bibliothécaire, 200 livres d'appointements. – Journée de maçon, 26 sous ; – de manœuvre, 15 sous.

G. 2805. (Liasse.) – 147 pièces, papier.

1770-1771. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire de Masculier, maître maçon plâtrier, pour avoir fait la taille, polissage, incrustement de 6 coquilles en marbre blanc, servant de bénitiers aux piliers des principales portes de l'église, à 18 livres pièce, 108 livres. – A Périer, pour avoir gravé 3,339 lettres sur 15 morceaux de marbre noir, à raison de 12 livres le cent, 400 livres. – Pour verre peint acheté, pour raccommoder les vitres de l'église, 36 livres. – Réparations à la cathédrale (couverture, menuiserie, travaux de peinture et de stuc), 4,052 livres. – A Le Boullenger, imprimeur, pour l'impression des obituaires de 1769, 1770, 1771, à 300 exemplaires, 300 livres. – Quittances de l'organiste Desmazures et du portier de l'Albane.

G. 2806. (Liasse.) – 107 pièces, papier.

1771-1772. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – A M. Dupuis, maître de latin des enfants de chœur, 300 livres pour l'exécution d'un livre d'évangiles par lui écrit à la main. – Messes basses célébrées le jour du service de Mgr l'évêque de Lombez, chanoine honoraire de cette église.

G. 2807. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1772-1773. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Réparations faites aux orgues de la cathédrale par M. Le Fèvre, 1,200 livres. – Ouvrages en marbre stuc exécutés, suivant l'ordre de l'abbé de Saint-Gervais, intendant de la fabrique, à la chapelle du Saint-Esprit par le sieur Masculier, 36 livres.

G. 2808. (Liasse.) – 261 pièces, papier.

1777-1778. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – On vend pour 400 livres la statue en plomb qui était au-dessus de l'ancienne chapelle des Vœux ; on donne 600 livres au ciseleur-doreur pour parfaire le paiement des nouveaux autels du jubé. – A M. Desmazures, organiste de cette église, en considération de ses services et de ses talents distingués, pension viagère de 300 livres à courir du jour où le chapitre aura fait choix d'un nouvel organiste dont les gages seront fixés à 600 livres. – Quittances du nouvel organiste, M. Broche ; – de Le Fèvre, facteur d'orgues ; – de M. Heude, bibliothécaire ; – de Le Boullenger, imprimeur. – Journée de maçon, 26 sous ; – de manœuvre, 15 sous.

G. 2809. (Liasse.) – 137 pièces, papier.

1778-1779. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Mémoire de M. Delan, vitrier : aux verrières de la chapelle de la Vierge fourni 15 carreaux de verre peint à 2 sous pièce. – A M. Tierce, peintre, pour une tapisserie en fausse haute-lice, représentant des fleurs de lys sur fond bleu, et pour une autre tapisserie sur la porte du chœur, représentant en grand les armes du chapitre avec un ange, 124 livres ; – pour un Christ en bois, de 44 pouces, doré d'or fin, 124 livres. – Table de marbre achetée pour la salle capitulaire, 21 livres. – Remboursement fait à M. l'abbé Terrisse de ce qu'il avait avancé pour compléter le paiement de ce qui restait dû à M. Cousture, architecte, 800 livres. – 7 tombes anciennes et plusieurs pierres de sciage vendues à la fabrique de Rouen par M. le commandeur de Saint-Antoine, établissement supprimé.

G. 2810. (Liasse.) – 98 pièces, papier.

1781-1782. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Au sieur Masculier, pour avoir fourni 18 carreaux de marbre poli et gravé de 5 croix, destinés à servir de pierres bénites, 72 livres. – Impressions faites par Le Boullenger : Obituaire de la présente année 1782, tiré à 300 exemplaires, 100 livres. – 2 journées de maçon et 1 de manœuvre, 3 livres 10 sous.

G. 2811. (Liasse.) – 92 pièces, papier.

1783-1784. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Aux ecclésiastiques qui ont porté la châsse de saint Romain aux Rogations et le jour de l'Ascension, 32 livres ; – à celui qui a porté le *basset* pour poser ladite châsse, 4 livres. – A M. Le Fèvre, garde du corps du Roi, héritier de Jean-Baptiste Le Fèvre, facteur d'orgues, pour 2 années qui restaient dues à celui-ci pour avoir pris soin des orgues de la cathédrale, 184 livres. – Quittances de Broche, organiste ; – de Crevel, bibliothécaire.

G. 2812. (Liasse.) – 89 pièces, papier.

1785-1786. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Acheté, de la fille Nepveu, un dais processionnel au prix de 6,075 livres. – A Clodion, 2,000 livres pour 2^e paiement du calvaire en plomb doré commandé à cet artiste. – Mémoires du peintre Le Prince pour ouvrages de peinture d'impression : pour avoir gratté toute l'ancienne peinture du cadran du grand portail, raccommodé et reformé les feuilles et graines de la sculpture mutilée, comme chêne, lauriers et olives ; azuré le fond des rayons sur une peinture en bleu de prusse à l'huile ; peint le fond des lettres en blanc de plomb et lesdites lettres on noir d'ivoire ; doré à fond d'or jaune les bordures sculptées et unies, le soleil et les ornements de l'aiguille, 300 livres ; – pour avoir retouché de gravure, nettoyé, poli et doré la tombe de Charles V, placée au milieu du chœur, savoir les lettres, armoiries et filets autour de ladite tombe, 80 livres. – Prix d'une journée de plâtrier et de manœuvre, 2 livres 10 sous ; – de deux jours de maçon et de manœuvre, 4 livres 16 sous.

G. 2813. (Liasse.) – 132 pièces, papier.

1786-1787. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Au sieur Chevalier, serrurier, pour une grille en fer à la chapelle où confesse M. Ruellon, 500 livres. – Au sieur Lucas, pour le dallage de l'église et du grand portail et pour avoir doré les socles des piliers de la cathédrale, 862 livres ; – pour avoir supprimé le pilier de la grande porte du côté du parvis et avoir fait tous les raccordements nécessaires, suivant la délibération du 21 mai 1787, 600 livres. – Aux peintres italiens Vanelli, pour avoir travaillé aux voûtes de l'église, 500 livres. – A Crevel, bibliothécaire, 200 livres. – Mémoires du relieur Gamache. – Extrait de répartition, conformément à l'ordonnance de l'intendant, sur les biens-fonds de la paroisse de Saint-Étienne-la-Grande-Église, d'une somme de 4,653 livres pour l'acquisition du terrain et la construction des murs de clôture du cimetière du Mont-Gargan.

G. 2814. (Liasse.) – 95 pièces, papier.

1787-1788. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Au sieur Lucas, pour avoir sondé l'épaisseur des tombes de la nef et des sous-aires et pour avoir fait plusieurs plans du pavage desdites nef et sous-aires, 96 livres. – Au sieur Lamine, pour 3 grands panneaux de sculpture au plafond de l'orgue, 110 livres. – Au sieur Masculier, pour avoir placé une tête à l'image de saint Romain, 9 livres ; – au même, pour avoir peint au dehors, en couleur de bois veiné, la grande porte de la cathédrale, sur laquelle sont représentés 4 faux panneaux en losange, remplis de fleurs de lys, et pour avoir raccordé les arabesques, 100 livres. – A Clodion, à compte de 4,000 livres pour le calvaire du jubé par lui fait, suivant le marché du 19 août 1785. – Quittance de cet artiste. – Frais de la cérémonie de la bénédiction de ce calvaire.

G. 2815. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1454-1481. – Pièces justificatives du compte de la fabrique de la cathédrale. – Plâtrier payé 4 sous 6 deniers par jour ; – son valet 2 sous 6 deniers, 1454. – Vente d'anciens livres de l'église : 1 ancien livre d'évangiles, 50 sous ; 2 anciens livres d'évangiles et d'épîtres, 30 livres, 1462. – Quittance de Jean Grimout, orfèvre du chapitre, 1463. – « Mémoire de ce que j'ay reçu de monsieur maistre Marc Gaudin pour mettre à point plusieurs reliques d'or et d'argent. Signé : Esterlin, même année. » – Certificat constatant que Jean Maillart, orfèvre de Saint-Herbland de Rouen, avait fourni « *plures laminas et pecias argenti sua arte fabрили ad decorem et ditamentum tabernaculi supra ymaginem Beate Marie retro chorum ecclesie erecti fabricatas, que ponderabant 103 marcas 4 uncias et 5 sterlingos argenti*, 1464. – Guillaume Restout, changeur, et Jean Maillart, orfèvre, reconnaissent avoir reçu de Guillaume de Varye, conseiller du Roi et par lui commis à tenir le compte des deniers du fait de sa chambre, 903 livres 11 sous qu'icelui seigneur leur avait donnés au mois de septembre 1463 « pour l'ouvrage et façon de couvrir d'argent le tabernacle et piliers de l'image Notre-Dame de la chapelle de derrière le chœur qu'il avoit de nouvel fait couvrir d'argent à sa dévotion », 11 août 1464.

G. 2816. (Liasse.) – 27 pièces, papier.

1515-1599. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Marché fait avec Benest Huart et Guillaume Le Boucher, fondeurs, demeurant à Saint-Martin-sur-Renelle, « pour les cloesons de cuivre en tour le cueur en lieu où sont de présent les clôtures de fer » ; seront faites de cuivre neuf bien affiné et jauni et payées à raison de 6 sous 6 deniers la livre, dernier octobre 1519. – Autre marché fait avec Laurent et Robert dits Becquet « pour faire, agréer et rendre prêt dans 5 mois et demi dessus le cueur de l'église un pignon et comble, 1529. » – Robert Becquet, chargé « de mettre ordre à la doubte qui estoit en la grosse cloche nommée Georges-d'Amboise, 1544. » – Mise pour le banquet des doyens, 1553. – Inventaire des biens trouvés chez Guillaume Monteny, organiste, après le décès de sa femme, mai 1557 : « Instruments de musique, unes regallez avec l'estuy, les soufflez et contrepoids, une espinette double ; une espinette simple ; un manycordion double ; 3 ou 4 simples ; 8 vyolles ; ung lut avec l'estuy ; 2 flustes d'allemand avec les estuis ; une espinette organisée. » – Quelques pièces relatives à la famille Montcuyt. – Achat d'ardoise de Bretagne à 11 sous le cent, 1558. – Le chapitre rachète de petits tapis de soie qu'un marchand de Rouen avait eus de soldats à la prise de Rouen, 1564. – Établis pour planter le crucifix et les images qui l'accompagnent, même année. – « A Jean Sevestre, fondeur, 6 livres pour un *escrieu* de cuivre fermant à vis pour servir aux fonts ; – au même, 5 livres pour un grand chandelier de cuivre, 1578. –

A deux charpentiers, 1 teston et demi pour avoir leur avis sy la cloche de Georges-d'Amboise pourroit sonner à la venue de M. le cardinal... » Ils déclarent qu'il n'y avait assurance, 1578. – Nicolas Guillebert, menuisier, fait marché avec les surintendants de la fabrique de faire, moyennant 10 écus sol, « une chaire de bois de chêne pour dire les prédications de l'église, ladite chaire semblable à celle de l'église Saint-Maclou, hormis les enrichissements de taille », 26 juillet 1599.

G. 2817. (Liasse.) – 3 pièces, parchemin ; 85 pièces, papier.

1588-1590. – Pièces justificatives des comptes d'Étienne le Peinteur, chanoine de Rouen, doyen de Notre-Dame de la Ronde et receveur général de la fabrique de la cathédrale. – Pièces relatives à la succession dudit Le Peinteur. – Déclaration du plomb neuf qui a été employé « en la réparation encomencée à faire sur la nef de l'église Notre-Dame » ; fourniture de plomb faite par Pierre Luce, plombier. – Mention de souliers de vache et de maroquin *liegez* ; – d'étoffes diverses : « sarge rase noire, sarge noire de vraie florence, fine sarge noire en soie, sarge d'ascot, fine baye noire en soie, baye noire en soie façon de Rouen, fine baye blanche double d'Angleterre, drap du sceau noir, fin drap noir en soie, creseau ras escarlatin cris cramoisy, fin creseau du nord gris, fin creseau de redin, creseau violet cramoisy, fin creseau ras, drap lavende cramoisi, ferlin blanc d'Angleterre, fro noir en soie ; – fin fleuret de Limestre ; – casaque de poil de chèvre accoutrée d'arrière points ; – robe de camelot déliée. »

G. 2818. (Liasse.) – 35 pièces, papier.

1603-1698. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique. – Mémoire du petit pain fourni pour le grand jubilé du 8 décembre au 21 décembre 1636. – « La cérémonie de la réception du vœu de Messieurs de la ville, 20 septembre 1637. » – Marché avec Mathieu Touzé, fondeur de Rouen : « pupitre ou lieutrain en forme d'aigle du plus beau cuivre suivant le modèle du sieur Racine, sculpteur, 660 livres, 1648. » – Construction d'un petit bâtiment dans la loge aux maçons, 1636. – Requête présentée au Roi, en 1683, pour la réparation des ruines arrivées en la cathédrale le 25 juin. – « Devis des ouvrages de charpenterie qu'il convient faire pour la réédification des débris arrivés au comble de la nef et basses voultures de l'église cathédrale, 7 septembre 1683. » – Mémoire de la dépense faite pour réformer la plate-forme qui coupait la croisée de la nef à l'entrée du chœur ; – dépenses faites pour la clôture de la chapelle du Vœu : aux sieurs Nicolas Langlois et Robert Delisle, fondeurs, pour 40 balustres de cuivre, 880 livres ; – au sieur Le Marchant, orfèvre, pour avoir ciselé les armoiries des donateurs, 25 livres, 1698.

G. 2819. (Liasse.) – 135 pièces, papier.

1619-1650. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – « Maçonnerie, pavage et relevage des tombes qui étaient enfondrées en la sous-aile et allée de la cathédrale et en la nef. » – Marteau de la cloche Georges-d'Amboise descendu dans la loge aux maçons. – On refait et ressoude le batail de ladite cloche. – A Marin Du Souillet, libraire, pour 1,800 de bulles qu'il a imprimées pour les lactices, 16 livres. – A du Petit Val pour l'impression du directoire, 50 livres. – Acheté chez la veuve Manassés pour les enfants de chœur, 2 petits *Despautères*, 20 sous ; – *Thésaurus novus*, 10 sous ; – 4 dictionnaires, 6 petites syntaxes de Pajot, 6 catéchismes, 2 paires d'Heures, 3 petites Heures.

G. 2820. (Liasse.) – 7 plans et dessins ; 136 pièces, papier (1 imprimée).

1713-1790. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique. – Procès-verbal fait par Barthélémy Dodelin, maître plâtrier couvreur à Rouen, des réparations à faire à la cathédrale tant pour les plombs que pour les bois de charpente, 1713. – Devis des ouvrages à faire. – Devis de lampes d'argent, de burettes à faire par Nicolas Porlier, orfèvre de Rouen, 1750, 1751. – Deux dessins des burettes. – Devis de la bannière à faire à la cathédrale : « Il faut un tableau représentant la Résurrection et sur son revers l'Assomption. Riboudet demande 200 livres ; Dehais fils, un des premiers de Paris, 350 livres. » – Dans un autre devis : « Le tableau représentant la Résurrection et Assomption pourroit être peint soit par M. Decamp, soit par le sieur Riboté, qui a fait à Saint-Maclou le tableau de sainte Marguerite, et à Saint-Pierre-le-Portier 2 tableaux de chapelle, représentant deux sujets de la sainte Vierge. » – Plan d'une grille à placer dans la chapelle de la

Vierge, par Nicolas Langlois, maître serrurier. – Plans de boiseries et d'armoires à placer dans la sacristie. – Tarif des chaises de la cathédrale (placard imprimé).

G. 2821. (Liasse.) – 42 pièces, papier.

1545-1692. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique. – Quittances de chantres et de musiciens. – Supplique adressée au chapitre par Guillaume Haudent, prêtre (le fabuliste) ; il donne sa démission de maître en grammaire des petits enfants de chœur et réclame le payement de ses gages (7 livres et demie) pour avoir exercé cette charge l'espace de 3 termes échus à la Saint-Jean-Raptiste, 1545 ; – quittance dudit Haudent. – Inventaire des meubles déposés à la maison des enfants pour leur servir ainsi qu'à leur maître Nicolas Morel ; livres : « Bible en latin, impression de Robert Etienne ; – grand livre, ferré par les 4 coins et parmy couvert de cuir noir, auquel livre de parchemin, donné par feu monsieur le cardinal d'Amboise, sont escriptes plusieurs messes en musique ; – autre grand livre en papier couvert de cuir noir, sur la couverture duquel il y a deux croix dorez d'or auquel sont escriptes à la main plusieurs messes en musique de M. Certon, donnez par M. Ballue, chanoine ; – grand livre en papier contenant plusieurs messes composées par M. Christophe Moralez, imprimé à Lyon par Jacques Modet. »

G. 2822. (Liasse.) – 1 pièce, parchemin ; 163 pièces, papier.

1514-1544. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Travaux de charpenterie. – Marché fait avec Simon Aguiton, bourgeois de Paris, marchand de merrien. – Copie de lettres écrites à ce marchand et à sa femme Guillemette Dupuis par le chanoine Pierre de Mesenge, 1514, 1516 : – « Madame Guillemette, je me recommande à vous tant de bon cœur comme je puis... Je prie Dieu, madame Guillemette, qu'il vous doint joye de Paradis. – Seigneur Simon, je me recommande à vous tant de bon cœur comme je puis... le tout votre serviteur et ami. » – Dans une autre : « le plus que tout votre serviteur et ami. » – Lettre du chapitre au même : « Sire Simon, nous recommandons à vous comme nous pouvons. – En vous disant à Dieu qu'il vous doint ce que plus désirez. » – Procès entre le chapitre et la veuve dudit Aguiton, qui s'était remariée à Nicolas Carat, huissier du Roi au parlement. – Visite des ouvrages commencés par Robert Becquet, charpentier, sur les combles de la cathédrale, 12 mars 1539. – « Visite du clocher de bois qui doit être fait sur la masse ou lanterne de pierre de l'église, jouxte le modèle (de Becquet), par Jean Le Roux, Etienne Giffard, Simon Vitequoq et Jehan de la Rue, maîtres maçons jurés ; Alexandre et Toussaint dits Lambrel ; Jacques du Mesnil, Guillaume Bayard, Toussaint Du Buse, Robert Le Mercier, Thomas Petit, Nicolas Lejeune, Thomas de la Houille et Alain le Breton, tous maîtres charpentiers jurés à Rouen ; Jean Goujon et Noël Quesnel, ymaginiers et architectes jurés en icelle ville ; Quentin Clotier, plombier, et Martin Guillebert, menuisier, aussi maîtres jurés en la même ville ; » ils certifient « que ladite masse ou lanterne est assez forte pour soutenir à jamais le clocher, 11 octobre 1542. » – Quittances de Robert Becquet et de Simon Vitequoq. – Réponses de Becquet aux observations faites contre le projet de la flèche. – Supplique dudit Becquet, charpentier de l'église ; il demande continuation du don de 100 sous par chacun an pour avoir pris garde à toutes affaires de l'église ; « il n'a nul prouffit s'il ne besongne en icelle église, mesmes il n'eust jamais nul serviteur où il eust profil » ; la gratification lui est accordée, et il en donne quittance.

G. 2823. (Liasse) 2 plans papier, l'un de 2^m 37 de longueur sur 0^m 58 de largeur, l'autre de 4^m de longueur sur 0^m 65 de largeur.

1540. – Plan de la flèche de bois à construire sur la tour du transept de la cathédrale par le charpentier Robert Becquet. – Ces plans, assez grossièrement faits, sans échelle, ne sont pas signés.

G. 2824. (Liasse.) – 22 pièces, papier.

1533-1649. – Pièces justificatives de comptes de la fabrique. – Quittances d'écrivains, fournitures de livres. – Guillaume de Senynguehen, écrivain, s'engage à faire un *gradal* en 4 volumes, à 42 sous 6 deniers par cahier, 1543 – A Jacques du Gord, enlumineur, 4 livres 10 sous pour avoir enluminé 2 volumes du *legendier*, 1545. – A Jean Clément et Nicolas Masson, prêtres, 4 livres 10 sous et 2 écus sol pour avoir corrigé 3 tomes du lection-naire, 1545. – « Besongne de reliure faite par Jehan Boulenc, libraire, pour les livres appartenant à l'église » ; travail vérifié par Robert Valentin, Roulin Boulent, Thomas Mallart, libraires, tenant leurs ouvreurs au portail de la

cathédrale, 1556. – A Michel Dunoys, prêtre, 10 livres pour 3 cahiers de *l'évangelier* qu'il écrit pour l'église, 1563. – A Martin Havard, enlumineur, 13 livres 5 sous « pour ung évangelier en parchemin, douze-vingts seize lettres d'or, de quatre points chacune lettre, au prix de 8 deniers pour lettre ; 550 entrevelles, d'un point chacune, à en prendre 4 pour lettre, équivalant à six-vingts dix sept lettres; une vignette de façon sans prix », 1563; – A Timothé Le Dutre, libraire, 50 sous pour la reliure d'un grand livre en musique d'Orlande, in-folio, 1599; – 90 livres pour l'achat du *Théâtre du monde* en 4 volumes, 1649.

G. 2825. (Liasse.) – 8 pièces, papier.

1539-1591. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittances d'imaginiers et de sculpteurs. – Jean Le Roux, Etienne Guiffart, Regnault Thyrouin, Jean Londin, Robert Touchet, Guillaume Doudemen, Jean De La Rue, maçons, et Jean Le Masson, tailleur d'images, se transportent « sur le chœur et charpenterie de nouveau faite en la dite église pour mettre une figure d'un saint Georges ; – ils certifient que la charpenterie peut soutenir le fais de l'ouvrage : au dessus de la terrasse où sera planté le dit ymaige sera fait une terrasse en pente de la haulteur de 2 piedz de hault pour donner l'aspec que l'on puisse veoir le dit ymaige du jardin du très-révérendissime monseigneur l'archevesque », 12 mars 1539. – Jean Potin, dit d'Orléans, ymagier, confesse avoir reçu de M^c Pierre Ruel, procureur de la fabrique, 6 livres pour avoir taillé 4 images de pierre de Saint-Leu pour mettre à la tourelle que l'on fait jouxte la tour de beurre, 21 avril 1540. – Richard Le Rebours, tailleur d'ymages, demeurant en la paroisse Saint-Nicolas de Rouen, confesse avoir reçu de Guillaume Montcuyl, autre procureur de la fabrique, 100 sous tournois, pour avoir taillé ung « ymage de boys en façon d'angelot, » 17 juin 1553. – « Marché fait entre les superintendants de la fabrique et Étienne Desplanches, imaginier, de la paroisse Saint-Pierre-l'Honoré de Rouen, pour faire un ymaige de crucifix avecques les ymages de Notre-Dame et saint Jehan pour mettre aux deux costés de la croix où pendra le dit ymage de crucifix, pour iceulx ymages mectre et appliquer sur le pupitre de l'église, de l'essence, modèle et poultret que estoient ceux qui, durant l'an de desastre, ont esté brisés, rompus et abattus par ceulx soy-dysans de la nouvelle religion », 15 novembre 1563 ; – prix, 200 livres tournois. – A la suite du marché, diverses quittances de Desplanches. – Le même s'oblige à faire 3 ymages de Notre-Dame, deux de la hauteur de 4 pieds, pour mettre sur le grand autel du chœur, et l'autre de 5 pieds et demi, ayant chacun un *pepelot* sur le bras, pour mettre sur l'autel de la chapelle Notre-Dame ; – prix, 25 écus, 10 juin 1564. – Assignation faite, à la requête de cet artiste, afin d'être payé de 3 écus sol qui lui étaient dus pour avoir l'ait, d'après le commandement du feu sieur de Saint-Désir, l'image de Notre-Dame de Pitié assise en la chapelle la Belle-Verrière, 1591.

G. 2826. (Liasse.) – 17 pièces, papier.

1626-1782. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittances d'imaginiers. – Marché avec Nicolas Gugu, maître peintre et sculpteur de Rouen, pour raccommode l'arbre de Jessé étant au grand portail : « Convient faire 3 figures neufves à la représentation de 3 rois et leurs tiges et les branches des vieilles figures qui sont rompus, avec les testes de dix figures et le visage de Jessé, avec toutes leurs mains, ensemble quatre testes à la représentation de 4 profestes estant aux deux costés de Jessé, même refaire les bras de 4 petits *populos* qui sont à leurs piez », 1626. – Au même, 12 livres pour avoir refait le porlail Saint-Mellon. – A Guillaume Abraham, maître sculpteur, 10 livres pour ce qu'il a travaillé à l'image de la Vierge sous les orgues. – A Nicolas Roussel, 12 livres pour l'encastillement d'un tableau, 1639. – A Jean Raceine, sculpteur et peintre à Rouen, 67 livres pour avoir fait 4 chandeliers et 2 petites crédences aux chapelles de Notre-Dame du Vœu et de Saint-Pierre-en-la-Nef et pour avoir grisaille les 3 grands chandeliers de fer de la nef, 1643. – Au même, 20 livres pour avoir doré le coq de la pyramide, 1642. – Marché, devis et quittance pour la contretable de la chapelle de la Sainte-Vierge. – Quittance dudit Raceine auquel avait été confié cet important travail. – Visite de la contretable par M^c Abraham et Heulde, maîtres sculpteurs et peintres de Rouen. – Au même Raceine, 20 livres pour avoir fait plusieurs pièces rompues de la sépulture de Brézé. – A Doucin, six-vingts livres pour avoir enrichi l'autel de Saint-Sever de plusieurs pièces de marbre. – Autres ouvrages exécutés par le dit Doucin. – Devis de l'ouvrage de marbrerie et de stuc à faire pour la construction d'un autel et d'une contretable, d'ordre

corinthien, en la chapelle de Saint-Éloi où étoit la confrérie de Saint-Sébastien ; signé : Masculier, 1782.

G. 2827. (Liasse.) – 15 pièces, papier.

1521-1774. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique. – Quittances de maçons. – Visites des voûtes du chœur de la cathédrale par Guillaume Doudement, Jean Chaillou et Jean De La Rue, 1531. – A Symon Vitequoq, maître maçon de la fabrique, 60 sous tournois pour une demi-année de ses gages, 1540. – Visite de la tour d'Ouynet par le même et par les maçons Nicolas Quonyan, Nicolas Morcl, Roger Mulot et Morier, 1544. – « A Jacques Tourmente, maçon, 50 sous pour une année de ses gages à lui ordonnés pour asseoir les pierres taillez au haut des ouvrages de la cathédrale, 1553. » – A Raulin Chrétien, 25 sous pour avoir livré 14 pieds de pierre du Vaudesleux et 2 carreaux de 3 pieds pour construire et mettre en place la table d'albâtre en la chapelle Notre-Dame, 1553. – Pan de mur construit par Jacques Tourmente, le long de la loge aux maçons, visité par Jacques Chanivière, maître maçon de l'hôtel commun de Rouen ; par Jean Guiffart, maître maçon juré pour la police en la ville et vicomte de Rouen, et par Jean Vennyor, 1568. – Supplique adressée au chapitre par les trésoriers de Saint-Étienne-la-Grande-Église : ils demandent la permission de faire une entaille de quelques pouces à l'embasement d'un pilier pour la pose de la clôture de leur église, 1774.

G. 2828. (Liasse.) – 30 pièces, papier.

1515-1950. – Pièces justificatives du compte de la fabrique. – Quittances d'orfèvres. – « Parties de Jehan Dubosc, orfèvre, pour avoir rassis les tables d'argent du contre-autel et payé à la brunisseriesse qui avait bruni la custode d'argent du *Corpus Bomini* et la couronne de dessus ; – pour avoir nettoyé les 2 grands ymages d'argent, » 1515. – Marché avec Jean Le Court, de la paroisse de Saiat-Cande-le-Jeune « pour faire une croix d'argent, du poids de 10 marcs, laquelle sera de telle façon que la poignée sera en forme de lanterne, en laquelle y aura 12 ymages ; ladite croix aura six paupes suivant le baston qui pour ce a esté fait, lesquelles paupes seront enrichies de fillets et les bouts d'icelle croix en façon de fleur de lys, avec une semence de larmes mises sur ladite croix, avec les images de Dieu et de la Vierge Marie mises de chacun côté, » 1582. – Marché avec Hercule Lemyre pour la châsse d'argent vermeil doré de Notre-Dame de Rouen (100 marcs d'argent, 2 pieds et demi de longueur, 22 pouces de hauteur, 6 histoires de la Vierge), 1628. – Certificat de M. Nicolas Davanne, prieur de Bonnouvelle et de Saint-Nicaise au fort de Meulan, constatant qu'il a tiré d'une grande châsse d'argent de Saint-Nicaise au prieuré de Meulan, quelques reliques pour l'archevêque et le chapitre, 1630. – Marché avec Adam Pijard, orfèvre de Paris, pour un soleil d'argent vermeil doré ciselé, 1634.

G. 2829. (Liasse.) – 2 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.

1615-1784. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique. – Mémoires et quittances de facteurs d'orgues et d'organistes. – Mesenge s'engage, pour 300 livres que lui donne le chapitre, à faire peindre et dorer les orgues, 1515. – « Mémoire de besongne faicte pour maître Guillaume, organiste en l'église de Rouen, par moi Nicolas Hucher, serrurier » (sans date). – Arrêt de la cour de parlement de Rouen, qui condamne Claude de Villers, facteur d'orgues, à restitution et intérêts envers le chapitre ; – mention de procès-verbal de Jean de Heman, facteur d'orgues du Roi ; – de frère Jean-Baptiste Charolois, religieux de Saint-Antoine, 16 octobre 1656. – Marché fait avec Thierry et Pierre Desenclos, facteurs d'orgues, pour le rétablissement et l'augmentation des orgues tant du grand jeu que du positif, 1657. – Procès entre le chapitre et Marie Agasse, veuve dudit Pierre Desenclos, 1669. – « Marché fait par M. de Champagne de Séricour, intendant de la fabrique, avec Robert Cliquot, facteur d'orgues de Paris, pour rétablir et remettre en bon estât les orgues de la cathédrale, et avec Joseph Pillon, menuisier sculpteur, demeurant rue de ; Bièvre, paroisse de Sainit-Étienne-du-Mont, pour l'ouvrage de menuiserie et sculpture qu'il convient faire pour la face du grand buffet des dites orgues » 1689. – Quittances et lettres de Robert et de Jean Cliquot. – Lettre de A. Raison, organiste de l'abbaye de Sainte-Geneviève-du-Mont de Paris, au sujet de la disposition du positif et de l'harmonie de l'orgue de cette abbaye, 17 juin 1689 (cachet et signature). – Autre lettre de Jacques Boyvin, facteur d'orgues, à M. de Séricour : « Il n'y a pas d'homme en

France qui puisse mieux réussir que M. Cliquot ni qui fasse les choses avec tant de plaisir et de bonne volonté. »

G. 2830. (Liasse.) – 13 pièces, papier.

1563-1712. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique. – Quittances de peintres : « Devys pour dorer le cruchefilz de Notre-Dame de fin or bruny..... et par dessus l'or.....de l'enrichir d'écailllements d'azur ; le nud du cruchefilz de bonne carnacion à hylle et le chappiau d'espyne d'or mat à huille et le glacer de vert... Il convient dorer le Saint-Jehan et la Noire-Dame, tout de fin or, tant l'envers que l'endroit... convient dorer les deux Synagogues de fin or comme les aultres et estoffer les nuds comme les aultres, » – 1563 ; – marque de Georges Le Pilleur, de l'état de peintre, demeurant en la paroisse de Saint-Nicolas. – « Devis pour peindre et estofer deux ymages de Notre-Dame qui sont de pierre pour mettre au cœur sur le maître autel, au lieu de deux autres ymages qui par cy-devant y estoient qui estoient d'argent » (du même Le Pilleur). – A Pierre Henry, peintre, 60 livres pour 24 tableaux qu'il a faits pour mettre aux 12 torches que l'on portera au jour du Saint-Sacrement, 1643. – A François Vander Borcht, 30 livres pour le portrait de Pierre Acarie, archidiacre, 1648 ; – au même, 20 livres pour le portrait de M. Le Prévost, 1650. – A Jean Henault, 35 livres pour avoir doré le pied des châsses de la Vierge, 1660. – A Jean Jouvenet, 36 livres pour avoir raccommodé le tableau de Saint-Pierre Saint-Paul. – Mémoire de cet artiste ; – quittance du 11 janvier 1711.

G. 2831. (Liasse.) – 29 pièces, papier.

1539-1735. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique. – Quittances, mémoires relatifs aux cloches et aux sonneries. – A Jourdain Tyeffroy, menuisier, pour avoir fait, dans la tour de l'église, une maison pour loger celui qui sonne la cloche d'Ouynet, 1578. – Mémoire du coutre de l'église : frais de sonnerie pendant le séjour de l'archevêque à Rouen, du 8 avril 1539 au 13, du 2 août au 17, du 19 au 24, du 28 au 1^{er} septembre, du 4 au 13, du 16 au 27. – Devis de l'ouvrage de charpenterie et ferrures qu'il convient faire pour resseuiller la cloche de Georges d'Amboise, 1632.

G. 2832. (Liasse.) – 23 pièces, papier.

1556-1712. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique. – Mémoires, quittances de verriers : Noël Le Tardif, 1555-1565 ; – Mahiet Évrard, 1578-1581 ; – Anthoine Bezoche, 1636 : « Au-dessus du piramide de MM. d'Amboize, ay démonté une grande vitre paincte, 6 livres 10 sous » ; – de Guillaume Le Vieil, 1680 ; – de Catherine Jouvenet, femme dudit Le Vieil, 1690 ; – de Jacques Courieul, 1712.

G. 2833. (Liasse.) – 1 pièce parchemin ; 128 pièces, papier.

1731-1739. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique. – Mémoires, quittances concernant les nouvelles balustrades et le nouvel autel du chœur de la cathédrale. – Balustrades de cuivre faites par le sieur Sucere, 1731. – Arrêt du conseil d'État du Roi qui accorde au chapitre 40,000 livres à prendre sur les deux octrois de Rouen, 30 décembre 1732 : – « Sur la requête présentée au Roy en son conseil par les doyen, chanoines et chapitre de l'église métropolitaine contenant que, depuis que les gens de la R. P. R. ont dépouillé la dite église de ses ornemens précieux, d'une riche argenterie et qu'ils ont renversé ses autels et aboly les monuments de la religion catholique, le chapitre de Rouen, dont les revenus sont peu considérables, ne s'est point trouvé en état de réparer ces désordres ni de rendre à l'église cathédrale la décoration convenable à sa dignité et à la beauté de son vaisseau ; le chapitre a commencé à faire travailler à l'ornement du chœur et a fait environner, de balustrades de cuivre, le sanctuaire, qui n'étoit cy-devant formé que par une masse informe de plâtre... il est obligé de voir encore subsister un autel de bois sans aucun ornement, qui tombe par sa vétusté et qui ne seroit point supportable dans la moindre église de la campagne. » – Marchés avec M. Cartaud, architecte de feu M. le duc de Berry, chargé de la conduite des travaux de l'autel et contretable ; – avec Jacques Bousseau, sculpteur et professeur de l'Académie ; – Jean et Jean-Baptiste Adam, marbriers ; – Rebillé, sculpteur en bronze ; – Bruyncot, doreur ; – Paffe, maître fondeur à Paris ; – Thomas Mette, Nicolas Marie, maîtres fondeurs à Rouen. – Achat de marbre pour le pavé du sanctuaire. – Fleurs de lys des piliers du chœur vendus 691 livres en 1737.

G. 2834. (Liasse.) – 175 pièces, papier.

1773-1777. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique. – Marchés concernant le nouveau jubé, conclus par les soins de MM. Terrisse, doyen, de la Bellonière, chanoine. – Quittances de MM. Couture, architecte du Roi ; Le Comte, sculpteur du Roi ; Cauvet, sculpteur de Mgr le comte de Provence, demeurant à Paris, rue de Sèvres, près la rue du Petit-Bac ; Clodion, sculpteur. – A Cauvet 3,000 livres, 6 février 1774 ; – à Le Comte, 750 livres à-compte pour le bas-relief qu'il doit faire à l'autel de la Vierge, 15 mai 1775 ; – à Clodion, 1,000 livres, 2^e paiement pour le bas-relief de l'autel de la Sainte-Vierge, 18 septembre 1776. – Lettre de Clodion à Couture, datée de Carare, 13 janvier 1774. – 400 pieds cubes de différents marbres tirés des magasins des bâtiments du Roi, 1774. – Grille de fer exécutée par la veuve Langlois et par le nommé Le Chevalier, son gendre, devant l'entrée du chœur, 1777. – Inscription de la première pierre du jubé posée par Mgr de la Rochefoucauld en 1774. (Imprimé.)

G. 2835. (Liasse.) – 18 pièces, papier.

1551-1693. – Pièces justificatives des comptes de la fabrique. – Secours à Antoine Lecomte, « maçon en l'œuvre de la fabrique, pour faire le feuillage et affinement des pierres de taille », lequel avait fait une chute et s'était cassé la jambe, 1551 ; – à Henry Lefebvre, sergent et capitaine des 104 arquebusiers delà ville ; « depuis la réduction, ont continuellement, tant le jour que la nuit, porté les armes et fait garde et patrouille pour empescher les mauvoys vouloir et intention des séditieux », 1563 ; – aux frères de Saint-François de Rouen, qui avaient eu à supporter de lourdes dépenses pour leur chapitre provincial, 1576 ; – à Jean *Lattardus* du diocèse de Genève, 1629 ; – à Robert Cavet, pèlerin de Rome, 1650 ; – à Jean de la Ténodière, du pays de Vienne ; – à David Kinse, gentilhomme hibernois ; – à Marguerite Cartier, exilée d'Angleterre ; – à Lucas Cavallero, prêtre espagnol, 1651.

G. 2836. (Liasse.) – 208 pièces, papier.

1690-1789. – Demandes de secours adressées au chapitre par les officiers de la cathédrale, par les chapelains et les musiciens. – Secours accordés à Marie-Louis-Urbain Cordonnier et Lambert Riquez, maîtres de musique ; – à Jacques-Joachim Dezaunée, prêtre, maître de latin des enfants de chœur ; – à François Le Bigre, maître en chirurgie, âgé de 88 ans, chirurgien de la maîtrise depuis 1760 (1785). – Extrait des registres de la ville, 4 mai 1775 : « arrêté que des commissaires seront nommés pour inviter les cours souveraines et le chapitre à concourir à l'encouragement de la filature comme en 1768, conformément à la lettre de l'intendant et du contrôleur général. » – Distribution de secours entre les paroisses de Rouen en 1784, 1788, etc.

G. 2837. (Registre.) – In-folio, 98 feuillets, papier.

1501-1535. – « Papier journal de la recepte et mise des maistres de la fabrique de l'église de Notre-Dame de Rouen. » – « Nota que Monsieur le légat a ordonné et ordonne estre baillé pour l'œuvre de la fabrique, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1508, la somme de 2,000 livres. » – Payements faits par M. de Sauveterre, trésorier du légat. – Procès-verbaux d'ouverture des châsses et des trons. – 1517, pour la dorure des orgues, 300 livres. – 1525, « à la veuve maistre Pontus Jouceline et à Antoine Jouceline, son neveu, sur leur marché de réparer les orgues, 50 livres. – A Benoist Huart et à Guillaume Le Boucher, fondeurs des carolles de cuivre, 200 livres. »

G. 2838. (Registre.) – In-folio, 102 feuillets, papier.

1641-1642. – Registre des dons faits à la fabrique, dans l'église cathédrale, du 31 avril 1641 au 22 avril 1642. – « 14 septembre 1641, de madame Poussin, à la Vierge, 10 sous. – 26 octobre, pour la messe des généraux, 8 sous. »

G. 2839. (Registre.) – In-folio, 85 feuillets, papier.

1713-1737. – « Journal tant de la recette que de la dépense des deniers provenant du revenu de la fabrique de l'église métropolitaine de Rouen, à commencer du 1^{er} jour d'octobre 1713. » – 3 octobre 1718, « payé à M. Thierry, facteur d'orgues de Paris, pour partie du marché

qu'il a fait, en dabte du 13 septembre 1717, pour faire 4 jeux neufs et autres accommodements suivant le dit marché de 1,100 livres, 600 livres. »

G. 2840. (Registre.) – Grand in-folio, 189 feuillets, papier.

1709-1756. – Registre des mandats pour le receveur de la fabrique. – 72 livres pour le repas donné à Mgr l'évêque de Québec, pour la bénédiction des pierres d'autel, le 12 décembre 1719. – A Denis Capelet, maçon, pour la réédification de la voûte de Saint-Étienne en la cathédrale, 654 livres, le 20 juillet 1724. – Pavage dans le parvis où a été fait le dernier feu de joie, le 13 décembre 1725. – Au sieur Le Rat, pour une pompe de bois par lui prêtée dans le temps de l'incendie arrivé sur la cathédrale, 22 avril 1728. – Achat de mitrailles pour les balustrades de l'église, 2,800 livres, 21 février 1732.

G. 2841. (Registre.) – In-folio, 153 feuillets, papier.

1756-1790. – Registre des mandats de payement délivrés par la chambre de la fabrique. – 1757, 2 avril, au sieur Simoneau, fondeur, pour avoir démonté et remonté les figures des carolles et l'aigle du chœur, 24 livres. – 30 juillet, au sieur Jacques, graveur, pour un cachet de cuivre mis aux mains du secrétaire du chapitre. – 1759, 7 septembre, à maître Pontus, pour avoir fait un livre de plain-chant destiné aux enfants de chœur, 48 livres. – 1760, 27 octobre, au sieur Le Gris, ébéniste, pour avoir fait et sculpté un reliquaire pour mettre le suaire de saint Sever. – 1768, 19 mars, pour l'achat des *Acta sanctorum* des Bollandistes, 1,200 livres. – 1777, 18 mars, au sieur Mausui, ciseleur et doreur, pour fourniture et main-d'œuvre des réparations de la châsse destinée à contenir les reliques de saint Romain, 1,100 livres. – 1778, 28 octobre, à M. Desmazures, frère et héritier de M. Desmazures, organiste de la cathédrale, décédé à Marseille, le 6 mai de cette année, pour 8 mois de la pension viagère accordée audit organiste, 133 livres. – 1779, 27 mai, au sieur Pradeaux, pour sculptures dans la salle du chapitre, 214 livres. – 11 décembre, à M. Le Baillif-Mesnager, chanoine, pour tombes et pierres de sciage par lui cédées à la fabrique, 460 livres. – 1783, 6 mars, au sieur Masculier, marbrier, pour faire la chapelle de Saint-Sébastien en marbre et stuc. – 1788, 6 juillet, au sieur Le Prince, doreur, pour avoir redoré la tombe du roi Charles V, 80 livres. – 1787, 28 avril, au sieur Gilbert, architecte, pour le procès-verbal qu'il a fait du changement qu'on se propose de faire à la porte principale du grand parvis de l'église, 24 livres. – 22 août, à Lucas, entrepreneur, pour avoir supprimé le pilier de la grande porte de cette église du côté du parvis et fait tous les raccommodements nécessaires, 600 livres. – Prix des journées d'ouvrier et de manœuvre ; par délibération capitulaire du 22 avril 1780, les journées d'ouvrier du sieur Pradeaux, maître maçon, ont été fixées à 30 sous, et celles du manœuvre à 18 sous, à commencer du 1^{er} mai de cette année, à la charge de fournir par ledit Pradeaux tous les échafaudages et ustensiles nécessaires aux travaux.

G. 2842. (Liasse.) – 4 cahiers, 153 feuillets, papier.

1520-1775. – Comptes de la fabrique et de la sacristie de la cathédrale. – « 1535, don fait à la fabrique par Philippe de Montdor, de 200 livres, à la charge de faire brûler 20 cierges d'une livre pièce qui seront mis sur les carolles de cuivre étant aux deux costés du chœur, durant certains jours. – Mention de Jacques Bellyer, procureur du Roi aux Élus de Rouen ; – de Pierre Quillet dit Le Barbu, sieur de Montaigu, médecin aux Andelys ; – de Colasse Le Tyrant, veuve de François Poisson, sieur d'Epreville ; – de M. le président maître Robert de Villy ; – de Richard Du Fay, en son vivant official ; – de M. de Bresmetot, Jacques Le Lieur ; – de Robert Le Blanc, verdier de la forêt de Lyons ; – de Jacques de Hellenvillier, sieur de la Ferté-Fresnel ; – de Guillaume de Drosay ; – de Christophe Filleul, marchand de Saint-Herbland de Rouen ; – de Raoul Boullenc, sieur de Grisolles, conseiller à Rouen, chanoine d'Évreux ; – de Pierre Valles, sieur d'Esmanville, conseiller à la cour des Aides ; – de Jean Auber, sieur de Gonnevillle, contrôleur d'Harfleur ; – de Nicolas Raoulin, sieur d'Anxetot ; – d'Étienne Labbé, sieur de Livet et de Héricourt ; – d'Eustache d'Ausseville, sieur de Bellefosse. – 1758, à M. Baudouin, bibliothécaire, 200 livres.

G. 2843. (Registre.) – In-folio, 184 feuillets, papier.

1564-1575. – Compte de la cire fournie pour le luminaire de la cathédrale. – 12 décembre 1565, enterrement de M. de la Houssaye ; – à la fête de la Chandeleur de cette année, 80 cierges

d'une livre ; – à la fête de Pâques, un grand cierge de 30 livres ; – pour la colonne, 10 livres ; – 2 grandes torches, 24 livres ; – « 82 cierges tant pour les chaires, piliers, pulpite que chambon. »

G. 2844. (Registre.) – In-folio, 184 feuillets, papier.

1678. – Recettes des messes dites à la cathédrale pendant les premiers mois de l'année 1678. – Noms des chapelains du collège du Pape : Moncuit, Drouin, Bertrand, Lenfant ; – de ceux du collège du Saint-Esprit : Varin, Compagnon, Berteau, Luaut, Plancher. – Noms des collégiens en général : Hamel, Digouville, etc..... – Registre sans couverture, fort endommagé par l'humidité.

G. 2845. (Registre.) – In-folio, 192 feuillets, papier.

1789-1781. – Comptes des messes acquittées à la sacristie de la cathédrale. – Messes acquittées à la sacristie pendant une année, 4,472. – Honoraires de 4,787 messes, 4,419 livres. – M. Diville préposé à la petite sacristie,

G. 2846. (Registre.) – In-folio, 189 feuillets, papier.

1785-1786. – Comptes des messes acquittées à la sacristie de la cathédrale. – « Tous les lundis, une basse messe pour M. Alphonse de Maigremont, prestre, chanoine. Elle s'acquitte par messieurs les chanoines. – Toutes les semaines, 3 messes pour Emeric Guenaut, archevêque ; elles s'acquittent à la messe de *Beata*. »

G. 2847. (Registre.) – In-4°, 124 feuillets, papier.

1744-1746. – « Noms des chapelles, des titulaires, leurs charges, et le temps auquel ils y ont satisfait. » – Denis Le Rat, principal du collège de Justice, chapelain de la chapelle Saint-Christophe ; – Louis-Maclou Hubert, curé de Criqueot-sur-Ouville, chapelain de la chapelle Saint-Eustache ; – Jean Saas, curé de Saint-Jacques-sur-Darnétal, chapelain de la chapelle Saint-Romain ; – Lucas Loir, curé de Saint-Cande-le-Vieux, chapelain de la deuxième chapelle des Innocents ; – Louis Levreux, curé de Cany, chapelain de Sainte-Barbe.

G. 2848. (Registre.) – Petit in-folio, 142 feuillets, papier.

1619-1655. – Baux faits par la fabrique de Notre-Dame de Rouen : – A Robert et Gilles Planchon, pour 6 ans, la recette des deniers provenant des indulgences et pardons concédés par les papes aux bienfaiteurs de la fabrique (non compris les églises de Rouen, des faubourgs et de Sotteville) ; les preneurs déchargeront la fabrique des gratifications et frais ordinaires envers le vicaire général, qui fera, tous les ans, la grande visite par l'archevêché, son promoteur subsidiaire, les doyens ruraux et le secrétaire de l'archevêché ; 750 livres par an, 1619. – Aux mêmes, recette de la débite, 250 livres par an, même année. – A Manassés De Préaux, libraire-imprimeur, une maison devant le portail des libraires, pour 210 livres par an. – A Martin Lallemand, imprimeur et libraire, une échoppe audit portail, 32 livres par an, 1624. – A Guillaume De la Haye, libraire, une maison et boutique proche de l'église Saint-Étienne-la-Grande-Église et dans le grand cimetière et aître, 100 livres par an, 1625. – A Louis Loudet, libraire, une maison rue aux Juifs, près le palais, où pend l'enseigne du *Bon-Pasteur*, 200 livres par an, 1628. – A Blaise Berthet, organiste de Saint-Vincent, une maison devant le portail de Saint-Nicolas, 1634. – A Michel Souillet, imprimeur, une maison devant le même portail : « Imprimera les feuilles des pardons, les quittances do la débite et les étiquettes des fêtes de Notre-Dame », même année.

G. 2849. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, papier.

1677-1693. – Baux des maisons de la fabrique. – Table indiquant les noms des preneurs, le prix de location et le terme des baux.

G. 2850. (Cahier.) – In-8°, 54 feuillets, papier.

1712. – « Estat des rentes foncières de la fabrique Nostre-Dame de Rouen. – Marguerite Guerard, veuve et tutrice des enfants de Richard Corneille, présentement damoiselle Vincent, veuve du sieur Corneille et tutrice de ses enfants, à cause d'un tènement de maison, rue de l'Escolle, paroisse de Saint-Laurent, doit une rente de 5 livres. »

G. 2851. (Registre.) – In-4°, 106 feuillets, papier.

1713-1722. – « Estat des biens appartenant à la fabrique de l'église primatiale de Rouen, tant en rentes foncières et hypothèques que en maisons et autres, dont la recepte a esté faite par M. Louis, chanoine de ladite église. » – Rente de 2 ponçons 40 pots de vin dus à la sacristie de Notre-Dame de Rouen, rendus à la cave, par le curé de la Roquette suivant la possession immémoriale... – Rente de 6 livres due par la marquise de Flavacourt, veuve et héritière de feu M. Le Breton, marchand de Rouen, au lieu de Robert Raoult, sur un tènement de maisons où pend pour enseigne *les Deux-Anges*, à présent *la Syrène*, rue Trihory ou cour des Pigeons, paroisse Saint-Martin-du-Pont, de la fondation de Guillaume Des Jardins. »

G. 2852. (Registre.) – In-folio, 14 feuillets, papier.

1436-1437. – Sequuntur misie facte per me Robertum Sermonnier pro distributionibus manualibus factis in choro ecclesie Rothomagensis a festo Sancti Michaelis 1436 usque ad dictum festum anno revoluto. – Semaine Saint Denis, samedi, pour l'obit de Mgr le duc d'Orléans, 20 sous. – Semaine de la Toussaint, jeudi, pour la procession de tous les saints, 5 sous. – Semaine de l'octave de l'Épiphanie, samedi, messe dite en la nef de l'église pour le chancelier de France, qui doit se rendre en Angleterre. – Semaine des Cendres, lundi, pour la messe de Sainte Austreberte, 10 sous. – Tous les jours de carême, Salve regina, excepté les samedis où se chantaient l'Ave regina et l'Inviolata. – 6^e semaine de carême, pour la procession à Saint-Godard, 10 sous ; – aux deux chapelains qui ont porté le Corpus Domini, 2 sous. – Semaine de l'Ascension : Die lune, pro processione apud Sanctum-Eligium, 20 solidos ; – item, pro letania, 18 denarios ; – item pro elemosina pauperum, 20 solidos. – Die martis, pro processione apud Sanctum-Gildardum, 20 solidos ; – item pro letania, 18 denarios ; – item pro elemosina pauperum, 20 solidos. – Die mercurii, pro processione ad Sanctum-Vivianum, 20 solidos ; – item pro letania, 4 solidos 6 denarios ; – item pro elemosina pauperum, 20 solidos. – Die jovis, pro processione ad Veterem-Turrim, 20 solidos ; – item pro elemosina pauperum, ad Veterem-Turrim, 20 solidos ; – item pro elemosina pauperum, 20 solidos. – Semaine de la translation de Saint Romain, dimanche, procession pour la paix devant la cour de l'officialité ; litanies, 18 deniers. – Semaine de Saint Pierre ès-liens, samedi, messe de Notre-Dame pour l'archevêque, de retour d'Angleterre. – Semaine de la Transfiguration de Notre-Seigneur, vendredi, messe célébrée dans le chœur pour la réception de l'archevêque Louis de Luxembourg. – Semaine de Saint Augustin, mercredi, pour l'obit de la reine Blanche, 4 livres. – Semaine de la Nativité de Notre-Dame, samedi, pour l'obit du duc de Bedford, 2 livres. – Semaine des octaves de Noël, jeudi, pour l'obit de Hugues Lenvoisie, 26 sous 8 deniers. – Chaque samedi on indique la dépense occasionnée par le change des monnaies. – Total de la recette, 942 livres. – Compte signé par les chanoines Lefebvre, de Hangest, Le Roy.

G. 2853. (Registre.) – In-folio, 19 feuillets, papier.

1437-1438. – Compte du même, de la Saint-Michel 1437 à la Saint-Michel 1438. – Semaine de la Toussaint, vendredi, procession de tous les saints, 5 sous ; – samedi, procession de tous les défunts, 5 sous. – Semaine de la Quas modo, vendredi, pour la procession de Saint Marc, 20 sous ; litanies, 18 deniers. – Semaine de l'Ascension, dimanche, procession à Saint-Ouen pour la paix de l'église, 20 sous ; litanie, 18 deniers. – Lundi, mardi, mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, à Saint-Godard, et à Saint-Vivien avec litanies et aumônes aux pauvres, comme à l'ordinaire. – Jeudi de l'Ascension, procession à la Vieille-Tour et aumônes aux pauvres. – Semaine de la Trinité, dimanche, processions à Saint-Jacques (aux Jacobins) pour la paix, 20 sous ; litanie, 18 deniers. – Semaine de la translation de Saint Romain, dimanche, procession à Saint-Martin-du-Pont. – Semaine de Saint-Jean-Baptiste, dimanche, procession à la Ronde. – Semaine des apôtres Pierre et Paul, mercredi, procession pour la paix. – Semaine Saint Benoît, mercredi, procession à Saint-Herbrand. – Semaine Saint Arnoult, procession à Saint-Denis pour la paix. – Semaine Sainte Marie-Madeleine, mardi, procession à Saint-Ouen pour les pauvres de la ville. – Semaine de Saint Pierre ès-liens, procession à Saint-Cande-le-jeune. – Vin et épices dépensés à l'audition du compte, 23 sous 4 deniers. – Chaque samedi on indique la dépense occasionnée par le change des monnaies. – Total des recettes, 929 livres 12 sous. – Compte signé par G. Lefebvre, de Hangest et Caval.

G. 2854. (Registre.) – In-folio, 16 feuillets, papier.

1438-1439. – Compte du même, de la Saint-Michel 1438 à la Saint-Michel 1439. – Semaine de Saint Léonard, lundi, procession des défunts, 5 sous. – Semaine des octaves de l'Épiphanie, mercredi, *hodie una missa de Beata Maria fuit celebrata in navi ecclesie pro tribulatione et pro pace.* – Semaine de Saint Vincent, jeudi, procession pour la paix de l'église, 20 sous; litanie, 18 deniers. – Semaine de *Cantate*, mercredi, procession à Saint-Ouen pour la paix; litanie, 18 deniers. – Semaine de l'Ascension, lundi, mardi, mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, à Saint-Godard, à Saint-Vivien, avec litanies et aumônes aux pauvres comme à l'ordinaire; – jeudi de l'Ascension, procession à la Vieille-Tour. – Semaine des apôtres Pierre et Paul, samedi, procession à Saint-Ouen pour la paix, 20 sous. – Semaine de Saint Arnoult, procession à Saint-Jacques (aux Jacobins) pour la paix. – Semaine de Marie-Madeleine, dimanche, procession à Saint-Augustin (aux Augustins) pour la paix. – Semaine de Saint Pierre ès-liens, dimanche, procession aux Carmes pour la paix. – Semaine de l'Assomption, lundi, procession aux Cordeliers *pro reducione Grecorum*; – le jeudi, autre procession pour la paix à Saint-Augustin. – Semaine de l'octave de l'Assomption, messe du Saint Esprit avec procession à Saint-Vivien pour la paix; – samedi, messe du Saint Esprit célébrée dans le chœur pour le cardinal de Plaisance. – Semaine de Saint Barthélémy, dimanche, procession à Saint-Ouen, aux vêpres; – mercredi, messe à Saint-Sauveur avec procession, pour la paix. – Semaine de l'Exaltation de la Sainte Croix, *hodie una missa de Sancto Spiritu fuit celebrata in navi ecclesie pro pace.* – Semaine de Saint Firmin, lundi, procession aux Carmes pour la paix. – Chaque samedi on indique la dépense occasionnée par le change des monnaies. – Total des recettes, 882 livres. – Compte signé par Laurent Surreau, Nicolas Caval, Lefebvre, Michel Lesueur.

G. 2855. (Registre) – In-folio, 29 feuillets, papier.

1439-1440. – Compte du même, de la Saint-Michel 1439 à la Saint-Michel 1440. – La Toussaint, procession de tous les saints; le lendemain, procession des défunts, 5 sous. – 3^e semaine de l'Avent, lundi, procession à Saint-Jacques pour la paix, 20 sous; litanie, 18 deniers; – mercredi, *pro una missa béate Marie Virginis in navi ecclesie pro pace cura prostratione, 20 solidos.* – 2^e semaine de la Septuagésime, jeudi, procession à Saint-Augustin *propter reducionem Armenorum, 20 solidos; pro letania, 18 denarios.* – Semaine des Cendres, dimanche, *una missa de Trinitate in navi ecclesie pro reducione Armenorum cum processione apud Sanctum-Gildardum, 20 solidos; item pro duobus capellanis qui portaverunt Corpus Domini ad dictum locum, 2 solidos.* – Semaine de Pâques, mercredi, *hodie una missa fuit celebrata de Sancto Spiritu pro domino episcopo Constantiensi.* – Semaine de *Cantate*, lundi, procession de Saint Marc à Saint-Ouen. – Semaine de l'Ascension: lundi, mardi, mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, à Saint-Godard et à Saint-Vivien avec la litanie et l'aumône des pauvres, comme à l'ordinaire; – jeudi de l'Ascension, procession à la Vieille-Tour. – Semaine de Saint Romain, dimanche, procession pour la paix à Saint-Ouen. – Semaine de Saint Jean-Baptiste, dimanche, procession pour la paix à Saint-Jacques. – Semaine de Saint Barthélémy: lundi, messe du Saint Esprit pour le cardinal Branda; – mardi, procession, aux vêpres, à Saint-Ouen. – Semaine Saint Gilles, procession à Saint-Augustin, pour la paix. – Chaque samedi, on indique la dépense occasionnée par le change des monnaies. – Total des recettes, 881 livres. – Compte signé par Lefebvre.

G. 2856. (Registre.) – In-folio, 28 feuillets, papier.

1440-1441. – Compte du même, de la Saint-Michel 1440 à la Saint-Michel 1441. – Semaine Saint François, samedi, pour la messe de Saint-Évode, 10 sous. – Semaine Saint Denis, dimanche, pour une procession avec messe du Saint Esprit en la nef de l'église pour la paix, 20 sous; *item* pour la litanie, 18 deniers; – le mardi, pour une procession aux Cordeliers pour la paix, 20 sous; litanie, 18 deniers. – Dimanche de Quasimodo, messe de la Trinité en la nef de la cathédrale. – Semaine de l'Ascension, processions à Saint-Éloi, à Saint-Godard, à Saint-Vivien, les lundi, mardi, mercredi des Rogations; Deshayes, Nuguez, Basin, nouvellement reçus chanoines, payent, chacun, pour la procession du mardi, 100 sous. – Semaine de l'octave de l'Ascension, samedi, procession des fonts (fondation de Denis Gastinel), 20 sous. – Semaine de la Trinité, mercredi, messe en la nef pour la paix. – Semaine de Saints Gervais et Protais, mercredi, procession pour la paix devant la cour de l'official, 20 sous. – Semaine Saint Benoît, dimanche, procession pour la paix à Saint-Ouen, 20 sous; litanie, 18 deniers. – Semaine de Sainte Marguerite, lundi,

procession à Saint-Augustin pour la paix, 20 sous ; litanie, 18 deniers. – Semaine de Saint Jacques, mardi, procession pour la paix à Saint-Jacques, 20 sous. – Semaine de Saint Barthélémy, mercredi, procession à Saint-Ouen, aux vêpres, 20 sous. – Semaine de la Décollation de Saint Jean-Baptiste, procession aux Cordeliers pour la paix, 20 sous; litanie, 18 deniers. – Vendredi, messe du Saint-Esprit en la nef avec procession pour la paix, 20 sous ; litanie, 18 deniers. – 5 mains de papier achetées à raison de 2 sous 6 deniers la main. – Chaque samedi on indique la dépense occasionnée par le change des monnaies. – Total des recettes, 943 livres. – Compte signé par G. Lefebvre.

G. 2857. (Registre.) – In-folio, 29 feuillets, papier.

1441-1442. – Compte du même, de la Saint-Michel 1441 à la Saint-Michel 1442. – Jacques Deshayes, distributeur ; – Guy Caval, receveur de la ville. – Semaine de Saint Léonard, dimanche, procession générale *pro reducione Armenorum et Judeorum*, 20 sous; litanie, 18 deniers. – Semaine de Saint Aushert, samedi, messe du Saint Esprit pour l'évêque d'Évreux qui se rend à Jérusalem, 30 sous. – Messe de Sainte Austreberte, 10 sous. – Semaine des Cendres, vendredi, messe fondée par l'abbé du Mont-Saint Michel, 10 livres. – 5^{me} semaine de Carême, jeudi, procession à Saint-Ouen *pro serenitate temporis cum missa*, 20 sous ; litanie, 18 deniers. – Semaine *Vocem jucunditatis*, processions des Rogations à Saint-Éloi, à Saint-Patrice, à Saint-Vivien ; – le jour de l'Ascension, à la Vieille-Tour. – Semaine de Saint Jean-Baptiste, dimanche, procession avec messe de la Sainte Trinité, à Saint-Ouen, pour la paix, 20 sous ; litanie, 18 deniers. – Semaine de Saint Pierre ès-liens, dimanche, procession, avec messe pour la paix, aux Carmes, 20 sous ; litanie, 18 deniers. – Semaine de la Transfiguration de Notre-Seigneur, dimanche, procession à Saint-Jacques, avec messe, pour la paix, 20 sous ; litanie, 18 deniers. – Semaine de Saint Barthélémy, dimanche, procession pour a paix aux Cordeliers, 20 sous ; litanie, 18 deniers ; – mercredi, messe du Saint Esprit célébrée dans le chœur pour le cardinal de Plaisance. – *Pro vexillis portatis in tribus diebus Rogationum*, 15 solidos. – Chaque samedi, on indique la dépense occasionnée par le change des monnaies. – Total des recettes, 978 livres. – Compte signé par G. Lefebvre. – Registre fort endommagé par l'humidité.

G. 2858. (Registre.) – In-folio, 30 feuillets, papier.

1442-1443. – Compte du même, de la Saint-Michel 1442 à la Saint-Michel 1443. – Semaine de Sainte Catherine, mercredi, procession, avec messe pour la paix, à Saint-Ouen, 20 sous; litanie, 18 deniers. – Semaine de Saint Maur, dimanche, procession pour la paix, 20 sous ; litanie, 18 deniers. – Semaine de la Septuagésime, vendredi, procession à Saint-Ouen, à l'occasion d'une victoire remportée sur les Sarrasins au royaume de Hongrie, 20 sous ; litanie, 18 deniers. – Semaine *Misericordia Domini*, procession avec messe en la nef de l'église *pro serenitate aeris*, 20 sous ; litanie, 18 deniers. – Semaine *Jubilate*, lundi, messe en la nef de l'église pour l'évêque d'Évreux. – Semaine de l'Ascension, lundi, mardi, mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, Saint-Patrice, Saint-Vivien ; – jeudi de l'Ascension, à la Vieille-Tour. – Semaine des octaves de l'Ascension, mercredi, messe en la nef de la cathédrale pour l'archevêque. – Semaine de la Pentecôte, procession avec messe à Saint-Jacques pour l'archevêque. – Semaine de Marie-Madeleine, dimanche, procession à Saint-Ouen, *pro serenitate temporis cum missa*, 20 solidos. – Total des recettes, 970 livres 12 sous. – Compte signé par G. Lefebvre, de Hangest, G. Poulart.

G. 2859. (Registre.) – In-folio, 36 feuillets, papier.

1445-1446. – Compte du même, de la Saint-Michel 1445 à la Saint-Michel 1446. – Semaine de Sainte Catherine, dimanche, procession *pro serenitate aeris cum missa de Suncto Spiritu in navi ecclesie*, 20 solidos ; *item pro letania*, 18 denarios. – Première semaine de la Septuagésime, mercredi, pour l'obit de l'abbé du Mont-Saint-Michel, 10 livres, pour la sonnerie et le luminaire. – Deuxième semaine de la Septuagésime, procession à Saint-Ouen avec messe, pour la paix. – Quatrième semaine de Carême, pour le luminaire et la sonnerie d'un obit pour le père et la mère de l'archevêque, 9 sous. – Semaine de *Jubilate*, dimanche, procession avec messe à Saint-Vivien *pro serenitate temporis*, 20 sous. – Semaine de l'Ascension ou de *Vocem jucunditatis*, les lundi, mardi et mercredi, processions à Saint-Éloi, Saint-Gervais et Sainte-Catherine ; – le vendredi, au porteur d'un grand rouleau des morts de l'abbaye de Troarn, 5 sous. – Mention de Lucas

Langlois, receveur de la ville de Rouen. – Total des recettes, 780 livres 12 sous. – Compte signé par Morelet, Le Roy, Lefebvre, Poulart, Caval, Surreau, de Livet.

G. 2860. (Registre.) – In-folio, 17 feuillets, papier.

1450-1451. – *Compotus Ricardi Tierri, presbyteri, de receptis et misiis factis in choro ecclesie Rothomagensis pro distributionibus manualibus incipientibus in festo Sancti Michaelis anno Domini 1450 et finientibus in eodem festo anno revoluto.* – Semaine de la Nativité de Notre-Dame, dimanche, procession générale à Saint-Ouen. – *Misia pro solutione dominorum canonicorum pro isto anno : domino archiepiscopo pro isto anno, pluribus vicibus, pro merellis, 108 solidos 9 denarios ; – domino decano pro merellis, 13 libras 17 solidos.* – Suit la liste des chanoines. – 5 mains de papier, à 20 deniers la main. – Total des recettes, 1,097 livres. – Compte signé par Le Roy, Gaudin, Poulart.

G. 2861. (Registre.) – 15 feuillets, papier.

1452-1453. – Compte du même, de la Saint-Michel 1452 à la Saint-Michel 1453. – Semaine de Pâques, lundi, *pro officio peregrinorum, 9 denarios.* – Semaine de *Misericordia Domini*, mardi, procession de Saint Marc à Saint-Ouen. – Semaine de *Vocem jucunditatis*, lundi, mardi et mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, à Saint-Gervais, à Sainte-Catherine. – Semaine Sainte-Anne, dimanche, procession générale à Saint-Ouen. – *Misia pro solutione dominorum canonicorum : domino archiepiscopo, pluribus vicibus, pro merellis, 78 solidos 5 denarios ; decano, 12 libras 13 solidos.* – Suit la liste des chanoines. – Total des recettes, 1,124 livres. – Compte signé par Pajot.

G. 2862. (Registre.) – In-folio, 18 feuillets, papier.

1468-1469. – *Compotus recepte Petri Prepositi de distributionibus manualibus in ecclesia Rothomagensi factis pro anno incipiente die Sancti Michaelis 1468 et finiente eodem die, anno revoluto, quo anno Lucas Anglici erat clericus ville.* – 11 septembre, pour l'obit de, évêque de Bayeux, 13 livres 6 sous. – Semaine de Sainte Lucie, samedi, pour l'obit de révérend père Pierre Cauchon, évêque de Lisieux, 66 sous. – Semaine de *Vocem jucunditatis*, lundi, mardi, mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, Saint-Gervais et Sainte-Catherine, avec litanie et aumône aux pauvres comme à l'ordinaire ; on chante dans l'église de la Trinité, conformément à l'usage, le répons *Honor*. – Semaine de la Transfiguration, procession à Saint-Laurent *pro reducione.* – *Misia pro solutione dominorum pro merellis ejusdem anni ;* sous ce titre on trouve la liste des chanoines : *item merellis puerorum, de aquis benedictis, 27 libras 2 solidos.* – *Magistro Johanni Masselin, 79 solidos.* – Compte signé par Roussel et Gaillart.

G. 2863. (Registre.) – In-folio, 19 feuillets, papier.

1471-1472. – Compte du même, de la Saint-Michel 1471 à la Saint-Michel 1472. – Semaine Saint Léonard, vendredi, pour l'obit du cardinal d'Estouteville, *omnibus habitum differentibus, 53 sous 4 deniers.* – Semaine des Rogations, lundi, mardi, mercredi, processions à Saint-Éloi, à Saint-Gervais, à Sainte-Catherine, avec la litanie et les aumônes aux pauvres, comme à l'accoutumée ; – répons *Honor* chanté en l'église de la Trinité du Mont-Sainte-Catherine. – Semaine des apôtres Pierre et Paul, procession générale à Saint-Ouen. – *Misia pro solutione dominorum ;* liste des chanoines : *Magistro Johanni Masselin, 26 libras 16 solidos 8 denarios ; – magistro puerorum, pro aquis benedictis, 30 libras 14 solidos denarios.* – Total des recettes, 1,335 livres. – Compte signé par Le François, Le Goupil, Gaillart.

G. 2864. (Registre.) – In-folio, 17 feuillets, papier.

1472-1473. – Compte du même, de la Saint-Michel 1472 à la Saint-Michel 1473. – 27 décembre, pour les fêtes de Saint-Étienne, des Innocents et de Saint-Vincent, de la fondation de Compagnon Votes, en son vivant, notaire de la cour archiépiscopale. – Semaine de *Vocem jucunditatis*, mercredi des Rogations, procession à Sainte-Catherine, répons *Honor* chanté en l'église de la Trinité ; aux trois collèges, 10 sous. – Semaine Saint Laurent, jeudi, pour la litanie, à la procession de la réduction de la Normandie, à 3 chapelains, 18 deniers. – *Misia pro solutione dominorum ;* liste des chanoines : *Magistro Johanni Masselin, 28 libras 18 solidos 10 denarios ; –*

magistro puerorum, pro aquis benedictis, 27 libras 7 solidos. – Total des recettes, 1,212 livres. – Compte signé par Le François et Gaillard.

G. 2865. (Registre.) – In-folio, 15 feuillets, papier.

1475-1476. – Compte du même, de la Saint-Michel 1475 à la Saint-Michel 1476. – Obits de Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem et évêque de Bayeux ; – de Pierre de Breszé, comte de Maulévrier, sénéchal de Normandie. – Semaine de la Sexagésime, jeudi, jour de la Chaire de Saint-Pierre, procession pour la paix à Saint-Ouen ; litanie, 18 deniers. – Lundi, mardi, mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, à Saint-Gervais et à Sainte-Catherine. – Liste des chanoines : *Magistro puerorum, pro aquis benedictis, 33 libras 19 solidos.* – Total des recettes, 1,180 livres, 12 sous. – Compte signé par de Rouville, Gaillard, Le François.

G. 2866. (Registre.) – In-folio, 16 feuillets, papier.

1477-1478. – Compte du même, de la Saint-Michel 1477 à la Saint-Michel 1478. – Semaine de la Purification et des Cendres, samedi, à complies, à tous ceux qui portent l'habit de l'église, de la fondation de R. P. Pasquier de Vaultx, évêque de Lisieux, 13 sous 9 deniers. – Semaine *Misericordia Domini*, dimanche, procession pour le Roi, à Saint-Ouen. – Semaine de *Vocem jucunditatis*, lundi, mardi et mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, à Saint-Gervais et à Sainte-Catherine. – Semaine des octaves des Rogations, jeudi, procession générale à Saint-Jacques. – Liste des chanoines : *Magistro puerorum, pro aquis benedictis, 30 libras 13 solidos.* – Total des recettes, 1,180 livres. – Compte signé par Escoulant et De Laître.

G. 2867. (Registre.) – In-folio, 19 feuillets, papier.

1478-1479. – Compte du même, de la Saint-Michel 1478 à la Saint-Michel 1479. – Semaine des Cendres, dimanche, procession à Saint-Ouen. – Semaine de *Misericordia Domini*, lundi, procession de Saint-Marc, au même lieu. – Semaine de *Vocem jucunditatis*, lundi, mardi et mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, à Saint-Gervais et à Sainte-Catherine avec les aumônes d'usage. – Semaine de Saint Laurent, jeudi, procession pour la réduction de la Normandie. – Liste des chanoines : *Magistro puerorum, pro aquis benedictis, 31 libras 10 solidos.* – Remise faite par le doyen au comptable ; des voleurs s'étaient introduits dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, avaient rompu le coffre du distributeur, et en avaient enlevé 2 grandes bourses renfermant 38 livres. – Total des recettes, 1,240 livres 14 sous. – Compte signé par De Laître, Roussel, Gaillard.

G. 2868. (Registre.) – 19 feuillets, papier.

1479-1480. – Compte du même, de la Saint-Michel 1479 à la Saint-Michel 1480. – *Misia pro solucione dominorum in merellis* : à Jean Masselin, 14 livres 7 sous 2 deniers ; – à Jean Crotay, maître des enfants, 30 livres 13 sous 11 deniers ; derniers chanoines inscrits sur la liste : Robert Cornegrue et Jean Le Tourneur. – Total des recettes, 1,215 livres. – Compte signé par Roussel, de Rouville, Gaillard.

G. 2869. (Registre.) – In-folio, 18 feuillets, papier.

1484-1485. – *Compotus Johannis Ou, presbyteri, de receptis et misiis pro distributionibus chori ecclesie Rothomagensis factis pro anno incipiente die Sancti Michaelis 1484... quo anno erat Naudinus Ouy, clericus, receptor seu clericus ville.* – Semaine de *Jucunditatem*, lundi, mardi, mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, à Saint-Gervais et à la Trinité ; die lune, pro letania processionis apud sanctum Eligium, tribus capellanis letaniam cantantibus, 18 denarios. – Liste des chanoines. – Total des recettes, 2,290 livres. – Compte signé par De Laître, de Rouville, Le Viel, Tuvache, Roussel. – Feuille de parchemin servant de couverture au registre : Bulle du pape Urbain adressée à l'abbé de Saint-Ouen, au doyen de Saint-Agricole d'Avignon et au chantre de Paris en faveur de Roger Mustel, chanoine de Rouen, docteur en décret, curé de Saint-Sauveur de Sahurs et de Saint-Nicolas d'Andely.

G. 2870. (Registre.) – In-folio, 16 feuillets, papier.

1485-1486. – Compte du même, de la Saint-Michel 1485 à la Saint-Michel 1486. – A magistro Ricardo Perchart, canonico, pro distributione facta in matutinis, die dominice in Ramis

palmarum, tam dominis canonicis quam capellanis omnibus habitum ecclesie deferentibus, introitum in matutinis facientibus et a principio tercii nocturni usque ad finem continuantibus, dominis canonicis, 6 libras et 60 solidos ; capellanis, 9 libras. – A magistro Johanne Masselin, canonico, pro festo Annunciationis dominice, quarta aprilis hoc anno celebrato, 18 libras. – Semaine de *Vocem jucunditatis*, lundi, mardi et mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, à Saint-Gervais et à Sainte-Catherine. – Liste des chanoines. – Total des recettes, 2,262 livres. – Compte signé par Roussel, De Laître, Batencourt. – Feuille de parchemin servant de couverture au registre: Information au sujet du droit de guet dû autrefois au château de Guilleberville, et depuis que ce château eut été détruit pour la forfaiture du sieur de Montigny, au château de Bayeux par les paroissiens de Saint-Louet, Gineville, Betirigny, Fourneaux, Pleine-seuvre, la Chapelle-Heuzebroq, Malouay et Bures; déposition de Guillaume de Montfiquet, curé de Reuchy, âgé de 60 ans, qui, en 1412, antérieurement à la *descente* (l'invasion des Anglais) demeurait avec Henry Desquay, lieutenant d'Ernault de Corbie, capitaine de Bayeux.

G. 2871. (Registre.) – In-folio, 17 feuillets, papier.

1486-1487. – Compte du même, de la Saint-Michel 1486 à la Saint-Michel 1487. – Semaine *in Ramis palmarum*, dimanche, à matines, à tous ceux qui portent l'habit, de la fondation de maître Perehart, 60 sous; – à deux chapelains qui portèrent le *Corpus Domini* à Saint-Godard et le rapportèrent à la cathédrale, 2 sous. – Semaine *Misericordia*, mardi, aux chapelains pour la messe de Saint Philippe, de la fondation de maître Philippe de la Rose, chanoine de Rouen, 33 sous 4 deniers. – Semaine de *Vocem jucunditatis*, lundi, mardi et mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, à Saint-Gervais et à la Trinité du Mont. – *Misia super solucione minorum canonicorum de suis merellis*: à l'archevêque, 11 livres 6 sous 11 deniers; – au maître des enfants, 22 livres 13 sous. – Total des recettes, 2,330 livres. – Compte signé par Roussel, Esterlin, Austin, De Laître. – Pour couverture suite du rôle d'enquête sur le guet au château de Bayeux.

G. 2872. (Registre.) – In-folio, 17 feuillets, papier.

1487-1488. – Compte du même, de la Saint-Michel 1487 à la Saint-Michel 1488. – De Laurent Le Leueur, pour l'obit de maître Jean du Mesnil, le 14 août, 7 livres 10 sous; – du même, pour l'obit de maître Jean le Cornu, en son vivant archidiacre du Vexin français, célébré le 21 juin, 17 livres 7 sous; – du même, pour la fête de l'Assomption Notre-Dame, de la fondation dudit Le Cornu, 31 livres 10 sous. – Liste des chanoines. – Total des recettes, 2,345 livres. – Compte signé par Austin, etc... – Pour couverture suite du rôle d'enquête pour le guet au château de Bayeux; – copie du mandement de Thomas de Louraille, lieutenant général du bailli de Caen, Jacques de Clermont, en conséquence des lettres du Roi; – copie des lettres du Roi, accordées sur la requête des habitants de Champeaux, Guilleberville et Damjean, ordonnant au bailli et au capitaine de Bayeux de ne point les contraindre au guet, Caen, 5 août 1450. – Registre fort endommagé par l'humidité.

G. 2873. (Registre.) – In-folio, 16 feuillets, papier.

1488-1489. – Compte du même, de la Saint-Michel 1488 à la Saint-Michel 1489. – Pro obitibus regis Karoli et aliis necessariis requisitis in celebratione dictorum obituum et pro missis per capellanos collegii Clementinorum celebratis, de fundacione Regentis, 568 libras 15 solidos. – De Jean Gouppil, pour l'obit de maître Robert Gouppil, en son vivant chantre de Rouen, le 19 juin, lendemain de l'Eucharistie, 70 sous. – Semaine de *Vocem jucunditatis*, lundi, mardi et mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, à Saint-Gervais et à Sainte-Catherine-du-Mont. – Semaine de Saint-Arnoult, dimanche, processions générales à Saint-François (Cordeliers), 18 deniers. – Liste des chanoines pour le paiement des méreaux. – Total des recettes, 2,354 livres. – Compte signé par Dauteny, Roussel, De Laître, Le Veel. – Pour couverture suite du rôle d'enquête sur le guet dû au château de Bayeux; le capitaine prétendait qu'en 1453 les potiers de Molay devaient lui trouver un pot de terre pour son usage, afin d'être déchargés du guet, et qu'autrefois ils étaient astreints au guet du château de Molay, de présent détruit et abattu.

G. 2874. (Registre.) – In-folio, 16 feuillets, papier.

1490-1491. – Compte du même, de la Saint-Michel 1490 à la Saint-Michel 1491. – Obits de maître Girard Follie, chanoine de Rouen, le 18 novembre; – de maître Nicolas De Laître, le 24

du même mois; – de Guillaume de Livet, le 23 janvier; – de Jean de Pouelly, le dernier dudit mois. – Lundi, mardi, mercredi des Rogations, processions à Saint-Éloi, à Saint-Gervais, à Sainte-Catherine-du-Mont. – Liste des chanoines. – Total des recettes, 2,300 livres. – Compte signé par De Laître, Esterlin, Austin, de la Quesnaye. – Pour couverture suite du rôle d'enquête sur le guet dû au château de Bayeux par les habitants de Saint-Souppire (Saint-Sulpice).

G. 2875. (Registre.) – In-folio, 13 feuillets, papier.

1491-1493. – Compte du même, de la Saint-Michel 1491 à la Saint-Michel 1492. – Obits de maître Nicolas du Bosc, en son vivant, chanoine et doyen de Rouen, célébrés les 9 et 14 septembre. – Liste des chanoines. – Total des recettes, 2,325 livres. – Compte signé par De Laître, Le Veel, de la Quesnaye. – Pour couverture, suite de l'enquête sur le guet dû au château de Bayeux : « Nous a esté produit ung livre ou pappier ancien, faict en l'an 1407, comme par icellui appert, en quoy est faite mencion des paroisses que l'en dit et disoit estre subgetz à faire guet et garde au chastel de Baïeux. »

G. 2876. (Registre.) – In-folio, 15 feuillets, papier.

1492-1493. – Compte du même, de la Saint-Michel 1492 à la Saint-Michel 1493. – De Jean Dufour, procureur de la fabrique, pour les deux obits de maître Philippe de la Rose, les 21 octobre et 21 avril, 20 livres. – De Guillaume Gouel, pour paiement fait en méreaux par le comptable, conformément à la fondation de Jean Gouel, frère dudit Guillaume, 18 deniers chaque jour, 18 livres 16 sous. – Pour le cierge posé devant la tombe de maître Gilles Deschamps, en son vivant, chanoine et doyen de Rouen, 20 deniers. – Liste des chanoines. – Total des recettes, 2,347 livres. – Compte signé par De Laître, Le Veel. – Pour couverture, bulle du pape Martin, pour la réception de Henri Le Prestre, *alias* Beye, chanoine de Sainte-Croix de Cambrai, à un canonicat en l'église de Coutances ; bulle datée de Rome, à Saint-Pierre, nones d'avril an V du pontificat.

G. 2877. (Registre.) – In-folio, 15 feuillets, papier.

1494-1495. – Compte du même, de la Saint-Michel 1494 à la Saint-Michel 1495. – Custodi pecuniarum infantibus chori spectantium, pro septem psalmis per ipsos decantatis, qualibet die obituum regis Karoli, 20 libras. – Liste des chanoines. – Pro una papiro ad scribendum flebotomias, recreationes et dies dominorum et pro pena, 12 solidos ; – pro vino et speciebus compoti, 40 solidos. Total des recettes, 2,468 livres. – Compte signé par De Laître et de Groussy.

G. 2878. (Registres.) – 285 feuillets, papier.

1541-1570. – Comptes des distributeurs du chœur, Jaspar Bunel, Jacques Bunel, Pierre Breban. – Liste des chanoines. – En 1570 maîtres des enfants de chœur, Dujardin et Labbé. – De noble homme Antoine Le Lieur, sire de Bresmetot, pour l'obit de M. le doyen Le Lieur, le 11 septembre, 30 livres ; de monsieur maître Jean de Castignolles, chancelier de la cathédrale, pour l'antienne *O sapientia*, 100 sous. – Total des recettes, 4,578 livres.

G. 2879. (Liasse.) – 10 registres, 262 feuillets, papier.

1571-1588. – Comptes des distributeurs du chœur, Pierre Breban et Mathieu Bignon. – En 1573, de Monsieur maître Jean Landace, pour l'obit de maître Jean Masselin, 15 livres. – En 1587, à Arnoult Morel, maître des enfants de chœur, pour les offertoires de Messieurs, 110 sous 3 deniers ; – à maître Clair Yves, pour l'offrande de la messe de minuit, 20 sous. – En 1588, processions des Rogations, comme de coutume, à Saint-Éloi, à Saint-Gervais, à Sainte-Catherine. – A maître Nicolas Morel, maître des enfants de chœur, pour les offrandes de Messieurs, 102 sous 6 deniers. – « A Jean Hermier, pour l'offrande de la messe de minuit, officiant pour ung petit chanoine, 25 sous. » – Total des recettes, 5,224 livres.

G. 2880. (Liasse.) – 5 registres, 163 feuillets, papier.

1589-1602. – Comptes des distributeurs du chœur, Mathieu Bignon, Pierre Monnoye, l'un des chapelains du collège d'Albane. – 1594, pour les offrandes des jours des Morts, de Noël, des Rois, de Pâques et du Saint-Sacrement, payé à Nicolas Morel, maître des enfants de chœur, 6 livres 13 sous. – Pour un papier à écrire les saignées, les jours et les récréations de Messieurs, 30 sous. –

1597, à Jean Canyvet, maître des enfants de chœur, pour les offrandes de Messieurs, 115 sous, 6 deniers. – Processions des Rogations à Saint-Éloi, à Saint-Patrice et à Saint-Nicaise. – Total des recettes, 5,469 livres. – 1602, procession à Saint-Nicaise au lieu de Sainte-Catherine. – Total des recettes, 5,979 livres.

G. 2881. (Liasse.) – 9 registres, 358 feuillets, papier.

1611-1619. – Comptes de Nicolas Aubert, chapelain des Clémentins, distributeur du chœur. – 1611, liste des chanoines ; – à M. Titelouze, 107 livres 4 sous ; – à M. Gaultier, 30 livres 13 sous ; – à maître Marin Robert et ses consorts, officiants au lieu des petits chanoines, pour l'offrande du jour de Noël, 40 sous. – Au compte de 1616, signature du chanoine Jean Le Roy. – 1619, total des recettes, 6,946 livres.

G. 2882. (Liasse.) – 6 registres, 205 feuillets, papier.

1620-1626. – Comptes du même, et de François Austin, autre chapelain du collège des Clémentins. – 1621, procession à Saint-Jacques. – 1626, mardi des Rogations, procession à Saint-Gervais. – De l'abbé et des religieux de Saint-Ouen, pour la procession de la fête de Saint-Ouen, qui se fait au jour et fête de Saint-Barthélemy 100 sous. – Total des recettes, 6,583 livres.

G. 2883. (Liasse.) – 6 registres, 202 feuillets, papier.

1627-1638. – Comptes du même Austin. – 1638, à l'archevêque pour ses méreaux, 46 sous 3 deniers ; – à M. le chantre, 256 livres 18 sous ; – à M. Sanson, 341 livres 3 sous ; – à M. Le Métel (Boisrobert), 58 livres 18 sous. – Le mardi des Rogations, à Messieurs et aux chapelains, à la procession de Saint-Gervais, de la réception de MM. Philippe De Moy, Picot, Ferey, Cotteret, De Caux *junior*, chanoines, 30 livres. – Total des recettes, 11,168 livres.

G. 2884. (Liasse.) – 7 registres, 294 feuillets, papier.

1639-1645. – Comptes de Michel Yauvart, distributeur du chœur. – A M. Le Métel (Boisrobert), méreaux en 1639, 58 livres ; – 1640, 67 livres ; – 1641, 65 livres ; – 1642, 64 livres ; – 1643, 70 livres ; – 1644, 60 livres ; – 1645, 63 livres. – En 1645, total des recettes, 11,670 livres.

G. 2885. (Liasse.) – 7 registres, 280 feuillets, papier.

1646-1653. – Comptes du même distributeur. – A M. Le Métel (Boisrobert) méreaux en 1646, 105 livres ; – 1647, 64 livres ; – 1648, 62 livres ; – 1649, 62 livres ; – 1650, 63 livres (De Métel). – Le nom de Boisrobert disparaît en 1651. – 1653, le mardi des Rogations, à Messieurs et aux chapelains présents à la procession de Saint-Gervais, à cause des réceptions de Messieurs Hallé, Le Pigny, Ferrant *junior* et Le Cornu, 20 livres. – Total des recettes, 11,836 livres.

G. 2886. (Liasse.) – 7 registres, 258 feuillets, papier.

1654-1660. – Comptes de Pierre Canu, distributeur du chœur. – Le mardi des Rogations 1654, à la procession de Saint-Gervais, de la réception de M. d'Aguillenguy, trésorier, 5 livres. – Le mardi des Rogations 1660, à la même procession, pour la réception de M. le pénitencier Du Breuil, 6 livres. – Total des recettes, 13,966 livres.

G. 2887. (Liasse.) – 7 registres, 337 feuillets, papier.

1660-1667. – Compte du même, et à partir du 1^{er} janvier 1664, de son successeur, François Henry, diacre, chanoine des 15 livres. – 1667, mardi des Rogations, pour la réception de MM. Le Roux, Paris, Godon et Guierville, 20 livres. – Total des recettes, 19,848 livres. – Les comptes de Henry sont remarquables par le soin avec lequel ils ont été tenus.

G. 2888. (Liasse.) – 6 registres, 337 feuillets, papier.

1668-1675. – Compte du même. – 1675, mardi des Rogations, pour la réception de MM. Dufriche, Carré et Saint-Hilaire, 20 livres ; – pour la litanie, 1 sou 6 deniers ; – pour le *Regina*, 8 sous 8 deniers ; – pour avoir fait un cuilibet, chaque mois, du pain et des méreaux de Messieurs, 60 sous. – Total des recettes, 20,352 livres.

G. 2889. (Liasse.) – 6 registres, 272 feuillets, papier.

1676-1681. – Comptes du même. – 1681, mardi des Rogations, pour la réception de MM. le coadjuteur, Sallet, Scot, Throsnel, Médavy et Hue, 40 livres. – Jour de l'Ascension, pour le *De Profundis* de M. Acarie, 60 sous. – 20 mai, mardi de la semaine d'*Exaudi*, au porte-croix du synode, 12 deniers. – Total des recettes, 20,068 livres 12 sous.

G. 2890. (Liasse.) – 6 registres, 287 feuillets, papier.

1682-1687. – Compte du même. – 1687, pour les 3 obits de la confrérie de Notre-Dame, les 9 décembre, 26 mars, 16 août, 6 livres ; – pour les quatre fêtes solennelles, les 5 de la Vierge, l'Exaltation de la Sainte-Croix et une messe en musique de la chapelle de Notre-Dame pour M. Bigues, 38 livres 18 sous. – Pour les 20 *De Profundis* de M. Cavelier d'Auberville, 174 livres. – Pour la distribution faite à Messieurs, aux *Inviolata* des samedis de l'année et veilles des fêtes de Noël et de la Vierge, 87 livres. – Mardi des Rogations, pour la réception de MM. de Fieux, Nozereau, Bretel, de Folleville et du doyen, 35 livres. – Total des recettes, 21,013 livres.

G. 2891. (Liasse.) – 6 cahiers, 286 feuillets, papier.

1688-1693. – Comptes du même. – 1688, livraisons payées par Mgr l'archevêque aux fêtes de Saint-Romain, de la Conception, de la Circoncision, de l'Annonciation, de Quasimodo, de la Triunité, de Saint-Pierre, de la Transfiguration, 150 livres. – Pour la réception de MM. Theroulde et Papavoine, le mardi des Rogations, 10 livres. – 1693, le même jour, pour la réception de M. Liesse, 100 sous. – Pour les feuilles imprimées de Messieurs. 9 livres – Total des recettes, 22,176 livres. – Compte signé par Clément, Hercent, de la Hogue, Nozereau et par Henry.

G. 2892. (Liasse.) – 6 cahiers, 259 feuillets, papier.

1694-1699. – Compte du même. – Le mardi des Rogations 1694, pour la réception de MM. Clément, Longuet, Gosselin, de Lespine, Haquet *senior*, de Mouchy, de Bremare, Haquet *junior*, de Saint-Gervais et Le Pigny, 60 livres. – Le mardi des Rogations 1699, pour la réception de M. le chancelier et de M. Louis, 15 livres. – Total des recettes, 2,967 livres. – Compte signé par de la Roque-Hue, Hercent, Carré, Guérout, de Saint-Clair, Nozereau, Liesse et par Henry.

G. 2893. (Liasse.) – 6 cahiers, 344 feuillets, papier.

1700-1705. – Comptes du même. – Mardi des Rogations 1700, pour la réception de MM. Buquet, d'Osmont, Godeheut et Du Bosc, pour lesquels chacun 100 sous, dont la tierce partie pour les chapelains, 20 livres. – Mise des deniers reçus de l'hôtel commun de la ville de Rouen : pour 24 obits du roi Charles V, 126 livres 13 sous 4 deniers ; – pour les psaumes chantés par les enfants de chœur, 20 livres ; – aux chapelains Clémentins pour les psaumes du Roi, 124 livres 16 sous. – 1705, mardi des Rogations, pour la réception de MM. Tourouvre et le Pigny 10 livres. – Total des recettes, 2,490 livres. – Compte signé par De Guyeure du Châtel, de Vignerat, Guérout de Saint-Clair, d'Osmont, Dutot-Frontin, Hacquet et par Henry.

G. 2894. (Liasse.) – 6 cahiers, 272 feuillets, papier.

1706-1711. – Comptes du même. – 1706, mardi des Rogations, pour la réception de MM. Couët et Auvray 10 livres. – Le 8 septembre, jour de la Nativité, au salut fondé par M. de Bimorel, 51 livres 8 sous. – 1711, mardi des Rogations, pour la réception de MM. de la Londe, d'Osmont, Deschamps, de la Motte-Ango, Gondouin et de Trefforest, 30 livres. – Total des recettes, 2,178 livres. – Compte signé par Hercent, Guérout de Saint-Clair, de la Hogue, Desbouillons, de la Londe, et par Henry.

G. 2895. (Liasse.) – 6 cahiers, 310 feuillets, papier.

1712-1718. – Compte du même et de son successeur Étienne De la Mare. – 1712, mardi des Rogations, pour la réception de MM. Dubosc et de Cappelot, 10 livres, – 1718, 28 janvier, fête de Saint-Charlemagne, pour les chapelains, 30 livres. – Mardi des Rogations, pour la réception de M. Du Rozey, 5 livres. – Total des recettes, 2,476 livres. – Compte signé par Hercent, De la Hogue,

Dutot-Frontin, Varin et par De la Mare. – Il n’y a plus de liste de chanoines à partir de l’année où De la Mare tient les comptes, qui sont d’ailleurs assez négligemment écrits.

G. 2896. (Liasse) 6 cahiers, 310 feuillets, papier.

1719-1725. – Compte du même De la Mare. – 1719, mardi des Rogations, pour la réception de MM. de Villette, Bridelle et de Chaillou, 15 livres. – 1725, 8 janvier, aux chapelains qui ont chanté la messe du chœur en plain-chant, à cause de la chambre des comptes, 34 sous. – 24 août, payé, à la procession de Saint-Ouen, tant à Messieurs qu’aux chapelains, 5 livres. – Compte signé par Davoult, Carré, de la Hogue, Dutot-Frontin, de Trefforest Charles, Deschamps, Gautier, Lyard et par De la Mare.

G. 2897. (Liasse.) – 6 cahiers, 203 feuillets, papier.

1726-1731. – Comptes du même et de Jacques Le Roux, son successeur. – 1726, 20 septembre, pour la messe de Messieurs de ville, 20 livres. – 1731, 25 septembre, fondation de la sodalité de Saint-Firmin, 12 livres. – Mardi des Rogations, pour la réception de MM. d’Osmont et Landry, 10 livres. – Gages du distributeur, 250 livres; pour son pain, 100 livres. – Total des recettes, 2,636 livres. – Compte signé par Davoult, de la Hogue, Louis, Dutot-Frontin, Lyard, Du Moncel, Dubos de Monbrison, Charles, Le Bourgeois de Belleville, Grésil.

G. 2898. (Liasse.) – 6 cahiers, 167 feuillets, papier,

1732-1737. – Comptes du même Jacques Le Roux. – 1732, du sieur Raux, receveur de M. l’abbé de Saint-Ouen, pour la procession du jour de Saint-Ouen, 5 livres. – 22 décembre, à l’antienne *O Emmanuel* chantée par MM. du chapitre, 36 livres ; – pour les chapelains, 5 livres. – Total des recettes, 2,005 livres. – Compte signé par Louis, Cuquemelle, Lyard, Rose, Gosselin, Le Vavasseur et par Le Roux

G. 2899. (Liasse.) – 6 cahiers, 124 feuillets, papier.

1739-1744. – Compte du même. – 1739, pour la réception de MM. Hurel et Flavigny, 10 livres. – 1744, pour la procession de la réduction de la Normandie, 58 livres 10 sous. – Total des recettes, 2,115 livres, – Compte signé par Gondouin, Du Moncel, Rose, Lyard, Gosselin. de Treifforest, Cuquemelle, Daussy, Le Yavasseur, Le Clercq et par Le Roux.

G. 2900. (Liasse.) – 6 cahiers, 118 feuillets, papier.

1745-1751. – Comptes du même. – 1751, mardi 14 septembre, pour la messe chantée en musique, en la chapelle de la Vierge derrière le chœur, de la fondation de M. Bigttes, 3 livres 4 sous. – 24 août, distribution par M. l’abbé de Saint-Ouen, 5 livres. – Total des recettes, 2,289 livres. – Compte signé par Le Clercq, Cuquemelle, De la Rue, de Saint-Aubin, Le Vavasseur.

G. 2901. (Liasse) – 6 cahiers, 135 feuillets, papier.

1752-1759. – Comptes de Louis Benard, distributeur Ou. chœur. – 1757, 12 décembre, pour la fête de Saint-Joseph, comme au jour Saint-Brice, 120 livres. – Le 22, pour l’antienne *O Emmanucii*, pour le chapitre, *cuilibet*, 16 sous ; – aux chapelains, *cuilibet*, 20 deniers. – Total des recettes, 2,394 livres. – Compte signé par Davoult, De la Rue, Le Clercq, de Saint-Aubin, Flavigny, Gaillard, Osmond.

G. 2902. (Liasse.) – 6 cahiers, 308 feuillets, papier.

1758-1769. – Compte du même et de ses successeurs, Jacques-François Renault, Louis Thirel. – 1767, 20 septembre, à la messe du Vœu, châsses et flambeaux, 16 livres. – Total des recettes, 2,372 livres. – Compte signé par Davoult, Le Clercq, de Goyon, De la Rue.

G. 2903. (Liasse.) – 22 cahiers, 402 feuillets, papier.

1768-1789. – Compte de Jean-Louis Thirel et de Philippe-Nicolas Leleu, distributeurs du chœur. – 1788, 27 décembre, pour la réception de M. Barocbe, 3 livres. – 1789, 7 janvier, rentrée de la Chambre des comptes, aux chapelains qui ont chanté la messe du chœur, 1 livre 16 sous. –

14 mars, service de M. l'abbé Ruelfon, 7 livres 0 sous. – Total « les recettes, 2,374 livres, – Compte signé par De la Rue, De Lépinay. Clémence, Baroche, Ravette *senior*.

G. 2904. (Liasse.) – 207 pièces, papier.

1561-1629. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – *Cédules*, listes des chanoines, et des chapelains, etc. – 1561, frère Firmin Fillatre, procureur des augustins de Rouen, reconnaît avoir reçu 15 sous de Pierre Breban, distributeur, pour Je convoi de M. de Brionne. – 1603, mandat signé par Pericard, abbé de Saint-Taurin. – 1622, quittance de Jean Gordier, prêtre, distributeur des chapelains de la cathédrale. – 1629, livre des quittances de Messieurs du chapitre pour le paiement de leurs méreaux : Louis Bretel, haut doyen ; – Godart, trésorier ; – Behotte, Hollé et Cavelier, archidiacres ; – de Breteville, chancelier, dont le frère, Nicolas de Breteville, sieur de Francecourt, était lieutenant aux eaux. et forêts du bailliage de Rouen, – Titelouze, Mallet, Ridet, Le Prévost, Hallier, chanoines.

G. 2905. (Liasse.) – 81 pièces, papier,

1630-1631. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – *Cédules*, listes des chanoines et des chapelains. – Quittances de Laurent Ives, maître des enfants de chœur, 1630, – de son successeur, Martin, prêtre, petit prébendé, 1632. – 1633, François Austin, prêtre, l'un des chapelains du collège des Clémentins, réclame augmentation de gages, se fondant « sur ce que, depuis quelque temps, on auroit chargé l'office de distributeur de plusieurs distributions, tant aux premières vêpres et matines des dimanches et fêtes doubles *lam in popul; quam in clero, obits in cedula*, etc. » – Livre des quittances de Messieurs du chapitre pour de paiement de leurs méreaux : Le Royer, chantre ; – Godart, trésorier ; – d'Aguillenguy, A carie... chanoines.

G. 2906. (Liasse.) – 142 pièces, papier.

1647-1680. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – Liste des chanoines et des chapelains. – Dès 1647, liste imprimée des chanoines et des chapelains. – 1647, MM. Moncuyc et Clerel, prêtres, chapelains élus du chœur en l'église cathédrale, reconnaissent avoir reçu de Pierre Canu, distributeur, 20 sous tournois, pour avoir chanté au chœur l'histoire de Sainte-Catherine. – Quittance de MM. Aubourg, de Fieux, de la Roque-Hue.

G. 2907. (Liasse.) – 395 pièces, papier.

1683-1696. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – Listes imprimées des chanoines et des chapelains. – 1691, quittances de MM. de Guyeuro, chantre ; – Dufour, trésorier ; – de Fieux, Duhamel, Bernard le Pigny, Papavoine, de la Roque-Hue, de Mascranny, Charles, de Chalon, Gaudon, Ferrare, Paris, Boyvinet, Nozereau, Marc de la Ferté, Auvray.

G. 2908. (Liasse.) – 98 pièces, papier.

1701-1709. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – Listes imprimées des chanoines et des chapelains. – « Fondations que le distributeur doit payer à M. l'abbé de Saint-Clair, chanoine et receveur de la fabrique, pour l'année escheue à la Saint-Michel 1708. »

G. 2909. (Liasse.) – 122 pièces, papier.

1713-1719. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – Listes imprimées des chanoines et des chapelains. – Sur quelques-unes de ces listes on indique les domiciles des chanoines : 1716 M. de la Roque-Hue, haut doyen, rue de l'Archevêché ; – de Guyeuro, grand chantre, même rue ; – de Tourouvre, grand archidiacre, rue de la Chaîne ; – de la Londe, archidiacre, dans les Carmes ; – Papavoine de Canappeville, archidiacre, rue d'Ecosse ; – d'Osmont, archidiacre, rue de la Croix de Fer ; – de Routier, chancelier, rue des Chanoines ; – Delan, au presbytère de Saint-Maclou ; – Blin à Saint-Patrice. – 1718, M. Robinet, à l'archevêché. – 1719, M. de Fonte-nelle, rue Tuvache ; – M. Blin, au collège du Pape.

G. 2910. (Liasse.) – 230 pièces, papier.

1720-1729. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – Listes imprimées des chanoines et des chapelains. – 1726, M. Davoult, grand trésorier, Pavyot de la Villette, grand archidiacre, rue des Bonnetiers ; – Le Cordier de Bigards, archidiacre, à Eauplet ; – Robin des Bouillons, archidiacre, rue Saint-Denis ; – Papavoine de Canappeville, archidiacre, rue des Carmes ; – d’Osmont, archidiacre, rue de la Croix de Fer ; – M. Blin, rue Malpalu.

G. 2911. (Liasse.) – 312 pièces papier.

1730-1738. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – Listes imprimées des chanoines et des chapelains. – 1737, M. Le Cordier de Bigards, haut doyen, près Saint-Amand ; – M. de Larcie, grand trésorier, rue Ancrière ; – Pavyot de la Villette, grand archidiacre, rue Saint-Nicolas ; – de Lezeau, archidiacre d’Eu, rue de la Seille ; – Bridelle, archidiacre, rue de la Chaîne ; – Papavoine de Canappeville, autre archidiacre, rue d’Écosse ; – M. Terrise, archidiacre, au presbytère de Saint-Maclou ; – M. Blin, rue Malpalu ; – M. de Fontenelle, rue Saint-Romain ; – M. Mesnager, rue Saint-Éloi.

G. 2912. (Liasse.) – 395 pièces, papier.

1740-1749. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – Listes imprimées des chanoines et des chapelains. – M. Terrise, grand archidiacre, rue des Chanoines ; – M. Rose, archidiacre du Grand Caux, au prieuré de la Madeleine ; – M. de Saint-Pierre, archidiacre, rue Beauvoisine ; – M. de Cerisy, archidiacre, rue Saint-Romain ; – M. Blin, rue Malpalu ; – M. Le Baillif-Mesnager, rue de la Chaîne ; – M. Ruellon, petite rue Saint-Lô ; – M. de Boismont, rue Saint-Romain ; – M. Sehier, au presbytère de Saint-Vivien.

G. 2913. (Liasse.) – 512 pièces, papier.

1750-1759. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – Listes imprimées des chanoines et des chapelains. – 1756, M. Terrisse, haut doyen, rue des Chanoines ; – de Saint-Aulaire, grand archidiacre, rue Saint-Romain ; – Rose, archidiacre, rue Saint-Nicolas ; – de Saint-Pierre, archidiacre, même rue ; – Fossard, archidiacre du Petit-Caux, sur le chapitre ; – de Gouy, chancelier, rue Saint-Lô ; – Ruellon, petite rue Saint-Lô ; – Sehier, rue des Bonnetiers ; – Perchel, rue Saint-Laurent ; – Marescot, à la Ronde.

G. 2914. (Liasse.) – 491 pièces, papier.

1760-1769. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – Listes imprimées des chanoines et des chapelains. – M. de Goyon, grand archidiacre, rue Saint-Patrice ; – Marescot, archidiacre d’Eu, rue des Chanoines ; – Esmangard, archidiacre du Grand-Caux, au presbytère de Saint-Maclou ; – de Momont, archidiacre, à l’abbaye de Saint-Ouen ; – Saas, rue du Petit-Salut ; – Bordier, Papillault, rue des Chanoines ; – Des Houssayes, rue Saint-Nicolas ; – Bourgeois, au séminaire Joyeuse ; – de Lurienne, rue Saint-Amand.

G. 2915. (Liasse.) – 117 pièces, papier.

1770-1779. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – Listes imprimées des chanoines et des chapelains. – 1779, Marescot, archidiacre d’Eu, rue des Chanoines ; – Bordier, archidiacre du Grand Caux, même rue ; – de Lastic, archidiacre du Vexin-François, à l’archevêché ; – de Clercy, autre archidiacre, rue Faucon ; – Fossard, archidiacre du Petit-Caux, sur le chapitre ; – Cornet, chancelier, rue Ganterie ; – Ruellon, petite rue Saint-Lô.

G. 2916. (Liasse.) – 392 pièces, papier.

1780-1790. – Pièces justificatives des comptes du distributeur du chœur. – Listes imprimées des chanoines et des chapelains. – 1790, de Goyon, grand archidiacre, rue Saint-Lô ; – Bridelle, même rue ; – Du Lau, évêque de Grenoble, – d’Oillanson, archidiacre du Vexin, – de Panat, archidiacre du Petit-Caux, – Baston, rue des Bonnetiers ; – Ravette, rue Saint-Romain ; – Clémence, cour Saint-Ouen.

G. 2917. (Registre.) – In-4°, 49 feuillets, parchemin.

1439-1447. – *Compti magistri Johannis de Eudemare, canonici ecclesie Rothomagensis, receptoris pecuniarum provenientium de receptionibus dominorum canonicorum et capparum eorumdem ac capellanorum in dicta ecclesia Rothomagensi instituendorum.* – 1439-1440, réception de Robert Morelet à la chancellerie ; – de Jacques de Rinel (en remplacement de son frère) ; – de Jean Le Guilloys, Gerard Follie, Jean Bidault (en remplacement de Nicolas Midi), et de Guillaume de Livet, comme chanoines. – A Nicolas Coquet, libraire, pour réparation de certains tableaux placés dans le chapitre, 3 sous. – 1440-1441, réception, comme chanoines, de Jacques Deshayes, Guillaume Nuguez, Philibert Fournier, Robert Le Sage, Pierre Pingrenon. – De Pasquier, évêque d'Évreux, pour son past, 50 livres. – A Guillaume Marc d'argent et à Pierre Le Prévost *pro regimine puerorum chori, 40 livres.* – *Pro reparacione quarumdam capparum rubearum cum radicibus, 75 solidos,* – A Gaultier pour écritures, notes de plain-chant et réformation du graduel, 4 livres 10 sous. – A Michel Coquet, pour réparations de livres, même prix. – *Pro laqueis aut centiers gallice positis in duobus gradalibus, 2 solidos 6 denarios.* – 1442-1443, réception de Pierre Leschamps à l'archidiaconé de Rouen, vacant par le décès du cardinal de Plaisance, 10 livres ; – de Richard de Courcy à l'archidiaconé d'Eu ; – du neveu de l'évêque d'Avranches à un canonicat vacant par le décès d'Alain Kyrketon. – A Jean Riquier, pour l'écriture du *temporel ordinaire* de l'église, 102 sous. – A Jean Houel, pour 25 cahiers de parchemin pour écrire *l'ordinaire*, 112 sous 6 deniers. – A Pierre De la Mare, pour l'écriture des 25 cahiers, 14 livres 11 sous 6 deniers. – A Richard De la Mare, pour enluminure dudit *ordinaire*, 4 livres. – 1443-1444, *pro quodam nuncio nominato Zacacharius qui actulit nova de pronunciatione et confirmacione electionis, 6 libras.* – A Guillaume Bérard, messenger du chapitre, pour l'aider à marier sa fille, 6 livres. – Pour l'écriture d'un petit livre contenant les coutumes de la vicomté de l'Eau, 2 saluts valant 60 sous. – 1444-1445, pour le past de l'évêque de Coutances, 80 livres. – Pour des pupîtres posés dans la librairie, 50 sous. – A Raoul Cristot, pour réparation de livres, 9 livres. – *Cuidam presbytero de India majori, ex dono, 20 solidos.* – Pour conduire, par l'eau de Seine, de Rouen au Port-Saint-Ouen, maître Jean Le Roy et Deudemare, 4 sous 6 deniers. – 1445-1446, pour la pension de maître Jean Pigache, maître de grammaire des enfants de chœur, 1 an et 6 semaines, 5 livres 10 sous. – *Cuidam peregrino de terra Presbyteri Johannis, ex dono dominorum, 6 solidos.* – *Pro una ulna satini nigri ad coperiendum calicem in missis mortuorum ad majus altare, 50 solidos.* – *Cuidam presbytero Neapolitano, ex dono dominorum, 9 solidos.* – 1446-1447, réception de Richard Olivier au canonicat de Pierre de Lagny. – A Jean Hardi, pour avoir instruit les enfants de chœur l'espace d'une demi-année, même prix. – A Jean Coquet, libraire, pour couvrir le *catholicon*, un pontifical et remettre quelques cahiers dans une bible, 60 sous. – A Guillaume d'Aufreville pour la reliure d'un livre antique, 20 sous. – Pour une meule de moulin pour le moulin de Martinéglise. 74 livre 9 sous. – A Raoul De Cristot, libraire, pour divers travaux à la librairie, 15 sous. – Pour feuilles de garde : lettres de sauvegarde accordées par Simon Morhier, sieur de Villers, garde de la prévôté de Paris, gardien des étudiants de l'université de cette ville, à Jean Le Fouyer, licencié en la faculté de décret, prieur de Saint-Saens ; – fragments d'un livre liturgique du douzième siècle, avec annotation en plain-chant.

G. 2918. (Registre.) – Petit in-4°, 7 feuillets, parchemin.

1452-1453. – *Comptus Jacobi Deshayes, canonici ecclesie Rothomagensis ac receptoris peccuniarum proveniencium de receptionibus dominorum canonicorum, capparum eorumdem, necnon capellanorum, pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis anno Domini 1452.* – Réception d'Etienne Yver à l'archidiaconé du Graud-Caux, vacant par la démission de Jean de Gribeauval ; – de Jean de Gaucourt au canonicat vacant par le décès de Guillaume Nuguez. – Ondin le Seneschal, curé de Saint-Ouen du Breuil. – Robert. Le Sueur et Jean Quatreul, maîtres des enfants de chœur. – Réparations faites par Jean Coquet aux livres déposés derrière le chœur. – *Guidam heraldo nuncupato Beaumont, qui ostendit in capitula vexilla Anglicorum conquisita in dieta Gasconie in qua fuit occisus Talboi, suus filius, et multi alii, solvit, penultima juin, 60 solidos.* – *Culdam alteri lieraldo domini nostri Regis, qui litteras regias clero et populo hujus civitatis Bothomagensis apportavit de dicta dicta de Castillon in Gasconia, ut patet per mandatum capituli, quarta augusti, 6 libras.*

G. 2919. .Registre.) – Petit in-folio, 6 feuillets, papier.

1454-1455. – *Compotus Mathei Gaudin, canonici ecclesie Rothomagensis ac receptoris peccuniarum provenientium de receptionibus dominorum canonicorum ac etiam capellanorum, a die festi Sancti Michaelis anno Domini 454.* – Ab abbate de Bellobeeco, pro prebenda de Sancto Salvio, ad causam certi grani, 15 solidos. – A domino Johanne Furon, firmario prebende de Neaufle quam obtinebat magister Ricardus Oliverii, nunc episcopus Constantiensis, 12 libras 10 solidos. – Pro reparatione duarum casularum ad celebrandum missas des Pericheux, 6 solidos. – Jean Quatreul maître des enfants de chœur. – A l'écrivain qui a écrit la légende de Notre-Dame des Neiges, 20 sous. – Arrérages dus (à cause du don fait au roi Charles VII par les ecclésiastiques), à savoir par Jean Leseat, curé de Guesville. au doyenné de Saint-Romain : – Jean Guédon, curé d'Ymoville, défunt ; – Robert Guérould, curé de la Neuville, défunt ; – Jean des Essarts, curé de Bourville ; – Robert Guérin, curé d'Orival, défunt ; – Jean Le Gras, curé de Biville, absent ; – Guillaume Toustain, curé d'Emalleville. – Pour feuille de garde, une information laite par Robert Bertin, doyen de Périers, sur le patronage de l'église d'Épinay, an doyenné de Périers, vacante par le décès de Jean Bénard., en présence de Mathieu Masire, curé de Saint-Pierre de Franqueville et Guy Clavier, curé de Notre-Dame de Franqueville : patron, l'abbé de Saint-Ouen ; – présenté, Guillaume Le Mercier, âgé de 34 ans ; – valeur en temps de paix, 20 livres tournois ; présentement, 10 livres ; – nombre des paroissiens, autrefois 25, maintenant 15 ; – déposition de Jean Gruel, curé de Moutmain (sans date, vraisemblablement de l'époque de l'occupation anglaise).

G. 2920. (Registre.) – In-folio, 6 feuillets papier.

1456-1457. – Compte du même, de la Saint-Michel 1456 à la Saint-Michel 1457. – A domino abbate de Albamala qui, pro procuracione, in sua benedictione, ecclesie Rothomagensi solvere 100 solidos tenebatur cum prestatione juramenti fidelitatis, de qua somma 100 solidorum quictatus fuit, occasione sue paupertatis, pro 60 solidis turonensibus. – Domino Guillelmo Petit-Guillot, nuncupato Cantori, qui de Ebroicis ad hanc civitatem Rothomagesem, pro instructione puerorum chori, de mandato capituli, veneral, 60 solidos turonenses. – Pierre Escoulant, maître des enfants de chœur. – A Jacques Fouquez, chanoine de l'église de Rouen, pour les écritures des procès soutenus par le chapitre à l'occasion de la décime, 15 livres. – Comptes des arrérages des deniers accordés au Roi, lors de la réduction de la ville de Rouen, par les ecclésiastiques, particulièrement par ceux qui portent l'habit de l'église cathédrale ; – Jean Guédon, Jean Guérould, Robert Guérin, Jean de Vaivendrin, curé de Theuville-aux-Maillots : Jean de Dessuslamare, curé des Authieux ; Pierre de la Fontaine, curé d'Angerville ; Nicolas Fresnel, curé de Maucomble.

G. 2921. (Registre.) – In-folio, 2 feuillets, parchemin.

1460-1461. – Compte du même, de la Saint-Michel 1460 à la Saint-Michel 1461. – Réception, le 8 octobre, de Guillaume Sohier, au canonat de Guillaume Morin ; – le 11 octobre, de Jean du Mesnil à celui de Gaucourt. – A. Pierre Escoulant, maître des enfants de chœur, 63 livres. – *Galtero, librario, pro centuaiis et bourdonis librorum, 3 denarios.* – Procès contre l'abbé de Lilledieu.

G. 2922. (Registre.) – In-folio, 4 feuillets, parchemin.

1462-1463. – Compte du même, de Sa Saint-Michel 1462 à la Saint-Michel 1463. – Jean Quatreul, maître des enfants de chœur. – Pro cooperiundo vnum. parvum librum de rubeo desuper exemptione capituli et compositione ultima cum domino archiepiscopo Rothomagensi factis, 10 solidos.

G. 2923. (Registre.) – In-folio, 5 feuillets, parchemin.

1463-1464. – Compte du même, de la Saint-Michel 1463 à la Saint-Michel 1464. – Jean Du Crotay, maître des enfants de chœur. – Appel fait en cour de Rome par le chapitre, contre l'abbé du Valasse, pour le serment de fidélité. – Pain et vin présentés, de la part du chapitre, au chancelier, 4 gallons ; – au patriarche, 2 gallons ; – à maître Georges Havart, 2 gallons ; – au doyen d'Andely, 1 gallon ; – à Étienne Le Chevalier, conseiller du Roi, 2 gallons ; – au bailli de Sens, 4 gallons et 6 pains, le tout 76 sous. – A Robert Le Sueur, chantre de l'église de Rouen, lequel se chargea d'instruire et de nourrir les enfants de chœur pour l'année à venir, 40 livres. – A Pierre Berard, trésorier du Roi, 2 gallons du prix de 10 sous.

G. 2924. (Registre.) – In-folio, 5 feuillets, parchemin.

1465-1466. – Compte du même, de la Saint-Michel 1465 à la Saint-Michel 1466. – Réception de Pierre Picard au canonicat vacant par le décès d'Alain Olivier. – Jean Du Crotay, maître des enfants de chœur. – *Capitulum Rothomagensis ecclesie, pro litteris generalibus abolitionis domini nostri Régis, 15 solidos.* – A Michel Flandrin, pour donner à ceux qui ont joué au mystère de Saint-Romain, 15 livres. – A Louis Bavent, pour un nouveau registre du notariat du chapitre, 11 sous. – Pour la moitié de la dépense faite en faveur du doyen de la chapelle du roi d'Angleterre, 103 sous 6 deniers. – A Jean Maugier, greffier de la cour du sénéchal de Normandie, 15 sous. – A Jean Masselin, substitut du procureur du Roi en la dite cour, 15 sous 3 deniers.

G. 2925. (Registre.) – In-folio, 7 feuillets, parchemin.

1466-1467. – Compte du même, de la Saint-Michel 1466 à la Saint-Michel 1467. – A Robert Duval, maître des écoles de grammaire, le 15 décembre, pour la poursuite des procès auxquels donnaient lieu les dites écoles, gratification de 6 livres. – A Nicolas Le François, comme contribution volontaire du chapitre aux frais de reconstruction des dites écoles, 65 livres. – A Gautier Néron, libraire, pour réparation des livres déposés au vestiaire et derrière l'autel, 22 deniers, – A frère Simon le chartreux, pour la réparation du martyrologe de l'église de Rouen, 31 sous 3 deniers. – A Roger Le Maître, pour la réparation d'un tableau placé dans le chapitre et servant à trouver les têtes mobiles, 2 sous. – A Pierre Le Prevost, dit Perchard, pour la façon d'une plaque d'airain appliquée à un pilier près de l'autel Saint-Pierre en la nef, sur laquelle se trouvait une inscription relative à la messe du Roi (Louis XI). – A maître Jean Louvet, pour payer le déjeuner de Saint-Gervais (repas offert le mardi des Rogations, au retour de la procession du chapitre à l'église Saint-Gervais). – *Guillelmo Le Forbeux, aurifabro, pro reparatione serpentine in qua Ihus ecclesie reponitur, 73 solidos.* – *Ricardo Perchard, pro quodam baculo ad portandum cercum accensum ad altare Sancti Stephani majoris ecclesie, 20 solidos.*

G. 2926. (Registre.) – In-folio, 4 feuillets, parchemin.

1467-1468. – Compte du même, de la Saint-Michel 1467 à la Saint-Michel 1468. – Réception de Geoffroy de Ciray à l'archidiaconé du Vexin normand ; – de Jean du Mesnil à l'archidiaconé du Grand-Gaux ; – de Jean Masselin à un canonicat vacant par le décès d'Étienne Yver. – De l'abbé d'Aumale, pour le serment de fidélité et d'obéissance prêté par lui à l'église de Rouen, le 5 avril 1168, 100 sous. – A M. Heuzé, peintre, pour peinture et réparation d'une image de la chapelle Sainte-Anne en la cathédrale, 11 livres.

G. 2927. (Registre.) – In-folio, 4 feuillets, parchemin.

1471-1472. – Compte du même, de la Saint-Michel 1471 à la Saint-Michel 1472. – Réception de Geoffroi Alvequin à l'archidiaconé du Vexin normand ; – de Jean Le Cornu, à celui du Vexin français. – Jean Quatreul, maître des enfants de chœur. – Prêt de 18 livres 15 sous aux paroissiens de Londinières.

G. 2928. (Registre.) – In-folio, 6 feuillets, parchemin.

1472-1473. – Compte du même, de la Saint-Michel 1472 à la Saint-Michel 1473. – Réception, le 26 juillet, de Robert de Croismare à l'archidiaconé du Petit-Caux, vacant par le décès de Philippe de la Rose. – Jean Quatreul, maître des enfants de chœur. – Au messenger du cardinal d'Estouteville, 28 sous 6 deniers. – A Jean Dauberville et à son fils, pour travaux faits par eux aux livres de la librairie, du revestiaire et du chapitre, 10 sous. – Aux mêmes, pour la reliure de l'ancien *collectaire*, 30 sous. – Lettre ornée au commencement du registre.

G. 2929. (Registre.) – In-folio, 5 feuillets, parchemin.

1475-1476. – *Comptus seu status magistri Nicolay Gaillart, canonici et receptoris capparum et receptionum dominorum dignitatum, canonicorum et capellanorum, pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis 1475.* – Réception, le 28 août, de Robert de Croismare à l'archidiaconé du Grand-Caux, vacant par le décès de Jean du Mesnil ; – le même jour, de Gabriel Le Veneur à la prébende canoniale, vacante par le décès du même du Mesnil. – Prébende de

Londinières improductive à cause de la guerre des Bourguignons. – Jean Morieult, maître des enfants de chœur. – A Michel Flandrin, pour le mystère de Saint-Romain, 15 livres.

G. 2930. (Registre.) – In-folio, 6 feuillets, parchemin.

1479-1480. – Compte du même, de la Saint-Michel 1479 à la Saint-Michel 1480. – Réception de Girard Gobaille à l'archidiaconé du Vexin normand, vacant par la démission de Geoffroi Alvequin; – de Jean *Lusiensis* à la chapelle du manoir archiépiscopal. – Jean Du Crotay, maître des enfants de chœur. – Pour la sonnerie de l'obit de la duchesse de Savoie, le 8 octobre, 30 sous. – Pour un tableau où sont écrits les noms de Messieurs et les lieux de leurs prébendes, 7 sous 6 deniers. – Le 15 mars, à 2 pèlerins grecs, 2 écus d'or valant 65 sous. – A Jean Maillart, orfèvre, pour la verge du messenger du chapitre, tant pour l'or, l'argent, que pour la main-d'œuvre, 45 sous. – *De prebenda Sancti-Quintini, vacante quondam per obitum magistri Guillelmi Poullart, debetur adhuc, per Guillelmum de la Vallette, 7 libre 12 solidi, pro quibus est excommunicatus; nichilominus tamen, quia pauperrimus est, fugit et non habuit de quo potuisset solvere, ideo recipiuntur 7 libre 12 solidi.*

G. 2931. (Registre.) – In-folio, 18 feuillets, parchemin.

1505-1508. – *Compotus seu status mei Johannis de Atrio, canonici ecclesie Rothomagensis ac receptoris capparum et receptionum dominorum dignitatum, canonicorum et capellanorum.* – 1505-1506, de maître Guillaume de Briquebec, archidiacre de Bauplois en l'église cathédrale de Coutances et curé de Saint-Maclou de Rouen, pour pension annuelle due au chapitre, à l'usage de 8 enfants de chœur, reçu 100 livres. – Pour le past de Jean, évêque de Lisieux, reçu 80 livres. – A Jean Le François, maître des enfants de chœur, pour leur instruction et leur nourriture, 140 livres. – A Jean Maillart, clerc, boursier du collège de Pavie, 7 livres 10 sous. – A Martin Buquet, balancier, pour façon de 400 méreaux, de 11 deniers le méreau, 25 sous. – *Pro jocundo adventu dominorum de Anthonis, de Estotevilla, Postel, de Mannavilla, de Clara, et du Bas, pro quolibet 1 scutum auri.* – Pour 6 gallons de vin et 6 pains présentés au cardinal de Saint-Malo, le 7 août, 32 sous; – à l'amiral de France, logé à l'archevêché, 32 sous; – à la sœur du légat, 32 sous. – 1506-1507, Arthur Fillon, professeur en théologie, curé de Saint-Maclou. – *Domino Danieli Placentino, viro litterato, cardinalis Placentini, ut asseritur, nepoti, ex gratuite, 7 libras.* – *Nicolao le Fevre, pro lamina erea et ejus sculptura seu iriinscriptione, ratione duorum modiorum salis, 10 libras.* – *Fatribus minoribus, pro suo capitulo generali, 10 libras.* – *Johanni Francisci, magistro choristarum, pro supportatione expensarum ad eorum recreationem, 30 solidos.*

G. 2932. (Registre.) – In-folio, 6 feuillets, parchemin.

1510-1511. – *Compotus seu status mei Jacobi de Croismare, canonici ecclesie Rothomagensis ac receptoris capparum et receptionum dominorum dignitatum, canonicorum et capellanorum, pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis 1510.* – Au sénéchal de Normandie, commissaire du Roi, 3 gallons de vin et 3 pains valant 13 sous. – A un peintre qui avait peint une toile de *floribas lilii cum certis fiollis pendentibus*, comme projet de dessin d'un pallium, dessin qui ne fut point adopté, 10 sous. – A Richard Du Hay, peintre, pour avoir peint et doré le *pallium*, 47 livres 5 sous.

G. 2933. (Registre.) – In-folio, 7 feuillets, parchemin.

1517-1518. – *Compotus seu status mei Anthonii Thorel, insignis ecclesie Rothomagensis canonici ac receptoris pensionis Sancti Macuti necnon capparum et receptionum dominorum dignitatum, canonicorum et capellanorum dicte ecclesie Rothomagensis, ac eciam grossorum fructuum dictarum dignitatum et prebendarum, vacancium cessu vel de cessu aut in litigio existentium, pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis 1517.* – Pain et via présentés à l'évêque de Lisieux, venu à Rouen pour le fait des francs-fiefs, le 17 mai; – au président Barnit et au sieur de Saint-Mesmer, commissaires du Roi, pour le même fait, le 7 juin; – à l'archevêque de Lyon et à la dame de Milly, fille et héritière du feu amiral, le 6 juillet; – aux cardinaux de Boissy et de Bourges, le 15 juillet. – A Bauquemare, avocat, pour une consultation dans une cause contre le lieutenant du bailli de Gaux, 12 sous 6 deniers. – Mention de Jean de Marbeuf; – de noble homme Nicolas de Lintot, sieur de Longueil; – de Louis Du Bosc, sieur d'Entendreville.

G. 2934. (Registre.) – In-folio, 6 feuillets, parchemin.

1519-1520. – Compte du même, de la Saint-Michel 1529 à la Saint-Michel 1520. – Bauquemare, Jean Briselet, Combault, Coffart, avocats à Rouen. – *Pro piscibus emptis, requisitis, ad quoddam convivium factum in domo domini officialis Rothomagensis, in qua, convivio peracto, consultacio cause facta fuit, 5 solidos.* – A Jean Le François, maître des enfants de chœur, pour les avoir menés se promener aux champs, 40 sous. – Pain et vin présentés à François I^{er}, roi de France ; – à un serviteur du roi d'Angleterre ; – au lieutenant du bailli de Caux ; – aux sieurs Godet et Malmain.

G. 2935. (Registre.) – In-folio, 8 feuillets, parchemin.

1522-1523. – Compte du même, de la Saint-Michel 1522 à la Saint-Michel 1523. – Arthur Fillon, curé de Saint-Maclou. – Réception, le dernier octobre, de Guillaume Le Gras à la prébende canoniale dudit Fillon ; – d'Étienne d'Hellenvilliers à la prébende vacante par le décès de Gabriel Le Veneur ; – de François Bohier, à une autre prébende vacante par le décès de Jean Alexandre ; – le 20 décembre, de Richard Ribault à l'archidiaconé du Grand-Caux vacant par la résignation de Jean Ribault ; – le dernier février, de Jean Le Lieur à la dignité décanale, vacante par la résignation de Guillaume Le Gras ; – le 10 février, de François Du Lot, maître des enfants de chœur, à l'une des chapelles du Saint-Esprit. – Nicolas Le Varlet, curé de Saint-Remi-en-Campagne. – *Bastiano Enon, pro quibusdam viaggiis ad querendum quemdam tenoristam ad villam Lexoviensem necnon ad quemdam querendam puerum chori apud Salseyam, 40 solidos.* – A messieurs maîtres Guillaume Postel et Paul Jaquet, chanoines, pour un voyage à Paris vers l'archevêque, 24 livres 10 sous. – Vaisselle d'étain achetée pour les enfants de chœur, 10 livres. – Au distributeur du chœur, pour la distribution faite, le mardi des Rogations, à la procession de Saint-Gervais, pour les bienvenues des chanoines nouvellement reçus, Clutin Duprat, d'Esquetot, Hellenvilliers, Bohier, Brinon, Carrey, Le Parmentier, Le Gras, Becdelièvre et Le Fèvre. – Frais de voyage et de messagers pour trouver un précepteur pour les enfants de chœur, 9 livres. – Voyage à Chartres pour chercher un ténor. – Pain et vin présentés à François I^{er}, roi de France ; – au grand sénéchal et au général de Normandie ; – à l'un des prévôts de l'église de Saint-Martin de Tours ; – au sieur de Chasteaumorand.

G. 2936. (Registre.) – In-folio, 10 feuillets, parchemin.

1522-1523. – Double du compte précédent.

G. 2937. (Registre.) – In-folio, 7 feuillets, parchemin.

1523-1524. – Compte du même et de son frère et exécuteur testamentaire maître Jean Thorel, procureur général du Roi en la cour des généraux de Normandie. – Maître Jean Le Lieur, curé de Saint-Maclou. – Réception, le 21 mai, de Nicolas de Neufville à un canonicat vacant par le décès de Pierre de Carmonne. – François Du Lot, maître des enfants de chœur. – Voyage à Mauny auprès du grand sénéchal.

G. 2938. (Registre.) – In-folio, 6 feuillets, papier.

1524-1525. – Comptes des mêmes pour une demi-année à commencer au jour Saint-Michel 1524 et à finir au 22 mars, jour du décès d'Antoine Thorel. – Réception de Philippe Teste au canonicat vacant soit par le décès de Jean de la Treille, soit par la renonciation de Jean Le Veneur, évêque de Lisieux ; – de Robert Nagerel, le 17 décembre, à l'archidiaconé du Vexin français, vacant par le décès de Robert Payen. – Jean Du Lot, maître des enfants de chœur.

G. 2939. (Registre.) – In-folio, 7 feuillets, parchemin.

1525-1526. – *Compotus seu status met Roberti Durevie, ecclese: Rothomagensis canonici et recetoris pensionis Sancti Maculi Rothomagenis necnon capparum et receptionum dominorum dignitatum, canonicorum et cappellanorum, pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis anni 1525.* – François Du Lot, maître des enfants de chœur. – Messenger envoyé à Troyes pour y chercher maître Noël, ténor, 6 livres 3 sous. – Audit maître Noël pour sa joyeuse venue, comme gratification, 20 livres 10 sous. – A Jean Le Plastrier pour l'instruction des enfants de chœur, 10 livres. – A

maître Arnouf de Clayes, chantre ambulant. 4 livres 2 sous. – Information faite à Ectot-sur-les-Baons, au sujet des biens laissés par le feu curé Jean Saulmon.

G. 2940. (Registre.) – In-folio, 7 feuillets, parchemin.

1526-1527. – Compte de Nicolas Restoult, chanoine et receveur des vacants, de la Saint-Michel 1526 à la Saint-Michel 1527. – Jean Le Sueur, curé de Saint-Maclou. – Reçu de Louis de Vendôme, à raison de la fondation de Georges d'Amboise, 200 livres. – A François Du Lot, précepteur des enfants de chœur, 200 livres. – Pain et vin présentés au cardinal de Lorraine ; – à l'amiral de France. – Messenger envoyé à Orléans pour y chercher un ténor. – A un serviteur de M. d'Aumale qui se mit en quête d'un ténor pour la cathédrale, 41 sous. – A Guillaume Haudent (le fabuliste), pour l'instruction des enfants de chœur en grammaire, 10 livres.

G. 2941. (Registre.) – In-folio, 220 feuillets, parchemin.

1534-1535. – Compte de Mellon Preudhomme, chanoine de Rouen, receveur des vacants, de la Saint-Michel 1534 à la Saint-Michel 1535. – Réception de Nicolas de Baufremont, neveu de l'archevêque, à l'archidiaconé du Petit-Caux. – A Jean Lamy, précepteur des enfants de chœur, 10 livres. – Pain et vin présentés à l'évêque d'Avranches et au premier président, 36 sous 8 deniers. – Mention de Le Métel, solliciteur du chapitre en cour séculière.

G. 2942. (Registre.) – In-folio, 15 feuillets, parchemin.

1537-1539. – Compte des vacants rendu par Laurent Acart. – 1537-1538, réception de Bertrand de Mareillac au doyenné de Rouen. – Dominique Du Jardin, précepteur des enfants de chœur en musique. – Guillaume Thibault, leur précepteur en grammaire. – Eustache Michel, solliciteur du chapitre en cour séculière. – 1538-1539, Guillaume Haudent, précepteur des enfants de chœur en grammaire, touche 10 livres de gages pour un an. Pain et vin présentés au cardinal de Lenoncourt, 15 sous 4 deniers. – 1539-1540, Guillaume Haudent, de nouveau précepteur des enfants de chœur, 10 livres. – Pain et vin présentés au procureur général du Roi, 9 sous 4 deniers.

G. 2943. {Registre.) – In-folio, 13 feuilles, parchemin.

1540-1541. – *Comptus Rcberti Burevie, canonici. receptoris capparum et rectptionum, pro uno anno incepto in festo Sancti Michaelis, anno Domini 1540.* – Dominique Du Jardin, maître de la maîtrise ; – Guillaume Haudent (sic), maître de grammaire des enfants de chœur. – Compte du même pour l'année 1541-1542. – Réception de Philippe de Mondor à l'archidiaconé du Petit-Caux. – Guillaume Haudent, maître de grammaire des enfants de chœur, aux gages annuels de 10 livres. – 1542-1543, compte du même. – François de Cleremont, curé de Saint-Maclou. – Vin offert au président Breslay, au sieur de Cossigny et, au procureur général. – Aumône de 100 sous aux cordeliers ; – de 22 sous 6 deniers au jeune homme qui avait fait l'oraison de l'Assomption.

G. 2944. (Registre.) – In-folio, 7 feuillets, parchemin.

1547-1548. – « Compte et estat des rentes, réceptions des dignitez, chanoynes et chappellains et gros des fructz des prébendes vaccans des dits sieurs chanoines, rendu par moy Philippe Richer, bouteiller pour le Roy notre sire eu la vicomte de l'Eaue de Rouen, pour ung an commençant au jour Saint-Michel 1547. » – Guillaume Le Rat, curé de Saint-Maclou. – A Léonard Cette, maître de grammaire des enfants de chœur, 10 livres. – A Liviu Zelan de, musicien, 45 sous. – « A MM. De la Place et Tardivel, chanoines, pour un voyage par eux fait à Sens en Bourgogne, pour avertir monseigneur le révérendissime des offres que l'on faisoit pour les dixmes de la vicomte de Dieppe, 63 livres. – Au maistre de la *Verte maison*, pour 2 gallons de vin portez chez M. d'Esquetot pour madame d'Esteleng, 10 sous. – 2 gallons de vin et un grand pain de chapitre présentés à M. Bigot, avocat général du Roi au parlement, 11 sous 8 deniers. »

G. 2945. (Registre.) – In-folio, 8 feuillets, parchemin.

1548-1549. – Compte des vacants, rendu par le même, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1548. – Réception, le 14 janvier, de Bertran Magdalain, à l'archidiaconé du Vexin français ; – le 19 janvier, de Charles de Montmorency, à la prébende du sieur Sédille ; – le 3 juin, de maître François Rousseau, à l'archidiaconé du feu sieur trésorier ; – le 21 août, de Robert de

Pellevé, à l'archidiaconé du Petit-Caux que souloit tenir monsieur de Clermont. – Guillaume Labbé, maître des enfants de chœur, en remplacement de Dominique Du Jardin. – Thomas de Lespault, maître de grammaire desdits enfants de chœur. – « Pour avoir recueilly l'extrait des registres du geollier et consierge du Vieil Palais de l'emprisonnement de messieurs les trésoriers Combault, l'archediacre Nagerel et chancelier pour les restes des décimes, que pour 4 gallons de vin de Beaulne et 2 grans pains de chappitre présentés à MM. le lieutenant général de monsieur le baillly de Rouen et monsieur le procureur général du Roy, 29 sous 8 deniers. »

G. 2946. (Liasse.) – Grand-in-folio, 7 feuillets, parchemin.

1551-1552. – Compte des vacants, rendu par Guillaume Jollys, receveur, pour une année commençant au jour Saint-Michel 1551. – Réception, le 20 février, de Jacques Bourjotel, à la prébende de M. maître Jurion Costentin ; – le 3 mars, du même Bourjotel, à l'archidiaconé du Vexin français ; – le 26 avril, de Robert de Coussi, à la prébende de Braquemont et à l'archidiaconé du Petit-Caux. – A Thomas de Lespault, maître de grammaire des enfants de chœur, 10 livres. – Pain et vin présentés à M. de Baufremont, baron de Senecey en Bourgogne, neveu du cardinal d'Amboise ; – au cardinal de Vendôme ; – à M. Le Tellier, conseiller au grand conseil.

G. 2947. (Registre.) – In-folio, 7 euillets, parchemin.

1553-1554. – Compte des vacants, rendu par Pierre Dumesnil, chanoine, grand distributeur, pour l'an commençant au jour Saint-Michel 1553. – Réception, le 28 octobre, de Jean Nagerel, à l'archidiaconé du Vexir normand ; – le 29 janvier, de Jean de Bours, à l'archidiaconé du Petit-Caux ; – le 8 mai, de monsieur maître Jean de Vendôme, à l'archidiaconé d'Eu. – A maître Robert Stappart, maître de grammaire des enfants de chœur 10 livres ; – Pain et vin présentés à M.M. les avocat et procureur du Roi au bailliage de Rouen et à MM. de Saint-Just et Héron, conseillers et généraux du Roi en la cour des Aides en Normandie.

G. 2948. (Registre.) – Grand-in-folio, 7 feuillets, parchemin.

1554-1555. – Compte des vacants, rendu par le même, pour l'aimée commençant à la Saint-Michel 1554. – Romain Auvray, commis à la recette. – Adam Sequart, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou. – A maîtres Robert Stappart et Jean le Gras, maîtres de grammaire des enfants de chœur, 10 livres. – Pierre Saullet, avocat du chapitre au parlement.

G. 2949. (Registre.) – Grand-in-folio, 10 feuillets parchemin.

1555-1556. – Compte des vacants, rendu par le même, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1555. – Romain Auvray, commis du receveur. – Réception, le dernier juillet, de Jean Thorel, à l'archidiaconé du Grand-Caux ; – le 8 juin, de René des Buats, à la chapelle de Saint-Sever. – Jean le Gras, maître de grammaire des enfants de chœur. – Prix du blé : 45 sous 5 deniers la mine.

G. 2950. (Registre.) – In-folio, 12 feuillets, parchemin.

1556-1557. – Compte des vacants, rendu par Jean Le Brun, chanoine, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1556. – Réceptions: le 15 avril, de Jean Bigues, à la prébende de Pannilleuse, vacante par le décès de Richard Ribault ; – le 19 février, de Pierre Feron, à la chapelle de Sainte-Catherine, vacante par le décès de Thomas de Lespault. – Jean le Gras, maître de grammaire des enfants de chœur. – Prix du blé : 70 sous la mine.

G. 2951. (Registre.) – In-folio, 12 feuillets, papier.

1588-1594. – Compte des vacants, rendu par le même. – Réception, le 29 décembre 1590, de M. de Mouchy, conseiller au parlement, au grand archidiaconé, vacant par le décès de M. de Saint-Désir ; – de M. Touchard, à l'archidiaconé et prébende de maître Bigues. – Nicolas Cavelier, maître de grammaire des enfants de chœur. – Gratification de 14 sous 6 deniers à maître Jacques Boucher, soy-disant maître des enfants de l'église de Vendôme.

G. 2952. (Registre.) – Grand-in-folio. 6 feuillets, parchemin.

1567-1568. – Compte des vacants, rendu par Marian de Martimbos, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1567. – A Pierre Caron, maître des enfants de chœur, pour la nourriture desdits enfants pendant l'année, 340 livres tournois. – A Vandrille Guyhard, leur maître de grammaire, 12 livres, – Blé à 70 sous 3 deniers pites la mine.

G. 2953. (Registre.) – Grand-in-folio, 6 feuillets, parchemin.

1568-1569. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1568. – Réception, le 8 décembre, de monsieur maître Michel de Mouchy à l'archidiaconé d'Eu, vacant par la résignation de Jean de Vendôme ; – le 12 janvier, de Maximilien Guillault, à l'archidiaconé du Grand-Caux, vacant par la résignation de Jean Joubert. – I Maîtres pour les enfants de chœur : les mêmes qu'au compte précédent. – Prix du blé : 60 sous 1 denier la mine.

G. 2954. (Registre.) – Grand-in-folio, 3 feuillets, parchemin.

1570-1571. – Compte des vacants, rendu par Marin Crevon, bourgeois de Rouen, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1570. – Réception, le 27 décembre, de Germain Viallar au canonical vacant par le décès de Nicolas-Marie Seguiso. – Pierre Caron, maître des enfants de chœur. – Jean Du Liet, leur maître de grammaire. – Prix du blé : 69 sous 8 deniers pite la mine.

G. 2955. (Registre.) – Grand-in-folio, 6 feuillets, parchemin.

1571-1572. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1571 ; – Réception, le 3 avril, de Marian de Martimbos au canonical vacant par la résignation de M. Chapuys ; – d'Adam Scquart, à la dignité de chantre, vacante par la résignation de Michel Mallet. – Jean Du Liet, maître de grammaire des enfants de chœur.

G. 2956. (Registre.) – Grand-in-folio, 6 feuillets, parchemin.

1572-1573. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1572. – Réception, le 3 janvier, de Nicolas Tiercelin à l'archidiaconé du Vexin français, cant par le décès de François de la Vernarde. – Guillaume Saillard, maître de grammaire des enfants de chœur, aux gages de 15 livres par an.

G. 2957. (Registre.) – Grand-in-folio, 6 feuillets, parchemin.

1575-1576. – Compte des vacants, rendu par Martin Regnard, bourgeois de Rouen, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1575. – Étienne Durant, maître de grammaire des enfants de chœur, aux gages de 15 livres par an. – Prix du blé : 22 mines 2 boisseaux 2 livrées pour 84 livres 13 sous 11 deniers pites.

G. 2958. (Registre.) – Grand-in-folio, 5 feuillets, parchemin.

1576-1577. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1575. – Réception de François Guernier au canonical vacant par la résignation de Martin Gernier ; – d'Hector Denis, à un autre canonical vacant par la résignation de M. Vialar. – Loys Vymont, prêtre, curé de Saint-Martin-du-Pont, maître de grammaire des enfants de chœur au lieu d'Étienne Durant. – Prix du bic : 22 mines 2 boisseaux 2 livrées, 153 livres 10 sous 5 deniers.

G. 2959. (Registre.) – Grand-in-folio, 5 feuillets, parchemin.

1577-1578. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1577. – Réception, le 13 novembre, par M. Clerel, son procureur, de maître Aymar de Chavignac, à la chantrerie, vacante par le décès de maître Adam Sequarl ; – de Claude de Bauquemare, au canonical vacant par le décès de Denis Guérard. – Louis Vymont, maître de grammaire des enfants de chœur. – Prix du blé : 22 mines 2 boisseaux, 46 écus et demi 5 sous 1 denier. – Frais de *cuiture*, 22 deniers pour mine.

G. 2960. (Registre.) – Grand-in-folio, 5 feuillets, parchemin.

1578-1579. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1578. – Réception de Charles de la Rocque à la trésorerie que tenait précédemment Louis de Mainteternes,

abbé de Chatrisse. – Louis Vymont, maître de grammaire des enfants de chœur, aux gages de 6 écus 40 sous par an. – Prix du blé. 22 mines 1 boisseau 10 livrées, 25 écus 3 sous 11 deniers pites. – *Culture* du pain, 22 deniers pour mine.

G. 2961. (Registre.) – Grand-in-folio, 6 feuillets, parchemin.

1579-1580. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1579. – Réception de M. de Berengeville au canonicat vacant par la résignation de M. Heulde, official, son oncle ; – de Claude Cardon, à l'archidiaconé du Petit-Caux, vacant par la résignation d'Antoine Desplanques. – Pierre Caron, maître des enfants de chœur, décédé le 8 décembre, remplacé par Nicolas Morel. – Adam de Dieppedalle, maître de grammaire des enfants de chœur, en remplacement de Louis Vymont, aux gages de 10 écus par an. – Prix du blé : 22 mines 1 boisseau 9 livrées un quart, 27 écus 51 sous 4 deniers obole pile. – *Culture* du pain, 22 deniers pour mine.

G. 2962. (Registre.) – Grand-in-folio, 6 feuillets, parchemin.

1586-1581. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1580. – Réception de Guillaume Péricard à un canonicat vacant par la résignation de M. Péricard, son frère ; – de M. Vigor, conseiller à la cour, à la prébende vacante par la décès de Denis de la Fontaine, – Nicolas Morel, maître des enfants de chœur. – Adam de Dieppedalle, leur maître de grammaire. – Prix au blé : 22 mines 1 boisseau 11 livrées 1 quart, 28 écus 23 sous 1 denier. – *Culture*, 22 deniers pour mine.

G. 2963. (Registre.) – Grand-in-folio, 6 feuillets, parchemin.

1581-1582. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1581. – Réception de Dadré à la prébende de feu M. Lambert, pénitencier ; – de M. Péricard, à la dignité de chantre, vacante par le décès de M. de Chavignac. – Jacques Routier, maître de grammaire des enfants de chœur, aux gages de 10 écus sol par an – Prix du blé : 22 mines 15 livrées, 40 écus 20 sous 10 deniers. – *Culture*, 22 deniers pour mine. – Mention de Jean Vyart, commis a la recette des décimes ; – de la cotisation des pestiférés.

G. 2964. (Registre.) – Grand-in-folio, 6 feuillets, parchemin.

1582-1583. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1582. – Réception de Charles Tiercelin de Brosse à l'archidiaconé du Vexin français, vacant par le décès de son frère. – Jacques Routier, maître de grammaire des enfants de chœur. – Prix du blé : 21 mines deux boisseaux et demi 7 livrées, 41 écus 36 sous. – Gratification à David Pradon. enfant de chœur ; – à Jean Serdorser, chantre étranger ; – à Philippe Tevet, Louis Lucas, François La Donbe, Nicolas Cachon, Rémy Grumeau, chantres passants.

G. 2965. (.Registre.) – Grand-in-folio, 6 feuillets, parchemin.

1583-1584. – Compte du même pour l'année commençant a la Saint-Michel 1583. – Réception de Jean Dujardin, curé de Saint-Éloi de Rouen, à la chapelle Saint-Éloi, vacante par le décès de Theroulde. – Jacques Routier, maître de grammaire des enfants de chœur. – Prix du blé : 23 mines 12 livrées et demie, 49 écus 42 sous 11 deniers.

G. 2966. (.Registre.) – Grand-in-folio, 5 feuillets, parchemin.

1584-1585. – Compte des vacants, rendu par Martin Regnard, bourgeois de Rouen, de la Saint-Michel 1584 à la Saint-Michel 1585. – Réception de Balthazar de Granger, abbé de Saint-Barthélémy de Noyon, à l'archidiaconé du Vexin français, vacant par la résignation de Gervais de Morennes. – Nicolas Morel, maître des enfants de chœur. – Jacques Routier, leur maître de grammaire. – Prix du blé : 28 mines 7 livrées, 45 écus 2 sous 2 deniers.

G. 2967. (Registre.) – Grand-in-folio, 6 feuillets, parchemin.

1585-1586. – Compte du même pour l'aimée commençant à la Saint-Michel 1585. – Réception de M. Francisque de Circassis à la prébende de feu M. Busquet. – Nicolas Morel, maître des enfants de chœur. – Jacques Routier, leur maître de grammaire. – Prix du blé : 27 mines 3 boisseaux et demi 6 livrées demi-quart, 55 écus 37 sous 8 deniers.

G. 2968. (Registre.) – Grand-in-folio, 6 feuillets, parchemin.

1586-1587. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1586. – Réception, le 26 janvier, de Jacques Cavelier à la prébende de François de Circassis ; – le 4 juin, de Charles Turgot, conseiller en la cour, à la prébende de feu M. Du Fay, official. – Nicolas Morel, maître des enfants de chœur. – Jacques Routier, et après lui, Nicolas Cavelier, maîtres de grammaire desdits enfants.

G. 2969. (Registre.) – Grand-in-folio, 8 feuillets, parchemin.

1588-4589. – Compte des vacants, rendu par Martin Regnard, bourgeois de Rouen. – Pierre Sequart, curé de Saint-Maclou. – Nicolas Morel, maître des enfants de chœur. – Nicolas Cavelier, leur maître de grammaire.

G. 2970. (Registre.) – In-folio, 12 feuillets, papier.

1594-1596. – Compte du même pour 2 ans commençant à la Saint-Michel 1594. – Réception, le 12 janvier 1595, de l'archevêque, comme chanoine ; – de Pierre de Balsac, au grand archidiaconé ; – de M. de Morenne, à l'archidiaconé du Vexin français. – Nicolas Morel, maître des enfants de chœur. – Nicolas Cavelier, leur maître de grammaire.

G. 2971. (Registre.) – In-folio, 12 feuillets, papier.

1596-1597. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1596. – Pierre Sequart, curé de Saint-Maclou. – Réception, le 19 mars, de M. Cabart, conseiller en la cour et chanoine, au grand archidiaconé, vacant par le décès de M. Bigues ; – le 16 mai, de Jean Varin, curé du Boisguillaume, à la chapelle de Sainte-Marguerite. – Nicolas Cavelier, maître de grammaire des enfants de chœur.

G. 2972. (Registre.) – In-folio, 8 feuillets, papier.

1599-1600. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1599. – Claude Bavyn, maître des enfants de chœur. – Jacques Doisy, curé de Saint-Amand, leur maître de grammaire. – Le sieur De Crétot, commis à la recette des décimes.

G. 2973. (Registre.) – Grand-in-folio, 8 feuillets, parchemin.

1600-1601. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1600. – Réception, le 4 mai, de M. Louis de Ver à la prébende canoniale de M. de Ver, son oncle. – Claude Bavyn, maître des enfants de chœur. – Jacques Doisy, leur maître de grammaire.

G. 2974. (Registre.) – Grand-in-folio, 7 feuillets, parchemin.

1601-1602. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1601. – François Le Febvre, curé de Saint-Maclou. – Réception, le 20 septembre, de Charles de Hacqueville à l'archidiaconé du Vexin français, vacant par la résignation de Geoffroy Danten ; – d'Antoine Corneille, à la chapelle Sainte-Anne, vacante par la résignation de Nicolas de Bremetot. – Eustache Picot, maître des enfants de chœur. – Jacques Doisy, leur maître de grammaire. – Gratification de 2 écus à Albert Pinson, joueur de basson ; – de 15 sous, à Noël Brunelle, pauvre prêtre passant chemin.

G. 2975. (Registre.) – Grand-in folio, 9 feuillets, parchemin.

1603-1604. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1603. – Réception, le 24 mai, de M. de Mouchy, conseiller au parlement, à l'archidiaconé d'Eu ; – le 4 septembre, de Joachim de Mathan à la prébende de Jean de Casevent ; – de Joachim Le Mercier, curé de Guiseniers, à la chapelle de Sainte-Honorine. – Eustache Picot, maître des enfants de chœur. – Pierre Frauchart, prêtre, leur maître de grammaire, aux gages de 30 livres par an.

G. 2976. (Registre.) – Grand-in-folio, 7 feuillets, parchemin.

1604-1605. – Compte du même, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1604. – Réception, le 14 mars, de monseigneur l'archevêque, comme chanoine. – Autre réception, le

20 juillet, de Joachim de Mathan, au grand archidiaconé. – Aumône de 6 livres « à monsieur l'archevesque Macédone autrement Justinien en Grèce, nommé Nectar. » – Michel Chefdeville, maître des enfants de chœur. – Adrien Frauchart, prêtre, ensuite Denis Papeloré, leurs maîtres de grammaire.

G. 2977. (Registre.) – Grand-in-folio, 7 feuillets, parchemin.

1605-1606. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1605. – Réception, le 5 novembre, de François Briffault au grand archidiaconé par régale ; – le 20 juillet, d'Adrien Behotte, au même archidiaconé, en vertu d'un arrêt du parlement de Paris, au préjudice de MM. de Mathan et Briffault. – Michel Chefdeville, maître des enfants de chœur. – Denis Papeloré, leur maître de grammaire, – Achat de drap rouge pour faire les robes, chaperons et. bonnets des enfants de chœur.

G. 2978. (Registre.) – Grand-in-folio, 7 feuillets, parchemin.

1606-1607. – Compte des vacants, rendu par Jean Regnard, bourgeois de Rouen, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1606. – Michel Chefdeville et Denis Papeloré, maîtres des enfants de chœur. – A M. Brice, chanoine et receveur de la fabrique, 39 livres pour le luminaire de l'inhumation de feu M. maître Jean Buret, chanoine.

G. 2979. Registre. ; – Grand-in-folio, 9 feuillets, parchemin.

1607-1608. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1607. – Réception, le 6 octobre, de M. maître Pierre Vigor, conseiller au parlement, à l'archidiaconé du Petit-Caux, vacant par la résignation de Regnault Vigor, son frère ; – le dernier avril, de Barthélémy Hallé, au canonicat de M. Gauvain de Lesselie. – Michel Chefdeville, maître des enfants de chœur. – Denis Papeloré et Davesne, leurs maîtres de grammaire.

G. 2980. (Registre.) – Grand-in-folio, 11 feuillets, parchemin.

1616-1617. – Compte des vacants, rendu par Guillaume Piedelièvre, bourgeois de Rouen. – Réception, le 4 mars, de Jacques Jacar à la trésorerie vacante par la résignation de Jacques Canyvet. – Henry Fremart, maître des enfants de chœur. – Guillaume Hubert, prêtre, chapelain de la cathédrale, leur maître de grammaire, aux gages de 36 livres par an. – Pierre Mullon, autre chapelain, commis à prendre garde aux défauts des chantres.

G. 2981. (Registre.) – Grand-in-folio, 10 feuillets, parchemin.

1617-1618. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1617. – Réception, le 22 juin, de Laurent Marc à la prébende de Bracquemont, vacante par la résignation de Lanfranc Bigot, sieur de Thibermesnil. – Henri Fremard et Guillaume Hubert, maîtres des enfants de chœur. – Aux dits enfants pour leur récréation, 24 livres.

G. 2982. (Registre.) – Grand-in-folio, 12 feuillets, parchemin,

1618-1619. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1618. – Réception de Jean-Baptiste Godart, conseiller au parlement, à la dignité rie chantré ; – de Louis Bretel, autre conseiller au parlement, à la prébende de M Cantel ; – de Nicolas Cavelier, à l'archidiaconé du Vexin français. – Henri Fremart et Guillaume Hubert, maîtres des enfants de chœur.

G. 2983. (Registre.) – Grand-in-folio, 10 feuillets, parchemin.

1619-1620. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1619. – Réception de M. Robert Desmarest, aumônier de l'archevêque, à la prébende de feu Pierre Ficquet. – Henry Fremart, maître des enfants de chœur ; – Guilleberl Hubert, chapelain, leur maître de grammaire.

G. 2984. (Registre.) – Grand-in-folio, 8 feuillets, parchemin.

1622-1623. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1622. – Réception de maître Jacques Trosnel à la prébende de son oncle Nicolas Trosnel, conseiller au parlement. – Mêmes maîtres pour les enfants de chœur. – Compte endommagé par l'humidité.

G. 2985. (Registre.) – Grand-in-folio, 11 feuillets, parchemin.

1627-1628. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1627. – Sébastien De Caux, curé de Saint-Maclou. – Réception, le 27 novembre, de Henry de Mathan, conseiller en la cour, à l'une des prébendes de Douville, vacante par la résignation de son oncle Joachim de Mathan ; – le : 25 septembre, de François d'Aguillenguy, prêtre du diocèse d'Aix, à l'archidiaconé du Vexin normand, vacant par le décès d'Anne Dubuisson ; – le 5 juin, de Jean Goujeard, curé des Loges, à la chapelle de la Sainte-Trinité. – Lazare Yves, maître des enfants de chœur ; – Guillaume Hubert, leur maître de grammaire.

G. 2986. (Registre.) – Grand-in-folio, 9 feuillets, parchemin.

1628-1629. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1628. – Réception, le 2 décembre, de Jean Heudebert à la chancellerie vacante par le décès d'Alphonse de Bretteville ; – le 10 janvier, de Pierre Fruchault, à l'archidiaconé de feu M. Anne Dubuisson ; – le 26 mai, de Henri de Mathan, à l'archidiaconé du Vexin normand. – Mêmes maîtres pour les enfants de chœur. – « A Michel Clerel dit Cliton, haulte contre, 10 livres pour lui aider à faire le voyage de Notre-Dame de Liesse. – A Philippe Lemaistre, enfant de chœur, 27 livres de don gratuit, à raison de 60 sous par an, pour avoir esté 9 ans enfant de chœur, comme il est accoutumé, et de plus 18 livres d'extraordinaire pour les bons et agréables services qu'il a rendus avec beaucoup de modestie au contentement d'un chacun. – A Nicolas Drouin, chapelain, 23 livres pour avoir récité 46 histoires, qui seroit pour chacune 10 sols. – A Jacques Buret, pour avoir récité 32 histoires au même prix. »

G. 2987. (Registre.) – Grand-in-folio, 9 feuillets, parchemin.

1633-1634. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1633. – Sébastien De Caux, curé de Saint-Maclou. – Réception, le 26 mai 1634, de M. maître François Le Métel à la prébende devenue vacante par le décès d'Adrien Bérenger. – Michel Martin, prêtre, chantre et maître des enfants de chœur ; – Guillaume Hubert, leur maître de grammaire. – « Audit Michel Martin 8 livres qu'il a payées pour les enfants, pendant que la maladie estoit proche de leur maison. – A Bernardin Bourlacu, maître de musique du sérénissime électeur de Bavière, 8 livres pour quelques pièces de musique qu'il a présentées au chapitre (ordonnance du 6 février 1634). »

G. 2988. (Registre.) – Grand-in-folio, 5 feuillets, parchemin.

1634-1635. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1634. – Réception, le 4 juillet, de Pierre Blondel, conseiller au Parlement, archidiacre du Petit-Caux, à la prébende vacante par le décès de M. d'Eudemare. – Mêmes maîtres pour les enfants. – Don gratuit de 30 livres à Étienne Videcoq, père d'Adrien Videcoq, doyen des enfants de chœur.

G. 2989. (Registre.) – Grand-in-folio, 8 feuillets, parchemin.

136-1637. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1636. – Réception, le 31 janvier, de Guillaume Boivin, conseiller en la cour, au canonicat vacant par le décès de Louis de Ver, aussi conseiller en la cour ; – le 28 février, de Nicolas Robert, à la prébende de théologal et de pénitencier, vacante par le décès du sieur Acarie ; – le 30 juillet, de Charles Philippe, à la même prébende, « suivant la sentence de M. le bailli de Rouen de récréance à lui adjudée à rencontre dudit Robert ; » – de Claude d'Ailly, du diocèse de Toul, à l'archidiaconé d'Eu que possédait le même Robert, et ce en vertu de la même sentence. – Michel Martin, maître des enfants de chœur. – Nicolas Moncuyc, chapelain, leur maître de grammaire. – A M. de Grouchy, maître chirurgien à Rouen, pour avoir pansé 4 enfants, 26 livres.

G. 2990. (Registre.) – Grand-in-folio, 10 feuillets, parchemin.

1637-1638. – Compte des vacants, rendu par les héritiers de Guillaume Piedelièvre, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1637. – Réception, le 27 mars, de Jean Caresmel à

l'archidiaconé du Vexin français, vacant par la résignation de Nicolas Cavelier ; – le 15 mai, de François d'Aguillenguy au grand archidiaconé, vacant par le décès d'Adrien Behotte. – Mêmes maîtres pour les enfants de chœur.

G. 2991. (Registre.) – Grand-in-folio, 8 feuillets, parchemin.

1642-1643. – Compte des vacants, rendu par Charles De Laistre, bourgeois de Rouen, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1642. – Charles Du Four, curé de Saint-Maclou. – Réception, le 15 décembre, de François Robillard, cleric du diocèse de Bayeux, à la dignité de chantrier, vacante par la résignation de son oncle Nicolas le Royer ; – le 24 juillet, d'Antoine Gaulde, docteur de Sorbonne, à la même dignité, vacante par la résignation dudit Robillard. – Michel Martin, maître des enfants de chœur ; – Jean Douvier, leur maître de grammaire, aux gages de 48 livres par an. – Audit Michel Martin, pour *l'aller jouer* des enfants de chœur, 50 livres. – Jean Patry, tabellion du chapitre.

G. 2992. (Registre.) – Grand-in-folio, 12 feuillets, parchemin.

1737-1746. – « Compte que rend à messieurs du chapitre de Rouen M. Le Clercq, chanoine, intendant des affaires dudit chapitre, des droits de réception et prises de possessions de messieurs les dignités, chanoines et des chapelains de l'église métropolitaine dudit Rouen, primatiale de Normandie, ensemble des fruits et gros des dignités et prébendes de la dite église, vacantes par mort, résignation et autrement ou étant en litige depuis le 29 septembre 1737 qu'a cessé la gestion qu'en faisoit feu M. l'abbé de la Villette jusqu'au jour de Pasques 1746. » – Réception, le 7 juillet 1738, de M. Rose à la chancellerie vacante par le décès de M. Routier ; – le 22 décembre 1738, de M. l'abbé Terrisse au grand archidiaconé, vacant par le décès de M. de la Villette ; – le 31 décembre 1739, de M. de Saint-Pierre à l'archidiaconé du Vexin-normand, vacant par la démission de M. l'abbé Terrisse ; – le 2 mai 1740, de M. Roquigny de Bullonde à la sous-chanterie, vacante par la démission de M. Cornet ; – le 6 octobre, de M. l'abbé de Grimaldy à l'archidiaconé du Petit-Caux ; – le 23 août 1743, de M. Davoult à la grande chantrerie, vacante par la résignation de son oncle Jean-Baptiste Davoult ; – le 13 novembre 1741, de M. le Vicomte de Saint-Hilaire à la prébende de Pennilleuse, vacante par le décès de M. le Bovyer de Fontenelle ; – le 3 janvier 1741, de M. Thirel de Boismont à la prébende vacante par le décès de M. de la Motte-Ango ; – le 22 mai 1739, de M. Saas, préposé à la bibliothèque, à la chapelle de Saint-Romain-le-Vieux.

G. 2993. (Registre.) – Grand in-folio, 9 feuillets, parchemin.

1746-1750. – Compte du même, de Pâques 1746 à Pâques 1750. – Réceptions : le 22 novembre 1746, de M. Louis-Claude Rose à l'archidiaconé du Grand-Caux, vacant par le décès de M. Bridelle ; – le 25 janvier 1747, de M. Richier de Cerisy à l'archidiaconé du Petit-Caux, vacant par la démission de M. Charles de Grimaldy, nommé à l'évêché de Rhodéz ; – le 9 avril 1748, de François Cornet à la chancellerie, vacante par le décès de M. le Vicomte de Saint-Hilaire ; – le 24 mars 1750, de François-Christophe Terrisse au haut doyenné, vacant par le décès de M. de la Londe ; – le 30 décembre 1747, de Nicolas-Joseph Fossard à la prébende de Douville, vacante par le décès de Louis-François Petit de Captot ; – le 10 avril 1738, d'Artur-Richard Dillon à la prébende de Clais, vacante par le décès de M. Daussy ; – le 9 avril 1749, d'Anne-Louis-François Perchel à la prébende de Londinières, dont s'était démis Jean-François Cornet ; – le 22 mai 1749, de Patrice Fannin, prêtre irlandais, à la prébende de Londinières, vacante par le décès de M. Morlet.

G. 2994. (Registre.) – Grand in-folio, 8 feuillets, parchemin.

1750-1754. – Compte du même, de Pâques 1750 à Pâques 1754. – Réceptions : le 16 mars 1751, de Jacques Richier de Cerisy au grand archidiaconé que lui avait résigné M. Terrisse, haut doyen ; – le 10 avril 1751, de M. Martial-Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, au même archidiaconé, vacant par la démission de M. Richier de Cerisy, nommé à l'évêché de Lombez ; – le 23 avril 1751, de Nicolas-Joseph Fossard à l'archidiaconé du Petit-Caux, vacant par la démission de M. de Cerisy ; – le 9 septembre 1751, de M. Thomas-Richard Dumoucel de Gouy à la chantrerie, vacante par le décès de M. François Cornet ; – le même jour, de Jean Saas à la prébende de Nécy, vacante par le décès de Louis-Constantin Noël de Sainte-Marie ; – le 13 octobre 1753, de M. André

Marescot à la prébende de Clais, vacante par la démission de M. Artur-Richard Dillon, nommé à l'évêché d'Évreux.

G. 2995. (Registre.) – In-folio, 11 feuillets, papier.

1774-1789. – Compte des vacants ou annates rendu au chapitre par M. Louis Rondel, intendant de ses affaires. – Vacance des prébendes : de Nécy, par le décès de Saas, 1775 ; – de Braquemont, par le décès de M. Marescot, 1781 ; – du moulin de Londinières, par le décès de M. Deshoussayes, 1784 ; – de la prébende de Douville, 2^e portion, par le décès de M. Fossard, qui avait résigné ladite prébende avec pension à M. Ravette, en 1777 ; – de celle de Saint-Quentin, par la démission de M. de Gouyon, 1786 ; – de celle de Londinières, 3^e portion, par le décès de M. Bordier, 1786 ; – de celle de Bailloulet, par le décès de M. Marescot, 1789.

G. 2996. (Liasse.) – 57 pièces, papier.

1497-1502. – Pièces justificatives du compte des vacants. – « Ensuit par déclaration les voyages et vaccacions que a faictes Guillaume Fautrel, conseiller en court laye..., pour MM. les doyen, chanoines et chapitre de l'église Notre-Dame de Rouen en certaine cause pendente entre mes dits sieurs et Robert de Croismare, seigneur de Saint-Jehan du Cardonnay. » – *Expedit dominus receptor vacantium Roberto Touzé, nuncio capituli, pro perquisitione unius tunice de diviso et liberancia ecclesie, ut consuevit, 6 libras.* – Quittances de Coquerel, Senart, Enguerren, *tenoristes* de la cathédrale. – Quittance de Jean Morieult, prêtre, chapelain ; il reconnaît avoir reçu 40 livres pour avoir nourri et instruit les enfants de chœur, 1501.

G. 2997. (Liasse.) – 32 pièces, papier.

1606-1607. – Pièces justificatives du compte des vacants. – Quittance de Michel Chefdeville et Denis Papeluré, maîtres des enfants de chœur. – Mémoire des frais et mises faits à l'inhumation de feu Jean Burel, en son vivant chanoine.

G. 2998. (Liasse.) – 65 pièces, papier.

1608. – Pièces justificatives du compte des vacants. – Dons gratuits accordés, sur leurs requêtes, à Guillaume Bigot, enfant de chœur ; « à cause du congé qu'on lui avoit donné de sortir à Pâques prochain, il luy estoit de besoin d'avoir des accontremens bonnestes et d'essence pour sa profession ; » – à Michel Chefdeville, prêtre, maître des enfants de chœur, à raison de la rigueur du temps.

G. 2999. (Liasse.) – 64 pièces, papier.

1612. – Pièces justificatives du compte des vacants. – Lettre de Titelouze au receveur du chapitre : « Monsieur Regnard, je vous prie de paier à ce jeune escolier, qui rend son service, trois mois qui luy sont deuz pour sa pension que luy donne le chapitre d'un escu par moys... et je demeureroy vostre très-humble à vous servir Titelouze. » – Quittances de Henri Fremart, maître des enfants de chœur.

G. 3000. (Liasse.) – 128 pièces, papier.

1629. – Pièces justificatives du compte des vacants. – Quittances de Laurent Yves, maître des enfants de chœur ; – des chantres Guillaume Baye de la Janière dit Boisgentil, le Boulenger, Philippe Ruelle, Michel Clerel dit Clitou ; – de Robert Berard, joueur d'instruments et bourgeois de Rouen. – Mandats du chanoine Le Prévost : « Burel a rendu cinq histoires ; vous lui baillerez 50 sous selon l'ordonnance de Messieurs » ; 10 sous par histoire.

G. 3001. (Liasse.) – 95 pièces, papier.

1721-1736. – Pièces justificatives du compte des vacants et des annates, – Marché conclu entre le chapitre et le sieur Tallebot pour faire le parquet de l'*antibibliothèque* et 6 grandes armoires de 6 pieds de largeur sur 9 pieds de hauteur, 1731. – Au fils de Jouvenet pour avoir nettoyé et raccommodé les tableaux, 10 livres, 1732. – Ouvrage de laiton pour la bibliothèque ; – ouvrage de peinture ; – au sieur Gastel, 300 livres, pour la peinture, et de plus 15 livres pour avoir verni et doré les bordures des grands tableaux, 1733. – Pour avoir nettoyé, verni, retends et raccommodé les

écritures de 13 grands tableaux, 39 livres, même année. – Lettre de M. Louis, chanoine, à M. l'abbé de la Villette, conseiller de grand'chambre au parlement : « Nous avons exécuté avec plaisir votre bon et généreux dessein. On a fait sauter l'escalier par lequel on montoit sur la bibliothèque. On travaille actuellement à retrancher, du gros pilier qui ne porte rien, ce qui est nécessaire pour vos veues. Le cabinet est démoli, et j'espère que, lorsque vous viendrez ici, vous aurez la satisfaction de voir l'antibibliothèque en estat de recevoir et le parquet et les armoires... Il pleut icy depuis hier 4 heures ; le tonnerre a tué un homme à Yvetot hier après midy et un autre à Barentin. Il y a eu, mardi huit jours, un nouveau miracle au tombeau de M. Paris dont les petites nouvelles à la main parlent (28 juin 1731). » – Quelques lignes ajoutées à cette lettre par M. Le Fébure, bibliothécaire : « Le refant est demoly de hier au soir, ce qui donne tout un autre air et un très-beau point de vue à ce vaisseau. » – Mémoire des avances faites par M. Saas pour la bibliothèque : – armoiries à mettre sur les livres de M. Desbouillons, 8 livres. – Exemple de la planche gravée par Belleau pour les livres donnés à la bibliothèque par M. de la Roque ; au dessous des armoiries : *Biblioth. Rothom. Ex dono Nob. et munificentissimi Viri D. D Joan. de la Roque Hue, Insignis ecclesie Metropel. Roth. et Norm. prim. Decani et canonici* 1724. – Prix de la planche. 20 livres.

G. 3002. (Liasse) – 46 pièces, papier

1740-1745. – Pièces justificatives du compte des annales. – Quittances des décimes. – A Frémont, pour l'écriture, le parchemin et la reliure du compte des annates, 20 livres.

G. 3003. (Liasse.) – 48 pièces, papier.

1747-1750. – Pièces justificatives du compte des annales. – Pour distribuer aux pauvres du Thil, 60 livres 1750. – Quittance de M. Fossard : a reçu du chapitre 150 livres, pour l'indemniser des gages qu'il a payés à un garde pendant l'année d'annate de sa prébende, 10 août 1749.

G. 3004. (Liasse.) – 65 pièces, papier.

1741-1759. – Pièces justificatives du compte des annates. – A M. Caumont, pour avoir fait le tableau où se marque l'office du chœur, à l'acquit de M. le chancelier, pour une année échue au 1^{er} octobre 1752, 10 livres. – Quittances des décimes.

G. 3005. (Registre.) – Petit in-folio, 30 feuillets, parchemin.

1377-1378. – *Comptus Johannis Palmerii, clerici super receptione reddituum dominorum meorum de capitula Rothomagensis ecclesie in dicta villa Rothomagensi facta, pro anno incipiente festo Sancti Michaelis quod fuit anno Domini 1377 et finiente eodem festo quod fuit anno 78.* » – Total de la recette, 1581 livres, 7 chapons, 1 geline, 2 connins. – Mises : « Pour refaire les torches qui furent rompues des enfants, le jour des Innocents, et me fut commandé du chantre, 2 sous 6 deniers. – Pour les torches refaire, quant monseigneur de Rouen fist sa feste 4 sous. – Aux plâtriers, pour leur vin de nonne, chacun jour 9 deniers, 2 sous 3 deniers. – Mises faites en la court du maire : Plés du maire les 17, 20 mai, 2 juin, 5 juillet ; – mises faites avec les advocats, les sergents et les carpentiers, plâtriers et autres gens rentiers du doyen et capistre, pour avoir les termes que il pouvaient devoir. Et si je n'eusse poié le vin, je n'eusse mie esté poié, que je estois si près pris d'argent avoir, pour le cueur, et de mestre P. Chauvel, distributeur, que en tous les lieux où je estoie trouvé, y me demandoient argent. Et pour ce il faloit que je poiâsse le vin aux rentiers, ou je n'eusse point eu d'argent. Et se je les eusse fait justicier, délivrance me eust esté faite, par quoy il me faloit estre plus courtois. Et quand je n'en pouvoie estre poié il me faloit que je preisse le sergent etc... » – Le receveur offre des chapeaux de roses au lieutenant du maire, Cardin Fournier qui rendait la justice ; – à un sergent, pour ses *heresienes* (étrennes), 10 sous ; – il va boire avec le lieutenant du maire, les sergents, les advocats, Jean Naguet et deux autres receveurs de la ville, aux *Balances*, au *Bras* en la rue Saint-Martin ; aux *Chappellés*, à la *Croix d'argent* en la rue Saint-Martin ; à l'*Echiquier* près du pont ; à l'*Ecu de France*, à la *Fleur de lys* près Notre-Dame ; à la *Fleur de lys* devant Saint-Maclou ; au *Lion d'argent* en la rue Saint-Martin ; aux *Petits souliers*, au *Singe*, aux *Tournelles* près du pont ; aux *Trois moutons* en la rue Saint-Ouen. – Archives du chapitre installées au lieu dit le Colombier. – Clerc occupé à se rendre aux plés pour *amentevoir* les causes ; – à *esvanner*. les débiteurs, à faire vendre les *nams*. – Cheval loué à raison de 3 sous

4 deniers par jour. – Mention de Thomas de Batpaume, procureur du Roi ; – de vin de claré. – 22 chanoines présents à l'audition du compte.

G. 3006. (Registre.) – In-folio, 25 feuillets, parchemin.

1380-1381. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1380. – Rues de Rouen indiquées : *Vicus Vinee, Roberti Filii Guidonis, Galteri Blondel, Beate Marie*, des Crotes, Malpalu, *Clausus Sancti Marci, clausus* Petit Gars ; à Saint-Gervais, *molendinum de Monte leprosororum*. – « Mises pour procès tant en la court du chatel comme en la court du maire : Le x^e jour de novembre, que les plés du maire furent, pour boire au matin avec les advocas chiez Jehan de Buchier, 4 sous, 6 deniers. – Item, le 22^e jour de novembre, que les plés du maire furent, avec le lieutenant du maire Regnaut Boissel, Guillaume Osmont, chiez Jehan de Buchier, 3 sous 4 deniers. » – Robert La Branche, autre lieutenant du maire. – *Conseulx* ou avocats : Gaillarbosc, Morissière, Beaucompère, Jean Segueut. – Chapeaux de roses présentés au maire Guiout de Maromme, à son clerc, au chapelain messire Gautier, aux avocats. – Total de la recette, 1,206 livres. – Compte signé par Jean de la Roche.

G. 3007. (Registre.) – Petit in-folio, 31 feuillets, parchemin.

1380-1381. – Compte du même, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1380. – Double du compte précédent auquel est ajouté un état intitulé : « Autres mises faictes pour repparacions faictes du commandement du chapitre » ; journée de plâtrier, 2 sous 6 deniers ; – 500 de lattes, 20 sous ; – 1,600 de tuile neuve à 40 sous le millier.

G. 3008. (Registre.) – Petit in-folio, 27 feuillets, parchemin.

1384-1385. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1384. – « Au mesagier du capitre, pour aler à Paris, 10 livres ; pour escarlate, 6 livres 15 sous ; pour le louage du cheval Cauchart, quant il fu à Paris pour les marchans, 40 sous. – A Raoulin le Mestre, tabellion du chastel de Rouen, 60 sous. – A Louis Denere, avocat, qui plaïda la cause à Louviers par plusieurs fois, 5 sous. – Baillé à Johan Fescamp, advocat, pour une vesperée à pledier, du commandement des advocas, 5 sous. – Item pour un disner fait chiez Robert Chassy, (Choisy) qui fu procureur du Roy, du commandement de messieurs de chapitre, mestres Denis le Villain, Mahiet Tourgis, et Jehan Roussel, pour 6 poussins, 4 lapperaux, 2 cappons, 3 justes de vin, especes, serises, et pour le queu, 34 sous. » – Louage de cheval à 3 sous par jour. – Jean de Saint-Lienart, lieutenant du vicomte de Rouen. – Jean Seguin, Jean de Rouves, Polin, Robert Segueut, Garnier, Michel Roynart, Jean de la Mare, avocats.

G. 3009. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, parchemin.

1391-1392. – *Compotus Johannis de Mentatoria, clerici ville Rothomagensis, super receptionem reddituum dominorum meorum dccani et capituli ecclesie Beate Marie Rothomagensis in dicta villa factam, pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis quod fuit anno 1391.* – Journée de plâtrier, 4 sous ; – à son valet, 6 blancs. – « Despençé avec notre sergent que je menay avau la ville, 2 sous 6 deniers. »

G. 3010. (Registre.) – In-folio, 39 feuillets, parchemin.

1404-1405. – *Compotus Johannis De Ponte, presbyteri, clerici, de receptione reddituum dominorum meorum decani et capituli ecclesie Beate Marie Rothomagensis pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis 1404.* – Paroisse Saint-Etienne la grande église, rues aux Prêtresses, derrière la cour de l'official, Caucheterie, Feurrerie, Saint-Romain ; – Paroisse Saint-Nicolas-le-Pointeur, rue Saint-Romain, rue qui conduit à Saint-Nicolas, rue Saint-Nicolas ; – Paroisse Saint-Amand, rue Saint-Nicolas au bout de la rue aux Prêtresses, rue de la Chaîne ; – Paroisse Saint-Denis, rues de Caucheterie, de la Huchette, de la Vieille-Tour où l'on vend le foin, de Saint-Denis ; – Paroisse de Saint-Cande-le-Vieux, rue de Saint-Cande et de Potart ; – Paroisse Saint-Martin-du-Pont, Cloz des galiez, rues de Saint-Martin, des Bouticles ; – Paroisse Saint-Étienne de la rue aux Tonneliers, rues des Bouticles, des Tonneliers, rue sur Seine conduisant aux Cordeliers ; – Paroisse Saint-Pierre du Châtel, rue aux Oues (*Vicus Anserum*) vers la porte aux Fèvres, des Cordeliers, de Barbastre ; – Paroisse de Saint-Cande-le-Jeune, rues de Saint-Martin-du-Pont, aux Oues ; – Paroisse Saint-

Herbland, rue devant l'Église de Rouen de la Courvoiserie, de Grand-Pont ; – Paroisse Saint-Vincent, rues Ancrière, de la Vicomte ; – Paroisse Saint-Éloi, rue des Béguines, du Marché-aux-Veaux ; – Paroisse Saint-Sauveur, place du Vieux-Marché, rues des Béguines, des Jacobins ; – Paroisse Saint-Pierre-le-Portier, rues Cauchoise, des Bons-Enfants ; – Paroisse Saint-Michel, le Vieux Marché, la rue devant les Halles, de Vanterie, du Merrien, rue aux Veaux et aître de l'église ; – Paroisse Saint-Pierre l'Honoré, rue des Étuves, rue Écuière, rue Neuve ; – Paroisse Saint-Patrice, rue Saint-Jacques, rue qui conduit au Château ; – Paroisse Saint-Martin-sur-Renelle, rue du Fossé aux Vantiers, rue sur Renelle ; – Paroisse Saint-Jean-sur-Renelle, rues de Vanterie, Saint-Jean, Écuière, Perchière ; – Paroisse Saint-Laurent, rues Grand-Pont, Fossé aux Vantiers, des Écoles-de-grammaire, rue sur Renelle, rue Beauvoisine ; – Paroisse Saint-Godard, rues Beauvoisine, du Berfray ; – Paroisse Saint-Lo, rues Grand-Pont, aux Juifs, Saint-Nicolas, Saint-Lo ; – Paroisse Saint-Ouen, rues Saint-Ouen, sur l'Eau de Robec ; – Paroisse Saint-Vivien, rues Jonquière ou aux Chartrains, de la Fontaine Saint-Ouen, rue conduisant du mur de la ville devant ladite fontaine, rue sur Robec, grande rue Saint-Vivien, des Champs, de Coqueriaumont, d'Orberue, derrière les murs Saint-Ouen ; – Paroisse Saint-Nicaise, rue de la Roche, de Flandre, conduisant d'Aubevoie à Saint-Nicaise ; – Paroisse Saint-Maclou, rues aux Prêtresses, derrière la cour de l'official, de Damiette, rue conduisant à Martainville, du Petit-Ruissel, de Saint-Marc, île outre le pont d'Aubette, rues Gautier-Blondel, Notre-Dame, des Crottes, rue sur Robec, clos Saint-Marc, clos Petit-Gars. – Enseignes : les Flacons, outre le pont d'Aubette ; les Flacons, rue des Bouticles ; le Cavelet, plus tard le Quevalet, devant la cathédrale ; le Lion-d'Or, rue Cauchoise ; la Herche ; le Cornet-d'Argent, rue de la Courvoiserie ; l'Écu de France, rue de la Feurerie ; la Gibechière, rue Grant-Pont ; le Lion-d'Or près Notre-Dame de la Ronde ; les Boursettes, rue aux Oues ; le Baril, plus tard les Barilles, la Fleur-de-lys, le Singe, rue Saint-Cande ; la Cage, l'Écu de Bretagne, le Mont-Saint-Denis, rue Saint-Denis ; le Fardeau ou le Fardel, les Quatre-Fils Emond, les petites Tourelles, les grandes Tourelles, rue Saint-Martin ; la Coupe, l'Écu de France, les Trois Cygnes, la Tuile, rue Saint-Romain ; les Trois-morts et les Trois-vifs sur l'eau de Robec ; la Cloche, l'Écu de France, rue sur Renelle ; le Coq, l'Étoile, le Pot-d'étam, rue Vanterie ; l'Image Sainte-Catherine, rue aux Vantiers ; les Bas, le Bœuf, Chat et rat, au Vieux-Marché ; – les Seules, en la rue sur Seine conduisant aux Cordeliers, les Changes, devant la cathédrale ; les Prisons, rue Saint-Patrice ; le Grenetier du Roi, rue de la Vicomté ; le couvent de Lilledieu, rue Grand-Pont ; l'hôtel de l'abbé de Saint-Victor, rue Saint-Laurent ; les Filles-Dieu, rue des Béguines ; maison appartenant à la chapelle de Saint-Victor, à Saint-Cande-le-Jeune, rue aux Oues ; – Jean de Baïeux, maçon, rue Saint-Ouen ; – Monsieur Arnaud Bourdet, devant la Ronde ; – Guillaume le Chambellan, rue aux Oues sur la paroisse Saint-Gande-le-Jeune ; – maître Guy Chrestien, rue des Béguines, paroisse Saint-Éloi ; – Aubert de Hangest, rue Saint-Laurent ; – Nicolas Pillays, rue aux Prêtresses – « Pour renouveler la torche et le cierge de la messe du retrait, pour 2 livres de. cire, 6 sous 8 deniers. »

G. 3011. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, parchemin.

1407-1408. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1407. – Rue Saint-Romain, *Dortorium Magdalenens* ; – rue aux Béguines, *pro quadam domo in Cursu equorum* ; – rue du Marché-aux-Veaux, *Petrus Malouel pro domo buti vici Herbiere*. – Visite chez Nicole Du Bourc, « pour faire arrest sur les biens messire Guillaume de Vienne, archevesque de Rouen, desrain trespasé, jusques à la somme de 500 livres, et aussi chiez messire Guy Despaubourg, et au clerc de l'abbé de Saint-Sayne et chiez maistre Nicole Pilois. » – 4 journées de plâtrier, 16 sous ; – 4 journées de valet, 10 sous ; – 1 journée d'ouvrier de bras, 2 sous 6 deniers : – 2 voies de charetie, 5 sous.

G. 3012. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, parchemin.

1439-1431. – *Cimpotus censuum et reddituum ville Rothomagensis, dominis meis decano et capitulo ecclesie Rothomagensis pertinentium, pro anno incipiente in festo sancti Michaelis 1430... factus et redditus per Dyonisium Basset, dicte ecclesie capellanum.* – Deux maisons à l'enseigne des Trois-morts et des Trois-vifs, l'une rue aux Oues, l'autre rue du Puits de Gournay. – Maison sous l'horloge de la ville. – Enseignes de la Crosse, rue Beauvoisine ; – de la Chèvre, du Coq, rue Courvoiserie ; – de l'Étoile, rue Grand-Pont ; – de l'Ane-Rayé, du Cerf-Volant, rue de la

Ronde ; – des Trancheurs, rue des Tailleurs, paroisse Saint-Erbland ; – de l'Écureuil, rue Saint-Laurent. – Rue aux Bourreliers, paroisse Saint-Nicaise.

G. 3013. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, parchemin.

1432. 1433. - *Gompotus censuum et reddituum ville Rothomagensis dominis meis pertinentium. pro anno incipiente in (esto Sancti Michaelis 1432... redditus per Johaunem Davy, diaconum, pro tune per dominos ad hoc commission.* – Enseignes : la Couronne, rue Beauvoisine ; – le Ghapean-rouge, le Char, rue des Béguines ; – le Lion d'or, rue Cauchoise ; – le Cavelet, île Cignot, les Trancheurs, rue aux Changés ; – l'Aigle d'or, l'Ange, la Corne de cerf, la Croix de fer, derrière la cour de l'official ; – le Cornet d'argent, rue de la Courvoiserie ; – l'Ange, la Seraine, rue Damiette ; – la Cauderette, rue Dinanderie ; – la Palette ; rue Dordonne ; – l'Image Sainte-Catherine, rue du Fossé aux Vantiers ; – le Soleil devant le château, paroisse Saint-Godard ; – l'Ange, rue de la Huchette ; – le Panneret, rue aux Juifs ; – le Plat-d'étain, rue Malpalu ; – le Cignot, rue Martainville ; – l'Étoile, rue Notre-Dame ; – les Deux-oues, rue aux Oues ; – l'Aigle-d'or, les Trois-sauciers, rue sur Robec ; – le Fer de moulin, rue Saint-Denis ; – la Pierre, le Porc, paroisse Saini-Étienne-la-grande-Église ; – la Fleur de lis, près la Cache, rue Saint-Martin, *in fine pontis* ; – le Dauphin, paroisse Saint-Michel ; – le Cornet d'argent, l'Écu de France, l'Écu de verre, l'image Saint-Romain, paroisse Saint-Nicolas ; – le Barbel, le Colomb, la Grosse-tête, rue Saint-Patrice ; – la Doleure, la Lévrière, paroisse Saint-Ouen ; – la Cigogne, l'Écu de Bretagne, paroisse Saint-Pierre-du-Châtel ; – le Cauderon, la Rose, rue Saint-Vivien ; – l'image Saint-Jacques, rue des Tonneliers ; – la Cloche, l'Image Sainte-Catherine, rue Vanterie ; – l'hôtel du prieur de Longueville, devant la porte de l'Archevêché ; – le dortoir de la Madeleine, rue de la Feurerie ; – l'hôte) du prieuré de Saint-Laurent en Lyons, rue Vatier-Blondel ; – la porte de la Jonquaye, rue Écuyère ; – le pont Dame Regnaulde, en la rue derrière les murs de Saint-Ouen ; – les Étuves, rue des Étuves, paroisse Saint-Michel ; – le moulin Maheut de Dieppe, rue Sur-Robec. – Rue Mignotte, – rue des Bouticles : *Robertus de Moncello, pro quodam orto prope clausum Gailearum. ponitur pro 2 solidis ; dicitur quod domus vicecomitis Rothomagensis in Richebourt sita est supra dictum locum, qui quidem vicecomes recusat solvere.* – Paroisse Saint-Éloi : *Ricardus Mites, pro Guillelmo le Diacre, ponitur pro 7 solidis 6 denariis, ab antiquo sunt in processu et inutiles.* – *Robertus de Mohorton, pro Roberto baudri, ponitur pro X solidis ; dicitur quod domus Ma fuit destructa propter ædificacionem palacii.* – Paroisse Saint-Michel : *Heredes Gauffridi Le Tourneur pro domo in qua morabatur dominus de Sancto-Petro.* – Paroisse Saint-Pierre l'honore, rue Écuière : porte de la maison de Pierre Polin, entre la Doleure et le cimetière delà paroisse.

G. 3014. (Registre.) – In-folio, 29 feuillets, parchemin.

1434-1435. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1434. – Rues des Champs, Jonquière, sur la paroisse Saint-Vivien. – Enseignes des Bons-enfants, rue Saint-Nicolas. – Paroisse Saint-Maclon : *A curalo dicti loci, pro presbyterio suo, 10 libras, ; a thesaurariis dicte ecclesie, pro augmenlatione ciniterii, 20 solidos.* – Journée de plâtrier, 5 sous.

G. 3015. (Registre.) – In-folio, 30 feuillets, parchemin.

1435-1436. – *Compotus censuum et reddituum ville Rothomagensis dominis meis dominis decano et capitulo ecclesie Rothomagensis spectantium et pertinentium, pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis anno Domini 1437., redditus per me Guidonem Caval, presbyterum... ad hoc specialiter commissum.* – Mention du petit cimetière de Saint-Godard. – Rue Beauvoisine : Ab abbate de Insula-Dei, pro domo de la Croche, 41 solidos. – « Pour faire publier une lettre, à Saint-Lô de Rouen, de 20 sous de rente que doit Fremin Porée que a donnez maistre Jehan Le Dengié, 2 sous 6 deniers. – Pour deux autres lettres, publiées en la paroisse Saint-Ouen, du don de deux maisons que a fait maistre Jehan Maugier, 5 sous. – Pour le dechié de 15 demis nobles, pour pièce 18 deniers ; de 10 quars de noble, pour pièce 9 deniers ; – de 4 angelos, pour pièce 6 deniers ; – de 6 nobles, pour pièce 3 sous ; – de 40 saluts d'or, pour pièce 9 deniers. » – Journée de plâtrier, 4 sous 2 deniers ; – de son valet, 2 sous 6 deniers ; – 2 milliers de tuiles, 7 sous 6 deniers.

G. 3016. (Registre.) In-folio, 31 feuillets, parchemin.

1437-1438. – *Compotus censuum et reddituum ville Rothomagensis dominismeis decano et capitulo ecclesie Rothomagensis spectantium, pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis anno Domini 1437,... redditus per me Ricardum Tierri, presbiterum.* – Paroisse Saint-Nicolas : A Petro Cusquel, pro magistro Johanne Salvart, pro domo signata ad Scutum Francie, 8 libras. – Même paroisse, Thomas Mustel, écrivain. – Rue aux Écoles, Martin l'enlumineur ; – Guillaume Potier, curé de Saint-Hilaire ; – Guillaume Le Fevre, curé de Saint-Denis. – « Au vicomte de Rouen et à Jean Grésille, son lieutenant, 1 gallon de vin, quand la cause Michel Millart s'offrit en jugement ; – au sergent, 10 sous ; – pour le cohulier, 18 deniers.

G. 3017. (Registre.) – In-folio, 29 feuillets, parchemin.

1438-1439. – *Compotus ceusuum et reddituum ecclesie Rothomagensis... pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis anno Domini 1438..., redditus per me Radulphum Vereti, predicte Rothomagensis ecclesie canonicum.* – Rue Écuière, Jean Moreau, artifex potorum cupreorum. – Paroisse Saint-Godard, rue Beauvoisine : A Guillelmo de Monte-Coronato, pictore, loco Arnulphi de Monte-Coronato, patris sui, pro Jordano Le Vasseur et Rogero de la Place, pro quadam domo cum orto juxta domum signatam à la grosse teste, 14 solidos. – Rue Grand-Pont, rente de 2 connins, évalués à 4 sous, sur une maison. – Rue Notre-Dame, le puits de la Lance ; – A domino Johanne de Fastolf, milite, pro domino d'Aurichier, pro domo sua cum pluribus locagiis. – Enseigne de la Musette, rue Vatie-Blondel. – Confrérie de Saint-Loup, en l'église Saint-Maclou. – Remise faite à Jeanne, veuve de Robert Le Vasseur, et à Isabel Tabour, pour deux petits louages en la rue de la Chaîne, ob considerationem nimie caristie victualium tune temporis in presenti civitate Rothomagensi urgentium, cujus occasione quamplures habitatores dictecivitatis ab eadem civitate jam recesserunt ac de die in diem recedebant..... – Travaux de clôture à la courcelle de l'ostel des Escolles de grammaire : – « Haye garnie d'épines entre le jardin de la déguerpie de feu Pierre Du Busc et la cour des Escolles. » – Dépense faite en la taverne des Trois signes pour le déjeuner des conseillers laïcs du chapitre. – « Vin présenté à monsieur maître Guillaume Leduc, président, monsieur de Fescamp, messieurs de Rouville, de Saane, maistre Simon de Plumetot, Jacques de Calais et Guillaume Sebire, et à Laurens Guedon, conseiller de chapitre, qui avoit esté chargé de plaider contre le procureur du Roy, le 4 juillet » ; – à Guillaume de la Fontaine, lieutenant du bailli ; – à Guillaume Du Fay, lieutenant du vicomte ; – à monsieur Le Prévost et à Jean Stanlawe, trésoriers de Normandie. – Laurent Surreau et Guillaume Du Désert, avocats en la cour spirituelle. – Achat d'une boîte de bois pour mettre et aruner les escriptures. – Journée de couvreur de tuile, 5 sous ; – de valet de bras, 2 sous 6 deniers.

G. 3018. (Registre.) – In-folio, 34 feuillets, parchemin.

1439-1440. – *Compotus censuum et reddituum ville Rothomagensis... pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis anno Domini 1439..., redditus per me Guidonem Caval, presbyterum.* – Maison ad Craticulam, paroisse Saint Nicolas. – Rue des Écoles : A domino abbate Sancti Wandregisilii, pro domino de Hangest, pro quadam platea vacua inter domum de l'Escureuil et Johannem Guedon, de uno buto, ad murum Sancti Victoris, 18 solidos ; – a domino abbate Sancti Victoris, pro domo sua nova, 10 solidos.

G. 3019. (Registre.) – In-folio, 24 feuillets, papier.

1448-1449. – *Compotus censuum et reddituum ville Rothomagensis... pro anno incipiente in festo Sancti Michaelis anno Domini 1448... redditus per me Lucam Anglici.* – Rue de la Chaîne : A magistro Joanne de Rinel, pro domo Guillelmi Colles alias Boscuillaume, 20 solidos. – Juxta Clausum galliarum (sic), à magistro Joanne de Paris, loco Jaannis de Caudebec, pro quodam orto, 40 solidos. (Registre incomplet.)

G. 3020. (Registre.) – In-folio, 44 feuillets, parchemin.

1455-1456. – « Compte et estat des cens, rentes et revenus assizes ou la ville de Rouen, appartenant à Messeigneurs les doyen et chappitre de l'église Notre-Dame de Rouen, pour ung an commenchant au terme Saint-Michiel l'an 1455... fait et rendu, par moy Lucas Lengloiz, clerc de ville. » – « En la rue des Bouticles, de M. le comte de Saint-Pol, héritier de feu messire Louys de Luxembourg, cardinal archevesque de Rouen, pour une maison et gardin qui fu Jehan de Caudebec

et depuis à Guillaume Alorge, assis au Cloz des Gallées, 40 sous. – Rue aux. Ones des hoirs de feu Robin Ribault, pour la maison .signée aux Deux oues. – A Notre-Dame de la Ronde, de monsieur Jehan Le Boursier, chevalier, sieur d'Esternay, pour Macé de Lannoy en lieu de Jehan de Saint-Yon et en paravant Guillaume des Bruières, pour la maison d'emprèsie le Léon d'or ; – de Thomassin Basin, pour l'ostel signé au Cherf volant. – Rue d'Orberue, jardin où il y a ung grant franc murier. – Rue du grand Clos Saint-Marc, des hoirs et de la déguerpie de feu Jehan Le Jongleux pour un hostel joignant aux hoirs de messire Pierre Cochon, 25 sous. » – Monceau Saint-Denis, paroisse Saint-Denis ; – rues du Merrien et des Étuves, paroisse Saint-Michel ; – de la Boucherie Saint-Ouen, paroisse Saint-Ouen ; – du Houx dite du Genesté, paroisse Saint-Vivien ; – aux Bureliers, paroisse Saint-Nicaise. – Perte sur 6 lions et 6 livres de demi-gros d'Ecosse.

G. 3021. (Registre.) – In-folio, 46 feuillets, parchemin.

1456-1457. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1456, – « Au receveur pour plusieurs escuz trop legiers que messire Richart Thierry n'a voulu prendre, et aussi pour plusieurs lions lequel il a convenu changier, pour ce, 7 sous 6 deniers. »

G. 3022. (Registre.) – In folio, 53 feuillets, parchemin,

1457-1458. – « Compte et état des cens, rentes et revenues en la ville de Rouen appartenant à messieurs les doyen et chappitre de l'église Notre-Dame dudit lieu de Rouen, pour ung an commençant au terme Saint-Michiel l'an 1457.... fait et rendu par moy Lucas Lenglois, clerc de ville. » – « Rue aux Prestresses, de Louis de Pillois, escuier. pour l'ostel signé à l'enseigne du Porc, joignant à l'ostel signé à l'image Sainte Katherine, 110 sous. – Paroisse Saint-Martin du bout du Pont, rue des Bouticles, de monsieur le comte de Saint-Pol, héritier de messire, Louys de Luxembourg, cardinal et archevesque de Rouen, pour une maison et jardin qui fu Jehan de Caudebec et depuis Guillaume Alorge, assis au Gloz des gallées, 40 sous. – Paroisse Notre-Dame-la-Ronde, de Monsieur Jehan Le Boursier, chevalier, sieur d'Esternay, pour Macé de Launoy, au lieu de Jehan de Saint-Yon et en paravant Guillaume des Bruieres, pour la maison d'amprès le Leon d'or, 60 sous. »

G. 3023. (Registre.) – In-folio, 41 feuillets, parchemin,

1459-1460. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1459. – Paroisse Saint-Étienne La Grande-Église, rues Saint-Romain aux Barbiers, de Caucheterie, de Feurerrie. – Paroisse Saint-Denis, rues de la Huchette, de la Vieille Cour. – « Paroisse Saint-Erbland, rue aux Tailleurs, de Louys de Cormeilles escuier, pour une maison qui fu messire .Nicole Dagnenet, et fu piecha signée aux Treucheurs. 50 sous. » – Réparation du pont du Clos Saint-Marc, nommé le pont d'Aubette.

G. 3024. (Registre.) – In-folio, 40 feuillets, parchemin,

1460-1461. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1460. – « Rue de la Vieillecourt où l'en vent le foin, paroisse de Saint-Denis. – En la rue Saint-Lô, de Guillaume Gombault, dit Varvit, hérault pour Jehan Grestain, anglois, pour une maison signée à l'ymage Sainte Katerine, 20 sous : – hostel de la Noire levrière, rue Saint-Ouen ; – maison du Blanc moigne en la rue de la Selle – Recette des louages du cimetièrre 15 louages à Laurent Alexandre, Cauvin Erembourc Isabel La Dorée, Guillaume Henry, Marion Vereul.

G. 3025. (Registre.) – In-folio, 44 feuillets, parchemin.

1462-1463. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1462. – « En la rue Saint-Denis, de messire Jehan Delamare, prestre, pour le louage de la maison qui fait le coing du moucheau Saint-Denis, 25 sous. – En la rue des Bouticles, maison au Clos des Gallées appartenant au comte de Saint-Pol, bornée d'un côté par la fosse à l'eau. – A Adam Desmares, advocat et conseiller en cour laye, 6 livres. »

G. 3026. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, parchemin.

1467-1468. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1467. – « Paroisse Notre-Dame de la Ronde, de Regnaud de Villeneuve, au lieu de monsieur d'Esternay,

pour la maison d'empres le Lion d'or, 60 sous. – En la rue Saint-Lô, de Guillaume Gombault dit Braiault, herault, eu lieu de Jehan Grestain, anglois, sur une maison signée à l'ymage Sainte Katerine 20 sous. – Réparation en l'ostel où souloit demourer deffunt monsieur maistre Alain Olivier et où demeure à présent monsieur maistre Jehan Brunel, advocat en court d'église. – Par ce que les monnoiez ayans cours en l'an de ce présent compte, les unes ont esté mises à plus grant pris que ne souloient valloir et depuis sont decheuez et ont esté remises à leur premier pris, et les autres ont esté mises à plus bas pris, et à l'occacion de ce qu'il convenoit qui prensist les dictes monnoiez pour le pris que le commun les vouloit bailler, ou autrement il n'eust point esté paie et fussent les héritages chez en arréages, et pour ce ycy en diminucion, LXXV sous. » – Procès aux plaids de Longueville, entre le chapitre et le prieur et le curé de Basqueville pour la dîme de certaines terres à Saint-Ouen-Prend-en-Bourse : Audou L'Enfant, Audou Le Barbe et Pierre de Quievremont, avocats en cour laye ; – 3 journées de louage de cheval, 7 sous 6 deniers. – « Pour ung gallon de vin présenté, le jour Sainte-Catherine, au lieutenant de M. le bailli de Rouen et au procureur du Roi, lesquels déjeunoient en l'ostel de mons. maistre Pierre Le Picart, 5 sous. »

G. 3027. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, parchemin.

1470-1471. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1470. – Rue aux Barbiers maison à l'enseigne de la Croix de fer. – De Pierre le Cordier, au lieu de M. le comte de Saint-Pol, pour une maison et jardin au Clos des Gallées, 40 sous. – Vendeur de pots de terre au coin de la rue de Dourdonne. – Rue Saint-Lô, Guillaume Gombault dit Bryault, héraut. – Paroisse Saint-Vivien, rue du Houx dite du Genesté. – Draperie, rue de la fontaine Saint-Ouen. – « Pour ce que les monnoyes en l'an de ce présent compte, les unes ont esté mises à plus grand pris que ne souloient valloir et depuis sont déchues et les autres ont esté mises à plus bas pris, perte, 40 sous. »

G. 3028. (Registre.) – In-folio, 21 feuillets, parchemin.

1476-1477. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1476. – Rue aux Juifs, de Jehan de Hotot au lieu de Guillaume Lallemand, pour le tènement du Paneret, 8 livres ; – rue Saint-Lô, de Jehan Vetier au lieu de Jehan Gombault, 20 sous. – Recette des louages du cimetièrre. – Échope occupée par un boursier près le portail Saint-Mellon. – « A Guillaume Barbe, verrier, pour avoir rabillé les verrières de l'ostel où demeurent Gaillard et Gosse, 15 sous tournois. »

G. 3029. (Registre.) – In-folio, 38 feuillets, parchemin.

1479-1480. – Compte de Naudin Ouyn, clerc de ville, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1479. – « Paroisse Saint-Martin du bout du Pont, des hoirs Jehan de Montespedon deffunt, en son vivant bailli de Rouen, ou de Jehan Naguet, pour le tènement du Clos aux Gallées, 40 sous. – Paroisse Saint-Erblant, du Roy notre sire pour le tènement des changes qui fu Guérard Postel, 13 livres. – Pour 3 chappiaux de rozes présentés aux personnes qui ensuivent, c'est assavoir : à Jacques de Croismare et Jehan Gouel, lieutenants du bailli de Rouen, à deux advocas et procureur du Roy, à Roger Gouel, maistre Robert Le Lieur, Jehan de la Rue, greffier du bailli, à Guillaume Ango et Guillaume Toustain, lieutenants du vicomte, et Robinet Porée, Guillaume Gouel et à Jehan du Hommet, procureur de mes dits seigneurs et Jehan Le Bourguegnon, audiencier, 21 sous. » – 5 sous 6 deniers donnés au clerc de Guillaume Picart, procureur du Roi, afin qu'il fît payer par son maître 3 années d'arréages de 110 sous de rente. – Remise faite à Gillet Lespre, enlumineur, pour le louage d'une échoppe, en considération « de ce qu'il n'avoit peu besongnier de son mestier pour l'ediffice que l'en faisoit pour les enfans du cœur. »

G. 3030. (Registre.) – In-folio, 33 feuillets, parchemin.

1480-1481. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1480. – A Nicolas Le Tellier, conseiller en cour laye, pour avoir plaidé, 11 deniers. – 18 chapeaux de roses donnés, du commandement de messieurs, à plusieurs personnes comme aux lieutenants du bailli et vicomte, aux advocas, etc. 21 sous. – A la veufre de defunt Robin de la Trinité, pour la considération de la pauvreté d'elle et pour aider au payement du mariage de sa fille, 40 sous. »

G. 3031. (Registre.) – In-folio, 32 feuillets, parchemin.

1482-1483. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1480. – « Saint-Martin-du bout-du-Pont : de Jehan Heuzé, pour le tellement de la Caire Saint-Pierre, 20 sous ; – de maistre Robert Le Lieur, eu lieu de Jacques Le Lieur, pour le tènement des Flagons, 4 livres 10 sous ; – des boirs de deffunt Jehan de Montes-pedon, en son vivant baillly de Rouen, eu lieu de Jehan Naguet, pour le tènement du Clos des Gallées, 40 sous. – Rue du Mesrien : de Karados Guerin, eu lieu de Guillaume Dieuloée, 10 sous. » – Chapeaux de roses offerts aux officiers du Roi et aux avocats, 21 sous.

G. 3032. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, parchemin.

1483-1484. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1483. – « Paroisse Saint-Nicolas : pour le tènement du, Gredil où est à présent l'escriptore du viconte, 6 livres ; tènement de la rue aux Vielles près la rue de la Quainne. » – A Saint-Martin-du-bout-du-Pont, tènement de la Pomme couronnée. – Rue aux Juifs ; enseigne du Bers. – Rue de la Boucherie : le Vert lion. – Chapeaux de roses offerts à Pierre Raoulin, et Pierre Giel, lieutenants du bailli de Rouen ; à Jean Gouel et maître Robert Le Lieur, avocats du Roi.

G. 3033. (Registre.) – In-folio, 37 feuillets, parchemin.

1486-1487. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1486. – Paroisse Saint-Nicolas : Guillaume Gallet, libratier. – Orberue : enseigne des Chambrectes ; – tènement de la Fauchilie. – Rue Notre-Dame : « des hoirs maistre Guillaume Auvré, deffunt, en son vivant curé de Saint-Maclou, 40 sous ; » – tènement de la Beuze au coin de la rue Noire-Dame. – « Pour ce que les grans blancs de Bourbon qui avoient cours eu président du jour d'uy pour 11 deniers et les ducas qui avoient cours pour 42 sous 6 deniers, lesquels grans blans furent diminuez à 10 deniers et les dits ducas à 42 sous 6 deniers, perte de 10 sous 7 deniers. » – Jean La Savoure, receveur du domaine du Roi, à Rouen. – Robinet Igouf et Crespin Le Boulanger. Jean Vetier et Jean Godeffroy, bellions à Rouen. – Chapeaux de roses offerts aux officiers du Roi et aux *conseulx*. – Jean Masselin, lieutenant du viconte de Rouen.

G. 3034. (Registre.) – In-folio, 39 feuillets, parchemin.

1488-1489. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1488. – « Orberue : jardin où il y a ung franc meurier. « – Gallon de vin envoyé à Etienne de Baudribosc, lieutenant du viconte de Rouen, pour avoir fait le passément du décret d'un jardin... à Ny-de-Chien, 5 sous. » – Chapeaux de roses donnés aux officiers du Roi, aux avocats et aux procureurs, 21 sous. – Total de la recette, 1,835 livres.

G. 3035. (Registre.) – In-folio, 30 feuillets, parchemin.

1495-1496. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1495. – Rue Saint-Romain : enseigne des Hommes sauvages. – Rue de la Croix de fer. – « Rue de la Quayne : de Robert de Croismare, escuier, sieur de Saint-Jean-du-Cardonnay, pour 3 tènements, de présent tenant ensemble, qui furent maistre Jehan de Rinel, 110 sous. – Rue Grand-Pont : des hoirs de deffunt Karados Garin, pour un tènement où pend l'enseigne du Karolus, 6 sous. – Pour réparation faicte en une maison assise en la rue Notre-Dame où demeurait naguères maistre Jacques Le Roux, machon, 31 sous 6 deniers. » – Total de la recette, 1,676 livres.

G. 3036. (Registre.) – In-folio. 29 feuillets, parchemin.

1496-1497. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1496. – Mention de plusieurs bonnetiers demeurant rue aux Barbiers. – « A Saint-Martin-du-bout-du-Pont, de Jean Salvart, eu lieu de Jehan Girart, pour le tènement des Quatre-fils-Emond. » – Tènement de la chapelle Saint-Victor ; autres tènements, *signés* à la Trinité, à la Cigogne, à l'Écu de Bretagne, paroisse Saint-Pierre-du-Châtel. – « A Gieffray Machon, verrier, pour avoir faict 2 verrières en l'hostel qui fu Deudemare, 20 sous. – A Jean Garin, conseiller en cour jaye, pour avoir respondu les fais d'un procès contre les chanoines du Sépulcre, 10 sous ; – à ses clerks, pour l'écriture de la réponse, 3 sous 4 deniers. » – Chapeaux de roses offerts aux officiers du Roi. – « Pour despence faicte avec Guillaume Ango, lieutenant du viconte de Rouen pour avoir donné plusieurs audiences,

17 sous 6 deniers. – A Jehan Cadiot, Martin Moricult et Nicolas Jopon pour avoir esté du conseil de messieurs, en l'absence de leurs conseilx, 20 sous » – Total de la recette, 1,754 livres.

G. 3037. (Registre.) – In-folio, 34 feuillets, parchemin.

1497-1498. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1497. – « De Georges Le Roy, pelletier, pour ung tènement contenant plusieurs louaiges auquel y a ung jeu de paulme, le tout assis à Sainte-Croix-Saint-Ouen derrière les murs Saint-Ouen, lequel tènement le dit Georges a acquis puis nagaires de noble homme Guillaume Gouel, sieur de Poville, par 16 livres de rente... 10 livres, » – Guillaume Le Prévost, Jean Cadiot, Jourdain Le Comte, avocats. – Chapeaux de roses offerts aux lieutenants du bailli et du vicomte, aux greffiers, aux avocats et aux procureurs du Roi, aux *conseulx* du chapitre en cour laye. – « A honorable homme Guillaume Ango, lieutenant général de monsieur le vicomte de Rouen, pour avoir donné plusieurs audiences à MM. du chapitre 12 sous 6 deniers. » – Total de la recette, 1,793 livres.

G. 3038. (Registre.) In-folio, 29 feuillets, parchemin.

1497-1498. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1497. – « De Vincent de Veulles, procureur en court laye, louagier pour l'ostel et tènement qui fu maistre Jehan du Bec, en son vivant trésorier de l'église Notre-Dame de Rouen, lequel hostel et tènement le dit du Bec a baillé à mes dits sieurs de chappitre pour la fondation de son obit, 18 livres. – A Jehan de Bauquemare, lieutenant commis de la vicomté de Rouen, pour son salaire d'avoir examiné aucuns tesmoings produits dans un procès touchant la vendicion des biens d'un nommé Remon des Obeaulx, naguères demourant à l'une des maisons qui furent Pillavoine, assises à Saint-Nicolas, 2 sous 6 deniers. – Au prieur de Saint-Michel-lez-Rouen, pour héritage assis au Ny-de-Chien, est deu ung cent de pommes de Cat pendu, à 18 deniers le cent. » – Total des recettes, 1,772 livres.

G. 3039. (Registre.) In-folio, 33 feuillets, papier.

1498-1499. Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1498. – « Rue Notre-Dame : de maistre Jacques le Roux, louagier, pour l'ostel où il demeure 6 livres 10 sous. – Des boirs de defunt messire Guillaume Auvray, en son vivant chanoine de Rouen, pour ung tènement joignant par derrière au presbitaire de Saint-Maclou, 10 sous. – De Robinet Pynel, pour l'ostel où il demeure, 50 sous » – Total de la recette, 1,800 livres.

G. 3040. (Registre.) – In-folio, 30 feuillets, parchemin.

1500-1501. – « Le compte et estat des cens, recettes et revenues appartenans à messieurs les doyen et chapitre de l'église Notre-Dame de Rouen pour ung an commençant au terme de Saint-Jehan-Baptiste l'an 1501 inclus, fait et rendu par moy Thomas le Mansoys, presbtre, commis par mes dits sieurs. » – « Rue de Courvoiserie : de Allonce de Civile, eu lieu de maistre Robert Surreau, pour ung tènement qui fut Guillaume Dubosc, 40 sous. – Rue Saint-Jehan : de noble homme messire Loys de Bigars, chevalier, sieur de la Londe, pour ung tènement qui fut Jehan Maillart, 6 sous 6 deniers. – Rue Derrière-les-Murs-de Saint-Ouen : tènement du Château-Rouge. » – Lassavoure, receveur du domaine du Roi. – Total de la recette, 1,5<??> livres.

G. 3041. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, parchemin.

1503-1504. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1503. – « Paroisse Notre-dame de la Ronde : des manans et habitants de la ville de Rouen, eu lieu de Robin Griffon, pour ung tènement estant à présent dedens l'encloz du pallaiz de nouvel édifié, 20 sous. » – Jean Lassavoure, naguère receveur du domaine du Roi. – Louis Lassavoure, son successeur. – « A maître Jehan Lalyer, docteur en théologie, à cause de la chapelle Saint-Jean fondée en la dicte église, 3 sous. » – Total de la recette, 1,675 livres.

G. 3042. (Registre.) – In-folio, 24 feuillets, parchemin.

1506-1507. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1506. – Rue Saint-Romain, louage des échoppes du four du chapitre : de Guillaume Gallet, libraire, pour la 2^e échoppe, 4 livres 10 sous ; de Jean Richart, libraire, pour la 3^e échoppe, 4 livres. – Rue Saint-Denis, louage : « de Richart Du Hay, peintre, pour la maison où il demeure, 10 livres. » – Paroisse

Saint-Candre-le-Viel : le tènement du Singe au coin de la rue de la Madeleine. – Chapeaux de roses offerts par le chapitre, 26 sous. – Total de la recette, 1,708 livres.

G. 3043. (Registre.) – In-folio, 23 feuillets, parchemin.

1508-1509. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1508. – Rue Saint-Romain : louage d'échoppes à Etienne Dumoustier, *illumineur*, aux libraires Guillaume Gallet et Jehan Richart. – « A Saint-Martin-du-Bout-du-Pont, de Guillaume de la Roche, eu lieu dos hoirs de deffunt de Monlespedon, pour ung lènement, qui fut Jehan de Caudebec, assis au Clos des Gallies, 40 sous. » – Rue Grand-Pont : tènements de la Pantoufle, de l'Échelle, du Carolus. – A Sainte-Marie-la-Petite, enseigne des Maquereaux. – Paroisse Saint-Michel, rue des Étuves : étuves du Pelli-Puits. – Paroisse Saint-Patrice : Robert Ygou, tabellion. – A Sainle-Croix-Saint-Ouen, le Château-Rouge. – Total des recettes, 1,759 livres.

G. 3044. (Registre.) – In-folio, 30 feuillets, parchemin.

1508-1509. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1508, – Chapeaux de roses offerts à plusieurs de la cour, 26 sous 6 deniers. – « Au vicomte de Rouen, pour l'Ile-Postel, est deu, par chacun an, 40 sous tournois. » – Pierre Fortin, conseiller en cour laye. – Total des recettes, 1,735 livres.

G. 3045. (Registre.) – In-folio, 19 feuillets, parchemin.

1511-1512. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1511. – « Paroisse Saint-Herbland : du Roy notre sire, pour le tènement des Changes qui fu Gnerard Postel, 15 livres. » – Rue aux Juifs : maison à l'enseigne du Chérubin. – Louage de deux échoppes dans le cimetièrre de l'église. – Total des recettes, 1,616 livres.

G. 3046. (Registre.) – In-folio, 24 feuillets, parchemin.

1517-1518. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1517. – Paroisse Saint-Amand : de maître Guillaume Le Brun, avocat en la cour de parlement, pour une maison qui fut Michel Daniel, 6 livres. – Rue Saint-Denis : de Richard Du Hay pour la maison où il demeure, 11 livres, – Louage du tènement des Seules, paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers, du cayage et d'une place vide joignant aux murs de la ville. – Jean Poullain, Noël Duchesne, avocats. – Jean Pouchin. – Maîtres Mathieu Pascal et Mathieu Ango. – Galion de vin offert au lieutenant du bailli de Rouen, pour avoir donné audience 3 sous. – Au lieutenant du vicomte, pour le même motif, 5 sous. – Aux clerks de Briselet, avocat, 5 sous. – Le parlement prétend que le cayage des maisons des Seules « est des avaries de la ville de Rouen » ; pour cela, le comptable porte en reprise la somme de 8 livres 15 sous ». – Total des recettes, 1,821 livres.

G. 3047. (Registre.) – In-folio, 30 feuillets, parchemin.

1519-1520. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1519. – Louages des échoppes du four du chapitre à Etienne Dumoustier, *illumineur*, aux libraires Guillaume Gallet et Jean Richart. – Rue Saint-Romain : de M. le président en la cour de parlement, maître Robert de Bapaumes, chanoine de Rouen, pour la maison canoniale où il demeure, qui fut Guy de Besenchon, 100 sous. – Rue Saint-Denis : Richard Du Hay. – Pierre Cailly, avocat en cour laye. – Mathieu Pascal, défunt. – Total des recettes, 1,919 livres.

G. 3048. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, parchemin.

1520-1521. – « Le compte et estat des cens, rentes et revenus appartenant à messieurs les doyen et chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Rouen, commenchant au jour et terme de Saint-Jehan-Baptiste l'an 1530 et finissant au jour et terme Saint-Jehan-Baptiste l'an 1521, fait et rendu par Jehan Berenger, presbtre, receveur et clerk de ville à ce commis par mes dits seigneurs. » – Saint Cande-le-Jeune : Jean de Meru, orfèvre. – Paroisse Saint-Michel : rue du Petit-Puits, maître Nicole Karadas, avocat du Roi en la cour de parlement. – Rue Beauvoisine : honorable homme sire Guillaume Prudhomme, receveur général de Normandie. – Total des recettes, 1,566 livres.

G. 3049. (Registre.) – Grand in-folio, 36 feuillets, parchemin.

1523-1524. – « Le compte et estât des cens, rentes et revenus appartenantes à messeigneurs les doyen et chappitre de l'église Notre-Dame de Rouen, commençant au jour et terme Saint-Jehan-Baptiste 1523 et finissant au jour et terme Saint-Jehan-Baptiste l'an 1524, fait et rendu par Guerin le Ber, presbtre, recepveur, clerc de ville. » – Cellier de *Ferre-les-Gays* en la rue des Chavetiers. – Gages du clerc de ville, 40 livres. – Total des recettes, 1,818 livres.

G. 3050. (Registre.) – Grand in-folio, 36 feuillets, parchemin.

1525-1526. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1525. – « Rue de la Chausseterie : de Jean Gouppil, écuyer, sieur de Noyers, pour la maison où il demeure qui fut jà pieçà Richard du Busc, 19 sous. – Pour avoir donné à boire aux avocats et procureurs par plusieurs fois à la cohue, 5 sous. » – Total de la recette, 1,846 livres.

G. 3051. (Registre.) – Grand in-folio, 34 feuillets, parchemin.

1525-1526. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1525. – Paroisse Saint-André : Jean de la Perreuse, conseiller du Roi en la cour des généraux. – Paroisse Saint-Sauveur : Robert Nagerel, chanoine, pour le tènement du Chariot. – Paroisse Saint-Michel : rue du Petit-Puits, Nicole Caradas, avocat du Roi au parlement. – Paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen : Jean de Cormeilles, conseiller au parlement et les ayant cause de Mathieu Pascal. – Rue Saint-Vivien : les gardes du sceau du métier de draperie. – Rue Notre-Dame : la veuve de Guillaume Tasserie. – Mention de l'Ile-Postel, eu la paroisse de Saint-Herbland. – Total des recettes, 1,918 livres.

G. 3052. (Registre.) – Grand in-folio, 35 feuillets, parchemin.

1526-1527. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1526. – « Rue aux Oues, de Jacques le Pelletier, sieur de Martainville, pour ung, tènement qui fut à la veufve Jehan Ribault, pour le tènement des Deux oes, 25 sous. – Pour les gardes et boujonneurs de la ville de Rouen, payé pour la coppie des deffauts en la court de parlement, donnez par maistre Robert de Villy, président, et Robert Boislesvesque, conseiller du Roy... – Pour avoir beu avecques les avocas et procureur, quant ils ont escrit les faiz, 5 sous. » – Total des recettes, 1,798 livres.

G. 3053. (Registre.) – Grand in-folio, 34 feuillets, parchemin.

1527-1528. – Compte du même pour l'année commençant à ta Saint-Jean-Baptiste 1527. – « Orberue : des hoirs Marqtret le Sueur, pour un tènement qui fut Guillaume Ango et depuis maitre Richard Ango, en son vivant, chanoine de Rouen, 8 livres. – Rue Saint-Vivien, tènement où pend pour enseigne le Heaume d'argent ; – autre tènement où pend pour enseigne le Liets, à Guillebert Fautrel et aux gardes du mestier de draperie de Rouen. – Pour avoir beu avec les advocas et procureurs pour solliciter les procès par plusieurs fois. » – En marge de ce dernier article : *Transeat pro hac vice et amplius non revertatur.* » – Total des recettes, 1,760 livres.

G. 3054. (Registre.) – Grand in folio, 34 feuillets, parchemin.

1528-1529. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1528. – Rue Saint-Denis : maison louée à Richard Du Hay. – « Payé pour avoir fait une monstree à la maison où demeure Richard le Hoy (Du Hay), assise à Saint-Denis près la Pierre, à Laurent Besquet, charpentier, et à Symon Vitecoq, machon, 12 sous 6 derniers. » – Aux enfans de chœur de Notre-Dame, pour bonnets le jour de la Toussaint, 30 sous. – Mention de Guillaume le Brun, avocat au parlement, et de Jean Terrien, notaire en cour d'église. – Total des recettes, 1,766 livres.

G. 3055. (Registre.) – Grand in-folio, 43 feuillets, parchemin.

1529-1530. – « Le compte et estat des centz, rentes et revenuz apartenans à messeigneurs les doyen et chappitre de l'église Notre-Dame de Rouen, commençant au jour et terme Saint-Jehan Baptiste 1529... et finissant au jour et terme Saint-Jehan-Baptiste 1530... fait et rendu par Jean Dehors, presbtre, recepveur et clerc de ville, à ce commis par mes dits seigneurs. – « Rue aux Prêtresses : enseigne du Porc-espys. – Rue Saint-Romain : hôtel de la Pierre ; – la Tuile où pend de présent l'Écu de Bretagne ; – la Coupe. – Rue aux Barbiers, occupée déjà par les bonnetiers : tènement appartenant à Jean Masselin, avocat au parlement ; – enseignes de la Couronne, et de la

Croix d'argent. – Rue de la Chausseterie : des religieux de la Madeleine pour leur tènement contenant plusieurs estages, 50 livres ; – de Jean Goupil, écuyer, sieur des Noyers, pour la maison où il demeure, 19 sous. – Rue aux Oues : Guillaume Auber, sieur de la Haye, conseiller de l'hôtel de ville ; – hôtel des Tailleurs à maître Pierre Dubosc, lieutenant commis du vicomte de Rouen. – Paroisse Saint-André ; Jean de la Perreuse, conseiller en la cour des généraux. – Paroisse Saint-Sauveur : Pierre Goupil, steur du Parquet ; – rue du Petit-Puits : des hoirs maître Nicole Karadas, en son vivant, avocat au parlement, 7 livres 10 sous. – Paroisse Saint-Patrice : Jean Fumyerre, greffier du vicomte, au-lieu de Robert Ygou, pour un tellement qui fut maistre Guillaume Ango, lieutenant, 10 sous. – Rue Saint-Patrice : Jean Le Prévost, maçon. – « Paroisse Saint-Martin-sur-Renelle : des hoirs Jehan Poullain, en son vivant, advocat en court laye, pour un tènement qui fut maistre Nicolle de Houppeville, 3 sous 4 deniers. – De Nicolas Le Febvre et de Benest Huart, 40 sous. – Rue Saint Laurent : d'honorable homme, sire Guillaume Preudhomme, recepveur général de Normandie, pour un tènement, 2 sous. – Rue aux Gantiers : de maistre Jehan Dufour, greffier aux généraux, 50 sous. – Paroisse Saint Lo : tènement à renseigne de la Pomme de grenades; rue aux Juifs, Guillaume La Vielle, grènetier. – Paroisse Saint-Croix-Saint-Ouen : de Henry Jubert, général en la cour des généraux, pour le tènement de la Levrière, 20 sous ; – Estienne De la Roche, sieur de Vandrimare. » – Paroisse de Saint-Nicolas : Jacques de Civile, seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux. – Jean Le Roux, chevalier, seigneur d'Ouille. – Noble homme Nicolas Piedeleu, receveur des bourgeois et conseillers de Rouen. – Mention de Richard Du Hay. – Bonnets pour les enfants de chœur, à la Toussaint, 30 sous. – Robert Mannoury avocat ; gages annuels de 60 sous. – Total de la recette, 1,601 livres.

G. 3056. (Registre.) – Grandie-folio, 25 feuillets, parchemin.

1531-1532. – « Le compte et estat des cens, rentes et revenues appartenant à messeigneurs les doyen et chappitre de l'église Nostre-Dame de Rouen, commençant au jour et terme Saint-Jehan-Baptiste 1531 et finissant au jour et terme Saint-Jehan-Baptiste 1532, fait et rendu par moy Jehan Heudequin, presbtre, recepveur et clerc de ville. » – Paroisse Saint-Godard : enseigne du Cœur couronné ; – rue Grand pont, enseigne de l'Empereur. – De la veuve Richard Du Hay, pour la maison où elle demeure, 11 livres. – Robert Mannoury, avocat ; pour ses gages, 60 sous. – Total de la recette, 1,606 livres.

G. 3057. (Registre.) – Grand in-folio, 31 feuillets, parchemin.

1532-1533. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1532. – Mention de Vincent de Gruchet, sieur de Soquence : des avocats Robert Ango, Cadiot et Mannoury. – Chapeaux de roses offerts au vicomte, aux avocats et au greffier. – Total de la recette, 1,679 livres.

G. 3058. (Registre), – Grand in-folio, 33 feuillets parchemin.

1533-1534. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1533. – Rue Saint-Denis : Jean Garin, lieutenant du vicomte de Rouen. – Paroisse Saint-Cande-le-Vieux : de maître Pierre de Croismare, sieur de Limésy, pour le tènement du Singe assis au coin de la rue Saint-Cande, 40 sous. – Des hoirs Jehan Quesnel, pour le tènement où pend pour enseigne le Baril d'or. – Total de la recette, 1,744 livres.

G. 3059. (Registre.) – Grand in-folio, 22 feuillets, parchemin.

1536-1537. – « Le compte et estat des rentes, revenutz appartenans à messeigneurs les doyen et chappitre de l'église Notre-Dame de Rouen, commençant au jour et terme Saint-Jehan-Baptiste 1536 et finissant au jour et terme Saint-Jehan-Baptiste 1537, faict et rendu par moy Loys Clavier, presbtre, recepveur et clerc de ville, à ce commis par mes dictz seigneurs. » – Mention d'Étienne Du Moustier. – « De maistre Claude Le Roux, seigneur du Bourgheroulde, en lieu d'Étienne De la Roche, pour le tènement qui fut Montespedon assis au Clos des Gallées, 40 sous tournois. – Recette à cause d'une échoppe au grand cimetièrre de Rouen, baillée à louage à un pennetier, pour 100 sous. » – Total des recettes, 1,622 livres.

G. 3060. (Registre.) – Grand in-folio, 14 feuillets, parchemin.

1540-1541. – Compte de Jean Heudequin, déjà cité comme clerc de ville, pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1540. – On cesse de faire mention d'Étienne Du Moustier. – Paroisse Saint-Étienne des Tonneliers : Sanson de Morallès. – Pour la ferme du *Kayage* procès contre messieurs de la ville. – Rue Saint-Laurent : de l'abbé de Saint-Victor en Caux pour son tènement, 2 sous. – Total des recettes, 1,929 livres.

G. 3061. (Registre.) – Grand in-folio, 15 feuillets, parchemin.

1541-1542. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1541. – « Rue Saint-Lô : de maistre Guillaume Dufour, curé de S. Amand,... 40 sous. – De mastre Guillaume Le Brun, eu lieu de Jean Vetier, pour le tènement Jehan Gatren, anglois, 20 sous. – Rue du pont de Robec : de Jean Hellot, pour le tènement de la Seraine, 40 sous ; – des hoirs Thomas Gossart, pour le tènement où pend pour enseigne l'Homme sauvage, 6 livres. – Rue sur Robec : draperie de Rouen. – Total de la recette, 2,014 livres.

G. 3062. (Registre.) – Grand in-folio, 11 feuillets, parchemin.

1542-1543. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1542. – « Paroisse Saint-Nicaise : de maistre Guillaume de Mainemare, pour le tènement Jean Papavoine nommé le tènement des Chambrettes, 20 sous. – Rue Damiette : de maistre Roumain Coulombel, avocat en parlement, pour le tènement où pend la Serayne, 8 livres 17 sous. – Rue de Martainville : de maistre Louis Dubosc, pour le tènement où pend l'enseigne du Signot. » – Total de la recette, 2,030 livres.

G. 3063. (Registre.) – Grand in-folio, 14 feuillets, parchemin,

1543-1544. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1543. – Rue de la Vigne : tènement à l'abbesse et au couvent de Fontaine-Guérard. – Rue Notre-Dame : maîtres Mahieu Auber et Joseph Tasserye ; – enseigne de la Heuze ; – maître Jean Dufour, greffier aux généraux. – Rue des Crottes ; des religieux Augustins, pour le tènement Guillaume Lamy, compris dans leur cloître, 16 sous. – Rue sur Robec : enseignes de la Croix-blanche, de l'Ours (tènement à maître Richard Guérard) et des Trois-sauciers (tènement à maître Pierre de Croismare, sieur de Limésy) – Total de la recette, 1,931 livres.

G. 3064. (Registre.) – Grand in-folio, 14 feuillets, parchemin.

1544-1545. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1544. – « Au prieur de Saint-Michel lès-Rouen, pour la maison et tènement du Ny-de-Chien, assis à Saint-Paul-lès-Rouen, est deu, par an, ung cent de pommes de Capendu, à 18 deniers le cent, et trois solz d'argent par an. » – Total de la recette, 1,957 livres.

G. 3065. (Registre.) – Grand in-folio, 16 feuillets, parchemin,

1546-1547. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1546. – « Pour avoir escript le présent compte, perquis le parchemin, le papier pour faire les quittances, 6 livres. – Pour avoir trouvé la monnoie pour bailler le change, 100 sous pour le vin et les épices du compte, 100 sous. » – Total de la recette, 2,024 livres.

G. 3066. (Registre.) – Grand in-folio, 16 feuillets, parchemin.

1547-1548. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1547. – Au curé de Saint-Étienne-la-grande-Église, pour la maison de la Lance, 20 sous. – A la fabrique de Saint-Godard, pour le tènement du Blanc moine assis à Sainte-Croix-Saint-Ouen, 21 sou » 8 deniers. – Total de la recette, 2,108 livres.

G. 3067. (Registre.) – Grand in-folio, 16 feuillets, parchemin,.

1548-1549. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1548. – « A messieurs les chanoines lesqueulx ont esté presens à l'audicion de ce présent compte et gagné la grande résidence, au nombre de 37, à chacun 20 sous, à sçavoir messieurs le trésorier, De la Place, Tourmente, de la Houssaye, Carrey, Le Rat, Preudhomme, P. Croismare, Fabri, Deschamps, R. Dufay, Le Seneschal, Canterel, Le Roux, G. Rome, Le Brun, Dumoustier, Le Lieur, Thorel, R.

De la Place, Le Bret, Basquet, le chantre, l'archidiacre de Vulguessin-Normand, le chancelier, Masselin, Rome, Vymont, Bretel, Dufay, J. Croismare, Le Conte, Hays, Du Mesnil, de Courcy, Burnel, Restoult, valent 37 livres. » – Total de la recette, 2,139 livres.

G. 3068. (Registre.) – Grand in-folio, 18 feuillets, parchemin,

1549-1550. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1549, – Paroisse Saint-Amand : de Robert Becquet pour la maison qu'il tient, appartenant à messieurs de chapitre, 7 livres. – De Noël Desbarres, pour le tènement du Mouton, et du seigneur de Cantelou, au lieu de Guillaume Prevosteau, 8 livres. – Rue Saint-Denis, de la veuve Simon Vitecoq, pour la maison à elle louée 11 livres chapitre. – Total de la recette, 2,139 livres.

G. 3069. (Registre.) – Grand in-folio, 16 feuillets, parchemin.

1552-1553. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1552. – « Rue Saint-Romain : de Guillaume, à présent Olivier Tardif, peintre verrier, en lieu de Barbe, pour le tènement où pend pour enseigne l'Escu de voirre, 47 sous 6 deniers de rente ; – du curé de Saint-Nicolas, pour son presbytère, 40 sous. – Pour avoir l'opinion de MM. de Saint-Victor, Cadiot, Dufay et Hélie, touchant une appellation, à chacun d'eux 10 sous. » – Total de la recette, 2,274 livres.

G. 3070. (Registre.) – Grand in-folio, 15 feuillets, parchemin.

1554-1555. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1554. – « Paroisse Saint-Martin-du-Pont : de maître Antoine Le Lieur au lieu de maistre Jacques Le Lieur, pour le tènement des Flaguons, 4 livres 10 sous. – Rue de Courvoiserie : de Charles de Villers, sieur de Hennevis, 6 livres 5 sous. – Rue du Petit-puits : de maistre Laurens Bigot, avocat du Roy notre sire en parlement, pour les hoirs de maistre Noël Caradas, 7 livres 10 sous ; – les estuves du Petit-Puits. » – Total de la recette, 2,370 livres.

G. 3071. (Registre.) – Grand in-folio, 22 feuillets, papier.

1559-1560. – Compte du clerc de ville pour l'année commençant à la Saint-Jean Baptiste 1559. – Rue Saint-Lo : Jean-Baptiste le Chandelier et maître Guillaume Nagerel. – Rue sur le pont de Robec, noble homme maître Nicole Cavelier. – Rue Saint-Vivien : enseigne du Houx. – Total de la recette, 2,618 livres.

G. 3072. (Registre.) – Grand in-folio, 24 feuillets, parchemin.

1562-1563. – « Le compte et estat des rentes, sentz et revenus appartenant à messieurs les doyen et chappitre de Nostre-Dame de Rouen, commenchant au jour et terme de Saint-Jehan-Baptiste 1562 et finissant au dit terme de Saint-Jehan 1563, faict et rendu par moy Sehyer Le Quyen, recepveur et clerc de ville, à ce commis par mes dits sieurs. » – Paroisse Saint-Laurent : opposition à la vente des biens de Jean Myre, hucher, qui était décédé de la peste, ainsi que tous ses enfans. – A messieurs Yon, Le Sauvage et Terrien, avocats, pour consultations, 36 sous. – Paiement d'un homme « qui vacqua, par l'espace de 6 mois, à mettre des lettres toutes par inventaire et par ordre en la présence de M. Bernard, chanoine. » – Mention de feu maître Robert Becquet et de sa veuve. – Total de la recette, 2,643 livres.

G.3073. (Registre.) – Grand in-folio, 25 feuillets, parchemin.

1564-1565. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1554 – Paroisse Saint-Niçaise : de Jubert d'Arquensy, pour le tènement de Jean Ygou, 42 sous tournois. – A M. Cadiot, avocat, pour une année de ses gages, 6 livres. – Total de la recette, 2,710 livres.

G. 3074. (Registre.) – Grand in-folio, 33 feuillets, parchemin.

1565-1566. – « Le compte et estat des receptes, rentz et revenuz appartenant à messieurs les doien et chapitre Notre-Dame de Rouan commençant au jour et terme Saint-Jehan-Baptiste 1565 et finissant... au dit terme Saint-Jehan 1566... faict et rendu par moy Sehier Le Quien, recepveur et clerc de ville, ad ce commys par mesdits sieurs. – Noël Tardif, au lieu d'Olivier Tardif, son père, pour le tènement de l'Escu de verre. – Paroisse Saint-Pierre-du-châtel : rue Belle-Barbe. – Saint-

Cande le jeune : rue aux Ours : Vincent Puchot, au lieu de M. de Martainville. – M. Terrien, avocat de messeigneurs, 6 livres de gages. » – Total de la recette, 2,711 livres,

G. 3075. (Registre.) – Grand in-folio, 24 feuillets, parchemin.

1567-1568. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1567. – Rue Malpalu : Dufour, conseiller au parlement, au lieu de Pierre Dufour, pour le tènement qui fut Pierre Olivier. – Rue sur Robec : M. de la Blonderie pour le tènement des Trois Sauciers. – Total de la recette, 2,722 livres.

G. 3076. (Registre.) – Grand in-folio, 24 feuillets, parchemin.

1573-1574. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1573. – Rue aux Barbiers : noble homme Robert Du Bosc, sieur du Mesnil-Saint-Georges. – Jean Cotton, au lieu de Noël Cotton. – Saint-Laurent : noble homme Robert Boislevésque à cause de sa femme, fille de M. du Parquet. – Paroisse Saint-Patrice : noble homme Louis Deshays, sieur de Boscuergoult. – A monsieur Terrien, avocat devant le vicomte, pour ses gages, 6 livres. – Total de la recette, 2,770 livres.

G. 3077. (Registre.) – Grand in-folio, 24 feuillets, parchemin.

1574-1575. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1574. – Le nom de la rue aux Barbiers est remplacé par celui de la rue aux Bonnetiers. – Paroisse Saint-Martin-du-Pont : tènements du Fardeau, des Quatre fils Emon, des Tourelles, des Grandes tourelles, de la Chaire Saint Pierre, des Facons, de la Fleur de Lys. – Total de la recette, 2,791 livres.

G. 3078. (Registre.) – Grand in-folio, 24 feuillets parchemin.

1577-1578. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1577. – Rue Saint-Romain : tènement de la Tuile où pend pour enseigne l'Aiglelet. – Rue aux Bonnetiers : enseignes de la Croix d'argent et de l'Écrevisse. – A M. Nepveu, avocat, pour ses gages de l'année, 6 livres. – Total de la recette, 2,261 livres.

G. 3079. (Registre.) – Grand in-folio, 28 feuillets, parchemin.

1578-1579. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1578. – Rue de Martainville : enseigne de la Poste. – Paroisse Saint-Jean : enseigne du Mouton d'or. – Rue Vatier Blondel : l'image Saint-Pierre, le tènement de la Chèvre, jeu de paume. – Total de la recette, 2274 livres.

G. 3080. (Registre.) – Grand in-folio, 22 feuillets, parchemin.

1579-1580. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1580. – Paroisse Saint-Cande-le-Vieil : tènements du Singe, du Baril d'or, de la Pelotte. – Rue Grand-Pont : l'image de Saint Romain et le Carolus. – Paroisse Saint-Vincent : du Roi pour le tènement de la Vicomté, 10 livres. – Total de la recette, 2,047 livres.

G. 3081. (Registre.) – Grand in-folio, 24 feuillets, parchemin.

1581-1582. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1581. – Rue Beauvoisine : Louis de la Rue, sieur de Saint-Martin, conseiller au parlement. – Paroisse Sainte-Crois-Saint-Ouen : les hoirs de Jean de Médine, au lieu de la demoiselle de Tendes, en son vivant, veuve de maître Jean de Cormeilles. – Devant Sain-Ouen, le sieur de Carrouges. – Paroisse Saint-Vivien : noble homme Pierre Cornier à cause de sa femme. – Total de la recette, 2,109 livres. – Belle lettre ornée au commencement du registre.

G. 3082. (Registre.) – In-folio, 21 feuillets, parchemin.

1582-1583. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1582. – Rue aux Barbiers, paroisse de Saint-Maclou : Noël Graffart, sieur de Mailly, au lieu de Noël Dufour. – Rue sur Robec : tènement des Trois sanciers à M. de Dracqueville, à cause de sa femme,

au lieu de M. de la Blondinière. – Total de la recette, 2,124 livres. – Belle lettre ornée au commencement du registre.

G. 3083. (Registre.) – In-folio, 42 feuillets, parchemin.

1583-1584. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1583. – Paroisse Saint-Sauveur : rue de la Pie. – Enseigne des Trois rois au coin de la rue de la Prison. – Rue des Bons-enfants, auprès du presbytère de Sainte-Marie-la-Petite : tènement à l'enseigne de la Grand maison, à M. de Bully, à cause de femme. – Total de la recette, 2,140 livres.

G. 3084. (Registre.) – In-folio, 33 feuillets, parchemin

1585-1586. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1583. – « Rue aux Bonnetiers : de noble et discrète personne M^e Michel de Bouju, chanoine et conseiller en la court, pour deux tènements joignant à sa maison, 30 livres. – De noble et discrète personne M^e Marian de Martimbos, chanoine, au lieu du prieur et du couvent de Longueville, pour un jardin assis derrière la maison canoniale où il demeure, qui est acquis du dict prieur et couvent, 4 livres. – Paroisse Saint-Denis rue des Fourchettes. » – Total de la recette, 2,195 livres.

G. 3085. (Registre.) – In-folio, 32 feuillets, parchemin.

1586-1587. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1586. – « Paroisse Saint-Patrice : rue tendant au château : de la dame du Mesnil-Vasse, au lieu de maistre Guillaume Auber, sieur de la Haye, pour le tènement où pend pour enseigne le Coulon. – Paroisse Saint-Martin-sur-Renelle : de Robert Du Quesnay, au lieu de Nicolas Du Quesnay, pour une tannerie assise près les Maillots, 20 sous. » – Total de la recette, 2,116 livres.

G. 3086. (Registre.) – In-folio, 56 feuillets, parchemin.

1587-1588. – « Compte et estat des rentes et revenuz appartenant à Messieurs du chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Rouen, commençant au jour et terme Saint-Jean 1587 et finissant au dit jour 1588, faict et rendu par moy Guillaume Lefebvre, à ce commis par les dits sieurs de chapitre. » – Rue aux Bonnetiers: noble homme Robert Dubosc sieur de Radepout ; – Jean Drouyn, curé de Saint-Etienne-la-grande-église. – A Saint-Martin-du-Pont, Marguerite Dufour, veuve de feu noble homme Martin Romé sieur de Fresquiene. – A Saint-André, Jean Guenet, avocat à la cour. – Paroisse Saint-Vigor : tènement à l'enseigna du Lion d'argent. – Total de la recette, 2,088 livres.

G. 3087. (Registre.) – In-folio, 68 feuillets, papier

1589-1590. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1859. – Rue Saint-Jean de noble homme Louis de Bigarts, sieur de la Londe, pour le tènement de la Pomme de Pépin, 6 sous 6 deniers. – A Saint-Lo, Charles De la Roque, conseiller du Roi au parlement de Rouen, trésorier du chapitre. – Derrière le Palais, enseigne du Dieu Bacchus. – Total de la recette, 2,136 livres.

G. 3088. (Registre.) – In-folio, 45 feuillets, papier.

1590-1591. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1590. – Rue Saint-Vivien : noble homme maître Nicolas Brinon, conseiller à la cour du parlement de Rouen. – A Saint Nicaise, Claude Jubert, sieur d'Arquençy. – Rue Vatie-Blondel : jeu de paume où pend pour enseigne le Poing d'or et les mains d'argent. – Total de la recette, 2,336 livres.

G. 3089. (Registre.) – In-folio, 50 feuillets, papier.

1591-1592. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1591. – Rue aux Bonnetiers : tènement à l'enseigne de la Forêt de Lyons. – Paroisse Saint-Éloi, aison à l'enseigne du Chapeau rouge. – Paroisse Saint-Michel : maison à l'enseigne du Dauphin. – « Le compte n'est *sommé* ni en recette, ni en dépense parce que le receveur n'était point comptable à gages, mais fermier tenant sa recette à ferme pour 850 livres tournois par an. »

G. 3090. (Registre.) – In-folio, 48 feuillets, papier.

1593-1594. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1593. – Rue Ferrerie : Pierre de Marbeuf, au lieu de Jean de Marbeuf, en précédent Jean Faucon. – Rue Saint-Denis : tènement de l'Écu de Bretagne.

G. 3091. (Registre.) – In-folio, 83 feuillets, papier.

1594-1597. – « C'est la déclaration en forme des antiens comptes du total revenu de la recepte de clerc de ville, que présente Nicolas Morin, recepveur fermier d'icelle recepte, à messieurs de chapitre, pour trois ans commençant au jour Saint-Jehan inclus 1594.... ». – Prix du bail, 900 livres par an. – Paroisse Saint-Denis : ruelle nommée la Petite Muche. – Paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen : grand jeu de paume couvert, où pend pour enseigne le Château rouge ; – en marge : « A présent les religieuses Ursulines possèdent le Château rouge. »

G. 3092. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1594-1597. – Double du compte précédent, non signé.

G. 3093. (Registre.) – In-folio, 61 feuillets, papier.

1594-1597. – Double du compte analysé sous le numéro 3091 ; – non signé.

G. 3094. (Registre.) – In-folio, 81 feuillets, papier.

1597-1600. – Compte du même pour 3 ans commençant à la Saint-Jean 1597. – Prix du bail, 800 livres. – Rue aux Juifs : enseigne du Bers. – Rue Saint-Lô : Gilles des Hattes, président en la Cour, pour un tènement borné, d'un coté, par les hoirs de M^e Jacques de Bauquetnare, en son vivant, premier président à Rouen.

G. 3095. (Registre.) – In-folio, 45 feuillets, papier.

1597-1600. – Double du compte précédent, non signé, endommagé par l'humidité, sans couverture.

G. 3096. (Registre.) – Grand in-folio, 379 feuillets, papier.

1666-1677. – « Journal des rentes foncières et antiennes appartenantes à messieurs du chappitre de Notre-Dame de Rouen nommées *clerc de ville*, et de la recepte que moy, Jean Goret, marchand à Rouen, ay faicte, suivant et en vertu de la procuracion à moy faicte par mes dits sieurs du chappitre, du 11 de mars, année présente 1666. »

G. 3097. (Registre.) – Grand in-folio, 165 feuillets.

1677-1684. – Compte du clerc de ville. – Rue aux Bonnetiers : M. Laudasse. – A Saint-Etienne des Tonneliers, le marquis de Flavacourt ; – M. Deshommets, maître des comptes à l'enseigne du Gros rubis.

G. 3098. (Registre.) – In-folio, 194 feuillets, papier.

1677-1684. – Comptes du clerc de ville. – A Sainte-Croix-Saint-Ouen, Henry Jubert, sieur du Camphéroult, depuis M. le président de la Fontaine, au lieu de Paul Le Roy, à présent les hoirs de M. de Touffreville, conseiller au parlement. – Rue de la Seille : tènement à l'enseigne du More blanc, borné, d'un coté, par M. Corneille. – Paroisse Saint-Vivien, jeu de paume des Penteurs, où pend pour enseigne le Houx.

G. 3099. (Registre.) – In-4°, 129 feuillets, papier.

1693-1703. – « Registre des rentes fontières et antiennes appartenans à messieurs du chappitre de Notre-Dame de Rouen, nomméez clerc de ville, où sera employée la recepte que moy Robert Buisson en fera, vertu du bail à moy fait... pour neuf années commencez à la Saint-Michel 1693. » – « Rue du Petit-puits : Grand tènement ou souloient estre les estuves du Petit-puits, à M. Thomas Le Gendre, écuyer, marchand, avant lui au président Turgot, plus anciennement à Charles Auber, sieur d'Esteville. »

G. 3100. (Registre.) – in-4°. 138 feuillets, papier.

1711-1723. – Registre des mêmes rentes rédigé par le même... en vertu d'un bail à lui fait pour 9 années commençant à la Saint-Michel 1711, fin de son 2^e bail. – Rue des Bonnetiers : Messire Delan, théologal. – Rue Saint-Denis : MM. Le Couteulx, représentant M. Fermanel.

G. 3101. (Registre.) – Grand in-folio, 13 feuillets, parchemin.

1739-1741. – « Compte que rend à Messieurs du chapitre de l'église métropolitaine de Rouen... M. Robert Léonard Cousté, prêtre, docteur de Sorbonne, chanoine de la dite église, chargé et autorisé de faire, la recette des rentes foncières affectées sur plusieurs maisons scises à Rouen appelées *clerdeville*, appartenantes au dit chapitre, de la recette qu'il a faite pendant les années échues à Pâques 1739, 1740 et 1741. »

G. 3102. (Registre.) – Grand in-folio, 14 feuillets, parchemin.

1742-1759. – « Compte que rend à Messieurs du chapitre de l'église métropolitaine de Rouen Pierre-Alexandre Lefebvre-Malortie, leur receveur général, de la recette qu'il a fait des rentes foncières appelées le cleric de ville, affectées sur des maisons scises à Rouen, appartenantes au dit chapitre, et ce pendant 18 années commencées par 1742. »

G. 3103. (Registre.) – Grand in-folio, 13 feuillets, parchemin.

1759-1762. – Compte du même pour 3 années, commençant en 1759. – Rentes dues par l'abbé Grésil, par la dame de Mortemer, par MM. de Coqueraumont, d'Illemare, de Cideville, par la marquise de Biran

G. 3104. (Registre.) – Grand in-folio, 21 feuillets, parchemin.

1763-1774. – Comptes de la veuve et des filles de Pierre-Alexandre Lefebvre Malortie, pour 12 années commençant en 1763. – Montant des rentes pendant lesdites années, 11,980 livres.

G. 3105. (Registre.) – Grand in-folio, 17 Juillets, parchemin.

1775-1782. – Comptes des mêmes pour 8 années commençant en 1775. – Montant des renes pendant lesdites années, 7,987 livres. – Compte signé psr MM. Delarue, Delépinay, Flavigny, Perchel, d'Angerval, Bourdeaux, Carrel de Mésonval et Rondel.

G. 3106. (Liasse.) – 15 cahiers, formant 220 feuillets, papier.

1441-1490. – Comptes des nouveaux acquêts du chapitre de Notre-Dame de Rouen, rendus par Lucas Langlois, cleric de ville, Laurent Le Leureur, Jean Delestre, Guillaume Le Brumen, chanoines. – 1451, rentes dues par Mahiet Dalonne, écuyer, sieur de Varelives, près Ecouis ; – par Guillaume Maillart dit de Bouchevillier, écuyer, seigneur de Campaigne et de Broulard ; – par Jean Le Cat, seigneur de Basincourt et de Veteuil. – 1483, Pierre Fortin, procureur de l'œuvre de la cathédrale, – 1486, damoiselle Marie du Melle et Jean de Beausure, son fils, sieur de la Rivière Bourdet. – 1490, Jean et Antoine de Vieupont. – Martin Titère, archer de la garde du Roi, demeurant à Sainte-Marguerite près Duclair. – 1496, le 24 juillet 1495, Jean Masselin, doyen de la cathédrale et exécuteur de Regnault Chuffes, archidiacre d'Eu, délaissa au chapitre, pour célébrer, pendant 4 ans, 3 obits, 100 livres de rente que lui devait Christophe de Cerisay sieur de Vely, bailli du Cotentin, avec les arrérages dûs depuis la création de la dite rente, le 4 avril 1492, avant Pâques.

G. 3107. (Registre.) – In-folio, 58 feuillets, papier.

1543-1544. – « Compte et estat des cens, rentes et revenuz des nouvelles acquisitions appartenant à Messieurs les doien, chanoynes et chappitre de Notre-Dame de Rouen, rendu par Guillaume Le Seneschal, presbtre, chanoyne du dit lieu et receveur des nouveaulx acquetz, pour une année commençant au terme Saint-Michel 1543. » – Obits de l'archidiacre Nagerel, 16 janvier, 14 mars, 10 juillet, 11 mai, 3 septembre. – Fondation de Saint-Cosme et Saint-Damien faite par le dit Nageicl. – Messe Saint-Nicaise, le 11 octobre, de la fondation de M. Masselin, chanoine. – Matines des 4 dimanches de l'avenl et des 5 premiers dimanches de carême, de la fondation de Guillaume Le Pormeutier, chanoine. – Fêle de l'Exaltation de la Sainte-Croix, de la fondation de M. Robert Fortin, chanoine. – Messe de la Nativité, de la fondation le M. Dombreville. – Pour l'obit de maître Guillaume Le Baux, chanoine de Rouen et abbé d'Aumale, célébré le pénultième jour de

mai, 25 livres. – Memion d'Antoine de Boulainvillier, sieur de Saint-Saire ; – Pierre Canouville, sieur de Raffetot, et Jean de Canouville, son fils, sieur de Guenres ; – de Robert Desbayes, sieur de Saint-Lux et de Bezancourt ; – de Louis Deshayes, sieur du Rosc-gueroult ; – de Robert Desmarêts, sieur de Saint-Aubin ; – de François de Rosay, sieur de Sainte-Marie-aux-Anglais ; – de Jacques Hervieu, sieur du Buisson Mullot ; – d'Étienne Labbé, sieur d'Yvetot ; – de Robert Maribrasse, sieur de Gonnevillle ; – d'Antoine de Mouy, sieur de la Mailleraye. – Registre endommagé par l'humidité.

G. 3108. (Registre.) – In-folio, 56 feuillets, papier.

1543-1544. – Double du compte précédent.

G. 3109. (Registre.) – In-folio, 63 feuillets, papier.

1549-1550. – « Compte et estat des cens, rentes et revenus des nouvelles acquisitions appartenans à M. M. les doyen, chanoynes et chappitre de Notre-Dame de Rouen, rendu par moy Philippe Richer, bouteillier pour le Roy notre sire en la Vicomte de l'eau à Rouen, pour une année commençant au terme Saint-Michel 1549. » – Les trois obits de ta frairie Notre-Dame à Rouen, les 9 décembre, 26 mars, 16 août, de la fondation de M. Masselin, chanoine. – Les matines et messe du Vendredi Saint, de la fondation de M. Étienne Burnel – Les 6 journées de la semaine de la Pentecôte, de la fondation de M. Philippe de Montdor. – Pierre Gordier, écuyer, verdier de la forêt du Rouvray ; – Guillaume du Grippel, baron de Neçay ; – Marie Le Cordier, veuve de Nicole Hamelin, conseiller du Roi aux Généraux ; – Jean Le Forestier, sieur de Durcet, demeurant au dit lieu près Falaise ; – Claude Le Roux, sieur du Bourglheroude ; – Nicole Le Roux, abbé du Valricher, sieur d'Escroville ; – Pierre Le Roy, sieur de Basqueville, – le capitaine Lorge, chevalier de l'ordre du Roi ; – René de Maintenon, baron d'Ouille la Ribault ; – Jacques de Mezières, sieur de Sauquenue et de Lymeux, demeurant à Sauquenue, près la Ferté-Fresnel ; – Nicolas Robiliard, secrétaire du Roi, prieur de Saint-Laurent en Lyons ; – . Pierre de Villy, président en la cour de parlement.

G. 3110. (Registre.) ; – In-folio, 66 feuillets, papier.

1550-1551. – « Compte des cens, rentes, revenuz des nouvelles acquisitions appartenans à Messeigneurs messieurs les doyen, ehanoynes et chapitre de Notre-Dame de Rouen ; rendu par moy, Guillaume Jollis, receveurdes nouveaulx aequetz, pour une année commençant au terme Saint-Michel 1550, » – « Maistre Pierre Le Bailly, pour la maison appelée les escolles de Saint-Laurent, doibt de rente, pac chacuu an, 25 livres. » – « Compte et estat des rentes et revenu ; . appartenans à la fondation de maistre Compaignon Vottes : – aux enfans de chœur, le jour des Innocens, 18 sous. » – Mention de dame Marie de la Brière, maîtresse des Béguines de Rouen ; – de Charles de la Fontaine, sieur de Hautot-Saint-Sulpiee ; – de Guillaume Le Roy, de Bourdainville-la-Chaussée ; – -de René de Maintenon, dit de Loresse, baron d'Ouille-la-Ribault ; – de Guillaume de Mauteville, écuyer, sieur du Botillant, demeurant à Saint-Aubin-sur-la-mer ; – de Louis de Rouville, seigneur fie Léry, grand-maître des eaux et forêts. – A monsieur le chantre Chappuys la somme de 20 escus d'or soleil, pour lu part et portion de M. M. de chapitre, pour subvenir à faire le voyage fait à la court pour le fait de la sollicitation des articles baillés pour les francs-tiefs... »

G. 3111. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1552-1553. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1552. – « Compte et estat des rentes et revenuz appartenant à la fondation de la Nativité de Notre-Dame, fondée par noble homme Jehan de Manneville. » – Tellement assis hors la porte Cauchoise, où pend pour enseigne le Renard, baillée, pour 48 livres tournois par an, à un maître pâtissier. – Mention de Marie de Maromme, veuve de Jean Mustal ; – de Jean de Bailleul, sieur du Mor ; – de Jacques du Quesuay, sieur de Bellebenf ; – de Jacques de la Lande, sieur du lieu ; – de Gorges le Roux, sieur de Manneville ; – d'Étienne Labbey, sieur de Livet.

G. 3112. (Registre.) – In-folio, 63 feuillets, parchemin.

1553-1554. – « Compte et estat des cens, rentes et revenuz des nouvelles acquisitions appartenante Messieurs les doyen, chanoines et chappitre de Notre-Dame de Rouen, rendu par

discrete personne maistre Pierre Dumesnil, ehanoyne, grand distributeur et recepveur des nouveaulx acquestz, pour une année commençant au terme Saint-Michel 1553. » – « Compte des rentes et revenuz donnez par feu M. Cappel, tant pour la fondation de Notre-Dame que pour Saint Guillaume... Noël Le Maistre, chapelain de la chapelle Saint-Guillaume. » – Mention de Charles de la Fontaine, sieur de Hotot Saint-Sulpice ; – de Geoffroy de Manneville, chanoine, conseiller du Roi au parlement ; – de Jean-Baptiste le Chandelier, avocat en la Cour des aides ; – des avocats Jean Denyse, Martin Marye, Robert Mysouart. – A la suite, un compte des Vacants rendu par le même Dumesnil : – à Guillaume Labbé, maître des enfants de chœur, pour leur nourriture pendant un an, 280 livres tournois ; – à Robert Stappart, leur maître de grammaire, 10 livres ; – à Pierre Saullet, avocat, pour ses gages, 12 livres tournois ; – de monsieur maître Jehan de Vendosme, receu par procureur à l'archidiaconé d'Eu, le 8 mai 1554, 10 livres tournois. »

G. 3113. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1554-1555. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1554. – « Compte et estat des rentes et revenuz appartenans à la fondation de maistre Guillaume de Sandouville, seigneur du lieu et chanoine de Rouen, lequel a donné 55 livres tournois de rente sur la terre d'Yvetot. – Pierre Tourmente, recepveur de la terre et principauté d'Yvetot. – Pour l'obit du sieur protonoaire de Sandouville, célébré le 10 juin, 10 livres. » – Mention de messire Charles de Mouy, sieur de la Mailleraye, Gouville, Esteville et Bosdurant, gentilhomme de la chambre du Roi, – de Robert Yve, curé de Sainte-Austreberte ; – d'Antoine Lesperon, bailli de Berville, avocat au parlement.

G. 3114. (Registre.) – In-folio, 75 feuillets, papier.

1554-1555. – Double du compte précédent. – A la suite un compte des Vacants. – A maitre Robert Stappart et Jean Le Gras, maîtres de grammaire des enfants de chœur, pour une année de leurs gages, 10 livres.

G. 3115. (Registre.) – In-folio, 67 feuillets, papier.

1555-1556. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1555. – « Compte et état des rentes et revenus appartenant aux douze obits de feu monsieur le cardinal d'Estouteville, archevesque de Rouen. »

G. 3116. (Registre.) – In-folio, 90 feuillets, papier.

1555-1556. – Double du compte précédent. – A la suite, un compte des Vacants : Réception de Jacques de la Houssaye à la prébende canoniale de son oncle Denis de la Houssaye, le 8 novembre 1555 ; – de M. Jérémie de la Place à celle de M. Desbuatz, le 4 juin 1556 ; – de Richard Ribault à celle de Pennileuze, que tenait auparavant M. Bourjotel, le 15 juin 1556 ; – de Jean Thorel à l'archidiaconé du Grand Caux, vacant par la résignation de M. Richard Ribault, le dernier juillet, 1556. – Jean Le Gras, maître de grammaire des enfants de chœur.

G. 3117. (Registre.) – In-8°, 61 feuillets, papier.

1558-1559. – « Compte et estat des cens, rentes et revenuz des nouvelles acquisitions appartenantz à messieurs les doyen, chanoines et chappitre de Notre-Dame de Rouen, rendu par vénérable et discrète personne maistre Jehan Le Brun, chanoyne de la dicte église, grand recepveur et distributeur des nouveaulz acquetz, pour une année commençant au terme Saint-Michel 1558. » – « Estat des rentes appartenant aux obits de feu monsieur le patriarche de Bayeux. – Mention de Philippe de Roncherolles, chevalier, baron de Heugueville, et du Pont-Saint-Pierre, seigneur de Marigny, Manneville et Longchamp ; – de Nicole Le Roux, sieur d'Escroville, chanoine et conseiller au parlement ; – de Robert Raoulin, sieur de Longpaon, autre conseiller au parlement ; – des hoirs de feu maitre Jean Le Danoys, sieur de la Chapelle, avocat au parlement ; – de Boscroger, Nicolas Caillot, Nicolas Chef-derue, Gronyer, Erblanc, Jean Le Prévost, Martinboz, Rassent, autres avocats au parlement.

G. 3118. (Registre.) – In-folio, 64 feuillets, papier.

1560-1561. – « Compte d'honorable homme Laurens de Maromme, bourgeois de Rouen, grand recepveur et distributeur des nouveaux acquetz, pour une année commençant au terme Saint-Michel 1560. » – « Compte des rentes appartenans à la fondation maître Robert Le Cornu et maître Jean Le Cornu, son fils, archidiacre du Vexin Normand. » – Mention de Pierre Piqueley, *trippotier*, tenant le tripot et maison du Regnard, près la porte Cauchoise.

G. 3119. (Registre.) – In-folio, 63 feuillets, parchemin.

1561-1562. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1561. – « Etat des rentes appartenant à la fondation de Notre-Dame-des Neiges, fondée par Mons. le cardinal d'Estouteville. »

G. 3120. (Registre.) – In-folio, 63 feuillets, papier.

1562-1563. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1562. – « Etat des rentes et revenus appartenans à la fondation de quatre obitz de Mons. l'archevesque de Croismare. » – Mention de Richard Dabaro, chanoine de Rouen ; – de Jacques Bault, sieur de Tonneville ; – de Louis de Rouville, sieur de Léry ; – de Robert Du Mouchel, sieur de Cottévrard.

G. 3121. (Registre.) – In-folio, 42 feuillets, papier.

1564-1565. – « Compte de Jean Vymont, chanoine, grand receveur et distributeur des nouveaux acquetz, pour une année commençant à la Saint-Michel 1564. » – « Etat des rentes et revenus appartenant à la fête de l'Annonciation Notre-Dame, fondée par M. Masselin, doyen et chanoine de la dite église, lequel a donné la somme de 480 livres tournois. »

G. 3122. (Registre.) – In-folio, 38 feuillets, papier.

1565-1566. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1566. – « Etat des rentes et revenus appartenant aux trois obits de monsieur de Rouen, Georges d'Amboise, lequel a donné 1200 livres pour employer en rente. »

G. 3123. (Registre.) – In-folio, 77 feuillets, papier.

1566-1567. – « Papier journal de la grand recepte de Messieurs de Chapitre pour une année commençant au jour Saint-Michel 1566. » – A la suite un compte des nouveaux acquêts. – Mention de Pierre Tourmente, sieur du Hardeley ; – d'Anne de Berquetot, veuve de feu M. de Grez ; – de Jean Le Gras, sieur de Cliponville ; – d'Eustache d'Ausseville, sieur de Bellefosse ; – de Pierre Martin, sieur de Braquetuit ; – d'Adrien de Buffes, sieur de Hastenville, et de Guillaume Becquet, sieur de Longuemare ; – de Louise de Cautecoste, veuve de noble homme Guillaume Le Cesne, sieur de Ménilles.

G. 3124. (Registre.) – In-folio, 50 feuillets, papier.

1569-1570. – « Compte et estat des cens, rentes et revenuz des nouvelles acquisitions appartenans à messieurs les doyen, chanoines et chappitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Rouen, rendu par noble et vénérable personne M^e Maryan de Martinboz, sieur du Buz, conseiller du Roy notre sire, chanoine de la dicte grand église, pour une année commençant au terme Saint-Michel 1569. » – Nom de la rue du fils Guy déjà transformé en celui de la rue du Figuier. – Mention de Geoffroy Ballue, receveur des deniers communs de la ville de Rouen ; – de noble homme Pierre Ticquet, demeurant à Gournay au plége de M. le vicomte Callenge.

G. 3125. (Registre.) – In-folio, 46 feuillets, papier.

1571-1572. – Compte de Marin Crevon, bourgeois de Rouen, distributeur et receveur des nouveaux acquêts, pour une année commençant à la Saint-Michel 1571. – « Etat des rentes appartenans aux quatre obits de feu monsieur Le Secourable, docteur en théologie, archidiacre et chanoine à Rouen. » – Mention de Jeanne Mouton, veuve de feu M. Berthoult, référendaire en la chancellerie de Rouen ; – de noble et puissant seigneur Christophe de Roquendolph, usufruituaire de Pacy ; – de Jean de Vieux-pont, sieur de Croisy et du Saussay.

G. 3126. (Registre.) – In-folio, 29 feuillets, papier.

1572-1573. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1572. – « Etat des rentes appartenant à la fondation des 4 obits de feu M. Masselin, doyen et chanoine de la dite église, lequel a donné 1600 livres tournois pour employer en rentes. »

G. 3127. (Registre.) – In-folio, 31 feuillets, papier.

1574-1575. – Compte de Martin Regnard, bourgeois de Rouen, distributeur et receveur des nouveaux acquêts, pour l'année commençant à la Saint-Michel 1574. – « Etat des rentes appartenans aux trois obits de feu monsieur le cardinal d'Amboise, archevesque de Rouen, lequel a donné 1200 livres pour employer en rente. »

G. 3128. (Registre.) – In-folio, 41 feuillets, papier.

1575-1576. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1575. – « Etat des rentes appartenant à la fondation des quatre obits de feu M. Le Gras, doyen et chanoine de Rouen, lequel a donné 1200 livres tournois pour employer en rente. »

G. 3129. (Registre.) – In-folio, 28 feuillets, papier.

1576-1577. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1576. – « Etat des rentes appartenant à la fondation de l'obit de M^e Jean Auber, chanoine de Rouen, lequel a donné 400 livres pour employer en rente. »

G. 3130. (Registre.) ; – In-folio. 28 feuillets, papier.

1577-1578. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1577. – « Etat des rentes appartenant à la fondation des obits de feu monsieur le légat d'Amboise, archevesque de Rouen, lequel a donné 1000 livres pour employé, en rente. »

G. 3131. (Registre.) – In-folio, 33 feuillets, papier.

1578-1579. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint Michel 1578. – Mention de Guillaume Oursel de Saussezemare, vicomte de Montviliers ; – d'Hector d'Herbouville, sieur du lieu ; – de Marguerite de Limoges, veuve de M. de la Mothe ; – de Georges de Quincanon, greffier en l'Élection d'Évreux.

G. 3132. (Registre.) – In-folio, 26 feuillets, papier.

1579-1580. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1579. – Mention de Michel Carye, receveur des pauvres de la ville de Rouen et du prieuré du Mont-aux-Malades ; – de noble homme Claude Darendel, demeurant à la Feuillie en Lyons ; – de François de Montmorency, sieur du Hallot ; – de Claude le Georgelier, vicomte de Rouen.

G. 3133. (Registre.) – in-folio, 33 feuillets, papier.

1580-1581. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1580. – Mention de Romain Petit-Seigneur, enquêteur et procureur commun à Caudebec ; – de Marin Guernier, bailli et capitaine de la ville de Mantes ; – de Nicolas Le Maistre, prêtre, curé de Maucombie.

G. 3134. (Registre.) – In-folio, 32 feuillets, papier.

1584-1585. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1584. – Mention de Pierre Hohart, sieur de la Prée ; – de Robert de Manneville, sieur de Montmirel, élu pour le Roi à Rouen ; – de Jean de la Fontaine, avocat du Roi au bailliage de Gisors ; – de Pierre de Levemont, sieur de Mouflaines

G. 3135. (Registre.) – In-folio, 36 feuillets, papier.

1585-1686. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1585. – Mention de Nicolas et de Guillaume Maillet, sieurs de la Vallée ; – de Jean de Raveton, sieur de Chavigny ; – de Jean Pol Le Conte, sieur de Dracqueville, conseiller du Roi et maître des requêtes de son hôtel ; – de Robert Behotte, lieutenant général du vicomte de Rouen.

G. 3136. (Registre.) – In-folio, 34 feuillets, papier.

1586-1587. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1586. – Mention d'Adrien Després, sieur de Frettemeule ; – de Jean Belys, receveur du domaine de la vicomté de Rouen ; – de Jean Berenger, maître du Coquet, demeurant à Rouen.

G. 3137. (Registre.) – In-folio, 29 feuillets, papier.

1558-1593. – Compte du même pour 6 années commençant à la Saint-Michel 1588. – Mention de Jean de Bauquemare, maître du Barbeau ; – de Jean Du Vivier, avocat au parlement.

G. 3138. (Registre.) – In-folio, 79 feuillets, papier.

1594-1596. – Compte du même pour deux ans commençant à la Saint-Michel 1594. – État du revenu appartenant à la fondation de Nicolas de Banquemare, sieur de Franqueville, du 8 octobre 1578. – « Autre despence faicte pour les deux obits de M. l'amiral de Villarts, célébrés les 23 juillet et 5 septembre. »

G. 3139. (Registre.) – In-folio, 69 feuillets, papier.

1596-1597. – Compte du même pour une année commençant à la Saint-Michel 1596, – Mention de Catherine Poutrain, épouse du lieutenant criminel de Rouen, en précédent, veuve d'Antoine Dufour, conseiller présidial ; – de Nicolas Cavelier, sieur de Saint-Jacques.

G. 3140. (Registre.) – In-folio, 73 feuillets, papier,

1597-1598. – Compte du même pour une année commençant à la Saint-Michel 1597. – Mention de Louis de Saint-Ouen, acquisateur de la sergenterie héréditaire d'Elbeuf. – Pour l'obit fondé par Madame de Villebon, le 18 août, 16 écus 40 sous.

G. 3141. (Registre.) – In-folio, 62 feuillets, papier.

1598-1599. – Compte du même pour une année commençant à la Saint-Michel 1598. – Pour les matines et messes de minuit, de la fondation de monsieur Pierre de Croismare, doyen d'Andely, 3 écus 20 sous. – « Pour les répons de *Honor*, chantez à Saint-Nigaize, le mercredi des Rogations, 10 sous. »

G. 3142. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1599-1600. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1599. – Fondations de M. Bigues, grand archidiacre, *Te ergo. Non Secundum*, et *Libera*, la veille de Noël ; – matines du jour de la Décolation de Saint-Jean-Baptiste, vigiles, messe en musique en la chapelle de Notre-Dame, le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix ; – obits, les 4 février, 4 mai, 8 août, 6 novembre.

G. 3143. (Registre.) – In-folio, 63 feuillets, papier.

1600-1601. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1600. – Obit de M. Eulde, le 12 octobre ; – de M. Becquet, le 29 octobre ; – de M. De la Fontaine, le 11 décembre ; – du roi Louis, le 13 août ; – matines de la Circoncision et des Rois, de la fondation de M. de Martimbos, chancelier de la cathédrale. – Registre fort endommagé par l'humidité.

G. 3144. (Registre.) – In-folio, 60 feuillets, papier.

1602-1603. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1602. – Obits de M. De la Place, le 7 septembre ; – de M. Canterel, les 26 février, 18 décembre, 19 janvier, 24 novembre, 22 octobre. 8 mars ; – de M. Gombault, les 14 mars et 14 septembre ; – de M. Le Sueur, les 12 juillet et 2 mars. – « Pour distribuer, le jour Saint-Cosme et Saint Damien, rie la fondation du sieur Nagerel, au mois de septembre, 20 livres, »

G. 3145. (Registre.) – In-folio, 57 feuillets, papier,

1603-1604. – Compte du même pour une année commençant à la Saint-Michel 1603. – Obits de M. Tulles, les 10 octobre et 22 juillet ; – .le Jean Dumesnil, le 14 août : – de Mondor, les

5 décembre et 20 mars ; – de M. Le Parmentier, les 9 janvier et 14 juillet. – « Pour les trois obits de la frarie Notre-Dame, le 9 décembre, le lendemain de l'Annonciation, et le 16 août, de la fondation de M. Masselin, 6 livres. – Pour les six jours de la semaine de la Pentecôte, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de la fondation de M. Mondor, 15 livres. – Pour les matines et messes du jour du Vendredi Saint, de la fondation de M. Burnel, 10 livres. »

G. 3146. (Registre.) – In-folio, 46 feuillets, papier.

1608-1609. – Compte des nouveaux acquêts rendu par Jean Regnard, bourgeois de Rouen, pour une année commençant à la Saint-Michel 1608, – Pour 12 obits fondés par M. le promoteur Bretel, 159 livres. – Pour la fête de Saint-Michel, de la fondation de Nagerel, 33 livres. – Pour l'obit de Pierre Buruel, le 3 août, 15 livres.

G. 3147. (Registre.) – In-folio 214 feuillets, papier.

1609-1610. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1609. – Pour l'obit de Jean Conseil, le 3 mars, 7 livres 10 sous. – Pour la messe de de la Nativité Notre-Dame, de la fondation de Domberville, le 8 septembre ; – pour l'obit de Guillaume Le Roux, chanoine, abbé d'Aumale, le 29 mai, 25 livres ; pour la messe du jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, de la fondation de Fortin, le 14 septembre, 7 livres 10 sous. – Pour l'obit de M. Carrey, célébré le 21 septembre, 10 livres. – Pour la continuation des messes et vêpres de la semaine de la Passion, de la fondation de M. Mondor, 20 livres.

G. 3148. (Registre.) – In-folio, 42 feuillets, papier.

1610-1611. – Compte du même pour année commençant à la Saint-Michel 1610. – Obit de M. Robert Guérin, le 12 février. – Messe du jour de l'Ascension, fondation de M. De la Place. – Obit de Richard Duquesnay, le pénultième de février. – Obit de Guillaume Carrey, le 21 mars. – Obit de Guillaume Roussel, le 27 mars. – Fondation de Robert Fortin, le jour de l'Invention de la Sainte-Croix. – Obit de M^e Guillaume Le Goupil, le lendemain du jour du Saint-Sacrement. – Obits de Robert Haro, le 23 juin ; – de M. Roussel, le 10 juillet ; – de Domberville, le 20 juillet.

G. 3149. (Registre.) – In-folio, 42 feuillets, papier.

1612-1613. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1612. – Obits de Pierre Adelin, le 11 octobre ; – de Guillaume Cappel, le 2 octobre ; – d'Antoine d'Aulnay, archidiacre du Petit Caux, le pénultième d'octobre ; – de M. Le Grosier, le 5 novembre ; – de M. Favé, le 9 novembre ; – de M. Daubigny, le 13 décembre ; – de Robert Moreau, le 12 janvier. – Fondation de M. Cappel pour le jour Saint- Guillaume.

G. 3150. (Registre.) – In-folio, 46 feuillets, papier.

1614-1615. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1614. – « Au distributeur de chœur pour distribuer, à la veille de Toussaint, tant à messieurs que aux chapelains, présents et continuels en messes et matines, de la fondation de M. Perchart, 18 livres »

G. 3151. (Registre.) – In-folio. 45 feuillets, papier

1616-1619. – « Compte et estat des cens, rentes et revenus des nouvelles acquisitions appartenant à messieurs les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale Notre-Dame de Rouen, rendu par M^e Guillaume Piedelièvre, bourgeois de Rouen, pour ung an commençant au jour et terme Saint-Michel 1616. » – « Pour distribuer à Messieurs et aux chapelains, présents aux matines, messes et vespres, quant on fait le *Beata*, les jours de vendredi et samedi, depuis la Saint-Michel jusqu'à l'advent, cy 20 livres 8 sous. »

G. 3152. (Registre.) – In-folio, 44 feuillets, papier.

1619-1618. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1617. – « Pour distribuer aux matines, le jour de la Toussaint, de la fondation de M. Richard Ango, vivant chanoine en l'église de Rouen, 6 livres ; – pour distribuer à messieurs, présents et continuels, ès matines, le jour de la veille de Noël, la somme de 15 livres. »

G. 3153. (Registre.) – In-folio, 45 feuillets, papier.

1618-1619. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1618. – « Pour l'obit de M. le doyen Le Gras, le lendemain du dimanche des Rames, 15 livres. – Pour l'obit de M. Gallandy, le 4 mai, 10 livres. – Pour distribuer, le premier jour de mai, à la grand messe, de la fondation de M. Pierre Roze, 100 sous. – Pour distribuer, à la fête du jour de la Transfiguration Notre Seigneur, au mois d'août, de la fondation de M. Du Quesnay, 36 livres. »

G. 3154. (Registre.) – In-folio, 44 feuillets, papier.

1619-1629. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1619. – « Pour l'obit de M. Jean Roussel, le 15 septembre, 10 livres. – Au procureur de la fabrique, pour le luminaire de la veille de Toussaint, 50 sous. – Pour la sonnerie de l'obit de M. Le Gras, 25 sous. – Pour la sonnerie du jour de la Transfiguration, 4 livres. »

G. 3155. (Registre.) – In-folio, 49 feuillets, papier.

1620-1621. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1620. – « Pour un cierge mis sur la fosse de M. Richard Ango, 2 sous 6 deniers. – Pour l'obit de M. Farouil, 40 sous. – Pour le luminaire et sonnerie du service Notre-Dame, les vendredis et samedis quand on fait *Beata*, de la Saint-Michel à l'avent, et de la Trinité à la Saint-Michel, 4 livres 12 sous 6 deniers. »

G. 3156. (Registre.) – In-folio, 47 feuillets, papier.

1621-1622. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1621. – « Pour le luminaire et sonnerie de Mgr Roussel, archevêque, 20 sous. – Au distributeur, pour distribuer, aux vendredis et samedis, quand on fait le *Beata*, depuis les Rois jusqu'à la Septuagésime, de la fondation de M. de la Houssaye, 9 livres 9 sous. »

G. 3157. (Registre.) – In-folio, 45 feuillets, papier.

1622-1623. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1622. – « Au distributeur, pour les matines du jour du Saint-Sacrement, fondation de M. de Castignolles, 100 sous ; – à luy, pour distribuer aux vendredi, samedi lundi, mardi et mercredi, à la messe des octaves du Saint-Sacrement, fondation du sieur de Castignolles, 15 livres. »

G. 3158. (Registre.) In-folio, 46 feuillets, papier.

1623-1624. Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1623. – Au distributeur du chœur pour distribuer au jour de la fête Notre-Dame des Neiges, au mois d'août, 8 livres. – Pour le luminaire et sonnerie du chanoine Le Secourable, 100 sous.

G. 3159. (Registre.) – In-folio, 48 feuillets, papier,

1624-1625. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1625. – « Aux chapelains du collège des Clémentins, 7 livres pour la fondation du sieur d'Auberville. » – Deniers comptés et non reçus, « à raison de l'indigence et souffrette des locataires, qui n'ont, en biens meubles, la valeur d'un teston, et sont sy misérables que la plus part d'iceux n'ont que la paille pour leur coucher, et pour leur vivre que les aumônes des gens de bien. »

G. 3160. (Registre.) – In-folio, 44 feuillets, papier.

1626-1627. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1626. – « Compte et estat des louages des maisons appartenant à la fondation de M. de la Rocque, conseiller en la Cour, trésorier, chanoine de Rouen et abbé de la Noe : distribution aux chapelains, le jour de la Saint-Charles, salut de l'Assomption, obits du dit de Sa Rocque, les 30 octobre, 26 avril et 30 juillet. – Au maître des enfants de chœur, pour avoir chanté le *Magnificat* et le *Nunc dimittis* en musique, le jour de la Saint-Charles, 60 sous. » – Mention de noble homme Jean De la Mare, receveur des tailles en l'élection de Lyons ; – de noble homme Étienne de Castignolles, conseiller du Roi au bailliage de Rouen.

G. 3161. (Registre.) – In-folio. 43 feuillets, papier.

1628-1629. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1628. – « Dépense pour la fondation de noble homme Nicolas de Bauquemare, célébrée le jour de Pâques, pour laquelle fondation il auroit transporté aux sieurs de Chapitre 90 livres tournois de rente par an, à prendre sur noble homme Nicolas Cavelier, sieur de Saint-Jacques, par contrat passé devant les tabellions de Rouen, 8 décembre 1598. »

G. 3162. (Registre. ; – In-folio, 42 feuillets, papier.

1630-1631. – Compte du même pour l'année commençant à la Saini-Mictiel 1630. – Mention de M^e Nicolas Dumoustier, vicomte d'Arques ; – de Jacquet Hervieu, sieur du Buisson, demeurant à Drocourt près Pacy ; – de Jean Belis, receveur du domaine de la vicomté de Rouen.

G. 3163. (Registre.) – In-folio, 40 feuillets, papier

1631-1632. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1631. – Mention de M. Brice, conseiller du Roi et auditeur en la Chambre des comptes ; – de M^e Costentin, avocat.

G. 3164. (Registre.) – In-folio, 40 feuillets, papier.

1632-1633. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1632. – Mention d'Eustache d'Asseville, sieur de Bellefosse, près Buchy ; – d'Antoine de Vieupont ; – de Nicolas le Prévost, notaire apostolique en la ville de Rouen.

G. 3165. (Registre.) – In-folio, 42 feuillets, papier.

1633-1634. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1633. – Mention de noble homme Nicolas de Béthencourt, vicemte de Gaillefontaine ; – d'Eustache de Lisle, verdier de ia Londe ; – de maître François Solloué, avocat, ayant épousé Anne Lefebvre, fille d'un procureur à la Cour des aides.

G. 3166. (Registre.) – In-folio, 42 feuillets, papier.

1634-1635. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1634. – Mention de Jean de Vieupont, sieur du Saussay ; – de Catherine Poutrain, veuve de feu M^e Antoine Dufour, en son vivant conseiller présidial ; – de Pierre Bucquet, sieur de Pierreval, et de Guillaume Bucquet, sieur des Roques.

G. 3167. (Registre.) – In-folio, 42 feuillets, papier.

1635-1636. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1635. – Mention de Jacques Mallet, chanoine, occupant à bail, pour 6 ans, au prix de 100 livres par an, la maison canoniale précédemment occupée parle chanoine Du Tot.

G. 3168. (Registre.) – In-folio, 44 feuillets, papier.

1636-1637. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1636. – Mention d'une maison rue aux Juifs, paroisse Saint-Lo, où pend pour enseigne le Four qui danse ; – de Guillaume de Fondimare, maître ordinaire en la Chambre des comptes, représentant feu maître Jean-Baptiste Du Vivier, avocat en la Cour.

G. 3169. (Registre.) – In-folio, 44 feuillets, papier.

1638-1639. – « Compte et estat des cens, rentes et revenus des nouvelles acquisitions appartenant à messieurs les doyen, chanoines et chappictre de l'esglise cathédrale Nostre-Dame de Rouen, rendu par M^e Charles Delaistre, bourgeois de Rouen, préposé par les héritiers de feu M^e Guillaume Piédelièvre, pour ung an commençant au jour et terme Saint-Michel 1638. »

G. 3170. (Registre.) – In-folio, 41 feuillet, papier.

1640-1641. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1641. – Mention de noble homme M^e Pierre De Moy, conseiller du Roi au bailliage et présidial de Rouen,

fils de feu honorable homme Romain De Moy, de son vivant orfèvre audit Rouen, et représentant Guerin Lambert, prêtre et curé d'Angouville.

G. 3171. (Registre.) – In-folio, 41 feuillets, papier.

1641-1642. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1641. – Mention de Pierre Blondel, conseiller du Roi au parlement, chanoine et archidiacre en l'église de Rouen ; – de la maison où pendait l'image de Notre-Dame, hors la porte Cauchoise, démolie pendant les troubles (de la Ligue).

G. 3172. (Registre.) – In-folio, 25 feuillets, papier.

1642-1643. – Compte du même pour l'année commençant à la Saint-Michel 1642. – Total des mises, 3,759 livres ; – de la recette, 959 livres. – Compte signé par B. Le Pigny, Sansson, De Caux, Barbey, Mallet, Hemart R. Picot.

TABLE

DU

SECOND VOLUME DE L'INVENTAIRE DE LA SÉRIE G.

NOTA. – Les chiffres indiqués dans cette table renvoient aux numéros d'ordre placés en tête de chaque article.

Suite du Fonds de l'Archevêché, 1567-2079.

Doyennés d'Eu, 1567-1572 ; – d'Aumale, 1573-1583 ; – de Saint-Romain, 1584-1598 ; – du Havre, 1599-1617 ; – de Foville, 1618-1633 ; – de Valmont, 1634-1648 ; – des Loges, 1649-1662 ; – de Canville, 1663-1683 ; – de Brachy, 1684-1702 ; – de Basqueville, 1703-1717 ; – de Baudemont, 1718-1742 ; – de Gisors, 1743-1764 ; – de Gamaches, 1765-1792 ; – de Bray, 1793-1809 ; – de Chaumont, 1810-1819 ; – de Magny, 1820-1831 ; – de Meulan, 1832-1838 ; – de Pontoise et vicariat dudit lieu, 1839-1874.

Officialité de Chaumont, 1875-1877.

Conflits de juridiction, droit d'asile, approbation de quêtes, demandes de secours, actes du clergé, conciles provinciaux, francs-fiefs, lettres des rois aux archevêques, 1878-1926.

Dépôts, 1927-1996.

Pièces relatives aux archevêques., notamment à Mgr de Saulx-Tavannes, 1997-2020.

Supplément, 2021-2079.

Fonds du chapitre de la cathédrale de Rouen, 2080-3172.

Inventaires, cartulaires, obituaires, registres des chapelles, inventaires des chapelles, inventaires des meubles, 2081-2114.

Délibérations capitulaires, 2115-2214.

Comptes du chapitre, 2215-2265.

Pièces justificatives desdits comptes, 2266-2475.

Comptes de la vacance du siège, 2476-2482.

Comptes de la fabrique, 2483-2627.

Pièces justificatives desdits comptes, 2628-2836.

Comptes particuliers de la fabrique (dons, mandats, messes,) 2837-2851.

Comptes du distributeur du chœur.2852-2908

Pièces justificatives des dits comptes, 2904-2916

Comptes des vacants, 2917-2995.

Pièces justificatives desdits comptes, 2996-3004.

Comptes du clerc de ville, 3005-3105.
Comptes des nouveaux acquêts, 3106-3172.



FIN DE LA TABLE SECOND VOLUME DE LA SÉRIE G.